



TUFTS COLLEGE LIBRARY

*Purchased*

*Bound Sept. 1912*

*05423*







REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LXXXI<sup>e</sup> ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE





REVUE

DES

DEUX MONDES

---

LXXXI<sup>e</sup> ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

---

TOME SIXIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 13

1911

65423

---

---

# LE FRISSON SACRÉ <sup>(1)</sup>

---

TROISIÈME PARTIE <sup>(2)</sup>

---

## XIX

Hélène avait été assez souffrante en arrivant à Rome. Le changement de climat, les fatigues de la traversée, et peut-être, et surtout, cette contrainte morale qu'elle s'était imposée pour mener à bien ses résolutions, tout cela avait déterminé dans son organisme une crise dont elle avait grand'peine à triompher. Impatiente de se mettre au travail, elle subissait néanmoins la volonté du vieux Laurent-Cerisier, qui tout de suite l'avait tutoyée comme si elle eût été sa fille, et entendait que dans la maison tout le monde lui obéît.

— Un mois de paresse, voilà ce que je t'ordonne avant de franchir même la porte de mon atelier. Pendant ce temps, tu courras la ville avec maman Cerisier, dès que tes forces te le permettront. Je connais ça, cette fièvre sourde qui vous prend aux épaules et vous couche par terre quand on n'a pas l'accoutumance du sol latin. Du citron, de la quinine, un peu de repos, et tout ira bien. On n'écrira pas à ta famille.

Hélène s'était résignée. Il le fallait bien. D'ailleurs, elle se sentait faible et déprimée. Ce mois de mai de Rome ressemblait à un mois d'août de Provence. Un vent chaud soufflait par grandes rafales sonores, venant des collines voisines du Viminal

(1) *Copyright by Jean Bertheroy.*

(2) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 octobre.

et de l'Esquilin, et rabattait sur cette partie septentrionale de la ville l'haleine chaude du Tibre; — car le Tibre était là tout proche et, de la fenêtre de sa chambre, Hélène apercevait un peu de son cours entre les branches d'un vieil arbre tordu que la fièvre des constructions nouvelles avait respecté. La Piazza del Popolo s'ouvrait à l'autre bout de la rue étroite où le sculpteur avait élu domicile, estimant que c'était là le quartier le plus émouvant de Rome, le plus beau, le plus riche en féconds souvenirs. Par cette place du Peuple et par l'ancienne voie Flaminienne, bordée de tombeaux, les pèlerins de la Ville Éternelle pénétraient jadis dans la capitale; ils saluaient les ombrages clairs du Pincio, la façade contournée de Sainte-Marie du Peuple, et trouvaient devant eux la longue artère mouvante du Corso, qui les conduisait d'un seul trait jusqu'aux abords du Forum antique. Quel spectacle et quel enseignement! Si magnifique, qu'il était de tradition de faire passer par là, aussi, en dépit des commodités du chemin de fer, les jeunes lauréats des prix de Rome que Paris envoyait à la Villa Médicis. On allait les chercher en grande pompe avec des carrosses jusqu'au village de la Storta, à quatre lieues de la ville; et le long de la voie Flaminienne, à travers la large place du Peuple, parmi les verdure et les palais, ils arrivaient tout frémissans, ivres d'une joie sacrée et amoureux de la gloire.

Hélène ne connaissait encore de Rome que le triangle encasté dans les dernières pentes du Monte Pincio. De ce premier contact, elle gardait une sensation aiguë, presque douloureuse. Pendant les quelques jours où la fièvre l'avait forcée de rester étendue sur une chaise longue, incapable de faire un mouvement et tellement lasse qu'il lui semblait ne plus pouvoir jamais recouvrer son agilité, pendant ces journées inactives et silencieuses, alors que près d'elle « maman Cerisier » lisait tout bas pour ne pas troubler son repos, Hélène se demandait avec inquiétude si elle n'avait pas trop présumé d'elle-même, et quelle figure elle allait faire dans l'atelier du sculpteur. Ses dessins, qui avaient paru si intéressans au comte et à la comtesse de Champier, et qu'elle n'avait pas osé apporter ici, ses dessins exécutés sans méthode et presque sans art, avec plus de patience que d'habileté, auraient sans doute fait sourire le maître, s'il avait pu y jeter les yeux. « Je serai exigeant, très exigeant avec toi! lui avait-il dit, dès qu'elle était arrivée;



tous mes élèves savent qu'ils doivent se plier à une discipline sévère, et tu ne seras pas plus gâtée que les autres. Il faut laisser les complimens aux petites filles qui travaillent dans leur famille; ici, c'est pour arriver que l'on bâche. Nous ne sommes pas à un cours de demoiselles. »

Ainsi le pas était franchi, et Hélène, dès qu'elle serait admise aux leçons du maître, pouvait s'attendre à n'être guère ménagée. Inquiète un peu, elle interrogeait M<sup>me</sup> Cerisier sur les jeunes camarades avec qui elle allait se rencontrer bientôt.

— Ils sont une dizaine, pas plus, avait répondu l'excellente dame; tous entre dix-sept et vingt-cinq ans. Le plus âgé est un Vénitien très curieux et exceptionnellement doué, Paolo Vernucci, qui a déjà mis sur pied plusieurs œuvres importantes, notamment un *Centaure* que beaucoup d'artistes célèbres se feraient un honneur d'avoir signé; — et le plus jeune est une fillette de dix-sept ans à peine, Lyonnaise d'origine et installée à Rome avec sa famille pour tout le temps de ses études. Vous trouverez, d'ailleurs, plusieurs compatriotes dans l'atelier, notamment une Parisienne, Léonie Duret, élève de l'École des Beaux-Arts, qui était montée en loge pour concourir et qui a « raté » de trois voix seulement son prix de sculpture. Tous ces élèves sont, à des degrés différens, d'excellens élèves qu'il faut contenir plutôt qu'exciter, et qui tous prennent au sérieux ce métier difficile.

— Très difficile, pour une femme surtout, n'est-ce pas ?

— Pour tout le monde ! Les femmes, je pense, peuvent y réussir par des qualités différentes; et, si leur constitution physique semble leur interdire les vastes sujets, elles peuvent se rattraper sur d'autres, plus gracieux ou plus expressifs. Mais beaucoup mettent de la coquetterie à montrer leur vigueur et à faire le « grand morceau, » tout comme leurs camarades du sexe fort. Dans l'atelier de Laurent, chacun est libre, c'est la règle; chacun choisit son modèle, le canipe comme il veut et tripote sa glaise à sa façon. C'est seulement quand l'œuvre a pris sa forme que le maître intervient, qu'il corrige, dirige, conseille...

— Alors, dès les premières séances, je serai admise, moi aussi, à modeler ?

— Je pense bien que oui. On vous jettera à l'eau tout de suite : c'est le meilleur moyen de se débrouiller.

Ces conversations faisaient réfléchir Hélène; elle n'était plus aussi pressée maintenant de saisir l'ébauchoir. Elle aurait voulu travailler encore pour elle seule, fortifier son dessin, qu'elle sentait bien être la base et comme la grammaire de tous les arts plastiques. Elle s'effarait de son ignorance; et, la fatigue s'y mettant, elle avait la tentation du découragement avant d'avoir rien entrepris.

Mais un jour elle se leva dans des dispositions meilleures; elle avait passé une nuit calme, sans aucun accès; elle se sentait la tête dégagée et les muscles souples. Et, sans rien dire à personne, jetant une mantille sur sa tête, elle descendit l'escalier et s'en fut au dehors essayer doucement ses forces. Avant d'entreprendre la visite de Rome en compagnie de M<sup>me</sup> Cerisier, elle désirait s'offrir seule aux émotions de cette première rencontre. Elle était avide de ressentir cette beauté partout épandue au versant des Sept collines et qu'elle n'avait fait qu'entrevoir.

Ce n'est un secret pour personne que les fleuves portent en eux l'âme profonde des cités; leurs eaux lourdes ou légères, lumineuses ou enténébrées, sont le reflet de tout ce qui s'élabore au fond de la conscience vivante des peuples. Hélène se dirigea vers le Tibre; c'était lui qu'elle voulait interroger tout d'abord sur le mystère de la Ville Éternelle; ce vieux témoin des siècles révolus, ce géant muet qui maintenant était emprisonné entre des berges de pierre, devait tout savoir, tout connaître, et peut-être pouvait-il tout révéler. En quelques minutes, elle fut au niveau de la rive; les ondes fauves, épaisses, et comme engraisées de sang, roulaient toutes convulsées avec un bruit de hoquets et de spasmes. Le soleil et le vent, la poussière et les fumées des usines n'entamaient pas cette chair liquide qui coulait à travers les ruines et les constructions nouvelles, à travers la ville antique et la ville neuve, qui coulait du plus lointain passé, ivre, titubante et charriant des épaves et des roses, comme le vieux Silène emportait sur son dos le jeune Bacchus au front blanc. Le visage de Néron et celui de l'apôtre Paul, la face pensive de Marc-Aurèle et le rire de Caligula s'étaient penchés sur ce corps tortueux du Tibre, qu'on aurait dit aujourd'hui étiré par le pouce de Michel-Ange. Une vie prodigieuse l'animait; il était le passé, le présent et l'avenir.

La jeune fille, dont le cœur battait, avait traversé le pont qui conduisait à l'autre rive. Ce qu'elle éprouvait en présence

de ce spectacle, c'était surtout le sentiment de sa petitesse et de sa fragilité. Il lui semblait que ce qu'elle portait en elle de force active, cette existence éphémère dont elle jouissait en ce moment, n'était qu'une illusion de son esprit. Et, comme elle jetait un regard éperdu devant elle, la coupole de Saint-Pierre et le mausolée du fort Saint-Ange lui barrèrent tout à coup l'horizon.

Alors elle eut peur et rebroussa vite chemin. Sa fièvre venait de la reprendre ; la tête lui tournait et ses jambes devenaient molles. Imprudente de s'être aventurée seule à la rencontre de l'âme romaine, colossale, toute-puissante, de cette âme que le temps ne put user, et qui a fixé son empreinte en des formes impérissables!... Sans se retourner, sans jeter les yeux sur les ondes courroucées du fleuve, elle regagna la Piazza del Popolo et la petite rue étroite où le sculpteur avait établi son atelier. Elle se réfugia dans sa chambre. Le baiser brûlant était sur ses lèvres ; le baiser brûlant de Rome qui l'avait accueillie et terrassée, dès qu'elle avait posé le pied sur le sol latin.

## XX

Laurent Cerisier avait dit à sa femme, quand Hélène s'était trouvée en état de sortir : « Tu la conduiras aux Antiques du Vatican. Je veux que ce soit là le premier musée qu'elle visite. Elle aura le temps ensuite de s'initier aux autres chefs-d'œuvre ; mais il ne faut pas qu'elle fasse comme beaucoup de jeunes artistes qui viennent à Rome pour apprendre la sculpture, et qui en repartent sans même avoir vu l'*Apoxyoménos* ou le *Gla-diateur mourant*. »

Hélène, tout à fait remise de ses fièvres, mais un peu déprimée encore, avait suivi M<sup>me</sup> Cerisier dans le palais majestueux des Papes. Certes, elle savait d'avance ce qu'elle allait voir, et bien des fois elle avait eu sous les yeux des photographies ou des moulages de ces morceaux célèbres. Les noms des grands sculpteurs grecs lui étaient familiers ; elle connaissait Myron et Praxitèle, Lysippe et Phidias. Elle aurait pu, sans consulter aucun livre, préciser à quelle époque appartenait telle statue coiffée de gemmes, ou telle autre drapée du simple peplos de lin. Depuis son désir de Rome, elle s'était préparée, pour en mieux jouir, à ce tête-à-tête avec la beauté antique. Et sa cul-

ture générale, le peu de philosophie et d'histoire qu'elle avait appris pour ses examens devaient concourir aussi à lui faire mieux ressentir l'émotion qu'elle allait chercher là.

Comme « maman Cerisier, » chemin faisant, essayait de l'endoctriner de son mieux, elle sécoua nerveusement la tête :

— Non, ne me dites rien ; je préfère que ce soit *eux* qui me parlent !

*Eux*, c'étaient les marbres innombrables qui les attendaient dans les galeries vaticanes. Elles franchirent les portes du Palais des Papes et, sans se parler, montèrent tout droit au Musée Pio Clementino. Il y avait peu de monde ; la saison des étrangers était passée. Les salles revêtues de cette chaude teinte d'ocre rouge, sur laquelle la lumière glisse comme les flots de la mer sur un sable uniforme et doux, étaient habitées seulement par le grand peuple blanc des statues. Mais ce peuple semblait respirer, et rien n'était immobile, rien n'était figé dans cette assemblée de héros ; tous ces corps nus, ou voilés de draperies légères, exprimaient une exaltation montée à son comble ; chaque membre, chaque molécule palpait d'une vie intense ; les visages les plus accusés paraissaient inertes auprès de tout ce que disait le geste de ces hommes et de ces femmes animés par quelque secrète passion et que l'on sentait prêts à agir, même quand leur attitude était celle de l'abandon et du repos. Et quelle harmonie, quelle pureté dans cette humanité de marbre ! Hélène voyait pour la première fois la beauté du nu se révéler devant ses yeux chastes. Et cela ne la troublait point ; cela même l'enivrait d'une ivresse paradisiaque, comme si elle se fût transportée au sein d'un Éden où tous les Adams et toutes les Èves eussent gardé sur eux l'empreinte de la main divine qui les avait modelés. Elle respirait plus largement et prenait de son être une conscience nouvelle. N'était-elle pas la sœur de ces Dianes et de ces Pallas, de ces Atalantes et de ces Cybèles, en qui fermentait la vie future ? Devant l'Amazone qui ramène pudiquement le pan de son manteau sur son sein blessé, elle sourit, se reconnaissant presque. Et quand, étant parvenue dans le Belvédère, elle fut en présence du Torse prodigieux aux veines saillantes, que Michel-Ange vieillit et presque aveugle venait tâter de ses mains, elle poussa un cri de stupeur. Jamais la puissance du génie n'avait à ce point rivalisé avec la puissance mystérieuse qui crée. Ce marbre noirci, mutilé, lui parut



la suprême expression du beau. Une frénésie, un besoin de se jeter dans quelque grande œuvre à accomplir, la saisissait toute. Et sa tristesse, sa faiblesse, ses incertitudes s'en allèrent d'elle tout à coup. Elle ne se dit pas : « C'est trop sublime, cela me tue ; à quoi bon, après tout cela, tenter un effort ? Tout effort n'est-il pas inutile ? » Elle se dit : « Je veux créer, je veux me mesurer avec la vie ; je veux, moi aussi, essayer de faire passer dans la matière inerte le souffle divin qui m'anime. »

Quand elle rentra, le vieux sculpteur, la pipe à la bouche, l'attendait sur le seuil de la maison :

— Eh bien ! lui cria-t-il, tu as tout vu ? Tu ne te sens pas découragée ?

Elle lui jeta un regard plein de flamme :

— Non ! Je ne suis pas découragée, au contraire ! Il y a en moi quelque chose qui me domine, et à quoi je dois obéir.

Et, s'accrochant à son épaule, toute frémissante :

— O maître, maître, permettez-moi de commencer bientôt !

— Demain, si tu le veux, dit le vieil artiste. Mais auparavant tu devras, comme tous mes élèves, te soumettre à une petite formalité : c'est de faire le portrait de ton vieux maître. Oh ! ne t'effare pas ! Un simple croquis seulement, exécuté à la diable, deux heures de travail tout au plus... Et, pour te récompenser, je te montrerai ensuite ma collection, très curieuse, je te l'assure. Parmi ces nombreuses esquisses, il y en a de bien amusantes, de tout à fait réussies ; d'autres sont maladroitement, et quelquefois pourtant savoureuses. Mais cela me suffit, en tout cas, pour juger des qualités de mes futurs artistes. Puis ce sont aussi des souvenirs d'eux que je garde avec émotion. Plusieurs sont arrivés à la gloire ; d'autres ont sombré dans la grande lutte de la vie. Quelques-uns, très peu, se sont arrêtés avant d'avoir donné un définitif effort. Quel sera ton sort, à toi, ma petite Hélène ?

Et, pieusement, il l'avait embrassée sur le front.

Hélène, en face du sculpteur Laurent Cerisier, s'escrime à reproduire les traits du Maître. Une vraie tête de modèle, avec les yeux larges, très jeunes encore, et la belle barbe déjà blanche. Il pose mal, s'agite sans cesse et parle abondamment ; peut-être le fait-il exprès, afin de dérouter son élève et de juger ainsi de sa patience et de sa facilité à s'adapter aux circon-

stances. Gagnée elle-même par la verve du vieil artiste, elle cause tout en travaillant ; et voilà que, le souvenir de son aïeul tout à coup s'étant éveillé au fond de son âme, elle ose la question qu'elle n'a jamais posée à personne jusque-là :

— Alors, votre maître à vous, ce fut mon grand-père, Auguste Nau ? Il avait beaucoup de talent, n'est-ce pas ?

— Dis qu'il avait du génie, ma petite ! S'il avait eu du talent seulement, on lui eût peut-être rendu justice ; mais le génie effraye parce qu'il invente, parce qu'il transforme, parce qu'il est visionnaire et précurseur. Auguste Nau fut exactement cela : un précurseur et un visionnaire. Et c'est pour cela aussi qu'il fut compris de très peu, et qu'il mourut avec cette blessure au cœur d'ignorer quelle serait sa place dans l'avenir. Ses œuvres, ses œuvres magnifiques, pleines d'audace et de force, les Salons les lui refusaient, l'État n'osait pas les acheter ; on le traitait de fou, de démolisseur, lui qui, au contraire, s'était nourri toute sa vie de la moelle antique et qui tous les matins allait faire sa prière au Louvre devant les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque.

— Quand vous l'avez connu, il était assez jeune encore ?

— Oui, il avait quarante ans, et j'en avais vingt-cinq. Il devait mourir peu d'années après. Je me souviendrai toujours de notre première rencontre. C'était précisément dans ce Louvre où nous allions chercher tous deux quelques leçons d'éternelle beauté ; il était arrêté devant une petite sanguine de Léonard de Vinci pas plus grande que ce bout de carton et que très peu de personnes connaissent. « Voilà, me dit-il en se tournant vers moi, qui dégotte joliment tous ceux qui prétendent connaître quelque chose à la peinture ! — C'est mon avis, » répondis-je. Et, comme je le reconnaissais pour l'avoir bien des fois aperçu avant cette rencontre, je le saluai par son nom. Nous fîmes ensemble le tour de la galerie des Sept Mètres, causant et discutant des chefs-d'œuvre ; et, quand je le quittai, je lui demandai la permission d'aller travailler dans son atelier. J'étais las de l'enseignement académique, de ces leçons conventionnelles qui ne laissent aucun élan, aucune liberté à l'inspiration personnelle, et qui étouffent presque toujours l'originalité et l'instinct. Je savais qu'auprès de lui je trouverais l'impulsion dont j'avais besoin. Il accepta, et dès lors nous devînmes de tendres amis.

Hélène retenait son souffle. Laurent Cerisier reprit avec émotion :

— C'était un homme admirable, un de ces hommes qui grandissent en face de l'adversité; plutôt que de renier son idéal, il eût préféré la mort dans une mansarde. Cet homme-là, vois-tu, ma petite, eût dû vivre dans un autre siècle, dans les grands siècles d'Athènes ou de la Renaissance; alors il eût été riche, honoré, comblé de faveurs, au lieu de s'user dans la misère et dans le doute jusqu'à la fin.

— Il doutait donc de lui-même ?

— Comment n'en aurait-il pas douté, quand il voyait les autres, les médiocres, réussir là où il échouait pitoyablement ? Il doutait de lui-même par instans, mais il gardait toujours sa foi dans la conception qu'il s'était faite d'un art très haut, très noble, intransigeant et sincère. Sa religion, c'était cela ; et, quand tout le monde le rebutait, il s'accusait lui-même de n'avoir pas su interpréter mieux ces grandes vérités fondamentales, ces grands dogmes dont tous les artistes devraient être pénétrés. Gagner de l'argent, pour lui c'était le petit côté, l'envers négligeable d'un métier magnifique auquel il s'était donné par amour.

— Par amour ! répétait Hélène au fond de sa pensée. C'est bien cela ; l'art en effet n'est que de l'amour transposé, le plus passionnant, le plus exaltant des amours ; mais n'est-il pas en même temps le plus ingrat, puisqu'il exige d'aussi cruels sacrifices ?

Et, donnant les derniers coups de fusain à son croquis, elle le présenta au vieux sculpteur.

— C'est bien ! dit-il après l'avoir parcouru d'un coup d'œil. Je reconnais tous les traits de mon visage. Mais pourquoi m'as-tu donné cette expression juvénile, que je pouvais avoir il y a vingt-cinq ans ? Je ne me vois pas aussi rayonnant que cela.

Hélène sourit :

— Maître, pendant que vous me parliez tout à l'heure, une lueur extraordinaire brillait dans vos yeux. J'ai voulu saisir cette minute de vous-même où tout le passé revivait dans votre regard. Je vous ai fait tel que vous deviez être lorsque, avec mon aïeul, Auguste Nau, vous parcouriez les galeries du Louvre, interrogeant les chefs-d'œuvre, comme j'ai parcouru ce matin les galeries vaticanes. Et c'est votre âme toujours jeune que j'ai prétendu rendre à travers votre visage.

— Oh ! oh ! de l'animisme déjà ! Tu as raison, ma fille ! C'est de notre foyer intérieur que part tout le faisceau lumineux qui

éclaire notre vie. Et, pour devenir un grand artiste, il faut avant tout être un grand amateur d'âmes. Ne l'oublions pas.

## XXI

L'atelier de Laurent Cerisier était vaste comme une cathédrale et se terminait par un jardin où l'on travaillait aussi, en plein air, et où les ébauches de plâtre se mêlaient aux folles branches des arbustes. Une lumière fine et dorée, — la lumière de Rome, — baignait tout de ses ondes caressantes, et le soir au crépuscule, quand tintait l'*Ave Maria* et que l'on se séparait jusqu'au lendemain, on avait presque toujours l'illusion de croire qu'on s'était avancé d'un degré de plus dans la hiérarchie céleste, parmi les chœurs harmonieux des Anges, des Trônes, des Dominations, qui planent avec les purs artistes au-dessus des platitudes de la terre.

Ce n'était pas que les élèves du sculpteur eussent l'esprit tourné vers la religiosité; au contraire, la plupart ne se permettaient aucune croyance; mais, comme ils étaient tous jeunes et pleins de beaux désirs, ils subissaient malgré eux cette attraction du mystère, dont le propre est d'ajouter une sorte de puissance illimitée aux actions bornées des hommes. Ils avaient besoin, pour les échauffer et les griser, de cette atmosphère peuplée de présences invisibles, ruisselante d'ailes et d'accords, telle que la Grèce l'avait conçue et telle que la foi chrétienne n'a pas cessé de la représenter, en en transformant l'idée primitive. Le divin citharède, qu'il soit Orphée, Apollon, ou le Verbe divulgué par les prophètes, comblera toujours pour les imaginations éprises de symbole l'espace vide du ciel.

Dans cette Rome païenne et mystique, dans cet atelier où venaient mourir tous les bruits, l'influence occulte s'exerçait plus que partout. Mais la réalité n'y perdait rien, et la beauté de la chair s'y épanouissait avec une noble impudeur. Quand Hélène, amenée par le maître, pénétra dans le sanctuaire, plusieurs modèles, dressés sur des estrades tournantes, s'exhibaient devant les artistes; leur immobilité était si parfaite que la jeune fille crut d'abord voir des statues aux formes harmonieuses. Dans le jardin, debout sur un socle et le front touché par un laurier-rose, un adolescent posait pour la figure d'Endymion;



entièrement nu, les jambes lisses, les bras délicats, il évoquait dans toute sa vénusté fragile le jeune berger amoureux des étoiles que Diane poursuivait de sa passion vaine. Après un long sommeil, il étirait son corps dont le poids reposait seulement sur un de ses orteils agrippé à la pierre; et ce geste du dormeur surpris prêt à s'enfuir était stupéfiant de justesse et d'équilibre. Comment un être vivant pouvait-il réaliser un tel tour de force et immobiliser à ce point tous ses muscles? Cependant l'adolescent ne bougeait point; il restait la tête haute, les bras tendus. En face de lui, un des élèves de Laurent Cerisier, — et c'était le Vénitien sans doute, — modelait la glaise humide. On voyait peu à peu se former un autre corps admirable, un autre Endymion au regard exalté...

— Campe-toi là, dit le sculpteur à Héléne en lui montrant une selle vide, et tâche de reproduire ce que tu vois. Paolo Vernucci, mon meilleur disciple, te conseillera si tu te trouves trop embarrassée.

Il s'éloigna, passant à d'autres groupes. Héléne avait pris une poignée de glaise, et, avant de la pétrir, elle étudiait son modèle. Un trouble la prenait, et elle se sentait rougir. Le Vénitien s'en aperçut; il se mit à rire d'un petit riré nerveux et sec.

— Cela vous gêne d'avoir un beau garçon tout nu devant vous? Soyez tranquille. Demain vous ne vous apercevrez plus de sa nudité. C'est comme à l'amphithéâtre. La première fois on a peur; ensuite on s'accoutume même à la puanteur du cadavre.

— Oh! dit Héléne, je ne pense pas que l'impression soit la même devant un cadavre ou devant un corps vivant.

— Bien entendu! Je voulais dire seulement que ces choses n'ont d'autre importance que celle que nous y attachons.

Ils se turent. Le Vénitien avait les cheveux roux, les yeux extraordinairement luisans, le teint blanc comme de la cire et la bouche saignante comme un fruit sous une moustache effilée. Il avait déplu à Héléne, qui maintenant évitait de lui parler. Elle s'était mise au travail et dégrossissait sa terre tant bien que mal. Mais Paolo Vernucci tenait décidément à se familiariser avec elle.

— Il faut que le maître ait une fière idée de vos moyens pour vous laisser aborder l'ensemble comme ça tout de suite. Après tout, cela vaut mieux. Quand vous aurez gâché beaucoup de terre, vous saurez déjà la moitié de votre métier.

Et, la dévisageant d'un regard hardi :

— D'ailleurs, vous avez bien le temps de l'apprendre. Je suis sûr que vous n'avez pas vingt ans?

Hélène se contenta de hocher négativement la tête. Toute son attention s'appliquait à saisir l'expression du modèle et à la rendre dans ce mouvement intense, difficile, dont Paolo Vernucci s'était déjà rendu maître.

— Repose-toi! dit le Vénitien tout à coup.

Et l'adolescent sauta prestement à terre. Misérable, chétif, il s'assit au bord de l'estrade tournante. Toute sa beauté avait disparu; toute sa grâce ailée, toute sa vénusté antique l'avaient quitté avec le geste d'Endymion.

— Oh! pourquoi l'avez-vous fait descendre? ne put s'empêcher de dire Hélène à son voisin d'atelier.

Et, se servant déjà des termes en usage parmi les artistes :

— Cela commençait à venir si bien!

— *Signorina!* dit Paolo en riant de son rire sec, vous êtes une personne terriblement cruelle. Voilà plus d'une heure que ce gamin tient la pose. Il faut lui laisser le temps de se reprendre.

Il continua encore à tapoter son ébauche, à l'élimer avec le polissoir. Hélène, pendant cet arrêt, regardait les autres élèves. Répandus dans la vaste salle où vibrait une lumière transparente, ils travaillaient, chacun absorbé par son ouvrage au point de ne pas s'être aperçu de la présence d'une camarade nouvelle. Une grande fille, étrangement coiffée, dont la longue blouse revêtait des formes impeccables, achevait une académie. C'était Léonie Duret, la jeune Parisienne qui venait « de rater de quelques voix seulement son prix de Rome, » avait dit M<sup>me</sup> Laurent Cerisier. Pas jolie, mais d'une grâce troublante, d'une allure décidée et souple, elle rappela à Hélène une tragédienne qui était venue récemment jouer au théâtre d'Aix. Et, de fait, Léonie Duret tenait d'assez près au monde du théâtre; sa mère était une actrice en vogue, qui l'avait poussée tôt vers la sculpture, estimant sans doute qu'il valait mieux lui donner un autre métier que le sien, et s'épargner ainsi à l'une et à l'autre une rivalité dangereuse. Léonie, dès l'âge de quinze ans, était entrée à l'École des Beaux-Arts de Paris, où elle avait concouru plusieurs fois et d'où elle rapportait plusieurs médailles et une demi-douzaine de mentions. Était-ce par dépit de son prix manqué qu'elle était venue à

Rome, ou pour d'autres raisons secrètes? Hélène se le demandait en l'examinant curieusement. Elle présentait que cette compatriote allait probablement devenir son amie, et l'initier à tous les dessous de la vie d'apprentie-artiste. Les autres femmes (sauf la petite Lyonnaise qui avait encore l'aspect d'une enfant) avaient toutes des allures plus ou moins excentriques; et quant aux jeunes gens, Hélène ne se figurait pas que, malgré l'intimité de l'atelier, ils pussent jamais être pour elle autre chose que des indifférens. Déjà Paolo Vernucci, par son regard aigu, par son rire strident, avait produit sur elle une impression désagréable; elle se promettait bien, quand elle serait libre, de choisir sa place, de ne plus travailler à côté de lui.

Cependant Endymion avait repris son geste ailé; et aussitôt Hélène, oubliant tout le reste, avait ressaisi l'ébauche commencée. Elle éprouvait un plaisir miraculeux à sentir la glaise inerte se dégrossir et prendre vie sous ses doigts. Si informe que fût encore cette ébauche, elle jouissait d'avance de tout ce qu'elle voulait y mettre. Et elle travaillait avec une telle fièvre, un tel emportement que, lorsque Laurent Cerisier passa, il dut lui frapper sur l'épaule à deux reprises avant qu'elle se retournât :

— Assez pour aujourd'hui, ma petite! Va te reposer.

Et quand, à regret, elle se fut éloignée, le maître dit à Paolo Vernucci :

— Elle est étonnante. Qu'en penses-tu, toi?

— Bah! dit le Vénitien en haussant les épaules, je n'en pense rien encore. Vous savez que dans notre métier, contrairement à ce qui se passe dans les autres, les commencemens sont presque toujours faciles. J'ai connu un garçon originaire d'Athènes qui, à quatorze ans, avait modelé un cheval digne des Panathénées. Il n'a jamais pu faire autre chose...

Hélène s'était jetée tout habillée sur son lit. Elle sentait maintenant l'épuisement de cette journée d'efforts. Pourtant l'*Ave Maria* n'avait pas encore tinté, et dans l'atelier, les autres élèves continuaient leur tâche. Les yeux ouverts, elle songeait à tout ce qu'elle avait vu, entendu, déchiffré depuis le matin. Le visage roux et luisant de Paolo Vernucci, la tête séduisante de Léonie Duret, et le profil mince de la petite Lyonnaise, et le corps palpitant et nu de l'Endymion réveillé, et tout le reste enfin se dégageait de son cerveau et s'offrait nettement à ses

regards. Il lui tardait d'être au lendemain pour reprendre son ébauche, pour sentir encore la glaise obéissante se modeler sous ses doigts; et surtout elle eût voulu avoir mené à bien ce premier travail et que le maître l'eût déjà jugé.

M<sup>me</sup> Laurent Cerisier entra au bout d'un instant; elle apportait à sa petite pensionnaire une infusion d'eucalyptus et une lettre que le « fattore » venait de jeter dans la cour. Hélène but la tisane et attendit d'être seule pour lire la lettre; elle avait reconnu l'écriture de sa mère, et le cœur lui battait un peu.

« Ma chérie, disait M<sup>me</sup> Nortillet, je t'annonce l'heureuse délivrance de Mathilde. Elle a mis au monde hier matin aux Pinchinats une délicieuse petite fille qui s'appelle Noélie comme sa grand'mère, et que toute la famille a déclaré te ressembler. Elle a des cheveux dorés comme les tiens; et, quand elle entr'ouvre les yeux pour essayer de voir le jour, on aperçoit ses larges prunelles violettes qui ont déjà un peu de ton regard. Nous sommes tous heureux, émus et soulagés aussi d'une grande inquiétude. Mais cet événement ne me fait pas oublier ton absence. Sais-tu comment on t'a surnommée à la maison? « le mauvais garçon. » C'est Alfred qui a inventé cela, par dépit de te savoir si loin. Gustave et Georges Ducroc sont naturellement ici pour faire leur cour à la nouvelle petite reine de notre foyer. Et c'est un serrement de cœur pour moi que ta place soit vide et que, seule, tu manques à notre joie. Oh! mon Hélène, pourvu que tu sois contente, au moins! Pourvu que rien ne te désillusionne, ni ne te blesse! As-tu commencé à travailler dans l'atelier de Laurent? As-tu visité cette Rome qui t'attirait tant et dont tu me parles à peine? Dans ta dernière lettre tu me disais seulement que tu avais vu le Musée des Antiques et quelques églises... Je m'imagine parfois que tu es souffrante, que tu as respiré quelque mauvais effluve, et que tu me le caches. Les mères ont ainsi des pressentimens... Combien je voudrais que les miens me trompent! »

Trois pages encore d'une écriture serrée... Hélène, après avoir lu jusqu'à la dernière ligne, avait posé la lettre sur ses genoux. C'était les Pinchinats maintenant qui s'évoquaient devant ses yeux, les Pinchinats avec leurs tendres ombrages, avec leurs hôtes coutumiers, avec toutes les rumeurs et tous les parfums de la terre natale. Et Mathilde, et Gustave, et Georges, et le riant tableau de l'enfant nouveau-né passant des bras de



l'un aux bras de l'autre, petite fleur de chair vivante, petite idole aux lourdes paupières, insensible aux baisers et aux caresses. Hélène faisait un grand effort de volonté pour se réjouir aussi, pour s'associer de loin à l'allégresse de la famille. Elle se sentait déconcertée, attristée, comme si elle eût appris un deuil. Cette petite Noélie, qui portait le nom de sa mère, et qui, disait-on, lui ressemblait à elle, ne souffrirait-elle pas, ne pleurerait-elle pas, ne se rebellerait-elle pas plus tard contre son destin ? Ah ! mystère profond de la maternité ! cruauté de l'amour et du désir ! N'était-il pas plus beau de rester vierge comme cette Amazone du Vatican qui remonte le pan de son manteau sur son sein blessé ? Rester vierge et enfanter dans le marbre des fils qui peut-être seront immortels ? La fièvre l'hallucinait encore : elle avait les yeux secs et la langue dure. Quand elle descendit se mettre à table entre le sculpteur et « maman Cerisier, » ils s'étonnèrent de son étrange pâleur. Et, comme elle leur faisait part de l'événement accompli, ils crurent qu'il s'y mêlait quelque crainte pour la santé de la jeune mère :

— Mathilde n'est pas malade, au moins ? demandèrent-ils tous deux ensemble.

— Non, c'est moi qui le suis pour elle ! dit Hélène, en s'efforçant de sourire.

Mais elle était triste, décidément ; elle ne pouvait pas secouer sa tristesse.

## XXII

Hélène comprenait maintenant pourquoi la lettre de sa mère l'avait jetée dans cet état de prostration morale : c'était que cette lettre avait réveillé en elle le souvenir assoupi de Georges Ducroc. Se savoir aimée, alors même qu'on n'aime point, est une tentation assez troublante, surtout dans le cœur d'une jeune fille ; or elle ne doutait pas, elle ne pouvait pas douter de l'amour profond, désespéré, qu'elle avait inspiré au frère de Gustave. Le jeune homme au beau visage pâle, assis sur l'un des rochers du port et la saluant au départ, avait reparu dans sa pensée, et obstinément ne la quittait plus ; en travaillant, malgré son application extrême, elle l'apercevait, rôdant autour d'elle, se substituant aux autres formes, aux autres images qui se trouvaient devant ses yeux. Vision importune, qu'elle ne



parvenait pas à chasser ! Remords importun aussi et ridicule, puisqu'elle se reprochait sa dureté envers cet étranger plus qu'envers tout le reste de sa famille ! Était-ce que lui souffrait davantage, souffrait plus que tous ceux qu'avait désolés son absence, et que les blessures de l'amour sont plus cruelles, plus sanglantes que celles des autres affections humaines ? Oui, ce devait être cela : Georges devait souffrir atrocement ; et cela gênait, exaspérait Hélène ; elle aurait voulu éloigner ce fantôme, abolir en elle ce souvenir.

Comme elle se jetait avec rage, avec frénésie, dans l'apprentissage de son métier ! Elle avait changé de modèle, et c'était à présent une petite fille d'Ombrie, sauvage comme un oiseau, qui posait devant la selle ; mais Paolo Vernucci était resté son voisin d'atelier, car il travaillait en plein air, lui aussi, sous les légumes fraîches du jardin. Et elle le laissait plaisanter et bavarder librement, comme s'il eût pu avec ce verbiage exorciser pour ainsi dire le démon dont elle était possédée. Pourtant le démon, c'était Paolo et non point Georges ; vraiment, le Vénitien avait quelque chose de satanique avec son poil roux et ses yeux luisans ; il l'amusait parfois de ses saillies inattendues ; elle ne pouvait s'empêcher d'en rire ; — elle ne pouvait se défendre surtout d'admirer son art souple et large, et la maîtrise avec laquelle il interprétait la nature. Il avait une « patte » extraordinaire, c'était certain. Hélène se demandait si jamais elle pourrait arriver à l'égaliser.

Pendant Laurent Cerisier était content d'elle. S'il la reprenait souvent, souvent aussi il l'encourageait d'un mot ; et un simple mot d'éloge dans la bouche du Maître équivalait à toutes les récompenses de la terre. Les autres élèves le savaient bien. « Ma chère, lui disait Léonie Duret, quand Laurent Cerisier est satisfait, c'est que ça marche, vous pouvez m'en croire. Je n'ai jamais vu de professeur aussi sévère que lui ; seulement, au lieu d'être à corriger sans cesse et à nous prendre à chaque minute l'ébauchoir des mains, il se contente de nous juger en nous laissant notre liberté entière. C'est plus difficile de travailler de cette façon, mais c'est aussi bien plus passionnant. »

Les deux jeunes filles sortaient souvent ensemble. Elles s'étaient liées très vite, ravies de se comprendre et de parler au delà des Alpes le même pur langage français. Pourtant leur éducation avait été très différente, ainsi que le milieu dans

lequel elles avaient grandi ; mais elles avaient beaucoup d'idées, d'espérances et de goûts semblables, — la haine surtout du vulgaire. Léonie, très intelligente, très affinée, gardait, malgré ses allures un peu libres, une sorte de distinction, naturelle ou acquise, qui ajoutait une grâce de plus à sa jeunesse. A première vue, elle ne semblait pas jolie ; cependant elle attirait et retenait le regard ; elle plaisait par l'expression un peu étrange de son visage, par l'arrangement savant de ses cheveux, par l'harmonie de ses vêtemens simples, bien choisis, et qui faisaient valoir une taille adorable. Elle était charmante, disait-on ; et c'était l'avis d'Hélène, qui dans cette épithète banale voyait une explication à l'attrait qu'exerçait sur elle sa nouvelle amie.

Certainement, malgré la bonté affable de M<sup>me</sup> Cerisier, Hélène lui préférait cette compagne pour continuer ses pérégrinations à travers la ville. Chaque jeudi et chaque dimanche, l'atelier était licencié ; Hélène et Léonie se donnaient rendez-vous quelque part, et de là s'en allaient d'un pied alerte à la conquête de Rome. Quelquefois elles partaient tôt et déjeunaient ensemble, au hasard de leurs courses ; mais le plus souvent elles se rejoignaient dans un petit restaurant situé dans une rue voisine de la basilique de Saint-Pierre, et où fréquentaient seulement quelques vieux habitans du quartier et quelques pensionnaires de la Villa Médicis en rupture d'école. Une salle basse et discrète, des patrons empressés qui servaient eux-mêmes le macaroni ou le risotto fabriqués de leurs propres mains ; quelques fleurs dans des vases de terre peinte, et, dans des amphores clissées de paille, un vin de Chianti odorant, voilà qui suffisait pour attirer les jeunes filles et leur donner l'illusion d'une vie libre et facile.

Ce matin-là, les coudes sur la table, elles causaient, en achevant leur frugal repas. Des pâtisseries toutes fumantes, — ces tartes massives où s'incrustent de beaux fruits roulés dans le sucre, — les retenaient un peu plus que de coutume. Puis au dehors il faisait chaud, et l'on était si bien dans l'ombre fraîche de la salle !

Hélène et Léonie s'étaient mises à causer d'amour. C'était la première fois qu'entre elles s'imposait ce sujet délicat. Curieuses l'une de l'autre, elles avaient déjà comparé beaucoup de leurs

dispositions intérieures ; elles savaient sur quels points elles se rapprochaient et sur quels autres leur fusion morale était impossible. Mais jamais encore elles n'avaient essayé de se consulter à l'égard de ce tiers qu'elles devinaient entre elles présent et invisible, et dont chacune devait être secrètement préoccupée. Hélène était persuadée que Léonie avait déjà disposé de son cœur, et Léonie pensait de même de sa compagne... Ce fut Léonie qui brisa la glace après quelques vagues préambules.

— Hélène, Paolo Vernucci vous fait la cour ?

— Nullement, répondit Hélène en rougissant ; ce serait plutôt à vous, Léonie, qu'il essaierait de la faire.

— Oh ! moi... il est bien fixé sur mon compte ! Il sait parfaitement que cela ne lui servirait à rien.

La Parisienne avait jeté un coup d'œil rapide autour d'elle, et, tirant de sa poche un petit miroir enveloppé d'un mouchoir de dentelles, elle s'était assurée du bon ordre de son visage.

— Pourquoi, reprit Hélène, supposez-vous qu'il trouverait auprès de moi un meilleur accueil ? Ai-je donc l'apparence d'une fille facile à corrompre ?

— Hum ! l'apparence... cela ne signifie pas grand'chose ; c'est un manteau couleur de muraille dont la doublure est presque toujours d'une nuance plus vive. D'ailleurs, je ne vois pas quel mal il pourrait y avoir à ce que le Vénitien, ou un autre, devint votre amant, si tel était votre bon plaisir.

— Oh ! fit Hélène, que ce mot brutal avait choquée, vous n'y pensez pas, Léonie ? Accepteriez-vous cela pour vous-même ? Avez-vous réfléchi à l'énormité de ce que vous venez de dire ?

— Il y a longtemps que mes opinions sont faites là-dessus, reprit Léonie d'une voix tranquille. L'amour libre n'est pas immoral ; il est même beaucoup moins immoral que le mariage la plupart du temps, et moins dangereux pour notre dignité personnelle. Deux êtres qui sont maîtres de leur vie, qui se conviennent et s'attirent, ne font aucun mal en s'aimant. Voilà ma conviction.

— Et vous la mettez en pratique ? demanda Hélène avec une certaine inquiétude.

— Naturellement, répondit Léonie Duret en s'éventant le visage de son petit mouchoir de dentelles.

Hélène baissait la tête ; elle n'osait plus regarder sa camarade ; le gâteau qu'elle venait de manger lui pesait comme une

pierre sur la gorge. Elle aurait voulu s'en aller tout de suite. Le désir d'en savoir davantage la retint.

— Alors, demanda-t-elle en hésitant, si vous estimez que l'amour libre n'est pas immoral, vous devez admettre que l'on peut changer aussi facilement de... compagnon ?

— Mais oui, je l'admets pareillement. La fidélité amoureuse à perpétuité ne peut exister que dans des cas très rares, tout à fait exceptionnels ; de quel droit un homme et une femme pourraient-ils mutuellement se l'imposer ? Les trois quarts des vilaines actions humaines, les tromperies, les mensonges, les drames conjugaux, viennent de cette fausse conception de l'amour. N'est-il pas plus noble et plus décent de se prendre quand on s'aime et de se quitter quand on ne s'aime plus ?

— C'est le règne de la fantaisie !

— C'est le règne de la logique. Ceux qui sont faits pour la vie de famille, qui ont assez éprouvé leurs caractères et leurs sentimens pour être sûrs que l'existence commune ne sera pas un martyre, ou tout au moins un sacrifice permanent, ceux-là peuvent risquer le saut ; personne ne les en empêche ! Les autres font preuve de sagesse en ne se condamnant pas à des engagements qu'ils se sentent incapables de tenir... Et puis, ajouta Léonie après un instant de silence, c'est surtout nous, les artistes, qui devons nous méfier de l'emprise conjugale ! Nous voyez-vous astreintes à surveiller un ménage, à allaiter des enfans, à supporter les exigences d'un mari ? Quelle douche pour nos aspirations vers la Beauté ! On ne peut cependant pas se passer d'amour !

— Croyez-vous ? dit Hélène avec une âpre ironie dans la voix. Je ne pense pas comme vous, Léonie. Je crois que pour les vrais, les grands artistes, l'art doit tout combler, tout remplir, être le commencement et la fin de tout.

— Ainsi soit-il ! fit Léonie en jetant sa serviette sur la table.

Elles sortirent. La Parisienne passa son bras sous celui de son amie :

— Je vous ai scandalisée ? Avouez-le !

— Non ! répondit Hélène, je ne me scandalise pas aussi facilement. Vos théories, d'ailleurs, ne sont pas une nouveauté pour moi ; j'ai déjà eu l'occasion de les lire dans des ouvrages de sociologie, où elles étaient préconisées par des écrivains très sérieux. Mais elles ne me conviennent pas, voilà tout ; je ne



puis les admettre pour moi-même. Si j'avais la faiblesse de prendre un amant, il me semble que je serais déshonorée.

— Si vous l'aimiez, il vous semblerait au contraire que vous seriez ennoblie ! dit Léonie avec une belle franchise. Aimer ou ne pas aimer, tout est là : *to love or not to love!* On pourrait changer ainsi à notre usage le mot de Shakspeare. Et l'amour sans le mariage, on l'a dit, vaut mille fois mieux pour la dignité humaine que le mariage sans l'amour.

Elles longeaient la colonnade du Bernin. Devant elles, la basilique de Saint-Pierre ouvrait toutes grandes ses portes de bronze.

— Entrons-nous ? demanda Hélène.

— Pas aujourd'hui ! J'aimerais mieux, si vous le voulez bien, aller faire un tour du côté de la Villa Médicis. J'ai là un ami, un ancien camarade de l'École des Beaux-Arts, qui doit attendre ma visite.

— Allez-y seule, Léonie. Je vous gênerais peut-être.

Et, traversée d'une intuition subite, comme elle en avait quelquefois :

— C'est pour cet ami, n'est-ce pas ? que vous êtes venue à Rome ?

— Vous l'avez deviné. C'est le divin Éros qui m'a conduite jusqu'ici. Sans lui, je n'eusse pas abandonné si facilement la partie, et je serais encore là-bas, rue Bonaparte, à piocher mon prix de sculpture.

Elle tendit la main à Hélène et gentiment lui sourit :

— Est-ce que vous allez moins m'aimer pour cela ?

— Au contraire, dit Hélène. Je vous sais gré de votre sincérité. Être en paix avec soi-même, voilà l'essentiel. Et nul ne peut juger de ce qui se passe dans la conscience d'autrui.

Elles se quittèrent. Leurs deux petites ombres légères s'évanouirent dans l'immense place. Hélène, libre de ses mouvements, ne franchit pas cependant les degrés de la Basilique. Un autre sanctuaire l'attirait par son ingénuité et son silence, la vieille église de Sainte-Marie du Peuple, où souvent elle allait rêver devant les tombeaux. Tout parlait de la mort dans cette église, sous laquelle demeurait encore un peu de la cendre des Domitiens. Le *xv<sup>e</sup>* siècle l'avait peuplée de mausolées somptueux, mais la main de Pinturicchio sous la coupole, opposant l'éternité à la destruction, avait évoqué d'un pinceau idéaliste le



couronnement de la Vierge parvenue au ciel de gloire. Hélène goûtait la puissante harmonie de ces contrastes; aujourd'hui surtout elle cherchait à y rétablir l'équilibre rompu de son âme. Les révélations de Léonie Duret laissaient en elle une sorte d'effroi et comme une courbature morale; comme si elle avait fait une chute trop rude dont elle se relevait contusionnée; elle se sentait aussi loin des théories avancées de la Parisienne que du bourgeoisisme de Mathilde qui tant de fois aussi l'avait choquée; aussi loin de l'une que de l'autre, et différente de toutes... N'aurait-elle donc jamais d'amie, de camarade qui pût la comprendre? Et était-elle vouée à l'isolement intérieur, plus pénible à supporter que le deuil et l'absence? Ah! devant les tombeaux somptueux qui ne recouvraient que des corps en pourriture, devant la fresque claire de Pinturicchio qui célébrait une allégorie chimérique, elle était mieux, elle se trouvait plus à l'aise qu'au milieu des discordans humains... Elle resta longtemps à errer entre les chapelles, qui l'une après l'autre, tournées vers l'Orient, se remplissaient d'ombre, et qui pour elle seule laissaient luire encore un peu l'or tremblant de leurs retables. Mais était-elle seule vraiment? Était-elle libérée de toute présence? Une voix, dont elle reconnaissait l'accent, la poursuivait jusqu'ici, la forçait quand même de l'entendre; et cette voix murmurait à son oreille: « Pourquoi es-tu triste, pourquoi souffres-tu, puisque tu es aimée? »

## XXIII

Le dimanche suivant, Hélène n'avait pas voulu sortir. Elle s'était réservé cet après-midi de liberté pour répondre longuement à la lettre de sa mère. Jusqu'à présent, si elle avait donné régulièrement de ses nouvelles, comme elle l'avait promis, c'était toujours par des mots brefs, rédigés à la hâte; et elle se le reprochait, malgré le peu de temps dont elle disposait pour la correspondance. Aujourd'hui elle réparerait sa négligence; elle enverrait aux siens un tableau complet de sa vie.

La maison de Laurent Cerisier était déserte, l'atelier fermé. Tout le monde était allé au dehors chercher quelque frais abri dans une des multiples *trattorie* de la campagne romaine. Hélène, assise auprès de sa fenêtre, son buvard sur ses genoux, se laissait aller à la douceur d'écrire sans presque penser, au

courant de la plume et avec l'abondance du cœur. Il y avait trois mois déjà qu'elle était arrivée chez le sculpteur, — trois mois pendant lesquels elle n'avait encore appris que l'A. B. C. de son métier, et qui s'étaient écoulés dans une fuite de jours tellement rapide qu'il lui semblait à peine être arrivée de la veille. Cependant, que d'émotions accumulées en elle dans ce court laps de temps ! Que de sensations à noter si elle avait voulu tout dire ! Mais elle se contentait d'être objective et de ne parler que des contingences extérieures. Quand elle eut achevé de couvrir, sans presque s'arrêter, plusieurs grands feuillets, elle se relut posément, à voix haute, comme pour se donner à elle-même l'illusion de causer avec les siens :

« Ma chère mère,

« C'est une chose terrible que de commencer chaque journée avec l'illusion d'avoir un grand espace libre devant soi, et de la finir sans avoir même pu y placer les devoirs les plus simples de sa vie. Vous voudrez bien me pardonner tous, si jusqu'à présent j'ai subi le vertige du changement au point de ne pas pouvoir me ressaisir. Désormais, je vous promets d'être plus consciente et plus explicite. Et d'abord ma santé, puisque c'est cela qui vous préoccupe le plus. Rassurez-vous : le « mauvais garçon, » comme dit Alfred, s'est parfaitement habitué au climat de la ville des Césars ; quelques accès de fièvre les premiers temps, et depuis, tout va à merveille ; je suis vaccinée contre la malaria. Aujourd'hui le thermomètre marque trente-deux degrés à l'ombre, et je ne souffre pas plus de la chaleur que si j'étais née entre les Sept Collines. Les innombrables fontaines de Rome pulvérisent dans l'air des gerbes d'eau qui rafraîchissent les pierres embrasées ; sur la place du Peuple, toute voisine, une armée de Tritons vomit des torrens d'écume ; et un peu plus loin, les ombrages du Pincio versent sur tout le quartier leur ombre propice. D'ailleurs, cette partie de la ville bénéficie de sa position excentrique. Quelques mètres à peine, et nous voilà hors des murs. Pour ma part, je me donne rarement le plaisir de franchir les portes ; je voudrais d'abord avoir visité tout ce que la ville renferme de trésors, et je suis loin d'avoir épuisé cette longue liste. Songez que je n'ai pas encore vu le fameux plafond de la Sixtine, ni les Chambres de Raphaël ! Il me semble que ma vie à Aix était mouvementée et dissipée à

côté de celle que je mène ici ; chaque matin, je descends à l'atelier, et, sauf une demi-heure pour déjeuner, je travaille jusqu'au déclin du jour. Il y a un jardin délicieux au fond de cet atelier, un vieux jardin romain, qui compte autant de colonnes que d'arbustes, et où Laurent Cerisier permet à ses élèves de faire poser le modèle vivant. C'est là que j'ai commencé pour la première fois à manier la glaise. Maintenant j'en suis à mon troisième morceau. Je me sens déjà plus d'assurance, et je me fatigue moins vite des longues stations debout devant la selle. Vous me demandez quelques détails sur mes camarades d'atelier. Je ne puis vous les décrire tous ; et, d'ailleurs, je les connais à peine, sauf une jeune fille, à peu près de mon âge, une Parisienne, avec qui je sors quelquefois, les jours où nous n'avons pas séance ; c'est une compagne agréable pour moi ; ce n'est pas, à proprement parler, une amie ; elle se nomme Léonie Duret.

« Je ne vous mentirai pas, chère mère, en vous disant que mon cœur est resté avec vous, aux Pinchinats et dans notre vieille maison d'Aix. Rien dans mon cœur n'est changé depuis mon départ ; quand je reviendrai le printemps prochain passer mes vacances auprès de vous, vous me retrouverez la même ; le « mauvais garçon » reste toujours votre fille affectueuse et tendre.

« J'ai écrit quelques lignes à Mathilde pour la féliciter de la naissance de sa petite Noélie. S'il est vrai que ce petit être me ressemble, je n'en suis pas moins disposée à l'aimer ; mais il aurait mieux fait de prendre un autre modèle ; pourquoi avoir choisi la personne la plus sauvage et la plus indisciplinée de toute la famille ? L'éducation réparera peut-être cette erreur ; il faudra lui apprendre que le meilleur de la vie, c'est sans doute de s'oublier pour les autres... »

Hélène s'arrêta ; sa voix vacillait légèrement sur ses lèvres. Rapidement elle posa les phrases de l'adieu, les bons souvenirs à tous ; puis elle plia et cacheta la lettre. A peine avait-elle fini qu'un pas résonnait dans l'escalier. C'était Laurent Cerisier sans doute qui rentrait plus tôt que de coutume. D'ailleurs, du côté du couchant le ciel se chargeait de gros nuages noirs, qui avançaient pesamment, sans qu'aucun souffle de vent parût leur donner la chasse. Et tout prenait une couleur plombée, minérale, comme si des effluves infernaux allaient étouffer la terre. L'orage était proche, Hélène en reconnaissait les signes.

La porte du palier s'ouvrit et la jeune fille sortit de sa chambre la hâte, pour aller au-devant du Maître : mais ce fut en face de Paolo Vernucci qu'elle se trouva.

Le Vénitien certainement n'avait pas prémédité cette rencontre; il était allé, disait-il, jusqu'à l'atelier, où il voulait travailler quelques heures, et, la clef en étant enlevée, il venait la chercher ici.

— Laurent Cerisier n'est pas là, dit Hélène sans se troubler non plus.

— Et la « maman Cerisier ? »

— Ils ont dû s'en aller ensemble.

— Alors nous sommes seuls ? dit Paolo avec son rire sec.

— Cela importe peu, répliqua Hélène. Vous pouvez attendre dans la salle, si bon vous semble. Je retourne chez moi; j'ai beaucoup de correspondance à expédier aujourd'hui.

Elle voulait regagner sa chambre; mais de son bras tendu Paolo lui barra le chemin :

— Restez un instant. Pourquoi me fuyez-vous ainsi ? Est-ce que je vous fais peur ?

— Certainement non. Vous n'êtes pas un malfaiteur, je suppose ?

— Qu'en savez-vous ? dit Paolo en riant encore.

Le grondement du tonnerre ébranlait maintenant la maison, et, à travers des éclairs fulgurans, on apercevait par les grandes vitres de la fenêtre les profondeurs sans fin de l'éther. Paolo s'était assis, et Hélène, debout, n'osait pas faire un geste.

— Vous êtes belle, dit Paolo lentement. Vous êtes aussi belle que cette Vénus du temple de Cnide, dont nous avons copié l'autre jour l'image, et qui inspirait des désirs à tout un peuple.

— Nous sommes loin de Praxitèle et de Cnide, essaya de répondre Hélène. Et d'ailleurs, ce moulage que nous avons copié était truqué, ou restauré maladroitement. N'avez-vous pas remarqué que les jambes étaient de travers, et que l'une des mains, trop forte, avait dû être refaite ?

— Oui, dit Paolo, mais la beauté de la femme n'est pas là.

Ses yeux avaient pris une expression tellement luxurieuse qu'Hélène cette fois eut le sentiment qu'elle courait un danger réel, comme si elle se fût trouvée au fond d'un bois, en face d'une bête aux instincts féroces. Pourtant Paolo n'esquissait



aucun mouvement ; il se contentait de la regarder de ses prunelles luisantes, pleines d'électricité et d'éclairs, comme le ciel traversé d'orage. Voulait-il l'hypnotiser ? Elle ne pouvait s'empêcher de subir l'attraction de ce rayon lumineux dardé sur elle ; et elle restait immobile, fascinée, pareille à une colombe domptée par un serpent. Il riait par instans ; elle apercevait ses dents blanches sous les poils roux de sa moustache. Allait-il tout à l'heure bondir sur elle ? Et que ferait-elle alors ? Qui appellerait-elle à son secours ? Elle se voyait déjà aux griffes du Vénitien brutal et cruel... Mais un bruit de pas précipités martela de nouveau l'escalier de pierre ; des voix pénétrèrent dans la salle avant qu'on en eût ouvert la porte. Le sculpteur et sa femme, pressés par la tempête, rentraient, joyeux comme des enfans.

— Nous l'avons échappé belle ! s'écriait Laurent Cerisier d'un ton de bonne humeur. Heureusement, un *vetturino* s'est présenté juste à point pour nous ramener bride abattue jusqu'ici.

Puis, apercevant son élève préféré :

— Tiens, Paolo ! Qu'est-ce que tu fais là ?

— J'étais venu pour travailler dans l'atelier, et, comme la clef ne s'y trouvait point, et qu'il me fallait vous attendre, j'en profitais pour exprimer en termes polis à la *signorina* Nortillet toute l'admiration qu'elle m'inspire.

Hélène, détendue, éclata de rire. La *signorina* Nortillet ! Quel singulier assemblage de mots, et que son nom ainsi prononcé semblait drôle dans la bouche du Vénitien ! Sa terreur passée, elle s'estimait stupide d'avoir pris ombrage de ce qui n'était sans doute qu'un simple compliment banal. Ne lui avait-on pas déjà dit bien des fois qu'elle ressemblait à une jeune divinité ?

Cependant M<sup>me</sup> Cerisier tendait à Paolo la clef de l'atelier.

— Voilà, mon cher enfant. Mais vous n'avancerez pas à grand'chose aujourd'hui, par cette lumière fuligineuse. Vous feriez mieux de rester avec nous.

Paolo s'en allait déjà :

— Excusez-moi, je préfère travailler. Quand j'ai les nerfs tendus comme des ficelles, il n'y a que le travail qui me remette. Qu'il tonne à ébranler la coupole de Saint-Pierre, et que Jupiter fasse tomber sa foudre sur la face du vieil apôtre qui l'a remplacé dans la superstition populaire, cela m'est égal,



je m'en moque ! Et si l'orage me pulvérise, tant mieux ! Voilà une belle mort pour un Icære comme moi qui a toujours rêvé de décrocher le feu du ciel !

Précipitamment, il referma derrière soi la porte.

— Il est un peu fou ! dit M<sup>me</sup> Cerisier avec indulgence ; mais c'est un si aimable garçon !

## XXIV

Chaque année, le 29 septembre, pour la fête de l'archange saint Michel, patron des artistes, le sculpteur conduisait son atelier à Némi, où l'on passait la journée dans l'enchantement de la nature. Ce lieu célèbre exerçait un attrait spécial sur l'imagination d'Hélène ; une poésie mystérieuse l'enveloppait ; des souvenirs classiques, aussi bien qu'un romantisme langoureux flottaient sur la coupe profonde de ces eaux. Et c'était avec ferveur qu'elle allait entreprendre le pèlerinage où la plupart des élèves de Laurent Cerisier ne voyaient qu'une joyeuse partie de plaisir.

Il faisait ce jour-là un temps d'une douceur extrême. On s'était arrêté quelques instans à Albano pour y laisser les chars étroits attelés de mules, et aussi pour s'assurer que l'on était au complet, avant d'entreprendre à pied l'ascension du lac fameux. Quelques camarades plus ardents, dont Paolo Vernucci, étaient venus à cheval jusque-là ; le Vénitien adorait l'équitation : « Cela me repose des gondoles, disait-il. Les gondoles, ce sont des espèces de cercueils ; elles semblent toujours glisser vers la mort. La belle bête fringante qui palpète entre nos jambes nous donne au contraire le sentiment de la vie ; elle nous emporte à travers l'espace comme à la conquête de l'illimité. » Et son rire sec résonnait, tandis que ses prunelles ardentes luisaient dans sa face de cire.

Léonie Duret, pour gravir la côte que boisaient des frênes et des châtaigniers, avait passé son bras sous celui d'Hélène. Toutes deux se sentaient heureuses dans le bel automne rutilant. Leur jeunesse triomphait de ce qui pouvait traîner de vagues inquiétudes au fond de leurs âmes ; leur jeunesse s'harmonisait avec le grand paysage bleu et or, que le soleil faisait resplendir. Elles ne se souvenaient plus de leur pesanteur terrestre ; elles étaient deux dryades vêtues de robes légères, dont

le corps exalté était redevenu vaporeux et fluide. Peut-être avaient-elles, dans une autre existence lointaine, frayé aussi ce chemin à travers les branches souples des frênes et connu l'ivresse de n'appartenir à la terre que comme de fugitives essences qu'un baiser du grand Pan peut absorber? Peut-être s'étaient-elles appelées Orea, Sylvie ou Doris?... Elles souriaient silencieuses, appuyées l'une à l'autre, quand la voix de Laurent Cerisier vint les tirer de ce rêve antique. En tête de la colonne, le vieux sculpteur touchait déjà aux rivages enchantés du lac.

— Dépêchez-vous! Toutes les minutes ici sont précieuses! Il ne faut pas les perdre en conversations inutiles.

Paolo Vernucci accourait vers les jeunes filles.

— Vous avez entendu? Il faut se dépêcher. Le Maître l'a dit. Et il faut surtout songer à se mettre à table! Si nous avons des yeux pour contempler et des oreilles pour écouter, nous avons aussi un estomac qui ne se contente pas de songes creux.

— Avez-vous faim, Hélène? demanda Léonie en souriant.

— Mon Dieu oui, avoua Hélène. Je viens de m'en apercevoir tout à coup.

Une petite auberge, prolongée par une véranda fleurie, se cachait à demi, parmi les frondaisons légères. Des groupes de promeneurs y étaient déjà attablés, devant le panorama merveilleux. Léonie Duret pressa le bras de sa compagne.

— Vous allez faire la connaissance de mon ami Roger Lagneau, le premier grand prix de Rome de l'année dernière pour la peinture. Il est là avec quelques-uns de ses camarades de la Villa Médicis. Vous comprenez que sans lui, cette journée de plaisir n'aurait pas été complète pour moi!

Roger Lagneau était un grand garçon brun, au front découvert, au visage régulier. Présenté, il nomma à son tour ses camarades, et les tables se rapprochèrent. Laurent Cerisier savait que son enseignement n'était pas en odeur de sainteté à l'Académie de France. On l'accusait d'être trop fantaisiste, trop novateur, et de laisser à ses élèves une liberté trop grande. Mais souvent les lauréats des prix de Rome venaient le consulter sur leurs envois et prendre secrètement ses directions. Et il se vengeait ainsi, généreusement, du mépris des pontifes officiels. Aujourd'hui la fusion était complète, et toute cette jeunesse ne demandait qu'à oublier les dissentiments des Maîtres. Élèves de l'atelier Cerisier et pensionnaires de la Villa Médicis

se réjouissaient de s'être rencontrés si à propos, tandis que Roger et Léonie, assis comme par hasard à côté l'un de l'autre, se serraient la main. D'autres couples s'étaient retrouvés et, lorsqu'on quitta l'auberge, chaque jeune homme avait une jeune fille à son bras. Paolo Vernucci avait rejoint Hélène, qui pendant tout le temps du repas était restée indifférente et comme dépaycée au milieu de la gaieté générale.

— Venez avec moi, proposait-il, je vous montrerai de l'autre côté du lac l'emplacement de l'ancien temple de Diane où se rendaient les oracles.

Elle accepta. Elle n'avait plus cet enfantillage d'avoir peur de lui. Puis, dans cette grande paix de Némi, sous ces ombrages sacrés, elle se sentait protégée par des puissances invisibles. Ils marchaient d'un pas égal, l'un auprès de l'autre, sans se toucher. De flexibles roseaux dorés les enfermaient parfois dans leurs cloisons vacillantes ; ou bien c'étaient les dômes des lourdes branches déjetées, qui, par-dessus leurs fronts, allaient se plonger dans l'eau bleue. Cette coupe azurée du lac, que rien ne parvenait à agiter, dont le fond restait indéfiniment immuable, jetait une pureté virginale entre les montagnes vêtues d'épaisses ramures. Hélène le fit remarquer à son compagnon.

— Oui, dit-il, tout respire dans ces lieux la paix et l'innocence, et pourtant le crime ici était passé en usage. Le prêtre ancien devait être égorgé par le prêtre nouveau pour que celui-ci pût prendre possession du temple ; il n'y a peut-être pas de lieu au monde où la cruauté des hommes se soit jouée davantage du calme apparent de la nature. D'ailleurs (prononça-t-il sans s'émouvoir), toutes les institutions humaines ont du sang figé à leur base. Que serions-nous si la hache de nos ancêtres n'avait pas fait jaillir le sang de milliers d'êtres au cœur touffu et pantelant des forêts ? Avant de donner asile au trépied de la prophétesse, ces bois de châtaigniers et de frênes recélaient peut-être quelque antre obscur où des vierges couronnées pour le sacrifice venaient s'offrir. Sensualité et cruauté ! voilà toute l'histoire de nos origines.

— Ah ! dit Hélène, l'humanité a bien progressé depuis lors.

— Pas tant que vous le croyez. Dans certains momens de notre vie, nous retrouvons ces instincts, enchaînés au fond de nous-mêmes comme des fauves dans une ménagerie bien tenue où ils sont réduits à l'impuissance, mais qui ne demandent qu'à

briser leurs chaînes. Nous sommes des tigres, des lions, des panthères; et l'odeur du sang suffit pour nous faire oublier en une minute toute la prétendue douceur dont des siècles de civilisation nous ont revêtus.

— Vous regrettez de n'être pas un animal sauvage?

— Parfois oui! Je regrette tout ce qui affaiblit l'intensité de nos sensations. Songez à la beauté de ces hymens primitifs, où la volupté et la mort faisaient seuls l'office de prêtres.

Hélène ne répondit pas. Elle s'étonnait de se sentir aussi tranquille auprès du troublant Vénitien. Était-elle donc si sûre d'elle-même que ces effluves dangereux ne pussent l'atteindre? Ou bien était-ce que le sentiment du danger ajoutait une grandeur de plus à ce pèlerinage unique? Les autres couples dispersés dans les chemins des montagnes échangeaient sans doute des aveux d'amour. Mais elle et Paolo, comme Antistius et Carmenta, devisaient de choses éternelles.

Cependant un petit amas de pierres, que des herbes recouvraient en partie, les fit trébucher.

— Voilà, dit Paolo d'un accent soudain changé, tout ce qui reste de l'antique temple de Némi!

Ils s'agenouillèrent dans les herbes hautes; et le Vénitien, ramassant l'une des pierres, l'approcha délicatement de sa joue:

— Elles sont tièdes, *signorina*. Mais ce n'est pas le soleil qui les a tiédies, c'est le souffle brûlant de la Prophétesse. Une grande voix a traversé ces espaces et a fait frémir tout un monde. — Et nous, que sommes-nous auprès? Deux créatures misérables qui n'ont même pas le courage de s'anéantir dans la joie suprême du baiser...

Et, s'approchant d'elle, humble et sourdement arrogant.

— Ne voulez-vous pas, ne voulez-vous pas, en mémoire de tant de vies humaines inutilement sacrifiées aux dieux du Latium, me faire aujourd'hui l'abandon de cette vertu rigide qui vous dépare et vous engonce, comme un vêtement trop étroit pour vos épaules?

Hélène le regardait, effrayée par la flamme de passion charnelle enclose en ces prunelles de fauve. Elle prit un temps pour répondre:

— Non, dit-elle enfin, je ne le puis. Ma vertu ne me gêne point; au contraire, elle est ma force.

— Vous avez tort, dit froidement le Vénitien; vous ne serez



jamais une grande artiste. Pour faire palpiter la vie dans le marbre, il faut avoir connu le divin frémissement de l'amour.

Sans se parler davantage, ils retournèrent du côté de l'auberge rustique. Un paysan avait tiré de sa poche son chalumeau et les couples enlacés dansaient doucement sous les feuillages. La petite musique grêle faisait retentir des échos lointains et se faufilait comme une sauterelle à travers les roseaux bruissans. Une vapeur rose sortait de la terre, tandis que le soleil, s'abaissant à l'horizon, teintait de pourpre toutes les formes vivantes. Et ces couples enlacés, tournant au bord des eaux immobiles, évoquaient la ronde des ombres qui bientôt allaient sombrer dans la nuit...

Hélène était allée s'asseoir auprès de Laurent Cerisier. Tout de suite il s'aperçut du singulier air de lassitude qu'elle rapportait de sa promenade.

— Tu es fatiguée? lui dit-il.

— Non, maître; je suis heureuse, bien heureuse!

Il se méprit sur le sens de cette réponse, et paternellement se penchant à son oreille :

— Prends garde à ton cœur. Ne te le laisse pas voler tout entier!

— Soyez tranquille! Je suis désormais à l'abri de toutes les surprises.

Et aussitôt à voix basse :

— Est-il vrai, maître, que pour devenir une grande artiste, il faille avoir connu dans leur plénitude les joies de l'amour?

Laurent Cerisier haussa les épaules :

— Les hommes disent cela aux femmes pour les séduire.

Les couples dansaient toujours; on attendait que le soleil eût disparu de l'horizon pour traverser de nouveau la campagne romaine; cette heure dangereuse avait ici un charme indicible, et la petite musique grêle, susurrant dans le mystère des feuillages, semblait le rire capricieux de Pan appelant les nymphes aux fêtes cruelles de la volupté.

Paolo Vernucci s'était jeté dans la ronde. Il avait pris par les épaules une jeune fille aux cheveux dénoués, et, la soulevant de terre, la tenait renversée sur sa poitrine comme une grande gerbe de fleurs. Un zéphyr venu de la montagne soulevait les robes molles et les écharpes légères; mais les eaux du lac toujours immobiles refusaient de participer aux douceurs dont se pâmail la nature.



Une étoile parut au ciel ; dans un halo d'un vert pâle cette étoile brillait comme un diamant sur un front décoloré par l'amour.

— Il faut rentrer, mes enfans ! dit tout à coup la voix forte de Laurent Cerisier.

Les rondes se dénouèrent ; Léonie Duret demanda pour Roger Lagneau la permission de revenir avec l'atelier. Deux des camarades du peintre étaient déjà partis, et les deux autres, un jeune graveur et sa compagne, avaient décidé de passer la nuit à Némi. Et comme « maman Cerisier » faisait mine de s'étonner d'un tel accroc à la morale, Roger Lagneau expliqua :

— Oh ! ne vous scandalisez pas, madame ! Mon camarade est dans son droit : c'est sa femme légitime ; il l'avait épousée à Paris avant de décrocher son prix de Rome ; — seulement, comme à la villa Médicis on interdit aux pensionnaires d'être mariés, il est obligé de la faire passer pour sa maîtresse ; et de cette façon il peut la voir autant qu'il veut. N'est-ce pas absolument édifiant ?

Le couple déjà s'était enfoncé dans l'auberge, tandis que l'exode de l'atelier s'organisait à travers les étroits sentiers des collines. On gagna ainsi Albano. Là, les chars attelés de mules reprirent le chemin de Rome. Hélène, assise entre Laurent Cerisier et sa femme, laissait pénétrer en elle le calme apaisant de la nuit. Elle avait dit vrai tout à l'heure : elle était heureuse, bien heureuse ; elle se sentait grandie à ses propres yeux, et à l'abri des tentations de sa jeunesse, puisqu'elle avait résisté au souffle brûlant du Vénitien. Une grande paix lui venait d'être d'accord avec sa conscience. Ce n'était point par orgueil qu'elle s'était refusée, ni par mépris de l'amour ; c'était parce qu'elle rêvait d'un autre baiser que celui de lèvres charnelles...

La silhouette de Rome, colossale, se dressait sous le dôme bleu de la nuit ; la grande campagne déserte semblait une grève recouverte par les vagues, où les arbres, tels de fantastiques vaisseaux, avaient jeté l'ancre pour l'Éternité.

## XXV

Hélène n'avait plus que six mois à passer à Rome avant de retourner en Provence. Une ferveur inouïe l'attachait au travail par ces courtes journées d'hiver où les heures d'atelier se réglaient d'après les heures de lumière ou de soleil. Elle ne se

permettait aucune distraction aucune sortie inutile. Elle était comme en loge chaque jour depuis l'aurore tardive jusqu'au crépuscule trop pressé de jeter dans le ciel ses ombres violettes. *L'Ave Maria* tintait maintenant à cinq heures du soir ; alors il fallait bien quitter la glaise et le modèle. Mais Hélène, remontée dans sa chambre, travaillait encore et cherchait avec le crayon les justes mouvemens de ses figures. Elle était devenue très forte en dessin et faisait de nouveaux progrès chaque jour. Laurent Cerisier s'amusait à montrer les études d'Hélène aux artistes étrangers qui venaient quelquefois s'asseoir à sa table. « A qui les attribuez-vous ? » demandait-il ; et comme elles n'étaient pas signées, comme elles avaient un relief et un fondu extraordinaires, il n'était pas rare qu'on s'y trompât en leur donnant pour auteur quelque maître des plus fameux.

Le désir d'Hélène était de mener à bien avant son départ quelque grande composition sur laquelle on pût vraiment la juger. Elle avait confié son vœu au sculpteur, qui l'en avait dissuadée d'abord. Il ne fallait pas aller si vite ; déjà elle avait marché à pas de géant ; elle modelait comme si elle avait trois ans d'atelier ; mais il lui restait cependant beaucoup de choses encore à apprendre avant de se lancer dans une œuvre définitive : « Si tu étais à Paris, à l'École des Beaux-Arts, lui avait-il dit, tu en serais encore à tourner des bras et des jambes et à recopier pour la vingtième fois la Vénus de Milo ; et tu veux composer un groupe d'expression, comme si tu concourais pour le prix de Rome ! »

Elle n'avait pas répondu ; mais un soir qu'il fumait sa pipe en achevant de vider son petit verre de barolo, elle avait posé devant lui une ébauche minuscule représentant Psyché adolescente entre l'Amour et le Désir. Alors le sculpteur s'était levé tout à coup :

— Bigre ! ma fille. Voilà qui s'appelle ne pas barguigner avec la besogne ! Lance-toi donc, puisque tu le veux. D'ailleurs, si tu ne réussis pas à réaliser ce que tu sens, cela te servira toujours à te révéler des difficultés techniques dont tu ne te doutes pas encore. Il n'y a pas d'effort inutile.

Et Hélène s'était mise à l'œuvre. Elle-même avait choisi ses modèles. Il lui fallait deux enfans et une toute jeune fille. Ces natures, malgré la variété des types des jeunes Romains qui s'échelonnaient aux marches de la Trinité des Monts, n'étaient

pas faciles à rencontrer. Elle les avait cherchées longtemps; puis un jour elle était revenue avec une grappe de mendiants pendus à sa jupe. Lavés, peignés et dévêtus, ils avaient donné juste ce qu'elle rêvait. Et dès lors, sans trêve, elle avait travaillé, défait, refait, mis en place et remanié encore le groupe projeté. Elle y perdait l'éclat de ses joues et le beau brillant de ses prunelles; à table, elle n'avait pas envie de manger. L'œuvre était là, inachevée, inquiétante énigme, dont le mot lui échappait encore; et toute sa vitalité, tout son amour s'en allaient vers cette création où elle rêvait d'enfermer son âme. M<sup>me</sup> Cerisier la grondait doucement; mais le sculpteur, ému malgré lui, haussait les épaules : « Laisse-la aller, va ! c'est le plus beau moment pour un artiste, celui où son œuvre, toute palpitante de beautés inachevées, ne s'est pas encore refroidie entre ses mains. »

Et il regardait Hélène avec des yeux humides de tendresse.

La *Psyché* naissait lentement à la vie. Assise sur un rocher, elle se penche pour contempler l'Amour qui s'est endormi à ses pieds, tandis que l'Himéros ailé, le Désir, debout derrière son épaule, lui glisse à l'oreille des mots qu'elle écoute avec un sourire inquiet. Toute l'idée esthétique du groupe résidait dans le contraste des trois figures, et dans l'attitude pensive de la jeune fille entre les deux Enfants divins. Psyché, c'est l'Ève curieuse, avide de connaître le tout de sa destinée, mais c'est aussi l'âme immortelle qui tend à un suprême bonheur. Ces mythes préoccupaient constamment Hélène. Elle cherchait à en rendre le sens profond; elle voulait incarner dans ces trois personnages la diversité à la fois et l'unité des valeurs conductrices de la vie. Et c'était une lutte de tous les jours, de tous les instans, pour forcer la matière à exprimer ce songe d'un matin d'existence. Souvent elle croyait avoir saisi le geste, le mouvement qui dégagerait le symbole difficile à traduire; et souvent aussi elle y renonçait, découragée, la rage au cœur. Puis ses modèles posaient mal; les deux gamins qu'elle avait amenés en haillons à l'atelier et qui jamais n'avaient exercé ce métier spécial, regrettaient les grands chemins où ils vagabondaient naguère, et ne lui donnaient que des indications insuffisantes. Sa jeune Psyché ne comprenait pas grand'chose à ce que l'on exigeait d'elle; elle s'obstinait à sourire béatement, alors qu'il

fallait à ce sourire toute l'inquiétude, toute la complexité et tout le trouble d'une âme encore neuve qui hésite à trahir l'Amour douloureux, appesanti à ses pieds, pour les voluptés faciles que lui promet le Désir. Cette petite paysanne des Abruzzes, si frêle, si gracile d'apparence, avait une âme de bandit calabrais; elle dérobait jusqu'aux ébauchoirs des artistes, et l'on était obligé de la battre pour lui faire rendre ces objets sans valeur. C'était Paolo Vernucci qui se chargeait de cette besogne; il l'empoignait par les cheveux et la giflait magistralement, malgré les cris d'Hélène qui demandait grâce pour sa Psyché vicieuse et subreptrice.

Paolo, lui aussi, travaillait comme un forcené; il avait repris son *Centaure*, dont il n'était pas pleinement satisfait, malgré les éloges de Laurent Cerisier: il voulait refaire la tête du monstre, cette tête d'homme qu'anime un instinct de bête, et qui de ses narines ouvertes boit le souffle de l'infini. Comme il travaillait avec une conscience probe! Et quelle belle puissance révélait sa facture souple, large, qui était déjà celle d'un maître! Dans l'immense atelier, perché sur une échelle devant la masse énorme du *Centaure* qui mesurait trois mètres de hauteur, il semblait une fourmi sur une montagne; mais quand il se retournait, et que ses yeux luisaient d'un éclat étrange, il prenait l'aspect d'un dieu qui vient de créer de la vie.

Souvent il passait du côté d'Hélène et examinait son groupe; et, sans qu'elle le lui demandât, il lui donnait son avis :

— Pas mal jusqu'à présent, mais méfiez-vous du symbole! Le symbole, c'est le grand écueil de la sculpture, grâce auquel il arrive aux meilleurs artistes de faire pompier et conventionnel. C'est bon pour les peintres, le symbole, ou encore pour les poètes: ils peuvent à leur aise invoquer le mystère et se réfugier dans l'artifice de la couleur ou des mots. Mais nous, qu'est-ce que nous voulons? Qu'est-ce que nous cherchons? Faire de la chair qui vive, des muscles qui se raidissent ou se détendent, du sang qui circule, et des poitrines qui respirent. Après cela, l'expression vient naturellement d'elle-même. Mais les attributs, voyez-vous, les allégories, les emblèmes vagues, font, dans la pierre ou dans le marbre, l'effet d'un voile obscur sur un beau visage de femme.

Hélène cependant ne renonçait pas à son idée. Il lui semblait que dans cette lutte perpétuelle avec les difficultés de son



art, elle gagnait chaque jour quelques points. Son groupe se dégrossissait, gagnait du sentiment et de la vie. Encore quelques semaines, quelques mois d'efforts et peut-être verrait-elle enfin son rêve se dresser devant ses yeux. Être soi-même, voilà au fond ce qu'elle cherchait; réaliser la somme, grande ou petite, des dons qui avaient été confiés à son humanité fugitive, et qu'elle devait rendre à la masse commune. Que Paolo dédaignât le symbole, l'allégorie, l'idéal mystique, c'était son droit; il avait raison de se diriger vers des œuvres où s'adaptait son tempérament sensuel et brutal; mais elle qui toujours avait senti l'aile blanche du rêve bouger autour de son front, elle ne pouvait échapper à cet appel de l'au-delà : sa Psyché serait une créature semblable à elle, ou elle ne serait point...

Un matin, Laurent Cerisier, un peu bourru comme lorsqu'il avait eu une contrariété intime, fit deux fois le tour de l'atelier et s'arrêta devant la place vide de Léonie Duret. Sur la selle, une maquette recouverte d'un linge humide attendait que l'artiste vînt l'achever; mais l'amie de Roger Lagneau était bien peu assidue depuis quelque temps. Que faisait-elle? Où était-elle? Le vieux maître interpella ses autres élèves :

— Lequel d'entre vous pourrait me donner des nouvelles de la petite Duret? Elle n'est pas venue hier. Avant-hier, c'est à peine si elle a travaillé deux heures, et ce matin elle n'a pas encore paru! Voilà sa maquette qui durcit pendant ce temps! Encore un peu et l'on pourra en faire des copeaux!

Il tira violemment le linge qui achevait de sécher sur la glaise. Une figure de femme au tiers de grandeur surgit, le corps presque terminé, la tête à peine indiquée encore.

— Sacrebleu! sacrebleu! fit-il comme se parlant à soi-même, c'est un fichu morceau! C'est mou, ce n'est pas d'ensemble, et le caractère n'y est pas du tout! Voilà une fille qui était merveilleusement partie; elle est arrivée ici de l'École des Beaux-Arts avec une feuille de valeurs brillamment chargée; et depuis quelques mois, elle ne fait plus rien qui vaille.

Et, s'impatiantant du silence qui accueillait ses paroles, il reprit en s'échauffant :

— Je veux que mes élèves progressent, ou qu'ils fichent le camp! Je ne veux pas de navets dans mon atelier! — Toi, Hélène, sais-tu ce qu'elle est devenue, ta camarade?

— Maître, dit Hélène, je suppose qu'elle prend un peu de repos. Avant-hier, elle m'avait paru assez déprimée.

— Du repos!... La noce, voilà ce qu'elle fait! Et je sais bien avec qui! Si elle ne revient pas après déjeuner, pour la seconde séance, je renvoie définitivement son modèle et je flanque sa figure au fumier!

Très fâché de s'être laissé aller à la colère, le vieux maître s'éloigna. Et, à cet instant, Léonie Duret fit son entrée dans l'atelier, avec un bouquet de violettes au corsage. Elle fut accueillie par un chœur de huées moqueuses :

— Dépêchez-vous! On ferme! On va fermer! Mouille ta terre, Esther! Ta bonne femme a le nez gelé!

Elle se prit à rire, et passa aux côtés d'Hélène.

— C'est ennuyeux; on ne peut jamais prendre un jour de congé. Hier, je suis allée avec Roger à Frascati, et nous sommes rentrés ce matin seulement. Je descends de wagon, et je n'ai fait qu'un saut jusqu'ici sans même avoir eu le temps de passer chez moi.

— Vous ferez bien de ne pas vous offrir souvent ces fantaisies, dit Hélène. Le maître tout à l'heure était furieux contre vous.

— Je l'ai bien entendu du dehors. C'est pourquoi je ne suis pas entrée tout de suite.

Et, faisant une moue gamine :

— Nous ne sommes pas des petites filles, après tout!

— Mais si! Nous sommes des petites filles pour Laurent Cerisier; et, tant que nous suivons son enseignement, nous devons lui obéir.

— On va tâcher de rattraper le temps perdu, dit Léonie en passant sa longue blouse.

Elle se mit au travail; mais elle bâillait et s'étirait comme une chatte qu'on a brusquement sortie d'un beau songe. Paolo lui cria de son coin :

— A votre place, je me mettrais concierge à la Villa Médicis!

Léonie rougit et ne répondit pas. Elle se sentait mal à l'aise au milieu de ses camarades qui témoignaient tous d'une si belle ardeur. Est-ce que l'amour allait lui tourner la tête au point de lui faire perdre le goût de son métier? Ça, non, elle ne le voulait pas!

Dans ses deux mains fines elle avait pris la figure inachevée,

qu'elle massait à grands coups de pouce rapides. Quand, au bout d'une heure, Laurent Cerisier revint dans l'atelier, il l'aperçut courbée sur sa selle et travaillant sans lever les yeux. Calmé, il vint à elle tout de suite :

— A la bonne heure ! Tu t'es rendu compte que ta figure ne valait pas grand'chose, et tu l'as rectifiée de toi-même. Maintenant c'est mieux ; tu peux continuer dans cet esprit, et pousser la tête qui n'a aucun caractère. Mais je te préviens que, si tu te déranges de nouveau, ce sera fini ; il faudra renoncer à mes leçons et retourner à l'École.

— Oh ! dit Léonie, cela, jamais ! Se remettre aux études académiques, après avoir travaillé auprès de vous ! J'aime encore mieux ne plus aller à Frascati !

Et, saisissant la main du vieux maître, elle y posa ses lèvres.

## XXVI

Après une période de travail acharné, Hélène se souvint un jour qu'elle n'avait pas encore visité la Chapelle Sixtine ni les Chambres de Raphaël. Certes, elle ne voulait point quitter Rome sans avoir enrichi sa pensée de ces glorieux souvenirs. Elle se sentait maintenant mieux en état de comprendre les deux génies qui dominent toute l'histoire de l'art moderne. L'étude approfondie de l'antique à laquelle elle s'était livrée, car elle était retournée bien des fois au Belvédère et aux salles rouges du musée Pio Clementino, l'avait préparée à discerner la filiation mystérieuse du xvi<sup>e</sup> siècle romain avec les grands siècles de la Grèce. Mais elle redoutait le choc du *Jugement dernier* et de l'*Incendie du Bourg*. Modestement elle avait demandé à Léonie Duret de l'accompagner dans cette visite.

— Je veux bien, avait répondu la Parisienne, mais à une condition, c'est que Roger Lagneau viendra avec nous. Il est devenu jaloux comme un tigre, et je ne puis plus faire un pas sans lui dans la ville.

— Voilà bien la liberté de l'amour libre ! avait répondu Hélène en riant.

Mais elle avait accepté le cicerone ; et, le lendemain, tous trois se retrouvaient devant le portique de la fameuse colonnade du Bernin, qui donne accès au Palais des Papes.

— Il faut commencer par les *Stanzas*, avait dit le peintre; sans quoi, vous n'en goûterez pas les beautés. Après Michel-Ange, les yeux sont éblouis; ils ne peuvent plus recevoir aucune empreinte.

Mais Léonie avait insisté pour conduire Hélène d'abord à la Sixtine; elle jouissait d'avance de l'impression que son amie allait en ressentir. Et l'on avait pris l'escalier qui conduit à la chapelle célèbre. Une harmonie de tons bleuâtres, l'illusion des reliefs puissans, la miraculeuse hardiesse des formes, voilà d'abord ce qui saisit la jeune fille, dès qu'elle eut jeté les yeux sur la voûte. Le formidable Jonas, qui semblait sur ses épaules soutenir tout l'édifice, lui apparut comme un Titan jailli des convulsions de la terre; et tout de suite elle eut le cri que ses deux compagnons attendaient d'elle.

— Est-il possible que ce soit là l'œuvre d'un homme?

Mais oui, un seul homme, un seul géant avait conçu et exécuté ce prodige. Une unité admirable enchainait entre elles toutes les figures, et d'Adam au Messie, des Sibylles aux Prophètes, des Vestales aux Patriarches, tout se répondait, se compensait en un syncrétisme indéfectible.

— Mon Dieu! disait Hélène oppressée, que c'est beau! Que c'est écrasant!

Et naïvement elle ajouta :

— C'est presque trop beau pour des yeux humains!

Assise sur le bord d'une stalle et la tête renversée, elle aurait voulu embrasser d'un seul regard l'épopée biblique, boire à pleines lèvres la forte poésie du texte sacré : *Teste David cum Sibylla*. Pas un détail n'était superflu, pas un coup de pinceau n'aurait pu être supprimé, sans manquer à l'effet prodigieux de l'ensemble. On eût vainement cherché à substituer d'autres images à celles que le pinceau de l'artiste avait évoquées.

— Maintenant le *Jugement dernier*, dit Roger Lagneau en la prenant par le bras pour l'arracher à son extase. L'un est la conséquence de l'autre.

L'immense fresque occupait tout le fond de la chapelle. Placée en face, Hélène cherchait à démêler les différens épisodes de cette page sublime. Au centre du Paradis entr'ouvert, le Christ, d'un geste courroucé, repousse loin de lui les coupables qui n'ont pas entendu sa voix, tandis que la Vierge, à ses côtés, se



détourne pour ne pas voir les effets de la divine colère. Plus bas, la barque de Caron emporte aux ondes infernales ces réprouvés promis à Satan. Comme dans la trilogie de Dante, l'idée mythologique et l'idée chrétienne se fondent dans une sorte de concordance universelle. Et l'on revient aux panneaux de la voûte, où l'origine des choses est écrite. Le Père, descendant d'une nuée fulgurante, transmet, du bout de son index tendu, l'étincelle de vie au premier homme créé : Adam s'éveille, surpris par le magnétique contact ; il se redresse, prêt à prendre possession de sa force ; et la longue chaîne de l'humanité sortira de ce sublime attouchement.

Théorie profonde en qui la science, aussi bien que la religion, trouvent à établir leurs dogmes ! Michel-Ange, en scrutant les effets et la cause, avait-il entrevu les secrets captés plus tard par Leibnitz et Newton ? Ce fluide vital, transmis à la matière, cette secousse mystérieuse imprimée au corps inerte de l'homme par l'index tendu du Créateur, n'était-ce pas, ingénieusement racontés, la première organisation de la vie, le premier éveil de la nature après de longs siècles de sommeil ?... Tout va s'animer, tout va resplendir sous les regards charmés de l'Adam primitif ; l'impulsion divine a mis en œuvre le rythme balancé des mondes.

Hélène méditait, oubliant, cette fois, d'exprimer son admiration.

— C'est tout l'effet que ça vous produit ? lui demanda Léonie railleuse.

Mais elle s'arrêta, voyant la pâleur significative de sa compagne.

— Vous allez vous rendre malade ! ajouta-t-elle plus doucement. Il ne faut pas s'hypnotiser ainsi devant les chefs-d'œuvre. Allons voir les *Stanzas* de Raphaël.

Avec Roger, elles sortirent toutes deux. Le peintre semblait chez lui dans les couloirs du Vatican ; et, soulagé maintenant de la majesté de la Sixtine, il causait et reprenait le ton de scepticisme qu'il affectait volontiers.

— Voyez-vous, disait-il, on a tort de vouloir chercher dans une œuvre autre chose que les beautés techniques. Peut-être Buonarrotti ne savait-il pas lui-même ce qu'il faisait quand il a peint ce *Jugement dernier*, qui a tant exercé l'imagination des foules !

— Oh ! répondit Hélène scandalisée, je ne pense pas comme vous.

Et elle ajouta avec exaltation :

— Il fut sans doute le dernier des grands Prophètes !

Dans les Chambres, ils s'arrêtèrent longuement, plus à l'aise pour discuter leurs impressions. Et, comme pour se venger du soufflet formidable que le colosse de la Sixtine venait d'infliger à leur faiblesse, Roger Lagneau se plut à « démolir » certaines parties des grandes compositions de Raphaël.

— C'est dur comme coloris, assurait-il, ça manque de souplesse. D'ailleurs, beaucoup de ces figures ne sont pas de la main même du maître ; on sait que ses élèves y travaillèrent après lui.

— N'empêche, interrompit Léonie, que c'est encore joliment plus « calé » que les tableaux de nos plus grands artistes d'aujourd'hui. Mettez à côté de cela un Flandrin, ou même un Delacroix, et vous verrez la différence !

— C'est le temps qui donne la mesure des œuvres, dit Roger Lagneau. Il est impossible de bien juger ses contemporains ; il faudrait pour cela pouvoir revenir dans deux cents ans !

— La moralité de tout ceci, dit Hélène, qui avait retrouvé son équilibre, c'est qu'il ne faut jamais voir de peinture avec un peintre, ni de sculpture avec un sculpteur. Au lieu d'admirer et de subir cette sorte de sortilège qui émane de toutes les grandes choses, ils cherchent la petite bête, ils dissèquent, ils analysent, et ils arrivent à dessécher complètement l'enthousiasme.

Léonie se mit à rire. Dans le grand vestibule qui menait à la sortie, elle ajouta, en forme de conclusion :

— Hélène a raison, parfaitement raison. Quand j'étais à Paris, à l'École des Beaux-Arts, j'avais une camarade dont l'ami de cœur était carabin. Elle ne voulait jamais aller manger au restaurant avec lui, parce qu'il s'amusait à lui décrire tous les microbes qui ne devaient pas manquer de se trouver dans les plats les plus succulents. Cela lui coupait l'appétit, à cette petite !

— Il y a du vrai dans ce que tu racontes, fit Roger Lagneau en riant à son tour.

Ils descendirent sur la Place. Il y avait foule. C'était l'heure de la promenade, l'heure brillante de Rome.

— Allons faire un tour au Corso Victor-Emmanuel, proposa

le peintre. Il faut voir aussi un peu la ville nouvelle. On ne peut pas tout le temps vivre dans le passé !

Peut-être n'était-il pas fâché de se montrer en aussi aimable compagnie. Il avait une petite notoriété que lui donnait son titre de pensionnaire à la Villa Médicis, et que son dernier envoi avait augmentée encore. Beaucoup de jolies Américaines, de nobles Romaines, le monde blanc et le monde noir, étaient allés à son atelier voir cet *Hercule au lac de Stymphe* dont les journaux de Paris et de Rome avaient parlé longuement. Et beau cavalier, entre ces deux élégantes jeunes femmes, il suivait le long Corso neuf, recevant et renvoyant à droite et à gauche des saluts et des sourires.

Devant la boutique d'une marchande de fleurs très achalandée, il s'arrêta pour offrir des bouquets à ses compagnes. Et, tandis qu'il se faisait donner les roses et les œillets les plus rares et que la marchande s'appliquait à les assembler, Léonie disait tout bas à Hélène :

— Regardez cette créature. Elle est vraiment belle, n'est-ce pas ?

— Oui, dit Hélène, mais elle ne doit pas être Italienne ; elle n'a pas du tout le type des femmes d'ici.

— Non, c'est une fille d'Égypte établie à Rome, je ne sais comment. On l'a surnommée Cléopâtre. Avez-vous remarqué ses yeux verts et la ligne oblique de son profil ? On la croirait descendue d'un bas-relief peint de l'époque des Rhamsès.

Et, confidentiellement, elle ajouta à l'oreille d'Hélène :

— C'est la dernière passion de Paolo Vernucci. Il en est fou depuis quelques semaines. Chaque soir, en quittant l'atelier, il vient s'asseoir sur cet escabeau de paille, et il ne sort que lorsque l'Égyptienne met ses volets.

— Ah ! dit Hélène, cela ne m'étonne guère de sa part ! C'est un garçon qui doit avoir des entraînements terribles.

— Oui. Bien intéressant tout de même ! Si je n'aimais pas autant Roger, je serais capable d'avoir un béguin pour lui.

Elles se turent, car le peintre, les mains pleines de fleurs, venait à elles. Souriantes, elles ornèrent leur corsage. Et à pied ils descendirent ensemble jusqu'à la place Navone où demeurait Léonie. Hélène comprit alors que sa présence pouvait devenir gênante ; elle quitta les deux amoureux et sauta dans un tramway qui passait. La vélocité du trajet secouait et morcelait ses pensées ; et, dans les fantasmagories de son cerveau, l'image

de la troublante Égyptienne se mêlait aux bleuâtres visions de la Sixtine, aux figures voluptueusement drapées des Stanzes du Vatican. Le Vénitien n'avait pas mal choisi sa conquête...

## XXVII

Ces dernières semaines s'achevaient dans un vertige. Hélène avait calculé qu'elle aurait juste le temps de terminer son groupe et de le faire mouler avant que son année de Rome fût révolue. A chaque moment, elle s'attendait à recevoir un appel pressant de sa famille. Certes l'idée de retrouver les siens lui était douce; mais qu'il avait été court, le temps de l'« essai loyal » qui lui avait été accordé!

Un découragement la prenait, à mesure qu'avavançait son œuvre; elle n'y retrouvait plus la fraîcheur ni la vivacité de son inspiration première; cette jeune Psyché, hésitante entre l'Amour et le Désir, lui semblait presque banale. Était-ce vraiment là l'énigmatique vierge dont elle avait rêvé de traduire l'âme complexe et rebelle? Pourtant elle pouvait se rendre ce témoignage qu'elle avait donné tout ce qu'elle avait pu d'elle-même; que pas une minute elle ne s'était rebutée devant l'effort. Quelle somme énorme de travail, de volonté et d'énergie représentaient ces trois figures de grandeur naturelle, dont tous les détails étaient scrupuleusement traités! Le nu des deux enfans avait particulièrement exercé sa patience. Elle se souvenait de l'impression saisissante que lui avait causée la révélation de ce que peut exprimer un corps humain sous la caresse de la lumière, à sa première visite aux Antiques du Vatican. Saurait-elle jamais rendre ainsi les moindres vibrations de la chair? Et les jeunes seins de Psyché, sous lesquels se cachait une âme ailée, immortelle, arriverait-elle jamais à leur donner cette émotion, cette palpitation secrète? Certes, elle n'avait pas la pensée de comparer son œuvre chétive à ces œuvres redoutables... Mais Laurent Cerisier lui avait dit en commençant: « Il faut viser haut, très haut. On ne saurait jamais prendre de trop beaux modèles. »

Et maintenant elle s'accusait de présomption et de folie. Elle s'indignait presque d'avoir osé tenter l'impossible. Elle aurait voulu que le Maître lui dit brutalement la vérité. Mais elle n'obtenait de lui que des phrases vagues comme celles-ci :



« Il y a des qualités et des défauts dans ton groupe. Ce n'est pas après douze mois d'atelier que l'on peut prétendre à la perfection. »

Quand le moulage revint, avec la crudité blanche du plâtre, avec la sécheresse des lignes durcies, elle fut sur le point d'éclater en sanglots :

— Dieu ! que c'est mauvais ! gémit-elle.

Pourtant il lui restait un vague espoir de se tromper. Est-il rien de plus difficile que de se juger soi-même ? Il lui semblait que depuis qu'elle avait posé l'ébauchoir, il flottait comme un brouillard devant ses yeux ; son optique était changée.

Un matin, elle alla chercher Paolo Vernucci et l'amena devant le groupe :

— Qu'en pensez-vous, franchement ? lui dit-elle.

— *Signorina*, répondit tranquillement le Vénitien, vous avez passé à côté d'un chef-d'œuvre.

Ainsi, c'était vrai : elle s'était fourvoyée complètement ; elle n'avait mis au monde qu'une œuvre mort-née, inerte. Elle eut envie de briser le plâtre et d'en piétiner les morceaux. Paolo reprit avec son petit rire nerveux :

— Vous auriez mieux fait, au lieu de vous attaquer à un pareil ensemble, de continuer à travailler le morceau d'après le modèle. Votre maquette était bien composée ; malheureusement vous n'avez pas su en tirer parti. Les femmes sont toutes les mêmes ; elles s'imaginent qu'elles vont réussir du premier coup là où les hommes s'escriment pendant des années entières.

Et il s'était éloigné en sifflotant.

Seule dans sa chambre, Hélène fait les préparatifs du départ. Sur la table, une lettre est restée ouverte, qu'elle a reçue le matin. C'est l'appel prévu de M. Nortillet :

« Ma chère enfant, lui dit-il, le moment est venu de rentrer en France. Nous t'attendons tous aux Pinchinats, où nous sommes déjà installés depuis huit jours. Embrasse Laurent Cerisier et sa femme, remercie-les de leur bonté pour toi, et indique-moi très exactement les étapes de ton voyage de retour, afin que je puisse aller te chercher à la gare. »

C'est l'ordre paternel ; il n'y a plus qu'à obéir. Hélène d'ailleurs n'a rien entrepris depuis que son groupe est au plâtre, et les heures lui semblent longues ; une sorte de prostration pèse

sur elle, avec le sentiment qu'elle a manqué le but, que son effort a été vain. Elle voudrait déjà être en route, pour échapper à cette torture cruelle, à ce doute qui la mord et l'étreint. Puis elle est lasse, très lasse ! Comme il fera bon se reposer sous les tendres verdure des Pinchinats !

« Nous t'attendons tous, » écrit son père. Tous ? c'est-à-dire sa mère et ses frères, et aussi Mathilde et Gustave, et la petite Noélie qu'elle ne connaît pas encore ? Et Georges Ducroc, sera-t-il là, lui aussi ? Elle n'en a plus entendu parler ; elle ignore ce qu'il fait, où il est, s'il l'aime toujours, ou s'il l'a déjà oubliée. Les hommes changent si vite de sentimens ! Leurs tendresses sont si éphémères ! L'idéalité ne leur suffit pas ; il leur faut nourrir leur passion, comme ils nourrissent leur corps. Oui, sans doute, Georges l'aura oubliée et se sera consolé, comme Paolo Vernucci.

D'ailleurs, cela ne vaudrait-il pas mieux ? Certes oui ! Cela la soulagerait d'un poids très lourd. Cela la laisserait tout à fait libre pour décider de son avenir, pour se consulter elle-même dans le calme parfait de sa conscience.

Peut-être est-il parti pour quelque nouveau voyage ? Il en a tant de si beaux à travers la Grèce et les îles enchantées de la mer Egée ! Peut-être est-il loin, très loin, seul ou avec une femme qui lui rend amour pour amour, joies pour joies ?...

Oui, cela vaut mieux ainsi...

Hélène, courbée sur sa malle, plie lentement ses effets. Cette vaste chambre romaine va garder certainement ses effluves. On laisse beaucoup de soi-même partout où l'on passe, partout où l'on a rêvé, vécu... Cette année a été heureuse. La fièvre des premiers jours dissipée, Hélène a joui pleinement du bel équilibre de sa vie, de cette sorte d'ivresse, de plénitude, que donne le sentiment du devoir joyeusement rempli. Cette année s'est écoulée comme un beau rêve entre la contemplation des chefs-d'œuvre et le labeur quotidien.

Que ces glorieux paysages latins se sont gravés profondément dans l'iris violet de ses prunelles ! Comme elle emporte avec elle le Tibre roux, et les collines nues et blondes où se balance doucement un pin parasol ; et les églises, et les musées, et les monumens antiques ! Elle est allée revoir Saint-Jean de Latran, le Forum, le Colisée ; elle voudrait avoir baisé toutes les pierres, inspiré tous les aromes...

Il faut partir. Qu'elle sera émue au dernier moment, en quittant maman Cerisier et le vieux maître! Et Léonie Duret? Et Paolo lui-même? Malgré leurs âmes différentes de la sienne, ils ont été pour elle de bons camarades, d'affectueux amis. Les reverra-t-elle jamais?..

Léonie Duret a voulu une dernière fois déjeuner avec Hélène dans le petit restaurant voisin de Saint-Pierre de Rome. Les deux jeunes filles se considèrent avec un regret attendri. Elles parlent peu. Cependant, à la fin du repas, comme le patron de la *trattoria* a apporté un petit flacon d'Asti mousseux qu'il veut absolument faire goûter à ses jeunes clientes, leurs langues se délient peu à peu.

— Hélène, dit Léonie, soyez sincère avec moi. Pensez-vous revenir l'an prochain?

— Je n'en sais rien, répond Hélène. Il me serait aussi impossible de vous le dire que de vous annoncer, à l'avance, le temps qu'il fera. Cette année de Rome a été dans l'esprit de mes parens comme dans le mien une année d'épreuve, pour juger de mes aptitudes et de ma vocation artistique. Il faut maintenant laisser le recueillement se faire autour de tout cela.

— La contre-épreuve?

— Peut-être! Et vous, Léonie, où pensez-vous être l'an prochain?

La maîtresse de Roger Lagneau fait un geste vague :

— Est-ce que je le sais? Est-ce que je peux le savoir? Cela ne dépend pas de ma volonté, mais des circonstances. Plus tard, c'est à Paris sans doute que je me fixerai, dès que je me sentirai assez sûre de moi pour pouvoir me passer des leçons de Laurent Cerisier.

— Paris vous attire?

— Naturellement. C'est la seule ville au monde où un artiste puisse trouver la consécration de son talent. Rome, c'est très bien tant qu'on se cherche encore, tant qu'on ne s'est pas fait une manière, un procédé à soi. Ensuite il faut se jeter dans la mêlée, et la mêlée c'est Paris, ce sont les Salons, les Expositions, le contact avec le public, toute la lyre enfin!

Léonie Duret buvait à petites gorgées son Asti *spumante*.

— C'est peut-être à Paris que nous nous retrouverons?

— Je ne pense pas, dit Hélène. Rome laisse en moi des

traces trop profondes pour que je lui préfère Paris, même avec son attrait et son prestige. Je resterai à Aix, ou je reviendrai au pied des Collines.

— Vous êtes heureuse, dit Léonie en se laissant aller tout à coup à des confidences d'un autre ordre, vous êtes heureuse d'échapper à ce fléau tyrannique, l'amour! Vous pouvez ainsi diriger votre vie à votre gré.

— Vous êtes déjà lasse de l'amour, Léonie?

— Parfois!

Et elle ajouta d'une voix éteinte :

— Non pas de l'amour, mais de l'amant.

— Vous n'aimez plus Roger Lagneau?

— Certainement si! Mais moins qu'avant. J'en suis à la période stationnaire. Et, en amour plus qu'en toute autre chose, quand on n'avance pas, on recule.

— Tant mieux pour vous, si vous reprenez votre liberté. Cela vous permettra de suivre votre voie sans vous heurter à de nouveaux obstacles.

Léonie hocha la tête :

— Non! Je suis née esclave, malgré mes allures d'affranchie. Il me faut la domination de l'homme, une volonté qui pèse sur la mienne et l'absorbe. Tout ce que je pourrai faire (ajouta-t-elle en souriant), c'est de changer quelquefois de tyran.

— Je vous plains sincèrement, dit Hélène.

Elle se leva. Ses grands yeux, veloutés par l'ombre épandue dans la salle basse, regardaient cette asservie de l'amour. Et tout à coup elle se souvint de la phrase que lui avait dite la comtesse de Champier avant son départ pour Rome :

— Ce sera l'amour qui sera la grande épreuve de votre vocation. Jusque-là vous ne saurez rien de vous-même.

Or, cette épreuve, elle ne l'avait pas subie encore. Si, Psyché vertueuse, elle avait repoussé le volage désir qui lui avait parlé à l'oreille, elle ignorait le pouvoir de l'autre *Enfant divin*, endormi pesamment à ses pieds.

JEAN BERTHEROY.

*(La dernière partie au prochain numéro.)*



---

---

# EN COLONNE AU MAROC

## IMPRESSIONS D'UN TÉMOIN

---

### III<sup>(1)</sup>

#### LE RETOUR EN CHAOÛÏA

---

Scènes de garnison à Fez : la redoute Auvert et la kasbah de Dar-Dbibagh ; l'opinion publique de la capitale ; chez le bijoutier du Sultan ; la prière du vendredi ; le problème de la pacification du Maroc ; l'hôpital militaire ; le 14 juillet. — A Meknès : la situation politique ; un ménage parisien. — Paysages, postes et troupes de la ligne d'étapes : tirailleurs algériens et sénégalais, zouaves et légionnaires, soldats coloniaux. — Tiflet : la surveillance des Zaërs ; chez le vétérinaire ; un envoi de la Croix-Rouge. — Le camp Monod. — A Rabat. — Conclusion.

Le 22 juin, dès quatre heures du matin, le camp de Dar-Dbibagh bourdonne comme une ruche. Discussions de soldats qui plient leurs tentes et bouclent leurs sacs, commandemens affairés et contradictoires des gradés qui s'agitent, exclamations des conducteurs qui tempêtent après leurs mulets, cris des sokkras, borborygmes rageurs des chameaux, se confondent dans un grondement confus et bruyant. Les officiers péorent avec animation, et commentent le thème supposé des manœuvres imminentes : les troupes françaises sous la direction du général en chef qui emmène les groupes Brulard, Dalbiez et Gouraud, doivent reprendre la route de Meknès, se rabattre ensuite sur

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> août et 15 septembre.

Sefrou menacé par des tribus dissidentes, et revenir à Fez pour figurer, à l'occasion du 14 juillet, dans une grande revue où le Sultan sera convié. Mais les événemens, les instructions reçues de France, la maladie, allaient modifier ces projets, et priver les badauds de la capitale d'un spectacle dont on escomptait, avec trop de hâte peut-être, les bienfaisans effets d'intimidation.

Tandis que la petite armée déploie ses élémens sur la piste de Meknès, les unités qui protégeront Fez pendant son absence, occupent leurs emplacements. On n'avait pas laissé échapper une aussi belle occasion de composer un de ces panachages compliqués, dont les organisateurs de l'expédition marocaine gardent jalousement le secret. Deux compagnies de marsouins appartenant à deux bataillons différens, une section coloniale de mitrailleuses, une compagnie de tirailleurs algériens, un détachement du train des équipages, du génie, quatre canons et des cavaliers de la mehallah impériale, des conducteurs kabyles, telles étaient les troupes qu'un chef d'escadrons de spahis avait à sa disposition pour garder les malades, les approvisionnement, les services des « troupes de l'avant, » qui allaient opérer vers l'arrière, pour calmer les appréhensions du Sultan, qui ne voyait pas sans inquiétude s'éloigner la masse de ses libérateurs.

Sur le plateau poussiéreux et brûlant, autour d'une redoute enterrée dont le nom rappelait le souvenir du médecin Auvert, tué pendant le combat du 2 juin, les marsouins dressent les tentes marabouts incommodes et surchauffées, que, depuis Bugeaud, les troupes d'Algérie considèrent comme le *nec plus ultra* du confortable africain. Protégés par le parapet qui les met à l'abri des balles marocaines, 500 mulets et chevaux malades se consomment sous le soleil implacable, souillent de leurs déjections et sanies un sol qui ne connaîtra pas les désinfectans. Les tourbillons de poussière nauséabonde, chassés par le sirocco, déposent leurs microbes dangereux dans les marmites installées en plein vent; des mouches innombrables et tenaces s'acharnent contre la sieste des malheureux soldats. Pendant la nuit, les chiens à demi sauvages des douars voisins se livrent des batailles bruyantes autour des cadavres d'animaux qui se décomposent dans les champs. Privés de sommeil, brûlés par la chaleur du jour, anémiés par les fatigues et la mauvaise nour-

riture de la campagne, voués à l'eau contaminée des « séguias, » à l'influence déprimante du pain d'orge, tringlots et marsouins ont, du moins, une puissante consolation. Ils savent que les tirailleurs algériens, cantonnés dans les frais logemens de la kasbah, sont tenus avec une sollicitude inquiète à l'écart de leur enfer; que le vaste bois voisin du Sultan, jalousement surveillé par l'autorité militaire, réserve ses ombrages aux mercantis juifs dont les tentes arrondissent, sur la lisière, un cercle tentateur.

Un souci maladroit de l'hygiène n'allait pas tarder à compléter les funestes effets d'un bivouac si mal choisi. On supposait que les colonnes, dès leur retour, s'installeraient sur les terrains déjà occupés, pendant quinze jours environ, par les 6 000 hommes, les 3 000 chameaux, les 600 chevaux et mulets que le général Moinier avait rassemblés autour de Fez. En d'autres pays, dans nos colonies les plus misérables, des natifs convenablement dressés et payés auraient exécuté un nettoyage nécessaire, répugnant et dangereux; mais, « en Afrique, » c'est-à-dire dans la contrée bornée par la mer Méditerranée, l'Atlantique, la Tripolitaine et le Sahara, on professe pour la paresse des indigènes un religieux respect. Et les marsouins, avec la sérénité qui les caractérise, promènèrent le fer et le feu, la pelle, la pioche et le balai, sur les immondices en putréfaction dans les camps abandonnés. Ils nettoyaient, pour les approvisionnement de l'Intendance, le « Fondouk » de Dar-Dbibagh, où les cortèges des caïds et des pachas avaient accumulé pendant des siècles les témoignages malodorans de leurs intermittens séjours. Ces besognes viles, pénibles et malsaines, imposées à des organismes en désarroi, ne devaient pas tarder à rendre visibles leurs pernicious effets. En moins d'un mois, la dysenterie et la typhoïde peuplaient l'hôpital, et les cortèges funèbres développaient sur le chemin du cimetière leur sévère ordonnance et leur poignante régularité. Le décès quotidien réunissait chaque soir, autour du cercueil ceinturé de tricolore, les officiers émus, les soldats vite blasés, qui venaient saluer le sacrifice inutile d'un obscur compagnon d'armes.

Mais, malgré la brutale opposition de ces navrantes réalités et des primitifs rêves de gloire, l'entrain de notre race se conservait intact. Un amateur de *foot-ball* avait eu la constance de transporter, depuis la France, un ballon dans son sac; et, malgré

le soleil et la poussière, des équipes infatigables disputaient avec rage des parties sans fin et de platoniques enjeux. D'autres, comme de grands enfans, jouaient aux barres ou au cheval fondu. D'autres enfin, plus utilitaires, allaient par groupes dans la campagne, forcer à la course les ennemis de leur sommeil. Guidés par un lieutenant, dont le général en chef aurait admiré les inspirations tactiques, ils parvenaient par surprise sur quelque lot de chiens des douars et, par leurs galopades effrénées, ils obtenaient chaque jour un tableau copieux. Cette chasse à courre pédestre était un passe-temps recherché, dont les péripéties excitaient l'envie des impotens.

Dans la kasbah, les soldats du génie avaient de plus graves occupations. Jusqu'alors, Fez s'était trouvé sans communications rapides avec le monde extérieur. Les variations de la politique rendaient très dangereuse l'indépendance du général en chef, livré comme un Montcalm, un Duplex ou un Gallieni aux funestes conseils de l'initiative et de la force toute-puissante. Un appareil de télégraphie sans fil venait d'arriver, et son installation exigeait des aménagemens compliqués, que l'emploi obligatoire de matériaux improvisés rendait plus difficiles. Des échelles de bois, ajustées bout à bout, maintenues par des cordes, formaient quatre pylônes fragiles qui s'abattaient comme des châteaux de cartes sous le souffle furieux du sirocco. Avec une patience de fourmis, les soldats recommençaient leur œuvre qui devait étendre sur la forteresse une immense harpe éolienne. En un coin obscur, sous des voûtes branlantes, un lieutenant se débattait dans le chaos du moteur à pétrole, des appareils de transmission et de réception, que le voyage à dos de chameaux avait mis en piteux état; mais, grâce à son habile persévérance, dès le 1<sup>er</sup> juillet, la liaison était établie avec l'Algérie, Marseille et la Chaouïa.

A cette époque, l'argent faisait prime sur le marché de Fez. Pour la première fois, dans leur existence errante, les coloniaux voyaient l'or français se tenir avec peine à hauteur du pair. Le Mellah était inondé de louis dont les détenteurs indigènes cherchaient à se défaire à tout prix contre des douros hassanis. Les travaux des moissons, les transactions sur les récoltes, justifiaient ce besoin immédiat de numéraire d'argent, le seul qu'acceptent les campagnards. Mais cette subite invasion de pièces d'or avait, paraît-il, une autre explication : le Sultan, disait-on,



avait obtenu du gouvernement français quelques avances, pour mettre fin à la disette pécuniaire dont souffraient sa mehallah et les services du Maghzen. On chuchotait même le chiffre de 4 millions en or qui s'étaient engloutis sous les voûtes du Nouveau Méchouar. Cette abondance après la misère avait troublé la tête un peu faible du souverain qui vidait ses coffres en orgies, dont ses invités du *five o'clock water* ne pouvaient imaginer les prodigalités folles. Musiciens, chanteurs, serviteurs et courtisanes n'avaient qu'à tendre les mains pour recueillir la manne dorée, distribuée par Moulay-Hafid avec autant de générosité que les condamnations et les supplices. Et, sur les femmes de son harem, s'amoncelaient les étoffes chères et les bijoux dont la rumeur publique exaltait la splendeur.

Dans sa maison fraîche, l'orfèvre juif du Sultan, barbu comme un patriarche, montrait avec complaisance les chefs-d'œuvre de son burin : couronnes aux lignes mérovingiennes, diadèmes éblouissans et lourds, colliers épais et robustes comme des chaînes d'esclaves, bracelets ronds ou plats, boucles d'oreilles vastes comme des cerceaux d'enfans, agrafes éclatantes comme des verroteries de traite. La fade odeur du cuivre perce dans l'or jaune des montures, où les dessins informes semblent ébauchés par un apprenti maladroit ; des rubis « reconstitués, » mais anémiques, des émeraudes lépreuses, mettent sur les bijoux un pâle scintillement de bouchons de carafes. A distance, le ruissellement des gemmes fausses et des métaux truqués évoque la somptuosité d'un trésor de corsaire ; vu de près, dans le satin commun et le velours de coton des écrins, il accuse chez le potentat marocain une mentalité barbare de roitelet soudanais. Ce sont, paraît-il, d'anciens bijoux, « vieux d'au moins cinquante ans, » qui passent à la fonte et sont accommodés au goût du jour ; mais les rubis viennent des creusets parisiens par la voie de Tanger ; les émeraudes, dont la couleur disparaît sous des taies blanchâtres, ont dû être serties dans les châsses enlevées jadis aux sanctuaires espagnols ou provençaux ; seuls, les émaux, les niellés sont de bon aloi, remis à neuf par des ouvriers qui en ont conservé le secret. Et des prix forts, des tarifs pour sultan, sortent des lèvres narquoises du bijoutier marocain : « 5 000 douros, cette couronne ; 3 500 douros, ce collier, » qui semblent ravis à quelque vitrine de bazar.

D'ailleurs, la popularité de Moulay-Hafid, dans sa bonne ville de Fez, était insuffisamment relevée par ces largesses. Les amis d'El Glaoui entretenaient doucement une opposition que notre présence rendait inerte, mais qui inquiétait fort le souverain. Il ne se sentait pas en sécurité sous la protection de la petite garnison installée à Dar-Dbibagh, et, pour accélérer le retour du général en chef, il ne cessait de faire passer à notre service des renseignements des indications alarmistes sur les projets des tribus au Sud de Sefrou. En attendant, il s'abstenait prudemment de se montrer au peuple. C'est ainsi que, chaque vendredi, les curieux européens qui se massaient devant la mosquée de Bou-Jeloud, pour contempler le cérémonial de la prière du Sultan, étaient déçus par l'absence du principal acteur.

Réunis près de la porte des jardins impériaux, haletans sous le ciel de tôle en fusion qui transforme en étuve la place bordée de murs, les personnages officiels étouffent dans leurs burnous. Les chevaux, fumans sous la cérémonieuse selle rouge, sommeillent impassibles, tandis que les troupes de la mehallah, vêtues de leur plus beau kaki, forment deux haies qui attendent les commandemens des instructeurs français, congestionnés dans leurs tuniques de parade. Si les officiers indigènes, affublés d'uniformes mal coupés, ont avec leurs cheveux longs, leurs mollets de coq, un aspect caricatural, les soldats ont fière allure et manient avec aisance leurs fusils Gras. Dans la mince ligne d'ombre qui borde les maisons, quelques Arabes assis devisent avec indifférence. Derrière la haie de troupes, des touristes en sueur préparent leurs kodaks; des Européennes, blanches et roses sous leurs ombrelles, questionnent, geignent, et s'exclament en minaudant.

Mais, cachés par la porte close, les cuivres de la musique impériale soufflent les notes traînantes de l'hymne marocain. Un frémissement de baïonnettes court jusqu'à la mosquée. Caïds, pachas et ministres sautent en selle, tandis que, par la porte entr'ouverte, glissent de graves dignitaires tout blancs, un parasol, deux immenses drapeaux rouge et vert que des gardes au fez rouge sanglé de calicot portent avec respect. Terminant le cortège, un gros cheval au poil d'argent, bien calme, dont la housse éclate, est conduit en main par un palefrenier recueilli. Et, sans ordre, entre les soldats immobiles, précédant

la monture impériale qui encense avec grâce, dignitaires, courtisans, porte-drapeaux, roulent d'un pas rapide et velouté vers la mosquée où ils s'engouffrent dans un bourdonnement de conversations confuses. « Le Sultan a dû passer par les jardins, explique avec complaisance aux touristes désappointés un sous-officier français, instructeur de la mehallah; mais, si vous ne craignez pas la chaleur, attendez pendant une heure environ la fin de la cérémonie. Avant la révolte, le Sultan profitait du Salam-alik pour voir ses troupes, soit en allant à la mosquée, soit au retour. Il ne saurait manquer plus longtemps à cette tradition. » Et les curieux, qui viennent de loin, patientent sous l'averse de feu, avec l'espoir de contempler un souverain célèbre et de rapporter un cliché rare; les indigènes ont disparu, les soldats sont couchés et pérorent dans l'ombre violette qui borde le pied des murs. Une heure passe, lente et lourde. Enfin, la musique abritée dans les jardins, domine de nouveau les crissements des cigales et les bruits de battoirs des cigognes; la foule officielle sort de la mosquée; les commandemens se précipitent, et, comme tout à l'heure, les troupes figées rendent les honneurs au cheval du Sultan. Pas plus au retour qu'à l'aller, Moulay-Hafid ne s'est montré à son peuple, n'a réconforté par sa vue le loyalisme de sa mehallah. Et derrière le cortège débandé, précédées par un « chef de bataillon » étincelant dans son uniforme de velours rouge galonné d'or, les troupes se reforment en colonne, et, d'un pas martial, reviennent vers leur camp.

Elles ont d'ailleurs fort bon air, et la Mission militaire peut être fière de son œuvre, à peine ébauchée. Nos officiers et sous-officiers ont donné de la cohésion à des recrues pour qui la discipline du rang est une pénible contrainte; malheureusement, leurs efforts sont contrariés souvent par l'inertie et la vanité des chefs indigènes qu'ils doivent couler aussi dans un moule européen. Les soldats des tabors chérifiens ont de l'entrain; leur rusticité est précieuse pendant les opérations de police et de répression dans un pays turbulent, dépourvu de ressources. Ils sont fiers de leur uniforme, de leurs jambières et de leurs chaussures; ils manient avec aisance leurs vieux fusils Gras qui résonnent comme de la ferraille; et, s'ils paraissent avoir peu de sympathie pour les troupiers européens, pour les tirailleurs algériens et sénégalais, ils ont de la défé-

rence pour les officiers du corps expéditionnaire qu'ils saluent de gestes larges et saccadés.

Il serait difficile d'évaluer l'effectif actuel de l'armée impériale. La solde incertaine, les dissensions politiques, les désertions, les travaux agricoles ont vidé les tentes de la mehallah plus complètement que les tabors de la côte. Cependant, la régénération du Maroc fondée sur la paix intérieure, la force de l'autorité, n'est possible qu'avec une armée indigène nombreuse, bien commandée, bien payée, qui étendra sur le pays un réseau serré de garnisons. 5 000 hommes, disent les uns, 30 000, affirment les autres, sont nécessaires, et la deuxième estimation paraît plus raisonnable. Le Sultan d'aujourd'hui, qu'il soit indépendant ou protégé de la France, doit réduire à l'obéissance des tribus hostiles, des vassaux rebelles; faire rayonner son autorité hors de la plaine de Fez où les coalitions de haines et d'intérêts viennent la bloquer; appliquer pour son compte la théorie de la « tache d'huile » d'après nos exemples du Tonkin et de Madagascar. Le temps n'est plus où les mehallahs chérifiennes, suivant la comparaison de M. de Segonzac, pourront se contenter de tracer dans les régions révoltées un sillage et non un sillon. Le désarmement progressif des tribus, cause essentielle de la tranquillité publique, ne sera obtenu que par l'action constante de forces locales, toujours prêtes à intervenir dès le premier signal d'effervescence.

Quels que soient l'effectif et la nature des troupes françaises au Maroc, et leur rôle dans la pacification éventuelle, leur œuvre devra toujours être précédée ou complétée par celle des troupes indigènes encadrées avec soin. Et si le développement de la mehallah impériale, avec l'ampleur prévue par le lieutenant-colonel Mangin, paraît dangereux pour notre sécurité politique, l'organisation de tirailleurs marocains, sur le modèle de nos Sénégalais, de nos Malgaches ou de nos Annamites, donnera d'excellents résultats: l'expérience tentée avec les goums de la Chaouïa, comme avec la Police des ports, est concluante.

D'ailleurs, l'avenir de l'armée chérifiennne considérée comme un organe autonome au Maroc est incertain. Les instructeurs demandés par le général en chef dans le corps expéditionnaire, pour renforcer les cadres de la mehallah, ne se sont pas présentés en nombre suffisant. Les conditions ont paru trop dures aux officiers et sous-officiers que ne trompe plus le mirage de



l'éloignement. Un engagement de quatre ans, la prohibition de la famille, l'existence sous la tente, des congés rares, ne semblent pas assez payés par une solde avantageuse mais précaire, par la décoration des ordres de Moulay-Ilafid, et surtout par un effacement militaire que la transformation prochaine du régime politique fait prévoir imminent. Si la destinée du pays s'accomplit selon les désirs de la France, l'armée régulière dans un État indépendant rêvée par les instructeurs de la mehallah ne sera plus qu'une troupe de parade analogue à la garde beylicale de Tunis. Et cette évolution inévitable ne plaît pas aux juvéniles ardeurs.

Dans les souks de la capitale, où les marchands roses et ventrus parlent politique en mangeant des pastèques et des raisins, l'incapacité du souverain, ses intrigues puérides où sombrait l'autonomie apparente du Maroc, laissaient la population désormais indifférente. Nos soldats pouvaient circuler librement, et la froideur énigmatique des indigènes s'accommodait de leur exubérance et de leur générosité. Quelques bourgeois entr'ouvraient leurs logis aux officiers qui semblaient jusqu'alors voués aux seules amabilités hébraïques. Ils les conviaient au coussouss, au *tagin* égayés par les pas étudiés de danseuses grasses et les mélodies lancinantes d'un crin-crin. Ils étaient prudents et réservés dans leurs conversations et, dédaignant les commentaires sur les combinaisons des chancelleries, ils louaient la tranquillité des routes, la reprise des affaires, l'honnêteté de nos caporaux d'ordinaire et la probité de nos Intendants. De plus en plus nombreux, ils se réclamaient du Consul de France dont l'urbanité, l'habileté, l'influence les captivaient. Nous étions forts, ils venaient vers nous.

Dans la campagne, les douars reparaissaient. Dès les premières lueurs de l'aube, de longues files de bourriçots, de chameaux, circulaient sur les routes. Les paysans cultivaient leurs champs autour de nos bivouacs, et les soldats discutaient avec passion sur leurs outils et leurs procédés agricoles. Mais, vers le Sud, dans la direction de Sefrou, la leçon de Bahlil semblait déjà oubliée. Le Sultan s'effrayait des vagues rassemblemens de maraudeurs qui paraissaient être le prélude d'une insurrection nouvelle, et tentait en vain de communiquer sa nervosité à notre Service des renseignemens. Sans être parfaite, la sécurité des chemins n'était guère plus troublée que sur les

boulevards extérieurs de Paris ; et l'aventure de deux Français dévalisés d'une forte somme à 10 kilomètres de Fez, promenés pendant une après-midi entière dans les vallons où leur dernière heure sembla plusieurs fois près de sonner, ne prenait de l'importance que par l'impunité des agresseurs.

L'installation d'un tabôr chérifien à Sefrou faisait partie du plan de pacification ; mais les chefs de la Mission militaire estimaient cette entreprise grosse d'incertitudes et de dangers. Ils souhaitaient la coopération de nos troupes dont la présence suffirait à maintenir dans le loyalisme des soldats pour qui les péripéties de la campagne dirigée par le commandant Brémond étaient encore de trop récents souvenirs. Mais, à Dar-Dbibagh, on comptait sur la parole des Beni Mtirs qui s'étaient engagés à couvrir Fez contre les incursions des tribus situées au Sud de leurs territoires ; l'éloignement du général en chef et la crainte de complications posaient l'opportunité d'une manifestation offensive comme un problème subtil. L'effectif de la garnison ne permettait pas, d'ailleurs, une de ces démonstrations où la seule exhibition de notre supériorité numérique assurait d'avance le succès : les maladies avaient déjà fortement réduit le chiffre des hommes capables d'un effort physique violent et prolongé.

A l'hôpital, l'encombrement augmentait chaque jour. Il avait fallu abandonner à l'ambulance toutes les salles disponibles de la kasbah de Dar-Dbibagh. Après de longues négociations, le fils d'un ancien ministre des Travaux publics nous cédait une belle maison dans le quartier aristocratique de Fez-Bahlil. C'était la classique demeure d'un Arabe riche, avec son vaste jardin rempli d'arbres fruitiers, où l'oued Fez canalisé roulait le chant berceur de ses eaux torrentueuses. Des fontaines murmuraient dans les vasques de marbre, et, dans les corps de logis, les fenêtres aux fins grillages de fer laissaient passer une clarté fraîche ; les chambres dallées de faïence, les couleurs gaies des plafonds et des murs, le chant des oiseaux, le parfum des orangers, le calme environnant, semblaient faire de cet asile de la douleur une thébaïde sereine et reposante. Mais l'illusion durait peu. Dans les salles, une fade odeur dénonçait les malades trop nombreux ; les étroites couchettes se touchaient, confondant leurs draps sales, leurs moustiquaires trouées, les plaintes des fiévreux, les sueurs des agonisants. Nul

ventilateur ne renouvelait un air saturé de chaleur lourde ; nul morceau de glace ne rafraîchissait les tempes brûlantes ; nulle femme, laïque ou religieuse, ne mettait un sourire maternel dans les visions délirantes ; nul prêtre ne se penchait pour dire des paroles consolatrices et recueillir les dernières pensées des mourans.

Deux médecins usaient leurs forces et leur dévouement auprès des pauvres corps que l'anémie extrême, le paludisme, la dysenterie, la fièvre typhoïde, transformaient en loques douloureuses et minables. Inauguré avec une trentaine de lits, trois semaines à peine suffisaient pour y élever à 140 le nombre des hospitalisés. Et chaque jour, soit amenées sur des brancards, soit portées par leurs jambes flageolantes, de nouvelles épaves humaines venaient remplacer les morts de la veille et les rescapés du matin. Des salles trop petites, les couchettes improvisées débordaient dans les cours hâtivement couvertes de toiles ; trois ou quatre douzaines de typhiques se succédaient dans l'unique baignoire ; et l'on ne songeait pas sans angoisses aux conséquences de la maladie probable qui abattrait à son tour un des deux médecins traitans.

Avec un zèle admirable, ils se prodiguaient sans se plaindre, mais leur science et leur abnégation ne pouvaient parfois suppléer au défaut d'outillage, de médicamens et de personnel. Les apothicaires indigènes de la ville ravitaillaient quelques bocaux de la pharmacie ; des convalescens bénévoles remplaçaient les secrétaires et les infirmiers exténués ; les artisans maures confectionnaient un matériel de fortune ; une banque civile acceptait la garantie de notre consul et consentait une avance de fonds pour la nourriture des malades et l'entretien de l'hôpital, que sollicitait le médecin-chef après avoir épuisé ses ressources personnelles et celles de ses collaborateurs. Mais ces palliatifs insuffisans ne nous donnaient pas une formation sanitaire digne de la science contemporaine, d'une nation riche et d'une armée puissante. On se croyait transporté aux siècles précédens, au temps des Bugeaud, des Villars ou des Montluc. On ne songeait pas sans colère et sans douleur à l'inutilité des enseignemens livresques, au contraste de nos misérables moyens et du luxe médical des Russes et des Japonais pendant une guerre en comparaison de laquelle notre expédition marocaine est un jeu d'enfans.

Les transports d'évacuation auraient dû achever les malades qu'une convalescence rapide et la nécessité de faire de la place, condamnaient au voyage de Casablanca; mais la joie de quitter Fez, le désir de revoir le clocher natal soutenaient contre toute vraisemblance les corps épuisés. La pénurie de personnel était si grande qu'on ne pouvait donner aux convois ni médecins, ni infirmiers. Les évacués s'entassaient au petit bonheur dans des arrabas sans coffrage, sans toiture et sans ressorts, que la maladresse ou la malveillance de leurs conducteurs kabyles transformaient en instrumens de supplice raffinés. Cahotés dans toutes les fondrières et sur toutes les roches du chemin, sans abri contre le soleil et les mouches obstinées, sans boissons fraîches et sans paroles amies, ils n'avaient même plus l'énergie de la plainte. Perdus dans le nuage de poussière soulevée par les chameaux, les voitures, les piétons de l'escorte, ils arrivaient fourbus à l'étape, et mangeaient, se couchaient où et comme ils pouvaient. En les voyant réduits à l'état de fantômes à peine conscients, si peu différens par la souffrance des êtres les plus infortunés du pays marocain, les lettrés leur donnaient presque la préséance dans les sept classes de damnés d'un Enfer que Dante n'a pas décrit : le blessé, le malade, le bourricot, le chameau, le mulet, le tringlot et l'officier d'infanterie.

A Dar-Dbibagh, les cerveaux bouillonnaient. On était sans nouvelles précises des troupes qui avaient accompagné le général en chef dans la direction de Meknès. Leur retour, annoncé tout d'abord pour les premiers jours de juillet, semblait incertain. Les journaux de France, que des colporteurs indigènes venaient vendre autour du camp, publiaient des renseignemens contradictoires, et l'« incident d'Agadir » compliquait une situation déjà fort embrouillée. On avait l'impression d'être oubliés à Fez où ne montaient plus, depuis cinq semaines, ni convois, ni approvisionnemens. L'Intendance commençait à mélanger farine d'orge et farine de blé pour la préparation du pain; l'argent devenait rare dans les caisses du Trésor; les correspondances adressées aux militaires de la garnison n'arrivaient pas à destination et, seules, quelques lettres se glissaient par erreur dans les sacs de la poste civile apportés en trois jours de Tanger. La manifestation grandiose prévue pour le 14 juillet était impossible, et l'on devait se contenter d'une parade militaire très ré-



duite, dont les naïfs escomptaient cependant le succès de curiosité, honorable pour notre amour-propre national.

Dès sept heures du matin, les troupes se rangent sur le plateau. Faute d'artilleurs exercés, les canons du rempart n'avaient pas salué, par les salves traditionnelles, l'aurore du grand jour. A la kasbah, sur la tour du corps de garde, un beau mât figolé avec amour par les soldats du génie, attend vainement le pavillon que, après de longues réflexions, la crainte des difficultés diplomatiques empêche de hisser; mais, dans le bivouac des marsouins, un drapeau gigantesque, dont un peuplier du Sultan a fourni la hampe, est hissé au milieu des acclamations qui accompagnent le cérémonial du « aux couleurs. » Le camp des mercantis est copieusement pavoisé de petits carrés tricolores qui papillotent au soleil. Vers la ville, face aux jardins impériaux, une mince ligne de baïonnettes immobiles est passée en revue par le commandant d'armes, fatigué, qui l'inspecte au pas relevé d'un cheval fringant. Et l'unique spectateur, pauvre vieillard berbère assis sur son âne, contemple avec stupéfaction le défilé d'une section hors rang, de trois compagnies, d'une section de mitrailleuses, dont cinq clairons hors d'haleine scandent la marche. Par sa simplicité outrée, la cérémonie ne différerait guère d'une séance d'évolutions sur un terrain de manœuvres, et cependant les soldats n'avaient jamais eu, dans les plus enthousiastes Longchamp, une allure plus correcte, une attitude plus fière. On sentait que ce 14 juillet, dans la capitale du Maroc, tiendrait une grande place dans leurs souvenirs assagis.

A dix heures, les officiers de la garnison pénètrent dans un logis situé proche de l'hôpital. C'est le Consulat de France. Les nouveaux arrivans, rustiques sous leurs uniformes fatigués, sont accueillis avec une exquise courtoisie par le Consul, qui échange avec leur chef les congratulations d'usage. Les discours se croisent, récités en même temps par les deux interlocuteurs, dont l'un a l'aisance de « la Carrière, » et l'autre craint d'oublier trop vite une leçon difficilement apprise : les mots « France, glorieuse armée, sentimens républicains » percent comme des fusées dans la grisaille des voix discrètes et le bourdonnement des visiteurs. Rangés dans la galerie qu'un velum tricolore emplit de lumière chaude, le grand rabbin, les princes des prêtres de la colonie juive, drapés dans leurs costumes d'Ancien

Testament, s'affirment nos cliens et protégés naturels. Groupés en cohorte distincte, les représentans européens des intérêts français se complimentent ou se méprisent poliment : les uns ont les figures ouvertes, le regard clair, le verbe communicatif, les accens des différens terroirs de France; les autres ont les épaules lourdes, le teint basané, les physionomies inquiétantes de frères de la côte égarés dans un salon. La mission militaire, au grand complet, où le lieutenant-colonel Mangin, le commandant Brémond, simples et affables, portent avec aisance leur nimbe de héros, jette dans ce ton brouillé de robes noires, de jaquettes grises et de vestons blancs, les ors de ses uniformes, le chatoiement de ses décorations, de ses plumets, de ses pantalons rouges et de ses dolmans bleus. Quelques notabilités indigènes, bouffies et roses sous le vaste turban de cérémonie, se donnent sans trop de peine un air aimable, et dispersent au vent des complimens arabes que nul n'écoute et ne comprend. Un éphèbe mince et blond, sanglé dans son bel uniforme d'élève-consul, s'empresse dans le rôle ingrat de jeune fille de la maison : des serviteurs corrects et propres font circuler des assiettes de pâtisseries arabes, délicates et jolies, des coupes de champagne pour les Européens, des sirops pour les Juifs et les Musulmans. Et dans un recoin sombre, des personnages graves déchiffrent des télégrammes, rédigent fébrilement des réponses diplomatiques, et commentent en termes distillés le remplacement de la *Panther* par le *Berlin*.

L'arrêt de nos troupes devant Meknès semblait être la première conséquence de ce coup de force imprévu. Le général en chef avait, en effet, terminé les opérations dirigées contre la kasbah d'El-Hajeb où il avait laissé en garnison un tabor chérifien, pour la surveillance des turbulens Beni Mguilds. La jonction, à Tiffet, avec les troupes du général Ditte venues de l'Ouest, obtenue après le combat de Souk-el-Arba, permettait d'ouvrir une ligne de communications entre la capitale et Rabat, par Meknès, Souk-el-Arba, Tiffet, Sidi-el-Barraoui, beaucoup plus courte que la route du Nord suivie par les colonnes Moinier et Gouraud pendant leur première course vers Fez. Mais, tandis que les troupes de la Chaouïa, sous le commandement du colonel Branlières, commençaient le châtimement si souvent différé des Zaërs, les brigades Gouraud, Dalbicz et Brulard qui, malgré les prélèvemens faits pour les garnisons de

la nouvelle ligne d'étapes, comptaient encore 3 000 hommes environ, auraient dû revenir à Fez où le Sultan les attendait impatiemment. Or, les projets primitifs d'une revue à grand spectacle pour le 14 juillet, suivie d'une expédition définitive vers Sefrou visé par les Aït-Ioussis toujours rebelles, étaient devenus gênans pour notre diplomatie. L'objectif avoué de notre intervention était atteint depuis longtemps : nous avions débloqué Fez, délivré les colonies européennes, rétabli l'autorité de Moulay-Hafid en détruisant le pouvoir éphémère de Moulay-Zin. Nos troupes continuaient pourtant à sillonner en tous sens le Maroc et leur action semblait servir une politique nouvelle. Profitant des circonstancés, l'Allemagne faisait entrer aussi la sienne dans une phase inopinée. Des questions qu'il était difficile de résoudre sur place se posaient dans les esprits. Quoi qu'il en fût, nos troupes restaient immobilisées à Meknès. Le pacha de la ville, dûment stylé par un de ses conseillers, protégé allemand, se hâta d'exploiter notre sage réserve. Il n'était pas le seul : les agens du Maghzen tissaient autour de nos demandes un tissu d'impossibilités. C'était notre hôpital, à l'étroit dans une maison indigène, dont les refus de location d'immeubles voisins et inhabités empêchaient l'agrandissement ; c'étaient nos soldats privés d'une paille de couchage qu'on ne pouvait obliger les paysans des alentours à vendre ; c'étaient nos bivouacs installés sur un sol de sable et de détritrus, dans une atmosphère de poussière et de miasmes, à côté des immenses bâtimens de l'Aguedal et de Dar Beïda qu'on n'osait utiliser ; c'étaient les roseaux, les tiges d'aloès, innombrables dans la campagne environnante, qui auraient donné les matériaux pour la construction d'abris provisoires plus confortables que la petite tente, et qu'on déclarait gravement intangibles et sacrés. Devant cette ville que nous avions sauvée, six semaines auparavant, du pillage et du massacre, nous champions inertes et timides, voués aux ricanemens des « bouchaïds » et des « meskins, » aux voleries effrontées des mercantis, aux ironiques objections d'un pacha.

Un jeune ménage parisien, M. et M<sup>me</sup> de la Charrière, qui accomplissait au Maroc un voyage de noces peu banal, s'en étonnait ingénument. Après une tournée dans la région de Taroudout, le zélé secrétaire du comité de l'Afrique française et sa femme étaient venus dans la zone d'opération et suivaient



en curieux nos troupes qui, depuis Rabat, les protégeaient sur la nouvelle ligne d'étapes. Ils comptaient les accompagner jusqu'à Fez, mais notre arrêt à Meknès les immobilisait dans notre camp. Ils en profitaient pour visiter la ville et pour laisser, dans les popotes qui se les disputaient, le souvenir d'une connaissance parfaite des choses marocaines, et d'une grâce spirituelle et bien habillée. On promettait aux officiers de passage les plus merveilleuses attractions en les prévenant avec obligeance : « Il y aura des légumes, des fruits, un monsieur et une dame ! » Dans l'attente de ces délices, les rasoirs sortaient de leurs étuis, les limes à ongles de leurs nécessaires ; on retrouvait dans les flacons quelques gouttes d'essences rares, dans la cantine le kaki des grands jours. Et dans une salle à manger de roseaux, devant une table frugale mais égayée de fleurs sauvages, les caprices d'une conversation où, — puissance magique de la femme ! — chacun étincelait d'enjouement et d'esprit, faisaient oublier pendant quelques heures les sempiternelles discussions de service, de mérites, de récompenses et de passe-droits.

A l'Ouest de Meknès, le pays, dépouillé de la parure fugitive du printemps, étend jusqu'à la mer ses plateaux brûlés de cailloux et de sable, où de nombreux troupeaux tondent une herbe jaune et rare. Les tapis de fleurs avaient disparu, comme les libellules et les papillons. Une teinte uniforme, d'un gris rougeâtre et sale, couvre tous les lointains du paysage, infini et plat comme l'Océan. Sur la piste poussiéreuse où les « convois-navettes » semaient les cadavres de leurs chameaux, les indigènes circulaient, nombreux et affairés. Ils allaient, poussant leurs ânes, leurs femmes, leurs mules, qui pliaient sous le poids des œufs, des pastèques, des objets de pacotille, destinés à garnir les étalages des mercantis. Par places, les touffes vertes des palmiers nains disparaissaient, chassées par les champs maigres ; quelques figuiers, dans la coupure abrupte d'un ravin, abritaient une source fraîche, qui se perdait dans une « daya » au sol craquelé ; vers le Nord, la forêt de la Mamora soulignait d'un trait sombre l'horizon lointain ; vers le Sud, la déchirure de l'oued Sebou se devinait aux vapeurs légères qui mettaient une gaze matinale sur la silhouette crue des monts. Du ciel, chauffé à blanc, tombait une chaleur lourde que le souffle du sirocco rendait plus épuisante. La brise marine mourait sur les



plateaux de Tiflet, où une grosse garnison panachée s'installait « pour surveiller les Zaërs. »

Dans les postes de la route d'étapes, une fantaisie capricieuse avait composé les détachemens d'occupation. Les traditions, les aptitudes particulières aux principales troupes du corps expéditionnaire s'y affirmaient avec leurs différences, profondes comme des abîmes : « Vous autres, coloniaux, vous aimez le confortable, » était la critique initiale posée comme un axiome par les officiers « africains » dans les discussions de principes avec leurs camarades, marsouins ou bigors. Quant à eux, ils restaient fidèles, sans doute à l'excès, à d'anciennes habitudes, et c'était la cause entre les coloniaux et eux de critiques sans fin dans lesquelles nous ne voulons pas entrer ici. Pittoresques entre tous étaient les tirailleurs sénégalais. Leur réputation de combattans n'est plus à faire après l'épopée de leurs triomphes sur des adversaires tels que Ahmadou, Behanzin, Samory, Rabah et Doudmourah. Ils marchent et bataillent aussi bien que le meilleur soldat du monde ; mais, à la rusticité du noir, ils ajoutent la souplesse assimilatrice de leurs instructeurs coloniaux. En quelques jours, sur le terrain caillouteux où doit s'élever un poste délimité par une tranchée sans prétention, ils font jaillir un village original et coquet. Si le bois manque, les stipes d'aloès forment des charpentes solides et légères. A défaut d'outils, les « frouches » des branches, ou des liens de fibres, de ficelles, de fils de fer arrachés aux vieux récipients de l'administration, assurent les assemblages ; la paille d'un champ voisin, l'herbe sèche d'une « daya » donnent la toiture et les murs, impénétrables aux pluies les plus violentes comme aux soleils les plus ardents. Le ruisseau qui serpente au fond du ravin s'étale dans des bassins hiérarchiquement étagés, d'amont en aval, pour les tirailleurs, les chevaux, les chameaux et les blanchisseuses. Un suintement dans la berge est fouillé, aménagé, s'orne d'un tuyau en fer-blanc découpé dans une caisse à farine, et devient une fontaine jaillissante réservée aux Européens. Un jardin potager se développe au bord de l'eau ; d'un four construit avec des briques crues sort, pour les gradés français, le pain frais quotidien. Pendant les heures chaudes, où le guerrier le plus farouche est inactif, l'école mutuelle rapproche chefs et soldats. Aussi faut-il s'attendre à voir les tirailleurs sénégalais rendre de grands services. L'œuvre de pacifi-

cation n'aura pas de meilleurs ouvriers : leur organisation particulière les a préservés des *impedimenta* de l'eupéanisation. Les problèmes de leur entretien, et surtout de leur nourriture sont très simplifiés. Les convois restreints qui les accompagnent leur permettront d'aller partout, de déconcerter par leur mobilité les guerriers les plus agiles, sur lesquels leur courage et leur entrain endiablés exerceront bientôt le même ascendant que dans l'Afrique centrale ou Madagascar.

Pour des raisons de sentiment ou de politique, zouaves et légionnaires ont joué un rôle assez effacé dans le deuxième acte de notre intervention au Maroc. La composition de la troupe où les rengagés sont en minorité, l'époque des opérations actives trop voisine de la libération de la classe, la nécessité de conserver au 19<sup>e</sup> corps, en cas de complications, la majeure partie de ses effectifs français, ont certainement contribué à ne faire donner aux zouaves que l'importance d'une députation dans l'assemblage bigarré de notre petite armée.

Des légionnaires, il n'y a rien à dire qu'on ne sache déjà. Ces braves soldats nous rendront d'excellents services. Sans partager le snobisme de ceux qui les considèrent comme l'élite indiscutable de l'armée française, tout observateur impartial doit reconnaître qu'ils sont, pour l'affaire marocaine, l'élément le plus précieux des troupes d'Algérie. Ils ont, avec un esprit de corps intense, le savoir-faire universel des hommes qui ont beaucoup vu et beaucoup retenu. En peu de temps, un détachement de légion, livré à lui-même, loin du télégraphe, des schémas, des instructions et des prescriptions de l'autorité supérieure, fait sortir de terre un domaine rural, confortable et bien administré. Le respect fétichiste des traditions « africaines » lui donne souvent l'aspect anguleux des ouvrages copieusement fortifiés, mais le jardin potager se réserve une place considérable ; un troupeau est constitué avec soin ; la basse-cour se peuple, car la variété dans l'alimentation est la meilleure hygiène préventive du soldat européen en pays exotique. Autour du poste, au hasard des randonnées et des conversations, les officiers dressent une carte sommaire de la région. Les troupiers attendent, dans la douce quiétude des occupations champêtres, le retour imprévu des jours glorieux : le bouvier, le jardinier, le charpentier, le maçon, le surveillant des travaux de routes, décrochent alors leur fusil et, bravement, vont chercher

dans un ravin, derrière un buisson, au pied d'un mur, la balle qui met fin brusquement à leur obscure et changeante existence.

Les coloniaux proprement dits, marsouins et bigors, essaient dans nos colonies les cadres de toutes nos formations indigènes, qu'ils pétrissent à leur image. Ils pourraient prendre pour devise : immobiles dans la mobilité, car leur rêve est, en général, de passer tout le temps réglementaire de séjour outremer sur le coin de terre où le sort les envoie. Ils s'attachent au poste qu'ils ont fondé ; perfectionnent ou complètent avec tendresse l'œuvre de leurs devanciers. Au mépris traditionnel de notre race pour les fossés, les parapets et autres scientifiques manigances, ils joignent une adresse manuelle de « maitres-Jacques » et l'amour des aménagemens ingénieux et simples qui caractérise la Légion. Mais ils ont, en outre, deux passions impérieuses : l'école et le marché. Un vrai colonial ne serait pas heureux si quelques douzaines de marmots noirs, jaunes ou bruns, ne zézayaient pas, dans une case en torchis et couverte en paillottes, les élémens du français qu'un instituteur bénévole, recruté dans la garnison, enseigne avec patience. Le marché, enfin, aligne ses hangars sur la place du village, et devient promptement un centre d'affaires achalandé, que des chemins nombreux, bien entretenus, pourvus de ponts rustiques, rendent accessible en toute saison. Le chef se plaît dans ses bâtisses, entre sa briqueterie et ses fours à chaux ; il administre, commande, surveille la justice indigène, réprime l'avidité des notables, et le « régime militaire » si décrié n'est, en réalité, qu'une autorité patriarcale acceptée sans résistance par tous. Dans leurs fréquentes tournées, officiers et sous-officiers parviennent à connaître les moindres sentiers, les principales familles de la région ; ils étendent partout notre protection tutélaire, le charme de notre humeur facile et de notre simplicité. Les vieux chevronnés règnent dans les annexes de la ferme modèle qu'est un poste colonial ; ils y retrouvent leurs occupations de paysans et d'ouvriers. Ils jouent avec les enfans, plaisantent avec les femmes, bavardent avec les hommes, fondent parfois une famille et se font alors libérer dans une région qu'ils aiment, où ils sont connus, et dont ils deviennent les premiers colons.

Des trois postes qui jalonnaient la route de Meknès à Rabat, Tiflet était le plus important. C'était aussi celui où, mal-

gré la cordialité des relations personnelles, la verve et la malignité des critiques réciproques s'exercent avec le plus indiscutable à-propos. Les officiers des corps secondaires, spahis, chasseurs d'Afrique, artilleurs et médecins étaient pris comme arbitres, et, dans les tournois oratoires entre l'école coloniale et l'école algérienne, amusés, marquaient les coups.

Le colonel du régiment sénégalais n'avait pas, à Tiflet, un seul de ses tirailleurs ; mais il commandait la garnison, qui comprenait un bataillon algérien, un bataillon colonial, une batterie coloniale, un escadron mixte de chasseurs d'Afrique et de spahis avec trois capitaines, un goum à cheval, un dépôt de remonte, un détachement du génie, une ambulance : c'était sans doute pour faire oublier le capitaine de cavalerie placé à la tête d'une compagnie sénégalaise pendant la colonne des Tadlas, et d'autres exemples aussi fameux. On voulait en finir complètement avec les Zaërs qui n'étaient pas encore « châtiés, » et, sur le plateau raviné par l'oued Tiflet, cette troupe imposante attendait les événemens. La rumeur publique des camps affirmait bien que les irréductibles Zaërs souhaitaient ardemment notre attaque pour tirer quelques coups de fusil afin de sauver l'honneur et demander ensuite l'aman. Mais, depuis la malheureuse affaire où deux officiers et un sous-officier français avaient trouvé la mort, on ne pouvait croire à un dénouement si banal et si marocain. La colonne Branlières, arrêtée brusquement après son arrivée à la kasbah de Merchouch, se reconstituait avec des effectifs importants, pour refouler par une poussée énergique les Zaërs hors de leur forêt. Le général en chef, lui-même, devait diriger l'ensemble des opérations qui allaient en outre mettre en mouvement les troupes disponibles de la région de Rabat, commandées par le général Ditte en personne. Et l'on comptait écraser ainsi les dernières tribus dissidentes, que la garnison de Tiflet empêcherait de se réfugier chez les Zemmours où les émissaires diligents signalaient des traces d'agitation.

En prévision d'une lutte acharnée, le poste s'agitait comme une fourmilière. Dès quatre heures du matin, ce n'étaient que détachemens de travailleurs affairés, pelles et pioches en mouvement. Les parapets renforcés dressaient sur le sol chauve leurs arêtes rectilignes, coupées par les silhouettes de canons qui tendaient dans le vide leurs cous inquiets. Pendant la nuit,



des sections entières, enroulées dans leurs couvertures, dormaient dans les tranchées, prêtes à tout au premier appel des sentinelles. Officiers et sous-officiers de quart se succédaient d'heure en heure, et leurs rondes silencieuses mettaient des cauchemars de fantômes dans les rêves des dormeurs. Mais sur la campagne muette, piquée de lumières lointaines, nul souffle ne passait, dénonçant le bruissement des pieds nus, les chuchotemens étouffés d'ennemis aux aguets. D'ailleurs, la présence de mercantis cosmopolites, berbères, arabes, européens, dont les tentes dessinaient près du poste un village naissant, était un gage de paix durable, et d'inviolable sécurité.

Du vallon qui séparait les bivouacs des Algériens et des coloniaux, des hennissemens douloureux montaient chaque matin, à l'heure de la visite vétérinaire. Le dépôt de remonte mobile, et l'infirmerie des chevaux et des mulets y parquaient des corps de bêtes qu'on aurait crues échappées de l'« Ille du docteur Moreau. » Les colonnes, disloquées après l'ouverture de la ligne d'étapes, avaient laissé là leurs animaux impotens et fourbus. Côtes saillantes, yeux pluvieux, cors gros comme des loupes de chênes, abcès profonds comme des cuvettes, pattes flageolantes, disaient le surmenage incessant, les passages oubliés, et défilaient devant un vétérinaire zélé mais impuissant. Pas plus que le personnel du grand Corps, les parens pauvres du service de santé ne possédaient les moyens d'exercer utilement leur art. On avait bien pensé à charger, sur des convois de chameaux, l'orge importé à grands frais d'Algérie pour la nourriture des chevaux et des mulets du Corps expéditionnaire, dans un pays agricole où les réserves de grains sont infinies; mais on avait oublié que ces animaux pourraient avoir besoin de soins longs et compliqués. Harnachés, sellés ou bâtés dès trois heures du matin, ils avaient tiré ou porté sur des pistes invraisemblables, pendant des journées entières, sans autres repos que les à-coups de la marche, les stationnemens précaires du combat; les mulets, confiés à des conducteurs insoucians ou maladroits, avaient fléchi sous des charges mal équilibrées, sans cesse accrues par les sacs des éclopés et des trainards. Pendant toute la période des opérations actives, les bêtes, comme les hommes, avaient peu dormi, bu et mangé au hasard; la pénurie d'animaux haut-le-pied les condamnait à servir jusqu'à l'usure complète de leurs forces, jusqu'à ce que leur dos et leur

poitrail ne fussent plus qu'une plaie sanglante. En un mois de marche, le quart des chevaux et des mulets était mort fourbu; un nombre égal attendait, dans les infirmeries installées en plein air, une improbable guérison.

Les antiseptiques, les cautérisans, l'ouate manquaient. Le vétérinaire en était réduit aux pauvres ressources des cantines de troupes montées, de sa trousse personnelle et de son ingéniosité. Il collectionnait les boîtes de conserves vides pour confectionner des bocaux pharmaceutiques, transformait en seringues les bouteilles d'eau de Vichy et se confondait en exclamations touchantes quand, d'une caisse d'approvisionnement expédiée par les services de l'arrière, il extrayait deux kilos de sulfate de soude et trois paquets de coton. Il regrettait qu'une association féminine, une Société Protectrice, n'eût pas songé, par des dons volontaires, à procurer, elle aussi, quelques gâteries aux animaux en campagne, plus malheureux encore que les soldats.

M. de Valence, le secrétaire général de la Croix-Rouge, venait en effet d'arriver à Tiflet. Débarqué à Tanger, il avait visité les malades dans les hôpitaux et ambulances de Fez, Meknès, Soukh-el-Arba; il avait écouté leurs plaintes et leurs désirs. En même temps, un délégué de la Société convoyait, depuis Casablanca, une caravane de douceurs pour les troupes, et les distribuait dans les garnisons. Le Comité directeur jugeait, avec sagesse, que ses envois arriveraient plus sûrement à destination, s'ils n'étaient pas abandonnés sans défense au formalisme de l'administration militaire, à l'indifférence ou aux convoitises d'intermédiaires peu scrupuleux. Le voyage de M. de Valence devait mettre fin à des abus discrets, analogues à ceux que nous connaissons dans la répartition des souscriptions nationales faites en faveur des victimes de désastres sensationnels. Phénomène tout nouveau, le partage des colis estampillés de la Croix-Rouge ne fut pas le prétexte de réflexions narquoises, d'observations aigres, de commentaires désabusés. Paquets de tabac, cahiers de papier à lettres, boîtes de lait, d'eau de Cologne, cigarettes et savons, pots de confitures et tablettes de chocolat, ruisselaient en cascades dans les couvre-pieds étendus sur le sol. Ébahis et muets, les soldats étaient éblouis par de telles largesses; ils comparaient cette abondance aux ballots flasques et maigres qui s'échouaient parfois dans les

postes du Tonkin ou de Madagascar. Puis, la joie se fit exubérante, et la pensée de tous s'envola vers les femmes françaises, en bruyantes exclamations. M. de Valence, ému, ne pensait plus aux fatigues de son voyage en contemplant ce bonheur.

Mais tandis que, lassées d'une faction paisible, les troupes exécutaient sans entrain les travaux prescrits par le commandant du poste pour une installation définitive, que s'aménageaient lentement abreuvoirs et fontaines, piscines et lavoirs, que des équipes en sucur préparaient briques, poutres et chevrons, traçaient des routes et creusaient des « feillées » modèles, des télégrammes mystérieux couraient entre Rabat et Tiflet. Enfin, un beau soir, la grande nouvelle éclata : sauf les cavaliers et les artilleurs indispensables, les indigènes Algériens et Sénégalais garderaient seuls la ligne d'étapes ; les troupes blanches iraient prendre leurs « quartiers d'été » en Chaouïa.

Jugeant leur œuvre terminée, songeant aux nécessités de la « relève » dans nos possessions lointaines, les coloniaux en conclurent aussitôt que l'heure du retour prochain en France avait sonné pour eux. Certes, marsouins et bigors avaient besoin de repos ; ils avaient donné le principal effort dans le « circuit des capitales » qui les avait promenés de Fez à Meknès. Ils avaient, en moins de quarante-huit heures, quitté leurs garnisons de Paris et des ports pour une expédition que les pronostics annonçaient pénible, mais rapide ; leurs affaires de sentimens et d'intérêts avaient souffert d'un départ aussi imprévu ; leur caractère et leur vigueur n'avaient pas supporté sans dommages les contrastes, les fatigues et les privations accumulées de la campagne. Aussi, ravis d'aise à la pensée de l'embarquement prochain, officiers et soldats font avec enthousiasme leurs préparatifs de départ.

Des chameaux du service des transports militaires, par centaines, reviennent à vide vers la Chaouïa. Une batterie de bigors, deux bataillons de marsouins, divers détachemens coloniaux, composent seuls la première colonne qui leur sert d'escorte. Puisqu'on est entre soi, ce n'est plus la peine de faire assaut d'endurance. Sacs et couvertures sont donc confiés aux « béchamars » et aux « sokkras » et, pendant que les servans se prélassent sur les caissons, les fantassins allégés de leur fournement marchent allégrement sur la piste sablonneuse. Un va-et-vient continu d'indigènes pressés, de femmes voilées, de



marchands placides, égaie la route et célèbre la tranquillité de la région. Des pasteurs à l'allure biblique cessent de surveiller leurs troupeaux, pour contempler le défilé des troupes, et restent impassibles sous les lazzis qui les saluent. Des adieux plaisans sont adressés aux vestiges puans des cadavres semés par les caravanes, aux sources boueuses qui déçoivent les gosiers altérés, aux chênes-lièges rabougris de la forêt qui s'avance vers la route, aux aloès qui dressent autour d'un tombeau leurs sabres menaçans. Puis, l'enthousiasme s'engourdit sous la chaleur lourde et, sans entrain, dans une poussière épaisse, la colonne atteint le poste de Sidi-el-Barraoui, officiellement dénommé Camp Monod, en souvenir du lieutenant tué dans l'échauffourée où le général Ditte faillit être pris par les Zemmours. Elle dépasse le ruisseau qui étincelle dans le ravin tout proche, et s'installe au bivouac.

Des zouaves mélancoliques, assis sur le parapet, regardent passer les chevaux haletans, les soldats poudreux. Ils sont « de la classe » et pensent que leur tour viendra bientôt de quitter ce pays morose dont ils n'ont vu que les garnisons côtières, les plaines désertes et les plateaux caillouteux. Des tirailleurs sénégalais, conduisant des arrabas chargées de paille, de chênes-lièges nouveaux, reviennent de la forêt où leurs « corvées » vont chercher les matériaux principaux des cases qui poussent comme des champignons sur la vaste superficie du camp. Ils croisent au passage des officiers, des sous-officiers coloniaux, et leurs yeux brillent, leurs dents éclatantes rient dans leurs faces puérides : ils ont reconnu quelques-uns de leurs anciens chefs du Tchad, du Congo, de Madagascar ou de Tombouctou. Et, avec une joie de bons chiens, ils s'avancent, la main tendue par une cordiale familiarité qui surprend toujours les officiers algériens, plus distans et plus cérémonieux dans les rapports avec leurs « turcos. » Ils s'enquièreent avec sollicitude, évoquent les souvenirs communs et lointains ; puis, satisfaits, ils rejoignent leurs compagnons et jacassent avec volubilité, en expliquant l'heureuse rencontre. En les voyant, Bambaras, Toucouleurs, Dahoméens, Ouolofs, adroits, rustiques et gais, fusionnés dans le fétichisme de leurs costumes de tirailleurs et dans un dévouement religieux pour leurs chefs, on s'explique l'enthousiasme causé chez tous les « coloniaux » par la création projetée de l'« armée noire. » Et dans leurs conversations avec les profanes,



avec l'ardeur et la foi d'apôtres, ils citent, pour les gagner à la cause, des faits de bravoure et d'héroïsme effarans, dont les sceptiques ont pu voir à Rabat un impressionnant exemple : des tirailleurs sénégalais montaient la garde autour du fort allemand pour éloigner les curieux et les indiscrets pendant la destruction des poudres qui se termina par une catastrophe récente ; sous la poussée de l'explosion, ils sont renversés ; sans émotion apparente, ils ramassent leurs armes, se relèvent, et reprennent au pas cadencé leur faction.

Ils ne sont pourtant pas très satisfaits de leur séjour au Maroc, les braves Sénégalais. Le régime patriarcal n'y est pas en honneur, et leur organisation familiale a paru contraire aux plus vaines traditions. La surprise fut grande à Casablanca, lorsqu'on vit débarquer les bataillons avec leur cortège de « moussos » et d'enfans : « On n'est plus au temps des Huns ou des Tartares, pour aller ainsi en guerre, et la place des familles n'est pas prévue dans les ordres de marche, » remarquaient aigrement des militaires pointilleux. Et ces femmes, dont plusieurs avaient fait dans nos rangs le coup de feu pour remplacer leurs maris blessés, qui avaient pris part à nos razzias dans les immensités du Centre africain, jugées inutiles et encombrantes, ne sont pas autorisées à jouer, derrière nos colonnes, leur rôle habituel de cuisines roulantes, sur les pistes relativement courtes du pays marocain. Au Camp Monod, comme à Sidi-Gueddar, à Fez, à Meknès, les tirailleurs sénégalais obligés de souscrire une délégation pour l'entretien de leur ménage disloqué, déracinés de leurs coutumes, privés de la vie de famille, regrettent leurs postes lointains du Niger ou du Ouadaï, et ne parlent plus de « rengager. »

Le 10 août, dans la nuit étoilée, les troupes quittent leur bivouac. C'est la dernière étape vers Rabat, et la traversée de l'oued Bou-Regreg promet une arrivée tardive. Mais les loustics ont semé dans les rangs des prévisions rassurantes : des bateaux sont en rade, attendant batterie et bataillons, qui seront embarqués aussitôt pour Casablanca, et peut-être même pour la France. Et les naïfs, les désabusés, les éclopés, qui, malgré les démentis répétés de l'expérience, éprouvent toujours le besoin de se raccrocher à quelque consolant espoir, bénissent l'autorité prévoyante dont la sollicitude les séduit. La brise qui passe, légère, emporte avec des senteurs d'Océan des refrains allègres de

chansons. Une blancheur paraît vers l'Ouest, fondue dans le bleu pâle du ciel : c'est la lumière éclatante du soleil qui se reflète sur les plages lointaines, sur les maisons de Rabat et de Salé. Mais, du sommet d'un coteau arrondi qui ferme l'horizon, des cris joyeux ont retenti : « La tour Hassan ! la mer ! » Tous se hâtent vers ce but qui leur fait oublier soudain les espaces vides et les immensités mornes, les paysages chauves et les sols brûlés, les rochers de Sisyphe des changemens de postes, les navettes sans attrait des escortes de convois. Là-bas, les terrasses, les minarets, les murs plaquent, malgré la distance, des touches brutales de céruse dans le vert cru des jardins ; une buée rousse monte du sable surchauffé, danse devant les navires à l'ancre et l'écume des flots.

Sur la plage, la foule grouille. Une ville de marabouts, de baraques en planches, couvertes de tôle ondulée, flamboie au soleil. C'est le camp des zouaves et des artilleurs, des subsistances et des tringlots. Le vent du large saupoudre sans cesse de sable fin les marmites, les visages, les habits. Sous la toile étouffante, sous le métal brûlant, dans la réverbération aveuglante, officiers et soldats soupirent après la crue prochaine qui les exilera sur la terre ferme, en mettant fin à « l'occupation de Bou-Regreg. » L'abreuvoir, les fontaines sont loin ; les théories d'animaux et de corvées sont des processions de fantômes dans les nuages poussiéreux ; des convois de chameaux vont et viennent, aggravant de leurs pas trainans l'irrespirabilité de l'air. Une pompe poussive cache son corps maigre dans le carré des tentes, comme honteuse de son filet d'eau claire devant l'opulence du fleuve et la majesté de l'Océan.

Au bord de la rive, les troupes ont formé les faisceaux, les conducteurs débâtent leurs mulets, les artilleurs détellent leurs pièces. Avant d'absorber leur repas froid, les hommes se déshabillent prestement, et se précipitent dans les ondes bleuâtres où ils savourent la joie d'un bain dont ils n'ont pas, depuis trois mois, connu le bien-être reposant. Sur les corps noircis par toutes les sueurs de la campagne, l'eau trace d'abord de livides sillons ; puis, sous les frictions vigoureuses où le sable humide remplace le gant de crin du masseur, le rose de la peau reparaît sur les côtes maigres, les ventres concaves, les omoplates anguleuses.

En aval, près des embarcadères, c'est un fourmillement de

plantons affairés, de véhicules disparates, d'animaux inquiets et coléreux. Les bourricots adoptés par les soldats fraternisent avec les mulets prudents, les chevaux efflanqués, les chameaux revêches, dans une méfiance tenace des vacillantes embarcations. Le passage est encore aussi incommode qu'au début des opérations, et le mépris tout « africain » du progrès s'affirme dans la durée d'un provisoire coûteux. Depuis plus de quatre mois, l'administration militaire paie 300 francs en moyenne par jour pour la location des barques, l'entretien d'un personnel de bateliers et de surveillans. A cette dépense considérable, il faut ajouter le prix des mulets qui s'éventrent sur les tolets, des chevaux qui se cassent une patte en sautant dans l'embarcation et qu'il faut abattre, des objets engloutis dans le fleuve ; le temps perdu, la complication des mouvemens de troupes, sont encore des inconvéniens dont on ne devrait plus avoir, depuis longtemps, que le mauvais souvenir. Le transport des pièces d'un pont suspendu, d'un pont de bois ou de bateaux, par exemple, était plus urgent que celui de sacs d'orge ; en un mois, une compagnie du génie pouvait installer un moyen de passage indépendant des variations du niveau dans le fleuve, utilisable à toute heure et en tout temps. Et les économies réalisées auraient permis de ne pas chicaner aux troupes leur haute-paie journalière et leur ration de vin.

Enfin, après des heures d'attente, la dernière compagnie a rejoint les autres sur la rive gauche de l'oued Bou-Regreg. On est sorti de la « zone d'opérations » et l'on foule de nouveau le sol de la Chaouïa. Bien réduits depuis leur premier passage, les bataillons traversent Rabat d'un pas moins élastique mais aussi fier, pour s'installer sur l'emplacement désormais invariable des bivouacs, près de la batterie cuirassée construite naguère par les Allemands, pendant le règne d'Abd-el-Aziz. On note au passage des uniformes nombreux, des tenues soignées. Les habitués militaires des garnisons tranquilles et productives ont des regards de dédain et d'envie pour ces troupes déguenillées, ces barbes incultes, ces chevelures hirsutes, ces faces hâves dont la misère nargue leur élégance. Dans les cafés sans luxe, les boutiques sans faste, les consommateurs pérorent autour de l'opale des absinthes, les cliens méditent devant de frustes comptoirs. Les phonographes de pacotille nasillent des rengaines obsédantes ; des enseignes de restaurant invitent aux délices de

la cuisine bourgeoise et des plats du jour; des silhouettes féminines, sans formes et sans grâce, esquissent à l'abri des persiennes mi-closes des gestes prometteurs. L'âme des rues s'est modifiée depuis que nos troupes la troublèrent pour la première fois par le tumulte martial de leur entrée solennelle. La présence du général chef de la « zone de l'arrière, » l'imminence des prochaines et définitives opérations contre les Zaërs, y mettent une agitation, une fièvre d'intrigues qui donnent l'impression du déjà vu. Ce n'est pas encore Casablanca, mais ce n'est plus Rabat. Le charme primitif de la ville a disparu pour toujours.

Sur les terrains dont le Sultan, dûment stylé, réclame soudain l'évacuation ou l'achat, pour liquider la succession d'un oncle longtemps oublié, les bataillons coloniaux plantent leurs toiles minables et fanées. Tout près, la mer se précipite sur les roches avec des grondemens qui domineraient la voix des gros canons dissimulés dans les coupoles du fort voisin. La veille, un tringlot s'est vu happer par une lame furieuse qui l'a broyé comme un fragile jouet, et maintenant, des consignes sévères, mais justes, interdisent aux militaires les délices d'une pleine eau. Ils s'en consolent en allant contempler le chef-d'œuvre inachevé des ingénieurs allemands.

Au camp, on s'agite et l'on discute les pronostics. La visite du général Ditte est annoncée pour le lendemain. Il va sans doute dire des paroles décisives, exprimer des compliments, annoncer le départ. Sous les tentes, des voix joyeuses chantent : « Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés ! » Mais, par esprit d'opposition, des contradicteurs affirment résolument, sur des notes graves, leurs incertitudes au sujet du retour de « Malbrouk. » Des mains actives s'évertuent à rendre quelque éclat aux fusils jaunis, aux cuirs craquelés; elles recousent des boutons, pansent des déchirures, rendent l'harmonie des lignes aux casques bosselés. On veut se montrer en beauté au chef suprême des troupes coloniales débarquées au Maroc. On veut lui prouver qu'on n'est pas une bande « d'Apaches, » mais des bataillons de bons soldats, braves au feu, grognards mais durs aux privations; et que, malgré les faces jaunes et les yeux brillans de fièvre, on accepterait volontiers la suppression du congé de convalescence attendu, pour les bivouacs et les marches dans la neige, là-bas, vers les Vosges ou le Palatinat, après les



combats, les marches et les bivouacs sur les plateaux brûlans du pays marocain.

Mais le général ne veut déranger personne. Il a mis pied à terre, loin du camp, pour ne pas attirer l'attention. Et comme un touriste indifférent, dans l'anonymat de son uniforme kaki où les points blancs des étoiles ne sont pas assez brillans pour le dénoncer, il circule à travers les tentes que le réveil remplit d'une bruyante agitation, en chef préoccupé de tâter par surprise le pouls au moral des soldats. Son opinion est faite. Les superbes compagnies, débarquées depuis trois mois à peine à l'effectif de 180 hommes, ont beau être réduites de la moitié ou du tiers par les maladies ; les attelages des batteries, les gros mulets des mitrailleuses ont beau montrer leurs yeux atones et leurs côtes saillantes ; les gradés ont beau regretter leurs foyers et maudire leur destin, la brigade coloniale reste une troupe solide, qui peut faire de grandes choses. Sa foi robuste, le général la communique aux officiers qu'il rencontre et dont les doléances l'étonnent : un repos de quelques semaines, dans les postes sains de la Chaouïa, rendra la force aux corps fatigués ; l'appât des aventures et des récompenses dans les colonnes prochaines conservera vivaces l'énergie et l'entrain.

Le grand chef est parti. Comme un éclair, l'arrêt inattendu a fait le tour du camp. Des récriminations grincent, des imprécations fusent de toutes parts. Soudain, avec la mobilité de notre race, les anciens profèrent des réflexions sages : on sait ce qu'on fait quand on s'engage dans la coloniale ; espérait-on par hasard que le gouvernement allait payer à ses soldats un petit voyage d'agrément au Maroc, et les faire rentrer dans leurs garnisons parce qu'ils en ont assez et que les familles pleurent leur absence ; d'ailleurs, qu'on soit ici ou là, le temps passe tout de même, et ça compte pour la retraite. Et, comme chez nous tout finit par des chansons, la complainte de « Malbrouk » entonnée à pleins gosiers fait descendre la paix et la résignation dans les cœurs.

Deux jours après, sur tous les sentiers de la Chaouïa, les troupes se dispersent, en marche vers les paradis qu'on leur a promis. Elles croisent les groupes mixtes, les bataillons d'Algériens et de Sénégalais qui vont les remplacer dans les postes de la ligne d'étapes, les goumiers qui se concentrent à Rabat pour l'ultime châtement des Zaërs, dont les événemens devaient mo-

dérer la rigueur. Sans étonnement, elles s'installent sous leurs petites tentes, qu'une administration toujours maternelle remplacera, plus tard, par les marabouts traditionnels, dont la ration de vin, supprimée, paiera la location ; elles dorment sur la paille chichement mesurée, remplie des puces inévitables, qui fait regretter la terre dure des bivouacs. Et, satisfait dans son amour-propre par les rubriques ronflantes qui distinguent les détachemens de « réserve » et d' « observation, » chacun attend dans une inertie toute marocaine l'heure lointaine du retour en France, ou le rôle escompté dans le troisième acte imminent du drame marocain.

En tout état de cause, la France peut avoir confiance dans son armée. Nulle autre au monde, à en juger d'après les troupes qui la représentent au Maroc, n'est composée de soldats plus braves, plus ingénieux et plus ardents. Les cavaliers ont la décision rapide, l'amour de l'aventure et l'esprit offensif ; pour les chasseurs d'Afrique et les spahis c'était, à chaque rencontre, un crève-cœur de ne pouvoir charger à fond les guerriers des tribus, dont ils évantaient toujours les emplacements et les projets : les ordres formels prescrivaient d'éviter les pertes et d'exposer un des nôtres à tomber, vivant ou mort, entre les mains de cruels ennemis. Nos artilleurs, qu'ils soient métropolitains ou coloniaux, qu'ils manœuvrent le matériel de 75 ou celui de 65, ont étonné leurs frères d'armes par la vitesse des mises en batterie, l'exactitude dans les appréciations de distances, leur calme sous un feu violent, l'efficacité de leur tir. Quant à nos fantassins, c'était toujours le cœur de la race qui battait sous des uniformes différens. Grognards et dociles, prompts à l'enthousiasme comme à la critique, passant avec sérénité de l'abondance aux privations, de l'inaction des camps au tumulte des colonnes, ils étaient endiablés sous les balles et, dans leur désir du corps à corps, ils n'avaient pas besoin d'ordres pour mettre au bout des fusils les baïonnettes, qu'ils considèrent d'instinct, comme leur meilleur et leur plus sûr argument.

Mais si, dans l'épée que la France étend sur le Maroc, la lame est bonne et bien trempée, on ne saurait en dire autant de la poignée. Par comparaison avec les troupes, les services sont inférieurs. Le zèle du personnel, les aptitudes individuelles, les initiatives les plus résolues, ne peuvent soulever le poids pesant des routinières traditions. Nous en avons donné quelques

exemples qui se présentaient d'eux-mêmes dans le cours du récit, et qui nous paraissent plus expressifs que des dissertations techniques ou des appréciations vagues. Ils imposent une conclusion.

Toute expédition outre-mer doit être considérée comme « une expédition coloniale » et préparée, dirigée, exécutée d'après les principes et par le personnel particulier à ce genre d'opérations. Tandis que, dans les différentes manifestations de l'activité humaine, civile et militaire, la nécessité de la spécialisation est un axiome indiscuté, le sort de nos armes, la vie de nos soldats, les portefeuilles de nos contribuables sont livrés aux improvisations de « bonnes à tout faire » sans expérience et sans modestie. La France n'est pas assez riche en hommes et en argent pour payer par de copieux crédits supplémentaires, par la grandeur de ses nécropoles exotiques, la réalisation d'utopies sur la fusion des armées métropolitaine et coloniale, dont la tribune et les couloirs du Parlement gardent encore le souvenir.

PIERRE KHORAT.

---

# LE PROJET DE BUDGET

## DE 1912

---

### I. — CARACTÈRES DU BUDGET DE 1912, CONVENTION AVEC LA COMPAGNIE DE L'EST

Et la course continue! L'accroissement annuel des charges publiques est de plus en plus rapide! Le projet de budget de 1912 prévoit 4 milliards et demi de dépenses, supérieures de 173 millions à celles de 1911. L'augmentation apparente n'est que de 117 millions. Mais le total de 1911 comprenait 45 millions de dépenses exceptionnelles et 11 millions d'avances pour la construction de lignes télégraphiques et téléphoniques qui ont disparu l'année suivante : la comparaison, pour être logique, doit donc porter sur les chiffres de 4 330 et 4 503 millions. La différence de 173 millions est due :

Pour 64 millions aux œuvres dites sociales.	
— 60	— à l'outillage économique.
— 33	— à la défense nationale.
— 16	— à divers services.

Quelles recettes pouvaient être mises en face de ces besoins nouveaux? Déjà le budget de 1911 n'avait été équilibré que par l'inscription aux ressources exceptionnelles d'une somme de 101 millions prélevée sur les plus-values de l'exercice. D'autre part le ministre, dans ses prévisions de recettes, — et il faut l'en louer, — a été modéré: il a escompté une moins-value de 42 mil-



li ons dans les droits de succession, et une autre de 26 millions dans les droits de douane, par rapport à la pénultième année, à cause des importations exceptionnelles de céréales faites au cours des derniers mois de 1910. Calculées sur cette base prudente, les recettes de 1912 atteignaient 4325 millions, soit 61 millions de moins que celles de 1911, et laissaient un déficit de 178 millions, en face des prévisions de dépenses qui s'élèvent à 4503 millions.

Comme ressource nouvelle, le ministre indique celle qu'il compte retirer d'une répression plus sévère de la fraude en matière de ventes de meubles et d'immeubles et de cessions d'offices ; il en attend 2 millions. Il propose de taxer à 5 centimes par 1000 francs les opérations des bourses de commerce, qui devront dorénavant être inscrites sur un répertoire analogue à ceux qui existent pour les achats et ventes de valeurs mobilières : il en estime le produit à 4 millions de francs. Un remaniement du droit de contrôle sur les métaux précieux devra fournir 2 millions. Enfin le rendement d'une taxe sur l'éclairage au gaz et à l'électricité, dont le ministre emprunte l'idée aux législations espagnole, italienne et allemande et qu'il justifie par analogie avec celles qui frappent les huiles végétales, les bougies et le pétrole, est estimée à 15 millions. Il restait à trouver 155 millions. Ils sont obtenus par une convention avec la Compagnie des chemins de fer de l'Est, qui forme la partie caractéristique du budget de 1912. Cette convention mérite un examen approfondi, tant à cause de la lumière qu'elle jette sur la situation de notre réseau ferré et sur les rapports financiers que la sagesse d'une autre génération avait institués entre les Compagnies et l'État, qu'à cause de l'usage que M. Klotz a fait de cette ressource et des argumens qu'il présente au Parlement pour en recommander l'application à la mise en équilibre du budget.

D'après les célèbres conventions de 1859, revisées en 1883, le Trésor peut être amené à verser aux Compagnies concessionnaires de l'exploitation des chemins de fer certaines sommes en vertu de la garantie d'intérêt qu'il leur a consentie. Ces sommes doivent lui être remboursées dans des conditions déterminées, notamment après que les actionnaires ont touché un certain dividende, fixé en dernier lieu par les traités de 1883. Elles portent intérêt simple, au taux de 4 pour 100, en

faveur de l'État, appelé également à participer aux bénéfices de l'exploitation au delà d'un chiffre, établi par les conventions. Seule, parmi les cinq grandes Compagnies qui subsistent depuis que celle de l'Ouest a été rachetée, celle du Nord n'a jamais fait appel à la garantie; le Paris-Lyon-Méditerranée a remboursé à l'État les sommes qu'il lui devait en 1897 et qui s'élevaient alors à 150 millions; l'Orléans, malgré des remboursements qui en douze ans ont atteint 40 millions, en doit encore 233 à l'État. Le Midi est chargé d'une lourde dette de 308 millions, que le rachat du canal du Midi par l'État et sa mise à la disposition du public ont singulièrement contribué à grossir : le transport gratuit par eau fait une concurrence fâcheuse à la voie ferrée, dont les recettes ont diminué de ce chef. L'Est a vu sa situation s'améliorer notablement au cours du présent siècle : grâce en particulier au développement remarquable de l'industrie minière et métallurgique et à la mise en valeur du bassin de Briey, les recettes de son réseau présentent des augmentations rapides, qui lui ont permis le remboursement successif de sommes dont le total atteint, depuis 1899, une centaine de millions (1).

Le solde des avances fournies par l'État à la Compagnie de l'Est, déduction faite des sommes remboursées, s'élève aujourd'hui à 168 millions en capital. Une convention des 1<sup>er</sup> et 9 juillet 1909 prévoit une réduction de cette dette : la Compagnie s'est engagée en effet, afin d'améliorer les accès de son réseau vers le Simplon, à participer, jusqu'à concurrence de 10 millions de francs, à la formation du capital nécessaire à l'établissement de la ligne projetée sur territoire suisse entre Moutiers, Granges et Longeau. En échange de cette subvention, qui doit être imputée sur les réserves du domaine privé de la Compagnie, l'État a consenti à réduire d'égale somme le capital de la dette de garantie : cette réduction aura lieu par fractions correspondantes à celles qui seront versées du chef de la subvention de 10 millions; jusqu'au moment de ces versements, les intérêts au taux de 4 pour 100 continueront à courir au profit du Trésor. La dette de la Compagnie de l'Est en intérêts, qui était de 39 millions au 31 décembre 1910, va être ramenée à 28 millions le 31 décembre prochain et sans doute à 10 millions le

(1) En 1901 et 1902 l'Est avait fait appel à la garantie pour 5 millions, ce qui ramène le remboursement total net des douze années 1899-1910 à 93 millions.

31 décembre 1912; car l'excédent des recettes au delà du revenu garanti (lequel comprend 20 750 000 francs de dividende réservé aux actionnaires) atteindra probablement cette année les 18 millions qui figurent aux prévisions budgétaires de 1912. A ce moment, la créance de l'État sera de 158 millions en capital et 10 en intérêt, soit au total 168 millions : par une convention en date du 6 septembre 1911, la Compagnie de l'Est s'est engagée à la rembourser, au cours de l'année 1912, par versements échelonnés de douzièmes payables le dernier jour de chaque mois. Comme la Compagnie devra faire elle-même un emprunt pour se procurer cette somme, elle est autorisée à imputer au compte unique d'exploitation l'annuité dudit emprunt au taux maximum de 3,75 pour 100. Elle le réalisera au moyen de l'émission de bons spéciaux, remboursables au plus tard le 31 décembre 1934, date à laquelle expire la garantie d'intérêt qui lui a été accordée par l'État. Comme cette nouvelle charge retardera le moment auquel l'État devait participer aux bénéfices, à concurrence des deux tiers, la limite du partage a été abaissée de 29 500 000 à 20 750 000 francs. Cette dernière somme représente le revenu garanti aux actionnaires par la convention du 11 juin 1883.

La convention nouvelle transforme ainsi une dette différée en une dette immédiatement exigible. L'État ne pouvait en effet compter sur des remboursements partiels qu'au fur et à mesure que les recettes de l'Est dépassaient le minimum garanti à cette Compagnie. D'autre part, si la prospérité actuelle continue, l'abaissement du point de partage constituera un avantage sérieux pour l'État, qui pourra, bien plus rapidement que sous l'empire du traité de 1883, envisager de ce chef une rentrée budgétaire.

Les ressources que l'application de la convention procurera au Trésor sont de 172 millions, parce qu'aux 168 millions dus au 31 décembre 1911 s'ajoutent environ 4 millions pour intérêts à partir de cette dernière date jusqu'à complet remboursement. M. Klotz propose de les verser à un compte provisionnel, destiné à rester ouvert pendant la présente législature, c'est-à-dire jusqu'en 1914 : il y puise les 155 millions dont il a besoin pour assurer l'équilibre de 1912, et y laisse par conséquent 17 millions. Il propose d'y ajouter les excédents du budget de 1911 qui, déduction faite des 101 millions dont le prélèvement

a d'ores et déjà été autorisé, et d'une autre centaine de millions nécessaire pour couvrir des crédits supplémentaires, paraissent devoir s'élever à 143 millions. La réserve totale sera ainsi de 160 millions : elle devra servir à équilibrer les budgets de 1913 et de 1914, dans la mesure où le développement des ressources normales n'y suffirait pas. Si, dans trois ans, le compte provisionnel présente un solde créditeur, il sera porté en atténuation du découvert de trésorerie qui existe depuis 1900 du chef des avances faites aux Compagnies de chemins de fer, au titre de garantie d'intérêt, et dont le total s'élève à 103 millions.

Tel est le plan qui permet à son auteur d'affirmer qu'il a établi son budget sans impôt ni emprunt. Nous ferons cependant remarquer que les 15 millions de droits établis sur le gaz et l'électricité ne sauraient être appelés d'un autre nom que celui d'un impôt ; mais nous reconnaissons que, si la taxe est critiquable en elle-même, elle ne représente pas une somme importante, et nous ne contesterons pas au ministre l'exactitude de la qualification qu'il donne à son projet. Il l'a établi en partant de l'idée très juste que le contribuable français est surchargé, qu'à la politique de dégrèvements qui avait pu être pratiquée pendant quelque temps au siècle dernier, a succédé une ère de fiscalité oppressive, qu'une série de taxes nouvelles ont été instituées et les tarifs de beaucoup d'anciens impôts augmentés, qu'il est indispensable de s'arrêter dans cette voie si on ne veut pas compromettre le développement du travail et de la richesse : le fait que certains relèvements excessifs de droits n'ont pas donné les résultats attendus est à lui seul une démonstration de l'opportunité de ce programme.

Mais si nous acceptons ce dernier comme le moindre mal, dont parlait l'autre jour M. Paul Leroy-Beaulieu (1), nous pensons qu'il convient plus que jamais de discuter les dépenses auxquelles il a pour mission de pourvoir, et de rechercher à la fois les causes d'une progression chaque jour plus inquiétante et les remèdes qui pourraient y être apportés. L'une des raisons, nous devrions dire l'une des excuses, qui sont le plus souvent présentées au Parlement lorsqu'on lui met sous les yeux les milliards du train de maison que mène la France, c'est que les aggravations régulières résultent de lois antérieurement

(1) Voyez l'*Économiste français* du 23 septembre 1911.



votées. On semble proclamer ainsi qu'une fatalité inéluctable nous condamne à dépenser chaque année davantage, comme s'il était nécessaire d'ajouter toujours de nouvelles sources de dépenses à celles qui existent déjà. Peut-être qu'en parcourant ces comptes, dans lesquels figurent à la fois les services anciens, ceux qui ont paru de tout temps, chez la plupart des peuples, devoir être l'apanage de l'État, et d'autres qui ne lui ont été attribués que récemment et chez certaines nations seulement, nous trouverons une réponse à cette question que se pose aujourd'hui tout homme soucieux de l'avenir de sa patrie : « Comment réduire le fardeau des charges publiques ? » Pour cela, nous examinerons d'abord les dépenses en jetant un coup d'œil sur le chemin récemment parcouru : l'exposé des motifs du budget de 1912 nous facilitera notre tâche par la sincérité de sa documentation.

Un des mérites du projet de la loi de finances que nous avons sous les yeux est sa brièveté relative. Son auteur condamne avec raison la déplorable habitude, prise depuis longtemps, d'introduire dans ce projet une foule de dispositions n'ayant aucun rapport avec le règlement de l'exercice financier. Lorsque le Parlement, à bout de souffle, arrivait à la fin d'une session, sans avoir pu discuter des matières importantes, on insérait hâtivement dans la loi de finances telle disposition législative que l'on voulait faire voter à tout prix. Grâce à la lassitude qui s'empare des assemblées au moment où elles achèvent la discussion du budget, qui depuis des années se prolonge fort au delà du terme normal, bien des mesures ont été prises, bien des modifications considérables ont été apportées dans diverses branches de notre législation, sans que le public ait été averti et sans que les députés eux-mêmes aient envisagé la portée de leurs décisions. Il faut, comme le dit excellemment M. Klotz, réagir contre ces entraînements : tout ce qui n'a pas pour objet essentiel de poser, de modifier ou d'étendre les règles propres à la gestion financière, a sa place marquée dans des projets de loi distincts. Le ministre a résisté à cette tendance et s'est borné à 76 articles, alors que la loi de finances du 8 avril 1910 en contient 153, et celle du 13 juillet 1911, un véritable code, 178 ! Il a refusé d'y insérer des modifications concernant la liquidation des pensions ainsi que les dispositions relatives au chèque postal, qui forment d'ailleurs l'objet d'un projet spécial déposé

sur le bureau de la Chambre, depuis le 19 octobre 1907. La discussion de l'état de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses de 1912, c'est-à-dire du budget tel que le définit le décret du 31 mai 1862, se trouvera ainsi simplifiée : peut-être le verrons-nous voté avant le 31 décembre, ou du moins à une date qui diminue le nombre des douzièmes provisoires, croissant depuis quelques années. Ce régime des douzièmes est gros de périls. Le budget étant établi pour l'année entière, chaque retard apporté à son exécution en vicie le résultat pour toutes les dispositions qui diffèrent de celles de l'année précédente. Les adjudications afférentes aux entreprises nouvelles ne peuvent avoir lieu en temps utile ; des améliorations urgentes restent à l'état de projet. La comptabilité est bouleversée : ce ne sont que réordonnancements et imputations, parce qu'on a substitué, par exemple, le régime des budgets annexes à celui des comptes spéciaux du Trésor, comme en matière de dépenses d'établissement du réseau de l'État, ou à celui des dépenses directement imputées sur le budget général, comme pour la fabrication des poudres et salpêtres. On vote, sous forme d'addition aux crédits provisoires, de véritables crédits supplémentaires, que l'on incorpore ensuite dans les lois de finances : c'est ainsi que celle de 1911 comprend 45 millions de crédits, qui normalement auraient dû en être exclus.

## II. — LES DÉPENSES

Nos dépenses ont progressé depuis dix ans d'un milliard environ. Le tableau comparatif des crédits inscrits au budget de 1901 et à celui de 1912 nous montre que, dans aucune catégorie, il n'y a de diminution, sauf pour la Dette consolidée. Au début de la période que nous envisageons, la conversion de la rente 3 et demi en 3 pour 100 avait amené une économie de 34 millions. En 1901, M. Caillaux, s'inspirant de l'exemple de l'Angleterre, avait voulu amorcer un amortissement de notre rente perpétuelle, en annulant environ 15 millions de rentes du portefeuille de la Caisse des dépôts et consignations et en remboursant à cette caisse le capital et les intérêts de ces rentes au moyen d'annuités terminables, dont un certain nombre de budgets auraient supporté la charge. Malheureusement, il fallut

bientôt abandonner ce projet sagement conçu, mais difficile à réaliser en présence de déficits budgétaires notables (1). Comme le chapitre de la Dette publique consolidée avait été diminué de ces 15 millions, on fut obligé de les rétablir au budget de 1903, lorsque les rentes perpétuelles eurent été restituées à la Caisse des dépôts : c'est ce qui explique pourquoi la diminution du chapitre, pendant la période considérée, est inférieure à l'économie de 34 millions, réalisée par la conversion opérée à son début. Afin d'indiquer d'une façon complète la marche de notre Dette depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle,

Dépenses.	1901.	1912.	En plus.	En moins.	
			Millions de francs.		
Dette consolidée. . . . .	676	656	»	19	
Dette à terme. . . . .	366	374	8	»	
Dette viagère. {	Pensions militaires.	149	183	34	»
	— civiles. . . . .	79	118	39	»
	— diverses. . . . .	17	23	6	»
Garantie d'intérêts; insuffisance des chemins de fer de l'État. . . . .	43	110	67	»	
Dépenses militaires (guerre, marine, colonies). . . . .	1 112	1 432	320	»	
Instruction publique. . . . .	207	298	91	»	
Dépenses sociales. . . . .	14	179	165	»	
Primes. . . . .	34	52	18	»	
Frais de régie autres que ceux des postes. . . . .	224	278	54	»	
Frais de régie des postes, télégraphes, téléphones. . . . .	197	329	132	»	
Remboursements et restitutions . . . . .	40	46	6	»	
Autres dépenses. . . . .	396	425	29	»	
Totaux. . . . .	3 554	4 503	969	19	

rappelons qu'en 1901 il a été émis des rentes 3 pour 100 pour un capital de 265 millions, destiné à couvrir les dépenses occasionnées par les événements de Chine. Mais les sommes nécessaires au service de l'intérêt de ces titres n'ont pas aug-

(1) Le budget de 1901 se soldait par un excédent de dépenses de 125 millions, celui de 1902 par un excédent de dépenses de 116 millions (*Exposé des motifs* du budget de 1912, p. 53).

menté, le total de ce que réclame la Dette consolidée, parce que la loi du 31 décembre 1907 a annulé un chiffre égal de rentes cédées par la Caisse de dépôts : celle-ci reçoit, en échange, des annuités, qui figurent au chapitre de la Dette à terme et qui sont gagées elles-mêmes par celles de l'indemnité chinoise, dues au gouvernement français.

Les modifications de la Dette à terme proviennent de l'abandon de l'opération d'amortissement votée en 1901 et de la mise à exécution de certaines autres, notamment de celle de 1907. Le service d'intérêt des cautionnements, qui lui incombe, a diminué, le total déposé de ce chef au Trésor ayant été ramené de 274 millions, chiffre du 1<sup>er</sup> janvier 1901, à 131 millions au 1<sup>er</sup> janvier 1911 : cette réduction est due en grande partie à l'institution du cautionnement mutuel. Les fonds nécessaires au remboursement ont été fournis par l'émission d'obligations à court terme, amorties aujourd'hui jusqu'à concurrence de 53 millions de francs. Les annuités dues aux Compagnies de chemins de fer ont été augmentées de 22 millions : elles résultent des avances en argent ou en travaux effectuées chaque année, dans les limites des autorisations législatives, par les Compagnies concessionnaires ou par l'administration des chemins de fer de l'État, qui reçoit elle-même du Trésor les annuités dont une Compagnie concessionnaire de son réseau eût été créancière. Remarquons en passant quelle étrange complication résulte de cette assimilation d'une administration publique à un entrepreneur particulier : l'État se paie à lui-même des annuités !

La Dette viagère a augmenté de 79 millions, dont 34 pour les pensions militaires et 39 pour les pensions civiles ; l'accroissement est bien plus fort pour les premières que pour les secondes. En effet elles ont augmenté de 50 pour 100, les pensions militaires de 23 pour 100. Le nombre des fonctionnaires ne cesse de grandir : les traitemens et les maxima de pensions ont été relevés ; le bénéfice du service actif a été accordé à certaines catégories de fonctionnaires ou d'employés qui en étaient exclus jusque-là. La moyenne de la pension, qui était de 1 136 francs il y a dix ans, est aujourd'hui de 1 289 francs, le nombre des pensionnaires a passé de 55 000 à 67 000.

La presque totalité des 67 millions dont s'est augmenté le



chapitre des chemins de fer est due aux insuffisances de l'Ouest-État : d'une part, des travaux considérables sont exécutés sur le réseau ; d'autre part, le personnel exige une dépense de 122 millions au lieu de 79 en 1908. Les appels à la garantie, émanés des autres Compagnies, qui, il y a une vingtaine d'années, avaient atteint une centaine de millions, sont aujourd'hui réduits à peu de chose et ont fait place, dans certains cas, à des remboursements.

Le ministère de la Guerre demande 226 millions, la Marine 99 millions de plus qu'en 1901. Le matériel, les approvisionnements, l'aviation militaire, la réorganisation de l'artillerie, la mise en service de mitrailleuses, le relèvement du prix des denrées, les effets de la loi du service de deux ans, la dotation de l'armée coloniale, les améliorations de la solde des officiers subalternes, de la gendarmerie, de la garde républicaine, ont été les principales causes de l'augmentation des dépenses au ministère de la Guerre. Les constructions de fortes unités de combat et l'armement des cuirassés du type *Danton* expliquent l'augmentation du budget de la Marine, qui, en dix ans, a grossi de 35 pour 100.

La majoration des dépenses de l'Instruction publique est due surtout à l'enseignement primaire : des promotions de classes, des relèvements de traitemens, des créations d'écoles et d'emplois, la participation aux constructions scolaires, l'enseignement primaire supérieur, les œuvres complémentaires de l'école, les écoles normales primaires ont exigé 70 millions de crédits nouveaux. Les lycées et collèges reçoivent 17 millions, l'enseignement supérieur et les services généraux du ministère 4 millions de plus qu'il y a onze ans.

Les dépenses sociales, inscrites pour 11 millions en 1901, reçoivent en 1912 une dotation de 165 millions, dont plus de la moitié, 85 millions, est due à la mise en vigueur de la loi de 1911 sur les retraites ouvrières et paysannes. 80 millions représentent ce qu'ont coûté le développement de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale et de celle du 1<sup>er</sup> avril 1898 sur la mutualité, l'assistance à l'enfance, les secours contre le chômage, les encouragemens aux sociétés ouvrières de production, les constructions d'habitations à bon marché, l'assistance aux vieillards : cette dernière seule exige aujourd'hui plus de 60 millions. La lenteur avec laquelle la population se

plie aux exigences de la loi sur les retraites fait que vraisemblablement le crédit prévu pour la contribution de l'État ne sera pas épuisé en 1912.

L'augmentation des primes, dont le total s'est accru de plus de 50 pour 100, va presque entièrement à la marine marchande. Les régimes successivement institués par les lois de 1893, 1902 et 1906 se superposent en ce moment et font que les subventions, en 1912, dépasseront de 15 millions celles de 1901. La culture de l'olivier reçoit, de par la loi du 13 avril 1910, une somme annuelle de 2 millions.

Les dépenses classées sous le titre de frais de régie sont de diverse nature : pour les douanes et les contributions indirectes, elles représentent surtout des frais de perception. Pour les manufactures de l'État, elles comprennent des achats de matières. Pour les postes, télégraphes et téléphones, elles embrassent à la fois l'exploitation présente, des frais de premier établissement en vue de l'exploitation future et des subventions aux compagnies maritimes. Le rapport entre ces frais et les recettes n'a donc pas précisément le caractère d'un coefficient d'exploitation. Toutefois, en séparant les postes, télégraphes et téléphones des autres chapitres, on voit que c'est là seulement que la proportion des dépenses par rapport aux revenus encaissés a subi une hausse notable : elle a passé de 79 à 91 pour 100 : l'État dépense 329 millions et n'encaisse que 361 millions. Au contraire, pour les contributions directes, l'enregistrement, le timbre, les domaines, les douanes, les contributions indirectes et les manufactures, les frais de recouvrement sont de 6,85 au lieu de 6,82 pour 100 : la différence est insignifiante.

Le crédit des remboursements et restitutions est augmenté de 6 millions, dont 4 concernent les dégrèvements en matière de contributions directes, pour lesquels la dotation de 1901 était insuffisante. Il a fallu également majorer, à ce chapitre, celle des postes et télégraphes, à cause de l'accroissement de trafic avec l'étranger, auquel des remboursements plus importants doivent dès lors être prévus.

Telles sont les principales augmentations de dépenses inscrites à notre budget dans la courte période des onze premières années du siècle. Il y a quelque chose d'effrayant dans cette ascension constante des charges publiques, pour une nation

surtout dont la natalité décroît. Il est évident que, si notre population avait progressé depuis 1870, non pas même avec la vitesse de celle de nos voisins, mais seulement à une allure deux fois plus lente, nous serions aujourd'hui une cinquantaine de millions de Français : la part du fardeau budgétaire qui incombe au contribuable serait d'un quart inférieure à ce qu'elle est pour chacun des 38 ou 39 millions d'hommes qui peuplent notre territoire. Le problème serait moins angoissant. D'autre part, discuter l'utilité des dépenses est une tâche ingrate, et pourtant nécessaire : nous le ferons en essayant de remonter à leur source, et en nous demandant tout d'abord quels services doit assurer l'État ? Les réductions budgétaires pourraient en effet s'opérer de deux façons : l'une, de beaucoup la plus efficace, consisterait à retirer à l'État un certain nombre d'exploitations, dont l'industrie privée peut s'acquitter mieux et à meilleur marché ; la seconde viserait les économies à réaliser dans les services laissés entre ses mains. On répète souvent que ce n'est pas possible, et on se fonde, pour appuyer cette opinion, sur ce qu'on nomme le renchérissement de la vie. Mais la hausse des denrées, dont il est fait grand bruit en ce moment par toute l'Europe, n'est nullement un phénomène permanent : on peut s'en assurer en examinant les courbes des prix des objets de première nécessité depuis un siècle. Toutefois il est indéniable que, chez les peuples civilisés, il y a un effort constant vers une amélioration des conditions de l'existence ; ce desideratum existe chez les fonctionnaires comme chez les autres citoyens et les conduit à manifester des exigences croissantes ; il est donc vrai, dans un certain sens, que la vie renchérit régulièrement : mais ce n'est pas parce que le blé, les pommes de terre, le vin, ou le sucre sont l'objet de hausses temporaires dans les années de mauvaise récolte ; c'est parce que des besoins nouveaux naissent chaque jour, au point de vue de la nourriture, du vêtement, de l'habitation, de la récréation, et que la satisfaction de ces besoins implique une augmentation de dépenses. Il est naturel que les traitemens des serviteurs de l'État suivent une marche ascendante. Ce qui l'est moins, c'est que le nombre de ses employés s'accroisse d'une façon continue. Nous ne voudrions pas retomber dans une sorte de lieu commun, qui revient forcément sous la plume de ceux qui étudient ces matières, mais la pauvreté du rendement du travail de beaucoup de fonctionnaires,

par rapport à celui des collaborateurs de l'industrie privée, est passée en proverbe. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher les motifs de ce fait, ni de se demander si des remèdes pourraient y être apportés. Nous ne voulons en tirer qu'une conclusion, c'est qu'il n'est pas désirable d'étendre les attributions de l'État, puisque le prix de revient de ce qu'il exécute va sans cesse en augmentant. Malheureusement c'est le contraire qui se produit : nous voyons le nombre des services publics grossir et les causes de dépenses se multiplier de ce chef.

Le chapitre le plus inquiétant sous ce rapport est celui des chemins de fer ; voici plus d'une trentaine d'années que, pour sauver du désastre complet un certain nombre de Compagnies qui avaient construit des tronçons de lignes mal conçues, peu productives, concédées sans plan d'ensemble, l'État s'avisa de les racheter et de les exploiter. Ce fut son premier réseau, qui n'a jamais donné de bénéfices réels. L'excédent apparent de recettes était à peu près égal aux sommes dépensées chaque année au compte de premier établissement. Un bilan, au sens précis du mot, n'a jamais été établi ; les sommes consacrées à l'acquisition et à la mise en état du réseau ne sont jamais apparues clairement. Mais le rachat de l'ancienne Compagnie de l'Ouest, transformée aujourd'hui en Ouest-État, a creusé un bien autre gouffre dans nos finances. La différence entre les recettes brutes et les dépenses d'exploitation, qui était de 72 millions en 1908, est tombée à 43 millions en 1912. Ce chiffre d'ailleurs ne représente en aucune façon un produit net disponible. Le budget du réseau voté pour 1911 comportait 289 millions de francs de dépenses ordinaires ; les prévisions « rectifiées » les ont portées à 322 millions. Les dépenses extraordinaires, prévues d'abord pour 123 millions, furent fixées ensuite à 136 millions : le déficit d'exploitation est de 76 millions !

Le ministre des Travaux publics, dans son exposé des motifs du budget du réseau pour l'exercice 1912, reconnaît que le déficit de l'exploitation atteint des proportions qu'il n'a point connues au temps de l'ancienne Compagnie ; que, bien que les recettes brutes soient en progrès, les produits nets sont en diminution constante, ce qui indique que la proportion des dépenses s'est élevée, et que le rachat n'a eu de conséquences heureuses que pour les employés, dont les traitemens se sont améliorés de 40 pour 100. En 1912, le personnel coûtera



43 millions de plus qu'en 1908. Voici du reste la comparaison des résultats sous les deux régimes :

EXPLOITATION DE L'ANCIENNE COMPAGNIE				EXPLOITATION DE L'ÉTAT			
Millions de francs.				Millions de francs.			
Années.	Recettes.	Dépenses.	Produit net.	Années.	Recettes.	Dépenses.	Produit net.
1901 . . .	183	118	65	1909 . . .	219	152	67
1902 . . .	185	113	72	1910 . . .	229	174	55
1903 . . .	190	110	80	1911 . . .	233	171	62
1904 . . .	193	108	85	1912 . . .	244	201	43
1905 . . .	198	110	88	(Prévision)			
1906 . . .	208	119	89				
1907 . . .	211	131	80				
1908 . . .	218	146	72				

Nous savons que le simple rapprochement des chiffres, dans la circonstance actuelle, ne suffit pas pour juger une situation. Depuis assez longtemps la Compagnie de l'Ouest, se sentant menacée du rachat, avait réduit au strict nécessaire les travaux d'entretien, de réfection et surtout de construction; l'État lui-même, craignant de grossir le capital à rembourser par lui lors de la reprise du réseau, imposait des économies excessives. Après le rachat, il s'est trouvé dans l'obligation de procéder rapidement à des dépenses considérables. Mais n'eût-il pas mieux valu donner à la Compagnie la sécurité du lendemain et lui imposer l'obligation de remettre, par ses propres moyens, son réseau dans les conditions qu'exige une bonne exploitation? L'exemple des autres chemins de fer français est là pour prouver qu'un service de transport peut être assuré d'une façon irréprochable par l'industrie privée, sous la surveillance et le contrôle de l'État. Le rôle de celui-ci est de défendre les intérêts du public et de s'assurer que les concessionnaires remplissent les clauses de leurs cahiers des charges. Au point de vue financier, quel soulagement ce serait pour le budget que d'être délivré de ce poids et de cette incertitude! En admettant même que, d'ici à quelques années, la période des grandes dépenses de premier établissement, ouverte en ce moment pour l'Ouest-État, soit close, il y aura toujours à redouter des fluctuations de recettes, et les mille aléas qu'entraîne une exploitation industrielle.

Un autre mal est l'obscurité que le mélange de sa comptabilité avec le budget jette sur celui-ci: c'est un mal commun à toutes les exploitations d'État, mais particulièrement redou-

table quand il s'agit de chemins de fer. Le nouveau ministre des Travaux publics a révoqué le chef comptable du réseau d'État : mais c'est le système et non les hommes qu'il faut changer. Les agrandissemens, les renouvellemens, les transformations de voie et de matériel, portent sur des chiffres considérables. On nous objectera que, dans certains pays comme la Prusse, la presque totalité des chemins de fer sont entre les mains de l'État : mais des raisons historiques et politiques ont rendu inévitable la constitution de ce réseau, et aujourd'hui même des plaintes nombreuses se font entendre contre l'exploitation prussienne. Il nous sera permis d'ajouter que la discipline rigide des fonctionnaires de l'autre côté du Rhin est un facteur qui, jusqu'à nouvel ordre, y rend plus facile que chez nous la marche des services publics. En Italie, l'exploitation d'État soulève de vifs mécontentemens ; en peu d'années, le nombre des employés, depuis que la gestion du ministre des Travaux publics a été substituée à celle des trois compagnies des Méridionaux, de la Méditerranée et de la Sicile, y a passé de 80 000 à 135 000, et, de plus d'un côté, on se demande si on ne devrait pas revenir au système des sociétés fermières. Est-il besoin de rappeler que ni l'Angleterre ni les États-Unis n'ont un kilomètre de voie ferrée qui ne soit non seulement exploité, mais possédé par des compagnies particulières ? Pourquoi donc ne pas remettre, en France, le réseau d'État sous le même régime que les autres, et ne pas concéder à une Compagnie l'exploitation des 9 000 kilomètres qui constituent l'ensemble de l'ancien réseau d'État et du nouvel Ouest-État ? La convention avec l'Est, qui doit servir de pivot au règlement de trois budgets, montre ce que le Trésor peut attendre de ces sociétés bien dirigées.

Nous avons vu quelles diminutions considérables de revenu net accusaient les postes, télégraphes et téléphones. Cette dernière industrie est entre les mains de particuliers dans un très grand nombre de pays. Les télégraphes, dans l'Amérique du Nord, sont exploités par des sociétés privées, dont le service ne le cède en rien à celui de l'État, bien au contraire. Nous n'irons pas jusqu'à proposer qu'on rende ces exploitations libres : mais nous voudrions que cet exemple ne cessât pas d'être sous les yeux du parlement, de façon à le détourner d'élargir sans cesse la sphère d'action des ministres et des fonctionnaires placés sous leurs ordres. L'augmentation des frais de régie, qui dé-

passent de 186 millions, au budget de 1912, les mêmes frais pour 1901, se justifie peut-être par d'excellentes raisons techniques : mais nous ne pouvons nous empêcher de penser qu' si les tabacs, les poudres, les allumettes, étaient gérés par l'industrie privée, le budget ne se ressentirait pas des augmentations incessantes du prix de revient et pourrait obtenir, par voie d'impôt, des sommes au moins égales aux bénéfices nets que lui fournissent aujourd'hui ces monopoles.

L'augmentation des budgets de la Guerre et de la Marine est d'un peu moins de 30 pour 100 ; elle ne soulève pas d'objections de principe. Les événemens politiques et diplomatiques de 1911 ont démontré clairement, si tant est que cette démonstration fût nécessaire, que la France ne doit rien épargner pour le soin de sa défense nationale. La seule question à examiner est celle de savoir s'il est fait le meilleur usage possible des 1 432 millions que nous payons de ce chef, et si notamment l'administration de la marine ne souffre pas de vices cachés. Lorsqu'on voit, à quatre ans de distance, deux de nos grands cuirassés, l'*Iéna* et la *Liberté*, détruits par une explosion dans le port de Toulon, on se demande avec angoisse s'il n'y a pas, à de pareils désastres, des raisons secrètes, qui proviendraient par exemple d'une insuffisance dans le commandement ou la surveillance de nos escadres. Il ne semble pas que les marines étrangères soient éprouvées au même degré par des accidens de cette nature.

L'Instruction publique a été traitée avec une générosité qui honore le gouvernement de la troisième République : déjà favorisée dans les trente premières années qui ont suivi la guerre, elle a vu depuis lors, en un espace de temps trois fois plus court, ses crédits augmentés de presque 50 pour 100. Nous ne trouvons certes rien à redire à la pensée qui a dicté ces dépenses ; mais, en regardant de près la façon dont l'instruction est donnée au peuple, nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver certaines inquiétudes, ou tout au moins de poser certains points d'interrogation qui ne laissent pas que de nous préoccuper. Nous ne parlons ici que pour mémoire des modifications nombreuses qui se sont succédé dans les programmes de l'enseignement secondaire et qui, si elles ont donné et donnent encore lieu à bien des doutes sur leur efficacité, n'ont pas été toujours une cause de dépenses nouvelles. Nous avons en vue l'enseignement primaire, celui qui intéresse avant tout la

nation, puisqu'il s'adresse à l'immense majorité de ses enfans, et qui a reçu la plus grosse part des crédits nouveaux.

Sans doute, il est digne d'une grande démocratie de répandre à profusion l'enseignement et de s'efforcer de donner au plus humble de ses citoyens le maximum de connaissances qui peuvent lui être utiles ; mais, dans cet ordre d'idées, n'a-t-on pas été trop loin ? L'éducation intégrale, pour employer l'expression qui a servi parfois à désigner le but rêvé, est-elle un bienfait pour chacun, et ne conviendrait-il pas de la mesurer aux besoins véritables de ceux qu'il s'agit avant tout de préparer à la vie ? On a souvent répété que chaque enfant doit pouvoir aspirer aux plus hautes destinées, comme on disait jadis que chaque soldat a dans sa giberne le bâton de maréchal de France : cela est vrai, mais ce n'est cependant pas en accumulant dans de jeunes cervelles de fils de paysans et d'ouvriers les élémens des sciences les plus diverses qu'on augmentera leurs chances de réussir dans la vie. Nous visitâmes dernièrement une école primaire de filles, dans un district rural : on leur expliquait les étymologies grecques et latines des mots de notre langue. N'est-ce pas fatiguer inutilement les élèves, celles même qui rempliront certaines fonctions publiques, dans le service des postes par exemple ? Nous ne parlons pas de toutes celles dont la tâche essentielle devra consister à être de bonnes ménagères, des mères de famille attentives à la santé de leurs enfans et au bien-être de leurs maris. Ce sont là des problèmes bien délicats, et ce n'est pas à propos d'une discussion budgétaire qu'ils peuvent être résolus. Il nous paraît cependant que la progression des dépenses de l'instruction primaire devrait s'arrêter, et que la raison majeure en est que, déjà, dans plus d'une direction, on a dépassé le but.

Des dépenses dites sociales, il est aussi difficile de parler que de celles de l'enseignement public. Elles sont généralement votées par acclamation, et bien peu de députés ou de sénateurs prennent la peine de remonter aux idées générales d'après lesquelles elles devaient être discutées, approuvées ou rejetées. Nous les avons inaugurées par l'assistance aux vieillards et aux infirmes ; nous les avons installées dans notre budget à une place qui va s'élargir considérablement avec la loi des retraites ouvrières et paysannes. L'augmentation de la dernière décade est de 1200 pour 100 : elle est loin de nous avoir amenés au



terme de la progression. Notre législation à ce sujet s'est inspirée de deux idées différentes : la première fait intervenir la communauté dans le soulagement des misères humaines, en secourant ceux qui sont incapables de se suffire à eux-mêmes ; la seconde organise la prévoyance, oblige les travailleurs à faire un effort pour épargner et associe le Trésor et les patrons à leur action en triplant à leur profit les sommes que la loi les oblige à mettre de côté. Nous avons, du premier coup, été plus loin dans cette voie que l'Empire allemand, qui a inauguré il y a une trentaine d'années ce système et qui limite à une somme fixe de 50 *reichsmarks* la contribution qu'il fournit aux pensions préparées par la capitalisation des versements des ouvriers et des patrons.

Les primes ont augmenté de plus de cinquante pour cent. Elles vont en majeure partie à la marine marchande, qui émarge encore à un autre chapitre du budget : celui des postes lui réserve de larges subventions, attribuées à certains parcours de grande vitesse, notamment à ceux des paquebots qui assurent des communications rapides entre la France et l'Amérique. Ici aussi de graves questions entrent en jeu : dans quelle mesure convient-il de prélever un impôt sur la masse des contribuables pour favoriser certaines cultures et certaines industries ? Seules, des considérations de défense nationale peuvent justifier de pareils sacrifices. On fait valoir la nécessité de conserver une marine de commerce prospère, dont les équipages en temps de guerre pourraient renforcer l'effectif de nos escadres.

### III. — LES RECETTES

Si les dépenses d'un budget moderne sont d'une étrange complication et nous font pénétrer dans les mille ressorts d'une administration qui étend chaque jour davantage son rayon d'action, l'étude des recettes nous oblige à son tour à examiner une infinité de détails et nous montre cette même administration s'ingéniant à chercher partout la matière imposable, à intervenir dans la vie des citoyens, qui à ses yeux ne sont que des contribuables, à saisir toutes les manifestations de la vie économique pour les enregistrer et les taxer. L'arsenal des lois fiscales s'enrichit constamment, et on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de la fertilité d'invention du législateur qui

découvre chaque jour de nouveaux modes de prélèvement et des moyens d'investigation et d'inquisition perfectionnés, ou de la docilité de ceux qui ne cessent d'acquiescer, entre les mains du percepteur, le montant des impôts accrus et multipliés.

Le budget de 1911 a pu être équilibré sans emprunt, au moyen d'un prélèvement de 100 millions sur les ressources exceptionnelles fournies par les plus-values, c'est-à-dire l'excédent des rentrées au delà des prévisions. Il a également emprunté aux plus-values une autre somme de 100 millions destinée à couvrir des crédits supplémentaires et extraordinaires. Le budget de 1912 à son tour doit faire face à des dépenses supérieures de 175 millions à celles de 1911 et de près d'un milliard à celles de 1901. Nous comparerons, à ce point de vue, les deux exercices dont nous avons rapproché tout à l'heure les dépenses :

Recettes.	1901.	1912.	Différence en 1912	
			en plus.	en moins.
Millions de francs.				
Contributions directes et taxes assimilées . . . . .	322	604	82	»
Enregistrement (donations, successions, autres produits) . . . . .	353	763	210	»
Timbre (valeurs mobilières, autres produits) . . . . .	174	241	67	»
Opérations de Bourse . . . . .	7	16	9	»
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières . . . . .	75	112	37	»
Douanes (droits à l'importation et autres produits) . . . . .	438	586	148	»
Contributions indirectes (vins, bière, alcool, transports, licences, autres produits) . . . . .	649	662	13	»
Sucres . . . . .	199	167	»	32
Monopoles (allumettes, tabacs, poudres, postes, télégraphes, téléphones) . . . . .	712	939	227	»
Diverses exploitations . . . . .	17	11	»	6
Domaine (forestier et autres) . . . . .	36	69	13	»
Produits divers . . . . .	62	68	6	»
Ressources exceptionnelles . . . . .	10	153	143	»
Recettes d'ordre . . . . .	78	109	31	»
Recettes de l'Algérie . . . . .	2	2	»	»
Total . . . . .	3 354	4 504	988	38
			En plus en 1912 950	

Tous les chapitres sont en augmentation, à l'exception des exploitations diverses et des sucres, dégrevés de plus de moitié : la taxe de consommation n'est aujourd'hui que de 25 francs par quintal, au lieu de 60 francs. Il est intéressant de rechercher ce qui, dans ce total de près d'un milliard, représente la part de l'impôt. Les diverses exploitations, le domaine, les recettes d'ordre, les rentrées exceptionnelles, les postes et télégraphes, les tabacs fournissent près de 400 millions, qui sont ou des ressources de trésorerie ou le prix de marchandises livrées ou de services rendus. Tel est du moins le calcul du ministre des Finances. Nous ferons une réserve en ce qui concerne le produit des monopoles : le fait qu'un service ou un produit est monopolisé entre les mains de l'État en soustrait le cours à la loi normale de l'offre et de la demande ; dès lors, il n'est pas exact de dire que le prix payé par le consommateur est uniquement la contre-partie de ce qu'il reçoit ; ce prix contient une part d'impôt, qui est la majoration que l'État lui fait subir par rapport à ce qu'il serait sous le régime de la libre concurrence. L'impôt proprement dit donne en 1912 une somme supérieure de 550 millions à celle qu'il fournissait en 1903.

La législation des contributions directes étant restée la même, sauf le dégrèvement sur la contribution personnelle mobilière consenti à 31 départemens par la loi du 16 juillet 1901, l'augmentation de rendement doit être considérée comme résultant du développement de la matière imposable.

L'augmentation des taxes assimilées aux contributions directes provient de la taxe sur les biens de mainmorte, de la redevance des mines et de la contribution des chevaux et voitures. En 1903, la taxe de mainmorte a été étendue à toutes les collectivités ayant une existence propre et subsistant indépendamment des mutations qui se produisent dans le personnel, à l'exception des sociétés en nom collectif et en commandite simple. La redevance fixe des mines a été élevée ; la redevance proportionnelle a été étendue aux opérations commerciales et industrielles se rattachant à leur exploitation ; les voitures automobiles de plus de 13 chevaux ont été frappées d'un tarif progressif.

Sur les 210 millions de plus-value produits par l'enregistrement, 111 ont été fournis par les droits de succession. Les lois

de 1901 et de 1903 instituèrent des tarifs gradués selon l'importance des patrimoines transmis. Celle de 1910 éleva les tarifs dans une proportion si forte que les résultats escomptés n'ont pas été obtenus et que le ministre a réduit de ce chef ses prévisions pour 1912 (1). Le tarif des mutations entre vifs a subi des accroissemens parallèles. Une taxe additionnelle a frappé les assurances contre l'incendie ; la taxe annuelle sur les titres au porteur a été portée de 0,20 à 0,25 pour 100 ; les apports immobiliers en société ont été assujettis au droit de transcription. Le timbre sur les fonds d'État étrangers a été porté de 1 à 2 pour 100 ; les titres étrangers énoncés dans les inventaires sont désormais soumis au timbre ; l'impôt sur les opérations de Bourse a été doublé et porté de 5 à 10 centimes par 1 000 francs. La taxe de 4 pour 100 sur le revenu des valeurs mobilières frappe dorénavant les bénéfices distribués aux membres des conseils d'administration des sociétés visées par la loi du 19 juin 1872.

L'élévation du produit des douanes est due à un certain nombre de dispositions spéciales, mais surtout à la revision du tarif général opérée par la loi du 29 mars 1910. D'ailleurs, les variations de ce produit n'ont pas une signification aussi nette que celui des autres, vu l'influence considérable que les récoltes ont sur le mouvement des importations. Il est à remarquer que les élévations de produit de ce chapitre, chez des nations protectionnistes comme la nôtre, peuvent être l'indice d'une situation économique défavorable.

(1) La législation fiscale sur les successions est une de celles qui, dans nombre de pays, ont subi les transformations les plus rapides depuis une vingtaine d'années. Le signal du mouvement a été donné par l'Angleterre, où sir William Harcourt a profondément modifié en 1894 l'assiette de l'impôt et l'échelle des taxes. Plusieurs de ses successeurs ont déjà élevé ces dernières, en maintenant la base établie lors de la réforme. Néanmoins, en cette matière plus qu'en toute autre, il est dangereux de passer les bornes et de transformer l'impôt en confiscation. Un exemple instructif vient de nous être fourni par l'État de New-York. Il avait, jusque dans les derniers temps, des taxes d'héritage très modérées : 1 pour 100 en ligne directe ; 5 pour 100 en ligne collatérale ; puis il avait brusquement adopté une échelle progressive qui les portait jusqu'à 5 pour 100 en ligne directe et 25 pour 100 en ligne collatérale. Mais il a éprouvé de tels mécomptes dans la perception, qu'il vient de les réduire de façon que le maximum n'est plus que de 4 pour 100 en ligne directe et 8 pour 100 en ligne collatérale. Tels qu'ils existent à New-York, les droits de succession sont incomparablement plus modérés qu'en France : ainsi une succession de 100 000 francs en ligne directe, entre époux, entre frères et sœurs, paiera à New-York 4 pour 100 ; en France, 3 pour 100 en ligne directe ; 7 p. 100 entre époux ; 13 p. 100 entre frères (voyez à ce sujet le très intéressant article de M. Pierre Leroy-Beaulieu dans *l'Économiste français* du 23 septembre 1914).



Les contributions indirectes ne présentent qu'une modeste augmentation de 13 millions, qui résulte de la différence entre l'augmentation de tous les produits, sauf l'alcool, au chapitre duquel est inscrite une diminution de 53 millions. Mais il faut tenir compte du fait que l'alcool était porté au budget de 1901 pour 407 millions, alors qu'il ne lui en a fourni que 324 : les 354 millions pour lesquels il figure au budget de 1912 constituent donc en réalité une augmentation. La réglementation des bouilleurs de cru, édictée par la loi du 31 mars 1903, a malheureusement été abandonnée dès 1906 : cet abandon explique pourquoi la France retire relativement peu d'un impôt, qui pourrait facilement lui donner 100 ou 200 millions de plus. L'Angleterre perçoit plus de 600 millions de francs sur les spiritueux. La suppression du privilège des bouilleurs aurait non seulement de très heureuses conséquences au point de vue fiscal, mais aiderait à combattre le fléau de l'alcoolisme, qui s'étend tous les jours et qui est, à l'heure actuelle, le plus grand mal dont souffre notre pays.

L'impôt sur le gaz, l'électricité, l'acétylène existe dans certaines législations étrangères. Le ministre, en le proposant, s'appuie sur l'argument suivant. Notre législation, dit-il, frappe plusieurs matières qui servent au chauffage et à l'éclairage, les bougies, les huiles végétales, les essences minérales. Les bougies fournissent actuellement une recette annuelle de 6 millions, les huiles végétales 1 million et demi, les essences et huiles minérales plus de 60 millions. Le taux de ces taxes, par rapport au prix de vente, représente environ 14 pour 100 sur les bougies, 41 pour 100 sur les huiles végétales, 30 pour 100 sur les pétroles, sans compter les droits d'octroi. La valeur totale de ces produits étant d'environ 325 millions, l'État perçoit plus de 20 pour 100 de cette somme, alors qu'il ne prélevait jusqu'ici que des droits minimes sur les 250 millions qui sont dépensés annuellement pour le chauffage et l'éclairage par le gaz et l'électricité. Le projet de budget établit des droits d'un demi-centime par hectowatt-heure, soit 10 pour 100 du prix moyen de vente, d'un centime par mètre cube de gaz, soit moins de 5 pour 100 du prix ordinaire de vente; et des taxes de 4 à 8 pour 100 sur la valeur des lampes et manchons. La perception paraît devoir être aisée, grâce au fait que les fournisseurs de gaz et d'électricité sont en général des

sociétés anonymes, dont les écritures offrent des garanties de sincérité. Pour les manchons et lampes, le système adopté est celui des banderoles ou vignettes sur les emballages. Le relèvement de 375 à 500 francs par kilogramme du droit de garantie sur les ouvrages d'or et de platine constitue, avec la taxe précédente, le seul impôt nouveau.

Les recettes de 1912 se complètent par la ressource exceptionnelle que doit fournir le traité passé avec le chemin de fer de l'Est. Le ministre propose d'ouvrir dans les écritures centrales du Trésor un compte intitulé « compte provisionnel pour les exercices 1912, 1913 et 1914, » qui sera crédité de 158 millions que la Compagnie de l'Est s'est engagée à rembourser par anticipation au titre du capital de sa dette de garantie, et débité de 155 millions que le ministre est autorisé à appliquer aux ressources exceptionnelles de l'exercice 1912. Seront en outre inscrits au crédit de ce compte tous les intérêts dus et à devoir par la Compagnie de l'Est et prévus à la convention du 6 septembre 1911, et l'excédent des recettes budgétaires qui serait constaté en clôture de l'exercice 1911, jusqu'à concurrence de 155 millions. Seront inscrits au débit le montant des prélèvements qui auront été autorisés au profit des budgets de 1913 et de 1914 par les lois de finances de ces exercices. Le compte provisionnel sera clos le 31 décembre 1914. Le solde créditeur qu'il présenterait à cette date sera transporté au crédit du compte ouvert parmi les services spéciaux du Trésor sous le titre : « Avances aux Compagnies de chemins de fer français pour garanties d'intérêts. » Par ce moyen, M. Klotz espère, non seulement avoir assuré l'équilibre du budget de 1912, mais préparé celui des deux suivants.

#### IV. — CONCLUSION

En résumé, malgré le milliard d'augmentation que les recettes annuelles ont réalisé dans la dernière décade, le ministre s'est trouvé en présence d'une insuffisance de 178 millions pour équilibrer son budget de 1912. Dans l'étude de l'histoire financière des dernières années, il avait recueilli un avertissement qui l'empêchait de songer à l'établissement de taxes nouvelles : pour 1907 en effet, il avait été créé 52 millions d'impôts nouveaux ;

9 pour 1908; 27 pour 1909; 157 pour 1910 et 8 pour 1911, au total 253 millions. D'autre part, les importations de céréales font supporter en ce moment aux contribuables le paiement de plusieurs centaines de millions du chef des droits de douane. L'insuffisance de 178 millions ayant été ramenée à 155 par l'établissement de la taxe d'éclairage et les mesures prises afin d'assurer l'acquittement intégral de certains droits, le ministre la fait disparaître en signant avec la Compagnie de l'Est une convention qui assure le versement immédiat au Trésor des sommes qui lui sont dues du chef des avances au titre de la garantie. Si le Parlement ratifie ces propositions, l'équilibre de 1912 sera assuré, à la condition que les crédits supplémentaires et extraordinaires ne viennent pas le compromettre, à la condition surtout que des surenchères électorales ne grossissent pas à tout instant le chiffre de certaines dépenses. Le 15 juin 1911, un ordre du jour voté au Palais-Bourbon a invité le gouvernement à déposer à la rentrée des Chambres un projet de loi qui abaisserait de 65 à 60 ans l'âge de la retraite et porterait à 100 francs l'allocation de l'État. Si une pareille disposition était insérée dans le budget de 1912, l'équilibre serait de nouveau rompu, et l'œuvre de Pénélope, à laquelle nos ministres des finances sont trop souvent condamnés, serait à recommencer une fois de plus.

Nous voudrions tirer une leçon de cette solution, qu'on appellerait en mathématiques « élégante, » du problème budgétaire. Elle constitue évidemment un expédient, puisque l'État va appliquer à des dépenses passagères un capital qui figurait à son actif, et dont la rentrée future représentait une réserve pour de nombreuses années à venir. On nous répondra que ce remboursement n'était pas absolument certain et qu'à tout le moins des événements imprévus auraient pu le retarder. C'est vrai : à ce point de vue, l'encaissement immédiat et définitif constitue un avantage pour le Trésor. En tout cas, nous sommes disposé à croire qu'en présence de la situation actuelle c'était peut-être le moins mauvais parti à prendre. Mais nous ferons remarquer que, seule, la séparation des finances de la Compagnie de l'Est de celles de l'État a permis cette combinaison. C'est la prévoyance de nos pères, c'est la sagesse des dispositions prises pour régler les rapports du Trésor et des chemins de fer, qui ont préparé la convention du 6 septembre 1911, pierre angulaire du budget de

1912. C'est M. de Franqueville, avec le système du déversoir, et M. Raynal, avec les conventions « scélérates » de 1883, qui ont fait des compagnies fermières du réseau français des organismes assez étroitement attachés au Trésor pour lui venir en aide, et assez puissans par eux-mêmes pour avoir un crédit propre et en faire usage au profit des finances publiques. N'est-il pas piquant de constater que c'est pour avoir voulu s'écarter de cette politique, que nous sommes en face des difficultés de l'heure présente? Le réseau de l'Ouest-État est le principal facteur du déficit budgétaire, que l'Est va combler. Il serait utile que cet enseignement fût compris. Le rôle de l'État n'est pas d'être industriel. Il doit faire ce qui est en son pouvoir pour développer les industries privées, ou plutôt pour les laisser grandir sans entraves; car elles réclament de lui beaucoup moins une tutelle que la liberté. Son devoir est d'ailleurs de les surveiller, d'empêcher les abus, d'exiger d'elles l'impôt, jusqu'à la limite où la fiscalité tarirait les sources vives et briserait le ressort indispensable à tout progrès économique, celui de l'intérêt personnel et de l'espoir des bénéficiaires. Si nos Chambres voulaient se pénétrer de cette vérité, l'établissement de nos budgets futurs serait singulièrement facilité. On ne verrait pas de nouveaux ministères ou de nouvelles directions, installés à grands frais, s'emparer de branches du commerce ou de l'industrie, désormais soustraites à l'initiative et à la concurrence des particuliers. Si l'invasion de l'étatisme s'arrêtait, si on cessait de créer à tout propos et hors de propos des fonctionnaires chargés de besognes souvent oiseuses, et parfois nuisibles, les ministres des Finances éprouveraient moins de difficultés à établir leurs budgets; ils pourraient doter plus largement les services vraiment utiles et reprendre la politique d'amortissement vainement essayée à diverses reprises, indispensable cependant au pays qui porte le poids de la plus lourde dette du monde.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.



---

---

# LA JEUNESSE D'UN LIBÉRAL CATHOLIQUE

---

CHARLES DE MONTALEMBERT

---

Pourquoi n'a-t-on pas célébré le 15 avril 1910 le centenaire de Montalembert? Pourquoi parmi les catholiques la question fut-elle posée? Pourquoi vîmes-nous dans les journaux des lettres, de style noble, pleines de regrets, de mélancolie, écrites par des hommes qui semblaient marquer d'autant plus de considération à une mémoire qu'ils lui refusaient un hommage? On aurait dit la correspondance pleine de réticences de personnes bien élevées qui font le silence sur un dissentiment de famille. Les profanes s'en étonnèrent.

Les pourquoi ont l'attrait du mystère, et l'un de ces profanes, qui eût peut-être lu hâtivement ou mis négligemment de côté les solennels discours, si le centenaire eût été célébré, alla demander à une biographie de Montalembert, au bel ouvrage du P. Lecanuet (1), la clé de l'énigme. L'a-t-il découverte? Il n'en sait rien car il oublia tout, tant il fut « pris » par l'homme lui-même, et tant il en fut épris.

## I

S'il est au monde une destinée politique ingrate entre toutes, c'est celle du libéral qui, par son seul nom, s'affranchit des aveugles passions des partis; et entre tous les libéraux, celui qui est le plus seul, en butte aux hostilités des croyans et des incroyans. c'est le libéral catholique.

(1) *Montalembert*, par le P. Lecanuet, 3 vol. in-8; Paris, de Gigord.

Cette destinée ingrate, Montalembert la subit dès ses vingt ans.

Il était né en Angleterre. Son père, fervent catholique émigré en 1792, ne rentra en France qu'avec Louis XVIII; sa mère était anglaise et protestante. Son grand-père, M. Forbes, était le type même du puritain biblique, austère et tendre qui, dans tous ses rapports avec l'enfance, fait œuvre d'éducateur. Lorsque son père, sous Louis XVIII, prit du service diplomatique, l'enfant fut laissé à l'aïeul qui l'avait élevé sur ses genoux. Et au seuil de ses premiers souvenirs, Charles de Montalembert voyait se dresser la figure de ce protestant, bon et noble vieillard qui s'était fait le compagnon de ses jeux et de ses études, le confident de sa conscience, et avait orienté sa jeune âme vers le culte de la liberté et de la vérité. M. Forbes demandait qu'on réservât à l'enfant la liberté de choisir à vingt ans entre la religion de son père et celle de sa mère. Ce désir ne fut pas réalisé. Charles avait neuf ans quand son père le réclama. Sans murmure l'aïeul s'inclina : il se mit en route avec l'enfant, et avant même de l'avoir rendu au père, sa mission finie, il mourut en chemin. Mais l'infiltration des idées libérales s'était faite. Tout jeune, Montalembert avait vu dans les deux faces du monde chrétien, son père catholique et pair de France, son grand-père protestant imbu de toutes les sérieuses traditions du libéralisme anglais. Ses yeux d'enfant les avait chéries toutes deux; il ne pouvait plus, en s'attachant à l'une, mépriser l'autre, ni même l'ignorer.

Après quelques années d'étude, coupées par des séjours à Stuttgart où son père était ministre du Roi, Charles de Montalembert vint s'asseoir sur les bancs de Sainte-Barbe. Il y trouva des collégiens qui regardèrent avec étonnement et sans bienveillance ce nouveau venu, si religieux et si laborieux, qu'on voyait prendre d'emblée la tête de sa classe. Avec son visage plein et doux, ses yeux candides, ses épais cheveux laissés longs en boucles sur le cou robuste, il avait un air de force et de rêverie. Il se dit libéral et catholique. Ses camarades parisiens, prompts à l'escarmouche, eurent vite fait de répondre à cette affirmation par un éclat de rire et de lui déclarer la petite guerre. Ils étaient tous ou presque tous des libéraux, mais suivant le mode français d'alors, railleur et frondeur; le rire sec du vieux Voltaire effleurait ces jeunes lèvres; la liberté, pour eux, était le droit de nier des croyances que le gouvernement de la

Restauration croyait pouvoir leur imposer. Montalembert était libéral tout autrement : fervent dans ses croyances et respectant celles d'autrui, il avait la volonté de ne molester personne, mais aussi de n'être pas molesté. Il y avait entre ces écoliers et lui, cette différence que le libéralisme de l'un était fait d'une habitude de la liberté, et celui des autres d'impatience de la contrainte. L'Université d'alors ne s'accommodait pas d'un régime qui remettait en question quelques-unes des conquêtes morales de la révolution, comme il avait renoncé à celles qu'avait apportées à la France la gloire sévère et tragique de l'Empire. Les collégiens, pétillans de jeunesse, charmés d'entrer dans la vie en combattant, ne demandaient, sous les encouragemens secrets de leurs maîtres, qu'à se livrer gaîment, hardiment, à ce jeu de fronde qui visait le roi Charles X, les ministres et derrière eux la religion catholique, devenue autoritaire et inquisitoriale sous le patronage d'un roi faible et dévot. Un *libéral* d'alors était donc, à dix-sept ans, incrédule avec décision, faisait des vers contre le gouvernement du Roi, se découvrait au nom de Manuel, lisait, furtivement *le Constitutionnel*, et, le maître d'études sorti, mettait aux voix la question de l'existence de Dieu. Dans la classe de Montalembert, Dieu n'eut qu'une voix de majorité. Le malentendu se précisa vite et fut douloureux. Le « nouveau » se sentit seul au milieu de ses camarades. Libéral et chrétien, il tenait tête, dans l'effervescence des discussions qui suivaient la classe, aux objections et aux sarcasmes. Ces luttes avec de jeunes compatriotes qu'il avait, enfant, en Angleterre et en Allemagne, tant rêvé de rejoindre laissaient dans son âme de la tristesse. Tantôt, il y échappait par l'isolement, s'enfonçant dans les études où il trouvait du moins le réconfort du succès, tantôt il reprenait sur les impitoyables railleurs les avantages que lui donnait sa culture plus variée, servie par une magnifique mémoire.

Il rencontra pourtant un ami, Léon Cornudet, un peu son aîné, chrétien comme lui, libéral comme lui et comme lui solitaire. Quelle découverte ! Un frère. Ne pouvant pas se parler librement, ils s'écrivaient. « C'est donc dans tes bras que je me jette, cher ami, c'est dans ton cœur que je veux me réfugier et me consoler de mes peines qui ne sont pas peu de chose... Il nous reste la ressource des lettres. » Ils en usaient avec abondance, avec effusion. « Nos opinions politiques sont les mêmes, disait Montalembert, nos opinions religieuses aussi.

Nous doublerons nos jouissances, nous diminuerons nos malheurs en les partageant. Moi, que personne ne comprend, qui suis dévoré d'une inquiétude indéfinissable, j'ai assez d'égoïsme pour te forcer de t'intéresser à quelqu'un que tu connais à peine. » Ils se connaissaient à peine, mais déjà ils s'étaient reconnus. Ce secret les comblait de joie tous deux et cette joie emplissait leurs lettres : lettres d'enfans, charmantes de candeur généreuse. Ils se confiaient tout ce qu'ils pensaient, tout ce qu'ils aimaient, tout ce dont ils souffraient, tout ce qu'ils espéraient. Chacun était pour l'autre, dans la multitude indifférente ou hostile du collège, l'*unicum necessarium* qui remplit le cœur et l'isole des peines. Tristesse, gaieté, enfantillages, pressentiment de destinée haute et difficile, tout ce qui agite des âmes jeunes et enthousiastes passait entre eux avec l'ardeur mystique que le plus âgé, Cornudet, traitait de folie et pour laquelle il avait pourtant une secrète complaisance. « Ta profession de foi, disait-il, est admirable. Mais tu n'aurais pas dû la signer de ton sang. » Que ce blâme est discret et comme il s'atténue aussitôt dans l'aveu qui suit : « Tu me retrempes l'âme, tu réveilles mes sentimens religieux, tu me donnes du courage pour le travail ! » Et Montalembert de répondre gaiement : « Tu as raison, la signature sanguinaire est une vraie folie. » Dans cette gaieté même il y a comme un excès de force, d'ardeur. Une goutte de sang, c'est trop peu de chose, c'est risible : mourir pour sa religion, pour sa patrie, voilà ce qu'il veut. « Tu es trop passionné, lui écrivait alors Cornudet, tu seras malheureux. » En attendant, ils étaient heureux : deux apôtres qui s'entraînent à l'austère ferveur d'une héroïque mission ne sont pas plus pressés d'être parfaits, d'aborder la terre de leurs conquêtes et le ciel de leurs rêves. Ils se disaient « dans des aveux francs » leurs défauts, se surveillaient l'un l'autre, s'avertissaient des périls que courait leur modestie, lorsqu'une discussion trop brillante ou un succès de classe trop décisif réduisait au silence ou à l'admiration les camarades qui les avaient tant raillés.

Lamartine avait-il vu ces deux jeunes gens marcher la main dans la main dans les voies difficiles au terme desquelles ils espéraient trouver l'héroïsme et la gloire, lorsqu'il disait dans son discours de réception à l'Académie : « Une jeunesse studieuse et pure s'avance avec gravité dans la vie ? »



Cette amitié, Montalembert en jouit toute sa vie. Vers cette époque, il en noua une autre plus mélancolique et plus éphémère. Il avait rencontré chez le duc de Rohan un tout jeune écrivain des *Débats*, Gustave Lemarcis, et avait trouvé en lui cette union des idées catholiques et libérales qui était alors un phénomène si rare. Mais, pâle et languissant, le nouvel ami pliait sous le poids d'un deuil, où il pressentait le mal qui le menaçait lui-même. Sa jeune sœur venait de mourir poitrinaire. Montalembert s'était attaché à sa douleur; il le fortifiait de ses robustes croyances. Il essayait aussi de lui communiquer ce goût passionné qu'il avait pour la vie. En Lemarcis, tout était grâce et faiblesse. Il aimait son ami comme un être, déjà touché en son âme et son corps d'une mortelle atteinte, aime le frère plus fort sur lequel il s'appuie. Montalembert se prêtait aux plaintes touchantes du deuil fraternel, et faisant un retour sur sa sœur à lui, fragile aussi, et si tendrement aimée, il disait à Lemarcis: « Et moi aussi j'ai une sœur que je pourrais perdre. » « Puissé-je, répondait Lemarcis n'avoir jamais de pareils devoirs à vous rendre! » Était-ce un pressentiment? Élise de Montalembert fut frappée elle aussi. Son frère la vit décliner, pâlir, mourir à quinze ans du même mal qui avait emporté Mélanie Lemarcis, et ce fut alors entre les deux amis l'échange de la douleur, des souvenirs tristes et gracieux, des larmes tendres. « L'image de votre Mélanie, disait Montalembert, a si longtemps dominé seule ma mémoire : elle ne se présente plus maintenant qu'avec celle de mon Élise. Également jeunes, pures, belles, aimées, fallait-il donc que leur sort fût en tout si tristement semblable? »

Lemarcis déclina et mourut à son tour, à vingt-six ans, du même mal impitoyable qui l'avait fait pleurer sur deux êtres charmans. Il laissait à Montalembert ses livres, ses souvenirs précieux et le soin d'assister sa mère, d'essuyer ses larmes.

Montalembert pleura Lemarcis. Il avait pleuré Mélanie, il avait eu le cœur déchiré de la mort d'Élise : sa confiance en la vie ne fut pourtant pas ébranlée à la vue de ces trois tombeaux. L'ombre d'Élise était à son côté, souriante et penchée sur la page, lorsque plusieurs années plus tard, trompant ses tristesses et ses déceptions dans le souvenir de cette amitié fraternelle, il lui dédiait l'histoire de sainte Élisabeth de Hongrie.

« J'ai tant travaillé, tant aimé, écrivait-il après son année de philosophie, que mon cœur et mon esprit s'effrayent égale-

ment de leur oisiveté future. » Frayeur vaine. Montalembert avait dix-huit ans, ses études à Sainte-Barbe étaient terminées. Son père, alors ministre de Charles X auprès du roi Bernadotte, l'appela auprès de lui en Suède. Il partit le cœur gros. La fusion de vaste culture intellectuelle et d'exacte discipline religieuse qui s'était opérée en lui si aisément, et que les années de collège, le contact avec tant de jeunes gens incrédules n'avaient fait que rendre plus intime, lui apparaissait déjà comme le but de son apostolat futur, qu'il souhaitait prochain. Le temps qu'il allait passer en Suède, dans la contrainte d'une vie de cour et de salons, lui semblait à l'avance stérile. A peine arrivé à Stockholm, il brûlait déjà de repartir. L'indépendance de sa parole s'accommodait mal d'un milieu qui impose la réserve. Ni les salons suédois, ni les salons diplomatiques n'étaient indulgens aux saillies d'un jeune homme plus sincère que prudent. S'il se laissait aller à prononcer ce mot si cher de « liberté, » les femmes parlaient avec scandale de sa « jeunesse ardente, présomptueuse et folle. » Une amie lui avoua plus tard qu'on l'avait trouvé « pédant et altier. » Il faisait comme jadis au collège, il se réfugiait dans ses livres, il suivait le thème habituel de ses pensées, et ses études philosophiques devenaient ce qu'il appelait lui-même une « entreprise religieuse. » Ce ne serait pas en vain qu'il avait « tant aimé et tant travaillé : » il pouvait aimer encore, travailler encore et bientôt il rentrerait en France plus âgé, plus fort, ayant éclairci le problème qui lui troublait le cœur.

Cette religion qui avait crû en lui comme un amour d'enfance, pourquoi était-elle devenue impopulaire dans son pays? C'était là son tourment. Par quel renversement singulier la parole qui avait été autrefois la force, la consolation des petits, des pauvres était-elle maintenant rejetée par eux et adoptée au contraire par ceux qui, riches et puissans, gouvernaient la France? La Restauration a été à quelques égards un grand gouvernement; elle a libéré le territoire de la présence de l'étranger; elle a relevé la dignité de la France au dehors; elle a bien géré ses finances; elle a donné enfin plus de libertés qu'on n'a coutume de le dire et on en a abusé contre elle. Mais ce n'est pas par ces côtés que la jeunesse d'alors la regardait et que la voyait Montalembert lui-même. Au surplus, nous n'avons qu'à la considérer nous-même en ce moment au point de vue reli-

gieux. La Révolution s'était faite contre le Roi et contre l'Église. Il semblait au Roi et à l'Église qu'attaqués ensemble, vaincus ensemble, ils dussent à la longue, après des revers sans nom, noblement supportés, vaincre ensemble, gouverner ensemble et sceller, dans le souvenir des malheurs passés, une union indestructible. Ainsi qui était bourbonien était catholique, et qui était catholique était bourbonien. Le Roi croyait à sa mission divine, l'Église y croyait aussi. Elle pensait qu'être l'alliée, le soutien de la royauté lui rendait à elle-même un lustre nouveau. Déjà Louis XVIII, bien que politique et défiant, n'avait pu se soustraire envers le clergé français, compagnon de son long exil, aux obligations que créaient les liens anciens, les dévouemens, les souffrances supportées pour sa cause. Avec Charles X, l'alliance entre le trône et l'autel sembla devenir un pacte intéressé de mutuelle défense. Les autres trônes de l'Europe la virent se refaire d'un œil bienveillant et rassuré. Ils croyaient y trouver eux-mêmes un surcroît de solidité. Mais la nation, elle, ne voulait pas d'une religion commandée, maîtresse de la vie publique, administrée au nom du Roi et compromise dans ses fautes.

Dans les longues réflexions auxquelles invite la fréquentation des étrangers, Montalembert sentait tout cela. Aussi cherchait-il à ce moment les tuteurs de sa pensée, non parmi les catholiques de France, mais parmi ceux d'Allemagne, et tandis qu'il faisait de la philosophie une entreprise religieuse, il était attiré par une nouvelle école qui semblait faire de la religion une entreprise intellectuelle. Là du moins, il trouvait une spéculation désintéressée. Il lisait avec enthousiasme Schelling, Zimmer, Baader. Il reconnaissait en eux ce souci, qui le tourmentait lui-même, de ne pas laisser la pensée moderne, hardie et novatrice, s'échapper du Christianisme. « Je ne sais, écrivait-il, quelle sympathie extraordinaire il y a entre les nobles efforts qui ont signalé l'apparition des chefs de cette école et mes faibles débats contre l'influence de mes maîtres et de mes camarades. Comme moi ils ont senti qu'un dogmatisme déplacé et ignorant ne suffirait plus pour convaincre et réfuter une génération éprise de raisonnemens et de science, et ils ont été puiser dans la science même des argumens en faveur de leur foi. »

Le premier degré de cette science dont il sentait le besoin était de connaître les hommes. Il avait vu à l'œuvre les libéraux

de France et les catholiques de France, il cherchait en Suède leurs équivalens et se demandait si le même écart les séparait. Mais les vestiges du catholicisme en Suède étaient faibles : trois cents fidèles au plus avaient opiniâtrément résisté à l'invasion protestante. Si petit que fût ce groupe, il était pourtant curieux à étudier. Ces catholiques étaient libres : s'ils pratiquaient leur vieux culte, ce n'était pas que le pouvoir les y forçât ou que les faveurs officielles les y invitassent. Ils étaient pour la plupart pêcheurs obscurs et pauvres comme ceux de Galilée; leur religion était fraîche et vivante; comme une plante naturelle, à chaque génération, elle avait refleurie, la même, au bord des fiords. Un prêtre choisi par Rome retenait dans la fixité du dogme ces imaginations du Nord que la tristesse polaire abat ou exalte. Ils formaient une petite communauté fraternelle, heureuse, quoique peu prospère. Réunis dans leur pauvre chapelle de planches, ils évoquaient quelque souvenir de primitive église. Montalembert en fut frappé et ne l'oublia plus, mais combien son impression fut-elle plus forte encore lorsque, deux ans plus tard, il vit l'Irlande! Tout un peuple s'y levait pour revendiquer le droit d'être catholique, de croire ce qu'avaient cru ses pères et de rejeter le culte officiel. O'Connell était présent dans chaque âme irlandaise. — De quelle religion êtes-vous, monsieur, demandait à Montalembert un vieil Irlandais qui cheminait avec lui en diligence de Rilkenny à Waterford? — Catholique. — Alors, disait simplement le vieillard, je vous aime bien. » Ce petit mot, sorti du cœur, il l'entendait répéter au seuil des chaumières, des pauvres cabanes où il aimait à s'arrêter. Il causait avec les paysans, écoutait les enfans balbutier les prières familières, respirait avec eux le souffle de simplicité, de poésie, qui émanait d'un culte dont toute la force était dans le lien de fraternité réciproque. L'évêque, le prêtre ne pouvaient compter que sur leurs « fidèles : » jamais appellation ne fut plus juste, et ces fidèles eux-mêmes n'avaient d'autres amis que leurs pasteurs. Du paysan au prêtre, du prêtre à l'évêque, ce lien d'amour qui semblait rompu en France établissait l'unité d'action et l'unité d'espérance. Si le prêtre irlandais apportait au pauvre troupeau le pain de l'âme dont il avait faim, le pauvre troupeau lui donnait le pain du corps, le vrai pain quotidien, le grain de son champ, la modique obole. « Le mendiant, disait Montalembert, ne donne



rien, et c'est ce jour-là que sa misère lui est le plus à charge. » Cet amour donné et rendu le ravissait.

Un jour il vit au sommet d'une colline un tout petit édifice en forme de croix construit en pierres mal jointes, sans ciment et couvert de chaume. Il comprit qu'on y disait la messe : tout autour sous la pluie, dans la boue, les paysans qui n'avaient pu y trouver place se tenaient à genoux. C'était la chapelle catholique de Blarnay. On y priaît sous le toit à jour, à la lumière fumeuse des chandelles qui servaient de cierges. Et, l'office terminé, l'officiant vint, au seuil de l'église, annoncer que tel jour à telle heure, dans telle mesure, il irait dire la messe et distribuer les sacremens. Les fidèles écoutèrent, se dispersèrent, les uns à pied ramassant leurs faux et les jetant sur l'épaule, les autres à cheval prenant leurs femmes en croupe pour regagner leurs lointaines chaumières. Montalembert, après l'avoir vainement cherché ailleurs, voyait enfin la religion populaire et il se disait que le culte en est d'autant plus vivace qu'il est moins protégé. Pensant toujours à sa patrie, la notion lui venait qu'une Église libre n'est pas une Église triomphante, car, triomphante, elle devient intolérante à son tour. Le pouvoir n'est-il pas toujours objet de crainte et de défiance ? Séparé de lui, le catholicisme pouvait demeurer la création éternelle de l'âme populaire, son assurance idéale contre le malheur. Ainsi dans l'âme de Montalembert, au cours des « wanderjahren, » se définissait peu à peu l'idéal religieux : instrument non de pouvoir mais de charité pour le riche, instrument de liberté et refuge spirituel contre la misère de la vie pour le pauvre, auxiliaire pour tous d'une pensée attentive aux besoins des hommes et à leurs souffrances, poésie de l'histoire, libre jeu des consciences avides de beauté, de fraternité douce et sûre et d'espérance.

Il en était là, regardant et admirant tristement des étrangers, lorsque soudain en France une voix retentit qui semblait répéter avec autorité, avec éloquence, tous les échos dont vibrait son âme ardente. Une nouvelle révolution avait passé. Lamennais fondait le journal *l'Avenir* ; il appelait à lui les hommes épris d'amour pour Dieu, et pour la liberté ; il leur ouvrait un champ d'action nouveau. Quittant soudain l'Irlande, Montalembert y vola.

## II

Il reentra à Paris le 4 novembre 1830. Les choses avaient changé. Il ne s'agissait plus de modérer l'Église, mais de la sauver. Solidaire du trône renversé, elle était en butte à toutes les attaques. Mgr de Quélen avait vu l'archevêché saccagé, Notre-Dame envahie. L'effervescence populaire, monotone en ses emportemens, avait accusé les prêtres de tirer sur le peuple et lui gardait sa rancune. Elle faisait fermer les temples, renversait les croix et voyait sous les robes des frères ignorantins des poignards empoisonnés. Les libéraux étaient au pouvoir, mais leur libéralisme victorieux n'allait pas jusqu'à permettre aux catholiques de prendre leur part de cette liberté nouvelle. Lamennais en revendiquait pour eux l'exercice comme un droit; mais il se proposait en même temps de les ramener dans le courant de la vie moderne, de les affranchir de toute attache avec les institutions politiques. Il allait, selon son expression, « catholiciser le libéralisme » et chez l'adversaire aveuglé par le récent combat porter hardiment la lumière et l'amour.

Montalembert lui avait écrit : « Tout ce que je sais, tout ce que je vau, je le mets à vos pieds. » Le lendemain de son retour, il entra dans le petit salon enfumé de la rue Jacob : Lamennais lui ouvrit ses bras. On imagine sans peine l'accueil que le maître fit au disciple qui lui apportait sa jeunesse, son talent, sa fougue. Il parla pendant plusieurs heures, dit toute sa pensée, tout son programme : les révolutions avaient passé, elles avaient donné aux classes pauvres une nouvelle conscience de leurs droits, elles devaient donner aux classes riches une nouvelle conscience de leurs devoirs. L'union populaire pouvait se faire et on la ferait; on changerait la manière de parler au peuple; on le prendrait tel qu'il était, impatient, injuste, toujours excusable et pitoyable à cause de sa souffrance; ignorant, on lui apprendrait à lire dans le livre de vérité; le prêtre, libre d'aller à lui, serait son éducateur et son ami.

Montalembert écoutait, ravi, comme Samuel quand l'enfant dans la nuit entend la voix qui décide de sa vie. Il découvrait des horizons illimités : « Si l'on veut de moi à *l'Avenir*, avait-il dit, j'abandonne tout. »

C'était l'appel que toute son adolescence avait attendu. Séparé des siens, dégagé par ses longues absences de l'esprit de parti, il était seul, libre, et voué à l'orage. Sa solitude lui pesait. Il avait cru son effort à jamais rendu stérile à cause de la contradiction en lui de deux principes également forts. « Impossible, disait-il de séparer dans mon cœur deux plantes qui y ont grandi dès le berceau. » Et voilà qu'une voix impérieuse et tendre commandait à ces deux principes de s'unir. En leur nom, on parlerait de Dieu et de la liberté; on annoncerait aux pauvres, aux souffrants, aux opprimés, que la sollicitude de l'Église viendrait à eux, non seulement pour faire œuvre de charité compatissante en pansant leurs plaies et en les laissant infirmes et résignés, mais pour leur apprendre la leçon de la vie, les élever à plus de liberté, plus d'action, plus de science, plus de bien-être. Ce serait la grande œuvre de justice faite non par la guerre, mais par la paix. Cette Église qu'on avait mise au tombeau allait ressusciter, et son esprit, libéré de toutes les servitudes, ferait des miracles, briserait les chaînes, ferait parler les muets; elle dirait à l'humanité : « Prends ton grabat et marche, » elle soutiendrait ses pas.

L'idéal qu'entrevoit Montalembert était d'autant plus beau qu'il était plus imprécis. L'œuvre de paix et d'union transportait son cœur : les catholiques, on en ferait des libéraux; les libéraux, on en ferait des catholiques. Entre les deux pôles contraires le courant s'établirait et la lumière jaillirait. Quelle espérance! et quel homme mieux que Lamennais était capable de l'éveiller et de l'entretenir! Une des grandes séductions de ce prêtre entré dans le sacerdoce à regret était l'infinie tendresse de son cœur. Jamais prêtre n'embrassa plus passionnément les affections que son grand et tragique sacrifice lui permettait encore. Cette vocation forcée à laquelle il avait obéi en répandant dans le cœur de ses amis ses orageuses lamentations, il en souffrait toujours; il était essentiellement celui qui suit le Christ et regarde en arrière. Il sentait toute la fougue de sa nature retenue par la chaîne dont il a parlé et qui le rivaît à jamais. Prêtre scrupuleux, il se gardait jalousement; homme passionné, il se jetait de tout son élan sur tout ce qui pouvait encore satisfaire son besoin inné d'aimer, d'être aimé. Il appela plusieurs fois Montalembert dans le petit logis pauvre où s'exaltaient ses rêves; il les mirait dans ces yeux jeunes et

graves et se prenait à aimer, à sa manière un peu despotique, le disciple qui lui venait ainsi d'un monde inconnu à l'heure marquée pour le bon et le grand combat. C'était l'enfant de ses pensées, de ses espérances, le Messie de son cœur, il serait son fils, ne l'était-il pas déjà? Et Montalembert, dès qu'il vit Lamennais fixer sur lui son regard souffrant et voilé, dès qu'il entendit sa voix basse refaire devant lui, comme en une vision, les grands projets qui le hantaient lui-même, sentit qu'il ne serait plus seul au monde. « Quel bonheur! écrit-il au soir d'une de ces conversations, mes plus belles illusions vont être remplies. » Et dans son cœur il appelait déjà Lamennais: « Mon père, mon père bien-aimé. »

Quelques jours plus tard, comme il était venu pour ses articles dans *l'Avenir* prendre les directions du maître, un jeune prêtre vint le rejoindre : c'était Lacordaire. Le nouveau venu, fils d'un soldat de la guerre de l'Indépendance, avait été nourri, comme le fils de l'émigré, des idées libérales. Il s'était trouvé isolé dans les rangs d'un clergé royaliste, comme le fils du pair de France l'était lui-même dans une aristocratie demeurée en défiance contre toute tendance démocratique. Auprès de son évêque, Lacordaire avait été frappé de suspicion, parce qu'il parlait des droits du peuple, de concessions nécessaires, des fautes des Bourbons. Mal à l'aise, muet par consigne dans une mission étroite d'aumônier de religieuses, il sentait sa grande voix impatiente de se déverser dans un apostolat sans entraves. Il avait rêvé de quitter la France, d'aller en Amérique, dans un pays où l'Église était indépendante, prendre contact avec les cités populeuses qui s'organisaient en sociétés libres, et où une Église jeune, séparée du pouvoir, était l'alliée de tout le monde. Il allait partir pour New York; mais, avant de s'embarquer, il avait désiré connaître Lamennais. A la Chesnaie, dans leurs longues causeries, Lamennais avait rattaché Lacordaire à ses vues d'avenir pour le salut de la foi dans la patrie. Et Lacordaire était resté.

Ainsi Montalembert allait marcher entre deux hommes de Dieu : le grand Lamennais, gloire de l'Église, et le jeune Lacordaire si ardent et si doux. Il avait trouvé le père et le frère de ses pensées. La famille était fondée. Les jeunes gens, dès les premiers jours de leurs communs travaux, se tutoyaient comme s'ils étaient nés dans le même berceau. Montalembert songeait déjà à s'unir



plus étroitement à ses deux amis, à se faire prêtre comme eux. Lacordaire, qui eut toujours un sens si lucide des vocations particulières, l'en détournait : « Tu as raison, répondait Montalembert, le repos et la paix ne sont pas mon élément, surtout quand le monde est en jeu. J'aime le bruit, les luttes, les agitations de l'humanité, et puis mon cœur n'est pas assez rempli de Dieu. Je porterais dans le sanctuaire une âme trop mondaine et ce fantôme d'amour qui me poursuit toujours sans se réaliser jamais. »

Le 1<sup>er</sup> octobre, *l'Avenir* avait lancé son premier numéro. Il contenait un article de Lamennais sur l'oppression des catholiques, et une lettre de Lacordaire aux évêques de France. Les deux articles furent poursuivis. L'un des premiers qu'écrivit Montalembert le fut également. Ainsi, dès les débuts, on prenait contact avec l'adversaire. On demandait la liberté entière pour tous. « Il sera beau, écrivait Lamennais, de se défendre de ce crime devant la France. »

### III

*L'Avenir* ne devait vivre qu'un an. Tout de suite, contre le journal libéral et catholique, ce fut la guerre; tout de suite, Lamennais, sensible à l'attaque, devint âpre à la défense. Autoritaire dans ses directions, il décida qu'on ne ménagerait personne, surtout pas les évêques qui s'immobilisaient dans le stérile regret de la dynastie renversée, ni la noblesse de province. Il résista aux efforts de Montalembert pour nouer des alliances avec les groupes catholiques les moins rétrogrades. Ne fallait-il pas s'unir, dans une action commune, pour la défense de l'Église? « Non, disait Lamennais, réservons toute notre liberté d'action. Nous serons seuls, qu'importe? ne nous affadisons pas dans les alliances. » Et Montalembert céda.

Un jour, malgré la loi, ils résolurent de pratiquer la liberté d'enseignement et ouvrirent une école. L'autorité officielle ferma l'école et les poursuivit. Montalembert venait de perdre son père; il usa de son droit d'être traduit avec ses compagnons devant la Chambre des pairs, et ce fut devant elle que, si jeune, si seul, tout en noir, il plaida la cause de la liberté. Les pairs écoutèrent ces accens hardis et généreux avec scandale, mais non sans émotion, et s'ils condamnèrent, ce fut pour la forme. La

fermeture de l'école et les cent francs d'amende n'empêchaient pas qu'un appel eût été fait à l'opinion publique, et entendu. Dans ce discours, Montalembert avait libéré son âme; la condamnation le rejetait plus étroitement encore dans les bras de Lamennais. Il lui sacrifiait définitivement ses vellétés d'alliances. Il se vouait à lui, s'incarnait dans ses idées. Il était sa voix, il était sa plume. Lamennais, toujours retiré et souffrant dans la solitude de Jhilly, écrivait de loin en loin quelques articles où la passion du polémiste se mêlait à la lucidité du prophète. Montalembert était le jeune lieutenant qui recommence tous les jours l'assaut contre la citadelle de la vieille société. « Les peuples, écrivait-il, ont cité la vieille société à comparaître et, rappelant les siècles écoulés, ils lui ont dit : J'ai eu faim, m'avez-vous donné à manger? J'ai eu soif, m'avez-vous donné à boire? J'étais nu, m'avez-vous vêtu? J'étais délaissé, êtes-vous venu à moi? J'étais en prison, m'avez-vous visité? »

Lacordaire, qui avait sur son ami l'ascendant de l'âge, lui montrait avec orgueil l'ascension d'une démocratie là où Montalembert était surtout sensible à la chute définitive de la noblesse dont il était issu. Mais cette noblesse, il voulait la sauver. Il n'admettait pas qu'elle finit dans l'inertie, dans la défaite : le jeune prêtre plébéien triomphait au contraire de la ruine d'une classe qui se séparait du peuple au lieu de le protéger. Sur ce point seulement, les deux frères d'armes divergeaient. Montalembert croyait encore à l'efficacité d'une aristocratie. Il l'avait vue fonctionner pour le bien du pays en Angleterre; il se refusait à la condamner en France. Il aimait son pays, non seulement dans le présent, mais dans le passé, et il n'en voulait rien détruire : il s'agissait au contraire de tout vérifier, car tout pouvait encore servir de ce qui avait servi autrefois. Dans ses joutes avec Lacordaire, le jeune aristocrate se plaisait à cette espèce de modernisme social, qui accordait sa vision de l'avenir à sa fidélité au passé. Lacordaire était plus radical, il était simplement un moderne. Il admirait la France de l'histoire, mais il la roulait « dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts. » Et si le progrès ne pouvait s'accomplir qu'en jetant à bas la vieille armature qui soutenait la hiérarchie sociale, il était prêt à la regarder tomber. Pour lui, la vie sociale de la France datait de la Révolution : les dynasties royales lui apparaissaient comme de respectables et importuns fantômes. Il n'acceptait pas encore

l'idée de république, mais l'orientation de son esprit y tendait.

Lamennais, lui, en venait à une conception abstraite de vie sociale qui répondait à un idéal de justice et de liberté, pure création de son cerveau. Il ne reconnaissait dans son ébauche de la cité future que deux forces sociales, l'une de formation naturelle : la famille, l'autre d'élémentaire formation politique : la commune. Sujet brûlant entre les trois amis que ces rêves de régénération ! Malgré les liens de famille spirituelle qu'ils avaient établis entre eux, ils sentaient la diversité de leurs origines. Montalembert était ce fils de nobles qui revendique pour lui et pour les siens leur part d'action dans la vie nationale, tout prêt d'ailleurs à se dépouiller des privilèges et des prestiges d'autrefois. Lacordaire était le fils de cette bourgeoisie hardie qui, montée au premier rang, n'acceptait plus d'en descendre et signifiait à la noblesse qu'elle avait laissé passer son heure. Lamennais, moins attaché qu'eux deux à une classe particulière, demeurait le solitaire qui évoque dans son imagination ce que le monde tout entier voit naître chaque jour d'oppression et de souffrance. Il parlait à la France, mais il parlait surtout aux peuples, à tous les peuples. En son âme retentissaient les gémissemens des Polonais et les plaintes de l'Irlande. Il maudissait les trônes : les abolir, y substituer la souveraineté spirituelle et pacifique de Rome, déposer entre les mains du Pape la vie des nations, le voir tirer l'héroïque Pologne de son grand tombeau et retrancher aux puissances avides l'objet de leurs appétits, c'était son rêve. Et ce rêve s'exaltait déjà avec la résistance, devenait une étrange utopie pacifiste où les grandes forces, les grandes puissances officielles du monde s'émiettaient. Seules survivaient des agglomérations immenses de familles et de communes, destinées à se fondre en une société unique menée par ses prêtres aux genoux d'un Pape qui administrait les ordres de Dieu. Certes, Montalembert et Lacordaire entrèrent dans ce rêve impossible. Disciples ardents, épris du maître, leur amour l'adoptait. Mais c'est dans l'âme orageuse de Lamennais qu'il était né ; c'est en lui que brûlait cette furie d'assaut contre l'autorité dont l'Église s'était faite jusqu'alors, pour sa propre ruine, la conseillère et le soutien.

Qu'arriva-t-il ? La furie d'assaut se retourna contre les assaillans. L'épiscopat français n'accepta rien de ces hardiesses qui, proclamant l'omnipotence de la volonté populaire, scellaient

une alliance hérétique entre les catholiques et les libéraux. Il s'indignait de voir les écrivains de *l'Avenir*, au nom de l'Église, se prêter aux revendications démocratiques, pousser les travailleurs à examiner les lois sous lesquelles ils étaient courbés, et demander eux-mêmes l'abolition de celles qui « constituaient en faveur des propriétaires fonciers et des capitalistes des avantages contraires à l'ordre naturel des sociétés. » Les premiers, les rédacteurs de *l'Avenir* avaient compté à l'horloge du travail le nombre des heures que l'ouvrier passait courbé sur sa tâche. Ils demandaient que, pour certaines catégories d'entre eux, ce nombre qui atteignait quinze fût réduit à douze. Infatigable, Montalembert, qui avait fondé avec ses amis « l'Agence générale pour la défense des intérêts catholiques, » allait de Nancy à Metz, de Metz à Lyon, à Avignon, à Marseille. Partout les chaînes devaient se rompre sous la parole magique, libérale et catholique. *L'Avenir* nouait des relations, des correspondances avec la Belgique, les États-Unis, la Pologne, la Suède, l'Irlande. La fermentation était partout. Mais le passage du torrent révolutionnaire que les évêques avaient cru endigué à jamais et qui venait à nouveau de faire irruption et d'emporter un trône les avait laissés stupéfaits et irrités. Ils dénonçaient *l'Avenir* dans leurs mandemens et en défendaient la lecture aux jeunes prêtres. Et, sans relâche, partirent de France pour Rome les lettres dénonciatrices, qui suppliaient le Pape de censurer ces agitateurs, danger pour le troupeau, scandale pour les pasteurs.

Rome, à vrai dire, était loin d'ambitionner la prédominance politique au conseil des nations que, dans leurs conceptions nouvelles, lui conféraient les novateurs. Puissance temporelle elle-même, elle était à juste titre préoccupée de son œuvre de gouvernement. Elle avait senti la secousse que la révolution de 1830 avait imprimée à l'Europe. L'émeute de Bologne venait de lui rappeler la dépendance où ses attaches terrestres la tenaient vis-à-vis des autres souverainetés. Et si sa vocation spirituelle l'appelait hors des luttes politiques et temporelles, l'instinct de sa propre conservation la détournait d'entendre les appels fulminans faits à son autorité pour condamner le passé. Ce passé, elle en était la sainte et solennelle relique; il lui avait transmis cette royauté terrestre qu'elle pouvait prendre pour un don de Dieu reçu de la main des rois. Elle se taisait donc,



touchée de l'amour filial et sans limites dont les écrivains de *l'Avenir* rendaient chaque jour l'ardent témoignage, intéressée malgré tout par cet effort nouveau pour ramener à l'Église ces légions populaires qui s'en étaient détachées; mais elle demeurait inquiète d'un mouvement qui pouvait compromettre l'assise temporelle qu'elle croyait nécessaire à sa mission. Elle n'approuvait ni ne condamnait. Et, sur ces polémiques passionnées, elle laissait planer son silence.

Alors Lamennais et ses deux disciples conçurent le projet que l'on connaît : harcelés et condamnés par les évêques de France, ils iraient à Rome exposer au Pape leurs grands desseins, et Rome, éclairée des lumières éternelles, se prononcerait.

Montalembert, mieux renseigné par ses origines sur les vrais rapports des peuples avec les réalités de la vie nationale et sociale, semble avoir eu le premier pressentiment de ce qui arriverait. Il disait à Lamennais : « Et si nous sommes condamnés? » Mais Lamennais, avec cet aveuglement de confiance qui fit plus tard l'aveuglement de sa révolte, répondait de sa voix dominatrice : « Charles, c'est impossible! »

Avec un malaise croissant, Rome vit donc venir à elle, à petites journées, ces pèlerins nouveaux, moins soucieux de s'agenouiller devant son droit que de lui demander de consacrer le leur : le droit de faire jeter dehors par la voix populaire ces forces mortes ici et encore oppressives là qui encombraient la route de l'avenir et empêchaient la marche des peuples vers la conquête de la liberté. On sait ce qu'il en fut : le camp de l'Église lui-même était travaillé et partagé. Autour de nos pèlerins, prélats, cardinaux, jésuites, officieux ecclésiastiques, passaient et repassaient, les uns, augures favorables, entretenant les espérances de leurs encouragemens discrets; les autres, hostiles, ou depositaires de la vraie et bienveillante pensée du Pape, rendaient par leur silence, un doigt sur la bouche, leurs oracles muets. Et le Pape, chagrin de contrister le cœur de ces fils qui avaient, pour élargir son royaume spirituel, déchainé et bravé des orages, s'inspirait pour les condamner des lenteurs de l'Éternité. Il eût voulu ne jamais parler. La nature attend la moisson pour dire au semeur s'il a jeté le bon grain ou le mauvais. Le Christ aussi n'a-t-il pas dit : « Vous jugerez l'arbre à ses fruits? » Rome voyait bien les semeurs, mais non pas encore la moisson. Sur le champ qu'ils avaient travaillé avaient

passé la guerre et la tempête. Il n'y avait point encore pour elle d'épi à recueillir et à transmettre à ses prêtres. Quand elle fit un signe, ce fut pour faire comprendre à ces enfans téméraires : « Otez-vous de ma vue, éloignez-vous de mes blâmes. »

Alors commença pour Montalembert ce drame de cœur, un des plus attachans qui fut jamais, drame d'amour qui bouleversa sa jeunesse. Tout de suite Lamennais et Lacordaire prirent les positions dans lesquelles ils devaient l'un et l'autre s'ancren chaque jour davantage. Le premier s'orienta vers la discussion et la révolte, le second vers le silence et l'obéissance. Montalembert voulait par-dessus tout rester en communion avec Rome; pas un doute ne l'effleura sur cette obligation; mais il espérait encore que cet inquiétant silence et ces temporisations leur réservaient un acquiescement final que seules des nécessités de politique rendaient lent et timide. Aussi, lorsque après l'audience que le Pape leur accorda, — au cours de laquelle il les bénit paternellement et leur distribua force médailles dorées de son règne, sans faire allusion à la cause qu'ils étaient venus lui soumettre, — Lacordaire proposa d'accepter ce blâme muet et de rentrer en France en renonçant à *l'Avenir*, Montalembert sentit au cœur le froid que donne la défection d'un ami. Et Lamennais ayant décidé de rester, de forcer le Pape dans l'abri de son silence, de l'amener à se prononcer explicitement, Montalembert se promit de ne pas l'abandonner. Sa fidélité était blessée par la résolution si prompte qu'avait prise Lacordaire : et pourtant déjà il n'était plus lui-même en communion parfaite avec Lamennais, dont les propos acerbes l'inquiétaient. Combattu par des sentimens contraires, son cœur saignait. Ne pouvant plus suivre l'un de ces amis si chers sans abandonner l'autre, il demeura auprès du plus malheureux. Ce fut le dévouement de son amitié plus que l'obstination de son esprit qui le retint. Il ne douta d'abord ni de Rome, ni de Lamennais. Il crut que l'Église avait trop besoin de son serviteur et le serviteur de son Église pour que le lien qui les unissait se déliât jamais. Et quand Lacordaire, ayant pris son parti, écrivait : « Jamais Rome ne m'a paru plus sage ni plus grande, » Montalembert espérait encore que cette sagesse et cette grandeur ne se détourneraient pas d'eux.

Au reste, quelle différence dans la position des deux amis ! Certes, Lacordaire subissait une déception amère, et quand il

quitta Rome froidement, tristement, emportant les médailles bénites, seul don paternel dont le Pape eût été prodigue, ce ne fut pas sans pleurer sur la grande espérance qui l'y avait amené. Mais déjà, il faisait partie d'une hiérarchie ecclésiastique où l'obéissance passive est à elle seule une action et une destinée. Soldat aventureux, rappelé par ses chefs, il rentrait dans le rang ; il allait se réfugier au sein de l'Église qui l'avait adopté, et si l'accueil qu'on lui réservait devait être empreint de quelque défiance, le seul fait d'avoir obéi lui réservait l'avenir. Docile à sa conscience, il brisait un lien d'amitié, mais il se rattachait à toute cette fraternité sacerdotale qui était son milieu véritable et à laquelle il avait juré de rester toujours uni. Pour Montalembert, seul au monde, lié à Rome et aux évêques par des attaches moins étroites, une si hâtive obéissance avait moins de raison d'être et moins d'attrait. S'il se sentait d'avance engagé par le jugement que porterait le Pape, il ne se croyait pas tenu de le prévoir ni d'en devancer l'effet. Que trouverait-il en France ? Le sarcasme des nobles auxquels il avait montré leurs fautes et qui, par sa défaite, se trouveraient absous ; le triomphe têtue des évêques qui le regarderaient comme une ouaille fâcheuse qu'on tiendrait à l'écart dans une bergerie surveillée. Dans cette incertitude de l'esprit, le devoir du cœur primait tout : rester auprès de Lamennais, se vouer à ce grand méconnu, le délivrer de sa solitude, le préserver du désespoir qui effleurait son âme. « C'est vous qui m'avez donné une vie nouvelle, lui disait-il ; comment ne vous la consacrerai-je pas tout entière ? » « M. de Lamennais, écrivait-il à son ami Cornudet, est triste et malheureux. Mille douleurs l'environnent et le menacent. Il n'en est pas une à laquelle je puisse échapper ! »

Mais s'il n'échappait à aucune douleur, jour à jour il se ressaisissait. Témoin journalier de la vie de son maître, confident de toutes ses pensées, il sentait les signes avant-coureurs de l'orage. Il se dégageait d'une influence trop forte. Déjà il n'était plus le disciple qui subit tous les prestiges de la vertu, de la tendresse et du génie, et les rôles commençaient de s'intervertir. Lamennais avait été son initiateur, l'avait tiré de la solitude, l'avait mené aux combats qu'il aimait auxquels aspirait sa jeunesse ; mais cette main qui l'avait guidé, qu'il avait cru si sûre, il la sentait devenir fiévreuse et tremblante de colère devant la contradiction et l'insuccès. Il sauverait l'ami unique de la

révolte encore lointaine, mais pressentie. « Je crois, écrivait-il, que lorsqu'un dévouement n'est pas complet, il est nul. » Et il invitait ses amis de Rome, Rio et le charmant Albert de la Ferronays à faire comme lui. Les trois jeunes gens partageaient le foyer du maître, ses lectures, ses veillées. Veillées mêlées d'angoisse. Montalembert sentait une ombre passer sur son âme lorsqu'il lisait tout haut les stances dantesques et qu'il saisissait dans les yeux de Lamennais l'éclair du regard, quand l'orageux Florentin exhale sa plainte et voue Boniface VIII à son enfer. Rien toutefois ne décourageait encore son dévouement. « Je me suis donné à M. de Lamennais, mon maître, mon père, écrivait-il, jusqu'à son retour. Tu sais combien j'aime M. Féli et chaque jour j'ai appris à l'aimer davantage à cause de l'immense tendresse de son cœur. » Détourner les coups, il ne le pouvait pas, mais il s'ingéniait à apaiser la fièvre d'impatience, à donner à Lamennais ce bien-être de l'affection qui lui faisait dire : « Que ton affection m'est bonne et douce, mon Charles bien-aimé ! Que mon cœur s'appuie délicieusement sur ton cœur. Oh ! comment te rendrai-je, cher enfant, le bien que tu me fais ! » Montalembert veillait comme on veille au chevet d'un malade. Il vit venir avec effroi cette encyclique aux évêques polonais dans laquelle Grégoire XVI blâmait l'insurrection de 1830, « œuvre des fabricateurs de ruse et de mensonge qui, dans notre âge malheureux, élèvent la tête contre la puissance légitime des princes. » En blâmant les révoltés de la Pologne, le Pape atteignait les écrivains de *l'Avenir*, et le trait leur était d'autant plus sensible qu'il leur revenait ayant frappé d'abord cette terre d'infortune où des milliers de créatures gémissantes avaient entendu l'oracle pontifical leur commander, pour éviter de plus grands maux, de plier sous le joug que Lamennais les avait, au contraire, exhortées à briser. La coupe d'amertume s'emplissait. Lamennais quitta Rome et, feignant avec cette espèce de ruse qui fut plus tard le signe de sa folie, de ne pas comprendre l'avertissement si net de l'encyclique, il annonça qu'il rentrait en France pour reprendre la publication de *l'Avenir*.

Ils remontèrent l'Italie, tristes pèlerins, le plus jeune affligé surtout de la sombre humeur de son aîné. Pour lui, captivé par le charme du voyage, il eût volontiers oublié Rome et ce blâme tacite qui pesait sur eux. Joies de chrétien, joies de poète, joies d'artiste, il goûtait à tout avec l'ivresse de son âge. Il ouvrait



son âme aux impressions délicieuses que lui causait la rapide vision des villes italiennes, de cette Florence surtout, qui s'animaient dans son imagination du verbe de Savonarole et du cantique de suave espérance que chante toujours le Fra Angelico dans le cloître de San Marco. A peine si son mélancolique compagnon lui accordait quelques jours ou quelques heures pour courir aux églises, aux musées, dans la campagne ombrienne : partout il allait seul et ne parvenait pas à tirer Lamennais, « toujours malade et peu curieux, » de sa méditation farouche. Celui-ci, absorbé dans l'idée fixe, se laissait mener de ville en ville, insensible, n'écoulant que le grondement de son cœur et les plaintes des peuples qu'il avait voulu délivrer des chaînes dont Rome rivait les anneaux. Quel contraste entre Montalembert docile à la vie, à tous les enseignemens de l'art et de l'histoire, et Lamennais, souffrant et taciturne, les yeux toujours fixés sur son rêve obstiné !

On sait comment, à Munich, un singulier hasard leur fit retrouver Lacordaire qui, ayant appris leur prochain retour à Paris, était venu se terrer hors de France dans l'étude, le silence et l'oubli, désireux d'échapper aux reproches de l'un comme à l'influence de l'autre. Il en fut ce qu'il en devait être entre des hommes qu'une telle amitié avait unis. Montalembert n'admit pas une seule heure que Lacordaire se tint à l'écart. Il alla à lui, l'amena à Lamennais, et c'est réunis et réconciliés qu'ils reçurent enfin leur sentence. Grégoire XVI, inquiet d'avoir vu Lamennais quitter Rome en annonçant la résurrection de *l'Avenir*, lançait derrière les voyageurs ses foudres.

L'Encyclique fut remise à Lamennais au cours d'un banquet qu'offraient aux trois écrivains français les écrivains et les artistes de Munich. On portait la santé de Lamennais, on buvait à l'union des catholiques de France et d'Allemagne, heure de trêve où Montalembert, réconcilié avec Lacordaire, heureux de cette trinité refaite en une seule âme et un seul dessein, s'abandonnait à une joie aveugle. Il était, dit-il, « d'une gaieté folle. » Lamennais lui-même, entouré de respects et de sympathie, se laissait gagner à la cordialité familiale des fêtes allemandes. Il aimait à sentir avec les étrangers cette fraternité religieuse que son pays lui refusait ; il oubliait ses chagrins, ses ressentimens ; il avait promis à Lacordaire d'abandonner *l'Avenir* et méditait avec lui d'autres projets ; il ne sentait plus la condamnation

sur sa tête et la menace dans son cœur. Interprète de l'allégresse intime de ce banquet, un convive chantait.

Une porte s'ouvrit, un pli fut remis à Lamennais; il sortit un instant et rentra calme, souriant, demandant qu'on redît pour lui les couplets qu'il n'avait pas entendus.

Le soir seulement, quand il fut seul avec ses compagnons, il leur lut le document pontifical. La condamnation des idées qu'avait défendues *l'Avenir* était directe et formelle : le grand rêve social et religieux était frappé de mort. La voix de Lamennais, toujours basse et voilée, tremblait d'émotion. Il marchait de long en large dans la chambre, sombre et agité, répétant : « Il faut nous soumettre. » Il prit la plume et rédigea une déclaration d'obéissance complète aux ordres de Rome.

Montalembert goûtait une consolation secrète. Son dévouement n'avait pas été vain. A mettre ses pas dans les pas de M. Féli, il avait empêché celui-ci de s'égarer; il le voyait avec émotion s'arrêter à ce terme d'obéissance; il était muet de surprise et d'admiration. Mais sa joie fut courte : elle ne devait pas avoir de lendemain. Lamennais s'était laissé surprendre par l'atmosphère de paix qui l'entourait. Son âme avait été attendrie par la sympathie des catholiques bavares, hommes d'étude que ses idées généreuses avaient d'autant plus séduits qu'ils étaient citoyens d'un petit pays heureux et policé, où la théorie de la liberté gardait tout son attrait. Dès qu'ils furent en France, nos pèlerins éprouvèrent d'autres impressions. Ce blâme de Rome, cette condamnation, ils la retrouvaient partout. Sur les fronts des évêques, point de généreux oubli, point d'acquiescement confiant à leur obéissance difficile, et sur les lèvres des libéraux philosophes passait l'ironie. Ainsi adversaires catholiques et adversaires libéraux, tous les prophètes de malheur avaient eu raison contre eux et raison d'eux. Seul Victor Hugo, avec sa grandiloquence magnanime, ouvrit à Lamennais ses bras humanitaires. Le vaincu refusa de s'y jeter : il s'enfuit à la Chesnaie avec Lacordaire.

Montalembert resta seul dans ce désert du cœur qui était sa pire souffrance et lui avait fait dire, après son discours à la Chambre des Pairs en faveur de l'École libre : « Je ne pensais pas à un seul homme, à une seule femme dont j'eusse désiré la présence ou regretté l'absence. Cet isolement-là m'est affreux et empoisonne ma vie. » Cet isolement, il le goûtait avec une

amertume nouvelle. Il avait perdu la dernière parente qui lui rappelât sa famille. Il écrivait : « La mort et l'amitié sont les deux mots de la vie, les deux seules certitudes que j'aie rencontrées ici-bas. » Il avait vingt-deux ans et ce n'était pas sur la certitude de la mort que sa nature passionnée pouvait fixer ses pensées : il les suspendait encore à l'amitié, à la vie des solitaires de la Chesnaie. Lacordaire et Lamennais tentaient dans cette retraite cachée un dernier et triste essai de vie et de pensée communes ; mais cette vie et cette pensée étaient vides d'action, et il n'y avait pas entre eux ce baume d'affection qui avait fait Montalembert si tendre et si patient, pendant la longue station à Rome, et sauvé Lamennais du danger des premiers emportemens. Lacordaire avait pris nettement position pour l'Église, et la réconciliation ne s'était faite que sur l'assentiment de Lamennais aux volontés de Rome, il s'en tenait à cette ancre enfoncée dans le port de salut, peu lui importaient les objections de l'esprit. Sa volonté forte primait tout. Il n'apportait dans la discussion ni longanimité, ni subtilité et, devant son parti pris que laissaient impassible les taquineries, les doutes, les compassions perfides des journaux catholiques, Lamennais se butait. Sa soumission, il ne la désavouait pas, mais déjà il l'interprétait ; elle était un fait nécessaire à l'équilibre de sa vie de prêtre, mais il n'admettait pas qu'elle lui retirât dans les entretiens intimes la liberté de rendre à Rome jugement pour jugement, de la poursuivre des sarcasmes de sa rancune et de continuer, sans l'Église, les grands rêves humanitaires auxquels elle refusait de participer.

La brisure se fit. Lacordaire ayant, avec une pénétration froide, mesuré la distance qui séparait les sentimens et les actes, convaincu que bientôt il n'y aurait plus de sincérité, se résolut à partir. Un soir, après dîner, seul, à pied, évitant les explications et les adieux, il quitta la Chesnaie, regardant une dernière fois Lamennais qu'il apercevait derrière les taillis entouré de jeunes disciples encore confians. Il portait en son cœur un secret que nul peut-être en France n'avait encore surpris.

Il se délivrait lui-même, mais il voulait aussi délivrer son ami. Alors commença cette lutte suprême où Montalembert, partagé entre les deux grandes affections de sa vie, également aimé de deux hommes qui ne s'aimaient plus et se disputaient

son âme avec la même passion, dépensa toutes les ressources de son cœur pour maintenir ou ramener Lamennais dans le chemin d'obéissance que lui indiquait Lacordaire. Non, il n'abandonnerait pas son maître et son ami. Qu'importaient des mouvemens d'humeur, des soubresauts de révolte que les arbres de la Chesnaie et de fidèles disciples étaient seuls à entendre et que le vent emportait à travers la lande? Un homme de nature aussi inquiète et qui avait subi une telle épreuve pouvait-il se contenir à chaque heure, et n'était-ce pas le devoir filial de jeter sur lui le manteau au moment où sa pensée enivrée d'un vin amer livrait son âme à nu. Dénoncer au public hostile leur intime désaccord, se détourner du père qui l'avait tant aimé, il ne le ferait pas, du moins avant de l'avoir réveillé de son sommeil et d'avoir lu encore une fois dans ses yeux sa pensée véritable. Mais dès le premier contact, il sentit avec effroi que derrière une soumission apparente il y avait un détachement réel. En fondant la religion de l'humanité, Lamennais s'était proposé d'inscrire sur la pierre angulaire le nom de la Rome éternelle. Rome s'y refusait. Eh bien ! il ne l'y inscrirait pas. Libre à elle de se retirer du mouvement qui soulevait les peuples et les appelait à de fraternels embrassemens ; mais libre à lui de se vouer sans elle à une œuvre qui lui semblait plus nécessaire et plus religieuse qu'aucune autre. « Cessons, écrivait-il à Montalembert, de nous occuper des affaires propres à la religion ; je suis convaincu que toute action catholique, c'est-à-dire qui suppose l'action du clergé, est impossible. Parlons désormais comme Français et amis de l'humanité. » Aussitôt Montalembert s'élève contre cette vue qui déplaçait la notion catholique, faisait la société du genre humain juge de l'Église et suppléante de l'Église et posait la nécessité du bonheur universel comme premier dogme. Alors commença entre son maître et lui une correspondance qu'il faudrait lire tout entière et où l'enfant, jusque-là docile, élève la voix en empruntant son autorité à l'Église qu'il défend. « Pourquoi, écrivait-il, descendre dans l'arène des passions du jour? Certes vous n'avez pas à vous reprocher d'avoir été infidèle à la liberté du monde et de la patrie. Vous avez fait pour elle tout ce qu'un homme pouvait faire, vous lui avez rendu le témoignage le plus glorieux et le plus pénible. Je le soutiendrai toujours, votre plus belle gloire sera d'avoir parlé de la liberté du monde avec



un cœur pur et une bouche pleine des louanges de Dieu. » Lamennais répond par son argument habituel de tendresse et de désespoir : « Mon enfant bien-aimé, écrit-il, mon âme t'enveloppe et te serre de tout son amour. » Il aime, il souffre, est-ce que cela ne suffit pas? Faut-il discuter? Résiste-t-on à l'esprit qui vous appelle, à l'humanité qui gémit? N'est-ce pas l'action de Dieu qui, en agissant sur son âme, prépare l'émanicipation du monde et la réforme de l'Église? Ne vaut-il pas mieux, suivant le mot de l'Apôtre, « obéir à Dieu qu'aux hommes? » Lamennais s'offre en holocauste, il se cloue à la croix. Sur cette croix il essuie les mépris, les outrages, les railleries des persécuteurs. Ce sera le mystère du salut qui s'accomplira encore une fois dans sa Passion.

A cette Passion glorieuse, il associe Montalembert qui cette fois venait d'encourir personnellement le blâme romain. Le jeune écrivain avait cru pouvoir user de sa liberté de laïque et mettre sa plume au service de la cause polonaise. Il avait traduit *le Livre des pèlerins polonais* de son ami Mickiewicz, et l'avait fait précéder d'un avant-propos où se manifestait toute la ferveur de sa pitié pour le peuple vaincu. Dénoncé, blâmé, découragé, Montalembert résolut de quitter de nouveau la France, mais auparavant il vint dans les bras de Lamennais déposer un moment son fardeau de souffrance. Heure dange-reuse pour lui, où, pour le séduire, Lamennais lui livre le grand secret, tire un soir du tiroir un manuscrit et lit : *Les paroles d'un croyant.* » Montalembert vit tout de suite la funeste erreur du rêve idyllique et sanguinaire qui appelait les hommes à la paix par la guerre et au bonheur par la destruction. Lamennais lisait d'une voix qui contenait mal sa colère. Il jetait sur son disciple l'éclair pâle de son regard, et le disciple, qui avait voulu savoir la pensée véritable de son maître, quelque fasciné qu'il fût encore par le cœur, par les souvenirs, par la compassion, sentait son esprit rebelle à cette conception de justice abstraite et de bonheur impossible qui reposait sur le renversement de tout un monde.

Quand il quitta Lamennais, ce fut après l'avoir supplié de ne pas publier son livre. C'était un matin, sur la route de Saint-Pierre de Plesguen. Lamennais venait de dire une de ses dernières messes, il accompagnait le jeune homme qui l'aimait, qui le quittait et se vouait à l'exil. Ils s'embrassèrent. Monta-

lembert pleura. Lamennais demeura sombre plusieurs jours. Quelque pressentiment troubla-t-il son cœur inquiet? Avait-il senti qu'entre lui et Montalembert un lien de communion intime venait de se rompre et qu'il était rejeté à cette solitude qui aspire au dernier silence? « Hier, écrivit-il à son ami au lendemain de leur séparation, en me promenant sur le bord de notre étang, je remarquai sous un rocher qui forme une espèce de voûte et d'où sort un chêne isolé, une place que je destinai en moi-même pour mon tombeau. »

Le froid de la mort avait-il passé entre eux?

#### IV

Ainsi ce dernier asile manquait encore à Montalembert. Si son cœur s'émouvait de charité à la pensée de Lamennais, sa foi en son vieux maître avait fait place à la crainte. Il franchit la frontière sans émotion, car, disait-il, ne suis-je pas un exilé dans ma patrie? Il erra en Allemagne, tantôt seul, tantôt avec un ami, méditant sur sa jeunesse perdue, cherchant dans les musées, les bibliothèques, les églises, les cathédrales, une distraction à cette stérilité dont Rome l'avait frappé en le condamnant, lui, nominativement, pour sa traduction et sa préface. Cette stérilité même faisait son âme aride. Épris des grandes causes de son temps, sensible à la vie des hommes, il ne voyait « dans ces monumens du passé que de grands tombeaux où il mourait de tristesse. »

Mais peu à peu, à Wiesbaden, à Mayence, à Cologne, à Bonn, à Francfort, il était reçu avec amitié par les catholiques des villes universitaires qu'un contact journalier avec des protestans avait pénétrés d'esprit libéral. Il goûtait avec eux la douceur qu'éprouve, devant la sympathie et le respect de l'étranger, celui qui a offert à son pays le meilleur de lui-même et s'en est vu rebuté. Il ne voulait pourtant se plaindre ni des Français, ni des Romains, mais il constatait que dans cette Allemagne d'âme religieuse, les libertés individuelles s'inspiraient des tolérances mutuelles. Les contrastes y étaient moins tranchés, les oppositions moins systématiques entre catholiques et non-catholiques qu'en France, où les divergences de pensée prenaient les formes de combat qui font des aveugles disciplines de parti la première nécessité de la défense, et où toute

vellité d'indépendance, l'effort de conscience qui porte un homme à s'examiner lui-même et à tenir compte du grief de l'adversaire est condamné comme une défection? Et Rome elle-même ne se montrait-elle pas plus sévère, plus absolue dans ses restrictions et ses exigences envers ces catholiques de France à qui elle ne laissait d'autre alternative que de se soumettre en silence ou de passer au camp de l'ennemi? Pourtant, il le sentait bien, le vrai rempart vivant du catholicisme était encore la France; là était le vrai point de défense, comme aussi le vrai point d'attaque. La France avait des moyens d'action incomparables. Le *Livre des pèlerins polonais* n'avait eu tout son retentissement que lorsque Montalembert l'avait pris des mains de Mickiewicz et l'avait jeté à l'Europe en lui donnant les ailes de la langue française. Le Polonais faisant sonner ses chaînes, versant ses larmes sur sa patrie mutilée, s'il était resté muré dans la prison de sa langue, Rome n'eût peut-être pas censuré ses cris. Mais elle ne permettait pas qu'un écrivain français et catholique soufflât au nom du Dieu de justice l'esprit de guerre et de revanche au peuple à qui elle avait prêché la résignation; elle lui rappelait que ce Dieu s'est réservé à lui-même l'exécution de sa justice et qu'il n'a donné mission à son Église que de parler de paix. Elle ordonnait la patience et le silence, et tandis que Lamennais, devenu auprès de Montalembert le tentateur, lui écrivait : « Les ukases s'entendent avec les brefs et les brefs avec les ukases, » ce silence, Montalembert ne le marchandait pas.

« Parler très peu ou pas du tout, » écrivait-il pour lui-même. Il goûtait les sympathies qui l'accueillaient. Son âme rêveuse, ouverte à toutes les manifestations d'une pensée humaine et sincère, plus douée pour l'amour que pour la critique, s'éprenait de l'art allemand. Il s'enfonçait dans les grands mythes germaniques qui avaient passé à travers la mystique du moyen âge et pénétraient encore une poésie vraiment populaire. Il les voyait enchanter les riches et les pauvres, les lettrés et les ignorans. Il goûtait une poésie faite de toute l'âme d'un peuple, mariée à ses croyances, à ses mœurs, liée à sa religion, souvenir vivant de toutes les pensées d'un monde qui ne renie pas sa jeunesse et puise encore aux sources fraîches où s'abreuvait son enfance. Le goût des philosophes pour la foi naïve de l'ignorant et le goût de l'ignorant pour ses philosophes, l'enchan-

taient. Schlegel, attiré par ce foyer religieux de la vie nationale, venait avec sa femme de se faire baptiser catholique dans la cathédrale de Cologne, et Schelling prenait la même voie. Tieck puisait au « *Minnegesang* » toutes ses inspirations et Görres faisait écouter aux étudiants de Munich son cours de mystique chrétienne. Les docteurs Faust, avant de livrer au peuple les secrets de sagesse, venaient s'asseoir avec lui à la table rustique, boire avec lui au même verre, écouter sa chanson, interroger sa croyance, chercher au bord de ses yeux candides les notions premières d'une philosophie humaine qui s'imprégnait de science, de religion, de poésie et se mettait d'accord avec le battement des cloches qui rythme la joie universelle lorsqu'un peuple, délivré des affres de la mort et sentant passer l'espérance, s'écrie : « Le Seigneur est ressuscité ! »

Ce qui était possible et innocent dans cette Allemagne qu'il parcourait en tous sens, était-il donc impossible en France et coupable ? Qu'avait-il rêvé d'autre ? Pourquoi était-il puni et errait-il comme un banni, ému, et attristé de ne rencontrer qu'en dehors d'elles les sympathies que ses deux mères : son Église et sa patrie, semblaient lui refuser. « Hélas, écrivait-il, je ne suis pas le Pilgrim d'Amor du poète : tous ces artistes aiment, sont heureux et tranquilles, tous jouissent du présent et travaillent pour l'avenir. Et moi, je n'ai qu'une vie manquée et une solitude humiliante. » Il pensait à Lamennais ; il se disait qu'ici peut-être cet ami des petits, cet éducateur du peuple n'aurait pas été méconnu, ni condamné. Depuis le jour où il l'avait, en pleurant, embrassé sur la route de Saint-Pierre de Plesguen, combien de fois son cœur s'était tourné vers lui avec regret ! L'absence faisait son œuvre, le souvenir de leur dernier dissentiment s'effaçait. Lamennais disait au voyageur : « Reviens, reviens près de moi qui t'aime. » Il lui répétait au sujet de sa préface : « Jamais tu n'as rien écrit de plus beau. » Il lui détaillait avec ravissement le charme de sa retraite, le chant des oiseaux, des grillons, les aspects familiers de tous les êtres de cette Chesnaie dont le nom seul réveillait tant de souvenirs tendres. Montalembert répondait tristement : « Cette chère solitude est sans cesse chère à mon cœur. Bien des fois par jour je me transporte par la pensée auprès de vous. Je vous vois à votre bureau, parcourant vos bois, errant dans le chemin creux ou le long du lac charmant. Je voudrais être auprès de



vous, je voudrais surtout que nos consciences et nos intelligences fussent plus rapprochées, aussi rapprochées que nos cœurs.» Alors c'est lui qui appelait Lamennais, espérant le gagner comme Lamennais espérait le conquérir. Il l'invitait à venir le rejoindre « pour demeurer ensemble dans une petite maison au bord du lac où nous vivrions tranquilles, disait-il, sinon heureux. » Ils faisaient ainsi des rêves de vie commune ; mais dès qu'ils mesuraient l'écart de leurs pensées, ils avaient peur l'un de l'autre et le rêve se dissipait. Alors Lamennais songeait à quitter l'Europe qu'il trouvait « plate et dégoûtante, » à se perdre dans le grand cosmos, à gagner l'Orient, à s'y asseoir devant le berceau de l'humanité, à y répandre ses bénédictions, ses songes, ses prophéties, ses vœux d'amour. Dans son coin de Bretagne, champ solitaire étroitement limité, héritage de ses pères, où les nuages pesans font l'horizon si bas et si restreint, c'était le monde entier qu'il évoquait. En lui ce n'était plus la pensée qui travaillait, c'était la vision. Il n'était plus maître des créations de son cerveau où les images se succédaient comme dans le délire. Seul sous ses chênes, pauvre, en proie à de mesquins tracas d'argent, à de tenaces taquineries ecclésiastiques, il croyait voir en ces égratignures misérables toutes les plaies de l'humanité souffrante, et cette pensée le rendait fou : fou de haine et fou d'amour. Ce n'était plus lui-même, ce n'étaient plus ses pauvres frères de France, ni les Polonais opprimés qui hantaient son imagination apocalyptique, c'était le genre humain, bafoué et flagellé en sa personne par le Pape, par les Rois, par la secte tyrannique qu'il appelait la *Hérarchie* et qu'il voulait abattre. Et, tandis qu'il répandait ses prophéties de destruction, ses narines frémissantes semblaient aspirer avec ivresse l'odeur du sang qui va couler.

Avec Montalembert il ne se livrait pas tout à fait ; il usait de cette duplicité du dément qui se dérobe à l'ami vigilant et tâte son chemin pour marcher sans bruit, sans donner l'éveil. Si quelque trait trop inquiétant échappait à sa plume, il le corrigeait aussitôt par des apaisemens subits, des mots humbles, des tendresses câlines de vieille mère. « Te savoir seul, écrivait-il, c'est là ce qui me tue. » « Mon cher enfant, que te dire, que ma tendresse va croissant chaque jour, qu'elle est ma vie même. » Il essayait d'aveugler Montalembert tantôt par cet amour, tantôt par d'innocens projets de voyage, de

lointain et silencieux exil, tantôt par ces distinctions factices, ces soumissions de fait dont il dégagait son esprit, « soumission parfaite dans l'ordre religieux, liberté entière dans l'ordre temporel, et cela sans discussions, si, ajoutait-il, je peux les éviter. » « Sans discussions, si je peux les éviter, » toute la ruse était là. Pour les éviter, il écrivait tout ce qu'on voulait, se vengeant par un rire de dérision intérieure de l'inanité de son obéissance. Au bord du mensonge, halluciné, il marchait comme les somnambules au bord de l'abîme, à pas subtils, en songeant à cette hiérarchie solennelle qui avait trompé l'attente du monde et qu'il allait tromper à son tour. Elle croyait le tenir par les sermens qu'il lui avait jurés; elle ne le tenait que par sa robe, sa défroque de prêtre, seule dépouille de lui qu'elle garderait dans sa main de fer, tandis qu'il courrait au salut du monde. « Laisant de côté, avait-il écrit, la question de vérité, je résolu de signer non seulement ce qu'on me demandait, mais encore sans exception tout ce qu'on voudrait, fût-ce même la déclaration que le Pape est Dieu, le grand Dieu du ciel et de la terre et qu'il doit être adoré lui seul. Mais en même temps je me décidais à cesser désormais toute fonction sacerdotale, ce que j'ai fait. »

Enfin il n'y tient plus, il tire du tiroir le manuscrit qu'il a montré à Montalembert à la veille de leurs adieux et qu'il a promis de ne pas publier; il le relit, il le livre à l'imprimeur et, dans une lettre brève, enjouée, il annonce sa résolution de publier *Les paroles d'un croyant*. C'en était trop : l'ancien disciple devient le juge et s'insurge contre la violation d'une promesse qui était le seul point d'appui de ses dernières espérances. « J'ai trouvé la grande loi du progrès de l'humanité, » lui avait écrit Lamennais, qui s'était aussitôt enveloppé de mystère en ajoutant : « Nous nous rejoindrons, j'espère, là-haut, mais nous marcherons par deux voies sur la terre. » Deux voies qui ne pouvaient plus se confondre! Lamennais se vantait d'avoir remplacé par des points les passages de son livre qui insultaient le Pape, mais ses ennemis sauraient bien percer le masque à jour, l'arracher et forcer le prêtre qui simulait encore la douceur et l'obéissance à montrer au monde sa face de révolté. Voir son maître convaincu de mensonge, désespérait Montalembert. C'en est fait de la fascination et il écrit. Sa lettre est l'explosion d'une conscience qui fait appel à une autre

conscience, la met en face d'elle-même, ne ménage plus rien, ne craint ni d'alarmer, ni d'offenser. Lui-même a oublié ses maux, ses blessures, il se relève, véhément comme un soldat qui se précipite au-devant d'un chef pris de vertige en plein combat. Si lui, jeune homme de vingt-trois ans, obscur et isolé, a été solennellement blâmé pour s'être prêté aux plaintes de Mickiewicz; s'il n'a trouvé dans son pays, quand il lui a parlé de réformes sociales, que visages hostiles et volontés résistantes, qu'en sera-t-il de ce prêtre de cinquante ans qui, après avoir été la figure lumineuse du clergé français, étonne et inquiète l'Europe par de farouches éclats, suivis de farouches silences, jette la rumeur de guerre, crie l'anathème aux puissans, invite les peuples souffrans, les petits, les pauvres à attendre à genoux le coup de tonnerre inscrit dans les décrets divins, qui foudroiera tous ces détenteurs de pouvoir, princes de la terre et princes de l'Église, qui barrent aux nations le chemin de la liberté? Qui comprendra cette prise d'armes violente après toutes les adhésions signées, ce passage subit « d'une soumission absolue à la plus éclatante révolte? » Tout ce qu'un cœur fervent peut trouver pour fléchir le caprice inexorable d'un malade, Montalembert le cherche dans la gloire de Lamennais, dans son passé, dans son avenir, et il jette à la fin le cri d'amour: « Comment pouvez-vous être ainsi impitoyable envers moi? » Il prévoit la satisfaction de ceux qui ont calomnié à l'avance et dénoncé dans l'obéissance de Lamennais les réticences de ses desseins et le germe de sa révolte. « Pardonnez-moi, lui dit-il, l'excessive franchise de mes paroles, je suis tellement pénétré de douleur que je ne puis mesurer mes expressions. »

C'est que pour lui l'épreuve était grave. Il sentait bien que si Grégoire XVI condamnait encore, le prêtre breton s'obstinerait dans une résistance sans issue. Et lui-même serait atteint dans son honneur de fils de l'Église, car sa propre amertume contre Rome, l'humeur boudeuse qui l'avait conduit en Allemagne sur les tristes chemins d'exil, étaient faites de sa fidélité à Lamennais. Il s'était pour ainsi dire porté garant du lien qui unissait Lamennais à l'Église. Si la révolte lui était apparue dans certaines lettres de son maître, c'était comme une tentation secrète de l'esprit qui pouvait être encore conjurée. Tandis qu'obéissant et muet il errait hors de France, Lamennais,

obéissant comme lui et muet comme lui, se tenait à la Chesnaie : leur cause était la même, leur bonne foi était pareille. Il l'avait cru, il avait voulu le croire, ses yeux se dessillaient. Un sanglot lui venait à la vue de ce maître qui trahissait soudain le singulier mensonge derrière lequel il s'était abrité et sortait de l'ombre tout armé non seulement pour la résistance, mais pour une furieuse attaque. « Au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré, disait-il, au nom des croyances qui vous restent encore, au nom de ma tendre affection pour vous et de la vôtre pour moi, ne cédez pas à cette tentation terrible. »

Rien de plus étrange que de lire la réponse de Lamennais. Il ne veut rien voir des conséquences d'un acte qui lui est, dit-il, inspiré directement par l'Esprit. Il suit la voix qui a pris possession de son âme. Il n'entend plus qu'elle. Elle couvre toutes les supplications, tous les raisonnemens, toutes les réalités. Avec un orgueil tranquille, il espère éblouir Montalembert par le succès triomphal du livre qui a jeté sur l'obscurité où se perpétrait l'assassinat du genre humain un éclair flamboyant. « *Les paroles d'un croyant*, dit-il, il faudrait les tirer à trente-deux millions d'exemplaires comme Dieu a tiré le peuple français. » Son œuvre est traduite dans toutes les langues; elle fait peur à tous les rois; elle donne confiance à tous les peuples; les étudiants pauvres s'inscrivent dans les bibliothèques pour venir à minutes comptées toucher la nouvelle Bible et en lire pieusement les versets. Il copie pour Montalembert les lettres d'adhésion qu'il reçoit et quand il voit le jeune homme rester insensible à tant de gloire et s'ériger en juge sévère, il affecte une espèce de sérénité froide, la volonté de se dérober à toute discussion; il s'isole dans la béatitude et répond par le sourire de l'innocent à la vision des maux qu'il déchaîne. Jamais il n'a été si calme, si heureux. « Je ne sais ce que je te suis, dit-il, mais tu seras toujours mon enfant bien-aimé. »

Mais quand le Pape l'a condamné, il tremble de se voir condamné aussi par Montalembert. La colère des rois, la sentence du Pape, le font rire de plaisir, mais le jugement de Montalembert lui fait peur. Il lui écrit avec une douceur humble : « Je suis plus affligé pour toi que pour moi. J'ai peur que tu ne t'affectes trop d'un jugement que Dieu a permis. » Il espère toujours le reprendre par l'autorité de la présence, des entretiens de chaque jour où l'amitié, la confiance se ranimeront



dans la flamme de son éloquence. La parole coulera entre eux « dans l'intimité des doux loisirs, abondante, fraîche, limpide à sa sortie du cœur comme l'eau de la fontaine Égérie. Tu t'en souviens ! » Il l'appelle à la Chesnaie. Il disait aussi : « *The deed is done,* » et cette pensée le faisait entrer dans une sorte d'extase à laquelle, poète, il associait la nature, les bois, les oiseaux, les poissons de son étang, les rumeurs de la nuit, tout ce qui lui avait traduit les plaintes de l'humanité et lui apportait maintenant ses chants de reconnaissance. Mais entre ce tentateur si tendre qui lui ouvrait ses bras et cette Église rigoureuse qui avait rebuté ses généreux enthousiasmes, Montalembert avait choisi l'Église. Elle représentait pour lui ce qu'il avait appelé tout jeune « l'inévitable religion. » Il allait plier le genou devant elle, abdiquer ses rêves personnels, subir sa sévère loi de paix.

Un dernier et faible espoir lui restait, c'est que Lamennais condamné, acculé à la révolte publique qui briserait sa vie, ou à une soumission dernière qui en sauverait l'unité, s'inclinerait, retirerait son livre et se tairait. Si fragile que fût cet espoir, il y suspendait tous ses vœux ; il reprenait avec Lamennais tous ses argumens, il les cherchait dans le ciel et sur la terre, dans la volonté de Dieu et dans la conscience des hommes. « Vous avez tenté une entreprise à jamais glorieuse, à jamais sublime, lui disait-il, de ramener Dieu sous la tente des peuples et de la liberté. Il est évident que le Dieu des Chrétiens, le Dieu de l'Église, le Dieu de nos pères et du monde catholique, le seul Dieu sûr et positif ne veut pas ce que vous voulez. » Et, en appelant de Lamennais à Lamennais lui-même, il ajoutait : « J'ouvre votre *Imitation* et j'y trouve ces mots de votre main : Qu'est-ce que l'erreur ? La pensée d'un esprit faillible qui ne reconnaît pas de maître et n'obéit qu'à soi. » Et encore : « Si votre sentiment est bon et qu'à cause de Dieu vous l'abandonniez pour en suivre un autre, vous en retirerez plus d'avantages. » Ces sentences, Lamennais les avait écrites, après ses longues méditations de prêtre, à côté du texte où l'humanité avait trouvé autrefois tant de consolations. Allait-il les renier ? Cette « conscience » qui l'inspirait était-elle infail- lible et « le Maître dans ses divines leçons, n'avait-il pas invité les hommes à partager la foi des petits enfans qui n'ont pas de conscience ? » Comparant Lamennais à Luther : « Il y a du

reste, lui disait-il, une grande différence entre Luther et vous et, je ne puis vous le cacher, tout à votre désavantage, c'est que Luther n'aura point été si inconséquent que vous si vous ne vous soumettez pas; c'est que Luther n'avait point été pendant vingt ans le champion de l'infaillibilité du Pape. Il n'avait point été un des oracles de l'Église, l'espérance de tant d'âmes pieuses, l'objet du culte pour ainsi dire de tant de chrétiens comme vous l'avez été. » Il finissait par l'appel passionné du cœur qui s'immole et il ajoutait : « Je mets ma vie entière à votre disposition et je n'ai même pas la consolation de vous faire un sacrifice, puisque cette vie ne m'est plus rien, qu'elle est brisée, anéantie, que je n'ai aucun lien, aucune affection à laquelle je doive renoncer pour m'unir à vous. » A genoux il lui offre « ses larmes de douleur et d'attachement. » « Encore une fois, lui dit-il enfin, faites votre sacrifice, subissez votre martyre, et puis venez verser votre cœur mortellement blessé dans le mien qui l'est aussi, — ou dites-moi de venir vous rejoindre où vous voudrez, — quand vous voudrez. Adieu, écrivez-moi sur-le-champ. J'attends votre réponse comme le criminel attend sa sentence ou sa grâce. »

« La parole qui autrefois a remué le monde, répondit Lamennais, ne remuerait pas aujourd'hui une école de petits garçons. » La parole qui remuait le monde, désormais, c'était la sienne, en qui s'incarnait le Verbe saint que les foules reconnaissent et glorifient. Le petit livre de forme biblique où les versets se suivent, tantôt sifflant l'insulte et la menace, tantôt adorant avec de pieux baisers les plaies de l'humanité et prophétisant le miracle, le chimérique petit livre remuait en effet le monde. Si Rome condamnait, si la Hiérarchie criait au scandale, le genre humain, cette école de petits garçons, s'était senti remué du frisson de la liberté prochaine, et dans cet ébranlement qui répondait aux commotions de son âme, Lamennais trouvait sa justification. « Je ne saurais t'exprimer, écrivait-il, la profonde paix et pour ainsi dire la dilatation de mon âme au sein des pensées pleines d'amour et de lumière qui s'étendent comme d'immenses ondes du point imperceptible qu'on appelle la terre jusque dans les profondeurs de l'Être infini. » A la vérité, ce point imperceptible, il ne le voyait plus, il habitait ses rêves, il n'entendait plus les appels du fils qu'il avait tant aimé.

Alors ce fut la rupture. Elle fut lente, pénible. Ils ne s'y

résignaient pas : leur union était brisée et ils en chérissaient l'ombre. Ils ne devaient plus se revoir et ils s'écrivaient encore, reprenant sans y croire leurs projets de lointains pèlerinages. Montalembert continuait à promener à travers l'Allemagne, de ville en ville, la tristesse de cette déception suprême qui le trahissait en tout ce qu'il avait cru, espéré, aimé. Les lettres de Lamennais le cherchaient et ne le trouvaient pas toujours. Souvent il n'y répondait plus. Alors viennent les plaintes, les reproches, la défiance. « Je doute, écrivait Lamennais, que tu aies beaucoup envie de me revoir. » Et cette amitié unique sombre dans le silence.

C'est que Montalembert a pris son orientation définitive. Pour lui, hors de l'Église dont Lamennais va sortir avec fracas, il n'est pas d'action efficace dans ce monde ni de salut hors de ce monde. Il s'incline, il se soumet. A vingt ans, il a espéré gagner son temps à ses rêves de jeunesse, de liberté, de bonheur ; il a voulu que, sur la terre comme dans son âme, ce fût le printemps béni des hommes, et c'est l'hiver triste et rigoureux qui est venu. Il sent l'inanité de son rêve solitaire, il se résigne. Le 8 décembre 1834, descendu dans la douce Italie, entouré de ses amis Albert et Alexandrine de La Ferronnays, il a envoyé au Pape une adhésion formelle aux deux encycliques. Il ne reniait pas ses idées, mais il arrêtait son action ou plutôt il l'incorporait à celle de l'Église.

Comme Lacordaire, qui fut pour lui en cette épreuve ce qu'il aurait voulu être pour Lamennais, il eût pu dire plus tard : « Je meurs en chrétien pénitent et libéral impénitent. » Il fut, ce jour-là, il demeura toute sa vie le libéral obéissant, le libéral catholique, celui qui, ayant eu le courage de penser et d'avertir, a aussi la sagesse de se taire et de s'incliner.

Il avait fait son sacrifice personnel et arrêté son action, mais, dans le cours du temps, elle n'était que suspendue. Pourquoi, dira-t-on, avoir réveillé le souvenir de cette période troublée de jeunesse, de ces luttes abolies, si l'on voulait tardivement apporter un hommage au centenaire de Montalembert ? N'a-t-on pas mieux à dire de lui ? Son existence ultérieure ne s'est-elle pas déroulée pleine de labeurs et d'honneurs, féconde pour les panégyristes, agréable à l'Église : ne devait-on pas laisser dans l'ombre cette erreur de jeunesse qui laissa la tristesse dans son cœur, et le souvenir de l'insuccès dans sa vie ?

Il a semblé que non et que cette erreur de jeunesse, ce faux départ comme on a dit, fût dû à une intuition juste, à la vue claire des horizons, encore lointains, mais certains, qui s'ouvraient après l'orage des révolutions. L'humanité souffrait, pliait sous son fardeau : qui donc l'aiderait, la protégerait contre l'excès de ses propres rancunes, sinon une Église pauvre parmi les pauvres, juste parmi les injustes, abri toujours ouvert au plus faible? Si Montalembert se trompa, ce fut sur son temps. Il sentait d'où venait pour la France et pour l'Église le souffle de la vie nouvelle; il démêlait le terme où ce souffle les poussait. Il ne lui était pas donné d'y conduire son pays ni son Église. L'idéal qu'il avait voulu saisir lui répondit sévèrement par le *Noli me tangere* que le Seigneur dit aussi à Madeleine. Mais cet idéal ne cessait pas d'apparaître. Un jour vint où Rome, dégagée des liens temporels, et montée sur la cime d'infailibilité, accorda à ses fidèles la liberté de pensée politique qu'ils se refusent trop souvent entre eux et fit aussi de la vie des humbles, des pauvres, des ouvriers un de ses premiers soucis. Léon XIII se souvint-il des doctrines de *l'Avenir* lorsqu'il lança cette encyclique mémorable qui repoussait celle de *Mirari vos* dans un passé lointain? Peut-être que non, mais le temps avait fait son œuvre, et Rome, attentive à ses enseignemens, en consacrait les conquêtes. *L'Avenir* avait justifié son nom.

Mais Montalembert n'était plus là pour voir monter les germes qu'il avait semés. Qu'avait-il voulu? Unir l'idéal moderne de progrès, de liberté et de justice sociale à l'idéal religieux. Ce n'était pas sa mission d'y réussir, mais ce fut son honneur de le tenter. Heureux qui, à vingt ans, offrit à ses aînés les vues justes et généreuses qui passèrent pour son erreur, que son temps refusa, et dont le nôtre a profité.

CLAUDE BORINGE.



---

---

# LES BOURBONS A TURIN

## PENDANT LA RÉVOLUTION

---

LE « DIARIO » DE CHARLES-FÉLIX  
DUC DE GENEVOIS

---

Lorsque dans la nuit du 17 au 18 juillet 1789, le comte d'Artois quitta précipitamment Versailles pour échapper aux fureurs populaires, c'est vers la frontière du Nord qu'il se dirigeait. Le soir même, il parvenait à Valenciennes. Sous la conduite du duc de Sérent, leur gouverneur, les jeunes Ducs d'Angoulême et de Berry, ses fils, ne tardaient pas à venir l'y rejoindre, suivis de près par les trois Condé. Rassuré dès lors sur le sort de ses enfans, le prince, dans la matinée du 20, se mettait en route pour Bruxelles. C'est là que résidait en qualité de gouvernante des Pays-Bas l'archiduchesse Marie-Christine, sœur de Marie-Antoinette. Mais Bruxelles était bien rapproché de la frontière, et l'Empereur, le prudent Joseph II, n'était point disposé à y laisser créer un foyer de conspiration. Le comte d'Artois, invité à faire choix d'un autre asile, songea aussitôt à se rendre à Turin, auprès de la famille royale de Sardaigne, que des liens si étroits de parenté unissaient alors à la maison de France : on sait, en effet, que les comtes de Provence et d'Artois avaient épousé deux filles du roi Victor-Amédée III tandis que l'héritier du Piémont s'unissait à la sœur de Louis XVI.

Cependant, le comte d'Artois ne connaissait ni son beau-père, ni aucun des parens de sa femme, et l'accueil qui lui était réservé semblait incertain. Il partit donc sans hâte, traversant

à petites journées l'Allemagne, puis la Suisse. Aux portes de Berne, la riante villa de Gummlingen, où il retrouva les Polignac et son amie, M<sup>me</sup> de Polastron, le retint près d'un mois. Pendant ce temps, le comte de Castelnau se rendait à Turin pour s'assurer des dispositions de Victor-Amédée. Celui-ci ne voulut rien décider avant d'avoir consulté Louis XVI; mais dès qu'il reçut l'assurance que le roi de France approuvait pleinement les projets de son frère et ceux des princes de Condé, il renvoya Castelnau annoncer son acceptation au comte d'Artois. Ce dernier se mit en marche vers la fin d'août pour gagner, par le Tyrol et Milan, la résidence de Moncalieri où se trouvait la famille royale. Il y fut rendu le 14 septembre. Quelques jours plus tard, après l'arrivée successive de la comtesse et des deux enfans, la famille d'Artois se trouvait réunie tout entière, et les Condé n'allaient pas tarder à venir se joindre à elle.

Au moment où la Révolution grandissante forçait les princes français à se réfugier à Turin, de quels membres se composait la famille royale de Sardaigne? Quelles étaient les habitudes de cette cour lointaine?

Victor-Amédée III, qui régnait depuis 1773, avait eu de son union avec Marie-Antoinette-Ferdinande d'Espagne, fille de Philippe V, douze enfans, dont huit vivaient encore. Cinq fils, parmi lesquels trois devaient monter sur le trône, entouraient le souverain : Charles-Emmanuel-Ferdinand, prince de Piémont; Victor-Emmanuel, duc d'Aoste; Charles-Félix, duc de Genevois; Maurice-Joseph, duc de Montferrat; Joseph-Benoît-Placide, comte de Maurienne.

Des trois filles, deux vivaient depuis longtemps déjà à la cour de France : Joséphine, comtesse de Provence, et Marie-Thérèse, comtesse d'Artois; la dernière, Marie-Anne, avait épousé son propre oncle, le duc de Chablais.

Les royaux exilés allaient en outre retrouver, à la cour de Turin, une princesse française, Madame Clotilde, sœur de Louis XVI, du comte de Provence et du comte d'Artois, qui avait épousé en 1775 le prince de Piémont. Si l'exagération de l'embonpoint de la princesse lui avait fait donner irrévérencieusement, dès sa jeunesse, le surnom de « gros madame, » ses contemporains se sont plu du moins à rendre hommage à ses perfections morales, que l'Église a voulu solennellement consacrer en lui décernant le titre de « vénérable. » Loin d'apporter avec elle les habitudes

un peu futiles et légères de Versailles, Madame Clotilde, par l'exercice de toutes les vertus, par une piété solide et fervente, édifiait depuis son arrivée à Turin la cour piémontaise, dont les mœurs, les goûts, les habitudes différaient si profondément de celle où s'était écoulée son enfance !

Cette famille de Savoie, nombreuse et unie, menait en effet la vie la plus simple, la plus modeste et la plus patriarcale, mais cette existence uniforme nous apparaît singulièrement triste et monotone. Le lourd cérémonial que la Reine avait apporté d'Espagne s'était quelque peu relâché après sa mort, survenue en 1785, et l'arrivée de Marie-Thérèse d'Autriche, qui avait épousé en 1789 le duc d'Aoste, second fils du Roi, avait rendu, il est vrai, un peu de vie à cette cour compassée et froide ; mais, malgré ces légères améliorations, tout ce monde restait astreint à des usages surannés, asservi à des coutumes inflexibles, dominé par des idées étroites et par un rigorisme excessif ! L'esprit qui régnait à la cour de Turin était trop différent de celui de Versailles, pour que les princes de Savoie pussent jamais sympathiser réellement avec leurs hôtes et qu'une entente véritable pût jamais s'établir entre eux. Sans parler des embarras politiques que pouvait susciter à l'extérieur l'arrivée des émigrés attirés dans le royaume par la présence des princes, les bruyantes manifestations dont ils étaient coutumiers pouvaient devenir à l'intérieur une cause de désordres et une source de scandales. De plus, la réputation, plus ou moins justifiée, d'étourderie et de légèreté que l'on s'accordait à prêter aux Français n'était pas sans causer quelque appréhension au roi Victor-Amédée. Bien avant l'arrivée du comte d'Artois, ses jeunes beaux-frères expriment la crainte que sa venue ne trouble fâcheusement le calme et l'intimité de leur existence familiale. Durant le séjour des Français, s'ils ne manifestent pas une hostilité ouverte, on sent qu'ils ne sont arrêtés que par les devoirs d'hospitalité qui leur incombent envers des parens exilés et malheureux, dont la fortune se dessine déjà si déplorable ! Mais on devine que, chez leurs hôtes, tout les froisse et les choque ; aussi leur animosité et leur colère éclatent-elles presque malgré eux. Ces sentimens nous apparaissent aujourd'hui encore d'une façon saisissante dans les mémoires des princes piémontais que les archives du roi d'Italie nous ont conservés.

Deux d'entre eux avaient cette habitude de noter les événemens de chaque jour : Joseph, comte de Maurienne et Charles-Félix, duc de Genevois. Dès leur jeune âge, tous deux avaient été habitués, par leur gouverneur, le chevalier de Salmour, à résumer quotidiennement leurs impressions. Mais tandis que le *Diario* du comte de Maurienne ne contient guère qu'une notation un peu sèche des événemens de chaque jour, celui du duc de Genevois, plus complet et circonstancié, est coupé, pour l'agrément du lecteur, de portraits curieusement brossés et de réflexions souvent justes, parfois amusantes mais toujours empreintes de sévérité ! Sous la dure férule d'un gouverneur inflexible, le jeune prince avait acquis cette intransigeance et cette rigidité de principes qui lui faisaient porter sur les hommes et les événemens des jugemens dépourvus d'indulgence ; et si cette éducation draconienne avait eu l'avantage de lui épargner le dangereux écueil des passions juvéniles, elle avait eu l'inconvénient d'éteindre l'enjouement de son caractère et la vivacité naturelle de son esprit. C'est ce qui explique la place excessive que tient dans le *Diario* la relation des nombreuses cérémonies religieuses auxquelles les princes assistent quotidiennement. Mais Charles-Félix était un observateur intelligent et son récit présente, avec de réelles qualités d'ordre et de netteté bien rares chez un jeune homme de cet âge, une vivacité de ton qui en fait une lecture vivante et pleine d'intérêt. Le journal est écrit en français et, bien que cette langue fût celle dont les princes de Savoie usaient habituellement entre eux, de préférence à l'italien ou au piémontais, on sent au relâchement du style que l'auteur n'écrivait pas dans sa langue maternelle. Mais c'est cette impropriété même des termes qui donne souvent au récit son originalité et sa couleur, et j'ai respecté soigneusement sa rédaction, toutes les fois que cela m'a été possible sans nuire à la clarté de la narration des événemens. Ce *Diario* qu'il avait commencé en 1785, Charles-Félix le continua à peu près régulièrement jusqu'en 1813. Quelques volumes ont malheureusement disparu, mais la plus grande partie est conservée dans les archives privées du roi d'Italie et dans celles du duc de Gênes. On peut juger de la grande valeur que possède aux yeux de l'histoire un tel document resté inédit. Sa Majesté le roi d'Italie et Son Altesse Royale Mgr le duc de Gênes ont bien voulu, par une faveur exceptionnelle, me per-



mettre de détacher les citations qui suivent dans les *Diario* des deux princes (1).

Tout en tenant compte de ce que l'opposition des caractères donne à ces jugemens de sévérité un peu excessive, il semble que l'on ne puisse mieux faire, si l'on veut étudier la vie des royaux émigrés dans cette première étape de leur exil, que de prendre comme guide et de suivre le long de ces pages sincères le *Journal* du prince Charles-Félix et celui du comte de Maurienne.

\*  
\* \*

Dès les premières nouvelles de l'émeute du 14 juillet et de la prise de la Bastille, la cour de Turin s'inquiète des dangers que les deux princesses piémontaises peuvent courir à Versailles. Charles-Félix note dans son journal à la date du 31 juillet 1789 :

Lecture d'une lettre de Madame. Dans cette horrible révolte qui a éclaté en France, nos deux sœurs, grâce à Dieu, n'ont eu rien à craindre, moyennant la bonne conduite qu'elles y ont toujours tenue.

Bientôt la nouvelle arrive que le comte d'Artois et sa famille sollicitent un asile à Turin.

19 août. — Le soir il vint un palefrenier qui apporta une lettre du comte d'Hauteville (premier secrétaire d'État du département des Affaires étrangères) par laquelle il signifiait au Roi l'arrivée à Turin du baron de Castelnau (c'est celui qui a aussi risqué d'être pendu à Paris), lequel portait une lettre du comte d'Artois au Roi, lui demandant la permission de venir s'installer à Turin, à la Cour, avec ses deux fils.

Victor-Amédée s'occupe de faire préparer, pour son gendre, sa fille et ses petits-fils, des logemens à Moncalieri, où il résidait pendant une partie de l'été, mais dont le château n'eût pas été assez vaste pour loger tous les exilés. Les princes eux-mêmes veillent à cette installation :

29 août. — Nous sommes allés avec le Roi à la maison Duc, où l'on doit loger toute la maison d'Artois. L'hôtel est très grand, surtout depuis

(1) Je suis heureux, en présentant à S. M. Victor-Emmanuel et S. A. R. Mgr le Duc de Gènes l'expression de ma respectueuse gratitude, d'adresser en même temps mes plus sincères remerciemens à mon ami et confrère M. Henri Prior et à S. Exc. le baron Manno, dont l'intervention m'a été particulièrement utile pour obtenir la communication de ces archives qui avaient été jusqu'ici rigoureusement fermées à tout le monde.

qu'on lui a réuni la maison Boccardi, et il y a de quoi loger beaucoup de monde. Mais les appartemens sont cependant assez mal distribués.

Quinze jours plus tard, et non sans s'être fait quelque peu attendre, le comte d'Artois, qui s'était attardé près de M<sup>me</sup> de Polastron, arrivait enfin à Moncalieri. La famille royale tout entière s'était réunie pour le recevoir.

*14 septembre.* — On vint nous dire qu'il approchait et nous nous sommes rendus en bas de l'escalier pour le recevoir. Il arriva à onze heures du matin. Il descendit de voiture fort légèrement et se présenta avec une désinvolture vraiment française; on n'aurait jamais dit que c'était un malheureux qui fuyait des mains des gens qui voulaient le tuer.

Le Roi l'embrassa et le conduisit en haut. Il est plutôt grand et carré, très bien fait de sa personne et a une belle physionomie. Il était en uniforme. Il est âgé de près de trente-deux ans. Le Roi le conduisit chez la princesse (de Piémont) et nous l'y avons suivi. Elle attendait dans son cabinet avec la duchesse d'Aoste et Madame Félicité, parce qu'elle ne se sentait pas la force de soutenir cette entrevue avec son frère, en présence de tout le monde. D'abord qu'elle l'aperçut, elle se jeta à son col et cria : Ah ! mon frère !

Ils restèrent tous les deux fort longtemps embrassés, et se donnèrent les marques de la plus vive tendresse (1).

Nous sommes restés là jusqu'à onze heures trois quarts, puis nous sommes sortis dans le cabinet d'audience où on lui nomma toutes les dames, et l'ambassadeur de France présenta les gentilshommes de la cour du comte d'Artois, qui sont déjà au nombre de six; il est à croire que le nombre augmentera bien encore. Il y a le prince d'Hennin, capitaine de la garde, et MM. de Castelnau, de Roll, de Rebourgueil et deux autres dont j'ai oublié les noms.

Puis le Roi lui présenta nos messieurs, et nous sommes allés à la messe.

Après la messe, nous sommes allés dîner, et nous nous sommes mis tous pêle-mêle, pour éviter le cérémonial.

Même jour. — Après le dîner, le comte d'Artois a parlé des affaires de France, en faisant beaucoup de réflexions fort à propos. Ce qui marque que, quoiqu'il soit un peu étourdi, il ne laisse pas d'avoir beaucoup d'esprit et le cœur bien placé.

Si Charles-Félix malgré sa réserve est assez sincère pour reconnaître les qualités du comte d'Artois, par contre, la suite du prince, assez considérable et un peu bruyante sans doute, l'irrite déjà. En plus d'un nombreux personnel domestique,

(1) Ils s'embrassèrent si serrés, dit le comte de Maurienne, qu'ils en devinrent cramoisés.

plusieurs gentilshommes parmi lesquels le prince d'Hénin, MM. de Polignac, de Rebourgueil, Dillon, de Puységur, de Grailly, avaient accompagné le comte d'Artois. L'entrain et les facéties de tous ces Français, insoucians et gais, font aux calmes Piémontais l'effet de diaboliques bacchanales.

*14 septembre.* — Le Roi nous fit dire qu'il nous attendait tout seul au jardin. Nous y sommes allés et nous l'avons trouvé en colère contre tous les Français qui s'étaient emparés de tous les appartemens de la maison Duc et y faisaient un vacarme épouvantable. En sorte qu'on avait été obligé de clouer la porte des appartemens de M<sup>me</sup> d'Artois et des enfans, afin qu'ils ne s'en emparassent pas. Il y en a un nombre infini et aucun qui veuille s'en aller ; mais, de gré ou de force, on en fera bien partir plus de la moitié.

Le comte d'Artois fut reçu avec tous les honneurs officiels et toutes les prérogatives dus au frère du roi de France et au gendre du roi de Sardaigne. Il avait voyagé sous le nom de comte de Maison, et garda ce pseudonyme durant son séjour en Piémont au cours de tous ses déplacements. Mais à la Cour même, il tenait son rang royal. Peu de jours après son arrivée, le 23 septembre, il recevait officiellement les grands personnages du royaume : dans la matinée, les ministres, les grands de la couronne, les chevaliers de l'ordre de l'Annonciade, l'après-midi, le corps diplomatique que lui présentait l'ambassadeur de France.

Entre temps, la comtesse d'Artois avait quitté la France pour rejoindre à Turin son époux et ses enfans. Cette princesse, à Versailles, avait vécu volontairement dans une sorte de retraite, absorbée presque uniquement par ses soins maternels ; elle était trop peu jolie et surtout trop timide pour briller dans cette cour élégante et frivole, et ses goûts mêmes l'avaient portée à adopter une existence effacée et modeste. Bonne et bienfaisante d'ailleurs, délaissée par son brillant mais très volage époux, elle supportait sans se plaindre ses nombreuses et retentissantes infidélités, ce qui lui avait valu en France une certaine popularité. Grande fut la satisfaction de son père et de ses frères de la voir revenir à Turin après seize ans d'absence. Charles-Félix et Joseph nous ont laissé tous les deux un récit touchant de cette entrevue.

*20 septembre.* — Le comte d'Artois, écrit le premier, est parti pour aller à la rencontre de sa femme... Nous sommes descendus tous avec le Roi la recevoir au bas de l'escalier où elle arriva à cinq heures vingt-trois mi-

nutes. D'abord qu'elle fut descendue, elle se jeta au col de son père et nous embrassa tous, sans pouvoir proférer une parole par la joie de se voir au milieu de sa famille qu'il y avait seize ans qu'elle avait quittée. Elle tremblait et ne pouvait pas se tenir debout. Quoiqu'elle eût fort changé, et que je n'eusse que huit ans lorsqu'elle est partie, je l'aurais bien reconnue aux traits de sa figure et à ses gestes... Le Roi et Piémont lui donnèrent le bras et la conduisirent en haut. D'abord qu'elle fut dans la petite galerie, elle présenta ses deux dames : la duchesse de Lorge, dame d'honneur, et M<sup>me</sup> de Montbel, dame de Cour. Elle présenta aussi M. de Vintimille, chevalier d'honneur, et M. de Lorge, fils de la dame.

D'abord qu'elle fut un peu remise de son trouble, elle baisa mille fois la main du Roi et donna des marques de la plus grande consolation. Le Roi lui présenta toutes les dames, et elle reconnut encore très bien celles de son temps.

Elle se précipita comme elle put, — dit à son tour le comte de Maurienne, — n'ayant plus ni jambes, ni voix, dans l'excès de sa joie. Elle embrassait tout le monde, sans les connaître distinctement. Elle avait dans son carrosse son mari, M<sup>me</sup> de Lorge, sa dame d'honneur, et M<sup>me</sup> de Montbel, qui sont deux figures extraordinairement laides.

Le roi et Piémont lui donnèrent le bras pour monter l'escalier ; on vint dans la galerie où elle commença à se remettre. Elle est maigre ; mais je l'aurais bien reconnue pour « la Tesa (1) » d'autrefois, quoique à présent elle ressemble plus à Mariane (sa sœur, la duchesse de Chablais) qu'à elle-même.

La comtesse d'Artois était arrivée le 20 septembre à Moncalieri. Six jours après elle y était rejointe par ses enfans, les ducs d'Angoulême et de Berry, que leur père avait laissés en Suisse, avec M. de Sérent, leur gouverneur. Ce n'est pas sans émotion que le Roi accueillit ses petits-fils qu'il ne connaissait pas encore, et dont les aimables qualités allaient charmer leurs oncles eux-mêmes, malgré leur sévérité habituelle.

*25 septembre.* — Madame d'Artois vint toute joyeuse nous dire que ses enfans seraient ici demain.

*26 septembre.* — Le Roi nous dit que les enfans venaient d'arriver. M<sup>me</sup> d'Artois accourut et dit au Roi que, sous peu, elle aurait l'honneur de les présenter. Le Roi envoya Montferrat, Maurienne et moi en bas de l'escalier pour les recevoir. Le comte d'Artois les conduisait lui-même ; nous les avons embrassés et conduits en haut où ils trouvèrent le Roi et les autres. Tous leur firent fête et nous sommes allés à la petite galerie. Les Piémont vinrent aussi, quoiqu'ils fussent dans le plus grand déshabillé. Les deux enfans sont charmans. Angoulême, qui est l'aîné, a quatorze ans ; il n'est pas fort grand pour son âge, mais il est bien fait, se présente bien et parle

(1) Diminutif de Marie-Thérèse.



raison comme un homme fait. Berry, qui est le cadet, n'est âgé que de onze ans et demi ; il est fort petit, gras et très joli ; il est aussi très aimable.

Enfin, le lendemain, les Condé, qui depuis trois jours déjà étaient arrivés à Turin, se rendaient à Moñcalieri pour y présenter leurs hommages au Roi. Trois princes et une princesse représentaient cette famille illustre. De ces trois générations, le vieux prince était celui dont la vie devait être la plus heureuse. Illustré par ses succès militaires pendant la guerre de Sept ans, il devait trouver dans l'amitié dévouée de M<sup>me</sup> de Monaco une consolation aux tristesses et aux déboires de son long exil. Son fils le duc de Bourbon, alors dans la force de l'âge, était destiné à la fin misérable que l'on sait. Et le duc d'Enghien, brillant jeune homme dont les qualités ardentes allaient effrayer quelque peu ses cousins de Savoie, devait voir dans les fossés de Vincennes sa carrière se terminer d'une façon tragique. Quant à la princesse Louise, sœur du duc de Bourbon, après les plus cruelles vicissitudes, c'est au fond d'un cloître qu'elle allait, quelques années plus tard, chercher pour son cœur désillusionné le suprême et éternel apaisement. La « Dernière des Condé » en effet accompagnait à Turin son père, son frère et son neveu ; s'il faut en croire notre mémorialiste, de sa beauté d'autrefois elle avait conservé peu de chose et rien chez elle ne rappelait plus cette « blanche déesse à face ronde » dont le charme, pour employer le langage de son historien (1), avait su déridier la gravité sibérienne du fils de la Grande Catherine. Pas plus que l'impétuosité de son neveu, ses attraits pâlisans et sa timide réserve ne trouvent grâce aux yeux de Charles-Félix.

27 septembre. — La princesse amena M<sup>lle</sup> de Condé qui est fille du prince. C'est une grosse fille, fort grande, qu'on dit avoir été fort jolie, mais à cette heure elle ne l'est plus. Elle est âgée de trente-deux ans, et depuis qu'elle est abbesse de Remiremont, on l'appelle la princesse Louise... Elle est fort timide et parle peu. Le Roi entre avec les princes de Condé. Il y a le prince de Condé qui est un homme assez petit, avec les cheveux roux, et âgé de cinquante-trois ans (2) ; le duc de Bourbon, son fils, qui est grand, bien fait, blond et de bonne façon, il a trente-trois ans ; enfin le duc d'Enghien, fils du duc de Bourbon ; c'est un garçon de dix-sept ans, fort joli, bien fait, mais qui a l'air un peu étourdi ; du reste il est très beau.

On a diné dans la grande galerie... Après dîner nous sommes restés

(1) *La dernière des Condé*, par le marquis de Ségur, 1 vol., Calmann-Lévy.

(2) « Le prince de Condé a 53 ans ; il marche avec un bâton et a trente-six boutons sur les poches. » (*Journal du comte de Maurienne*.)

dans la petite galerie avec toute cette principauté, à laquelle je ne savais plus que dire, d'autant plus qu'il me paraissait que, pour des gens qui cherchaient un asile, tout cet escadron Condé avait l'air un peu trop assuré. Le duc d'Enghien n'a fait rien autre que badiner avec d'Angoulême, ce qui n'amusa pas beaucoup ma sœur, qui n'était pas fort contente que son fils fit une si grande connaissance avec ce garçon-là qui avait un air si dégourdi.

*16 octobre.* — Après le dîner on fit la lecture des nouvelles de France et comme il y était dit que l'on parlait de faire rentrer les princes absents, Madame d'Artois se récria très fort et déclara qu'elle ne voulait plus s'en retourner, ce qui fit beaucoup rire la compagnie.

\*  
\* \*

Jusqu'à ce commencement de l'hiver, les princes résident à Moncalieri où la vie comparée à celle de Versailles leur paraît bien morne. Les soucis de la politique occupent, il est vrai, le comte d'Artois, mais ne l'empêchent pas de saisir les occasions très rares de se distraire que ses hôtes peuvent lui offrir. On organise quelques chasses en son honneur, il y a des réunions à la Cour et dans les résidences royales autour de Turin. Le prince rend visite à la duchesse de Chablais, au prince de Piémont, au duc d'Aoste, il va voir les Condé qui sont retournés à Turin. Malgré tout, la vie reste monotone : les princes piémontais ne modifient point pour leurs hôtes les habitudes de leur vie familiale, et la mention des cérémonies religieuses continue à tenir dans leur journal plus de place que celle des bals :

Le jour de la fête de Saint-Maurice, écrit Charles-Félix, nous sommes tous allés au Saint-Suaire prendre le pardon. La comtesse d'Artois s'est assise sur ses talons.

D'ailleurs, le caractère léger du comte d'Artois ne lui permet guère de sympathiser avec ses rigides beaux-frères. Seul, le prince de Piémont s'était, au début, rapproché de lui, mais cette intimité ne dura pas, et si courte qu'elle eût été, elle avait été vue d'un mauvais œil par la famille de Savoie.

*26 septembre.* — Piémont commença à se plaindre avec nous de la trop grande familiarité du comte d'Artois. Pour moi, je n'ai pas été pris, parce que je n'ai pas jugé à propos de faire grande liaison avec quelqu'un que je savais être fort étourdi et insolent.

*Fin 1789.* — L'impertinence de cet étranger et l'ascendant qu'il prit d'abord sur l'esprit du prince de Piémont nous choqua tout à fait et nous fit lever le masque. Nous ne lui avons plus témoigné de respect, lui laissant

même apercevoir clairement que sa liaison avec cet étranger nous offensait beaucoup. Les Condé se montrèrent pendant quelque temps très humbles et respectueux, mais voyant que le comte d'Artois, avec toute son effronterie, avait si bien réussi, ils voulurent l'imiter et devinrent aussi abandonnés et sans gêne; aussi, nous ne leur avons plus fait aucune politesse

A la fin de décembre, la Cour retourna à Turin. Le comte d'Artois, la comtesse et leurs enfans partirent le 14 et s'installèrent dans le palais du marquis Cavaglia (1), que Victor-Amédée avait fait aménager pour les recevoir. A Moncalieri, ils étaient défrayés de tout par le Roi; à Turin, ils vécurent encore à ses frais, quoique recevant de France une pension de 6 000, puis de 7 000 livres par mois. Le 16, la Cour rentrait à son tour et la vie reprenait monotone, encore que coupée de réceptions plus nombreuses, parfois de représentations à l'Opéra et de bals auxquels les émigrés ne manquaient jamais de prendre part.

16 janvier 1790. — Le soir, il y a eu bal dans la chambre de l'Alcôve, qui n'était pas mal parée. Il y avait tous les d'Artois, y compris la comtesse, et les trois princes de Condé. Les deux petits d'Artois dansèrent et le duc d'Enghien aussi. Ce dernier danse très bien.

Janvier. — La comtesse d'Artois vint à la « Couronne » (2) et elle s'est mise à la même place qu'elle occupait avant de se marier. Elle avait avec elle M<sup>mes</sup> de Montbel et de Coetlogon. Cette dame dont le nom se prononce « Cologon » est plus jolie que les autres, de moyenne taille, et de très bonne façon. Elle a cependant déjà trente-six ans. Le comte d'Artois aurait bien envie qu'elle reste ici parce qu'elle est beaucoup dans ses bonnes grâces, mais elle a un mari un peu mauvais sujet, aussi le comte d'Artois ne se soucie pas beaucoup que cet homme-là demeure à Turin.

Madame d'Artois m'a donné une canne en papier faite par Monsieur.

Nous trouvons dans le journal de Charles-Félix une preuve de la vive irritation que causa au comte d'Artois la nouvelle de l'affaire Favras et de la démarche que le comte de Provence, son frère, alla faire, « non comme prince, mais comme citoyen, » à la municipalité de Paris.

4 janvier. — A l'Opéra, nous sommes allés dans la loge de la comtesse d'Artois, le comte d'Artois ne vint pas pour le souper, parce qu'il avait eu de mauvaises nouvelles de France, et d'une disculpation de Monsieur à l'Assemblée nationale.

Cependant, la froideur ne cessait de s'accroître entre les

(1) Ce palais communiquait par ses jardins avec celui du comte Birago di Borgano loué par les Condé.

(2) On appelait la Couronne la grande loge de l'Opéra.

princes de Savoie et les princes émigrés. Charles-Félix note avec satisfaction les journées où il n'a pas rencontré les Français.

22 janvier. — Point de Français pendant toute la journée.

23 janvier. — Point de Français à diner.

2 mars. — Promenade avec le Roi sur le chemin de Rivoli. Rencontré les trois Condé avec MM. de Tarente, du Cayla, Virieu et Choiseul, qui vinrent avec nous, ce qui ne m'a pas beaucoup amusé.

Sa mauvaise humeur éclate parfois en paroles :

14 avril. — Après diner, discours sur l'impertinence des Français, dans lequel je me suis horriblement emporté.

Ou encore elle s'épanche, dans l'intimité du Journal, en qualifications d'une rigueur excessive.

22 avril. — Il y a de très fortes brouilleries entre la maison de Carignan et celle de Condé. Ces derniers ont tous les torts, puisqu'il est bien étrange que de misérables fugitifs viennent faire les impertinens dans un pays où on les a reçus par charité.

Sa sévérité de jugement semble d'ailleurs s'étendre à la famille de Bourbon tout entière :

17 mars. — On a beaucoup parlé de la duchesse de Bourbon, laquelle est fort dévote, mais elle est un peu folle et prétend à tout moment avoir des visions de son bon ange et des âmes du purgatoire.

Celui des jeunes princes pour lequel Charles-Félix est le moins sévère est le duc de Berry, dont le caractère expansif et ouvert trouve grâce devant ses yeux : il note souvent les faits et gestes du jeune homme sans les faire suivre d'aucune désobligeante réflexion.

24 janvier. — C'est aujourd'hui la naissance du duc de Berry, il accomplit douze ans.

26 janvier. — A l'Opéra il y avait les petits d'Artois, lesquels vinrent à la Couronne au troisième acte avec leur père et les trois princes de Condé. Les enfans soupèrent avec nous, ainsi que les Chablais. Berry était fort aimable.

16 mars. — La comtesse d'Artois ne parut pas le soir ayant eu son carrosse brisé au milieu de la rue Saint-Philippe, mais le comte d'Artois vint avec les deux petits. Berry a récité le poème du *Lutrin*.

1<sup>er</sup> avril. — Jeudi-Saint. Cérémonie et procession de l'Adoration ; à la tribune d'en bas, il y avait le comte d'Artois avec ses deux fils. Le prince de Condé, le duc de Bourbon et le duc d'Enghien vinrent aussi au Lavabo,



accompagnés par la princesse Louise, M<sup>me</sup> de Monaco et M<sup>me</sup> d'Autichamp. Nos princesses virent aussi le Lavabo, mais derrière la porte de glace.

Un incident malheureux, bien que prévu, allait venir accentuer les fâcheuses dispositions des princes de Savoie envers leur beau-frère. On sait quels tendres liens attachaient le comte d'Artois à M<sup>me</sup> de Polastron (1), cette fidèle amie qui depuis plusieurs années déjà régnait souverainement sur son cœur et dont le dévouement passionné devait le suivre sur toutes les routes de l'exil. Cette douce liaison, à laquelle la cour de Versailles avait été indulgente, devait à juste titre, plus que partout ailleurs, faire scandale à la cour austère de Turin. Le prince l'avait compris, et, se résignant à la douleur d'une séparation, trop longue à son gré, il avait confié la tendre Louise à son ami le plus sûr, le comte de Vaudreuil qui s'était chargé de la conduire à Rome et de l'y installer près des Polignac. — A Moncalieri, pendant l'été qui s'était écoulé sans la voir, à Turin, où il avait passé tout l'hiver, une correspondance assidue avait trompé les rigueurs de cet éloignement prolongé; mais, au début de 1790, son impatience devient telle que Vaudreuil, lui-même, malgré son habituelle prudence, consent à se rapprocher de Turin pour céder aux instances des deux amoureux, décidés à braver la malveillance prête à s'exercer. On invoque le prétexte des chaleurs qui rendent le séjour de Rome insupportable, et qui peuvent devenir dangereuses pour la santé délicate de la sentimentale « Bichette » et, avant de se rendre à Venise pour retrouver les Polignac qui y passent l'été, celle-ci se dirige vers Parme et arrive à Turin avec M<sup>mes</sup> de Poulpury et Le Féron, ses deux amies les plus chères. Bien qu'elle ne doive pas s'y fixer d'une façon définitive, l'annonce de sa venue est accueillie de la manière la plus défavorable :

26 avril. — L'arrivée inattendue de M<sup>me</sup> de Polastron, écrit Charles-Félix, a fait grand bruit à Turin.

3 mai. — Promenade sur le chemin de Rivoli, où il y avait le duc d'Enghien à pied, en frac; il était fort joli. Puis sur la citadelle, où il y avait presque tous les princes et M<sup>me</sup> de Polastron à pied. Elle est grande, blonde et très bien faite, le nez crochu, la tête penchée. Elle n'est pas belle; cependant elle est la maîtresse du comte d'Artois. On dit qu'elle a vingt-six ans. C'est pousser l'effronterie bien loin qu'oser se présenter

(1) Voyez *Louise d'Esparbès, comtesse de Polastron*, par le vicomte de Reiset, Paris, Émile-Paul, in-8, 1908.

ainsi au milieu de nous, en un lieu où se tient la Cour et où réside le Roi même.

*1<sup>er</sup> juin.* — On parle de la conduite scandaleuse que tient ici M<sup>me</sup> de Polastron.

M<sup>me</sup> de Polastron, modeste dans ses habitudes, recherchait la solitude et le silence plus que le bruit et l'éclat; mais, malgré la réserve observée par le prince et son amie, ce rapprochement fut jugé avec sévérité par la famille royale, et Victor-Amédée, animé pourtant de dispositions plus indulgentes que ses fils envers les exilés, vit du plus mauvais œil cette nouvelle légèreté de son gendre.

*13 mai.* — Le Roi parle à l'oreille de l'abbé de Saint-Marcel de l'affaire de M<sup>me</sup> de Polastron.

Le Roi avait d'autres préoccupations; il s'inquiétait du flot toujours grossissant des émigrés : gentilshommes, prêtres, religieux, parlementaires, qui, en ces premières années de l'émigration, firent de Turin comme une anticipation de Coblenz. Il redoutait, en outre, des difficultés politiques, et ne voulait prendre ouvertement parti contre la Révolution que lorsque les grands États se seraient décidés officiellement contre elle. Aussi songea-t-il vers le milieu de cette année 1790, sans pourtant refuser l'hospitalité à son gendre, à éloigner les plus bruyans parmi les Français, et la famille de Condé elle-même.

*26 mai.* — Le Roi dit qu'il avait résolu de purger ses États de tous les Français qu'il y avait ici, puisque tous leurs discours ne contribuaient pas peu à fomenter l'esprit de vertige qui règne ici; que d'ailleurs la France commençait à voir de mauvais œil que les Condé restassent à Turin, et que pour éviter « la fluxion ? » qui nous allait menacer, il était nécessaire de les faire partir. Que, pour ce qui regarde le comte d'Artois et sa famille, il aurait continué à les garder près de lui pourvu qu'ils purgeassent aussi leur cour de bien des personnes qui ne convenaient pas ici.

*27 mai.* — Les Condé ne vinrent pas. Apparemment, ils commencent à soupçonner le malheur qui les menace. A dîner, le comte d'Artois était d'une humeur de chien et j'ai dit à Montferrat : « Notre homme se sent déjà le terrible *tu autem* qui lui roule sur le dos. » Le Roi le prit à part avec Piémont... d'Aoste nous raconta ensuite comment s'était passée l'entrevue du comte d'Artois. Il est rentré dans une telle fureur qu'il a déclaré que si les Condé partaient, il les suivrait parce que son honneur ne lui permettait pas d'abandonner un Français. On le laisse dire et on n'en fera ni plus ni moins. Plût à Dieu qu'ils ne fussent jamais venus ici !

Peut-être, en effet, le comte d'Artois fût-il parti avec les

Condé, pour protester contre une mesure que ni la conduite des princes, ni la situation politique du moment ne justifiaient suffisamment. Mais Victor-Amédée n'avait voulu, sans doute, qu'avertir ou menacer. L'orage passa :

*30 mai.* — Les quatre Condé dont le départ est différé jusqu'à l'arrivée des nouvelles d'Espagne sont venus dîner ici, ils avaient l'air tout à fait décontenancés. Le grand-papa était cependant celui qui tenait la meilleure contenance.

Le comte d'Artois se décide, d'ailleurs, à céder aux instances de Vaudreuil : le 22 juin, M<sup>me</sup> de Polastron part pour Venise.

Cependant les événemens de France, où la captivité des souverains devient tous les jours plus étroite et plus inquiétante, préoccupent à la fois les Français et leurs hôtes. A la distance où l'on est de Paris, les fausses nouvelles ne manquent pas, et les plus petites prennent souvent des proportions considérables.

L'on a su, écrit, le 28 juin, le comte de Maurienne, qu'il y a eu un détachement de poissardes, parti de Paris, pour venir prier le comte d'Artois d'y aller, et l'on a envoyé des ordres de Savoie pour les arrêter.

En même temps, le Journal de Charles-Félix se fait l'écho des craintes qu'avait suscitées la célébration de l'anniversaire du 14 juillet.

*21 juillet.* — On a dit que cette terrible journée du 14 s'était passée dans la plus grande tranquillité. Toute la famille royale a prêté serment et tout ce qui s'est passé est si absurde que j'aurais honte d'en parler chez nous.

A Turin la vie continue à s'écouler aussi morne, mais si aucun événement ne rompt la monotonie du Journal de Charles-Félix, le récit des distractions un peu puérides que leurs hôtes offraient aux royaux émigrés peut nous faire légèrement sourire. Le 6 janvier, après la messe, on tire les Rois.

Le 5 janvier M<sup>me</sup> de Bagnol a donné les gâteaux de la Visitation.

Le 6, jeudi, Épiphanie, messe de Dom Castlin, puis grand-messe de toute la Cour, chantée par le cardinal (le cardinal des Lances, grand aumônier de la Cour). La comtesse d'Artois vint dîner avec ses deux fils. Nous avons tiré les gâteaux ; Maurienne a été roi, et d'Angoulême reine de l'un ; la duchesse de Chablais, roi, et la duchesse d'Aoste reine de l'autre.

Assurément, si la présence du comte d'Artois pesait à ses hôtes, la monotonie et l'ennui d'une telle existence n'avaient pas pour le prince beaucoup plus d'attraits. D'autres motifs, plus pressans encore, le poussaient d'ailleurs à quitter Turin.

La surveillance étroite de son beau-père, préoccupé avant tout de se renfermer dans la neutralité, venait à chaque instant paralyser ses entreprises contre la France révolutionnaire ou entraver ses démarches auprès des cours étrangères. Aussi à la nouvelle que l'empereur Léopold projette un voyage à Venise, il se décide à lui écrire pour solliciter une entrevue. Sans attendre sa réponse, il part le 4 janvier 1791 de Turin, où il laisse sa femme et ses enfans, pour Venise avec l'espoir de se réunir à M<sup>me</sup> de Polastron et de plaider la cause de sa belle-sœur et de son frère.

Deux jours après, les Condé quittaient à leur tour Turin pour Stuttgart, où leur présence devait être plus utile à la cause royale, en raison des difficultés qui s'élevaient entre la France et la Diète germanique. Les princes piémontais, après avoir supporté si impatiemment la présence de leurs hôtes et les avoir jugés avec si peu d'indulgence, rappellent un peu tardivement leurs sentimens de générosité et manifestent quelque émotion de leur départ.

*5 janvier 1791.* — Le 5 janvier, visite des trois princes de Condé qui vinrent prendre congé du Roi. Ils avaient l'air fort tristes, et nous étions tous si embarrassés que je ne savais plus dire... Dîner de toute la Cour et des quatre Condé. Nous les avons fait placer parmi nous ; j'étais à côté du duc d'Enghien, lequel a fait de grandes lamentations sur son départ, et sur le mauvais carnaval qu'il allait passer à Berne. J'ai eu pitié de lui et lui ai témoigné plus d'amitié qu'à l'ordinaire. La princesse Louise est de fort mauvaise humeur, le prince de Condé et le duc de Bourbon paraissent au désespoir. A deux heures et demie que le Roi nous a congédiés, nous avons fait nos complimens à toute la compagnie. Le duc d'Enghien pleurait, et nous leur avons souhaité un bon voyage. Je croyais que le départ de tous ces Français devait me faire un très grand plaisir, mais point du tout, je trouve que j'en ai eu pitié... A cinq heures et demie nous sommes allés chez la comtesse d'Artois; elle était fort triste et abattue. Il y vint le prince de Condé et le duc d'Enghien pour prendre congé d'elle. Je suis resté tout embarrassé et ce second adieu n'a pas très bien réussi.

\*  
\* \*

Tandis que s'éloignaient le comte d'Artois et les Condé, de nouveaux émigrés, appartenant eux aussi à la maison de Bourbon, arrivaient de France : c'était, cette fois, Mesdames, filles de Louis XV, tantes du roi Louis XVI qui, avant de gagner Rome où elles allaient se réfugier, venaient se reposer quelques jours près de leurs parens de leurs émotions et de leurs alertes.



On sait comment Madame Victoire et Madame Adélaïde, ne se sentant plus en sûreté à Bellevue, s'étaient éloignées brusquement au milieu de la nuit pour échapper à une populace furieuse qui, peu d'instans après leur départ, avait envahi le château et mis les appartemens au pillage. Les infortunées princesses avaient péniblement gagné la frontière. Leurs voitures avaient franchi au milieu des huées le pont de Beauvoisin qui sépare la Savoie et la France. En revanche, des acclamations et des salves d'artillerie avaient salué leur entrée dans les États Sardes. Escortées d'une garde brillante, les deux vieilles princesses, après s'être dirigées sur Chambéry, avaient pris la route de Turin, où le palais Birago qu'avaient occupé les Condé venait de leur être préparé. Le comte d'Artois, qui n'avait pu rencontrer à Venise l'empereur Léopold, reprit la route de Turin et vint saluer ses tantes à leur arrivée. Mais son séjour cette fois devait être fort bref : il y demeurait seulement du 6 au 29 mars, et repartait de là pour Parme, triste et découragé par les événemens.

Le récit de l'entrée et du séjour des princesses à Turin est fait par Charles-Félix de la façon la plus pittoresque et la plus piquante.

*12 mars 1791.* — On a eu des nouvelles de Mesdames de France, qui sont arrivées heureusement à la Novalaise.

*13 mars.* — Le dimanche 13, après dîner, nous avons vu partir les Piémont pour Rivoli : ils vont à la rencontre des princesses. Le Roi était préoccupé, on lui avait dit qu'elles étaient toujours en chapeau et en frac, et cela lui déplaisait fort, mais nous lui avons assuré que les Piémont ne les laisseraient pas se présenter ainsi faites. Puis nous sommes rentrés chez nous. Le temps était superbe, chacun courait hors de la porte pour voir arriver ces infortunées princesses, dont les malheurs ne peuvent qu'intéresser tout le monde. A cinq heures nous sommes allés chez le Roi, où il y avait déjà les d'Aoste et Madame Félicité(1); il y avait aussi les Chablais. On a dit que la promenade hors de la porte Suzine était superbe.

A six heures et demie environ, nous avons vu arriver les petits d'Artois à cheval et le Roi; nous autres tous, nous sommes descendus au petit appartement, et de là à quelques minutes, le comte d'Artois arriva. C'était déjà nuit et on avait allumé les bougies. Nous avons de nouveau entendu battre le tambour. Nous sommes allés tous sous les arcades pour les recevoir, et les Piémont et les princes arrivèrent. Les Piémont descendirent les premiers, puis Madame Adélaïde à laquelle le Roi donna la main pour la descendre du carrosse; mais elle ne le connut pas, jusqu'à

(1) Marie-Félicité de Savoie, fille non mariée de Charles-Emmanuel III.

ce que la princesse (Clotilde) le lui eut dit. Alors elle se tourna, lui en demanda mille pardons et voulut lui baiser la main. Madame Victoire descendit ensuite, et Madame d'Artois arriva aussi un peu après, à laquelle j'ai donné la main en montant l'escalier.

Nous sommes allés tous à l'appartement de la Reine.

Madame Adélaïde est un peu au-dessus de la moyenne taille, on dit qu'elle a été très jolie, mais pour à présent, elle est affreuse : elle a les yeux hors de la tête, les lèvres fort grosses, le teint gris et l'air fort rude et méchant. Elle avait une robe brune avec un fichu noir noué par derrière à la manière des jeunes femmes ; elle était coiffée comme Madame Félicité ; elle a cinquante-neuf ans.

Madame Victoire est un peu plus grande, fort grosse, un air bon, de beaux yeux, plus blonde, et paraît avoir un bon caractère ; elle est habillée à peu près comme sa sœur, mais elle avait un grand bonnet et un mantelet noir ; elle est âgée de près de cinquante-huit ans. Avec elles, il y a M. de Chatellux qui est chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, M<sup>me</sup> de Narbonne, dame d'honneur qui est vieille et boiteuse, et M<sup>me</sup> de Chatellux, qui est dame d'honneur de Madame Victoire...

Quand nous fûmes arrivés en haut, on offrit aux princesses de s'asseoir, mais elles remercièrent et restèrent toujours debout, soit que ce fût leur malheur qui les rendit ainsi faites, soit que ce fût un effet de leur timidité naturelle, elles parlèrent peu et parurent fort embarrassées. A sept heures et demie, nous nous sommes retirés tous, et les tantes françaises allèrent se coucher (1).

*14 mars.* — Le lundi 14, les d'Artois et les deux princesses vinrent dîner. J'ai trouvé Madame Adélaïde plus petite et Madame Victoire plus grosse qu'elles ne m'avaient paru hier, mais toujours aussi froides et aussi embarrassées. A dîner, nous étions placés ainsi : le Roi au milieu, à sa droite la duchesse d'Aoste, Montferrat, Maurienne, moi, d'Angoulême, Madame Adélaïde, la princesse, Madame Victoire, la comtesse d'Artois, Piémont, le comte d'Artois, le duc de Chablais, la duchesse de Chablais, Madame Félicité et Berry à côté du Roi... Elles logèrent à la maison Birago où nous leur fîmes visite.

*21 mars.* — Nous apprenons que la reine d'Espagne est accouchée d'une enfant à laquelle on a donné les noms de Marie-Thérèse avec cinquante-cinq autres, parmi lesquels il y a les âmes du purgatoire.

*Vendredi 25.* — Le comte d'Artois vint dîner avec Madame Adélaïde et Madame Victoire, laquelle est guérie. Elles partent demain... Le soir, Madame Victoire ne parut plus ; aussi nous ne pûmes lui faire nos compliments. Madame Adélaïde vint, elle prit congé de la compagnie, remercia le Roi de toutes les bontés qu'il avait eues pour elles ; et, après nous avoir embrassés tous, elle se retira.

*Samedi 26.* — Les princesses de France sont parties ce matin, à sept

(1) « Adélaïde est horrible, Victoire grande et grosse, elles regardaient tout le monde d'un air embarrassé. » (*Journal du comte de Maurienne.*)

heures et demie, pour Aoste, pour aller à Parme et de là à Rome, où elles fixeront leur demeure.

L'exil réservait de cruels déboires aux deux pauvres princesses : du moins avaient-elles quitté la France assez à temps pour éviter la captivité et ses tragiques conséquences.

Le retentissement des événemens de Varennes fut considérable dans toute l'Europe et l'opinion en fut d'autant plus troublée que, pendant plusieurs jours, circulèrent les bruits les plus contradictoires. C'est ce saisissant récit, écrit presque heure par heure pendant ces cruels jours d'attente, que nous trouvons dans le Journal de Charles-Félix. Il nous fournit en même temps d'intéressans détails sur l'évasion de Madame, tirés d'une lettre adressée à sa sœur, la comtesse d'Artois (1).

27 juin 1791. — Le Roi a dit que le roi de France s'était sauvé avec la Reine et le Dauphin, mais qu'on les avait arrêtés à Saint-Dizier en Champagne.

28 juin. — Le Roi nous a dit qu'il n'irait pas à la promenade, car il attend des nouvelles de la poste...

Les nouvelles de la poste donnaient quelques espérances que la chose pût être incertaine et que le Roi de France fût hors du pays, mais avant la collation, le Roi entra et nous annonça que Louis XVI, Marie-Antoinette avec le Dauphin, la petite Madame et Madame Élisabeth avaient été arrêtés à Verdun et qu'on les reconduisait à Paris. On ne parle pas du tout de Monsieur et de Madame, et on ne sait pas s'ils sont encore à Paris. La pauvre princesse de Piémont (sœur du roi de France) s'est mise à pleurer, et nous avons été tous très affligés de cette triste nouvelle.

29 juin. — A environ neuf heures et demie, Montferrat nous renvoya un billet écrit par Piémont, dans lequel il lui disait que le roi de France avait été, en effet, arrêté à Varennes, mais pendant que la municipalité dressait le procès-verbal, M. de Bouillé était arrivé avec trois régimens de cavalerie et qu'il les avait délivrés. Qu'en suite de cela, ils avaient pris la route de Luxembourg et qu'on les croyait déjà en Flandre, enfin que Monsieur et Madame étaient arrivés heureusement à Mons. Cette heureuse nouvelle occasionna la plus grande joie à tout le monde, et nous sommes allés à la Cour où il y eut de grandes félicitations de part et d'autre. Après le dîner, il vint les petit d'Artois; leur mère ne vint pas parce qu'elle était incommodée.

Même date, plus tard. — M. de Sérent raconta la chose un peu plus circonstanciée. Il dit que le Roi, la Reine et le Dauphin s'étaient sauvés ensemble; qu'ils étaient sortis par une fenêtre d'une cave, le Roi déguisé en marmiton, la Reine en servante, et qu'ils étaient montés en carrosse;

(1) Cette lettre a malheureusement disparu et toutes les recherches faites pour moi dans les archives publiques et privées de la maison de Savoie sont demeurées vaines.

que l'Empereur avait fait placer tout le long de la route des hussards avec des chevaux, déguisés en maquignons, qui les suivaient à mesure qu'ils passaient. Cette petite escorte fut battue par la milice nationale. Quand ils furent arrivés à Varennes, on les reconnut, on sonna le tocsin et on les arrêta. Le reste est comme on l'a dit, hormis que Madame Élisabeth et la petite Madame sont parties avec le comte de Provence et que Madame est avec ce M. de Fersen qui a été ici avec le roi de Suède. Enfin, à présent, il y a tout lieu d'espérer que la famille royale est en sûreté.

*1<sup>er</sup> juillet, Moncalieri.* — On a dit que le roi de France était à Metz.

*4 juillet, lundi.* — Ce matin nous avons eu la triste nouvelle que toutes les espérances que nous avions eues de la délivrance du roi de France étaient entièrement fausses, puisqu'il avait été reconduit à Paris.

*9 juillet, Moncalieri.* — A trois heures et demie, nous nous sommes rendus à Turin pour aller voir la comtesse d'Artois: nous sommes entrés chez elle, mais sa chambre était si obscure qu'on n'y voyait goutte. Nous avons alors ouvert un peu la fenêtre. Elle nous a dit qu'elle avait pris la résolution de ne plus retourner en France, quand même les choses se seraient accommodées, et qu'elle se retirait dans un couvent.

*12 juillet.* — La comtesse d'Artois m'a dit qu'elle avait fait part au cardinal de la résolution qu'elle avait prise, mais que le cardinal l'avait engagée à n'en rien faire et à ne pas se séparer de son mari et de ses enfans.

La comtesse d'Artois vint dîner, et, après dîner, elle fit voir une lettre qu'elle avait eue de Madame, dans laquelle elle lui faisait la narration de sa fuite de Paris, et en voici l'abrégé. L'après-dîner de la veille de son départ, elle était tranquillement dans sa chambre, ne se doutant pas du tout de ce qui allait arriver, lorsqu'elle vit entrer une de ses femmes qui s'appelle M<sup>me</sup> de Gourbillon, qui lui présenta un billet de Monsieur dans lequel il lui disait d'ajouter foi à tout ce que cette femme lui dirait puisque c'était sa propre volonté; qu'il connaissait la fidélité et la résolution de M<sup>me</sup> de Gourbillon et que c'était pour cela qu'il s'était confié à elle. Celle-ci apprit alors à Madame que Monsieur lui avait annoncé que le Roi s'en allait et qu'elle devait aussi partir dans la nuit, mais que Monsieur partait seul avec M. d'Avaray pour donner moins de soupçons. Ma sœur ne fit semblant de rien; elle soupa à son ordinaire et, après souper, elle feignit d'avoir un grand mal de dents, elle se coucha, renvoya ses femmes et lorsque toutes furent retirées elle se leva sans bruit, prit le peu de nippes qu'elle avait dans sa chambre et sortit toute seule de son appartement, par un petit escalier qui donne dans un jardin. La nuit était très obscure et elle alla en tâtonnant jusqu'à la porte du jardin, où elle trouva M<sup>me</sup> de Gourbillon. Elles passèrent devant plusieurs gardes nationaux qui ne les reconnurent point, puis elles montèrent dans un fiacre avec la seule escorte du domestique de M<sup>me</sup> de Gourbillon qui leur servit de courrier. Ainsi en tout et partout ils n'étaient que trois. Elles allèrent descendre à la maison de la femme (M<sup>me</sup> de G.), et là elles trouvèrent une mauvaise diligence à trois chevaux, elles montèrent dedans et partirent. Ma sœur avait un battement de cœur terrible à toutes les sentinelles qu'elle



rencontraît, non pour elle, elle a beaucoup de courage, mais parce que, si on l'avait reconnue, le voyage du Roi aurait été ainsi interrompu comme le sien. Elle et M<sup>me</sup> de Gourbillon prirent une autre route (tout ceci s'est passé dans la nuit du au du mois passé (1).

Je ne me souviens pas bien de la route qu'elle tint. Elle passa par Lille, où il y avait une garnison et une place forte et arriva heureusement à Mons où Monsieur vint la rejoindre, ayant aussi fait un bon voyage, mais pas si heureux qu'elle. A présent, ils sont à Bruxelles, avec le comte d'Artois et les princes de Condé.

Ce fut du moins une consolation pour la petite cour piémontaise que Madame eût pu réussir à s'évader du Luxembourg. Tandis que Monsieur s'éloignait avec d'Avary par la route de Laon et Maubeuge, la comtesse de Provence avait gagné la frontière du Nord en passant par Douai et Orchies et s'était arrêtée à Bruxelles; mais elle ne séjourna que peu de jours dans cette ville où, dans une lettre reçue le 23 juillet par le prince de Piémont, elle se plaint, non seulement « qu'elle n'a pas le sou où elle est, » mais qu'on « la laisse mourir de faim. »

Intelligente et adroite, d'un jugement sûr et d'un esprit avisé, la comtesse de Provence détruisait l'effet de ses brillantes qualités par une humeur fantasque et bizarre, maladif effet d'une santé délabrée. Torturée par une maladie nerveuse, en proie à des sortes de crises douloureuses et répétées, Madame s'était vue atteinte d'une neurasthénie qui lui faisait rechercher l'isolement et la solitude. Sans doute l'écrasement de ses espérances n'avait pas été étranger à cette transformation, car, pendant les premières années de son mariage, elle avait travaillé activement à établir l'influence d'un parti savoisien qu'on voulait opposer au parti autrichien. La naissance d'un Dauphin, en lui barrant l'accès du trône, l'avait fait renoncer définitivement à la politique. Ses goûts étaient trop différents de ceux de son mari, épris de littérature et de belles-lettres, pour que l'intimité créée par le mariage ait pu entre eux deux demeurer longtemps durable et la perpétuelle présence de M<sup>me</sup> de Balbi n'avait pas contribué à resserrer les liens d'un ménage si peu assorti (2). La princesse vivait donc le moins possible à Versailles et sa vie s'écoulait le plus souvent dans sa délicieuse maison de Montreuil où elle pouvait s'adonner à son gré à des occupations champêtres. L'exil

(1) En blanc dans le manuscrit.

(2) Voyez *Anne de Caumont-la Force comtesse de Balbi*, par le vicomte de Reiset. Paris, Emile-Paul.

et les années devaient adoucir ce caractère un peu difficile et les malheurs courageusement supportés ensemble devaient peu à peu rapprocher les deux époux; mais à l'heure où elle quittait la France, Madame ne songeait, semble-t-il, qu'à se retirer chez ses parens, au sein de cette maison de Savoie que l'amour-propre natal lui faisait juger bien supérieure à la maison de France et à toutes les races royales de l'Europe.

Monsieur ne s'opposait pas à son projet; mais quelques difficultés entre Victor-Amédée et son gendre en avaient retardé la réalisation : le premier voulait composer à sa fille un entourage entièrement piémontais, le second exigeait qu'elle emmenât au moins quelques-unes de ses dames d'honneur.

*10 mars.* — On a dit que Monsieur ne voulait pas que Madame vint sans deux de ses dames; ainsi qu'on ne la logera pas dans le Palais; elle aura un hôtel à elle, comme sa sœur. On croit qu'une de ces dames sera M<sup>me</sup> de Balbi.

Le 1<sup>er</sup> mai enfin, la comtesse de Provence arriva, et sa venue causa à son père comme à ses frères la joie la plus vive.

*1<sup>er</sup> mai.* — Madame a couché à Ast; à six heures et demie elle arriva avec Madame d'Artois. Elle descendit de carrosse la première, se jeta aux pieds du Roi et lui baisa la main. Le Roi la releva et ils s'embrassèrent bien étroitement. Puis elle nous embrassa tous et le Roi la conduisit aux princesses. Nous sommes montés alors dans la chambre de la Reine, où elle témoigna son contentement.

Quoique je n'eusse que six ans quand elle est partie, je me suis rappelé très bien sa figure, et je ne la trouvais pas beaucoup changée, hormis qu'elle a grossi et que ses cheveux sont tout blancs. Elle est coiffée à boucles avec un bonnet blanc et une robe noire. Elle a de grands yeux et des sourcils noirs, le teint brun et une figure assez agréable et plus jeune qu'elle n'est en réalité, puisqu'elle est dans sa trente-neuvième année. Elle est fort petite, mais cependant pas autant que la comtesse d'Artois. Elle a beaucoup d'esprit et de fermeté et est de ces personnes faites pour jouer un rôle.

Le comte de Maurienne s'exprime à peu près dans ces mêmes termes :

*1<sup>er</sup> mai 1792.* — A quatre heures, nous avons assemblé nos messieurs pour l'arrivée de Madame parce que l'on avait décidé qu'ils devaient y être, ce qui est très naturel. A six heures passées, Madame arriva, nous l'avons reçue sous la porte... Elle a très peu changé, excepté qu'elle est grosse et qu'elle a les cheveux tout à fait blancs. Elle a reconnu plusieurs personnes. Après être montée en haut et avoir fait ses complimens, elle présenta M<sup>me</sup> de Balbi, M<sup>mes</sup> de Caylus et de Monléart, puis MM. de Virieu et de Béranger. Vers 6 heures trois quarts, elle alla chez elle et chacun chez soi. Madame vint souper avec les petits d'Artois.

Après souper, disait encore Charles-Félix, Madame nous a raconté l'histoire de sa fuite de Paris et plusieurs événemens qui lui sont arrivés à la fameuse journée du 5 d'octobre.

Si le comte de Maurienne et le duc de Genevois paraissent animés, nous le voyons, envers leur sœur, des plus affectueuses dispositions, leur indulgence ne s'étend pas à tout son entourage :

Madame ma sœur présente les dames du palais, écrit le même jour Charles-Félix, savoir : la duchesse de Caylus et M<sup>me</sup> de Montléart. La première est une femme d'environ quarante ans fort laide, grande, coupesée, mais d'un très grand mérite. La seconde est tout à fait jeune, grande aussi, et on la prétend jolie, quoiqu'elle ait un nez fort long et crochu.

Ce portrait est déjà peu flatté, mais c'est surtout pour M<sup>me</sup> de Balbi que le jeune prince réserve ses rigueurs. De même que sa sévérité s'est exercée sur l'amie du comte d'Artois, elle n'épargne pas davantage la favorite du comte de Provence.

Nous avons su, écrivait déjà le 10 mars 1792, le comte de Maurienne, que Madame viendra avec sa maison et probablement M<sup>me</sup> de Balbi, ce qui met tout le monde de mauvaise humeur.

Et Charles-Félix ajoute à la date du 1<sup>er</sup> mai :

La dame d'atours est M<sup>me</sup> de Balbi, celle qui a si mal agi avec sa maîtresse et qui en est venue au point de devenir sa rivale; Monsieur l'a obligée à la conduire ici avec elle. Je ne sais pas comment Monsieur a pu aimer une pareille figure, marquée de petite vérole... elle est âgée de trente-cinq ans ; elle n'est pas grande, mais bien faite... avec cela elle est si parfumée qu'on la sent de très loin...

7 mai. — Madame, écrit le comte de Maurienne, vient la Vénérie avec M<sup>me</sup> de Balbi, aussi le souper est-il en désordre.

M<sup>me</sup> de Balbi était trop fine pour ne pas sentir l'hostilité dont elle était l'objet. Peu de jours après son arrivée, elle s'éloigna pour un voyage dont elle ne revint qu'en juin, et, quelques mois plus tard, elle quitta la cour de Savoie, au grand mécontentement de Madame, qui se plaignra amèrement de son ingratitude.

L'arrivée de la comtesse de Provence fut suivie, à un court intervalle, du départ de ses neveux d'Artois. Les jeunes princes, nous l'avons dit, avaient su, par des qualités aimables, s'attirer la sympathie, sinon l'affection de ceux mêmes qui avaient témoigné à leur père le plus de défiance et de froideur. La courtoisie naturelle du duc d'Angoulême, la vivacité spirituelle du duc de Berry plaisaient à tous ceux qui les voyaient fréquenter

assidûment le palais royal aux côtés de leur mère, et le Roi, leur grand-père, avait voulu prendre soin lui-même de leur éducation dont il surveillait les progrès avec un sensible plaisir.

*1<sup>er</sup> janvier 1790.* — Les petits d'Artois ont fait voir, écrivait le duc de Genevois, le premier la carte des États du Roi, l'autre celle de Turin, faites par eux et qu'ils ont présentées au Roi après le baisemain.

Victor-Amédée, du reste, avait voulu qu'ils suivissent l'un et l'autre les cours de l'excellente école d'artillerie qui existait alors à Turin, et tous deux en parcoururent tous les grades du rang de canonnier à celui de capitaine.

Bery, écrivait le comte de Maurienne, peu avant son départ, le 10 mars 1792, a soutenu aujourd'hui un examen dont il s'est tiré avec beaucoup d'honneur.

Mais le comte d'Artois désirait avoir ses enfans auprès de lui. A Coblenz, une petite cour et toute une armée s'étaient réunies autour des frères de Louis XVI et l'Europe semblait s'ébranler contre la Révolution. A cette heure où les émigrés croyaient leur triomphe prochain, le comte d'Artois voulut voir ses deux fils combattre à ses côtés.

*5 janvier 1792.* — A dîner, écrivait Charles-Félix, on a parlé du départ des petits d'Artois qui doivent aller à Coblenz.

Mais, si le comte de Sérent, gouverneur des jeunes princes, était partisan de ce projet de départ, il est probable que la comtesse d'Artois s'y montrait hostile, effrayée par les dangers qu'allaient courir ses enfans sur un champ de bataille. Écoutons le comte de Maurienne :

*5 juillet.* — Le Roi parle de la guerre et du départ de d'Angoulême et de Berry. Après dîner, tous deux commencent à faire leurs jadis, quoiqu'on doive les recevoir encore dimanche, mais comme leur mère n'en savait rien, ils agissaient en cachette.

Enfin le 28 juillet, le comte d'Artois écrivait à son beau-père pour demander ses enfans qui, malgré les alarmes maternelles, prenaient, le 2 août, avec leur gouverneur, la route de l'Allemagne. Heureux et fiers d'aller au feu et de faire leurs premières armes, c'est presque gaiement qu'ils s'éloignèrent de Turin où pourtant ils avaient trouvé un affectueux accueil. Charles-Félix s'étonne de cette mobilité d'impressions, si naturelle et si explicable pourtant chez de tout jeunes gens, et se plaint avec amertume de leur insensibilité.



*1<sup>er</sup> août.* — Les petits d'Artois partent demain matin pour aller rejoindre l'armée qui sera déjà entrée en France lorsqu'ils arriveront, puis que le duc de Brunswick, à la tête de 50000 Prussiens, doit être parti aujourd'hui pour se rendre tout droit à Paris. Je croyais que leur départ m'aurait fait bien de la peine, mais j'ai vu que non, parce qu'ils paraissent si peu touchés que cela m'ôte tous les sentimens. Ils furent toute la soirée fort gais, ou du moins ils paraissaient l'être, au point que cela m'a indigné. Pour M. de Sérent, on ne pouvait douter qu'il ne fût hors de lui-même de contentement. Je leur ai donné l'adieu pour la vallée de Josaphat !

\*  
\* \*

Bien des intrigues venaient jeter la zizanie dans cette petite cour de Piémont. Dès le début de 1790, le renvoi en France par la princesse Louise de sa dame d'honneur, M<sup>me</sup> de Lambertie, avait fait l'objet de maints commentaires dont Charles-Félix se fait l'écho.

*2 mars 1790.* — M<sup>me</sup> de Lambertie est partie ce matin pour s'en retourner en France. On fait beaucoup de contes sur elle ; ce qui est sûr, c'est qu'elle est fort incommode et qu'elle ne plaisait pas du tout à la princesse Louise.

Pendant l'été de 1792, nouvelle affaire, cette fois au sujet de M<sup>me</sup> de Montbel, dame d'honneur de la comtesse de Provence.

*9 juin 1792.* — M<sup>me</sup> de Montbel est allée hier chez Madame et lui a demandé ce qu'elle devait faire, et Madame lui a répondu : « Partir tout de suite parce qu'on sait bien tout ! » Alors M<sup>me</sup> de Montbel lui a répondu : « Madame me traite d'une manière bien dure. » Elle se retira tout en pleurs et partit à quatre heures avec l'abbé de Montferland.

Des discussions beaucoup plus vives devaient s'élever un peu plus tard au sujet de M<sup>me</sup> de Gourbillon entre Madame et ses dames d'honneur. Après le départ des enfans d'Artois, il ne restait plus à Turin d'autres réfugiés de la cour de France que les deux princesses piémontaises, la comtesse d'Artois et la comtesse de Provence. Cette dernière s'empressa, une fois seule, d'abandonner le palais Birago pour se rapprocher de son père et vint s'installer au palais royal. Une raison d'économie avait présidé sans doute à cet arrangement, qui allait permettre à la princesse d'être défrayée de tout par le roi de Sardaigne, mais elle allait en revanche se voir contrainte de congédier en partie sa maison française.

*6 septembre.* — Le Roi nous dit que Madame venait loger au château (1)

(1) Au Palais Madame.

qu'on lui faisait une cour ici et qu'elle ne retenait que M<sup>me</sup> de Gourbillon. J'en eus horreur, et je vis bien que tout le reste était sacrifié à cette maudite sorcière.

Autoritaire et intrigante, M<sup>me</sup> de Gourbillon, qui avait le titre de « lectrice du cabinet, » avait pris depuis longtemps sur Madame une fâcheuse influence que Monsieur avait essayé déjà de combattre, en séparant la comtesse de Provence de sa favorite. Mais la ténacité et l'habileté de cette dernière avaient triomphé de tous les obstacles. Pour demeurer seule auprès de sa maîtresse et la mieux dominer, elle voulut faire partir de Turin M<sup>mes</sup> de Caylus et de Montléart. Les princes de Savoie prirent violemment parti contre elle, ce qui n'empêcha pas « cette maudite sorcière, » comme l'appelle Charles-Félix, d'en venir à ses fins et de faire remplacer par la comtesse d'Osasc et la comtesse Brezio, toutes deux Piémontaises, les dames venues de France dont elle désirait le renvoi.

10 décembre. — On calomnie M<sup>me</sup> de Montléart d'une chose infâme pour trouver une raison de la faire partir. C'est une intrigue de M<sup>me</sup> de Gourbillon, de l'abbé de Castillon et de M. de Milleville pour ne rester qu'eux seuls auprès de Madame.

La duchesse de Caylus, dame de garde, est aussi des expulsées, mais nous lui avons beaucoup parlé pour lui faire voir que nous n'avions rien contre elle.

11 décembre. — Madame vient avec M<sup>me</sup> de Montléart chez le Roi, qui l'avait obligée à l'amener avec elle pour qu'elle ne paraisse pas sous les couleurs d'une misérable; et comme, en entrant dans le cabinet, M<sup>me</sup> de Montléart vit dans le cercle M<sup>mes</sup> d'Osasc et de Brezio qu'on a faites dames de Madame, en grand habit, pour faire leur révérence, elle demanda ce que cela voulait dire à M<sup>me</sup> de Virolenque. Celle-ci, se trouvant embarrassée, lui répondit de le demander à M<sup>me</sup> de Sambuy qui devait les présenter, parce qu'elle ne savait pas bien ce que c'était. Enfin le Roi arriva et on présenta ces deux dames, mais Madame était si embarrassée qu'elle ne leur dit rien. Nous sommes allés souper et avons parlé tous à M<sup>me</sup> de Montléart, pour lui prouver que nous ne croyions pas à ce qu'on avait dit d'elle. Elle avait un air fort triste et tint toujours les yeux baissés. Tout le monde en eut pitié.

13 décembre. — Le Roi a parlé défavorablement à M<sup>me</sup> de Gourbillon, mais le lendemain, c'était fini.

A cette heure où leurs époux erraient à travers l'Europe, l'asile le plus naturel et le plus digne d'elles était, pour les deux princesses de Savoie, cette cour où elles étaient nées et où s'était écoulée leur enfance; aussi, malgré ces légers nuages, continuè-

rent-elles à séjourner à Turin jusqu'à ce que la Révolution triomphante vint une seconde fois les forcer à partir.

Dans ce milieu familial, on voit clairement se manifester chez l'une et l'autre sœur la différence de leurs natures et l'opposition de leurs caractères : les deux princesses qui, même à Versailles, n'ont jamais vécu dans une intimité bien grande, ne se rapprocheront pas davantage à Turin. Paisible et douce, la comtesse d'Artois, sous l'influence de la princesse Clotilde à laquelle elle s'était bien vite attachée par les liens de la plus étroite affection, se donna tout entière à la dévotion. « A Paris, — écrit le pieux biographe de la reine Marie-Clotilde, Cesare Cavattoni, — elle s'était un peu relâchée et, à son arrivée en Piémont, elle n'était pas très adonnée aux exercices de la piété. Mais l'exemple des vertus de la reine Clotilde la désabusa bientôt des attraits de la vie mondaine. » Les saints discours et les bons conseils de sa belle-sœur achevèrent si bien de la convaincre qu'elle avait formé le projet de se retirer au couvent. Marie-Clotilde elle-même l'en dissuada, en lui montrant que sa place était dans le monde, auprès de son mari et de ses enfans et que son devoir était de les aider et de les soutenir de son affection et de ses conseils dans leurs déboires et leurs infortunes. Avec ses sentimens de volontaire effacement, on comprend que la comtesse d'Artois n'ait joué à Turin qu'un rôle des plus effacés. La comtesse de Provence, avec son caractère capricieux et instable, mène une vie plus bruyante. Le journal de ses frères est rempli de ses bizarreries et de ses accès d'humeur, qu'une santé chancelante explique souvent, mais que l'on paraît parfois attribuer peut-être à tort à une cause moins innocente. Le comte de Maurienne écrit le 1<sup>er</sup> mai :

Madame était dans un état pitoyable : on ne sait si elle est en mal.

L'exagération de ses plaintes empêche souvent qu'on ne les prenne au sérieux :

*10 septembre.* — Madame a fait une scène parce qu'elle prétendait être empoisonnée et son histoire a touché bien des gens. Pour moi, je l'ai trouvée ridicule, écrit Charles-Félix.

Le Roi me mène à Turin, dira à son tour le comte de Maurienne, pour voir Madame qui a eu les fièvres que l'on disait être tierces. Elle était couchée et fort abattue et plaintive, comme si elle était à l'extrémité.

Les deux frères ne semblent pas, du reste, avoir plus d'indul-

gence pour l'état moral de leur sœur que pour son état physique.

*11 décembre 1792.* — Madame vint avec M<sup>me</sup> d'Osasc, elle était d'une humeur noire.

*13 décembre.* — Cercle nombreux. M<sup>me</sup> Brezio accompagnait Madame et ne se sentait pas de joie d'être à la Cour; la maîtresse était d'autant plus de mauvaise humeur.

*12 janvier 1793.* — « A la Cour », Madame était fort agitée.

*21 janvier.* — La Princesse a la fièvre; après dîner, écrit le comte de Maurienne, la d'Aostesse est allée chez la Princesse, et Madame ayant trouvé mauvais qu'elle ne lui demandât pas de ses nouvelles, bien qu'elle ne l'eût pas vue depuis ses couches, ne prit pas la peine de la saluer, ce qui fit effet sur les spectateurs. A la Cour, il n'y avait que la tante Félicité et Madame qui la contredisait toujours.

*30 janvier.* — Le soir, dit à son tour Charles-Félix, Madame était agitée au point de déraisonner.

C'est à cette même date seulement qu'arrivent à Turin les premières rumeurs de l'issue fatale du procès de Louis XVI.

*30 janvier.* — Après dîner, le bruit se répand que le roi de France a été exécuté.

*4 février.* — A l'heure de la messe on sut, dit le comte de Maurienne, que le roi de France avait effectivement été décapité, qu'il était mort innocent en chrétien et en roi, et que sa fin avait été un admirable exemple de fermeté et de résignation. La princesse de Piémont faisait pitié et montrait une grande vertu.

*27 février.* — Le matin, écrit Charles-Félix, on a fait à Saint-Jean les funérailles du roi de France, Madame y est allée.

Le soir, Madame ne vint pas, elle ne paraîtra pas le soir pour quatre jours.

Au mois de novembre, c'est la nouvelle de la mort de la Reine qui parvient à son tour à Turin.

*19 novembre.* — Nous avons, dit le comte de Maurienne, pris le deuil de la Reine, on a eu nouvelle que le duc d'Orléans, dit Egalité, a été égalisé par la guillotine.

C'est à la fin de cette même année que le comte de Provence se rendit à son tour à Turin.

La cause des Princes semblait désespérée. La campagne de 1793 s'était terminée par la retraite des Alliés, et Monsieur, malgré ses efforts, n'avait pu mettre le pied sur le sol français. Triste et découragé, souffrant de la goutte, il surmonta son abattement pour paraître aux yeux de ses beaux-frères avec la



dignité calme qu'il savait conserver dans les plus tragiques circonstances.

Le Prince allait produire à Turin l'impression la plus flatteuse.

10 décembre. — On parle ouvertement de l'arrivée de Monsieur.

23 décembre. — Madame est revenue, ce soir, sans Monsieur, au-devant duquel elle avait été sur le chemin quoiqu'on l'eût prévenue qu'il ne pouvait venir. Il n'a pu passer les eaux et est à Milan.

25 décembre. — Monsieur est à Civas et il arrive aujourd'hui, quoique les eaux du Pô soient toujours bien grosses.

Après la bénédiction, nous avons trouvé Monsieur dans la chambre de parade. Il embrassa la princesse et nous nous sommes fait bien des fêtes. Il est fort gras et a une très belle figure... Il présente ses Messieurs, savoir MM. d'Avaray, Damas et Cossé (1).

1<sup>er</sup> janvier 1794. — Monsieur, dit le comte de Maurienne, vint, et fit toute la tournée avec nous, chez la d'Aostesse (2), chez la tante et chez la Chablais, puis chez la Princesse. Ensuite le baisemain qui a été éternel. Tous ensemble nous nous sommes rendus ensuite chez Monsieur.

12 février. — Monsieur « pendant la Cour » attaque d'Aostesse. Sur la révolution de Turin elle lui répond d'une manière fort distinguée.

19 février. — Monsieur a la goutte et se tient retiré.

31 mars. — Monsieur, écrit le comte de Maurienne, vint en chaise après dîner.

Malgré l'accueil affectueux et flatteur qu'il avait reçu à la cour de son beau-père, Monsieur ne retira cependant de son voyage aucun résultat politique : Victor-Amédée n'ayant pas osé reconnaître le titre de régent qu'il avait pris à la mort de Louis XVI. Néanmoins, sa présence en Piémont pouvait créer à son beau-père de nouvelles difficultés avec la France ; aussi, à la fin de mai 1794, il quittait Turin pour rentrer à Vérone en attendant le moment où des circonstances plus favorables lui permettraient de s'établir en Espagne comme il en avait le désir. La mort de Louis XVII devait lui attribuer la couronne.

Nous avons reçu la confirmation de la nouvelle de la mort du jeune roi de France, écrivait le 22 juin 1793 le duc de Genevois.

23 juin 1793. — Nous sommes allés faire une visite à « la reine de France » ci-devant « Madame, » qui était dans son cabinet.

(1) Monsieur est gros comme un ballon, dit le comte de Maurienne.

(2) Cette locution d'un usage courant en Italie ne comporte par elle-même aucune idée de mépris. En France, l'usage a subsisté de désigner ainsi seulement les illustrations de la scène.

*17 juillet.* — J'ai demandé à d'Hauteville (ministre des Affaires étrangères), dit le comte de Maurienne, comment je devais écrire au roi de France.

A partir de ce moment en effet, ce n'est plus que par le titre de Roi et de Reine que la Cour de Savoie désignera le comte et la comtesse de Provence tandis que la comtesse d'Artois prendra le titre de Madame.

Au moment où le futur Louis XVIII s'éloignait de Turin, le Piémont lui-même, du reste, commençait à ne plus être un asile assuré. La coalition contre la France, à laquelle avait pris part Victor-Amédée, avait amené presque sans combat, au mois de septembre 1792, la perte de la Savoie et du Comté de Nice. Les campagnes de 1793 et de 1794 assurèrent bientôt aux Français la possession de toute la crête des Alpes, du Mont-Blanc jusqu'à la mer. En vain Piémontais et Autrichiens tentèrent un retour offensif; après des succès éphémères, le mouvement échoua. Enfin l'arrivée de Bonaparte, appelé au commandement en chef de l'armée d'Italie, brusqua les événemens : en trois semaines, il franchit les Alpes, écarta les alliés et arriva au mois d'avril 1796 à quelques marches de Turin, que l'armée sarde, écrasée à Mondovi, n'était plus en état de défendre. C'est en vain que les ministres d'Angleterre et d'Autriche pressèrent le Roi d'abandonner sa capitale. Victor-Amédée ne put s'y résoudre : il préféra conclure le 27 avril l'armistice de Cherasco, à la suite duquel il céda à la France, le 15 mai 1796, par un traité définitif, la plus belle moitié de son royaume. Mais il ne survécut pas à tant de désastres et mourut cinq mois plus tard, navré de regrets et de douleur.

Dans le moment d'affolement qui suivit la défaite de Mondovi le 22 avril, les comtesses de Provence et d'Artois s'étaient éloignées en toute hâte et s'étaient réfugiées à Novare.

*26 avril 1796.* — Après dîner, il vint la d'Artois et la Reine, c'est la dernière fois avant leur départ, écrivait le comte de Maurienne, et il ajoutait le lendemain :

*27 avril.* — La d'Artois est partie ce matin pour Novare et la Reine à 10 heures.

Pendant l'armistice une fois signé, les deux princesses avaient eu sans doute quelque regret de la précipitation de ce départ, et avaient manifesté le désir de revenir au milieu de leur famille. Mais si la comtesse d'Artois s'était docilement sou-

mise aux conditions que Victor-Amédée mettait à leur retour, en congédiant son chevalier d'honneur, le comte de Vintimille, la comtesse de Provence, au contraire, avait refusé de se séparer de M<sup>me</sup> de Gourbillon que le roi de Sardaigne voulait éloigner.

C'est ce que nous apprend succinctement le *Diario* de Charles-Félix.

30 avril. — Mes deux sœurs ont écrit. Il paraît que la Reine commence à se repentir d'être partie par force ; elle en est « à la consternation » et elle veut absolument retourner.

2 mai. — On a écrit à nos deux sœurs qu'elles pouvaient revenir, pourvu qu'il n'y vint plus M<sup>me</sup> Gourbillon et M. de Vintimille.

3 mai. — On a dit chez le Roi que la comtesse d'Artois arrivait ce soir, mais que la Reine, n'ayant pas absolument voulu se séparer de M<sup>me</sup> Gourbillon, avait répondu une lettre très impertinente au Roi, et qu'il y avait apparence qu'elle ne serait plus retournée.

La comtesse d'Artois revint le 3 mai à Turin.

4 mai. — Après dîner, vint la comtesse d'Artois qui est arrivée hier au soir. Elle était dans des transports « de consolation » qu'on ne peut exprimer ! Le Roi a éclaté de fureur à cause d'une autre lettre encore plus impertinente de la Reine qui semble vraiment avoir perdu la tramontane.

6 mai. — Après dîner, vint la comtesse d'Artois. On ne sait pas de nouvelles de Madame, ce qui met le Roi fort en peine.

12 mai. — La Reine est malade à Arona.

16 mai. — Le Roi a reçu une lettre très pathétique de la Reine qui ne signifie rien.

18 mai. — La Reine est allée à Bellinzona en Suisse.

27 juin. — M. de Vintimille est mort ce matin, il avait cinquante-huit ans.

14 octobre. — Tésa (1) vint à Moncalieri près de papa qui la reconnut encore

Victor-Amédée succombait, comme nous l'avons dit, miné par le plus profond désespoir.

Ce n'était que le prélude de désastres plus grands encore. Deux ans plus tard, le roi Charles-Emmanuel IV, son fils, voyait, le 8 décembre 1798, la France s'emparer de son royaume tout entier, à l'exception de la Sardaigne, et n'avait plus d'autre ressource que de s'y retirer avec sa famille.

La seconde invasion des Français devait être pour la comtesse d'Artois, restée seule à Turin, le signal définitif du départ.

(1) Marie-Thérèse comtesse d'Artois.

Réfugiée à Gratz en Styrie, elle s'y éteignit le 2 juin 1805 après quelques années d'une vie solitaire et effacée, presque entièrement remplie par des occupations charitables.

Quant à la comtesse de Provence, après avoir erré de ville en ville en Allemagne, elle rejoignit son époux à Mittau dans les plaines de la Lithuanie, puis, après l'avoir suivi en Angleterre, elle mourut à Hartwell en 1810.

A cette époque où la gloire de Napoléon brille de tout son éclat, il semble que la famille de Bourbon ait connu toutes les calamités, tous les chagrins et toutes les infortunes. Pourtant, parmi tous ces malheureux exilés, il n'est guère que les deux princesses de Savoie qui devaient mourir sans avoir revu leur patrie. Le roi Charles-Emmanuel et la reine Clotilde rentrèrent dans leurs États et le comte de Provence comme le comte d'Artois devaient revoir la France et en occuper le trône tour à tour.

Mais, au cours de leur long exil, sous les neiges glaciales de Mittau, ou dans les tristes brouillards d'Écosse, tous deux durent plus d'une fois regretter le temps passé en Piémont ! Ce serait se tromper, en effet, que de supposer, d'après le Journal du duc de Genevois et celui du comte de Maurienne, que les Bourbons n'avaient pas trouvé à Turin l'accueil dû à leurs infortunes. Si, dans leur *Diario*, les deux princes se montrent le plus souvent sévères et acerbes, presque injustes même pour leurs parens exilés, c'est que la différence d'éducation, le contraste des habitudes et l'opposition des caractères amenaient, nous l'avons dit, d'inévitables et perpétuels froissemens. Néanmoins, aucun dissentiment vraiment grave ne s'éleva durant ce séjour et ce qui en apporte la preuve, c'est que ces princes, élevés au milieu des splendeurs de Versailles, conservèrent de cette cour indigente et un peu rude, avant tout militaire et dévote, l'impression la plus favorable.

A la mort de Victor-Amédée, le comte d'Artois témoigna des regrets qu'on sentait être sincères et le duc de Berry, en écrivant à Victor-Emmanuel, lui rappelait non sans émotion « le bon temps » passé en Piémont ; il ne lui parlait de Turin qu'en l'appellant « sa seconde patrie, » dont le souvenir, après tant d'années, était resté cher à son cœur.



---

---

# A MAJORQUE ET A MINORQUE

ESQUISSE DE GÉOGRAPHIE HUMAINE

---

I

Ce n'est pas au soleil levant, en arrivant au port, qu'on peut saisir toute la beauté de Palma la Belle : la cathédrale et la *Lonja* n'offrent à qui vient le matin du large que des façades d'ombre ; la ville qui est étalée en amphithéâtre sur une plaine douce ne plaque pas comme Alger l'amoncèlement de ses maisons au flanc d'un versant raide ; enfin Palma, dans la première lumière, est trop blanche et noire, trop uniment claire et sombre, elle ressemble trop à toutes ces cités que l'aurore aux durs contrastes illumine sans nuance. Elle mérite d'être éclairée de rayons moins obliques et d'une clarté moins crue.

Il faut monter l'après-midi sur la haute tour du château royal de Bellver qui couronne une colline de 130 mètres d'altitude à l'Ouest du port et de la grande baie. Massées jusqu'au bord de la longue ligne courbe de toutes petites falaises naturelles taillées par la mer dans un conglomérat rouge, les bâtisses humaines dessinent un énorme croissant de lune à peine échancré, et dont l'échancrure suit la rive du port.

Il y a du blanc sur quelques façades de maisons, surtout dans le faubourg extérieur, plus proche et plus populaire, de Santa Catalina ; mais le blanc est rare, le blanc franc est très rare dans la ville même. Les teintes qui dominent vont de l'ocre et du gris jaunâtre au rouge, au rouge clair toujours mêlé d'un peu de terre de Sienne. Toutes couleurs harmonisées, les unes plus pâles, les autres plus chaudes, comme est la gamme des nuances plus ou moins rougeâtres ou ternes de ces amphorez pansues de terre cuite que les femmes de Majorque portent, —

en revenant de la citerne, de la fontaine ou du puits, — appuyées à leur taille et inclinées sous le cercle de leur bras.

La cathédrale et la *Lonja* (la Bourse) sont les deux monuments qui s'élèvent sur le quai et qui font la physionomie de face de la grande cité; elles sont bâties d'un grès rouge, de valeur douce, dont les tonalités changent aux diverses heures du jour, mais qui ne cesse jamais d'être à la fois un peu rouge et un peu gris, pierre colorée qui semble toujours légèrement voilée de quelque poussière.

La ville ainsi vue de loin et d'ensemble met en admirable saillie ces deux traits qui la marquent : le monument religieux aux lignes gothiques très sobres qui est à l'extérieur comme à l'intérieur d'un fort bel élan, mais qui, avec ses deux clochers peu élevés, paraît plus massive et plus château fort qu'elle n'est en vérité; et le ravissant palais des affaires, cette *Lonja* d'un gothique si discret et d'un si original dessin qui détache de jolies fenêtres ogivales sur de grandes façades simples et qui encadre la simplicité pure de ces façades de quatre colonnes d'angle octogonales et d'une galerie supérieure à créneaux et à colonnettes inspirée du style mauresque. Tout le passé de Palma est inscrit là sur le sol : après la longue domination des Arabes, la reconquête chrétienne exprimée par la puissante église construite sur l'emplacement même d'une ancienne mosquée, et le lointain rayonnement commercial de celle qui fut si longtemps un des principaux entrepôts et marchés de la Méditerranée exprimée par la svelte élégance de cette façon de « Guildhall » méridionale.

Un troisième et dernier trait retient le regard : la *Muralla*, plus terreuse et plus grise, dessinant la ligne brisée de la large enceinte, et jalonnée de gros bastions; elle ne date que de quelques siècles, mais elle évoque la signification originelle de Palma, port et fort, établi par les Romains après la conquête sur les Carthaginois, fondé par ce même consul Quintus Cœcilius Metellus qui avait mérité le surnom de *Baliaricus*. Les Romains étaient des constructeurs de routes et de camps retranchés bien plus que des bâtisseurs d'acropoles. Ils recherchaient les carrefours où se coupaient les grands chemins et les « carrefours de la mer » qui sont les beaux ports naturels de facile accès; ils savaient plier la ville à la route; ils estimaient et ils démontraient déjà qu'un « empire, » au sens vrai du mot, doit être à la fois un empire militaire et un empire de circulation; ils fortifiaient les points essentiels, les nœuds vitaux du réseau des voies maritimes

ou terrestres. Ce n'est pas eux qui allaient réfugier une puissance menacée et inquiète sur une montagne écartée et escarpée; ils préféreraient s'installer solidement à la croisée des routes et organiser remparts et retranchemens sur le rivage d'un grand golfe. Là où de faibles groupes d'autochtones auraient redouté soit les agressions de peuples plus forts, soit les incursions incessantes de pirates, au sommet de la large courbe d'une très vaste et majestueuse baie comprise entre deux longs promontoires rocheux comme ceux du Sud de Majorque, ils fondaient orgueilleusement une « Palma » et lui donnaient tout exprès ce nom triomphant, en témoignage de la victoire, en gage de la domination.

Palma, née capitale, l'est depuis vingt siècles toujours restée; elle fut la capitale de l'éphémère « royaume de Majorque » au XIII<sup>e</sup> siècle, comme elle l'est encore aujourd'hui de la province espagnole des Baléares.

Le promontoire oriental continue et achève un plateau calcaire de ligne très horizontale qui va pointer et mourir au Cap Blanco. Le promontoire occidental qui commence déjà, pourrait-on dire, à la colline du château de Bellver se développe vers le Sud-Ouest beaucoup plus varié, voire très accidenté, avec une série d'anses rocheuses dites « calas » qui festonnent les eaux très bleues d'une mer radieuse.

C'est là comme un résumé de tout le relief de la grande île, dite la *Mallorca*: elle est bordée et comme définie par une grande Sierra rocheuse occidentale, haut dressée, plissée à l'exemple d'une chaîne calcaire des Alpes, qui s'étend du Sud-Ouest au Nord-Est en culminant au Puig Major à 1 445 mètres, — et à laquelle s'oppose vers l'Est une région de même orientation, mais beaucoup plus doucement montueuse, qui n'est qu'un grand plateau calcaire parsemé de groupes discontinus de collines dont les points les plus élevés dépassent à peine de quelques dizaines de mètres la très modeste altitude de 500 mètres. Cette zone orientale et surtout la bande littorale de cette zone est riche en grottes fameuses dont quelques-unes méritent à bon droit de compter parmi les plus belles de l'Europe: la grotte d'Arta, la « cueva del Drach » ou grotte du Dragon, etc. (1).

Entre ces deux reliefs, approximativement parallèles, se

(1) Voyez E.-A. Martel, *les Cavernes de Majorque*, dans *Spelunca*, V, 32, avec une carte et de nombreuses illustrations.

développe au centre, en forme de plaine, une sorte de « fond de bateau » très ouvert, gorgé de riches terres d'érosion et de remplissage, qu'interrompent seuls de loin en loin des monticules surbaissés de 100 ou 150 mètres de hauteur. Cette vaste dépression centrale est amorcée vers le Sud par la Baie de Palma, et elle est de même profondément échancrée au Nord par la pénétrente Baie d'Alcudia.

Toute la vie la plus florissante et la plus dense, ainsi que presque toutes les cités populeuses et riches, ainsi que les plus vieilles routes terriennes et toutes les seules voies ferrées présentement construites se sont installées sur les terres planes et fécondes de ce très vaste et large sillon central, ou pour le moins, de part et d'autre du sillon, sur ces premiers et modestes reliefs de bordure, qui en sont encore davantage les annexes que les confins : Inca et la Puebla, Alaró et Petra, Manacor et Felanix, petites villes du centre de Majorque qui sont déjà desservies par le court réseau très prospère des chemins de fer, et qui sont toutes de vrais chefs-lieux économiques.

La vue panoramique du château de Bellver laisse apercevoir et deviner en arrière de Palma cette zone heureuse et fertile ; le compact hémicycle de la tache urbaine de pierres, accolé à l'hémicycle des eaux du golfe, est enveloppé d'un hémicycle plus étendu, qui se relève, qui se perd doucement vers l'horizon, parsemé de tout petits bourgs ou de maisons isolées, et qui est tout entier couvert de cultures d'arbres ; en ces derniers jours de février ou en ces premiers jours de mars, la plaine centrale a sa plus étincelante parure florale ; tandis que l'auréole des pins d'Alep encercle, directement à nos pieds, la petite colline qui porte le château de Bellver, tandis que vers l'Ouest se dressent toutes les premières chaînes de la grande Sierra calcaire piquées jusqu'à leurs sommets des points noirs, des arbustes ou des buissons de la « garigue » méditerranéenne ; tandis que se pressent au bas de la Sierra et sur toutes les premières hauteurs qui marchent de la plaine vers la montagne les feuillages légers et pérennes des oliviers, voilà qu'en face de tous ces verts plus clairs ou plus noirs, se développe à perte de vue l'éclatante floraison blanche des amandiers.

D'un peu loin ces branches méthodiquement élaguées et taillées, surchargées de corolles serrées, font de chaque arbre comme une sorte de plant d'hortensia blanc ; mais quels hortensias, qui seraient grands comme des tilleuls ou des chênes !



Examinons de plus près toutes ces cultures : il en vaut certes la peine. Descendons et pénétrons sous les amandiers en fleurs.

Les amandiers prédominent dans toute la partie vaste de l'île qui s'étend au centre de Majorque, de Palma jusqu'à la Puebla et jusqu'à Felanix et Campos. Çà et là, des jardins d'oliviers, disposés comme ceux d'amandiers, continuent cette magnifique forêt clair ouverte ; çà et là, se mêlent aussi aux amandiers le feuillage sombre de quelques grands caroubiers ou les troncs gris cendré de quelques figuiers ; mais les oliviers et les figuiers s'étendent surtout ailleurs ; les oliviers, ce sont par excellence les arbres du pied et des premiers versans de toute la Sierra de l'Oest : je les ai vus gravir la montagne jusqu'à l'altitude de 400 mètres ; les figuiers sont surtout cultivés dans la partie Nord et Nord-Est de la grande plaine centrale.

Tous ces arbres, oliviers, figuiers et amandiers, fournissent les récoltes de grande richesse : on exporte et l'huile, et les figues et surtout les amandes ; en l'année 1909, on a exporté de Majorque pour 15 millions de pesetas d'amandes (chiffre à peu près certain), et en l'année 1910 (chiffre un peu moins sûr) pour 18 millions. Mais ce n'est pas tout, ce sont là les récoltes de l'étage supérieur, suspendues à quelques coudées du sol ; il faut aussi compter les récoltes nourricières terre à terre de ces curieux « sous-bois » de cultures, céréales, légumes, piments, pommes de terre ou fèves, qui souvent sont récoltes doubles dans l'année. Une récolte en haut et deux récoltes en bas : voilà tout ce que parvient à produire la terre précieuse de ces carrés ou rectangles dessinés par le damier des murs.

Moyennant quels travaux incessans et répétés ! Les branches des arbres sont comme lourdes des soins de très habiles arboriculteurs ; à leurs pieds, la terre retournée, bêchée, labourée, révèle partout l'effort dévoué des muscles humains. En promenant nos regards et nos pas sous les bouquets blancs qui forment dômes ou près de ces troncs contournés et noueux des olivettes qui racontent une si vieille et traditionnelle histoire de vie commune avec les hommes, nous contemplons les rangées impeccables des fèves, ou nous observons un tapis si régulier d'orges naissantes qu'on croirait étendue sous les rameaux feuillus ou fleuris une admirable « savonnerie » verte.

Parfois les cultures sont encore plus mêlées ; mais elles ne le sont toujours qu'avec discernement, avec régularité, avec harmonie. Entre Manacor et Felanix, un « jardin fermé » est bordé, à l'intérieur et sur tout le pourtour de sa clôture grise, d'une rangée de grands amandiers ; il est semé en son centre de grands figuiers en lignes, tandis que sur le sol sont plantées des vignes que coupent de loin en loin de belles bandes droites de fèves.

Et partout, aux rizières de l'Albufera d'Alcudia, comme aux vignes de Binisalem, comme dans la belle huertá de Soller aux orangers renommés, c'est le même œuvre ordonné.

Quels sont pourtant les bras qui peuvent suffire à de si incessans labeurs ? La population est relativement dense. Sur 3500 kilomètres carrés, 250 000 habitans : près de 75 habitans par kilomètre carré, c'est deux fois plus que la moyenne de la Péninsule ibérique, qui est modestement de 36 habitans par kilomètre carré, et c'est beaucoup pour un pays dont une part est très montagneuse. Par-dessus tout les Majorquins sont de tenaces et admirables travailleurs.

Un Français qui a longtemps séjourné dans l'île me disait : « Ici les enfans tout jeunes vont travailler aux champs, et ils y font déjà le travail des femmes ; les femmes font le travail des hommes ; les hommes font le travail des bêtes de somme ! »

Les enfans ! Ils sont menés aux champs dès leur plus jeune âge, et ils commencent presque à y ramasser quelques amandes ou quelques olives dès qu'ils se sont essayés à faire quelques pas ! Familialement, — en ce petit domaine du grand domaine de la vie familiale qui est le monde méditerranéen, — on vit tout le jour en pleine terre, près des sillons et des sarmens, à l'ombre de ces vergers qui sont aussi des jardins, et où trouvent à s'employer les plus frêles doigts des tout petits comme les bras usés des vieilles et des vieux.

Sauf dans l'exceptionnelle banlieue de Palma, la campagne est vide de maisons ; çà et là quelques petites « casas de guardia, » qui ne sont que l'équivalent de ces « bastidons » ou de ces « capites, » où, en d'autres pays, l'on « retire » le soir les instrumens ou les paniers de la récolte et de la vendange. A Majorque, parfois, un gardien passe là un ou deux mois à surveiller les moissons proches ou les arbres chargés de fruits ; parfois même il y vit temporairement avec les huit ou dix pores qui y sont menés lorsque les figues sont mûres et dès qu'on

peut les y nourrir de celles qui tombent. Mais ce sont encore là faits d'exception.

Dans les îles moyennes ou petites comme les Baléares et en dehors des grandes cités comme la capitale de Majorque, on reconnaît les traits distinctifs de la plus antique vie méditerranéenne. Peuples par excellence citadins, ou plus exactement « urbains, » presque tous les méditerranéens se sont groupés en des agglomérations aux maisons accolées, — si bien accolées et groupées que l'ensemble a l'aspect de petites villes, alors même que ce sont de simples villages.

Vie concentrée autour de la place publique (agora ou forum), autour du bastion ou du château fort, autour du temple ou de l'église, c'est par excellence une vie de murs mitoyens. Telles sont tant de petites villes majorquines, Selva, Pollensa, Manacor, etc., et nulle n'est sans doute aussi représentative qu'Alcudia : assise d'une manière très habilement politique au milieu de l'isthme plat du cap péninsulaire montagneux qui sépare sur le rivage Nord la large baie d'Alcudia de la baie encore vaste de Pollensa, — le *Puerto Major* du *Puerto Menor*, — elle subsiste fermée de sa ceinture de fortes murailles que percent seules d'étroites portes, et elle est tout entière resserrée autour de cette église massive, sans hauts clochers, qui vue d'un peu loin domine et préside si magnifiquement la silhouette urbaine.

Une des conséquences générales et fatales de cette concentration, c'est d'éloigner les habitans de la plupart des terres qu'ils ont à labourer et à ensemercer. Il faut donc s'y transporter tous les jours ; à Majorque, on attelle l'âne ou le mulet à la charrette à deux roues sur laquelle on entasse gens et instrumens ; la charrue légère au petit soc est elle-même heureusement portative ; on dételle à l'entrée du jardin, et si l'on doit labourer, l'âne ou le mulet passe des brancards de la voiture à la fourche de la charrue ; puis le soir venu, il ramène de nouveau toute la charge vers la cité.

Doubles pérégrinations, matinales et vespérales, qui se produisent avec la régularité du flux et du reflux ; ce sont de très courtes migrations, mais qui sont déjà des migrations de masses. Je me rappelle un soir avoir quitté la petite ville de Pollensa pour gagner Alcudia, le soleil venait de se coucher ; je suivais de 5 heures à 6 heures une mauvaise route qui était un adorable chemin creux, entre les oliviers. J'ai voulu compter

les charrettes, se suivant en vraie procession, au retour des champs : j'en ai croisé 97. C'étaient de délicieux chargemens : ici sept enfans se groupaient autour de la mère, derrière le père qui tenait les trois lanières de cuir des guides ; là deux femmes en deuil, la mère et la sœur sans doute, rentraient avec trois fillettes aux grands yeux noirs ; dans une autre voiture deux vieillards, un homme et une femme, se seraient sur le même banc à côté du conducteur adolescent ; encore un coup, toute la maisonnée, après le travail, regagnait le logis.

Or ce n'était là qu'un des chemins ramenant vers la cité ; et je ne compte encore ni les plus rares et plus pauvres cultivateurs revenant à pied, ni tous ceux qui, sans charrette ayant une monture, rentraient juchés dessus, souvent deux, quelquefois trois, ou qui pédestrement suivaient leur mule ou leur ânesse chargée soit des branchages élagués et des sarmens coupés, destinés au feu de la cuisine, soit des choux, des légumes et des herbes pour les repas des hommes ou des animaux.

A la différence de tant de petits « jardiniers » de l'Extrême-Orient qui restent beaucoup plus confinés pour leur travail et pour leur vie entre les murs de leur jardin, le cultivateur méditerranéen se déplace ; il doit et il sait organiser sans cesse ses déplacements. Celui qui manie la charrue est nécessairement aussi un « routier. »

Est-ce pour cela qu'il est si apte à « migrer » et à émigrer ? Peut-être cette accoutumance quotidienne à gagner le champ de travail lointain n'est-elle pas étrangère à ces déplacements de rivage à rivage. Surtout le voisinage des « hommes des barques, » pêcheurs et transporteurs, est le fait social qui éduque les cultivateurs à savoir partir.

Les pêcheurs en général à Majorque ne se confondent point avec les cultivateurs ; mais les cultivateurs pour leurs produits ont besoin des petits bateaux des pêcheurs. La vie insulaire de moins en moins se suffit à elle-même. Les Majorquins exportent leurs amandes ou leur huile vers Marseille ou vers la Catalogne ; ils transportent leurs oranges jusqu'à Port-Vendres ou jusqu'à Cette ; ils ont sur le littoral d'en face, comme marché de consommation de tous leurs produits maraîchers, cette immense et active et riche agglomération « demi-millionnaire » de Barcelone ; ils vont chercher ce qui leur manque en ces mêmes régions, ou à Valence, ou à Alicante, etc. Bref les chemins de la



mer sont les naturels chemins d'expansion et d'accès de leurs petites villes et de leurs jardins.

A l'exception encore de Palma, qui demeure, pour la grande Baléare et relativement à sa taille, le fait urbain géographique énorme, anormal et solitaire (64 000 habitants), villes et ports sont distincts; mais chaque ville de la bande côtière a son port, petit port qui, encore un coup, n'est pas une simple annexe dépendante; l'agglomération de ce groupe d'habitans qui a des barques et qui vit de la mer marque même son indépendance matérielle par la longue distance qui le sépare de l'autre; dans la région occidentale de la grande Sierra le port d'Andraitx est à 2 kilomètres du village; Sollèr a son port posté sur une très jolie rade à 3 kilomètres et tout à fait en dehors de la huerta. Pollensa, qui appartient tout à la fois à la zone de la Sierra et au rivage septentrional, est séparée de son port par 6 kilomètres. Alcudia est à 2 kilomètres du sien. C'est surtout dans la région montueuse de l'Est que les villes, ayant voulu participer à la vie économique et culturelle de la plaine centrale, se sont placées loin de la mer, et la conséquence en est que le port de Felanix, le Puerto Colon, est à 9 kilomètres de cette ville, et que Manacor a le sien à une distance de 12 kilomètres. A Palma même le plus grand nombre des pêcheurs et des marins demeurent non dans la ville proprement dite, mais en dehors de l'enceinte, dans ce faubourg plus blanc, plus banal et plus pauvre de Santa Catalina.

Pourtant, sans se mêler, travailleurs de la mer et travailleurs de la terre se rendent des services réciproques et sont au fond intimement associés; ils ne sauraient se passer les uns des autres; ce sont les deux parts d'un même tout.

Ils ont dû agir fortement les uns sur les autres, et beaucoup de traits et d'aptitudes des terriens doivent ce qu'on pourrait appeler leur envergure à ce contact avec les marins. Un petit fait géographique servirait d'emblème matériel heureux à cette répercussion de la mentalité et des usages de l'un des deux groupes sur l'autre.

L'île de Majorque et les autres Baléares sont parsemées de grands moulins à vent, tours blanches coiffées, en guise de toits, de petits cônes de chaumes. Ces moulins, qui transforment les grains en farines, utilisent en toutes places la force si fréquente des vents en ces territoires insulaires, mais ils sont établis généralement en séries dans le proche voisinage des villes

où se mange le pain; les voilà en ligne tout près de Palma, formant le quartier des moulins, « el Molinar; » les voici sur les buttes des environs immédiats de Selva, d'Inca, de la Puebla, de Muro, etc.; les voici encore, encerclant toute la ville de Manacor, d'une sorte d'auréole de tours gesticulantes. Mais ces moulins ont des « bras » plus nombreux et plus compliqués que partout ailleurs; sur l'axe sont assemblées six grandes ailes; l'axe porte, perpendiculairement au plan des ailes, une sorte de grand mât, auquel se rattache tout un réseau rayonnant de cordages qui prend de face l'aspect d'une sorte de toile d'araignée; chaque aile a sa « voile, » roulée au repos, et que les cordages disposent pour le travail et maintiennent plus ou moins ouverte et plus ou moins inclinée selon l'intensité et selon l'orientation des courans. Il semble que les terriens ont trop vu et de trop près le parti que pouvaient tirer du vent les lambeaux de toile accrochés aux mâts des barques et qu'ils aient tout naturellement perfectionné leurs moulins en les dotant d'une vraie voilure disciplinée par une mâtüre.

## 111

Les pêcheurs de Majorque pêchent le thon et la langouste, mais ils sont bien à un aussi intense degré des caboteurs et des convoyeurs; ils constituent, par là, une autre de ces survivances essentielles de la vie méditerranéenne. Lorsque, durant quelques semaines de printemps, on interdit sur les côtes des Baléares la pêche de la langouste, les bateliers de Soller trouvent le moyen de s'employer; ils vont chercher jusqu'à Valence, jusqu'aux ports des incomparables huertas espagnoles (dont la plus typique est celle de Valencia), les primeurs que les îles n'ont pas encore, et notamment la première tomate, — car les Majorquins sont presque aussi friands de tomates que de pimons.

Soller est un port de la Sierra occidentale, c'est-à-dire de la vraie région montagneuse de Majorque. Soller est logé à peu près vers le milieu de cette splendide côte escarpée et dentelée qui court à l'Ouest de l'île, du Sud-Ouest au Nord-Est, de la Dragonera au cap Formentor. Il est dominé par les sommets les plus élevés. C'est là le type par excellence de ces agglomérations-jumelles: une oasis d'admirable culture assise, abritée et comme cachée au milieu et au pied des arides « garigues » pierreuses des hauts versans, et une anse d'une ligne circulaire

à peu près parfaite, ouverte par une simple porte du côté de la haute mer, et qui est le port idéal, placé, abrité et comme caché au milieu du dangereux littoral à récifs.

Soller est le second port de Majorque; il semble avoir une activité encore plus ancienne et plus lointaine que Palma. Aujourd'hui deux belles routes franchissent la Sierra et aboutissent à la huerta et au port; mais durant des siècles les habitants de Soller n'ont eu pour sortir de ce « trou » ombragé, de cette « cuvette » verdoyante (certains rattachent le nom de Soller à la racine d'*olla*, marmite) que des chemins muletiers grim pant les versans abrupts et par-dessus tout les infinis et rayonnans chemins de la mer au delà du port. Telle est cette vieille et très représentative situation méditerranéenne. De Soller, on va quotidiennement sur tous les rivages d'en face, catalans, languedociens, provençaux, on connaît tous les marchés de la France méridionale, on connaît et on pratique ceux qui sont plus éloignés, jusqu'aux rives de la Manche; on parle naturellement français presque autant que castillan sur le quai ou dans les rues de cette très active cité; et l'émigration hardie des gens de Soller les conduit même jusqu'aux Antilles.

Voilà ce que fait et ce que crée l'isolement d'un jardin nourricier en pleine montagne, lorsque cet isolement est rompu par l'adjonction naturelle d'une belle station maritime.

La grande Sierra est ainsi « peuplée » à diverses altitudes d'oasis habilement irriguées. A la tête même d'un immense et austère défilé rocheux comme celui que parcourt l'étroit cañon aux admirables sculptures tourbillonnaires du torrent de Pareys, apparaît le petit bassin fermé et cultivé d'Aubarca. Partout se dressent les hauts sommets gris qui portent même à leur cime, bien que de plus en plus clairsemées, les touffes opiniâtres des garigues baléariques auxquelles s'adjoignent quelques plantes nordiques; et voilà qu'à leurs pieds s'étale la magnificence de ces points privilégiés qui s'appellent Deya ou Valldemosa.

Ce sont les courses à travers la région montagneuse de l'Ouest qui font le mieux comprendre la puissance de l'effort humain. Sur de vastes espaces règnent les cistes ou les myrtes, les romarins et les astragales, les buis et les asphodèles, et ce *Chamaerops humilis*, le palmier-nain ou *palmito*, le plus septentrional représentant de la si nombreuse famille des palmiers, et celui qui peut affronter à l'état sauvage les climats les moins chauds et les plus secs; je ne l'avais rencontré dans l'Espagne méridio-

nale ou en Algérie que sous la forme de touffe rampante s'étendant sur le sol comme une pieuvre, et le voici à Majorque se dressant jusqu'à former des façons de taillis buissonnans et jusqu'à paraître parfois un petit arbre... Dans les endroits de la Sierra dont le sol est un peu moins exclusivement calcaire et un peu plus humifère, les arbustes-buissons du *maquis*, — témoins et reliques des sous-bois d'anciennes forêts dévastées de chênes-lièges ou de chênes-verts, — font insensiblement suite aux touffes généralement plus maigres, plus basses et plus sèches de la *garigue*. Ça et là subsistent même quelques taches abondantes des chênaies de ces chênes-verts que nous appelons aussi du nom si frais d'yeuses...

Puis soudain se révèlent, au flanc des montagnes tachetées, le passage et le travail des hommes sous la forme de murs superposés, remarquablement bâtis et finis, et qui supportent les oliviers. En montant à Nuestra Señora de Lluch, et tout près de ce pèlerinage fameux, des oliviers sont même plantés et soignés en pleines plaques tourmentées des *lapiaz* calcaires. Souvent les olivettes s'étendent sur des hectares accidentés, bien loin de tout toit et de tout village. En toute Majorque, sauf près de Palma, nous l'avons dit, le champ et le jardin sont éloignés du village ou de la ville. C'est pourtant ici, en la Sierra, que le fait se manifeste avec le plus d'ampleur. Durant de longs kilomètres, avant d'atteindre tout centre habité, on reconnaît la présence latente des bras humains; ces murs sont entretenus, les branches de ces arbres sont taillées; cette terre qui est à leur pied a été fraîchement retournée; un souci aussi âpre qu'ingénieux de retenir l'humus précieux et l'eau des trop rares averses a dessiné, pour couper les pentes des vallons plus adoucis, une série de petits murs de soutènement qui ressemble à la succession en escalier de ces travaux destinés à « éteindre » la violence d'un torrent de nos Alpes. Et tout cela, sans que l'homme soit visible, car les habitans sont peu nombreux et ils réussissent à distribuer leur labour sur de très vastes étendues.

Le *dry farming* ou *dry land farming*, c'est-à-dire la culture à sec, nous revient en ce moment d'Amérique avec toute la renommée bruyante d'un succès à la fois scientifique et pratique (1); mais il y a beau temps que les laboureurs du monde

(1) Parmi les très nombreuses publications américaines consacrées dans ces dernières années à la grande « révolution culturale » du *dry farming*, l'un des ouvrages les plus remarquables est celui de A. Widtsoer; nous en recommandons



méditerranéen ont cultivé selon cette méthode et les oliviers, et le blé et la vigne; ils savent, depuis vingt-cinq siècles pour le moins, comment les « façons » répétées et l'ameublissement incessant du sol constituent un moyen merveilleux de sauvegarder l'eau rare des profondeurs et l'eau capricieuse des pluies...

En cette Majorque, dont presque tout le sol cultivable est utilisé, on a, par momens, à la lettre, l'impression de traverser d'immenses déserts, vides de bruit, vides d'êtres vivans, et qui seraient cultivés par de bons génies. Accrochée au versant rapide qui est comme la marge très inclinée de la mer sur cette côte Nord-Ouest, l'installation superbe de Miramar a été l'exceptionnelle création d'un de ces vrais génies bienfaisans. L'archiduc Louis Salvator d'Autriche, devenu un ami amoureux des Baléares (1), y a fixé sa demeure. Un savant botaniste, M. R. Chodat, professeur à l'Université de Genève, qui démontre si bien par son exemple propre que les habitudes de la recherche analytique rigoureuse sont loin d'abolir le sens des ensembles vivans et la perception intense de la couleur, a noté quelques-unes de ses impressions au cours de sa visite au domaine princier de Miramar :

« Le rivage de Miramar est une merveille; découpé par une crique profonde, il est enserré au Nord-Est par un long promontoire rocheux, la Foradada, ainsi désigné à cause d'un grand trou qui traverse de part en part la roche rouge. Tout autour, la montagne boisée jusqu'au sommet s'élève presque perpendiculairement. Un chemin, tracé dans l'amoncellement des rocs à demi plongés dans la mer écumante, permet de faire le tour de cette anse sauvage, puis, de lacets en lacets, remonte vers les forêts de chênes au milieu desquelles se cachent les quelques maisons de Miramar... Près de nous, sur chaque rocher, quelle exubérance de végétation! Par milliers, les têtes arrondies des euphorbes arborescens avec leurs bouquets de feuilles vertes, leurs inflorescences dorées et leurs tiges pourprées, les grands balais d'*Ephedra*, arborescens aussi, se

d'autant plus volontiers la lecture qu'une traduction française doit en être incessamment publiée sous le titre : *Le Dry-Farming* (Paris, Librairie agricole de la Maison Rustique); la traductrice est M<sup>lle</sup> Anne-Marie Bernard, la fille du distingué professeur de géographie de l'Afrique du Nord à la Sorbonne.

(1) Il leur a consacré deux fort beaux volumes illustrés, *Die Balearen im Wort und Bild*. — Au sujet de la géologie générale des Baléares, voyez les p. 890-894 et la fig. 195 de la 2<sup>e</sup> partie du t. III de *la Face de la Terre* d'E. Suess dans la traduction française, si parfaite et enrichie, d'Em. de Margerie.

mêlent aux genêts cendrés, l'inévitable *Hippocrepis balearica* qui pend de chaque fente du rocher, l'*Artemisia arborescens*, énorme absinthe au feuillage argenté; dans le sous-bois, des orchidées, etc. La vive couleur des arbres du premier plan, les grands rochers nus, les pins follement tordus, jaunis ou roussis par le vent du Nord; au-dessous de nous, une grève qui, toute dorée, interrompt la belle teinte rouge des promontoires; du bord à l'horizon la mer a pris tous les tons du vert glauque ou profond, ou brunâtre, au bleu de l'azur; plus loin les tons violacés et rosés passent aux douces couleurs d'un horizon qui se détache à peine sur le ciel nuageux. Et de cette mer multicolore s'élèvent les montagnes sans nombre au rivage découpé par de profondes entailles; d'ici, elles semblent formidables, ces croupes hardies d'à peine 1 000 à 1 400 mètres d'élévation (1). »

L'archiduc habite, avec simplicité, une ancienne maison authentique : le toit qui l'abrite, forme et couleur, est depuis longtemps adapté à ce site, il y est comme accoutumé. Le propriétaire de ce domaine a construit à la porte du parc naturel une hôtellerie, une « hospederia, » où durant trois journées on offre un lit, des olives, du sel et de l'eau pure à tout venant, à quiconque est attiré par la curiosité d'une visite, et cette hôtellerie est un modèle d'installation artistique et rustique : on ne peut que jeter un regard d'envie sur les jolies chaises majorquines de la salle des repas, paillées en bandes de fibres tressées de palmiers nains. L'archiduc Louis Salvator ignore le luxe et connaît la générosité. Par prédilection éclairée pour toute cette grande nature, à la fois sauvage et policée, abrupte et séduisante, il en est avant tout le maître conservateur; on raconte que dans les environs mêmes de Miramar il acheta tous les oliviers et les caroubiers que les paysans se proposaient ou feignaient d'abattre. Cela demeure bien l'entreprise hors cadre d'un grand seigneur.

Sur cette même côte, un peu plus au Sud que Miramar, les très modestes cultivateurs de deux petits villages, Estallenchs et Bañalbufar, ont opéré et opèrent encore le prodige d'avoir créé les jardins arrosés de leurs *huertas*; ils les maintiennent en un état de splendeur qui les fait apparaître comme des chefs-d'œuvre, même par rapport aux autres terres cultivées de cette grande île-jardin de Majorque.

(1) Une excursion botanique à Majorque (Bulletin des travaux de la Société botanique de Genève, XI, 1904-1905, p. 48-50).

Estalenchs étale les taches ramifiées de ses jardins d'oliviers, d'amandiers et de citronniers entre la mer et le beau massif du Galatzo. Bañalbufar resserre sur un espace encore plus étroit la marqueterie de ses admirables terrasses superposées. Tout autour, c'est une riche banlieue d'olivettes en escaliers; puis, plus près du village, ce sont les vasques toutes menues, irrégulières et harmonieuses, d'une sorte de grande fontaine mythologique, comme on en voit sur quelques vieux Gobelins; mais chaque vasque est remplie jusqu'au bord d'une terre dont la couleur brun-rouge dit la fécondité; cette terre est sarclée, retournée, brisée, aplanie et fraîche comme le serait celle d'un vase qu'on vient de remplir. Elle est destinée à nourrir des légumes, des céréales, et principalement ici, à Bañalbufar, de la vigne.

Lorsqu'on contemple de haut tout ce paysage étagé, on découvre, aux niveaux supérieurs, deux ou trois de ces vasques qui, elles, sont bien remplies d'eau; ce sont de vrais réservoirs étanches, maçonnés, que les cultivateurs construisent à frais communs, et dont ils distribuent les réserves selon les règles rigoureuses d'une organisation collective.

A Majorque, on sait pratiquer l'irrigation partout où elle est possible; souvent les rigoles sillonnent les champs et les vergers; les « norias » sont nombreuses et nombreux aussi en certains points, comme vers le centre de l'île, dans les environs de la Puebla, les laids moteurs métalliques à vent qui succèdent de plus en plus à ces « norias » trop primitives. Mais nulle part le désir et le besoin de l'eau ne requièrent des travaux aussi soignés et aussi dispendieux que dans la petite zone d'Estalenchs-Bañalbufar; l'eau qui est amenée aux beaux bassins-réservoirs, comme celle qui en est parcimonieusement distraite pour les besoins de chaque minuscule morceau de terre, est souvent conduite en des chenaux maçonnés qui sont accrochés aux parois de roche, qui courent au flanc des murs, et qui rappellent, en plus réduites dimensions, certaines parties des fameux « bisses » du Valais.

Bref, je n'ai jamais observé un spécimen de cultures méditerranéennes, irriguées et en terrasses, qui soit aussi parfait et aussi apparemment parfait que ces tout petits jardins suspendus qui escaladent les marches de Bañalbufar.

Or c'est là, dans la Sierra rocheuse de l'Occident, où les terres productrices ne peuvent être que des îlots, perdus au milieu des croupes pauvres et perchés au-dessus des falaises; c'est là

que les habitans, resserrés pour ainsi dire sur eux-mêmes et près de la mer, sont devenus, — fait exceptionnel à Majorque et aux Baléares, — tout à la fois pêcheurs et cultivateurs. Entre les deux villages et les deux ports d'Estallenchs et de Bañalbufar il y a plus de connexions intimes que partout ailleurs. Ce sont les mêmes bras qui trouvent le temps de manier les rames, de carguer les voiles, de jeter les filets, et de soigner les moindres sillons des terrasses étagées. Plus cette vie double réclame d'efforts, plus ces efforts semblent appliqués et féconds. Une fois de plus, ainsi que nous l'avons montré en d'autres cadres terrestres (1), il se vérifie que les exigences sociales d'une existence plus absorbante, combinées avec les exigences matérielles d'une conquête culturale plus minutieuse et plus malaisée, assignent et confèrent au labeur humain un caractère extraordinaire de perfection.

#### IV

On pourrait presque en dire autant de toute l'île de Minorque. — Située au Nord-Est de Majorque, et encore plus au Nord qu'à l'Est, elle ressemble plus qu'on ne l'a eue à la grande île et elle s'y rattache plus qu'il n'y paraît; elle n'est de Majorque qu'une suite très incomplète; elle continue la seule partie orientale, la partie des plateaux calcaires, dominés par ces collines éparses auxquelles on donne trop souvent le nom trop ambitieux de Sierra de l'Est.

Une grande ligne de fracture traverse Minorque de part en part, de l'Ouest à l'Est; tandis que les terrains du Sud sont relativement récents (de l'époque miocène), d'autres calcaires, d'âge beaucoup plus ancien, occupent le Nord de l'île. Mais s'il y a opposition géologique, il y a néanmoins, entre les deux ter ritoires, analogie géographique et physiologique.

C'est donc une sorte de grande table pierreuse, bossuée et accidentée en son centre de hauteurs irrégulières de 200 et 300 mètres; elle se termine brusquement vers la mer sur une large part de son pourtour par des falaises abruptes de 20 à 30 ou 40 mètres de hauteur. Les flots si fréquemment tourmentés de la terrible mer Méditerranée viennent déferler contre ces dures parois de roches grises et les sapent : des pans entiers

(1) Voyez la *Géographie humaine*, ch. vi, *les Oasis du Souf et du M'zab*.



s'écronlent, et le feston de la ligne de rivage se traduit par un dessin de plus en plus irrégulier et déchiqueté. C'est au Nord de Ciudadela, contre un éperon littoral de ce cause inhospitalier, que dans la nuit du 10 au 11 février 1910 la tempête, déchainée et acharnée, vint jeter, briser et abîmer le *Général Chanzy*.

J'ai revu ces lieux tragiques, où m'amenait le pieux devoir d'un deuil et d'un souvenir fraternels. C'était par une journée limpide du mois anniversaire, de février 1911. Le temps était beau; le ciel parsemé de petits nuages fins comme des gazes; un léger vent du Nord soufflait, et dans le gouffre étroit, logé derrière l'éperon, c'était déjà le tumulte assourdissant des eaux tourbillonnantes battant les rochers, ce tumulte qui n'était que du calme à côté de l'effroyable déchainement des vagues des jours de très grand vent: à ces heures-là, les vagues montent à l'assaut des falaises jusqu'à leurs cimes! Des bois flottaient encore parmi les remous d'écume: c'est tout ce qui subsistait du grand navire détruit, dont l'épave même reste invisible.

Le rebord du plateau de roc domine ainsi les flots sans que des pentes adoucies établissent jusqu'au niveau des eaux un contact facile entre la terre et la mer. Par bonheur, la mer a envahi le chenal terminal de quelques cours d'eau, et en s'avancant vers l'intérieur d'une manière durable comme le peut faire sur d'autres rivages le flot intermittent de la marée montante, elle s'est logée en ces havres allongés, pour la sécurité et même aux heures de tempête pour le salut des hommes.

Ce sont en effet des ports curieux que ceux de Mahon ou de Ciudadela: longs boyaux à méandres où la mer semblerait devoir couler comme entre des rives; elle est là pourtant chez elle et à demeure, mais le voyageur qui passe pourrait croire qu'au reflux il verra de nouveau les eaux douces de la rivière suivre leur ancienne pente; cette pente se devine encore et se mesure sous les eaux bleues de la mer salée; elle se continue aussi très lente vers l'amont; après le golfe qui serpente, sans ressaut, la vallée à ciel ouvert se poursuit; les versans ont une allure qui s'harmonise avec ceux du port; les pentes des petites vallées affluentes semblent donner rendez-vous à la pente de la grande vallée; et quant aux eaux du petit et si modeste rio principal, barrées par la mer, elles sont réduites à un courant si faible qu'elles sont encombrées d'herbes et qu'elles sont presque stagnantes; ainsi coule par exemple la minuscule rivière de Mahon, petit filet d'eau de quelques décimètres de large, qui

s'échappe sans bruit, puis se cache, puis reparait au milieu d'une nappe verte, comme dans une cressonnière.

Parce que la mer a bouché le goulot, l'eau courante n'est presque plus courante : mais la vallée large creusée jadis par la rivière dans le plateau calcaire subsiste ; elle subsiste avec ses alluvions ; elle subsiste avec son sous-sol gorgé d'eau où les « norias » peuvent aller puiser ; cette zone en contre-bas, riche et abritée, est devenue la zone des jardins, c'est la « huerta » de Mahon ; c'est là l'« école d'application » de ces « Mahonais » patients et experts « horticulteurs » qui sont allés porter en Algérie notamment, dans la province d'Oran, à Bel-Abbès et ailleurs, le bénéfice de leur opiniâtre expérience culturale.

De l'ancienne vallée façonnée en d'autres temps par les eaux violentes que reste-t-il aujourd'hui ? Un damier d'arbustes et de légumes parsemés de petites maisons blanches, qui s'achève juste au mur artificiel où commence le port semé de voiles blanches. Un jardin et un golfe.

Jardin qui compte bien peu d'hectares et qui ne peut suffire à nourrir une population de 18 000 habitants. Sur le haut du plateau où la roche affleure en tous points il a fallu créer aussi des champs et des jardins. On a défriché pierre à pierre toute la surface, non seulement dans les environs immédiats de Mahon, mais, pourrait-on presque dire, dans toute l'île ; on a dressé ces pierres en murs innombrables de 1 à 2 mètres de hauteur qui sont à la fois des débarras et des protecteurs. Le vent et surtout le vent du Nord, fréquent et fort, souffle le froid mortel aux plantes. Sur ces causses horizontaux, les taillis eux-mêmes de buis et d'oliviers sauvages ne s'élèvent droit que jusqu'à la hauteur des murs ; puis, arrivés à ce niveau, ils sont courbés et couchés en masses oblongues qui inclinent leur difformité vers le Sud.

« Il y a peu de terre, mais elle est bonne, » disent les paysans de Minorque. C'est une terre de décalcification du calcaire ; terre riche en effet, rougeâtre, ferrugineuse qui se loge, en épaisseurs très irrégulières, dans les sillons et dans les poches de la surface rocheuse. Elle est le bien par excellence ; c'est elle qui fait pousser le blé et l'avoine, la vigne et les figuiers ; on la traite avec un amour avare. Dans la banlieue de Mahon, entre la capitale et le joli bourg de San Luis, sur de petits terrains, toujours enclos de grands murs, on va bâtir des villas ; le premier travail consiste à racler les saillies calcaires pour y ramasser toutes les parcelles de terre végétale ; j'ai vu des hommes

nettoyer ainsi avec une petite bêche recourbée toutes les aspérités de la pierre comme on pourrait nettoyer des fossiles précieux, et recueillir, même avec les mains, brîbe à brîbe, toutes les miettes du festin.

A l'autre extrémité de l'île, dans les environs de Ciudadela, le causse est encore plus pierreux, plus maigre, plus pelé. C'est pourtant et toujours entre les grands murs gris, et parmi même les larges plaques ou échines saillantes du roc que l'on sème et que lèvent les beaux et hauts fromens. Où pourrait-on voir des spécimens aussi paradoxaux de culture féconde en pays sec et pauvre? Et comment expliquer cette merveille, sinon par les antiques procédés du *dry farming* méditerranéen?

Toute la partie centrale de Minorque, plus montueuse, plus accidentée, est aussi plus favorisée; elle a des fonds où la terre végétale s'est accumulée; il est des champs où l'on peut labourer sans que le soc de la charrue heurte la pierre dure; et les collines sont aussi des écrans propices qui sauvent les cultures des atteintes trop directes du vent. Aussi le principal prodige n'est-il pas là, mais sur la périphérie, où les ports-citadelles (Ciudadela veut dire citadelle) se sont nécessairement installés et où la vie urbaine s'est par excellence concentrée.

Mahon, la capitale actuelle, — qui revendique la gloire carthaginoise d'avoir été fondée par Magon, frère d'Annibal, — Ciudadela, l'ancienne capitale, celle qui garde encore du passé la cathédrale et l'évêché, sont d'un tout autre type que tant de petites villes de Majorque; du haut des falaises de 20 mètres qui dominaient les golfes pénétrants, elles pouvaient être, tout près de la mer même, des postes de défense. Elles sont bâties serrées, les maisons drues, tout droit et tout près au-dessus des havres naturels qu'elles surveillent.

Elles sont les vraies villes de la *Menorca*, elles sont les seules. L'une a près de 18 000 habitans, et l'autre près de la moitié; à elles deux, elles confisquent plus des deux tiers de la population totale de l'île. De par leur situation, elles accaparent toute la vie.

Elles ont grand air; leurs enceintes sont partiellement démolies; mais elles conservent cette allure de cités qui ont un passé; parmi les villes comme parmi les hommes, même lorsqu'ils sont déchus, il y a comme un signe visible de fierté historique qui est la survivance de l'hérédité et de la race.

Blanches et propres, toutes les villes de Minorque, petites ou grandes, sont faites de maisons blanches et propres, blanches d'un blanc éclatant qui est celui de la chaux. Ce n'est plus seulement l'éclat prêté par cette lumière méditerranéenne qui argente même les gris ou les ocres; c'est le vrai blanc de cette couche de blanc de chaux qu'on passe et repasse sur les murs, à l'extérieur comme à l'intérieur, et qui parfois même à Minorque recouvre jusqu'aux toits; il n'est pas rare qu'on ait étendu ce « lait » sur la nappe ondulée des tuiles; aussi bien tout est disposé pour recueillir avec soin toute l'eau des pluies, et celle qui coule sur les toits chaulés, qui dévale par de petites rigoles également chaulées, peut garder une exceptionnelle pureté jusques à la citerne.

Les hommes qui ont vécu sur cette terre où le roc est à fleur de peau, où plutôt même la peau est partout percée par le roc, n'ont pu subsister qu'en déplaçant et remplaçant les pierres; ils ont sans doute construit dès l'origine ces mêmes murs de pierres sèches sans ciment qui défient les averses et les années; mais ils ont aussi superposé les mêmes pierres sèches sans ciment pour édifier des abris ou des monumens.

Les monumens mégalithiques appelés « talayots » ont été relevés et étudiés par M. Cartailhac. Par le moyen d'assises progressivement rétrécies de gros blocs, les hommes de la préhistoire ou de la première histoire étaient parvenus à faire de vraies chambres ou salles voûtées.

Ce n'est pas sans une vraie joie que les géographes retrouvent vivans les usages de la préhistoire; en certaines parties de l'île, dans les environs de Mahon, et surtout dans les environs de Ciudadela, la campagne est parsemée d'édicules rocheux à trois ou quatre, cinq ou même six assises, et dont le profil en escalier se présente de loin par-dessus les murs comme pourrait se dessiner sur l'horizon le profil de très grands fromages superposés aux dimensions décroissantes. Ces édicules recouvrent de petites salles voûtées de 3 à 4 mètres de haut, de 4 à 5 mètres de diamètre, qui servent uniquement aujourd'hui pour le bétail ovin ou porcin; on y abrite quelquefois aussi ce qu'on appelle là-bas pompeusement la « caballeria, » la « cavalerie, » et qui se compose de trois ou quatre ânes ou mulets, exceptionnellement d'un cheval ou deux.

A côté de ces constructions circulaires nommées *barracas*, on dresse aussi, en vue de la même fin, des constructions rec-



tangulaires à toits à deux pans qui s'appellent des « ponts ; » sur de larges murs latéraux sont dressées de grandes pierres plates d'un mètre de longueur, — et régulièrement taillées, celles-là, — qui s'appuient l'une sur l'autre et se maintiennent l'une l'autre comme peuvent tenir face à face deux cartes d'un jeu. Le « pont » est d'un art plus avancé, puisqu'il nécessite la taille habile de grandes dalles.

Qu'il s'agisse des « barracas » ou des « ponts, » les murs en sont très épais ; la partie inférieure des murs de certaines *barracas* que j'ai mesurés n'avait pas moins de deux mètres. Quelles accumulations de matériaux pour se procurer de toutes petites salles ! Quel gaspillage de pierres, qui serait insensé, si les pierres n'étaient pas précisément surabondantes à l'extrême et à l'excès, si le problème n'était pas de les dresser et de les amonceler pour en dégarnir le sol, et si partout ces « édifices » tout à la fois primitifs et actuels ne témoignaient pas d'une singulière adaptation des modalités de la construction humaine au cadre géographique !

Adaptation qui paraît dater de l'origine de l'installation des hommes et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, sous des formes variées et réduites, mais rigoureusement analogues ; et, fait remarquable : c'est dans l'Ouest de l'île que les ruines des « talayots » s'élèvent le plus nombreuses et c'est encore dans l'Ouest que l'usage s'est maintenu le plus courant de bâtir ces *barracas* qui mériteraient en vérité d'être appelées des répliques en miniature de ces très antiques monumens.

## V

En parcourant ces deux îles, où la vie se maintient si laborieuse, la pensée est sans cesse reprise par le passé. Tout ce bruit de bèches et de pioches travaillant le sol, tous ces coups répétés de pierres amoncelées sont les échos prolongés d'une si ancienne tradition, laquelle contredit les exigences de la production moderne. Comment peut-on imaginer que puisse aujourd'hui s'installer et prospérer, surtout sur une île telle que Minorque, une population de 40 000 habitans ? Minorque n'est à tout prendre qu'un caousse stérile, comme celui du centre de la Crimée ou comme ceux du Sud du Massif central français, bon pour des pâtres et pour leurs troupeaux, mais qui semblerait rebelle à tout intense effort de culture proprement dite.

Or il y a certes des moutons à Minorque, qui, lorsque les carrés de terre et de roc enceints de murs sont en jachère ou lorsque les récoltes ont été faites, pénètrent dans les espaces clos et y broutent leur subsistance; mais ce n'est qu'un accessoire; le principal est la culture des céréales, la culture des arbustes et des arbres, la production de tous les végétaux qui peuvent suffire à entretenir la vie humaine.

A coup sûr, cette activité pourrait aujourd'hui s'employer d'une manière plus enrichissante; mais quel est le groupe d'hommes qui peut du jour au lendemain muer en une autre sa forme traditionnelle d'activité! C'est un moyen de réserver pour l'avenir les énergies acquises que de ne pas en violenter trop brusquement les modalités d'exercice. Changer trop vite, c'est aboutir à la misère, c'est quelquefois aboutir à la paresse: telles ou telles régions du monde méditerranéen nous en pourraient fournir des exemples significatifs.

Quelles crises redoutables ont été celles des peuples vivant sur les bords ou au milieu de ce grand lac historique! Foyer d'efforts magnifiques et féconds, il a été le théâtre de vicissitudes ou de révolutions politiques qui ont toujours entraîné des ruines économiques; et il a subi les inévitables contre-coups de révolutions économiques qui avaient pour théâtres d'autres lointains domaines de la terre. Mais les méditerranéens n'ont certes pas abdicqué partout, — les Baléares en sont témoins, — leurs vieilles qualités d'endurance ingénieuse; vertus longuement apprises qui sont le gage de l'avenir réservé à ceux qui subsistent patients et forts; et c'est elles qui détiennent aussi dès à présent le secret de l'effort très bienfaisant dépensé sur tant de points du globe par les immigrans émigrés de la Méditerranée.

Non, des races et des peuples ne sont pas finis, qui sont passés maîtres en l'art de bâtir des acropoles et de tailler la pierre, en l'art de greffer et de cultiver l'olivier et la vigne, en l'art de la « culture à sec » et en l'art de l'irrigation. Ces hommes ont des lacunes, mais ils ont aussi des puissances. On ne saurait oublier ni méconnaître, sans griève injustice, tout ce qui revient dans l'histoire de notre civilisation et tout ce qui appartient encore dans l'histoire actuelle du labeur humain à ces diligents manieurs d'arbres, — à ces persévérans ameublisseurs du sol, — à ces savans aménageurs de l'eau, — à ces habiles agenceurs de pierres.

JEAN BRUNHES.

---

# POÉSIES

---

## A LA COTE D'ÉMERAUDE

---

### SOUVENIR DES BORDS DE LA RANCE

Je revois ce printemps, cette aube, ce soleil,  
Les châtaigniers en fleurs, l'abeille qui s'y pose,  
La chapelle que baigne une lumière rose,  
La ronce mûrissant son fruit bientôt vermeil.

Je revois la colline où vécut ma jeunesse,  
Et j'entends des baisers dans un écho lointain,  
Et les coups de la rame et la cloche, au matin,  
Alors que tout palpite et vibre en saine ivresse.

A l'ombre du grand saule, en un beau jour de mai,  
Assis l'un près de l'autre au bord de notre Rance,  
Regardant le flot pur vert comme l'espérance,  
Pour la première fois, ô délices, j'aimai !

L'alouette éperdue exhalait sa tendresse  
Et mon cœur épanchait son juvénile amour.  
L'hirondelle volait, heureuse du retour,  
Et le pays natal fêtait son allégresse.

Voluptueux émoi dont frissonnent les bois,  
 Sève du renouveau de la terre entr'ouverte,  
 Senteur des genêts d'or sur cette côte verte,  
 « Émeraude » au ciel gris, je te sens, je te vois.

#### A MON IDÉAL

Partout où j'ai passé, cherchant un coin sauvage  
 Pour apaiser mon cœur, j'ai revu ton image.  
 « Et le soir, dans ma couche, ô mon lointain ami,  
 J'ai reconnu ton beau regard, et j'ai dormi.

Toujours, quand j'ai lutté, sur mon âme en détresse,  
 Ou vainqueur ou vaincu, j'ai senti ta caresse.  
 Et quand, seul, je veillais, au milieu de la nuit  
 Ta voix sainte montait vers moi, loin de tout bruit. »

J'ai gravi lentement les marches de la vie  
 En te tendant les bras. Ma jeunesse ravie  
 Nourrissait un espoir, éphémère, brillant,  
 Qui s'est évanoui tout en m'éblouissant !

Comme un nuage d'or, sur la poussière blanche,  
 Dans un désert brûlant, approche, vient, se penche,  
 Ton fantôme adoré, d'abord, vers moi courut,  
 Se cacha, s'effaça, puis enfin disparut.

Que n'es-tu demeuré, toi que, dans ma tendresse,  
 J'avais rêvé si grand, si pur en ta noblesse !  
 Je pleure en mon automne et le rêve et le sort,  
 Je pleure en mon hiver mon pauvre « Idéal » mort.

#### M'ENVOLER

Oh ! m'envoler avec la neige  
 Bien loin, encor plus loin d'ici,  
 Vers le Nord triste où le froid siège,  
 Où tout s'épuise et se durcit !



M'envoler, toute floconneuse,  
 Sur les branches des vieux sapins,  
 Au toit d'une fermière heureuse,  
 Puis retrouver les sables fins !

M'envoler, libre et sans entrave,  
 Dans le parc scintillant, gelé !  
 Humer, dans l'air, l'odeur suave  
 Et suivre le pigeon ailé !

Puis voler à votre fenêtre,  
 Où, seul, vous me regarderez.  
 Fondre ensuite pour reparaître  
 En goutte d'eau que vous boirez.

#### SUR UNE BAGUE

Au fond du vieux manoir, dans ma chambre bien close,  
 Assise à mon bureau, j'ouvre un ancien écrin  
 Et là, près de ma broche à pendeloque rose,  
 Je te retrouve, ô mon anneau, brillant et fin !  
 Ces souvenirs émus attendrissent mon être,  
 En contemplant la bague où « Sans cesse » est gravé,  
 Doux pressements de mains, regards à la fenêtre,  
 Petit danger qu'ensemble on a parfois bravé !  
 Et je porte à ma lèvre, essuyant une larme,  
 Ce signe d'esclavage et de jeunes amours.  
 Trésor intime et cher de mystère et de charme,  
 Ne quitte plus ma main, reste avec moi toujours !  
 Le soir était si beau, la lune était si pleine  
 A l'heure où tu glissas sur mon doigt qui tremblait ;  
 J'entends encor les voix de cette nuit sereine,  
 Craquemens du branchage et grillon qui chantait.  
 Que ne puis-je avec toi partir à tire-d'aile,  
 Recommencer la vie et ses tendres langueurs !  
 Parle-moi du passé, mon anneau si fidèle,  
 Et revivons les ans, leur joie et leurs douleurs !

## PLAINTES

Écoute, ô ma douleur, le murmure du vent.  
 Il se plaint et gémit comme en une tourmente ;  
 Dans les bois dépouillés il rôde et se lamente  
 En mêlant tes sanglots à son lugubre chant.

Écoute, ô ma douleur, les voix de la nature.  
 Goûtes-en l'harmonie et la grâce ; un beau jour,  
 Tout passera : beauté, chagrin, désir, amour.  
 O douleur, traduis-en le rythme et la mesure.

Mais tu reviens, soleil, illuminer mes yeux,  
 Mon sang déjà brûlant à tes rayons s'enfièvre ;  
 Ma bouche se détend et je sens que ma lèvre  
 Perd son rictus amer en souriant aux cieux.

Je veux aimer enfin, oublier le calvaire,  
 Garder en moi ta douce et puissante chaleur,  
 Voir au jardin des pleurs refleurir le bonheur  
 Comme, au printemps, renaît la blanche primevère.

## AU LAC MISURINA (ITALIE)

A trois heures du matin.

De ma croisée, à l'aube, à l'heure où tout repose,  
 Au pied de Cristallis doré d'un reflet rose,  
 Attendant les rayons éclatans du soleil,  
 Je contemple ton flot gonflé, lourd de sommeil.

A midi.

O lac Misurina, ta grâce encor m'attire,  
 Mais vois, l'orage gronde, ah ! que va-t-il détruire ?  
 La vague, en gémissant, fait ployer les roseaux,  
 Et baigne, en s'élevant, les feuilles des ormeaux.

A cinq heures.

Mais l'arc-en-ciel paraît, la tempête s'apaise :  
 Les rochers violets qu'un vent d'automne baise ;  
 Tout mouchetés d'écume et de flocons glacés  
 Fièrement élevés tendent leurs pics gercés.

A minuit.

Je jette, dans tes eaux, du mauvais sort le charme,  
 Pour puiser dans ton sein l'oubli, la paix, le calme.  
 O lac, regarde, entends ! Panse un cœur irrité !  
 Verse en moi la douceur de la sérénité.

#### A MON ANCIEN COUVENT DU SACRÉ-CŒUR

Immeuble appartenant originairement au maréchal de Biron : « J'ai deux maîtresses, disait-il : mon régiment et mon jardin. » Cette propriété, 47, rue de Varenne (Paris), fut donnée à Madeleine Barat, fondatrice des couvens d'éducation du Sacré-Cœur.

J'ai revu mon ancien couvent :  
     La maison blanche,  
 Les arbres de la cour, l'auvent,  
     L'orme qui penche.

J'ai vu les dalles du couloir  
     Si reluisantes,  
 Le haut plafond du grand parloir,  
     Les fleurs grimpantes.

J'ai revu mon petit jardin  
     Et me rappelle  
 La rotonde où sculpte Rodin  
     Et la chapelle.

J'ai revécu pour un instant  
 Ma douce enfance ;  
 Le rêve, désir inconstant,  
 Plein d'espérance.

Ah ! que ce souvenir est loin !  
 La sœur tourière  
 Semble pourtant, au même coin  
 De grise pierre.

Aujourd'hui le lierre envahit  
 Rose et verveine  
 Isado Duncan danse et lit  
 Chez Madeleine,

Sainte Madeleine Barat  
 L'éducatrice,  
 Du Sacré-Cœur, sans apparat,  
 La fondatrice.

Je la vois sous son voile noir,  
 Sa large mante,  
 Nous bénissant toutes, un soir,  
 Presque mourante.

Une larme a baigné mes yeux,  
 Tombant furtive  
 Au cœur d'un iris radieux,  
 Près de l'eau vive.

#### LA VILLE D'IS

LÉGENDE BRETONNE

La ville d'Is est morte et son roi vit toujours :  
 Dahut sa fille expie au fond des noirs séjours.



Merveille de l'Armor, ville de l'art antique,  
Maisons de bronze et d'or et de luxe pervers,  
Par-Isis, dans tes murs l'orgie est frénétique,  
Tes plaisirs sont cruels et tes chants sont amers.

Fille du roi Grâlon, que la débauche hante,  
La princesse Dahut, au cœur frivole et fier,  
Et que la volupté sans frein toujours enchante,  
Dans l'Armorique était fidèle à Lucifer.

Chaque nuit, au palais, vers une chambre obscure  
Un esclave voilé conduit le jeune amant :  
Le voile étranglera ce jouet de luxure  
Et le cadavre glisse en un gouffre effrayant.

Mais l'âme des amans errait sur la colline,  
Golfe des Trépassés, entends-tu leurs sanglots?  
La Princesse bravait la colère divine,  
Les reproches du Roi, la violence des flots

Tous disaient à Grâlon : « Chasse Dahut l'impure ! »  
Le père était trop bon, trop faible pour agir.  
Il gardait à son cou la clé, seule parure  
Qu'il ne quittât jamais, pas même pour dormir.

La clé de Par-Isis était un bijou rose  
Qui protégeait la ville et la Pointe du Raz  
Contre le tourbillon heurtant la digue close.  
On entendait le bruit de l'onde aux larges bras.

Un soir, Dahut bravant la fureur paternelle  
S'empara de la clé signe d'autorité.  
Le pauvre Roi déchu pleura sa citadelle,  
Les palais, les jardins de sa noble cité.

L'abbé de Lauvenec quitta son monastère ;  
Ce saint de Cornouaille, entre tous très aimé,  
Alla trouver Grâlon qui disait sa prière,  
La tête entre ses mains près d'un phare allumé :

« Tremble, lui dit le saint, on ouvre notre digue,  
O Grâlon, c'est la fin ! Sodome a brûlé ; l'Is  
Bientôt ne sera plus qu'un noir figuier sans figue,  
Sur un roc dénudé semblable aux lieux maudits. »

Le Roi s'enfuit alors. Voulant sauver sa fille,  
Sur son cheval en croupe il l'enlève et l'on part.  
Mais un mystérieux éperon qui scintille  
S'enfonce dans les flancs de l'animal hagard.

Le poids devient trop lourd, la monture se cabre,  
Les péchés de Dahut écrasent le coursier,  
Et la Princesse tombe à la Pointe du Gâbre,  
Souillant d'un sang impur les côtes de l'Oursier.

Délivré de Dahut, le roi Grâlon se sauve.  
Mais il a la douleur, de son ile de Sein,  
De voir Is englouti sous une nappe fauve.  
Il entend les soupirs qui soulèvent son sein.

Depuis, cette ile assiste à nos plus grands naufrages  
Et son sable engloutit maint objet précieux.  
On entend sur le golfe et sur tous ces rivages  
Les esprits implorer le pardon des aïeux.

DUCHESSE DE ROHAN.

---

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Primerose*, comédie en trois actes, par MM. R. de Flers et A. de Caillavet. — VAUDEVILLE : *Sa fille*, comédie en quatre actes, par MM. F. Duquesnel et André Bardé. — THÉÂTRE SARAH-BERNHARDT : *Le Typhon*, pièce en quatre actes de M. Melchior Lengyell, traduite par M. André Duboscq, et adaptée par M. Serge Basset.

On retrouve dans la nouvelle pièce de MM. de Flers et de Caillavet toutes les qualités qui ont rendu leur collaboration chère au public : la légèreté, l'aisance, l'adresse à se jouer des difficultés. Ces qualités, où qu'elles soient, restent, en elles-mêmes, tout à fait appréciables. Seulement, elles ne sont pas cette fois celles que nous eussions le plus souhaité de rencontrer, et le moindre grain de mil eût mieux fait notre affaire. Je veux dire : un peu de psychologie ; ou encore : un peu de sérieux. Probablement les aimables auteurs, que leur réputation d'amabilité n'a pas encore lassés, ont craint de forcer leur manière et de ne rien faire avec grâce. Mais c'est qu'ils n'avaient pas le choix. Quand on porte certains sujets à la scène, il y a, par endroits tout au moins, un ton qui s'impose et des développemens qu'on ne saurait écarter. On a qualifié *Primerose* d'opérette sans musique, et on l'a louée en conséquence. Un peu de critique eût été moins sévère que beaucoup de cet éloge. Et puisqu'en effet il n'y a pas de musique, et que la pièce nous est donnée, non pas aux Bouffes, mais à la Comédie-Française, parlons-en comme d'une comédie.

Au premier acte, nous sommes dans un salon de château, à la campagne. Vous pouvez compter sur MM. de Flers et de Caillavet pour avoir semé leur exposition de jolis épisodes, de mots plaisans, et de toutes sortes de bagatelles les plus précieuses du monde. Mais voici l'essentiel. Marie-Rose de Plélan, celle qu'on appelle Primerose,

aime Pierre de Lancry. Et, comme c'est l'usage aujourd'hui que les jeunes filles fassent des déclarations aux jeunes hommes et même aux hommes d'un certain âge, elle vient d'adresser à Pierre un billet dont elle attend la réponse. Elle conte ce trait ingénu et hardi à sa tante M<sup>me</sup> de Sermaize, sous le voile d'une aventure arrivée à une amie. Le voile est transparent; M<sup>me</sup> de Sermaize a de bons yeux; et Marie-Rose avait éperdument envie de ne pas remporter son secret avec elle. Pierre de Lancry est le jeune premier moderne. Il a quarante ans, qui est l'âge où un homme peut commencer à plaire. Si Arnolphe eût vécu de nos jours, il n'aurait pas eu à s'arracher tout un côté de cheveux: Agnès se serait jetée à sa tête. Pierre est riche, d'une fortune qu'il a faite lui-même en Amérique. Aujourd'hui le Prince charmant grisonne aux tempes; mais il est très fort en affaires et honorablement connu sur la place.

Il va sans dire que Pierre de Lancry aime Primerose, comme il en est aimé. Or, au moment précis où il lit le billet de la jeune fille, il reçoit d'Amérique une nouvelle foudroyante: il est ruiné. Dans ces conditions, il ne se reconnaît plus le droit de prétendre à la main de Primerose. Pour se garder lui-même contre tout retour de faiblesse, et se rendre impossible toute défaillance, il recourt à un mensonge chevaleresque; il répond à Primerose: « Je ne vous aime pas. » Aussitôt le parti de Primerose est pris: elle entrera au couvent. Justement elle connaît, dans le voisinage, un couvent à souhait pour jeunes filles de son monde et dans son cas, le couvent de Sainte-Claire, où tout, comme le nom, est clair et gai. On y soigne les enfans, ce qui est une manière de jouer à la poupée. Comme elle avait confié son amour à sa tante de Sermaize, Primerose demande avis à son oncle, le cardinal de Mérance, sur son projet de retraite religieuse. Oncle et tante sont bien de la même famille. Ils connaissent la vie et lui sont indulgens. Comprenant que, dans l'état d'esprit où elle est, sa charmante nièce a besoin de faire une folie, l'homme d'Église estime que le mieux est de la faire avec Dieu. Comme Hamlet à Ophélie, mais d'un autre ton, il lui donne le conseil désiré: « Entre au couvent. »

J'aime bien la convention au théâtre; mais ici vraiment on en a trop mis. Puisque ce sont des variations sur un thème connu, il est juste qu'on emploie uniquement des types connus pour les placer dans des situations connues; toutefois on voudrait qu'il y eût dans les paroles et dans les actes un minimum de vraisemblance. Comment se peut-il que Primerose ait été si facilement dupe du mensonge héroïque de Pierre de Lancry? Il lui dit qu'il ne l'aime pas; mais les mots eux-



mêmes sont ce qui signifie le moins en amour : tout est dans l'accent, dans l'atmosphère, et ce qui se fait le mieux entendre est ce qu'on ne dit pas. Une ingénue ne s'y trompe pas plus qu'une autre. Cette Primerose, pour n'avoir pas deviné que Pierre avait un secret, et pas tenté un effort pour le lui arracher, est bien innocente. Pierre, de son côté, agit avec une « jeunesse » que son âge devrait lui interdire. Il a sur les questions de délicatesse et de point d'honneur des sentimens venus tout droit des romans d'Octave Feuillet, mais qui, dans la vie réelle, dénotent quelque puérilité. Admettons qu'il soit aussi complètement ruiné qu'il le croit, et que d'ailleurs il ne l'est pas : il a fait une première fois sa fortune, il peut la refaire. Où serait le mal que Primerose fût associée à cette existence intelligente, active et laborieuse ? Tout ne vaut-il pas mieux que de s'en aller comme un sot, quand on aime et qu'on se sent aimé ? — Quant au cardinal de Mérance, je n'ignore pas qu'il est prélat romain, cardinal de curie, célèbre pour la liberté de ses allures et pour la hardiesse de ses boutades ; malgré tout, c'est un ecclésiastique. Et puisque ce n'est pas un naïf, il me semble qu'il fait preuve d'une conscience bien large en prêtant les mains à un projet d'où il sait que la vocation religieuse est totalement absente... Mais il fallait que Primerose entrât au couvent, quand ce ne serait que pour pouvoir en sortir.

Une jeune fille s'est réfugiée dans un couvent, par dépit amoureux. Que va-t-il se passer en elle ? Quel sera sur l'état de son âme l'effet des conditions nouvelles où elle se trouve ? C'est ici qu'un peu d'analyse ne serait pas seulement en situation, mais s'impose de toute nécessité, puisque la vie religieuse est faite essentiellement de vie intérieure. Continue-t-elle d'aimer, dans le secret de son cœur, celui dont il est impossible qu'un peu de réflexion ne lui ait pas découvert le scrupule exagéré ? Et commence-t-elle d'étouffer dans la prison où elle s'est volontairement enfermée ? Ou ce grand amour n'était-il qu'un vague désir vite usé par les menues pratiques de la dévotion journalière ? Ou encore la religieuse par occasion a-t-elle été conquise à un milieu dont on sait la mystérieuse et pénétrante influence ? Une vocation véritable l'attendait-elle derrière les murs du couvent où l'ont amenée les raisons les plus profanes ? L'amour divin a-t-il fait pâlir et s'évanouir la tendresse humaine ? Toutes ces hypothèses et bien d'autres encore étaient possibles. Du moins fallait-il en adopter une, et ne pas se contenter de l'indiquer en quelques traits superficiels, mais nous y intéresser et nous initier à ce travail de conscience. Pourquoi MM. de Flers et de Caillavet y auraient-ils répu gné ? Ils se

plaisent, dans cette pièce même, à nous indiquer la filiation qui relie leur art à celui de Meilhac. Pourquoi, à travers Meilhac, n'auraient-ils pas voulu rejoindre Marivaux ?

Au lieu de cette étude intime, ils se sont contentés de quelques scènes tout extérieures et en spectacle. Primerose, en costume de religieuse, revient au château de Plélan, pour tel motif charitable qu'il vous plaira d'imaginer. Elle y retrouve tout son monde, sans en excepter le cardinal à qui la curie romaine laisse décidément beaucoup de loisirs. Elle s'enquiert des nouvelles de toute la famille et donne des siennes. Elle est accompagnée d'une sœur, Donatienne, qui a terriblement le bagout et l'accent du Midi. Toutes les histoires et toutes les historiettes du couvent défilent dans le bavardage des deux nonnes : depuis la chapelle jusqu'à la pharmacie, tout y passe. On se croirait au couvent de *Vert-Vert* tout vibrant d'un babil de Visitandines.

Ce n'est pas ennuyeux. Dirai-je que c'est un peu désobligeant ? Beaucoup de personnes ne voient pas sans quelque malaise la soutane ou le voile sur les planches. Quels que puissent être le respect ou la sympathie avec lesquels on les y a transportés, il est vrai que l'endroit est profane et ne se prête pas à ce genre d'exhibition. C'est beaucoup affaire de circonstances et question de moment. Or les circonstances sont cruelles aux religieuses et le moment n'est pas à la raillerie.

Sœurs de tous ordres, de toute règle, de tout habit, elles étaient plus que le dévouement : la charité. Malades, vieillards, enfans, tous les faibles et tous les souffrans étaient par elles aidés, soulagés, réconfortés. C'était leur unique privilège, et c'est celui qu'on leur enlève. On leur interdit de faire le bien avec une sévérité qu'on n'a pas pour empêcher les coquins de faire le mal. On les expulse de partout, des hôpitaux où elles faisaient descendre sur les affres de l'agonie la douceur des consolations éternelles, et des maisons d'enseignement où leur crime était d'habituer les enfans à attendre d'en haut un peu d'espoir. On disperse celles qui s'étaient réunies pour prier. On supprime ces asiles de recueillement et ces flots de pénitence. L'air que nous respirons en devient moins pur. Il y a un peu plus de sottise et de brutalité dans le monde. Et devant ces saintes femmes condamnées à l'exil, nous éprouvons tout à la fois de la pitié pour elles qui s'en vont et de la honte pour nous qui les laissons partir... Telles sont les idées qui s'éveillent aussitôt en nous à la vue d'une cornette. Elles ne nous préparent pas à goûter ce débordement

de gentillesses qui fait du deuxième acte de *Primerose* le plus pimpant et le plus coquet de toute la pièce.

Un à un tous les couvens se ferment; celui de Sainte-Claire aura le même sort que les autres; ses jours sont comptés. Voici même que son heure est venue : nous apprenons soudain qu'il va recevoir le coup de grâce. Cette nouvelle cause une consternation générale. Des voix s'élèvent : il faut protester ! il faut résister ! Le seul que cette victoire de l'anticléricalisme semble ne pas émouvoir, c'est le cardinal. Dans une harangue émolliente, il développe ce thème : que l'Église vit de la persécution. D'où il suit que ceux qui la persécutent sont ses véritables amis, et qu'il faut remercier l'État jacobin. La plaisanterie est un peu forte. Ce prélat se moque de nous, de toute sa hauteur et, si j'ose dire, de toute son éminence.

Au dernier acte, la dispersion est un fait accompli. Primerose et la sœur Donatienne ont été rendues au monde. Ici encore, trop de souvenirs et trop récents empêchent que nous nous prêtions sans arrière-pensée à la fantaisie des auteurs. C'est, nous le savons, un terrible drame de conscience que cette interruption de la vie conventuelle. Elle entraîne des désastres. Plusieurs de ces femmes n'ont pu s'adapter aux conditions nouvelles où elles étaient brusquement jetées. Les unes ont pris le parti le plus simple, qui était de mourir. D'autres, désemparées, privées d'une discipline qui chez elles s'était substituée à la volonté, restent livrées à la tentation contre laquelle elles avaient imploré le secours de l'ascétisme. Rappelez-vous le beau livre, si émouvant, de M. René Bazin : *l'Isolée*. Quel deuil que celui de toutes ces existences bouleversées, exclues de la prière, de la pénitence et du sacrifice !

On est à mille lieues de ces apitoiemens au château de Plélan. Primerose est redevenue une jeune fille à marier. Or nous savons, depuis l'acte précédent, que Pierre de Lancry n'est pas ruiné, et qu'il l'aime toujours, et qu'il attend le miracle qui la lui rendra. Ce miracle vient de s'opérer : il y a une Providence pour les amoureux, et M. Combes est son ministre. Il n'est pas jusqu'à Donatienne, pour qui ne soupire, en arpentant les routes poudreuses que bordent les oliviers, un facteur provençal. L'amour guette toutes ces pieuses personnes. N'assistons-nous pas, entre le cardinal et la vieille M<sup>me</sup> de Sermaize, à un vague duo sentimental évoquant un flirt de jeunesse ? Décidément, c'est un grand bienfait que cette suppression des couvens, par quoi la bonne loi naturelle reprend son cours. Gai, gai, marions-nous ! — Ce dénouement était si prévu et nous étions si peu curieux

de l'artifice par lequel les auteurs amèneraient l'heureux hyménée d'Albert et d'Ernestine, qu'il a fallu tout leur talent pour tirer de si peu de matière un acte encore agréable.

La pièce de MM. de Flers et de Caillavet est très inégalement jouée. M<sup>lle</sup> Leconte est infiniment gracieuse dans le rôle de Primerose où elle fait preuve de beaucoup de tact et du sentiment des nuances le plus délicat. M<sup>me</sup> Pierson est excellente en duchesse de Réville, je veux dire en comtesse de Sermaize. Mais le rôle assez ingrat de Pierre de Lancry n'a pas bien servi M. Grand et M. de Féraudy semble peu fait pour la pourpre cardinalice.

Il n'y a pas de sujet plus propre à émouvoir la sympathie du public, que le roman d'une jeune fille persécutée. Et quand cette jeune fille est persécutée par sa mère, une situation si cruelle est faite pour attendrir les plus endurcis. C'est justement la situation de Raymonde de Croix-Fontaine. Elle ignore à peu près complètement le foyer familial. Elle a toujours vécu dans des couvens, des pensions et même des pays étrangers. De temps en temps, elle a reçu la visite de sa mère, une personne peu expansive et surtout très pressée. Quant à son père, on le lui a toujours promis pour la prochaine fois. En sorte que Raymonde, arrivée à dix-huit ans et plus, sans avoir jamais pu rencontrer l'homme dont sa mère porte le nom, quoique cet homme soit vivant, bon vivant et point divorcé, en conçoit de la surprise et surtout de l'affliction.

Il y a, en effet, un mystère, — et Raymonde en est l'enfant. Elle est née des amours d'une aventurière et d'un lord anglais. Le lord étant venu à mourir, et lui ayant laissé toute sa fortune, la mère de Raymonde s'est mise en quête d'un pseudo-mari qui, moyennant une honorable redevance, et en promettant de se tenir à l'écart, lui procura un nom et même un titre. Justement le marquis de Croix-Fontaine, d'excellente famille, pourvu de nombreux quartiers de noblesse et de créanciers encore plus nombreux, touchait à l'extrême limite des expédiens. Ces deux ignominies se rencontrèrent. Ainsi fut conclu ce mariage d'une gourgandine et d'un décafé. La marquise de Croix-Fontaine mène à Paris une vie brillante; elle a un salon où l'on cause politique et littérature; elle a même de l'influence. Parfois, à l'issue d'une réception, surgit un individu, généralement ivre; la langue pâteuse et le verbe insolent, quémandant et menaçant, il réclame un supplément d'allocation: c'est le mari. Il arrive en effet que ce gentilhomme quitte le château de Sologne où il mène, entre ses gardes



et ses filles de ferme, une vie crapuleuse, pour venir faire à Paris la grande noce. La marquise paie docilement, crainte du scandale, et pour ne pas défaire l'échafaudage compliqué et fragile de sa respectabilité. Telle est la « famille » que le destin jaloux a infligée à la plaintive Raymonde. Pour la tirer de cette caverne, il n'y aurait qu'un moyen : le mariage. Mais c'est ici que commence la difficulté.

Comment l'élégant Gilbert Rivers s'est-il épris de la jeune fille? L'a-t-il aperçue dans le parloir d'un couvent, comme c'était la mode au bon vieux temps? Toujours est-il qu'il la retrouve chez la marquise de Croix-Fontaine, fait avec elle toutes sortes de jolis rêves, et ne doute pas que ses affaires ne soient en excellente voie, tant l'accueil de la marquise est encourageant. Mais aux premiers mots d'une demande en règle, tout s'effondre. La mère a pris pour elle les assiduités qui s'adressaient à sa fille; ce n'est pas un gendre, c'est un amant qu'elle a espéré trouver en Gilbert. Elle a d'ailleurs, pour Raymonde, un autre prétendant de son choix, un politicien sans scrupules et plein d'avenir, qui ne chicanera pas sur la dot, et ne s'embarrassera pas de certaines questions délicates. Dans un tel conflit, placée entre l'élu de son cœur et le protégé de sa mère, de qui Raymonde peut-elle attendre du secours? Vous l'avez dit : de son père!... Autant cette idée nous semble folle à nous qui savons, autant elle doit sembler simple et de bon sens à une fille ignorante du secret de sa naissance. C'est ici la situation maîtresse de la pièce, et pour laquelle probablement toute la pièce a été faite. Et voilà donc Raymonde partie à la recherche de son père.

Le troisième acte qui nous introduit dans la tanière seigneuriale du marquis de Croix-Fontaine est de beaucoup le meilleur de tout l'ouvrage. Il est d'abord excellent de pittoresque. Dans une salle basse, qui peut être une cuisine, le marquis, attablé avec ses domestiques, boit, fume, ricane et s'enlize dans l'encanaillement : saisissant raccourci, où tient la vision d'une existence de turpitude. Et ce qui vaut mieux encore, c'est le mouvement de tout cet acte, où nous suivons, chez le vieux brigand, l'éveil et le progrès d'une émotion qui, sans doute, n'avait pas figuré au programme de ses arrangemens matrimoniaux. Peu à peu gagné par la grâce et la bravoure de Raymonde, il se sent naître à la paternité pour cette fille qui n'est pas sa fille. C'est une variante de la fameuse « voix du sang. » Je la crois nouvelle ; l'invention en est, en tout cas, ingénieuse et amusante. Les auteurs, qui sont rompus à toutes les roueries du métier, y ont mis une nuance d'ironie à peine perceptible, qui ne nuit

pas à l'effet, mais l'excuse en quelque sorte. On est ému et on n'est pas dupe : c'est une sensation complexe et agréablement piquante.

Tout finit bien, c'est-à-dire par un mariage, comme dans *Primerose* et comme dans toutes les pièces du genre romanesque. Le marquis de Croix-Fontaine, entré résolument dans son rôle de père et armé de tous les droits que la loi lui confère, met à la raison sa méchante femme. Raymonde épousera son gentil prétendu. Elle aura passé à travers ces horreurs, côtoyé l'infamie de sa mère et celle de son faux père, sans en rien soupçonner. Elle est l'hermine qui traverse le bourbier sans y tacher sa blancheur. Ce n'est pas par ce trait que la pièce me paraît prêter au reproche d'in vraisemblance. Il existe véritablement des êtres de pureté que le pire entourage laisse immaculés. Ce sont, dans la vie réelle, les victimes désignées : il est heureux qu'on ait inventé le théâtre pour y récompenser leur vertu. Mais le personnage du marquis de Croix-Fontaine semble tracé d'un crayon trop accusé, dans une note d'outrance et de caricature. Puisqu'il devait être à la fin le champion de l'innocence, le sauveur de la vertu persécutée et l'instrument de la Providence, devait-on nous le montrer au début si parfaitement ignoble ? Peut-on se relever de si bas ? Les sentimens honnêtes trouvent-ils à cheminer dans un cœur si corrompu ? De telles déchéances comportent-elles encore un restant d'énergie ? La marquise de Croix-Fontaine, qui est femme de tête, avait-elle rien à redouter d'un tel adversaire ?... Très certainement les auteurs ont prévu l'objection ; mais ils n'en ont pas tenu compte, estimant que, dans ce genre de littérature, ce qu'il faut et ce qui suffit, ce sont des situations fortes, exceptionnelles, extraordinaires, et divertissantes.

Interprétation des plus honorables, où il faut louer surtout M<sup>lle</sup> Monna Delza, une Raymonde gracieuse, fine, et vraiment jeune, M<sup>lle</sup> Lender excellente en marquise de Croix-Fontaine, M. Joffre comédien d'un art toujours si nuancé et si sûr, et par-dessus tous M. Duquesne qui a dessiné avec un pittoresque de haut goût et mis en plein relief le type du gentilhomme déchu.

*Le Typhon* de M. Melchior Lengyell, Hongrois, est une œuvre des plus curieuses, qui nous arrive après avoir fait son tour d'Europe et n'aura chez nous guère moins de succès qu'elle en a eu à l'étranger. Elle contient tout juste assez d'exotisme pour que la saveur en soit relevée, mais d'ailleurs point d'obscures clartés ni de niaiseries solennelles, ni d'absurdités géniales. Et c'est par là qu'elle se dis-

tingue d'un grand nombre de pièces étrangères qu'on a prétendu imposer à notre admiration. Ce mérite de simplicité revient sans doute, pour une bonne part, à l'adaptateur, M. Serge Basset, et je lui en adresse tout mon compliment. Si d'ailleurs on a fait partout à la pièce de M. Lengyell si bon accueil, c'est qu'elle entre dans le vif de préoccupations qu'on peut dire aujourd'hui européennes. Elle appartient en effet au « théâtre d'idées » qui m'a toujours paru une des formes supérieures de la littérature dramatique. L'auteur est parti d'une idée et il s'est efforcé ensuite d'en trouver la transposition dramatique. Cette idée est une idée ethnique : l'opposition de deux races. *Le Typhon* est une pièce sur le « Péril jaune. » Mettre le « péril jaune » en quatre actes de prose est une entreprise certainement originale et préférable à celle de mettre l'histoire romaine en madrigaux. Voyons donc comment l'auteur s'en est tiré, et, puisque nous sommes au théâtre, par quels moyens de théâtre il a extériorisé et matérialisé une idée philosophique, politique, économique, sociale, et même religieuse.

Il fallait d'abord nous donner l'impression que le Japon est en conspiration permanente contre nous. C'est avec nos armes qu'il veut et qu'il doit nous battre. L'objet qu'il poursuit est de nous dérober le secret de ce fameux Progrès, dont nous sommes si fiers, en attendant d'en être victimes. Donc une mission a été envoyée à Berlin, dont le chef, Tokeramo, est le type même du Nippon de grande allure et de haute culture. Tokeramo installe, au cœur de la cité allemande, un centre d'informations des plus actifs. L'objet de sa mission est mal défini, parce qu'il est complexe : de toute évidence, le champ de ses opérations s'étend de l'initiation scientifique à l'espionnage international. Nous ne concevons d'ailleurs aucun doute sur l'importance de cette mission et sur la valeur du travail auquel se livre Tokeramo. Nous avons trop présents à l'esprit les souvenirs de l'étonnante guerre russo-japonaise. Nous avons trop constamment sous les yeux l'extraordinaire expansion prise subitement par ce petit peuple, hier ignoré ou raillé, et dont nous avons vu soudain surgir l'inquiétante fortune. La mission de Tokeramo ne nous dit rien qui vaille. On sent planer une menace, rôder un péril.

Ce qu'il y a d'admirable chez nous et que les Asiatiques peuvent nous envier, c'est le progrès des arts mécaniques et ce sont les applications de la science à l'industrie. Mais à ce domaine tout spécial se limite notre supériorité. Pour tout ce qui est mœurs, sentiments, organisation sociale, comment notre civilisation si récente supporte-

rait-elle la comparaison avec l'affinement séculaire de l'âme japonaise? C'est nous qui sommes les Barbares. On le voit bien au cours d'une scène qui met en présence les amis de Tokeramo et deux Berlinoises, le professeur Bruck et le journaliste Lindner. Le professeur Bruck étale avec une lourdeur toute germanique sa suffisance et sa vanité de pédant. Le journaliste Lindner injurie ses hôtes à gueule-que-veux-tu. Ceux-ci gardent une politesse imperturbable, souriante et ironique, où se traduit l'orgueil de la race et son mépris pour notre grossièreté.

Où qu'il soit, le Japonais garde au fond de son cœur le regret nostalgique de la terre natale. En séjour ou en exil parmi nous, il subit nos lois et nos usages, mais sans se mêler à notre vie et il continue d'habiter là-bas en esprit. C'est le fait que rend sensible une scène d'une invention très ingénieuse. A peine les visiteurs européens sont-ils partis, changement à vue dans la maison des Japonais. L'électricité s'éteint et des lanternes de couleur s'allument ; aux murs des kimonos remplacent les tapisseries ; vêtus du costume national, Tokeramo et ses amis boivent le thé en échangeant les nouvelles arrivées du pays, et acclamant les victoires prochaines. Cela est tout à fait réussi comme « vision japonaise » pittoresque et animée.

La pièce n'est encore qu'en tableaux. Il faut maintenant qu'elle s'organise en drame, c'est-à-dire que la lutte s'engage entre les deux personnages dont chacun représente une civilisation et une race. Tokeramo est l'un d'eux ; l'autre, bien entendu, sera une femme. Cet apôtre du plus grand Japon, si passionné pour son rôle et qui sait tant de choses, ignore en effet que la première condition de l'apostolat et la première vertu pour un chef de mission est la chasteté. Il a laissé entrer dans sa vie une femme, qui porte un nom charmant et redoutable. Hélène, qui perdit Troie, va perdre maintenant Yeddo et Yokohama ; elle en perdrait bien d'autres : c'est la femme fatale. A vrai dire, cette figure symbolique nous a légèrement déçus. Nous lui eussions voulu un peu plus d'allure. Nous sommes habitués aux Dalilas du romantisme et aux espionnes de grand style qui errent parmi les drames de Sardou. Celle-ci n'est qu'une fille suscitée non par l'enfer, mais par la police. La poésie y perd, si la réalité y gagne. Dans cette liaison, où il ne cherchait que le plaisir, le petit homme jaune est persuadé qu'il n'a rien engagé de lui-même ; il se croit inattaquable aux séductions de la femme, parce que dans son pays la femme n'est qu'une petite chose et non pas une personne. Il se trompe. Il n'a pas fait attention au changement de latitude. Nous sommes en Europe, où il est d'une extrême imprudence de tenir la



femme pour une quantité négligeable. Celle-ci a déjà le pouvoir de faire sortir l'Oriental de son beau calme. Une querelle éclate entre eux. Elle l'insulte, elle le défie : lui, fou de colère, l'étrangle.

Ce ne serait là qu'un incident de mélodrame, si ce n'était l'occasion où va se manifester l'esprit de solidarité qui fait de chaque Japonais un héros toujours prêt à se sacrifier quand l'intérêt national est en jeu. Le Japon a besoin de l'homme supérieur qu'est Tokeramô : il ne faut pas que l'accident d'une passion, la misère d'une aventure individuelle, compromette le succès d'une mission entreprise pour le bien général. La condamnation de Tokeramô serait un désastre public. Donc un autre assumera la responsabilité du crime, sera condamné à sa place. — Et c'est l'acte inévitable de la Cour d'assises, tant de fois revu à l'Ambigu et ailleurs.

Tokeramô est mis hors de cause ; mais, à partir de ce moment, il n'est plus lui-même. Il agonise. Est-ce le chagrin, le remords, ou peut-être la phtisie ? Oui, au sens littéral, et suivant le diagnostic des médecins. Mais à prendre les choses de plus haut et en esprit, cette âme de la morte qui maintenant le hante, c'est l'âme d'une autre race qui a pénétré en lui et ruiné son organisme moral. A son tour l'Europe se venge. Elle entraîne son vainqueur dans l'abîme de sa propre corruption. *Græcia capta...*

La pièce de M. Lengyell fait partie d'une sorte de cycle que nous avons vu se former en ces derniers temps. Tout le monde a présent à l'esprit le beau récit de M. Claude Farrère : *la Bataille*. Il y a quelques jours, M. de Wyzewa nous donnait sous ce titre : *L'expérience européenne de M. Kenriô Watanabé*, l'analyse d'une très curieuse correspondance échangée entre un artiste japonais et une jeune Anglaise. A Vienne, où il a rencontré Mertyl Meredith, M. Watanabé est peu à peu devenu éperdument amoureux de la jeune fille et lui a formellement demandé sa main ; à Tokyo, aussitôt qu'il y est revenu, et à peine a-t-il pris contact avec le sol natal, il est guéri de sa folie et reprend sa mentalité de Nippon sérieux. Ces livres et bien d'autres forment toute une littérature, et c'est une littérature européenne. Français, Allemands ou Anglais, ils témoignent de la surprise et de l'émotion qu'ont causées parmi nous les récentes affaires d'Orient, et du prestige qu'exerce sur nos imaginations le petit peuple soudain apparu dans le rayonnement de la victoire. Ils ressemblent ce qu'on pourrait appeler : le mirage japonais.

Littérature de polémique et d'utopie, comprenons-le bien. Quand les Romains, dans la défaillance de leur énergie, se heurtèrent à la

Germanie, ils s'empressèrent de prêter à l'adversaire redouté toutes les vertus dont ils déploraient chez eux-mêmes la perte ou le déclin. La peuplade demi-barbare devint pour leurs écrivains l'idéal d'un peuple fort. Le Japon est notre Germanie. Nous y localisons toutes les qualités qui nous manquent, ou dont nous voudrions raviver chez nous la vigueur et renouveler la sève. Le mal essentiel de notre société est l'individualisme qui désorganise et décompose, qui dissout les forces et laisse les bonnes volontés isolées et impuissantes. Le Japon nous offre l'exemple d'un pays où le dévouement à la patrie, l'abnégation de l'individu devant la race et la communauté, sont encore des sentimens vivaces. Nous le célébrons à ce titre et ne lui marchandons pas notre encens. Nous saluons en lui cette ardeur conquérante et ce zèle belliqueux, dont le contraste est si frappant avec notre pacifisme humanitaire. Nous admirons dans son cadre le respect des aïeux et le culte de la tradition que nous voudrions rappeler chez nous. Ainsi nous lui faisons honneur de tout ce qui nous fait défaut. — Ce phénomène moral ou ce cas littéraire est connu. Il est intéressant et peut-être utile, à la condition que nous ne soyons pas dupes de l'engouement qui le produit. Ne nous représentons pas comme aussi simples les questions de races, les plus complexes qui soient et les plus décevantes. Ne croyons pas que la « supériorité » émigre tout à coup d'un pays à un autre. Prenons pour ce qu'ils valent des parallèles d'où on omet tout ce qui ne va pas dans un certain sens et ne sert pas une certaine thèse. Le Français du xviii<sup>e</sup> siècle avait tort de dire avec mépris : « Peut-on être Persan ? » L'Européen du xx<sup>e</sup> siècle aurait tort de soupirer avec humilité et envie : « Si l'on pouvait être Japonais ! »

Le rôle de Tokerao, qui est toute la pièce, est remarquablement joué par M. de Max ; les bizarreries de son geste, de son accent, de sa prononciation peuvent être mises sur le compte de l'exotisme et passer pour autant de japonaiseries : il reste qu'il donne au personnage une allure originale et vivante.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# REVUE MUSICALE

---

## CHABRIER MUSICIEN COMIQUE

---

Il eut l'ambition d'en être un autre, non pas seulement sérieux, mais poétique, héroïque même, et dans *Gwendoline*, une ou deux fois, il ne sembla pas très éloigné de le devenir. Mais le meilleur musicien qu'il fut en réalité, le plus vrai, le plus naturel et le plus vivant, est celui que nous voudrions rappeler. Plus d'un parmi nous (entendez parmi les critiques) s'y trompa naguère et ne reconnut pas ce musicien-là. Le lendemain de la représentation du *Roi malgré lui* (en 1887), nous écrivions ici même : « La note émue, la note sensible (sans jeu de mots), et non la note comique, pourrait bien être la note fondamentale du talent de M. Chabrier. » Après vingt-quatre ans, la vérité nous paraît tout juste le contraire.

Quelqu'un a très bien noté comme un des traits principaux, sinon le principal, de la nature d'Emmanuel Chabrier, « une verve vigoureuse, une éclatante et savoureuse trivialité (1). » La correspondance de l'artiste en porte presque à chaque page des marques toujours franches, souvent un peu grosses. L'esprit y abonde, la gaieté plutôt, une gaieté facile, pour ne rien dire de plus, ou de moins. De Saint-Sébastien, en 1882 : « Qui est-ce qui a dit qu'il n'y avait plus de Pyrénées ? » (Suit une boutade un peu libre.) « J'en ai là, devant mes fenêtres, une tranche énorme. » Plus comique, mais aussi malaisée à transcrire tout entière est certaine description des puces du Guipuzcoa, de leurs mœurs, de leurs séjours préférés, voire de

(1) M. Legrand-Chabrier, préface des *Lettres à Nanine*. Édition de la *Grande Revue*.

leur chant national : « Un  $3/4$  en fa majeur, qu'un compositeur français, un nommé Berlioz, a introduit dans sa *Damnation de Faust*, comme il y avait du reste introduit aussi l'air national de Racoocksy. » Quant aux notes épistolaires du voyage en Andalousie, pour la vivacité, fût-ce la crudité, pour la couleur voyante et tapageuse, mais pour l'entrain, pour la vie emportée et débordante, elles sont comparables et d'avance elles ressemblent aux notes musicales d'*España*.

Quelque sujet que traite Chabrier dans ses lettres, quelque nouvelle qu'il donne, il le fait sur le mode plaisant, quand ce n'est pas burlesque. Un voisin de campagne « a perdu dernièrement sa vache d'une fièvre de lait; j'ai cru qu'il prendrait le deuil. Il pleurait comme un veau. » Sur l'histoire de France, il a des vues sommaires et cocasses : « Louis XI, un sale bougre. Il paraît quand même que c'est un des plus beaux règnes de notre histoire. »

Voici, d'après Chabrier, comment se compose, ou se décompose, l'ancien opéra français : « 1° Un acte d'exposition; 2° l'acte des dindes, avec vocalises de reines; 3° l'acte du ballet avec le sempiternel finale qui rebrouille les cartes; 4° le duo d'amour de rigueur, 5° le chahut de minuit moins vingt, pétarade de mousqueterie, chaudière à juifs, mort des principaux labadens. » Et dans cette formule irrespectueuse il est malaisé de ne pas reconnaître les élémens de la *Juive* mêlés à ceux des *Huguenots* (1).

La charge, ou « la blague, » éclate à tout moment dans certaine correspondance familière, où la tempère seulement l'expression parfois touchante d'une sollicitude et d'une affection quasi filiale. Les *Lettres à Nanine* sont adressées à la vieille servante, ou, pour mieux dire, d'un mot plus juste et plus tendre, à la vieille « bonne, » dont la bonté servit en effet et suivit Emmanuel Chabrier depuis le berceau presque jusqu'à la tombe. Nanine l'avait « pris tout petit, » et ne le quitta qu'en mourant, deux années avant qu'il mourût, son « Mavel, » ainsi qu'elle l'appelait et qu'en lui écrivant il s'appelait lui-même. Il lui écrit, pendant le printemps et l'été de 1890, de Touraine, d'une petite maison de campagne, la Membrolle, où Nanine, malade gravement, n'a pu venir. Il tient pour elle un journal intime, le plus souvent comique. Il lui raconte gaiement, en détail, — et volontiers en gros, en très gros, — la vie rustique et familiale où la brave créature doit souffrir, toute seule à Paris, de ne plus être mêlée.

Du 31 mars : « Rien de nouveau dans le pays. Personne ne claque,

(1) *Lettres inédites d'Emmanuel Chabrier*, publiées par M. Robert Brussel dans le *Bulletin français de la S. I. M.* (15 janvier et 15 février 1909).



tout ça se cramponne. Aperçu la belle vachère, qui laisse repousser sa moustache. »

Quelques semaines après (24 avril 1890) : « Mardi prochain, M. Rostand, — tu sais, ce jeune homme avec qui je fais des romances, — épouse M<sup>lle</sup> Gérard. » Et nous verrons tout à l'heure quelles romances le musicien de *Gwendoline* écrivait alors en collaboration avec les deux futurs époux. Dans ses lettres à son humble correspondante, Chabrier ne se gêne pas. Littéralement il s'y met à son aise, il y donne un cours abondant et libre à sa naturelle, robuste et joyeuse trivialité. Ni ses pensées, ni ses expressions, ni sa manière de voir, ni sa façon de rapporter ce qu'il a vu, n'ont rien de choisi. Le genre noble n'est pas son genre, mais plutôt « le genre enjoué, » celui de Mascarille et de Jodelet. Il dira volontiers : « se flanquer au pieu » pour se mettre au lit, et « claquer, » ou « crever, » sont évidemment pour lui les synonymes préférés de « mourir. » Habitant le pays de Rabelais, il parle complaisamment, et congrûment, de mangeaille et de beuverie. Un jour, en revenant de la noce, il écrit : « On est rentré chez Gustave et on s'est rafistolé le tempérament, car on avait des fains de loups. » Un soir, il se « recolle une forte plâtrée de bouillon. » Si parfois le temps lui dure, sa grande distraction, « c'est les asperges, » ou bien encore, et, faute d'un passe-temps plus doux, « on se flanque des tasses de chocolat à travers le corps, puis on bourlingue dans le jardin. » Une personne qui suit un régime pour maigrir lui paraît peu digne d'envie et d'ailleurs dépourvue de mérite : « Elle ne mange ni beurre, ni viande, ni légumes, elle ne boit rien. A ce compte-là, ce n'est pas malin. »

Plus d'un croquis est enlevé de verve, par exemple cet « effet d'orage : » « M<sup>me</sup> F..., qui n'aime pas ces plaisanteries-là, est dégringolée dans sa cave et y est restée plus d'une heure avec ses jupes sur la tête pour ne pas voir les éclairs. Maintenant que le soleil a reparu, elle écosse des petits pois dans la salle à manger avec la grand'mère, qui se fiche pas mal du tonnerre et se colle matin et soir sa demi-livre de fraises sur l'estomac. »

Autre tableau de genre, ce récit d'une double noce, dont le réalisme nuptial fait songer au réalisme funéraire de *l'Enterrement à Ornans* : « Donc, mardi matin, nous sommes allés à la messe de mariage. Tout le monde est parti de chez le papa... ça figurait un long serpent tout le long du village ; il y avait là des chapeaux hauts de forme qui devaient dater de Louis-Philippe et qui se cramponnaient sur des têtes d'horribles vieux, avec des redingotes et une blouse

bleue par-dessus ; quelques femmes avaient sorti, pour la circonstance, de braves *châles français* dont on pouvait compter les plis et qui pendaient jusqu'aux talons. Les mariées en blanc, naturellement, avec de la fleur d'oranger qui doit se ballader à l'heure qu'il est, sous un globe en verre, sur une commode, entre une paire de chandeliers. La messe a été dite par un curé de leurs amis... Le curé de la Membrolle regardait faire son collègue. Deux bonshommes sont montés près de l'harmonium et ont gueulé d'une façon tellement cocasse, que tout le monde rigolait, jusqu'au curé, qui est parti d'un tel éclat de rire, qu'on ne pouvait plus l'arrêter ; il a fallu lui tenir le front et le laver à l'eau fraîche, car il était cramoisi. Ce n'était pas très solennel, mais, une fois par hasard, c'était rudement drôle. »

Enfin cette scène de lessive rustique, sur le fond de goinfrerie obligé, ne manque pas de mouvement et de couleur : « La vieille est arrivée avec son paquet, ses savons et son trempin pour fixer la cuve. Elle a commencé par se coller des tas d'affaires dans l'estomac. car tu sais que ça mange six fois par jour. ce monde-là... Alors la maison est en révolution : les draps, les serviettes, mouchoirs, chaussettes, bas, pantalons, chemises, enfin tout le bazar disparaît dans cette cuve ; on tend des cordes dans le jardin, M<sup>me</sup> D... se démène comme un poirier agité par le vent, elle est rouge comme un coq, enfin c'est une affaire d'État. Le temps est superbe, et l'on est plein d'ardeur, parce que *ça séchera vite*. »

Voilà, sauf quelques traits d'une sensibilité sincère, et même délicate, voilà le ton habituel des lettres d'Emmanuel Chabrier à sa vieille servante. Évidemment ce n'est pas ainsi que Julien d'Avenel aurait écrit à « pauvre dame Marguerite. » Le genre même ou le style opéra-comique a changé, et le *Roi malgré lui* ne ressemble en rien à la *Dame blanche*. Mais ce qui ressemble à la correspondance de Chabrier, c'est une partie, et non la moins caractéristique, de son œuvre. La verve savoureuse, triviale au besoin, la grosse et parfois un peu grossière gaité, voilà ce qui paraît avoir fait le fond de son caractère et ce que, dans les formes de sa musique, il est facile et plaisant de retrouver.

Mainte pièce pour piano, les valse, la *Bourrée fantasque*, pourraient en quelque sorte illustrer avec les sons telle scène, telle anecdote, ci-dessus décrite ou contée avec les mots. *España*, le chef-d'œuvre pittoresque de Chabrier, est par endroits son chef-d'œuvre bouffe : rappelez-vous l'outrance des sonorités, le déhanchement, le

débraillé des rythmes, et certaine intrusion des trombones, lâchés soudain à travers la symphonie, comme pour la bousculer et la démolir. Wagnérien de la première heure, Chabrier avait mis en quadrilles une partie de *Tristan* et de la *Tétralogie*. Et ce fut sa façon, l'une au moins de ses façons à lui, bien à lui, d'aimer le maître allemand.

Au théâtre, Chabrier débuta par une opérette en trois actes, *l'Étoile* (paroles de Leterrier et Vanloo), représentée en 1877 sur la scène des Bouffes-Parisiens. Au-dessous, fort au-dessous des chefs-d'œuvre de bouffonnerie et de sensibilité que sont les « poèmes » de Meilhac et Halévy, le livret de *l'Étoile* occupe en de banales régions une place quelconque. Il n'est pas cependant plus absurde que beaucoup d'autres. Les personnages s'y appellent de noms conformes à la tradition du genre : le roi Ouf I<sup>er</sup>, Hérisson de Porc-Épic, Tapioca, Siroco. Et cette onomatologie assurément a quelque chose de moins rare que le Bottin ou le Gotha scandinave, où puisèrent, après Wagner, quelques-uns de nos compositeurs wagnériens. L'action est simple aussi, faisant la part beaucoup plus grande à la folie outrancière qu'à la furtive poésie. Celle-ci, dans la musique seule, a pourtant réussi, ne fût-ce qu'une fois, à se glisser. *l'Étoile* a sa « romance de l'étoile, » que tant d'autres, d'un feu plus pur et plus céleste, font pâlir sans doute, mais n'éteignent pas. Rappelez-vous l'élégie de Wolfram, au troisième acte de *Tamhüuser*. Dans la dernière partie des *Pirineos*, de Felipe Pedrell, cherchez certaine prière exquise, adressée par une enfant amoureuse à l'astre qui brille là-haut, trop haut pour savoir qu'on l'aime. Avec sa sœur allemande et sa sœur d'Espagne, la petite étoile de France n'est pas indigne de former une constellation. Musique d'opérette ou d'opéra-comique, romance ou *lied*, cette petite chose est quelque chose de délicieux, quelque chose qui luit doucement et qui tremble, une timide et tendre cantilène, dont la flamme se cache et reparaît tour à tour.

Lisez, lisez *l'Étoile*, au moins les deux premiers actes, et surtout le premier. Avec un peu de sentiment, il y a là bien de l'esprit : de l'esprit de finesse et de l'autre, qui n'est que bouffonnerie ou caricature, mais qu'il ne faut pas mépriser, car il a son agrément et peut avoir sa puissance. Il cherche l'effet, cet esprit, et souvent il le trouve dans le contraste de la musique avec les situations, les personnages et les paroles. Ainsi la plus élégante ritournelle, un véritable *scherzo*, léger, pimpant et digne des maîtres du genre, puis deux couplets interrogans, avec réponse des chœurs, un peu dans la

manière du Mozart de *l'Enlèvement au sérail*, annoncent, accompagnent ce fantoche royal d'Ouf 1<sup>er</sup>, et le font, par opposition, paraître plus risible encore. On dirait ici que la musique se moque d'elle-même, et c'est, nul ne l'ignore, une des façons qu'elle a d'être plaisante. Ailleurs, toujours ironique, elle accusera par la distinction des harmonies la vulgarité des thèmes. Certain quatuor des employés de commerce ne déparerait pas la collection, ou la galerie musicale de tableaux de corporation, où brille, au premier rang, le chœur de la *Vie parisienne* : « *Nous sommes employés de la ligne de l'Ouest.* » Le comique ici tantôt consiste dans la musique seule, dans le tour de la mélodie ou dans le rythme; tantôt, la parole s'en mêlant, il résulte aussi de la déclamation ou de la prosodie. Une césure, un rejet y peut suffire.

Aussitôt que l'aurore, aux doigts gantés de rose,  
Éclaire à son lever les établissemens  
De nouveautés, où le bon goût repose.

La musique sautille et court sur les deux premiers vers. Sur le troisième, aux deux premiers mots, elle s'arrête et s'étale avec une poésie de commis voyageur, avec des grâces de chef de rayon. Parfois tout l'esprit se ramasse et fait balle, soit au milieu, soit à la fin d'une phrase. Alors la note et le mot agissent, portent ensemble, ils se renforcent l'un l'autre; ou bien un mot répété se colore de nuances changeantes, sous les notes qui se renouvellent, mais suivant un rythme constant. Le mélodiste de *l'Étoile* a le don des chutes imprévues, amusantes quelquefois par l'aisance et la légèreté même, quelquefois au contraire par la rudesse et la lourdeur voulue. Enfin il n'est pas incapable de traiter un finale, paroles et musique, l'une et les autres burlesques, dans la manière d'Offenbach. L'ensemble du « pal, » qui termine le premier acte, ressemble comme un frère, un petit frère, à l'énorme *Bu qui s'avance*; en de moindres proportions, il est animé du même souffle, de la même énergie, de la même impérieuse et communicative ardeur. Opérette sans doute, *l'Étoile* n'est qu'une opérette, mais peut-être mieux venue que ne vint plus tard un grand opéra comme *Gwendoline*. La musique est ici plus spontanée, plus pure même, par où j'entends qu'il n'y entre pas d'élément étranger. Elle y est plus naturelle, et deux fois, étant plus conforme d'abord à la nature du musicien, puis à la nôtre : musique française, et, si l'on veut, gauloise, dont la veine limpide alla se jeter, — et ce fut dommage, — dans le grand fleuve allemand.



Dix ans après *l'Étoile*, le *Roi malgré lui* souffrit, et mourut même, de n'avoir pas été ce que d'abord il devait être également : une opérette. Sous cette forme primitive et plus modeste, sa fortune eût été meilleure. Mais l'incertitude et l'équivoque le perdit. Pour qui relit cette partition, vieille de vingt-cinq années, les meilleurs passages, les plus caractéristiques, les seuls enfin qui survivent, ne sont pas les plus fins, mais les plus gros, les traits, fortement appuyés, de la charge ou de la parodie.

Encore une fois, tel jugement porté naguère sur cet ouvrage nous paraît aujourd'hui non pas à corriger, mais, tout entier, attendu et dispositif, à contredire. La poésie et le sentiment, les grâces enfin de cette musique étaient fausses et se sont fanées. Il en reste la gaieté, la verve et le rire éclatant. « Chabrier a quelque chose dans le ventre. » On disait cela du temps où la critique, ainsi que le reste de la littérature, se piquait de naturalisme. Après tout, on ne disait pas trop mal, et l'image un peu vulgaire, un peu basse, rendait pourtant avec assez d'exactitude, ou de couleur locale, ce qu'il y eut dans la manière de Chabrier, dans la meilleure, de rabelaisien, de gras et de copieux.

C'était une comédie d'intrigue que la comédie du *Roi malgré lui*. Notre futur Henri III, s'ennuyant d'être roi de Pologne, a résolu de quitter furtivement son royaume. Et je ne sais plus trop s'il y réussit. Je me souviens seulement d'un quiproquo, de la substitution d'un faux roi, Nangis, ami du prince, au roi véritable, et d'un complot, dont le monarque authentique refuse de laisser courir le risque jusqu'à la fin, jusqu'à la mort possible, par le remplaçant qu'il s'est lui-même donné. A cet imbroglia politique se mêle une méprise d'amour, où figurent deux héroïnes rivales : une bohémienne et certaine princesse, ou comtesse, palatine et vocalisante, que Chabrier, pour être juste, aurait dû laisser dans la catégorie des dindes à vocaliser où tout à l'heure il reléguait les reines de l'ancien opéra. Un nommé Fritelli, vaguement cousin du Cantarelli du *Pré aux Clercs*, est chargé d'égayer les choses et n'y parvient qu'à demi. En résumé, ce livret avait surtout le tort de ne se décider jamais entre le plaisant et, sinon le sévère, au moins le sérieux.

La musique au contraire choisit, et se porta tout d'un côté, celui d'ailleurs où penchait naturellement le musicien. Mais comme elle s'y portait seule, et de toute sa force, il arriva qu'elle rompit l'équilibre et que l'ouvrage tomba.

Plus bref et soutenant d'un bout à l'autre le même ton, l'opéra-comique manqué pouvait faire une savoureuse opérette. Dès l'intro-

duction, le genre s'affirme sans ménagemens. Un chœur de soldats n'est pas sensiblement inégal au fameux rapport stratégique : « *Or je vais vous conter, Altesse,* » adressé par Fritz, après la bataille, à la grande-duchesse de Gérolstein. Les couplets de Fritelli, sur le Polonais et le Français comparés, nous offrent, avec des effets analogues de rythme, de déclamation et de prosodie, une de ces rapides études, ethniques ou nationales, dont l'Espagnol est l'objet dans les deux refrains : « *On sait aimer,* » et « *Il grandira,* » de la *Périchole*. Un portrait du roi supposé, fait au roi véritable par la tzigane amoureuse et qui ne le connaît pas, est charmant de finesse et d'ironie. La violence au contraire, une sorte de fureur bachique, oserai-je ajouter « *offenbachique* », emporte et secoue la polonaise chantée et dansée au commencement du second acte. Le Chabrier d'*España* se retrouve, ou plutôt se surpasse, il se débride et se déchaine en cette page, que dis-je ! en ces pages, (elles ne sont pas moins de cinquante), qui seraient les pages maîtresses de l'œuvre, si le grand ensemble de la conspiration ne venait littéralement les écraser. Il est encore un mot, au moins familier, voire animal, dont ne craint pas d'user le jargon de la critique : c'est « la patte, » et, pour exprimer la rudesse et l'outrance, les coups et les à-coups d'une musique pareille, le terme n'a peut-être pas d'équivalent. Je doute que le répertoire de l'opérette possède un finale plus exubérant que celui-ci. La musique y réunit, portés au dernier degré, tous les élémens, tous les effets du genre. Elle n'a même pas négligé l'un des plus faciles, qui consiste à transposer en style burlesque telle scène connue, ou mieux populaire, d'une œuvre sérieuse et consacrée. Ici la parodie est même double. Il semble bien que Chabrier ait eu l'intention de rappeler et de railler d'abord, — certain roulement de timbales en ferait foi, — le serment prêté par les gentilshommes catholiques et protestans devant la reine Marguerite, à la fin du second acte des *Huguenots*. Et cette poupée d'Alexina, duchesse de Fritelli, mène un peu sa conjuration pour rire, comme en conduisait une autre, pour de bon, Catherine de Médicis en personne, au lieu du comte de Saint-Bris, dans la version primitive des mêmes *Huguenots*. A cette raillerie en quelque sorte extérieure, provenant d'une réminiscence et d'un rappel, s'ajoute le comique à proprement parler musical, celui qui naît de la musique en soi, de ses formes, de ses forcés particulières et combinées pour l'action, pour la charge commune. Tour à tour, ensemble, elles donnent toutes ici. Mélodie, mouvement et rythme, harmonie, il n'y a pas un élément sonore qui ne s'exagère, ne s'exaspère ou ne se

déforme, ne s'avilisse et, s'il le faut, ne s'encanaille. Mais la verve, la frénésie emporte et sauve tout. Le moindre accent, un contre-temps, une syncope, prête un air exotique, une allure follement slave à cette farce, qui se joue en Pologne. *Slavus saltans*, comme disait Cherbuliez d'un de ses personnages, également polonais, ainsi qu'un peu fou. De telles pages portent à croire que le malentendu funeste au *Roi malgré lui* compromit l'œuvre entier et faussa peut-être la nature même de l'artiste. Il admirait Wagner; ses amis ou ses camarades prétendirent, inconsiderément, qu'il s'en inspirât, et cette prétention ne nous valut que *Gwendoline*. Dans l'entourage de Chabrier, il semble bien qu'on le conseilla, qu'on le servit au rebours de ses facultés et de sa vocation. Le genre que nous avons tâché de définir, un peu gros, mais savoureux et non sans vigueur, était vraiment son genre; il y est libre, il y est lui-même. Ailleurs, fût-ce plus haut, musicien encore sans doute, il l'est un peu comme son héros était roi, gauchement et malgré lui.

Souhaitez-vous, avant de le quitter, de le voir tout à fait à son aise? Il faut l'aller trouver aux champs, — (peut-être à la Membrolle) — à la ferme, enfin non plus à la cour, mais à la basse-cour. Chabrier n'a rien écrit de plus comique, et finement cette fois, que sa trilogie animale : la *Villanelle des petits canards*, la *Ballade des gros dindons* et la *Pastorale des cochons roses*. Le premier de ces poèmes zoologiques est l'œuvre de Rosemonde Gérard (M<sup>me</sup> Edmond Rostand). Le futur auteur de *Chantecler* a rimé les deux autres.

Il y aurait une étude à faire, — et nous pouvons à peine ici l'ébaucher, — sur les bêtes en musique, ou dans la musique. Par où nous ne désignons pas, qu'elles veuillent bien le croire, les personnes qui ne s'y entendent point. Déjà de loin, comme du fond de l'histoire musicale, on les voit accourir, les uns à toutes jambes, les autres à tire-d'ailes, — hormis les gros, qui s'avancent avec lenteur, — nos frères plus humbles, que la musique a chantés. Non pas seulement ceux qui chantent eux-mêmes, car elle a, des autres aussi, représenté l'aspect, les mouvemens, le caractère, et l'âme obscure. Les volatiles peut-être domineraient en ce jardin d'acclimatation lyrique; les quadrupèdes pourtant y tiendraient leur place. Dès le xvi<sup>e</sup> siècle, pour ne pas remonter plus avant, et jusqu'aux nomes pythiques de l'antiquité, l'œuvre de Clément Jannequin résonne du « Chant des oiseaux. » La chasse au lièvre, au cerf, y est également figurée (1). La musique des

(1) Sur les origines de la musique descriptive en général et, en particulier, de

siècles suivans abonde en tableaux du même genre. Ils sont nombreux chez Bach et chez Haendel. Parlant ici même, le mois dernier, de *Marcello*, nous rappelions que dans sa cantate *Calisto changée en ourse*, le musicien de Venise avait essayé de noter les signes sonores de ce changement. Il y a des échos de la forêt, quand ce n'est pas de la volière, ou du poulailler, dans le répertoire de nos maîtres clavecinistes, y compris le grand Rameau. La volaille et le gibier, les bœufs et jusqu'aux poissons, il n'est presque pas un être vivant que l'auteur des *Saisons* et de la *Création* n'ait trouvé digne de son génie et d'une bonté qui s'étendait, comme celle du Créateur lui-même, « sur toute la nature ? » Beethoven, une fois au moins, eut des tendresses pareilles, et dans certains arpegges, piqués et brillans, de la « Scène au bord du ruisseau, » avant l'appel final du coucou, du rossignol et de la caille, il souhaitait qu'on reconnût l'essor et le cri du loriot.

« Ils sont trop, » et, comme dans la fable, c'est « tout ce qui respire, » que l'historien de la musique devrait appeler à comparaître devant lui. On sait quel « animalier » sonore, familier ou sublime, fut le musicien de la truie, et du cheval hors d'haleine que chevauche, si tard et si vite, le père serrant contre lui son enfant. Les musiciens modernes, les étrangers et les nôtres, n'ont rien dédaigné non plus de la nature vivante. Maint exemple en serait tiré d'animaux plus petits. Qui ne connaît le bonsoir langoureux que M. Massenet souhaita naguère aux bêtes à bon Dieu : « *Les coccinelles sont couchées.* » On en fit même, en paroles du moins, une parodie assez plaisante et que Chabrier eût aimée. Gounod un jour a décrit la cigale et la fourmi ; une autre fois, ce fut la fourmi toute seule, la fourmi ailée, en une mélodie légère et vibrante, où l'insecte, joyeux et chagrin tour à tour, sent battre, puis tomber ses ailes. Gounod encore, le Gounod de *Sapho*, de *Mireille*, n'a-t-il pas chanté deux de ses plus exquises chansons, l'une que le soleil endort, l'autre alerte et presque dansante, pour les chèvres de la Provence et pour celles de Lesbos ? Dans le ciel, sur la terre et sur les eaux, le grand musicien du *Déluge* et de la *Lyre et la Harpe*, le musicien, comique et poétique à volonté, du *Carnaval des animaux*, a suivi le vol de la colombe, le glissement du cygne et les ébats du monstrueux éléphant. Un autre monstre n'a pas intimidé Bourgault-Ducoudray, qui fut chez nous un des maîtres de l'exotisme oriental. Son *Hippopotame* (sur deux strophes de Théophile Gautier)

la représentation musicale des animaux, consulter l'excellent article de notre savant confrère Michel Brenet dans son récent ouvrage : *Musique et musiciens de la vieille France* (Paris, Félix Alcan, 1911).



est tout simplement un chef-d'œuvre. Je me trompe : c'est un chef-d'œuvre double, à la fois descriptif, ou réaliste, et symbolique, chef-d'œuvre d'un lyrisme où s'élèvent à la même puissance l'élément animal et l'élément humain.

L'âme de la bête et l'âme, non plus de l'homme, mais de la femme, d'une vierge guerrière, héroïque, se mêlent en mainte inspiration wagnérienne, dont ce mélange fait le prix. Nous voulons parler des pages de la *Tétralogie* (*Walkyrie* et *Crépuscule des Dieux*) qu'on pourrait appeler équestres. La *Chevauchée* en est la plus fameuse et la plus grandiose. Mais il y en a d'autres, éparses, dont la beauté, moins extérieure, ne sait pas moins nous émouvoir. Souvenons-nous de Brünnhilde rêveuse, lasse, et sentant pour la première fois le casque peser à son front et la lance à son bras. Il ne faut ici que deux mesures, à peine, où revient attristé, ralenti, le thème ailleurs intrépide et joyeux de la course, pour évoquer, auprès de la mélancolique amazone, « l'œil morne maintenant et la tête baissée » de son fidèle serviteur. Un soir, un soir encore plus tragique, après tant de combats, après la victoire hélas ! inutile, quand le terme sera venu, pour l'un et pour l'autre, des hasards et des périls bravés ensemble, la mort même ne les séparera pas. Sur le bûcher, d'un seul bond, ils s'élanceront tous deux. Mais auparavant, jeune, mourante et semblable au héros de Virgile, elle prendra congé de son coursier, la fille de Wotan, la vierge du Walhall.

*Hoc decus illi,*

*Hoc solamen erat ; bellis hoc victor abibat*

*Omnibus. Alloquitur mærentem et talibus inquit :*

*Rhæbe, diû — res si qua diû mortalibus ulla est —*

*Viximus...*

Les adieux de Brünnhilde seront plus beaux encore, de tout ce que la musique peut ajouter à la poésie, même à celle-là. Nous y sentirons presque le partage, ou la fusion, entre la créature humaine et l'autre, des deux natures que la fable antique avait réunies en certains êtres, Chimères, Sirènes, Centaures, doubles et mystérieux.

Chabrier musicien des bêtes, et leur musicien comique, ne s'est pas élevé si haut. Et surtout, n'étant pas symboliste pour une obole, en ses petits canards, en ses gros dindons, voire en ses cochons roses, il n'a rien mis de l'homme, et de la femme non plus. Ses animaux ne sont qu'eux-mêmes. Mais ils le sont bien drôlement. Ils le sont de corps, ils le sont d'esprit, ou de caractère, la peinture musicale imitant leur extérieur d'abord, mais ne s'y arrêtant pas. Au physique,

et, si l'on peut dire, au moral, ces trois « études » ont un égal agrément. La plus fine peut-être est celle des petits canards. La musique y va d'un train régulier, par saccades pourtant, mais très rythmées et symétriques, avec, à la fin de chaque période, une chute soudaine et qui semble un plongeon dans l'eau. Tandis que l'exacte division des valeurs (noires, croches, doubles croches) donne une dignité comique à la marche des jeunes palmipèdes, un accent, un éclat, un écart vient parfois souligner leur air, un peu niais, de béatitude enfantine.

Tout l'effet, extérieur et psychologique, des « gros dindons » résulte du rythme, ou plutôt des deux rythmes qui se suivent : l'un à  $2/4$ , épaté, lourd et bête ; l'autre, entraînant à l'improviste, en un mouvement de valse, une gracieuse autant qu'ironique ritournelle.

Mais le premier prix, en ce concours agricole et musical, il faudrait peut-être le décerner aux porcelets. Oui, même le prix de poésie. Un jour, dans la campagne d'Assise, nous rencontrâmes une vieille femme qui tenait sur ses genoux un petit goret noir (c'est leur couleur en Ombrie). Elle le berçait, le cajolait ainsi qu'un enfant, et comme nous passions près d'elle, elle dit d'une voix triste : « *Sta poco bene*. Il ne va pas très bien. » M. Rostand et Chabrier ne les ont pas vus noirs, mais roses, comme ils sont en effet, nos petits compatriotes, mais ils ne les en ont pas moins aimés. La romance qu'ils leur ont consacrée, sans être la moins spirituelle des trois, en est la plus affectueuse. La musique n'a suivi ni les dindons ni les canards avec autant de soin et de complaisance. Elle ne les a point escortés d'une mélodie aussi délicate, comique et gamine aussi gentiment, que cette trottinante et dodelinante mélodie. Fromentin naguère a loué chez les petits maîtres hollandais ce qu'il appelle très bien « la cordialité pour le réel. » La musique de genre, et du genre le plus humble, comme la peinture, y prête. Chabrier le savait, il l'a prouvé, et ses trois essais de « comédie animale » ne sont égaux, peut-être supérieurs à ses meilleures pages de « comédie humaine, » que pour être pénétrés plus avant de ce réalisme cordial, de ce réalisme à base de sympathie.

CAMILLE BELLAIGUE.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

Les vacances parlementaires sont sans doute sur le point de se terminer, et certes, il est grand temps pour les Chambres de reprendre leurs travaux, pourvu que ce soient en effet leurs travaux qu'elles reprennent au lieu de se livrer, sans méthode et au hasard de la rencontre, à toutes les distractions et diversions qui, dans une vie politique à la fois intense et confuse, ne manquent jamais de se présenter. La session, dite extraordinaire, d'automne devrait être consacrée presque exclusivement à la discussion du budget : nous craignons qu'elle ne soit envahie par beaucoup d'autres objets. Nous reconnaissons d'ailleurs la difficulté qu'il en soit autrement, au milieu des préoccupations d'ordres divers qui nous assiègent. Les principales viennent du dehors ; ce sont celles qui ont le plus agité l'opinion pendant ces vacances ; mais il en est d'autres qui, nées au dedans, n'ont guère moins troublé les esprits si elles ne les ont pas émus aussi vivement. L'impression générale est que l'anarchie continue d'être partout.

La manifestation la plus éclatante qu'on en eût encore constatée vient de se produire à Oudjda. Le coup était si imprévu et il s'est produit dans des conditions si extraordinaires que l'opinion en a ressenti un sursaut violent. On a appris, un matin, que le général Toutée, commandant de nos forces sur la frontière algéro-marocaine et haut commissaire du gouvernement, avait fait arrêter et conduire en prison, entourés de tirailleurs baïonnette au canon, M. Destailleur, commissaire civil, M. Lorgeou, vice-consul, et M. Pandori, capitaine des douanes françaises, c'est-à-dire les hommes qui, à côté de lui, étaient les représentans ou les agens les plus directs du gouvernement français. Le général leur a adjoint un cadî maro-

caïn, sans doute pour montrer que sa justice s'étendait impartialement à tout et à tous. On était d'autant plus en droit, à Paris, de s'étonner de cet acte de force, que le général Toutée y était encore quelques jours auparavant, qu'il n'avait parlé de ses intentions ni au ministre de la Guerre, ni au ministre des Affaires étrangères, et que c'est quelques heures seulement après son retour à Oudjda qu'il a fait appeler MM. Destailleur, Lorgeou et Pandori et les a constitués prisonniers. On imagine sans peine le scandale qui en est résulté. Les imaginations se sont donné carrière à Oudjda, dans tout le Nord du Maroc, dans toute l'Algérie. Tous ceux qui nous surveillent et nous jalouent ont admiré les coups que nous nous portions à nous-mêmes et se sont mis en mesure d'en profiter. Les bruits les plus divers ont couru aussitôt.

Sans doute un homme longtemps digne de confiance peut s'égarer, mais ceux qui connaissent M. Destailleur et qui se sont empressés de rendre témoignage à sa parfaite honorabilité ont protesté contre un acte qui tendait à le déshonorer par une exécution sommaire, en dehors de toute preuve de sa culpabilité. Le gouvernement a fait son devoir : il a envoyé l'ordre télégraphique de remettre les trois prisonniers en liberté. Cela ne veut pas dire qu'il les tienne nécessairement pour innocens, mais bien que le général Toutée n'avait pas le droit de les faire arrêter. Une commission d'enquête, composée d'un sous-directeur du ministère des Affaires étrangères, d'un inspecteur des finances et d'un contrôleur de l'armée, a été formée et est partie immédiatement pour Oudjda : elle fera la lumière sur les faits qui sont reprochés à M. Destailleur. Mais, quand même ces faits seraient aussi prouvés qu'ils le sont peu jusqu'ici, le général Toutée n'en aurait pas moins excédé ses pouvoirs. On dit et nous sommes portés à le croire, car rien n'est plus conforme à notre manière générale de faire, que ces pouvoirs étaient mal limités, ou même qu'ils ne l'étaient pas du tout, qu'ils ne résultaient pas d'un décret, mais d'une simple lettre de service, en un mot, que l'exercice en était laissé au discernement et au tact du haut commissaire. Si le renseignement est exact, on voit combien la garantie était faible. Les rapports entre les civils et les militaires sont généralement difficiles à établir : il faut toujours en déterminer les conditions avec une précision extrême. Si on ne l'a pas fait à Oudjda, la responsabilité du général Toutée en est sans doute atténuée : cependant, la moindre réflexion aurait dû lui faire sentir qu'une résolution aussi grave que la sienne ne pouvait être exécutée qu'avec



l'approbation préalable du gouvernement. Que n'en a-t-il référé à Paris? Comment n'a-t-il pas compris qu'il pouvait y avoir des motifs politiques d'un ordre délicat et impérieux dont le gouvernement était seul juge, qui ne permettaient pas de recourir à des procédés aussi aveuglément expéditifs? C'est à peine si un danger très pressant et très certain pour la sécurité des troupes sous ses ordres aurait pu excuser sa précipitation, et assurément ce danger n'existait pas. Que reproche-t-on, en effet, à M. Destailleur? On a parlé de concussion dans l'achat et la revente de terrains, d'opérations sur le change et même de facilités données à la contrebande de guerre. Nous ne croirons à de pareils faits que lorsqu'ils seront prouvés, et nous espérons bien qu'ils ne le seront pas. Au surplus, dans une autre version donnée à la décharge du général Toutée, MM. Destailleur, Lorgeou et Pandori n'ont été arrêtés que pour n'avoir pas voulu laisser contrôler leurs caisses. Alors la question est de savoir si le général Toutée avait le droit de les contrôler, et nous avouons n'être pas en mesure de la trancher. Mais, réduite à ces termes, la question est des plus médiocres; elle devait être résolue par un recours aux ministres compétents, et la disproportion est vraiment énorme entre l'acte du général Toutée et les motifs qui l'ont déterminé.

Des actes pareils, lorsqu'on songe à toutes les conséquences qu'ils peuvent produire, causent une profonde affliction. D'autres, beaucoup moins graves sans doute, montrent aussi cependant le décousu de toutes nos affaires. Ainsi le bruit a couru un jour que M. Lutaud, gouverneur général de l'Algérie, venait de donner sa démission. C'est un fait dont, à la rigueur, on pourrait se consoler. Quand M. Lutaud, le plus à poigne de nos préfets, a été nommé gouverneur général, nous avons fait des réserves sur l'opportunité de ce choix; mais il est fait; une trop grande instabilité à la tête d'une administration aussi considérable que celle de l'Algérie présente des inconvénients sérieux; puisque M. Lutaud est gouverneur, qu'il le reste jusqu'à ce que, dans sa situation nouvelle, il ait fait ses preuves en bien ou en mal. Mais pourquoi sa démission? Parce qu'on lui a donné un secrétaire général sans avoir pris son agrément et sans doute de préférence à un candidat qu'il avait recommandé. Il a vu là un acte de défiance à son égard, alors qu'il n'y avait peut-être que de l'inadvertance, de la négligence, de l'indifférence, enfin de la légèreté. Quoi qu'il en soit, M. Lutaud avait raison. Un homme chargé d'une aussi lourde responsabilité ne doit pas se laisser imposer comme collaborateur intime un fonctionnaire dont il n'est pas sûr. C'est pourquoi nous

approuvions dans notre for intérieur l'acte résolu de M. Lutaud, lorsque les journaux qui en avaient donné la nouvelle l'ont retirée : M. Lutaud n'avait pas tout à fait donné sa démission, il ne l'avait même pas donnée du tout. La vérité probable est qu'il l'avait fort bien donnée, mais que des influences parlementaires se sont entremises au plus vite, et que l'affaire s'est arrangée comme tant d'affaires s'arrangent par des protestations de confiance, des complimens et des promesses. M. Lutaud n'a pas poussé son geste jusqu'au bout ; il se résigne à garder auprès de lui, au moins pour le moment, un secrétaire général qui ne lui plaît pas. Est-ce de la bonne administration ? Est-ce du bon gouvernement ? Il est vrai que ce n'est pas le ministère actuel, mais son prédécesseur, qui avait promis de mettre chacun à la place qui lui convenait.

Il est à craindre que, pour ces motifs et pour quelques autres encore, les Chambres ne se réunissent dans quelques jours sans aucune bonne humeur. Le budget que leur présente M. le ministre des Finances est cependant de nature à leur causer quelque satisfaction puisque, grâce à une trouvaille ingénieuse, l'équilibre en est assuré avec un tout petit nombre d'impôts nouveaux et avec un emprunt si bien déguisé qu'il est à peine sensible. Nous n'en parlons pas dans cette chronique parce qu'un de nos collaborateurs lui a consacré plus haut un article. Et ce n'est pas seulement le budget de 1912 qui bénéficie de l'arrangement fait avec la Compagnie de l'Est, mais tous les budgets qui se succéderont jusqu'aux élections prochaines : l'horizon parlementaire, généralement, ne s'étend pas plus loin. La Chambre actuelle, à l'expiration de son mandat, pourra dire au pays qu'elle a équilibré le budget sans impôts nouveaux, ni emprunts, ou qu'il s'en faut de presque rien. La Chambre suivante s'en tirera ensuite comme elle pourra, peut-être au moyen d'autres arrangemens avec d'autres Compagnies, et c'est ainsi que les Compagnies concessionnaires pourvoient par leurs bénéfices au déficit de la Compagnie de l'État. Mais ceux qui ont dit que c'était là manger son blé en herbe ont dit une grande vérité. Les créances de l'État sur les Compagnies devaient servir, on le croyait du moins autrefois, à l'amortissement de la Dette : elles servent maintenant, grâce à des réalisations prématurées, à équilibrer artificiellement le budget. Ce ne sont certainement pas là des recettes normales, et lorsqu'elles seront épuisées, la difficulté de remettre le budget sur pied se retrouvera tout entière, ou plutôt sera aggravée. Mais ne songeons pas à l'avenir et jouissons de l'expédient du jour.

Nous voudrions être sûr du moins qu'au moment de la rentrée des Chambres les préoccupations qui ont rempli ses vacances seront dissipées et que le firmament international sera rasséréiné. Cette dernière expression est peut-être excessive; nous ne devons pas être trop exigeans; les négociations que nous avons poursuivies avec l'Allemagne ne sont pas de nature à nous donner une satisfaction sans mélange, puisque, à côté des avantages qu'on nous a difficilement consentis, il y a les sacrifices auxquels nous avons dû consentir nous-mêmes et qui ne laissent pas d'être pénibles. Néanmoins, si ces négociations, après avoir été plusieurs fois sur le point de se rompre, ont enfin abouti, il faudra s'en féliciter. Nous l'avons fait déjà dans un *post-scriptum* ajouté à notre dernière chronique, au moment où est arrivée la nouvelle que le premier arrangement était conclu et que MM. de Kiderlen et Jules Cambon en avaient parafé le texte. Restait l'arrangement sur le Congo: il n'est pas encore fait, mais on assure qu'il est sur le point de l'être. Que sont ces deux arrangements qui se complètent l'un par l'autre? Nous ne le savons pas encore; les renseignemens donnés par les journaux sont incomplets et l'exactitude en est contestée par des notes officieuses. Il semble bien cependant que l'Allemagne ait tenu quelque compte de nos observations et qu'elle ait réduit ses prétentions premières, et, s'il en est ainsi, nous le devons à la fermeté et à l'habileté de nos négociateurs.

On a reproché à notre ambassadeur à Berlin, et nous retrouvons encore quelquefois ce reproche dans les journaux, d'avoir interverti l'ordre naturel des choses en parlant des concessions que nous ferions au Congo avant de parler de celles qu'on nous ferait au Maroc: on a même ajouté qu'il avait trop promis, ou trop laissé espérer. Si ce reproche est juste, il se trompe certainement d'adresse, car M. Jules Cambon a certainement suivi les instructions qui lui avaient été données. Un ambassadeur n'est pas responsable de la politique qu'il sert, il ne l'est que de son exécution. Mais, à qui qu'on l'applique, le reproche ne nous paraît nullement fondé, au moins dans sa première partie, et nous avons eu déjà l'occasion de le dire. Si l'Allemagne savait d'avance, à peu de chose près, ce que nous lui demanderions au Maroc, elle ignorait complètement ce que nous serions disposés à lui céder en échange, et il faut n'avoir jamais fait de la diplomatie qu'en chambre pour croire qu'elle nous aurait concédé quoi que ce soit au Maroc avant d'avoir quelque aperçu de ce que nous lui donnerions ailleurs. Au surplus,

tout cela n'a aujourd'hui qu'un intérêt rétrospectif : il s'agit maintenant de savoir quels sont les termes précis des deux arrangements, et nous le saurons sans doute bientôt. Dans le premier, l'arrangement sur le Maroc, il semble bien que, sur les points essentiels, satisfaction nous ait été donnée. Si le Maroc reste soumis aux servitudes économiques dont nous avons déjà accepté le principe à Algésiras, au point de vue politique, notre liberté y est entière. On nous l'a reconnue de mauvaise grâce, accordée morceau par morceau, difficilement, en essayant de reprendre d'une main ce qu'on nous donnait de l'autre. L'opinion chez nous s'est plus d'une fois irritée de ce que ces procédés, dans leur répétition continuelle, ajoutaient de désobligeant à ce que l'acte d'Agadir avait eu de brutal. Nous ne recommanderons certainement pas la manière de M. de Kiderlen à un négociateur qui voudra laisser de bonnes impressions au pays avec lequel il traite et inaugurer par là avec lui des rapports cordiaux. Toutefois, l'Allemagne a fini par s'effacer politiquement devant nous au Maroc; nous ne l'y trouverons plus devant nous comme un obstacle. Nous ne pouvons guère lui demander, et nous ne lui demandons pas davantage : le reste nous regarde. Nous ne nous dissimulons pas que l'œuvre sera longue, coûteuse, souvent pénible : elle n'est cependant pas au-dessus de nos forces, si nous nous y appliquons avec esprit de suite. C'est le vœu que nous faisons et le seul que nous puissions faire aujourd'hui, puisque nous sommes au Maroc et qu'il est trop tard pour nous demander si nous aurions dû y aller.

Quant au Congo, et bien que là encore l'Allemagne n'ait pas complètement maintenu ses prétentions du début, les concessions que nous avons été obligés de lui faire nous resteront sur le cœur. L'opinion ne s'y résignera pas facilement. Quelques personnes s'en étonnent. Après avoir énuméré les avantages que le désistement politique de l'Allemagne nous procure au Maroc, elles font remarquer que, puisque nous avons payé à l'Angleterre et à l'Italie un désistement du même genre, il est naturel que nous le payions aussi à l'Allemagne. Sans doute, disent-elles, l'Allemagne ne nous donne au Maroc rien qui lui appartienne; mais n'en a-t-il pas été de même de l'Angleterre? N'en a-t-il pas été de même de l'Italie? Est-ce que le Maroc leur appartenait? A quoi nous répondrons que, si le Maroc n'appartenait pas à l'Angleterre, nous lui avons, comme on dit avec une merveilleuse impropreté de termes, donné en échange l'Égypte qui ne nous appartenait pas davantage. De même pour l'Italie que nous avons dédom-



magée du Maroc qui n'était pas à elle avec la Tripolitaine qui n'était pas à nous. Ces arrangemens, où nous avons payé les autres avec la monnaie dont ils nous gratifiaient eux-mêmes, se font exactement équilibre, nous allions dire vis-à-vis. Mais cette dernière fois, ayant à traiter avec l'Allemagne, nous lui avons payé ce qui ne lui appartenait pas avec ce qui nous appartenait et ce que nous avons même acheté très cher, de notre argent et de notre sang. Cela fait une différence. Déjà l'opinion n'avait pas accepté sans regrets l'abdication que nous avons faite au profit de l'Angleterre de nos traditions égyptiennes. Déjà ceux qui ont quelque prévision dans l'esprit s'étaient demandé si la présence des Italiens sur notre frontière tunisienne, frontière très longue et dont l'extrémité au Sud est peut-être mal déterminée, ne nous causerait pas quelques difficultés dans l'avenir. Mais c'est l'avenir, de même que l'Égypte, après les fautes finales que nous y avons commises, est le passé, tandis que le Congo est le présent. Certes, il ne vaut pas le Maroc; on ne peut même établir aucune comparaison entre eux; seulement, nous avons l'un et nous n'avons pas encore l'autre. Pour tous ces motifs, les sacrifices à faire au Congo nous ont paru lourds, d'autant plus que la maladroite lenteur des négociateurs allemands nous a donné tout le loisir d'en mesurer le poids. Il y a peu de temps encore, le Congo n'était pour l'immense majorité des Français qu'une expression géographique, et personne n'aurait prévu qu'ils devaient s'y attacher tout d'un coup avec tant d'ardeur. Mais ce qu'on n'avait pas prévu est arrivé, — fort heureusement à notre gré, car nos négociateurs en ont été fortifiés, — et il a été bientôt hors de doute que si nos arrangemens avec l'Allemagne dépassaient certaines limites, ils ne seraient pas ratifiés par les Chambres. Le gouvernement impérial s'est trouvé dès lors placé dans l'alternative, ou de diminuer ses prétentions, ou de renoncer à un accord devenu impossible. On sait sur quels points se portaient surtout nos préoccupations. La première demande allemande s'étendait sur tout le Sud du Congo, y compris le Gabon; elle a provoqué en France une telle indignation qu'il a fallu y renoncer. L'Allemagne y en a substitué une autre, qui comprenait tout le moyen Congo jusqu'à l'Oubangui à l'Est, en nous laissant le Congo du Nord et le Congo du Sud, séparés l'un de l'autre par la partie cédée. Notre colonie aurait été coupée en deux morceaux, sans continuité l'un avec l'autre. De plus, l'Allemagne serait devenue la voisine du Congo belge sur une longue frontière fluviale. L'opinion française n'a accepté ni l'une ni l'autre de ces conditions,

et ni la Chambre, ni le Sénat ne les auraient ratifiées, si elles avaient été strictement maintenues. A en croire les journaux, elles ne l'ont pas été.

Le plus sage serait sans doute d'attendre le texte même de l'arrangement pour en parler en connaissance de cause, mais comment ne pas dire un mot des cartes publiées par la presse? Probablement, elles ne sont ni tout à fait exactes, ni tout à fait inexactes. Elles comportent un accroissement très considérable du Cameroun, soit au Sud où la future frontière contournerait et engloberait la Guinée espagnole, soit à l'Est sur toute la longueur de la colonie allemande. Jusqu'ici, il y a peu de chose à dire, mais ce qui donne à ces cartes l'aspect bizarre d'une pieuvre, c'est que de ce Cameroun élargi s'échappent deux tentacules dont l'un, partant de l'angle Sud-Est, va rejoindre le Congo en aval du confluent du grand fleuve et de l'Oubangui et dont l'autre, partant du Cameroun moyen, va rejoindre cette seconde rivière en aval de Bangui. Dans certaines cartes, le premier tentacule ne va pas tout à fait jusqu'au Congo. Les journaux allemands qualifient ironiquement cette solution de biscornue, parce qu'ils appellent des cornes ce que nous appelons des tentacules. Cornes ou tentacules, ces projections de la colonie allemande jusqu'à la rencontre avec la voie fluviale semblent indiquer des intentions ultérieures, en vue de projets qu'on ne peut réaliser pour le moment que d'une manière incomplète. Mais que deviennent les deux principales objections de l'opinion française, à savoir la continuité de notre territoire à maintenir et l'éloignement de la colonie belge? Elles ne reçoivent qu'une satisfaction partielle, puisque notre territoire est coupé obliquement par les deux tentacules dont nous avons parlé et qu'ils aboutissent à la colonie belge. Toutefois, les extrémités en sont très étroites; peut-être même n'y en a-t-il qu'une qui vient faire à l'Oubangui ce que, dans certains milieux, on appelle une piqûre: et on assure que la continuité entre les différentes parties de notre colonie serait assurée par l'Oubangui et par le Congo. Il est à croire que cet arrangement sera vivement critiqué en Allemagne et en France, mais qu'on l'acceptera pour en finir. On nous donnerait le Bec de canard en totalité ou plus vraisemblablement en partie et peut-être une rectification de frontière du Dahomey à prendre sur le Togo.

La seconde partie de la négociation, celle qui se rapporte au Congo, ne regarde que l'Allemagne et nous; si nous sommes d'accord, la convention deviendra définitive; mais il n'en est pas de même de la première partie de la négociation et de l'arrangement qui en

est résulté. Cet arrangement, en effet, modifie l'Acte d'Algésiras, qui est aujourd'hui la charte internationale du Maroc et, pour modifier un acte diplomatique, il faut l'adhésion de toutes les puissances dont il porte les signatures. Elle nous sera d'autant plus vraisemblablement donnée que l'Allemagne y aura le même intérêt que nous et que ses alliés la suivront comme nous serons suivis par les nôtres. Il y a cependant, sinon une exception, au moins un cas particulier dont nous devons tenir compte, celui de l'Espagne. Le consentement de l'Espagne est indispensable comme celui des autres puissances, et plus même en ce qui nous concerne, puisque nous avons partie liée avec elle. Sa situation au Maroc, bien qu'elle s'applique à un territoire beaucoup moins étendu, n'est pas sans analogie avec la nôtre : aussi est-il à prévoir qu'au moment où son consentement lui sera demandé, l'Espagne y mettra pour condition qu'on lui reconnaisse les mêmes avantages qu'à nous. Il s'ensuivra une négociation délicate sans nul doute, mais qui aboutirait sans beaucoup de peine si, des deux côtés des Pyrénées, l'opinion n'était pas arrivée peu à peu à un degré d'irritation qui risque de devenir une gêne ou même une entrave. Nous ne disons pas qu'il n'y ait aucune faute, aucun tort de notre côté, et il faudrait s'en expliquer très loyalement avec l'Espagne ; mais n'y en a-t-il pas aussi du sien, et les malentendus qui ont pu se produire entre nous justifient-ils la violence que ses journaux déploient contre un pays voisin et ami, avec lequel elle vit depuis longtemps en bons termes ? Pourquoi nos rapports, qui sont si satisfaisans en Europe, ne le seraient-ils pas en Afrique ? Il n'y a malheureusement pas de Pyrénées, c'est-à-dire de frontière bien établie par la nature entre la partie du Maroc que l'Espagne occupe, ou qu'elle occupera dans l'avenir, et celle que nous occupons ou occuperons nous-mêmes ; mais ce que la nature n'a pas fait, le bon esprit des nations et de leurs gouvernemens peut le faire, et nous espérons qu'il le fera.

L'Espagne a pris possession de Larache et d'El-Ksar. Il n'est pas douteux que, d'après nos arrangemens avec elle, elle n'aurait dû le faire qu'après entente avec nous. Mais enfin, elle n'est allée que dans la partie du Maroc que nous avons abandonnée à son influence et il faut bien avouer que les circonstances atténuaient un peu, sur ce point particulier, la gravité du coup de canif qu'elle a donné au contrat. Il n'y a pas lieu de lui en garder une rigueur excessive, ni surtout de vouloir en tirer contre elle un parti abusif. A défaut de nos sentimens, notre intérêt doit nous faire souhaiter qu'elle soit

notre amie au Maroc. Si, en effet, elle ne l'est pas, le jour viendra sûrement où elle en cherchera et en trouvera d'autres, ce qui pourrait, à de certains momens, nous créer plus d'embaras que ne nous en causera jamais une enclave espagnole à nos côtés. Nous sommes tout à fait sur ce point de l'avis de M. Paul Leroy-Beaulieu qu'on n'accusera certainement pas d'être animé d'un esprit colonial insuffisant : personne n'a écrit contre les projets d'entente avec l'Allemagne au moyen de concessions faites au Congo des articles plus véhémens que les siens dans *l'Économiste français*. Mais quand il s'agit de l'Espagne, il désarme aussitôt et se demande, avec le bon sens le plus calme, ce que peut nous faire que l'Espagne occupe un district de plus ou de moins au Maroc. En vérité, cela importe peu, ou du moins beaucoup de choses important pour nous davantage.

L'accord avec Madrid sera d'autant plus facile à faire, si on le veut bien, qu'il est déjà fait et qu'il suffit de s'y conformer. Avant de nous engager dans l'affaire marocaine, nous avons conclu des arrangements avec l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne. Nous devons tenir nos engagements avec cette dernière, comme nous les avons tenus avec l'Angleterre et l'Italie, comme nous les tiendrons demain avec l'Allemagne : si nous ne le faisons pas, les motifs qu'on ne manquerait pas d'attribuer à cette différence de traitement ne seraient pas tout à fait à notre honneur. Nous avons constamment déclaré que l'Espagne devait avoir au Maroc une part à côté de la nôtre, plus petite sans doute, mais bien à elle, et ce n'est pas parce que nous avons fait ou que nous aurons fait un arrangement avec l'Allemagne que nous changerons d'avis.

Quant aux Italiens, ils poursuivent avec beaucoup de méthode et de succès leur occupation de la Tripolitaine. L'exaltation de joie et d'orgueil qu'ils en éprouvent prend quelquefois des formes hyperboliques, mais elle est naturelle et légitime. Ils n'ont qu'un tort, qui est de trouver que les Turcs, les pauvres Turcs! se couvrent d'opprobre lorsque par hasard ils se défendent. Mais

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire,

et les Italiens eux-mêmes devraient être satisfaits de rencontrer de temps en temps quelque résistance, afin d'avoir le mérite de la vaincre. Leur indignation est telle contre les Turcs qu'ils sont maintenant bien résolus à annexer purement et simplement la Tripolitaine, au lieu d'y respecter pour la forme la suzeraineté du Sultan.



Leur sentiment sur ce point est unanime. Ils semblent, en vérité, avoir cru que les Turcs leur ouvriraient les portes de Tripoli et de Benghazi en leur disant : Donnez-vous la peine d'entrer. Et ils éprouvent une grande déception qu'il en soit autrement ! Et les Turcs se rendent coupables à leurs yeux d'un véritable scandale !

Que peut faire cependant le gouvernement de Constantinople ? Son embarras est extrême. Il ne saurait conserver aucune illusion. Saïd pacha est trop expérimenté pour ne pas se rendre compte que la Tripolitaine est perdue sans retour. Mais l'opinion ottomane est très surexcitée et il ne faut pas compter sur le ou sur les comités de la Jeune-Turquie pour la ramener à une saine appréciation des choses. Leur gouvernement apparaît aujourd'hui comme un des plus faibles et des plus maladroits que le pays ait jamais eus. Les Jeunes-Turcs affectaient volontiers de ne croire qu'à la force ; mais où était la leur ? Quand il a fallu la montrer, ils l'ont cherchée en vain. Ce n'était pas assez et c'était trop facile d'en avoir contre Abdul-Hamid. Toutefois ils continuent d'échauffer l'opinion et ils parlent de verser la dernière goutte de leur sang avant de céder aux exigences de l'Italie. Ils ne verseront pas leur sang, car l'occasion ne leur en sera pas donnée, et ils se condamnent, par l'attitude qu'ils ont prise, à se morfondre sur place dans l'attente d'événemens impossibles. Dans le premier paroxysme de leur douleur et de leur colère, ils auraient pu prendre des mesures que leur désespoir aurait excusées, mais qui, aujourd'hui que le sang-froid est ou doit être revenu, révolteraient tout le monde. En réalité, ils sentent leur impuissance, sans vouloir se l'avouer. Combien de temps cette situation durera-t-elle ? Elle finira par n'être embarrassante que pour la Turquie. Les Italiens s'établiront en Tripolitaine comme nous l'avons fait en Algérie, — ils y mettront seulement moins longtemps, — en se passant de l'acceptation de la Sublime Porte. Elle n'a pas encore reconnu notre prise de possession de l'Algérie, et l'expérience nous a appris que cet état de choses pouvait se prolonger sans grand danger.

Le Parlement ottoman s'est réuni, il y a quelques jours : il s'est comporté avec dignité et a voté un ordre du jour de confiance dans le ministère Saïd, ou plutôt en Saïd lui-même, qui a parlé simplement et par là même éloquemment. Néanmoins, cet ordre du jour contient une équivoque, comme il arrive d'ailleurs presque toujours dans des situations aussi complexes, Saïd pacha ayant été chargé de veiller avec efficacité aux intérêts et à l'honneur du pays. Ce n'est pas là l'indication d'une solution. Saïd attend sans doute que, soit par

fatigue, soit par résignation, une accalmie se produise dans l'opinion : et il en profitera pour accepter plus ou moins explicitement des faits accomplis sans retour. Quoi qu'il en soit, l'Italie restera maîtresse de la Tripolitaine : c'est une vérité politique avec laquelle tout le monde désormais doit compter.

Les graves événemens qui se passent en Chine méritent plus d'attention que nous ne pouvons leur en donner aujourd'hui : au reste, ils sont encore tout au début d'une évolution dont on ne pourrait sans témérité vouloir prédire les étapes. Il y a des Jeunes-Chinois comme des Jeunes-Turcs, et il y a en Chine, ou du moins dans une grande partie du pays, un gouvernement à peu près aussi détesté que l'était celui d'Abdul-Hamid. Encore le vieux sultan était-il un descendant du Prophète et le représentant d'une dynastie nationale, tandis que la majorité de la Chine supporte impatiemment une dynastie étrangère, la dynastie mandchoue. Des insurrections ont éclaté plusieurs fois. Celle d'aujourd'hui paraît être plus redoutable que les précédentes : les premiers succès des rebelles sont de nature à leur attirer beaucoup d'adhésions. Leurs progrès sont rapides. Cependant ils reconnaissent eux-mêmes la nécessité et l'imminence d'une nouvelle bataille qui aura une grande influence sur la suite du mouvement. Ils proclament très haut que ce mouvement n'a rien de xénophobe : il n'est pas tourné contre les étrangers, et ceux-ci n'ont rien à en craindre. Jusqu'ici, ces assurances n'ont pas été démenties par les faits. Les puissances prennent néanmoins des mesures pour protéger leurs nationaux dans le cas où cela deviendrait indispensable, mais elles commettraient certainement une imprudence si elles intervenaient sans une absolue nécessité. Attendons.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.

---

---

# LE FRISSON SACRÉ<sup>1</sup>

---

DERNIÈRE PARTIE (2)

---

## XXVIII

Au milieu de la grande cour des Pinchinats, le bel arbre de Judée une fois encore avait fleuri ; et, comme e'était dimanche, et que toutes les cloches des environs sonnaient, il y avait dans l'air, avec les parfums des fleurs, une allégresse singulière, le bourdonnement joyeux de la vie, de l'illusion et de l'espoir.

Cette joie des choses correspondait pour la famille Nortillet à une joie plus intime : on attendait le retour d'Hélène. Elle devait arriver à quatre heures ; et, depuis la veille, tout était prêt pour la recevoir. M<sup>me</sup> Nortillet avait voulu lui faire aménager une chambre nouvelle, puisque Mathilde maintenant occupait avec Gustave et le bébé tout le premier étage de la vieille maison. Hélène habiterait au rez-de-chaussée, dans une grande pièce qu'on avait tendue de cretonne rose, et où l'on avait réuni les bibelots anciens qu'elle aimait. De là, elle jouirait mieux des beautés toutes proches du jardin ; elle pourrait, sans s'inquiéter de personne, aller et venir librement.

— As-tu mis des roses dans les vases du salon, Mathilde ?

La femme du professeur, un peu plus blanche, un peu plus décolorée, venait d'apparaître sur les marches du perron. Mathilde, assise sous le bel arbre, lui répondit de loin :

— Oui, mère. Et j'ai même garni aussi les grandes jardi-

(1) *Copyright by Jean Bertheroy, 1911.*

(2) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 octobre et du 1<sup>er</sup> novembre.

nières de cuivre dans lesquelles on laissait se dessécher lentement de vieux deniers du Pape de l'an dernier. Ils n'ont plus cours maintenant, ajouta-t-elle avec un rire frais.

La petite Noëlie, qui dormait sur ses genoux, se réveilla. Et tout de suite par des monosyllabes impérieux réclama sa nourriture.

M<sup>me</sup> Nortillet était descendue rejoindre sa fille.

— Quand te décideras-tu à sevrer ton bébé? demanda-t-elle doucement.

— Pas encore! J'attends que ses douze mois soient révolus. Je pourrais en nourrir deux sans fatigue.

Resplendissante de vie et de santé, l'heureuse jeune femme souriait, en contemplant le petit être collé à son sein. Puis elle releva la tête, et son visage s'illumina d'un rayon de soleil qui se jouait à travers les branches entre-croisées du vieil arbre.

— Vous nous avez nourris, mère, vous savez quelle délicieuse douceur on éprouve à continuer ainsi l'œuvre de la création.

— C'est vrai, dit M<sup>me</sup> Nortillet, s'émouvant à ces souvenirs.

Elles se turent; les cloches et le gazouillement des oiseaux occupèrent seuls l'air sonore.

— Plus qu'une heure à attendre! dit M<sup>me</sup> Nortillet au bout d'un moment.

— Où donc est père? N'est-ce pas lui qui doit aller chercher Hélène?

— C'était convenu en effet; mais il s'est trouvé un peu fatigué après déjeuner. Il est monté faire sa sieste. Léon a demandé à le remplacer et s'est déjà mis en route avec la charrette anglaise. J'aime autant cela: Hélène sera de retour plus vite.

M. Nortillet depuis quelque temps ressentait assez fréquemment ces malaises; plusieurs fois durant l'hiver il avait dû interrompre son cours à la Faculté des Lettres, ce qui depuis dix-huit ans ne lui était jamais arrivé. Il en éprouvait une mortification très grande; des idées sombres lui venaient à l'esprit. Cependant autour de lui on n'était nullement inquiet. N'était-ce pas simplement le signe qu'il avait besoin d'un peu de repos?

— Maman, reprit Mathilde en hésitant, comment pensez-vous que nous allons retrouver Hélène?



— Mais tout à fait bien, je l'espère. Elle a énormément travaillé pendant son séjour à Rome ; le vieux Laurent Cerisier me l'a écrit. Et elle doit être heureuse de venir se reposer au milieu de nous.

— Et sa prétendue vocation artistique ?

M<sup>me</sup> Nortillet pâlit.

— De cela il ne sera nullement question avec elle. Ton père exige qu'on la laisse tranquille et qu'on ne lui parle de rien pendant toute la durée des vacances. Il sera bien temps d'aborder ce sujet au mois d'octobre.

— Évidemment ! D'ailleurs, rassurez-vous, mère ! Je parierais bien un éléphant contre une grenouille qu'Hélène, dès qu'elle aura goûté de nouveau à la douceur de notre vie de famille, n'aura plus aucune velléité de courir les risques d'une autre existence. Peut-être se repent-elle déjà d'avoir essayé !

— Peut-être ! dit M<sup>me</sup> Nortillet, songeuse.

La petite Noélie avait lâché le sein, dont la rondeur se gonflait encore ; et repue, satisfaite elle cherchait à glisser des bras maternels qui la retenaient captive. Mathilde l'assit à ses pieds dans l'herbe.

— N'est-ce pas qu'elle lui ressemble, à sa tante Hélène fit-elle avec un sourire heureux.

— De plus en plus, répondit M<sup>me</sup> Nortillet. Je crois revoir Hélène à cet âge...

Sur la route, la charrette anglaise filait, conduite par les mains impatientes de Léon. Lui surtout était pressé de revoir sa sœur. Il se savait en avance, mais il excitait quand même la petite jument à courir plus vite. Il lui semblait que de la sorte il forçait le temps à galoper aussi à leur suite.

Une curiosité très vive se mêlait aux sentimens de tendresse qui parlaient en lui en cet instant du revoir. Confident des désirs d'Hélène, il allait pouvoir de nouveau écouter son âme charmante, imprévue, ardente et sage à la fois ! Et il pourrait lui raconter à son tour ses secrets de jeune homme rêveur. N'avaient-ils pas toujours été, au sein de cette famille unie, les deux membres les plus étroitement rapprochés par des sympathies mutuelles ? Il s'enorgueillissait d'être resté le même dans ses aspirations, dans ses espoirs ; de n'avoir perdu aucune illusion, de s'être au contraire avancé d'un pas toujours égal vers le

but qu'il avait placé devant ses yeux. Lui aussi a travaillé, beaucoup travaillé... Il a passé sa licence en Droit, aidé le comte de Champier à terminer son volume sur les *Hommes Illustres de la Provence*; et de plus il a dans le tiroir de sa table un nouveau manuscrit entièrement recopié au net, des vers!

La petite jument ne trotte pas assez vite... Pourtant elle soulève des tourbillons de poussière... Les tours octogones du Saint-Sauveur coupent déjà l'horizon. Le soleil flamboie sur la ville, semble en tirer à lui toute la beauté. Des musiques lointaines retentissent, des bruits de voix montent et s'abaissent comme le flux et le reflux de la mer. Voici Aix, avec ses rumeurs et son silence, avec sa noblesse de grande dame et sa langueur de Sarrasine. La cour de la gare est déserte; le train qui doit ramener Hélène n'est pas signalé encore. Le jeune homme attache sa voiture à un piquet et va s'asseoir en face du panorama des dernières Alpilles.

Le temps passe : un coup de sifflet retentit; des gens se hâtent au-devant des voyageurs. Léon Nortillet n'a fait qu'un saut jusqu'au bord du quai où s'immobilisent déjà les lourdes voitures du train. Si Hélène ne s'y trouvait point? Rien d'étonnant qu'après ce trajet compliqué elle ait manqué la dernière étape... Mais non, la voilà qui descend d'un compartiment de deuxième classe. Elle est enveloppée d'un long manteau et d'un voile épais. Il accourt au-devant d'elle :

-- Chère petite sœur!

— Léon, c'est toi! papa n'est donc pas venu?

— Non. J'ai intrigué pour avoir la joie et l'honneur de venir te chercher seul.

Il ne veut pas lui dire qu'une fatigue légère retient M. Nortillet aux Pinchinats. Il aime mieux que rien ne vienne troubler leur plaisir de se rejoindre. Leurs yeux humides s'interrogent, leurs mains se pressent fiévreusement.

— Tu ne m'embrasses pas? dit Hélène.

— Oh si! riposte Léon; j'attends seulement que tu aies relevé ton voile.

Elle sourit et met à nu son visage.

— Comme tu as embelli encore! dit-il. Tu ressembles maintenant à la Fornarina.

— Oh! rectifie Hélène, à la modeste madone de Foligno,

tout au plus ! Il est certain que l'air de Rome me convient à merveille. Je m'y suis habituée très vite.

— Il va falloir maintenant te refaire à notre capricieux climat provençal, à notre vent déchainé, à notre irritant soleil, et aussi à notre tranquille vie familiale.

— Ce ne sera pas difficile...

Ils s'étonnent de ne trouver à se dire que des choses aussi banales ; mais ils se rendent compte bientôt qu'ils ne causeront vraiment que lorsqu'ils seront seuls et réaccoutumés l'un à l'autre. Ici des gens les coudoient, des regards les touchent... Peut-on dire autre chose que des banalités au milieu des humains indifférens ?

Le professeur Nortillet et sa femme sont allés sur la route au-devant de la voyageuse. Ils se donnent le bras et, à petits pas fatigués, ils suivent la longue rangée de platanes dont leurs yeux ne distinguent pas la fin. Une même émotion agite leurs cœurs habitués à battre l'un près de l'autre ; et, sans se parler, ils échangent de subtiles et rapides confidences : cette enfant, qu'ils ont vue grandir avec un si pieux amour, qui leur donnait de si beaux espoirs ; cette enfant qui, pareille à une plante trop amoureuse<sup>2</sup> de clarté, s'est projetée tout à coup loin de ses racines, dans un terrain plus propice à son essor, comment va-t-elle leur apparaître aujourd'hui ? Ils savent tous les dangers que sa jeunesse a dû courir, et dont un miracle de sa volonté, seul, a pu la préserver peut-être... Ils ont voulu qu'elle fût libre, aussitôt qu'elle a été consciente, et qu'elle n'eût dans la vie d'autre entrave que l'idée du devoir... Et ils ont confiance qu'elle leur reviendra indemne. Mais combien ils ont hâte de la serrer contre leur poitrine, et, dans cette première étreinte, de s'assurer qu'elle est bien la jeune fille innocente et radieuse d'autrefois ! Ils sont sûrs de ne pas s'y tromper : un père, une mère ne connaissent-ils pas les secrets de leur propre sang ? Appuyés l'un à l'autre, ils continuent leur interlocution silencieuse... Oui, Hélène reviendra honnête, pure, telle qu'elle est partie. Assise à leur foyer, elle retrouvera les mystérieux atomes qui reprendront possession de sa jeunesse...

Le bruit de la voiture résonne dans la longue avenue ; à travers les feuillages des platanes court un blanc panache de

poussière. Alors M. Nortillet lâche brusquement le bras de sa femme :

— N'oublie pas, Noélie, ce que je t'ai recommandé : pas une question indiscreète à Hélène ! Pas une phrase où elle puisse sentir le désir de l'influencer ! Je veux qu'on respecte sa volonté entièrement. C'est à cette condition seulement que nous pourrons peut-être la reconquérir...

— Je te le promets, mon ami, répond, toute tremblante, M<sup>me</sup> Nortillet.

Et, comme la voyageuse a mis pied à terre, elle se précipite au-devant d'elle et s'accroche à ses épaules. Elle voudrait sans doute que cette grande fille, dont elle atteint à peine les lèvres, pût rentrer tout entière dans son cœur.

## XXIX

Comme l'avait prévu Léon, il avait fallu un peu de temps à Hélène pour se reprendre à la tranquille vie de famille. Les premiers jours, étonnée, désorbitée, elle courait d'un bout de la propriété à l'autre sans rien voir, sans se fixer à rien. Sa chambre nouvelle ne l'avait pas accueillie encore. Elle n'aimait pas l'odeur des étoffes neuves ; puis le dessin de la cretonne rose tendue sur les murs lui déplaisait. C'était « le Meunier, son fils et l'âne ; » il y avait des animaux de toute sorte et des paysannes costumées en marquises dans la composition compliquée et naïve. Elle eût préféré de simples fleurs sur un ton neutre ; puis peu à peu elle cessa d'y prendre garde.

L'explosion de toutes les sèves de juin s'était faite presque en une aurore. Cette terre fertile des Pinchinats ressemblait à une princesse glorieuse qui a mis sur elle tous ses bijoux. Depuis les graminées légères dont s'enorgueillissaient les prairies jusqu'aux énormes pavots sanglans qui s'érigeaient comme des cibles immobiles, sur lesquelles s'émoussaient les flèches du soleil, depuis les roses de toute couleur, blanches, jaunes ou pourpres, mariées aux tendres liserons sur toutes les haies, sur toutes les murailles, jusqu'aux grandes marguerites blanches, depuis l'acacia jusqu'au fenouil, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, tout fleurissait, tout s'exhalait en grappes, en couleurs et en parfums... Hélène retrouvait parmi ce miracle de l'été venu les surprises de son enfance, l'ivresse de ses années adolescentes,



elle récoltait partout des émotions et des souvenirs... Que cette glycine, suspendue au mur d'angle du potager, lui paraissait tumultueuse maintenant! Elle avait grandi comme elle, et comme elle sans doute jetait des bras anxieux vers l'avenir. Que ce jasmin léger et doux, qui embaumait la place vide où bientôt l'on battrait le blé, était devenu touffu et entreprenant! Il couvrait toute la porte arrondie de la grange, et montait, montait sans cesse jusqu'au toit d'où il retombait en franges inégales. Que ce sentier où l'on marchait entre deux rangées de menthes épaisses sentait bon et mettait d'allégresse dans le cœur! Que cette clairière là-bas, où courait un petit ruisseau, se recueillait doucement pour boire les gouttes vertes de la lumière! Cette nature nuptiale, exaltée, triomphante, mais harmonieuse et pleine de troublans secrets, était toujours la même, et voulait toujours aussi passionnément être aimée! Elle s'offrait au baiser et à la possession avec la même ardeur de vie, d'une vie que la mort surprendra bientôt et qui ignore sa résurrection prochaine.

Chaque matin Hélène sortait de sa chambre avant que la maison entière fût éveillée. Elle descendait les quelques marches du perron et se trouvait tout de suite dans la clarté illimitée du jardin. C'était l'heure exquise où la moindre perle de rosée tremble encore sur le calice à peine entr'ouvert des fleurs. Nulle gorge humaine n'a respiré l'air que filtrent les luisans feuillages, et personne n'a entendu dans le mystère des buissons mouillés le cri amoureux des insectes. Les abeilles n'ont pas encore quitté leur retraite, ni les oisillons leurs nids. Et sur le sable brillant comme un miroir les pas laissent une empreinte nette. Pieds nus dans des sandales flexibles et la tête découverte, Hélène s'enfonçait au milieu de ces enchantemens. Elle achevait d'y laisser les dernières agitations de cette fièvre sourde qu'elle avait, sans s'en douter, rapportée avec elle du sol latin; elle y rafraîchissait toutes ses cellules; elle jouissait simplement, naïvement, de cette communion étroite avec la terre. Il fallait que le soleil, perçant tout à coup les dernières fumées des nuées d'aurore, fit irruption dans les allées du jardin pour qu'elle se décidât à rentrer. Il était sept heures, ou presque; toute la maison, maintenant, était debout. Des cris, des voix alertes se répondaient. Chacun se hâtait de renouer à son cou le collier des jours. Dans la grande salle à manger où

L'on eût pu tenir cinquante personnes, le couvert était mis pour le déjeuner matinal. Un bouquet de fleurs sur la table, de la crème fraîche, du café fumant, et, dans des corbeilles de jonc recouvertes d'une fine serviette, des biscotins et des calissons provençaux dont Hélène était friande. Ses belles dents blanches broyaient sans peine les pâtisseries dures. L'arome du café achevait de désenfiévrer son cerveau. La crème épaisse caressait moelleusement au passage les papilles de sa bouche. Ces sensualités innocentes lui apportaient une aise physique.

Elle avait renoncé momentanément à tout travail. Après l'effort énorme qu'elle avait donné, elle éprouvait une joie animale délicieuse, à se laisser vivre comme un petit enfant. Il était rare qu'elle songeât à son séjour de Rome; ces souvenirs n'étaient certes pas effacés en elle, mais ils y sommeillaient, pris dans l'engourdissement voluptueux où elle se plongeait toute. Puis personne autour d'elle n'en parlait. Il y avait comme une porte fermée sur cette période de sa vie. Les Pinchinats, leur plantureuse beauté, lui bouchaient en quelque sorte les points extrêmes de l'horizon, le passé et l'avenir. Elle ne désirait pas autre chose que cette paix merveilleuse et sacrée.

Rien ne la troublait d'ailleurs. Le seul être auquel elle eût pu penser avec un sentiment d'inquiétude, Georges Ducroc, n'avait pas encore paru aux Pinchinats. En arrivant, elle avait demandé de ses nouvelles, et Mathilde lui avait répondu qu'il allait bien et qu'il ne tarderait pas à venir. D'ailleurs, le moment des pleines vacances n'était pas échu encore. Gustave et Alfred ne faisaient que de rapides apparitions et retournaient aussitôt à Marseille, le premier pour vendre ses huiles, l'autre pour achever ses études médicales, qui touchaient à leur terme. Et le petit Gabriel, devenu un grand garçon barbu de dix-sept ans, ne quittait l'École des Arts et Métiers qu'en de courts congés du dimanche.

Hélène passait ses journées entre sa mère, sa sœur et la petite Noélie. Sous l'ombrage de l'arbre de Judée ou dans quelque charmille du parc, elles se tenaient toutes quatre pendant la chaleur de l'après-midi, attendant l'heure où devait rentrer M. Nortillet. Alors elles se portaient à sa rencontre jusqu'au point où s'arrêtait le tramway d'Aix. Le professeur en descendait avec sa serviette gonflée de papiers, serrée sous le coude droit. Il embrassait sa femme d'abord, puis ses deux

filles, et enlevait de terre le bébé pour le hausser jusqu'à sa bouche. « Que s'est-il passé de nouveau aujourd'hui ? » demandait-il ensuite. — « Rien, répondait M<sup>me</sup> Nortillet de sa voix discrète ; et, à Aix, rien de nouveau non plus ? » — « Rien ! » assurait le professeur. Puis l'on se remettait en marche sur la route bordée de platanes. Une heure après, Léon revenait avec la petite charrette anglaise ; le bruit des sabots de la jument résonnait gaiement dans le crépuscule rose ; mais quelquefois était en retard, et quelquefois aussi il ne rentrait pas du tout. On ne s'en inquiétait pas ; on le savait retenu auprès du comte de Champier ou par quelques groupes d'amis. Cette vie de famille n'était si douce que parce que chacun demeurait libre d'y instituer sa vie individuelle ; — et, lorsqu'on se retrouvait ensemble, c'était la vraie fête des cœurs...

Mathilde et Héléne n'avaient pas cependant renoué tout de suite l'intimité charmante de leur vie de jeunes filles. L'évolution qu'elles avaient faite, chacune dans un sens différent, les privait de cette communauté de pensées qu'une éducation pareille avait forcément établie entre elles autrefois. Cependant leur affection très vive se reprenait à mille détails et s'augmentait même de tout ce qui séparait leurs esprits. Mathilde paraissait touchante à Héléne dans sa maternité passionnée et absorbante ; et Héléne, si renfermée dans la tour d'ivoire de son âme, si au-dessus des faiblesses ordinaires du sentiment, étonnait et inquiétait son aînée. Puisque M. Nortillet l'avait défendu, jamais il n'était question de scruter cette âme volontairement close, et c'était pour cela que le nom de Georges dans les conversations quotidiennes était si rarement prononcé. Six semaines s'étaient écoulées depuis le retour de la voyageuse aux Pinchinats. Gustave maintenant venait plus fréquemment, le grand courant des affaires se calmant un peu aux approches de l'été. Quelquefois il passait deux ou trois jours auprès de sa femme. Héléne alors était témoin de leur félicité conjugale. Les jeunes époux s'en allaient à pas furtifs dans les allées étroites, trop larges encore pour leur enlacement. Ils revenaient plus étroitement unis et comme enivrés de bonheur. Pendant ce temps, M<sup>me</sup> Nortillet et Héléne s'occupaient du bébé, qu'il fallait désaccoutumer peu à peu du sein maternel. Cette petite Noélie était déjà d'une sensibilité qui tenait du prodige. Quand

sa mère s'éloignait, évitant de se retourner pour ne pas exciter ses larmes, elle ne criait point, elle ne se convulsait point, comme font les autres enfans; mais elle échappait aux bras qui la tenaient et, se traînant dans un coin à l'écart, elle pleurait silencieusement. Pour la consoler, il fallait tout le génie inventif d'Hélène, qui lui racontait des histoires dont le sens devait certainement lui échapper, mais qu'elle écoutait, sa petite bouche rose entr'ouverte, buvant les mots comme on boit une liqueur d'un goût inconnu, et charmée sans doute par la belle voix chaude et sonore qui les prononçait. Elle commençait elle-même à gazouiller quelques paroles; elle pouvait aussi, se redressant sur ses petits reins solides, faire quelques pas sans qu'on la retint par son étroit cotillon. Cette éclosion d'un être neuf à la vie était pour Hélène un spectacle émouvant, qui concordait avec les harmonies de cette saison enchantée, avec les mille vernations de la terre.

Un soir, à l'heure rose du crépuscule, Gustave, qui était parti la veille, revint comme il l'avait annoncé; mais il n'était pas seul; Georges cette fois l'accompagnait. Les deux frères s'avançaient côte à côte vers le groupe des femmes assises sous l'arbre de Judée. Mathilde et sa mère pliaient du linge qu'elles venaient de mettre en ordre, et c'était Hélène qui tenait le bébé dans ses bras. Elle se leva sans poser son précieux fardeau. Un peu de pâleur avait envahi ses joues. Cependant Gustave, poussant Georges devant lui, l'annonçait d'une voix joyeuse :

— J'ai pu le décider enfin ! Il ne voulait pas venir; il craignait d'être indiscret.

— Oh ! Georges, dit M<sup>me</sup> Nortillet affectueusement, ce n'est pas bien. Ne savez-vous donc pas que cette maison est la vôtre ?

— Vous avez eu la bonté de me le dire déjà, madame, fit le jeune homme [en s'inclinant. Et, vous le voyez, je m'en suis souvenu.

— Il ne pouvait plus se passer] de voir sa nièce, ajouta Gustave gaiement. Il l'aime autant, ma parole ! que si elle était sa propre fille.

Hélène offrit elle-même l'enfant au tendre baiser de Georges. Et, comme leurs fronts se touchaient presque, ils se saluèrent silencieusement du regard.



## XXX

L'un et l'autre s'étaient trouvés changés. Mais Hélène surtout avait apparu à Georges sous un aspect nouveau et troublant. Le caractère complexe de sa beauté s'était accusé davantage; elle n'avait plus, à proprement parler, la simplicité exquise d'une toute jeune fille et certainement elle n'avait pas encore le charme particulier qui se dégage d'une femme. C'était un être à part, une fleur étrange et innommée. Il n'osait pas en respirer de trop près l'enivrante odeur.

Pourtant ils se voyaient chaque jour et presque à toute heure, à table, dans le parc, ou assis sous l'arbre de Judée avec les autres membres de la famille. Hélène n'avait rien modifié à sa vie : le matin, elle sortait tôt; et, quand elle rentrait dans sa chambre elle en laissait la porte-fenêtre largement ouverte sur les splendeurs du jardin. Il arrivait souvent à Georges de passer devant cette chambre rose et claire qu'il savait être celle d'Hélène; mais il n'y jetait aucun regard indiscret; et la jeune fille pouvait le suivre des yeux, tandis qu'il s'en allait le long des allées, mélancolique, rêveur et séduisant...

Car elle le trouvait séduisant; le rêve qu'il portait en lui auréolait et idéalisait les traits, un peu trop précis, de son visage. Dans son vêtement de flanelle blanche, son corps révélait des lignes harmonieuses et presque classiques; une eurythmie parfaite et qui lui était naturelle commandait à ses moindres mouvemens; et, quand il s'éloignait sous le souple arceau des feuillages, il semblait né de ces écorces gonflées de sève que le printemps joyeux fait éclater...

Et puis il était bon; c'était un de ces êtres d'exception qui viennent au monde préservés du mal. Sa seule façon de jouer avec l'enfant de Mathilde, de le prendre dans ses bras, et de le baiser sur les paupières avec une sorte de respect, révélait la délicatesse de cette nature, par d'autres côtés ardente et virile. La longue frange de ses cils disait la tendresse; l'arc bien dessiné de ses lèvres la franchise et le goût de la volupté. Combien peu, malgré cela, il ressemblait à Paolo Vernucci, et combien la puissance attractive de ces deux hommes s'exerçait d'une façon différente, ainsi que devait être différente la qualité de leurs âmes!... Hélène se plaisait à les comparer l'un à l'autre pour

mieux juger de leurs dissemblances. Près de l'un, elle s'était sentie presque toujours en danger; près de l'autre, elle était en sécurité complète...

Mathilde maintenant avait sevré son bébé, et l'on avait repris les parties de tennis à quatre avant le déjeuner. Hélène aimait à dépenser dans cet exercice violent le surcroît de ses forces revenues. C'était, comme autrefois, Georges qui lui servait de partenaire, et ils se lançaient la balle si adroitement que presque jamais elle ne leur échappait. Ils se concertaient d'un coup d'œil et mesuraient leurs gestes; plaisir vif, facile et impétueux, qui ne laissait après lui aucune inquiétude. Quelquefois ils sortaient dans la charrette anglaise pour aller au-devant d'Alfred ou de M. Nortillet. Ils se passaient les rênes à tour de rôle et excitaient avec la voix la petite jument dont le trot léger ne se ralentissait même pas à la côte. Les cheveux de la jeune fille, fouettés par le vent, voltigeaient sur la tempe du jeune homme qui les repoussait doucement de la main, comme il eût fait d'un insecte inoffensif. Il ne semblait point en être troublé. Il ne l'aimait plus d'amour sans doute...

Alors Hélène se laissait aller à la pente de sa nature, qui était de ne pas calculer les détours compliqués des choses. Elle traitait Georges comme un frère, et ne s'imposait plus auprès de lui aucune contrainte. Elle riait, causait, s'exaltait de toute la gaieté de ses vingt ans. Elle jouissait sans arrière-pensée de cette trêve heureuse dans sa vie.

Un après-midi elle était allée hors de la propriété visiter une jeune paysanne de la ferme, dont à Rome elle avait appris le mariage. Il pleuvait un peu. Elle avait ouvert son ombrelle et marchait à petits pas, contente de cette averse soudaine qui rafraichissait la chaleur brûlante de l'air. Bientôt le soleil, traîtreusement embusqué derrière un nuage, allait de nouveau darder ses rayons cruels sur la campagne, et sécher en une minute l'ombrelle de soie couleur orange qui protégeait le front de la promeneuse; bientôt la claire vallée, à peine humectée par l'ondée bienfaisante, serait livrée aux lèvres de feu qui la boiraient toute; et la chanson des cigales, qui s'était tue un instant dans l'herbe, reprendrait plus ailée et plus triomphante.

Hélène se réjouissait de l'humble visite qu'elle allait faire; cette petite paysanne, avec qui elle avait joué jadis, et que

chaque été elle retrouvait aux Pinchinats, manquait à son cercle de visages familiers. Les filles se marient jeunes en Provence; celle-ci n'avait pas attendu ses dix-huit ans pour prendre un époux. Elle demeurait maintenant un peu plus loin, dans une des gorges des collines de la Keyrié, à l'entrée d'un petit hameau très pittoresque dont les cheminées de tuile jaune se mêlaient aux silhouettes élancées des arbres. Une chapelle dédiée à Sainte-Anne marquait le seuil du village. Hélène se souvenait d'être venue bien souvent en promenade dans cet endroit recueilli et charmant. Elle se revoyait tenant la main de sa mère, ou courant en avant dans le sentier, toujours pareil, le long duquel elle cheminait seule aujourd'hui. Pourquoi n'avait-elle pas demandé à Mathilde, ou même à Georges de l'accompagner? Au milieu de tant de souvenirs qui se levaient sur son passage, qui sortaient des buissons comme des oiseaux jaseurs, elle éprouvait péniblement le sentiment de sa solitude. Elle aurait voulu avoir quelqu'un à qui communiquer son émotion.

Le hameau charmant semblait être surgi de terre, par le coup de baguette d'une fée. Assises au soleil sur le pas des portes, les femmes raccommodaient leurs hardes, tandis que les enfans jouaient au milieu de la rue sans pavés. Des oies en troupe s'avançaient solennellement jusqu'à la chapelle tutélaire qu'elles ne dépassaient point; elles savaient sans doute qu'au delà c'était l'inconnu, le danger, la mort peut-être pour elles. « Ces bêtes sont sages, pensait Hélène; elles ne désobéissent pas à leur instinct; moi, je suis une inquiète, une déracinée, dont le sort est d'ignorer la veille ce qu'elle fera le lendemain. » Et, pour la première fois depuis son retour en France, elle se remit à penser à ses projets d'avenir.

Cependant la jeune paysanne l'avait reconnue de loin, et accourait au-devant d'elle en riant. C'était une forte fille, brune et vigoureuse. Elle fit entrer la visiteuse dans le rez-de-chaussée de sa maison, et lui raconta toute l'histoire de ses amours avec « un garçon d'ici » qu'elle aimait depuis longtemps et à qui elle s'était promise dès le jour de sa confirmation. « On est resté dévot aux Pinchinats, disait-elle; nous nous sommes fiancés devant Sainte-Anne, puis nous nous sommes attendus trois ans. Il fallait qu'il eût de quoi me nourrir et élever nos futurs enfans. Maintenant, nous sommes les plus heureuses gens de la terre. » Et regardant Hélène, elle ajouta :

— Ce sera bientôt votre tour, mademoiselle Hélène !

Hélène ne répondit pas. Elle retrouvait dans les yeux de cette fille des champs la même expression de félicité sensuelle qu'elle avait surprise bien des fois dans les yeux de Mathilde. Le large lit, recouvert d'une courte-pointe grossière, occupait tout le fond de la chambre, et bientôt sans doute il y aurait auprès un berceau.

Elle se retira vite, prétextant l'heure avancée. En réalité, un malaise venait de la saisir. Elle se sentait plus angoissée, plus troublée par la révélation de ces intimités conjugales qu'elle ne l'avait été dans d'autres circonstances de sa vie, où le danger directement l'avait menacée. Puis cette journée chaude, cette vallée riante et heureuse, cette pluie et ce soleil qui tour à tour faisaient gonfler les veines des plantes, tout cela l'oppressait et lui amollissait le cœur...

À mi-chemin de la propriété familiale, elle rencontra Georges Ducroc qui se promenait seul, lui aussi, le front rêveur. Cela lui fut un soulagement de prendre le bras que, un peu timidement, il lui offrait. Elle s'y suspendit avec une hâte joyeuse. Il leur restait une demi-heure de route à faire ainsi dans la campagne, par cette belle fin d'après-midi où l'apaisement du soir commençait déjà à être pressenti par la nature. Le soleil moins ardent n'envoyait plus à la terre que des rayons amortis, et, à travers l'ombrelle de soie orange, teintait le visage d'Hélène d'un reflet infiniment doux. Elle s'appuyait nonchalamment sur le bras de son compagnon ; une odeur de pêche mûre s'échappait de sa poitrine, à peine voilée d'un léger corsage d'été. Et ses cheveux fous, ses cheveux d'or bruni, qui bouclaient d'eux-mêmes dès qu'ils pouvaient échapper à la tyrannie des épingles, distillaient, eux aussi, leur parfum plus ailé et plus vaporeux.

Georges avait ralenti le pas et semblait ne plus avancer qu'avec peine ; il écoutait Hélène, sans trop entendre ce qu'elle lui racontait de la visite qu'elle venait de faire à la jeune paysanne du hameau voisin. Elle parlait ; son souffle, par instans, lui effleurait la joue ; il sentait la tiédeur de ses lèvres et les moindres mouvemens de son corps jeune, souple et vibrant...

Tout à coup il s'arrêta. Le sentier qu'ils suivaient se rétrécissait davantage ; pour y marcher ensemble, il leur fallait main-



tenant se serrer, se coller presque l'un à l'autre des coudes aux talons. Hélène semblait ne pas y prendre garde. Mais il la quitta d'un geste brusque :

— Passez devant, Hélène; je vous suivrai. Le chemin est trop étroit, il est impossible d'y tenir deux.

Elle ferma son ombrelle. Haute et onduleuse, elle passait entre les haies tapissées de fleurs sauvages; de temps en temps elle se retournait pour lui parler; elle s'étonnait de voir qu'il semblait mal à l'aise, et qu'au sourire cordial qu'elle lui adressait il répondait par un sourire contraint et gêné.

— Vous n'êtes pas souffrant? demanda-t-elle avec inquiétude.

— Pas le moins, du monde, un peu las seulement. Cette journée a été si chaude!

Elle n'insista pas. Elle cessa de se retourner vers lui. De sa main dégantée elle cueillait çà et là des fleurs sauvages, qu'elle portait à ses lèvres fines, à ses narines frémissantes. Au bout du chemin étroit, ils se retrouvèrent côte à côte; mais Georges ne lui offrit plus son bras pour rentrer au logis, dont on apercevait déjà la large façade massive.

« Il me boude, pensait Hélène; il est contrarié de m'avoir rencontrée, sans doute... »

Et sa tristesse de tout à l'heure la remordait aux entrailles; elle jetait un regard furtif sur le visage pâle de Georges, sur ses épaules pensives et courbées. Certainement il ne devait plus l'aimer, il ne l'aimait plus! Pourquoi en éprouvait-elle un peu de déception et comme une sourde douleur? Serait-ce donc qu'il avait gagné du terrain dans son affection, et qu'elle allait se mettre à l'aimer à son tour? Elle haussa les épaules pour chasser cette pensée importune; et, comme elle tenait encore les fleurettes sauvages dans sa main, elle les tendit au jeune homme :

— Tenez, Georges; ces fleurs seront pour la petite Noélie; donnez-les-lui en passant. Elle les effeuillera avant de s'endormir.

Et elle disparut dans la direction du perron. Il cacha le bouquet sur son cœur...

## XXXI

Les Pinchinats retenaient maintenant tous leurs hôtes, et le professeur, en pleines vacances lui-même, présidait aux ébats joyeux de ses enfans. Pas une chambre de la vaste demeure n'était inoccupée; du matin au soir c'était, comme dans une ruche d'abeilles, des allées et venues incessantes et un bourdonnement confus. Gustave et Georges s'accordaient aussi un repos complet; ils avaient amené avec eux de Marseille la grande limousine qui leur servait pour leurs courses de commerce et qui devenait ici une délicieuse voiture de promenade. Le plus souvent, c'était le jeune Gabriel qui tenait le volant; ce Benjamin assumait ainsi la responsabilité du sort de toute la famille; mais nul ne songeait à avoir peur; on savait son sang-froid, sa connaissance parfaite de toutes les parties de la fougueuse machine. Et quelquefois on parcourait des centaines de kilomètres sans même qu'un poussin, échappé aux ailes de sa mère, fût écrasé dans la poussière de la route.

Certes, les buts d'excursion ne manquaient pas dans cette contrée riche en beautés naturelles et en glorieuses architectures. C'était Roquefavour et son aqueduc célèbre, ou bien Sainte-Victoire, cette « Alpille » fameuse, une des dernières ramifications de la chaîne des Alpes, sur laquelle se dressait encore la croix de Provence, protectrice du territoire ravagé si longtemps par les Sarrasins; c'était la Sainte-Baume et son bois luxuriant, Saint-Rémy, ou les Saintes-Maries de la Mer. C'était de tous côtés, au Nord et au Sud, à l'Est et à l'Ouest, l'empreinte de la conquête latine, puis de la civilisation chrétienne...

Léon, mis au courant par le comte de Champier de l'histoire particulière du pays, dirigeait, indiquait, conseillait... La petite troupe des excursionnistes trouvait en lui un guide aimable et complaisant, nullement poseur, et dont l'enthousiasme, toujours prêt à s'enflammer, ranimait les vieilles pierres et poétisait jusqu'aux coins les plus arides. Souvent en pleine campagne désolée, alors qu'on n'apercevait dans tout l'horizon que le désert bleu du ciel et les roches verticales et nues, il touchait du doigt l'avertisseur; Gabriel s'arrêtait aussitôt; et tout le monde mettait pied à terre. Là-bas, dans un pli de terrain

ignoré, il y avait une chapelle abandonnée, ou quelque vestige d'un temple ancien ; des légendes restaient attachées à ces ruines, et le jeune homme debout, les yeux dans l'espace, les racontait d'une voix émue.

Cependant on n'avait pas encore visité l'antique château du Tholonet, auquel tant d'éclatans souvenirs demeurent attachés. Un jour, à déjeuner, le professeur Nortillet en fit la remarque. Lui aussi connaissait bien la carte historique des environs, et, s'il ne prenait point part aux randonnées de cette vive jeunesse, il aimait du moins à les suivre par la pensée.

— Il faut aller au Tholonet, assurait-il. Ce n'est point que le château par lui-même soit d'un style bien merveilleux ; c'est tout simplement une grande bâtisse à l'italienne que les Galliffet ont possédée de père en fils pendant plusieurs siècles et qui maintenant est à peu près à l'abandon. Mais une page de la vie de Mirabeau, — et des plus poignantes, — y est restée écrite. Tout un drame, la destinée de deux êtres, se joua entre ces murs délabrés. Pendant que le grand tribun, comme un lion dans sa cage, demeurait enfermé dans le donjon de Vincennes, sa femme, la fille du marquis de Marignane, celle que tout le monde appelle encore dans la contrée la belle Émilie, se vengeait des infidélités passagères de l'époux par d'autres infidélités plus nombreuses et plus cruelles. Léon vous racontera cela. Passion et frivolité, larmes et sourires, tout se mêle dans cette douloureuse et tragique histoire.

— Il faut d'abord savoir comment se fit le mariage d'Émilie, ce qui donne la clef de tout le reste du drame, ajouta Léon, et, si vous voulez bien, je vais vous le rappeler. C'était dans l'hiver de 1722. Mirabeau, qui avait vainement demandé plusieurs fois au marquis de Marignane la main de sa fille sans l'obtenir, — le vieux gentilhomme se souciait peu sans doute d'avoir un gendre aussi turbulent, et dont les idées franchement démocratiques cadraient si peu avec les siennes, — Mirabeau était revenu à Aix, et rôdait sans cesse dans la rue Mazarine, autour de la façade de l'hôtel de Marignane où respirait la belle Émilie. Mais Émilie, sévèrement gardée, ne paraissait point. Alors, l'amoureux prétendant se résolut à triompher par un coup d'audace ; il gagna une femme de chambre et passa la nuit dans l'escalier. Au petit jour, alors que les voisins soulevaient leurs rideaux et que les passans se rendaient à leurs affaires,

on put voir Mirabeau en chemise, les cheveux embroussaillés, gesticulant à l'une des larges fenêtres de l'hôtel; Émilie et son père reposaient encore; mais déjà le bruit du scandale avait fait le tour de la ville : le lendemain, le marquis de Marignane accordait à Mirabeau la main d'Émilie.

— Voilà comment on se mariait dans ce temps-là! dit Mathilde avec une pointe de mépris.

— Pas toujours, rectifia le professeur. Mais il est vrai de dire que le goût des filles était rarement consulté. Allez au Tholonet, mes enfans. Partez un matin, dès que le 'soleil' sera levé; la campagne à cette heure-là est merveilleuse; et, si vous voulez un autre bon conseil, allez déjeuner au restaurant qui se trouve à quelques centaines de mètres du château; il paraît qu'on y est fort bien traité.

— Pourquoi ne viendriez-vous pas, père, et maman aussi? demanda Hélène.

Le professeur consulta sa femme du regard.

— Non, répondit M<sup>me</sup> Nortillet doucement. L'automobile fatigue ton père; et, quant à moi, je ne tiens guère à quitter la maison. Nous resterons ici tous les deux.

M. Nortillet avait dit vrai : rien n'était plus beau que cette excursion du Tholonet dans les clartés brouillées de l'aurore. Gustave et Georges, qui avaient fait ensemble naguère un voyage à Florence, s'émerveillaient de retrouver autour de ces collines sans renommée tout le charme du paysage toscan. Penchés aux deux portières de la limousine, ils poussaient des cris d'étonnement chaque fois qu'à un brusque détour de la route ils apercevaient le décor changeant, et cependant toujours égal à lui-même, qui semblait tracé par le pinceau d'un primitif et que dessinait sur le fond d'un ciel chimérique un cyprès aigu et noir, ou un arundo élancé, s'échappant du fond tumultueux d'un torrent.

Ici, plus que partout ailleurs, la Nature s'était montrée grande artiste; à chaque minute, on avait la sensation qu'un Lorenzo ou un Léonard eussent pu trouver en ces divins contours des motifs nouveaux d'animer et de féconder leur génie. Hélène était en extase. Ces tons vaporeux, cette ondulation légère des hautes vallées et des collines, cette lumière pétillante et fluide où les regards s'enfouaient indéfiniment comme



volent les oiseaux dans l'espace, tout cela entraînait son esprit au delà des limites du réel. Elle ne s'apercevait pas que, penchée derrière l'épaule de Georges, elle laissait reposer sur lui le poids de son buste bombé, et que les battemens de son cœur devaient résonner à travers l'étroit veston de flanelle blanche dont le jeune homme était vêtu. Son amour de la beauté la reprenait cette fois encore tout entière ; une exaltation extrême, cette ferveur particulière, qu'elle ne ressentait que devant les chefs-d'œuvre, dilatait ses prunelles violettes.

— Oh ! s'écria-t-elle en joignant les mains, rien ne peut valoir des minutes telles que celles-là !

Et, comme Georges se retournait :

— N'est-ce pas ? n'est-ce pas ? lui dit-elle.

— Peut-être, répondit-il gravement.

On était arrivé au but du voyage, devant l'ancienne demeure des marquis de Galliffet. Un large espace vide s'étendait autour, l'isolant entièrement du grand massif de rochers qui de loin semblait faire corps avec elle. Posée là par un caprice de grand seigneur qui plus tard l'avait abandonnée pour chercher ailleurs d'autres asiles de plaisir, cette demeure où l'on avait tant ri, tant dansé, tant chanté, où les marquises authentiques se mêlaient aux histrions pour représenter les comédies de Carmontelle ou les ballets de Lulli, cette demeure claire et sonore ne tressaillait plus maintenant d'aucun écho. Léon s'en était fait ouvrir les portes. Il conduisit d'abord ses compagnons sur le petit théâtre construit dans l'aile gauche du château.

— Voilà, dit-il, où nous serons le mieux pour évoquer l'image de la belle Émilie. Ce théâtre fut élevé à sa demande pendant une villégiature qu'elle fit chez le marquis de Galliffet, dont le fils aîné était fort épris de ses charmes. Pour lui plaire et la retenir plus longtemps, — car c'était elle qui apportait l'entrain et la gaieté dans ces fêtes, — on avait imaginé d'organiser aussi une Cour d'amour où elle était reine. Que d'intrigues galantes et que de liaisons éphémères ont dû s'esquisser à l'ombre de ces lambris ! Quant à Émilie elle-même, insensible aux lettres à la fois passionnées et douloureuses que le grand Mirabeau lui adressait de la prison de Vincennes, elle s'exhibait dans ce théâtre en costume de nymphe avec son jeune fils Victor, « Gogo, » qui s'essayait, lui aussi, à faire des ronds de jambe et « les beaux bras. » Le pauvre enfant mourut

pendant une de ces représentations, et l'on crut qu'Émilie allait à son tour succomber de désespoir; — mais peu de temps après, elle remontait sur les planches. C'était une âme inconsistante, — nous dirions aujourd'hui « amoral. »

— Oui, dit Alfred Nortillet, et des deux époux c'est toujours Mirabeau, malgré ses faiblesses, qui est resté la grande idole du peuple aixois.

— Sa voix retentit encore à travers nos places et nos prétoires, reprit ardemment Léon. Tout le peuple était avec lui! Quand, libéré de sa prison, il put enfin revenir à Aix chercher à recouvrer les faveurs de son inconstante épouse, une foule de dix mille personnes courut à sa rencontre jusqu'aux portes de la ville. Cette même foule alla ensuite rue Mazarine, devant l'hôtel Marignane, forçant Émilie à paraître à sa fenêtre et la conjurant d'être clémente pour cette grande victime du sort. Ce fut peine perdue : un procès long, scandaleux, terrible, où le grand orateur, qui savait faire battre le cœur des foules, chercha en vain à émouvoir celui des magistrats, ses juges, se poursuivit pendant plusieurs années. La conclusion fut qu'Émilie resta dans sa famille, tandis que Mirabeau allait reprendre la vie publique. Il mourut peu après, sans s'être consolé de cet affront. Alors sa veuve versa sur lui des larmes amères, et se recueillit tout entière dans son souvenir.

— Étrange femme! fit Georges Dueroe en s'adressant à Hélène.

Indécise, elle essaya de réhabiliter un peu la mémoire de cette sœur lointaine :

— Étrange, oui, mais bien malheureuse! Mirabeau, en somme, l'avait épousée presque par force, et ensuite l'avait trahie. L'histoire de sa fugue avec une certaine Sophie ne le prouve-t-elle pas?

— Sophie de Monnier, intervint Mathilde avec son autorité habituelle. Évidemment, il avait eu les premiers torts; mais combien il les a durement expiés ensuite! Et combien la belle Émilie nous paraîtrait plus touchante si elle avait su pardonner!...

Ils quittèrent le théâtre pour visiter les grandes pièces de réception du rez-de-chaussée et les chambres du premier étage... Afin de mieux exercer leur hospitalité princière, le marquis de Galliffet et son fils avaient organisé de petits appar-

temens de trois pièces, où les invités se trouvaient chez eux. On se réunissait aux heures des repas, de la comédie ou de la danse. C'était la vie facile, élégante, raffinée, de ce xviii<sup>e</sup> siècle, qui devait se terminer dans un déluge de sang...

Mathilde et Hélène sortirent, un peu attristées, de la célèbre demeure. Mais l'heure du déjeuner approchait, et Alfred et Gabriel, moins faciles à émouvoir, s'en allaient déjà à la recherche du restaurant indiqué par M. Nortillet. Ils eurent vite fait de le rencontrer, un peu au delà, dans un site délicieusement bucolique. Une large table fut dressée en face des colines roses, près d'un ruisseau dont on entendait la voix murmurante. Et comme c'était une Italienne qui servait, une Italienne aux grands yeux noirs et aux cheveux relevés en casque comme la Minerve du Capitole, Hélène se sentit aussitôt envahie par le souvenir de la terre latine... Quelque chose de nouveau depuis le matin s'était installé en elle; et elle se trouvait absente et presque étrangère au milieu de Gustave et de Georges, de ses frères et de sa sœur...

## XXXII

— Peut-on entrer? demanda du dehors la voix de Georges.

La porte-fenêtre donnant sur le jardin était grande ouverte et, au milieu de la chambre, Hélène debout regardait les fleurs de septembre resplendir dans le soleil.

— Entrez! dit-elle simplement.

Cette présence ne la troublait pas; elle, qui n'eût même pas reçu ses frères dans l'endroit où elle dormait, elle trouvait tout naturel d'y accueillir Georges Ducroc, tant elle le plaçait à part dans la hiérarchie de ses sentimens. Puis le jardin devant eux était comme un beau salon verdoyant, faisant suite à la chambre virginale. Elle offrit un siège au visiteur et s'assit elle-même à ses côtés.

— Vous êtes étonnée de me voir? demanda-t-il aussitôt; et je m'excuse de l'incorrection de ma démarche, bien qu'au fond cela n'ait guère d'importance, n'est-ce pas? Je ne suis guère dangereux!

Elle secoua légèrement la tête; et Georges reprit avec calme :

— J'aurais voulu que ce fût Alfred qui vous transmitt ce que

j'ai à vous dire. Il est votre frère aîné et mon meilleur ami ; son intervention me paraissait donc tout indiquée et vous eût mise plus à l'aise sans doute. Mais Alfred, malgré son grand désir de me venir en aide, ne veut pas désobéir à son père ; or il paraît que M. Nortillet a formellement défendu qu'on vous dérangeât de votre tête-à-tête avec vous-même.

— Je m'en suis aperçue, dit Hélène, et je lui en suis si reconnaissante ! La lutte intérieure que je soutiens est déjà assez douloureuse sans que d'autres élémens d'inquiétude viennent s'y mêler.

— Il faudra bien cependant qu'un jour ou l'autre vous en sortiez, de ces inquiétudes ?

— En effet. Je me suis accordé une trêve qui touche à son terme. Bientôt, dès demain sans doute, je me replacerai en face de mon avenir.

— C'est ce que j'ai pensé ; et c'est pourquoi je n'ai pas voulu tarder davantage à avoir avec vous un entretien nécessaire... Vous souvenez-vous de la promenade que nous fîmes ensemble à Martigues avant votre départ pour Rome, et des paroles que je vous ai dites ce jour-là ? Vous en souvenez-vous, Hélène ?...

— C'est si loin ! si loin ! fit la jeune fille avec un geste découragé.

— Ce serait plus loin encore que, moi, je ne les aurais pas oubliées. Seulement, ce que je vous ai dit alors d'une façon vague, parce que je sentais que le moment n'était pas venu de vous arracher une promesse, je vous le répète formellement aujourd'hui que le temps a marché et qu'il nous pousse aux épaules.

Hélène le regarda, surprise :

— Ah ! fit-elle, je croyais que vous aviez cessé de m'aimer !

Il s'emporta, prit un ton presque menaçant :

— Pourquoi ? Parce que je ne vous ai pas fait une cour irrévérencieuse et banale ? Parce que je n'ai point profité de mon séjour ici pour flirter avec vous, comme Gustave a flirté avec Mathilde avant de l'épouser ?... Mais vous n'êtes point une femme avec qui on puisse user de ces procédés ordinaires de séduction. Vous êtes une créature différente des autres, plus compliquée, plus haute, plus difficile à conquérir. — Je vous ai aimée du premier jour si complètement, si totalement, que cet amour ne peut ni augmenter, ni diminuer, qu'il s'est trouvé



du premier coup être la mesure même de ma vie, qu'il la contient toute...

— C'est ainsi qu'il faut aimer, dit Hélène, soutenant son regard.

Ils restèrent quelques instans, pris dans cette contemplation muette, et n'osant bouger, de peur d'effaroucher le rêve qui venait de se poser entre eux.

— Et vous? dit Georges doucement, ne m'aimerez-vous jamais, Hélène?

— Je ne sais pas, fit-elle à voix basse.

Elle avait pâli, et ses mains, posées sur la batiste de sa robe, tremblaient. Forcée de descendre brusquement en elle-même, elle redoutait d'y trouver, sourdement éclos, une rouge et vivace fleur de passion. Il y avait longtemps qu'elle refusait de s'interroger, qu'elle laissait un brouillard opaque flotter sur les prairies de son âme. Mais, alors que l'été joyeux avait fait éclater de hardis bourgeons autour d'elle, aurait-elle échappé seule à la loi universelle de la nature qui veut que tout se transforme et fructifie?...

— Je ne sais pas, répéta-t-elle, comme pour répondre à une seconde interrogation qu'elle s'adressait à elle-même.

Georges s'était levé, très tranquille en apparence :

— Je vous ai dit l'essentiel, Hélène. Maintenant, c'est vous-même qui déciderez de mon sort en décidant aussi du vôtre. Prenez garde de ne pas vous tromper et de ne pas ruiner à la fois deux existences!

— Mon Dieu! mon Dieu! soupira-t-elle.

Elle aurait voulu le retenir, et qu'assis encore auprès d'elle il lui fit longuement la confession de cet amour dont tout à l'heure il lui avait parlé en termes brûlans; elle aurait voulu fondre au contact de cette vive flamme toutes les brumes indécisées qui enveloppaient l'aube de sa vie... Mais déjà il s'éloignait dans l'allée, et elle le suivait du regard; peut-être allait-il se retourner, et leurs yeux de nouveau allaient-ils se prendre? Peut-être reviendrait-il se jeter à ses genoux, et pourrait-elle, penchée sur lui, murmurer à son oreille quelque parole d'espoir?... Une angoisse en même temps l'oppressait : venait-elle de passer à côté de son bonheur, et de briser le vase fragile où l'essence précieuse était enfermée?... Georges maintenant avait disparu, et Hélène se trouvait rejetée dans les contradic-

tions de sa conscience dont elle n'avait pas touché le fond. Un pressentiment mystérieux l'avertissait qu'elle ne pourrait plus jamais se dérober au destin qui la guettait, qui la réclamait toute. Et pourtant elle était libre aujourd'hui comme elle l'était hier, comme elle le serait demain; elle était libre, et elle avait la certitude d'être aimée. Quand elle le voudrait, Georges la prendrait par la main et la conduirait vers la félicité la plus parfaite. Comme Mathilde, elle pourrait connaître les joies de la maternité et de l'amour; un homme, qui serait à la fois son amant et son époux, l'initierait aux douceurs de la volupté; un enfant au sourire radieux se suspendrait à son sein... Ah! pourquoi ne s'était-elle pas jetée tout à l'heure dans les bras de Georges, et pourquoi n'avait-elle pas fait le geste irréversible qui aurait enchaîné l'autre puissance menaçante et qui l'aurait sauvée d'elle-même?... A présent, il était trop tard peut-être; cette minute d'émotion passée, elle allait redevenir celle qui la veille, dans le paysage florentin du Tholonet, s'était sentie tout à coup étrangère au milieu de sa famille et projetée violemment hors de la contrée natale. Le parfum léger que Georges avait laissé après lui et qui un instant avait prolongé sa présence achevait de s'évaporer; les vibrations de sa voix s'éteignaient dans le silence de la chambre, — et tout se refroidissait dans le cœur meurtri d'Hélène... Alors elle poussa un cri de détresse, mais personne ne l'entendit.

L'après-midi s'était achevé sans qu'elle eût quitté sa chambre. Vers six heures seulement, décidée à ne rien laisser paraître de son trouble, elle était descendue au jardin. Mathilde et M<sup>me</sup> Nortillet, faisant marcher entre elles la petite Noélie, s'avancèrent à sa rencontre; et le professeur, surgissant d'une autre allée, vint se mêler à leur groupe. Il posa la main sur l'épaule de sa fille cadette :

— Il me semble, Hélène, que tu ferais bien d'aller un de ces jours à Aix voir le comte et la comtesse de Champier; ils te savent ici depuis plusieurs mois, et s'étonnent sans doute que tu ne leur aies pas encore rendu visite.

— C'est vrai, répondit Hélène en rougissant.

Cette saison aux Pinchinats s'était écoulée comme un rêve, et déjà les premières rouilles de l'automne s'attachaient aux feuilles dentelées des platanes.

— J'irai demain, ajouta-t-elle, et j'en profiterai pour faire quelques autres courses dans la ville. Léon voudra bien m'accompagner, je pense ?

— Certainement ! dit à son tour M<sup>me</sup> Nortillet.

Elle ne remarquait pas l'air anxieux de sa fille. Toute son attention se portait sur les pas hésitants de la toute petite, dont les pieds heurtaient maladroitement le sol.

— Prends garde, Mathilde, tu la fais aller trop vite. Elle risque à chaque instant de tomber !

— Vous avez toujours peur, maman ! fit Mathilde, en riant de son rire insouciant. Noélie est très forte déjà. Elle pourrait marcher toute seule, et c'est par paresse qu'elle s'accroche à nos mains. Qu'en penses-tu, Hélène ?

— Je pense qu'il sera toujours temps pour elle de marcher seule, répondit Hélène. A quoi bon la priver de votre appui ?

Elle s'approcha de l'enfant et l'embrassa sur ses mèches blondes. Ce baiser innocent soulagea un peu son angoisse.

— Tu ne sais pas ? reprit Mathilde. Georges est reparti pour Marseille depuis une heure. Il sera quelques jours absent. Mais il a laissé l'auto ; et nous pourrons ainsi continuer nos randonnées dans la campagne. Il y aura même une place de plus : nous emmènerons Noélie.

— Oh ! supplia M<sup>me</sup> Nortillet, elle est trop petite pour supporter les secousses de cette machine trépidante. Cela lui troublerait le cerveau !

— Nous vous la laisserons, maman, concéda la jeune femme. Mais avouez que vous ne pouvez plus vous passer d'elle ?

C'était vrai. Hélène, la première, s'était aperçue de cette inclination inconsciente de l'aïeule pour le dernier rejeton. Certes, elle n'en était point jalouse ; mais, aujourd'hui, tout lui faisait mal. Elle quitta le groupe familial et alla s'asseoir à l'écart. Le professeur Nortillet dit alors à sa femme :

— Il faudrait surveiller la santé de Hélène. Je lui trouve le visage pâle et l'air fatigué, aujourd'hui.

— Crois-tu, mon ami ? Il me semblait au contraire ces temps derniers qu'elle était resplendissante. Le séjour des Pinchinats lui a été certainement bon sous tous les rapports.

Ils avaient ralenti le pas ; M<sup>me</sup> Nortillet ajouta avec émotion :

— Ici elle a retrouvé tous ses souvenirs d'enfance, tout ce qu'elle a aimé, dès qu'elle a pu discerner et sentir ; elle s'est

replongée dans ce bain vivifiant et réparateur ; l'influence du milieu l'a reprise peu à peu, sans qu'elle s'en doute ; et notre affection a fait le reste. Je suis sûre qu'elle ne doit plus songer à nous quitter maintenant.

— Maman a raison, s'empressa d'ajouter Mathilde. Mais elle oublie une autre influence qui a bien aussi joué son rôle, celle de Georges. Il l'adore ; et elle, comment ne l'aimerait-elle pas ? Comment aurait-elle supporté sans un fléchissement de son être cette intimité douce et charmante qui s'est établie entre eux pendant les longs mois d'été ? Hélène n'a même pas l'air de se défendre contre ce sentiment très naturel : elle s'appuie déjà à l'épaule de Georges, comme s'ils étaient fiancés ; elle vous annoncera un de ces jours qu'elle l'épouse, — et l'année prochaine il y aura un autre bébé pour jouer avec Noélie sous le bel arbre de Judée !

La confiance de Mathilde avait gagné jusqu'à l'âme du professeur. Puis cette soirée douce et calme, la sérénité des lourds feuillages qui semblaient se déployer et s'étendre dans un geste immobile, pour mieux jouir des derniers reflets du soleil, cet apaisement de toute la nature, et là-bas, au fond de la cour animée par le va-et-vient des domestiques, la vieille maison, solide et vaste, prête encore à abriter des générations d'êtres humains, tout cela enseignait la félicité de vivre et l'espoir. Tranquillement ils rentrèrent. Le premier coup du dîner sonna.

Pendant ce temps, Hélène, assise à l'écart sous un saule, pleurait. Elle venait de s'apercevoir qu'elle aimait Georges, en même temps qu'elle avait appris son brusque départ. Les voiles qui cachaient à ses propres yeux le fond de son cœur s'étaient déchirés. Elle l'aimait, elle en était sûre maintenant : cette affection d'une qualité si rare qu'elle lui avait vouée, c'était tout simplement de l'amour...

### XXXIII

Léon, obligé de partir tôt ce matin-là, n'avait pu accompagner sa sœur à Aix, et c'était Alfred qui, avec la charrette anglaise, s'était chargé de la conduire à l'hôtel de Champier. Mais auparavant ils devaient s'arrêter dans plusieurs boutiques, M<sup>me</sup> Nortillet profitant de toutes les occasions pour faire rapporter de nombreux ravitailemens aux Pinchinats.



Pendant que la petite jument couleur de poussière trottait allégrement sur la route, le frère et la sœur causaient. C'était Hélène qui tenait les rênes. Alfred fumait; il était gai, de cette gaieté un peu superficielle des étudiants en médecine qui cultivent volontiers la blague et le paradoxe. Au fond, c'était un garçon très sérieux et éminemment pratique. Après des études excellentes, il préparait sa thèse sur la pathogénie et le traitement de la phtisie aiguë chez les adolescents.

— Voilà! disait-il à sa sœur; j'en ai encore pour trois mois de présence à la Faculté de médecine. Puis je reviens à Aix ouvrir un cabinet de consultation et je me marie. J'ai déjà en vue un logement pour ma future installation.

— Ah! dit Hélène, pourquoi ne resterais-tu pas à la maison?

— D'abord, parce qu'il n'y a pas assez de place. Puis je veux être chez moi avec ma femme et mes enfans. On se verra tous les jours. C'est dans la paroisse de Saint-Jean de Malte que je compte m'établir, en face du Musée. Il y a là une maison du xvii<sup>e</sup> siècle tout à fait à mon goût, avec un grand balcon de fer et une porte admirable sculptée par Puget. Puis les médecins sont peu nombreux dans ce quartier. La clientèle affluera.

— Tu as choisi ton appartement à l'avance, fit en riant Hélène. Et ta femme, l'as-tu déjà désignée dans ton esprit?

— Pas encore! Mais je ne suis pas en peine! Un homme qui a une situation trouve toujours une femme qui veuille bien de lui. Je prétends qu'elle ait une dot raisonnable, un caractère heureux et un physique suffisamment plaisant; quant à la beauté, je n'y tiens pas; les femmes trop belles ne savent pas rendre un homme heureux.

— Ah! dit encore Hélène, en es-tu sûr?

— A peu près! L'expérience le prouve, et l'observation démontre aussi que les trop belles femmes n'inspirent en général que des passions éphémères et douloureuses.

— Moralité : une femme belle ne doit pas prendre d'époux, conclut Hélène en souriant.

— Il y a des exceptions, s'empressa d'ajouter Alfred. Mais, quant à moi, je préfère m'en tenir à la règle.

Ils étaient arrivés sur le grand rond-point de la Rotonde, où des forains avaient installé leurs maisons roulantes. Des chevaux de bois tournaient avec un vacarme infernal; des bate-

leurs faisaient des culbutes sur des bouts de tapis multicolores. Hélène tendit les rênes à son frère.

— Garde la voiture, veux-tu? Moi, je préfère descendre ici. Nous nous retrouverons ce soir place des Prêcheurs, n'est-ce pas?

— Oui, dit Alfred, à cinq heures exactement. Ne te fatigue pas trop, petite sœur!

La jeune fille se hâta de quitter la cohue et le bruit; elle enfila le cours Mirabeau désert à cette heure. Tout le monde s'était porté du côté de la fête foraine. Puis c'était l'été encore; beaucoup des grands hôtels de la noblesse avaient leurs persiennes closes. La ville conservait un air de silence et de grandeur qui impressionna Hélène et la plongea dans le recul du passé.

Certes, elle aimait cette antique capitale de la Provence; mais combien elle lui préférait Rome, si vivante et si majestueuse à la fois! Les fontaines jaillissantes entre la quadruple rangée de platanes du cours Mirabeau lui semblaient mesquines à côté de celles où les eaux latines se pulvérisaient à des hauteurs inouïes pour retomber dans d'immenses vasques de marbre, entraînant avec elles des torrens d'écume. Pourtant, c'était un exquis plaisir pour elle d'avancer seule dans la vieille cité parlementaire, d'y surprendre cette atmosphère spéciale, résignée et discrète, d'y respirer ce parfum de frangipane et de citronnelle, qui flottait partout comme un reste des grandes élégances d'autrefois. Les petites rues surtout l'attiraient; elle en retrouvait les noms avec une joie presque enfantine; elle s'y enfonçait au hasard, charmée d'en reconnaître les particularités; et, comme il était un peu trop tôt encore pour se présenter chez le comte de Champier, elle s'engagea du côté de la rue Cardinale. De vieux couvens fermés, des demeures aristocratiques, plus de silence encore et de recueillement qu'ailleurs... Les pas sur les dalles de la chaussée semblaient profaner le mystère de ces quartiers anciens, et en chasser les invisibles fantômes. Hélène s'appliquait à faire le moins de bruit possible. Elle avançait lentement, comme si elle eût suivi un cortège... et voici qu'à l'angle de la rue du Bœuf une grande envolée de chants funèbres retentit tout à coup à ses oreilles: des prêtres en surplis, la croix portée par un clerc en soutane noire, le drapeau symbolique, que tenaient aux quatre coins des jeunes filles

en deuil, et, derrière ce drap un char modeste, presque pauvre, couvert de couronnes blanches... C'était une vierge que l'on emportait au cimetière. Le chant des prêtres se faisait par instans, puis reprenait; de lourds silences ponctuaient les versets alternés des psaumes. Hélène s'était dissimulée sous une porte. Cette rencontre avec la Mort la troublait, l'inquiétait presque. Était-ce quelque sinistre présage qui lui était envoyé par le sort, un avertissement, une prophétie peut-être?... Quand la longue file des gens qui suivaient le char eut disparu à ses yeux, elle se hâta de prendre un autre chemin. L'heure était venue d'ailleurs de se rendre place des Prêcheurs. Léon avait dû annoncer sa visite, et sans doute le comte et la comtesse de Champier se disposaient à lui faire cet accueil plein d'aménité et de grâce, dont si souvent elle avait apprécié le charme.

M<sup>me</sup> de Champier était seule dans son petit atelier. Hélène la retrouvait telle que si elle l'avait quittée la veille, occupée à peindre ses miniatures, et portant sur ses cheveux mousseux et blancs une légère mantille de dentelle; les mêmes bibelots précieux l'entouraient, la même odeur de rose fanée se mourait autour d'elle, comme si l'on venait d'ouvrir des coffrets anciens, depuis très longtemps fermés. Par les fenêtres, on apercevait les murs vêtus de lierre du jardin, et, au milieu d'une pelouse d'un vert uni comme du velours, un grand vase Médicis aux flancs duquel s'attachait la guirlande rose d'un péléargonium.

Après les premiers mots de bienvenue, la comtesse aimablement attira Hélène sur un étroit canapé en tapisserie, où elle prit place à son tour.

— Eh bien ! Votre séjour à Rome ? Racontez-moi vite tout cela !

Hélène tressaillit. Cette demande si naturelle la surprenait. Depuis des mois qu'elle était revenue en France, personne ne la lui avait adressée; le silence s'était fait sur cette période de sa vie; c'était presque comme si elle eût purgé une peine infamante. Et elle s'était habituée à refouler au fond d'elle-même tous ses souvenirs. Aujourd'hui le silence conventionnel était rompu et elle pouvait parler. Elle avait devant elle un visage bienveillant, deux oreilles complaisantes qui l'écoutaient... Alors elle parla, ... elle puisa dans cet amas d'impressions accumulées

qui s'éveillaient à sa voix comme des ombres dociles. — Et tout lui revenait aux lèvres, tout réapparaissait à ses regards, tout s'évoquait, se dressait, reprenait un aspect vivant; le paysage, les gens, les statues, et, dans la rue étroite au bout de laquelle roulait le Tibre fangeux, la maison auguste dans sa vétusté où Laurent Cerisier l'avait accueillie...

M<sup>me</sup> de Champier ne se lassait pas de l'entendre. Elle aussi était allée à Rome autrefois; les phrases ardentes et colorées d'Hélène réveillaient en elle aussi d'impérissables souvenirs. De temps en temps, d'un mot, d'une exclamation, elle engageait sa jeune visiteuse à continuer. Et Hélène racontait toujours. Elle était loin; elle foulait de ses pas le sol de la Ville éternelle; elle courait, Ariane fugitive, sur l'immense arène du Colisée ou entre les pierres sacrées du Forum.

Enfin elle s'arrêta, pâlie, épuisée par cette jouissance trop vive. La comtesse de Champier s'aperçut de l'oppression qui soulevait sa poitrine.

— Je vous ai fatiguée, dit-elle. J'ai abusé de votre gentillesse à mon égard. Mais j'ai eu tant de plaisir à vous suivre! Vous m'avez rajeunie de trente ans!

Et d'une voix toute naturelle :

— Quand repartez-vous pour Rome?

— Je ne sais pas, répondit Hélène en hésitant; je n'ai pas encore pris de décision à ce sujet.

— Ne vous laissez pas amollir; ce serait dommage; je suis persuadée que vous allez devenir une très grande artiste.

— Ah! dit Hélène avec un tremblement dans la gorge, si j'en étais sûre, moi-même! Mais j'ai vu les difficultés de ce métier merveilleux et décevant. J'ai connu le corps-à-corps avec la matière qui semble si ductile, si obéissante parfois, et qui parfois se fait comme un jeu cruel de vous trahir et de se dérober à ce qu'on voudrait exiger d'elle. Quand j'ai quitté Rome, j'étais attristée, découragée presque; il me semblait que je n'étais arrivée à rien de bon.

— Vous vous trompez, sans doute! les vrais artistes ne sont jamais satisfaits d'eux-mêmes.

Puis, pour ne pas ajouter à la perplexité qu'elle lisait sur le front de sa visiteuse, elle sonna :

— Le comte est-il de retour? demanda-t-elle au domestique qui parut.



Et, comme la réponse était négative :

— J'en suis désolée ; mon mari aurait été heureux d'avoir sa part de votre visite. Mais il a été obligé d'accomplir un devoir assez triste, celui d'accompagner au cimetière une humble et admirable fille qui est morte presque dans le dénuement au milieu de trésors artistiques dont elle n'a pas voulu se défaire parce qu'elle les tenait de sa famille, et que les antiquaires vont se disputer maintenant.

— Oh ! fit Hélène, j'ai rencontré le convoi tout à l'heure ; le char était tout couvert de fleurs blanches !

Et, se souvenant tout à coup de l'oratorio d'Haendel dans lequel avait chanté Mathilde, et de la maîtrise du Saint-Sauveur :

— N'était-ce pas M<sup>lle</sup> Herminie de Versillac ?

— Elle-même. Votre sœur l'a connue, je crois. Elle s'est éteinte sans avoir goûté aucune des joies de la vie. Sacrifice et abnégation, voilà quels furent ses seuls compagnons de route. Ah ! les fleurs blanches dont on a recouvert son pauvre corps, elle les avait bien méritées.

La comtesse regardait la tête charmante d'Hélène :

— Vous qui êtes jeune, belle, promise peut-être à la gloire, vous ne vous doutez pas de ce qu'il peut y avoir de douleurs enfermées dans une existence comme celle-là.

— Chaque existence a ses douleurs, madame, dit Hélène avec émotion. Mais les plus cruelles sont celles qui frappent toujours à la même place du cœur, pareilles à ces gouttes d'eau qui finissent par creuser la pierre.

Elle s'était levée et prenait congé de M<sup>me</sup> de Champier.

— Embrassez-moi, proposa affectueusement la comtesse. Les lèvres fraîches sont douces aux vieux visages.

. . . . .

Comme il n'était pas encore cinq heures, Hélène, sa visite achevée, était montée au second étage, dans l'appartement de ses parens. A travers les persiennes fermées un soleil adouci s'infiltrait encore, et dans le jour roux de cette pénombre, ses yeux se reprenaient peu à peu à retrouver les objets jadis familiers. Le grand salon, qui servait de cabinet de travail, où tout gardait l'ordre parfait qu'on y avait mis au départ, les bibliothèques reluisantes, les sièges méthodiquement rangés, tout avait pris l'aspect mystérieux de l'attente ; des effluves y res-

taient attachés ; et, sur l'angle d'une console, un volume des *Harmonies* de Lamartine était marqué d'un signet de soie à la page inachevée.

Hélène s'en empara et alla s'asseoir au fond de la bergère Louis XVI, où elle avait coutume de se reposer autrefois. Mais la lecture ne l'attacha pas longtemps ; dans cette lumière incertaine, parmi tant d'atomes dorés et fluides qui dansaient, rassemblés autour du vieux lustre, son esprit s'appliquait mal. Les Amours enguirlandés de roses, peints sur les panneaux des portes, semblaient lui faire signe de loin et l'inviter à les contempler ; ils étaient bien toujours les mêmes, frivoles et gracieux, et parfaitement insensibles. Hélène ne les aimait point ; cependant elle leur accorda un sourire. N'avaient-ils pas été les témoins de sa vie laborieuse d'écolière, et souvent ne l'avaient-ils pas distraite, amusée un instant au milieu des graves difficultés d'une rédaction de style ou d'un problème ? Puis, dans leur grâce surannée, ils ressemblaient un peu aux portraits anciens pendus aux murs, ces hommes et ces femmes qui avaient l'air si heureux de vivre, dont les lèvres étaient trop rouges et les cheveux trop brillans ; ils étaient de la même époque, celle de la belle Émilie de Marignane qui dansait et jouait si bien la comédie sur le théâtre du Tholonet. Hélène ne se sentait aucune parenté avec ces âmes d'illusion et de tumultueux désirs ; elle détourna les yeux des panneaux aux nuances fragiles. De l'autre côté du salon, entre les bibliothèques, une autre effigie semblait l'attendre et se plaindre d'avoir été oubliée. Comment n'était-ce pas vers celle-là qu'elle était allée tout d'abord ? Comment, dès qu'elle avait posé le pied sur le parquet du salon, ne s'était-elle pas dirigée vers le buste presque caché, presque honteux, de l'aïeul ? Ah ! quelle tristesse tout à coup la mordait au cœur de cette ingratitude posthume, de ce manque au plus religieux des devoirs ! Elle courut vers le buste, y posa ses mains frémissantes ; les yeux largement ouverts, le front bombé, la bouche puissante et douce se manifestèrent à elle, et de nouveau elle revit ses propres traits dans les traits du grand artiste méconnu et dédaigné ; de nouveau les affinités obscures, impérieuses, qui les avaient rapprochés à travers le temps, se reformaient entre eux et les reliaient l'un à l'autre. N'était-ce pas lui qu'elle avait toujours aimé, sans savoir pourquoi, sans rien connaître du passé ? N'était-ce pas à lui qu'elle

devait le meilleur d'elle-même, son courage, sa fierté, et l'étincelle de génie qui peut-être était déposée dans son fragile cerveau de femme? S'il avait souffert, s'il était mort à la peine, ne devait-elle pas souffrir, elle aussi? Et ne serait-ce pas lâcheté que de se dérober à ce même redoutable destin?...

Hélène ne quittait pas l'image chérie de l'aïeul; ses mains pieuses, ses mains ferventes caressaient l'épiderme du marbre, le réchauffaient, l'animaient, en faisaient revivre l'âme... Penchée sur le triste et beau visage, elle l'interrogeait passionnément, elle le suppliait de dissiper enfin ses incertitudes et ses doutes : « Que faut-il faire? Parle, commande, ordonne! J'obéirai... »

Et la voix d'Auguste Nau, cette voix qu'elle avait entendue si souvent aux jours troublés de son adolescence, résonna encore une fois à son oreille dans le grand salon envahi par l'ombre :

— Travaille! Ne te décourage pas! Travaille! Tout le reste est vain.

#### XXXIV

Dans la cour des Pinchinats, Alfred et Hélène sont de retour; la charrette anglaise, encombrée de paquets, livre peu à peu ses trésors. Voici les provisions de ménage que M<sup>me</sup> Nortillet avait demandées; la mortadelle de Bologne pour les petits déjeuners du professeur et les calissons dont se régalaient les enfans; voici pour la petite Noélie des galettes de farine d'avoine, et pour Mathilde des fruits confits entiers comme elle les aime. Voici enfin un cache-pot en majolique destiné à embellir le salon. Alfred et Hélène n'ont rien oublié.

Cependant au fond de la voiture, il y a encore un colis lourd et assez volumineux, qu'Hélène retire elle-même avec précaution.

— Qu'est-ce que c'est que cela? demande Mathilde.

— De la terre, répond laconiquement Hélène.

Mathilde éclate de rire.

— Tu es folle! Tu apportes de la terre à la campagne? Tu trouves qu'il n'y en a pas assez dans le jardin?

— Ce n'est pas de la terre comme celle des Pinchinats; celle-ci est d'une composition différente. C'est de la glaise à modeler.

Et, se penchant confidentiellement sur l'épaule de sa sœur :

— Je veux faire le portrait de la petite Noélie.

— Oh ! s'écrie Mathilde, tu as bien tort ; elle ne voudra jamais poser. Puis tu ne pourrais pas réussir ; c'est trop difficile de faire le portrait d'un aussi petit enfant.

— J'essaierai, répondit Hélène. Mais n'en dis rien à personne. Je m'installerai dans le hangar vide qui est au fond de la propriété, et tu m'amèneras Noélie une demi-heure tous les jours ; pour le reste, je me débrouillerai seule.

— Si cela t'amuse... acquiesça Mathilde.

— Travailler !... Se soustraire ainsi à l'obsession de son cœur révolté, à la tentation brûlante de l'amour !... Georges allait revenir ; mais elle ne s'appuierait plus à son bras pour parcourir avec lui les sentiers encombrés de fleurs sauvages ; elle ne laisserait plus leurs yeux ardents s'appeler et se répondre. A quoi bon augmenter par cette intimité dangereuse le mal cruel dont tous deux ils étaient atteints ? Ah ! qu'il ne sache pas qu'elle aussi souffrait ! qu'elle aussi était malheureuse ! que cet aveu n'échappe jamais à ses lèvres !... Elle se sentirait trop faible après, trop livrée à son empire.

Le rendre heureux, comme cela pourtant lui serait doux ! Courir à lui dès qu'elle l'apercevrait dans l'allée, et lui dire : « Me voici ! Prenez-moi toute ! » Mais est-ce qu'elle s'appartenait ? Est-ce qu'elle pouvait disposer d'elle, quand une force impérieuse au fond de sa conscience l'obligeait à suivre un autre chemin ? Déjà elle était reconquise par cette joie indicible, par ce frisson sacré de l'artiste enivré de Beauté. L'adorable enfant, dont elle voulait créer une image, semblait comprendre son anxiété et son trouble. Fascinée elle-même par les gestes compliqués d'Hélène, elle ne bougeait point de la haute chaise sur laquelle sa mère avec précaution la déposait. Elle offrait l'ovale pur de son visage, la divine nudité de son petit corps aux regards avides qui les dévoraient. Comprendait-elle ce qu'on exigeait de sa précoce sagesse ? Oui, en vérité, elle semblait le comprendre ! Et quand le temps de la séance était écoulé, et qu'Hélène, l'enlevant entre ses bras, la couvrait de baisers reconnaissans, elle voulait d'elle-même reprendre la pose qui l'obligeait à tant d'immobilité et de silence.



— Emporte-la, disait alors Hélène à Mathilde. Je vais finir par trop t'aimer, moi aussi !

L'œuvre avançait lentement. Hélène ne s'y donnait que dans les instans où elle pouvait disparaître sans que son absence fût remarquée. D'ailleurs elle ne tenait pas à aller vite. Elle s'était fixé comme dernier délai avant le départ l'achèvement de son minutieux travail. Chaque jour cependant un peu plus de son âme lui échappait pour aller dans cette Rome lointaine où elle se savait attendue ; chaque jour l'arrachait un peu plus à cette vie de famille si douce par laquelle elle s'était si facilement laissé reprendre ; chaque jour l'automne rouillait un peu plus les lourds feuillages qui bientôt allaient joncher le sol ; mais l'atmosphère avait encore toutes les suaves exhalaisons des mois d'été. Les soirées surtout étaient un délice ; on les passait dehors autour d'une table de pierre sur laquelle on posait de lourds flambeaux de cuivre rouge ; la flamme des bougies rapprochait les visages dans la magie du clair-obscur, tandis que tout le jardin se remplissait d'ombres, et qu'au ciel s'allumaient de larges étoiles. Et l'on parlait peu ; on jouissait de ce bonheur que l'on savait devoir être fugitif. Encore quelques soirées comme celle-là, et chacun reprendrait la besogne coutumière ; chacun retournerait à ses devoirs ; l'extase exquise serait rompue.

Ce fut par un de ces soirs délicieux de septembre que Georges revint aux Pinchinats. Il avait prolongé son absence, retenu, disait-il, par les affaires qui commençaient à reprendre. En réalité, il ne voulait pas s'imposer aux bonnes grâces d'Hélène. Elle le comprit tout de suite. Elle lisait maintenant sur son front comme dans un livre ouvert. La délicatesse de ce procédé répondait aux délicatesses de son âme. Et quand Georges se fut assis entre Gustave et Mathilde et qu'à la lueur indécise des flambeaux il lui jeta un regard long et triste, elle comprit que la lutte n'était pas terminée pour elle, et qu'elle n'avait pas encore prononcé le *Fiat* définitif...

Pourtant elle se sentait soulevée toute, et animée d'une grande allégresse dès qu'elle reprenait l'ébauchoir, et que son œuvre se rapprochait de la perfection souhaitée. Elle était bien là dans sa vocation : elle n'en doutait plus maintenant, si elle en avait jamais douté ; — et, puisque les choses sont telles que

le choix de la vie est toujours acheté par un sacrifice, et que la plus modeste amphore ne sort de la main du potier qu'après que d'autres ébauches imparfaites ont été rejetées et détruites, elle se disait qu'elle n'était responsable que d'elle-même et qu'il lui fallait cette épreuve pour que son labeur désormais fût ennobli... Puis elle s'étonnait, tandis que ses doigts agiles modelaient la terre, d'avoir pu rester si longtemps inactive : cette crise de paresse, qui l'avait prise à son retour en France, si elle avait été bonne pour sa santé, n'avait rien valu pour son âme ; elle avait relâché son énergie et développé les germes de sensibilité morbide que tout être porte en soi. Il était temps de se ressaisir, d'échapper au réseau invisible que les fées du logis familial tissaient diligemment autour d'elle. Pourquoi n'avait-elle pas encore écrit à Laurent Cerisier ? Chaque matin elle prenait la résolution de lui annoncer son retour, et chaque soir elle remettait au lendemain, parce qu'elle avait vu les yeux de Georges, ces grands yeux d'Orient, d'une eau si pure, se fixer douloureusement sur elle... Oh ! qu'elle était faible et angoissée encore !...

Une dernière fois tous ensemble ils avaient fait une promenade dans l'auto. Gabriel voulait se donner ce plaisir avant de rentrer à l'École des Arts et Métiers, dont le règlement presque militaire ne lui permettait plus que de rares sorties. Comme toujours, c'était lui qui tenait le volant.

— Où allons-nous ? avait-il demandé.

— Où tu voudras, lui avait-on répondu.

Sur la route vide, entre les arbres à demi défeuillés, dans le souffle chaud qui venait de l'Ouest, comme si les forges de Vulcain eussent été allumées en cet endroit rougeoyant de l'horizon, la grande voiture filait à une vitesse vertigineuse.

— Il va nous faire tuer, assurait Mathilde avec terreur.

Et Hélène se disait tout bas :

— Tant mieux ! Je n'aurai pas du moins le chagrin de quitter Georges.

Mais aussitôt elle se reprochait son égoïsme. N'y avait-il pas à la maison un père, une mère, une petite tête blonde à qui appartenait aussi son cœur, ce cœur volontaire et difficile qui ne pouvait ni se partager, ni se donner tout à fait ?

La voiture allait toujours plus vite. A un tournant de la route, il y eut un choc violent, et Georges, qui s'était juché sur

le siège à côté de Gabriel, perdit une seconde l'équilibre et faillit être projeté sur le sol. Alors Hélène poussa un grand cri et exigea qu'on arrêât tout de suite. Elle était si pâle, si défaite qu'on dut lui donner des sels à respirer.

— Montez avec nous, Georges, supplia-t-elle ; c'est trop dangereux de rester là, en vérité !

— Oui, insista Mathilde, qui n'était pas encore revenue de sa frayeur. Gabriel sera plus à l'aise tout seul et n'aura pas de distractions. Cela vaudra mieux pour tout le monde.

Un peu honteux, le jeune chauffeur assurait qu'on n'avait couru aucun risque ; on avait heurté une pierre pointue et c'était heureux que les pneus n'eussent pas crevé. Il promit d'ailleurs de rentrer à une allure moins rapide, et Georges s'assit entre Mathilde et Hélène qui lui avaient fait une petite place sur la banquette du fond.

Lui était resté parfaitement calme ; il plaisantait même de cet incident qui aurait pu lui coûter la vie. Blotti, enfoui presque dans les vêtemens soyeux des deux jeunes femmes, il évitait de faire un mouvement afin de ne pas les gêner ; il ne tournait la tête ni à droite ni à gauche, conversant avec Gustave et Léon assis en face de lui. Hélène sentait les vibrations de sa voix passer à travers elle tandis qu'il parlait ; et certainement, lui aussi, il devait percevoir les battemens de son cœur, et l'oppression de son souffle qu'elle ne parvenait pas à maîtriser. Au bout d'un instant, il dit, affectant un ton dégagé :

— Que Mathilde se soit effarée pour si peu de chose, passe encore ! C'est une personne sensible. Mais M<sup>lle</sup> Hélène !... Je l'aurais crue impavide comme une statue chrysléphantine !

Hélène, du fond de son manteau, répondit :

— M<sup>lle</sup> Hélène n'est pas impavide ; elle n'est pas d'une matière aussi précieuse que vous le prétendez ; et si vous tenez absolument à voir en elle une statue, ce n'est point une statue d'or et d'ivoire, mais une statue de simple argile.

Elle s'étonna elle-même de la véhémence de sa réplique et de l'accent nerveux dont elle l'avait prononcée. Georges s'était tu. On traversait maintenant la fraîcheur d'un bois de coudriers ; la route était juste assez large pour que l'on y pût avancer avec précaution.

— Voilà, dit Léon en étendant le bras, ces fameux coudriers qui passent pour avoir toutes sortes de vertus et que déjà au

temps de Virgile on célébrait comme procurant le parfait bonheur aux amans.

Les feuillages légers, que la brise automnale n'avait pas dispersés encore, éternisaient le printemps dans cet endroit solitaire ; et, tout doucement, la voiture se glissait parmi le bois enchanté, accrochant quelque branche flexible au passage. Hélène voulut en saisir une ; mais ce mouvement avait déplacé la position exacte de son corps, et sa main en retombant rencontra celle de Georges sous les plis du manteau soyeux. Alors ces deux mains, comme étrangères à eux-mêmes, se prirent et restèrent nouées l'une à l'autre. Hélène avait fermé les yeux ; à travers ses paupières closes, elle apercevait l'éclat de la lumière verte, fatidique et fuyante ; chaque fois qu'elle respirait, elle buvait le parfum ambré que lui versait l'haleine tiède de son compagnon. C'était presque un baiser, un baiser chaste, un baiser délicieux, qu'elle recevait ainsi sur ses lèvres, dont elle goûtait l'ivresse au secret profond de ses veines ; — et elle aurait voulu que cette minute, comme le printemps en fleur des coudriers, fût éternelle...

### XXXV

Depuis deux jours, Hélène gardait dans sa ceinture une lettre de Rome, qu'elle n'avait encore montrée à personne ; c'était l'appel prévu de Laurent Cerisier : « Ma chère petite, lui disait le vieux sculpteur, si tu dois revenir, reviens. Il est temps : un repos trop prolongé ne vaut rien à ceux qui veulent réussir. Il te faut au moins trois années de travail sans interruption et sans relâche pour achever ton apprentissage et devenir une véritable artiste ; après cela, tu pourras peut-être prétendre au chef-d'œuvre. Si tu ne te sens pas assez de courage pour tenter cet effort, reste dans ta famille, ou choisis une autre voie. Ton vieux maître t'aura du moins dit la vérité. »

Et Hélène avait répondu par ces simples mots : « Je reviens. »

Maintenant elle guettait Georges, afin de lui apprendre sa décision. C'était avec lui d'abord qu'elle voulait mesurer le degré de valeur de son âme. Ensuite elle préviendrait ses parens. Mais le plus douloureux, le plus difficile, c'était ce renoncement à l'amour. Elle s'y préparait comme un soldat se prépare à



verser son sang sur le champ de bataille. Jamais elle n'aurait cru qu'il fallait autant d'héroïsme pour se déprendre d'un rêve. Et elle redoutait, non point de fléchir, puisque sa décision était désormais irrévocable, mais de se laisser aller à des sensibilités inutiles qui augmenteraient leurs regrets à tous deux. Certains côtés du caractère de Georges lui échappaient encore. Certes, il était bon, mais facilement irritable peut-être, comme son frère Gustave ; et ses réactions devaient être violentes. Allait-il se laisser gagner par une colère soudaine en apprenant qu'elle refusait cette vie si douce qu'il lui offrait ? Et ainsi conserveraient-ils l'un à l'égard de l'autre une sorte de rancune qui gâterait et empoisonnerait le parfum de leur mutuelle tendresse ? N'aurait-elle même pas cette joie innocente d'emporter dans son cœur un souvenir orgueilleux et pur comme un grand lys ?

Elle voulait le rencontrer loin de la maison, et dans un moment où leur entretien ne risquerait pas d'être interrompu. Un matin, après déjeuner, elle se déroba au cercle de la famille et fut s'asseoir seule dans un bosquet du jardin. Comme elle l'avait prévu, il ne tarda pas à venir l'y rejoindre. Il marchait vite, il semblait heureux, et de loin il lui souriait, le front découvert sous la lumière dorée que lui versaient les feuillages. Alors elle se raidit dans un effort suprême de sa volonté. C'était la jeunesse, le bonheur et l'amour qui venaient à elle ; et elle allait les repousser pour une chimère peut-être, pour la chimère dangereuse et incertaine de l'art ! Cependant elle sourit aussi et laissa le jeune homme prendre sa main.

— Je vous attendais, dit-elle doucement.

— Merci, Hélène. Moi aussi, je vous attendais ; je savais que vous ne pouviez plus tarder maintenant à m'appeler auprès de vous.

— En effet, continua-t-elle, avant huit jours, cette joyeuse demeure des Pinchinats aura perdu tous ses hôtes.

— Nous y reviendrons, Hélène.

— Peut-être ! fit-elle avec un soupir profond.

Il lui tenait toujours la main ; elle fit un léger mouvement pour se dégager de cette étreinte qui lui ôtait ses forces. En face l'un de l'autre, ils se regardaient avec des yeux pleins de secrets.

— Comme je vous aime ! murmura-t-il d'une voix passionnée et tremblante.

— Moi aussi, je vous aime. Je vous aime de toute mon âme... Cependant, Georges, il va falloir nous quitter...

Et elle ajouta, si bas que ce fut à peine s'il entendit :

— Je partirai demain soir pour Rome.

Il avait bondi, comme blessé d'une flèche mortelle...

— Vous m'aimez, et vous voulez partir ?

— Je vous aime et je pars ! affirma tristement Hélène.

— C'est impossible ! c'est impossible ! gémit-il en chancelant.

Il marchait à grands pas dans le bosquet, haletant, prêt à tomber sur le sable. Elle le toucha à l'épaule.

— Je souffre autant que vous, dit-elle.

— Ah ! taisez-vous ! Vous ne souffrez pas ! Vous ne m'aimez pas ! Vous êtes illogique et cruelle ! Est-ce que l'on se sépare quand on s'aime ? Est-ce que l'on se fait un jeu de se prendre et de se laisser, de s'attirer et de se rejeter dans l'abîme ? Non, vous ne m'aimez pas ! c'est un raffinement de plus que vous ajoutez à ma douleur !

Puis il s'arrêta, la voyant si pâle qu'il regretta les paroles qui venaient de lui échapper :

— Mais enfin pourquoi ? Expliquez-moi pourquoi, supplia-t-il.

— Parce que je le dois, prononça Hélène. Je suis appelée, il faut que j'obéisse. Dites-moi, Georges, que vous me pardonnez.

Il la parcourut d'un regard affolé :

— Alors jamais ? Jamais vous ne serez à moi ? Jamais je ne tiendrai cette tête sur ma poitrine ? Ni ce visage sous la caresse de mes doigts fervens ? Jamais ? Jamais ?

— Plus tard peut-être ! dit-elle sans oser lever les yeux sur lui.

— Ah ! donnez-moi cet espoir ! Soyez bonne ! Soyez miséricordieuse ! Dites-moi que plus tard, dans cinq ans, dans dix ans, n'importe ! vous m'appellerez là où vous serez, là où vous voudrez que je vienne. Nous nous rejoindrons. Nos lèvres pourront s'unir. Dites-moi cela, Hélène, si vous voulez que je vous pardonne !

— Mon ami, dit Hélène dans un grand élan de son être, si je dois appartenir à quelqu'un, ce sera à vous seul, je le jure.

Ils étaient debout tout près l'un de l'autre, et ne songeaient même pas au baiser ; leurs âmes révoltées, frémissantes,

secouaient le poids de la chair. Une volupté plus haute venait tout à coup de les saisir.

Georges s'agenouilla devant Hélène.

— Ma bien-aimée, fit-il, nous sommes fiancés dans la vie et dans la mort !

— Dans la vie et dans la mort ! répéta la voix grave d'Hélène.

Mais tant d'émotion l'avait épuisée ; et ce fut elle qui tomba, défaillante, sur le sable.

Le professeur Nortillet et sa femme ne se doutaient encore de rien. Hélène, vers le soir, vint les chercher, alors que, dans la rougeur du crépuscule, le jardin semblait un grand bûcher embrasé.

— Venez avec moi, demanda-t-elle mystérieusement.

Ils la suivirent. Elle marchait devant eux sans se retourner, presque immatérielle et fatale, drapée d'un léger peplum blanc qui la faisait ressembler à une Diane sauvage, maîtresse des forêts et des bocages.

Dans les allées entre-croisées et rétrécies par l'amas des feuilles tombées, les deux vieillards se hâtaient pour ne pas perdre sa trace. Appuyés l'un à l'autre et chancelans, ils la regardaient, souple et grande, se glisser parmi les dernières splendeurs de l'automne. Enfin elle s'arrêta devant la porte du hangar abandonné :

— Entrez ! dit-elle en s'effaçant.

Ils entrèrent, et tous deux, d'un geste pareil, fendirent les mains en avant, comme pour saisir une vision miraculeuse.

— Noélie ! s'écrièrent-ils ensemble.

Les traits délicieux du bébé de Mathilde se renouvelaient à leurs regards dans cette simple et tendre image, qui rappelait quelqu'une de ces têtes d'enfant florentines où la grâce mystérieuse des âmes nouvellement écloses se trouve enfermée. Une pureté, une suavité angélique émanaient de cette forme d'argile encore humide.

M<sup>me</sup> Nortillet, la première, s'arracha à son extase :

— C'est toi qui as fait cela, Hélène ? C'est toi ?

— Oui, ma mère, dit la jeune fille en lui baisant les mains.

Le professeur s'était retourné à son tour :

— Embrasse-moi aussi, Hélène, dit-il.

Elle se jeta au cou de son père; puis s'adressant à tous deux :

— C'est pour vous que j'ai voulu exécuter ce travail. Il est imparfait, je le sais, mais j'y ai mis toute ma tendresse. Vous m'avez dit bien souvent que la petite Noélie me ressemble; en la regardant, fixée au cours d'une heure fugitive, vous croirez me voir aussi quand j'étais enfant... Peut-être comprenez-vous, ajouta-t-elle à voix basse, quel est le sentiment qui m'a guidée...

Elle s'arrêta, n'osant en dire davantage. M. Nortillet avait pâli :

— Tu veux retourner à Rome? prononça-t-il.

— Oui, mon père; il n'y aurait qu'un ordre formel de votre part qui pourrait m'en empêcher.

Le professeur regarda sa femme; immobile, atterré, elle restait muette, et ni l'un ni l'autre ils ne trouvaient une parole à opposer à l'irrésistible vœu de leur fille. Mais un déchirement s'opérait en eux, dont la douleur aiguë leur tirait des larmes. Hélène prit le portrait de l'enfant et le posa dans les bras de M<sup>me</sup> Nortillet.

— Voyez, dit-elle, c'est un fardeau doux à porter, et celui-là ne vous échappera pas; vous le garderez toujours avec vous. Ne pleurez pas, mère; conservons chacun notre courage.

— Elle a raison, dit le professeur gravement; nous ne devons pas lui donner l'exemple de la faiblesse.

Ils reprirent le chemin de la maison. M<sup>me</sup> Nortillet marchait devant avec précaution; elle portait la douce effigie appuyée contre son sein, comme si c'eût été, tiède et vivante, la petite Noélie elle-même. M. Nortillet avait offert le bras à sa fille; une fierté lui venait de la savoir si noble, si d'accord avec elle-même jusqu'au bout. Solennel, il lui dit tout bas :

— Ne crois pas que l'enfant de Mathilde puisse jamais te remplacer à notre foyer; personne jamais n'y tiendra ta place, et la maison tout entière restera tienne comme aujourd'hui; chaque fois que tu te sentiras fatiguée ou abattue, tu pourras venir t'y reposer.

— Merci, mon père, dit Hélène en s'appesantissant un peu plus à son bras.

Les rougeurs du crépuscule s'étaient éteintes; dans les allées obscures, les feuilles séchées criaient sous les pas. Une brise



déjà acide gagnait les hautes cimes des arbres, et les faisait se ployer sous la double attente de l'hiver et de la nuit.

## XXXVI

## ÉPILOGUE

Deux lettres, cinq ans après :

*Mathilde Ducroc au professeur Nortillet, place des Prêcheurs  
à Aix.*

Paris, 25 mai 19...

« Mon cher père,

« Voilà déjà une semaine que Gustave et moi nous sommes installés dans cet hôtel des Champs-Élysées, et le temps s'écoule avec une vitesse tellement déconcertante que, sauf les quelques lignes que nous vous avons envoyées le soir de notre arrivée, je n'ai pu encore trouver un moment pour vous écrire. Je tenais d'ailleurs à le faire longuement et à vous donner le plus de détails possible sur ce qui fut le but principal de notre voyage : la grande figure sculptée qu'Hélène a envoyée cette année au Salon.

« Vous savez déjà par les journaux le prodigieux succès qui a accueilli cette statue de *l'Allégresse*, dont tout le monde parle et que tout le monde admire. Il y avait longtemps, paraît-il, que le public et les critiques ne s'étaient mis d'accord d'une façon aussi unanime pour exalter le nom d'un artiste et le porter aux nues, surtout quand cet artiste est une femme. On cherche ordinairement à refroidir l'enthousiasme ; mais cette fois il n'y a pas de note discordante dans ce concert d'éloges venus de partout.

« La vérité est que l'œuvre d'Hélène est une chose admirable, et que le coup de foudre qu'on en reçoit peut se classer tout à fait à part dans l'ordre des sensations esthétiques. C'est pourtant aussi une chose très simple et qui ne cherche point l'effet. Cette femme debout, qui représente *l'Allégresse*, et dont les pieds sont encore enfermés dans le bloc d'où elle surgit, se

soulève d'un geste ailé, aérien, vers la lumière; et l'envolée de ce jeune corps, gonflé de vie, est une des plus belles hardiesses d'art qui aient été réalisées. On voudrait rester là indéfiniment, à se pénétrer de ce charme primordial et nouveau, à laisser monter en soi la même allégresse... Malheureusement, la foule est tellement compacte autour du chef-d'œuvre, qu'il faut renoncer à y séjourner longtemps...

« Chère et grande Hélène! Au lieu de venir ici jouir de son triomphe, elle reste ignorée et perdue à Rome, où elle travaille sans doute à quelque autre création non moins belle. Je suis émue jusqu'aux larmes en pensant à ce que cette réussite a dû lui coûter d'efforts. Pourvu qu'elle ne paye pas cela plus tard! Il faut absolument qu'elle se décide à venir cet été se reposer avec nous aux Pinchiuats. Comme nous serons tous heureux de la fêter!

« Vous savez sans doute que la Ville a acheté la statue de *l'Allégresse* pour l'installer dans un des jardins de ce beau et tumultueux Paris. Mais j'ai une autre nouvelle plus fraîche à vous annoncer, et qui vous touchera encore davantage. Le bruit que l'on a fait autour du nom de la jeune artiste a eu pour résultat de sortir de l'ombre le nom du pauvre aïeul oublié; on a mené une campagne de presse pour venger la mémoire d'Auguste Nau et la remettre en honneur; et l'on annonce ce matin que la seule œuvre de lui que l'État ait jamais acquise, une figure de la *Résignation*, va être exhumée du Dépôt des Marbres dans lequel elle s'empoussiérait depuis près d'un demi-siècle, pour prendre place en face de l'œuvre d'Hélène, dans le verdoyant jardin où le soleil, le chant des oiseaux et l'admiration des hommes viendront enfin l'égayer.

« Excusez le décousu de cette lettre. Gustave est derrière moi, qui me presse, car il veut me conduire aujourd'hui à Versailles, et demain nous allons à Chantilly. Vous voyez que ces journées d'enchantement, dont le terme s'approche, sont bien remplies. Nous rentrerons à Aix lassés et heureux. J'espère que la petite Noélie est toujours sage et ne fatigue pas trop sa grand'mère, et que les enfans d'Alfred vont bien aussi.

« Nous vous embrassons tous tendrement.

« MATHILDE. »

*Hélène Nortillet à M<sup>me</sup> Nortillet, place des Prêcheurs, Aix.*

Rome, 25 mai 19...

« Ma chère mère,

« Je prie Laurent Cerisier de tracer ces lignes à ma place. Depuis une dizaine de jours je garde le lit, reprise par ces fièvres paludéennes, dont j'avais déjà subi une atteinte à mon premier séjour à Rome, et qui de temps en temps me reprenaient. Cette fois, les accès sont beaucoup plus violens et me laissent dans un état complet de prostration ; c'est à peine si je puis me soulever sur mes coudes pour boire mes tisanes.

« J'ai cependant assez de lucidité dans le cerveau pour me rendre compte que mon état est grave et que, d'un moment à l'autre, je puis rester dans une de ces crises contre lesquelles la médecine est impuissante. Depuis hier soir surtout je me sens tout près des lueurs éternelles. C'est pourquoi je dicte cette lettre à mon cher vieux Maître, qui vous la fera parvenir lorsque tout sera terminé. Je lui ai défendu expressément de vous prévenir de ma maladie, comme de vous envoyer aucun télégramme qui serait pour vous et pour mon père un coup trop cruel. C'est moi-même qui veux vous informer et vous consoler de ma mort. Il ne faut pas me plaindre. Ceux qui s'en vont jeunes sont aimés des dieux ; et j'ai conscience d'avoir accompli mon destin. Je pars heureuse. Ne me regrettez pas trop. »

*Une croix ; et plus bas la main tremblante du sculpteur avait ajouté ce post-scriptum :*

« Elle a cueilli le laurier noir de la Parque, en même temps que le laurier vert du triomphe ; et maintenant elle repose en terre latine sur les bords de ce Tibre qu'elle aimait. Ne dérangez pas son dernier sommeil : elle avait l'âme d'une jeune Romaine, et ses mânes ont retrouvé ici leur véritable patrie. »

JEAN BERTHEROY.

---

---

# LES ARMÉES FRANÇAISES ET ALLEMANDES

EN 1870

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

---

M. Germain Bapst dans son bel ouvrage, *Le Maréchal Canrobert ; Souvenirs d'un siècle*, en est arrivé, dans ses quatrième et cinquième volumes, aux événemens de la guerre de 1870. Aujourd'hui, il semble bien que tout a été dit sur cette malheureuse époque, tant au point de vue politique et diplomatique qu'au point de vue militaire.

En ce qui concerne les opérations militaires proprement dites, tous les détails nous en ont été révélés d'abord par la *Relation officielle du Grand État-major allemand*, puis par celle de l'État-major français qui s'achève dans la *Revue d'histoire* rédigée à la section historique de l'État-major de l'armée. Entre temps, de nombreux mémoires ou monographies émanant d'auteurs français ou allemands, qui presque tous avaient pris part aux événemens qu'ils racontent, sont venus rectifier, fixer ou développer certains points de détail.

Cependant, sous la plume de M. Germain Bapst, tous ces événemens politiques ou militaires reprennent une couleur nouvelle qui leur donne un regain d'intérêt, même pour ceux ou plutôt surtout pour ceux qui les connaissent le mieux. Par une documentation précise et détaillée, par des portraits d'une



esquisse merveilleuse, M. Bapst, dans un récit alerte et bien ordonné, donne une telle vie à ses personnages, un tel relief au cadre dans lequel ils se meuvent, qu'on croit, en le lisant, assister aux scènes qu'il décrit. Il ne fait ni politique, ni art militaire, il peint, il fait vivre; et ses peintures et ses résurrections à la vie sont faites d'une telle vigueur, que l'on est immédiatement frappé par la logique avec laquelle les effets se rattachent aux causes. Avec lui, nous assistons au désarroi épouvantable dans lequel se fait une mobilisation non prévue, où tout s'improvise au jour le jour, heure par heure. Avec lui encore, quand les hostilités sont commencées, nous pénétrons dans les états-majors, où nous faisons ample connaissance avec les détenteurs du haut commandement et leurs auxiliaires immédiats. Tous ou à peu près sont présentés en quelques lignes, souvent en quelques mots, qui nous les montrent tels qu'ils sont : les uns confians et impatients parce qu'ils ont de belles troupes et qu'ils sont contents de faire la guerre, les autres soucieux, en présence du désordre qui règne partout et préoccupés des responsabilités qu'ils vont encourir.

De tous ces portraits, le plus poussé est celui de Bazaine; le personnage en valait la peine. M. Bapst consacre un chapitre tout entier à l'histoire de sa vie, et de tous ses actes ressort un mélange extraordinaire de finesse et d'incapacité, de bravoure personnelle et de peur des responsabilités. Au demeurant, la conclusion de tout cet exposé est sa parfaite incapacité à occuper l'emploi de commandant en chef que, poussé par l'opinion publique, l'Empereur lui confie le 12 août. En vérité, on devait s'y attendre. Dans toute cette histoire de sa vie, on ne peut trouver une seule occasion où Bazaine eût été à même d'acquérir les connaissances indispensables, pour la conduite des opérations d'une armée de 200 000 hommes. Il ne sort d'aucune école militaire où il aurait pu apprendre au moins qu'il existe une science militaire; il a fait la guerre en Afrique, même en Espagne avec les Carlistes; il a combattu vaillamment en Crimée, en Italie, à Puebla. Mais il n'a jamais eu à manier que des unités relativement peu importantes qu'il entraînait et conduisait à la victoire par sa bravoure personnelle. Il n'a jamais rien appris, et toutes ses facultés sont tournées vers des menées politiques, dans lesquelles il triomphe par fourberies et mensonges. Voilà ce qu'était l'homme; l'œuvre néfaste qu'il a

accomplie, en présence de l'ennemi qu'il avait à combattre, ne pouvait être bien différente de celle qu'il a réalisée.

Pour presque tous les autres chefs qu'il nous présente, M. Germain Bapst insiste, non sans raison, sur leur état physique; ils sont pour la plupart âgés, fatigués et usés. Tous ont de beaux états de service; ils ont montré leur bravoure et leur entrain en Afrique, en Crimée, en Italie; mais ils ne représentent plus en 1870 que le souvenir de ce qu'ils ont été. Il est bien certain que ce sont seulement les natures d'élite qui, à l'âge où l'on arrive généralement au haut commandement, ont encore la vigueur physique et intellectuelle nécessaire pour résister aux fatigues et conserver en toutes circonstances, au milieu des spectacles souvent désolans de la guerre et des misères qu'elle entraîne, malgré les émotions violentes et des inquiétudes poignantes, toute la liberté d'esprit et toute la puissance de conception nécessaire. Avec l'âge aussi, le caractère se modifie, la confiance disparaît, le sentiment des responsabilités s'exagère. On reste bon serviteur, le sentiment du devoir domine toujours; on l'accomplit scrupuleusement, mais on s'arrête là, on ne va pas au delà de ce qui est commandé.

A coup sûr, les qualités de vigueur et d'entrain du commandement, comme celles qu'on trouve dans les armées du premier Empire où des généraux encore très jeunes ont déjà l'expérience de la guerre, présentent des avantages considérables et peuvent même apparaître comme une première garantie de succès. En 1806 à Iéna, par exemple, Napoléon a trente-sept ans, il est dans la force de l'âge, en entière possession de sa vigueur physique et intellectuelle. Ses généraux sont: Murat, trente-cinq ans; Davout, trente-six ans; Lannes, Soult, Ney ont chacun trente-sept ans, Bernadotte quarante-deux ans; le plus âgé est Augereau, il a quarante-neuf ans. Ils sont tous en pleine force, confians dans le chef qui depuis dix ans les mène de victoire en victoire. En moins de trois semaines, ils gagnent une bataille décisive et s'acharnent à la poursuite de l'armée battue. Devant eux les places fortes capitulent, les débris de l'armée vaincue s'évanouissent. Ils occupent Berlin et s'en vont d'une seule traite jusqu'aux confins orientaux des terres allemandes. Le royaume de Prusse avait cessé d'exister.

Une pareille composition du haut commandement d'une

armée est évidemment chose exceptionnelle, et il n'est pas à prévoir que, dans l'état actuel des nations et des armées européennes, elle puisse se reproduire. Pendant les longues périodes de paix, le commandement des armées vieillit, et c'est à une judicieuse et sévère sélection dans l'avancement du temps de paix qu'il faut demander le choix des généraux aptes au commandement du temps de guerre. D'ailleurs, les résultats de cette sélection peuvent être très satisfaisants, comme on a pu le constater pendant la guerre de 1870 pour l'armée allemande, où les généraux du haut commandement avaient, pour la plupart, tout comme les nôtres, dépassé la soixantaine : sans compter le roi Guillaume commandant en chef qui avait soixante-quatorze ans, et le feld-maréchal de Moltke, chef d'état-major général, qui en avait soixante-dix.

L'empereur Napoléon III a soixante-deux ans, mais il est déprimé, usé par la maladie. Il n'a jamais eu une nature guerrière. Son caractère ne comporte ni décision ni volonté. M. Germain Bapst nous l'avait déjà montré en 1859 à la tête de l'armée d'Italie, et, dans le commandement d'une armée cependant victorieuse, nous n'avons vu chez lui que craintes excessives et hésitations dangereuses. Les généraux sous ses ordres sont tous ou à peu près ses contemporains. Sans grande considération déjà pour les qualités militaires du chef qui les conduit, ils sont douloureusement impressionnés par les désordres d'une mobilisation et d'une concentration improvisées dans les plus détestables conditions. Dès le début, en présence des hésitations, des ordres et contre-ordres qui se succèdent sans interruption, ils perdent toute confiance.

Ces considérations montrent bien déjà une certaine faiblesse du commandement de l'armée française, mais elles ne suffisent pas à établir son infériorité vis-à-vis du commandement de l'armée allemande. Cette infériorité tenait à des causes d'un ordre plus général qu'il me semble intéressant de rechercher. Notre armée n'était pas préparée à la lutte entreprise. Son organisation et son instruction ne répondaient pas aux nécessités de la guerre qu'elle allait faire. Les chefs n'avaient pas la doctrine, la troupe n'avait pas les procédés de combat qui leur auraient permis de lutter à armes égales contre l'armée allemande. Pour bien se rendre compte de cet état de choses, il nous faut remonter un peu plus haut dans l'histoire.

\*  
\* \*

La guerre à travers les âges nous apparaît avec des formes et des modalités bien différentes. Dans ce drame sanglant, qui secoue l'humanité à des intervalles plus ou moins éloignés, sans que cependant on puisse en prévoir la disparition, un seul élément est constant, c'est l'homme, qui y apparaît avec toutes ses passions, toutes ses vertus et toutes ses faiblesses, poussées au paroxysme parce que son existence y est constamment en jeu. Mais le but de la guerre, son intensité, ses procédés, ses moyens d'action sont essentiellement variables avec l'état social et politique des peuples et leurs ressources financières et industrielles.

A la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, tous les États européens ont des armées permanentes formées d'hommes enrôlés et soldés, et dès cette époque elles ont atteint le développement qu'elles conserveront pendant le xviii<sup>e</sup> siècle. Ces divers États ont leur unité propre, tous ont adopté pour leur gouvernement la forme monarchique. Les souverains se regardaient comme les propriétaires absolus et les administrateurs de grands biens qu'ils s'efforçaient sans cesse d'augmenter, sans que les peuples fussent particulièrement intéressés à ces accroissemens. La guerre devient ainsi uniquement une affaire de gouvernement à laquelle les peuples restent étrangers; on y procède avec l'argent du trésor du Roi et des armées de mercenaires enrôlés chez soi ou dans les pays voisins. Les souverains eux-mêmes ne maniaient l'instrument de guerre qu'avec circonspection. Ces armées coûtaient cher et, une fois détruites, étaient difficiles à reconstituer. Les entreprises devaient donc être menées avec une extrême prudence; tout l'art du général en chef consistait à n'employer son armée qu'à coup sûr, c'est-à-dire à ne la porter en ligne que lorsqu'une « décision » avantageuse paraissait certaine. La guerre n'est plus en somme qu'une diplomatie renforcée, une manière plus énergique de négocier, où les batailles et les sièges remplacent les protocoles. A cette époque, le plan de guerre consistait, la plupart du temps, pour l'attaquant à s'emparer d'une province et pour le défenseur à s'y opposer, et les opérations se réduisaient le plus souvent à la guerre de sièges.

On ne recherchait pas la bataille qui coûtait trop cher, et si,



d'aventure, on était obligé de la livrer, on en limitait bien vite les effets, pour ainsi dire d'un commun accord entre les adversaires, et les discussions diplomatiques reprenaient leur cours.

En résumé, c'était là une forme réduite de la guerre dans laquelle l'objectif n'est pas la destruction, l'annihilation de l'ennemi, mais seulement un avantage à faire valoir dans les pourparlers pour la conclusion de la paix.

Les procédés du champ de bataille correspondaient à ce concept de la guerre et étaient d'ailleurs en rapport avec l'armement alors en usage. On ne cherche pas la bataille, avons-nous dit, on veut seulement prendre sur l'adversaire des avantages tels qu'il doive renoncer à la lutte et consentir à traiter. Ces avantages, on espère souvent les trouver dans l'occupation d'une position très forte qui vous mette à l'abri des sévices de l'adversaire. De là l'importance capitale que prennent les formes du terrain auxquelles on arrive à donner des vertus intrinsèques. Si l'adversaire se décide à l'attaque, on peut constater que ses procédés de combat sont rationnellement déduits de l'arme dont il dispose. Ses troupes sont disposées en ligne coude à coude, face à la position à attaquer, sur deux rangs pour avoir la plus grande densité de feu et que tout le monde puisse tirer. Mais cette formation, dite en bataille, est prise avant que l'action ne commence, et l'armée ainsi formée s'avance sans autres manœuvres, jusqu'à aborder l'ennemi. C'est la *tactique linéaire*, dans laquelle l'action se réduit à un déploiement préliminaire et à un assaut. Il n'est pas question de manœuvres pendant la bataille, pas plus que de réserves, qui viendraient, sur un point, achever l'œuvre commencée par les premières lignes. On voit tout de suite que, dans un pareil acte, le rôle des subordonnés doit se borner à exécuter strictement les ordres donnés par le chef. Celui-ci fixe l'ordre de bataille, chacun y prend sa place et, au signal donné, tout le monde marche sur la position à enlever. Les subordonnés n'ont pas à faire œuvre d'initiative, ils n'ont qu'à entraîner leurs troupes dans la direction indiquée.

Les exercices du temps de paix étaient réglés en vue de cette tactique du champ de bataille. Ce ne sont que mouvemens à rangs serrés, compliqués et compassés, dans lesquels on s'efforce de prévoir toutes les situations où la troupe peut se trouver, pour arriver dans tous les cas à réaliser dans un ordre parfait la formation en bataille. L'instruction des officiers ne va

pas au delà, c'est la seule chose qu'ils auront à faire sur le champ de bataille.

Ces doctrines règnent au xvii<sup>e</sup> siècle dans toutes les armées de l'Europe. En Allemagne, von der Goltz, dans son livre : *Rosbach et Iéna*, nous montre, d'après les ouvrages militaires de l'époque, les théories auxquelles conduisait cette façon de concevoir la guerre. C'était une sorte de science géométrique où l'on énonçait de véritables théorèmes (1). A ces amusemens mathématiques, se joignait l'étude du terrain qui devait être lié d'une façon indissoluble avec toute la conduite de la guerre (2); il comptait comme un facteur vivant dans le projet de toute opération de guerre.

Disons tout de suite, sauf à en donner ultérieurement les raisons, que ces doctrines du xviii<sup>e</sup> siècle étaient encore celles de l'armée française, lorsqu'elle aborda les champs de bataille en 1870.

En Allemagne au contraire, on a rejeté bien loin ces idées surannées. Dans l'armée prussienne, après 1815, l'organisation et l'instruction changent complètement et sont fondées sur les enseignemens tirés des guerres de la Révolution et de l'Empire. Si bien qu'en 1870, les armées allemandes mettent en œuvre contre nous des principes et des procédés essentiellement français, inventés par les Français et pratiqués victorieusement par eux pendant près de vingt ans.

En France, c'est seulement après la guerre de 1870 que quelques officiers, recherchant les véritables causes de nos désastres, en dehors des raisons contingentes d'infériorité numérique ou du défaut d'organisation, ont montré l'inanité des doctrines qui avaient inspiré chez nous la conduite des opérations et remis en lumière les principes de la grande guerre. Parmi ceux-ci, il faut citer en première ligne mon ami, le général Cardot. J'ai eu la bonne fortune de le rencontrer au lendemain de la guerre, et j'ai eu bien souvent la primeur de ses écrits pleins de verve et éclatans de vérité, dans lesquels, avec son robuste bon sens, il vous mettait en face des réalités

(1) Bulow posait des principes comme celui-ci : « Lorsque la base est devenue suffisamment grande pour que les deux lignes qui en joignent les extrémités à l'objectif fassent un angle de 60°, on peut se porter en avant, mais pas avant. »

(2) A Iéna, Massenbach, chef d'Etat-major de Hohenslohe, disait : « Nous nous laisserons attaquer, mais nous serons battus si nous occupons une position autre que celle d'Ettersberg. »

de la guerre et tirait, de cette vue nette et impartiale des choses, des règles de conduite admirables de simplicité. C'est lui, on peut le dire, qui a posé les bases de notre haut enseignement militaire en France. A ce point de vue, tout était à faire, et le général Cardot a été le véritable initiateur. Si les jeunes générations trouvent aujourd'hui à l'École de guerre l'exposé des saines doctrines, il faut qu'elles sachent bien que ces doctrines sont d'introduction relativement récente chez nous et qu'elles n'ont pas été admises et professées sans lutte et sans de grands efforts. Les contemporains et amis du général Cardot qui, comme moi, ont assisté à son œuvre, ont le devoir de proclamer hautement la part prépondérante qui lui revient dans la rénovation de l'instruction militaire en France.

Un des premiers il mit en lumière, en analysant et commentant les écrits du général allemand Clausewitz, le nouveau concept de la guerre inauguré brusquement par la Révolution française. Avec elle nous voyons apparaître l'armée nationale. Ce ne sont plus les rois avec des petites armées de mercenaires qui vont faire la guerre, ce sont les peuples avec des armées qui comprennent tous les citoyens de la nation. On relègue bien loin toutes ces formes, toutes ces modalités de la guerre qu'on appelait guerres diplomatiques, guerres dynastiques, guerres de siège, guerres de position. La guerre a pris sa forme pleine, absolue, comme dit Clausewitz, celle qui veut la destruction, le « renversement » de l'adversaire; celle qui d'entrée de jeu pose ce dilemme : Cède, baisse pavillon, pose les armes, ou je te tue; celle qui est caractérisée par la lutte implacable de deux volontés, qui se poursuit jusqu'à ce que l'une cède et soit à la discrétion de l'autre.

C'est la guerre moderne, dit le général Cardot, son concept n'est pas nouveau; il est, si l'on veut, une réminiscence des beaux temps de la barbarie, ou même un retour à l'état sauvage; mais ce n'en est pas moins la guerre vraie, que les finesses de la politique avaient fait oublier. Il a été ressaisi un beau jour par la Révolution française et lui a assuré ces interminables et prodigieux succès, contre des ennemis qui en furent tout d'abord épouvantés et décontenancés.

Le nouvel état social en était la cause. Il n'y avait plus en France ni roi, ni dynastie, ni gouvernement; une nation entière ardente et enthousiaste s'était jetée brusquement sur le pouvoir,

s'était substituée chez elle à l'ancien état de choses, le menaçait en même temps chez les autres et portait ainsi un audacieux défi à toute l'Europe. Nation de 30 millions d'hommes, enfiévrés par l'esprit de prosélytisme, qui faisait de la guerre sa chose propre, de l'état de guerre son état normal, et s'asseyait sans façon, lourdement, dans un des plateaux de la balance portés par les fils ténus de la diplomatie européenne.

L'équilibre était rompu. Que pouvaient en effet les armées étrangères, avec leurs maigres effectifs, avec leur organisation savante, mais parcimonieuse, leur tactique étriquée, leurs procédés mi-politiques et mi-militaires, contre cette levée en masse, cette formidable poussée de tout un peuple, dont les énergies étaient exaltées jusqu'au paroxysme? D'un côté, la force morale, ce facteur infini avec lequel on peut tout et sans lequel on ne fait rien; de l'autre, aucune force de même nature qui puisse lui être comparée. Aussi, en dépit de leurs imperfections sans nombre, de leur défaut et parfois de leur manque total d'organisation; en dépit de l'ignorance professionnelle de leurs soldats et de leurs généraux, des fautes de leurs chefs politiques et militaires, les armées de la République allaient de l'avant, poussées par une force irrésistible.

Ces imperfections, remarque Clausewitz, permirent aux armées de l'Europe de résister parfois heureusement et d'opposer une faible digue à la violence du torrent. Mais bientôt, sous la direction habile et puissante du génie de Bonaparte, l'armée française acquit une telle force qu'elle parcourut l'Europe avec une vigueur d'impulsion, contre laquelle les armées de l'ancien système étaient impuissantes.

La réaction se fit quand les puissances européennes s'avisèrent d'opposer à l'adversaire ses propres armes. Elle commença en 1808 en Espagne, où la guerre devint bien vite nationale et populaire; elle continua en Autriche en 1809 et en Russie en 1812, où des efforts extraordinaires furent faits pour rassembler des réserves et des landwehrs. Enfin elle acheva son œuvre par une formidable coalition qui réunit plus d'un million d'hommes pour battre celui qui avait si longtemps triomphé. Ainsi s'était retournée contre lui la force morale dont il savait si bien la toute-puissance; les peuples faisaient maintenant cause commune avec les rois et combattaient, la rage au cœur, pour leur délivrance et pour leur indépendance. A ce ressort puissant Napoléon ne



pouvait plus opposer qu'un ressort trop faible : le sentiment d'honneur et de gloire. Or, à ce moment, ses généraux et ses soldats étaient rassasiés d'honneur et de gloire.

Tels étaient les instrumens créés par la Révolution française. Quels sont maintenant les procédés employés par celui que Clausewitz a appelé le dieu de la guerre? L'énoncé en est fort simple.

En ce qui concerne les manœuvres stratégiques, il n'a qu'un objectif : l'armée ennemie ; qu'un but : la bataille. Mais cette bataille ; il veut la gagner et la rendre aussi profitable que possible ; pour cela son génie s'emploie à conserver ses forces réunies et à aborder l'ennemi sur le point le plus compromettant pour celui-ci, vers ses lignes de communication par exemple, comme à Marengo, Ulm et Iéna. Clausewitz a caractérisé la méthode napoléonienne en ces termes : « Commencer par de grands coups, exploiter ses premiers succès pour frapper de nouveaux coups, placer toujours et sans cesse tout son avoir sur une même carte, jusqu'à ce que la banque saute. »

En tactique, sur le champ de bataille, il était imbu, pénétré de cette idée qu'une armée démoralisée est une armée battue, parce qu'elle n'a plus la force morale nécessaire pour mettre en jeu les forces matérielles dont elle dispose.

Partant de là, Napoléon nous apparaît comme le plus terrible agent de démoralisation qui ait jamais travaillé sur un champ de bataille. « On s'engage partout et on voit, » disait-il, et quand il avait vu, il amoncelait ses masses dans la direction choisie et les jetait sur le point également choisi, avec toute l'impétuosité dont elles étaient capables. « Qu'on déchire ou simplement qu'on soulève le voile qui, dans la bataille napoléonienne, dit encore Clausewitz, recouvre ces longueurs indispensables à une première orientation ou nécessaires à l'arrivée d'un corps voisin, et l'on verra toujours l'attaque décisive des masses entrer en scène avec toute sa furie et ses allures tragiques. »

Nous voilà bien loin de la tactique linéaire et de la bataille parallèle du xviii<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit plus d'engager à la fois toutes ses troupes, préalablement disposées sur une seule ligne, face à la position ennemie ; dans la bataille napoléonienne, les troupes sont disposées en profondeur, grâce à quoi on peut

d'abord les engager parcimonieusement, jusqu'à découvrir le point sur lequel on jettera les masses jusqu'ici tenues en réserve. On peut ainsi tromper l'ennemi et réaliser la surprise, en apparaissant brusquement sur un point avec des forces telles que l'adversaire ne puisse être en mesure de répondre immédiatement par un pareil développement de forces. Le succès est assuré parce qu'une armée n'est pas une machine formée d'éléments juxtaposés et indépendans, mais bien un organisme vivant pour la destruction duquel il suffit d'un coup assez fortement et assez adroitement frappé.

L'art de la guerre en Europe en était là en 1815, au moment de la disparition du héros. Dans les années qui suivent, que reste-t-il en France de cette expérience de vingt années de guerre et des exemples mémorables qu'on a pu en recueillir? Rien. Nous assistons vraiment là à un spectacle singulier dans l'histoire d'un peuple; la réaction est telle qu'on fait abstraction de toute la période qui vient de s'écouler. Il semble à vrai dire que, pour les choses militaires au moins, on ouvre une parenthèse au commencement de la Révolution, qu'on la ferme à la Restauration, et que rien n'a existé pendant ces vingt années. Partout on revient pour l'armée à l'état de choses qui existait avant 1792.

En fait d'organisation, on ne conserve qu'une armée permanente réduite, sans créer de réserves, ce qui enlevait à l'institution son caractère d'armée nationale et devait nous mettre en état d'infériorité manifeste dans un conflit européen. On fait disparaître les grandes unités de l'armée : brigade, division, corps d'armée, que Napoléon avait créées comme une nécessité en cas de guerre, pour assurer la division du travail qui apparaît indispensable là comme en toutes choses.

En ce qui concerne l'instruction des troupes, on en revient pour l'infanterie au règlement de manœuvres de 1791. Pour la cavalerie, dans l'ordonnance royale de 1829, il n'est question que d'équitation de manège et de mouvemens de carrousel; son emploi à la guerre n'apparaît pas. On dirait que Lassalle et Murat n'ont jamais existé. En 1832 paraît le règlement sur le service des armées en campagne, et, de l'aveu même de ceux qui l'ont produit, on constate que « cette nouvelle édition est dégagée de ce qui appartenait trop spécialement aux grandes

armées d'invasion de l'Empereur et plus rapprochée de l'époque actuelle, sous le rapport des forces et de l'avenir de la France. » C'est donc volontairement qu'on passe outre aux enseignemens des guerres napoléoniennes.

Je n'insisterai pas sur les guerres qui ont suivi. Celles d'Afrique ont été une très bonne école d'endurance pour la troupe, mais une école détestable pour les grands chefs, dont elles faussaient les idées pour ce qui concerne la guerre en Europe. En Crimée, c'est une série de luttes corps à corps; on y remarque la science de l'ingénieur et surtout la bravoure des troupes. En Italie, c'est le triomphe du décousu et de l'imprévoyance, le succès est assuré par l'entrain et la valeur des troupes.

Mais il y a plus; pendant cette période presque ininterrompue de succès, qui va de 1830 à 1870, on constate une sorte de discrédit jeté sur les études militaires. Les brillantes fortunes se font en campagne, dans les colonnes d'Afrique ou les guérillas du Mexique; et les officiers de valeur sont peu tentés de s'immobiliser dans des postes d'étude ou dans les écoles militaires. Dans ces écoles l'enseignement, le plus souvent confié à des officiers de valeur très ordinaire, se traîne dans des théories méticuleuses et étriquées qui n'ont que de très vagues rapports avec la guerre moderne.

Si, maintenant, on passe en Allemagne, et si on envisage au même point de vue la période de cinquante ans qui suit les guerres napoléoniennes, on assiste à un tout autre spectacle. Les Allemands ne font pas la guerre, mais ils s'y préparent par un enseignement constant et méthodique, uniquement et scrupuleusement déduit des événemens des guerres de la Révolution et de l'Empire. C'est Clausewitz qui a été le révélateur de ces guerres auxquelles il avait pris part durant les dix dernières années. Après 1815, il étudie, il analyse avec une rare perspicacité et un profond esprit philosophique les causes des événemens auxquels il a assisté. De ces travaux il conclut à une théorie de la grande guerre qu'il enseigne jusqu'en 1829, année de sa mort, à l'Académie de Guerre de Berlin. Il a réellement formé l'âme de l'armée allemande. C'est à lui qu'elle doit son unité de doctrine.

Les principes ainsi posés par ce haut enseignement ont été

mis en pratique par des méthodes d'instruction où l'on retrouve le souci constant de développer le jugement et l'initiative de chacun, à tous les degrés de la hiérarchie. Toutes les études, tous les exercices, toutes les manœuvres n'ont pas d'autre but ; qu'il s'agisse des grands états-majors, des grandes ou des petites unités de troupes, leur instruction consiste toujours à les placer en face d'une situation de guerre et à en rechercher la solution. Combien était différente l'instruction que l'on donnait dans nos garnisons de France avant 1870 ! Ce n'étaient alors que des manièmens d'armes et des manœuvres à rangs serrés sur de petites places d'armes, pendant lesquels s'atrophiait le cerveau de nos officiers, fatigués, ennuyés par la répétition constante d'exercices qui étaient si loin des réalités de la guerre.

En résumé, et pour conclure, en 1870 l'armée française était une armée du XVIII<sup>e</sup> siècle formée à l'école de Frédéric, tandis que l'armée allemande était une armée du XIX<sup>e</sup> siècle formée à l'école de Napoléon.

\*  
\* \* \*

Cette opposition, qui apparaîtra flagrante pendant toute la durée de la guerre, se manifeste déjà dans sa préparation.

Le projet d'opérations du maréchal de Moltke établi en 1868 débute ainsi : « Objectif principal Paris ; premier objectif, l'ennemi où qu'il soit et les deux grandes voies ferrées de l'Est. Les efforts tendront à refouler l'ennemi au Nord de la zone d'opérations sur Paris, pour l'isoler de la partie la plus étendue du pays, le centre et le midi de la France. »

Après l'énoncé du but final, Paris, dont la chute doit vraisemblablement amener la fin de la guerre, le premier objectif est l'ennemi où qu'il soit ; il faut le trouver, il faut le battre, c'est la première nécessité. Puis viennent les lignes de communication nécessaires et enfin une direction générale de marche pour la suite des opérations. Il n'est pas question de dispositions à prendre pour la défensive. Au cours du mémoire, on envisage seulement l'hypothèse où les Français, incomplètement mobilisés, se décideraient à envahir le territoire allemand du Palatinat. « Dans ce cas, dit le mémoire, on se bornera à reculer le débarquement jusqu'au Rhin, l'ennemi y arrivant se trouvera en présence de forces supérieures, et nous prendrons l'offensive. » Ainsi, cela est bien net, on ne veut pas défendre le ter-



rain, on perdra tout l'espace nécessaire pour gagner un temps suffisant qui permette d'avoir toutes ses forces réunies pour attaquer.

Ainsi se manifeste bien nettement la mentalité de l'armée allemande qui permet de dire au général von der Goltz dans sa « Nation armée : » *Pour les Allemands, faire la guerre, c'est attaquer.*

Du côté français, les projets élaborés pour le cas d'une guerre avec la Prusse présentent un tout autre caractère. Il y est bien un peu question d'offensive; mais, ce qui montre l'état des esprits, on désigne comme objectif à cette offensive le pont de Maxau, c'est-à-dire un point géographique et son but n'est pas la bataille, mais une marche en avant pour séparer les États de l'Allemagne du Sud de ceux du Nord.

C'est une pure conception du XVIII<sup>e</sup> siècle : l'objectif est un point géographique, et l'on prétend arriver au but poursuivi par une manœuvre, dans laquelle n'entre pas la prévision d'une bataille. Cette velléité d'offensive n'apparaît même que bien timidement, tandis que les mémoires du temps s'étendent longuement sur les dispositions à prendre pour la défense du territoire. Les descriptions des positions de Freschwiller et de Spicheren y sont minutieusement faites; on prévoit même les ouvrages de fortification passagère à y installer, ainsi que la conduite des troupes qui doivent les occuper. Et cependant ces deux positions, dont on s'était plu à exalter les mérites, furent le théâtre de nos deux premières défaites.

C'était donc bien la guerre de position qui était en ce moment dans l'esprit de notre haut commandement, dont la seule préoccupation paraissait être ainsi la défense du terrain. C'est l'erreur la plus grave qu'on puisse commettre; elle exclut l'idée de manœuvre, elle entraîne la division des forces et amène fatalement la défaite.

La défense du pays n'est pas la défense des frontières, s'écrie quelque part le général Cardot, on ne défend ni les Alpes ni les Vosges, ni la Meurthe ni la Meuse, on défend la France, et pour cela le but à atteindre est la destruction des forces armées qui la menacent, où que soient ces forces.

La différence de doctrine des deux armées apparaît par la suite dans tous les actes des belligérans.

J'ai insisté plus haut sur ce fait que les procédés de guerre du XVIII<sup>e</sup> siècle excluaient toute initiative de la part des subordonnés. C'était l'obéissance passive, absolue, qui était exigée, parce que rien ne devait déranger l'ordonnance de la bataille prévue par le chef. Cette nécessité d'obéissance, on l'inculque dans les exercices du temps de paix et, pendant les cinquante années qui précèdent 1870, on y tient strictement la main en France, à tous les échelons de la hiérarchie. L'armée est ainsi soumise à une étroite centralisation, la conséquence en est que les chefs s'ingénient à faire pleuvoir sur leurs subordonnés un déluge d'ordres formels arrêtant les moindres détails. Double inconvénient : d'une part, ces ordres de détail arrivent le plus souvent à un moment où ils sont inexécutables; de l'autre, s'ils viennent à manquer, les exécutans, qui sont déshabitués d'agir par eux-mêmes, restent dans l'inaction. Cette centralisation à outrance, cette interdiction de toute initiative chez les chefs en sous-ordre fait bien comprendre comment aucun d'eux n'a su porter secours à son compagnon d'armes ou collaborer spontanément à la réalisation des desseins de son chef immédiat.

Dans l'armée allemande il en est tout autrement; l'initiative chez tous est poussée à un tel point qu'elle conduit parfois aux plus graves imprudences; mais en revanche, ce besoin d'agir entraîne la solidarité des voisins, et l'imprudence commise est toujours couronnée de succès par l'intervention immédiate et certaine de tous ceux qui peuvent accourir sur le champ de bataille. Je n'en citerai qu'un exemple mis en vedette par le lieutenant-général de Woyde, de l'armée russe, dans son livre : *De l'initiative des chefs en sous-ordre à la guerre*. C'est celui de la bataille de Spicheren du 6 août; il est caractéristique, en ce sens que c'est la première bataille livrée et que le commandement, dans les deux armées en présence, s'y montre tel qu'il a été préparé par l'éducation du temps de paix.

Les têtes de colonnes des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> armées allemandes sont le 5 août à 15 ou 20 kilomètres de la Sarre, notre frontière; le 2<sup>e</sup> corps français a pris position sur les hauteurs de Spicheren à peu de distance sur l'autre rive. Pour les Allemands, à peu près renseignés sur la situation du corps français, les ordres donnés pour la journée du 6 août sont simplement d'aborder

la Sarre en trois colonnes. Mais les généraux prussiens ne se contentent pas d'exécuter les ordres donnés et de faire route avec leurs troupes; au moment de prendre contact avec l'ennemi, ils comprennent autrement leur devoir. Dès le 6 au matin, on pouvait rencontrer du côté de Sarrebruck, bien en avant de leurs colonnes, les trois généraux qui les commandent. Ils sont là, avides de savoir, de connaître les positions de l'ennemi et ses forces. L'un se décide à attaquer Spicheren, qui lui paraît faiblement défendu; le second pense seulement à occuper Sarrebruck; mais, rencontrant le premier qui lui fait part de sa résolution d'attaquer Spicheren, il se range à son avis et lui promet son concours. Quant au troisième, informé de ce qui se passe, et estimant que la position française est très forte et que l'attaque projetée peut échouer, il donne immédiatement l'ordre à sa brigade de se porter sur Sarrebruck d'où va partir l'attaque. Entre temps on a prévenu en arrière les commandans de corps d'armée et d'armée, et la bataille commence.

Ainsi, voilà trois généraux ayant chacun un rôle particulier à remplir, qui, poussés par la même pensée, s'en vont en avant de leurs troupes pour s'éclairer et se rencontrent comme s'ils avaient pris rendez-vous. L'initiative, la solidarité, le concours de tous assurent un éclatant succès.

Du côté français, c'est tout le contraire. En arrière du corps Frossard qui combat et résiste avec vaillance sur les hauteurs de Spicheren, sont trois divisions, à deux ou trois heures de marche au plus. Elles entendent le canon, elles ont même reçu un ordre vague de soutenir le 2<sup>e</sup> corps; mais les commandans de ces divisions restent collés à leurs troupes, aucun d'eux ne se porte en avant pour se renseigner et n'envoie même des officiers pour se mettre en rapport avec le corps engagé. Celui-ci finit par succomber sous les efforts constamment renouvelés des troupes allemandes qui, jusqu'à la fin du jour, ne cessent d'affluer sur le champ de bataille. Et ces trois divisions françaises, sans avoir rien vu, rien su, ni rien fait, précèdent ou accompagnent le 2<sup>e</sup> corps dans sa retraite.

Cette soif de pénétrer la situation et ce désir d'agir en raison même de cette situation, qui tourmentaient les généraux allemands, ne se manifestent pas seulement à Spicheren; on les retrouve partout, au cours de la campagne, sous une forme ou sous une autre et souvent ils interviennent pour suppléer à l'in-

suffisance et même à l'absence des ordres du haut commandement. C'est ce qui se passe pour les opérations autour de Metz.

Après la bataille de Spicheren, l'intention des Allemands est de tourner Metz en gagnant par des marches forcées les ponts de la Moselle en amont de cette place, pour s'élever ensuite vers le Nord et rejeter ainsi les Français hors de la route de Paris. Il importait donc au haut commandement de savoir si l'armée française était à Metz ou l'avait dépassé et s'était arrêtée sur telle ou telle ligne de défense. Malgré leur énorme supériorité de cavalerie, les Allemands ne font rien pour être renseignés; aussi les ordres donnés restent vagues et ce sont les sous-ordres qui, par leur initiative, vont préciser la situation. D'abord, le 14 août, un simple général d'avant-postes, von der Goltz, attaque spontanément les troupes françaises qui sont encore sur la rive droite de la Moselle; il est bien vite soutenu par deux corps d'armée. L'affaire, sans grands résultats immédiats, suffit cependant à retarder l'armée française dans son mouvement et à révéler sa présence aux environs de Metz.

Malgré cela, aucun ordre plus précis n'est donné à la II<sup>e</sup> armée qui, passant en amont de Metz, doit continuer sa marche vers la Meuse. C'est seulement le 16 août, grâce à l'initiative du commandant du III<sup>e</sup> corps, que l'état-major allemand est définitivement fixé sur la situation de l'armée française. Ce jour-là, le général Alvensleben va se trouver seul avec son corps d'armée en présence de toute l'armée française. Il ne sait pas ce qu'il a devant lui; mais ce qu'il sait bien, c'est l'idée directrice du haut commandement dans la manœuvre entreprise : rejeter l'ennemi vers le Nord, avant qu'il n'atteigne la Meuse. Aussitôt que ses têtes de colonne débouchent des ravins situés sur la rive gauche de la Moselle, il prononce son attaque avec une extrême vigueur. C'est le début de la bataille de Rezonville dont M. Germain Bapst fait, dans son cinquième volume, une narration particulièrement intéressante. Les faits et gestes de l'armée française y sont décrits avec la vérité et la précision que donnent les nombreux témoignages recueillis de ceux-là mêmes qui prirent part à l'action; à chaque heure de cette longue journée, l'auteur nous fait assister avec émotion aux alternatives du combat qui donnent ici l'espérance du succès,



là l'épouvante de la défaite. Mais ce qui domine tout, dans ce drame sanglant, c'est l'incurie, l'incapacité ou la perfidie du commandant en chef, Bazaine.

Les chefs sous ses ordres font vaillamment leur devoir; M. Germain Bapst excelle à nous les montrer pleins d'ardeur, prêts à pousser de l'avant, puis, retenus par un ordre malencontreux, s'arrêtant ou ralentissant leur mouvement. On voit qu'ils ne sont pas dominés, entraînés par la situation qui est sous leurs yeux et dont ils sont les meilleurs juges; on voit aussi qu'ils n'ont pas, comme dans le parti adverse, la volonté d'atteindre, quand même et en dépit des faiblesses et des incohérences du commandement, le but poursuivi : rejeter les Allemands dans la Moselle et dégager les routes de l'Ouest. Ces vaillans officiers, victimes des doctrines du temps et de leur éducation militaire, méconnaissent les principes de la guerre moderne qui, avec les grandes armées, consacrent la nécessité de la division du travail, et comportent par suite pour les grandes unités une certaine liberté d'agir suivant le but qu'on s'est proposé et dans l'intérêt commun. Ils méconnaissent aussi ce principe, d'ordre essentiellement moral, que tout succès doit être poursuivi sans arrêt et exploité jusqu'au bout, parce que le succès exalte les forces morales de celui qui le remporte et déprime celles de celui qui recule; si bien que la brèche, une fois faite sur un point, s'élargit bientôt assez pour que toute l'armée y passe.

On a beaucoup écrit sur cette journée du 16 août et non sans raison, car elle apparaît bien comme la plus importante au point de vue de ses conséquences, qui ont été décisives pour les succès ultérieurs des Allemands. Le III<sup>e</sup> corps d'armée allemand renforcé par des détachemens de différentes provenances, dont l'effectif atteignait à peine celui d'une division, a tenu tête aux quatre corps réunis de l'armée française. Cette résistance acharnée, caractérisée d'ailleurs par des attaques incessamment renouvelées, a permis le lendemain à toutes les forces allemandes de s'installer sur les plateaux à l'Ouest de Metz, en nous barrant les routes de la Meuse. En cas d'échec du III<sup>e</sup> corps, c'était toute l'armée allemande rejetée dans la vallée de la Moselle, c'était la liberté de mouvement assurée à l'armée française, au lieu de son investissement et de sa capitulation dans Metz. Les Allemands peuvent tresser des couronnes

au général Alvensleben; en les sauvant ce jour-là, il a assuré leurs succès ultérieurs.

Pouvions-nous, devions-nous être victorieux le 16 août? Je ne reviendrai pas sur cette question qui a déjà été agitée tant de fois. Cependant le récit de M. Germain Bapst a suscité dans la presse quelques échanges de vues qui lui donnent un regain d'intérêt, principalement en ce qui concerne le rôle du 4<sup>e</sup> corps français. Ce corps s'engage assez tard dans l'après-midi, à l'extrême droite de notre ligne, et déborde un peu la gauche de la ligne ennemie. Successivement les divisions Grenier et de Cisse, par une vigoureuse attaque, repoussent tout ce qu'elles ont devant elles; la division de Cisse gagne du terrain et va atteindre Mars-la-Tour et Tronville, quand, subitement, elle reçoit l'ordre de s'arrêter et même de se replier, pour prendre une position défensive, en arrière du ravin qu'elle vient de franchir. Pourquoi ce mouvement de recul en plein succès? C'est que le général de Ladmirault a vu paraître sur sa droite des troupes du X<sup>e</sup> corps allemand qui, faisant œuvre d'initiative, accourent de bien loin au secours du III<sup>e</sup> corps, et qu'il craint lui-même d'être pris en flanc dans sa marche en avant. Pour résister à l'attaque qui le menace, il aime mieux, a-t-on dit, avoir ce ravin en avant de lui que derrière.

Je ne dirai rien de ce que pouvait être la menace de cette contre-attaque allemande; encore que l'on pourrait citer tel bataillon français qui est resté de cinq heures à onze heures du soir à 800 mètres de Mars-la-Tour et n'y a vu personne, ce qui tendrait à prouver tout au moins que l'attaque des Allemands n'a pas eu grand effet. Mais je veux insister encore sur cette mentalité spéciale de notre commandement d'alors, qui le conduit à s'arrêter en plein succès et à prendre position en face d'une troupe qui s'avance et dont on ne connaît ni l'effectif, ni la puissance d'attaque. Par ce seul fait, on lui donne gain de cause; et en effet, quel but poursuivait cette contre-attaque allemande? Dégager la gauche du III<sup>e</sup> corps qui était fortement compromise par la marche en avant du 4<sup>e</sup> corps français. Si ce 4<sup>e</sup> corps s'arrête à la simple vue des troupes de secours, il cesse son action contre le III<sup>e</sup> corps allemand et le but poursuivi par l'ennemi est atteint.

Les généraux français de 1806 avaient une autre conception de la conduite à tenir en pareille circonstance. M. Henry Hous-

saye, dans le récit qu'il a donné, ici même, de la bataille d'Iéna, nous montre Suchet très affairé avec sa division à l'attaque d'un bois, lorsqu'il voit venir à lui un fort parti de Saxons menaçant sa gauche. Loin d'arrêter sa première attaque, il la renforce et l'étend jusqu'à y comprendre le nouvel ennemi qui se présente et il bouscule le tout.

J'ai voulu montrer, dans les considérations qui précèdent, les véritables causes, à mon avis, de notre infériorité en 1870. Elles résident dans ce fait que notre haut commandement a appliqué à la guerre moderne, celle dont le but est l'anéantissement des forces ennemies et qui se fait avec des armées à gros effectifs, des doctrines et des procédés qui ne s'appliquaient au xviii<sup>e</sup> siècle qu'à des guerres ayant un but restreint et exécutées par des armées à effectifs relativement faibles.

Aujourd'hui ces effectifs seraient plus considérables encore qu'en 1870 et la conduite des armées exigera une décentralisation d'autant plus large. Sur des théâtres d'opérations d'une étendue comme celle qu'il faut prévoir, le général en chef ne peut donner que des *directives*. Qu'il fasse clairement connaître sa pensée, qu'il indique nettement le but qu'il poursuit, et qu'en conséquence il donne à chaque grande unité la tâche qui lui incombe dans l'œuvre commune, et il aura rempli son rôle qui ne peut et ne doit guère aller au delà.

Il faut alors aux chefs en sous-ordre l'initiative pour agir selon la pensée du chef, en raison des circonstances qui se révèlent et que le plus souvent nul ne peut prévoir. Cette initiative doit s'étendre, dans la sphère d'action de chacun, à tous les échelons de la hiérarchie. N'avoir pas d'ordres, n'est jamais, pour aucun chef, une excuse à l'inaction. A lui d'en chercher, à lui de se rendre compte de la situation pour agir en vue du but commun.

Mais cette initiative n'est pas innée dans le cœur de l'homme. Tout au contraire, à part quelques natures d'élite, la tendance naturelle est bien plutôt une certaine paresse d'esprit et la crainte des responsabilités qui conduit à l'inaction. L'initiative est une plante qu'il faut cultiver avec soin si l'on veut en recueillir des fruits, et cela dès le début de la carrière de l'officier. Si, pendant toute sa vie, il a été soumis à un régime d'obéissance passive, si, dans tous les exercices d'instruction, il n'a jamais eu à

exécuter que des ordres formels et précis, comment peut-on espérer qu'à la guerre, peut-être sur le tard de la vie, à la tête d'un commandement important, il sache penser, réfléchir, apprécier une situation et agir de son propre mouvement ?

C'est donc dans les exercices, dans les manœuvres du temps de paix qu'il faut constamment solliciter le jugement des officiers et les pousser à agir suivant leurs pensées. Hélas ! on voit encore trop souvent des directeurs de manœuvre qui, après avoir donné le thème d'une opération tactique, exigent qu'elle se déroule exactement comme ils en conçoivent l'exécution. On les voit, courant sur le terrain, harcélant leurs subordonnés jusqu'à ce qu'ils soient entrés dans le moule qu'ils ont imaginé. Mais c'est le contraire qu'il faut faire ; une fois le thème posé, le rôle du directeur de la manœuvre est de laisser faire, de pousser à faire ; il doit réserver toutes ses sévérités pour ceux qui ne font rien. C'est après la manœuvre qu'il doit faire ses observations, après avoir entendu et pesé, avec grand soin, les raisons de chacun des acteurs.

Le général Cardot a écrit sur ce sujet de bien belles pages dans son livre de *la Doctrine et la Méthode*. Les officiers qui seront élevés à l'école qu'il préconise auront naturellement de l'initiative et, quel que soit leur grade à la guerre, ils sauront la montrer.

\*  
\* \*

Les événemens qui se sont déroulés à Metz au mois d'août 1870 ont eu une si grande et si désastreuse influence sur les résultats de la guerre, qu'il est utile et intéressant d'en discerner autant que possible les causes. Et d'abord, pourquoi ces événemens se sont-ils passés à Metz ? Évidemment parce que Metz était une place forte. Après la défaite de Spicheren, le 6 août, les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps battent en retraite dans la direction de Metz ; on songe un instant à les arrêter et à résister sur la Nied française, mais cette idée est bientôt abandonnée et les trois corps reçoivent l'ordre de se rendre à Metz où se trouvait déjà le corps de la Garde. En même temps on dirige, par voie ferrée sur cette ville, le 6<sup>e</sup> corps qui vient d'être formé au camp de Châlons. Il n'est donc pas encore question à ce moment d'une retraite sur la Meuse, en vue d'une jonction ultérieure avec l'armée de Mac Mahon qui, après la défaite de Freschwiller, s'est portée sur la Moselle



vers Charmes. Ainsi la première pensée, après la défaite du 6 août, est de faire affluer toutes les troupes de Lorraine dans le camp retranché de Metz.

Est-ce bien là le rôle qui devait être attribué à cette place? Il me souvient à ce propos d'une leçon qui nous était faite à l'École d'application de Metz en 1866 par notre professeur d'art militaire, le capitaine Ferron, depuis général et ministre de la Guerre. Il s'agissait de définir le rôle et l'importance de la place de Metz, et l'exposé qui nous était fait à ce sujet peut se résumer ainsi qu'il suit.

Dans le cas d'une invasion de la Lorraine par des forces supérieures, l'armée française ne devrait pas se laisser enfermer dans le camp retranché de Metz. Abandonnant cette place, pourvue d'une garnison suffisante, elle battrait en retraite dans la direction de Nancy et des Vosges, pour venir prendre position sur les plateaux de Charmes et de Rambervillers, en appuyant sa droite aux Vosges à hauteur de Saint-Dié.

Dans cette position, l'armée française, malgré son infériorité numérique, pourrait arrêter l'envahissement du pays; car devant elle l'ennemi n'oserait marcher sur Paris, tandis que, par ses relations faciles avec le Sud et l'Ouest, elle pourrait recevoir des renforts qui tendraient à rétablir l'égalité des forces.

Quand bien même l'armée française serait obligée de rétrograder sur Belfort, à la pointe Sud des Vosges, rien ne serait compromis; parce que, conservant toujours ses communications assurées avec le centre du pays, elle pourrait sans cesse recevoir des renforts et des ravitaillemens.

Que serait-il advenu en 1870, si l'on avait adopté le système de défense préconisé dans les lignes qui précèdent? Il est bien difficile de formuler une opinion sur l'issue finale de la guerre; mais on peut affirmer du moins que si, après les défaites de Spicheren et de Freschwiller, nos armées d'Alsace et de Lorraine s'étaient retirées vers le Sud, parallèlement aux Vosges, elles n'auraient pas été séparées définitivement. L'ensemble de nos forces aurait ainsi formé une seule masse qui, en communication constante avec le reste du pays, pouvait manœuvrer et combattre, sans s'exposer à des désastres comme ceux de Metz et de Sedan.

Les événemens tels qu'ils se sont passés nous montrent au

contraire le rôle néfaste qu'on a fait jouer à la place de Metz. Cela avait été une première faute d'y installer dès le début le grand quartier général des armées. D'une façon absolue, une place forte ne doit contenir qu'un quartier général : celui de son gouverneur ; et une seule catégorie de troupes : celle qui compose sa garnison. Cela en fut une plus grande encore d'y faire converger toutes nos forces de Lorraine, en en faisant une sorte de relais dans la marche qu'elles devaient ultérieurement entreprendre vers la Meuse. Elles s'y sont attardées, et ce retard a été la cause de leur investissement et par suite de leur perte.

Les places fortes ont un attrait, peut-être naturel, mais dans tous les cas bien dangereux, pour les armées battues. Elles y cherchent un refuge et y trouvent la mort en entraînant, faute de vivres, la chute de la place, bien avant que sa limite de résistance ait été atteinte, si elle n'avait contenu que sa propre garnison. Quant à recouvrer la liberté, en rompant sur un point la ligne d'investissement, c'est une arrière-pensée et un espoir que l'on peut avoir en entrant dans la place ; mais l'histoire et le raisonnement montrent que la réussite d'une pareille opération est à peu près impossible. En admettant même que l'armée investie parvienne à briser de haute lutte le cercle qui l'enserme, où pourrait-elle aller, sans lignes de communications ni ravitaillement ? Le temps est passé où des armées de faible effectif pouvaient prendre pour base d'opérations des places fortes, plus ou moins bien approvisionnées. Dans la guerre moderne, il faut aux armées qu'elle met en jeu la libre disposition de tout le pays en arrière d'elles. C'est là où, avec un puissant réseau de chemins de fer, elles iront drainer sur toute l'étendue du territoire, les énormes ravitaillemens de toute nature qui leur sont nécessaires.

Une armée investie est donc exposée au plus grand danger ; elle court au pire désastre : la capitulation. Après une bataille perdue en rase campagne, l'armée subsiste quand même ; il n'y manque que les morts et les blessés et l'on peut recommencer : mais après un investissement et une capitulation, il ne reste plus rien : Metz et Sedan nous ont valu cela en 1870.

Le crime, inconscient ou non, commis par Bazaine, en donnant, à la stupéfaction de tous, dans la soirée du 16 août, l'ordre de se replier sur Metz, sous prétexte de la nécessité des réapprovisionnement en vivres et en munitions, est le premier acte

du drame, dont le dénouement devait être la capitulation et la perte totale de l'armée. Dans son prochain volume, M. Germain Bapst nous en exposera le second, en faisant le récit des événemens de la journée du 17 et de la bataille du 18 août. Il nous montrera toute l'armée française, répartie sur une ligne de défense presque au pied des glacis des forts de Metz, pendant que les armées allemandes, libres maintenant dans leur mouvement, se réunissent sur le terrain de la bataille du 16 août que nous leur avons volontairement abandonné. Il nous montrera aussi, pendant toute la journée de la bataille du 18 août, l'armée française conservant, sur tout son front, une attitude de défense passive et immobile, qui la condamnait par avance, quel que fût son héroïsme, à succomber sous les coups répétés de l'ennemi. Si telles étaient les intentions du haut commandement, mieux valait rentrer tout de suite dans Metz et épargner à l'armée des pertes que les dispositions prises rendaient forcément inutiles.

Tous ces événemens du 14 au 18 août, qui ont amené la catastrophe de Metz, ont un premier responsable : c'est le commandant en chef Bazaine. Son procès a été fait et jugé. Mais il faut bien constater aussi qu'ils mettent en évidence l'insuffisance et les défauts de l'éducation militaire de notre armée, qui s'était attardée aux doctrines d'un autre âge. C'est là, comme je l'ai déjà dit, la cause principale de nos désastres et chacune des étapes douloureuses de cette malheureuse guerre peut être invoquée pour montrer combien nous ont été funestes ces procédés des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, dans lesquels il n'est question que de positions défensives à occuper et d'appui à tirer des places fortes. Il peut être intéressant à ce point de vue de rappeler sommairement les faits.

Au début des hostilités, nos forces d'Alsace composées des 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> corps, gardent les Vosges et sont pour cela réparties sur près de 200 kilomètres de Bitche à Belfort, où le 7<sup>e</sup> corps est encore en formation. La III<sup>e</sup> armée allemande qui leur est opposée comprend 5 corps d'armée réunis en une seule masse sur la rive gauche de la Lauter. Après la malheureuse aventure du 4 août, à Wissembourg, où une de nos divisions lancée seule en avant, on ne sait trop pourquoi, est battue, on songe bien du côté français à concentrer ses forces et des ordres sont donnés à cet effet; mais on n'a pas l'idée de manœuvrer pour

gagner du temps et assurer la concentration des troupes avant d'aborder l'ennemi. La pensée dominante est l'occupation de la position de Freschwiller, position reconnue depuis 1867 et fixée d'avance. On y amène dans la journée du 5 août toutes les troupes qui peuvent s'y rendre, c'est-à-dire 5 divisions, et on y attend passivement l'ennemi. On y est attaqué et battu le lendemain par 5 corps allemands.

Le même jour, en Lorraine, le 2<sup>e</sup> corps français obéit aux mêmes préoccupations, en acceptant la bataille sur la position de Spicheren, également reconnue et fixée d'avance. Il y a en arrière le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> corps; personne ne songe à manœuvrer pour faire la jonction de toutes ses forces et opposer à l'ennemi des effectifs en rapport avec les siens. Non, la position est jugée forte par elle-même, on s'y tient et on s'y fait battre.

Je ne parlerai plus de Metz, ce que j'en ai dit suffit à montrer le rôle néfaste que l'incurie du commandement a fait jouer à cette place.

Vient ensuite la malheureuse affaire de Sedan. Une armée forte de 4 corps, comprenant 140 000 hommes, est reconstituée vers le 20 août au camp de Châlons. Pour des raisons de politique intérieure, on hésite d'abord sur la direction à lui donner; puis on se décide à la porter vers Metz d'où l'on espère que Bazaine pourra sortir. Mais il est trop tard pour prendre la route directe par Sainte-Menehould et Verdun, si l'on veut éviter une rencontre avec la III<sup>e</sup> armée allemande qui est déjà en route dans la direction de Paris; on passera au Nord de l'Argonne pour aller à Metz par Montmédy. Cette marche commencée le 23 août s'exécute dans des conditions déplorables et avec une lenteur telle que, dès le 27, les colonnes sont harcelées par des partis de l'armée ennemie qui, informée du mouvement de l'armée française, a interrompu sa marche vers l'Ouest pour se porter vers le Nord. Après l'affaire de Beaumont du 30 août et le passage de la Meuse, l'état de notre armée est tel que l'on renonce à continuer le mouvement sur Metz, et alors apparaît cette conception extraordinaire de faire refluer l'armée sur la place forte de Sedan où elle pourra *se reposer en toute sécurité*. Ainsi voilà une petite bicoque qui, parce qu'elle est entourée de remparts et de fossés, est assignée comme point d'arrêt pour un repos à une armée de 140 000 hommes! Si ces remparts et ces fossés n'avaient pas existé, l'armée, au lieu de



s'arrêter le 31 août, pouvait, malgré son extrême fatigue, continuer son chemin sur Mézières, et échapper, au moins en grande partie, à un investissement qui a entraîné le plus effroyable désastre que l'histoire des guerres ait jamais enregistré.

Quelque pénible que soit cette revue rétrospective de nos désastres, je crois utile de la continuer, en s'en tenant au point de vue spécial que j'ai envisagé.

Paris, place forte, nous est imposé par notre excessive centralisation; centralisation telle que du jour où Paris, siège du gouvernement, tête du grand corps qu'est la France, tombe entre les mains de l'ennemi, la France peut être obligée de s'avouer vaincue. Du reste, Paris, par sa belle défense en 1870, a très bien rempli son rôle de place forte en immobilisant pendant plus de quatre mois la plus grande partie des forces allemandes. Mais on peut se demander s'il n'eût pas mieux valu, pour la défense du pays, qu'une partie des gros effectifs réunis dans la capitale fût venue grossir nos armées de province. La durée de la résistance de Paris n'en eût pas été diminuée d'un jour, et un appoint d'une cinquantaine de mille hommes, tout organisé dès le mois d'octobre, eût été une grosse force pour les armées qui tenaient encore la campagne en province.

Le premier théâtre d'opérations de ces armées de province a été les environs d'Orléans et leur première affaire fut la victoire de Coulmiers du 9 novembre. C'est que là, même avec des forces improvisées, nous avons pris l'offensive et cette offensive a été couronnée de succès. Cependant, en y regardant d'un peu plus près, on peut encore constater que nos troupes se sont engagées suivant les principes de la tactique linéaire du xviii<sup>e</sup> siècle, en ce sens qu'elles se sont complètement déployées, avant d'aborder l'ennemi, avant de connaître l'étendue du front qu'il occupait; si bien qu'une partie seulement de nos forces a réellement produit un effet utile et que, sur 65 bataillons présents sur le champ de bataille, 27 seulement furent engagés. Le résultat a été que nous n'avons pas su recueillir de la victoire tous les fruits qu'on pouvait en retirer.

Après la victoire de Coulmiers, l'armée de la Loire s'arrête, comme stupéfaite de son succès, sans songer à l'exploiter, et s'installe au Nord d'Orléans. On s'empresse de faire autour de cette ville des ouvrages de défense d'un développement consi-

dérable. L'armée qui est en avant a pour consigne de s'y retirer en cas d'échec. Ces échecs se produisent les 2, 3 et 4 décembre, au moment de l'arrivée, dans cette région, de l'armée allemande qui avait fait le blocus de Metz. Les attaques de cette armée contre les forces françaises au Nord d'Orléans sont tellement violentes que, dans leur retraite précipitée, celles-ci n'ont pas le temps de s'installer dans les ouvrages improvisés qui couvrent la ville et sont forcées de s'écouler à l'Est et à l'Ouest. Étant donné les idées qui régnaient alors, on peut aller jusqu'à dire que cette retraite, au delà des lignes de défense prévues, nous était plutôt favorable, car les troupes françaises échappaient ainsi à l'immobilisation et peut-être à l'investissement.

De ces troupes échappées d'Orléans, on fait deux armées, c'est-à-dire qu'on divise ses forces, ce qui est manifestement une faute grave; une première partie constitue la 2<sup>e</sup> armée de la Loire qui se retire vers l'Ouest. Elle lutte en rase campagne pendant près de deux mois, tenant en échec d'importantes forces ennemies qui, malgré leurs succès, subissent des pertes considérables par suite des fatigues qu'elles endurent. Cette armée a une grande partie du pays derrière elle, ses ravitaillemens de toute nature sont assurés. Elle manœuvre en toute liberté, les échecs qu'elle subit ne compromettent jamais son existence, et quand, après la chute de Paris, on arrive à la conclusion de la paix, elle constitue, avec l'armée du Nord, les seules forces à mettre en balance avec les exigences du vainqueur.

La deuxième partie des troupes battues en avant d'Orléans constitue l'armée de l'Est. On la dirige par la vallée de la Saône sur les flancs de la zone d'invasion et on lui donne comme objectif de secourir et de débloquer la place de Belfort. En réalité, le but utile que devait poursuivre cette armée était de menacer et de compromettre les communications des armées allemandes. Or, ces communications ne passaient pas par Belfort; la belle résistance de cette place suffisait à interdire aux Allemands l'usage du chemin de fer qui la traverse. Le point faible des communications allemandes était au Nord des Faucilles, vers Toul et Nancy. Le général Werder sentait bien que là était le danger, puisqu'il prend soin de se retirer sur Vesoul, où il était en situation de couvrir les passages des Faucilles plutôt que Belfort. Ce n'est qu'après la bataille de Viller-

sexel que les intentions de l'armée de l'Est de marcher sur Belfort se manifestent, et alors toutes les forces allemandes se réunissent pour couvrir l'armée de siège et repousser notre armée, qui est obligée de battre en retraite. Entre temps, deux corps d'armée allemands sont venus des environs de Paris, à travers toute la France, couper ses lignes de communication de la vallée de la Saône et la rejeter dans le Jura, d'où elle est obligée de chercher un refuge en Suisse. Encore une armée perdue; c'est la troisième que nous perdons complètement dans cette malheureuse guerre, et la cause de cette perte est encore à imputer à l'application des doctrines de guerre du XVIII<sup>e</sup> siècle, de cette époque où faire lever un siège était un résultat suffisant pour une campagne.

Mais pourquoi débloquer Belfort? Les places fortes sont faites pour être assiégées et tant qu'elles résistent, elles remplissent leur office. S'il faut encore leur envoyer des armées de secours, ce n'est vraiment pas la peine de les ériger à grands frais et de leur affecter des garnisons, qui sont toujours autant de pris sur l'ensemble des forces du pays.

Loin de moi la pensée de proclamer ici l'inutilité des places fortes et de la défense des positions en général. Dans la défense des États, il y a toujours sur les routes d'invasion des points dont il importe d'interdire à tout prix la possession à l'ennemi, telles sont aujourd'hui par exemple les voies ferrées de pénétration, et les places fortes à grandes dimensions et à forte garnison sont pour cela nécessaires. D'autre part, les manœuvres des armées comportent le plus souvent un champ offensif et un champ défensif. Dans la zone offensive, il faut pouvoir réunir et faire mouvoir en toute liberté la plus grande partie de ses forces, et pour cela on tâchera d'attirer et d'immobiliser dans la zone défensive, avec le moins de monde possible, la majeure partie des forces ennemies. C'est dans ce cas que l'occupation de solides positions renforcées au besoin par la fortification peut rendre les plus grands services. Mais ce ne doit être jamais là qu'une partie de la manœuvre, dont le but final doit toujours être l'offensive, condition première et indispensable du succès.

Dans cet énoncé sommaire des principaux événemens de la guerre, j'ai seulement voulu faire ressortir les erreurs de doctrines commises par notre armée, d'une part, en adoptant partout, d'une façon systématique et d'entrée de jeu, une attitude

défensive à l'exclusion de toute manœuvre, de l'autre, en demandant à la fortification ce qu'elle ne peut pas donner et en voulant lui faire jouer un rôle de sauveur des armées pour lequel elle n'est pas faite.

\*  
\* \*

Le but de cette étude a été de montrer combien étaient différentes les deux armées qui se sont abordées sur les champs de bataille de 1870. Cela c'est le passé. Depuis cette époque, en France, les progrès nécessaires ont été réalisés. On les doit pour la plus grande part à l'École supérieure de guerre. Dès sa création qui date déjà de 1876, il s'y est formé un centre d'études qui, d'abord timide en ces essais de critique et d'énoncé de principes, a peu à peu affirmé sa doctrine et son enseignement bientôt admis et recherchés par toute l'armée. Les nombreux officiers sortis de cette École et répandus dans les divers états-majors et corps de troupes, ont d'abord agi par simple contact avec leurs camarades, chez qui ils suscitaient la curiosité et le désir de savoir. Puis, plus tard, ceux d'entre eux qui sont arrivés aux grades élevés ont eu l'autorité et l'influence suffisantes pour faire édicter des réglemens en conformité avec la doctrine, qui a été de cette façon imposée à tous. L'œuvre ainsi accomplie vient d'être fort heureusement poursuivie par la création d'un cours de hautes études militaires, où des officiers supérieurs, ayant déjà l'expérience et la maturité de l'âge, viennent chercher un complément d'études sur des questions d'un ordre plus général et plus élevé, qu'ils n'ont pas l'occasion de traiter dans la pratique journalière de leurs occupations du temps de paix. Je crois donc sincèrement aujourd'hui que, au point de vue que j'envisage ici, l'armée de la France n'a rien à envier aux autres armées de l'Europe.

GÉNÉRAL DELANNE.



---

---

# ALFRED DE VIGNY ET LA NATURE

D'APRÈS LES FRAGMENTS INÉDITS DES *MÉMOIRES*

---

Parce qu'il a écrit *la Maison du Berger*, Alfred de Vigny ne nous apparaît plus que comme un « contempteur » de la nature. Nous entendons toujours ses superbes blasphèmes contre cette divinité énigmatique et malfaisante dont les autels réclament sans repos et accomplissent sans merci le sacrifice successif de toute vie humaine. Mais cette âpre négation, dissimulée, plus d'une fois, sous un masque de froid dédain, est seulement le dernier terme d'un pessimisme inexorable, qui, de bonne heure, pénétra dans l'âme du poète et qui devait finir par occuper tout son entendement, par offusquer, en quelque sorte, ses regards d'un rideau de ténèbres. Avant de maudire la terre et son trésor miraculeux de moissons mûres, de prés verts, de vergers, de vignes en fleur, d'eaux courantes, d'étangs endormis, de landes, de forêts, de pics dénudés ou neigeux, de murailles de glace, Alfred de Vigny avait été assez jeune ou s'était cru assez heureux pour regarder sans aversion ces sourires et ces splendeurs : il y avait trouvé du charme encore plus que de l'effroi ; il ne s'était pas interdit de traduire en prose et en vers des impressions, parfois originales.

Vigny n'est pourtant pas ce que furent naturellement, presque sans y songer, Chateaubriand, Byron et Lamartine, ce que voudra être, de parti pris, ce qu'a été, d'ailleurs, très puis-

samment Victor Hugo : un amoureux de la Nature. Il n'a pas, comme les deux premiers, cette tendresse passionnée pour l'Océan, qui rappelle les impulsions du marin, du corsaire. Il n'a pas eu, comme Lamartine, la fortune de naître aux champs ou du moins d'y être élevé, de devenir, de demeurer ce que l'auteur de *Jocelyn* sera et restera par-dessus tout, le gentilhomme campagnard, pour qui rien au monde n'égale cette volupté de parcourir sur un cheval de sang, à toute heure du jour et en toute saison, les routes qui relient entre eux les champs d'orge ou de blé, les vignobles luxuriants, les futaies séculaires de son domaine. Il n'a pas même ce besoin impatient de diversion champêtre, de tonnelle ombragée et d'omelette au cerfeuil, que Jean-Jacques remit à la mode jusque chez les grands, mais qui était déjà l'un des instincts profonds de la grisette de Paris, comme en témoignent, dans tant de pages admirables de sens rustique, les *Mémoires* et la *Correspondance* de M<sup>m</sup>e Roland.

L'irrésistible envie de s'échapper vers un village de banlieue à seule fin d'entendre, à la façon d'un étudiant en bonne fortune, les « vagues violons de la mère Saguet, » — c'était, pour Hugo, à vingt ans et plus tard, le suprême plaisir, — ne semble pas l'avoir jamais beaucoup troublé. En dehors du voyage à Gand et des séjours de garnison à Rouen, à Vincennes, à Strasbourg et aux Pyrénées, il se contente, à l'ordinaire, des horizons de son quartier Saint-Honoré. Lorsqu'il s'absente, une quinzaine ou deux, c'est pour goûter dans quelque famille de son rang, chez les Malézieu, par exemple, à « Bellefontaine, près Senlis, » la riche vie de château qui lui était due, mais dont l'a frustré la Révolution. Il ne fut pas non plus, je crois, de ceux qui, en été et en automne, escaladaient les tours de Notre-Dame pour accomplir un rite admiratif et quasi religieux devant la splendeur des couchers de soleil brusquement « descendus derrière l'horizon. »

Pour tout dire en un mot, Alfred de Vigny, né, comme Descartes, en Touraine, est citadin, — citadin de Paris, — autant qu'Arrouet de Voltaire. Or, pas plus que l'auteur de la satire du *Mondain* ne s'est reconnu incapable de goûter, lorsqu'il l'a voulu, les délices et la grandeur de ce qu'il nomme quelque part l'existence patriarcale, Alfred de Vigny ne s'est trouvé embarrassé pour ressentir, à l'occasion, en présence de

la Nature, certaines émotions qui n'ont rien de joué, si elles durent peu. Il les a exprimées assez brièvement, avec un art plus fin que fort, et qui n'annonce pas directement les traits de passion et de hauteur des *Destinées*, mais qui pourtant, une ou deux fois, arrive presque à la puissance.

Quoique Vigny n'eût pas, à proprement parler, le don du pittoresque, il n'a pas dédaigné de retracer des paysages. Dans *Helena*, en rajustant des bribes de Byron, il prétend rendre, sans les avoir vus, le ciel de la Grèce et la mer des Cyclades. Il a manqué de compromettre l'originalité réelle du poème d'*Eloa* en y introduisant quelques cartons probablement un peu anciens et dans lesquels il copiait en apprenti les procédés brillans de l'auteur du *Génie du Christianisme* ou les effets de clair de lune et de ciel vaporeux des scènes héroïques d'Ossian. Mais, au rebours de la plupart des écrivains romantiques, il évite la description ou, s'il l'aborde, il en tire parti pour mettre en lumière une idée. Dès ses premiers *Poèmes*, il semble avoir trouvé la formule qui présidera à la conception, à l'exécution de ses œuvres dites posthumes (1) :

Substituant partout aux choses le symbole.

Dans les *Poèmes*, l'image, par elle-même, se rencontre très rarement. Il est vrai qu'elle garde une simplicité et quelquefois une largeur qui rappellent les impressions de l'épopée primitive. C'est le soleil qui disparaît du ciel sans effacer, pendant quelques instans d'une suprême beauté,

Les larges traces d'or qu'il laisse dans les airs.

C'est la lune « au front pur, reine des nuits d'été » qui répand ses rayons d'argent sur « le gazon bleuâtre. » C'est la rosée « odorante » qui dans la nuit obscure, taciturne,

Pleut sur les orangers, les lilas et le thym.

Ce coloris n'est pas sans agrément : a-t-il beaucoup de nouveauté ? Les effets descriptifs qu'on vient de voir se retrouveraient tous chez Chateaubriand, mais avec une notation plus

(1) On étonne beaucoup d'hommes assez lettrés en leur disant qu'à deux ou trois exceptions près, les pièces du recueil des *Destinées* parurent dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1843 et 1844.

aiguë et plus pénétrante. Le magnifique alexandrin qui suit :

La terre était riante et dans sa fleur première

traduit, — on n'y a peut-être pas fait attention. — le *novitas florida mundi*, une alliance de mots bien connue du poète Lucrèce. Et voici même une comparaison qui vient d'Homère, de cet Homère que Vigny, encore adolescent, s'exerçait à traduire en vers (1) :

Ils tombaient de sa bouche aussi doux, aussi purs  
Que la neige en hiver sur les coteaux obscurs.

Les sensations visuelles fournissent assez peu. L'oreille, au contraire, entend les plus subtiles harmonies. Tous les bruits de la nuit arrivent jusqu'à elle, concertés et distincts. Sur une trame merveilleuse de silence et de sommeil courent la mélodie limpide et vibrante du rossignol, les modulations rauques de la colombe, les frôlemens d'aile de quelque autre oiseau attardé qui se glisse dans le feuillage, les murmures voluptueux de la brise chargée de parfums et le parler mystérieux, passionné, pénétré d'émotion, de deux voix amoureuses.

Est-ce de Milton, est-ce d'Young que vient au poète son goût profond, presque exclusif, pour la douceur divine des ténèbres? « Les heures de la nuit, — dira Stello, — sont un peu pour moi comme la voix douce de quelques tendres amies qui m'appellent et me disent l'une après l'autre : Qu'as-tu? » Ce goût s'accorde, en tous les cas, avec le tour d'esprit et les secrètes préférences d'Alfred de Vigny, que le monde n'embarasse pas, mais que la solitude enchante. Et c'est ici qu'il faut chercher le premier trait ou, si l'on veut, le point de départ de cette étrange horreur qu'inspireront un jour à l'homme mûr, désabusé, la sombre verdure des champs, l'eau sournoise, l'air offensant et le sourire insidieux de la vieille, de « l'affreuse aurore. »

\*  
\* \*

Mais si la poésie est faite et vit surtout, comme l'a observé l'original critique Paul Bourget, d'une « association d'idées »

1 L'un des « instituteurs » d'Alfred de Vigny, l'abbé Gaillard, faisait, paraît-il, assez de cas de cette version d'écolier pour la rapprocher de la traduction de Pope.



heureuse, inattendue, audacieuse, suggestive, si elle va, d'instinct, droit au symbole et s'évertue ou s'ingénie à le réaliser, personne dans notre grand siècle poétique, — le XIX<sup>e</sup>, — n'a plus de droits qu'Alfred de Vigny au titre de poète. Sa muse balbutie à peine, et ses premiers essais, sous des grâces d'emprunt, révèlent ce trait rare, indice sûr d'originalité. Que l'on relise la *Dryade*, pièce datée de 1815, mais remaniée apparemment au lendemain de la publication des *Poésies* d'André Chénier (1819). On y trouve déjà, dans l'interprétation du spectacle de la nature, la préoccupation visible d'aboutir à cette forme traditionnelle du symbole, qui s'appelle l'allégorie, forme apprêtée, je le veux bien, alourdie, incomplète même, mais suggestive cependant et susceptible de beauté :

Quand la vive hirondelle est enfin réveillée,  
Elle sort de l'étang, encor toute mouillée,  
Et se montrant au jour avec un cri joyeux,  
Au charme d'un beau ciel, craintive, ouvre les yeux;  
Puis, sur le pâle saule, avec lenteur voltige,  
Interroge avec soin le bouton et la tige,  
Et, sûre du printemps alors, et de l'amour  
Par des cris triomphans célèbre leur retour...

La description se poursuit, portée par un rythme où l'artiste se reconnaît, et elle est bien le commentaire gracieux de cet amour timide, mais ardent, du jeune pâtre, exprimé par le cri final :

Venez ! ô, venez voir comme Glycère est belle !

Dès le poème d'*Eloa*, le progrès qui restait à faire est accompli. L'armature logique ou grammaticale qui rivait, l'une à l'autre, les idées rapprochées est mise de côté et chacun des deux élémens se développe librement, s'épanouit, s'élève avec une ampleur magistrale. Faut-il citer l'aigle des Asturies ? Qui n'a pas retenu ces vers ?

Hérissé, l'oiseau part et fait pleuvoir le sang,  
Monte aussi vite au ciel que l'éclair en descend...  
.....  
Son aile se dépouille, et son royal manteau  
Vole, comme un duvet qu'arrache le couteau ;  
Dépossédé du ciel, son vol le précipite...

Le meilleur de Leconte de Lisle est tout entier dans ce mor-

ceau célèbre. Et, sans doute, le *Sommeil du Condor* reste un ouvrage accompli, dont la facture est impeccable et dont l'effet majestueux ne risque pas de s'affaiblir; mais cet effet paraît moins surprenant, peut-être, à qui relit ce vers écrit en 1823 :

Dans un fluide d'or il nage [puissamment.

Retrouver le *Parnasse* dans Alfred de Vigny, quand il paraît peu discutable de donner pour l'origine unique à cette école la tradition artistique de Victor Hugo et de Théophile Gautier, pourra sembler paradoxal; mais l'influence de Vigny et de son art sévère, dédaigneux, impressionnant, je la découvrirais également dans le *Cygne* de Sully Prudhomme. Nous l'admirâmes sans réserve, adolescents que nous étions, ce tableau fin et délicat, lorsqu'il fit son apparition; depuis les premières indications, si joliment harmonieuses, jusqu'à ce suprême détail :

Dort, la tête sous l'aile, entre deux firmameus,

il entra dans notre mémoire, il n'en est plus sorti. Mais quelle surprise, plus tard, en rouvrant Alfred de Vigny et en lisant de près les *Poèmes*, de retrouver, dans un coin de l'étrange et maladroite composition, *la Frégate « la Sérieuse, »* l'original même dont la copie, habile et personnelle assurément, mais la copie, il est permis d'insister sur ce mot, nous avait charmés :

Une fois, par malheur, si vous avez pris terre,  
 Peut-être qu'un de vous, sur un lac solitaire,  
 Aura vu, comme moi, quelque cygne endormi,  
 Qui se laissait au vent balancer à demi.  
 Sa tête nonchalante, en arrière appuyée,  
 Se cache dans la plume au soleil essuyée;  
 Son poitrail est lavé par le flot transparent,  
 Comme un émail où l'eau se joue en expirant;  
 Le duvet qu'en passant l'air dérobe à sa plume  
 Autour de lui s'envole et se mêle à l'écume;  
 Une aile est son cousin, l'autre est son éventail;  
 Il dort, et de son pied le large gouvernail  
 Trouble encore, en ramant, l'eau tournoyante et douce,  
 Tandis que sur ses flancs se forme un lit de mousse,  
 De fenilles et de joncs et d'herbages errans,  
 Qu'apportent près de lui d'invisibles courans.

Le poète qui gravait en vers de si gracieuses images et leur prêtait, par le rapport qu'il savait établir entre elles et sa

pensée, une sorte de profondeur et de recul mystérieux, avait, pour employer un mot banal, mais très exact, le sentiment de la Nature, et il réussissait, je crois, à l'exprimer.

\*  
\* \*

Sur ce sentiment de la Nature dans les ouvrages de Vigny antérieurs aux *Destinées*, la plupart des observations que les *Poèmes* suggèrent ne seraient pas moins justifiées, si l'on consultait les romans.

Ne nous méprenons pas aux adieux que Cinq-Mars, prêt à quitter le manoir héréditaire, adresse au « magnifique paysage » dont ses regards, par la « grande croisée » de la salle à manger, parcourent l'étendue avec une attention mélancolique : « Le soleil était dans toute sa splendeur et colorait les sables de la Loire, les arbres et les gazons, d'or et d'émeraude ; le ciel était d'azur, les flots d'un jaune transparent, les îles d'un vert plein d'éclat : derrière leurs têtes arrondies, on voyait s'élever les grandes voiles latines des bateaux marchands, comme une flotte en embuscade. O nature, nature, se disait-il, belle nature, adieu ! »

On se serait probablement scandalisé, en 1826, qu'un héros de roman prononçât ce mot de Nature, sans y joindre l'expression d'une sorte d'idolâtrie. Mais, pas plus que Cinq-Mars, Alfred de Vigny ne démêle dans la nature ces révélations innombrables, ou, pour parler le langage de la précieuse, ce « million de mots » que la première et la deuxième génération des romantiques, — que dire de leurs successeurs ? — se flatteront d'y découvrir. Qu'est-ce pour lui que la Touraine, par exemple ? Un paysage féodal, la terre d'élection des vieux châteaux et des terres de la noblesse, l'expression persistante d'un état social qu'a détruit la Révolution, mais qui demeure l'idéal de ce romancier gentilhomme.

Les grandioses et sauvages Pyrénées elles-mêmes ne l'exaltent pas beaucoup plus que le doux et modéré pays surnommé « jardin de la France. » Ses amis du cénacle, Hugo, Deschamps, Guiraud, lui prédisaient, de bonne foi, que sa vive imagination s'élèverait aussi haut que ces cimes illustres. En somme, de son séjour au fort d'Urdoz, il rapporte assez peu de chose : l'impression douce et triste du son du cor au fond des bois, dans le silence du soir, associée ingénieusement au souvenir de l'héroïque mort du « grand Roland ; » une description

d'orage sur la montagne, page brillante ou qui veut l'être, mais emphatique, avouons-le, et factice au plus haut degré, avec quelques traits de réel ; et, encore, un morceau de poésie en prose, sur les nuages, interlude presque musical, fantaisie colorée, gracieuse, légère, qu'il est permis de préférer à la fameuse effusion lyrique de l'Allemand Ferdinand Freiligrath.

Mais ce qui apparaît ici, plus encore que dans les *Poèmes*, c'est à quel point le rôle de la Nature reste subordonné aux exigences du récit. Elle n'intervient qu'en qualité d'auxiliaire de la pensée. Pourquoi cette méditation sur la destinée des nuages ? Pour faire parcourir au lecteur la route qu'ils suivent, pour le ramener avec eux, de ces Pyrénées où ils s'assemblent et au pied desquelles Cinq-Mars est retenu, jusqu'au palais du Louvre où la princesse Marie de Gonzague, assise aux pieds de la reine de France, soupire au souvenir de son fiancé ténébreux. On le voit, l'odelette exquise est, à vrai dire, une transition.

Rien de plus habile, d'ailleurs, que certaines vignettes, tracées comme à l'eau-forte ou à la pointe du burin, et laissées au travers du texte avec cette simplicité indifférente et souveraine où se dénotaient autrefois les écrivains de race. C'est, par exemple, la nuit d'été méridionale qui descend sur le camp du roi dans les plaines du Roussillon et dont on pourrait croire qu'elle est « un jour plus doux » faisant son apparition ; car la lune « sort des Pyrénées dans toute sa splendeur. » C'est encore l'acheminement en bateau vers Lyon, par la voie du Rhône. Le cardinal presque mourant traîne à la remorque, avec de Thou, coupable de fidélité à l'amitié et de silence, M. le Grand, Henri d'Effiat de Cinq-Mars, l'audacieux conspirateur dont il a, non sans peine, arraché au roi la condamnation et que, pour plus de sûreté, il a voulu mener lui-même à l'échafaud : « Souvent le soir, lorsque la chaleur était passée, les deux nacelles étaient dépourvues de leur tente, et l'on voyait dans l'une Richelieu pâle et décharné assis sur la poupe ; dans celle qui suivait, les deux jeunes prisonniers, debout, le front calme, appuyés l'un sur l'autre, et regardant s'écouler les flots rapides du fleuve. » Il faut avoir été saoulé du breuvage fade et suspect répandu, à profusion, par les torrens de prose descriptive de tant d'écrivains qui s'appelèrent tour à tour romantiques ou réalistes, pour savourer, comme il convient, cette eau vive et cet art discret.



Sans parler de certains romanciers stériles, mais incontinenens, qui avilissent l'art d'écrire, combien d'honnêtes gens, sous prétexte d'encadrer les faits, se croient le droit de charger leur palette et de nous infliger ou un lever d'aurore ou un coucher de soleil ou tout autre poncif de leur recueil de scènes naturelles. Chez Alfred de Vigny conteur, le paysage a un but dramatique : il prend vraiment part à l'action. Relisons, dans *Cinq-Mars*, la description de la vieille cité lyonnaise, enveloppée de brume, au point du jour. Ce n'est plus, cette fois, un croquis rapide en trois traits, c'est un large tableau exécuté soigneusement. Mais, ici, le brouillard épais, sous lequel la ville demeure effacée et ensevelie, est un obstacle redoutable, on pourrait dire un ennemi odieux. Il menace de rendre impossible le coup d'audace qui doit mettre en liberté les condamnés. Un mouchoir blanc, que l'on agitera, doit servir de signal : il s'agit de l'apercevoir. Du haut du donjon, d'où sortiront bientôt les prisonniers, le regard du fidèle Grandchamp plonge anxieusement sur cet abîme de vapeurs où les rues de la ville et toutes ses maisons, du seuil au toit, sont englouties. Après une attente émouvante, voici que, sur un point, le rideau crève, se déchire plus largement, s'arrache par lambeaux, se dissipe du tout au tout pour faire place au plus joyeux soleil, et l'angoisse du bon lecteur, après avoir été portée au plus haut point par ces ténèbres matinales, s'envolerait avec elles, si tout espoir d'un dénouement heureux n'était détruit par le refus des deux captifs qui s'obstinent, en allant au supplice, à mériter le *martyre*, — le martyr du point d'honneur !

Telle sera, dans les récits, sobres et forts, de *Servitude et Grandeur militaires*, la pratique ordinaire d'Alfred de Vigny. S'il décrit « la grande route d'Artois et de Flandre, » cette longue et triste ligne droite « sans arbres, sans fossés, dans des campagnes unies et pleines d'une boue jaune en tout temps, » c'est que, du haut de son cheval, tout en chantant *Jocoude* à pleine voix, il lui fallait apercevoir l'ornière prolongée que trace, devant lui, une roue de charrette et qu'en « examinant avec attention cette raie jaune de la route, » il devait remarquer « à un quart de lieue environ, un petit point noir » qui « marchait. » Est-il besoin de commenter le procédé de l'écrivain ? Chacun ne voit-il pas qu'avec une ingéniosité, qui n'est pas sans analogie avec l'art si subtil de l'exposition du *Phi-*

*loctète*, Vigny fait exprimer, en quelque sorte, par la Nature elle-même le prologue du drame poignant qui va nous être présenté?

Et, dans ce drame ou récit dramatique du *Cachet rouge*, n'est-ce pas le rapprochement continu de l'aspect du ciel tropical avec les sentimens des personnages, et le contraste de sa sérénité implacable avec l'horreur de leur situation, qui saisira l'esprit des spectateurs les moins habitués à raisonner leurs impressions et qui ravira tous les autres? « Je me remis à me promener seul sur mon tillac en fumant ma pipe. Toutes les étoiles du tropique étaient à leur poste comme de petites lunes... : » le capitaine du vaisseau va ouvrir la fameuse lettre. « Je courus à la fenêtre. Le jour commençait à poindre... : » nous touchons au moment fixé pour la terrible exécution.

\*  
\* \*

Et l'on aboutit, semble-t-il, à cette conclusion partielle. Dans la première partie de sa vie d'écrivain, Alfred de Vigny s'est approché de la Nature, mais il n'a pas vécu dans son intimité. Il lui a fait dans son œuvre une part, mais non pas une part royale. Bien éloigné de lui sacrifier un seul de ses desseins, il s'est habitué, pour ainsi dire, à l'asservir. Le temps n'est pas très éloigné où il voudra la répudier, où il éprouvera une délectation morose à la maudire. Il porte en lui déjà ce vers si hautain et si exclusif, écrit quelques années plus tard :

Le vrai Dieu, le Dieu fort est le Dieu des idées.

## II

Si le rêve d'Horace et de tant d'autres, *modus agri non ita magnus*, avait pu être celui de l'orageux et très peu bucolique auteur des *Destinées*, son cœur eût été satisfait, le jour où le petit domaine du Maine-Giraud tomba entre ses mains.

Cette propriété rurale était échue, en dernier lieu, à la sœur de M<sup>me</sup> de Vigny mère, la chanoinesse M<sup>me</sup> Sophie de Baraudin. Au moment de la guerre d'Espagne, passant avec son régiment à travers l'Angoumois, Alfred de Vigny fit sa première visite à cette terre héréditaire et à cette parente adorable dont il se savait, sans l'avoir jamais approchée, admiré et aimé comme eût pu l'être un fils. Les *Mémoires inédits* nous disent :

« Ce fut en 1823 que je vis pour la première fois cette contrée et que j'entrai dans ce vieux manoir de mes pères maternels, isolé au milieu des bois et des rochers. Il m'appartient aujourd'hui. Je fus épris de son aspect mélancolique et grave et en même temps je me sentis le cœur serré à la vue de ses ruines. L'une de ses tours, celle de l'Orient, avait été rasée et il n'en restait que quelques grandes pierres chargées de mousses et de lierre qu'une pelouse de gazon a depuis remplacées. Les longues salles dévastées avaient perdu la moitié de leurs tapisseries, de leurs boiseries et de leurs meubles. Le souffle de la Terreur avait traversé cette demeure, mais sans pouvoir la déraciner... Je partis de cette ville (Angoulême) qui couronne de ses remparts une haute montagne comme les villes d'Italie et je traversai avec assez de peine des chemins creusés dans les rocs et pleins de cailloux roulans, encombrés de branches d'arbres et de chênes rompus. Je me souviens qu'il y avait, entre autres obstacles, au milieu de ce sentier, dans la forêt de Claix, un gros rocher bleuâtre qui empêchait le passage de toute voiture. On fut obligé de dételer les chevaux de poste et de passer à bras le léger cabriolet qui m'emmenait, par-dessus cette barrière naturelle. Les routes sont plus commodes assurément, mais je ne sais pourquoi je regrette cette sauvagerie. Elle était plus en harmonie avec les vieux Maines du pays. » L'impression avait été vive et profonde.

Entre cette arrivée originale au château du Maine-Giraud et le second voyage du poète au domaine des Baraudin, il s'écoula le long espace de quinze ans. C'est à la fin du mois de septembre 1838 qu'Alfred de Vigny, propriétaire à son tour de ce qu'il nomme trop pompeusement la demeure seigneuriale de ses ancêtres, y conduisit M<sup>me</sup> de Vigny dont la santé déjà atteinte ne pouvait que se bien trouver d'une cure d'air pur, dans ce pays de bois et de « prairies plus vertes que celles d'Irlande. » Il n'y demeura pas deux mois. La nouvelle de la mort de son beau-père vint l'arracher, le 7 novembre, au travail, qu'il s'était flatté de reprendre et de poursuivre librement, loin des troubles de toute sorte auxquels sa vie, depuis quelques années, avait sans cesse été en proie. « La solitude, écrivait-il à ce moment, m'a toujours rendu toutes mes forces. » Il écrivait encore : « Je suis chez moi depuis huit jours avec M<sup>me</sup> de Vigny dans un vieux manoir au milieu des rochers et des bois. J'y rêve et j'y

écrit même quelque chose de mes rêves. » La « destinée, » acharnée après lui, avait décidé qu'il ne s'appartiendrait pas. Il la revoyait, devant lui, avec son geste impérieux et il céda, sans résistance, à son impulsion : « A peine je repose ma tête, qu'elle me secoue par le bras et me force de souffrir et partir. » Il se rendit en Angleterre. Il y passa une demi-année. Vers le milieu du printemps de 1839, il revint à Paris et il s'y confina neuf ans, sans en sortir.

De tout ce qu'il avait commencé à « rêver, » il ne nous reste presque rien. Le *Journal d'un poète* nous fournit toutefois un très petit fragment en vers, intitulé justement *Réverie*. C'est l'amorce d'une pièce qui aurait pu faire pendant au tableau de *Paris*, d'une « Élévation » nouvelle, suggérée par la nature solitaire et austère du Maine-Giraud :

Silence des rochers, des vieux bois et des plaines,  
 Calme majestueux des murs noirs et des tours,  
 Vaste immobilité des ormes et des chênes,  
 Lente uniformité de la nuit et des jours !  
 Solennelle épaisseur des horizons sauvages,  
 Roulis aérien des nuages de mer...

La grandiloquence laborieuse de ce début nous laisse soupçonner que l'enthousiasme fait défaut. Le soufflet de l'orgue fonctionne mal et l'harmonie, après quelques accords d'une grave « uniformité, » s'arrête brusquement et de façon un peu piteuse.

A cette tentative avortée de méditation en vers s'ajoute, dans le *Journal d'un poète*, une sorte de plan ou de projet d'ouvrage en prose :

« Le Maine-Giraud. — Roman historique. — Sur un parchemin que j'ai retrouvé dans mes papiers de famille, je ferai un roman historique.

« Ce sera une assez noble manière de donner de la valeur à cette pauvre terre.

« Les décorations seront mes terres et le château du Maine-Giraud avec les ruines de Blanzac.

« L'époque, 1679. Celle de Louis XIV.

« En 1680. La Brinvilliers est brûlée.

« En 1679 meurt le vieux cardinal de Retz.

« En 1670. Le voyage à Douvres de la duchesse de Portsmouth. »



Que serait-il sorti de cette matière romanesque si Alfred de Vigny avait eu le loisir ou la volonté ferme de la traiter ? On n'en sait rien. Il dit ailleurs, en rappelant ses ambitions de jeunesse : « J'avais le désir de faire une suite de romans historiques qui seraient comme l'épopée de la noblesse et dont *Cinq-Mars* était le commencement. J'en écrirai un dont l'époque est celle de Louis XIV, un autre qui sera celle de la Révolution et de l'Empire, c'est-à-dire la fin de cette race morte socialement depuis 1789. » A l'exception de *Cinq-Mars*, tout cela est resté, personne ne l'ignore, à l'état d'indication.

C'est très probablement, en reprenant l'idée de cet ouvrage, la suite de *Cinq-Mars*, que Vigny écrivait, en 1840, cette réflexion : « Louis XIV. — Le roi et la noblesse étaient deux anciens amans qu'on avait brouillés. Ils se rapprochaient quelquefois, mais ne pouvaient plus se reprendre et devaient rester séparés par l'intrigante bourgeoisie. » Et il n'est pas trop téméraire de rattacher au même sujet ce passage sur la *Patrie* : « Elle n'existait presque pas avant Louis XIII, — écrit Vigny. — Les grands seigneurs, alliés à des femmes étrangères, et possesseurs de grands fiefs en Espagne, en Allemagne, en Angleterre à la fois comme en France, n'avaient pas le cœur plus espagnol que français, et trahissaient volontiers les intérêts d'un pays pour un autre. La puissance croissante de la classe moyenne et l'unité donnée à la nation par la monarchie ont rendu aux nations le sentiment de citoyen. La noblesse de province l'avait conservé, ce sentiment exquis ; le gentilhomme (*gentis homo*), l'homme de la nation, était le citoyen véritable. »

Mais les *Mémoires inédits* contiennent une description développée de la région de l'Angoumois qui conduit au Maine-Giraud et du Maine-Giraud lui-même. En se modifiant à peine, cette description aurait, je crois, trouvé sa place dans le roman qui devait se greffer sur le règne de Louis le Grand.

C'est d'abord l'imposant effet de cette chaîne de hauteurs âpres et nues qui part « du pied de la montagne d'Angoulême » et qui, lorsque le voyageur « suit la route du vieux château de Blanzac, » le fait descendre peu à peu « de vallée en vallée et comme d'étages en étages » jusqu'au joli village nommé Champagne, » reconnaissable à son « église d'architecture gothique toute brodée de sculptures moresques (1). »

(1) Je laisse à Vigny la responsabilité de cette qualification étrange.

La sauvagerie des aspects qu'offre la nature, au départ d'Angoulême, est, je dois le dire, amplifiée par l'imagination du poète. Ce n'est pas en observateur attentif et exact qu'il considère cette contrée montueuse. Il la colore, il l'agrandit, il la transfigure. De sa main d'écrivain royal il lui confère, en vérité, des titres de noblesse : « Les rochers arides et bleuâtres attristent le regard comme ceux de la Judée. Les bruyères et les sables y sont percés d'espace en espace par des pointes et des pics gris et noirs qui sortent de terre comme des dents énormes et portent des habitations suspendues comme des nids d'épervier. »

On pense bien que, s'il a cru pouvoir, dans sa description, forcer le caractère des paysages qu'il lui faut traverser pour atteindre au Maine-Giraud, Alfred de Vigny, au moment de nous introduire dans le manoir de ses aïeux, ne se départira pas de toute exagération, ou, pour me servir d'une expression moins irrévérencieuse, ne renoncera pas au plaisir de se remettre en état poétique. Voici, premièrement, les abords du château :

« A cent pas au delà commence vers la droite une longue avenue de chênes, d'ormes et de frênes. Ces arbres répandent de grands ombrages sur la route et sur les longues prairies qui les avoisinent, arrosées par huit fontaines vives roulant en cascades au pied des peupliers. Les frênes, vieux de cinq siècles, laissent pendre leurs branches tordues et leurs feuilles allongées jusqu'à la main des enfans ; ils se courbent comme des voûtes épaisses... Baignés dans l'eau claire des fontaines, les aubiers entr'ouverts ressemblent à des nacelles renversées et debout sur leurs avirons. Du creux de leurs noires écorces fendues on voit sortir les légers branchages des sureaux et des saules. Les ormes sont revêtus de lierres qui leur font dans les hivers une inaltérable verdure. A cette avenue viennent se réunir trois autres allées croisées dans les rocs et bordées de chênes et de haies. Leurs berceaux répandent des ombres si obscures que la source profonde, qui forme à leurs pieds une sorte d'étang et dont on voit l'eau blanche et pure sortir du sable au milieu d'un petit nuage d'écume, a reçu des habitans le nom de *fontaine noire*. C'est de là seulement que l'on aperçoit le Maine dont les tours apparaissaient déjà sur la gauche à travers les branches de l'avenue. Ce manoir ou *Maine*, nommé *Maine-Giraud*, est posé sur cette petite colline comme sur un piédestal formé d'un seul roc. Une pelouse de verdure épaisse

recouvre le dos arrondi de ce rocher, jusqu'au pied des murailles grisâtres. Deux chemins creusés dans la pierre et bordés de haies épaisses et de grands ormeaux tombent au pied de cette petite montagne que gravit la longue avenue. Les élémaites, les lilas et les vignes sauvages forment de hauts buissons qui s'entrelacent avec les ruines des grands ormes et accompagnent les passans de leurs ombres et de leurs parfums jusqu'aux piliers du portail. »

Tous les traits de cette peinture, aussi opulente que celles de Balzac, et plus harmonieuse, ont pour origine un détail pris à la réalité ; mais il faudrait, pour retrouver la vérité des impressions, ramener tout à des proportions plus étroites, plus humbles. Les vieux arbres, je le sais bien, furent abattus en grand nombre à la mort d'Alfred de Vigny ; mais il en reste, et ils n'ont pas ce prestige mystérieux qui fait penser à Brocéliande ou à la Forêt des Ardennes. Les fontaines sont encore là. Sur sept (et non pas huit), on a dû en aveugler deux, dans l'intérêt de la prairie qu'elles noyaient en l'arrosant avec trop de largesse. Elles n'ont pas ce caractère auguste et quelque peu sacré que la fantaisie du poète leur attribue. La topographie les explique. La petite colline sur laquelle Alfred de Vigny représente le Maine-Giraud juché sur un piédestal qui serait formé d'un seul bloc, est, pour tout dire, une cuvette naturelle où descendent et où s'arrêtent, plus peut-être qu'il ne faudrait, les eaux des collines plus élevées qui décrivent un large cercle, — Vigny dit justement « un cirque, » — autour de cette habitation.

La demeure elle-même n'est ni aussi ancienne, ni aussi vaste, ni aussi formidable, il s'en faut de beaucoup, que le poète le croit. « La nature, écrit-il, a dessiné dans ses formes quelque chose d'un couvent et d'une forteresse. Les murailles épaisses sont enfoncées dans les rocs et fendues de tout côté par des meurtrières qui protègent les vallons et d'où les coulevrines pouvaient balayer les avenues par un feu pareil à celui d'un bataillon carré. Une tour octogone allonge son toit d'ardoise aigu comme celui d'un clocher. A ses flancs s'attache une tourelle couronnée d'un petit dôme d'où sort une longue flèche. Les grandes salles boisées de chêne noir sculpté semblent avoir réuni à la fois des moines et des chevaliers. Leurs larges embrasures, qui ont des banes de bois noir pareils

à des stalles préparées pour les prières et les méditations, et, sous terre, des murs de six pieds d'épaisseur sont prêts pour le siège, enfoncés dans la terre et scellés dans le roc où leurs voûtes et leurs blocs de pierre sont profondément enracinés. Les écuries se prolongent sous la protection des tours. Une enceinte de murailles, de maisons, de chais, de granges, de pressoirs et de fours encadre une large cour carrée où pouvaient jadis manœuvrer cinq cents lances. »

Ce n'est pas au Maine-Giraud, à cette gentilhommière étriquée et pacifique, s'il en fut, malgré ses deux tourelles, qu'un signallement si magnifique peut s'appliquer. La description de Vigny serait déjà trop éloquente pour mettre sous nos yeux un vrai château féodal, comme celui de Combourg. Elle conviendrait au vieux manoir, presque royal, de la famille des Rohan à Josselin.

Ces pages, jointes par Vigny à son ébauche de *Mémoires*, devaient être, — il vaut mieux ne pas en douter, — la préparation d'un grand chapitre de roman, du roman projeté sur la noblesse de France à l'apogée du pouvoir absolu, quelque chose comme cette introduction pittoresque sur la Touraine, devenue classique, et qui faisait un noble frontispice au roman de *Cinq-Mars*.

\*  
\* \*

Quelque facilité qu'il eût à se créer des illusions sur l'importance et la splendeur de cette terre et de cette demeure, Alfred de Vigny ne montra pas beaucoup d'empressement à en reprendre le chemin. Pour l'y ramener, dix ans après, il fallut deux raisons qui ont bien peu de chose à voir avec l'amour de la Nature.

Au mois de février 1848, tout aussitôt après l'effondrement du « trône de carton, » il écrivait à Busoni : « Lydia est retombée bien malade, et, depuis quelques jours, je l'avais menée à la campagne, quand a éclaté l'orage que nul ne semble avoir prévu. » Cette maladie de M<sup>me</sup> de Vigny était « une fluxion de poitrine » d'une exceptionnelle gravité. Andral conjura le péril. Ordonna-t-il pour la convalescence le séjour à la campagne ? Toujours est-il que, la chaude saison venue, le comte et la comtesse de Vigny, voyageant en chaise de poste, à petites journées, et s'attardant, en route, à visiter plusieurs « cousins de Touraine » dans leurs châteaux, regagnèrent, pour



la deuxième fois, cette vieille, mais modeste, maison rustique, définie dans le *Journal d'un poète* (1838) avec moins d'ambition que dans la page de roman : « une petite forteresse (1) entourée de bois de chênes, d'ormes, de frênes et de vertes prairies rafraîchies par des fontaines et des sources pures. »

Cette raison de sentiment était sa première raison. On s'attend moins à la seconde. En 1838, presque aussi étonné, je crois, de se trouver aux champs que le doge à Versailles, Vigny notait sur son Journal ses impressions, et, à propos de ses « grands bâtimens » et de son « grand parc » onéreux « à entretenir, » il faisait cette réflexion : « Si tout cela, du reste, ne rapporte rien, il y a un dédommagement : c'est que les impositions en sont énormes et me donnent le droit d'être député. — Or c'est justement ce que je ne veux pas être. » Dix ans après, au lendemain de la Révolution, son point de vue était tout différent. Il écrivait, le 8 mars, à un médecin d'Angoulême, le docteur Montalembert : « Vous devez penser comme moi que tout l'avenir de la France dépend de l'Assemblée nationale. Je me présente dans la Charente, comme sans doute M. Hubert vous l'aura dit. » Il priait le docteur de vouloir bien l'aider à distribuer « cent » circulaires. L'appel aux électeurs, où le comte de Vigny fait état surtout de son rang social, de son idéal de droiture et de ses titres littéraires, ne réussit pas. Candidat d'un autre âge, il se flattait de plaire aux Charentais en leur disant qu'avant d'être nommé, il ne leur ferait pas l'injure de paraître en personne devant eux. C'est bien ainsi que l'on brigua le mandat de député aux premiers jours de la Restauration, quand on avait la prétention d'entrer dans la carrière politique en gentilhomme. Les partisans du comte de Vigny lui représentèrent sans doute que ce temps-là ne reviendrait plus et que pour réussir, à la prochaine occasion, il lui fallait se mettre en relations directes et suivies avec les vigneron. Au mois de juillet 1848, le gentilhomme s'installait dans sa propriété.

Il protestait d'ailleurs qu'il ne se présenterait plus à aucune élection. En mars 1849, pressé par quelques personnes, il laissa figurer son nom sur une liste. Il n'abandonnait rien de sa réserve hautaine : « On est venu me voir dans ma chaumière, et dans mon désert on m'a apporté bien des propositions. J'ai

(1) Ce mot de « forteresse » sort encore de la vérité. Vigny s'en rapproche avec l'expression : « mon ermitage héréditaire. »

répondu que je ne sollicitais point cette mission, mais que je ne la refuserais pas. » Il déclara qu'il attendrait sans dire un mot, sans faire un pas. » S'il est écrit à-haut — ajoutait-il, — que je dois monter à la tribune, eh bien ! tant mieux pour le *droit* et la *raison*, car je crois que je dirai là ce que les lettres n'ont pas encore fait sortir... Sinon, tant mieux encore, et surtout pour moi, car les affaires publiques m'empêcheraient de veiller sur ma chère enfant, et les pensées auront toujours une forme plus méditée et plus durable. — Je pense que la Destinée dirige une moitié de la vie de chaque homme et son caractère l'autre moitié. Cette fois, je laisse faire la Fortune. »

Une fois de plus, la Fortune lui fut contraire. Faut-il le regretter amèrement ? Je m'imagine que Vigny était aussi peu fait pour être député que journaliste. En 1831, il s'était enflammé à l'idée de combattre, dans *l'Avenir*, à côté de Lamennais et du comte de Montalembert, pour la liberté religieuse. Il écrivit, en tout, une *Lettre parisienne*. Son second article, souvent promis, n'arriva jamais au journal. Aurait-il prononcé, à la Chambre, même un discours ? Il cherchait des diversions à son oisiveté. La politique aurait été pour lui comme un succédané du travail littéraire. En griffonnant, aux heures de la nuit, les nombreux « brouillons » dont il parle et qu'il détruisait presque tous, il avait bien le sentiment obscur, inavoué, que son esprit ne gardait plus assez de sève, assez de fraîcheur d'invention pour mettre au jour un beau roman, pour faire reflorir un pur poème. S'il eût été élu, la besogne des commissions et les entretiens des couloirs auraient-ils donné à cet esprit candide, mais aigu, prompt à bâtir des châteaux en Espagne, mais non moins prompt à découvrir de quelle étoffe ils étaient faits, l'illusion d'avoir trouvé la vie active ?

Quoi qu'il en soit, conduit, puis retenu, par les deux raisons que j'ai dites, dans sa terre du Maine-Giraud, Alfred de Vigny fit tout ce qu'il pouvait pour s'attacher à elle, et pour démêler des motifs, ou des prétextes tout au moins, de s'y trouver heureux. Ce ne fut pas difficile d'abord. Au sortir de Paris, le contraste du tumulte et des périls de la capitale avec le calme et la douceur des campagnes l'a exalté. « Partout les Moissonneurs de Léopold Robert assis sur leurs gerbes, » s'écrie-t-il, sitôt qu'il se voit « hors des barrières » et qu'il chemine en sûreté par « les grandes routes de France. » Au lieu des « visages

sombres ou haineux au regard de loup » ce sont des paysans, jeunes ou vieux, « souriant à leurs grands bœufs surchargés d'épis, aux voyageurs qu'ils saluent, au soleil qu'ils bénissent. » A peine est-il rendu chez lui, qu'il y assiste justement à la moisson. Un peu plus tard, il préside aux vendanges. Il établit, il perfectionne une distillerie pour produire, avec ses raisins, « le cognac le plus pur. » Il veille à la santé et au bien-être des paysans qui travaillent pour lui; il fait couvrir avec de bonnes lames de parquet le sol en terre battue de leurs pauvres logis; il fait défricher, planter et bâtir; il jouit du plaisir que sa femme ressent à voir s'épanouir les fleurs: il goûte, par reflet, complaisamment, l'agrément tout nouveau pour lui de ces scènes de vie rustique.

Il entreprend de plus importantes réformes. Il a l'ambition de rendre le manoir plus habitable. Il fait abattre quelques arbres. Il parlera bientôt des revêtemens de vieux chêne dont il a paré ses vieux murs. Les outrages du temps et du vandalisme de 93 doivent s'effacer. Lorsqu'on fait le pèlerinage du Maine-Giraud, on y retrouve la trace de ces travaux, exécutés avec moins d'adresse que d'honnêteté par un charpentier de village. On reste un peu surpris, mais non pas attristé, de leur aspect rudimentaire, de leur franche rusticité. A part une grande salle, — la seule de cette dimension, — où sont restés quelques panneaux de bois sculpté qui datent du xviii<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas, dans la maison des Baraudin, la moindre trace d'art.

Quant à la « cellule de moine » dont le poète parle volontiers à ses amis et dans laquelle il se retire, à partir de minuit, pour couvrir d'écriture, jusqu'au matin, de larges feuilles de papier qu'il déchire le plus souvent, mais qu'il dépose quelquefois dans un coffre où elles s'entassent, c'est simplement l'espace compris entre le palier supérieur d'une vis d'escalier en pierre et la toiture même de la tour. Une sorte de siège en bois de chêne, qui peut servir de petit lit, à la rigueur, a été pratiqué dans un réfract du mur, et, en face, appliquée elle-même au mur, subsiste une caisse, en chêne comme le banc: c'est le « coffre » non pas antique, ni rare, mais fabriqué grossièrement, qui se cadénassait comme pour préserver quelque trésor. Entre les deux meubles, je n'assurerais pas qu'il y ait la place de trois pas. La cellule d'un religieux? Peut-être, mais bien plutôt le cabanon d'un prisonnier. En explorant tous les recoins de la

maison, le visiteur n'éprouve aucune envie de s'attarder long temps dans cette sorte de réduit, qui n'est même pas égayé par une perspective extérieure; mais il ne serait étonné qu'à demi, si Alfred de Vigny, comme à Loches Ludovic le More, s'était distrait des lourdes heures d'ennui qu'il a dû passer là, en y gravant quelque inscription. Le poète aurait eu le droit de résumer ses trois ou quatre années d'existence rurale en reprenant le mot de Cervantès : *Fuè cautivo*. — J'ai connu la captivité.

\*  
\* \* \*

Je ne crois pas exagérer. Lorsque Vigny ouvre son cœur, — ce qui n'arrive pas à toutes les heures du jour, — le sentiment qui en jaillit spontanément est celui que je viens de dire et les mots peu fardés, qui traduisent ce sentiment, sont ceux de *collier* ou de *chaînes*. Dès 1843, dans cette période de pessimisme aigu et d'orgueil stoïcien qui nous a valu les chefs-d'œuvre des *Destinées*, il écrivait déjà à celle que le recueil Sakellaridès désigne par cette suscription « *A une amie*, » et qui venait de séjourner toute une année en terre italienne : « Hélas ! pourquoi me parler de moi ? Combien de chaînes n'ai-je pas au col dont je suis écrasé ! Puis-je voyager, moi ? Tout le monde excepté moi a le droit de voir et d'adorer la nature dans les belles contrées de la terre ; mais je ne puis rêver des félicités lointaines qui me sont ravies, pour toujours peut-être, et je ne me console de mon immobilité forcée qu'en me réfugiant dans tout ce que la philosophie et la poésie ont de plus abstrait. »

Cette « immobilité forcée, » il la retrouve au Maine-Giraud et il finira, comme l'on peut le croire, par en ressentir la lassitude, le dégoût : « Vous venez de quitter vos églogues et vos bucoliques, » écrit-il, dès septembre 1848, à sa jeune amie M<sup>me</sup> Louise Lachaud, qui rentre à Paris, après un séjour de trois mois à Treignac, en Corrèze, « mais il faut que je reste dans mes géorgiques. » Le 5 octobre 1849, il confie à Bùsoni son espoir de revenir à Paris « cet hiver » et, au sujet du *Jules César* de Barbier que Bocage voudrait jouer à l'Odéon, il ajoute : « J'aimerais à y assister, mais ce que j'aimerais, je n'y dois point penser en ce moment, et il me faut dire avec Épictète : Souffre et abstiens-toi. »

Le regret de Paris est, il faut bien le reconnaître, atténué



par cette idée que le bienfait de l'existence champêtre ressuscite vraiment M<sup>me</sup> de Vigny : « Pendant que je vous écris, ma chère Lydia, qui m'a chargé de vous serrer la main, va voir un chœur de jeunes filles qui vendagent des grappes grosses comme celles de la Terre promise. Elle se porte si bien en respirant cet air pur et chaud que je remercie Dieu de m'avoir laissé assez de bon sens et de sagesse pour garder cet ermitage. » Il plaisante assez volontiers sur les offres trop obligeantes de son « oncle anglais, le général Bunbury, gouverneur de la Jamaïque, » qui l'invite à le venir visiter, ou de son ami, « le ministre russe et chambellan aide de camp de l'Empereur, » qui lui propose de l'aller rejoindre à Tiflis, en Géorgie, « pour voir la guerre poétique des Circassiens. » Mais n'y a-t-il aucune amertume dans son sourire ? « Mes amis me croient toujours disponible, n'est-ce pas curieux ? Moi qui suis en ce moment comme le dieu Terme, les pieds dans la terre, enfoncés jusqu'aux genoux, mais la tête ailleurs, je l'avoue, très près du ciel quelquefois. » Il rêverait le « voyage de la Toison d'or » (1) et ses plus longues escapades, pendant ces années de rélégation, seront quelques rares et maussades visites à Angoulême, une de ces « petites villes » qu'il ne peut souffrir, et encore un très court voyage, un seul, « à la Rochelle et dans les petits ports de mer » de la Saintonge. Il espère, un moment, s'aventurer avec M<sup>me</sup> de Vigny jusqu'à Genève, où le désir d'admirer le Mont-Blanc l'attire moins que le secret espoir de retrouver le salon et la société de la comtesse de Circourt : il charge sa parente, M<sup>lle</sup> Maunoir, de découvrir pour sa femme et pour lui un très modeste appartement, avec ou sans la vue du lac ; les pourparlers traînent un certain temps, et le projet échoue.

Au mois de mars 1852, il croit rentrer à Paris, ramenant la comtesse de Vigny guérie. Mais la fièvre revient brusquement « sans motif, sans raison, sans prétexte, on ne sait pourquoi. » Si peur qu'il ait de se laisser gagner par « l'égoïsme, » il fait, ce jour-là, sur lui-même un retour douloureux : « C'est le rocher de Sisyphe que l'on roule et qui ne cesse de retomber. Je donne de la vie et du courage à ce qui m'entoure, j'y dépense tout ce qu'il y a de joie naturelle et primitive dans mon caractère ; mais ensuite, quand je suis seul comme en ce moment à

(1) Lettre du 10 novembre 1850 à la vicomtesse du Plessis.

minuit, écrivant sous ma lampe dont la roue et les ressorts sont le seul bruit de ma solitude, la tristesse remonte à mon cœur et le serre plus qu'il ne faudrait. » Ces accidens imprévus, qui le retiennent au printemps de 1852, le rivent sur place à l'entrée de l'hiver. « Les malles étaient faites, — écrit-il le 24 décembre, — et il ne s'agissait que de monter en voiture, quand Lydia est tombée malade. J'ai repris mon collier, ou plutôt on l'a rattaché à la chaîne de la campagne, car, pour mon collier, il ne me quitte jamais. »

Quand il regarde la Nature, avec de telles ombres sur l'esprit, que pourraient lui dire de joyeux ou de tendre les bois, les prés, les sources, les bruyères du Maine-Giraud ?

L'été est brûlant, implacable. On ne secoue la torpeur dont on est accablé que lorsqu'il arrive de la mer « un bel orage. » Les impressions de juillet, de septembre même, tiennent en deux mots, et ce sont moins les impressions d'Alfred de Vigny que celles de la comtesse : « Elle est heureuse des riches moissons qui viennent de se faire et des plus riches vendanges qui s'annoncent : ce lui est un spectacle et un baume vivifiant. » Il nous donne de l'hiver aux champs une idée moins sommaire et il retrouve ici le don d'évocation du poète ou du peintre : « Ce ne sont point les travaux de la terre qui occupent ces mois de décembre et de janvier. C'est l'époque où les bœufs se reposent et où les hommes veillent autour d'une lampe de forme romaine, et, sans le savoir, composent, avec les femmes qui filent, des tableaux à la Rembrandt. »

Ne comptons pas sur lui pour courir après les images et pour les prendre à la pipée, comme fait, du matin au soir, plus d'un jeune ou vieil oiseleur. Une fois, par hasard, pour attirer à lui le Parisien Busoni qu'une occasion peut amener à Angoulême, il en cueille une à portée de la main ; elle est naturelle, éclairée, avenante comme un sourire : « Là vous me trouverez, je vous mets en voiture à côté de moi, et, en trois heures, nous serons, comme disent nos bons paysans antiques, au *Maine*, qui, dans ce moment, semble assis dans un bouquet. »

Mais quoi ! Il est de ceux pour qui « les jardins parlent peu, » comme avait dit un jour, sans le penser, son cher La Fontaine : « Mes arbres, — écrit-il à sa cousine, la vicomtesse du Plessis, — ne me disent rien et sont bêtes comme les vôtres. » Il riposte à un autre ami qui le croit en humeur de consentir à

se distraire : « Vous me parlez de distractions? Je n'en ai pas. » Il ne remplira pas le vide des journées en découvrant l'intime poésie de tout ce qui, dans le verger, dans la prairie, dans le champ de labour et dans la lande méprisée, s'étale ou se dérobe autour de lui, sans excepter « cent raretés à voir le long du marécage. » Il n'est pas La Fontaine, et il n'est pas Chateaubriand.

### III

Il est, ce qui vaut presque autant, Alfred de Vigny, c'est-à-dire un esprit profond et une âme orgueilleuse.

Assez d'écrivains, petits et grands, se sont fait une loi de suivre « en vrais moutons, » non plus « le pasteur de Mantoue, » mais Jean-Jacques le Genevois. Assez de voix, belles ou ingrates, retentissantes ou perdues, ont entonné avec ferveur, — ou sans conviction, — l'hymne en l'honneur de la Nature, ont célébré la grâce, la splendeur, la sublimité de cette sphère aux pôles aplatis, dont nos philosophes, plagiaires, une fois de plus, des Grecs et des Romains, ont cru refaire une déesse auguste. N'est-il point temps de répudier ce culte fastidieux et de jeter le cri : Je suis homme? L'homme a le droit d'opposer son mépris à l'univers, que l'univers le laisse vivre ou qu'il le tue. C'est une lâcheté que de prier, que de pleurer aux pieds d'une insensible et monstrueuse idole. Il manquait un athée à cette élégiaque religion : cet athée, ce sera l'auteur des *Destinées*.

Pour s'insurger ainsi contre une tradition qui lui paraît servile, Vigny n'a pas, comme on pourrait le croire, et comme on l'a dit trop souvent, attendu les suprêmes déceptions, les injures du sort, les amertumes de l'amour et les rancœurs de la vieillesse. Ses anathèmes admirables remontent à son âge le plus viril, et, avant de les proférer, il en avait conçu l'idée depuis près de dix ans. Ce n'est pas en 1844, c'est en 1835 qu'il déposait, dans le *Journal d'un poète*, le germe de la méditation ultérieure : « J'aime l'humanité. J'ai pitié d'elle. La nature est pour moi une décoration dont la durée est insolente, et sur laquelle est jetée cette passagère et sublime marionnette appelée l'homme. » Il s'exprimait ainsi, l'année où il donnait son *Chatterton*.

Ce parti pris hardi, original, a merveilleusement servi les

moyens d'Alfred de Vigny : il a écrit *la Maison du berger*. Dans ces cinquantes strophes, si puissamment rythmées, si riches d'harmonie, si fougueusement emportées par un courant de passion et de pensée irrésistible, continu, comme celui d'un fleuve, le poète français a égalé la profondeur, la majesté des hexamètres lucrétiens :

Je n'entends ni vos cris, ni vos soupirs : à peine  
 Je sens passer sur moi la comédie humaine  
 Qui cherche en vain au ciel ses muets spectateurs.  
 Je roule avec dédain, sans voir et sans entendre,  
 A côté des fourmis les populations;  
 Je ne distingue pas leur terrier de leur cendre,  
 J'ignore en les portant les noms des nations.  
 On me dit une mère et je suis une tombe,  
 Mon hiver prend vos morts comme votre hécatombe,  
 Mon printemps ne sent pas vos adorations.  
 . . . . .  
 C'est là ce que me dit sa voix triste et superbe,  
 Et dans mon cœur alors je la hais, et je vois  
 Notre sang dans son onde et nos morts sous son herbe  
 Nourrissant de leurs sucs la racine des bois.  
 . . . . .  
 Vivez, froide nature, et revivez sans cesse  
 Sur nos pieds, sur nos fronts, puisque c'est votre loi...  
 Plus que tout votre règne et que ses splendeurs vaines  
 J'aime la majesté des souffrances humaines,  
 Vous ne recevrez pas un mot d'amour de moi.

Après avoir proclamé avec tant de vigueur ce *credo* négatif Alfred de Vigny se trouvait engagé, sous peine de scandale et de ridicule éclatans, à ne jamais en abjurer un seul article. Fût-il allé à Genève, eût-il été saisi d'admiration devant la montagne géante, et se fût-il émerveillé des nuances du lac, il n'avait plus le droit de laisser voir ses émotions.

\*  
 \* \*

Pouvait-il les détruire? En septembre 1856, écrivant, une fois de plus, à cette même « amie, » l'infatigable voyageuse dont il enviait, en 1843, la vie errante et affranchie de tout lien social, il lui fait cet aveu : « Je me suis persuadé, en maudissant la terre, ses bois et ses montagnes, que je la détestais, que je ne croyais plus ni à l'air, ni à la lumière, ni aux grands horizons, et que tout cela n'est, après tout, qu'une toile de fond



bonne à servir de cadre à la beauté que l'on aime, à la personne qui vous accompagne dans la vie, près de qui *tout* doit n'être *rien*. Ai-je tort? ai-je raison? Je ne sais; mais il est nécessaire de croire toujours cela pour que les révoltes de l'homme soient un peu étouffées en moi, pour que je ne crie pas contre le ciel. » Il la prie de ne pas lui conter son voyage au retour, ou de lui affirmer « que le Rhin n'était pas beau, que ses îles n'avaient pas de verdure, que ses vagues n'avaient plus de mugissemens, que ses châteaux étaient sans majesté dans leurs antiques ruines; vous me direz cela, vous mentirez par amitié et vous me ferez du bien. Je reviendrai auprès de ma lampe, et je continuerai à écrire comme j'ai fait hier jusqu'à deux heures et demie après minuit pour tout oublier. » Ah! que Tolstoï avait raison contre Zola! La passion exclusive, acharnée, immoralement égoïste du travail, du travail cérébral surtout, de cette *scribendi cacoethes* que le satirique latin nomme de son vrai nom, empêche le visage humain de quitter son grimoire et de se redresser pour regarder autour de soi et au-dessus; elle finit par cacher à nos yeux, hébétés par le clair soleil comme ceux du hibou, le vrai sens de la vie et son accord mystérieux avec cet univers qui la supporte.

Pour s'obstiner dans l'attitude que lui imposait, quelquefois malgré lui, son paradoxe contre la Nature, Alfred de Vigny a trouvé au fond de son cœur très tendre, très impressionnable, de meilleures raisons.

Il chérissait, comme il aurait aimé un de ses enfans, s'il avait eu le bonheur d'être père, la fille de ses deux amis M. et M<sup>me</sup> Ancelot. Depuis son mariage avec le grand avocat Lachaud, originaire de la Corrèze, et surtout depuis la naissance de Georges et Thérèse, les deux enfans qu'elle élevait avec tant de tendresse, la douce, grave, pieuse et vraiment sainte M<sup>me</sup> Lachaud — ou, de son nom de jeune fille, Louise-Edmée Ancelot, — passait la saison d'été et une partie de l'automne sur le plateau pittoresque, mais trop souvent pluvieux et très froid, de la petite ville de Treignac. Ces voyages avaient pour Alfred de Vigny le douloureux inconvénient d'éloigner pour des mois cette jeune amie, et, à ce qu'il croyait, de mettre en péril sa santé. Quand il pensait qu'elle avait à souffrir d'un de ces brusques abaissemens de la température qui sont le propre des régions du Limousin, il regardait de nouveau la marâtre nature

avec les mêmes yeux, pleins de courroux, qu'au temps où il se déchainait, en très beaux vers, contre sa cruauté impitoyable. Voici comment, dans une lettre écrite en 1855, il pousse sa diatribe : « Ne cesserons-nous jamais de faire des complimens fades à cet amas de boue qu'on nomme la terre et dont la fragile créature humaine ne peut se garantir qu'à force de maisons et de chambres bien chaudes ? Savez-vous rien de plus triste que l'affreuse Aurore, si pâle quand je l'ai vue tant de fois tomber sur mes yeux fatigués après les nuits que j'avais passées à veiller près d'un lit de malade. Comme elle apporte avec elle l'humidité et le frisson du matin, et les rosées malsaines et glaciales ! Que de fois je lui ai fermé les rideaux les plus sombres avec indignation, en rallumant les bougies qui ne prennent pas comme elle un air de gravité indifférente. Elles sont un peu mélancoliques comme la vie et se consomment lentement comme elle (1). »

A la même date, l'année suivante, les mêmes préoccupations reviennent, et c'est contre la vie rustique et ses embûches redoutables un torrent de malédictions : « Si j'écrivais à une autre personne que vous, je dirais : C'est bien fait ; vous nous quittez pour aller à la campagne, vous y trouvez la pluie et le froid, tandis qu'à Paris on n'a pas encore fait de feu et l'on étouffe. Mais je pense que ce séjour vous fait mal et je deviens sérieux. Le grand air qui vous environne est un vent humide et perpétuel qui tourbillonne dans les oreilles et pénètre dans la gorge de Louise qui sera toujours délicate et vulnérable, si l'on n'en prend un soin continuel. Mais c'est un soin bien inutile que de lui recommander sa personne qu'elle traite avec une indifférence dédaigneuse. » Il serait abusif de citer jusqu'au bout cette lettre, reproduite, je crois, dans le volume imprimé de la Correspondance. Comme on en peut juger par ce fragment, chaque mot révèle la tendresse et s'illumine de bonté.

Après l'avoir lue en entier et avoir scruté, de très près, tout ce qu'on peut connaître de la correspondance de Vigny, si l'on n'a pas acquis l'absolue conviction qu'au fond de soi le poète stoïcien ait eu en haine la Nature, on croit très fermement à son affirmation : « J'aime l'humanité. »

Par ce beau mot d'humanité, il n'entend pas cette entité

(1) *Histoire d'une âme*, par Georges Lachaud, p. 138 et suiv. Cet ouvrage, un *in memoriam* pieux, n'a pas été mis dans le commerce. Le texte cité est peu connu.

pompeuse et décevante dont on fait si grand bruit et à laquelle on veut sacrifier les plus indispensables affections ; il désigne quelques êtres chers dont il est sans cesse occupé, et dont son âme, incurablement inquiète, ressent, avec une sympathie plus douloureuse encore que leurs maux et leurs afflictions, les plus légères souffrances.

\*  
\* \* \*

On doit penser qu'en vieillissant et qu'en s'avancant vers la mort par un vrai chemin de la croix, Alfred de Vigny ne put pas abdiquer ce sentiment d'aversion qu'il avait exprimé, pour la première fois, longtemps auparavant, en méditant sur ce mot, la Nature. Le ciel lui paraissait toujours aussi noir, aussi lourd et aussi sépulcral que dans la nuit de la divine veille au Mont des Oliviers :

Mais un nuage en deuil s'étend comme le voile  
D'une veuve.

Le monde extérieur avait fini, pour lui, par se réduire à deux chambres « d'hôpital, » celle où M<sup>me</sup> de Vigny, aveugle et presque tombée en enfance, agonisait, et celle où il achevait de renoncer à la vie et à la pensée. Si quelqu'une des images qu'il avait autrefois tracées lui revint à l'esprit, ce dut être celle de la Nuit enveloppant à tout jamais notre univers :

La Terre sans clartés, sans astres, sans aurore.

ERNEST DUPUY.

---

# UNE CROISIÈRE DANS LA MÉDITERRANÉE

---

Naples.

Hier, j'avais passé mon après-midi dans l'ancien couvent de San Severino à compulser des documens du xv<sup>e</sup> siècle, jaunis par les ans. Puis, j'avais regagné le Palais-Royal en descendant la colline qui domine le port. Là végétait, il y a quelques années, une population extraordinaire, entassée dans un quartier fait pour dégôûter du pittoresque les amateurs les plus incorrigibles de la couleur locale. Dans des rues étroites dont les maisons inclinaient systématiquement les unes vers les autres, sous des lambeaux de linge qui essayaient de sécher quand par aventure un rayon de soleil ou un filet d'air pénétrait jusqu'à eux, s'ouvraient des antres noirs, sordides, nauséabonds, dans lesquels on entrevoyait une agglomération de vieilles loqueteuses et d'enfans pouilleux. Au milieu des pelures d'orange, des épluchures, sur le sol gluant, des hommes travaillaient tant bien que mal à des métiers rudimentaires. L'étranger passait vite au milieu de cette région ténébreuse, semblable à un ange qui traverserait l'enfer, en laissant derrière lui comme un parfum de santé et en emportant des myriades de microbes. Rien de tout cela n'est plus. Quelques ruelles éventrées rappellent seules l'ancien cloaque. Des rues nouvelles, larges et triomphantes, parcourues par des tramways électriques, publient que Naples a cicatrisé par le fer et par le feu un ulcère infect et la population du quartier défunt est allée chercher ailleurs un gîte moins avarié.

Ce matin, j'achevais de m'habiller quand on est venu m'annoncer que la *Fiorentina II* avait jeté l'ancre, à l'aube, dans le



port militaire et qu'on m'attendait à bord. Le yacht avait accompli, en trente-cinq heures d'une heureuse navigation, la traversée de Cannes à Naples. Une heure plus tard, j'arrivais au vieux port, et je hélais une embarcation.

— Combien pour aller au yacht français qui est arrivé ce matin ? demandai-je au batelier.

— Deux lires, gno.

— Non, cinquante centimes.

A Naples, il faut marchander pour être considéré.

Nous transigeons pour une lire. Je grimpe dans la barque. Le batelier rame debout et navigue au travers des embarcations, des voiliers, des vapeurs dont quelques-uns ronflent sous pression.

Un soleil pâle, mais déjà brûlant, se regarde dans l'eau calme. Je vois le dos de mon homme, convexe comme celui d'un polichinelle, qui se ploie et se redresse dans un rythme cadencé. Nous croisons une autre barque et un moment les rames semblent s'enchevêtrer désespérément. De part et d'autre, des exclamations s'échappent sur un ton courroucé ; les paroles acerbes se croisent comme des épées. Pure comédie ! Le silence se rétablit comme par enchantement et on s'éloigne les uns des autres le sourire aux lèvres.

Nous doublons la *Lanterna*. L'horizon s'élargit tout à coup ; le golfe apparaît dans son étendue, dominé par le volcan pacifique. De loin, j'aperçois la *Fiorentina*, blanche comme une jeune mariée, non loin d'un cuirassé maussade dont les larges flancs gris s'enfoncent en s'évasant dans les flots. Mais mon batelier ne semble pas le voir, car mollement, au lieu de virer de bord, il tire vers le large. Comme je lui fais observer que nous négligeons la ligne droite, il me répond, en se retournant à demi, que ce sera un beau spectacle de voir partir le grand paquebot qui fume à deux cents mètres de nous. Et il cligne de l'œil d'une façon si persuasive que je m'allonge en lézard à l'arrière pour voir filer le cétacé. C'est l'*Arabic*, avec ses ponts superposés, sa coque claire percée de trous ronds, qui emporte huit cents passagers, une ville flottante, une arche de Noé, vue de notre frêle esquif. Mon batelier, qui est certainement petit-fils de lazzarone, me crie tout à coup :

— Voyez, il lève l'ancre !

Un sifflement rauque se fait entendre, éveillant des échos,

suivi de deux autres. Peu après, le bâtiment s'ébranle, mû par une force invisible.

— *E un inglese!* prononce mon Napolitain avec un accent qui dénote qu'il m'estime ignorant de la science des drapeaux ; et il ajoute :

— *Un gran paese, gno!*

Ses rames trempent dans le pâle azur, tandis que le géant passe au-dessus de nous, sans nous voir. Le long des bastin-gages, on discerne des formes qui se meuvent, des hommes peut-être. Et l'arche s'éloigne, dominant la mer qu'elle va sillonner à son gré, avec le dédain de ses colères, le mépris des vents, des courans et des tempêtes.

Alors, mon batelier, qui décidément n'est pas pressé d'empocher sa lire, me fait passer devant deux cuirassés gris, au milieu desquels repose un grand vapeur blanc. Ce dernier n'est autre que le *Hohenzollern*, le yacht impérial allemand portant à son bord le prince Adalbert de Prusse. C'est pour lui sans doute qu'on a tiré le canon ce matin, à moins que ce ne soit pour le *Dauni* qui lui aussi est arrivé de bonne heure, avec le duc de Connaught. Car tous les princes de maisons souveraines semblent s'être donné le mot pour sillonner en ce moment la Méditerranée.

Quelques minutes plus tard, je franchissais l'escalier tribord de la *Fiorentina*.

Le yacht du comte V..., construit à Hull en 1894, est un vapeur à deux hélices de 549 tonneaux. Sa longueur est de 58 mètres ; il a 8<sup>m</sup>,20 de bau, 4<sup>m</sup>,30 de tirant d'eau. Avec ses 30 hommes d'équipage, il file 12 nœuds à l'heure ; il consomme en pleine marche 12 tonnes de charbon par jour et peut en emporter 120 dans ses soutes. Mais ce qui le distingue, c'est la finesse de sa silhouette et l'assurance avec laquelle il soutient l'effort des vagues.

Je m'installe dans mon élégante cabine, et je range mes effets dans des armoires savamment agencées et dans les tiroirs qui s'ouvrent et se ferment sans bruit, car, à bord, il ne faut laisser aux domestiques que les soins dont on ne peut s'acquitter soi-même. Ainsi, je n'aurai plus qu'à me laisser vivre au milieu du confort impeccable que comporte le *yachting* qui se respecte.

En mer.

Nous avons quitté avec regret notre mouillage de Naples où le son des mandolines nous réveillait chaque matin. Les musiciens arrivaient de bonne heure, dans des barques, se rangeaient sous notre bord et jouaient en sourdine jusqu'à ce qu'une tête de femme parût à une fenêtre ou au-dessus du bastingage. Alors le concert commençait avec ces *canzoni* composées par les poètes de Piedigrotta qui résonnent chaque soir devant les hôtels de la péninsule, couplets alertes, au rythme oriental, que les Napolitains chantent à pleine gorge, d'une voix légèrement nasillarde mais juste, avec des mouvemens de tête et des gestes comiques qui font pâmer les vieilles Anglaises et sourire dédaigneusement les Italiens du Nord.

Dans l'après-midi, après la promenade en voiture, quand l'heure du thé nous rappelait à bord, le golfe s'arrondissait autour de nous dans toute sa gloire, avec ses grandes lignes si pures malgré le bouleversement de l'an 79, avec son rivage accidenté, le Monte di Dio, San Martino, les Camaldules, les îles, la falaise de Sorrente et le Vésuve qui fume juste assez pour fournir des instantanés aux jeunes filles.

Lorsque nous avons levé l'ancre à sept heures moins un quart, hier soir, la nuit tombait lentement, comme à regret, sur le paysage romantique. À peine entrevîmes-nous, à bâbord, la dentelle de Capri, au moment d'entrer en mer, tandis que, de l'autre côté, l'île d'Ischia, moins originale, se dessinait nettement sur le rideau pourpré du couchant.

Ce matin, le décor a changé : un des côtés du triangle sicilien, un rivage osseux se dessine dans la vapeur qui monte des eaux ; il grandit peu à peu, se rapproche, se précise. Voici le Monte Pellegrino qui émerge, gardien majestueux du golfe au fond duquel blanchissent, sous les caresses du soleil levant, les maisons à Palerme. Nous glissons sur du velours, au milieu de nuances lumineuses et tendres. Autour de nous, les objets se réfléchissent dans les eaux en ondulant. Encore une demi-heure et nous aurons accosté ou plutôt le canot automobile nous aura déjà descendus à terre en face du palais Butera.

Palerme.

C'est aujourd'hui le dernier jour de mars.

La chapelle palatine, l'église des Ermites, les métopes de

Sélinonte, telles sont les images vives que j'emporterai de Palerme, à ma seconde visite. C'est à peine si je me suis arrêté à la cathédrale pour saluer le tombeau où reposent les cendres de ce sultan chrétien qui fut Frédéric II. A Monreale, j'ai retrouvé le cloître des Bénédictins qui ne peut se comparer, selon moi, qu'à une autre merveille éclosée elle aussi sur un sol riche en ossemens arabes, au portique intérieur de San Juan de los Reyes, à Tolède ; puis, assis sur une pierre, dans le jardin monastique, j'ai vu le soleil déclinant embraser cette plaine dorée par les limons, et les oranges qui fait l'orgueil et la richesse de Palerme. A la Favorite, on visite des jardins dessinés au compas et un pavillon jaune où un roi et une reine se plaisaient à décorer des chambres chinoises et des cabinets pompéiens. La villa Igica s'appuie mollement contre le Monte Pellegrino et trempe ses pieds dans la mer ; c'est le paradis des oisifs vaguement artistes et des malades privilégiés qui rencontrent des allées poétiques pour se promener quand il fait beau et une excellente cuisine pour se consoler de l'absence du soleil quand il leur fausse compagnie. Enfin, je ne me pardonnerais pas d'oublier l'église du Gesù où le custode m'a fait admirer des bas-reliefs de marbre encadrés par des mosaïques où le lapis-lazuli se détachait sur fond d'agate. « Il n'y a pas plus riche ! » a-t-il conclu. Je le crois.

La chapelle palatine est la gemme précieuse que le palais des rois garde dans son écrin, le joyau qui brille mystérieusement à la clarté des matins ensoleillés. Elle se drape dans ses mosaïques aux tons chauds et profonds, comme une sultane dans un magnifique cachemire de l'Inde. Cette fois, je n'ai pas voulu chercher un sens aux tableaux de verre, préférant me laisser gagner progressivement par le charme subtil et tout-puissant qu'engendre le jeu des formes et des couleurs. Et quelle volupté rare pour les yeux de s'arrêter sur les colonnes de granit oriental qui soutiennent la grande nef, de remonter aux chapiteaux corinthiens, de se perdre dans le dédale des stalactites de la voûte, pour redescendre le long des molles arêtes des ogives mauresques et se reposer sur le sol aussi chatoyant, aussi nuancé qu'un tapis de Smyrne ! La lumière qui tombe des fenêtres se répand dans les nefs au gré des accidens d'architecture, laissant des ombres claires errer sous les arcades, illuminant d'un éclair radieux un sujet du Vieux Testament, un cha-



piteau byzantin, une colonne de cipolin. La chaire se dresse à droite sur de fines colonnettes, constellée de paillettes d'or, d'éclats de porphyre et de vert antique. Sous sa protection, le cierge pascal s'allonge pareil à un mince roseau sculpté. Subrepticement, comme pour aiguïser la sensation d'art qui me pénètre, un chant religieux, un chœur de caractère grégorien, parti de loin comme d'une seconde église, arrive à mes oreilles, atténué, purifié par la distance, avec des sonorités indéçises, inattendues. Où suis-je? et pour qui cette chapelle a-t-elle été décorée? Pour des Grecs du Bas-Empire, pour des Byzantins décadens et raffinés, pour les nobles dames du Phanar et les porphyrogénètes, ou bien pour les princes du Nord, héritiers de Rollon et des pirates de la Baltique? Car la palatine procède manifestement de Sainte-Sophie, au même titre que Saint-Marc de Venise; elle semble née du caprice d'un César de Constantinople, épris de mysticisme, commandant à des artistes capables de matérialiser les rêves les plus extravagans.

Non loin du Palais-Royal, à l'extrémité de la ville, se rencontrent les restes de Saint-Jean des Ermites. Dès l'abord, je suis frappé de l'aspect à la fois pittoresque et mélancolique des lieux. C'est, au delà d'une grille, un jardinet dans un état de charmant abandon, avec un puits. Une allée en pente conduit à une étroite esplanade. En face, l'église de San Giovanni, construite en 1132 par les Normands.

Roger II venait de ceindre la couronne d'Italie avec l'adhésion du siège apostolique et malgré la protestation des Pisans. Il était le digne fils du fondateur de la puissance normande en Sicile. Les princes de cette maison firent preuve d'une sagesse politique peu commune. Si, à l'exemple des conquérans d'Angleterre, ils imposèrent l'obéissance aux vaincus et à leurs compagnons d'armes, plus enclins à la mansuétude, ils respectèrent les usages de la population conquise et se laissèrent gagner eux-mêmes par les séductions d'une culture raffinée. Ils suivirent en cela l'exemple des Arabes qui avaient possédé l'île avant eux.

Roger II apparaît dans l'histoire comme un prince à moitié oriental. A côté des chevaliers et des moines latins, on rencontrait à sa cour des artistes grecs et des poètes arabes. Une tolérance générale laissait aux vaincus leur langue, leurs lois et leurs autels; mais l'administration royale, prévoyante et exacte, provoquait de toutes parts les efforts individuels qui font la

prospérité des nations et la popularité des gouvernemens. Sous le règne de Roger II, les arts de la paix, puisant aux sources les plus diverses, prirent un essor extraordinaire; un grand nombre de monumens servent encore à l'attester.

De San Giovanni, il ne reste que l'ossature et cinq nefs aplaties qui rougeoient au soleil. Le cloître, par bonheur, demeure à peu près intact, bien qu'aucune sandale de moine ne foule plus, hélas! les dalles de son portique; mais si désert, si délaissé qu'il soit, il n'a rien perdu de sa grâce. On respire dans son enceinte la douceur des choses qui trépassent lentement. Entouré d'arcades à jour soutenues par de fines colonnes accouplées, règne un jardin où une végétation folle a pris librement racine. Palmiers nains, arbustes épineux, plantes sauvages se confondent dans une délicieuse familiarité. Des senteurs pénétrantes, écloses sous les baisers de feu du soleil sicilien, alourdissent l'air, disposent à la flânerie, à la volupté pénétrante du repos songeur. Au-dessus du portique, les coupoles couleur de rouille et le campanile aux surfaces grises se détachent sur un ciel profond. Les plans se heurtent dans un désordre apparent, fécond en surprises. Au moment où je pénètre sous le portique, une jeune Anglaise est en train d'achever une aquarelle, assise à l'ombre. Sa main inexperte s'applique avec une louable insistance à suivre et à reproduire exactement le détail des choses. Espérons pour ceux qui consulteront son album, qu'une légende explicative vienne préciser le sujet de ses études! Mais pour rendre la molle séduction des lignes, les nuances rares, l'air fleuri qui flotte autour des colonnettes de marbre, l'étrange quiétude de cet asile du moyen âge, il faudrait la maîtrise et l'émotion d'un des privilégiés de l'art.

Dans cette Sicile où les civilisations les plus dissemblables ont brillé tour à tour, on n'a pas d'effort à faire pour franchir d'un bond un millier d'années, pour remonter du moyen âge à l'antiquité classique, des Normands aux Hellènes, des mosaïques byzantines aux marbres grecs. C'est avec la certitude de passer une heure délicieuse que j'ai pris le chemin du musée de Palerme où sont exposées les métopes de Sélinonte, Sélinonte un lieu qui a vu l'art briller de son plus vif éclat. Là-bas, sur la colline qui regarde la vaste mer, gisent les colonnes brisées des temples doriques; ici, on a recueilli les morceaux de sculpture que le temps a épargnés.

Au premier regard, on éprouve l'émotion particulière, unique, que procurent aux fils de notre race les œuvres de la Hellade. Ces métopes datent respectivement des vi<sup>e</sup>, vi<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les plus anciens, le Quadrigé, Persée coupant la tête de Méduse, par exemple, dégagent une étrange saveur d'archaïsme. L'artiste ressemble à un enfant qui balbutie les premières syllabes d'une langue dans laquelle il excellera plus tard à s'exprimer. C'est plaisir de démêler, au milieu des inexpériences du dessin, l'intention qui le guide. Il bégaye, mais déjà il vibre.

Les fragmens du vi<sup>e</sup> siècle attestent que l'enfant a grandi normalement; ses pensées se sont éclaircies, sa main obéit avec plus de docilité, il discerne le but auquel il aspire. Il faut attendre pourtant les reliefs du v<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître les signes irrécusables de la virilité. Le Zeus essayant d'attirer à lui Hera qui résiste présente une scène intime où la pudeur et l'amour sont aux prises, sans que le conflit porte la plus légère atteinte à la dignité des personnages qui sont les dieux les plus puissans de l'Olympe. On note dans ce tableau une simplicité de composition qui rappelle les meilleurs ouvrages de la grande époque. J'ai ressenti en le revoyant le plaisir que j'ai éprouvé chaque fois qu'assis sur les bancs de bois du Musée Britannique, j'essayai de pénétrer la pensée de Phidias, à la pâle clarté du ciel londonien.

En mer.

Nous avons quitté Palerme hier soir, à 9 h. 40, après dîner. La Méditerranée continue de se montrer gracieuse. Le yacht semblait immobile en passant devant le Monte Pellegrino. A mesure que les feux du rivage s'éteignaient, nous entrions dans une région d'ombres claires. La planète Vénus, belle comme Aphrodite, répandait dans le ciel et sur les eaux un rayonnement. Le yacht glissait à la surface de la mer pareil à un fantôme. Tout à coup, au tournant d'un promontoire, le rivage s'éclaire violemment; un foyer lumineux surgit, rougit, grandit à vue d'œil, jetant des flammes et de la fumée. C'est un incendie, une ferme qui brûle, car, à côté du foyer, nos lunettes marines discernent des granges et des magasins. Mais nous nous éloignons rapidement; l'incendie paraît perdre de son intensité, devient un point et disparaît cependant que Vénus lointaine

continue de briller dans le firmament d'un éclat tranquille, égal, pareille à une petite lune.

Dès l'aube, ce matin, j'étais sur le pont; on ne distinguait pas la moindre terre à l'horizon. La Sicile s'était noyée au Septentrion et, vers le Sud, le rivage africain n'émergeait pas encore. Inopinément, la mer elle-même disparaît à mes yeux et le ciel avec elle. Nous nous trouvons ensevelis dans le brouillard, dans un brouillard léger, lumineux, mais parfaitement opaque. La sirène siffle, siffle à en perdre haleine, puis, un quart d'heure plus tard, le ciel reparait aussi bleu et la mer aussi tranquille qu'auparavant. Ce brusque changement de décor me ramène à bien des années en arrière, en me rappelant ces nuages qui fondent comme la foudre sur les navires, aux environs de l'équateur. Les passagers ont à peine le temps de quitter le pont. C'est un déluge de quelques minutes, après quoi le soleil reprend majestueusement possession de son domaine, sèche en un clin d'œil les planches trempées et décoche ses flèches de feu à travers l'atmosphère que l'ondée n'a pas rafraîchie.

#### Tunis.

Un golfe qui se creuse, entouré de montagnes d'une coloration très fine, la pointe de Carthage à droite : le canal de la Goulette entre deux bords plats et des flamans roses à portée de fusil, dans les marais, voilà ce qu'on remarque avant d'arriver à Tunis. Le port est assez grand pour contenir les vapeurs qui le fréquentent, mais on est en train de l'élargir afin de parer aux événemens. Sur les quais, des magasins, comme de raison, puis une longue rue flanquée d'échoppes; c'est le quartier européen qui commence. La rue oblique et les maisons s'anoblissent; voici un théâtre italien, puis un théâtre français, un hôtel pour les voyageurs de marque, la cathédrale et en face la Résidence, des rues droites se coupant à angle droit. C'est la ville européenne, née d'hier, mais déjà prospère, qui grandit à mesure que débarquent les immigrans et que les capitaux affluent; dans les rues, il y a du mouvement, des consommateurs dans les cafés, de jolies choses aux devantures des magasins. On sent, à mille indices, qu'on est au centre d'un pays qui s'enrichit, car les maisons européennes sortent du sol, enveloppent la cité musulmane et tendent à la déborder, comme le



monde chrétien tend à étreindre et à étouffer le monde musulman.

Mais le touriste, en quête d'impressions neuves et fortes, cherche l'autre Tunis, la vraie; il n'éprouve de soulagement qu'après en avoir franchi la porte monumentale. Et, tout de suite, sans transition, il se trouve en plein Orient, dans cet Orient que nous connaissons d'enfance, d'après les *Mille et une Nuits*, l'Orient qui se révèle à travers les aventures fantastiques, les talismans et les génies; l'Orient bariolé, épris de couleur et d'éclat, démocratique et religieux où, dans les foules familières et bavardes, passent des figures d'une gravité marmoréenne, où, dans les boutiques ouvertes à tout venant, les hommes travaillent accroupis, tout ensemble affairés et paresseux; l'Orient où les femmes glissent comme des fantômes, poétiques parce qu'elles sont enveloppées de mystère. A peine a-t-on hasardé quelques pas dans les rues étroites, d'allure arbitraire, coupées d'arcs, de retraits et de saillies sans nombre, bordées de maisons basses, qu'on se sent dans un autre monde, fait de sentimens, d'idées et de préoccupations qui nous sont étrangers et nous semblent puérils parce que nous ne les partageons pas. Pour qui réfléchit, ce ne sont pas les burnous pistache, les gandouras pervenche, les turbans et les fez qui étonnent, mais le visage et l'allure de ceux qui les portent. Sur ces faces qui se nuancent de bistre, d'acajou ou d'encre de Chine, on déchiffre le rapprochement ou le mélange des races les plus diverses, depuis les rejetons de la noble souche blanche, jusqu'aux spécimens de la famille mélanienne. Dans ce coin d'Afrique tous les peuples qui ont fondé tour à tour des établissemens sur les rivages de la Méditerranée, se sont superposés, se sont confondus depuis les nomades jusqu'aux Phéniciens, aux Juifs, aux nègres du centre de l'Afrique, aux Grecs, aux Romains.

Comme dans toutes les cités du monde, il y a d'abord les quartiers aristocratiques. Du côté de Tourbet el Bey, les rucs sont quasi désertes, bordées de constructions d'une éclatante blancheur. Des portes élégantes inscrites dans une ogive ou flanquées de colonnettes, de rares fenêtres munies de moucharabiés protecteurs, rompent la monotonie des murailles. L'entrée des maisons est quelquefois ouverte, mais, ainsi que dans les couvens, l'œil est bien vite arrêté par une solide barrière et l'intérieur reste impénétrable à la curiosité de l'étranger. Là se

trouve Dar Hussein, la résidence du commandant en chef de la division française d'occupation. A l'intérieur, on rencontre un appartement resté tunisien, patio orné de portiques au premier étage, salles dont les murs sont tapissés de faïences luisantes et de stucs patiemment travaillés, terrasses où le soir, à la clarté des étoiles, — quand il y en a, — on entend la voix grave du muezzin appeler les fidèles à la prière.

Quel contraste avec les souks, ruelles couvertes et mal pavées qui se croisent et s'enchevêtrent pour former le bazar de Tunis. L'activité mercantile des Arabes et des Juifs s'y donne incessamment carrière. Une foule bigarrée parcourt ces allées étroites, s'arrête devant les échoppes pour causer ou faire des emplettes. Ces boutiques serrées les unes contre les autres, comme les cellules d'une ruche, celles-ci éclairées par les lucarnes, celles-là à demi obscures, contiennent tous les objets propres à satisfaire les besoins des indigènes ou à égayer leur existence. Ici, ce sont des étoffes aux couleurs tendres ou éclatantes, des babouches, des fez, des selles ouvragées, des armes, des cuirs décorés d'arabesques, des coupes de cuivre, des bijoux voisinant avec des ceintures et des écharpes sortant du Louvre ou du Bon-Marché. Puis viennent les essences rares, les huiles parfumées, des chibouques, de la viande, des légumes, des fruits.

Je ne m'éloigne pas avant d'avoir franchi le seuil d'un des grands magasins où sont entassés les tapis d'Orient, les étoffes brodées et les objets de curiosité. On m'y accueille par des saluts; on me fait asseoir; on m'offre une tasse de café arabe; puis on étale devant moi les gandouras aux couleurs indécises, turquoise, saumon, pistache, mauve, gorge de pigeon, gris-perle, rose-thé, vert-pomme. Au bout d'une demi-heure, de peur de passer pour un mauvais plaisant, j'offre cinquante francs d'un tapis tunisien dont on me demandait trois cents; le marchand me rit amicalement au nez et me montre autre chose, puis autre chose encore. Au moment où je me lève, il fait plier le tapis et me confie qu'il me le laisse pour cinquante francs, parce que c'est moi et qu'il tient à me faire plaisir. A bord, notre courrier m'apprend que le tapis vaut bien trente-cinq francs.

Ce qui, à Tunis, m'attire et m'excite, ce qui exaspère ma curiosité, c'est le fruit défendu qui s'incarne dans les marabouts et les mosquées. Le traité du Bardo spécifie que les chrétiens ne pénétreront pas dans les lieux de religion; l'article

de la convention est observé au pied de la lettre. Aussi est-ce le supplice de Tantale de frôler ces édifices sans pouvoir jeter à l'intérieur même un regard. Que de fois, je me suis surpris errant aux alentours de la Grande-Mosquée qui se dérobe pour ainsi dire au milieu des souks ! Du toit de Dar-el-Bey, j'avais caressé des yeux ses coupoles aplaties, ses terrasses de neige qui étincelaient au soleil. Je me figurais sa forêt de colonnes, ses nefs qu'on dit plus somptueuses que celles de Kairouan. Au fond de ce sanctuaire que nul pied de roumi n'a profané, le fils soumis de Mahomet doit goûter une volupté sans mélange à réciter les longues prières, à prolonger les prosternations sans provoquer de sourire. Il peut adjurer le Dieu unique de ressusciter les gloires passées et de rendre enfin au Croissant l'empire que la Croix lui a momentanément ravi.

Carthage.

Ce que les voyageurs épris d'histoire et de poésie demandent d'abord à Tunis, c'est Carthage. Que reste-t-il de l'ancienne reine de la mer, de la cité qui mit Rome à deux doigts de sa perte ? Va-t-on trouver sur le rivage de la Méditerranée quelque édifice prestigieux comme le Parthénon ou le Colisée ? Pourrait-on rêver, — si on est enclin à la rêverie, — sur les degrés d'un temple ou le fût d'une colonne brisée ?

Quel régal ce serait pour un archéologue de rencontrer les débris même mutilés de la ville punique !... Il faut en faire son deuil. Les monumens phéniciens ont sombré dans la tourmente de l'an 446. L'incendie, puis la démolition méthodique ont eu raison de la patrie d'Hannibal... et de Salammbô : il n'en est pas resté pierre sur pierre.

La seconde Carthage, celle qu'édifièrent les Gracques et qui donna le jour à saint Cyprien, n'est guère plus visible que la première. Les Vandales, en 439 après Jésus-Christ, lui infligèrent une injure que les Byzantins ne réparèrent qu'en partie. Les Arabes d'Abdullah-ibn-Saïd lui portèrent le coup de grâce, au commencement du ix<sup>e</sup> siècle. Ce n'étaient pourtant pas des destructeurs systématiques que ces Sémites. Aussi est-il plus juste de dire qu'ils la laissèrent mourir de sa belle mort. Mais la destinée s'acharna sur le cadavre. La vieille métropole se transforma en une carrière d'où les conquérans tirèrent pendant plusieurs siècles des pierres pour leurs maisons et des marbres

pour leurs temples. Tunis s'est élevée aux dépens de Carthage. Il n'est pas jusqu'à la grande mosquée de Kairouan qui ne puisse montrer des colonnes et des sculptures arrachées aux édifices carthaginois.

Ainsi, glorieux ou tragique, le passé est mort tout entier; il n'en reste aucun vestige à la surface du sol. Le rivage lui-même a subi des métamorphoses depuis l'antiquité. Au lieu de choisir Carthage pour y constituer la clé stratégique de ces régions, c'est à Bizerte que la France s'est installée. Ce qui n'a pas changé, c'est la couleur du paysage, l'atmosphère, le golfe pacifique, ce sont les lignes gracieuses et pures des montagnes lointaines. On éprouve un charme inexprimable à parcourir les collines, à visiter la Marsa, rendez-vous estival des riches Tunisiens, Sidi-bou-Saïd, ce promontoire d'où le regard plonge dans l'azur de la Méditerranée.

Ces spectacles n'ont pas le privilège de rassasier l'appétit des archéologues, et c'est tant mieux. La direction du service des antiquités et les missionnaires d'Afrique sont allés chercher sous terre, pioches en main, les reliques des deux Carthages. L'ancien directeur des services archéologiques, M. Gauckler, avec des ressources modestes, est parvenu à opérer de véritables résurrections. Il a mis au jour les substructions d'édifices païens et chrétiens, notamment les assises imposantes de l'Odéon réduit en cendres par Genséric; il a recueilli des statues et des fragmens de statues romaines d'un beau style. Les tombeaux puniques lui ont livré leur secret; il en a relevé le plan, il y a trouvé toute une série de poteries, de monnaies, de bijoux, d'objets divers en or et en argent. Il suffit de les examiner pour suivre à travers les siècles l'évolution de l'art carthaginois. Au *vi<sup>e</sup>* siècle avant Jésus-Christ, cet art s'en tient aux formules de la vieille Égypte, tandis qu'à l'époque des guerres puniques, c'est à la Grèce qu'il emprunte en partie son idéal. Navigateurs audacieux, marchands experts, politiques ingénieux, ces Sémites n'ont jamais été, en matière artistique, que des imitateurs; l'originalité créatrice leur a toujours fait défaut.

Le P. Delattre, de la Congrégation des missionnaires d'Afrique ou Pères Blancs, a réuni, de son côté, dans l'enceinte du musée Lavigerie, quelques pièces hors ligne tirées des nécropoles de Carthage, les sarcophages « anthropoïdes » ainsi nommés parce que la figure du mort est représentée en haut



relief sur le couvercle. Ce sont, pour la plupart, des prêtres revêtus de leurs habits sacerdotaux, graves, barbus, la tête ceinte du bandeau sacré : des portraits, à n'en pouvoir douter. Mais, telle une reine au milieu de sa cour, apparaît une femme qu'il suffit d'avoir regardée pendant dix minutes pour ne l'oublier jamais. Elle fut exhumée le 26 novembre 1902.

Étrange création, en vérité, que cette prêtresse d'un culte aboli ! Harmonieusement coiffée à l'égyptienne d'une sorte de couronne d'où émerge une tête d'épervier, elle a les yeux peints et de longs pendans aux oreilles. Une tunique rose, arrêtée sous les seins par une ceinture dorée, drape le buste pendant que les hanches et les jambes disparaissent sous la courbe de deux ailes de vautour repliées sur elles-mêmes. Seuls, les pieds se laissent voir, de petits pieds nus d'une délicatesse infinie, d'une délicate personnalité. C'est un singulier mélange de convention religieuse, de fantaisie orientale et de grâce hellénique. Le modelé du cou, des oreilles, des pieds décele le ciseau d'un maître ; la conception décorative de l'ensemble révèle l'âme d'un poète. Devant aucune autre effigie, je n'ai ressenti cette impression produite à coup sûr par la réunion dans un même ouvrage d'éléments esthétiques aussi dissemblables, je pourrais dire aussi contradictoires. Si quelque critique, hanté par les leçons de l'École, crie à la décadence, il faut le plaindre de résister à l'attrait qui se dégage, aux yeux non prévenus, des œuvres accomplies avec amour. Les couleurs qui achevaient de rehausser ce relief n'ont qu'à moitié disparu ; elles achèveront de s'évanouir au contact de l'air et de la lumière, comme pour protester contre la témérité de ceux qui n'ont pas craint de violer le secret d'une tombe. Profitons de leurs derniers reflets pour en rassasier notre vue.

Le Bardo, 14 avril.

A trois kilomètres de Tunis, dans l'Ouest, on rencontre un palais dans lequel Mohammed-es-Sadok signa, le 12 mai 1881, le traité qui plaçait ses États sous le protectorat de la France. Ce palais a nom K'Sar-Saïd. C'est là que j'ai eu l'honneur d'être reçu par le souverain actuel.

Tout proche, le Bardo, ancienne résidence d'été des beys de Tunis. Le Bardo présente un amas de bâtimens sans unité, sans originalité ; l'ancien gouvernement y avait son siège ordi-

naire. Les appartemens ne se font remarquer que par les proportions grandioses de quelques salons, des portraits de souverains morts pour la plupart, et un nombre de pendules peut-être exagéré dans un pays où le temps ne passait pas pour être de l'argent.

Le musée Allaoui est installé dans l'ancien harem du bey Mohammed; aux jeunes esclaves circassiennes ont succédé de très vieilles choses, car, à côté d'une section arabe assez banale, les collections antiques, provenant de Carthage, de Dougga, de Zaghouan, d'El Djem, de Sousse et autres lieux, ménagent quelques agréables surprises au visiteur. Ce qui frappe au premier abord, c'est le nombre et l'importance des mosaïques romaines. La Tunisie est le pays des mosaïques: on ne saura bientôt plus où les placer. Dans les pays chauds, les espaces à ciel ouvert se substituent avantageusement à nos salons bien clos. Les dalles y tiennent lieu de parquets et les mosaïques de tapis fixes. Les anciens se plaisaient à reposer leurs yeux sur un sol élégamment décoré. Ils ne se contentaient pas de prodiguer dans leurs mosaïques de simples motifs d'ornementation, des fleurs, des fruits, des guirlandes; ils composaient de véritables tableaux. Ils étaient en cela plus judicieux que les modernes, si enclins à loger des scènes tirées de l'histoire, de la mythologie, ou de la religion dans les voûtes de leurs palais et les coupoles de leurs églises. N'est-il pas plus naturel et moins fatigant de regarder un tableau étendu sur le sol qu'une composition perdue dans le berceau d'une galerie? Un plafond peint soumet celui qui l'observe attentivement à une gymnastique douloureuse si elle se prolonge, tandis que la mosaïque attire le regard et le retient, ainsi qu'une pelouse semée de pâquerettes.

Le musée du Bardo se pare des trésors que recélait la terre tunisienne, comme le musée de Naples s'enrichit des dépouilles de Pompéi. Les objets qui commencent à s'y presser racontent les destinées de l'Afrique et l'histoire des peuples qui l'ont gouvernée. Ils rappellent les mœurs d'autrefois, les habitudes abolies et des croyances qui remontent aux premiers âges de l'humanité. On y chercherait vainement, à la vérité, une prêtresse carthaginoise; mais la sculpture romaine y est dignement représentée par des statues en pied et par des bustes. Le Jupiter tonnant de même que les figures colossales découvertes aux environs ou dans l'enceinte de l'Odéon de Carthage nous révèlent les ten-

dances auxquelles obéissaient les sculpteurs de l'époque impériale. J'avouerai franchement que mes prédilections s'adressent à trois femmes de marbre réunies dans une même salle. L'une d'elles semble moderne par son attitude, moderne aussi par son style. Une autre, plus captivante encore, à mon goût, laisse percer une mélancolie, ou plutôt une tristesse intime qu'on n'a pas accoutumé de rencontrer parmi les créations de l'antiquité. Ce sont d'agréables spécimens de l'époque hellénistique.

Ainsi composé, le musée Allaoui est déjà riche en objets précieux ; il est destiné à prendre une importance plus grande encore lorsque les fouilles seront poursuivies méthodiquement sur tous les points du territoire tunisien. A ne considérer que les ressources pécuniaires dont il dispose, le service des Antiquités a fait des miracles, car le chapitre du budget qui le concerne est vraiment mesquin. On conçoit que l'administration s'intéresse d'abord aux chemins de fer et aux routes. Son devoir consiste évidemment à mettre en valeur les richesses latentes d'un pays qui fut tour à tour un grenier d'abondance et un désert, suivant que ses maîtres furent des Romains ou des Arabes. N'oublions pas toutefois que l'invasion des touristes dans une région y apporte un élément de prospérité que les économistes ne sauraient négliger, et pour que cette invasion se produise, il faut que le voyageur soit assuré de rencontrer un nombre suffisant d'attractions pour compenser la longueur et les frais du voyage. Le jour où la Tunisie aura mis en évidence ce qui reste des monumens du passé, la maison Cook organisera des expéditions régulières, comme elle en organise en Égypte. Les Anglais et les Américains accompliront le pèlerinage de Dougga, d'El Djem, de Sousse, de Kairouan et des oasis du Sud, comme ils accomplissent celui de Memphis et des cataractes du Nil. Ce jour-là, une manne d'or tombera sur la Régence ; les grands hôtels surgiront sur les points les plus divers, et toutes les industries qui ont pour objet l'exploitation des étrangers prendront un développement inattendu.

Kairouan, 6 avril.

Une ligne ferrée relie Tunis à Kairouan. C'est une des mailles du filet métallique qui, dans un avenir prochain, ensermera l'Afrique tout entière, l'ancien continent noir. Pour le moment, la vapeur supprime la distance sans avoir eu le temps

de modifier profondément le caractère des hommes et l'aspect des choses, moment fugitif dont il convient de profiter sans retard.

Sousse nous arrête à mi-chemin, cité blanche que frange le bleu de la Méditerranée. Sousse occupe l'emplacement de l'ancienne Hadrumète, qui a depuis longtemps disparu. Pour retrouver les vestiges de la ville morte, vous devez franchir le seuil du musée où l'on conserve de superbes mosaïques de l'époque impériale, ou bien suivre les allées obscures des catacombes chrétiennées. Des tombes de chaque côté de ces rues souterraines rappellent la nécropole de Saint-Calixte, sur la voie Appienne ; mais au lieu d'un trappiste, c'est un sous-officier qui nous sert de cicerone.

Au sortir de Sousse, nous traversons une magnifique plantation d'oliviers ; puis, piquant vers le Sud, la locomotive qui nous entraîne aborde une région que le soleil dessèche et désole. Aux oliviers succèdent les cactus, puis les cactus eux-mêmes disparaissent. A droite et à gauche, une plaine jaune, à peine ridée, semblable à une mer ; si les voiles sont absentes, de temps à autre, une caravane se profile à l'horizon. Cependant, voici de nouveau les cactus qui se groupent et, au milieu de cette forêt de piquans, des chameaux semblent paître. En mettant la tête hors de la portière, j'aperçois dans le lointain une muraille dentelée et, au-dessus, des terrasses, des dômes, des minarets : à n'en pas douter, c'est Kairouan.

Kairouan, nom évocateur d'images orientales ! Rapide et irrésistible comme un cyclone, l'invasion musulmane se répandait en tous sens ; de l'Arabie, elle gagnait le Nord par la Syrie, l'Orient, par la Perse, l'Occident par l'Égypte. On était au milieu du premier siècle de l'Hégire. Le fondateur de la dynastie des Ommiades avait envoyé son lieutenant, Okba ben Nâfi, avec dix mille Syriens pour soumettre l'Afrique septentrionale. Okba ne rencontra d'abord aucune résistance et il atteignit, ivre d'enthousiasme, le rivage de l'Atlantique. Chemin faisant, il avait entrepris d'assurer l'empire conquis par ses armes en lui donnant une capitale. Il ne fallait pas songer à l'établir sur le littoral, exposé aux attaques des vaisseaux byzantins. La légende veut qu'il ait jeté son dévolu sur un lieu boisé, coupé de marais, infesté de reptiles. Si la légende ne ment pas, le pays a bien changé. Okba se mit à genoux et implora le Dieu unique.



Aussitôt les serpens de déguerpir, ce qui permit au conquérant de ceindre la ville nouvelle de murailles et de jeter les fondemens d'une mosquée. Les pierres vinrent se ranger d'elles-mêmes sous la main des ouvriers. La ville, c'est Kairouan et la mosquée celle de Sidi-Okba.

Au retour de son expédition au Maroc, Okba ben Nâfi fut attaqué par les Berbères et il périt en combattant. Sa mort fut vengée sur-le-champ. Quelque vingt années plus tard, un autre lieutenant du khalife de Bagdad prit et ruina Carthage, et il arbora l'étendard du glorieux prophète sur l'ancien territoire punique. Kairouan prit rapidement un essor prodigieux. Elle devint même la capitale d'un royaume indépendant quand les princes Aghlabites se furent soustraits à l'obéissance du Commandeur des Croyans. Au x<sup>e</sup> siècle, les khalifes fatimites soumirent l'Afrique méditerranéenne et envoyèrent des gouverneurs à Kairouan. L'un d'eux se révolta, fut vaincu, le pays ruiné et Kairouan saccagée.

Depuis lors, Kairouan a éprouvé des fortunes diverses. Si on s'en rapportait à certains historiens arabes, elle aurait été détruite vingt-sept fois ; d'autres assurent qu'il y eut un temps où elle comprenait trente quartiers de quatre-vingt mille habitans chacun. Montée sur ce diapason, l'histoire confine à la poésie. Cependant, comme il y a rarement de fumée sans feu, on doit admettre que l'ancienne capitale du royaume aghlabite est aujourd'hui prodigieusement déchue de sa splendeur passée.

Le quartier que nous traversons, en descendant de wagon, est une simple annexe du chemin de fer, quelques rues droites, des maisonnettes bâties à l'européenne, au milieu de jardinets aux arbres chétifs saupoudrés de poussière. Plus loin, un parc en miniature sur lequel donnent le Contrôle civil, construction élégante de style mauresque, et le Splendide Hôtel. Bien que cette auberge nous ait réservé un gîte convenable et un menu varié, je n'oserais pas affirmer qu'elle méritât de tout point le qualificatif qu'elle s'est attribué.

En pays musulman, les mosquées tiennent la place qui revient aux cathédrales dans nos « bonnes villes ; » rencontre bizarre, c'est à Kairouan, dans la cité sainte, qu'il est permis aux chrétiens de les visiter, alors qu'à Tunis et dans les autres lieux de la Régence, l'accès leur en est impitoyablement interdit.

L'anomalie est plus apparente que réelle. Pendant l'expédition française de 1881, les soldats envahirent les mosquées de Kairouan; elles furent dès lors considérées par les musulmans comme profanées. Il importe fort peu dorénavant qu'on leur manque de respect.

Comme le soleil darde ses rayons dans une atmosphère embrasée, nous montons dans la voiture de M. F... qui a étudié Kairouan en arabisant et en artiste. Nous entrons d'abord, afin de nous mettre en appétit, dans la mosquée des Sabres. Ce sanctuaire a cinq coupoles; il fut construit, il y a un demi-siècle, par un forgeron, Amor Abada, qui voulut se ranger de son vivant au nombre des saints, de peur qu'on négligeât de l'y inscrire après sa mort. C'était un artisan habile, puisqu'il fit fortune, et un philosophe sans contredit, car il approfondit la crédulité de ses compatriotes. On montre près du tombeau du marabout les fourreaux des sabres qu'il fabriquait et que pourraient manier seuls des géans.

Dans un enclos voisin, des ancrs gisent sur le sol. Le gardien nous assure sans sourire qu'elles proviennent de l'arche de Noé. Pourquoi pas? Il se peut que l'arche ait possédé des ancrs, quoique la Bible n'en parle pas et, dans ce cas, rien ne s'oppose à ce que ces ancrs aient échoué en Tunisie.

La mosquée du Barbier, hors les murs, n'offre pas ce genre d'attractions. Les Musulmans rattachent son origine à Sidi Sahib, compagnon de Mahomet, à qui le Prophète donna trois poils de sa barbe pour lui assurer l'entrée du paradis. Les poils devaient permettre à Sidi Sahib de se faire reconnaître à la porte. L'édifice commande une esplanade découverte. Des murs blancs se coupent à angle droit et un minaret carré les domine. A gauche, une porte surmontée d'un tympan; en face, une autre porte plus simple sous laquelle nous nous engageons.

Un escalier conduit au premier étage. Le spahi qui nous accompagne écarte les nattes que nos chaussures ne doivent pas effleurer, et nous pénétrons dans une cour à portiques qu'inonde la lumière du soleil africain. Les murs, sous les arcades, disparaissent jusqu'à la frise sous des lambris de faïence aux couleurs chaudes, mais atténuées, portant en arabe la signature d'artistes qui ont emporté dans la tombe le secret de leur art. Au-dessus s'alignent des stucs dans des compartimens symétriques; c'est

comme une riche dentelle qui se découpe en motifs variant à l'infini. L'œil se perd avec complaisance dans un dédale, avant d'atteindre le plafond sculpté chargé de ces dessins d'une précision savante, caractéristique de la manière arabe. Les Français ont entrepris de restaurer ces soffites en employant la main des ouvriers indigènes. C'est un sujet de grande satisfaction pour les gens de Kairouan. A quelque chose conquête est bonne !

Au milieu de la muraille du fond s'ouvre un arc et, dans une profondeur mystérieuse, on devine le tombeau du fondateur, une sorte de catafalque de velours vert fané, brodé d'or et d'argent. Des ombres vaguement colorées sont inclinées ou plutôt accroupies sur les nattes, immobiles, recueillies, souverainement indifférentes à notre curiosité. On me fait remarquer un malade étendu sur le sol ; il attend patiemment dans cette position la guérison miraculeuse. Des voix nasillardes psalmodient les monotones et interminables litanies de la liturgie musulmane. Le compagnon du Prophète daigne exaucer leur prière !

La voiture regagne la ville, passe sous une porte monumentale et nous dépose en face de murs hauts de six à sept mètres, d'une éclatante blancheur. A peine ai-je mis pied à terre que je suis saisi et comme ébloui par une vision d'Espagne. Ces murailles badigeonnées, percées de distance en distance de portes décoratives, cette tour carrée, de proportions colossales, qui semble veiller sur une forteresse, c'est à la fois Cordoue et Séville, l'enceinte de la *mezquita* de Jano et la merveilleuse, la troublante, l'inoubliable Giralda. Mais ici, tout est resté arabe. Les murs ont reçu l'appui de contreforts massifs ; le minaret est surmonté de sa coupole et du croissant.

A peine ai-je franchi l'arcade élégante escortée de deux colonnes, que je me trouve au seuil d'une cour immense, d'une cour silencieuse et déserte qu'on dirait le vestibule d'un palais enchanté. Des portiques l'entourent, et le minaret projette son ombre géante sur les dalles de marbre qui recouvrent le sol. En avançant dans le préau, vais-je rencontrer, comme le troisième calender fils de roi, quarante dames d'une beauté parfaite, empressées à me recevoir ?

Non, le palais enchanté n'est pas un lieu de plaisirs, mais une maison de prières, la mosquée de Sidi-Okba, la grande mosquée de Kairouan. La cour, avec ses arcades mauresques,

ressemble à celle de la mezquita de Cordoue, mais on n'y croise pas de nonchalantes Andalouses, se promenant sous les citronniers, un œillet rouge piqué dans les cheveux. Ici, tout est austère, ainsi qu'il convient à un des temples les plus vénérables et les plus vénérés de l'Islam, au sanctuaire qui attirait naguère sur ses parvis les pèlerins de toute l'Afrique et la foule des étudiants dans sa bibliothèque.

J'aurais juré, en pénétrant dans cette cour, qu'elle était régulière, tandis qu'elle forme un quadrilatère allongé en biais. Les portiques qui l'environnent n'affectent pas tous la même disposition et les colonnes, sous les arcades, se réclament de tous les styles. Ce défaut de symétrie ne nuit pourtant pas à l'ensemble architectonique, ce qui prouve que parmi les arts, la musique n'est pas seule à s'accommoder des dissonances.

Un porche imposant qui émerge au milieu du portique méridional, au dôme finement côtelé, conduit à la porte principale de la mosquée, appelée Bab-el-Behou. Avec son tympan curviligne, les compartimens de ses vantaux décorés de motifs alternativement empruntés au règne végétal et à la géométrie, cette porte mérite de donner accès au sanctuaire.

Dès les premiers pas que je risque à l'intérieur, c'est encore l'impression éprouvée autrefois dans la *mezquita* de Cordoue qui me pénètre, mais transposée. Ces deux édifices s'inspirent du même idéal, de la même pensée, suggérée, vraisemblablement, aux Arabes par le souvenir des oasis du désert ; mais ce n'est plus la

... mosquée où l'œil se perd dans les merveilles...

(V. Hugo, *Orientales*, XXXI.)

la forêt inextricable et mystérieuse dont les allées fuient et se croisent à l'infini ; c'est un bois sacré, un coin de jardin tropical d'où la lumière n'est pas proserite. Les palmiers surgissent du sol sveltes, souples, d'essences diverses. Leurs rameaux forment dans les allées latérales de gracieux berceaux. Dans la pénombre, on retrouve la fraîcheur, la fraîcheur si précieuse aux fils de la steppe nue et brûlante.

On ne rencontre à Kairouan ni le double étage d'arceaux bigarrés, ni la splendeur décorative dont Abdérame ou Abd-er-Rhaman voulut entourer la mosquée où les khalifes d'Occident allaient implorer la protection d'Allah, mais tout y est harmo-



nieux, consonant ; tout y respire l'atmosphère du Coran. Des nattes couvrent le sol ; des lustres en forme de cônes, d'une structure bizarre, sont suspendus au plafond. Si l'édifice porte la trace de restaurations maladroites, elles sont l'œuvre de mains musulmanes.

La mosquée de Sidi-Okba, formée de nefs parallèles qui se croisent de façon à engendrer des quinconces, appartient à la famille des mosquées dites du « Vendredi, » lesquelles sont ordonnées de telle sorte qu'on peut après coup les agrandir indéfiniment sans que le plan primitif subisse la moindre altération ; il suffit d'ajouter une rangée de colonnes aux autres rangées, une nef à celles qui existent déjà. Les mosquées de Cordoue et de Kairouan ont été agrandies de la sorte. A La Mecque, à Médine, au Caire on rencontre des monumens hypostyles de cette famille. Ce qui distingue la mosquée de Sidi-Okba, c'est qu'elle comporte deux nefs plus larges et plus hautes que les autres, la nef centrale terminée par le mihrab et la dernière nef transversale. Ces deux allées dessinent en se rencontrant la figure d'un T. Il y a quelque apparence qu'Hassan ben Nôman, qui adopta en principe le plan des vieilles mosquées de l'Arabie, s'inspira, pour assurer à la sienne une majesté nouvelle, des basiliques chrétiennes de l'époque primitive dont Saint-Paul hors les Murs offre à Rome un exemple vivant.

C'est toujours une volupté de se promener dans l'ombre et la fraîcheur quand, à quelques pas de soi, le soleil darde des rayons de feu. Mon ambition serait de revenir à Kairouan pendant la canicule et de circuler en plein midi dans l'oasis de marbre, au milieu des palmiers au tronc lisse ou cannelé, entre les arbres de cipolin, de granit oriental, de porphyre, de brèche, d'onyx, les uns couronnés de la feuille d'acanthé ou de la volute d'Ionie, les autres du chapiteau calathiforme, produit du caprice byzantin. Aux archéologues on fait voir une colonne qui remonte à l'époque punique ; on conduit les simples curieux auprès de deux piliers rouges comme du sang ; le guide ne manque jamais de faire observer que l'un de ces piliers est si voisin d'une troisième colonne de marbre que, selon la croyance populaire, l'homme qui parvient à passer entre les deux a sa place marquée au paradis. On sait des gens qui se sont fait maigrir à la seule fin de s'assurer par ce moyen mécanique les félicités promises aux élus.

Éclairé par les huit fenêtres d'une coupole côtelée, le mihrab apparaît encadré de faïences aux reflets métalliques. Deux merveilleuses colonnes de brèche jaune et rouge, surmontées de chapiteaux d'une adorable fantaisie, supportent l'archivolte plaquée de faïences dont les dessins bleu cendré se détachent sur un fond d'or rougi.

A droite, sous la coupole, la chaire ou *mimber*, en bois de platane transporté du fond de l'Asie. Dans les panneaux, les artistes ont découpé des figures géométriques au milieu d'ornemens où les entrelacs et les rinceaux fusionnent harmonieusement, tandis que la flore orientale a fourni les principaux sujets des montans. Ce *mimber*, vénérable par son antiquité, atteste que l'art arabe à ses débuts s'inspirait des canons esthétiques en honneur à Byzance. Plusieurs panneaux, plus achevés que ceux qu'on voit au Caire, méritent de figurer en tête des rares spécimens de la menuiserie arabe primitive.

Si le *mimber* n'existait pas, on s'arrêterait plus longtemps qu'on ne fait devant les boiseries de la *maksoura*, enceinte réservée aux anciens souverains. Dans l'intérieur de la clôture, on remarque l'encadrement d'une porte composé de fragmens de sculpture romaine en marbre jaune assurément étonnés de se trouver là.

Un escalier de cent vingt-neuf marches hautes et droites ne se gravit pas sans peine quand le thermomètre marque trente degrés, mais la curiosité tient lieu de cordial et, en haut du minaret, la brise, si légèrement qu'elle souffle, fait oublier les tribulations de l'escalade. Puis, pour tout dire, il y a la vue qu'on est venu chercher et qui tient toutes ses promesses. Les yeux se portent d'abord sur le toit de la mosquée et sur ses dômes ; plus bas s'étend la cour avec son bassin de marbre et ses cadrans solaires. De l'autre côté, la ville violemment éclairée, une succession à n'en plus finir de cubes qui se touchent, se dominant, se tassent les uns contre les autres avec une étrange familiarité. Les rues, dans ce fouillis, se laissent à peine deviner à d'imperceptibles dépressions. Les terrasses nues semblent appartenir à une nécropole ; aucun bruit, pas même un murmure ne parvient à mes oreilles. C'est Pompéi réparé et passé à la chaux. De l'océan des cubes émerge ici une coupole, là un minaret. Les murailles de la ville couronnées de merlons l'enserrent comme un large ruban presse la taille d'une jeune fille.

Au delà, c'est la campagne à perte de vue, la campagne jaune, plate, uniforme, monotone, déserte, religieusement mélancolique en dépit du soleil qui la dore.

On est surpris, en rentrant dans la ville, de la trouver habitée. Comme nous avons renvoyé notre voiture, nous pouvons errer à loisir, avant la tombée de la nuit, dans le quartier qui avoisine la grande mosquée ; on pourrait se croire dans un village aux rues étroites, sans pavés ni trottoirs, aux maisons basses hermétiquement closes. Des enfans pieds nus, avec de grands yeux vifs éclairant un visage hâlé, nous regardent passer. Je remarque une fois de plus le contraste qu'il y a entre l'attitude enjouée des enfans et la lassitude que trahit souvent la démarche des hommes faits. Nous nous arrêtons pour considérer trois chameaux accroupis qui broient des feuilles de cactus, leur régal habituel, cette année d'extrême sécheresse. Mais le chameau est philosophe ; il aime ce qu'il a et il mastique les rameaux épineux sous ses mâchoires roulantes en levant vers le ciel une tête chargée d'une volupté sans égale. Nous croisons des indigènes drapés dans leurs burnous et des femmes vêtues de noir ainsi que des religieuses ; elles relèvent parfois, en nous croisant, un coin de leur voile d'un geste furtif quand la rue est déserte et qu'elles sont jolies.

On m'assure à ce propos que la coquetterie n'est pas le seul péché mignon auquel sacrifient les femmes de Kairouan. Au sein de cette population douce et nonchalante, la liberté des mœurs frise parfois la licence. Je me suis laissé dire que les toits de la ville arabe voient aux heures crépusculaires de suggestives promenades. Comme les terrasses communiquent les unes avec les autres chaque fois qu'une rue ne les sépare pas, c'est une voie plus intime et plus sûre que le pavé d'en bas, un chemin qui facilite les visites entre voisins. Les femmes en usent communément. Or, ces visites cachent souvent des rendez-vous clandestins et, ce qui vaut mieux, sans péril. On sait qu'aux termes de la loi musulmane, aucun homme ne peut pénétrer chez une femme qui en reçoit une autre, fût-il son mari, son père ou son frère. Les femmes arabes se trouvent ainsi maîtresses de leurs actions sous le couvert de la coutume. Il suffit de l'accord de deux d'entre elles pour rendre tout contrôle illusoire. On m'assure que tel magistrat, soucieux de faire cesser le scandale, dut réprimer ce zèle indiscret en apprenant

que son toit, — c'est le cas de le dire, — n'était pas à l'abri de la médisance.

A mesure que nous nous rapprochons du centre de la ville, les boutiques se multiplient. Par les portes largement ouvertes, on aperçoit les artisans travailler, assis sur leurs talons. Il semble que leur contact avec la rue stimule leur activité. Souvent, ils accomplissent leur labeur entourés d'amis et de voisins venus pour converser. La besogne n'en va peut-être pas plus vite, mais on l'accomplit sans s'en rendre compte, et ainsi va l'Orient.

Les souks de Kairouan sont misérables et quasi déserts si on les compare à ceux de Tunis. Les échoppes s'ouvrent sur des allées qui ressemblent fort à celles de la capitale avec moins de bijoux et plus d'objets de consommation. L'animation ne leur fait pourtant pas défaut.

La principale artère s'appelle rue Saussier. Ce nom glorieux produit ici, quand on le prononce, une impression bizarre, en rappelant la douce manie qui dirige les gens de la mère patrie. Il paraît que le besoin se faisait sentir de remplacer le nom arabe de cette voie par un nom bien français. Cette substitution consacrait, dans l'esprit de ceux qui l'opéraient, la pérennité de la conquête. La rue Saussier n'en regorge pas moins d'indigènes, au milieu desquels quelques Européens sont comme noyés. C'est là qu'on peut observer de près le Tunisien, cet être éminemment hybride et sociable qui adore bavarder sur le pas des portes, dans la rue, partout. On voit des groupes qui se forment devant une boutique et qui babillent pendant des heures, sans se lasser. On m'affirme que l'Arabe fait quelquefois plusieurs lieues à seule fin de converser avec un ami !

Dans ce milieu, des légendes sans nombre ont germé comme des fleurs sous l'action d'un soleil bienfaisant. Quelles qu'en soient l'origine et l'in vraisemblance, la crédulité populaire les accueille avec faveur. Les moins banales se rapportent à la fondation de la ville et des principales mosquées, à l'histoire du pays.

J'en veux citer une entre mille. Il existe à Kairouan un puits appelé Barruta ; il y en a un autre près de La Mecque, à Zemzem ; tous deux sont, à un degré différent, célèbres parmi les Musulmans. Or, on raconte qu'un habitant de Kairouan partit une fois pour accomplir le pèlerinage de La Mecque : après y avoir fait ses dévotions, il se rendit à Zemzem ; mais, en se penchant sur le puits, il laissa choir un plat dans le double fond



duquel il avait caché quelques pièces d'or. De retour dans sa ville natale, il aperçut un jour aux mains d'un inconnu le plat qu'il avait perdu. Comme de juste, il réclama son bien ; de son côté, l'inconnu affirma qu'il avait retiré le plat du puits de Barruta et il cita des témoins. Cependant, le pèlerin ayant fait jouer un ressort caché, découvrit son petit trésor. Le doute n'était pas permis. Le plat lui fut rendu. La vérité s'était fait jour : il y avait communication souterraine entre les deux puits, entre les deux villes saintes, entre La Mecque et Kairouan.

Dougga.

Pompéi a été ensevelie sous un linceul de cendres ; un déluge de boue a noyé Herculanium ; Olympie a disparu lentement sous le limon d'un affluent de l'Alphée ; il semble que Dougga, la carthaginoise et la romaine, ait été enterrée.

Le pays de Tébourzouk et de Dougga ne ressemble pas plus à celui de Sousse et de Kairouan que les landes de Bayonne ne ressemblent à l'Auvergne. Au lieu de la plaine infinie, sans eau, brûlée par le soleil, c'est une région accidentée, des plateaux et des crêtes coupées par des vallées au fond desquelles coulent des rivières, — des oueds, — qui ne tarissent en aucune saison. Le climat ressemble au climat de certaines provinces de France ; il y pleut souvent ; la neige couvre quelquefois le sol en hiver et les étés ne sont pas torrides. A côté des terres arables et des pâturages, on rencontre des mines, des carrières, des eaux thermales. Sur les coteaux, la vigne et l'olivier ; en bas, les céréales. Quant à la population, berbère en majorité, elle se distingue par des qualités de virilité et d'endurance qui ne font que trop souvent défaut aux indigènes du littoral.

Les vainqueurs de Carthage trouvèrent d'abord l'Afrique inhospitalière, et ils ne s'y établirent que contraints et forcés, par prudence plutôt que par cupidité. La Tunisie actuelle forma la province proconsulaire d'Afrique. Mais les Romains étaient tenaces ; une fois décidés à exploiter leur conquête, ils déployèrent des trésors d'habileté et d'énergie. D'une population nomade ou tout au moins remuante et indocile, ils firent un peuple de cultivateurs sédentaires ; de terres incultes, ils firent un des greniers de l'Empire.

Dans le pays de Dougga, c'est-à-dire sur un territoire res-

treint, on a retrouvé les vestiges d'une vingtaine de villes, sans parler des villages, des fermes et des maisons de campagne. Plusieurs d'entre elles furent admises au rang de municipes; Dougga et Tébourzouk, — pour leur laisser leur nom moderne, — obtinrent le titre convoité de colonies romaines. La présence de ces centres de population dans un district relativement désert atteste le triomphe de la politique romaine. Dougga devint en quelque sorte la capitale de la région. Elle possédait un forum, des temples nombreux, un théâtre, un hippodrome, des thermes. Un aqueduc entretenait l'eau dans les citernes. Les populations voisines accouraient les jours de fête dans son enceinte.

La victoire des Arabes consumma la déchéance de la contrée. Les archéologues ne rencontrèrent que quelques pauvres maisons indigènes lorsqu'ils se présentèrent pour exhumer les restes de Dougga. Ce sont ces ruines que je m'étais de longue date proposé de visiter.

Pour franchir les 110 kilomètres qui séparent Tunis de Tébourzouk, l'automobile l'emporte sur tous les moyens de transport connus jusqu'à présent. La route est bonne, bien entretenue et le pays qu'on traverse offre les sites les plus variés. C'est d'abord une région de plaines avec des exploitations coloniales rapprochées les unes des autres, puis la nature se fait sauvage, on aborde un massif montagneux. A droite et à gauche, les broussailles, les lentisques et les genêts remplacent les oliviers. Tout à coup, c'est la Medjerdah qui se présente, roulant ses eaux dans un lit profondément encaissé; puis de petites villes pittoresques comme Testour, ancienne colonie d'Andalous musulmans, qui frappe par ses maisons grises et son minaret pareil à un clocher de France. Sur la route rarement déserte, j'ai rencontré des indigènes à cheval, des chameaux se dandinant sous leurs charges, des troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres, de-ci de-là des bédouines, les reins serrés dans une pièce d'étoffe bleue, le visage découvert, les grands yeux candides ombragés de longs cils, qui nous suivent avec curiosité.

Enfin Tébourzouk apparaît de loin, tache blanche au flanc de la colline dont on s'approche en décrivant des zigzags.

Un sentier de montagne de plus en plus âpre conduit de Tébourzouk à Dougga. Il faut abandonner l'automobile et grimper à dos d'âne un dernier raidillon sous l'implacable soleil

d'Afrique. Ce dernier effort accompli, je mets pied à terre dans un petit bois. Brusquement, après quelques pas, je me trouve en face d'un arc écroulé, ce qui subsiste d'une porte de la ville dans un encadrement de verdure. Au delà, un champ d'oliviers plantés symétriquement et, sous leur feuillage argenté, l'herbe semée de pierres. A travers les branches, j'aperçois un monument en ruine. Il a été bâti au sommet d'un monticule et, sans l'écran des arbres, il commanderait un panorama immense. C'est un édifice vénérable entre tous, car il fut érigé au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère en l'honneur d'un prince qui régnait sur la contrée. Par une grâce providentielle, à cause de la vénération qu'il inspira longtemps sans doute aux indigènes, ce tombeau avait traversé sans grand dommage toutes les révolutions. Malheureusement, une de ses faces portait une inscription bilingue mentionnant le nom du prince et énumérant en langue libyque et en langue punique la longue série de ses ancêtres. Ce monument précieux, qui permettait de déterminer le sens exact de certains mots puniques, tenta la cupidité d'un étranger. Pareil à ces petites filles qui brisent leur poupée pour avoir un œil de verre, l'amateur en question démolit le mausolée et s'appropriait l'inscription. Le nom de cet homme mérite d'être conservé. Il s'appelait sir Thomas Read et exerçait les fonctions de consul d'Angleterre à Tunis. L'inscription achetée, après sa mort, par le gouvernement de Sa Gracieuse Majesté, est allée rejoindre les marbres du Parthénon au Musée Britannique.

Je m'éloigne mélancoliquement du pauvre tombeau profané et je suis à pas lents le sentier qui se fraie un passage à travers les oliviers, quand mes yeux sont frappés par une vision charmante : un triangle doré par le soleil se détachant en vigueur sur le fond bleu foncé du ciel. Encore quelques pas et je suis au pied d'un édifice aux trois quarts ruiné, dont la façade principale a gardé, par un miracle d'équilibre son intégrité et sa fierté native. Une inscription, sur l'architrave, nous apprend que ce temple, édifié sous le règne de Marc-Aurèle, non avec les deniers publics, mais aux frais de deux particuliers, était consacré à la triade capitoline du Panthéon romain, Jupiter, Minerve et Junon. Le fronton est soutenu, comme celui de l'Érechtheion d'Athènes, par quatre colonnes. Là, d'ailleurs, s'arrête la ressemblance; au lieu de se réclamer de l'ordre ionique, ces colonnes sont corinthiennes et ne révèlent pas cet

art exquis, impeccable dans son opulence, qui distingue le monument de l'Acropole. Le Capitole de Dougga, — on l'appelle ainsi, — n'en porte pas moins un rare cachet d'élégance. Dans le tympan paraît un aigle aux ailes éployées qui enlève un éphèbe. La façade bien composée, harmonieuse et légère, fait vivement regretter que le temple lui-même ait succombé dans une lutte inégale, tant le simple reflet d'un ouvrage de la Grèce nous intéresse et nous émeut !

Dougga renfermait d'autres temples; on a récemment rendu à la lumière ceux de Saturne et de Cœlestis. Les habitans de Dougga, comme tous les Africains soumis à la domination romaine, avaient adopté des noms romains et la religion du vainqueur. Mais la transformation était plus apparente que réelle. Sous des noms nouveaux, ils continuèrent d'honorer en secret les vieilles divinités nationales. Voilà pourquoi on rencontre dans ce pays tant d'autels consacrés à Saturne et à Cœlestis, parce que Saturne, pour les Africains, c'était Baal Hâman, le maître suprême, et Cœlestis, la déesse Tanit, la protectrice de Carthage, tandis que le culte d'Apollon, par exemple, et celui de Vénus n'ont pas, pour ainsi dire, laissé de trace.

Ce qui caractérise l'édifice consacré à Saturne, c'est le plan fort original adopté par l'architecte qui l'a construit; ce qui nous frappe aujourd'hui, c'est que ses débris s'élèvent sur une falaise, au-dessus d'un abîme. Il semble que le fondateur, L. Octavius Roscianus, ait voulu le montrer de très loin aux habitans de la campagne, comme le sanctuaire par excellence de la cité.

Le temple de Cœlestis a été bâti sur un terrain en pente soigneusement nivelé, qui se termine par une terrasse dans le goût de celle qui donne accès au palais officiel de Domitien sur le Palatin de Rome. De cette plate-forme, la vue devait autrefois s'étendre au loin; un bois d'oliviers l'intercepte aujourd'hui. Le temple, de petites dimensions, est à peine reconnaissable, mais il est entouré d'une élégante colonnade circulaire dont l'ordonnance a été souvent reproduite dans les jardins français du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle.

D'autres débris mériteraient sans contredit une mention, sinon une description en règle. Je me bornerai à noter l'impression que m'ont causée les restes imposans du théâtre romain.



Le souvenir des théâtres grecs de l'Acropole d'Athènes et de Taormina ne parvient pas à gâter cette sensation. Les vingt-cinq rangées de gradins adossés à la colline sont pour ainsi dire intactes; aucun effort d'imagination n'est nécessaire pour les reconstituer. On comprend de prime abord comment les 3 000 spectateurs que contenait l'édifice s'y prenaient pour gagner leurs places. Un portique couronnait le monument. Monté sur les gradins supérieurs, je vois s'ouvrir devant moi la vallée de l'oued Khalled. L'orchestre est à mes pieds, la scène, le mur du fond et ses absides, les portes par lesquelles les acteurs entraient et sortaient.

Pendant qu'assis sans droit à la place d'un habitué du <sup>m</sup><sup>e</sup> siècle, j'essayais de me figurer la représentation, devant un public attentif, d'une comédie de Plaute, des bédouins vinrent à passer derrière la scène. Ils suivaient en file indienne le chemin de Tébourzouk. Des gandouras bleues sur des ânes gris! Ce petit incident rompit le cours de mes pensées. Je me dis que ces pauvres gens étaient sans doute les fils authentiques des premiers détenteurs du sol, les maîtres légitimes de ce morceau d'Afrique, eux les Berbères, les Numides, les nomades épris d'espace et d'indépendance effective. Usurpateurs, les Carthaginois, ces Sémites venus de l'autre extrémité du grand lac méditerranéen; usurpateurs, les Romains, vainqueurs de Carthage; usurpateurs aussi les Arabes et usurpateurs, au même titre, les Français mes compatriotes! Ainsi, ou bien les bédouins devraient encore exercer le gouvernement de la contrée, ou bien il faut bon gré mal gré admettre la validité du droit de conquête et, dans ce cas, le dernier conquérant est le seul maître légitime, car le bey n'avait pas plus de raison d'exercer la souveraineté sur la Tunisie que les Romains et les Carthaginois. Ainsi la Ligue de la Paix et de la Liberté qui vota un blâme au gouvernement de la République pour avoir « porté atteinte à l'indépendance du gouvernement et à l'autonomie du peuple de la Tunisie, » en établissant le protectorat de la France, devait déplorer également toutes les révolutions antérieures ou se taire. Elle ne le fit pas parce que les démarches des hommes, dirigées par leurs passions latentes ou leurs intérêts cachés, sont rarement conséquentes avec le principe dont ils se réclament.

Les Romains pouvaient alléguer, pour justifier leur domination, les bienfaits qui en furent la conséquence. Les Cartha-

ginois s'étaient contentés d'exploiter le pays, et les Arabes, autres Sémites, se sont bornés à l'occuper. Les Romains avaient pénétré au cœur du pays, tracé des routes, construit des aqueducs, défriché les terres incultes, édifié des cités florissantes là où on ne rencontre plus que la solitude. Les Français, rejetons, comme eux, de la souche aryenne, ont une œuvre identique à accomplir. M. Paul Cambon, l'organisateur du protectorat français, a pris pour modèle le système adopté par les Anglais, ces Romains modernes. Les résultats acquis indiquent que nous suivons la bonne voie. Nous pouvons donc compter sur l'avenir aussi longtemps que, résistant à certaines tentations fâcheuses, nous resterons fidèles à l'esprit qui a guidé le premier Résident.

Bizerte.

Quand je monte sur le pont, le yacht longe une côte aride et sauvage. En face de nous, une chaîne de montagnes qui se termine au cap Blanc. A notre droite la mer s'ouvre toute grande. Bientôt une tache blanche grandit au-dessus du bleu de la mer; elle grandit et monte dans le ciel : c'est Bizerte. Les montagnes la protègent à l'Ouest, mais du côté du Septentrion, les lames menaçaient l'avant-port. On vient de construire à grands frais deux jetées et une digue dont les griffes sont prêtes à se resserrer. Jetées et digue semblaient menacer l'empire même de Neptune : cet hiver le dieu s'est vengé; son trident pratiqué de larges brèches dans la maçonnerie. Vains efforts ! on réparera, on consolidera le rempart et du même coup les croiseurs étrangers auront perdu l'espoir de venir un jour, à toute vapeur, s'enfoncer comme des coins dans le canal qui conduit au port et mettre les flottes qu'il abrite en bouteille.

La ville arabe était tout, jusque dans les derniers temps; elle s'efface tous les jours devant les progrès de la ville française. Des terrasses de la kasbah, on se rend compte des arrêts du destin. Le canal de deux cent quarante mètres qui relie la mer au lac Salé, les établissemens de la défense mobile, les dépôts de charbon, les canons, les batteries, les forts marquent les étapes du chemin parcouru. Ici, c'est la France militaire qui s'affirme; ce sont des canons qui sortent du sol et non des céréales. Ce n'est pas le passé qu'on regarde, mais l'avenir. L'avenir, il est à Sidi-Abdallah, à quinze kilomètres de la mer,

au fond du lac Salé, cette mer intérieure de soixante kilomètres de tour, sur lequel j'ai vu de tendres cœurs sérieusement mis à l'épreuve. Sidi-Abdallah, c'est l'arsenal avec ses ateliers, ses forges, ses magasins, ses bassins de radoub, ses quais. En me promenant au milieu de ces « créations, » je me remémorais les vers qu'au premier chant de l'*Énéide*, Virgile consacre à la naissance de Carthage.

Sur la grande route des vapeurs, qui de Gibraltar se dirigent vers la Syrie et vers l'Égypte, Bizerte apparaît aujourd'hui comme l'émule de Malte, comme une des clefs de la Méditerranée. Dans le lac, « toutes les flottes du monde pourraient jeter l'ancre, » selon l'expression consacrée. Les vaisseaux y entrent et en sortent à toute heure. Le jour où la ceinture des forts la protégera du côté de la terre, Bizerte sera imprenable. Imprenable!... comme peut l'être l'ouvrage des hommes, à condition que l'assiégé soit matériellement et moralement à la hauteur de sa tâche, qu'au moment de l'attaque, la place soit munie de tout ce qui est nécessaire à la défense et que le secours lui arrive du dehors en temps opportun.

En mer, 14 avril.

Le mistral, le fameux mistral qui soulève des nuages de poussière dans les rues de Marseille, soufflait de toutes ses forces sur la Méditerranée lorsque avant-hier, après diner, nous avons quitté Bizerte. Ce n'était pas la tempête, puisque le ciel n'avait pas un nuage; n'empêche que la mer était tant soit peu démontée. Néanmoins, comme le vent se démenait depuis deux jours et trois nuits, sans une minute de répit, nous espérions le voir tomber avec l'aube, car Éole a, dans ces parages, les habitudes d'un locataire parisien: il passe avec Neptune des baux de trois, six, neuf. Nous avons donc mis le cap sur Ajaccio, mais il a fallu bientôt en rabattre et chercher modestement refuge à l'Est de la Sardaigne.

Hier, pendant toute la sainte journée, nous avons vu défiler la côte monotone, les caps, les baies, les anses, les rochers de la grande île sans histoire. Derrière le paravent calcaire, nous naviguions sur des eaux pacifiques. Le vent nous attendait devant le détroit de Bonifacio et, pendant une couple d'heures, la danse a recommencé. La Corse heureusement n'était pas loin.

Ce matin, nous nous sommes réveillés dans le port de

Bastia, une sorte de bassin protégé contre les coups de mer par une jetée à coude. Je connais la ville; elle est sans intérêt et je n'y débarque pas. Après avoir reçu la visite de quelques amis, le yacht reprend la route du Nord. De hautes montagnes granitiques souvent couvertes de forêts, au flanc desquelles s'attachent des villages en nids d'aigles et des tours génoises bâties pour repousser l'agression des pirates barbaresques, cachent l'horizon à gauche, tandis qu'à notre droite, au loin, dans la brume azurée, l'île d'Elbe profile sa silhouette indécise. « Toujours lui ! » pourrions-nous répéter avec Victor Hugo. Il est parti d'ici pour bouleverser l'histoire, et c'est là qu'il est tombé une première fois vaincu, mais non maîtrisé. La Corse et Elbe, ces deux îles voisines, ont été les témoins de son essor et de sa chute. Il trouva dans une troisième île les artisans de sa ruine et une quatrième, à l'autre bout du monde, entendit son dernier soupir.

Nous avançons sur une surface unie, mais voici le cap Corse. Allons-nous retrouver le mistral derrière le promontoire? Non, le mistral s'est lassé, mais la mer, après la tourmente, reste houleuse. Des lames de fond nous soulèvent sans effort, tandis que le ciel, taché de petits nuages, est délicieusement nuancé et qu'un zéphyr gonfle à peine la voile que nous avons déployée par pure coquetterie, je pense. Le yacht file maintenant vers le Nord-Ouest; mais, au moment où nous découvrons la terre ferme, les ténèbres commencent à nous envelopper. Sur nos têtes, les étoiles se lèvent une à une, puis par milliers. Elles scintillent avec un éclat grandissant, tandis que la planète Vénus, blanche comme Aphrodite, répand sur la mer une traînée lumineuse.

Cependant à l'horizon, au ras des flots, là-bas, un feu s'allume, puis un second, et encore un autre. Celui-ci est fixe; celui-là paraît et disparaît tour à tour. Et voici que d'autres lumières, plus petites, plus vacillantes surgissent solitaires ou se groupent sur des points divers. Après les phares, ce sont les villages et les villas isolées qui s'illuminent.

Dans une heure, nous serons amarrés dans le port de Cannes; la croisière est terminée.



---

---

# L'ANAPHYLAXIE

---

## ÉTUDE DE BIOLOGIE GÉNÉRALE

---

Il faut, tout d'abord, que je m'excuse pour l'emploi du néologisme *anaphylaxie* que j'ai créé, il y a dix ans. J'avais pensé, — et je pense encore, — qu'il convient, pour la précision du langage scientifique, qu'à une idée nouvelle réponde un mot nouveau. De fait, depuis 1902, le mot d'anaphylaxie s'est généralisé dans la langue biologique, et il n'est plus de médecin ou de physiologiste qui l'ignore.

La *phylaxie*, mot qui n'est guère usité, est synonyme de protection; mais de préférence on emploie le terme *prophylaxie*, pour indiquer les procédés par lesquels on met les êtres ou les sociétés à l'abri des dangers qui les menacent. Ainsi exercer une action prophylactique contre la peste ou le choléra, c'est prendre des mesures, quelconques, d'ordre biologique ou d'ordre administratif, contre ces deux fléaux, quand l'invasion en est à craindre.

L'anaphylaxie, c'est donc, par son étymologie grecque, le contraire de la phylaxie, c'est-à-dire le contraire de la protection.

Indiquons en quoi consiste essentiellement ce phénomène.

Si un individu vivant est empoisonné par une substance toxique, mais cependant que l'empoisonnement ne soit pas

assez grave pour déterminer la mort, lorsqu'on vient, trois semaines ou un mois après, à lui infliger le même empoisonnement, trois cas peuvent se présenter : 1° sa sensibilité au poison sera ce qu'elle était auparavant; c'est le cas de la plupart des poisons; 2° sa sensibilité sera diminuée, c'est-à-dire qu'il faudra une dose plus forte du toxique pour déterminer les mêmes effets; 3° — et c'est le cas qui nous occupe ici, — sa sensibilité sera accrue au point qu'une dose faible, inoffensive une première fois, deviendra offensive la seconde fois, comme si la première dose avait développé un état qui, loin de protéger l'organisme, l'a rendu plus vulnérable. C'est le contraire de protection, autrement dit, l'anaphylaxie.

Le premier cas ne nous intéresse guère : c'est le plus rationnel, le plus fréquent, d'ailleurs. Lorsqu'on a été guéri d'une intoxication, on est revenu à l'état primitif. Rien n'est changé, dès qu'on a éliminé le poison. Les organes et les tissus ont retrouvé leur état normal. Il s'agit du même individu resté identique, qui par conséquent est sensible de la même manière et répond à la seconde dose exactement comme il a répondu à la première. Il a suffi d'attendre quelques heures pour que le poison ait été éliminé, et que par conséquent l'état antérieur (*status quo ante*) soit récupéré. En principe, toute intoxication, quand l'élimination du poison est terminée, quand les lésions organiques (s'il s'en est produit) sont réparées, laisse le corps dans un état normal, identique à l'état précédent.

Il est vrai qu'on connaît depuis longtemps une exception à cette loi. — C'est le second cas. — Il est des poisons avec lesquels on se familiarise : et, de tout temps, on a signalé cette étrange accoutumance. Par exemple on peut s'habituer à l'arsenic de manière à supporter finalement, par le fait d'un long usage, des doses d'arsenic que ne supporterait pas un organisme neuf. Les poisons de l'opium ont à cet égard un étonnant privilège. Ceux qui font usage d'injections de morphine, ont besoin, pour que la morphine agisse efficacement, de faire des injections de plus en plus fortes; car on s'accoutume à la morphine, encore que ce soit un redoutable poison. Les malheureux morphinomanes fournissent un triste exemple de cette moindre sensibilité. Certains arrivent à pouvoir supporter des doses de dix grammes ou même vingt grammes de morphine. Et on a cité le cas d'individus pouvant boire, sans mourir,

jusqu'à un litre de laudanum par jour. D'après une vieille légende, Mithridate, roi de Pont, craignant d'être empoisonné par les Romains, s'était, par l'usage de nombreux poisons, prophylactisé ainsi contre toutes les substances toxiques. Aussi appelle-t-on parfois *mithridatisme* cette vulnérabilité moindre, acquise par l'habitude, qui permet d'ingérer sans péril des doses toxiques très fortes.

On ne connaissait pas d'exemple de sensibilité accrue. Mais j'ai pu, en 1902, démontrer que parfois la puissance toxique d'un poison a augmenté énormément après l'ingestion de ce poison. Alors la sensibilité, au lieu d'être diminuée, comme par le mithridatisme ou l'immunité, a été exaltée. De sorte qu'après l'ingestion d'une dose inoffensive, l'organisme, un mois après, est devenu tellement sensible, que cette même dose inoffensive devient terrible et amène une mort rapide.

Quoiqu'on puisse à la rigueur retrouver çà et là dans les travaux des physiologistes anciens quelques documens épars sur ce phénomène, on ne l'avait, semble-t-il, ni compris ni méthodiquement décrit, quand j'en ai donné la démonstration rigoureuse et créé le mot qui permet de le définir.

C'est cette sensibilité accrue, ou anaphylaxie, que je vais exposer ici avec quelques détails.

On rencontre dans les mers australes des animaux de forme étrange qu'on appelle des Physalies (*galères portugaises*); ce sont des Cœlentérés, sortes de Méduses, qui sont gonflées d'air comme une outre, et pourvues de longs tentacules qui pendent dans l'eau.

Ces filamens, qui ont quelquefois un à deux mètres de longueur, sont munis de petits appareils qui adhèrent comme des ventouses aux objets qu'ils rencontrent.

Et, à l'intérieur de chacune de ces innombrables ventouses, se trouve une petite pointe acérée qui pénètre dans le corps étranger qui a été touché. De plus ces ampoules ventousaires contiennent un poison subtil, très actif, de sorte que le contact des tentacules de la Physalie équivaut à une multiple injection de ce poison. Si l'on touche une Physalie, on ressent aussitôt une douleur intense, due à la pénétration du liquide venimeux.

Phénomène d'ailleurs assez analogue aux accidens qu'on éprouve quand on rencontre en nageant certaines Méduses qui fréquentent nos côtes de France.

Dans le cours d'une croisière faite sur le yacht du prince Albert de Monaco, j'étudiai, avec mes amis Georges Richard et Paul Portier, le poison de ces Physalies. Nous vîmes qu'il se dissout facilement dans la glycérine et qu'en injectant ce liquide glyceriné, on reproduit les accidens de l'intoxication physalienne.

Revenu en France, et ne pouvant me procurer des Physalies, je pensai à étudier comparativement les tentacules des Actinies (anémones de mer), qu'on peut se procurer avec la plus grande facilité, car elles abondent sur toutes nos côtes.

Les tentacules des Actinies, mis dans de la glycérine, lui cèdent leur poison, comme les tentacules des Physalies, de sorte que le liquide glyceriné, facile à injecter, contient le poison des Actinies.

Je pus constater alors, avec P. Portier, ce fait qui nous parut vraiment extraordinaire ; c'est que, sur un animal neuf, autrement dit sur un chien n'ayant pas subi d'injection encore, une dose de dix grammes est nécessaire pour déterminer la mort, tandis que sur un chien ayant, il y a un ou deux mois, subi une première injection du même liquide, et paraissant tout à fait revenu à son état primitif, gras, gai, vigoureux, gaillard, en excellent état de santé, une dose vingt fois plus faible, d'un demi-gramme, par exemple, amène la mort en quelques minutes.

La première explication que l'on soit tenté d'invoquer, c'est qu'il y a eu accumulation du poison et que les deux doses se sont surajoutées. Mais vraiment cette hypothèse ne tient pas debout. Comment en effet une dose de un gramme qui ne produit jamais la mort quand elle est injectée en une seule fois, pourrait-elle la produire quand cette même dose est injectée en deux fois, à un mois de distance ? Il faut donc nécessairement admettre qu'il y a là quelque chose de tout à fait spécial : un état physiologique qui était resté inconnu jusqu'alors. C'est cet état spécial que j'ai appelé l'état d'anaphylaxie, puisqu'une première injection, au lieu de protéger l'animal, l'a rendu beaucoup plus sensible.

Tel est le fait fondamental. Nous allons voir maintenant



tout le développement qu'ont pu lui donner les travaux des nombreux expérimentateurs qui ont étudié avec passion et succès ce phénomène nouveau de biologie générale.

### III

En 1903, M. Arthus découvrit ce fait très important que, si l'on fait une première injection de sérum sanguin à un animal, cette première injection de sérum est anaphylactisante, c'est-à-dire qu'elle rend l'animal extrêmement sensible à une injection ultérieure de ce même sérum.

Voici quelle est son expérience, tout à fait identique à celle que j'avais faite l'année précédente avec le poison des Actinies, en différant seulement, parce qu'au lieu d'employer une substance toxique, M. Arthus employait une substance à peu près inoffensive, c'est-à-dire le sérum.

Un lapin reçoit une injection de cinquante grammes de sérum de cheval; il n'en semble pas atteint le moins du monde. Mais si, au bout d'un mois, on fait sur ce lapin, parfaitement guéri et en irréprochable santé, une nouvelle injection du même sérum, alors, même si la dose de sérum est dix fois plus faible, le lapin meurt immédiatement. Et M. Arthus a tout de suite reconnu qu'il s'agissait d'un état comparable à l'état d'anaphylaxie créé sur les chiens par l'injection du poison des Actinies.

Ce qu'il y a de curieux dans cette expérience, c'est la spécificité de l'intoxication. Ainsi un lapin, injecté avec du sérum de cheval, ne sera anaphylactisé que pour du sérum de cheval. On pourra lui injecter du sérum de chat, ou de chien, ou d'homme, sans que sa sensibilité se soit accrue pour ces sérums divers. De même que le chien, qui avait reçu le poison des Actinies, était anaphylactisé pour le poison des Actinies, et pour nulle autre substance.

Deux physiologistes de Washington, MM. Rosenau et Anderson, ont, à la suite des expériences de M. Arthus et des miennes, fait une constatation des plus importantes. Ils ont d'abord prouvé que l'animal le plus sensible à l'anaphylaxie, c'est le cochon d'Inde ou cobaye. Les faits deviennent alors extraordinaires, tellement la sensibilité du cobaye se trouve modifiée, c'est-à-dire exaltée, par une injection antérieure. Un cobaye

normal peut sans mourir recevoir cinq grammes de sérum de cheval, par exemple, mais il n'en est ainsi que s'il n'a pas été soumis antérieurement à quelque injection de sérum; car alors, c'est-à-dire si un ou deux mois auparavant il a reçu une dose inoffensive de ce même sérum, il suffit de lui en injecter *un milligramme* seulement, pour amener la mort en moins d'une minute.

Ainsi, par le fait de l'anaphylaxie, la sensibilité du cobaye est devenue, dans l'espace d'un mois, cinq mille fois plus forte.

Ce n'est pas seulement le sérum qui est apte à produire l'anaphylaxie; tous les liquides organiques, comme le lait, l'extrait musculaire, l'extrait cérébral, produisent le même effet, et toujours avec le même caractère de spécificité absolue.

#### IV

A partir de ce moment, l'étude de l'anaphylaxie ne fut plus seulement une étude de physiologie générale, mais encore un chapitre important de médecine.

En effet, on découvrit ceci: que les injections de sérum qui depuis MM. Behring et Roux étaient entrées dans la pratique médicale (traitement de la diphtérie) déterminaient un état d'anaphylaxie. Alors on décrivit une maladie que les médecins allemands appelèrent *maladie du sérum*, caractérisée par des symptômes extrêmement nets, fièvre, rougeur au lieu de l'injection, urticaire plus ou moins généralisée, et, quand l'atteinte est plus grave, douleurs articulaires, vomissements, état syncopal, etc.

Or cette maladie du sérum ne s'observe jamais ou presque jamais lors de la première injection. Elle ne survient qu'à la seconde ou même à la troisième. Encore faut-il qu'il s'écoule un certain intervalle de temps entre deux injections successives.

Il y a, comme on dit, un temps *d'incubation*; douze ou quinze jours au moins. C'est tout à fait ainsi que les choses se passent pour l'anaphylaxie, laquelle exige, elle aussi, un temps d'incubation de quelques semaines.

Même au bout d'un très long temps, l'état anaphylactique n'a pas disparu. On a signalé des cas dans lesquels, après trois ans, une injection seconde de sérum avait provoqué des accidents extrêmement graves. C'est vraiment une chose étrange que de voir l'organisme modifié pour ainsi dire d'une manière

permanente par cet événement en apparence inoffensif qui est une injection de sérum.

Combien de temps persiste cette influence? On ne saurait encore lui assigner une limite précise. Mais tout fait penser que le changement apporté à l'organisme par une première injection est définitif, et persiste, plus ou moins accentué, pendant toute la vie.

Le plus souvent, les accidens de la maladie du sérum sont sans gravité. Je ne veux pas dire qu'ils n'inquiètent pas le médecin et n'ennuient pas le malade; mais enfin la terminaison fatale n'est pas à redouter. Pourtant, comme à toute règle il y a des exceptions, on a signalé une vingtaine de cas de mort. Une de ces morts est célèbre, c'est celle d'un médecin brésilien qui, pour se prémunir contre la peste, s'était fait une injection *prophylactique* de sérum antipesteux. L'année suivante, comme une nouvelle épidémie de peste était à craindre, il se fit une autre injection du même sérum. Quelques minutes après, il ressentit des phénomènes très graves, une angoisse cardiaque extrême: puis la respiration s'embarassa, et, au bout de quelques heures, il était mort.

La première injection, prophylactisante peut-être contre la peste, avait été anaphylactisante contre une seconde injection du même sérum.

On a cherché à empêcher ces effets de l'injection seconde en modifiant les procédés de préparation du sérum; mais, dans cette voie, on n'est arrivé à aucun résultat appréciable. On ne peut guère, pour éviter les accidens des injections secondaires, employer que la méthode anti-anaphylactique, ingénieusement proposée par M. Besredka.

L'étude, même sommaire, de cette anti-anaphylaxie est trop technique, et nous entraînerait trop loin pour que nous puissions nous y arrêter.

## V

Maintenant que nous connaissons dans ses lignes principales le phénomène de l'anaphylaxie, il faut en donner, si possible, une explication chimico-physiologique, et analyser les multiples conditions nécessaires pour qu'il se produise.

Comme nous l'avons dit, de très habiles expérimentateurs

se sont adonnés en tout pays, mais surtout en France, en Allemagne et aux États-Unis, à cette étude, si bien que de 1905 à 1911 on ne trouverait pas moins de cinq cents mémoires originaux écrits sur l'anaphylaxie. Chacun de ces divers mémoires relate un petit fait particulier, nouveau, qui se réfère à cette étude : on voit donc que dès maintenant le sujet est devenu très vaste.

Et tout d'abord, quels sont les poisons qui sont aptes à déterminer l'anaphylaxie ?

On peut diviser les substances toxiques en deux groupes, suivant leur constitution chimique ; et c'est une classification aussi simple que rationnelle.

Il y a, en premier lieu, les substances cristallisables, diffusibles, c'est-à-dire passant à travers les membranes. Elles ont une composition chimique stable, et on peut les préparer à l'état de pureté absolue. Minérales ou organiques, peu importe, elles ont ce caractère commun de pouvoir donner des cristaux définis : on les appelle des *cristalloïdes*. De ce nombre sont tous les sels minéraux, quels qu'ils soient, et une grande quantité de substances organiques, comme les sucres, les graisses, et les alcaloïdes.

Or, jusqu'à présent, on n'a pas encore pu rencontrer de substances alcaloïdiques, soit toxiques, soit inoffensives, qui produisent l'anaphylaxie.

La strychnine, la morphine, l'alcool, le chloral, tous ces corps, ou volatils, ou cristallisables, ou définis, n'augmentent pas, même après de multiples injections, la sensibilité de l'organisme. Nous ne voulons pas dire par là que jamais on ne rencontrera de cristalloïdes aptes à déterminer l'anaphylaxie. Mais jusqu'à présent, de telles substances n'ont pas été trouvées encore, et les expériences faites à cet égard ont été complètement, radicalement négatives.

À côté des cristalloïdes il faut placer les substances non volatiles, non cristallisables, non définies chimiquement avec précision, ne pouvant pas passer à travers les membranes ; substances *colloïdes*, ou encore albuminoïdes, parce que l'albumine d'œuf en est le type le plus connu. Toutes ces substances, si elles sont injectées dans le sang d'un animal, sont anaphylactisantes.

Il n'y a, pour ainsi dire, pas d'exception à cette loi, et comme



chaque extrait aqueux d'un végétal, ou d'un animal ou d'un liquide humoral quelconque, contient une substance colloïde qui lui est plus ou moins spéciale, il s'ensuit que, sans exception, tout extrait organique, animal ou végétal, est anaphylactisant.

On a pu provoquer l'anaphylaxie avec des extraits de riz, de pois, de fèves, de haricots; avec les matières albuminoïdes, toxiques ou non, retirées de diverses plantes, avec les extraits du corps des microbes, avec l'extrait musculaire, l'extrait cérébral, l'extrait rénal, l'extrait globulaire, avec le lait, l'urine, les sérums les plus divers de mammifères, d'oiseaux, de poissons, avec les œufs, avec le liquide amniotique, avec les extraits de tumeurs cancéreuses, avec les extraits glandulaires de toutes glandes de tous les animaux. De sorte que ce qui serait à chercher, ce ne serait pas quelles substances albuminoïdes peuvent déterminer l'anaphylaxie, mais bien quelles ne la détermineraient pas. Car, s'il en existe, ce qui est douteux, elles sont assurément en petit nombre.

Ce qui est remarquable, c'est la spécificité rigoureuse de leur action. Un cobaye anaphylactisé par l'œuf de pigeon n'aura de sensibilité accrue que pour une injection ultérieure d'œuf de pigeon; ni l'œuf de poule, ni l'œuf de cane n'auront sur lui une autre action que sur un animal neuf.

Cela a entraîné une curieuse application de l'anaphylaxie à la médecine légale. En effet de petites quantités de sang desséché, appartenant à des animaux d'espèces diverses, ont pu, par la réaction anaphylactique, être déterminées comme appartenant à telle ou telle espèce animale.

Soient par exemple, quelques parcelles de sang dont on ne connaît pas la nature. Il s'agit de savoir si c'est du sang d'homme, de chien, de bœuf, de porc, de poule ou de rat. On prépare alors des cobayes à qui on injecte du sérum d'homme, ou de chien, ou de bœuf, ou de porc, ou de poule ou de rat. Puis, le moment venu, c'est-à-dire un mois après, à chacun de ces divers cobayes on injecte la même quantité de sang inconnu dont on veut préciser la nature.

Si l'un d'eux présente des phénomènes morbides et succombe, par exemple le cobaye qui aura reçu antérieurement du sang de chien, on en conclura que le sang incriminé était en réalité du sang de chien.

Mentionnons, à ce propos, une assez curieuse expérience. On a pris les chairs d'une vieille momie humaine datant de trois ou quatre mille ans et on en a fait l'extrait musculaire. L'injection de ce liquide à des cobayes les a rendus sensibles au sérum musculaire humain, et uniquement au sérum humain. Ce qui prouverait, s'il était nécessaire de l'établir, que la constitution chimique du corps humain n'a pas notablement varié depuis quatre mille ans.

## VI

Un des cas les plus intéressans de l'anaphylaxie, c'est la sensibilité des animaux tuberculeux à la tuberculine. Dès début de nos recherches, nous avons signalé cette analogie, qui est saisissante.

La découverte de la tuberculine est due à Robert Koch, celui-là même qui le premier a vu le microbe de la tuberculose. Peu de temps après, il démontra qu'en faisant un extrait des microbes tuberculeux, on obtenait une substance remarquable, qu'il appela tuberculine. Même, pendant quelques semaines, on a cru que cette tuberculine possédait la merveilleuse propriété de guérir la tuberculose. Malheureusement, quand on voulut en essayer les effets sur des malades, on observa bientôt de terribles accidens, si bien que l'emploi thérapeutique de la tuberculine, après avoir suscité d'infinies espérances, a dû être à peu près abandonné.

Cependant, en poursuivant les expérimentations, on finit par établir que la tuberculine était pourvue d'une propriété singulière. Inoffensive, ou à peu près, lorsqu'elle est injectée à un animal sain, elle provoque chez un animal tuberculeux une vive réaction inflammatoire, une congestion viscérale généralisée, intense surtout dans les poumons, et une pneumonie véritable avec une fièvre très forte qui, quelquefois, amène la mort de l'animal injecté.

Autrement dit, l'animal normal est insensible à la tuberculine, alors que l'animal tuberculeux est violemment atteint par elle. Alors, puisqu'on ne pouvait guère employer la tuberculine comme procédé thérapeutique, on l'a employée comme procédé diagnostique, sinon en médecine humaine, du moins en médecine vétérinaire. Et son emploi est absolument général

aujourd'hui. Soit une étable dont on suppose que quelques vaches sont infectées de tuberculose. On fait l'injection de tuberculine à toutes les vaches de cette étable; et, si, sur quarante sujets, il en est quatre, par exemple, chez lesquels l'injection a provoqué de la fièvre, on en conclut que ces quatre-là présentaient des lésions tuberculeuses, qu'on n'avait pas pu déceler, et que la tuberculine seule a pu mettre en évidence.

C'est là un procédé de diagnostic délicat et précis, qui est maintenant de pratique courante. Or il est facile de voir que la sensibilité des animaux à la tuberculine, c'est, en réalité, de l'anaphylaxie.

Probablement, avec d'autres maladies, on arrivera à faire un anaphylacto-diagnostic, c'est-à-dire qu'en injectant à un malade une petite quantité d'un liquide de culture, privé, par la chaleur, d'éléments vivans, mais contenant encore les substances chimiques qui sont sa caractéristique, on reconnaîtra s'il s'agit, dans un cas donné, de telle ou telle maladie. On a fait beaucoup de recherches dans ce sens. Elles n'ont pas encore donné beaucoup de résultats incontestés; mais on peut fonder sur cette méthode de très vastes et légitimes espoirs.

## VII

Quoique tous ces faits puissent sembler un peu techniques, ceux que je vais exposer maintenant paraîtront peut-être plus techniques encore. Et d'avance je m'en excuse. Mais on sait que maintenant les faits scientifiques sont devenus tellement compliqués qu'il faut, sous peine de les ignorer complètement, entrer dans des détails qui paraissent très ardu.

Le fait qu'un animal anaphylactisé est en excellente santé apparente indique nettement qu'aucun poison proprement dit n'a imprégné son organisme, car on ne saurait concilier cette normalité parfaite avec la présence d'un poison dans le sang.

Cependant, ce même animal, étant différent des animaux non anaphylactisés, doit posséder, à n'en pas douter, quelque chose de spécial dans son sang.

C'est pourquoi j'ai pensé à faire l'expérience suivante, qui a donné des résultats remarquables.

Le sang d'un animal anaphylactisé depuis un mois est

injecté à un animal normal. Eh bien ! cet animal, qui n'a pas été anaphylactisé directement, est devenu, après avoir reçu le sang d'un anaphylactisé, presque aussi sensible à l'injection seconde que s'il avait été anaphylactisé lui-même.

Il en résulte ceci, qui est d'une importance fondamentale, que le sang contient la substance anaphylactisante et que par conséquent l'anaphylaxie est un phénomène d'ordre chimique.

Mais c'est un phénomène chimique rigoureusement spécifique, dû au conflit de deux substances qui par elles-mêmes sont innocentes et qui, lorsqu'elles se réunissent, deviennent un poison terrible. Les physiologistes connaissent déjà quelque chose d'analogue. Il y a longtemps que Claude Bernard avait montré que l'injection d'amygdaline, substance qu'on retire des amandes amères, est inoffensive ; que l'injection d'émulsine, ferment qui se trouve aussi dans les amandes amères, est inoffensive ; mais que, si l'on injecte ces deux liquides simultanément ou à très peu de temps d'intervalle, on provoque des accidens graves immédiats, dont la cause est facile à trouver. L'émulsine en réagissant sur l'amygdaline donne naissance à de l'acide cyanhydrique, lequel est, comme on sait, un poison des plus actifs. Ni l'émulsine seule, ni l'amygdaline seule ne dégagent d'acide cyanhydrique ; mais qu'on les réunisse, et aussitôt l'acide cyanhydrique apparaît.

C'est tout à fait le cas de l'animal anaphylactisé. Il contient dans son sang une substance inoffensive qui n'est pas toxique, mais qui peut engendrer un poison (et que, pour cette raison, nous appellerons une toxogénine). Cette toxogénine, lente à se former, se produit pendant la période d'incubation, et elle n'est en quantité appréciable que quand la période de l'incubation est finie. Elle ne peut rien par elle-même, mais elle sera apte à développer une toxine très violente, dès qu'elle se trouvera en présence de la substance primitivement injectée.

Alors des symptômes apparaissent brusquement, qui sont ceux d'un poison très violent, et ils paraissent être à peu près toujours les mêmes, quel qu'ait été l'albuminoïde employé pour l'injection première.

La rapidité de l'effet est prodigieuse. Pendant l'injection même, faite, je suppose, sur un chien, l'animal est pris de vomissemens et de diarrhées sanglantes. Il chancelle comme s'il était ivre. Il ne peut plus mouvoir ses membres. La pupille se



dilate. Les yeux deviennent hagards, et, après quelques cris lamentables, il tombe par terre, épuisé, insensible, ne réagissant plus aux excitations douloureuses même les plus intenses, avec cécité psychique absolue. La respiration est accélérée, anxieuse, et devient bientôt tellement gênée, qu'on peut craindre l'asphyxie. La pression artérielle est très basse. Le cœur précipite ses battemens, qui sont faibles, si faibles qu'on a parfois de la peine à les compter. Bref, l'état général est assez grave pour qu'on soit tenté de croire à la mort imminente, et, de fait, c'est souvent la mort.

Or ces terribles symptômes n'ont rien de commun avec les phénomènes, beaucoup plus lents et plus mitigés, qu'on eût obtenus en injectant l'albuminoïde seul, même à beaucoup plus forte dose.

Par conséquent, c'est bien un nouveau poison qui se dégage par le conflit de la toxogénine avec l'albuminoïde.

C'est le poison anaphylactique proprement dit.

J'ai pu même faire, en quelque sorte, la synthèse de ce poison anaphylactique, en prenant le sang d'un animal anaphylactisé par une albumine spéciale et en mélangeant à ce sang une petite quantité de cette même albumine. Comme ce sang contenait une toxogénine, au contact de cette toxogénine l'albumine a donné naissance au poison redoutable de l'anaphylaxie, et le mélange est devenu immédiatement très offensif.

Expérience décisive, puisqu'elle montre en toute évidence la nature exclusivement chimique du phénomène de l'anaphylaxie.

## VIII

Jusqu'à présent, nous n'avons envisagé que le cas des injections faites dans la veine ou sous la peau; mais on peut se demander pourquoi ces substances albuminoïdes, lorsqu'on les fait pénétrer dans le sang par une voie qui n'est pas la voie normale, ont une action nocive, alors que, si elles sont introduites par les voies digestives, elles ne provoquent jamais, ou presque jamais, d'accident anaphylactique.

On peut dire, en effet, sauf certaines réserves qui seront présentées tout à l'heure, que *l'anaphylaxie alimentaire n'existe pas.*

Lorsque nous ingérons des œufs, du lait, de la viande de bœuf, ou de poule, ou de poisson, les divers albuminoïdes dont sont constitués ces alimens sont rapidement décomposés, disloqués, pour ainsi dire, par l'action chimique des sucs digestifs, suc gastrique, suc pancréatique, suc intestinal.

Donc les seules matières azotées qui vont pénétrer dans le sang seront celles qui dériveront des albumines ingérées, mais qui ne seront plus ces mêmes albumines ; car elles auront subi de profondes transformations chimiques par les ferments digestifs.

Même quand il s'agit de substances toxiques albuminoïdes, celles-ci vont être toujours, par l'action digestive des liquides de l'estomac et de l'intestin, si profondément décomposées, qu'elles auront perdu toute toxicité. On sait qu'on peut ingérer impunément du venin de serpent sans être empoisonné. J'ai constaté qu'il fallait donner une dose deux mille fois plus forte de certains poisons végétaux par l'estomac, pour obtenir le même effet toxique que par l'injection veineuse.

Il n'est donc pas surprenant que, dans les conditions normales, il n'y ait pas d'anaphylaxie alimentaire, puisqu'il n'y a pas eu pénétration dans le sang de l'albumine ingérée, mais seulement de ses produits de transformation.

Toutefois, dans certains cas, on peut observer l'anaphylaxie alimentaire en donnant des doses extrêmement fortes de telle ou telle albumine. Il est probable qu'alors certaines parcelles de la substance ont échappé aux sucs digestifs et indûment pénétré dans le sang.

Cette anaphylaxie alimentaire est exceptionnelle, et assez difficile à observer, encore que sa réalité soit prouvée en toute certitude. C'est surtout par l'augmentation du nombre des globules blancs du sang qu'on la constate ; car les autres symptômes sont peu apparens, sauf dans des cas tout à fait spéciaux, sur lesquels je ne puis insister.

Je dois mentionner cependant des faits extrêmement curieux d'anaphylaxie alimentaire qu'on a observés sur l'homme. Ils ont été signalés depuis longtemps ; mais on n'avait pas pu encore en donner une explication vraisemblable. De tous temps, les médecins avaient constaté que certaines personnes ne pouvaient pas ingérer telle ou telle substance alimentaire, sans être aussitôt victimes d'accidens très incommodes, parfois

sérieux. Il est des gens qui ne peuvent manger des coquillages sans être pris aussitôt de nausées, de vomissemens, d'urticaire et même de fièvre. Et ce sont des indigestions presque spécifiques : car chez tel individu, ce sont les moules, chez tel autre les crevettes, chez tel autre, le homard, qui déterminent de pareils accidens. D'autres personnes sont sensibles à l'ingestion des fraises. On en connaît qui ne peuvent manger des œufs ; d'autres, de la viande de porc ; d'autres, du lait. On a cité des exemples d'enfans chez qui le lait, et même le lait de femme, provoquait des accidens immédiats de quelque gravité.

Ces phénomènes, qui paraissaient paradoxaux, trouvent maintenant une explication assez simple par l'anaphylaxie. En effet, supposons que, pour une cause ou pour une autre, le travail digestif s'opère mal chez certaines personnes, non pour toutes les substances alimentaires, mais pour certaines substances en particulier, il y aura pénétration dans le sang des albumines spéciales qu'elles ne peuvent pas digérer : par conséquent ces personnes se trouveront dans les conditions où se trouvent les animaux anaphylactisés, c'est-à-dire ayant dans leur sang une albumine spéciale, ou plutôt une toxogénine, laquelle réagira aussitôt pour donner le poison anaphylactique quand elle sera en présence du même albuminoïde.

## IX

En comparant l'anaphylaxie à l'immunité, on arrive à des conséquences curieuses.

Rappelons brièvement ce qu'est l'immunité, telle qu'elle a été établie par les extraordinaires travaux de Pasteur et de ses élèves.

Si un animal a reçu une injection microbienne, ou, ce qui revient au même, s'il a été atteint d'une maladie infectieuse spontanée, il est mis, par le fait même de cette infection, dans un état spécial qui le différencie des autres individus de son espèce. Il est immunisé, c'est-à-dire protégé contre la maladie qui l'a atteint. Ainsi un individu qui a eu la fièvre typhoïde ne peut pas la contracter de nouveau, car il est *immunisé* contre la fièvre typhoïde. De même un individu qui a été vacciné, se trouve immunisé contre la variole. La vaccination l'aura rendu différent des individus non vaccinés.

L'anaphylaxie crée de même des différenciations humorales entre les divers individus.

Un cobaye, anaphylactisé pour le sérum de cheval, ne sera identique ni aux cobayes normaux, ni aux cobayes anaphylactisés pour le sérum de bœuf ou de chien. De sorte qu'aux différences individuelles dues aux diverses immunisations, vont s'ajouter les différences dues aux diverses anaphylactisations.

Que l'on songe alors à la quantité innombrable de substances diverses qui peuvent anaphylactiser et de substances diverses qui peuvent immuniser, et on en conclura que la diversité chimique, — disons humorale, — des individus peut être extrême.

Pour être différent des autres êtres de son espèce, il suffira qu'un animal ait reçu dans son sang une petite quantité d'une albumine étrangère, ce qui l'anaphylactise d'une manière spéciale, ou qu'un microbe quelconque ait évolué dans son sang, ce qui l'immunise d'une manière spéciale. Or les multiples accidents de la vie vont, dans le cours de quelques années, accumuler sur le même unique organisme soit des immunités, soit des anaphylaxies tout à fait particulières. Elles seront les unes et les autres groupées diversement chez les divers individus, de manière que chacun d'eux aura une caractéristique personnelle qui le différenciera de tous les autres. Par la composition chimique de ses humeurs, de son sang surtout, et probablement aussi de toutes ses cellules, il sera lui-même, et non autre.

Autrement dit, il aura une *personnalité humorale*.

Nous savons tous fort bien ce qu'est la personnalité psychologique. La multiplicité et l'infinie variété de nos souvenirs personnels font que nous sommes nous-mêmes, différent, et absolument différent, de tout autre être humain; car nous avons tout un ensemble de penchans, d'aversions, de réminiscences surtout, qui ne nous permettent d'être confondus avec aucune personne de notre espèce. Rien de plus clair que cette notion de la personnalité psychologique, qui est évidente, et s'impose fortement à toute humaine conscience.

Mais voici que maintenant, éclairés par les notions de l'immunité et de l'anaphylaxie, nous pouvons concevoir une autre personnalité juxtaposée à la personnalité morale. C'est la personnalité humorale par laquelle tous nos liquides organiques (nos humeurs), et même toutes nos cellules ont une constitution chimique spéciale, individuelle, personnelle, qui nous



rend absolument distincts des autres hommes. Et c'est là une notion tout à fait nouvelle, car jusqu'à présent on admettait, faute d'y avoir réfléchi, que le sang, le lait, la bile, l'urine étaient de composition presque identique chez des individus de même âge, de même race et de même sexe.

Il n'en est certainement point ainsi. Chaque être vivant, tout en présentant les plus grandes ressemblances avec les êtres de son espèce, a sa caractéristique chimique personnelle, par laquelle il est lui, et non autre.

De sorte que, désormais, il ne faudra pas se contenter de faire la physiologie de l'espèce; il faudra aborder résolument une autre physiologie, très difficile, à peine ébauchée encore : celle de l'individu.

Jadis les vieux médecins, en observant les variations individuelles et les modalités très variables suivant lesquelles les diverses personnes répondent aux infections ou aux médications, avaient cherché à les expliquer en créant le mot barbare et obscur d'*idiosyncrasie*. Or maintenant, grâce à l'immunité et à l'anaphylaxie, sans prétendre d'ailleurs que ces deux phénomènes rendent raison de toutes les variétés individuelles, nous pouvons découvrir la cause principale de l'idiosyncrasie. C'est la présence dans le sang et dans les tissus de quantités minimales de substances, soit anaphylactisantes, soit immunisantes. Comme ces substances ne peuvent être également groupées chez tous les individus, qu'elles s'associent en proportion variable, et comme elles sont d'ailleurs innombrables, il s'ensuit que la variété des individus est aussi grande au point de vue chimique humoral, qu'elle l'est au point de vue psychologique.

Certes, ce n'est pas pour rendre plus faciles les applications de *l'art médical*; mais il vaut mieux se rendre compte des difficultés que de les ignorer?

Enfin on peut se demander comment l'anaphylaxie peut se concilier avec cette loi de biologie générale, — qui ne souffre pas d'exception, — que les organismes vivans sont dans un état optimum de protection.

On ne voit pas tout d'abord comment l'anaphylaxie est

utile à la vie des êtres. Au contraire, il semble, à un premier examen superficiel, qu'elle soit funeste à l'être vivant, puisque enfin, à tout prendre, un individu anaphylactisé, au lieu de mieux résister à l'intoxication, résiste plus mal. La défense est amoindrie, à mesure que la sensibilité aux intoxications est accrue.

Et nous avons vraiment le droit, sans discussion ni examen préalables, de considérer comme absurde une disposition organique qui affaiblit, au lieu de la fortifier, la défense de l'être contre les ennemis qui peuvent l'attaquer.

Quand il s'agit de l'immunité, on saisit sans peine le rôle de l'immunisation. L'individu est devenu plus résistant et peut traverser des épidémies ou des infections sans périr, grâce à son immunité. Mais pour l'anaphylaxie, c'est le contraire qui se passe, puisque l'être est devenu dix fois, et même, dans certains cas, cent fois et mille fois plus vulnérable.

Bien entendu, on ne peut faire à cet égard que des hypothèses. J'en proposerai une, et j'espère qu'on la trouvera rationnelle.

A cet effet, rappelons ce que nous disions plus haut : qu'il y a des substances colloïdes et des substances cristalloïdes. Les substances cristalloïdes passent à travers les membranes et, lorsqu'elles sont introduites dans l'organisme, elles ne se fixent pas sur les tissus, mais disparaissent rapidement pour être en quelques jours, ou plutôt en quelques heures, éliminées. Au contraire, les substances colloïdes ne disparaissent pas, une fois qu'elles ont pénétré dans le sang. Elles se fixent sur les cellules, et finissent par en faire partie intégrante, sans pouvoir, même au bout d'un très long temps, en être éliminées.

On voit alors aussitôt le danger grave qui menacerait tout organisme, s'il n'était sévèrement maintenu dans sa constitution chimique héréditaire.

Si des substances hétérogènes pouvaient impunément pénétrer dans ce corps et modifier ses propriétés chimiques fondamentales, s'introduire dans le protoplasme vivant pour en altérer définitivement la nature, alors c'en serait fait de la constitution chimique de chaque espèce animale, fruit d'une lente et ancestrale acquisition. Tout le progrès acquis par les sélections et les hérédités serait perdu, et nous serions à la merci des hasards, des accidens, des événemens de chaque jour,

ingestions ou intoxications, capables de modifier, par l'arrivée d'un albuminoïde étranger, l'état actuel optimum dans lequel nous sommes et dans lequel nous devons rester.

Peu importe que l'individu soit devenu plus vulnérable. Il est une condition plus importante encore que le salut de ce personnage; c'est que l'espèce soit stable. C'est pour le maintien de la stabilité de l'espèce que l'individu, au risque de périr, maintient avec tant d'énergie son intégrité chimique contre les albumines hétérogènes qui vont essayer de l'atteindre.

Pour l'état optimum du cobaye, envisagé non pas comme individu, mais comme espèce, il faut que les sérums de lapin et de chien ne puissent pas remplacer son sérum de cobaye, et alors il y a forte réponse réactionnelle quand pour la seconde fois, par une tentative d'effraction et une voie anormale, son individualité chimique de cobaye est menacée.

Autrement dit, — et pour présenter cette hypothèse sous une forme un peu abstraite, mais qui la fera bien comprendre, — la vie de l'individu est moins importante que la stabilité de l'espèce.

Assurément ce n'est qu'une hypothèse, et elle ne sera peut-être pas acceptée par les physiologistes qui se refusent à admettre la notion d'une finalité dans la constitution des êtres. Mais, pour ma part, je suis de plus en plus convaincu que chaque détail de l'organisation a un rôle protecteur, utile et même nécessaire à la vie, et que, par conséquent, une grande fonction biologique générale, comme l'anaphylaxie, doit jouer un rôle essentiel dans la défense des organismes.

Et alors l'anaphylaxie nous apparaît finalement comme un procédé efficace et énergique pour maintenir la fixité chimique de notre corps, en provoquant une réponse réactionnelle, violente, immédiate, à toute introduction des substances étrangères qui pourraient l'altérer. Ce n'est pas la défense de l'individu; c'est la défense de l'espèce, au détriment de l'individu lui-même.

---

---

# LES MASQUES ET LES VISAGES

## AU LOUVRE

---

### DEVANT UN PORTRAIT D'ISABELLE D'ESTE

---

Connaissez-vous la salle où sont les dessins de Léonard de Vinci, entre le pavillon de Beauvais, où sont les meubles Louis XVI et le pavillon Marengo, où est la collection Thiers, au Louvre ? Parmi toutes celles que le touriste traverse d'un pas précipité, il en est peu qui lui inspirent une plus grande terreur de s'être égaré sans retour. C'est qu'il est loin des choses peintes, largement encadrées d'or, qui réjouissent sa vue de sujets discernables et fastueux. Il y est toujours seul et ne sait par où passer pour retrouver la foule. Ainsi arrive-t-il, au milieu d'une fête, qu'un salon à l'écart reste vide, et qu'aussitôt entré, le chercheur d'aventures ressorte, se croyant seul. Mais, ici, il n'a pas bien regardé. Il n'est pas seul. Les figures dessinées il y a quatre cents ans par Léonard retiennent quiconque aime à lire les yeux et les lèvres et au milieu, à la place d'honneur, est un profil de femme qui suffirait à remplir une journée de méditation, comme elle a rempli son siècle : c'est Isabelle d'Este.

C'est un peu de fusain, avec de très légères teintes de pastel et des ombres douces et fumeuses comme exhalées sur une



feuille de papier. Tout autour du profil on voit des piqûres d'épingles, qui annoncent que voici un *Maschio* ou un cliché, car sûrement l'on n'a point ainsi endommagé cette œuvre, si ce n'est pour la décalquer sur d'autres feuilles par ce moyen primitif. C'est donc là, non une réplique, mais un original fait d'après nature. La vie saute aux yeux et garantit la ressemblance. Sur un buste posé presque de face mais penché de gauche à droite, la tête se tourne de profil pur, de droite à gauche, — et cette légère antithèse suffit à donner l'idée d'une personne vive et instable. Le front droit, un peu bombé, indique nettement que la raison domine : c'est le front de la *housekeeper* idéale, de l'esprit positif, pratique, ordonné. Le nez un peu long et par conséquent beau suivant les esthétiques du temps, imperceptiblement tombant, le nez qui hume, combiné avec les lèvres fines, marque une sensualité de gourmet. Le menton, solide sans être proéminent, tient bien ce que le front promet : la décision dans la volonté et la suite. Les bras sont modestement croisés comme ceux de la *Joconde*, l'index de la main droite filant longuement sur le bras gauche. La main longue et tactile est de celles qui aiment à éprouver le bronze, l'ivoire, la soie, les fourrures.

C'est la pose préconisée par Léonard de Vinci dans son chapitre *Comment on doit peindre les femmes*. Un autre de ses préceptes est observé ici : « fuir le plus possible les modes de son temps. » Ce corsage, très décolleté, à simples rayures verticales, ces manches bouffantes et souples, cette chevelure épaisse répandue d'une seule coulée du front aux épaules, ne sont pas d'un temps plus que d'un autre, et l'on serait fort empêché de les dater. C'est sur les portraits médiocres qu'on étudie le mieux l'histoire du costume, et celui-ci est admirable. Il ne peut non plus servir à l'histoire du bijou. Il n'a pas un bijou : c'est bien un portrait voulu par un grand peintre ; ni la vanité, ni la mode n'y ont mis leur griffe. A la vérité, si l'on regarde bien, on aperçoit une coiffure supplémentaire dessinée à coups d'épingle, par-dessus le croquis au fusain : un voile dentelé englobe toute la coupole du front et se relève au-dessus des sourcils en visière de morion, selon une mode parfois en usage chez les nobles mantouanes : *un velo al quale fanno fare una bella punta nella fronte*, dit Vecellio. Mais ce trait n'ôte rien à la simplicité du contour. Ce portrait est bien de Léonard.

Et il ressemble à son modèle, chose plus rare encore, mais dont on ne peut douter. De tous les portraits d'Isabelle d'Este (1), comme c'est le seul qui vive, c'est le seul aussi qui rappelle nettement le profil de sa médaille par Cristoforo Romano. Lorenzo da Pavia, qui la connaissait bien et se connaissait aussi en art plus qu'homme du monde, lui écrit le 13 mars 1500 : « Léonard de Vinci est à Venise et m'a montré un portrait de Votre Altesse, d'une ressemblance parfaite et si bien fait qu'il n'est pas possible d'être meilleur (2). » Voilà donc garantie la ressemblance de ce dessin qu'on traitait comme un cliché photographique et dont on tirait des épreuves. C'est bien le *Maschio* d'Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, mais quel est le visage ?

Nul n'est plus digne d'être déchiffré. Belle-sœur de Lucrèce Borgia et de Ludovic le More, femme de François Gonzague, le héros de Fornoue, tante du Connétable de Bourbon qui prit Rome, l'histoire ne se fait pas sans elle et, dans cette tapisserie bariolée qu'est le xv<sup>e</sup> et le xvi<sup>e</sup> siècle italien, le fil d'or de sa

(1) Portraits d'Isabelle d'Este, épouse de François Gonzague, quatrième marquis de Mantoue :

Authentiques : 1<sup>o</sup> Dessin au fusain, rehaussé de pastel, par Léonard de Vinci, fait en 1499 et représentant Isabelle d'Este à l'âge d'environ vingt-cinq ans, de profil droit, salle des dessins de Léonard de Vinci, au Louvre, n<sup>o</sup> 390.

2<sup>o</sup> Médaille par Cristoforo Romano faite en 1498, représentant Isabelle d'Este à l'âge de vingt-quatre ans, avec l'inscription *Isabella, Esten. March. Man.*

3<sup>o</sup> Médaille nuptiale de Francesco Gonzaga et d'Isabelle d'Este, tous deux de profil gauche.

4<sup>o</sup> Tableau à l'huile par Titien, peint en 1536 d'après un portrait imaginé par Francia (et aujourd'hui perdu), qui avait été fait quelque vingt-cinq ans auparavant, au musée de Vienne.

5<sup>o</sup> Tableau à l'huile par Rubens, d'après un portrait fait d'après nature par Titien (aujourd'hui perdu, au musée de Vienne).

6<sup>o</sup> Tableau à l'huile identique au précédent et qui serait l'original du Titien copié par Rubens à la collection Goldschmidt en 1903.

Presumés avec vraisemblance : 1<sup>o</sup> Dessin à la sanguine, dit portrait d'Isabelle d'Este, de profil droit, aux *Uffizi*.

2<sup>o</sup> Figure de femme, de profil droit, agenouillée, mains jointes, à gauche du tableau intitulé la *Beata Osanna* par Bonsignori, à Mantoue.

3<sup>o</sup> La figure centrale, de face, de la danse des muses dans le *Parvasse*, par Mantegna, au Louvre, et le dessin fait pour cette figure, à Munich.

Présumés sans vraisemblance : 1<sup>o</sup> la figure centrale debout, la tête inclinée, et la figure assise tenant un agneau dans la *Cour d'Isabelle d'Este*, par Lorenzo Costa, au Louvre.

2<sup>o</sup> Figure de femme ressemblant au portrait d'Isabelle d'Este de Léonard de Vinci, attribuée à Beltraccio (collection Alfred Morrison).

(2) « E l'è a Venecia Lionardo Vinci el quale m'ha mostrato uno retrato de la S. V. che è molto naturale a quella. Sta tanto bene fato, non è possibile melio. »

destinée court partout. De 1490, date de son mariage, à 1539, date de sa mort, elle est la figure vivante de l'Italie, celle vers qui tous les lettrés et les rois étrangers se tournent pour connaître le génie de la race et du pays. Ce que la belle Simonetta avait promis au monde, un quart de siècle auparavant, Isabelle d'Este le tint. Elle fut la Renaissance accomplie, triomphante, avec l'éclat et la saveur d'un fruit mûr. De la belle Simonetta, elle avait plusieurs traits : la grâce et le don de sympathie, mille amis, pas une ennemie, la curiosité et l'entrain universels, l'art de résumer en un geste un siècle, en un mot une philosophie, le regard qui avertit les artistes qu'ils ont un modèle et persuade aux philosophes qu'ils ont un disciple, enfin la beauté qui dispense de tout. Mais elle avait, de plus, un équilibre parfait de santé et d'esprit, qui lui permit de fixer en un tableau définitif ce qui, chez l'autre, n'était qu'une prestigieuse ébauche. Elle dura et elle fonda : ce que n'avait pu et n'aurait peut-être pas su la nymphe de Botticelli. Elle se fit aimer de son mari : elle eut des enfans et se continua en eux. Dans le beau livre que lui a consacré Julia Cartwright, modèle de biographie copieuse et compréhensive, le seul livre, d'ailleurs, que nous possédions *sur la prima donna del mondo*, l'auteur a pu dire, en toute vérité, que c'est là « une nature complète de femme. »

Enfin, elle a été l'inspiratrice et la propriétaire légitime d'une foule d'œuvres fameuses qui sont ici, au Louvre, et que nous admirons sans savoir que nous les lui devons : *le Parnasse*, *la Sagesse victorieuse des Vices* et *la Vierge de la Victoire*, de Mantegna, *le Combat des Amours et de la Chasteté*, de Pérugin, *le Triomphe de la Poésie*, de Costa. Nous les lui devons deux fois, elle ne les a pas seulement payées, elle les a voulues. Elle a aussi possédé *la Mise au Tombeau* du Titien, et *l'Antiopé* du Corrège. Si tous ceux qui l'ont aimée étaient là, quelle foule ! Si tous ceux qui l'ont célébrée, quel bruit ! Ils y seront si nous voulons les appeler. Ils errent dans nos souvenirs, cherchant un point fixe où se rattacher. Les morts sont peut-être plus faciles à réunir que les vivans : ils ont oublié leurs querelles, ils sont coulans sur la question des préséances. Cette petite salle du Louvre leur suffit. Les ombres tiennent peu de place. Là-bas, à Mantoue, l'immense palais où elle a vécu, vide aujourd'hui et désolé, ne leur offrirait pas un meilleur asile. Ils n'y retrouveraient presque rien d'elle. Ici, ils la retrouveront elle-

même avec les figures idéales qu'elle suscita et tous les reflets de ses élégances que le Mincio n'a pas su garder dans le miroir de ses eaux lentes, lumineuses et pestilentielles (1).

#### I. — LA VIE SUBIE

Chaque femme a trois vies : une vie subie, une vie voulue, une vie rêvée : les choses qu'elle fait malgré qu'elles ne lui plaisent pas, les choses qu'elle fait parce qu'elles lui plaisent et les choses qui lui plaisent et qu'elle ne fait pas, soit parce qu'elle ne peut, soit parce que, tout en les désirant, elle ne les veut pas. Quand il s'agit d'une femme qui a composé, à son gré, le décor de sa demeure, qui a commandé à des légions d'artistes, qui leur a dicté des chefs-d'œuvre, nous pouvons aisément imaginer quelle fut sa vie rêvée. Mais ce rêve ou cet idéal serait parfois tout à fait inintelligible si nous ne savions de quoi il était la revanche, de quelle nécessité ou réalité il la libérerait; quelle était, en un mot, sa « vie subie. » Chez Isabelle d'Este, elle est généralement mal connue, tout à fait éclipsée par l'autre et le premier pèlerinage qu'on fait à son palais de Mantoue en suggère, d'ordinaire, l'idée la plus erronée.

Ce pèlerinage est peu fréquent. De loin en loin, une automobile traverse les marais mantouans comme un boulet, de peur des microbes, et s'arrête sur la vieille place Sordello. D'élégantes mondaines, embrumées de voiles et bourrées de quinine, se hâtent de descendre et, vite, se perdent, deviennent imperceptibles dans les cavités immenses du palais abandonné. Le silence, la solitude, le soleil, le vide, les saisissent et les absorbent. Quand, après des détours sans nombre, dans ce chaos de palais délabrés, sous des lustres que mire l'eau

(1) Sur Isabelle d'Este, il a été fait beaucoup d'études fragmentaires parmi lesquelles il faut citer : en italien, celles de MM. Luzio et Renier, qui, sur la plupart des points, ont épuisé le sujet; celle de M. Pedrazzoli, celle de M. Braghioroli, celle de M. Ferrato, celle de M. Stefano Davari; en français, les recherches d'Armand Baschet dans les Archives de Mantoue, *Gazette des Beaux-Arts* (1886) et *Archivio storico italiano* (1886) et les études de Charles Yriarte : *Gazette des Beaux-Arts* (1888, 1895 et 1896).

Mais c'est en anglais qu'a paru le seul ouvrage d'ensemble publié jusqu'à ce jour sur Isabelle d'Este : *Isabella d'Este, marchioness of Mantua (1474-1539). A Study of the Renaissance, by Julia Cartwright (Mrs Ady)*, 2 vol., Londres, 1903, un magistral ouvrage dont il faut souhaiter la traduction pour le progrès des études italiennes en France.



morte des glaces et les frises débordantes de statues ruineuses, après les à-pic de briques rouges plongeant dans les eaux vertes des fossés, les visiteuses sont parvenues aux petites chambres d'Isabelle d'Este, si petites, si calmes, si loin de tout, si chichement éclairées avec le lac qui borne partout la vue, le fil brillant des eaux tendu à l'horizon, elles se croient dans le royaume de l'Immobile et de l'Insensible, et se figurent que les jours vécus ici furent sans ombre et sans heurt, un peu ennuyeux, — comme on se figure le Paradis. Parce qu'elles sont venues en auto, qu'elles ont lu le matin, dans les *recentissime* des journaux, les nouvelles de quelque grève ou de quelque drame passionnel, qu'elles ont donné le matin leur adhésion à deux ou trois ligues, qu'elles ont fait trois visites avant de venir et doivent aller prendre le thé à cinquante kilomètres de là, elles s'imaginent, de bonne foi, vivre dans un temps agité et mener une vie intense... La femme qui rêva sous ces caissons bleu et or et qui passa sous cette porte basse, plaquée de marbres multicolores, connut des heures plus difficiles et ses nerfs furent mis à des épreuves plus rudes. Sans doute, tous les restes d'images qui tapissent ce *Paradiso* : ces violes, ces phrases musicales avec leurs notes mystérieuses, marquetées dans un bois précieux, suggèrent une vie calme de dilettante et des songes rares. Mais pour en sentir toute la beauté, il faut savoir au milieu de quel monde, ce petit monde artificiel était parvenu à vivre et de quelles tempêtes ce *Paradiso* était le refuge.

Or, ce monde du xvi<sup>e</sup> siècle, en Italie, était le plus cruel que la terre eût porté depuis des siècles, les secousses qui l'agitaient, les plus brusques, les plus imprévues, les plus violentes qu'on eût depuis longtemps connues, les alliances les plus éphémères, les lendemains les plus incertains. Un virtuose, jouant du violon dans une cage de fauves, telle nous apparaît proprement Isabelle d'Este. Belle-sœur par son frère de Lucrèce Borgia et par sa sœur de Ludovic le More, sœur d'Alfonso d'Este, elle a vécu parmi les renards et les loups de la Renaissance, parmi les tigres mêmes, et elle les a domptés. Avant d'être autre chose, avant d'être une humaniste, une musicienne, une Mécène, une collectionneuse, une touriste, il lui a fallu être une dompteuse de bêtes féroces.

Elle en a dompté de fort diverses. D'abord son mari. Elle

s'était mariée avant d'avoir seize ans, avec un moricaud d'une laideur extraordinaire, non pas d'une de ces laideurs timides qui semblent des fléchissemens du type et des diminutions de vie, mais d'une de ces laideurs exubérantes et fougueuses qui étonnent plus qu'elles n'éloignent et parfois attirent par ce qu'elles semblent promettre de furieuse étrangeté. Épaté, maflu, lippu, poilu, crépu, écarquillé, roulant des yeux blancs dans un masque de nègre et une toison de yack, François Gonzague eût figuré, au naturel, l'homme-chien à condition que l'on supposât qu'il y a des hommes-chiens nègres, et les touristes mal informés qui visitent les musées d'Italie, et savent confusément qu'il y eut, à cette époque, un Ludovic le *More*, ne manquent pas, croyant que « more » veut, ici, dire « africain, » de mettre ce nom sur toutes les figures qu'ils voient de François Gonzague.

Il n'était pourtant nègre d'aucune sorte, étant fils et petit-fils d'une Marguerite de Bavière et d'une Barbara de Brandebourg; mais qui peut pénétrer les secrets de l'hérédité? On trouverait difficilement dans l'histoire un masque aussi féroce. Nous pouvons à peine en soupçonner quelque chose quand nous regardons au Louvre, au milieu de la grande galerie du bord de l'eau, ce chevalier tout armé, à genoux dans le grand tableau de Mantegna, *la Vierge de la Victoire*. Car voilà le mari d'Isabelle d'Este: il est même fort ressemblant, mais vu sous un angle adouci, idéalisé, saisi dans une minute de ravissement et d'extase. Pour être plus sûr de sa mine, il faut regarder ses médailles et surtout un certain grand buste de terre cuite, peut-être de Sperandio, qui se trouve à Mantoue, et qu'on cache soigneusement au rez-de-chaussée du *Museo Patrio*, dans une petite salle de débarras, recevant le jour par la place Dante. Cette terre cuite, qui est un chef-d'œuvre, et dont l'extraordinaire ressemblance nous est certifiée par l'extraordinaire vie, ressemble plus à un masque japonais fabriqué pour terrifier l'ennemi qu'à un produit naturel de la race blanche. Émergé de son armure, le marquis Gonzague a cet air féroce joyeux qu'on lui suppose à la veille de Fornoue, le jour où il paya dix ducats la première tête française coupée par ses stradiots, et baisa sur la bouche l'homme qui la lui apportait.

Tel qu'il était, Isabelle d'Este l'aima et l'aima seul. Elle aimait aussi les idées, et il ne semble pas que son mari en

eût beaucoup d'autres que de chasses et de chevaux. Quand on l'allait voir, on le trouvait couché sur un lit somptueux avec trois pages armés de chasse-mouches à son chevet, trois lévriers et un nain vêtu d'or à ses pieds et tout un concile de faucons et de gerfauts à la chaîne gravement assemblés. Autour de lui, couvrant les murs, des portraits de ses chiens et de ses chevaux. Il tirait grande vanité de ses haras qui produisaient une race dite de Barbarie, enviée par toutes les cours. Ses écuries, situées au lieu aujourd'hui occupé par le palais du T, contenaient cent cinquante superbes chevaux de bataille; il n'y avait pas de courses en Italie où ses couleurs ne fussent engagées et peu où elles ne fussent victorieuses. Il triomphait ainsi dans un vaste domaine sans entreprendre rien sur celui d'Isabelle d'Este. Elle régnait sur un plan où il n'était pas et où il n'avait pas besoin d'être pour, lui aussi, régner. Elle ne le reflétait non plus qu'elle ne lui portait ombrage, et ni son absence, ni sa présence ne la diminuait. Il l'avait épousée par politique, il s'y attacha par amour, il lui resta lié par intérêt. Il ne comprenait pas sa femme, mais il comprenait qu'il ne la comprenait pas, — ce qui est beaucoup pour un mari, — et à force d'entendre dire qu'elle était un être supérieur par des gens qu'il considérait comme supérieurs à lui-même : le Roi de France, le Doge, le Pape, il finit par en être fier autant et plus que de son écurie.

Mais le dressage ne se fit pas en un jour : bien souvent, des coups de boutoir vinrent avertir la dompteuse qu'il fallait déployer encore quelque souplesse pour mener le fauve où elle voulait. Le premier sujet de querelle, tout trouvé, était les enfans. Elle les poussait aux études littéraires et rayonnait quand elle voyait son fils aîné Federico, dès son bas âge, jouer des comédies d'Apulée avec des petits camarades, sous la direction de l'humaniste Francesco Vigilio. Un jour qu'écrivant à son mari, elle lui rend compte avec une naïve fierté de ces succès, il lui répond brutalement qu'il ne se soucie nullement que son fils ait beaucoup de connaissances littéraires, qu'il ne veut pas du précepteur que sa femme a choisi, et qu'il pense prendre bientôt le gars avec lui « pour en faire un homme. » Il rendait, ainsi, plus difficile à atteindre l'idéal visé par la mère, sans cependant jamais l'empêcher aucunement.

Ceci n'est rien. Le marquis avait des fantaisies infiniment

plus désobligeantes, mais la jeune femme ne s'en avisait que s'il y avait chance de les refréner sans bruit. Mesurant d'avance les concessions qu'il pouvait faire, elle ne parlait même pas des autres et mettait sa dignité à ignorer l'inévitable. Quelques années après son mariage, François Gonzague s'engouait d'une certaine Téodora, qui devint sa maîtresse et lui donna deux filles : il la produisait en grande toilette dans un tournoi donné à Brescia en l'honneur de la reine de Chypre, au vu et au su de toute l'Italie. Seule, Isabelle ne le sut pas. Près de dix ans plus tard, elle glissait encore légèrement sur les sujets de querelle et dans sa curieuse correspondance, c'est à peine si l'on aperçoit, comme à travers les fentes d'une porte, un peu de désordre dans le ménage. En octobre 1506, le marquis tient la campagne auprès de Jules II qu'il aide à reconquérir les Romagnes : on va entrer à Bologne en grande pompe, avec soixante-dix-huit cardinaux, il est sur les dents ; elle lui écrit :

Votre lettre d'excuses pour n'avoir pas déjà écrit m'a remplie de confusion, car c'est moi plutôt qui aurais dû implorer votre pardon pour mon retard. Ce n'est donc pas vous, quand je sais que vous avez à peine le temps de manger ! Mais puisque vous êtes assez bon pour me faire des excuses, vous le serez aussi assez pour excuser mes retards, qui ont été causés par la maladie de Federico et par ma répugnance à vous donner des nouvelles qui vous inquiéteraient. Maintenant, grâce à Dieu, il va parfaitement bien et je puis très joyeusement remplir mon devoir. Le chapeau que vous réclamez sera fait aussitôt que le maître sera arrivé et sera aussi beau et aussi élégant que possible. Si vous me dites quand vous en aurez besoin, je m'efforcerai de faire faire un manteau pour aller avec, s'il y a le temps, mais je vous prie de me le dire tout de suite. Merci pour le vœu que vous faites que je voie votre entrée à Bologne. Ce sera sans doute un spectacle magnifique. Je vais très bien, et, si vous le désirez, j'irai avec joie. Je crois que même une bombe aurait du mal à me faire broncher. Votre Altesse ne doit pas dire que c'est ma faute si je me dispute avec vous, car aussi longtemps que vous m'avez montré quelque amour, personne n'aurait pu me persuader le contraire. Mais je n'ai besoin de l'avertissement de personne pour m'apercevoir que, depuis quelque temps, Votre Excellence m'aime très peu. Mais comme ceci est un sujet désagréable, je couperai court et n'en dirai pas plus. Je suis peinée que Votre Altesse s'oppose à ce que j'appelle notre fils Ercole. Je ne l'aurais pas fait si j'avais pensé que cela vous déplairait. Mais Votre Altesse sait que lorsque vous étiez à Sacchetta, vous disiez qu'il ressemblait beaucoup à mon père, d'heureuse mémoire et qu'alors j'ai dit que, ceci étant, vous ne feriez pas mal de l'appeler Ercole. Vous vous mîtes à rire et ne dites plus rien ; mais si vous m'aviez dit votre pensée, je n'aurais pas fait cette erreur. Mais que j'aie seulement un autre fils et vous pourrez l'appeler Alvisé, ou tout ce que vous



voudrez et permettre que l'autre soit Ercole pour moi. Mais je suis sûre qu'eussé-je un millier de fils, je ne prendrais pour aucun d'eux toute la peine que je prends pour Federico. Tout de même, que Votre Altesse fasse ce qu'il lui plaira et je ferai ce que vous désirerez. Il y a quelques jours, je suis allée à la nouvelle maison de Votre Excellence, et comme je vous l'ai écrit déjà je l'ai trouvée très belle. Vous m'écrivez que je me moque de vous, ce qui n'est pas vrai, car si ces appartemens n'étaient pas beaux, je n'en dirais rien ; mais comme l'effet m'en a paru d'une beauté saisissante, je vous ai écrit et je répète qu'ils sont beaux, et d'autant plus à mes yeux que Votre Altesse a suivi l'exemple de mon appartement, quoique, je le confesse, vous l'avez amélioré. Je ne vous importunerai pas davantage avec des paroles de peu d'importance, mais je me recommande mille fois à Votre Altesse. — De la main d'Isabelle à qui il tarde de vous voir. — Mantoue, 5 octobre 1506 (1).

On saisit là, au vif, combien l'humaniste Floriano Dolfo avait raison lorsqu'il écrivait au marquis Gonzague : « Vous êtes bien au-dessus de tous les hommes, d'avoir une femme belle, sage et noble, qui est entièrement discrète et vertueuse et s'est montrée une vraie mère de concorde, toujours désireuse d'accomplir vos désirs, tandis qu'elle feint prudemment de ne voir ni n'entendre celle de vos actions qui pourraient lui être nuisibles ou injurieuses... »

En revanche, elle voit et entend fort bien la moindre chose qui pourrait être nuisible à son mari. Quand il est loin, elle tremble pour lui sans cesse et le lapide de recommandations :

Mon très illustre Seigneur, dans ce pays le bruit court, ou par des lettres de particuliers, ou par la bouche de quelqu'un venant du pays où vous êtes, que Votre Excellence a mal parlé du Valentinois (César Borgia) en présence du Roi Très-Chrétien et de gens appartenant au Pape. Qu'il soit vrai ou faux, ce bruit courant en ce moment arrivera aux oreilles du Valentinois. Celui-ci étant de cette sorte de gens qui n'ont pas de scrupules à conspirer contre ceux de leur propre sang, je suis sûre qu'il n'hésitera, en aucune façon, à conspirer contre votre personne et sachant, pour ma part, à quelle insouciance vous pousse votre bonté naturelle, j'ai interrogé, étant jalouse de votre vie, laquelle j'estime plus que la mienne, Antonio da Bologna et d'autres cavaliers, pour savoir comment vous vivez, et on m'a dit que n'importe qui vous sert à table, et que Alessandro da Baese mange avec vous et que ce sont de simples valets et des pages qui emplissent le rôle d'écuycers tranchans. De sorte que, quand on voudra empoisonner Votre Seigneurie, la chose sera très facile, puisqu'Elle ne se fait nullement garder. C'est pourquoi je vous prie et supplie, quand ce ne serait pas pour vous,

(1) Lettre publiée pour la première fois par Ferrato dans les *Lettere di Principesse di Casa Gonzaga* et traduite pour la première fois, en anglais, par Julia Cartwright dans son *Isabella d'Este*.

que ce soit pour moi et pour notre enfant, de prendre plus de soins de votre personne, en faisant faire à Alessandro l'office d'écuyer tranchant avec le plus grand soin. Et si Alessandro ne le pouvait pas, je vous enverrai ou Antonio ou tout autre que voudra Votre Excellence, car je préfère courir le risque de vous mettre en colère contre moi que celui d'avoir à pleurer ensemble, moi et notre enfant.

Et en post-scriptum de la main de la marquise :

Mon Seigneur, que Votre Seigneurie ne se moque pas de ceci mien, et ne dise que les femmes sont poltronnes et ont toujours peur, car la méchanceté de ces gens-là est encore plus grande que mes craintes et que le courage de Votre Seigneurie... Celle qui désire voir Votre Seigneurie, Isabella, *manu proprio*. — Mantoue, 23 juillet 1502.

Malgré ces objurgations, le marquis Gonzague demeura imprudent, car il était brave, et, à peu près seul de son temps, prenait la guerre au sérieux. Un jour, combattant contre les Vénitiens, après avoir été longtemps leur capitaine général, il fut surpris dans une ferme, près de Legnago, n'eût que le temps de sauter par la fenêtre, et de se réfugier, sans armes, dans un champ de maïs où, cerné, il dut se rendre. On l'amena en triomphe à Venise et on l'enferma dans le meilleur cachot qu'on put trouver au Palais des Doges, dont on renouvela les barreaux pour le bien tenir. Il s'agissait de le tirer de là. Isabelle remua ciel et terre, je veux dire le spirituel et le temporel. Les deux faisaient la sourde oreille, et il ne semblait pas que l'on fût très pressé de voir bondir hors de sa cage le fauve que les Vénitiens y avaient enfermé. Il n'inspirait proprement confiance à personne, et pour avoir combattu sous beaucoup de bannières différentes et trahi presque autant de bannières qu'il en avait défendues, nul ne savait au juste si, le délivrant, il allait délivrer un ami ou un adversaire. Si bien que Louis XII et Maximilien, sollicités par la grande marquise, demandèrent, avant de rien entreprendre, qu'elle remit, entre leurs mains, son fils aîné Federico comme otage pour répondre du père. Son fils otage ! Une louve qu'on veut priver de son louveteau ne pousse pas un hurlement plus furieux qu'à cette idée Isabelle d'Este :

Quant au projet touchant notre fils aîné Federico, outre que c'est une chose cruelle et presque inhumaine pour quiconque sait ce que signifie l'amour d'une mère, il y a beaucoup de causes qui la rendent difficile et impossible. Quoique nous soyons tout à fait certaine que sa personne serait en sûreté et protégée par Sa Majesté, comment pourrions-nous per-

mettre qu'il coure le risque de ce long et difficile voyage, mettant de côté l'âge tendre et délicat de l'enfant? Et vous devez comprendre quel réconfort et consolation, dans la présente condition malheureuse de son père, nous trouvons dans la présence de ce cher fils, l'espoir et la joie de tout notre peuple et sujets. Nous priver de lui serait nous priver de la vie même et de tout ce que nous tenons pour bon et précieux. Si vous nous enlevez Federico, enlevez-nous en même temps notre vie et nos possessions. Ainsi vous pouvez répondre franchement, une fois pour toutes, que nous souffrirons tout plutôt que nous séparer de notre fils, et ceci vous pouvez le tenir pour notre résolution réfléchie et inébranlable.

Elle vint tout de même à ses fins, mais l'homme qu'elle tira de prison n'était plus le souple chevalier agenouillé au Louvre, devant la *Vierge de la Victoire*. Une année de captivité l'avait affaibli, perclus, aigri. Il avait besoin d'elle sans cesse et geignait dès qu'elle s'échappait de ce triste Castello de Mantoue où elle s'est si copieusement ennuyée. Au commencement de l'année 1543, la grande marquise est à Milan, auprès de son neveu, le duc Maximilien, et en train de s'amuser follement en débrouillant mille écheveaux diplomatiques. Elle lance des modes nouvelles et des projets d'alliance. Quand on la complimente sur sa robe, elle répond en réclamant une forteresse. Les représentans de l'Allemagne et de l'Espagne, le cardinal de Gurk et le vice-roi de Naples sont là, tous deux amoureux fous d'une de ses suivantes, la Brognina : elle en profite pour pousser les affaires de son mari et de son frère. Elle danse et elle négocie. Le marquis, lui, demeuré à Mantoue, malade, quinteux, ne danse pas et n'éprouve pas un grand bienfait de toutes ces négociations. D'autre part, il apprend qu'on jase fort, à Milan, des coquetteries de la Brognina : sa mauvaise humeur prend ce joint pour fuser en éclats de colère, il somme sa femme de revenir. Naturellement elle ne revient pas et, à la place de la belle marquise, il voit arriver cette lettre :

Mon cher Seigneur, je suis attristée, mais à peine surprise d'apprendre que mes explications ne vous ont pas satisfait et je le serais encore plus si j'avais conscience que ce fût par ma faute, quand ce n'est certainement que par ma malchance. Mais puisque la raison qui fit que je n'ai pas immédiatement obéi à Votre Excellence était qu'avec votre propre permission, je désirais venir en aide à mon frère et faire plaisir à mon neveu, il me semble que vous ne deviez pas exprimer tant de mécontentement et je ne peux que déplorer la mauvaise chance qui rend toujours mes actions déplaisantes à vos yeux. Je ne crois certainement pas avoir fait quoi que ce soit, dans ce voyage à Milan, par quoi je mérite de devenir

« la fable de la ville. » Je sais que je vous ai acquis beaucoup de nouveaux amis, pour votre bien comme pour le mien, et que je me suis conduite comme je devais le faire et comme j'ai toujours l'habitude de me conduire, car, grâces en soient rendues à Dieu et à moi-même, je n'ai jamais eu besoin ni d'être dirigée par d'autres, ni qu'on me rappelle comment je dois gouverner mes actes. Et quoiqu'en d'autres choses, je ne compte pour rien, Dieu m'a départi cette grâce pour laquelle Votre Excellence me doit une aussi grande reconnaissance que jamais mari a pu en devoir à sa femme, et même si vous m'aimiez et honoriez autant que la chose est possible, vous ne pourriez jamais trop payer ma fidélité. C'est ce qui vous fait dire quelquefois que je suis orgueilleuse, parce que, sachant combien je mérite de vous, et le peu que j'en reçois, je suis tentée, à certains momens, de changer ma nature et d'apparaître différente de ce que je suis. Mais, même si vous deviez toujours me traiter mal, je ne cesserais jamais de faire ce qui est bien et, moins vous me montrez d'amour, plus je vous aimerai toujours parce que, de fait, cet amour est une partie de moi-même, et je suis devenue si jeune votre femme que je ne puis me souvenir d'avoir existé sans lui. Ceci étant, je pense que, sans encourir votre déplaisir, je puis être laissée libre de remettre mon retour à une quinzaine, pour les raisons que j'ai déjà expliquées. Ne soyez pas en colère contre moi, et ne dites pas que vous ne croyez pas que j'ai envie de vous voir, comme je l'ai exprimé dans mes lettres, car si mon désir sur ce point était satisfait, vous me laisseriez vous voir beaucoup plus souvent que je ne le fais, à Mantoue. Je me recommande une fois de plus à Votre Excellence et je vous demande pardon d'une si longue lettre. De quelqu'un qui vous aime autant que soi-même. — A Plaisance, le 12 mars 1513. ISABELLA MARCHESA DI MANTOVA.

On peut douter qu'une femme moins habile et moins parfaite fût venue à bout du terrible condottiere. Mais sous sa rude écorce, il était bien trop fin pour ne pas sentir tout le prestige et la force qu'Isabelle d'Este apportait à son petit État de Mantoue. A sa mort, qui arriva en 1519, il le reconnut hautement, dictant à son fils Federico l'éloge de la grande marquise et déclarant qu'il avait toujours trouvé en elle « un génie merveilleux, capable de toute entreprise, si haute qu'elle fût. » Les années d'épreuves n'avaient pas été inutiles. Isabelle d'Este avait dompté son mari.

Maintenant, ses frères. La famille d'Este, souveraine de Ferrare, étant une famille princière, se composait d'enfans légitimes et d'enfans naturels, ceux-ci presque autant considérés que ceux-là et très souvent mieux doués et plus séduisants. Tel était du moins l'avis de la belle Angela Borgia, suivante et parente de Lucrèce, qui, courtisée à la fois par le cardinal Ippolito



d'Este et par son frère naturel Giulio, eut l'étourderie de dire à Ippolito qu'elle le donnerait bien tout, des pieds à la tête, pour les yeux seuls de Giulio. Il n'en fallait pas plus, dans ce temps-là, pour faire d'un cardinal un criminel. Il le fut. Quelques jours après ce madrigal, Giulio revenant d'une partie de chasse à Belriguado dans le galant équipage que nous voyons aux fresques de la Schiffanoia, était assailli par un parti de *bravi*, jeté à bas de son cheval, immobilisé, et devant le cardinal qui surveillait l'opération, de la pointe effilée d'une épée, on lui fit sauter les yeux hors des orbites.

L'histoire ne dit pas si la belle Angela Borgia en aima davantage Ippolito, mais il est certain que le duc Alfonso, le chef de la famille, ne lui tint pas une excessive rigueur. Après l'avoir éloigné quelque temps, pour la forme, il le laissa revenir à la Cour. Il faut dire aussi que, grâce à quelque miracle de chirurgie, un des yeux, au moins, de Giulio fut remis en place : il ne perdit pas entièrement la vue. Niccolo da Correggio, l'humaniste, leur parent, intervint et une manière de réconciliation eut lieu. Elle ne pouvait être longue. Giulio ne pouvait pardonner à son frère aîné son déni de justice, ni à l'autre sa beauté perdue. Il y avait un troisième frère, Ferrante, tête faible et cœur inquiet, fort aigri du rôle qu'il jouait à Ferrare et plein de mépris pour le duc auquel il ne voyait que des aptitudes de forgeron ou de potier. Lui et Giulio complotèrent la mort d'Alfonso et d'Ippolito, avec l'aide de deux nobles, un certain Boschetti et un certain Roberti, auxquels s'adjoignirent un serviteur de Ferrante nommé Boccacio et un musicien chanteur ordinaire du duc, nommé Gianni.

Il s'agissait de frapper le duc Alfonso et le cardinal Ippolito et de s'emparer du pouvoir qui serait naturellement dévolu à Ferrante. Mais qui frapper le premier? Giulio voulait que ce fût le cardinal, Ferrante que ce fût le duc. Ils discutèrent, atermoyèrent, attendirent. Les secrets mortels ne demeurent pas longtemps dans les âmes sans transparaître à la surface des visages. Celui des conjurés fut deviné par le cardinal. Aussitôt, Boschetti et Boccacio, arrêtés, mis à la torture, avouèrent et dénoncèrent les deux princes. Ferrante crut pouvoir se fier à la générosité du duc : il alla se jeter à ses pieds, repentant de son crime, mais il avait compté sans la violence du sang d'Este. Alfonso tenait à la main, dans ce moment, un bâton : il en dé-

chargea un coup violent sur la figure de son frère suppliant et l'éborgna dans le sang. Quant à Giulio, moins naïf, à peine le complot éventé, il avait fui à Mantoue auprès de leur sœur, Isabelle d'Este. Qu'on se figure la belle humaniste, dans sa *Grotta* en train de compulser les derniers envois d'Alde Manuce ou de dicter quelque belle « histoire » pour le pinceau de Bellini, lorsqu'on lui annonce l'arrivée de ce frère, portant sur son visage les traces de la cruauté d'un autre frère et qu'il faut encore disputer à l'échafaud. L'entreprise était sans espoir. Alfonso, prévenu de la retraite du coupable, criait qu'on le lui livrât, invoquant la raison d'État. Isabelle lutta longtemps. De longues épîtres partirent pour Ferrare à l'adresse de Niccolo da Corregio, qui servait d'intermédiaire officieux entre les deux cours. Elle mit à sauver la tête de son frère presque autant d'obstination qu'à acquérir un buste antique, mais c'était plus difficile :

Le peuple de Ferrare est un peuple de fer,

disait encore, cinquante ans plus tard, le bon poète Joachim du Bellay. De quel métal insensible et dur n'était-il pas fait au temps d'Alfonso d'Este !

Niccolo da Corregio arriva bientôt à Mantoue, les mains pleines des preuves de culpabilité. Isabelle céda et livra son frère. Giulio ramené à Ferrare, le procès des conjurés s'ensuivit et les exécutions furent ordonnées. On commença par décapiter Boccacio et Roberti sur la place du palais de la Ragione, — l'ancien palais détruit aujourd'hui, dont les créneaux en queue d'aronde ébréchaient le ciel, d'un air méchant. On planta leurs têtes sur la Torre de Ribelli et on orna de leurs troncs diverses portes de la ville. Puis, en grande cérémonie, on amena les deux princes au milieu de la cour du palais ducal, où les ambassadeurs et les grands étaient convoqués et placés sur des gradins, selon leur rang, avec ce souci de l'ordre et cette entente du décor qu'Alfonso d'Este apportait à toutes les fêtes. Lorsqu'ils parurent, chacun portant sur son visage les traces de la cruauté fraternelle, entre les pénitens qui tenaient la haute croix et le confesseur tenant le crucifix à la main, en face du bourreau tenant la hache, avec son tablier pendant entre les jambes et devant le greffier lisant l'acte du jugement, la foule, malgré toute l'habitude qu'elle avait de ces spectacles, fut toute remuée. C'est le moment précis que choisit Alfonso

d'Este, jusque-là caché derrière une fenêtre, pour paraître et pour donner, au drame savamment agencé, un dénouement inattendu. Il fit grâce et commua la peine de mort prononcée contre ses frères en une prison perpétuelle, — ce qui fut regardé comme un des plus beaux traits de magnanimité familiale.

En ce temps-là, la perpétuité durait longtemps. Elle dura toujours pour Ferrante qui mourut dans son cachot, trente-quatre ans après, sans que sa captivité ait été relâchée d'un seul jour. Elle dura plus d'un demi-siècle pour Giulio. Il avait vingt-cinq ans quand il descendit dans la fosse profonde qui est sous le donjon de Ferrare. Il en avait quatre-vingts quand il obtint enfin sa grâce. Les habits solides de ce temps, et qui ne s'étaient guère usés dans la prison, lui tenaient encore au corps : c'étaient ceux mêmes de sa première jeunesse et les gens de Ferrare voyaient avec stupeur ce vieillard aller le long des rues, costumé comme un damoiseau l'eût été cinquante ans auparavant. Pendant ce temps, des générations avaient passé, et personne n'eût pu dire ce qu'avait été le brillant amant d'Angela Borgia. Des fêtes sans nombre avaient eu lieu dans ce palais d'Este : au-dessus des souterrains où gisaient les deux frères, tout le reste de la famille avait dansé, donné la comédie, discuté des plus subtiles problèmes esthétiques, philosophiques et moraux. Quand on visite Ferrare, dans ce pêle-mêle de bâtisses défaites, refaites, surchargées qu'est le palais d'Este, la seule chose peut-être qu'on trouve intacte, témoin impitoyable de ces premières années du xvi<sup>e</sup> siècle, c'est ce cul-de-basse-fosse où les deux frères d'Isabelle furent descendus en 1506. Tout le progrès n'a été que de mettre un escalier là où il y avait, autrefois, une échelle. On voit donc encore le lieu où languirent les deux princes vivans symboles de tout ce qu'il y a de brutal et d'inhumain aux fondations mêmes de cette fête des yeux et de l'esprit que nous appelons la Renaissance. Mais, enfin, ils vivaient. Il est très probable qu'après les premières années, c'est dans une autre partie du donjon qu'ils furent mis : leur longévité exceptionnelle atteste qu'ils ne subissaient point de mauvais traitemens, et rien ne prouve, mais tout fait croire que ce peu de vie qui leur restait encore, ils le devaient à Isabelle d'Este.

Elle n'en obtint pas tant pour tous ceux qui lui étaient chers. Quand elle revint à Ferrare en 1508, elle trouva la Cour privée non seulement de ses deux frères, mais encore de son parent et

ami, l'humaniste Niccolo da Corregio et du poète Ercole Strozzi. Le premier était mort de maladie, assez mystérieusement, après avoir déplié à Alfonso d'Esté. Le second venait d'être trouvé, un beau matin, percé de vingt-deux coups de poignard, au coin de la via Praisolo, près de sa propre demeure, sous un haut mur qu'on voit encore, à quelques pas du couvent où reposent maintenant Alfonso d'Esté et Lucrece Borgia. Oraison funèbre, épitaphes, condoléances des princes, rien ne manqua au pauvre poète, — que d'être vengé. Isabelle, désolée, ne s'informa pas des circonstances de cette mort. Elle ne tenait pas à savoir ce que personne, d'ailleurs, ne tenait à lui dire : qu'Alfonso d'Esté aimait la jeune femme de Strozzi, la belle Barbara Torelli et que la belle Barbara avait été fidèle : voilà pourquoi elle avait attendu vainement, un matin, avec son nouveau-né dans les bras, le poète qui n'était jamais revenu...

Tel était le frère de la grande marquise, l'homme qu'il lui fallut, toute sa vie, acheminer sinon vers le bien, du moins vers le moindre mal, Alfonso d'Esté.

Enfin, une dernière bête féroce à dompter, c'était César Borgia. On ne peut dire qu'elle l'ait apprivoisé au point qu'il ne mordit pas tout autour d'elle, mais du moins elle a sauvé de ses crocs Mantoue et son mari. Pendant toute la période dangereuse, où le Valentinois est déchainé à travers l'Italie, elle lui jette des babioles et des paroles. Elle le choisit pour parrain à son fils Federico. Il l'appelle « ma commère » et « ma très chère sœur. » Elle se résigne, sans grimaces, au mariage de son frère Alfonso d'Esté avec Lucrece Borgia, divorcée d'un mari, tragiquement veuve d'un autre et chargée par l'opinion publique de tous les péchés d'Israël. Aujourd'hui, il est entendu, après les travaux de la critique moderne, que Lucrece Borgia a été calomniée, mais les gens du xvi<sup>e</sup> siècle n'avaient pas lu les travaux de la critique moderne, ils n'étaient pas initiés aux « bonnes méthodes » historiques, ils croyaient ce qu'on racontait communément dans les rues de Rome, et l'entrée de cette femme dans une famille leur faisait justement l'effet d'un cas de peste noire. Isabelle d'Esté s'affole bien un peu, au premier moment, demande de tous côtés ce qu'il faut penser de sa future belle-sœur, mais finit par se résigner et donne à la drôlesse un collier de perles qu'elle tient de sa mère bien-aimée.

Pour César, ses présens sont plus singuliers et d'un savoureux



symbolisme. Aux derniers jours de l'année 1502, le subtil bandit était dans les Romagnes, fort occupé à gagner les bonnes grâces de quelques anciens alliés avec qui, quelque temps, il avait été brouillé : les Orsini (Paolo et Francesco, duc de Gravina), Vitellozzo, Oliverotto, tyran de Fermo, entre autres. Ces condottieri, de nouveau ralliés à sa fortune, venaient de prendre pour son compte Sinigaglia. Il les suivit de près, et, une fois arrivé à Fano, il les fit remercier de leur dévouement à sa cause et les informa qu'il voulait entrer dans la ville conquise, avec ses propres troupes, les priant donc de faire sortir leurs garnisons : — ce qu'ils firent, mettant leur infanterie dans les faubourgs et distribuant leurs gens d'armes dans tout le territoire.

Le lendemain, Paolo Orsini, le duc de Gravina, Vitellozzo et Oliverotto allèrent au-devant de lui : caresses, embrassemens, poignées de main. Ils l'accompagnèrent jusqu'à la porte de la ville, où toute son armée était rangée en bataille. Là, ils voulurent prendre congé de lui pour se retirer dans leurs quartiers, qui étaient hors de la place, commençant à trouver singulière l'affluence des troupes qui suivaient le Borgia et qui les cernaient de toutes parts. Mais il les pria d'entrer dans la ville où il avait, disait-il, à conférer avec eux. Il chevauchait entre Vitellozzo et le duc de Gravina, causant et badinant, très en verve, car, dit Guichardin, « il possédait au souverain degré le talent de la parole, soutenu de beaucoup d'esprit et de feu. » Ils n'osèrent trop refuser de le suivre jusqu'au palais de la ville, quoiqu'un mauvais pressentiment les traversât, tout aussitôt chassé par son verbiage. Oliverotto restait en arrière : l'âme damnée de César, Micheletto, le rejoignit, le priant de rejoindre la compagnie pour que la fête fût plus belle. Ils entrent donc tous dans le palais qu'on leur avait préparé. Après quelques momens d'entretien, César les quitte brusquement, sous prétexte d'aller changer d'habit : des soldats entrent, ligottent Vitellozzo et ses compagnons, pendant qu'au dehors on désarme leurs troupes. Le lendemain, après une nuit d'angoisses, Oliverotto et Vitellozzo étaient assis sur deux chaises, dos à dos, et étranglés. Les deux Orsini, épargnés, pour l'instant, étaient trainés à la suite de César dans ses pérégrinations, se demandant ce qu'il attendait pour les tuer. Il attendait des nouvelles de Rome, et lorsqu'il sut qu'à Rome aussi les choses s'étaient heureusement passées et les Orsini mis dans l'impuissance

de venger leurs proches, il les fit étrangler par Micheletto.

En apprenant cet exploit, Isabelle envoie à César Borgia un présent approprié : une collection de cent masques avec la lettre suivante :

Très illustre Seigneur, votre aimable lettre nous informant des heureux succès de Votre Excellence nous a remplis de la joie et du plaisir qui sont le résultat naturel de l'amitié et affection qui existe entre vous et nous-mêmes et au nom de notre Illustre Seigneur comme au nôtre, nous vous félicitons d'avoir échappé au danger comme de votre prospérité et nous vous remercions de nous en avoir informés et aussi de la promesse que vous nous faites de nous tenir au courant de vos futurs succès. Nous attendons de votre amabilité que vous continuiez, car vous aimant comme nous vous aimons, nous brûlons d'avoir souvent des nouvelles de vos faits et gestes, afin de pouvoir nous réjouir de votre prospérité et prendre part à vos triomphes. Et pensant que vous prendrez quelques repos et récréations après les fatigues et les peines de cette glorieuse expédition, nous vous envoyons cent masques, par notre serviteur Giovanni. Nous savons bien qu'un si pauvre présent est indigne de vous, mais c'est un gage que si, dans notre pays, nous pouvions trouver un cadeau plus digne de votre grandeur, nous serions heureux de vous l'envoyer. Si ces masques ne sont pas aussi beaux qu'ils devraient être, Votre Excellence devra s'en prendre aux artistes de Ferrare, car, grâce à la loi qui interdisait de porter des masques en public, laquelle loi vient seulement d'être rapportée, cet art du costumier a été presque entièrement perdu. Nous vous prions de les accepter comme un gage de notre sincère sympathie et affection pour Votre Excellence...

César Borgia répond froidement, aussi impénétrable que s'il avait les cent masques, à la fois, sur la figure :

Très illustre et excellente Madame, honorée Commère, très chère Sœur, nous avons reçu de Votre Excellence le don de cent masques, qui nous sont extrêmement agréables, non seulement à cause de leur beauté et de leur variété remarquables, mais en raison du moment et du lieu de leur venue, qui ne pouvait être plus opportun. Il semble, en vérité, que Votre Excellence a prévu l'ordre de notre plan de campagne et notre voyage actuel à Rome. Après avoir pris la cité et la province de Sinigaglia avec toutes ses forteresses, en un seul jour, et justement puni la perfide trahison de nos ennemis, nous avons affranchi, du joug des tyrans, les villes de Castello, Fermo, Cisterna, Montone et Pérouse, et nous les avons remises dans leur ancienne obédience au Saint-Siège. Enfin nous avons enlevé au tyran Pandolfo Petrucci son pouvoir sur Sienne, où il avait déployé une si atroce cruauté. Et ces masques nous sont surtout précieux, parce qu'ils nous apportent une nouvelle preuve de la singulière affection que nous savons que vous et votre illustre Seigneur nous avez déjà montrée en d'autres occasions et que vous prouvez encore par la longue lettre qui les accompagne. Pour tout cela, nous vous remercions infiniment,

quoique la grandeur de votre mérite et de votre bonté envers nous ne se puisse reconnaître par des mots, mais demande des actes. Nous porterons les masques avec plaisir et leur parfaite beauté n'aura pas besoin d'autres ornemens... Les prisonniers, pour lesquels Votre Excellence intercède, seront mis en liberté et aussitôt que nous aurons été informé que c'est fait, nous le ferons savoir à Votre Excellence sans retard. De Votre Excellence, le compère et frère cadet, César duc de Romagne, du camp pontifical d'Aquapendente.

Cet étrange dialogue épistolaire entre la femme la plus droite de son temps et le bandit le plus fourbe ne doit pas nous surprendre. Isabelle d'Este était droite et clairvoyante, mais elle était aussi, et il ne dépendait pas d'elle qu'elle ne fût pas, une « femme politique. » Or toute la politique italienne, dans ce temps de petits États et de grands artistes, était de soutenir le plus fort ou, comme le dit Napoléon, « de voler au secours de la victoire. » Mais quel serait le plus fort : le Roi ou l'Empereur, le Pape ou la République ? Je veux dire la Sérénissime, car pour les autres, elles avaient assez à faire de se rouler en boule, quand paraissait l'ennemi, et ne songeaient guère à menacer le voisin. Les seuls envahisseurs probables étaient la France ou l'Allemagne, Venise ou la papauté. Et le plus fort une fois connu, ou deviné, le problème était de le servir en se garant de lui, assez pour qu'il ne songeât pas à dévorer ses propres amis après s'être fait les dents sur ses adversaires. Les temps étaient étranges. Quand les portes d'une ville s'ouvraient devant un puissant allié, on ne savait jamais bien s'il allait danser avec le maître de céans ou lui trancher la tête, lui passer au cou le collier de quelque ordre ou le mettre dans une cage de fer. Il fallait donc se garder, ruser, ménager toutes les issues, ne brûler nul vaisseau, être prêt à se retourner en une heure. On vivait dans le mensonge, comme dans les rigueurs de l'hiver ou de l'été : je ne dis pas sans s'en apercevoir, ni en souffrir, mais sans penser pouvoir s'y soustraire. Il y a un symbole qui revient constamment parmi les *impresce* des Gonzague, qu'Isabelle avait, sous ses pieds, dans le *pavimento* de la Grotta, et qui était figuré en gravure d'or jusque sur l'épée de son mari, emblème de la force. Vous pourrez le voir, si vous vous penchez sur la vitrine qui contient la dague ou *cinquedea* du marquis Gonzague au Louvre : une muselière ou *museruola* ornée de rubans qui flottent et, au-dessus, la devise qui est le mot d'ordre de toute sa vie subie au XVI<sup>e</sup> siècle : CAUTIUS.

## II. — SA VIE VOULUE

La détente, après tant de contrainte, est furieuse. Une fois la *museruola* ôtée et en toute chose qui n'est pas de la politique, sa vraie physionomie, celle de notre portrait du Louvre, éclate. « D'une nature essentiellement avide et impatiente, » dit-elle d'elle-même, dès qu'un désir lui est né, il crie, si son hochet ne vient l'éblouir, et l'apaiser. Un jour qu'elle est à Ferrare, chez son père, elle apprend que les travaux de décoration commandés pour son *studiolo*, à Mantoue, n'avancent pas. Luca Liombeni, le peintre, est un lambin. Elle fulmine cette menace : « Sachant par expérience que vous êtes aussi lent à finir votre travail qu'à toute autre chose, nous vous écrivons ceci pour vous rappeler que, pour cette fois, vous devrez changer de nature, et que si notre *studiolo* n'est pas fini à notre retour, nous avons l'intention de vous envoyer au cachot du *Castello*, et ceci n'est pas une plaisanterie... »

Ses commissionnaires en toilette sont menés du même train. Un jour, il lui faut aller à Gênes. Elle écrit à son chambellan Alberto da Bologna de lui faire faire, tout de suite, une *camora* de satin gris, avec des manches en velours noir. Il ne lui envoie pas ce qu'elle veut. Une fureur sacrée la saisit : « Il faut que vous ayez perdu non seulement la mémoire, mais la tête et les yeux ! » lui écrit-elle. Ses courriers ou muletiers sillonnent l'Italie, porteurs d'objurgations somptuaires : « Si les bracelets que nous avons commandés, il y a plusieurs mois, ne sont pas arrivés avant la fin de l'été, quand on a les bras nus, ils ne serviront plus de rien, » écrit-elle à un correspondant de Venise, quand l'orfèvre est en retard. Il lui faut toujours toute chose, tout de suite, à n'importe quel prix. Quand elle doit aller au mariage de sa sœur Béatrice avec Ludovic le More, elle enjoint à Zorzo Brognolo de « courir toutes les boutiques de Venise » pour lui trouver quatre-vingts des plus belles zibelines pour doubler une *sbernia*, et elle ajoute : « Tâchez de me trouver une peau avec l'os de la tête, afin d'en faire un manchon que je puisse tenir à la main. Coûtât-elle dix ducats, pourvu qu'elle soit belle, ce ne sera pas trop cher. Achetez-moi aussi huit mètres du plus beau satin



cramoisi que vous pourrez trouver à Venise pour border cette *sbernia*, et pour l'amour de Dieu, faites toute votre diligence habituelle, car rien, je vous assure, ne peut me faire plus grand plaisir ! » On comprend ce que veut dire la devise qu'elle avait fait peindre sur ses carreaux de faïence dans sa *grotta* : un soleil éclatant, dardant des rayons de feu, avec les mots : *Per un desir...*

Désir de quoi ? De tout. Hors le mal, ou ce qu'elle considère comme le mal et à quoi elle ne pense même pas, il n'y a rien au monde dont elle ne soit avide et jalouse. Elle veut tout voir, tout savoir, tout pouvoir.

D'abord, tout voir. Dès qu'elle le peut, dès que son mari lui donne licence, elle appelle ses dames et ses pages, et en grand équipage, si elle est en fonds, presque seule et *incognito*, si ses bijoux sont au Mont-de-Piété, elle part pour voir quelque chose de nouveau dans le vaste monde : Florence ou Venise ou Rome ou Milan, ou Lyon ou la Sainte-Baume. « Maudite passion des voyages que le chef de la maison d'Este a léguée à tous les siens ! » lui écrit Baldassare Castiglione avec cette mélancolique expression que nous lui voyons, au Salon carré, au Louvre, dans l'admirable portrait de Raphaël. Elle n'est rebutée ni par les mauvaises routes, ni par les tempêtes, ni par la pénurie d'argent. Les villes lointaines, les lacs, les montagnes, les couvens, les pèlerinages, tout l'attire avec les cérémonies propres à chaque pays, les fêtes, les tournois, les ateliers, les collections, les souverains illustres et leurs cours. Active, remuante, partout à la fois, partout acclamée où elle est et regrettée où elle n'est pas et pleurée quand elle n'est plus. Ce n'est pas une Italienne : c'est l'Italie en marche, et son beau profil, pensif et décidé, broche sur tous les horizons de la péninsule.

Elle voudrait beaucoup plus encore et l'idée de voir les royaumes voisins, les cours d'outre-monts et d'outre-mer la hante. Aussi quelle joie quand une de ces cours vient à elle ! Nous le voyons par ses lettres à sa belle sœur, Elisabetta Gonzague, duchesse d'Urbino. Cette sage princesse, dont on aperçoit la face longue, pleine, un peu triste, peinte par Caroto, aux *Uffizi*, avait exactement ce qu'il fallait pour devenir la meilleure amie d'Isabelle d'Este : les mêmes goûts et point le même caractère. Elle était patiente, réservée, un peu lente, réceptrice plutôt

que communicative. Une lettre qu'on écrit, c'est une main qui s'ouvre. Avec les uns, on abat un ou deux doigts, avec d'autres trois doigts, avec un seul, tout au plus, on laisse échapper cette poignée de vérités sur soi-même que la sagesse conseille de ne jamais laisser voir. Isabelle d'Este écrivait à une infinité de gens : avec sa belle-sœur, seulement, elle ouvrait la main tout entière. De retour à Mantoue, après un séjour à Milan, auprès de Louis XII et de sa Cour, elle lui écrit :

Depuis que Votre Excellence est allée à Rome, et que Rome est venue à Urbino, je ne m'étais jamais aventurée à rivaliser avec la grandeur de votre Cour, ni à prétendre que j'aie vu autant de rares et excellentes choses que vous, mais j'ai admiré Votre Altesse en silence et non sans une secrète jalousie. Mais maintenant que je suis allée à la première et à la plus noble Cour de la chrétienté, je peux hardiment non seulement rivaliser avec vous, mais vous forcer de m'envier. Il y a quelques semaines, j'ai été appelée par mon illustre seigneur à Milan, afin de rendre hommage à Sa Majesté Très Chrétienne et j'y suis arrivée la veille de la fête du *Corpus Christi*. Après dîner et comme je me préparais à aller lui présenter mes respects, je reçus de lui un message me mandant au tournoi, sur la place où devait se tenir la *giostra*. J'allai donc, là, à l'heure dite et je trouvai Sa Majesté qui vint à ma rencontre sur les marches et me reçut avec la plus grande courtoisie. Toutes les dames de Milan étaient présentes et la princesse de Bisignano, de même que toute la baronnie et la noblesse de France et les grands seigneurs d'Italie, le duc de Savoie, les marquis de Mantoue et de Montferrat et tous les gouverneurs des villes du Milanais et les ambassadeurs de toutes les puissances d'Italie. Les seigneurs français sont si nombreux qu'il serait impossible de les nommer tous. Mais je dois mentionner le duc de Bourbon, notre neveu, un grand jeune homme de belle et majestueuse apparence qui ressemble extrêmement de complexion, d'yeux et de traits à sa mère (Chiara de Montpensier, sœur du marquis Gonzague et de la duchesse d'Urbino, à qui est adressée cette lettre). Si la Cour romaine est merveilleuse pour son cérémonial et son ordre, celle de France n'est pas moins étonnante et extraordinaire pour sa confusion et son désordre, à ce point qu'il est tout à fait impossible de distinguer le rang d'un homme de celui d'un autre ! Elle est aussi certainement remarquable pour sa liberté et son absence d'étiquette. A cette Cour, par exemple, les cardinaux ne sont pas traités avec plus d'honneur que ne sont les simples chapelains à Rome. Personne ne leur cède sa place, ni ne leur témoigne aucun respect particulier, depuis le Roi jusqu'au moindre. Toutefois, Sa Majesté est toujours très courtoise et déférente pour tous ceux qui s'aventurent à l'approcher, et surtout pour les dames, se levant toujours de son siège et ôtant son chapeau pour leur faire honneur. Trois fois, il est venu me rendre visite dans mes appartemens. La première fois, lorsque j'étais à dîner avec le seigneur Zoanne Giacomo Trivulzio, il a attendu mon retour plus d'une demi-heure et chaque fois il

n'est pas demeuré moins de deux ou de trois heures, conversant sur tous les sujets avec la plus grande amabilité du monde, et je n'ai pas manqué de parler avec éloge de Votre Altesse dans le cours de la conversation. Madame Margherita de San Severino, la comtesse de Musocho et quelquefois la princesse de Bisignano, qui sont très versées dans la connaissance du français, étaient nos interprètes. En dépit d'efforts répétés, je n'ai jamais réussi à trouver Sa Majesté au Castello, excepté le jour où il m'a invitée à un banquet public à la Rocchetta, où la princesse de Bisignano et moi avons l'honneur d'être assises à sa table. Nous avons dansé sans cérémonie avant et après le souper. Sa Majesté a dansé avec moi et elle a obligé à danser aussi, à notre grand amusement et ébaudissement, les cardinaux de Narbonne, de San Severino de Ferrare et de Finale, qui étaient présents au banquet.

Je ne dirai rien des spectacles publics qui ont été donnés sur la Piazza, parce que je sais qu'ils vous auront été décrits, tout au long, par votre ambassadeur. Certainement, j'ai vu des tournois mieux organisés, mais je n'ai jamais vu et je ne pense pas que, dans toute la chrétienté, il soit possible de voir un plus grand nombre et une plus grande diversité de gens. La plupart étaient des nobles, non seulement ceux de Milan, qui doit être la première ou la seconde ville du Monde, mais la Cour de France tout entière et la plupart des cours d'Italie étaient réunies là, de sorte que Votre Excellence comprendra quel fier et splendide spectacle c'était. Il y avait beaucoup plus de monde que nous n'aurions pu en voir dans le propre palais du roi de France, parce que les seigneurs qui l'ont suivi, en Italie, ne résident pas à la Cour, et s'ils y sont, par hasard, présents dans quelque cérémonie solennelle, en tout cas, nous n'aurions pas vu toute la population et les nobles de Milan et l'on peut dire de l'Italie tout entière, car les gentilshommes et les citoyens de bien des villes diverses sont venus pour assister à ces spectacles. Oh! que j'étais heureuse! et combien j'en jouis encore chaque fois que je me le rappelle! Pensez seulement ce que ce serait si Votre Seigneurie était ici, et si nous pouvions échanger nos pensées de vive voix! J'ai écrit tout ceci pour me libérer du péché d'envie et aussi pour décrire une chose qui est excellente en dépit de son désordre. Je suis sûre que la Cour romaine ne peut pas être comparée avec la Cour de France où le temporel et le spirituel sont réunis. Si Votre Excellence avait pu voir la procession du *Corpus Christi* sortant du Dôme avec assez peu d'ordre : — d'abord le clergé, ensuite un nombre infini de gardes suisses, avec leurs hallebardes sur leurs épaules, derrière eux, les gentilshommes de la garde, avec leur hache d'armes à la main, et après eux, sous un dais porté par les principaux seigneurs, venait le Légat de France, portant le Saint-Sacrement, suivi par le Roi avec sept cardinaux et toute la noblesse de France et d'Italie, et le peuple de Milan et des villes voisines, — il vous aurait semblé que c'était là le plus beau spectacle auquel vous ayez jamais assisté! Il est vrai que Votre Seigneurie peut dire : « J'ai vu Rome, » encore que vous deviez confesser que vous l'avez vue mal en point et en ruines. Mais, moi, j'ai vu Gênes, Florence et Milan, lesquelles à notre âge ne sont pas moins dignes d'admiration, et je les ai vues dans leur plus beau moment. Je ne nierai point que j'aie une grande envie de voir Rome,

non pas pour sa Cour et pour les différentes nations qui y sont représentées, car je ne pourrai rien voir de plus beau que ce que j'ai vu ici, mais pour visiter les antiquités et les ruines fameuses de Rome, et pour me représenter ce qu'a dû être un triomphe d'empereur victorieux. Mais ces fêtes-ci n'ont pas été entièrement privées de cérémonies romaines, car à l'arrivée de mon ami, le très révérend cardinal et légat de San Prassede, il a été reçu par le légat de France et huit cardinaux, par tous les ordres du clergé et par des chanteurs, en grande pompe, parce que Sa Très Révérende Seigneurie a le rang du Pape qu'elle représente, de sorte que je peux dire que j'ai vu à la fois le Pape et la Cour romaine. Ensuite, j'ai fait à Sa Seigneurie deux visites, à ses appartemens, où je fus très aimablement reçue, embrassée et honorée, et je pus ainsi me rendre compte du train splendide des cardinaux qui vivent à Rome. Cette impression fut confirmée par la visite que je reçus du cardinal de Rouen et des autres cardinaux attachés à cette Cour, qui vinrent encore, non pour me rendre des honneurs, ce qui n'aurait pas été convenable de leur part, mais simplement pour me témoigner de la courtoisie. Je pourrais poursuivre et décrire toutes les visites individuelles que j'ai reçues des seigneurs italiens et français et des dames milanaïses, aussi bien que du Roi et des cardinaux, mais tout ceci et le reste, je laisse à Votre Seigneurie le soin de l'imaginer, de peur que je ne vous donne trop de raisons de me jalouser!

Une ambition pourtant restait au cœur de cette pèlerine passionnée, ambition qu'on ne soupçonne guère quand on évoque l'Italie de ce temps; derrière les vieilles tours souveraines du *Castello*, le désir qui rongea le cœur de la « prima donna del mondo » était le même qui agite les petites têtes provinciales derrière les rideaux blancs, à la lecture des gazettes : *voir Paris!*

En septembre 1507, ayant reçu de Louis XII et d'Anne de Bretagne une invitation à visiter la cour de France et à servir de marraine au bébé qu'ils attendaient, toute son âme cosmopolite et voyageuse rayonne et, ivre de joie, elle écrit à sa belle-sœur d'Urbino :

En réponse à votre lettre, je dois reconnaître que vous avez assisté à de grandes choses à Rome et à Urbino, et que vous auriez dû en voir encore plus si Sa Majesté Catholique était venue vous visiter, ou si le sérénissime Roi des Romains avait pu entreprendre son voyage en Italie et si les Diètes n'en avaient pas décidé autrement. Mais comment pourrait-on, le moins du monde, mettre toutes ces choses en balance avec ce qui m'attend dans un avenir prochain, éclipsant de beaucoup tout ce que j'ai vu et fait dans le passé, comme c'est bien connu de Votre Seigneurie? Voici que le Roi Très Chrétien pense que la reine ne peut pas mettre au monde un fils sans que je sois présente et qu'il m'a par conséquent priée très instamment d'être avec elle pour cet événement, afin que je puisse à la fois honorer cette naissance de ma présence et tenir l'enfant sur les



fouts baptismaux ! Quel plus grand honneur au monde pourrait-il y avoir que d'être la commère et la marraine d'un Roi de France ! Oh ! quelles splendeurs, quelles pompes et quelles gloires je vais connaître ! Je visiterai non seulement Paris, la plus florissante Université et la plus peuleuse cité de tout l'Univers, mais toute la France, la Bourgogne et les Flandres, et j'irai peut-être jusqu'à Sant'Jago de Galicie. O combien de pays nouveaux et de royaux spectacles je verrai dans ce voyage ! Votre Seigneurie et Madonna Emilia qui connaissent tant de ce pays et de ses mœurs, vous serez capables de l'imaginer.

Mais qu'arrivera-t-il si mon voyage en France a lieu et si la venue de l'Empereur en Italie, qui a été empêchée par tant de Diètes, était abandonnée ? Dans ce cas, cette gloire que vous convoitez, c'est moi qui l'aurai ! Je ne sais pas si, après cela, vous pourrez prétendre être mon égale et s'il me sera possible d'accepter si aisément que cela votre invitation à Urbino ! Lorsque je reviendrai en Italie, je commencerai à me demander si cette terre est bien digne de me porter, si des tapis ne doivent pas être étalés sous mes pieds et un dais envoyé à ma rencontre partout où j'irai ! Mais, plaisanterie à part, j'espère réellement partir pour la France dans quelques jours, et je suis occupée à faire mes préparatifs. Lorsque je reviendrai, nous devons songer à nous rencontrer, car j'en suis aussi désireuse que Votre Altesse peut l'être. — Mantoue, 25 septembre 1507.

Ce n'était pas vanité : c'était curiosité pure, désir d'admirer d'autres visages, d'autres mœurs, d'autres costumes, d'autres faces de la vie. Le désir n'est pas moins vif, ni la joie moins grande, lorsqu'il s'agit des pauvres pêcheurs de Peschiera ou des jardiniers de Sermione, qu'à la première cour de la chrétienté. En excursion avec ses dames et ses pages sur le lac de Garde, on dirait une écolière en vacances. Elle s'enthousiasme de tout : de la vue qu'on a de Lonato, de Sermione, de Peschiera, des ruines romaines, de la grotte de Catulle, des fruits que lui apportent les paysans, des poissons que lui offrent les pêcheurs, s'amuse de tout : des harangues que lui font les notables du pays. « Hier, j'étais à Grignano dont les habitans m'ont gratifiée de poisson et d'oranges, et aussi d'un long discours en italien, fait par un assommant pédant dans le style le plus fleuri. Que Votre Seigneurie n' imagine pas que ce soit le premier, quoique ce fût certainement le plus extraordinaire de ceux que j'ai eu à subir. A Lonato, j'en ai eu trois : deux en italien, dits par les citoyens, et un en latin récité par un enfant de sept ans ! A Sermione, deux encore, du maire de la commune, et un troisième du vicaire. Ici, à Salo, deux de moyenne valeur, ni trop délicieux, ni trop communs, mais plus utiles,

en ce qu'ils étaient accompagnés d'un magnifique présent (les *Ritrati*, de Trissino). » Elle s'amuse de la figure que fait une de ses suivantes, désarçonnée par sa mule, « un pied encore à l'étrier, l'autre en l'air, » car, dit-elle, « la route serait très ennuyeuse, si de tels accidens stupides n'arrivaient de temps à autre. » Elle s'amuse de la chétive garnison que l'Espagne tient à Rocca di Peschiera : « J'ai chevauché à travers la ville et trouvé le gouverneur du château, un capitaine espagnol qui m'a courtoisement reçue à la Rocca, où, voyant qu'il avait seulement douze ou quinze hommes de petite taille, j'ai pensé que nous l'aurions, moi et mes dames, aisément fait prisonnier, lui et ses troupes, et qu'ainsi je me serais rendue maîtresse de la place sans beaucoup de récriminations de la part du Roi de France ou de l'Empereur, puisque les Espagnols la tiennent contre tout droit... » Bien des années plus tard, devenue veuve, plus voyageuse que jamais, elle court les rues de Venise, en quête de tout ce qu'on y a construit, peint ou écrit, fatiguant toute sa suite par sa curiosité d'enfant, mettant sur les dents le bon Baldassare Castiglione, poursuivant, dans ses dernières années, ce qui a été le rêve de sa vie : tout voir.

Ensuite, tout savoir. Isabelle d'Este avait une âme écolière. Mariée depuis quatorze ans, plusieurs fois régente, elle se remettait volontiers à l'école. « J'apprends que vous en êtes encore à étudier la grammaire, lui écrit le frère Francesco Silvestri; j'espère que quand je reviendrai vous voir, vous en serez à la rhétorique... » Elle prend des leçons de tout, interroge tous les spécialistes, est en correspondance avec tous les voyageurs. Elle reçoit des lettres d'Irlande, de Rhodes, d'Espagne, de Rome : lettres d'humanistes, lettres de chevaliers, lettres de diplomates, lettres de courtisanes, lettres de saintes, lettres de papes, lettres de nains. Ses correspondans, sachant qu'elle écoute tout, la renseignent sur tout : sur les impressions des premiers sauvages ramenés des Indes par Christophe Colomb, sur la pénitence des pèlerins au puits de Saint-Patrick, sur la toilette de Lucrece Borgia à son mariage, sur les tableaux vivans du triomphe de Jules II, sur les hérésies de Luther, sur les éditions nouvelles d'Alde Manuce, sur les médailles de Caradosso.

Et quel moment fut jamais si propice pour une âme agitée d'une curiosité universelle ! Dans les ateliers travaillent ces trois

grands découvreurs du visage humain : Léonard, Raphaël, Michel-Ange ; sur les mers naviguent ces trois grands dessinateurs de continens : Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan. Le règne d'Isabelle d'Este commence en 1490, et ne finit qu'en 1539. Or, c'est entre 1490 et 1539 que la forme parfaite de l'académie humaine et la plus profonde expression de l'âme est trouvée. C'est entre 1490 et 1539 qu'on trouve un continent, trois océans nouveaux et que la forme du monde est, pour la première fois, entièrement dessinée par le sillage des caravelles. A peine un progrès est-il accompli qu'elle le sait, qu'elle l'acclame, qu'elle veut voir l'auteur. Dès que les compagnons de Magellan ont débarqué, elle n'a de cesse que l'un d'eux, Pigafetti, ne soit venu décrire toutes ses visions de trois années à travers des mers et des peuples inconnus, dans le petit cercle de ses *camerini*. On lui envoie des dessins des hommes et des chevaux trouvés dans les îles nouvellement découvertes près de la côte de Guinée ; elle s'entoure des plans et des vues de toutes les grandes villes du monde : dans ces petites chambres étroites qu'elle habite, tous les pays, toutes les mœurs, tous les costumes viennent se peindre par quelque trait. Nulle idée n'est dans l'air qu'elle ne la respire, nul bruit ne traverse le monde qu'elle ne le recueille au passage par toutes les sensibilités frémissantes et réceptrices de son âme en éveil, à l'extrême pointe de ce vieux palais, sur le lac, comme les antennes d'un outil magique orientées pour recevoir les vibrations du monde entier.

Tout voir et tout savoir, ne lui suffit pas. Elle veut encore tout pouvoir. Non pour elle, mais pour son mari, pour son frère, pour ses fils. Et, dans l'ambition, elle est aussi violente et aussi tenace que dans la curiosité. Un jour, elle met dans sa tête que son fils Ercole soit cardinal. Il a déjà vingt ans, — il n'est que temps de l'habiller de rouge. Elle part donc pour Rome, où elle arrive au lendemain de la bataille de Pavie gagnée par son neveu le connétable de Bourbon. Elle trouve le pape Clément VII fort embarrassé de son personnage. Il était allié des Français ; les Français sont battus. Heureuse rencontre ! pense-t-elle, la peur le rendra souple, — et elle demande le chapeau pour son fils. Le Pape, sans oser refuser, se dérobe. Elle insiste. Il lui envoie du vin, du sucre, de l'huile, de l'orge, des complimens, — mais il ne lui envoie pas le chapeau. Elle

s'entête : elle s'installe chez les ennemis de Clément VII, sur le Quirinal, au palais Colonna. Le Pape croit la lasser par ses dérobades, elle jure de le lasser par son entêtement. Justement, arrive de Mantoue la nouvelle que son beau-frère, le cardinal Sigismondo Gonzague, est mort... Voilà un chapeau sans tête ! Elle court au Vatican le réclamer pour son fils. Le Pape, forcé dans son retranchement, promet, mais diffère d'agir : il remet à la prochaine promotion de cardinaux. Isabelle ne se contente pas de cet *in petto*. Elle ne partira que nantie.

Deux années passent : elle est toujours là, guettant le moment favorable. Elle tient une cour littéraire et ne s'ennuie pas. Cependant un gros orage s'amasse sur Rome. Charles-Quint, qui a été maintes fois trahi par Clément VII, perd patience et envoie à Rome le connétable de Bourbon avec des ordres sévères. Les Colonna profitent de la circonstance pour se révolter et prendre les armes. Douze mille lansquenets passent les Alpes. Les armées papales s'émiettent, s'évanouissent à l'horizon. On ferme les portes de Rome, on enterre les trésors. Tout le monde se trouve fort mal à son aise. Elle se trouve fort bien au sien, tranquillement établie dans la place, en face du Vatican qu'elle assiège, d'un côté, de ses réclamations, tandis que, de l'autre, son neveu, le connétable de Bourbon et son propre fils Ferrante Gonzague l'assiègent de leurs bataillons. Tous ses amis lui disent : Partez ! partez ! Elle ne part pas. Elle ne partira pas sans le chapeau. Elle a de quoi le payer et il n'est pas de Pape si obstiné que la trésorière n'ait son heure.

Le moment vient, en effet, où il faut, coûte que coûte, des soldats. Pour avoir des soldats, il faut de l'argent et, pour avoir de l'argent, le Pape n'a plus qu'un moyen, un soixante-quatrième moyen que n'avait point Panurge ; faire des cardinaux. Il s'y résigne. Il en fait cinq, à raison de quarante mille ducats chacun. Ercole est nommé ; le cardinal Pizzino vient au palais Colonna apporter le chapeau à sa mère. Maintenant, que tout arrive ! Au-dessus des murs paraissent les drapeaux noirs, blancs, rouges. Les lansquenets déferlent, furieux, ventres affamés, besaces ouvertes, prêts pour le pillage et la bamboche. De son palais barricadé, où elle a recueilli des centaines d'êtres mourans de peur, Isabelle entend le canon du château Saint-Ange tiré à toute volée par Benvenuto Cellini. Les troupes déchainées, hors de la main des chefs, souillent,



pillent, brûlent tout. Trente mille Romains sont assassinés ou meurent de la peste. Elle s'en soucie comme d'une fève : elle a le chapeau.

Triomphante, c'est ainsi que Titien l'a représentée dans son portrait fameux qui est au musée de Vienne, plus parée qu'idole ou reine de carte, avec des perles aux oreilles et une rose de brillans piquée au milieu d'un énorme turban, qui, pour s'appeler un *balzo*, n'est pas moins laid que celui de M<sup>me</sup> de Staël, puis posée en diagonale, une de ces fourrures qu'elle ordonnait d'acheter à n'importe quel prix, raide, engoncée, les manches tombant sur ses doigts, les coudes écartés, les mains sur ses genoux, comme une dame de la halle à son carreau, l'air dur et justicier. Assurément, ce portrait ne ressemble nullement à son modèle, mais il ressemble à l'idée qu'on se faisait, au loin, de la souveraine qui avait rallié tous les potentats, arbitré toutes les élégances et triomphé de toutes les factions, — selon l'*impresa*, qui ornait ses chambres, ce chiffre fatidique de XXVII où les initiés lisaient : *vinte sette*.

Car son prestige déborde de beaucoup Mantoue et même Ferrare, et c'est de tous les palais du monde qu'on regarde vers elle comme vers « l'origine et la fontaine de toutes les belles modes en Italie, » selon le mot de la reine de Pologne. Dans son courrier elle trouve constamment des lettres comme celle-ci, de Laura Bentivoglio, lui racontant une visite à Lucrece Borgia : « Elle m'a fait asseoir et s'est informée de Votre Excellence avec une grâce charmante, me priant de la renseigner sur vos toilettes, et surtout sur vos coiffures. Ensuite, à propos de ses robes espagnoles, elle a dit que si elle avait quelque chose que vous désiriez voir ou avoir, elle vous rendrait ce service avec joie, étant très désireuse de plaire à Votre Excellence... » ou bien encore cette lettre de Lucrezia d'Este, en quittant la même belle dame : « Je l'ai trouvée étendue sur son lit, portant une robe de soie noire avec des manches étroites et des jabots aux poignets, et après beaucoup de caresses et de bienvenues affectueuses, elle a demandé quelles étaient les dernières modes de Mantoue, et admiré ma coiffure. J'ai promis de faire quelques toques selon notre mode et de les lui envoyer. Les rosettes que je portais sur mon front lui ont plu aussi et elle m'a priée de les montrer à un joaillier et de les lui faire copier. » Pareillement, François I<sup>er</sup> lui fait demander une poupée de cire

habillée et coiffée comme elle, à la mode mantouane, pour servir de modèle aux belles dames de Paris.

Elle connaît, sous Louis XII, un triomphe plus grand encore. A force d'entendre parler de l'Italie, la reine de France, la bonne Anne de Bretagne, s'était mis dans la tête d'y venir faire quelques entrées solennelles, d'y montrer ses coiffures, ses bijoux. Déjà elle préparait ses robes de gala, quand Louis XII l'avertit avec bonhomie qu'elle ne savait à quoi elle s'exposait et qu'il n'était pas très prudent d'aller s'offrir en comparaison dans un pays où il y avait Isabelle d'Este. Sur quoi, la bonne reine, ayant mûrement réfléchi, ne renonça pas à son voyage, mais en modifia la stratégie somptuaire : elle décida qu'elle irait, sans toilette aucune, modestement vêtue de noir, n'affichant aucune prétention pour elle, mais flanquée des quatre plus grandes beautés de sa Cour, M<sup>me</sup> de Nevers, M<sup>me</sup> de Longueville, la marquise de Montferrat et une Anglaise, — simples suivantes dont le succès rejaillirait sur elle et dont l'échec ne l'entamerait point. Rien que ce changement de front était un aveu, et la grande marquise, qui ne l'ignora point, remporta ce jour-là, sur la France, une victoire moins douteuse que celle de son mari à Fornoue.

C'est, en effet, chez elle, sur son terrain, dans sa petite Cour, que la grande marquise était incomparable. L'hospitalité à Mantoue n'était pas pratiquée comme un devoir, mais comme un sport où se donnaient carrière toutes ses facultés. C'était un grand remue-ménage, à cette époque, quand pointait à l'horizon un hôte de distinction, avec la suite innombrable, indiscreète et affamée qu'il croyait devoir amener à ses hôtes pour leur faire honneur. On mobilisait toutes ses ressources : on se prêtait, d'une cour à l'autre, des tapisseries, de l'argenterie, des serviteurs. On n'épargnait rien pour connaître les goûts de l'hôte qu'il s'agissait d'honorer. « Benedetto, » écrit Isabelle d'Este à son secrétaire, quand Ludovic le More doit venir à Mantoue, « nous avons l'intention de loger le duc, ici, dans nos propres appartemens au Castello, en lui donnant la chambre peinte avec l'antichambre, la Camerina du soleil, la chambre de Cassone, notre propre chambre et salle à manger. Et nous pensons que Son Excellence elle-même occupera la chambre de Cassone, que nous draperons de tentures noires et violettes, parce que, quoique nous apprenions qu'il porte toujours le deuil

(la femme de Ludovic le More, Beatrice d'Este, était morte quelques années auparavant), nous pensons que cela paraîtra plutôt moins triste et montrera qu'ici du moins, nous avons de bonnes raisons de nous réjouir en cette occasion. Mais j'espère que vous consulterez messire Antonio di Costabili et messire Visconti, touchant les tentures des autres chambres, si vous ne pensez pas à propos d'en parler au duc lui-même, et que vous me ferez savoir leur opinion, car il ne me semble pas convenable que nos chambres soient nues, même si Son Excellence apporte avec elle ses propres tentures. Faites-moi aussi connaître quels sont les vins que le duc boit habituellement et quelle sorte de toilette je ferai le mieux de porter... »

D'ailleurs, elle ne doute pas de son prestige : « Que Votre Seigneurie invite hardiment le Pape à venir à Mantoue, et nous nous arrangerons pour lui faire honneur, » écrit-elle à son mari lorsque Jules II est à Pérouse avec toute la cour pontificale, ses soixante-dix-huit cardinaux. Et plus tard, son fils régnant sur Mantoue, c'est sans aucune hésitation qu'elle y invite Charles-Quint. Les deux « moitiés de Dieu » trouvaient chez elle ce que toutes leurs puissances rassemblées n'auraient pu faire : une âme où se reflétait non seulement le meilleur de son temps, mais comme une vague image de ce que serait l'humanité dans des temps meilleurs. Ils trouvaient aussi un admirable trésor d'art, de lettres, une collection où toutes les curiosités étaient satisfaites. Isabelle d'Este le savait, et elle comptait beaucoup sur le prestige de sa *Grotta* pour éblouir même les yeux accoutumés aux splendeurs impériales. Il y a quatre cents ans, comme aujourd'hui, lorsqu'un souverain était reçu par un autre, l'usage voulait qu'on le menât à la chasse et qu'on lui donnât la comédie, — verser le sang des bêtes et rire des ridicules humains paraissant alors, comme aujourd'hui, le plus enviable des privilèges royaux. A ce protocole immuable, elle est la première, semble-t-il, qui ait ajouté la visite des musées. Quand le mari avait fourbu ses hôtes à courre le sanglier, au risque de se casser le cou, la femme les menait devant ses allégories mythologiques, soumettait ses symboles à leur sagacité et les obligeait à de grands efforts intellectuels : son prestige en était considérablement accru.

Ce prestige, qui ne se démentit point un instant durant toute sa longue vie poursuivie à travers tant de périls, sollicitée par

tant d'infâmes exemples, s'exerça toujours pour le bien ou pour le moindre mal. Nous avons vu qu'Isabelle d'Este ne se déroba pas aux nécessités de la politique au *xvi<sup>e</sup>* siècle, mais elle y ajouta quelque chose dont le *xvi<sup>e</sup>* siècle ne lui donnait guère d'exemple : la pitié envers les vaincus, la fidélité au malheur. Elle laissait son mari, capitaine général du Pape, envahir Bologne et en chasser sa sœur Lucrezia et son beau-frère Annibal Bentivoglio, mais elle les recueillait à Mantoue dans son propre palais et obligeait son mari à les garder, en dépit du Pape furieux. Elle se résignait à féliciter le Borgia de ses victoires, mais elle donnait asile au duc et à la duchesse d'Urbino, que le Borgia venait de chasser de leurs États. Elle ne pouvait empêcher les Français d'entrer dans Milan et de ruiner les Sforza, mais elle recueillait Giovanni Sforza et ses partisans. Mantoue devenait sous son règne une sorte d'asile sacré pour les exilés et pour les vaincus. Elle allait ainsi jusqu'à l'extrême limite de ce qui était permis alors pour le droit contre la force et pour la vérité contre la trahison. Et tout cela, elle le faisait sans aucune prétention à la vertu, sans théorie, sans mysticisme. Car cette femme, curieuse de tout, n'est pas curieuse de religion, ni de philosophie transcendante. La théologie l'ennuie. Sa conception du devoir est celle d'un tempérament fort, sain, sensible au bonheur et à la peine des autres qui, en faisant le bien, fait ce qui lui plaît le plus, et se déploie le plus librement. Sa vertu est un bénéfice de nature. Elle fait le bien pour le bien, comme d'autres font de l'art pour l'art, comme d'autres aiment pour aimer, sans songer à des récompenses dont l'esprit ne peut se faire une idée, ni à des châtimens que le cœur ne peut comprendre : *NEC SPE, NEC METU*.

ROBERT DE LA SIZERANNE.



---

---

# LA DÉFENSE DES FORÊTS

---

## I. — LES LEÇONS DE L'INONDATION

La création de forêts nouvelles et le maintien de forêts existantes, qui sont les principaux auxiliaires de la *Défense des montagnes* (1), présentent également, pour les régions de plaines et de coteaux, une utilité de premier ordre, qui a depuis bien longtemps été signalée dans cette *Revue* (2).

L'inondation dont Paris fut victime au mois de janvier 1910 a rappelé l'attention sur le problème forestier, au sujet duquel M. Alfred Picard, président de la Commission des inondations, résume ainsi les rapports de cette commission publiés par le ministère de l'Intérieur :

« La situation serait certainement améliorée par la création de forêts nouvelles dans le haut bassin de l'Yonne et dans la Brie. Pour le bassin de l'Yonne, le boisement devrait embrasser un minimum de 10 000 hectares ; pour la Brie, il faudrait se résoudre à une vaste opération, aller peut-être jusqu'à la reconstitution du massif de 150 000 hectares qui, du temps de César, couvrait le pays des Meldi. On peut évaluer les frais d'établissement à 422 millions de francs.

... « Une obligation impérieuse incombe aux pouvoirs publics, pour le bassin de la Seine de même que pour le surplus du territoire : conserver intacts les massifs boisés existans,

(1) *La Défense des montagnes*, dans la *Revue* du 15 juin 1907.

(2) Babinet, « De la Pluie et des Inondations, » dans la *Revue* du 15 août 1836.

encourager les plantations nouvelles, inculquer les bonnes méthodes d'exploitation, pousser à la production des bois d'œuvre en remplacement des petits bois ; soulager les propriétaires forestiers qu'écrase l'impôt et qui sont entraînés à alléger leurs charges par l'abatage d'un plus grand nombre d'arbres de futaie.

« Les funestes conséquences de l'inaction qui a suivi les catastrophes du passé doivent être un avertissement salutaire. Des résolutions promptes et courageuses honoreront la génération actuelle, attesteront sa sagesse et son esprit de prévoyance. »

Mais plus d'une année s'est écoulée depuis la publication de ces rapports sans que le Parlement ait inscrit au budget le premier centime des 422 millions demandés pour le reboisement, ni adopté aucune des mesures réclamées par M. Alfred Picard, et nos belles forêts continuent à tomber sous la hache avec une rapidité telle que les gares étaient, au printemps dernier, insuffisantes à l'expédition des bois abattus et les quais militaires encombrés par leurs amoncellemens (1).

## II. — L'EXPLOITATION FORESTIÈRE ET LE DÉBOISEMENT

Il ne faudrait pourtant pas croire que toutes les coupes pratiquées dans les forêts soient acte de déboisement.

Les forêts sont un genre de propriété qui présente de nombreuses particularités, celle entre autres d'être trop faciles à détruire ; mais cette destruction serait bien plus rapide encore si leurs propriétaires n'en tiraient aucun revenu, et la sylviculture a précisément pour but d'en organiser l'exploitation régulière de façon à garantir la permanence de leurs produits.

Les modes d'exploitation varient d'ailleurs suivant la nature du sol, le climat, les essences feuillues ou résineuses dont se compose la forêt, et suivant les débouchés et les voies de communication ; ils procèdent néanmoins d'une règle commune, celle de ne pas enlever plus de bois qu'il n'en est poussé depuis la coupe précédente, en prenant pour base la production annuelle de la forêt, sa *possibilité*. L'exploitation rationnelle

(1) *Journal Officiel*. — Chambre, 2<sup>e</sup> séance du 23 mars 1911.

d'un massif boisé, qu'il soit en *taillis simple* pour la production du bois de feu, en *futaie* pour celle du bois d'œuvre, ou en *taillis sous-futaie* pour les deux à la fois, nécessite son *aménagement*, c'est-à-dire sa division en *parcelles* que la coupe parcourra successivement à une période fixée par sa *rotation*.

Si le massif est assez étendu, le nombre des parcelles sera égal à celui des années de la rotation, et l'exploitation en comprendra une chaque année; dans le cas contraire, le nombre des parcelles devra être réduit à la moitié, au tiers ou au quart de ce nombre d'années, et alors il n'y aura de coupe que tous les deux, trois ou quatre ans.

Les arbres de futaie constituent la *réserve* du massif: ils sont dénommés successivement *baliveaux*, *modernes*, *cadets*, *anciens* ou *vieilles écorces* suivant qu'ils ont survécu à une, deux, trois, quatre ou cinq rotations, et la règle d'aménagement fixe la proportion d'arbres de chaque catégorie à comprendre dans les coupes, ainsi que la composition de la réserve qui doit toujours rester la même. La valeur de cette réserve sur pied, appelée aussi *matériel*, représente le *capital-bois* immobilisé dans le massif.

Toutes les règles d'un aménagement sont fondées sur la durée de sa *révolution*, qui est l'âge auquel sont exploités les arbres les plus âgés.

Il est possible, d'après ces données, de fixer la limite entre l'exploitation régulière et le déboisement. Toute coupe excédant la possibilité, toute anticipation sur les coupes prévues par l'aménagement est acte de déboisement; en revanche, l'augmentation des réserves ou la conversion d'un taillis en futaie constitue un acte de reboisement, méritoire au même titre que la plantation ou l'ensemencement d'un terrain nu.

Dans le cas où la forêt n'est pas aménagée, où sa *possibilité* n'a pas été calculée, le propriétaire trouve une règle de conduite dans les articles du code civil fixant les droits de l'usufruitier. Tout en ayant légalement, sous réserve de ne pas défricher sans autorisation, la faculté *uti et abuti*, il desservirait l'intérêt public en excédant les droits de l'usufruitier.

Il n'est pas inutile d'examiner à ce point de vue quelques-unes des grandes exploitations forestières qui ont préoccupé l'opinion publique pendant ces dernières années.

La forêt de Marchenoir, dans le Loir-et-Cher, constitue un important massif de 3 500 hectares qui avait été peu exploité et contenait d'abondantes réserves. La coupe a été vendue en bloc, avec sujétion d'y laisser des baliveaux, à une société dont tous les journaux ont répété successivement les appels de capitaux pour la création d'un outillage modèle, puis les procès retentissans. Les débats de la Chambre ont d'ailleurs fait connaître que le nombre des baliveaux conservés par hectare était de 52.

L'opération était licite, c'est incontestable ; elle était admissible au point de vue technique, en raison des difficultés qu'éprouvent les particuliers à faire marquer et contrôler comme l'État les coupes de leurs bois ; mais il y a lieu de se demander quels en sont les résultats au point de vue de l'intérêt général.

L'exploitation précipitée de cette forêt, sa *réalisation* en langage technique, supprimera pendant une vingtaine d'années toute espèce de coupe et suspendra pendant le même temps les salaires de bûcheronnage, de façonnage, d'écorçage et de transports aux gares qui représentaient annuellement plus de 20 francs par hectare, soit une soixantaine de mille francs par an. Tous ces travaux, exécutés pendant l'hiver, contribuaient à l'aisance des ouvriers ruraux qu'ils occupaient en morte-saison et leur suppression entraînera fatalement l'exode vers les villes d'un certain nombre de familles et accentuera l'insuffisance de la main-d'œuvre agricole.

L'éclaircissement exagéré de ce grand massif réduira d'ailleurs pendant bien longtemps son action hydrologique, et l'on doit souhaiter de n'avoir pas à en constater l'influence sur les crues d'aval, ni sur les cyclones d'amont ni dans la vallée de la Loire.

L'ancien domaine impérial de Solférino (Landes), contenant une forêt de 6 000 hectares, a été acheté et complètement rasé par un spéculateur qui a revendu le terrain nu. L'opération est encore licite, puisqu'il n'y a pas eu défrichement, mais sa répercussion économique sur les populations voisines est plus grande encore qu'à Marchenoir, car les pignadas, exploitées normalement pour le bois et pour la résine, procurent des salaires annuels dépassant 50 francs par hectare.



La forêt de Gazost (Hautes-Pyrénées) couvre le tiers d'un domaine en montagne de 1 200 hectares. Un spéculateur l'a achetée, y a installé une scierie, a exploité tous les arbres ayant une valeur marchande et l'a revendue en fort piteux état pour aller recommencer ailleurs des opérations du même genre. Le vallon de Gazost est devenu une menace permanente d'avalanches et d'inondations, et l'État doit attendre qu'il s'y produise quelque catastrophe, comme celle dont furent victimes en 1906 neuf habitans du village voisin d'Ouzous, pour le classer dans un périmètre de restauration.

La mise en vente de la forêt d'Amboise, un joyau de 4 500 hectares, avait fait craindre pour elle le sort des pignadas de Solférino. Les trois quarts ont été heureusement achetés par un ami des arbres et l'autre quart, tombé tout d'abord entre les mains d'un spéculateur, était déjà rasé sur une centaine d'hectares quand deux nouveaux acquéreurs sont intervenus pour le sauver.

Il serait bien imprudent de compter sur le retour de pareil miracle.

La forêt de La Roche-Courbon (Charente-Inférieure), dont le propriétaire avait depuis longtemps ménagé les superbes futaies, fut à son décès mise en vente par ses héritiers collatéraux. Malgré les éloquens appels de Pierre Loti pour sa conservation, elle tomba entre les mains d'un acquéreur qui coupa immédiatement pour 30 000 francs de bois, puis restitua aux vendeurs leur domaine impayé et découronné.

Dans chacun de ces cas, qu'on pourrait citer par centaines, il n'y pas eu défrichement, mais l'appauvrissement des massifs n'en constitue pas moins un déboisement réel que ne décèlent pas nos statistiques officielles et qui a pu échapper à des auteurs bien placés pour les consulter. Des forestiers clairvoyans, MM. Chancelerel, J.-A. Fabre, de Kirwan et Jacquot ont néanmoins signalé l'immense péril d'un déboisement à double face, dans lequel la diminution du rendement régulier des forêts n'est pas moins néfaste que celle de leur étendue.

## III. — LA CRISE DES FORÊTS

L'homme déboise le monde entier pour faire face aux besoins des nations civilisées. On sait depuis plus de dix ans par le cri d'alarme de Méléard, *Insuffisance de la production du bois d'œuvre dans le monde*, que la production mondiale du bois d'œuvre est inférieure à sa consommation qui s'accroît avec une inconcevable rapidité. Cette consommation a doublé en Angleterre pendant les quarante dernières années, elle n'a mis que trente ans pour doubler aux États-Unis, et elle suit une progression analogue chez toutes les nations industrielles. Cet accroissement considérable dans la consommation du bois d'œuvre, auquel contribuent largement des emplois nouveaux pour la papeterie, les traverses de chemins de fer, les poteaux télégraphiques et le pavage en bois, ne semble pas en France avoir attiré l'attention des statisticiens, parce qu'il s'est produit en même temps une diminution dans la consommation du bois de feu, remplacé par la houille pour le chauffage et la métallurgie ; mais la transformation générale du commerce des produits ligneux, caractérisée par la demande toujours croissante des gros bois et l'avilissement des menus bois, mérite d'être attentivement examinée.

Les sylviculteurs devraient, pour répondre aux besoins du marché, convertir leurs taillis en futaie ; et ils font généralement le contraire, en abattant un plus grand nombre de gros arbres pour compenser la réduction que fait subir à leurs revenus l'abaissement du prix des bois à brûler. L'appauvrissement des massifs qui résulte de cette exploitation à courte vue aggrave encore la crise des forêts.

La préoccupation légitime qu'ont les propriétaires forestiers de maintenir leurs revenus n'est pas d'ailleurs la seule cause de l'appauvrissement des forêts. Le commerce des bois a contribué lui aussi à cet appauvrissement, en transformant ses méthodes pour l'alimentation du marché.

La méthode classique de l'achat sur pied de coupes aménagées, restée obligatoire dans les forêts de l'État, est de plus en plus abandonnée dans les forêts particulières.

Beaucoup de marchands de bois ont pris le parti de se

mettre à l'abri de tout conflit relatif aux coupes, vis-à-vis de leurs ouvriers comme des propriétaires, en acquérant le sol avec le bois qu'il porte ; ils coupent à blanc-étoc tous les arbres de la forêt, et revendent ensuite le sol nu ; l'acquéreur suivant fait porter à ce sol le genre de culture qui lui convient. Il y a là une cause nouvelle de déboisement, qui devient de plus en plus fréquente avec l'emploi pour les coupes d'un outillage mécanique perfectionné, dont les exploitans cherchent à retirer le maximum d'utilisation en abattant tout. Au lieu de remédier à la crise des forêts par la conversion des taillis en futaie et par le reboisement des terres incultes qui occupent encore en France plus de 6 millions d'hectares, la spéculation au jour le jour l'aggrave sans cesse en appauvrissant les futaies qu'elle transforme en taillis, appelés eux-mêmes à disparaître, quand elle n'y supprime pas immédiatement l'état boisé. Malgré la création récente par l'État de 160 000 hectares de forêts en montagne, on coupe chaque année beaucoup plus de bois qu'il n'en pousse, caractéristique indéniable d'un déboisement qui menace toutes les sources de la richesse publique. Le « sabotage » des forêts n'est pas moins criminel que celui des voies ferrées ; l'homme s'était longtemps passé de chemins de fer, mais les régions où il n'a pas su conserver l'arbre sont transformées en déserts.

Tous les méfaits du déboisement ont été passés en revue depuis l'inondation de Paris, et l'ensemble d'une politique forestière destinée à y remédier a été développé dans la *Défense forestière et pastorale* (1), sans que nous ayons à y revenir dans cette étude, limitée aux desiderata de la législation et de la jurisprudence en matière forestière.

Le premier remède au déboisement que l'on ait cherché dans les milieux administratifs a été la réglementation des coupes : c'était celui qu'avait intronisé Colbert, qui est depuis longtemps tombé en désuétude, et qui a disparu de la loi française en 1827. Il semble n'y avoir nul motif de replacer le char dans la voie d'où il est sorti tout seul, tant que la législation et la jurisprudence resteront coalisées contre la création et la conservation des forêts privées, qui forment les deux tiers des richesses forestières de la France.

(1) Paul Descombes, *la Défense forestière et pastorale*, Paris, 1911, Gauthier Villars.

*Les forêts domaniales et les forêts privées.* — On a peine à croire que la législation contrarie la sylviculture privée, car les forêts domaniales, auxquelles on pense toujours, sont l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics. Leur gestion, confiée à un personnel savant et dévoué, peut servir à tous de modèle ; mais elles n'occupent qu'un neuvième de l'aire forestière, et, en y ajoutant les forêts communales soumises au régime forestier qui en occupent deux autres neuvièmes, on trouve seulement un tiers de la surface boisée sous l'administration tutélaire de l'État.

Quant aux forêts appartenant aux particuliers, qui forment une surface double, elles semblent ignorées des pouvoirs publics : il n'en est fait mention ni dans le budget de l'État, qui ne comprend pas un centime d'encouragement à leur adresse, ni dans les grandes commissions, ni dans les comités consultatifs, où elles ne possèdent aucun représentant, et l'on peut attribuer à ce fait l'adoption récente par le Comité consultatif des chemins de fer d'un tarif réduit pour l'exportation des extraits tanniques, qui constitue une nouvelle prime au déboisement ; elles ne figurent même pas dans la nomenclature des services des ministères, où personne ne sait dans quel carton vont s'empiler les vœux des sociétés forestières. Cet inexplicable oubli a d'ailleurs été signalé le 22 février 1910 à la *Société nationale d'encouragement à l'Agriculture*, par M. Cyprien Girerd, ancien sous-secrétaire d'État, qui fut longtemps chargé de l'administration forestière et préside actuellement une section de la commission extra-parlementaire à laquelle incombe l'étude de toutes les questions sylvo-pastorales. « Les pouvoirs publics, disait-il, n'interviennent auprès de l'exploitation forestière que pour lui créer des obstacles, des gênes, des entraves par des prohibitions et des réglementations : leur existence ne se manifeste que par la réquisition d'impôts, et quels impôts ! On sait que, par suite des bizarreries ou des erreurs des évaluations cadastrales, il y a des propriétés boisées dont les contributions aux charges publiques vont jusqu'à dépasser leur revenu. »

Deux budgets ont été votés depuis, sans que cette situation ait été améliorée d'aucune façon, et il n'est pas inutile de chercher comment les forêts privées sont restées *hors la loi*.

La question a été récemment traitée par un jurisconsulte



doublé d'un économiste. M. Alcée Dugarçon a montré dans *la Loi française et les questions forestières* (*Revue politique et parlementaire* du 10 mai 1911) pourquoi « notre législation n'est plus en rapport avec les nécessités économiques de l'heure présente » et comment « la législation constitue un obstacle au reboisement et à la constitution des réserves; » il a aussi analysé « la décadence économique des bois de feu et l'accroissement de la valeur des bois d'œuvre » en même temps que « la notion du revenu annuel des bois ou forêts, » « l'impôt foncier » et « les droits de mutation » sur les forêts. Ses conclusions concordent avec celles de la *Défense forestière et pastorale*, et sa savante étude permet de préciser quelques particularités de la propriété forestière, qui expliquent dans une certaine mesure l'injustifiable oubli dont elle a tant pâti.

#### IV. — LES PARTICULARITÉS DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

Les forêts constituent une catégorie de propriété dont la nature toute spéciale déconcerte le législateur et l'économiste : il n'est point étonnant, dans de pareilles conditions, que l'opinion soit souvent flottante à leur égard, et que les capitalistes hésitent parfois à s'engager dans un genre de placement dont la valeur a souvent été l'objet des appréciations les plus contradictoires ; beaucoup d'ailleurs, parmi les défenseurs les plus éclairés de l'intérêt général, ont été déroutés par les lois de 1860 et 1864, qui sacrifiaient les forêts domaniales au reboisement, puis au gazonnement des montagnes ; et des économistes éminents, Le Play et Michel Chevalier, se sont ainsi trouvés conduits à soutenir des thèses opposées au sujet de l'aliénation par l'État de ses forêts.

Les particularités de la propriété forestière semblent avoir obscurci la question de ses rapports avec l'intérêt général et l'intérêt particulier, en même temps que la conception de l'harmonie économique de ces intérêts.

*L'intérêt général.* — L'arbre est à toute époque le régulateur des eaux et des climats ; il est indispensable pour maintenir la composition de l'air, dont sa respiration revivifie l'oxygène.

L'arbre joue aussi le principal rôle dans la transformation en travail moteur de la chaleur solaire, cette source de toute énergie sur notre globe. Les forêts préhistoriques fournissent la houille noire ; les forêts actuelles fournissent du bois, bois de feu, auquel les autres combustibles suppléent de plus en plus, bois d'œuvre dont l'industrie humaine a doublé depuis quarante ans la consommation par tête d'habitant ; les forêts futures doivent régulariser les sources de la houille blanche, ce symbole des forces hydro-électriques sur la permanence desquelles repose l'avenir de l'humanité.

Laissant de côté la répartition scientifique des forêts au point de vue du climat, de la régularisation du régime des eaux et des forces hydrauliques, au point de vue esthétique aussi, il y a lieu d'examiner ici le problème forestier au point de vue de la production du bois, matière première indispensable à l'industrie humaine.

A ce point de vue restreint, les forêts peuvent être considérées comme des fabriques de bois, devant fournir sans interruption ni à-coups les produits ligneux demandés par la consommation ; et leur gestion réclame tout d'abord le concours de sylviculteurs éclairés, de techniciens sachant, par le choix des essences ou des procédés culturaux, l'adapter à tous les sols, à tous les climats et à toutes les conditions locales ; la répercussion du problème forestier sur toutes les branches de la richesse publique nécessite aussi l'intervention des économistes, dont le concours est plus indispensable encore pour les prévisions à longue échéance de la sylviculture que pour les conceptions généralement annuelles de l'agriculture ; l'alliance des économistes et des agriculteurs a donné naissance à l'*agronomie*, qui a tenu une si grande place dans le relèvement agricole ; mais le *Dictionnaire de l'Académie* ne contenant ni les mots *sylvonome*, *sylvonomie*, ni aucune expression synonyme, il est à présumer que l'alliance correspondante des économistes et des sylviculteurs n'a jamais été complète. L'École forestière de Nancy ne possède pas comme celle des Ponts et Chaussées de cours d'économie politique ; les traités d'économie politique sont fort sobres en considérations forestières, et les livres d'économie forestière s'étendent bien plus sur les bois domaniaux ou communaux que sur les bois des particuliers. Les techniciens se sont souvent élevés à de hautes

conceptions économiques, sans que leurs fonctions publiques leur permettent de les pousser à fond ; les économistes semblent avoir délaissé la voie forestière, dont l'abord était encombré de questions techniques extrêmement complexes, et, dans ces conditions, l'ensemble des questions qui intéressent la sylviculture privée au point de vue de son développement général, des richesses qu'elle peut produire, des encouragemens nécessaires et des charges supportées n'a jamais été réuni en corps de doctrine.

Chaque fois qu'un problème se pose, les travailleurs consciencieux ne trouvent pour se documenter que des monographies, des discussions ou des polémiques éparses, et le problème est résolu au petit bonheur avant d'avoir été étudié, à moins cependant qu'il ne soit oublié. La question des sucres, de légendaire mémoire, n'est pourtant qu'un jeu d'enfant à côté de la question forestière. Les erreurs qu'on y peut commettre sont réparables en quelques années, et il faut des siècles pour réparer les erreurs forestières.

*Les placemens forestiers.* — Qu'ils soient conviés à employer leurs fonds en achat de forêts de rapport, qui donnent un revenu immédiat, en achat de forêts ruinées, ou en reboisement de terrains incultes, qui donneront un revenu différé, les propriétaires de ces capitaux comparent tout d'abord les conditions de ce genre de placement avec les autres placemens mobiliers ou immobiliers, aux divers points de vue, du revenu net, de la facilité d'administration, de la facilité d'échange, de la facilité des avances qui pourront leur être nécessaires, des impôts à supporter, des encouragemens à espérer.

Le *revenu net* pourra être facilement évalué dans chaque cas particulier par un sylviculteur familiarisé avec les calculs d'annuités et d'intérêts composés que nécessite l'envisagement des longues périodes correspondant à l'exploitation forestière. Le mode de calcul différera d'ailleurs suivant que les capitaux employés sont passibles d'intérêts composés, comme ceux qu'y affecteraient les sociétés par actions et les particuliers, ou d'intérêts simples, comme ceux qui sont appliqués par les départemens et les villes sur des fonds d'emprunts dont les souscripteurs sont seuls à toucher des intérêts auxquels nul droit n'est

ouvert aux contribuables. Cette distinction rend praticables aux villes et aux départemens des reboisemens spécialement coûteux, qui seraient onéreux aux capitalistes; par exemple, l'emprunt de 422 millions pour le reboisement de terrains à 2 500 francs l'hectare, dont M. Daubrée a dressé le devis dans son rapport à la Commission des inondations, serait devenu pour la Ville de Paris un extincteur automatique de sa dette, si elle l'avait effectué depuis soixante ans; car la coupe principale de 960 millions, correspondant à une recette renouvelable tous les soixante ans de 6 000 francs par hectare sur 160 000 hectares, lui permettrait aujourd'hui de rembourser les 422 millions empruntés et d'affecter 538 millions à l'amortissement; puis les 760 millions d'intérêts à 3 p. 100 qu'il eût fallu payer pour le service de l'emprunt seraient productifs d'une recette de 960 millions tous les soixante ans.

Les *facilités d'administration* sont bien plus grandes pour les valeurs mobilières et pour les immeubles urbains que pour les immeubles ruraux, et le « retour à la terre, » si désirable au point de vue social comme au point de vue moral, en est considérablement entravé. La part que les capitalistes affectent par mesure de sécurité au placement en terres diminue constamment et ne comprend guère que des propriétés affermées.

Que devient dans ces conditions la situation de la propriété forestière? Affermer une forêt, c'est la condamner à mort; et la solution adoptée dans certaines régions, où le propriétaire la fait administrer par un gérant intéressé qu'il rémunère par l'abandon d'une fraction déterminée du prix des coupes, aboutit également à la ruine de la forêt. Quant à la gestion personnelle, fort compliquée par elle-même, elle ne saurait être que le fait du propriétaire habitant sur place, et reste en dehors des méthodes appliquées à l'administration des placemens.

Il est aisé de remédier à ces difficultés d'administration de la propriété forestière par l'adoption de la loi « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées, » que la Chambre a votée le 12 mai 1909, pour permettre aux propriétaires d'en confier la gestion au plus éclairé des sylviculteurs, au service forestier de l'État.

En ce qui concerne plus spécialement la *facilité du reboisement*, les capitalistes ne pourront l'avoir pratiquement avant



qu'il se soit fondé de grandes entreprises pour ce genre spécial de travaux; l'État est actuellement seul en situation de susciter ces entreprises, de préparer leurs cahiers des charges et d'inaugurer sur ses chantiers forestiers une méthode applicable aux importantes créations que voudraient aborder les particuliers.

Les *facilités d'échange* sont fort grandes en ce qui concerne l'achat de forêts existantes ou de friches à reboiser, et l'office de renseignements que l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes a créé, pour seconder les acquisitions conservatoires par des propriétaires impérissables, a déjà reçu pour plus de 2 millions d'offres de ventes.

Il est cependant à noter que les acheteurs ayant pour but de conserver les forêts trouveront, dans les spéculateurs qui veulent les détruire, des concurrens favorisés par une véritable *prime au déboisement*.

Cette prime au déboisement, bien involontaire d'ailleurs, ressort des tarifs de l'enregistrement qui sont de 7 pour 100 sur les immeubles et de 2,50 p. 100 sur les meubles.

L'acheteur d'une forêt de 100 000 francs qui veut la conserver paye 7 000 francs de droits, tandis que le spéculateur qui achète 25 000 francs le sol et 75 000 les arbres à couper ne supporte que 3 625 francs de droits (1). Il bénéficie ainsi de près de la moitié du prix d'enregistrement, et doit couper les arbres [au plus vite sous peine d'amende et double droit; de façon qu'un service public, non content de donner une prime au déboisement, applique aussi des pénalités à celui qui se permettrait d'ajourner ce déboisement. Cette anomalie ne saurait subsister, et le programme forestier propose son inversion, en prévoyant l'enregistrement au droit fixe des acquisitions forestières dont le but conservatoire est garanti. Il ne saurait en effet être question de faire, au point de vue des droits, une ventilation entre le prix du sol et celui des arbres, qui n'est pas contrôlable tant qu'ils restent sur pied; car l'acquéreur, pour

(1) Droits d'enregistrement d'un achat conservatoire. . . . .	7 000 francs.	
Droits d'enregistrement sur le		} 3 625 —
sol. . . . .	$25\ 000 \times 7,0 = 1\ 750$	
Droits d'enregistrement sur les		
arbres à couper. . . . .	$75\ 000 \times 2,50 = 1\ 875$	
Différence. . . . .	3 375	—

n'être point mis en suspicion par le fisc, renoncerait généralement à la majeure partie de ce dégrèvement qui ne serait qu'apparent, et le but serait loin d'être atteint. Le droit fixe donnerait une modeste prime au reboisement, ce qui est de toute justice.

Il est arrivé à des propriétaires, après avoir acheté des terres incultes pour les reboiser, d'y voir affluer tous les troupeaux du voisinage sous prétexte de servitudes dont ils n'avaient nulle connaissance, et de ne pouvoir ni les clôturer ni les planter sans avoir à soutenir une série illimitée de procès. C'est à cet objet que répond la proposition de loi sur « la déclaration des servitudes occultes. »

En ce qui concerne la *vente* des forêts, il est d'abord à remarquer que les immeubles de ce genre ne sont généralement pas décomposables, et que l'importance de leur prix réduit considérablement le nombre des acquéreurs.

Ce nombre est encore rétréci par la législation, qui exclut de la propriété forestière les associations, les caisses d'épargne, les syndicats et la plupart des possesseurs impérissables, les plus aptes cependant à envisager les opérations à long terme d'une sylviculture éclairée. On doit espérer que le Sénat supprimera sans tarder cet obstacle au reboisement en adoptant la loi « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées, » à laquelle le gouvernement a donné son appui, et dont il a déclaré l'urgence le 4 mars 1910.

Restent les particuliers. Ceux qui sont majeurs et en possession de toutes les capacités civiles ne relèvent que de leur volonté, et personne ne peut leur interdire d'acheter des forêts avec les fonds en leur possession. Quant aux mineurs et autres incapables, le tuteur chargé d'administrer leurs biens doit en référer au Tribunal civil, où il n'est pas dans les usages d'autoriser ce genre d'achat, que le tuteur pourrait aisément exploiter à son profit. Le code forestier s'occupe fort peu des bois particuliers, et le code civil méconnaît le *capital-bois*, cette partie essentielle de la propriété forestière, dont la conservation présente un intérêt public de premier ordre. Les articles qui obligent l'usufruitier à se conformer à l'aménagement pouvaient avoir quelque valeur quand l'ordonnance de Colbert, qui contenait des prescriptions sur la gestion des forêts privées, était encore en vigueur; mais, depuis qu'elle a été abrogée en

1827, les règles imposées par le code à l'usufruitier sont devenues un nid à procès bien plus qu'une garantie sérieuse. La jurisprudence tourne la difficulté en n'autorisant pas l'achat pupillaire des bois, et, pour ne pas désobliger le tuteur par l'étalement de considérations pouvant avoir un caractère de suspicion, on invoque les risques d'incendie, d'invasion d'insectes ou de maladies cryptogamiques ; cet ostracisme de la propriété forestière a si profondément pénétré dans la jurisprudence que la ville d'Embrun, légataire de la forêt de Cadarache, n'a été autorisée à en accepter le legs qu'à la condition de la vendre. Ainsi le défaut d'adaptation de la législation civile a pour résultat de déprécier la propriété forestière, d'abord par l'élimination de nombreuses catégories d'acheteurs, puis par la réputation calomnieuse d'insécurité dont on la gratifie pour les besoins de la cause.

Ces reproches gratuits d'insécurité ont d'ailleurs été étalés en détail dans des documens officiels et officieux chaque fois qu'a sévi la rage d'aliéner les forêts domaniales (1), et, telles les paroles gelées dont parlait Rabelais, ils reparaissent dans toutes les discussions forestières.

La *facilité d'avances*, fort considérable pour les possesseurs de valeurs mobilières qui peuvent obtenir en quelques heures des avances sur titres pour les trois quarts de leur valeur, est déjà bien réduite pour les propriétaires d'immeubles urbains ou culturaux, auxquels il faut généralement un délai de plusieurs semaines pour contracter un emprunt hypothécaire ; mais cette dernière ressource devient à peu près illusoire pour le propriétaire forestier. Le capitaliste sollicité de faire un placement, garanti par hypothèque sur une forêt, considère que le sol est seul à constituer un gage de tout repos, le bois pouvant être détruit par un incendie ou enlevé par le propriétaire.

Le vote de la loi « tendant à favoriser le reboisement » résoudra cette difficulté, en permettant au propriétaire d'offrir comme gage de tout repos la valeur totale de sa forêt « assurée contre l'incendie et volontairement soumise au régime forestier, » car il ne dépendra plus alors que de lui de remplir ces deux conditions, dont la seconde est encore irréalisable. Il

(1) *L'Aliénation des forêts de l'État devant l'opinion publique*, Paris, 1865, Rothschild, éditeur.

appartiendra d'ailleurs aux pouvoirs publics de contribuer à faire entrer ce mode d'emprunt dans la pratique, en l'autorisant pour quelques-unes des collectivités dont ils contrôlent les opérations.

*L'impôt forestier.* — Le problème de l'impôt sur les forêts, qui est agité depuis trois ans au parlement et dans toutes les sociétés agricoles ou forestières, montre avec une aveuglante évidence combien sont insuffisantes l'adaptation sylvestre de la législation et l'éducation forestière du pays.

L'administration des Contributions directes et celle des Eaux et Forêts se trouvent en complet désaccord, les circulaires du ministre des Finances et du directeur général des Eaux et Forêts sur la nouvelle évaluation de la propriété non bâtie sont absolument contradictoires, et les propriétaires ont fort à craindre qu'il ne soit pas sérieusement remédié à une situation que le ministre des Finances dépeignait ainsi à la tribune de la Chambre : « Les bois sont aujourd'hui écrasés par l'impôt. Il n'est pas contestable qu'il y ait des propriétaires et des communes qui payent à l'État, du chef de l'impôt forestier, une taxe supérieure au revenu véritable du bois. »

Les difficultés portent sur trois points :

- a. Application d'un impôt annuel à un revenu périodique ;
- b. Cumul des impôts de l'État, des départemens et des communes ;
- c. Distinction entre la partie immobilière et la partie mobilière de la valeur imposable des forêts.

Ces difficultés, inconnues lors des évaluations cadastrales effectuées dans des conditions forcément défectueuses pendant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, n'ont été résolues qu'en 1882 par Puton, directeur de l'École nationale des Eaux et Forêts dans *le Revenu foncier des forêts, Revue des Eaux et Forêts* ; mais les résultats de ces savantes études ne semblent pas avoir été signalés par les services techniques aux administrations financières avant la préparation par le ministre des Finances de sa circulaire du 31 décembre 1908, et l'on s'explique ainsi comment cette circulaire n'a pu rectifier les causes d'erreurs contenues dans le recueil méthodique des instructions sur l'évaluation cadastrale.

- a. L'impôt est, par définition, le prélèvement annuel par



l'État d'une fraction déterminée du revenu imposable, et les forêts diffèrent de tout autre genre de propriété parce qu'elles ne donnent pas de récoltes annuelles. Un taillis coupé tous les vingt-cinq ans, si l'on considère cet exemple cité plus loin, reste vingt-quatre ans sans donner aucun revenu ; puis la coupe faite la vingt-cinquième année représente le cumul, pendant la période des vingt-cinq années écoulées, des revenus du propriétaire et de leurs intérêts ; c'est cette particularité qui a rendu longtemps obscure la théorie du revenu annuel des bois et forêts.

Puton a montré en effet scientifiquement, quand eurent été élucidées les théories de l'escompte, des valeurs actuelles et des annuités, que le revenu annuel est l'*annuité* que le propriétaire pourrait se faire servir en escomptant la coupe à venir ; mais les évaluations cadastrales, antérieures à ces études, avaient simplifié le calcul outre mesure, et la circulaire de 1908 a fait de même en prenant comme revenu annuel la moyenne arithmétique du prix des coupes.

Dans le cas considéré, ces évaluations font correspondre à une coupe de 2500 francs tous les vingt-cinq ans un revenu moyen de 100 francs, alors que l'annuité calculée au taux de 3 pour 100 n'est que de 68 fr. 50 ; et l'erreur, qui est déjà de près d'un tiers, s'amplifie encore dans le calcul du revenu net, obtenu en déduisant du revenu brut les frais d'entretien, de repeuplement et de garde ; pour peu que ces frais atteignent 25 pour 100 du revenu apparent, la méthode cadastrale exagère le revenu imposable de 72 pour 100, de plus des deux tiers, ainsi que nous l'avons déjà montré dans la *Défense forestière et pastorale*. La forêt est ainsi d'autant plus surimposée que son propriétaire lui donne plus de soins ; c'est un procédé d'encouragement à rebours.

L'analyse des savantes théories de Puton et des auteurs qui ont traité le même sujet avec Broilliard, MM. Arnould, Cardot, Guyot et Roulleau sortirait des limites de cette étude, mais écoutons un propriétaire :

« Je possède, dit-il, un bois qui me donne une coupe de 2500 francs tous les vingt-cinq ans, et ma prochaine coupe est vendue d'avance à un acheteur qui me paie chaque année par anticipation une annuité de 68 fr. 50. Cet acheteur est le contre-maitre d'un marchand de bois qui m'avait acheté la coupe pré-

cédente. Tout en surveillant le travail, il m'expliqua qu'il avait l'intention de s'établir pour son compte et travaillait à constituer le capital nécessaire à ce commerce. Il achetait à cet effet des coupes connues de lui, payables par annuités qu'il économisait sur son traitement. Trouvant sa proposition intéressante, je consultai mon notaire et mon banquier, qui me communiquèrent leurs tarifs d'annuités; un polytechnicien de mes amis contrôla même leurs chiffres avec l'*Annuaire du Bureau des longitudes* et par ses propres calculs. Et voilà comment, après avoir convenu du prix de 2 500 francs pour la coupe et du taux de 3 pour 100 pour les intérêts, je touche chaque année 68 fr. 50 comme revenu annuel de mon bois encore sur pied. Je demanderai à mon acheteur d'appliquer à la coupe suivante le même mode de paiement, pour augmenter son fonds de roulement; j'ai en effet tout avantage à me mettre ainsi à l'abri des risques d'incendie et accidents de toute sorte, comme aussi de l'exagération des évaluations fiscales dont tous mes voisins ont été victimes. »

On voit par cet exemple que l'assimilation entre le revenu d'un taillis et l'annuité de sa coupe est incontestable, quand ce taillis fait l'objet d'une coupe unique. Les techniciens ont montré qu'il en était de même pour les taillis aménagés, c'est-à-dire exploités par parcelles successives. Il n'y a nul motif de surtaxer ce genre d'amélioration culturale quand toutes les améliorations agricoles restent indemnes. Le propriétaire fait d'ailleurs un sacrifice à l'intérêt public en aménageant sa forêt. Ce sacrifice est réel et souvent considérable; car le propriétaire, s'astreignant ainsi à n'exploiter qu'une parcelle chaque année, s'interdit par cela même de spéculer sur son bois en vendant les coupes de plusieurs parcelles lorsque les prix sont élevés et en ajournant ses exploitations quand les prix sont avilis. L'aménagement des forêts étendues ne suffit pas d'ailleurs pour assurer à leurs propriétaires des revenus annuels, car la division par héritage d'une forêt aménagée en coupes annuelles donne à chacun des héritiers une série de parcelles dont le produit, devenu périodique, ne correspondra plus qu'à un revenu réduit par l'escompte des annuités.

Ces considérations peuvent paraître bien compliquées, et c'est le sort commun de toutes les théories sylvestres, qui ont si peu pénétré dans le public; mais leur oubli a contribué pour

une large part, d'après les considérations développées dans la première annexe de la *Défense forestière et pastorale*, à empêcher la richesse nationale d'augmenter en un demi-siècle de vingt milliards qui seraient retombés en pluie d'or sur toutes nos industries et renforceraient d'au moins cent millions le rendement des taxes budgétaires. L'impôt forestier, dont l'erreur commise à la base se répercute si douloureusement, ne fait cependant entrer que 11 millions dans les caisses de l'État.

b. Mais ces 11 millions, versés à l'État sous forme d'impôt foncier, sont plus que doublés par les centimes départementaux ou communaux et augmentés à peu près d'autant par les droits de mutation.

C'est ainsi plus de 30 millions que doivent acquitter les particuliers et les communes sur leurs forêts, dont le revenu supporte, d'après les évaluations de Gournaud, une charge fiscale de plus de 15 pour 100, à laquelle viennent encore s'ajouter les taxes vicinales, industrielles et l'assurance obligatoire contre les accidents.

Cette exagération des impôts est d'autant plus injustifiée que la majeure partie du revenu des futaies présente tous les caractères d'un revenu mobilier et devrait être à l'abri des surcharges départementale et communale.

c. La distinction entre la partie immobilière et la partie mobilière de la valeur imposable des forêts ne saurait être examinée ici dans toutes les conditions extrêmement diverses qui se présentent en sylviculture, et il convient de se limiter à un exemple pour lequel M. Algan, inspecteur des Eaux et Forêts en retraite, a publié en septembre 1908 dans le *Bulletin de la Société forestière* de Franche-Comté des chiffres précis qu'il est nécessaire de transcrire ici avant de les interpréter.

Un taillis simple, dont chaque hectare donnait une coupe de 450 francs tous les trente ans, a été converti en taillis sous futaie avec révolution de cent cinquante ans, donnant par hectare une coupe de 1470 francs tous les trente ans, grâce à une réserve d'arbres d'avenir dont la constitution a réduit de 10 francs le produit de la première coupe de conversion, ainsi qu'il est détaillé dans le tableau suivant :

## Conversion d'un taillis simple en taillis sous-futaie \*

DATES des COUPES.	RESERVES.				VALEUR DE LA COUPE A L'HECTARE.			
	NOMBRE D'ARBRES réservés à l'hectare.				VALEUR des réserves à l'hectare (capital-bois) (a).	Taillis.	Futaie.	Total.
	Baliveaux (30 ans).	Modernes (60 ans).	Cadets (90 ans).	Anciens (120 ans).				
1870	"	"	"	"	francs. »	francs. 450	francs. »	francs. 450
1900	50	"	"	"	50 × 0,20    10	440	»	440
1930	50	33	"	"	50 × 0,20 } 33 × 2 " } = 76	425	17 × 2 = 34	459
1960	50	33	22	"	50 × 0,20 } 33 × 2 " } = 206 22 × 10 " }	375	17 × 2 } 11 × 10 } = 144	519
1990	"	33	22	15	50 × 0,20 } 33 × 2 " } = 716 22 × 10 " } 15 × 30 " }	300	11 × 10 } 7 × 30 } 17 × 2 } = 354	654
2020	5	32	22	15	716	225	11 × 10 } 7 × 30 } 15 × 60 } = 1 254	1 479
2050	50	33	22	15	746	225	1 254	1 479

a. — Cette colonne a été ajoutée au tableau primitif d'après les données de son auteur.  
\* Le sol ensouché est évalué 250 francs l'hectare.

Le propriétaire n'a réduit que de 10 francs ses recettes pour obtenir une augmentation de 1 029 francs sur le produit de ses coupes, qui a plus que triplé, et cette somme de 10 francs peut être considérée comme le coupon d'un titre de rente, représentant le capital primitif de la forêt, qu'il n'aurait pas détaché à son échéance. Elle peut être également considérée comme le fruit d'un immeuble, que son propriétaire a *immobilisé* au lieu de le rendre meuble.

Cette première réserve de 10 francs n'a pas d'ailleurs travaillé seule à tripler le revenu; lors de chaque coupe successive, le propriétaire a réservé de nouveaux baliveaux du taillis, en même temps qu'un certain nombre d'arbres de futaie, et en a *immobilisé* la valeur pour augmenter son *capital-bois*; c'est un mode de placement tout spécial, où le versement n'est pas apparent; mais il n'en est pas moins vrai qu'en laissant sur pied à chaque coupe des arbres vendables, le propriétaire a fait,



dans un intérêt non personnel, le sacrifice de recettes auxquelles il avait personnellement droit.

Quand, au bout de cent cinquante ans, la conversion est terminée, le propriétaire est en possession d'un *capital-bois* ayant une valeur de 746 francs au lendemain de chaque coupe régulière valant 1 749 francs; ce capital est d'ailleurs d'une nature toute particulière, puisqu'il conserve, abstraction faite des variations de cours, une valeur périodiquement constante, tout en n'étant pas constitué par les mêmes arbres.

Ainsi un propriétaire, qui peut en raison des limites de la longévité humaine être indifféremment représenté par une série d'héritiers directs ou par une société impérissable, a converti un taillis simple en taillis sous-futaie; pendant cent vingt ans, il a donné ses soins à la création d'un capital-bois équivalant à trois fois la valeur primitive du sol, résisté à la tentation de tuer la poule aux œufs d'or et immobilisé dans sa forêt une partie des produits ligneux dont il aurait pu percevoir le prix, tout en payant des impôts pour la partie de ses revenus qu'il n'a pas touchée.

Cette accumulation d'économies, que l'État eût favorisée dans les caisses d'épargne par des exemptions d'impôt et des bonifications d'intérêts, doit-elle, parce que les particularités de la propriété forestière lui ont fait conserver la forme immobilière, être frappée par l'impôt foncier et par toutes ses aggravations? Rien ne serait plus contraire à l'intérêt général. Il appartient à la loi fiscale de rétablir dans la pratique l'assimilation avec tous les autres revenus de cette part du revenu forestier, qui n'eût pu devenir *meuble* qu'en étant séparée du sol, pour ne pas frapper plus lourdement ces coupons tout spéciaux qui n'ont pas été détachés. La voie lui est tracée d'ailleurs par M. Daubrée, qui ne cesse de répéter depuis l'inondation de Paris : « C'est l'impôt qui tue les forêts, » et par les vœux de tous les groupements agricoles. Il suffit de citer ici le vœu émis en 1910 par la *Société nationale d'Agriculture de France* :

« Que, dans les opérations de revision du revenu réel de la propriété forestière, le *revenu du sol* et le *rendement donné par le capital forestier* accumulés dans les réserves soient l'objet d'une distinction spéciale;

« Que le revenu du sol soit établi pour les taillis simples par la valeur des coupes au moment de leur exploitation, pour les

futaies feuillues et les taillis sous-futaies comme s'ils étaient peuplés de taillis simples ;

« Que le revenu du sol ainsi défini soit calculé par l'*annuité* qui représente, à un taux convenablement choisi, la valeur de la coupe à l'exploitation ;

« Que, en ce qui concerne les bois résineux, le revenu du sol soit évalué par comparaison avec celui des terres voisines. »

Le Conseil d'État ne saurait s'entourer de trop de lumières pour préparer le règlement d'administration publique auquel le texte voté par la Chambre pour la loi de l'impôt sur le revenu a confié la détermination équitable de l'impôt forestier ; pourra-t-on même attendre jusque-là pour arrêter la coupe des futaies privées ?

Il ne faut pas oublier en effet que, si le propriétaire n'écou-  
tait que son intérêt personnel, il aurait avantage à réaliser son capital-bois, à en faire une coupe-rase pour en placer le produit au taux actuel de la rente (1).

C'est à une intelligente politique forestière qu'il incombe d'établir l'accord indispensable entre les intérêts particuliers et l'intérêt général.

L'exemple dû à M. Algan permet de se faire une idée du rôle merveilleux qu'occupe la forêt dans la capitalisation. Son propriétaire peut, avec une gestion intelligente, en accroître considérablement le revenu par l'immobilisation sans débours

(1) Le produit réel dû au capital-bois dans la coupe de 1479 francs, obtenu en retranchant la valeur de la coupe du taillis simple, soit 450 francs, est  $1479 - 450 = 1029$  francs.

Le capital générateur d'un revenu périodique se reproduisant tous les  $n$  ans s'obtient par la formule

$$C = R \frac{1}{1 + t^n - 1}$$

dont le calcul est facilité par les tables de Cotta, qui donnent le terme fractionnaire pour une série de taux et de périodes.

Dans le cas particulier, en adoptant le taux de 3 pour 100,

$$1029 \left( \frac{1}{1,03^3 - 1} \right) = 1029 \times 0,701 = 721 \text{ francs.}$$

Le propriétaire qui a réservé un capital-bois de 746 francs pour récolter 1029 francs tous les trente ans se trouve avoir ce capital placé à moins de 3 pour 100.

Ce résultat est indépendant du cours général des bois, la valeur du capital-bois variant avec ce cours dans les mêmes proportions que celle de la coupe.

d'un capital-bois, dont le taux de placement diminue d'ailleurs à mesure qu'augmente le revenu réel. Dans l'exemple considéré, il a fallu quadrupler le capital pour tripler le revenu. D'une façon générale, il existe, pour chaque essence, pour chaque nature de sol et pour chaque climat, un maximum de la réserve forestière, indépendant du prix général du bois, à partir duquel l'emploi sous une autre forme du capital-bois devient pécuniairement préférable à sa conservation.

On s'explique ainsi que les forêts soient d'autant plus menacées de destruction qu'elles sont plus riches en matériel, et toute exagération de l'impôt tend à précipiter cette destruction, si contraire à l'intérêt général.

C'est à l'État, défenseur attitré de l'intérêt général, qu'il appartient de protéger les forêts par sa législation et par ses encouragemens.

La législation doit être adaptée de manière à favoriser le reboisement et la conservation forestière. Tant que cette adaptation restera incomplète, l'État aura pour devoir strict de compenser par des mesures transitoires les obstacles législatifs à une bonne gestion forestière, et il lui faudra recourir à une série spéciale d'encouragemens; car toutes les mesures de réglementation ne peuvent qu'écarter les capitaux du placement sylvestre, et leur seule préparation suffit pour accélérer les exploitations abusives.

Les encouragemens actuellement donnés à la sylviculture privée seront vite énumérés :

Le budget de l'État ne prévoit pas pour eux un centime;

Le Concours général agricole ne lui attribue pas un diplôme;

Le dégrèvement trentenaire des terrains reboisés, rendu illusoire par des errements administratifs que M. Guyot exposait récemment dans le *Bulletin trimestriel de la Société forestière française des Amis des arbres*, n'a pas été maintenu dans le projet d'impôt sur le revenu;

Les distributions de graines et plants du service forestier sont limitées par l'insuffisance de ses crédits, et ses subventions pour travaux facultatifs ne sont applicables qu'aux terrains en montagne.

Ainsi la sylviculture privée est sacrifiée de toutes façons, parce que la propriété forestière diffère essentiellement de tous

les autres genres de propriété; ses particularités ayant déconcerté les juristes comme les économistes, la législation civile s'est dérobée devant l'obstacle et la législation fiscale n'a pas trouvé de guide.

#### V. — L'ADAPTATION DE LA LÉGISLATION

Tant que la consommation des bois est restée sensiblement stationnaire, les forêts se sont égrenées lentement; mais quand l'immense développement économique du XIX<sup>e</sup> siècle a doublé cette consommation et provoqué la crise des forêts, l'industrie en quête de matières premières a couru au plus pressé.

Les capitaux de placement ne pouvant concourir à la défense des arbres, les capitaux de spéculation se sont groupés pour les détruire, et nos forêts particulières disparaissent devant une législation qui n'a pas été faite pour elles.

La sylviculture privée est restée *hors la loi*, et pour la faire rentrer dans le droit commun, pour la mettre sur un pied d'équivalence avec les autres placemens mobiliers et immobiliers, il faut lui adapter notre droit civil; pour lui permettre de remplir son rôle protecteur et de répondre aux besoins de l'industrie, il faut lui donner sa part légitime des encouragemens matériels et moraux concédés aux autres cultures, et cette participation aux encouragemens ne saurait être différée.

En ce qui concerne l'adaptation à la législation, elle peut être envisagée de plusieurs manières.

On ne peut songer à reviser dans le code civil les bases de la propriété et du droit successoral, car on ajournerait ainsi aux calendes grecques la solution d'un problème vital; il est préférable, pour aboutir rapidement, de supprimer, par une série de lois spéciales, les causes permanentes et générales du déboisement. C'est la voie dans laquelle la Chambre est entrée en votant le 12 mars 1909 une loi « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées, » dont les mesures complémentaires, telles que la déclaration des servitudes, la protection contre l'incendie, les immunités d'enregistrement et la fixation équitable de l'impôt forestier, sont analysées dans la *Défense forestière et pastorale*.

Les textes proposés ont d'ailleurs été l'objet d'une grande



enquête dans les Conseils généraux et les Sociétés savantes, qui les ont sanctionnés par leurs vœux, et leur adoption ne semble réclamer, dans ces conditions, que fort peu de temps.

Il est facile de comprendre l'intérêt majeur que présente pour l'État leur rapide adoption, car tout ajournement de l'orientation des capitaux vers le reboisement fait retomber sur les finances publiques la charge de cette immense opération; toute prolongation des sacrifices qu'impose aux propriétaires forestiers une législation mal adaptée augmente l'évidence de leurs droits à des *compensations*. Ces compensations, tout en se distinguant par leur caractère temporaire des encouragemens permanens qui doivent correspondre à l'utilité publique des forêts, peuvent d'ailleurs affecter la même forme.

#### VI. — NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE FORESTIÈRE

Le problème sylvo-pastoral, sous ses deux aspects, se présentait, il y a sept ans, dans des conditions bien mauvaises. La situation critique de la *défense des montagnes* était cependant bien plus connue, depuis que les lois du 28 juillet 1860 et du 8 juin 1864 avaient imputé les dépenses du reboisement sur les aliénations et les coupes extraordinaires des forêts de plaine.

Malgré le remaniement législatif du 4 avril 1882 et la création d'un service d'améliorations pastorales, malgré cent millions de travaux admirés du monde entier, la science et le dévouement du corps forestier n'avaient cessé de se heurter à l'atavisme pastoral des montagnards, quand l'initiative privée aborda le problème sous une autre forme.

L'Association centrale pour l'aménagement des montagnes fondée à Bordeaux, 142, rue de Pessac, le 21 avril 1904, créa une organisation plus souple que celle des services publics pour faire des montagnards les auxiliaires et les bénéficiaires de la restauration des montagnes. Sautant à pieds joints dans un chaos inextricable d'intérêts contradictoires, elle afferma des pâturages communaux, sur lesquels elle combina le reboisement avec l'amélioration pastorale, et y ramena la prospérité sans imposer ni gêne ni sacrifice aux montagnards qui plantent des arbres à son imitation. Sa première expérience a mis en état

d'amélioration spontanée un territoire de 20 kilomètres carrés, avec une dépense de 3 fr. 62 par hectare, rien qu'en y supprimant la transhumance pendant cinq ans, et, grâce à la manière intelligente dont les communes propriétaires gèrent ce territoire depuis qu'il a été remis à leurs soins, l'Association répand chaque année dans la vallée d'Aure une somme de richesses supérieure à la dépense totale de l'opération (1).

Secondées par des subventions de l'État, de départements, de villes et de Chambres de commerce, par le Touring-Club, le Club Alpin et les sociétés savantes, les locations de l'Association s'étendent aujourd'hui sur treize territoires couvrant plus de 70 kilomètres carrés, dans quatre départements des Pyrénées et des Alpes, et de toutes parts les montagnards font appel à son concours désintéressé.

En perceant à jour les difficultés économiques du reboisement en montagne, l'Association fut bien vite éclairée sur les problèmes similaires de la plaine.

La transformation industrielle avait rompu en plaine l'équilibre entre la production et la consommation des bois comme elle l'avait rompu en montagne entre les ressources du pâturage et les troupeaux dont on l'avait surchargé. Mais, s'il suffisait d'un changement peu coûteux d'habitudes pour la *défense des montagnes* échappant à l'action de l'État, la *défense des forêts* réclamait des capitaux abondants et susceptibles d'un placement à long terme; il fallait faire appel aux possesseurs impérissables, et la législation les empêchait tous de collaborer au reboisement. Le concours de lois nouvelles, inutile pour la *défense des montagnes*, devenait indispensable pour la *défense des forêts*.

L'Association centrale pour l'aménagement des montagnes émit le 12 mai 1905 son premier vœu pour l'orientation des capitaux vers le reboisement et aboutit le 12 mars 1909 au vote par la Chambre d'une proposition de loi « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées. »

Elle fit appel à toutes les compétences dans sept congrès successifs, dont un international, dressa un programme d'ensemble, en étudia les mesures de détail, les fit appuyer par les vœux d'un grand nombre de Conseils généraux et de Sociétés

(1) Le septième Congrès de l'aménagement des montagnes, Bulletin Pyrécien, octobre 1911.

savantes, les développa avec ses délégations dans les ministères, les groupes et les commissions parlementaires, créa de toutes pièces une politique forestière adoptée à Madrid par le IX<sup>e</sup> Congrès international d'agriculture, l'exposa dans ses conférences et ses publications, et il suffit aujourd'hui d'un effort persévérant pour faire aboutir les mesures indispensables à la conservation et à l'amélioration de nos belles forêts.

L'évaluation de 422 millions présentée par M. Alfred Picard, d'après les calculs autorisés du directeur général des Eaux et Forêts, pour les reboisements utiles dans le bassin de la Seine, le mieux boisé de France, donne à penser que le reboisement rationnel de chacun des grands bassins entraînerait des frais analogues et permet d'estimer à deux milliards l'importance du problème forestier pour la France entière. Les aperçus déjà publiés à ce sujet dans *l'Économiste Français* et dans *la Défense forestière et pastorale* prévoient d'ailleurs des dépenses du même ordre, et l'on peut admettre le chiffre de deux milliards comme mesure approximative de l'effort indispensable.

Demander à l'État de prendre à sa charge cette énorme dépense équivaldrait certainement à un ajournement indéfini.

Pour les chemins de fer, qu'on avait pensé tout d'abord à faire construire par l'État, les difficultés spéciales à ce mode d'exécution étaient bien vite apparues. Ce sont les initiatives et les capitaux qui ont doté la France d'un réseau ferré de plus de 17 milliards, et l'État est resté dans son rôle en donnant à cette vaste entreprise le concours de sa législation, de ses subventions et de ses ingénieurs. Le problème forestier est fort analogue à celui que la France a si heureusement résolu, et il convient de l'aborder résolument, avec le même esprit, pour obtenir le même résultat; seulement, comme l'effort des initiatives et des capitaux n'est pas aussi facile à grouper pour le reboisement que pour les voies ferrées, réparties dès le début entre un petit nombre de compagnies, le concours moral et matériel de l'État devra comporter des modalités spéciales, et il appartient à la politique forestière de les déterminer afin de faire converger vers un but commun l'ensemble des mesures législatives et administratives.

Cette politique forestière est toute tracée; sa voie est ouverte

par « l'obligation impérieuse aux pouvoirs publics » énoncée par M. Alfred Picard et mentionnée au début de cette étude ; elle se précise, dans le rapport de la Commission des inondations, par cette phrase de M. Daubrée : « L'État n'a pas seulement le devoir de la (l'initiative privée) provoquer par ses conseils et par ses exemples, il doit aussi la soutenir par des appuis matériels. Cela s'impose pour la propriété forestière plus que pour toute autre, » et l'on trouve dans la suite de son rapport le détail des mesures préconisées par l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes en vue de favoriser le reboisement :

*a.* Adoption par le Sénat de la loi tendant à favoriser le reboisement, votée le 12 mars 1909 par la Chambre des députés ;

*b.* Dépôt par le gouvernement d'un projet de loi relatif aux servitudes occultes ; dans le même ordre d'idées, favoriser le cantonnement, le rachat et la suppression des servitudes ;

*c.* Combattre le défrichement indirect sous toutes ses formes :

1° en interdisant le pâturage pendant dix ans dans les bois incendiés ;

2° en recommandant aux services publics de signaler aux préfets les coupes, défrichemens ou aliénations de bois ;

*d.* Créer une division sylvo-pastorale au Concours général agricole de Paris ;

*e.* Enregistrer au droit fixe (par un article de loi de finances) les achats de forêts dont le but conservatoire est garanti ;

*f.* Accorder par une loi aux Sociétés de reboisement les mêmes exemptions de timbre et d'enregistrement qu'aux Sociétés d'habitations à bon marché ;

*g.* Créer une caisse du reboisement analogue à celle des recherches scientifiques ;

*h.* Augmenter les crédits du reboisement ;

*i.* Accorder une allocation à la caisse du reboisement ;

*j.* Fixer à un taux équitable l'impôt des forêts.

Puis, au Congrès international de Madrid, M. Daubrée, représentant officiel du gouvernement français, faisait entendre les paroles suivantes : « Il faut intéresser l'individu à la conservation et à l'amélioration de sa chose ; il convient d'amener, par des encouragemens, des primes et des subventions, les pro-



priétaires à améliorer leurs forêts. La forme la meilleure de l'encouragement est la réforme de l'impôt. » Cet éminent forestier montrait aussi, dans son savant travail, que le reboisement de terrains à 250 francs l'hectare est largement rémunérateur.

Tout le monde est d'accord. Il ne reste plus qu'à passer à l'exécution.

La proposition de loi « tendant à favoriser le reboisement et la conservation des forêts privées, » votée le 12 mars 1909 par la Chambre des députés, est le point de départ d'une politique forestière ayant pour but l'orientation des capitaux vers le reboisement. Elle prévoit pour divers propriétaires impérisables, Associations, Caisses d'épargne (ayant une fortune personnelle), mutualités et syndicats, l'autorisation d'acquérir des bois et des terrains à reboiser : elle accorde à tous les propriétaires la faculté de faire gérer leurs bois par le service forestier de l'État, sans imposer aucune dépense à l'État, ni aucune obligation à qui que ce soit.

Les autres mesures énumérées ont pour but de seconder l'application de cette loi libérale ; elles ont toutes la plus haute importance, car il ne s'agit de rien moins que de faire ajouter en un demi-siècle, par le reboisement, vingt milliards à la richesse générale de la France en orientant dans un délai de vingt ans le dixième seulement de cette somme vers divers modes de placemens forestiers.

Ce chiffre n'a rien d'effrayant, quand on connaît les inépuisables ressources de l'épargne française qui, au témoignage de M. Leroy-Beaulieu, crée annuellement deux milliards de capitaux.

Les placemens forestiers pourront d'ailleurs affecter deux formes distinctes : placement à revenu immédiat pour l'achat de forêts existantes et leur amélioration ; placement à revenu différé pour le reboisement des terres incultes, qui devrait s'étendre à 4 millions d'hectares pour relever l'aire forestière de 17 p. 100 au taux minimum de 25 p. 100 et rétablir l'équilibre entre les importations et les exportations de bois. Il est indispensable de faciliter au plus vite l'un et l'autre de ces deux modes de placement, car le fer, le feu et la dent du bétail aggravent chaque jour la ruine des forêts.

La superficie boisée de la France, qui comprenait encore

17 millions d'hectares à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, est déjà réduite à 9 490 000 hectares, et l'appauvrissement des massifs particuliers rend cette situation plus lamentable encore.

Maintenant que des initiatives désintéressées ont préparé tous les élémens de la défense forestière, que l'élargissement donné à la Direction générale des Eaux et Forêts par le décret du 21 octobre 1911 vient enfin de transformer une régie financière détachée du tronc en un grand Service autonome d'intérêt général, quelques mois pourraient suffire pour balayer tous les obstacles au reboisement et les primes au déboisement. Mais on connaît les lenteurs parlementaires, on sait que dans notre siècle pratique l'État, sollicité de toutes parts, n'agit guère que sous la pression de l'opinion publique. Le moment est venu de mener une énergique campagne, dont tous comprennent aujourd'hui l'importance et l'extrême urgence. Tous doivent serrer les rangs autour de l'Association dévouée qui agit au lieu de gémir. C'est pour notre belle France une question de vie ou de mort.

PAUL DESCOMBES.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## LES SOUVENIRS D'UN POSITIVISTE ANGLAIS

---

*Autobiographic Memoirs*, par Frédéric Harrison, deux vol. 8°. Londres, librairie Macmillan, 1911.

Mêlé très intimement à la vie politique et sociale de l'Angleterre depuis un demi-siècle, et sans cesse amené à rencontrer sur sa route les personnalités les plus remarquables de son pays, ou plus exactement du monde entier, M. Frédéric Harrison avait bien des raisons de penser qu'un récit de sa longue et active carrière revêtirait pour nous une portée instructive de premier ordre. Mais parmi les motifs divers qui l'ont porté à entreprendre ce récit, le plus considérable à ses yeux paraît avoir été l'obligation de nous rendre compte de la grave mission « religieuse » qu'il a remplie. Entendons-le s'expliquer lui-même là-dessus, avec sa simplicité et sa franchise habituelles, dans la préface de ses nouveaux *Mémoires autobiographiques* :

Il y a maintenant cinquante ans que, pour la première fois, j'ai fait publiquement profession d'une foi religieuse et d'un idéal moral qui, à cette date, étaient nouveaux en Angleterre et s'y voyaient presque universellement réprouvés. Depuis lors, j'ai vécu assez longtemps pour être témoin d'une révolusion profonde du sentiment populaire, se traduisant dans sa façon d'accueillir et de juger les croyances nouvelles. Et lorsque d'autres hommes sont venus se ranger autour de moi, et m'ont contraint à devenir l'auteur responsable d'un développement nouveau de la pensée religieuse et de la fraternité sociale, j'ai accepté cette tâche, pour en faire désormais l'occupation de ma vie. Or, le fait de participer, si humblement et en sous-ordre que ce soit, à une Réforme religieuse est, à beaucoup

près, le plus lourd devoir dont un homme puisse jamais se charger. Et ainsi je sens que j'ai aujourd'hui l'obligation, aussi bien envers ceux qui se sont fiés à moi qu'envers le public tout entier, de rappeler exactement les circonstances dans lesquelles j'ai agi, et la poussée graduelle en moi des convictions qui ont fait de ma vie ce qu'elle a été.

D'où le lecteur français serait tenté de conclure que M. Harrison a créé dans son pays l'une de ces diverses sectes, — ou « congrégations, » — protestantes qui, de nos jours encore, surgissent çà et là, afin de poursuivre sous une forme nouvelle la lutte séculaire des « Dissidents » contre l'autorité temporelle et spirituelle de l'Église Établie. Mais non : la « Réforme religieuse » dont M. Frédéric Harrison a fait depuis cinquante ans « l'occupation de sa vie » est, simplement, l'introduction en Angleterre de la doctrine positiviste d'Auguste Comte. C'est au service de cette doctrine que le vénérable *essayiste* et conférencier anglais a consacré un demi-siècle d'efforts qui, d'ailleurs, ne semblent pas avoir produit d'autres résultats appréciables que de mettre universellement en relief la noble et sympathique figure de M. Harrison lui-même.

Ou plutôt, il s'en est fallu de peu, — à en croire du moins ses *Mémoires autobiographiques*, — que l'une des nombreuses campagnes entreprises par lui au nom de sa foi positiviste produisit vraiment un résultat d'intérêt plus général, et d'une importance historique incomparable. En janvier 1871, M. Harrison, accoutumé depuis longtemps à chérir et à admirer la patrie d'Auguste Comte, a formé le projet de décider le gouvernement et le peuple anglais à venir ouvertement au secours de la France. Avec l'appui de son petit groupe de coreligionnaires, bientôt grossi d'une foule d'hommes politiques et d'écrivains appartenant à d'autres écoles « indépendantes, » il a commencé une série de *meetings*, de conférences, de brochures, et d'articles de revues ou de journaux qui, nous assure-t-il, ont exercé une action très profonde sur l'opinion de ses compatriotes.

Il avait semblé à quelques-uns d'entre nous que l'Angleterre avait, à la fois, le devoir absolu et les moyens d'empêcher l'ancêtrement plus ou moins complet de la France. J'affirmais, pour ma part, que « l'Angleterre était tenue de se jeter au secours de la France, avec toutes ses forces, morales et matérielles, navales et militaires. » Je demandais que la flotte anglaise versât abondamment sur la France de l'argent, des canons, et des munitions. Et puis, si cela ne réussissait pas, je proposais l'envoi d'une armée anglaise qui se trouverait retranchée quelque part en Bretagne, dans un endroit facile à défendre, et couverte par notre flotte comme dans un nouveau Torrès Vedras. Avec une telle assistance, la France pourrait



prolonger la lutte jusqu'au jour où les forces de l'envahisseur seraient épuisées.

Lorsque je regarde en arrière, aujourd'hui, avec tout ce que nous avons appris depuis lors, je persiste à attester que c'était là, vraiment, une solution politique praticable et fructueuse, la meilleure solution possible à cette date de janvier 1871... Et pareillement je persiste à penser, aujourd'hui comme alors, que le gouvernement anglais a failli à son devoir dans la grande crise qui, dès ce moment, a dominé toute la politique européenne. Vers le milieu de janvier 1871, le courant des sympathies anglaises s'était puissamment retourné en faveur de la France. Les représentans principaux du parti conservateur inclinaient à réclamer l'intervention anglaise; l'armée et la marine aspiraient à se mettre en branle; et tous les esprits politiques, parmi les ouvriers, désiraient ardemment qu'il leur fût permis de sauver de la destruction la jeune république. Dans un immense *meeting* des *Trades Unionistes*, organisé par nous le 10 janvier, un amendement en faveur de la non-intervention fut sifflé par la salle entière; et les décisions de l'assemblée revêtirent le caractère le plus belliqueux. J'ai la conviction que, si la France avait pu continuer la guerre quelques mois de plus, la forte poussée des deux opinions conservatrice et militaire, combinées avec celle de la masse unanime des ouvriers, auraient contraint chez nous les ministres libéraux à sortir de leur attitude d'impuissance hésitante, soit pour agir vigoureusement ou pour se démettre... A mon sens, d'ailleurs, la conduite de Gladstone durant cette crise restera à jamais son « grand refus, » la faute impardonnable de toute sa vie.

J'ajouterai que la part considérable qu'a prise depuis lors M. Harrison à dissiper les vieilles préventions anglaises à l'endroit de la politique et du caractère national français, suffirait, à elle seule, pour justifier la simple et émouvante fierté avec laquelle le vieil apôtre positiviste se flatte de « n'avoir pas complètement échoué dans la tâche de sa vie. » Peu d'hommes ont eu plus de prise, en son temps, sur l'opinion politique et sociale de ses compatriotes; peu d'hommes ont tiré de leur légitime influence un parti à la fois plus heureux et plus sage. Mais le fait est que, tout en habituant les Anglais à abandonner leur notion ancienne du « splendide isolement » de leur île, et tout en répandant parmi eux un idéal de « solidarité » qu'il avait lui-même puisé dans la doctrine de son maître Auguste Comte, il ne semble pas les avoir convertis à sa « religion » positiviste. Cette religion a beau posséder à Londres plusieurs temples, — dont M. Harrison ne parvient pas à nous cacher qu'ils se trouvent desservis et fréquentés par des « congrégations » plus ou moins ouvertement ennemies l'une de l'autre : — la plus nombreuse d'entre elles ne doit guère compter qu'un très petit nombre

de fidèles, et j'imagine que, de tout temps, ses « sacremens » ont été plutôt un objet de curiosité que de vraie piété.

Car il faut savoir que la religion positiviste de M. Harrison comporte une série complète de « sacremens, » comme aussi d'« offices » solennels et de « pèlerinages, » et n'a rien de commun avec le froid positivisme « sécularisé » de Littré et de son école. C'est avec une ferveur passionnée la plus touchante du monde que le vénérable auteur des *Mémoires autobiographiques* s'ingénie à nous décrire la beauté poétique et la profonde signification religieuse de chacun des rites de ce culte singulier : *présentation* des enfans, *confirmation* des adolescents, *destination* des apprentis, *commémoration* des défunts, *pèlerinages* à la maison natale de Shakspeare, de Newton, ou encore à Paris, etc. Et tout cela, comme je l'ai dit, n'a aucun rapport avec la « philosophie positive » de Littré ; mais tout cela ne ressemble nullement, non plus, à l'authentique religion positiviste de Comte, ou plutôt, — on ne peut s'empêcher de le reconnaître, — n'y ressemble qu'à la façon d'une caricature. Au lieu de l'éducation catholique d'Auguste Comte et de son inconscient mysticisme foncier, M. Harrison et ses coreligionnaires anglais apportent à ce culte des habitudes d'esprit et de cœur qui en altèrent entièrement, irrémédiablement, la portée. En même temps qu'il s'attendrit sur la grandeur édifiante de ses « sacremens, » — qui se trouvent être surtout des occasions de conférences suivies de banquets, — et de ses « pèlerinages, » — qui ne sauraient être mieux comparés qu'aux « tournées » instructives de telle fameuse « agence de voyages, » — M. Harrison ne se fatigue pas de flétrir les « folies médiévales, » et de nous rappeler que les rites qu'il nous dépeint « évitent naturellement les grossières et monacales crudités des offices ecclésiastiques. » Le respect et l'admiration de son maître Comte à l'égard de l'Église catholique sont remplacés, chez lui, par un mélange invincible de mépris et de haine qui, en soi, n'aurait rien de divertissant, mais qui ne peut manquer de faire sourire lorsque nous le voyons s'employer à exalter des institutions et des cérémonies d'origine aussi évidemment catholique. Dans une des lettres qu'il écrivait de Rome à ses parens, il y a un demi-siècle bientôt, le futur grand prêtre de l'Église positiviste anglaise racontait qu'il avait refusé de se retourner pour regarder le Pape, en ajoutant que, cependant, quelque jour, il se retournerait « vers l'un de ces gaillards pour cracher sur lui. » Comment l'homme qui reproduit fièrement cette lettre de sa jeunesse aurait-il pu revêtir d'une véritable solennité religieuse le culte

qu'il lui a plu d'emprunter à un maître tout nourri d'instincts et de sentimens catholiques ? Et que pourrait-on imaginer de plus étonnant que la page où M. Harrison, avec un sérieux imperturbable, tâche à nous prouver la supériorité « religieuse » de son église sur toutes les misérables « confessions » chrétiennes ? « Les efforts réunis de toute la Compagnie de Jésus et de la Propagande romaine, — nous dit-il, — ne parviendraient pas à faire sortir quelque chose de céleste des élémens de géométrie ou des sections coniques. Mais quand le conférencier positiviste explique le premier livre d'Euclide ou les sections coniques, il est inspiré du souvenir de quelques-unes des périodes critiques de l'histoire de l'humanité : il rappelle avec révérence les noms de Pythagore et d'Archimède ; il indique les places que ces hommes ont tenues dans le calendrier sacré de l'humanité. Quand le positiviste enseigne les mathématiques, il sait qu'il enseigne une doctrine religieuse. »

Heureusement, cette peinture de la partie proprement religieuse et « pontificale » de la carrière de M. Harrison ne tient qu'une place assez restreinte dans les deux gros volumes qui, sous leur titre de *Mémoires autobiographiques*, sont en réalité beaucoup moins des « Mémoires, » — au sens ordinaire de ce mot chez nous, — qu'un échantillon du vieux genre anglais du « mémoire biographique. » On sait en effet que l'usage existait jusqu'ici, chez nos voisins d'outre-Manche, de consacrer l'un de ces « mémoires » au récit de la vie de tout homme qui, d'une manière quelconque, avait eu en son temps une certaine notoriété. Tout ancien ministre, tout général ou amiral, tout professeur d'université, — pour ne rien dire des artistes et écrivains renommés, — avait coutume de désigner, en mourant, l'un de ses amis pour rédiger et publier, après sa mort, un ou deux volumes contenant à la fois sa biographie et sa correspondance, — sauf même parfois, pour ce « mémoire » quasi « officieux, » à ne pas être mis dans le commerce, et à garder toujours le caractère d'un document tout privé. Pendant plus d'un siècle, ce genre particulier s'est maintenu fidèlement, dans les mœurs littéraires anglaises, avec des lois et des traditions presque invariables : au point que tel « mémoire » publié l'année dernière, et employé à la biographie d'un sculpteur ou d'un peintre, reproduisait à peu près exactement la disposition générale, l'ordre, et jusqu'au ton d'un « mémoire » d'il y a quatre-vingts ans, où le fils d'un diplomate du règne de George IV avait raconté la vie de son père, et cité une longue série de ses

lettres intimes. Mais on sait aussi que les mœurs anglaises sont en train de subir, depuis une dizaine d'années, une transformation très profonde, s'étendant à toutes les manifestations de la vie nationale ; et je verrais volontiers un signe nouveau de cette transformation dans la coïncidence, tout au moins singulière, qui a conduit simultanément plusieurs personnages célèbres, ces temps derniers, à se charger eux-mêmes de nous offrir, dès leur vivant, leur propre « mémoire biographique. » C'est ainsi que, à quelques semaines d'intervalle, une même librairie a fait paraître les *Souvenirs* d'un des premiers apôtres du socialisme en Angleterre, M. Hyndman, et ces deux volumes de M. Harrison, qui, eux, se trouvent conçus absolument sur le modèle des « mémoires biographiques » de naguère, — avec la seule différence que leur auteur, au lieu de confier à un ami ou élève la tâche de nous révéler les faits principaux de sa vie et les plus mémorables de ses lettres intimes, a entrepris de pourvoir en personne à ce couronnement obligé de sa longue carrière.

Vainement l'on chercherait, dans ces deux gros volumes, l'allure fantaisiste et le libre abandon d'une « confession » autobiographique, avec le mélange de portraits, d'anecdotes, de digressions et épisodes de toute espèce qui se retrouve plus ou moins jusque dans les *Mémoires* de nos hommes d'État ou de nos hommes de science, lorsque l'idée est venue à ceux-ci de nous entretenir de leur personne, au soir de leur vie. Qu'il l'ait voulu ou non, M. Harrison nous parle de soi comme nous en aurait parlé, après sa mort, le disciple expressément chargé de lui consacrer le « mémoire » qu'exigeaient inévitablement l'importance de son rôle et sa légitime illustration personnelle : ou plutôt il nous parle de soi avec une sécheresse et une froideur « objectives » que nul disciple n'aurait poussées aussi loin, ayant à nous raconter la vie d'un maître aimé, et qui ne laissent pas de nuire à l'intérêt littéraire de ses deux volumes. Un tableau complet de sa carrière, où sont étudiés tour à tour, méthodiquement, ses origines, son éducation, et les divers domaines de son « activité » professionnelle ; puis, de chapitre en chapitre, une copieuse reproduction de ses lettres, — à ses parens, à ses condisciples, à ses confrères ou amis ; — puis encore toute sorte de renseignemens bibliographiques, et en particulier une liste détaillée de tous les articles donnés par lui à des revues ou journaux, ainsi que de toutes ses conférences et allocutions publiques ou privées : voilà ce que renferme son autobiographie, sans que jamais nous le surprinions à « flâner » le long de son chemin, ni à se divertir de la tâche « docu-



mentaire » qu'il s'est imposée. Désormais ses contemporains et la postérité n'auront plus le droit d'ignorer aucun détail de l'enseignement qu'il a reçu à l'université d'Oxford et des examens qu'il y a subis, des voyages qu'il a entrepris à travers l'Europe, des campagnes de discours ou d'articles qui l'ont occupé depuis sa jeunesse jusqu'à l'heure présente : mais, avec tout cela, l'on ne peut s'empêcher de songer que, si ces mêmes choses nous avaient été apprises, — à nous ou à nos petits-fils, — par l'un de ses élèves après sa mort, de ce « mémoire » posthume dont il aurait été le sujet se serait sans doute dégagée, pour nous, une image plus vivante de son caractère individuel, — tandis que nous avons aujourd'hui quelque peine à le deviner, sous l'amoncèlement des menus faits « positifs » qui remplissent les 700 pages de ce que l'on aurait envie d'appeler une vaste « compilation » autobiographique.

Encore celle-ci, — pour n'avoir pas à nos yeux l'attrait intime et confidentiel qu'y auraient trouvé nos descendans, si M. Harrison avait laissé aux siens le soin de la leur offrir, — n'en demeure pas moins une œuvre fort intéressante au double point de vue historique et littéraire, avec une foule de passages qui mériteraient d'être signalés. Voici, par exemple, le récit de l'unique entrevue du futur apôtre positiviste anglais avec le glorieux fondateur de la « religion de l'humanité : »

C'est en l'année 1855 que j'ai eu mon entrevue avec Auguste Comte. Je lui avais écrit que j'étais un élève de R. Congreve (professeur à Oxford et le premier introducteur du positivisme en Angleterre), et que je le priais de me recevoir. Il m'accueillit avec une courtoisie et une bienveillance extrêmes, en me disant qu'il venait d'achever le quatrième volume de sa *Politique*, et qu'il était en train de prendre quelques jours de repos. Il était de très petite taille, avec une grosse tête et une expression de puissante énergie nerveuse : une figure du même type que celle de Thiers, revêtue d'un air admirable de dignité et de distinction. Il me demanda ce que je connaissais de ses écrits. Je lui répondis que j'avais lu la traduction de miss Martineau, mais que je ne pouvais en admettre pleinement que la partie historique et sociologique, et que je continuais à me proclamer chrétien. Il m'interrogea sur ce qu'avaient été mes études : et, en découvrant que je n'avais presque pas fait de sciences et très peu de mathématiques, il me dit que « cela lui expliquait ma situation mentale. » Puis il me demanda quelles étaient les parties de son système qui m'attiraient spécialement, et sur quels points je désirais qu'il insistât. Je lui en mentionnai plusieurs. Sur chacun de ces points il parla pendant environ dix minutes, avec une volubilité, une précision, et un éclat extraordinaires ;

et puis, après chacun d'eux, il s'arrêtait et me demandait s'il devait continuer ce même sujet ou bien passer à un autre. Notre entrevue dura quelques heures, et me fit une impression très profonde. J'appris beaucoup de lui, notamment touchant sa propre position. Son ton était tout à fait celui d'un philosophe, et nullement d'un prêtre. Il répudia devant moi le bruit suivant lequel il aurait exigé de ses disciples un abandon complet de toute croyance en Dieu. Il me dit que, pour son propre compte, il n'éprouvait aucune aspiration de ce genre vers l'Inconnu; mais que quelques-unes des personnes les plus proches de lui, et en particulier les femmes, s'attachaient à l'idée de Dieu comme à une consolation. Et il se gardait bien de les en blâmer; mais il pensait que l'intérêt pour les problèmes de l'univers disparaîtrait par degrés sous la pression des soucis et devoirs terrestres, comme aussi sous l'effet d'aspirations constantes pour le bien des hommes. Il me parla de Mazzini, des démocrates français, et de Louis-Napoléon, qu'il estimait tous être utiles, mais insuffisants et peu sûrs. D'une façon générale, je dois déclarer que nulle autre entrevue, durant ma vie entière, n'a été pour moi aussi intéressante ni aussi instructive, et que jamais je n'ai vu un autre homme, à l'exception du seul Mazzini, qui m'ait produit à ce point l'impression d'une personnalité puissante et géniale.

A propos de la religion d'Auguste Comte, telle qu'il allait plus tard l'adopter passionnément, M. Harrison nous raconte qu'un jour Ernest Renan, à qui on l'avait présenté comme un apôtre du positivisme, l'a chaudement complimenté de ce titre d'honneur, en lui disant : « Moi aussi, je suis un des fidèles de la religion de l'Humanité ! » Et M. Harrison ajoute, avec une ombre d'inquiétude assez amusante : « Ce que l'auteur de la *Vie de Jésus* entendait par là, je ne me chargerai pas de l'expliquer. » Aux hommes et aux choses de France, d'ailleurs, l'écrivain anglais a accordé une place considérable, d'un bout à l'autre de ses deux volumes; et les chapitres qu'il leur a consacrés sont incontestablement ceux de tout son livre où nous sentons qu'il a mis le plus de son cœur. Voici encore, extraits un peu au hasard, deux passages qui pourront donner une idée de l'intérêt qu'offre pour nous cette partie de ses *Mémoires* :

J'éprouvais une sympathie profonde pour le peintre français Jean-François Millet, à qui j'étais allé faire visite dans son atelier, et en compagnie duquel j'avais passé un après-midi délicieux. Pendant mon séjour chez M<sup>lle</sup> Souvestre, à Fontainebleau, nous faisons une promenade dans la forêt, jusqu'à Barbizon. Ce fameux village de peintres m'attirait infiniment, et en particulier je désirais connaître le doyen de ces peintres, J.-F. Millet. On me dit que jamais il ne tolérerait une visite dans son atelier. — « Bah ! m'écriai-je, l'Anglais excentrique est capable de tout ! » Et, hardiment, j'affrontai le vieux maître. M<sup>me</sup> Millet, une robuste paysanne, faisait sa lessive devant la porte, et des enfans aux joues rouges s'amusaient à con-

fectionner des pâtés de boue dans la cour. « — Entrez et regardez, voici mon atelier ! nous dit le tranquille vieillard. Votre présence ne me dérangerait pas ! » Après quoi il se remit à peindre. Peu à peu, il devint tout à fait affable, et sortit une douzaine de toiles qu'il « ne s'était jamais senti en humeur de finir. » Pendant une couple d'heures, il me parla de sa vie et de son art, avec une simplicité et une franchise absolues. Non, il n'avait jamais vu aucune autre peinture que les tableaux du Louvre, et il ignorait tout des styles, des écoles, et de la technique ! Nous connaissions déjà la manière dont il avait refusé la main de sa fille à un jeune gentilhomme assez riche, jusqu'au jour où l'amoureux avait consenti à apprendre et à exercer le métier d'imprimeur. « Mais oui ! » nous dit le vieux peintre. Lui-même, à présent, se trouvait tout à fait à son aise, heureux de pouvoir travailler librement. La dame qui m'accompagnait lui demanda s'il était vrai qu'il eût un traité régulier avec des marchands, ceux-ci lui payant une pension annuelle en échange de tout ce qu'il pourrait peindre. « — Oui, cela est parfaitement vrai ! nous dit-il. On me donne 1 000 francs par mois, ce qui me suffit largement. — Mais ces gens-là vendent une seule de vos peintures 50 000 francs ! — Cela, c'est leur affaire ! répliqua-t-il. Pourvu que j'aie tout ce dont j'ai besoin, et que je puisse peindre ce qui me plaît, et comme il me plaît, peu m'importe l'argent qu'ils tirent de mon œuvre ! »

Lorsque des peintures de Millet furent exposées à Londres, en juin 1875, je décidai Ruskin à aller les voir. Il m'écrivit à ce sujet : « Je m'accorde entièrement avec vous, cela va sans dire, pour reconnaître le talent de cet homme et sa probité. Mais jamais ce peintre-là n'a vu la Beauté, et la laideur du monde suinte de toute son œuvre, comme une sève noire. Aucun peintre n'a le droit de représenter le travail comme lugubre. Le travail n'est pas lugubre, mais bien joyeux et béni ! »

Ruskin s'indignait ensuite, dans sa lettre, d'un tableau de Millet représentant des fermiers en train de « saigner » un porc. « Le meurtre d'un porc, écrivait-il, n'a rien de tragique pour personne autre que le porc lui-même. Tous les sculpteurs de l'école lombarde l'ont représenté comme l'occupation typique de l'humanité durant le mois de novembre... J'ajouterai que le métier, lui aussi, chez votre Millet, est absolument de second ordre, fondé sur une conception fautive de l'ampleur. » Ce jugement de Ruskin sur Millet est, je crois bien, un des plus gros chagrins de la vie entière de M. Harrison. Malheureusement la place me manque pour parler ici des relations du positiviste anglais avec le plus fameux des défenseurs de l'idéalisme artistique et social dans son pays. Ruskin n'allait-il pas jusqu'à reprocher à son confrère de méconnaître et d'outrager ouvertement la langue anglaise, en se servant du mot de « positivisme ? » Il ne se lassait point de lui rappeler que ce mot résultait d'une confusion impardonnable « de *pono* avec *scio*, et de tous les

deux avec *sapio*. » Jamais deux hommes, peut-être, n'ont professé des doctrines aussi opposées ; et le plus curieux est que, toute leur vie, ils ont eu comme un besoin de se heurter l'un contre l'autre, avec une étrange amitié fondée en partie sur les contrastes de leurs caractères, en partie aussi sur la conscience qu'avait l'un d'eux, — l'idéaliste, — de la profonde et aveugle admiration du positiviste à son endroit. Le fait est que l'on aurait vite fait de découvrir, chez M. Harrison, sous l'enveloppe du positiviste « n'ayant presque pas fait de sciences et très peu de mathématiques, » un doux rêveur beaucoup plus pénétré de la beauté utopique et « sentimentale » de la doctrine d'Auguste Comte que de sa signification *positive*. Mais j'ai hâte d'arriver à la seconde des deux citations tirées de la partie « française » de son livre :

Lorsque la colonne de la place Vendôme fut abattue par le gouvernement de la Commune, comme symbole de la terminaison définitive du régime impérial, un jeune homme que connaissaient nos amis se trouva parmi la foule qui était venue assister à l'opération. Elle fut exécutée avec soin et adresse, de telle façon que la colonne s'abattit en morceaux sur des matelas étendus à terre. Lorsque la colonne se rompit et tomba, la petite figure en bronze de la Victoire, que l'Empereur tenait dans sa main, roula aux pieds de notre jeune homme. Celui-ci, presque machinalement, la ramassa et l'emporta chez lui. Mais plus tard, lorsqu'une enquête s'ouvrit au sujet du *déboulonnement* de la colonne, le possesseur de la petite figure, ne voulant pas la rendre aux Versaillais, la mit en dépôt chez notre ami anglais Cotter Morison, qui consentit à la garder quelque temps. Le soir où je vins lui faire visite, Morison me montra *M<sup>lle</sup> Victoire*, une figure de bronze dans le style classique, haute d'environ dix-huit pouces ; et il la plaça sous le lit où je devais dormir. Toute la nuit, je rêvai d'un piétinement de troupes sur l'escalier de la maison, et je m'éveillai au moment où il me semblait qu'on allait m'emmener pour me fusiller dans l'arrière-cour. Le scrupuleux Morison voulut à toute force que la figure ainsi acquise fût restituée à ses possesseurs légaux ; et, en effet, il la fit un jour déposer sur un tas d'ordures, à la porte de Paris. Je me souviens que feu lord Houghton, lorsque que je lui racontai cette histoire, me dit qu'il aurait volontiers donné un millier de livres sterling pour se procurer la figure de bronze. Il aurait aimé, sans doute, pouvoir la montrer à ses visiteurs, en même temps que ce qu'il appelait « la page sanglante, » c'est-à-dire la feuille que Marat était en train de couvrir de son écriture, dans sa baignoire, lorsqu'il fut poignardé par Charlotte Corday.

En Angleterre, M. Harrison semble bien avoir connu plus ou moins familièrement à peu près tout le monde, depuis un demi-siècle ; et ses *Mémoires* auraient pour nous, de ce fait, un intérêt et une valeur in-



structive absolument extraordinaires, si, trop souvent, les passages qu'il y a consacrés à tel orateur politique, à tel poète ou prosateur fameux, ne se bornaient pas à nous apprendre quand et comment il a eu l'occasion de rencontrer ces divers personnages. Seules, les figures du professeur positiviste R. Congreve, de Ruskin, et du cardinal Manning ont eu l'heureux privilège de nous être présentées sous un jour plus intime, et avec un relief plus accusé. Le lecteur trouverait cependant à recueillir çà et là, sur d'autres figures encore, de menus renseignemens dignes d'attention. C'est ainsi que M. Harrison insiste à deux reprises sur les causes et les circonstances de la ruine politique du célèbre chef irlandais Charles S. Parnell. « Je me trouvais tout près de lui. — nous dit-il, — au mémorable procès de 1889, où sir Charles Russell a prononcé son grand plaidoyer en faveur du *leader* irlandais. Pendant que l'avocat continuait à rappeler l'histoire de la carrière politique de Parnell, celui-ci s'était penché en avant, et avait enfoui son visage dans ses mains. C'avait été là un épisode dramatique (ou mélodramatique); mais je ne suis pas du tout certain qu'il n'ait pas été prémédité. » Après quoi, M. Harrison esquisse un rapide portrait du fameux *leader* : « Personnellement, Parnell était la figure la plus élégante et la plus distinguée entre tous les hommes publics de son temps. Mais il m'a laissé l'impression d'une sorte d'orgueil surhumain, et quasi satanique. Il ne s'inquiétait nullement d'améliorer le sort du peuple irlandais : sa seule ambition était d'amener l'Angleterre à s'avouer vaincue... Ce chef du parti irlandais n'avait en soi rien d'irlandais, si ce n'est sa haine de race et sa beauté. Il était intensément anglais, ou plutôt le pur aristocrate normand. Mais il a ruiné sa cause par sa passion égoïste et son insolent orgueil. »

Du cardinal Manning, au contraire, M. Harrison, — malgré sa constante aversion pour le catholicisme, — paraît avoir gardé le meilleur souvenir. Il croirait volontiers que le vénérable prélat s'était mis en tête de le convertir. En tout cas, le cardinal Manning aimait à s'entretenir avec lui de sa foi positiviste ; et nous ne saurions trop regretter que son éminent interlocuteur n'ait pas essayé de méditer la profonde justesse de telles de ses paroles à ce sujet, qu'il nous a rapportées : « Le positivisme, affirmait notamment le vieux cardinal, est un noble torse dont la tête a été coupée. » Ou bien encore : « La mère catholique d'Auguste Comte et toute son enfance ont inscrit dans son cœur les vérités de la religion en caractères invisibles, mais qui ont commencé à reparaitre en lui durant ses der-

nières années. » Tout le chapitre consacré au cardinal Manning est d'ailleurs rempli de détails vivans, et une émotion s'y devine qui n'apparaît que bien rarement dans le reste des deux volumes. Voici de quelle façon M. Harrison résume son opinion du caractère et de l'œuvre professionnelle du cardinal :

Le cardinal Manning a été l'un des hommes les plus pittoresques et les plus multiformes de son temps. Dans sa personne, un saint du moyen âge, tel que les représentaient le Pérugin ; dans ses manières, tour à tour gracieux, ascétique, imposant, et simple ; dans son esprit, subtil, ingénieux, et d'une culture immense ; dans ses principes, un ardent apôtre de la tempérance, de la discipline ecclésiastique, de la sympathie sociale, et des réformes populaires... Je doute que, depuis sa mort, l'Église catholique d'Angleterre soit restée en contact aussi intime avec le monde libéral et avec les aspirations du peuple, indépendamment de toute religion particulière. J'ai toujours pensé que la force, et peut-être aussi la faiblesse, du cardinal Manning lui sont venues de ce qu'il n'a pas cessé d'apporter jusqu'au bout, en matière de politique, l'ouverture d'esprit d'un prêtre de l'Église où il était né, et au service de laquelle il avait vécu durant la première moitié de sa vie.

Ce n'était pourtant pas, à coup sûr, sous l'effet de sa sympathie pour l'Église anglicane que le cardinal Manning se refusait à appuyer de sa signature toute démarche tentée en faveur d'un « désétablissement » de cette Église, ou, comme nous disons, de sa « séparation avec l'État. » Mais le vénérable vieillard attestait là encore le haut et solide bon sens qu'admirait chez lui M. Harrison. Celui-ci lui affirmant, un jour, que le « désétablissement » de l'Église anglicane amènerait aussitôt des millions de recrues à l'Église romaine : « Oui, lui répondit le cardinal, nous gagnerions ces millions d'âmes : mais vous, libres penseurs, agnostiques, et positivistes, c'est vous qui gagneriez le reste ! Le principe d'une Église nationale est chose trop sacrée pour que j'ose y toucher. »

T. DE WYZEWA.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

A la veille de la rentrée des Chambres, qui a eu lieu le 7 novembre, M. Caillaux a prononcé à Saint-Calais, dans la Sarthe, un discours qui devait être, dans sa pensée, la préface de la session sur le point de s'ouvrir. La partie de ce discours relative à la politique intérieure ne nous a rien appris de nouveau, et peut-être est-elle moins remarquable par ce qu'elle contient que par ce qu'elle ne contient pas. On a noté, par exemple, l'omission évidemment volontaire de la question du scrutin de liste et de la représentation proportionnelle, où beaucoup de bons esprits voient le remède à la plupart des maux qu'a signalés M. le président du Conseil. Mais tout cela disparaît, au moins provisoirement, devant ce qu'il a dit du traité franco-allemand. Ce traité venait d'être signé lorsqu'il a pris la parole, et on ne pensait guère alors à autre chose. Depuis, on pense en outre au traité secret que nous avons conclu avec l'Espagne en 1904. Pressé de communiquer ce traité à la Commission des Affaires étrangères de la Chambre, M. le président du Conseil a promis de le faire : aussitôt un journal a pris les devans et a publié le document. Comment l'avait-il ? C'est un mystère. Les journaux ont aujourd'hui tout ce qu'ils veulent et le publient quand bon leur semble. Ces mœurs nouvelles affaiblissent singulièrement la confiance que les gouvernemens étrangers ont en nous.

Nous reviendrons dans un moment sur le traité franco-espagnol de 1904 et sur les questions qu'il soulève : le traité franco-allemand s'impose le premier à notre attention. M. le président du Conseil en a parlé en bons termes dans son discours de Saint-Calais et il a exprimé l'espoir que les rapports de la France et de l'Allemagne, désormais dégagés des préoccupations marocaines, en seraient amé-

liorés. Nous souhaitons beaucoup que ces prévisions se réalisent, sans en être aussi sûr que l'est ou que veut l'être M. Caillaux. Qu'on lise les journaux français, qu'on lise surtout les journaux allemands : les premiers sont très réservés, ils se demandent encore ce qu'ils doivent en fin de compte penser du traité ; pour les seconds, la déception est grande, et elle s'exprime avec toutes les formes de la colère. L'opposition est générale : elle s'est manifestée au Reichstag avec une véhémence dont nous parlerons plus loin. Les procédés du gouvernement allemand sont en grande partie responsables de cet état de choses, soit en France où ils ont causé des froissemens inutiles, soit en Allemagne où ils ont très imprudemment fait naître des espérances qui ne devaient se réaliser qu'en partie. Ce qu'on a appelé le « coup d'Agadir » a été une faute. L'opinion française, se jugeant atteinte dans sa dignité, a réagi avec un sentiment unanime dont tout le monde a été frappé. Quant à l'opinion allemande, n'était-elle pas en droit de penser qu'une affaire ainsi commencée devait être poussée jusqu'au bout avec la brutalité initiale, quelles qu'en fussent être les conséquences ?

Telles n'étaient pas toutefois les intentions du gouvernement impérial, la suite des négociations l'a prouvé. La diplomatie allemande a été pointilleuse, minutieuse, difficultueuse au possible, mais elle n'a pas été intransigeante. Quand on met en regard ses prétentions premières et les réalisations définitives auxquelles elle a consenti, on constate entre les unes et les autres un écart assez considérable pour que nous puissions nous féliciter de ce qu'a eu d'efficace l'action de notre propre diplomatie. Sans doute le pays reste frappé de servitudes économiques ; le principe de l'égalité, posé au frontispice de toutes ces négociations, y demeure intact ; mais si nous étions résignés d'avance à faire cette concession à l'Allemagne, nous étions résolus à lui demander en retour et à obtenir d'elle une renonciation à toute action politique. Cette renonciation, l'avons-nous obtenue ? Une lecture attentive du traité permet de répondre affirmativement. Nous ne savons pas pourquoi le traité ne contient pas le mot de protectorat, qu'on a mis, paraît-il, dans une lettre explicative, mais la chose importe plus que le mot, et la chose est comprise tout entière dans le traité. Un protectorat avec tous ses organes essentiels, politiques, administratifs, financiers, judiciaires, militaires, diplomatiques, y apparaît nettement. Seul, l'article relatif à la suppression des juridictions consulaires et à l'établissement de tribunaux français manque de clarté dans sa rédaction, mais les précé-



dens sont trop formels pour que nous ayons à craindre sur ce point une opposition qui ne saurait durer dès que nous aurons créé des tribunaux français. Certaines institutions internationales, issues de l'Acte d'Algésiras, sont maintenues : le temps les modifiera s'il y a lieu ; pour le moment, elles ne semblent pas devoir apporter une gêne bien sensible au fonctionnement de notre protectorat. Ce protectorat est donc né viable ; mais c'est à nous à le faire vivre, et nous n'avons pas l'illusion de croire que la tâche sera facile. Le traité vaudra ce que vaudront les mains chargées de l'appliquer.

Quant au traité congolais, nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous en avons dit il y a quinze jours : il n'était pas encore signé alors, mais il était déjà connu. Nous avons dû faire des sacrifices considérables : ils n'ont pourtant pas donné satisfaction à l'Allemagne. L'exaspération qu'elle montre n'est pas sans nous causer de l'étonnement. Nous avons cédé, en effet, d'immenses territoires, composés sans doute de parties de valeur inégale, mais qui font masse et, par les prolongemens que l'on sait, donnent à l'Allemagne accès au Congo et à l'Oubanghi. N'est-ce rien que cela, et peut-on dire que l'Allemagne l'ait payé trop cher au prix d'un simple effort diplomatique ? C'est un bénéfice net qu'on apprécierait davantage si on tenait compte de ce qu'il nous a coûté à nous-mêmes ; mais on tient compte seulement de ce que nous sommes parvenus à en sauver et à en conserver. M. de Kiderlen nous avait d'abord demandé à peu près tout le Congo et le Gabon : l'opinion française a protesté avec une telle force qu'il a bien fallu transiger, et il est d'ailleurs à croire que les transactions finales entraînent dès l'origine dans les calculs du négociateur allemand : dans tout marché, on demande plus pour avoir moins. Ce qui était difficile à concilier, c'étaient la prétention de l'Allemagne d'atteindre les fleuves et la résolution de la France de maintenir la continuité de son territoire congolais. On s'en est tiré approximativement, par des cotes mal taillées. La continuité de notre territoire a été rompue deux fois sur une étendue de quatre ou cinq kilomètres mais nous y avons conservé des droits de passage pour un chemin de fer. Au nord aussi, nous aurons le droit de semer en quelque sorte le territoire allemand d'une succession d'étapes où des territoires nous seront affermés au moyen de baux emphytéotiques, et nous rejoindrons par là le Bénoué. On traite volontiers ces concessions avec dédain et l'exercice des droits qui nous sont reconnus semble précaire, parce qu'il dépendra d'une tolérance allemande. Il ne dépendra pas d'une tolérance, mais d'un engagement allemand qui, il n'y

a pas lieu d'en douter, sera respecté en temps de paix. Soit, dit-on ; mais en temps de guerre ? En temps de guerre, il y a beaucoup d'autres choses qui seront mises ou remises en question, et ce n'est ni sur le Congo, ni sur l'Oubanghi que la solution interviendra. Les traités sont faits en vue de la paix ; la guerre les déchire tous.

Le mécontentement de l'opinion allemande a provoqué un incident d'un caractère tout à fait rare chez nos voisins de l'Est : M. de Lindequist, ministre des Colonies, a donné sa démission. Les ministres allemands ne dépendent pas des Chambres comme les nôtres ; ils dépendent de l'Empereur, ils sont les agens d'exécution de sa politique : en conséquence, lorsqu'un ministre démissionne dans les conditions où M. de Lindequist vient de le faire, il découvre l'Empereur et semble se rebeller contre lui. La démission de M. le ministre des Colonies a provoqué une très vive émotion en Allemagne. Dans le monde gouvernemental et à la Cour, on l'a regardée comme une désertion ; on en a été irrité et indigné ; mais si M. de Lindequist aime la popularité, il a eu des compensations, car il est devenu le héros de l'opposition, et l'opposition, dans le cas actuel, est à peu près tout le monde. La mauvaise humeur générale s'est manifestée et exprimée en lui tressant des couronnes peut-être éphémères : on sait ce que durent le plus souvent ces popularités improvisées. M. de Lindequist le sait comme nous, et il lui a fallu une conviction très forte pour qu'il s'exposât à briser sa carrière qui était brillante jusqu'ici et pouvait le devenir davantage. Sa thèse est que la partie du Congo cédée par nous à l'Allemagne est composée de terres sans valeur, de brousses et de marécages où la terrible maladie du sommeil exerce de grands ravages. On ne peut évidemment pas songer à en faire une colonie de peuplement : aussi n'y avait-il là qu'une soixantaine d'Européens et, en tout, cinq ou six Français. Enfin la nouvelle frontière allemande, avec ces longs appendices qui s'étendent jusqu'aux fleuves, sera très difficile et coûteuse à garder. La conclusion de M. de Lindequist est qu'il fallait rester au Maroc, ou, si on consentait à en sortir moyennant compensations, les prendre ailleurs qu'au Congo. Il y a certainement là beaucoup d'exagérations ; mais ces exagérations sont devenues l'opinion allemande elle-même : la séance qu'a tenue le Reichstag le 9 novembre en a été la preuve. Le chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg, a défendu le traité dans un langage simple et précis qui aurait dû, semble-t-il, produire une bonne impression sur l'Assemblée : il a été constamment interrompu par les ricanemens

des socialistes et par des protestations venues d'un peu partout. « Nous ne demandons pas d'éloges, a-t-il dit en finissant, mais nous ne redoutons pas de blâme. » Le blâme a plu à verse sur lui et sur le traité. Tous les orateurs qui se sont succédé ont été impitoyables pour l'un et pour l'autre. Il est vrai que le traité n'a pas été seul en cause; il a été beaucoup question au Reichstag du rôle de l'Angleterre au cours des derniers événemens, et on a pu voir de quel poids le discours fameux de M. Lloyd George pesait sur le cœur allemand; des phrases guerrières ont été prononcées au milieu d'applaudissemens frénétiques. A diverses reprises, — et nous n'avons pas besoin de dire combien le fait a été remarqué et commenté, — le prince héritier, qui assistait à la séance dans la tribune impériale, a donné des marques d'approbation aux orateurs de l'opposition et de désapprobation aux paroles du chancelier. Jamais spectacle pareil ne s'était vu en Allemagne; jamais pareil désordre ne s'y était produit. Le lendemain, à la vérité, l'Assemblée s'est, comme on dit, ressaisie; mais il semble bien que ce mouvement ait été produit chez elle par des considérations de politique intérieure plutôt que de politique extérieure. Tous les partis ayant fait, sur le dos du gouvernement, du traité et de l'Angleterre, assaut de patriotisme, les uns ont craint que les autres, peut-être plus éloquens qu'eux, n'aient fait plus d'effet sur l'opinion, et ils se sont mutuellement accusés d'avoir, à la veille des élections, joué des airs électoraux. La séance de la veille suscitait des repentirs. Le chancelier s'est emparé de ce sentiment auquel il a donné une expression habile; il a pris sa revanche, il a été très applaudi. Ne prenons donc pas au tragique l'explosion de colères qui a eu lieu au Reichstag le 9 novembre, mais certainement nous aurions tort de ne pas la prendre au sérieux.

Chez nous aussi, le traité soulève des critiques: cependant elles ne sont ni aussi impétueuses, ni aussi générales qu'en Allemagne. L'opinion, prise dans son ensemble, semble se recueillir pour mieux se rendre compte de ce que nous gagnons et de ce que nous perdons: elle n'est pas encore tout à fait fixée sur ces deux points. M. le président du Conseil, à Saint-Calais, a essayé de lui apporter des lumières qui n'ont pas paru très vives et qui ont été d'ailleurs obscurcies par un passage de son discours dont on s'est préoccupé en France et au dehors. Il y a eu là, en effet, une énigme que M. Caillaux aurait mieux fait de ne pas proposer à ses auditeurs. « J'en arrive, a-t-il dit, à marquer une des idées directrices qui nous ont guidés au cours de ces négociations. C'est que, dans le centre de l'Afrique, les positions ne

peuvent pas être considérées comme définitivement prises, qu'il sera d'une politique prévoyante et sage, pour beaucoup de puissances européennes, de préparer des réglemens de comptes et des échanges où chacune des parties contractantes ait à trouver son profit. » Le reste du discours a pâli devant cette phrase que les journaux du monde entier ont reproduite en se demandant ce qu'elle signifiait, et comme le sens en est, en effet, très vague, la portée obscure, les intentions indistinctes, elle a fait naître, dans plus d'un endroit, des inquiétudes. Nous ne voulons rien exagérer; cependant nous nous rappelons celle qui s'est produite lorsque l'empereur Napoléon III, reproduisant une phrase de Napoléon I<sup>er</sup> à Sainte-Hélène, a parlé de la « politique des grandes agglomérations. » Il trouvait l'Europe mal faite et se proposait de la refaire dans des conditions plus normales, projet grandiose qui n'a porté bonheur ni à lui, ni à nous. A son tour, M. Caillaux trouve l'Afrique mal faite, et il invite les puissances à « préparer des réglemens de comptes et des échanges. » C'est un exercice dont nous sortons, et nous n'avons pas envie de le recommencer de sitôt: nous prions l'infatigable M. Caillaux de nous accorder au moins un temps de répit. Sa phrase fatidique montre qu'il n'est pas satisfait. Il n'est pas le seul à ne pas l'être, comme on vient de le voir. S'il a voulu désarmer chez nous les critiques en faisant entendre qu'il a d'autres projets et que les malfaçons dont on se plaint aujourd'hui seront corrigées dans un avenir prochain, il s'expose à trouver encore plus d'approbation de l'autre côté du Rhin que de celui-ci. Donc on remaniera l'Afrique; l'Allemagne ne demande que cela. On peut être certain, en tout cas, qu'elle ne laissera pas cette politique se pratiquer sans prendre ses mesures pour y participer et ses précautions pour en profiter. Ses appétits connus sont de nature à inquiéter des puissances plus grandes qu'elle en Afrique, mais beaucoup plus petites en Europe. Il était naturel que la phrase malencontreuse de M. Caillaux produisit, par exemple, quelque émotion en Belgique où, déjà, on n'a pas vu sans appréhension les deux tentacules que la pieuvre germanique a poussés jusqu'au Congo et à l'Oubanghi. Nous savons bien que M. Caillaux n'a pas voulu dire tout ce qu'on peut tirer de ses paroles, mais pourquoi n'a-t-il pas été plus clair? Des journaux auxquels il confie volontiers sa pensée ont expliqué qu'il s'agissait surtout de quelques échanges de territoire avec l'Angleterre, notre amie. Si des suggestions ont été faites dans ce sens, si même des négociations ont été entamées, ont-elles été poussées assez loin pour qu'on



en parle publiquement et qu'on en escompte déjà les résultats? Notre malheur, au Maroc, est que nous avons toujours voulu cueillir les fruits avant qu'ils fussent mûrs : M. Caillaux les voit déjà servis sur sa table au moment où il plante l'arbre qui doit les porter. C'est aller un peu vite. Nous venons de voir ce que coûte d'efforts le règlement d'une affaire étroitement limitée : nous ne sommes pas sûrs que, pour faire mieux, il suffise de faire plus.

Une des principales critiques que l'on fait au traité est qu'il ne nous donne pas le Maroc tout entier : il n'y en a d'ailleurs pas de plus injuste, car le traité reconnaît précisément notre protectorat, sans restriction territoriale, sur tout le Maroc. Mais, dit-on, il y a l'Espagne. Sans doute, il y a l'Espagne : est-ce la faute de l'Allemagne? Nous lui avons demandé de reconnaître notre protectorat sur tout le Maroc, en faisant abstraction de l'Espagne : elle a reconnu notre protectorat sur tout le Maroc, sans plus se préoccuper de l'Espagne que si elle n'existait pas. Il nous est donc impossible de comprendre le raisonnement de ceux qui veulent ajourner l'approbation parlementaire du traité allemand après le moment où notre entente définitive avec l'Espagne nous permettra de mieux mesurer ce qui nous reste du Maroc. La seule conséquence de cet ajournement serait de nous affaiblir à l'égard de l'Espagne, puisque son abandon par l'Allemagne ne serait pas encore absolument acquis. Après avoir imposé à l'Allemagne l'obligation de ne pas s'occuper de nos affaires avec l'Espagne, allons-nous mettre comme condition à notre traité avec elle le succès de notre règlement avec Madrid? Singulière logique! Elle s'explique chez ceux qui, étant résolus à voter contre le traité, cherchent pour cela des prétextes ; mais les autres? Notre politique avec l'Espagne ne regarde que nous, nous seuls l'avons faite, nous seuls en sommes responsables. S'il y aurait aujourd'hui, comme nous le disions il y a quinze jours, peu de dignité à vouloir nous affranchir de nos obligations envers l'Espagne, il y aurait aussi quelque puérité à nous en servir comme d'un moyen pour nous dégager de nos arrangemens avec l'Allemagne qui, vraiment, n'en peut mais.

Comme nous vivons d'émotions en émotions, la publication de notre traité secret avec l'Espagne en a produit une nouvelle après tant d'autres : pourtant tous ceux qui s'occupent avec un peu de suite de politique étrangère, qui lisent les journaux, qui écoutent les conversations, savaient depuis longtemps à quoi s'en tenir sur nos conventions avec Madrid, et la publication faite par *le Matin*, si elle a précisé pour eux quelques points restés obscurs, n'a pas été une révé-

lation. Nos lecteurs, en particulier, n'ignoraient pas que nous avions reconnu à l'Espagne une zone d'influence s'étendant à tout le Nord du Maroc, et lorsqu'elle est allée à Larache et à El-Ksar, nous avons dû reconnaître qu'elle avait strictement agi dans l'intérieur de cette zone. Le seul point qui était alors incertain pour nous, et nous avouons qu'il l'est encore aujourd'hui, était de savoir si l'Espagne n'avait pas manqué à une partie de ses engagements, en occupant sa zone sans entente préalable avec nous, entente que nous croyions obligatoire de sa part, et que l'article 2 du traité lui impose en effet. Pendant une période de quinze ans, l'Espagne ne pouvait rien faire sans s'être mise d'accord avec la France; elle ne l'a pas fait; les circonstances pouvaient en quelque mesure excuser son action, mais non pas la légitimer. Mais il y a l'article 3 qui semble être en contradiction avec le précédent ou qui y apporte une exception. Sa rédaction, d'ailleurs, est loin d'être limpide; la voici : « Dans le cas où l'état politique du Maroc et le gouvernement chérifien ne pourraient plus subsister, ou si, par la faiblesse de ce gouvernement et par son impuissance persistante à assurer la sécurité et l'ordre public, ou pour toute autre cause à constater d'un commun accord, le maintien du *statu quo* devenait impossible, l'Espagne pourrait exercer librement son action dans la région délimitée à l'article précédent, et qui constitue dès à présent sa sphère d'influence. » Ainsi l'article 3 prévoit un certain nombre de cas où l'Espagne pourra agir librement. Oui, dit-on, mais après un « commun accord. » Ce n'est pas aussi certain qu'il le faudrait : les exégètes peuvent soutenir que cette obligation s'applique seulement à « toute autre cause » que celles qui ont été expressément énumérées, et si on se reporte à ces causes, il est incontestable que le *statu quo* du Maroc a été modifié. Mais, au point où nous en sommes, ces discussions de texte sont-elles bien à leur place? On nous a accusés, nous aussi, d'avoir violé l'Acte d'Algésiras. Nous sommes allés à Oudjda et à Casablanca pour venger nos nationaux et à Fez pour les protéger; l'Espagne prétend être allée à Larache et à El-Ksar pour veiller à la sécurité des siens; l'Italie est allée en Tripolitaine sous le même prétexte. On se rappelle le mot de l'Évangile sur le droit qui appartient à celui-là seul qui est sans péché. Il y a des circonstances plus fortes que toutes les volontés, et nous voudrions bien savoir quelle est la puissance qui, placée dans la situation de l'Espagne et munie des traités que celle-ci avait en mains, n'aurait pas fait ce qu'elle a fait. Il ne s'agit plus d'éplucher des textes, mais d'envisager

une situation politique. Voulons-nous ou ne voulons-nous pas rester les amis de l'Espagne? Tout est là : nous sommes heureux de constater que la presse française commence à le comprendre. Le ton qu'elle affectait à l'égard de l'Espagne s'est sensiblement modifié depuis quelques jours : il ne nous reste qu'à exprimer le souhait que le ton de la presse espagnole se modifie aussi à notre égard. Nous ne pouvons qu'y gagner de part et d'autre.

On reproche à M. Delcassé, qui était ministre des Affaires étrangères en 1904, le traité qu'il a fait alors avec le gouvernement de Madrid. Nous lui reprocherons, nous, non pas d'avoir fait ce traité, mais d'avoir soulevé sans que rien l'y obligeât et entrepris de résoudre dans son ensemble cette question du Maroc, si délicate, si complexe, si redoutable, alors que la situation générale de l'Europe et la nôtre propre ne nous permettaient pas de la résoudre conformément à nos légitimes ambitions africaines, telles que notre passé nous autorisait à les avoir, telles que notre avenir exigeait peut-être que nous les fissions prévaloir. Il était hors de doute que ces ambitions, avouées à un moment où elles n'étaient pas pleinement réalisables, en éveillaient d'autres auxquelles il faudrait de manière ou d'autre faire leur part. M. Delcassé n'a pas tardé à le comprendre et voilà pourquoi, poursuivant son idée fixe et voulant dégager la question marocaine des obstacles dont elle était hérissée, il a fait des arrangements successifs avec l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne. Plût au ciel qu'il en eût fait aussi, à la même heure, avec l'Allemagne! Nous nous en serions probablement tirés à meilleur compte qu'aujourd'hui et nous aurions épargné à l'Europe, et à nous-mêmes, les agitations angoissantes de ces dernières années. Quoi qu'il en soit, M. Delcassé a conclu un traité avec l'Espagne, et il a eu, étant donné l'œuvre politique qu'il avait entreprise, parfaitement raison de le faire. Nous ne pouvions pas, dans la prévision des complications qui pouvaient, qui devaient se produire, des oppositions qui pouvaient, qui devaient se rencontrer, nous faire de l'Espagne une ennemie, ce qui n'aurait pas manqué d'arriver si nous n'avions pas fait avec elle un arrangement équitable et même généreux. Indépendamment de ce motif, comment n'aurions-nous pas reconnu les droits que son histoire donne à l'Espagne sur le Maroc? Nous sommes une trop grande nation pour ne pas sentir la grandeur des autres. L'Espagne est allée au Maroc, elle y a versé son sang avant nous, longtemps avant nous, et quand nous nous sommes arrêtés à sa porte en 1845, elle a continué d'y faire des expéditions où elle a trouvé, il est vrai,

plus de gloire que de profits, mais qui sont des titres dignes d'être respectés. Enfin il y avait l'Angleterre dont le concours amical nous était nécessaire, et l'Angleterre s'intéressait à l'Espagne pour deux motifs principaux : le premier est qu'elles avaient l'une et l'autre fait souvent politique commune au Maroc; le second est que l'Angleterre n'aurait pas accepté qu'une puissance aussi forte que la France s'établît sur le rivage septentrional du Maroc en face de Gibraltar. C'est là un axiome de sa politique que M. Delcassé connaissait fort bien et dont les motifs n'échappaient pas à sa perspicacité. Nous avons une tendance malheureuse à raisonner comme si nous étions seuls au monde, sans tenir ou même sans nous rendre compte des intérêts des autres. Il est pourtant très naturel que l'Angleterre se préoccupe, comme d'une question vitale pour elle, de pouvoir toujours entrer dans la Méditerranée. Nous, au contraire, nous y sommes; nous y possédons des ports magnifiques, soit en Europe, soit en Afrique; nous n'avons donc pas la même préoccupation. La seule que nous puissions éprouver est d'avoir des ports sur l'Océan, en Afrique comme en Europe, et nous les aurons demain.

On le voit, les intérêts de l'Angleterre, de l'Espagne, de la France pouvaient fort bien s'accorder et ils se sont accordés en effet à la suite de négociations auxquelles les trois puissances ont participé. De là est venu notre traité avec Madrid. Il nous enlève une partie du Maroc, mais ce n'est ni la plus belle, ni la plus riche, ni la plus utile pour nous; et si nous avons le bon esprit de rester les amis de l'Espagne, il nous aura peut-être imposé une gêne, il ne nous aura pas créé un danger. Si nous ne restions pas les amis de l'Espagne, l'avenir montrerait ce qu'il faudrait penser d'une politique qui nous aura donné pour voisins en Afrique deux de nos voisins d'Europe susceptibles d'entrer dans des coalitions contre nous. Nous entendons dire souvent, nous lisons dans beaucoup de journaux que la possession du Maroc nous était indispensable pour assurer la sécurité de l'Algérie. La sécurité de l'Algérie n'a jamais été mieux assurée que lorsque notre grande colonie avait pour voisins, d'un côté la Porte faible et impuissante, de l'autre le tampon barbare et impénétrable de l'empire marocain. Les difficultés de frontières étaient des faits insignifiants qui occupaient nos officiers et les maintenaient en haleine. Nous aurons désormais pour voisins les Italiens et les Espagnols : il est douteux que la sécurité de l'Algérie y ait gagné.

C'était là cependant la conséquence inévitable de la politique



avec laquelle nous avons amorcé la question marocaine. Il a fallu faire la part du feu et la faire large. En ce qui concerne Madrid, cette obligation s'est imposée encore plus fortement à nous à la veille de la conférence d'Algésiras. Nous avons dû alors resserrer encore notre entente avec l'Espagne au moyen d'arrangemens complémentaires. On vient aussi de les publier : la diplomatie, après les avoir tenus longtemps fermés, ouvre et vide à la hâte tous ses tiroirs. Au moment donc de partir pour Algésiras, à cette heure critique, où notre politique marocaine allait en quelque sorte être mise à l'épreuve dans le creuset européen, l'Allemagne a fait les tentatives les plus séduisantes et les plus pressantes auprès de l'Espagne pour l'entraîner dans son orbite. L'Espagne est restée fidèle aux engagements qu'elle avait pris envers nous. Satisfaite de ceux que nous avions pris envers elle, elle s'est tenu pour liée. Il en a été de même de l'Italie, et c'est d'ailleurs une justice à rendre à toutes les puissances qui avaient conclu des arrangemens avec nous : elles les ont remplis de la manière la plus correcte et la plus amicale, et c'est grâce à cela que nous avons eu la majorité, presque l'unanimité dans une conférence où l'Allemagne nous avait conduits un peu par contrainte, convaincue que toute l'Europe se grouperait autour d'elle. Nous n'avons pas le droit d'oublier ces souvenirs et aussi bien nous ne l'avons fait ni en ce qui concerne l'Angleterre, ni en ce qui concerne l'Italie. Lorsque cette dernière est partie pour la Tripolitaine dans des conditions qui auraient pu provoquer des objections et des critiques, — elles ne lui ont pas été ménagées ailleurs, — l'opinion française n'en a fait aucune; elle a envisagé l'entreprise italienne avec bienveillance et sympathie et la plupart de nos journaux lui ont même donné des encouragemens et des éloges. Ils ont eu raison assurément; mais pourquoi aurions-nous à l'égard de l'Espagne une autre attitude qu'à l'égard de l'Italie? Est-ce que nos engagements avec la première ne sont pas aussi formels qu'avec la seconde? Est-ce que l'action de l'une n'est pas comparable à l'action de l'autre? Est-ce que toutes les deux n'ont pas profité des circonstances dans des conditions qui se ressemblent beaucoup? Pourquoi donc les traiter différemment? La France ne doit avoir qu'une parole, et cette parole a été engagée à Madrid comme à Rome : nous ne pourrions pas la retirer sans nous exposer à des comparaisons fâcheuses, qui ne seraient pas expliquées à notre avantage. On ne manquerait pas de dire que nos engagements avec l'Espagne datent d'un moment où nous avions besoin d'elle et que nous y avons manqué le jour où nous

avons cru que ce besoin avait cessé. Il serait indigne de la France de s'exposer à ces reproches ou à ces soupçons. Qu'un arrangement nouveau soit utile avec l'Espagne, c'est l'évidence même. Que l'Espagne nous doive quelque chose pour le bénéfice indirect qu'elle retire de l'arrangement onéreux que nous venons de faire avec l'Allemagne, nous en sommes d'accord : l'argument a sa valeur, il ne la perd que lorsqu'on l'exagère. Qu'on s'adresse à l'Angleterre pour la faire entrer dans l'arrangement futur comme elle est entrée dans l'ancien, cette procédure s'impose. Qu'on n'oublie pas toutefois que l'Angleterre est entrée dans l'ancien arrangement comme garante de son exécution et que les raisons pour lesquelles elle l'a approuvé subsistent tout entières. L'Angleterre nous secondera si nous demandons à l'Espagne des concessions raisonnables qui ne détruiront pas dans leur ensemble les arrangements de 1904 : dans le cas contraire, nous aurions tort de compter sur son appui. On demande à quoi nous sert alors l'entente cordiale ; mais l'Angleterre est en droit de croire qu'elle ne s'est pas formée autrefois contre l'Espagne ; et quand on ajoute que l'entente cordiale pourrait sortir affaiblie de cette épreuve, la question est de savoir si c'est l'Angleterre ou nous qui aurions le plus à le regretter.

Nous dirons pour conclure que les circonstances, celles que nous avons provoquées nous-mêmes, nous ont rendu l'amitié de l'Espagne non seulement précieuse, — elle l'a été toujours, — mais indispensable. Même au prix de quelques sacrifices, nous devons la garder. Quant à l'entente cordiale, elle est aujourd'hui le pivot de notre politique extérieure, et la responsabilité de ceux qui l'auraient affaiblie serait si grave que nul, nous aimons à le croire, ne s'y exposerait.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.

---

---

# MADELEINE JEUNE FEMME <sup>(1)</sup>

---

## PREMIÈRE PARTIE (2)

---

« Tout notre contentement ne consiste qu'au témoignage intérieur que nous avons d'avoir quelque perfection. »

(DESCARTES, à la princesse *Élisabeth*.)

### I

L'heure la plus douloureuse de ma vie, le 9 septembre 1888, jour de mon mariage, les adieux à ma famille étant faits : le trajet de Chinon à Tours, par une chaleur torride, dans le train qui nous emmenait à Paris... Ah ! que j'envie le sort de celles pour qui cette heure est l'aboutissement des rêves de la jeunesse ! Moi, je partais, à la suite d'un mariage de convenance, comme on disait dans ce temps-là, avec un homme pour qui j'avais beaucoup d'estime, de gratitude et presque de l'amitié, mais point d'amour. Ce cas paraît peut-être aujourd'hui étrange, mais à cette époque nos familles faisaient encore peu de cas de nos volontés, et elles avaient dressé une fille de telle sorte qu'elle acceptât ce suprême sacrifice de soi-même, après beaucoup d'autres, combinés, gradués, dès longtemps accomplis, et pour ainsi dire destinés à rendre possible celui-ci ! Tant de choses importantes pour la famille plus que pour notre chétive personne dépendent d'un mariage ! Qu'on y songe...

(1) Ce roman est la suite de *la Jeune fille bien élevée* paru dans la *Revue* les 1<sup>er</sup> et 15 décembre 1908, 1<sup>er</sup> et 15 janvier 1909.

(2) *Copyright by Calmann-Lévy, 1911.*

Moi, j'appartenais à une famille à peu près ruinée, depuis 1873, par le dévouement absolu de mon père à la cause monarchique, et, depuis ces dernières années, par les folies de jeunesse de mon frère Paul. Ma pauvre maman, toute bonne, et même ma grand'mère Coëffeteau, si autoritaire, étaient d'une égale faiblesse lorsqu'il s'agissait de Paul; une partie même de ce qui devait constituer ma dot, — bien modeste! — avait dû être employée à payer des dettes où l'honneur de notre nom était engagé. Plusieurs mariages avaient manqué pour moi à cause de la dot insuffisante; peu à peu les partis tenus pour « beaux » s'écartaient et, ce qui était pire, d'autres partis affluaient au contraire, de condition moyenne, trop peu flatteuse pour l'amour-propre d'une très ancienne famille bourgeoise. Ce n'était pas moi certes qui avais la fringale du mariage! Mon goût, très vif, avait été de me consacrer à la musique. Des amis de Paris, musiciens, les Vaufrenard, et un vieil artiste d'Angers, M. Topfer, m'avaient affirmé que j'entrerais haut la main au Conservatoire, que je ferais une pianiste peu commune et que je pourrais gagner ma vie: mais les Vaufrenard étaient des Parisiens et M. Topfer un artiste, tandis que ma grand'mère était une bourgeoise de Chinon, — je parle du Chinon de ce temps-là! — et, à ses yeux, il n'y avait point de situation à quoi l'on pût songer, pour une jeune fille élevée comme moi, hormis le mariage, et hormis ce qu'on appelait alors « le beau mariage. » Or, comme j'allais atteindre mes vingt et un ans, ce qui est un âge, un architecte vint de Paris, réparer un petit château des environs; il me vit à l'église; il s'informa de moi et demanda ma main. Il avait trente-sept ans; il n'était ni bien ni mal; il prétendait avoir une belle situation; il possédait le prestige d'avoir été choisi entre tous autres architectes par M. Segoing, un conseiller général de la bonne nuance; il citait les noms de ses principaux cliens, des noms splendides, car il restaurait surtout les manoirs historiques; il parlait volontiers de cousins à lui, les Voulasne, qui étaient « une puissance financière, » habitaient un magnifique hôtel rue Pergolèse, une villa à Dinard, et menaient ce qu'on est convenu d'appeler « la vie de Paris; » il parlait aussi d'un M. Grajat, son confrère, son « maître, » un des grands concessionnaires de la future Exposition Universelle; il aimait à répéter, à tout propos: « Avant cinq ans, ma femme aura sa



voiture. » Tout cela ne valait pas pour moi l'accent d'un homme qui m'eût plu ; mais tout cela fascinait ma famille qui venait d'éconduire un prétendant à ma main, petit pharmacien sur la place de la Gare ! En outre, l'architecte de Paris n'exigeait aucune dot et ne semblait tenir qu'à une chose : épouser une jeune fille bien élevée. C'était toucher ma famille en ses points les plus sensibles. Enfin, ne déclarait-il pas en outre qu'il garantissait l'avenir de mon frère ?

Malgré tout, je me souviens que je n'ai, à aucun moment, donné mon consentement d'une manière positive. J'ai pris le seul parti qui fût possible à une jeune fille façonnée, modelée comme je l'étais, j'ai temporisé, j'ai imploré des sursis, j'ai demandé à Dieu, de toute ma ferveur, la grâce de me faire aimer l'homme qui, en m'épousant, assurait le bien-être de toute ma famille ; je suis tombée malade de désespoir ; et, pendant cette période de défaillance, cet homme me montra une telle patience, une telle bonté, une si extraordinaire volonté de me conquérir, que j'ai eu un beau jour plus de confusion de le faire souffrir que je n'en avais de désespérer ma famille, et je me suis trouvée liée à lui par un sentiment auquel je ne saurais donner de nom, un sentiment qui ne me permettait pas de lui dire « oui, » mais qui m'interdisait de lui dire « non. » Il n'y eut qu'une voix autour de moi pour me soutenir que ceci, précisément, c'était ce qui devient de l'amour, plus tard. Que de fois n'avais-je pas aussi entendu dire : « L'amour, l'amour ! mais c'est après qu'il se déclare... » Cela, n'est-ce pas ? pouvait être... Est-ce que nous savons, nous autres?... Je ne raconte point cela, on le voit, pour me faire valoir, car, à mon avis, j'aurais eu plus de mérite à épouser un homme sans l'aimer, par pure générosité envers les miens, qu'à l'épouser, comme je l'ai fait en réalité, dans l'espoir de l'aimer un jour.

Je n'avais pas pour lui de répugnance ; il était grand, bien bâti, vigoureux ; il portait les cheveux plats très bruns et une moustache rejoignant des favoris taillés court : à Chinon, on le trouvait bel homme. Mais le timbre de sa voix, pour moi du moins, ne « chantait » pas ; mais ses yeux, intelligents pourtant, étaient secs ; mais il n'avait pas, je le sentais bien, ce fond d'éducation affinée qui avait fait le charme de mon père et que je discernais chez mon grand-père Coëffeteau ; mais, quoiqu'il sût beaucoup de choses, son esprit, sérieux n'avait

pas une de ces libertés ou de ces fantaisies, qu'ont souvent des esprits plus sérieux encore, plus cultivés surtout, et sans lesquelles un homme nous paraît ennuyeux.

Dans notre compartiment de première classe, — jamais ni moi, ni aucune personne de ma famille, je le crois bien, n'étions montés dans un compartiment de première classe, — toute l'histoire de la longue préparation aux fiançailles, puis celle des fiançailles, démesurément allongées, se déroulaient avec la rapidité du cauchemar, et leurs images se succédaient en dansant, mêlées aux grains de poussière tumultueux d'un grand bâton de lumière qui tâtait en face de moi la banquette capitonnée, comme pour trouver le bon endroit où enfin mettre le feu. Et l'épisode le plus dur était encore le dernier, celui que j'avais eu à peine le temps de percevoir : dix minutes avant que nous ne quittions la maison, tandis que ma pauvre maman, émue à trembler, s'apprêtait à me donner ce qu'on nomme « les conseils d'usage, » un mot, d'une crudité à laquelle il ne nous avait point accoutumés, fut prononcé par mon mari, dans la pièce voisine, adressé à deux de ses amis de Paris, ses témoins, — desquels était l'illustre Grajat, — et entendu par ma grand-mère aussi bien que par maman et par moi ; et le sens de ce mot, car je n'en rapporte pas les termes, était que ce qui l'avait décidé, lui, tout vieux Parisien qu'il fût, à venir épouser en province une jeune fille de ma sorte, c'était la garantie d'être abrité de l'ordinaire infortune conjugale.

Mon Dieu ! à la bien prendre, l'idée était plutôt pour moi flatteuse. Ma famille ne s'était pas exténuée à faire de moi une jeune fille bien élevée, dans un dessein autre que celui de faire de moi un jour une honnête femme. Mais l'expression dont usa mon mari, outre qu'elle froissait nos oreilles peu aguerries à ce langage, donnait à l'union bénie le matin même un sens utilitaire qui nous bouleversa.

Une particularité du caractère de mes parens était leur croyance un peu débonnaire aux actes désintéressés. J'ai été imprégnée de cette croyance très noble, et d'ailleurs très efficace à produire des actes désintéressés, la seule, peut-être, qui soit capable d'en produire ; mais cette croyance était chez eux si fondamentale qu'elle les aveuglait souvent sur la qualité de certains faits accomplis tant par d'autres que par eux-mêmes, et qui n'avaient pas ce beau caractère. De sorte que la découverte

de la moindre intrigue les scandalisait, et l'expression qui confessait sans vergogne un tel calcul leur paraissait pire que la chose.

Il n'était pas vilain à un architecte de Paris, de venir épouser sans dot une jeune fille de Chinon, élevée selon les principes rigoureux des vieilles méthodes d'éducation, parce qu'il tenait avant toute chose à avoir un ménage non troublé ! Quelques instans avant que ne fût prononcée la phrase malencontreuse, ma grand'mère elle-même ne me recommandait-elle pas : « Mon enfant, n'oublie jamais que, si ton mari t'a choisie entre tant d'autres, c'est parce que tu es une jeune fille bien élevée ? » En termes plus civils, est-ce que ce n'était pas l'idée même exprimée par mon mari devant ses témoins ? Oui ; mais la phrase de ma grand'mère, destinée à me frapper de l'excellence de sa méthode d'éducation, afin que je la transmise un jour moi-même à ma fille future, me laissait entendre que c'était ma bonne éducation qui avait inspiré à mon mari ses sentimens désintéressés à mon égard.

Les sentimens désintéressés de mon mari, c'était une convention acceptée, qui s'imposait, qu'on avait pour ainsi dire le droit d'exiger. Mais les sentimens en vertu desquels ma famille m'avait poussée et obligée à ce mariage, étaient-ils bien désintéressés?... Ah ! si l'on eût soutenu à ma pauvre grand'mère qu'ils ne l'étaient pas tout à fait !... Elle croyait qu'ils l'étaient, tant le principe était bien établi qu'ils devaient l'être.

Je discerne tout ceci aujourd'hui, mais, dans mon compartiment de première classe, surchauffé, durant ce trajet de Chinon à Tours, tant de fois parcouru, si plein pour moi de souvenirs, et en face de l'homme un peu gêné, silencieux, qui m'emportait à l'inconnu, je ne me faisais point de raisonnemens rassurans. Si j'eusse été accoutumée, comme beaucoup de jeunes filles que j'ai vues depuis, à penser sans cesse à mon bonheur, je crois que c'est à ce moment-là, sur cette banquette de drap gris capitonné, que j'eusse perdu connaissance et me fusse affaissée de désolation. Mais je savais refouler mes sentimens les plus vifs, et, au moment où l'on croit qu'ils vont éclater, détourner ma pensée de moi-même, la fixer sur quelque chose de très grand ou d'infime, songer, comme on nous l'enseignait au couvent, aux souffrances de Notre-Seigneur, près desquelles les nôtres ne sont jamais rien, ou m'astreindre à

revoir mentalement, et un à un, à leur place respective, les objets empilés dans mes malles. Je ne me rappelle plus comment je me tirai de ce mauvais moment, je crois avoir parlé tout à coup à mon mari du petit chien en écheveaux de soie pelure d'oignon que sa mère avait apporté avec elle à Chinon et qui était tombé malade à la maison. Et je me disais : « Est-ce bête de parler de cela pendant la première heure du voyage de noces ! » Mais cela m'empêcha de pleurer ou de m'évanouir. Mon mari fut très complaisant pour moi. Après Tours, où nous dûmes changer notre train pour un autre où il y avait beaucoup de monde, il consentit à se lever, à se donner du mal pour apercevoir au loin les bâtimens de Marmoutier, mon cher couvent, où j'avais passé dix années, et il écouta tout ce que je voulus lui en dire. Quand je parlais de mon couvent, Dieu sait si j'avais à dire ! Dix ans de notre vie, sur vingt, c'est un compte, et c'est la période ineffaçable. Ce ne devait pas être très amusant pour lui de m'entendre lui raconter mes histoires et d'autant moins qu'il avait l'air, pour les voyageurs qui nous écoutaient, d'enlever une jeune pensionnaire. Que je devais donc paraître sotte ! Eh bien ! il ne manifesta pas d'un signe qu'il pouvait avoir à s'en plaindre. Il était condescendant et sérieux, comme toujours, mais sans nul air chagrin. Ce ne doit pas être drôle non plus, je m'en rends compte à présent, d'épouser une jeune fille aussi innocente que je l'étais et qui ne vous a point caché qu'elle n'a aucun amour pour vous ! Il voyait en moi une femme avantageuse pour son foyer, pour sa maison, pour plus tard surtout ; mais je crois qu'il n'espérait pas tirer de moi grand plaisir. Et les débuts d'un tel mariage ne sont pas tout agrément pour un homme... Cependant j'avoue, à ma honte, que je n'ai pas pensé qu'il pût, lui, n'être pas complètement à la fête, tant nous sommes convaincues, jeunes filles, que c'est nous seules les victimes.

Je parlais, je pérorais avec une prolixité de pie borgne, d'abord parce que j'avais conscience que la parole seule me soutenait, que me taire eût été m'affaler comme une loque, ensuite parce que ma cervelle en branle ne pouvait plus admettre de relais. Jamais je n'avais parlé ainsi ; j'éprouvais cette illusion d'être très intelligente et très docte, que donne parfois la fièvre ; avec une pédanterie de lendemain d'examen, j'exposais les méthodes de mon éducation : celle de la maison,



celle du couvent; je les examinai du haut d'un détachement souverain, puis j'en faisais la critique sur un ton dont le seul souvenir me fait hausser aujourd'hui les épaules.

Je vois encore la figure ahurie d'une malheureuse dame de compagnie au service de quelque vieille comtesse somnolente, et à qui mes paroles parvenaient par bribes, plus ridicules encore, je suppose, par le défaut de lien entre elles. Elle semblait surtout avoir peur que la « comtesse » s'indignât, et elle protégeait le sommeil et la sérénité de la vénérable douairière comme une maman couvre à sa fille le bruit des discours incongrus. Comment avais-je l'audace, moi si réservée, si timide, d'oser choquer quelqu'un?

En tout cas, j'esquissais à mon mari un lugubre tableau de notre condition, à nous, « jeunes filles bien élevées; » je lui révélais que je n'avais jamais eu de feu dans ma chambre depuis l'époque de ma rougeole, à neuf ans! que l'hiver, nous ne nous lavions qu'à l'eau glacée, que nos mains rougissaient, gonflaient, n'étaient que crevasses d'engelures; que s'approcher de la cheminée où vacillait une misérable flambée de bois, eût décelé de notre part une fâcheuse disposition à la sensualité; que nous n'avions pas le droit de nous asseoir dans un fauteuil, ni de nous tenir sur un siège autrement que le buste parfaitement perpendiculaire; que nous devions, en toute saison, être levées, coiffées, habillées à sept heures du matin, et avoir fait nous-mêmes notre lit; que jamais avant mon mariage, personne au monde ne m'avait accordé la moindre attention lorsqu'il m'était arrivé de me lamenter pour un bobo, pour un mal de tête, pour un rhume; et qu'il fallait pour le moins une bronchite déclarée, une toux de vieux râleux, pour qu'on allât chercher le médecin, etc., etc. A m'entendre, mon mari, la dame de compagnie et peut-être la comtesse, devaient tenir pour un miracle authentique qu'après de telles épreuves je fusse là, vivante, ayant passé vingt ans, et étant, à tout prendre, encore une assez belle fille! Mon mari certainement continuait, dans sa barbe, à rendre grâces au Sacré-Cœur et à ma grand-mère Coëffeteau, et il se disait: « Parbleu! je le sais bien, qu'elle n'a pas été gâtée! Mais voilà une petite femme qui ne s'en porte pas plus mal, et qui va, par contraste, trouver chez moi tout admirable... » La dame de compagnie ou la comtesse allaient raconter demain à tout venant que le type de la jeune

filles émancipées leur était apparu sur la ligne de Paris-Bordeaux !...

J'étais, certes, la moins émancipée des jeunes filles de ce temps-là, qui l'étaient infiniment moins que celles d'aujourd'hui ; mais dans le milieu le plus sévère et le plus pur, j'étais née à une époque où il y avait de l'émancipation dans l'air. A mesure que j'ai vécu, je me suis persuadée de l'importance qu'il y a à constater « ce qui est dans l'air. » Ceux qui l'absorbent et s'en nourrissent ne s'en aperçoivent pas, généralement. Moi, je n'avais jamais vu d'exemples remarquables d'insubordination ou de révolte ; je m'étais assouplie aux exigences de contraintes beaucoup plus dures que celles que je venais d'énumérer dans ma brillante improvisation, et sans jamais songer à tourner la loi établie. Eh bien ! des germes subtils avaient pénétré jusqu'à moi et m'avaient pénétrée ; c'est qu'il y avait, de mon temps, de ces germes épars. Il n'y en avait point par exemple du temps de la jeunesse de maman, ou bien, ils demeuraient alors sans virulence, tandis que moi, ils m'avaient atteinte, à mon insu, et ces diabolins se manifestaient par ma bouche, comme chez les possédées du temps jadis, dès que cessait de planer sur moi l'aile puissante de ma grand-mère Coëffeteau, dès qu'avaient disparu, comme pour toujours, de mon horizon, les bâtimens du Sacré-Cœur.

Ce dont je me plaignais dans mon délire du « Paris-Bordeaux, » ce n'était, en somme, que les obstacles opposés par mon éducation à ma tendance au bien-être ; mais cette tendance contrariée par mon éducation et inclinée vers un autre sens, vers celui de l'idéalisme, m'avait révélé des joies d'une très haute saveur. Ma piété, jugée même excessive, avait été pour moi une cause de délectation sans égale et m'avait inspiré un grand dégoût de tous les sentimens qui n'étaient ni très hauts, ni très purs. C'est ainsi que, lorsque je m'avisai d'éprouver une passion imaginaire pour un jeune homme à peine entrevu, je me fis aussitôt de cet amour une idée sublime. C'est ainsi que, lorsque je me jetai à cœur perdu dans la musique, et crus comprendre et goûter les grands maîtres, mon ravissement fut tel que je ne voulais plus connaître d'autre plaisir et que pour la musique seulement j'admettais que l'on pût vivre. Mais quel orage, quel cyclone en tout moi-même, et quelles ruines ! lorsqu'on m'avait démontré que tant de transports ne me condui-

saient qu'à ma perte, que ma piété de couvent devait être ramenée au niveau commun, que mes extases romanesques étaient ridicules, et que l'essentiel était pour moi de plaire à un monsieur ni bien ni mal, qui se proposait de fonder avec moi une famille!

Je dus m'endormir, dans le train, je ne sais où, terrassée par la fatigue. Quand j'entr'ouvris les yeux, près de Paris, mon mari veillait sur mon sommeil, comme la dame de compagnie sur celui de la comtesse; et l'un comme l'autre devaient penser peut-être qu'ils étaient préposés à la garde d'un enfant.

## II

Nous ne devons même pas passer la nuit à Paris, car il était de toute nécessité, pour se conformer à l'usage, d'accomplir « le voyage de noces. » Moi, j'aurais autant aimé faire tout de suite connaissance avec l'appartement où je devais vivre; de son côté, mon mari était fort pressé par ses affaires; mais ma famille et tout Chinon eussent été déçus si un mariage comme le mien qui passait pour « brillant » n'eût débuté par une semaine au moins en Italie. Et nos places étaient retenues dans un train de nuit qui devait nous emmener d'une traite à Venise!

Si l'on croit que j'ai vu Venise!... J'ouvrais les yeux, je regardais et je me disais : « Tâche de t'imprégner de tout cela, tu le retrouveras dans ta mémoire et tu le savoureras comme il le faut, quand tu seras heureuse... » Mais je ne pouvais prendre aucun plaisir, à rien. Tout ce que je voyais me donnait envie de pleurer. Et je m'épuisais en efforts pour ne pas pleurer. Et le pire était que je voulais épargner à mon mari le désagrément de constater mon chagrin, parce que je n'avais à lui reprocher ni brutalité, ni indécatesse, ni pour ainsi dire le plus léger défaut : je ne lui reprochais que de n'être pas aimé de moi. Ah! si je l'avais aimé, qu'il aurait donc pu, tout à son aise, être brutal, indélicat, et avoir tous les défauts!...

Il ne semblait pas s'apercevoir de mon chagrin; il était doué d'une patience angélique que j'aurais admirée, si je l'avais aimé, et qui m'irritait presque. Aujourd'hui, je sais qu'il avait confiance dans le temps, qui calme tout; il savait que je m'accoutumerais à lui comme je m'étais accoutumée par exemple à la vie de couvent, si différente de la vie de famille. Il ne

doutait pas que chez lui, même avec lui, même sans amour, je ne dusse me trouver beaucoup mieux que partout où j'avais été précédemment. Il conservait, à Venise, et durant ces premières semaines de vie conjugale, la parfaite égalité d'humeur qui m'avait tant déconcertée avant et même après nos fiançailles, alors que je me montrais si peu encourageante pour ses projets ou si peu obligée par sa constance. Il faisait tout ce qu'il pouvait pour m'être agréable, et même, ce qui est mieux, je trouve, pour ne m'être pas désagréable. Aussi, sans parvenir à aucun plaisir réel en sa compagnie, j'avais la notion très ferme d'augmenter ma dette envers lui.

Nous étions à Venise pendant la deuxième quinzaine de septembre. Il s'élevait parfois des brumes pareilles à celles que je me souvenais d'avoir vues, à l'arrière-saison, sur la Vienne et sur la Loire ; mais, au-dessus de la lagune, et enveloppant les monumens des îles ou de la ville, elles étaient plus colorées, plus chaudes et plus variées, et je les comparais à une perle que mon mari m'avait donnée et que je portais au doigt. Quand, au retour du Lido, et tournée vers Venise, je voyais ces belles nuées animées à l'intérieur par une sorte de foyer lumineux, rayonnant, superbe, j'étais reprise par ce sourd et lancinant appétit de bonheur qui m'avait tant fait rêver et tendre les bras à je ne sais quoi d'inconnu, certains soirs d'été, sur les terrasses de Chinon, et, encore aussi puéride que dans ce temps-là, je me disais : « Dans ce brouillard d'argent et de roses est enfermé le bonheur!... »

Ah! que j'aurais aimé confier à quelqu'un, en me moquant un peu de moi-même, ma vision! Mais mon mari était trop sérieux; il ne se fût même pas moqué d'une fantaisie de ce genre; il ne l'eût pas du tout comprise; cela m'eût fait de la peine; et j'aimais mieux la garder pour moi.

Le bonheur!... le bonheur!... Ce mot qu'il vaudrait mieux ignorer!... On l'avait pourtant peu prononcé autour de moi; ce n'était pas pour le bonheur, du moins terrestre, que nous nous croyions créées, nous autres: comment se faisait-il que ce mot figurât pour moi un si attrayant mirage? et qu'il n'y eût pas une parcelle de moi qui ne se sentit frappée par cette chimère?... Et, en gondole, je faisais, de la main, le geste d'écartier à droite et à gauche ces belles vapeurs où baignaient le campanile de Saint-Georges Majeur, la *Salute* et le Palais des



Doges... Je fendais leur joli corps impalpable en voulant de toutes mes forces que le bonheur se montrât... Mon mari me demanda ce que je chassais avec les mains : « des moustiques?... » J'éclatai de rire, bêtement, non de la question, mais de moi-même. Il me dit, ce qu'il avait tant de fois entendu dire de moi dans ma famille : « Comme vous êtes jeune ! »

Et nous pénétrions jusqu'au cœur de la région vaporeuse. Mais, le bonheur?...

Nous croisions sur la lagune des couples de nouveaux mariés, comme nous; ils avaient la main dans la main, avec l'air d'une béatitude un peu convenue, et qui semble si niaise, mais qui trouble même ceux qui ne l'éprouvent pas... D'autres, à la nuit tombante, étaient enlacés. Mais le soir, surtout, après le dîner dans les hôtels, cette musique et ces chansons sur le Grand Canal, qui n'étaient pas pour moi des rengaines, ces gondoles glissant en silence ou se pressant autour d'une belle voix d'homme qui répandait la féerie nocturne dans les âmes... c'était plus que je n'en pouvais supporter. Je refusais d'aller me mêler à ces promeneurs enchantés. Je disais à mon mari : « Non, non, j'aime mieux rester là. » Il allait fumer avec des messieurs. Je restais, sur une petite terrasse de l'hôtel, donnant sur le Canal, les coudes appuyés sur une balustrade, les mains cachant mon mouchoir bien tamponné sur mes yeux...

C'est une grande erreur, c'est une inconsciente ou stupide cruauté que de conduire en de pareils endroits les femmes comme nous, qui ne sommes pas destinées à la vie voluptueuse, paresseuse ou facile...

Ah! mon Dieu! quelles contusions et quelles fatigues j'ai proménées dans cette ville qui fabrique le rêve comme d'autres les pâtes alimentaires!... L'énigme de la chair, — le mystère, pour moi, le plus insoupçonné de ma jeunesse, — expliqué, résolu tout à coup! l'objet d'effroi devenu familier; le péché le plus honteux transformé en le plus impérieux devoir!... Quel éclair! quelle aveuglante lumière sur le monde! et quel cataclysme pour qui reçoit l'ébranlement du phénomène sans avoir pu auparavant s'enivrer!...

Je retrouvais sur ma commode les divers accessoires de ma trousse de voyage: le joujou qui avait endormi ma pensée inquiète ou révoltée pendant les deux dernières semaines avant

mon mariage. Il faut bien croire que j'étais encore jeune autant que tout le monde et mon mari le prétendaient, puisqu'une pareille babiole entrait presque en balance avec les rebutans débuts d'un mariage sans amour. Qu'on me traite de gamine ou de folle ; mais pourquoi n'ajouterait-on pas foi à la puissance des infiniment petits dans la vie morale, comme on l'admet ailleurs ?

« Avec ces fins ciseaux courbés, pensais-je, je vais pouvoir tailler mes ongles convenablement, — car jusque-là, je n'avais eu qu'une mauvaise paire de ciseaux qui m'avait fait toutes mes années de couvent, — je vais les tailler, comme dit mon mari, « selon les lignes élégantes de l'ogive. » Avec ceux-là, droits et pointus, je piquerai comme le bec de l'oiseau un petit ver, la languette de peau qui m'agace si souvent... » Et, déjà, dans mes momens de loisir, — inaction si étrange, si nouvelle pour moi, — je commençais à prendre plaisir à user du polissoir, à caresser du bout d'un doigt la crème des petits pots, à me poudrer le visage pour descendre à la table d'hôte. Presque pas de coquetterie dans mon cas, et même, si cela pouvait être croyable, je dirais : point du tout de coquetterie. Non, vraiment, je ne désirais pas plaire, même à mon mari ; j'avais simplement envie de jouer avec les bibelots de femme que l'on mettait à ma disposition... et aussi d'exercer cette gourmandise nouvelle que j'avais toutes les peines du monde à ne pas croire coupable, et qui consiste à s'occuper de soi, à flatter sa personne, à lui témoigner des attentions, à la favoriser d'un peu d'aise.

Et, par delà ma trousse et mon beau sac de voyage, m'apparaissait l'appartement que nous allions occuper à Paris, rue de Courcelles, dans une maison nouvellement construite par mon mari et dont il me parlait depuis longtemps. Il m'avait d'abord dessiné le plan de cet appartement sur des bouts de papier, puis il m'avait apporté de Paris ce que ces messieurs appellent « les bleus. » Ce sont des épreuves photographiques du plan dressé par l'architecte, et où les traits viennent en blanc sur un fond d'un aveuglant outremer. Et tous ces petits carrés, ces rectangles, ces doubles lignes parallèles coupées çà et là pour donner jour à une fenêtre, ailleurs pour désigner une cheminée, ces spirales, ces petites lames d'éventail qui signifient l'escalier, ce fin « quadrillé » qui désigne la cuisine, l'office, et ce plan de la baignoire qui semble emplir le cabinet de toi-

lette, tout cela dansait une espèce de ballet profane devant mon imagination, entièrement accaparée jusque-là par les idées morales. Je voyais dans cet appartement une jeune femme aller, venir, passer, repasser par les étroits corridors, s'adosser à la cheminée, s'accouder au balcon, s'asseoir dans telle encoignure pour juger de l'effet d'un panneau... Cette jeune femme, affirmait mon mari, était là dedans « chez elle, » libre de ses mouvemens et de l'emploi de son temps, vêtue à sa guise... Et ma guise n'était-elle pas de passer une bonne partie de la journée en peignoir ! en peignoir, oui, telle était ma guise, à moi qui avais toujours dû être corsetée et habillée dès sept heures du matin comme si j'allais sortir en ville ou recevoir une visite ! L'idée de ce peignoir, d'ailleurs, ne déplaisait pas à mon mari, « pourvu, disait-il, que le peignoir fût élégant et décent. » Oh ! oh ! je n'avais aucune velléité de porter un costume inconvenant ! mais, passer des heures à l'aise dans un vêtement souple où je ne fusse pas engoncée et qui n'eût pas l'air de m'attaquer avec hostilité de toutes parts, et prendre mon temps, enfin ! pour me peigner !... si j'étais une créature héroïque, ou si mon dessein était de me faire valoir, je dirais : « Tout cela n'est rien, rien, et ne peut pas consoler une femme de l'amour qui lui manque ; » mais moi, je dis que sur la jeune femme toute nouvelle que j'étais encore, cela exerçait une influence occulte, et m'a empêchée de m'abandonner à la tristesse désespérée qui me menaçait.

Mais il me semblait, je m'en souviens bien, que, tout de même, j'étais un peu déçue. Aux rares momens où je pouvais me recueillir, dans les églises, par exemple, où, sous prétexte de fatigue, je laissais mon mari visiter les curiosités, et restais agenouillée vingt bonnes minutes, le souvenir de ma grande exaltation religieuse au couvent, puis de ma grande exaltation musicale, me revenait tout à coup et m'humiliait profondément ; je pensais que dans ce temps-là, ce n'eût été ni un sac, ni une trousse, ni la perspective d'un voyage ou de la vie à Paris qui eussent pesé le moins du monde sur mon esprit. Mais depuis que j'étais descendue des sommets, il ne fallait pas d'objets de haute valeur pour me secourir. A une certaine altitude morale, de grands et puissans motifs sont nécessaires à nous tirer de nos alarmes, tandis que de très modestes raisons suffisent à ceux qui sont dans le terre à terre. Chacun de nous, en définitive, a

peut-être le sauveur qu'il mérite... Mais, par une sorte de déférence envers ma situation nouvelle, — c'est-à-dire ma situation de femme mariée, et que l'on m'avait enseigné à respecter, — je m'interdisais de penser à ce qui n'était plus et ne pouvait plus être. Alors, je priais Dieu de venir à mon secours.

Dans une petite église de Venise, dont je ne me rappelle seulement pas le nom, car je ne faisais guère attention à l'archéologie, je commençai à retrouver un peu l'ordre de mes idées et à savoir ce que je voulais demander à Dieu, ou plus exactement, cet ordre s'établit presque à mon insu, au cours de mes prières, car c'est en demandant toutes sortes de grâces assez vagues, en balbutiant des oraisons, que finit par se préciser sur mes lèvres la formule qui parut soudain conforme à mes plus secrets désirs. Je dis : « Mon Dieu ! faites-moi la grâce de voir autant de beauté dans ma situation nouvelle, que j'en ai vu lorsque je vous ai tant aimé au couvent ! » Mon vœu était un peu naïf, mais il était selon mon cœur : j'avais besoin de sentir quelque chose d'exaltant en tout ce que j'entreprenais. C'était cela qu'il me fallait.

Il y a dans la vie bien des choses que l'on sent, mais sans une netteté suffisante, et qui demeurent longtemps, parfois toujours, inexprimées. A l'époque où je subissais ces incertitudes, je ne suis jamais parvenue à trouver le mot, le mot essentiel en toute chose, le mot qui éclaire et illumine. Je n'avais pas été capable, moi, de dire à ma famille : « Grand'mère, grand-père et vous, ma chère maman, je suffoque parce que vous m'obligez à passer d'une conception de la vie tout idéale, à la vie elle-même dépouillée de toute espèce d'ornement... C'est une transition atroce, prenez-moi en pitié, comprenez !... » Et, quand j'eusse été capable de leur dire cela, ni maman, ni grand'mère ne m'eussent parfaitement saisie, mon grand-père peut-être, parce qu'il était un ancien magistrat, à l'esprit et au langage assez déliés, mais tous les trois fussent demeurés d'accord pour me répondre simplement, ce qui contient réponse à tout : « Mon enfant, c'est la vie... » Aujourd'hui, seulement, je commence à comprendre, moi, leurs raisons profondes de disposer de moi comme ils le faisaient, peut-être ne le faisaient-ils, eux, que parce que c'était l'usage, et dans ce cas, que toute parole entre nous eût donc été vaine !

Eh bien ! cette exaltante beauté que quelque chose en moi,



mon éducation, peut-être, ou une longue hérédité exigeaient, ce n'était pas la vue du plus beau lieu du monde qui me la devait fournir, car le plus magnifique assemblage de marbres, d'eaux et de couleurs ne réveille, ou n'anime que les poètes et les peintres ; nous autres, il faut que notre cœur soit déjà bien chaud par ailleurs, pour que tout cela nous fasse flamber. Et ma défaite entraînait pour moi la chute définitive de ce songe féerique des jeunes filles de mon temps : le voyage de noces. Mon voyage de noces, à moi, il était donc fait ! Le voyage, mot magique, voilà comment sa réalisation se présenterait désormais pour moi ! Et Venise, Venise, lieu de musique, de splendeur, d'amour, paradis terrestre !... j'en avais fait désormais tout le tour. Et je n'avais plus que le désir de prendre un train qui m'emmenât vers ma vie véritable, ma vie de femme mariée à l'architecte Achille Serpe.

### III

Notre appartement était situé rue de Courcelles, presque au coin de l'avenue Hoche, et on l'eût pu croire riche comme la maison elle-même, comme le quartier ; mais en réalité, il était fort exigü, très bas de plafond, et même mansardé, sauf le salon et la salle à manger. En fait, et de l'aveu de mon mari, ce logement extrêmement modeste avait été escamoté par l'architecte, sous les combles d'un immeuble opulent, un peu au détriment de la quantité d'air respirable dans les chambres de domestiques.

D'une fenêtre de mon salon « en rotonde, » on surprenait, comme par une porte entre-bâillée, une mince parcelle du parc Monceau, entre deux hôtels. Cela rappelait une de ces images, aux proportions excentriques, qui montent le long du texte d'un roman illustré, et où tous les objets représentés sont taillés, impitoyablement, à la façon des charmillles, mais s'épanouissent, en haut, sur toute la largeur de la page. Dans le haut de la page, je voyais la cime, à cette époque encore feuillue et dorée, des platanes et des ormes.

En m'installant dans mon appartement, je venais souvent à cette fenêtre, et, lorsque je refeuillette aujourd'hui ma vie de femme, qui commence là, cette vue m'apparaît bien en effet

comme la vignette-frontispice d'un livre devenu très familier, mais dont on a longtemps regardé les images avant de se décider à le lire...

Dans ma fluette bande de parc Monceau, on voyait passer des coupés, des victorias, des fiacres, mais jamais tout entiers ; du moins, on voyait une fraction de cheval, puis le cheval, et quand la voiture apparaissait, le cheval déjà était éclipsé. On voyait des passans, d'assez beau monde qu'il fallait regarder vite, vite, des nourrices, le marmot au poing, des petits jeunes gens en uniforme des Pères, qui me rappelaient mon frère Paul quand il était au collège, et des fillettes en quantité, fouettant à tour de bras leur « sabot, » mais tout cela mouvant et éphémère, emporté et remplacé aussitôt que posé. C'était un peu agaçant et cependant attrayant pour moi, car, si étranglé que fût ce spectacle, c'était une réduction infinitésimale de la vie de Paris qui s'offrait là, de cette vie de Paris si prestigieuse pour tous ceux qui lui sont étrangers.

Elle était pour moi si prestigieuse, cette vie de Paris, que j'en avais peur. Loin d'être attirée vers elle par la curiosité, j'éprouvais une appréhension à mettre le pied dans la rue. Pendant des jours, mon mari ne réussit pas à m'entraîner avec lui seulement jusqu'à l'Étoile. Mais il tenait ma claustration volontaire pour une des premières manifestations de mon goût pour la vie d'intérieur, et j'ai su qu'il s'en félicitait. Le dimanche, il fallut bien aller à la messe ; mon mari m'y accompagna, et je traversai ainsi pour la première fois le parc Monceau.

Nos concierges, M. et M<sup>me</sup> Baillache, l'un sur le pas de la porte et fumant sa pipe, l'autre ayant ouvert pour me mieux voir le carreau de sa loge, me firent à mon insu passer un examen détaillé et qui fut, paraît-il, favorable ; tous les deux depuis lors se montrèrent pleins de prévenances.

Il s'agissait de ne plus tarder à présenter nos civilités à la famille de mon mari. Nous avions un peu tardé. Pour un homme formaliste comme l'était mon mari, cela prenait des airs de négligence. Mais, sous le rapport de ses devoirs familiaux, précisément, l'homme correct était combattu en lui par l'homme correct lui-même : le père et la mère de mon mari vivaient séparés de corps et de biens depuis plus de vingt ans, et il était, lui, surtout vis-à-vis de moi, jeune provinciale, très incommodé de cette situation ; de plus, sa sœur, qui habitait

avec la maman Serpe, était divorcée, et je sentais bien qu'il ne souhaitait pas que j'eusse des relations très assidues avec elle. Cependant, telle qu'elle était, sa famille était sa famille, et il professait sur les devoirs de famille des principes intransigeants, fondés surtout, par réaction, je le crois, sur l'exemple de sa famille.

Le plus facile à voir, pour moi, était le vieux papa Serpe avec lequel je m'étais assez bien entendue lorsqu'il était venu à Chinon demander ma main pour son fils. Ne me plaisait-il pas même mieux que son fils, ce pauvre bonhomme que nous avons d'abord chargé de tous les torts en son ménage malheureux? Et ce n'était qu'après avoir passé trois jours entiers avec sa femme, au moment de mon mariage, que nos présomptions s'étaient retournées en sa faveur. Au fond, nous ne savions rien de mes beaux-parens, tant la correction de mon mari le rendait discret. Mais ce que je redoutais, c'était la visite à ma nouvelle belle-sœur, la divorcée, qui n'avait point assisté à mon mariage. Je ne lui en voulais point, mais la discrétion, alors vraiment excessive de mon mari à l'égard de tout ce qui concernait cette sœur, plus jeune que lui, qu'il avouait « fort jolie, » qui vivait avec sa mère et de qui il ne voulait point, c'était évident, que je me fisse une amie, me rendait un peu timorée à l'idée de l'approcher.

Les deux dames Serpe habitaient boulevard Pereire, presque dans notre voisinage, un petit rez-de-chaussée qui me rappela tout d'abord la province, parce qu'en passant devant ses fenêtres, nous vîmes, derrière le rideau de vitrage à demi relevé, la maman Serpe qui observait le va-et-vient du trottoir, de la chaussée, et peut-être aussi les panaches de vapeur produits par le chemin de fer de ceinture. Mais, aussitôt la porte ouverte, le fouillis d'objets hétéroclites, entassés, ou pendans aux murs de l'antichambre, l'amas de tentures orientales, de tessons, de ferrailles, d'ombrelles japonaises, de masques grimaçans, de heaumes, de rondaches, de hallebardes, de fez, de gandourahs, et un parfum de vétiver, me transportèrent bien loin de nos maisons économes de Chinon. Et, une fois dans la pièce où se tenaient M<sup>me</sup> Serpe et sa fille, nous en fûmes à mille lieues de plus. Mais, là, je n'eus d'yeux que pour ma nouvelle belle-sœur, bien qu'il fallût à tout instant prendre garde à mes chevilles que mordillait en aboyant à tue-tête une meute de

petits chiens, — ces petits chiens dont l'un avait accompagné M<sup>me</sup> Serpe lors de mon mariage, ce qui avait produit un effet si désastreux sur ma famille...

Ces dames nous attendaient. Mais elles ne se séparaient jamais de leurs petits chiens, et pendant dix bonnes minutes il n'y eut aucun moyen d'échanger deux paroles; nous poussions tous des hurlemens pour dominer le vacarme des chiens, et les mots que nous tâchions de faire entendre n'avaient trait, naturellement, qu'à ces intéressantes bêtes. Mon mari, non pas surpris, mais froissé dans son goût de la correction, fronçait les sourcils; sa sœur, au contraire, riait de toutes ses belles dents, et, autant que je crus m'en apercevoir, riait de voir la grimace que faisait son frère. Cette mystérieuse belle-sœur me parut moins jolie que je ne me l'étais imaginée, mais c'est que je n'étais point faite à ce genre de beauté-là. Le type de la beauté, pour moi, n'était-il pas encore celui de M<sup>me</sup> du Cange, mon ancienne maîtresse générale au couvent du Sacré-Cœur? Une régularité parfaite de tous les traits, la paix de l'âme sur le visage, et une sorte de transfiguration des yeux par le bonheur le plus élevé et le plus pur?... Non, non, ce n'était pas cela le genre de beauté propre à ma nouvelle belle-sœur!... Sa beauté, à elle, me parut indécente. J'avoue cette impression qui paraîtra ridicule, mais qui montre à la fois ce que j'étais, d'où je venais, et ce contre quoi je me trouvais heurtée tout à coup.

Elle était de taille moyenne, plutôt petite, avec des tendances à l'embonpoint; elle portait une robe d'intérieur qui moulait la poitrine et découvrait largement le cou bien rond et assez frais, quoiqu'elle ne fût plus toute jeune; ses dents magnifiques, ses yeux sombres, cernés, avec une expression à la fois piquante et chagrine, inconnue de moi, et son lourd casque de cheveux formaient un type de femme pour moi étranger et surprenant. Au cours de notre voyage en Italie, mon mari m'avait signalé, à table d'hôte, une femme de ce genre en me disant qu'elle lui rappelait sa sœur d'une façon tout à fait frappante, et il avait été bien ennuyé, ensuite, de m'avoir dit cela, parce que dans le hall de l'hôtel aux sons d'une valse langoureuse, cette femme s'abandonna, au cou de son compagnon, à des transports qui choquèrent beaucoup les personnes présentes.

Elle me parla de Venise, bien entendu; c'était le sujet de



conversation inévitable; elle connaissait Venise, et pour y avoir fait, elle aussi, son voyage de noces, de sorte qu'à tout propos, elle disait : « Oui, je sais ce que c'est... » d'un air de deviner ce qui m'y avait frappée le plus; et toutes les fois qu'il y avait une défaillance dans mes souvenirs, elle ajoutait : « Je connais ça, vous étiez distraite!... » et elle avait un sourire malicieux et ambigu qui me gênait et dont je ne compris pas tout de suite le sens. Puis elle m'entraîna à part, sous prétexte de voir ma robe au jour. Elle m'inspectait de la tête aux pieds, me faisait force complimens que je ne sentais pas sincères, car la robe que je portais avait été faite à Tours et ne devait pas satisfaire une femme de Paris et coquette. Elle me dit : « Vous êtes belle fille! allons, allons, je ne plains pas mon gremlin de frère... » Et elle riait, et elle semblait étonnée que je ne rie pas comme elle. Elle sauta tout à coup à une certaine eau qui faisait merveille pour les soins de la peau, à l'hygiène qu'elle employait pour se faire maigrir, à un ténor qu'elle avait vu la veille à l'Opéra et qui était « si beau garçon, si beau garçon!... » au rouge qu'elle employait pour les lèvres, et elle me dit : « Oh! vous, vous n'en avez pas besoin, et, d'ailleurs, il ne tiendrait pas longtemps!... » et de rire, encore, à sa façon un peu vulgaire. J'étais assez incommodée, non pas tant de son genre de conversation, bien nouveau à mes oreilles, que de ne trouver rien du tout à lui dire; et mon amour-propre était molesté parce que j'avais sûrement l'air d'une petite sotte. Elle m'avait appelée d'emblée : « Madeleine... chère Madeleine; » moi, comme il m'échappait encore des « Madame, » elle m'obligea à la nommer sans plus tarder « Emma. » Puis elle me glissa à l'oreille : « Comment appelez-vous votre mari dans l'intimité? » Je devins écarlate, parce qu'elle touchait brusquement un de mes soucis : je n'avais jamais pu encore appeler mon mari par son petit nom : « Achille, » qui me déplaisait trop, et je n'avais point trouvé d'autre nom intime à lui donner parce que cela ne se trouve que quand on aime. J'eus peut-être l'air très malheureuse, peut-être eut-elle pitié de moi, car elle n'était pas du tout méchante; elle m'embrassa tendrement dans le cou en me disant : « Dieu! que vous sentez bon! »

La maman Serpe qui s'entretenait, à l'autre bout de la pièce avec son fils, nous lança :

— Ah! bien, je vois que la connaissance est faite!

Pour la maman, j'avais pu me convaincre, durant son court séjour à Chinon, que je n'aurais jamais à lui parler que de ses chiens et spécialement de celui qui avait fait le voyage avec elle. J'eus la chance de le reconnaître parmi la « meute » et de l'appeler sans hésitation « Zuli. » Ma belle-mère me trouva « décidément charmante. » Elle le dit et le répéta, du moins, mais je sentais bien que pour elle comme pour sa fille, je n'étais qu'une jeune niaise, et qu'en dessous, l'une et l'autre blâmaient carrément mon mari d'avoir été chercher au fond de la province une jeune fille assez quelconque et sans fortune.

Ma belle-mère me parla de mon frère qu'elle avait trouvé, lors du mariage « si joli garçon ! » Elle répéta cette expression, voisine de celle que sa fille venait d'employer pour désigner le ténor, ce qui me donna à penser qu'elle était d'usage fréquent chez ces dames. Mon frère était-il toujours à Tours, employé chez son carrossier ? Avait-il commis quelque nouvelle fredaine ? Et la mère et la fille d'éclater de rire à l'idée des premières folies de Paul, qui nous avaient fait tant pleurer nous autres, à la maison, qui avaient achevé de ruiner ma pauvre maman, et contribué pour beaucoup à mon mariage...

Pour terminer cette première visite, je commis, moi, une de ces sottises mémorables qui s'appellent « gaffes, » si je ne me trompe, et qui acheva de poser la cloison entre la famille de mon mari et moi. En racontant l'emploi de ma matinée, je dis que mon mari avait eu la gentillesse de m'accompagner à la messe à Saint-François-de-Sales, — ce qui lui suscita des compliments hyperboliques, — je dis que c'était bien commode d'avoir une église aussi proche ; et cette constatation ne trouvant pas d'écho, voilà que, prise de timidité, je lance la première question qui se présente à mon esprit :

— Et vous, de quelle paroisse êtes-vous ?

La maman eut l'air aussi embarrassé que si on lui eût demandé la nature du terrain sur lequel reposait l'immeuble qu'elle habitait ; Emma cita un nom de paroisse que sa mère s'empressa de nier énergiquement ; elles se disputèrent, remontèrent à des souvenirs de mariage qui ne signifiaient rien parce qu'on avait, depuis lors, changé plusieurs fois d'appartement, de rue, de quartier. Par là, toutes deux prouvaient qu'elles n'allaient point à la messe ; pourquoi ni l'une ni l'autre n'osa-t-elle dire : « Nous n'allons pas à la messe ? » Je ne leur en eusse

pas fait un crime : j'avais hérité, je crois, le vieux libéralisme de mon grand-père maternel et même de mon père, pourtant si ferme en ses idées ; mais le curieux était que ces dames semblaient avoir honte de ne pas aller à la messe, en même temps qu'elles se moquaient certainement de moi, parce que je n'avais pas pensé qu'elles pussent ne point avoir de religion.

Je les quittai après des embrassemens nombreux, mais qui ne remédiaient à rien. Bien que je n'eusse pas fait grand fond sur nos futures relations, bien que mon mari semblât plutôt les redouter, j'étais au désespoir comme je le suis toujours lorsque je me trouve vis-à-vis de quelqu'un avec qui il est clair que je ne pourrai jamais m'entendre.

Je demeurais muette dans le fiacre qui nous emportait chez mon beau-père, loin de sa famille, au quartier Latin.

Mon mari était d'une circonspection extrême ; outre qu'il ne se lançait jamais qu'à contre-cœur dans une conversation sur des sujets d'ordre moral, où il était malhabile et craignait sans cesse de se compromettre, il avait décidé, dans son for intérieur, de me laisser moi-même me débrouiller dans le chaos d'exemples que la vie de Paris devait me fournir, se fiant beaucoup au bon sens naturel qu'il se plaisait à reconnaître en moi, un peu aussi à mon ingénuité. De cette façon, il évitait, selon son expression, de me « raser » avec des sermons.

Le papa Serpe, lui, habitait, rue Monge, un tout petit appartement composé de deux pièces et d'une cuisine, au quatrième. Une femme de journée montait faire son lit, ses repas ; il vivait seul, sur sa maigre retraite d'ancien chef de bureau ; « ces messieurs de la Marine, » comme il disait, venaient parfois lui faire une petite visite ; quand il était ingambe, il descendait jusqu'au square, jusqu'aux quais, ou bien il allait, par la rue Clovis et le Panthéon, au jardin du Luxembourg. Ce pauvre bonhomme solitaire, et pas du tout déplaisant, m'émut d'une sincère pitié, et je témoignai à mon mari l'intention de venir souvent voir son père. Mais mon mari, à mon grand étonnement, et quoiqu'il fût fort respectueux de son père, ne le plaignait point, et à l'entendre, c'était le papa Serpe le plus heureux de la famille. « Il vit en sage, me dit-il, et sans soucis d'aucune sorte. » A quelques paroles qui lui échappèrent par la suite, je devinai que le pauvre papa avait surtout été très malheureux en ménage, et que son état, par comparaison, lui semblait par-

fait depuis qu'il possédait la paix. Ce fut aussi à propos du papa Serpe qu'une particularité du caractère de mon mari se démêla : il était impitoyable pour les gens maladroits ; il se moquait constamment de ceux qui n'avaient pas su arranger leur vie. A son avis, évidemment, son père, ou bien avait fait un mariage mal assorti, ou bien s'était montré incapable de gouverner son ménage.

Outre son père, sa mère et sa sœur, mon mari possédait à Paris ses cousins Voulasne. Cela avait été un vif dépit pour lui de ne point voir à Chinon, lors du mariage, ses cousins Voulasne. Il nous avait tant parlé d'eux ! Depuis longtemps il décrivait à ma grand'mère éblouie leur hôtel de la rue Pergolèse, leur villa à Dinard ; il nous affolait tous en nous racontant leur existence agitée à Paris, énumérant leurs voyages aux quatre coins du monde, entrepris pour un oui, pour un non ; c'étaient de très riches cousins : M<sup>me</sup> Voulasne, qu'il appelait « ma cousine Henriette, » était une excellente femme, presque jeune encore, quoique mère de deux grandes filles de quinze et dix-sept ans, Isabelle et Irène, — cette dernière surnommée Pipette, sans que personne sût pourquoi, — assurément, deux futures amies pour moi. Quant au cousin Gustave, c'était « un tout à fait bon homme, ah ! qui, par exemple, n'engendrait pas la mélancolie. » Et, à propos de voyages entrepris pour un oui, pour un non, au moment où nous allions annoncer aux Voulasne la date assez prochaine de la cérémonie, les Voulasne informaient mon fiancé qu'ils parlaient ; mieux : qu'ils étaient partis pour une croisière en Norvège ! Il est vrai qu'ils nous avaient envoyé de là-bas, avec des vues de fjords, des lettres si gaies, et fait envoyer chez nous à Paris le plus cossu de mes cadeaux : tout mon service d'argenterie. Nous avions bien échangé, mes nouvelles cousines et moi, de ces lettres aussi insignifiantes qu'il est possible entre femmes qui ne se sont jamais vues, mais rien n'avait consolé mon mari de cette croisière inopportune, soudainement entreprise quatre semaines avant son mariage.

La première fois que nous rencontrâmes les cousins Voulasne, rue Pergolèse, un bruit d'une nature extraordinaire et qui ne pouvait me rappeler que celui des fléaux battant le blé, nous frappa les oreilles dès l'entrée. Dans un large escalier où un domestique nous précédait, le vacarme s'accrut ; nous levions des yeux effarés ; le domestique faisait effort pour ne point



rire. Tout à coup mon mari s'écria : « Ah !... c'est Pipette !... » Et nous vîmes au-dessus de nous, sur le premier palier, la plus jeune des demoiselles Voulasne.

Elle était chaussée d'immenses patins de bois, dont j'ignorais le nom, rapportés de Norvège ; en essayant de glisser, elle avait dû bousculer tous les meubles, ou bien elle marchait comme avec des bottes de sept lieues. Et elle allait bel et bien s'élançer sur les marches qui inclinaient vers nous. Mon mari se précipita pour l'en empêcher ; mais elle, assurée du sauvetage, raidit les jambes, étendit le bras, et s'abandonna... Mon mari reçut la jeune Pipette dans ses bras, et dans ses jambes les patins démesurés dont l'un s'implanta entre les rinceaux de la rampe de fer, si malencontreusement, qu'il fallut s'employer à délier les courroies qui l'attachaient à la cheville. Pendant cette opération, mon mari, soutenant Pipette comme une gamine, me présentait à elle. Ah ! bien, c'était une présentation dénuée de cérémonie !

Elle était d'ailleurs charmante, cette jeune Irène ou Pipette. La figure animée par le singulier exercice dont nous n'avions connu que la fin, ses yeux bleus, fins, allongés, étincelaient comme ses cheveux d'un joli blond d'or mousseux ; elle avait le teint d'un merveilleuse fraîcheur. Elle m'apprit sans plus tarder que les instrumens qu'elle venait de quitter se nommaient des « skys » et elle m'en dit l'usage dans les pays de neige.

— Isabelle, ajouta-t-elle, n'est pas fichue de se tenir debout là-dessus... Quant à Gustave et Henriette, n'en parlons pas !...

— Qui ça, Gustave ?... Qui ça, Henriette ?...

Mon mari me souffla que c'étaient son père et sa mère.

Je souris et songeai à la figure que ferait ma grand'mère si je lui apprenais que j'avais des cousines qui appelaient leur père Gustave et leur mère Henriette !

Enfin, on nous introduit dans un salon qui me paraît vaste et splendide, où j'avise tout de suite un très beau piano à queue, une partition ouverte sur le pupitre : quelle chance !... Une maison où l'on fait de la musique !... Et mon mari qui ne m'avait pas dit cela !... Quelle musique joue-t-on ici ?... Ah ! voyons !... Chansonnette chantée au *Concert-Parisien* par M<sup>lle</sup> Dédé :

Moi, j'cass' des noisettes }  
En m'asseyant d'sus. } bis

D'autres couplets sont chantés par un M. Claudicus, par une M<sup>lle</sup> Valti, dans le même style abrégatif et barbare. Et il y a sur ce magnifique Érard des piles de cahiers; pas un ne porte le nom des maîtres avec qui j'ai passé de si belles années d'enthousiasme... Mon mari me vantait les grandes dimensions de la pièce, la hauteur des fenêtres, c'était lui qui avait édifié la belle cheminée à hotte d'après un modèle du château de Blois. On entendait des pas à l'étage supérieur et un lustre énorme faisait tintinnabuler ses pendeloques de cristal. Nous marchions sur des tapis épais; des portes à double battant étaient ouvertes sur d'autres pièces; on apercevait au loin un billard. Tout à coup un monsieur se trouva près de moi, sans que je l'eusse entendu venir, un homme grisonnant, de mine un peu chafouine, des moustaches de chat, relevées au fer, et qui dit :

— Bonjour, mon cher Serpe; présentez-moi donc, je vous prie, à votre charmante femme...

Mon mari me présenta, sans commentaire aucun :

— M. Chauffin.

M. Chauffin, dont je n'avais jamais entendu parler, m'adressa un compliment.

Là-dessus Henriette et Gustave entrèrent, épanouis, joyeux, me donnant tout de suite l'idée d'enfans qui viennent de jouer. Pipette leur ressemblait à l'un et à l'autre.

Henriette vint à moi les bras tendus et m'embrassa ferme sur les deux joues; son mari, le visage souriant et rose, le crâne rond et brillant, me prit les deux mains et me dit sans façon que j'avais bien raison de venir habiter Paris. Ils étaient si francs, si jeunes et si gentils que ce n'étaient pas des gens à qui l'on pût songer à reprocher quelque chose : il ne fut aucunement question de leur absence au mariage. La fille aînée Isabelle était jolie, mais me parut, de toute la famille, la moins aimable. Elle s'avança la lèvre un peu boudeuse, derrière son père, et me souhaita la bienvenue comme tout le monde, mais d'un air détaché et lointain. Pipette, qui avait décidément le diable au corps, souffla à l'oreille de mon mari :

— Les amours de mademoiselle ne vont pas!

Je l'entendis et ne pus m'empêcher de rire.

Sa mère, sans savoir de quoi il s'agissait, me dit :

— Elle vous scandalisera plus d'une fois, je vous en avertis..

— Mais, ma cousine, je vous prie de croire...

— Oh ! oh ! je sais, je sais ! dit-elle, mon cousin a de la chance d'avoir su dénicher l'oiseau bleu dans le jardin de la France... A Paris, vous verrez ce que c'est...

Moi, qui étais plutôt disposée à croire que tout était mieux à Paris qu'à Chinon, et qu'en particulier mon éducation offrait beaucoup de points critiquables, je commençai à protester en faveur des usages de Paris. Mais je m'aperçus vite que ces sortes de questions étaient totalement étrangères à la famille Voulasne : ni Gustave ni Henriette ne s'étaient jamais préoccupés de savoir si la méthode des religieuses ou des grand-mères provinciales était ou non supérieure à leur méthode à eux qui consistait à laisser pousser leurs filles au petit bonheur. M<sup>me</sup> Voulasne me demanda si j'avais déjà été au théâtre depuis notre arrivée à Paris, si j'avais joué la comédie dans mon pays, et si je chantais. Alors, et aussitôt, M. Chauffin, qui était demeuré là, prit part à la conversation. On préparait chez les Voulasne une soirée pour le mois de décembre, où il s'agissait de jouer une « Revue de fin d'année. » La maman y devait tenir le rôle de commère, chacune des filles y figurerait ; on me montra les dessins des costumes qu'elles devaient revêtir ; on me fit juge dans la question de savoir si Pipette ne pouvait pas s'y montrer en travesti : « Elle est si enfant, disait Henriette, je vous demande un peu si cela tire à conséquence !... Il y a des gens, dit-elle, en se tournant vers Isabelle, l'aînée, la boudeuse, qui sont décidés à voir le mal partout... » Gustave, entre autres rôles qui lui étaient échus, se promettait grand plaisir de jouer le « Kangouroo boxeur. » M<sup>me</sup> Voulasne m'entraîna à part pour me dire :

— Est-ce que vous ne seriez pas heureuse, ma chère cousine, d'entendre applaudir votre mari?... Tâchez donc de le décider à faire assaut avec le kangouroo !...

Je dus promettre mon intervention, moyennant quoi je remarquai que je pénétrais de plain-pied dans les bonnes grâces des cousins Voulasne. Gustave lui-même, qui, au début, et malgré ses gentilleses, semblait un peu méfiant vis-à-vis d'une ex-jeune fille aussi bien élevée que moi, me fit mille grâces, me promit maints agrémens dans sa maison, et, enfin, croyant m'être tout à fait agréable, me dit :

— Et puis, vous savez, ce n'est pas ici qu'on vous demandera jamais de jouer du Wagner !...

Et il riait, mon bon cousin Voulasne, et il était si satisfait de m'avoir dit cela, que c'en était touchant !

Les choses allaient si bien que l'on nous fit, séance tenante, les honneurs d'une répétition partielle.

D'un portefeuille de ministre, M. Chauffin, sans se départir de son flegme, tira des partitions corrigées à la main et des pages manuscrites, s'assit au beau piano et chantonna d'une voix grise et sale, où il mettait, disait-il, « toute la canaillerie voulue. » Dans la Revue, c'était lui qui composait les couplets.

Mon mari était radieux en quittant la rue Pergolèse ; il me dit :

— Vous avez gagné les cousins, j'en suis bien satisfait !

— Qui est-ce donc, demandai-je, que ce M. Chauffin ?

— Un ami qui leur a fait acheter l'hôtel où vous les avez vus, et qui les distrait.

— Mais à qui votre cousine faisait-elle allusion en disant : « Il y a des gens qui sont décidés à voir le mal partout ? »

— C'est aux Du Toit. Les Du Toit ont un fils, nommé Albéric, qui aime Isabelle et qu'Isabelle aime davantage. M. Du Toit est président du tribunal civil. Ce sont des gens d'une correction un peu rococo, qui ne se plaisent pas beaucoup chez les Voulasne, surtout depuis que les cousins sont lancés, mais qui y viennent cependant, parce que leur fidélité pour leurs anciennes relations est à toute épreuve. Ils blâment le travesti pour une jeune fille. Ma cousine ne peut pas les souffrir.

— Alors, la pauvre Isabelle qui aime son Albéric ?

— Oh ! le mariage se fera quand même, tôt ou tard ; parce que les parens d'aujourd'hui ne s'opposent plus guère à un mariage qui plaît à leurs enfans...

Mais je dus exposer à mon mari la raison qui m'avait valu de « gagner » ses cousins. Lorsque je lui eus confessé la mission que j'avais acceptée, il fut tout chagrin. Il n'aimait pas à se costumer, à moins que ce ne fût, disait-il, « en personnage noble, » à cause de sa situation. Déjà, à plusieurs reprises, il avait dû recourir à des stratagèmes pour échapper aux instances de ses cousins Voulasne qui refusaient obstinément d'admettre qu'on ne s'amusa pas là où ils prenaient, eux, leur plaisir.



— Ils m'en gardent une dent, disait-il; je suis sûr que c'est à cause de cela qu'ils ne sont pas venus au mariage...

Pendant des jours, il ne sut à quel parti se résoudre. Il me demandait mon avis, et j'étais bien embarrassée de le lui donner. Pour moi, l'idée de se déguiser en kangouroo me paraissait puérile ou ridicule, mais je ne jugeais pas selon l'opinion de Paris, je jugeais avec le dédain que mes parens, qui sur les spectacles n'étaient pas loin de penser comme Bossuet, professaient pour tout ce qui était susceptible de ravalier « la dignité de l'homme ». Mais je sentais que de si grands motifs ne seraient pas de mise. Depuis mon mariage, je remarquais que les raisons de juger les choses et les gens diminuaient progressivement de gravité, et, accoutumée que j'étais à mesurer tous les actes par rapport à une certaine altitude, j'avais de plus en plus de peine à savoir que penser et que dire. Dès que ce n'est plus Dieu qui est le point de départ et l'aboutissement de tout, comme tout change!...

Jusqu'à présent, aux heures où je me trouvais seule avec mon mari, surtout aux repas et dans la soirée, le sujet de la conversation entre nous avait été presque uniquement notre installation, ce qu'elle avait d'incomplet, ce par quoi nous pourrions l'améliorer; le transport d'un meuble d'une place à une autre, le tamponnement d'une patère, le vide de telle encoignure où une console était indispensable, faisaient le principal objet des pensées d'un architecte ami du confortable; et j'avoue humblement que j'y prenais intérêt, en attendant mieux. L'affaire du kangouroo vint donner un peu d'ampleur à nos propos. Jamais les bons cousins Voulasne ne se doutèrent, jamais ils ne se douteront de l'angoisse où leur proposition nous plongea. Et cette angoisse était accrue chez mon mari par la crainte qu'il ne m'en demeurât une impression défavorable aux Voulasne. A tout prix, je le sentais bien, il tenait à ce que les Voulasne m'eussent conquise, comme j'avais conquis, affirmait-il, les Voulasne; aussi n'agitait-il la question du kangouroo qu'en y mêlant d'hyperboliques louanges de ses cousins, mais il ne pouvait se retenir d'agiter la question du kangouroo. J'en souriais, bien qu'elle m'ennuyât autant que lui, et par la difficulté présente et par ce qu'elle me faisait augurer de difficultés à venir. Nous devons revoir les Voulasne avant la fin de la semaine, et il fallait qu'à cette date une détermination fût prise.

J'osai pencher pour un refus bien net et fondé non sur une répugnance de mon mari ni de moi, mais sur l'esprit assez fâcheux des ateliers, que me dépeignait mon mari, où certaines mauvaises têtes se feraient un plaisir de tourner le « patron » en dérision pour peu qu'on le sût affublé d'une peau de bête. C'était mon mari lui-même qui m'avait, entre autres, fourni ce prétexte de s'abstenir. Mais quand j'eus l'air de l'adopter, il me fit :

— Non, non, ce n'est pas possible !

— Pas possible ? Mais enfin, quoi ? Vos cousins ne veulent pas votre perte ?

— Ils ne pensent guère à cela !...

— Eh bien ! alors ?

— Mais ils ne pensent et ne penseront jamais qu'à une chose : c'est qu'ils désirent m'avoir en kangouroo !...

Une idée lui vint :

— Peut-être, pourrais-je éviter ce que la chose a de plus désobligeant, en figurant seulement en habit, en tenue de soirée, en gentleman, enfin ?... Quelques coups de poing échangés avec Voulasne, lui, costumé comme il lui plaira..., cela serait inoffensif ?...

Il avait eu d'abord plus peur de me déplaire à moi que de s'exposer à la risée de ses ateliers, mais plus encore qu'à ne pas me déplaire, il tenait à ne pas manquer aux Voulasne.

Et dès la première entrevue, il leur proposa l'habit, la « tenue de gentleman. » Henriette m'embrassa quatre fois ; le cousin Gustave me pressa les mains comme des citrons. Il fut admis que c'était à mon intervention qu'on devait ce succès. L'habit ? Mais c'était au contraire la solution la plus élégante. M. Chauffin, qui était là encore, le déclara ; et voici comment il voyait la scène : le « kangouroo appuie par mégarde sa queue, qui, comme on sait, lui sert de pivot pour s'asseoir, sur le pied d'un monsieur. Bon. Celui-ci se retourne vivement et se dispose à lui jeter son gant à la figure... hein ?... lorsqu'il s'aperçoit qu'il a affaire à un animal ignorant les lois du duel et qui lui propose de boxer sur-le-champ... Quoi ?... Qu'en dites-vous ?... »

La joie des Voulasne faisait tant de plaisir à contempler que j'en oubliai un instant l'inquiétante faiblesse de mon mari à leur égard et le service qu'elle nous promettait. Ce n'étaient, en tout cas, pas de méchantes gens ; c'étaient des gens pour qui

la vie se réduisait à des jeux, à de continuelles parties de plaisir ; et ils avaient peut-être toute l'innocence, toute l'inconscience et toute la bonhomie égoïste et cruelle des enfans dont ils pratiquaient les passe-temps.

Les Voulasne ne savaient plus, cette fois, comment me manifester leur gratitude. Ce n'était pas assez, aujourd'hui, de me promettre, comme la dernière fois, qu'on ne me demanderait jamais chez eux de jouer du Wagner ; ils se concertèrent un moment avec leur ami Chauffin, puis ils parlèrent à mon mari avec des airs de confiance. Je vis mon mari froncer les sourcils, esquisser une grimace curieuse qui voulait ne pas être une grimace et qui, assurément, en était une ; il dit à mi-voix :

— ... C'est peut-être un peu tôt encore...

Mais Henriette, n'attendant pas la réponse, s'était déjà précipitée vers moi, disant :

— Cette chère petite, il faut bien lui faire connaître les agrémens de Paris ! N'est-ce pas, Madeleine, que vous voulez bien nous accompagner ce soir au Concert-Parisien?... Ah ! écoutez, mon cher cousin, dit-elle, comment voulez-vous que votre femme goûte notre revue, si elle n'a pas vu la grosse Dédé que j'imite dans « Moi, j'casse des noisettes?... »

L'argument n'admettait pas de réplique. Moi, d'ailleurs, j'ignorais totalement ce que c'était que le Concert-Parisien. Pourquoi mon mari avait-il fait la grimace?... En tout cas, et à cause même de la réputation que j'avais, je voulais ne pas passer pour bégueule. Je me contentai de répondre :

— Mais cela dépend de mon mari ; s'il y consent, moi je suis toute disposée...

— Cette petite femme est un ange ! s'écria Henriette, tenant la chose pour convenue sans consulter de nouveau mon mari. Mon mari n'était pas plus content de me mener au Concert-Parisien que de figurer au programme de la revue des Voulasne, fût-ce sous le nom de Trois astérisques ; il n'était pas content de lui-même ; il avait ce genre de tristesse morne, que j'ai tant connu depuis lors, pour mon propre compte, et qui provient d'avoir cédé à des gens qui n'eussent jamais compris pourquoi on ne leur eût pas cédé. Tous les quatre, et M. Chauffin, les jeunes filles étant abandonnées, au grand désespoir de Pipette, nous occupâmes ce soir-là une loge au Concert-Parisien.

Je n'avais de ma vie pénétré dans une salle de spectacle. Malgré le préjugé de ma famille, et peut-être même à cause de leurs préventions austères, j'imaginai tout spectacle, et particulièrement de Paris, comme un miraculeux enchantement propre à ravir l'esprit, l'imagination et les sens. Le Concert-Parisien ne me donna absolument rien qui pût correspondre à mes illusions. Mon mari, d'une façon trop apparente, s'inquiétait de ce que je pusse être choquée outre mesure par les termes orduriers ou obscènes dont les chansons étaient, comme on dit, « émaillées. » Ce n'était pas cela qui me faisait mal, mais c'était un mélange de doucereux et d'ignoble, de chuchotemens sournois, d'airs de valse suaves, de dégoûtans hoquets; la lune, l'amour, la douleur, la mort; la crapule brochant sur le tout... Toutes les choses reconnues belles étaient prises comme par en dessous, comme par derrière, comme par leur face fangeuse. Je crois sincèrement n'avoir jamais eu en moi rien de prude, malgré mon éducation qui le fut beaucoup; j'étais pleine de complaisance pour toutes les nouveautés, préparée aux plus déconcertantes; mais l'avisement soutenu et de parti pris me paraissait la plus pénible entreprise qui se pût voir. L'abject était ce qui faisait infailliblement sourire; ce qui me semblait être le plus platement niais était ce qui déchaînait les applaudissemens.

Je ne disais rien; je me tenais très bien; je sentais malgré moi les coins de ma bouche descendre, mais personne certainement ne s'apercevait de cela: mon mari était derrière moi; Henriette, Gustave et M. Chauffin n'étaient là que pour s'imprégner des gestes, du ton, de l'attitude, enfin de toutes les finesses de leurs modèles, car si M<sup>me</sup> Voulasne devait chanter comme la grosse Dédé, M. Voulasne qui affectionnait décidément les travestissemens, devait paraître non seulement en kangouroo, mais en femme, et sous les apparences d'une grande bringue véritablement endiablée, alors en vogue et dont le nom est à présent perdu. M. Chauffin ne trouvait pas ici son type, lui, et l'on nous promettait une autre soirée destinée à l'étudier dans un établissement de Montmartre. M. Chauffin traitait de l'art de ces infortunés diseurs d'ordures avec un sérieux doctoral. Je n'ai, depuis cette soirée, entendu personne, chez les Voulasne, prendre une question à cœur comme le faisait M. Chauffin pour les couplets de music-hall. Et les Voulasne,



l'un comme l'autre, buvaient ses paroles ; et mon mari ne sourcillait pas. Enfin il n'y avait pas jusqu'à cette atmosphère luxueuse des fauteuils et des loges, jusqu'à certaines chansons à allure justicière ou vengeresse, et jusqu'à des sortes d'hymnes patriotiques vociférés sur un mode auguste, singeant la cantate officielle et touchant les plus hauts gradins des sentimens sacrés, qui ne contribuassent à donner une apparence de cérémonial à tout ce qui s'accomplissait dans cette réunion, qui ne confirmât l'attitude de M. Chauffin, la foi des deux Voulasne, et qui ne signalât à mes yeux naïfs le caractère de divertissement national qu'accordait tout ce monde-là aux moindres pitreries exécutées dans un cadre à la mode.

C'était peut-être très bien, ce qu'on nous donnait à ce concert ! c'était très probablement dit et chanté par des artistes excellens et dont le mérite n'échappait qu'à moi, nouvelle venue, imbuë de préjugés, je ne voudrais pas insinuer le contraire ; mais je déclare ce qui m'a frappée, moi qui tombais de la lune, et ce dont je ne pouvais absolument pas m'empêcher d'être incommodée, ou tout au moins étrangement stupéfaite, à savoir l'état d'esprit où devaient s'embourber tant de gens et de si divers, pour prendre plaisir à mêler, fût-ce avec tout l'art possible, quelques-uns des sentimens les plus nobles à une sélection de motifs pris exclusivement parmi ceux qui nous ravalent au plus bas degré de l'échelle des êtres. Tant pis si j'emploie de grands mots ! mais vingt ans après cette singulière expérience, je me soulage de mon dégoût inexprimé sur l'heure.

Dans la bousculade de la sortie, j'entendis qu'Henriette disait à mon mari :

— Mes complimens ! elle n'a pas bronché.

Et, en effet, je ne bronchai jamais. Et l'on me tint pour quelqu'un le jour où j'eus accompli, sans broncher, la « tournée » des cafés-concerts, cabarets, tavernes et « bouibouis, » etc., dont la connaissance me mettait en état, selon l'expression de ma cousine Voulasne, « de pouvoir causer avec n'importe qui. » J'acceptai cette épreuve un peu comme une brimade, mais autour de moi on la traitait comme une initiation, faute de quoi il semblait que je n'eusse pas été tout à fait femme.

## IV

J'appris ainsi à connaître le milieu où j'étais appelée à vivre, et à ne pas trouver trop mauvais que mon mari boxât sur la petite scène des Voulasne avec un kangouroo. Comparée à ce que j'avais vu durant six semaines, cette séance chez les Voulasne me parut innocente. Ma cousine Henriette y parut bien en élève docile et béatement admirative de « la grosse Dédé; » mon cousin Gustave et M. Chauffin y incarnèrent bien les types de quelques-uns des plus « pâles voyous » que nous eussions applaudis dans les « boîtes » les plus hardies de la butte; mais M. Chauffin avait rimé des couplets totalement dépouillés de ce qui faisait ailleurs leur piquant, et édulcorés au goût d'un salon où il se trouvait des jeunes filles. C'était la transcription de l'ineptie énorme et de la révoltante trivialité en petits bouts-rimés inoffensifs et de bon ton : sinistre farce dont il fallait être, comme moi, une étrangère encore, pour saisir le burlesque et la misère, car, à mon tour, je ne vis personne « broncher. »

On surélevait, en ces occasions, chez les Voulasne, le sol du petit salon qui formait ainsi la scène. C'était une scène minuscule et d'accès peu commode, mais qui rappelait d'autant mieux la plupart des théâtres à côté qu'il s'agissait précisément de singer. On se pressait, se tassait dans le salon, dans la salle à manger, et jusque dans la salle de billard, d'où l'on ne voyait rien.

Je me trouvai assise à côté d'un monsieur d'un certain âge, fort distingué, à qui un voisin d'arrière souffla mon nom; le monsieur se présenta alors à moi, puis me présenta sa famille groupée devant nous. C'étaient tous les Du Toit. Trois visages se retournèrent en même temps, celui de M<sup>me</sup> Du Toit, celui de son fils, Albéric, récemment inscrit au barreau, aimé d'Isabelle, et celui d'un autre jeune homme, nommé M. Juillet, un neveu. Ces deux jeunes gens se levèrent, comme mus par un ressort, et me firent un salut, en laissant tomber leur tête en avant, avec un parfait ensemble. M<sup>me</sup> Du Toit fut d'une amabilité très marquée. C'était une femme de cinquante ans passés, à cheveux blancs. Je fus charmée de voir une femme à cheveux blancs : ne m'étais-je pas figuré qu'à Paris toutes les vieilles

dames avaient, comme ma belle-mère, la prétention d'être éternellement jeunes ! A ses façons, à ses paroles, à son empressement, je devinai que ce qu'on appelait « ma réputation » lui était connu et que son intime souhait eût été de voir son fils épouser quelqu'une de mes pareilles. Ses aménités ne laissaient pas d'être même un peu gênantes pour moi, car en faisant allusion à différens épisodes de ma biographie qu'elle connaissait par cœur, n'avait-elle pas l'air de reprocher au jeune Albéric de n'avoir pas su s'éprendre d'une jeune fille née dans le jardin de la France, à Chinon, exactement, élevée au Sacré-Cœur de Marmoutier, nulle part ailleurs ? Je pensais que ce garçon qui aimait Isabelle Voulasne, allait devenir pour moi un mortel ennemi. Mais non ! Albéric était « bien élevé » lui aussi, il semblait acquiescer en tous points aux idées de sa maman ; il me regardait, de confiance, avec une considération excessive.

Isabelle distribuait des programmes ; et, chaque fois qu'elle passait devant notre rangée de chaises, ses beaux yeux ennuyés rencontraient ceux d'Albéric. Il était clair qu'elle s'acquittait de son rôle avec une nonchalance calculée, et que si, tant de fois on lui signalait des personnes oubliées par elle, elle les avait oubliées pour se ménager l'occasion de repasser près d'Albéric. Il était non moins évident que, ni d'une part ni de l'autre, les parens n'étaient favorables au mariage des deux amoureux. Moi, qui me souvenais d'amours contrariées, je suivais avec sympathie le manège compliqué, dissimulé, passionné des tendres regards, et je ne pouvais m'empêcher de faire des vœux pour que ce mariage se conclût en dépit des obstacles.

Isabelle avait obtenu que sa sœur ne s'exhibât pas, ce soir, sur le tréteau de music-hall en travesti. Pipette ne cachait ni son dépit, ni sa fureur au jeune avocat et à sa famille, le zèle austère de son aînée n'étant pour tous qu'un hommage aux mœurs « antiques, » disait-on, des Du Toit. Antiques ou non, ma conviction était que les mœurs des Du Toit épargnaient, cette fois du moins, à la jeune Voulasne un divertissement qui lui eût été très défavorable.

Je fus humiliée d'être au milieu des Du Toit lorsqu'on applaudit l'assaut entre le Kangouroo et le « gentleman Trois Astérisques. » Il me semblait que ces Du Toit participaient à ma répugnance pour ces plaisanteries, et tout mon orgueil de famille se hérissait... Je me souvenais d'avoir entendu, quand

j'étais petite, une grande salle comble applaudir mon père ; c'était lorsqu'il venait de faire un discours sur les sombres devoirs qui incombaient à la jeunesse, après la guerre, et deux hommes le soulevaient pour le mettre debout, parce que sa jambe fracassée par une balle était encore dans un appareil... Mon Dieu ! on ne peut pas exiger que l'on n'applaudisse que les invalides glorieux ou les orateurs ; mais ce rapprochement, entre les deux hommes qui me tenaient de plus près, mon mari et mon père, s'imposait par hasard à moi, malencontreusement...

On m'accabla de compliments sous le prétexte que mon mari avait eu « le plus joli succès. » Personne n'était moins fier que moi du succès remporté par mon mari, et rien ne pouvait m'être plus désagréable, pour une première fois que je me trouvais à Paris dans une réunion assez nombreuse, que d'être remarquée à un pareil titre. J'aurais voulu me cacher sous terre, je me sentais pâlir et verdir de dépit. Pour comble de disgrâce, d'autres personnes m'entendant complimenter s'écrièrent alentour : « Comment ! cette charmante jeune femme est M<sup>me</sup> Achille Serpe!... » et demandèrent à m'être présentées et me félicitèrent de plus belle ! J'étais cousine des Voulasne, on ne me le laissait point oublier ; de plus, mon mari avait un pied sur leur scène, et l'on me faisait sentir toute la responsabilité que j'endossais du présent spectacle.

— Et vous, madame, comment se fait-il que vous n'avez pas accepté un rôle?... Ah ! je parie que c'est la timidité qui vous retient!... Cela vous passera au bout de quelques mois de Paris... D'ailleurs, vous êtes excellente musicienne, m'a-t-on dit : par là, on peut toujours se rendre utile...

— Mais, objecta M. Juillet, le neveu des Du Toit, qui n'avait point parlé jusqu'ici, on peut avoir le talent de Rubinstein et manquer de ce qu'il faut pour accompagner : « Moi j'euss'des noisettes!... »

Ah ! ah ! il avait la dent un peu dure, ce M. Juillet ; mais si son observation était d'une malignité sournoise envers la maison, elle témoignait une fine intuition de mes sentimens, et j'en fus frappée.

J'aurais bien voulu répondre quelque chose qui montrât à ce jeune homme que j'avais compris, que je lui savais gré de me deviner un peu, mais ce que je cherchais, je le trouvai un quart d'heure après. En attendant, je me contentai de rougir



comme une sotte. Aussitôt, mécontente de moi, voilà que je me retourne tout entière contre moi-même, et que je me reproche de manquer de complaisance pour les plaisirs de la maison Voulasne, et de n'être, moi, qu'une orgueilleuse gonflée de préention. Que je me sentais mal à l'aise ! Le spectacle auquel je venais d'assister m'attristait malgré moi et parce que toute l'âme que l'on m'avait faite se révoltait contre de si piètres distractions ; mais dédaigner ces puérités, mépriser ce qui faisait l'agrément de bonnes gens sans malice, n'était-ce pas manquer de charité, de goût même, et peut-être d'intelligence ?

Mon mari, ayant ôté son faux nez et quitté les coulisses, vint me rejoindre au moment où je subissais cette crise au milieu d'un cercle d'adulateurs. Les exclamations éclatèrent de nouveau et les félicitations recommencèrent.

Je croyais qu'il allait en rire et se moquer tout le premier du rôle qu'il avait joué, mais il recevait les complimens avec sa gravité ordinaire, et il se rengorgeait ! Il ne douta pas un instant que, si j'avais eu, — et de concert avec lui, — des appréhensions touchant cette soirée, elles ne fussent évanouies, dissipées comme les siennes par la magie d'un seul mot prononcé, mais du mot fatidique à Paris : le succès.

Je dus faire porter mes complimens, moi aussi, aux cousins Voulasne qui étouffaient sous une masse humaine claquant des mains, hurlant comme un peuple en délire. Ils partageaient le succès, mais le gros succès, eux, avec deux jeunes femmes, M<sup>me</sup> Kulm et M<sup>me</sup> de Lestaffet, que le coiffeur de l'Opéra, — s'il vous plaît ! — avait grimées, mais à les égaler aux originaux, l'une en Grille-d'Égout et l'autre en La Goulue, — deux « chahuteuses » alors célèbres sur la Butte, — et qui avaient pris part, en face de M. Chauffin en « Valentin-le-Désossé, » à un quadrille dit excentrique, digne, en vérité, de ceux que nous n'avions pas manqué d'aller voir, le mois précédent, à l'Élysée-Montmartre et même au Moulin de la Galette.

Il y avait peut-être une certaine rivalité entre M<sup>me</sup> de Lestaffet et M<sup>me</sup> Kulm, parce qu'on prétendait que La Goulue était plus jolie que Grille-d'Égout, mais cette vétille mise à part, je n'ai jamais vu, non, de ma vie je n'ai vu des êtres humains aussi parfaitement heureux, des gens donnant mieux l'apparence d'avoir accompli ce pourquoi ils étaient créés et mis au monde, et plus satisfaits et plus fiers de leur acte, plus dépour-

vus d'arrière-pensées, plus incapables de soupçonner qu'il pût y avoir action supérieure à la leur, que M<sup>mes</sup> Kulm et de Lescaffet pour avoir dansé le quadrille ordinaire de filles de Montmartre, et que mes cousins Voulasne et leur ami Chauffin, pour s'être crus un instant confondus avec la grosse Dédé, le Kangouroo boxeur ou Valentin-le-Désossé...

Le monde, évidemment, était nouveau pour moi, et l'on jugera ma stupeur bien naïve, mais rien, jusqu'à présent, ne m'avait paru extraordinaire; or, cela me parut extraordinaire. Je n'avais jamais assisté, en province, qu'à des réunions ayant pour but, soit de faire entendre de la musique, soit de favoriser des mariages : je n'avais jamais vu de grandes personnes s'amuser.

Tout l'épanouissement de ma cousine Henriette, on le put mesurer en le voyant s'affaisser comme un ballon crevé, une fleur ébouillantée lorsque la famille Du Toit vint faire ses politesses. Henriette n'aimait pas les Du Toit qui lui représentaient des empêcheurs de danser en rond, mais aujourd'hui elle ne leur pardonnait pas d'avoir empêché Pipette de figurer sur le tréteau.

Comment les Voulasne avaient-ils laissé se développer chez leur fille un amour qui menaçait de les river à jamais aux Du Toit? Mais parce que les Voulasne, innocens comme des enfans, dans leurs plaisirs, « ne voyaient jamais de mal nulle part. » Que de fois, depuis lors, ai-je entendu à propos des Voulasne répéter cette expression : « Ils ne voyaient jamais de mal nulle part! » Ils prenaient leurs ébats, toléraient que chacun prit les siens, sans pouvoir croire que prendre ses ébats pût entraîner des conséquences sérieuses. Mais le sérieux naît sous les pas les plus légers, et la fille aînée des Voulasne était touchée par un amour avec qui l'on ne badine point.

Isabelle aimait Alberic Du Toit; et depuis qu'elle avait pris en dédain les divertissemens ordinaires de la maison, elle manifestait une antipathie toute neuve pour M. Chauffin, l'organisateur des plaisirs, qui l'avait amusée jusqu'alors; elle affectait une tenue réservée, de graves pensers, un penchant pour « la grande musique, » un vif mépris pour toute scène qui n'était point celle de la Comédie-Française. Elle s'assimilait par amour tout ce qu'elle connaissait des Du Toit, moins leur savoir-vivre, leur discrétion; et elle les compromettait et les rendait haïs-

sables en agitant le drapeau de leurs opinions, qu'ils ne déployaient point eux-mêmes, et en dessinant la caricature de ce qu'ils auraient pu être s'ils n'avaient été, en réalité, de charmantes gens sans prétention, sans exigences, mais d'une vie opposée bout pour bout à celle que menaient les Voulasne.

Vu mon mariage tout récent, je ne devais point être séparée de mon mari au souper ; mais, comme on se plaçait librement, nous fûmes environnés par les Du Toit, qui décidément s'intéressaient à moi. Ah !... ma réputation !

M. Juillet avait offert le bras à Isabelle, mais le cher Albéric n'était pas loin. La jolie amoureuse, de qui je n'avais vu jusqu'ici que la moue, se montra pour moi pleine de prévenances. Je goûtai beaucoup la conversation de M. Du Toit, où il y avait de la solidité, de l'expérience, une disposition à s'élever au-dessus des menus faits qu'on raconte. De toutes les personnes que j'avais vues jusqu'ici à Paris, c'était lui qui me rappelait le plus mon grand-père, quand il avait à qui parler. M. Juillet, plus concentré, était un jeune agrégé qui sortait de l'École normale ; il y avait de l'amertume en lui et je ne sais quel sombre feu ; était-il rongé d'une inquiétude mortelle ? relevait-il de quelque blessure ? on se le fût demandé ; avec cela une certaine finesse rieuse allant jusqu'à la folâtrerie tout à coup, pour s'enfoncer, l'instant d'après, et plus volontiers, dans les profondeurs. On lui prêtait de l'ironie, ce qui lui faisait beaucoup de tort. Il avait parfois des mots cinglans, c'est certain ; mais il en avait aussi d'autres qui le rendaient agréable, et qui m'empêchèrent d'éprouver vis-à-vis de lui, je ne sais pour quoi, aucune timidité.

Le souper fut pour moi la meilleure partie de la soirée, et il eût été presque un plaisir, si je n'eusse senti que mon mari était sur les épines parce que nous étions là groupés avec les Du Toit qui, dans la maison, se trouvaient momentanément en disgrâce. Aussi s'efforçait-il, autant que possible, de lancer quelques mots par-dessus la tête des Du Toit, afin de prouver qu'il ne s'enfermait point dans leur compagnie, des mots que l'on pût même interpréter comme une demande de secours ; et on lui en envoyait en retour qui produisaient un effet baroque par leur réalisme concret au milieu des propos déliés, érudits, moraux ou spirituels de M. Du Toit ou de M. Juillet. Je me souviens par exemple que la conversation, autour de

nous, roulant sur ce sujet : « Quel est le plus précieux des biens? » et quelqu'un ayant dit : « L'espérance, » M. Juillet nous citait le texte d'une belle épitaphe latine, recueillie par lui sur une dalle d'église : « *Hic, in diem resurrectionis reservantur animae...* » c'est-à-dire : « Ici sont réservées, pour le jour de la résurrection, les âmes d'un tel, et d'un tel... etc. » et il nous faisait frissonner en nous soulignant la grandeur de cette expression qui tue l'horreur de la mort en nous imprégnant de la certitude d'un jour à venir, lorsqu'un mot, qui mettait en liesse la table voisine, dévasta comme une trombe la sereine image qui nous charmait. Il s'agissait d'un trou au maillot de M<sup>me</sup> de Lestaffet, il y avait eu, paraît-il, un trou au maillot de M<sup>me</sup> de Lestaffet : quelques témoins le décelaient ; M<sup>me</sup> de Lestaffet l'avouait ; et M. Chauffin improvisait déjà un couplet pour la revue prochaine, sur le trou au maillot de M<sup>me</sup> de Lestaffet. Cela ne prouve ni qu'il fût mauvais de s'égayer du trou au maillot de M<sup>me</sup> de Lestaffet, ni qu'il n'y ait place légitime pour d'autres plaisirs que celui qu'on éprouve à déchiffrer de belles épitaphes ! Mais ce choc demeura pour moi inoubliable parce que, m'étant tournée vers mon mari pour lui dire : « Est-ce beau, ces âmes qui ne sont point considérées comme mortes, mais comme mises de côté, provisoirement, dans l'attente d'un grand jour!... Et quel langage!... » Je vis que si mon mari jugeait le « trou au maillot » d'un goût médiocre, il n'avait pourtant aucunement compris la sublimité du langage chrétien...

Toute troublée encore de ce petit incident perceptible à moi seule, je me tenais tapie, silencieuse, un peu fatiguée, dans le coin du fiacre qui nous ramenait rue de Courcelles. Mon mari me dit :

— Eh bien ! c'était, ma foi, très réussi...

— Certainement.

— Vous êtes-vous amusée, au moins ?

— Les Du Toit ne m'ont pas déplu...

— Ah !... les Du Toit, dit-il, puis il réfléchit un moment pour ajouter : — Ils sont un peu ternes...

— Je ne trouve pas. Ce sont des gens qui savent beaucoup de choses, qui pensent à quelque chose ; ils ont de l'élévation dans les idées et les sentimens...

— Ce sont de belles âmes ! dit mon mari.



Je fus bien choquée ; mon cœur palpait ; une force vive en moi se révoltait. Je demandai avec un certain effarement :

— Il est donc ridicule d'avoir une belle âme ?

Il me dit, avec hésitation, parce qu'il était toujours très embarrassé pour exprimer des sujets d'ordre moral :

— C'est une question de milieu... Chez les Voulasne...

— Eh bien ! fis-je, un peu vivement, chez les Voulasne, est-ce que vous croyez que moi-même j'aie l'âme de M<sup>me</sup> de Lestaffet, ou de M<sup>me</sup> Kulm, ou de M. Chauffin?... est-ce que vous seriez satisfait que l'on fit des couplets sur le maillot de votre femme?... sur son maillot crevé?...

— J'en mourrais de honte ! dit-il, ah ! pour cela non, cela n'est pas dans mon caractère !...

Je voyais qu'il était sincère et que cette idée le faisait bondir. C'était une de celles auxquelles il devait toujours être le plus sensible : il n'eût jamais supporté que la tenue de sa femme fût prise en défaut.

— M<sup>me</sup> Kulm, repris-je, M<sup>me</sup> de Lestaffet et C<sup>ie</sup>, voilà donc le genre de femmes qui s'harmonise au milieu Voulasne?...

Il était très ennuyé de l'effort que je lui demandais pour raisonner là-dessus. Il n'était pas accoutumé à cela ; il n'y avait jamais songé. Il me dit simplement :

— La plupart des hommes que vous avez vus là, ce sont des hommes qui ont travaillé tout le jour : ils demandent à se distraire...

A mon tour de ne savoir que dire. Mais je pensais à mon père, autrefois, qui avait aussi travaillé tout le jour, préparé ou prononcé de grandes plaidoiries, présidé des conseils d'administration, ou composé tout un journal, et qui, le soir, ne songeait à se distraire que par de si belles causeries avec son beau-père, grand travailleur lui-même, ou avec ces messieurs de la ville, dont la distraction, à eux, était de l'entendre parler ou lire, et lire uniquement les plus beaux livres. Ah ! il ne s'agissait pas de gaudrioles avec lui, et pourtant il savait rire et savait faire rire !... Enfin, je pensais à ce M. Du Toit qui devait avoir de même beaucoup à travailler, et à ce M. Juillet, agrégé, et qui venait de passer sa thèse de doctorat... Je les citai à mon mari comme exemples de gens très occupés, et qui devaient certainement exiger un choix dans leurs distractions.

— M. Du Toit, passe encore !... Quant au neveu, pédanterie à part, il est pareil à beaucoup, je suppose...

Cela me fit mal, d'entendre parler ainsi d'un homme dont la qualité d'esprit m'avait tenue durant une heure en haleine. Je l'avais vu cultivé et grave, ce M. Juillet, sans le trouver pédant ; et je l'avais aussi entendu rire et presque gaminer avec Pipette, par exemple. J'eus le très grand tort de dire :

— Enfin, vos Voulasne, ils sont très gentils, oui, mais voilà presque deux mois que nous les fréquentons, et deux ou trois fois par semaine, n'est-ce pas ? Eh bien ! je n'ai pas entendu encore, ni d'eux ni de leur entourage, un seul mot qui les place au-dessus... mettons : de votre homme de peine, qui fréquente lui aussi, le dimanche, les cafés-concerts, les mêmes ou peu s'en faut, et chantonne pour ma femme de chambre, en frottant le parquet, les mêmes insanités dont vos cousins et leurs amis se délectent !...

Nous atteignons la maison ; mon mari descendit de voiture, m'aïda à mettre pied à terre et ne m'adressa pas la parole dans l'escalier. Une fois dans l'appartement, et le verrou tiré, il me dit :

— Madeleine, je serais désolé que vous vous abandonniez à un sentiment d'aigreur contre un genre de vie qui vous déconcerte, je n'en suis pas trop étonné ; mais tout doit vous déconcerter un peu, parce que vous arrivez de Chinon, ne l'oubliez pas. Patientez, que diable !...

Ma grand'mère m'avait fait jurer solennellement de ne jamais laisser la moindre difficulté entre mon futur mari et moi se traduire par des paroles. Elle m'avait dit : « Des sujets de mécontentement, mon enfant, il en naît, c'est inévitable, et dans les ménages les plus unis ; mais évite à tout prix qu'ils soient confirmés par des paroles : tant que rien n'a été dit, tout peut être oublié ; mais les mots prononcés, ce sont des marques au fer rouge. »

Peut-être en avais-je trop dit déjà ! car les paroles que mon mari répondait à ma plainte faisaient l'effet, sur mon épiderme, d'un fer déjà bien chaud !... C'était une leçon adressée à mon inexpérience, un avertissement pour l'avenir, et, sur un ton volontairement modéré, une sommation de ne franchir sous aucun prétexte certaine borne. La maison des Voulasne, c'était notre fonds.

Ah ! si je n'avais pas été dressée, comme je l'ai été, par ma famille et mon couvent, ma vie conjugale était de ce jour-là flambée ! On me dira, et il n'a pas manqué de gens pour me dire : « Mais si vous n'aviez pas subi l'éducation qui fut la vôtre, peut-être vous fussiez-vous beaucoup plu chez les Voulasne?... » Ah ! bien, alors, je ne regrette pas mon éducation et ses conséquences.

## V

Le dimanche, mon mari, pour m'être agréable, m'accompagnait à la messe de la petite église Saint-François-de-Sales, à quatre pas de chez nous : on n'avait pour ainsi dire qu'à traverser le Parc Monceau. J'avais gardé du couvent un goût particulier pour la messe matinale : elle ne ressemble pas aux autres ; elle est plus intime et plus simple, beaucoup de femmes y communient ; enfin, j'ai toujours eu l'impression qu'on s'y retrouve plus sûrement entre vrais chrétiens. Mais mon mari avait eu, lui, de tout temps, l'habitude de faire la grasse matinée le dimanche. Je m'aperçus promptement qu'il lui en coûtait beaucoup de ne pouvoir demeurer au lit, à sa guise, au moins un jour par semaine, et je n'eus pas le courage de lui imposer ce sacrifice plus longtemps. Ce n'était que prévenir un retour à ses vieilles coutumes, qui se serait effectué sans que j'y misse la main, mais en proposant moi-même à mon mari de nous contenter de la messe de midi, je m'épargnai la disgrâce d'être abandonnée, toute seule, un prochain dimanche, à celle du matin. Nous primes donc l'habitude de n'aller qu'à la messe de midi, c'est à-dire à une réunion de gens distraits, pressés de déjeuner ou de courir aux matinées, et qui semblent faire au bon Dieu une suprême concession : on sent que de tous leurs devoirs religieux, ce bout de messe-là est le dernier. Je me moquais de ces catholiques négligens, dans les débuts ; peu à peu, comme les autres, je m'accommodai très bien de cette formalité réduite pendant laquelle ma pensée n'avait ni le loisir ni même le désir de descendre jusqu'à cet arrière-fonds de nous-mêmes où le sens religieux se retrouve. Ma piété, naturellement, diminua. Quelquefois, pendant cette messe de midi, mes souvenirs d'enfance, de pension, de jeune fille affluaient, et, liés tout à coup au présent, me donnaient de la vie une image si incohérente

que j'en étais étourdie : une si grande part faite à Dieu au commencement de la vie, une si misérable portion dès que la vie semble avoir adopté son sens définitif!...

Il m'arriva, avec ce régime de la messe de midi, où le prêtre ne nous dit pas un mot, d'oublier les Quatre-Temps, les Vigiles ; de grandes fêtes se présentaient, nous surprenaient, sans qu'on leur fit plus d'honneur qu'à un dimanche. Un jour, en m'apercevant d'un pareil oubli, je dis à mon mari :

— Eh bien ! vous qui vous félicitez d'avoir épousé une femme dévote !...

Ah ! mais, c'est qu'il ne trouva pas du tout cela drôle ! Oui, certes, il avait entendu épouser une femme dévote ! Sans doute, il ne fallait pas que cette dévotion l'incommodât ni se fit remarquer, mais bien plus encore il redoutait qu'elle diminuât jusqu'à menacer de s'éteindre. Ce qu'il fallait, c'était que ma religion me permit de figurer au dehors comme les femmes qui n'ont point de religion, mais qu'au dedans elle conservât toute sa chaleur avec ses avantages. Pour Noël, il me fit cadeau de cinq jolis volumes admirablement reliés en maroquin ; c'étaient les *Sermons choisis* de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon, et les *Petits traités de morale* de Nicole.

Il fut le premier à m'engager à revoir une ancienne compagne de couvent que j'avais rencontrée dès mon arrivée à Paris, chez une couturière de la rue Tronchet. Elle s'appela autrefois Charlotte Le Rouleau, et elle avait épousé un M. de Clamarion. Elle habitait rue de Monsieur, sur la rive gauche, comme les Du Toit.

Lorsque, entre autres confidences de jeunes femmes, je racontai à M<sup>me</sup> de Clamarion la vie que j'avais menée depuis mon mariage, en compagnie de mes cousins Voulasne, elle en fut épouvantée ; elle me tint pour tombée vivante dans l'Enfer ; elle ne connaissait, quant à elle, rien de pareil. Moi qui avais cru, naïvement, que l'on menait toutes les jeunes mariées dans les cabarets montmartrois !... Son mari, grâce à Dieu, disait-elle, lui avait épargné les mauvaises connaissances ; elle fréquentait un monde « exquis, » affirmait-elle, confiné dans le vieux faubourg et qui entretenait peu de communication avec « la population interlope de l'autre rive. » Je me sentais toute honteuse d'habiter près du Parc Monceau. La description que Charlotte me faisait de son monde, si calme, si hostile à l'esbrouffe amé-



ricaine qui déjà nous envahissait, si conservateur des bonnes manières françaises, m'attendrissait. Je lui demandai ce que faisait son mari. Elle eut presque l'air froissé : « Oh ! mais, rien ! » dit-elle. Il chassait une partie de l'année ; il tirait aux pigeons ; il avait son cercle. La fortune, selon toute apparence, devait être des plus ordinaires, mais on espérait en l'héritage d'une certaine tante ; et les parens Le Rouleau, je le savais, étaient riches.

Charlotte était désolée de ne point me faire embrasser son bébé, que l'on promenait aux Tuileries. Elle me montra des quantités de photographies d'un marmot joufflu, à six mois, à un an, à dix-huit mois ; puis celle du papa, un blondin frisé, de figure quelconque, en brigadier au 2<sup>e</sup> cuirassiers, puis épaulant à Monte-Carlo, puis à cheval dans une allée du Bois.

— Je suis bien contente, ma petite Charlotte, de vous trouver heureuse !

Tout à coup, Charlotte me passe un bras autour du cou, m'embrasse et se met à pleurer :

— Ma pauvre Madeleine ! me dit-elle, mon mari ne m'aime pas !...

— Comment ! est-ce possible ?... après trois ans de mariage à peine ?

— Oh ! oh ! dit-elle, les années n'y font rien, allez... Il a une maîtresse... Oh !... il l'avait déjà avant la naissance de mon petit... Vous voyez !...

A mon tour d'être abasourdie et de m'indigner :

— Il y a à Paris de ces créatures !...

Je m'étais fait, depuis que je courais les petits théâtres, une idée à moi des femmes qui me semblaient destinées à détourner nos maris.

— Oh ! m'interrompt Charlotte, ce n'est pas ce que vous croyez, c'est la comtesse de P..., une femme du meilleur monde, quadragénaire, maigre et laide, une amie intime de ma belle-mère, presque de son temps, d'ailleurs, et que je suis obligée de recevoir ici !...

— Est-il possible ?

— Oui, dit-elle simplement, d'un certain ton d'ainée qui signifiait, je crois : « Vous verrez que c'est possible !... »

Mon instinct se révoltait ; sans prononcer une parole, j'eus un mouvement que Charlotte devina, parce que nous avions

longtemps vécu ensemble, et qui voulait dire : « Mais il n'y a donc pas moyen de se révolter contre cette situation ? » Elle me dit :

— Mes larmoiemens, mes récriminations, si vous saviez comme ces hommes-là ont une façon de vous en faire comprendre le ridicule... et la vanité ! Quand cela m'a soulevé le cœur par trop fort d'être contrainte à voir ici cette pimbêche, j'ai cru pouvoir m'en ouvrir à ma belle-mère ; mais ma belle-mère m'a fait signe de ne pas continuer et elle m'a dit en propres termes : « Dans notre famille, ma chère enfant, l'usage est de fermer les yeux, de se taire et d'élever nos enfans de notre mieux... » L'usage... Ce mot-là vous rabat le caquet, je vous prie de le croire, quand on n'est, comme moi, qu'une petite bourgeoise !

Pauvre Charlotte !... Trois ans auparavant, nous étions sur le même banc, au Sacré-Cœur, ignorantes, et prêtes à tout. Mais elle avait un demi-million de dot, et moi rien ; et voilà les destins différens qui s'emparent de nous en s'appuyant sur ces chiffres ! Elle a fait, elle, le mariage qui comblait certainement tous ses vœux : joli garçon, beau nom, noble faubourg ! Et la voilà, qui, pour les quinze mille francs de rentes qu'elle apporte à une famille appauvrie, a acquis tout juste le droit de servir chez une M<sup>me</sup> de Clamarion, rue de Monsieur ! Je ne me trouvais pas, par comparaison, si à plaindre.

Je fis à mon mari le récit de ma visite rue de Monsieur. Il montra beaucoup d'intérêt pour le cas de mon amie, et il dit :

— Voilà des femmes admirables !

J'espérais revoir Charlotte qui avait paru trouver un soulagement à se confier à moi. Elle vint, longtemps après ma visite, déposer une carte chez mon concierge, et quand j'essayai par deux fois de la revoir chez elle, il me fut répondu qu'elle était sortie. Nous n'étions pas du même monde. Ceci était si vrai que, de moi-même, sans songer à Charlotte, je quittai, peu après, sa couturière. J'ai rencontré M<sup>me</sup> de Clamarion, des années plus tard, à une vente de charité. Elle me parla très gentiment. Je la complimentai parce que je voyais souvent son nom, dans les journaux, à la tête d'une quantité d'œuvres où elle payait, c'était probable, plus de sa personne que de sa bourse. Elle me parut, en effet, complètement absorbée par cette besogne et par son fils unique ; elle était mise sans aucune

recherche, comme une femme qui a oublié son sexe. C'était une résignée et elle semblait avoir trouvé la paix, même un bonheur.

Je me doutais bien que mon mari souhaitait me voir fréquenter quelques-unes de ces femmes jugées par lui « admirables. » Il le souhaitait parce qu'il comprenait que je trouverais peut-être près d'elles l'agrément qui me manquait ailleurs, et il le souhaitait parce qu'il tenait avant toute chose à ce que je ne m'écarte point du type de femme qu'il avait voulu en moi. C'étaient des femmes qui ne l'amusaient pas, mais qu'il jugeait indispensables à la maison. Malheureusement, il en connaissait peu. M<sup>me</sup> de Clamarion, c'en était une qui nous échappait. Je pensais, moi, toujours aux Du Toit, qui m'avaient fait les avances les plus caractérisées ; mais il y avait interdit sur les Du Toit, au moins aussi longtemps que leur conflit avec les Voulasne n'aurait pas reçu de solution.

RENÉ BOYLESVE.

*(La deuxième partie au prochain numéro.)*

---

---

# LES MASQUES ET LES VISAGES

## AU LOUVRE

---

II

### DEVANT LES TABLEAUX D'ISABELLE D'ESTE

---

Il y a au Louvre, dans la galerie du bord de l'eau, tout auprès de la salle des primitifs italiens, deux tableaux placés au second rang, manifestement sacrifiés et qui, pourtant, intriguent le passant comme deux énigmes. Ce sont des allégories : *le Combat de l'Amour et de la Chasteté* du Pérugin et, en pendant, *la Cour d'Isabelle d'Este*, de Lorenzo Costa. Presque en face, sur la paroi opposée, sont les deux fameux panneaux de Mantegna : *la Sagesse victorieuse des Vices* et *le Parnasse*, encadrant *la Vierge de la Victoire*, infiniment plus beaux, mais presque aussi bizarres que les deux premiers. Le passant, qui s'attarde à ces quatre énigmes, éprouve confusément qu'il y a un lien entre elles, une pensée commune. Il ne se trompe pas : ce lien, c'est Isabelle d'Este.

Ces quatre tableaux ont été peints sous sa dictée, ainsi que beaucoup d'autres, pour décorer son petit musée du Palais de Mantoue, qu'elle appelait sa *Grotta*. Elle en a décidé les dimensions, les sujets, la grandeur des figures, l'éclairage exact, la

[1] Voyez la *Revue* du 15 novembre 1911.



place précise dans un ensemble décoratif et idéographique réglé d'avance. Aucune œuvre, fût-elle du plus grand maître, n'a été admise dans cette *Grotta*, si elle ne concourait pas à l'effet voulu. Ces quatre énigmes sont donc quatre fragmens d'une même pensée. Laquelle? — C'est ce que nous allons voir.

En regardant son *maschio* dessiné par Léonard de Vinci, nous avons soupçonné ce que devait être, au naturel, le visage d'Isabelle d'Este; en suivant ses lettres et les témoignages de ses contemporains, d'après MM. Luzio et Rénier, nous avons vu ce que fut sa vie subie et sa vie voulue; mais, pour bien démêler son idéal, ce ne sont plus les textes, ce sont les tableaux qu'il nous faut lire. Ils révèlent non ce qu'elle a trouvé dans la vie, mais ce qu'elle a rêvé d'y mettre et, ce qu'elle n'a mis que dans sa collection.

#### I. — SES « INVENTIONS » POÉTIQUES

Regardons, par exemple, le premier panneau de Mantegna placé à gauche de la *Vierge de la Victoire*. Pour le passant ignorant, c'est une rencontre fort divertissante, parce qu'elle est hétéroclite, mais tout à fait inintelligible. La figurante de quelque fête mythologique, comme on en donnait souvent au xvi<sup>e</sup> siècle, chasse d'un parc princier un tas de mendiants, ribaudes, estropiés, culs-de-jatte, hommes-singes et autres phénomènes de la cour des Miracles, qui s'y étaient introduits indûment, peut-être pour mendier, peut-être pour voir les rocailles colorées en rose par un feu de Bengale; — ce qui est, en effet, fort curieux. Les pauvres gens ne savent par où fuir et les voilà à mi-corps dans un bassin, les plus valides portant leurs camarades impotens, dérangeant les nénuphars et les plantains; leur marmaille les suit dégringolant du haut des charmilles plus vite qu'elle n'y était grimpée, tandis qu'un arbre étique, entortillé de devises comme un mirliton, lève les bras au ciel de stupéfaction devant cet épouvantable bat-l'eau...

Qu'est-ce que tout ceci veut dire? On comprend bien que des gens si difformes et peu vêtus n'aient pas dû entrer dans un jardin où les ifs sont si bien taillés, pendant que de belles dames se sont déguisées en divinités de l'Olympe; toutefois, la brutale façon dont on les mène inspire un peu de pitié. Or ceci,

c'est la *Sagesse victorieuse des Vices*, et notre sympathie entière doit aller à cette garde champêtre, qui est Minerve, et les pauvres diables qu'elle bouscule doivent nous inspirer la plus profonde horreur. « La beauté est une chose sainte, » dit Bembo, dans le *Cortigiano*, de Baldassare Castiglione, « elle procède de Dieu. Elle est la face plaisante, joyeuse, agréable et désirable du bien, tandis que la laideur est la face obscure, fâcheuse, déplaisante et triste du mal. La beauté extérieure est le vrai signe de la beauté intérieure, — comme ès arbres la beauté des fleurs porte témoignage de la bonté des fruits. » Ainsi, d'après les deux grands amis de la marquise, Castiglione et Bembo, les pauvres gens de Mantegna, étant laids, sont des vices et bons à tuer.

De même, devant le tableau du Pérugin, devons-nous regarder à plusieurs fois avant de prendre parti : nous pourrions lâcher quelque sottise. En effet, quoi de plus odieux que ces grosses dames dévêtues, égorgeant les gracieux petits enfans qui grimpent après elles pour les embrasser ! Elles brandissent des lances contre ces pauvres mioches, qu'elles ont saisis aux cheveux, et c'est proprement, là, un massacre des Innocens... Pas du tout ! nous dit l'auteur, ces innocens sont des coupables, ce sont les Amours, les amours illégitimes, adultères, pour ne pas dire pire, et ces grosses dames sont les Vertus : c'est Pallas, c'est Diane, c'est tout ce qu'il y a de mieux au monde, — sauf la dame du milieu, qui se défend, comme elle peut, avec un grand bâton armé d'un plumeau contre l'arc de sa rivale. Celle-là, c'est Vénus, ce plumeau une torche insidieuse dont elle cherche à mettre le feu au cœur de l'innocente chasseresse...

Toute cette belle « invention » est d'Isabelle d'Este. Comme le Pérugin n'y comprenait rien, non plus que nous, elle ne lui a pas écrit moins de cinquante-trois lettres, pour la lui bien enfoncer dans la tête. Le malheureux artiste, — dont la tête était si dure si l'on en croit Vasari, — en demeurait stupide... Que faire, quand le courrier de Mantoue lui apportait, — en même temps que deux rubans lui indiquant la hauteur et la largeur du panneau à peindre, — des injonctions comme celle-ci : « Mon invention poétique, que je désire vous voir peindre, est une bataille de la Chasteté contre l'Amour. Pallas semblera avoir vaincu l'Amour : elle a brisé sa flèche d'or et son arc d'argent et les a jetés à ses pieds. D'une main, elle le tient par le

bandeau que porte l'aveugle, de l'autre, elle lève la lance et va le frapper. Diane doit avoir la même part dans cette victoire. Vénus aura été à peine effleurée dans quelque partie de son costume : la mitre, la guirlande ou le voile. Pour Diane, la torche de Vénus aura brûlé ses vêtemens, mais aucune des deux déesses ne sera blessée... » A force d'y songer, le Pérugin pouvait encore figurer ce rébus, bien que les traits qu'on lui donnait comme les plus significatifs soient si peu visibles, une fois traduits en lignes et en couleurs, que l'œil n'y retrouve pas du tout ce que l'esprit y a voulu mettre. Mais que faire, quand on est un peintre d'*Adorations* et de « Conversations sacrées, » en recevant cet ordre de bataille : « Derrière ces quatre divinités, les chastes nymphes, suivantes de Pallas et de Diane, devront, dans les modes divers qui vous conviendront, soutenir un rude combat contre la troupe lascive des faunes, des satyres et de mille autres petits amours. » — Comment faire battre tout ce monde ? se demandait-il... Ma foi, je ferai poser un mouvement et je le répéterai chez toutes ces nymphes ! Ainsi fit-il, et devant notre tableau du Louvre, on croit assister à une manœuvre d'assouplissement militaire, lorsque tous les hommes d'un peloton lèvent le même bras pour le même geste sous l'œil d'un caporal injurieux.

Enfin, se dit le peintre, je me rattraperai sur le paysage. Erreur ! tout est prévu. De même que le stratège a donné le « mouvement » et le « point de direction » et indiqué quelles devaient être les armes, il a désigné le terrain :

Afin de donner plus d'expression à la fable et l'orner davantage, l'olivier, arbuste consacré à Pallas, surgira de terre à côté d'elle ; la chouette, son oiseau symbolique, se posera sur une des branches. Du côté de Vénus fleurira le myrte, qui est son emblème, et pour plus de charme, il faudra que l'œuvre ait pour fond un fleuve ou la mer. Les faunes, les satyres, les amours fendant les flots, portés sur des cygnes ou volant dans les airs, accourront au secours de Cupidon, anxieux de prendre part à cette amoureuse entreprise. Sur les bords du fleuve ou sur le rivage de la mer, apparaîtront Jupiter et les autres dieux ennemis nés de la Chasteté. Le premier, changé en taureau, enlève la belle Europe, et Mercure, comme un aigle qui convoite sa proie, voltige autour de la nymphe Glaucère qui tient un cyste où sont gravés les attributs de la déesse Pallas. Polyphème, avec son œil unique, court après Galatée, Phébus poursuit la nymphe déjà changée en laurier, Pluton, qui vient d'enlever Proserpine, l'emporte dans son royaume infernal et Neptune va enlever Coronis, mais au moment même, elle est métamorphosée en corneille. Tous ces traits, je vous les envoie figurés sur un

petit dessin, et, cela s'ajoutant à mes explications, vous comprendrez mieux ce que je veux. Si vous trouvez que les figures sont trop nombreuses pour le sujet, vous pouvez en diminuer le nombre, pourvu toutefois que le fond ne change point: j'entends Pallas, Diane, Vénus et l'Amour..., mais il vous est interdit de rien ajouter du côté.

C'est le résultat de cette belle entreprise, que nous avons sous les yeux: c'est le plus mauvais tableau du Pérugin, presque aussi ennuyeux à regarder que sa description l'est à lire. Rien de ridicule comme ces petites marionnettes allégoriques répandues à l'arrière-plan: ces cygnes, ces amours, ces satyres et, toujours, cette malheureuse femme-arbuste, dont les dix doigts s'effilent en branches et palpent l'air par leurs myriades de papilles devenues feuilles au vent...

De quel thème ou « *invenzione* » est sortie l'*Incoronazione* ou *la Cour d'Isabelle d'Esie*, de Lorenzo Costa, qui est placée en pendant au Pérugin? Nous ne savons, car, sans doute, c'est de vive voix que la marquise a donné ses ordres au peintre. Mais si Lorenzo Costa n'a pas fait une œuvre aussi gauche que le Pérugin, il l'a échappé belle! Nous comprenons bien qu'une troupe de nobles personnages, pittoresquement déguisés, est venue folâtrer à l'entrée d'un bois taillis et au bord d'un bras de mer, profondément enfoncé parmi les collines. Mais qui dira ce qu'ils font? Qui dira, surtout, la pensée commune qui, les ayant amenés là, les réunit? Aucun d'eux ne regarde son voisin. Nul ne s'occupe que de son action propre, qui est, à la vérité, fort singulière. Une belle dame, assise, tient dans son giron la tête d'un mouton à qui elle passe un collier de fleurs, sans le regarder. Une autre dame, en face d'elle, est également assise auprès d'un petit taureau, doux comme un mouton, et comme elle, aussi, a tressé une couronne, elle tient au-dessus de la tête bovine cette auréole de fleurs. Au second plan, une troisième couronne apparaît: ce n'est plus une tête de mouton ou de taureau qui va la recevoir, mais bien celle d'une belle dame debout en grande toilette rouge traînante, avec de ces manches tombantes, immenses et pointues par le bas que Muscati comparait à des boucliers catalans. Il nous semble bien la reconnaître pour être la fameuse marquise de Mantoue. Posant la main droite sur son cœur et relevant de la gauche le devant de sa jupe, elle penche la tête comme une victime sous le couteau du sacrificateur. C'est afin d'entrer plus aisément



dans le cercle de feuillage que lui tend un petit amour ailé tenu debout sur les genoux d'une autre dame.

Tout autour, un cercle de vieux Turcs et de jeunes troubadours. Les uns, debout, jouent de la viole, de la lyre ou du monocorde ; les autres assis, tâchent d'écrire quelque chose sur leurs tablettes, malgré la grande incommodité de leur posture. Pendant qu'ainsi ces gens se divertissent, deux personnages guerriers, placés en grand'garde, à droite et à gauche, au bord du tableau, veillent à ce que nul n'approche : l'un, costumé en soldat romain, a été armé d'une longue hallebarde dont il semble se servir un peu à tort et à travers, car il a cassé une branche d'arbre et coupé la tête d'un chien, — ce dont il semble très malheureux... L'autre, une femme armée d'un arc et d'une flèche, surveille ce qui se passe au dehors, prête à intervenir. En contre-bas, à l'arrière-plan, un parti de cavaliers, bardés de fer, en attaque un autre, cependant qu'à quelques pas, des voyageurs causent paisiblement en débarquant d'une nef dont on cargue les voiles. Enfin, sous les bois, entre les fûts des saules, des lauriers ou des palmiers, de lointaines figures se poursuivent ou se joignent en des gestes d'amour.

Tel est l'aspect de cette peinture, qu'on appelle tantôt *le Triomphe de la Poésie*, tantôt *la Cour d'Isabelle d'Este*. Les deux titres se peuvent soutenir, et bien que l'affabulation soit infiniment plus compliquée qu'un simple Triomphe de la Poésie, il est probable que les personnages ainsi déguisés sont les familiers de la grande marquise. « Et ne pense point, dit Castiglione, que jamais ailleurs ait été si bien goûté le plaisir et douceur qui provient d'une chère et aimable compagnie... » Il y a beaucoup de chances pour que le guerrier romain, à l'avant du tableau, qui manie sa hallebarde comme un râteau, soit ce Castiglione lui-même, ce diplomate aux yeux bleus et à la barbe blonde qui remplit de son doux et triste regard tout le Salon Carré... Et au second plan, qui peut bien être ce musicien, coiffé d'un turban et armé d'un monocorde, qui retourne vers nous sa longue barbe pointue pour montrer, du bout de son archet, ce qui arrive à la marquise? C'est la vision prophétique d'un Pietro Bembo, vieilli, devenu vénérable, ayant cessé de jouer et de chanter aux pieds des belles dames de son temps, auquel il suffira d'ôter ce turban et de mettre un chapeau pour en faire un cardinal... Et si le peintre avait serré d'un

peu plus près le caractère des jeunes figures : le violoniste qui joue, le nez en l'air, en cherchant son inspiration dans le ciel, l'historien ou le poète coiffé d'un chaperon à plumes, qui tient son encrier comme une coupe, nous y reconnaitrions peut-être les familiers de la marquise : les Niccolo da Corregio, les Mario Ecquicola, les Lorenzo da Pavia.

Nous reconnaissons, en tout cas, le lieu idéal où ils vivent : c'est ce pré « garni d'herbe et enrichi de diverses fleurettes variées de couleurs, ces bosquets sombres et remplis d'une révérence solitaire, cette belle fontaine industrieusement cachée en la roche vive, » que Pietro Bembo dépeint, comme l'idéal d'un parc, au début de ses *Asolani*. Tout cela n'est pas de la bonne peinture, mais c'est une chose qu'on regarde longtemps : elle transporte la pensée dans une région lointaine, où n'entre plus aucune des réalités de la vie. Le guerrier romain et la Diane chasseresse font bonne garde. Aucun objet n'est plus utile à rien. Aucun geste ne peut aboutir à un résultat raisonnable. Tous les regards, par une merveilleuse chance, vont hors du tableau, et ces âmes, absentes les unes des autres, qui semblent aussi absentes d'elles-mêmes, forment bien une couronne idéale à la femme qui veut régner dans le royaume de la pensée pure.

Nous n'avons pas, non plus, par écrit, *l'invenzione* du *Parnasse*, car Mantegna l'a peint, étant à Mantoue, sous les yeux de la marquise, et nous en sommes réduits, pour le déchiffrer, à nos propres lumières.

Au-dessus d'un rocher phénomèné, troué, en la forme d'un pont naturel, un jeune homme cuirassé et une jeune femme nue sont debout, épaule contre épaule, renversant l'un vers l'autre leurs têtes amoureuses. Au-dessous, neuf jeunes pensionnaires dansent une sorte de ronde et leurs dix-huit petits pieds battent du bout le sol, avec infiniment plus d'esprit que n'en ont leurs neuf têtes, selon la mesure que leur donne un pauvre diable de harpiste assis dans un coin. Dans l'autre coin, une rosse lamentable, velue, poilue comme un ours, tachetée comme un paon, ailée comme une volaille, regarde son maître avec un tendre reproche de l'avoir déguisée de façon si ridicule pour la conduire en si belle compagnie. Quelques menus incidens égalaient encore cette partie de campagne : un jeune polisson, qu'on a eu le tort d'y amener, souffle les pois de sa sarbacane au nez d'un pauvre habitant des cavernes, sans doute occupé à faire

cuire sa soupe sur un petit fourneau et qui se défend, comme il peut, en lui envoyant sa malédiction... Au premier plan, un petit lapin, les oreilles droites, attend que tout ce vacarme ait cessé pour sortir de son trou. Or, ce rocher, c'est le Parnasse, ces pensionnaires sont les neuf Muses, le pauvre harpiste est Apollon qui joue de la lyre et le cheval velu est Pégase, mené par Mercure, dont le fouet est un caducée... Quant aux deux amoureux perchés sur l'arche montagnaise décorée, en cette occasion, comme nos estrades pour bals populaires au 14 juillet, ils figurent Mars et Vénus, tandis qu'il faut voir, dans le malheureux visé par la sarbacane d'un gamin, Vulcain que bafoue Cupidon...

La grâce infinie des gestes, la cadence parfaite des bras et des jambes, le souple déroulement des écharpes, l'équilibre harmonieux des groupes ont sauvé le ridicule de cette affabulation. Le thème idéographique disparaît : on ne ressent plus que le rythme des formes, — et ce rythme est divin. Il divinise une des passions d'Isabelle d'Este et l'un de ses triomphes : la *Danse*, — cette musique des gestes, qu'elle apprenait dès l'âge de six ans avec le juif Ambrosio, à onze ans avec le fameux Lorenzo Lavagnolo, qu'elle étudiait dans le *Trattato di Ballo*, dans le *Ballerino perfetto*, qu'elle pratiqua presque toute sa vie. Que ce soit ou non son visage, cette figure centrale : la Muse vue de face, les mains passées derrière le dos, c'est sûrement sa passion qui agite tout le groupe divin et lui fait effleurer le sol de ses dix-huit pieds aux pointes frémissantes et tactiles. Jamais, peut-être, par aucun peintre, et non point même par Raphaël, l'« esprit » de la Danse ne fut si spirituellement rendu. Et pourtant, il suffit qu'Isabelle d'Este ait passé par là, pour que l'œuvre soit moins parfaite que telles autres œuvres de Mantegna. Les faiblesses du peintre coïncident exactement avec les figures symboliques et surrogatoires : elles viennent donc des exigences de la souveraine.

Aussi, les peintres, d'un bout à l'autre de la péninsule, s'efforcent d'y échapper. Éperdus de joie, tout d'abord, à l'idée d'être sollicités par une si grande et si savante dame, pour la décoration de sa *Grotta*, dès que ses ordres leur arrivent, les voilà dans la consternation. « Je suis allé chez le Bellini ces jours-ci, lui écrit Pietro Bembo, dans une lettre datée de Venise, il est parfaitement disposé à servir Votre Seigneurie, à la condition qu'elle envoie les mesures de la toile. Il faut que l'in-

*venzione* qui se trouve ici, avec son dessin à l'appui, soit accommodée à la fantaisie de l'artiste qui doit l'exécuter. Bellini désire qu'on ne lui donne pas de nombreux points fixes qui contrariaient son génie accoutumé; il dit qu'il a l'habitude de se mouvoir à son aise dans ses œuvres et qu'il se charge de satisfaire ceux qui les regardent... » De fait, ce n'est pas avec les inventions de la marquise qu'il nous satisfera. Il tourne et retourne entre ses doigts, pendant trois ans, l'ordre d'Isabelle d'Este et finit par déclarer : « Il n'y a rien à faire avec cette histoire. »

Son indignation à elle, contre Bellini, n'est pas moindre, car le vieux maître ne s'avise-t-il pas de lui proposer à la place de son « invention » une *Nativité!* Une *Nativité?* Qu'a-t-elle à faire d'une *Nativité?* Que prouve un tel sujet? En quoi peut-il s'accorder avec la suite de ses allégories? Elle a un plan, depuis longtemps tracé, et il faut qu'on le suive. Elle ne conçoit pas qu'un artiste ne puisse lui transposer, sur-le-champ, en formes et en couleurs son idée comme un humaniste la lui traduit en phrases : « Ah! si les peintres étaient aussi rapides que les poètes! » soupire-t-elle en recevant un *scenario* qu'elle a demandé à Paride da Ceresara. C'est que, pour elle, le sens seul d'une peinture importe et que le métier est surtout un gêneur qui alourdit, complique, retarde la transcription.

Ce dédain pour le « métier » du peintre ou sa « matière » devait éclater dans une circonstance plus mémorable encore. C'était en 1506. Le pape Jules II était à Bologne, avec toute sa Cour pontificale et faisait mine de venir visiter Mantoue : il fallait tout préparer pour le recevoir. Le marquis Gonzague, alors auprès de Sa Sainteté, écrit donc à sa femme pour lui rappeler que les fresques de Mantegna, dans la *Sala degli Sposi*, ont grand besoin d'être restaurées et d'aller au plus vite. « Employez à cela Mantegna, dit-il, et ses fils, et s'ils ne peuvent faire le travail, ou ne le veulent pas, faites-le faire par Francesco Bonsignori. » Mantegna ne pouvait, en effet, pour cette raison qu'il était mort... Mais on étendit, tout de même, des couleurs plus brillantes sur l'œuvre du vieux maître, à la hâte, et ce sacrilège qui déchaînerait, aujourd'hui, l'indignation de toutes les gazettes du monde, fut accompli par Isabelle d'Este avec la plus entière sérénité.

Il nous faut l'avouer. Cette femme, célébrée dans toutes les histoires de l'Art pour son goût artiste, n'était pas artiste. Elle



était de ceux qui cherchent à comprendre ce qu'il ne faut que sentir. Elle aimait les œuvres d'art non pour la vie sensorielle qu'elles développent en nous, mais pour les idées qu'elles y insinuent. Elle les considérait comme des devises plus animées, comme des armes plus parlantes. La peinture, en particulier, n'était pour elle que le moyen de mieux réaliser devant ses yeux les images qu'elle se faisait d'une vie idéale : une vie où le vice n'est plus victorieux, où la vertu triomphe, où toutes les bassesses fuient à travers leurs marécages, emportant leurs impotences et cachant leurs laideurs, — bref le contraire de ce qu'elle voyait autour d'elle... Cette vie idéale, chaque époque la place où il lui plaît. Nous la plaçons soit dans l'avenir, — ce que font les sociologues et les idéologues ; — soit dans le lointain, — ce que font volontiers les artistes ; — soit dans le passé. Avec tout son siècle, Isabelle d'Este la plaçait dans le passé : dans l'antiquité mythologique, là où les dieux triomphent du mal et de la laideur.

De là, son enthousiasme pour ces formules classiques, pour ces allégories surannées, pour ces histoires compliquées, que nous trouvons si froides et si vides, dès que le génie du peintre ne les soutient pas. L'antiquité n'est pas seulement pour elle un trésor de beauté : c'est un idéal de vertu, de vérité, de loyauté, de générosité, — de tout ce qui manque à ses contemporains. Elle ne se figure pas une humanité meilleure vêtue autrement, ni sous une autre affabulation que les Dieux grecs. La mythologie est sa revanche sur la vie. Apollon la venge des libellistes et des semeurs de discordes. Minerve la venge de Lucrèce Borgia. La Vérité, avec son miroir, la venge de César. Ainsi s'expliquent les choses que les peintres font sous sa dictée. Elle aime la danse : elle commande à Mantegna *le Parnasse*. Elle aime la musique : elle commande à Mantegna, d'abord, puis à Costa, *le Comus*. Elle aime la poésie et la conversation : elle lui commande ce qu'on a appelé *la Cour d'Isabelle d'Este*. Elle abhorre les vices : la fourberie, la brutalité, la luxure, la paresse : elle dicte à Mantegna *la Sagesse victorieuse des Vices* et au Pérugin *le Triomphe de la Chasteté*, puis au Corrège *Apollon et Marsyas* et *les Vertus armant la jeunesse*, qui faisaient partie également de son *studiolo*... Quand on songe qu'elle dictait ces « inventions poétiques » au milieu des complots qui menaçaient la vie de son mari, de son fils, de son frère, après les pestes qui em-

portaient le tiers des habitans de Mantone, sur un sol sans cesse ébranlé par le pas des invasions, sous un ciel sillonné par les foudres du Vatican, on commence à les regarder d'un autre œil et à ne plus les trouver si banales et si froides : elles ont la hautaine élégance d'un bouquet cueilli sous le feu de l'ennemi.

Elles ont, enfin, le charme d'une confiance. Elles ne sont pas faites pour le grand jour des expositions publiques, mais pour de toutes petites chambres à elle, bâties par elle, des *Camerini*, où n'entre que son intimité, qui ne sont guère plus grandes que de grands coffrets bleu et or, serrés dans un coin de l'immense *Reggia*, les coffrets des espoirs secrets et des paradis rêvés. Elle ordonne ses tableaux comme elle ordonne ses devises : ces mystérieuses *imprese* qu'elle met partout : au plafond, comme des constellations ; sur ses robes, figurées en perles, comme des broderies ; sous ses pieds, en des carreaux de faïence. Les artistes trouvent ses thèmes incompréhensibles : il lui suffit qu'elle les comprenne. Ils sont la langue conventionnelle des souvenirs, des désirs, des regrets, comme ces messages de soi-même à soi-même qu'on s'envoie à travers les années, en décorant, en rangeant les reliques de sa vie, les bibelots de sa chambre, selon un plan et un ordre que nul autre ne peut saisir... Prisonnière de son temps, prisonnière de son monde, rêvant d'horizons de justice et de bonté qu'elle ne peut apercevoir que dans le pays des dieux, elle couvre les parois de son boudoir d'inscriptions, de devises, d'images, comme font les prisonniers les murs de leur prison : — inscriptions sans doute plus joyeuses et plus calmes que celles de son malheureux beau-frère, Ludovic le More, sur le cachot de Loches, mais témoignant, tout de même, d'un immense désir d'expansion, coups de griffe, de la Chimère, qui se heurte à ces parois... Est-ce, là, vraiment le rôle de l'Art ? Non, sans doute, mais c'est un rôle encore très haut et très rare. On ne peut qu'admirer une si touchante erreur.

## II. — SES PORTRAITS

On juge, par là, de ce que devaient endurer ses portraitistes. Faire le portrait d'une belle dame est toujours une entreprise hasardeuse : elle devient tout à fait désespérée, si cette belle

dame se pique de goût et aux naturelles exigences de sa vanité ajoute celles de quelque esthétique. Les plus grands maîtres ne sont pas épargnés plus que les autres, et nul prestige n'impose à leurs clientes. Tant qu'il s'agit de mythologie ou de sainteté, de plafonds, de symboles décoratifs ou d'aspects généraux de l'humanité, on les loue volontiers, on s'abandonne aux enthousiasmes de courtoisie : c'est un jeu où l'on ne risque rien, — et que cette Muse semble chlorotique ou que ce Génie soit goitreux, ou que ce Penseur ait l'air d'un imbécile, on n'y regarde pas de trop près. Les complimens vont, s'enflent, l'artiste va aux nues... Mais s'agit-il de portraits, chacun veut sauver sa mise, je veux dire : sa tête. On visite, en détail, les moindres fautes de l'artiste. On le rabat à terre, on lui fait sentir qu'il n'est qu'un fournisseur comme un autre et que la « beauté » et la « ressemblance » sont garanties sur facture.

« Ah ! qu'il est difficile de trouver des peintres qui attrapent bien la ressemblance d'après nature ! » s'écrie Isabelle d'Este, dans une lettre à la comtesse d'Acerra. Notez que cette lettre est datée de 1493, c'est-à-dire du moment où tous les grands maîtres ont le pouce dans la palette : Mantegna, Carpaccio, Pinturicchio, Botticelli, Léonard de Vinci, Ghirlandajo, Bellini, Michel-Ange... Enfin, on va essayer de Mantegna : c'est le glorieux auteur de la *Sala degli sposi*, à Mantoue, et des *Eremitani*, à Padoue. C'est lui qui a illuminé les tristes murs du *Castello* et fait, dans le plafond, ce trou bleu, avec de jolies têtes autour, que le Titien déclarera « la plus belle chose qu'il ait jamais vue. » Quand Mantegna paraît dans la noire forteresse, ses longs pinceaux à la main, tout s'égaie, tout s'anime : il semble qu'il tienne une poignée de rayons... Mais sitôt en face de la grande marquise, sa souveraine, il s'effondre, ce n'est plus qu'un ouvrier dont on discute l'ouvrage. « Nous sommes très chagrinée de ne pouvoir vous envoyer notre portrait, continue Isabelle d'Este, s'adressant toujours à la comtesse d'Acerra, mais le peintre l'a si mal fait qu'il ne nous ressemble pas le moins du monde. Mais nous avons envoyé chercher un artiste étranger qui passe pour bien attraper les ressemblances et dès qu'il sera prêt, nous l'enverrons à Votre Seigneurie (1)... »

(1) « Perche il pittore ne ha tanto mal facta che non ha alcuna de le nostre simiglie : havemo mandato per uno forestere, quel ha fama de contrafare bene et naturale. »

Cet artiste étranger n'est autre que Giovanni Santi, d'Urbino, le père de Raphaël. D'ailleurs, il ne réussit pas mieux que l'indigène. « Très illustre Madame et très chère sœur, pour satisfaire Votre Seigneurie et non parce que notre figure est assez belle pour mériter d'être peinte, nous vous envoyons, par Simone da Canossa, un portrait sur panneau, de la main de Zohan de Sancte, peintre de la duchesse d'Urbino, qui a la réputation de faire ressemblant, bien que, d'après ce que nous entendons dire, il paraît que celui-ci pourrait nous ressembler davantage... »

Quelques mois après, c'est Isabelle d'Aragon qui veut avoir le portrait de la marquise. Par qui, cette fois, le faire peindre ? Mantoue a échoué, Urbino a échoué. On va s'adresser à Parme. Le peintre Gian Francesco Maineri y mettra tous ses soins, mais hélas ! sans plus de succès. Le portrait achevé, Isabelle l'envoie à Milan, par le maître de cavalerie Negro ; mais en demandant à Ludovic le More la permission d'offrir ce souvenir à Isabelle d'Aragon, elle ne cache pas son dépit : « Je crains d'ennuyer, non seulement Votre Altesse, mais l'Italie entière avec tous mes portraits, mais je ne pouvais refuser aux instantes prières de la duchesse. J'envoie celui-ci, qui n'est pas réellement bon et qui me fait plus grosse que je ne suis (1)... » Ainsi donc tous les peintres qui ont fait son portrait, d'après nature, ont échoué. Si l'on essayait de la peindre sans la voir?... C'est sa sœur, Lucrezia d'Este, mariée à Annibal Bentivoglio, qui a cette belle idée. A Bologne où elle règne, elle entreprend de la réaliser, avec l'aide de Francia. La marquise envoie une esquisse ou dessin, d'après lequel Francia tente de faire ce portrait. Lucrezia se tient derrière lui et lui dicte la couleur et l'expression. On essaie deux fois et on échoue. Le peintre finit par se dérober à la tutelle de Lucrezia et il fabrique, d'imagination, une figure qu'on envoie à Isabelle. Cette fois, elle est ravie : « En vérité, vous m'avez faite beaucoup plus belle par votre art que la nature ne m'a jamais faite... » Mais les yeux sont trop noirs... Tous les éloges ne sont que pour en arriver là. Isabelle demande à Lucrezia si le peintre ne pourrait pas les retoucher et les faire plus clairs. On se figure la stupeur des Bolonais quand ils reçoivent cette lettre ! Lucrezia répond : « Le

1) « Ritrovandomi questo anchor non mi sia molto simile, per essere uno poco piu grasso che non sono io... »



Francia, notre peintre, paraît être au ciel, si grande est sa joie d'apprendre que son portrait a plu à Votre Excellence et plus encore d'apprendre que son art vous a faite plus belle que la nature. Ce serait, dit-il, une grande impertinence de l'art de peindre que de prétendre surpasser la nature ; néanmoins, il n'est nullement fâché de recevoir un si grand compliment d'une telle dame ! Quant à changer les yeux de noirs en clairs, le résultat serait hasardeux et c'est avec grand regret qu'il courrait le risque de gâter ce qui est bon dans le tableau et de troquer un bien certain pour un bien incertain. Il faudrait altérer les ombres du tableau pour aller avec la couleur des yeux et, alors, le vernir de nouveau, et si les yeux étaient abimés par cette opération, le tableau perdrait tout son charme. Pourtant, si vous étiez ici pour poser devant lui, il ferait de son mieux pour plaire à Votre Excellence... » — « Moi, poser ! se récrie Isabelle d'Este, jamais ! » Car cette femme qui a recours à tous les maîtres de l'Italie, et emploie tous les moyens pour en obtenir son portrait ressemblant, ne veut point s'astreindre au seul moyen qui donnerait chance d'y réussir. En 1511, Lucrezia Bentivoglio voulant lui envoyer Francia à Mantoue et lui demandant de lui accorder quelques heures de pose, elle répond : « Que Votre Seigneurie n'insiste pas davantage ! La dernière fois qu'on a fait notre portrait, nous avons éprouvé un tel ennui de cette nécessité de rester ferme et immobile que jamais cela ne nous arrivera plus... » Tels étaient les Mécènes de cette grande époque, tel, le concours que les artistes trouvaient en eux. On se demande, quelquefois, devant ces admirables portraits de la Renaissance où tout est réuni : vie, jeunesse et beauté, devant ces lèvres encore fraîches, ce qu'elles diraient si elles s'ouvraient : ne cherchons pas, nous le savons maintenant : il en sortirait des imprécations contre leur portraitiste...

### III. — SA COLLECTION

Il arrive fort bien que le même esprit, incapable de concevoir les conditions essentielles de l'art, sache comprendre l'œuvre d'art une fois faite et surtout si le temps y a mis son prestige. Tel mauvais conseiller peut être excellent amateur. C'est ce qui advint pour Isabelle d'Este. Elle est la plus ancienne, peut-être, des grandes collectionneuses et sûrement la

plus spontanée. Aujourd'hui, on fait une collection pour cent raisons, dont la moindre, peut-être, est le goût de ce qu'on collectionne. De son temps, c'était l'unique raison et, bien que la grande marquise ne fût ni la première, ni la seule à rechercher les beaux antiques, on ne peut attribuer sa passion à l'esprit d'imitation, ni de lucre. Mais, aussi, quel temps pour les collectionneurs !

Se figure-t-on les yeux des hommes du xvi<sup>e</sup> siècle, lorsqu'ils virent lever de terre la moisson de marbres qui remplissent aujourd'hui le Vatican ? Il y a des fêtes qui se renouvellent, mais ce spectacle-là, le monde ne l'a eu qu'une fois. Un peuple de statuaires était au travail, plusieurs générations s'étaient usées à donner à cette pierre et à ce bronze les apparences de la vie, du mouvement, des grands enroulemens de gestes et de plis, un bel équilibre de forces et de masses, à faire sentir le jeu des muscles par l'affleurement, la plénitude de la santé, en des attitudes qui fissent honneur au corps humain, — sans parler de toutes sortes de procédés à trouver, pour faire un bronze d'une seule coulée, pour en détailler les finesses. Et tout d'un coup, tandis qu'ils cherchaient comme avaient cherché leurs pères et leurs aïeux : les auteurs des choses dures et raides des cathédrales que nous admirons, nous, mais qu'ils n'admiraient pas, parce qu'ils voulaient aller plus loin, voici que la chose rêvée sortait de terre : — le groupe idéal qu'ils cherchaient jaillissait radieux, jeune, parfait, complet, sans un défaut. L'*Apollon* était déterré dans une ferme de Grotta Ferrata, appartenant au cardinal de la Rovere. Le Dieu fleuve, le *Tibre*, avec la louve allaitant *Romulus et Rémus* étaient découverts dans les fondemens d'une maison, près du couvent des Dominicains, à Santa Maria sopra Minerva. Le *Laocoon* sortait du Tibre sous les yeux de Michel-Ange. Un paysan bêchait son jardin dans le Campo di Fiori : il mettait au jour l'*Hercule tenant l'Enfant avec la peau du lion* ! On ne donnait pas un coup de pioche sans mettre à nu un chef-d'œuvre... C'était comme si les morts couchés sous la terre avaient, enfin, pitié des efforts des vivans et poussaient, peu à peu, vers eux l'ouvrage de leurs mains, pour leur dire : Ce que vous cherchez, nous l'avions trouvé : le voilà !

Toutefois, le métier de collectionneur n'était pas sans lutte ni danger. Il fallait, d'abord, prendre garde aux faux, car si

facile qu'il fût de trouver, en fouillant, des antiques, on peut croire qu'il était plus aisé encore d'en fabriquer, ou bien que la fraude a un attrait que n'a pas la découverte, car les faussaires pullulaient. Un jour, l'un d'eux réussit à vendre au cardinal Riario, comme grec, un marbre fraîchement sorti de l'atelier du jeune Michel-Ange. Un autre jour, un antiquaire de Rome, qui s'appelait Raphaël et était d'Urbino, sans avoir rien de commun avec le grand peintre, expédiait à Isabelle d'Este, comme antiques, deux petites figures qui étaient l'œuvre d'un obscur contemporain. Aussi s'entourait-elle de précautions et mobilisait-elle tous ses amis, pour aller expertiser les objets qu'on lui offrait. Il y a un certain vase antique, disputé en vente publique, sur lequel on aurait pu poser cette fiche :

VENTE : LAURENT LE MAGNIFIQUE.

COMMISSAIRE-PRISEUR : LÉONARD DE VINCI.

ACQUÉREUR : ISABELLE D'ESTE.

Il n'y a que le prix, 450 ducats, qui ferait sourire de pitié nos amateurs modernes.

Il faut ensuite ne point se laisser devancer. Les Anglais sont là qui, à coups de ducats, enlèvent tout. En avril 1529, après le sac de Rome, le poète Molza, ruiné, obligé de vendre sa bibliothèque, écrit au fils d'Isabelle d'Este, le cardinal Ercole : « Si Votre Excellence n'achète pas ces livres, ils vont partir sûrement pour l'Angleterre, ce qu'à Dieu ne plaise tant qu'est vivant le cardinal de Mantoue ! »

Il faut enfin, quand on a un budget modeste et un mari fastueux et qui fait courir, payer le moins cher possible. Dans la bataille que se livrent les amateurs autour des chefs-d'œuvre, on triomphe de trois façons : par la force, par la ruse et par l'amour. La force, c'est l'or ; la ruse, c'est l'attente et la furtive appropriation dans l'ombre ; l'amour, c'est la persuasion, peu à peu pénétrée au cœur de l'artiste ou du précédent possesseur, que jamais son œuvre ne sera si choyée que par soi, et que le beau n'est beau que dans la maison de celui qui l'aime. Ceux qui gagnent par la force, ce sont les riches ; par la ruse, ce sont les diplomates ; par l'amour, ce sont les artistes. Les premiers sont fiers d'avoir payé très cher, les seconds sont fiers d'avoir payé très peu, les derniers ne sont fiers de rien et sont simplement heureux de la possession de l'objet longtemps

convoité. Comme la nature humaine est complexe, il arrive fort bien que le même amateur soit à la fois riche, avisé et amoureux, et qu'ainsi, il tire gloire aussi bien d'avoir payé un tableau très cher, — ce qui fait honneur à sa bourse, — ou très bon marché, — ce qui fait honneur à son flair, — et qu'après tout il ne déteste point absolument l'art qu'il prétend aimer. Mais il est bien rare qu'un de ces caractères ne domine pas tout à fait les deux autres et ne les subordonne pas jusqu'à les effacer entièrement. Les marchands, les prêteurs vivent grâce aux premiers; ce sont les derniers qui font vivre les artistes, parce qu'ils forment cette atmosphère d'adoration et d'extase qui leur permet de respirer.

Isabelle d'Este était de ces derniers. Elle était obligée de compter, et de toutes les armes qu'elle employait pour conquérir les trésors de ses collections, l'or était certainement la plus faible. Elle brandissait la menace à l'occasion, étant à demi souveraine, souvent régente; mais que pouvait la menace au loin? Alors, elle se faisait toute petite, câline, prometteuse, éloquente, pathétique. Elle avait, partout, des correspondans et des pourvoyeurs: à Rome, Cristoforo Romano et Baldassare Castiglione; à Venise, Zorzo Brognolo, Lorenzo da Pavia et Michele Vianello; à Bologne, Casio et son propre fils Ercole; à Florence, Francesco Malatesta et Fra Pietro da Novellera; à Ferrare, Zaliolo et Calipupi; en France, parfois le même Zoliolo; en Grèce, Fra Sabba da Castiglione. Occasionnellement, elle mobilise tous ses amis, dont elle a jusqu'en Irlande. Ce qu'elle a le moins, c'est de l'argent. Mais alors son génie supplée à sa bourse. Elle guette les ventes après décès, après révolutions ou après ruines, suit à pas de loup les armées en retraite, fond sur les cadavres avec une rapidité de gerfaut.

Tout sentiment se tait quand crie son désir. Elle aimait beaucoup son beau-frère Ludovic le More, qui avait voué un culte à sa sœur Béatrice d'Este, et qui partageait ses goûts d'art, de luxe et d'élégance. Elle avait fait, pour le maintenir sur le trône de Milan, tout ce qu'une femme pouvait faire et, en 1499, elle venait de le recevoir à Mantoue avec les plus grands honneurs, lorsqu'elle apprend sa chute et sa fuite devant les Français. Cette chute est définitive: il n'y a plus à espérer aucun retour de fortune, elle le sait. Aussitôt, elle écrit à Antonio Pallavicini, un de ceux qui ont trahi son beau-frère, afin que, dans le



désordre de l'occupation par les troupes françaises et le pillage, il retrouve un certain clavecin, une merveille, que Lorenzo da Pavia avait fait, quatre ans avant, pour sa sœur Béatrice, et, à force d'adresse, elle finit par le tirer de là, et par le mettre dans sa collection. De même, après la chute et la fuite des Bentivogli devant Jules II, qui vient d'envahir Bologne, elle pense, tout de suite, à ce qu'elle pourra en recueillir. Elle apprend que le Pape a fait raser leur palais, nouvellement décoré par Francia, et que deux bustes de marbre de la plus grande valeur, le buste d'Antonia et celui de Faustina, ont disparu durant le pillage. L'affection, qu'elle porte à sa sœur, Lucrezia Bentivoglio, et à son beau-frère, ne lui fait pas perdre de vue les deux bustes. Elle reçoit les fugitifs à Mantoue, mais elle retrouve, par ses agens, la piste des chefs-d'œuvre, les rattrape et les met dans sa *Grotta*. De la sorte, les princes dépossédés n'avaient qu'à venir la voir pour jouir, à nouveau, de leurs richesses disparues.

Elle ne guette pas seulement la chute des trônes, mais aussi la mort des artistes. Dès que la nouvelle parvient à Mantoue que Giorgione a rendu le dernier soupir, elle remue tout Venise pour avoir un certain tableau de *la Nuit* que, dit-on, le peintre a laissé et qui est très beau. Niccolo da Correggio vient-il à mourir à Ferrare, incontinent elle écrit à son fils Gian Galeazzo pour avoir le manuscrit des œuvres de son père : des poèmes qu'il lui a dédiés, assure-t-elle, longtemps auparavant : « Votre père me l'a montré lors des noces du duc Alfonso avec sa première femme Anna Sforza ; nous étions dans la pièce au-dessus de la chapelle, dans la cour ; il m'a montré son livre en trois parties, contenant des Sonnets, *Capitoli* et *Canzoni* avec une épître dédiant chacune de ces parties à moi-même... » Après le sac de Rome, elle ne manque pas de profiter de la tempête pour recueillir quelques épaves. Elle en recueille tant et si bien, qu'on en charge tout un vaisseau, qui, d'ailleurs, sera pris par les pirates et ne rendra jamais ses trésors.

Généreuse et dévouée dans l'ordinaire de la vie, elle devient, lorsqu'il s'agit de ses collections, épineuse et jalouse. Elle ne veut pas que des regards trop nombreux s'y posent et les usent. Elle a un exemplaire des *Strambotti* et *Capitoli*, du chanteur Serafino, composé pour elle. Louis Gonzague de Gazzuolo a grande envie de copier un *capitolo* fameux « sur le sommeil ; »

elle lui en envoie une copie, mais elle le prie de la tenir sous clef et de ne permettre à personne de la lire, car elle ne veut pas que ces vers tombent dans le domaine public. Elle a un *Eustathium* grec, qu'elle prête à son cousin César d'Aragon, mais en le priant de ne pas permettre à beaucoup de gens de le voir, pour ne pas en diminuer la valeur. Elle veut bien se dévouer aux siens et leur donner tout ce qu'elle a, mais non point un objet de collection, — pas une pièce de musée !

Au lendemain de la bataille de Fornoue, où les stradiots ont pillé le camp de Charles VIII, et notamment les admirables tapisseries qui suivaient toujours le Roi, le marquis Gonzague décide d'envoyer ces merveilles à sa belle-sœur Béatrice d'Este, sans doute pour se concilier les bonnes grâces de Ludovic le More. Isabelle, consternée, ne refuse pas de lui obéir, mais ne lui obéit pas non plus, et proteste en ces termes :

Très illustre seigneur, Votre Excellence a exprimé le désir que j'envoie les quatre pièces de tapisserie qui appartenaient au roi de France, afin que vous en fassiez présent à la duchesse de Milan. Il va sans dire que je vous obéis, mais dans cette occasion, je dois dire que je le fais avec beaucoup de répugnance, car, à mon avis, ces dépouilles royales devraient rester dans notre famille pour perpétuer la mémoire de vos glorieuses actions, desquelles nous n'avons pas, ici, d'autres souvenirs. En les donnant à d'autres, vous semblez abandonner l'honneur de l'entreprise en même temps que ces trophées de la victoire. Je ne vous les envoie pas aujourd'hui, parce qu'il faut pour cela une mule, et aussi parce que j'espère que vous saurez trouver quelque excuse à faire à la duchesse, lui dire, par exemple, que vous n'aviez déjà donné ces tentures. Si je ne les avais pas vues, je n'y tiendrais pas tant ; mais comme vous me les avez données en premier lieu et qu'elles ont été acquises au péril de votre vie, je ne m'en séparerai que les larmes aux yeux. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, j'obéirai à Votre Excellence, mais j'espère recevoir en réponse quelques explications. Ces draperies auraient mille fois plus de valeur qu'elles n'en ont, si elles avaient été acquises d'une autre façon, je serais heureuse de les abandonner à ma sœur, la duchesse, que j'aime, comme vous le savez, et que j'honore de tout mon cœur. Mais, étant données les circonstances, je dois confesser qu'il est très dur pour moi de m'en séparer. — Mantoue, le 24 juillet 1495.

L'histoire des marbres d'Urbino est plus typique encore. En juin 1502, elle jouissait des plaisirs de la villégiature dans ses beaux jardins de la villa de Porto avec son amie préférée qui était sa belle-sœur, Elisabetta Gonzague duchesse d'Urbino, lorsque, tout d'un coup, le mari de celle-ci, le duc d'Urbino,

Guidobaldo, paraît, descend de cheval à demi mort d'épouvante et de fatigue, arrivant à bride abattue de ses États, que César Borgia a envahis et qu'il est en train de piller. Cela vient de se passer en pleine paix, et même en pleine alliance, sans aucune déclaration de guerre, et le jeu a été pour l'envahisseur d'autant plus facile, que Guidobaldo venait de lui prêter, pour lui rendre service, toute son artillerie. C'est un de ces tours qui ont valu à César Borgia les éloges de Machiavel. En attendant que la vertu fût vengée et le crime puni, les sujets de Guidobaldo étaient rançonnés, massacrés, et le palais que son père avait rempli de trésors sans nombre : manuscrits, armes, œuvres d'art, était méthodiquement dévalisé. Des files de mulets descendaient la montagne pour porter au loin, jusqu'au Vatican, les fruits de cet heureux coup de main, — car les Papes de ce temps avaient le souci des arts.

Dans ces conjonctures, Isabelle d'Este se montre bonne parente et collectionneuse meilleure encore. La parente se désole, reçoit fort bien le fugitif, pleure sur ses malheurs, lui donne asile dans son propre palais; mais la collectionneuse n'hésite pas à profiter de l'aubaine. Elle se rappelle avoir vu, à Urbino, un beau torse antique de *Vénus* et un bel *Amour endormi* qui n'est pas un antique, bien qu'il ait été vendu précédemment comme tel au cardinal Riario, et qui est l'œuvre d'un jeune sculpteur florentin, un certain Buonarrotti, — et elle les a toujours convoités. Sans perdre une minute, elle écrit à son frère le cardinal Ippolito d'Este, qui est à Rome, pour obtenir du Borgia qu'il lui cède ces deux pièces pour sa collection. Aussitôt, César Borgia, voleur galant et traître serviable, dépêche à Mantoue un homme, à lui, avec des mulets portant la *Vénus* et l'*Amour endormi* : en sorte que le duc d'Urbino voit revenir dans le palais où on lui donne asile, et comme propriété de sa belle-sœur, les deux marbres qui étaient, un mois avant, dans son propre palais, sa propriété... Jusque-là, le rôle de la collectionneuse peut se confondre avec le rôle de l'amie. Mais où il en diffère très nettement, c'est lorsque Guidobaldo, étant revenu dans ses États, après la chute des Borgia et ayant récupéré, à peu près, tous ses trésors, Isabelle se garde bien de lui rendre les deux antiques. Elle a eu la précaution, avant de solliciter le voleur, de s'y faire autoriser par le volé, et elle tient que cet assentiment la dispense à jamais de restituer le fruit du larcin.

En sorte que, dans ces temps de tueries et de pillages, on recouvrait plus aisément ce qu'avait dérobé un bandit que ce qu'avait recueilli un collectionneur.

Ainsi, chaque désastre, chaque tempête apporte son épave à la jolie naufrageuse et, en parcourant sa *Grotta*, le visiteur, un Castiglione ou un Pietro Bembo, pouvait mentalement dresser le martyrologe de l'Italie. Pour elle, une couronne qui tombe, c'est un collier qui se dénoue et elle se met, s'il le faut, à plat ventre pour retrouver les perles défilées. Un artiste qui meurt, c'est une vente en perspective. Une ville qu'on met à sac, c'est un mulet qui vient chargé d'un trésor... Mais qui pourra lui tenir rigueur? C'était une collectionneuse. Ruines de familles, ventes forcées, fins de races, pillages de monastères, fuites de rois, voilà de quels titres se réclame toute galerie d'antiquaire. Une collection n'est qu'une chaumière faite des débris de cent palais.

Et la chaumière d'Isabelle d'Este, elle-même, a été détruite et dispersée. Un siècle ne s'était pas écoulé, depuis sa mort, que ses tableaux, assemblés avec tant de peine, étaient déjà vendus par le duc qui régnait alors sur Mantoue, Vincenzo II, au roi Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre. C'était les confier à un asile bien peu sûr : quelques années plus tard, la révolution éclatait en Angleterre, le Roi était décapité, ses collections vendues elles-mêmes, et les tableaux d'Isabelle d'Este dispersés dans toute l'Europe. Ce qui était resté à Mantoue d'objets précieux n'avait pas eu un sort plus heureux : en 1630, lors du sac de la ville par les lansquenets de Ferdinand II, presque tout avait été pillé, chargé dans des barques sur le Mincio et disparu, émietté, au hasard des rencontres. On en trouve aujourd'hui des fragmens un peu partout : en France, en Allemagne, en Angleterre, surtout. Au fond de bien des châteaux du Royaume-Uni, il y a, sans doute, des restes de la *Grotta*, des portraits d'Isabelle d'Este ou de ses amis, sous les yeux de possesseurs qui les ignorent. Les restes de son fameux « service » sont dispersés dans des collections de Vienne et de Paris. Ses médailles sont à Vienne et dans des collections privées. Il n'y a qu'un endroit où on n'en trouve rien : c'est son palais à elle.



## IV. — SON PALAIS A MANTOUE

On nous dit souvent qu'il faut, pour les comprendre, remettre les œuvres d'art dans le cadre qui les a contenues la première fois. Renan a écrit, là-dessus, des pages qu'on lit peu, mais qu'on cite volontiers. Supposons, un instant, que ce soit possible. Faisons un rêve : le jour est venu où chaque peuple recouvre les œuvres d'art qu'il a enfantées. Les volets de *l'Adoration* reviennent à Gand, les *Panathénées* reviennent sur l'Acropole, le tombeau de Jules II est rassemblé, les *Vierges* remontent sur les autels. Il nous est permis de rendre les tableaux de Mantegna, du Pérugin, de Costa, du Corrège, aux murailles qu'ils ont dû animer jadis. Nous quittons ce palais du Louvre, si régulier, si ordonné en son architecture et si plein, avec ses cours mouvantes de foules, ses fenêtres ouvertes sur une rivière vivante et les grandes rumeurs cosmopolites qui y entrent par bouffées, — et nous transportons nos trésors, à travers la plaine lombarde, jusqu'à Mantoue. Nous franchissons la ceinture d'eaux mortes qui l'isolent du reste du monde ; nous voilà, suivant ces rues étroites et sinistres, bordées d'arcades noires, aux maisons hydropiques tassées sur leurs colonnades comme des vieilles sur leurs béquilles ; nous entrons dans ce chaos de châteaux forts, vides, ruinés, silencieux, sur ces montagnes de briques moisies dans les eaux vertes des fossés, au bord du lac où traîne le reflet des nuages paresseux... Où allons-nous les mettre ?

Les salles que les gardiens montrent avec le plus d'orgueil, la *Salle des Fleuves*, la *Salle des Miroirs*, la *Salle des Marquis*, sont des salles de casinos : on est étonné de ne pas voir des ombres de joueurs autour d'un fantôme de trente-et-quarante. Du haut des corniches, des grappes de statues menacent ruine, quelques-unes, décharnées, laissent voir leur squelette de fer... Rien n'est du temps, ni de l'idéal d'Isabelle d'Este. Ce n'est pas ici qu'on peut mettre *le Parnasse* ou *la Sagesse victorieuse des Vices*... Allons plus loin. Traversons les jardins et les cours intérieures. Rejoignons les plus lointaines chambres, du plus lointain de ces palais. Tout est délabré, tout s'effrite, tout croule : cent cinquante ans, les Autrichiens ont campé là dedans, mangé, bu, fumé, cuisiné, fait litière... Où donc pourrions-nous

accrocher nos chefs-d'œuvre? Comment trouver le lieu exact pour lequel on les a conçus et où ils furent placés autrefois?

Cela n'est pas facile. Isabelle d'Este a vécu dans trois régions distinctes de ce palais, et fort éloignées les unes des autres. Pour voir ce qui reste de son premier appartement, celui où elle a passé les trente années de son mariage, c'est-à-dire toute sa jeunesse et un peu plus que sa jeunesse, il faut aller tout au bout des palais, jusqu'au bord du *lago mezzo*, dans le vieux *Castello* sombre, sentinelle avancée de Mantoue vers le Nord. Deux tours carrées, hérissées de mâchicoulis, flanquent ses extrémités : dans celle de l'Ouest, on trouve la chambre peinte par Mantegna, la *Sala degli Sposi*, avec ses fresques admirables ; dans celle de l'Est, il n'y a rien ; mais entre les deux, dans un petit avant-corps qui s'avance vers le lac comme un cap, une chambre exiguë, voûtée en berceau, retient l'attention. Certes, ce petit réduit, éclairé par une étroite barbacane, ressemble plus à une casemate qu'à un boudoir. Pourtant, on se croit entré dans un coffret précieux ; sous la voûte, on voit des restes d'outremer et d'or : toute une décoration, d'une délicatesse infinie, encadre deux motifs alternés, toujours les mêmes : une portée de musique où sont figurées des notes qui ressemblent à des pauses et des gerbes de bandes de parchemin, liées par des rubans dont les bouts flottent au vent. Voilà tout ce qui reste du premier appartement d'Isabelle d'Este, de ce *studiolo* célèbre, où elle vécut de l'année 1490, date de son mariage, jusqu'à l'année 1520, après la mort de son mari, et où elle rassembla ses premiers trésors d'art.

Elle habitait sûrement là, quand elle commanda nos Mantegna, mais où les mettre? Où sont les chambres qui les pourraient contenir? On ne saurait les accrocher dans ce réduit large, ou plutôt étroit, de deux mètres cinquante, qui semble n'être qu'un passage et qui n'était qu'un passage, en effet. Au bout, là où ce petit avant-corps se termine à pic, était autrefois un autre palais petit, bas, carré, bâti du vivant même d'Isabelle d'Este, pour sa jeune belle-fille, la princesse Paléologue, et appelé pour cela la *Palazzina della Paleologa*. Et pour passer du *Castello* ancien à ce nouveau palais, on dut percer notre casemate à la voûte bleu et or. Pendant plusieurs siècles, elle ne fut donc qu'un corridor. Puis la *Palazzina della Paleologa* tomba en ruines. On l'a démolie il y a quelque douze ans :

la chambre voûtée est donc maintenant dégagée, reçoit directement l'air et la lumière comme du temps d'Isabelle d'Este. Mais son *studiolo* n'en a pas moins disparu, et c'est ailleurs qu'il nous faut chercher un asile pour nos tableaux.

Sera-ce la suite de petites chambres ou *camerini*, connue sous le nom de *Paradiso*? C'est la partie la moins détruite et la moins restaurée des anciens palais. Elle est dans ce qu'on appelle la *Corte Vecchia*, au premier étage, avec vue au levant sur le lac. Entrons-y. Nous la trouvons, telle, à peu près, que l'a quittée Isabelle d'Este, et les soldats ou les locataires successifs qui y ont habité n'ont pu effacer entièrement ses traces... Le vent seul habite le reste des palais, — et le silence et la solitude : ici, on se sent chez quelqu'un. Ce fut toujours le goût des Italiens de bâtir d'immenses palais pour ensuite n'y habiter que des cellules étroites, et y vivre comme des rats dans un transatlantique ; et aussi sur des sommets d'où la vue peut embrasser le monde, de réduire le jour à des sortes d'embrasures haut perchées et incommodes, qui ne visent guère que le ciel. Rarement, ce goût fut poussé plus loin que chez la grande marquise. On le voit dans ce *Paradiso* entièrement conçu par elle et pour elle, après la mort de son mari et où elle est venue passer les dix-neuf dernières années de sa vie, de 1520 à 1539, et finir ses jours. Mais rarement aussi, cellule fut décorée plus amoureusement ; jamais on ne vit profiter d'un espace si réduit pour signifier aux yeux et à l'esprit tant de choses.

La porte de communication, entre les deux principaux *camerini*, est un poème de marbres de toutes les couleurs : sur les chambranles jaunes, noirs ou rouges sont posés des médaillons de marbre blanc comme des cachets sur des scellés, et dans ces médaillons des statues en miniature d'une délicatesse infinie. On les attribue à Cristoforo Romano : elles sont dignes des plus grands maîtres. Tous les symbolismes d'Isabelle d'Este se voient dans ce cadre de porte. Minerve, debout, s'appuie sur sa lance et sur son bouclier, entre une armure dressée sur un tronc d'arbre et l'olivier symbolique ; la Musique, trône entre des pupitres et des tablatures ; Orphée suspend sa lyre à un arbre ; une figure singulière de femme porte des livres sur sa tête et foule, du pied, dans sa course, une tête de mort... Deux médaillons d'un marbre violacé, couleur de lilas, plaqués au milieu des chambranles, et un troisième, au front du linteau,

semblent remplacer des œuvres volées ou détruites. Mais les délicates marges de marbre blanc, creusées en forme de feuilles de chêne ou d'acanthé, s'enroulent encore autour de ces miroirs vides. Et dans l'épaisseur du mur que franchit la porte, six autres médaillons prolongent, comme des échos, ce que disent les premières figures. Derrière la Musique, un oiseau, un rossignol sans doute, avec l'inscription *χαριτε προκλυη*; derrière l'Orphée, un singe vêtu d'une collerette avec un miroir; derrière la Minerve, le hibou; derrière la mystérieuse figure qui par le Livre dompte la Mort, un paon; enfin, derrière les médaillons vides, un léopard et deux pigeons.

Regardons autour de nous. Les murs sont tapissés de marqueteries d'un beau jaune violon de Crémone, noires dans les creux. Voici, peu à peu, visibles, des villes fantastiques, des architectures de palais entassés, des instrumens de musique : une viole, un virginal, un luth : à chaque coin, on découvre une pensée présente. Les fibres des bois divers s'arrangent pour figurer une portée de musique, la notation d'un air populaire du xvi<sup>e</sup> siècle, un air français dont les premiers mots sont écrits : *Prendes sur moy*, avec le nom du célèbre musicien flamand Okenghem. Sur un petit étendard gonflé comme une voile, on lit aisément ISAB et en dessous ELLA. Il y a plus d'« intentions » dans ces panneaux quatre fois centenaires que sur un buffet de Gallé.

Quand on lève les yeux vers la voûte, on se sent encore dominé par une pensée mystérieuse. En un écheveau d'or terni sur un fond d'un bleu sombre, les entrelacs, les tiges et les feuilles d'acanthé ou de lauriers, les rubans et les nœuds se déroulent, se mêlent, se rejoignent, s'enroulent, semblent aussi confus que la voûte d'une forêt. Puis, peu à peu, comme dans la nuit étoilée, on distingue les constellations, voici que dans ce fouillis de points d'or, on reconnaît des symboles. Voici l'α et l'ω, commencement et fin de tout; voici les gerbes formées par les cartes du *lotto*, symboles du hasard qui régit les destinées humaines, voici un candélabre en triangle, duquel une seule lumière brille encore et qui rappelle, avec les lettres U. T. S., la devise choisie par la marquise aux heures sombres où il ne lui restait plus qu'une chose au monde, l'espérance : *unum in tenebris sufficit*; voici la portée musicale avec les clefs singulières et les notes mystérieuses que nul n'a jamais pu déchiffrer. On les appelle les *Pauses*, ou les *Silences*, bien que



ce soit en réalité des notes et des sons, mais des notes écrites comme on ne les écrivait plus depuis deux cents ans, et arrangées avec un souci décoratif bien plus apparent que le souci musical. Voici enfin le XXVII, qui annonce les sectes vaincues, et partout, sous toutes les formes, la devise qui a dominé toute la vie vécue ici : *NEC SPE, NEC METU... NEC SPE, NEC METU...* Nous sommes bien chez Isabelle d'Este.

Mais nos tableaux y seront-ils ? Y ont-ils jamais été ? Charles Yriarte le croyait et avait fait un projet de reconstitution du *Paradiso* avec l'emplacement de toutes ces œuvres. Mais manifestement les panneaux de ces *camerini*, aujourd'hui occupés par des décorations sans valeur, sont trop petits pour contenir nos peintures. Ils ne les ont jamais contenues. Nos Mantegna seraient bien ici, chez elle, mais ils ne seraient pas chez eux. Il faut donc leur trouver un autre asile...

Reprenons notre course à travers le dédale de la Reggia et cherchons le troisième appartement de la marquise. Au rez-de-chaussée, nous trouvons une cour pleine d'arbustes et ornée d'un petit temple de marbre, qu'on appelle la *Cour des Quatre Platanes*. Tout le long de ce jardin abandonné, passe une large galerie, et, s'ouvrant sur cette galerie, une suite de petites salles où les Autrichiens avaient installé leur chancellerie (*Scalcheria*) et divers autres services : enfin, au bout de ces salles, une cour ouverte, un *cortile* en ruines, les pavés arrachés, remplacés par de l'herbe, les frises ruinées, des creux dans le mur qui doivent avoir été des niches à statues, où l'on voit encore quelques restes de mosaïque, enfin, si l'on regarde bien, tout autour de la frise, usée par le vent, cuite par le soleil, noircie par la pluie, disjointe par les lézardes, ébréchée, on finit par retrouver les lettres qu'il faut pour figurer ces mots au début : *ISABELLA ESTENSIS...* et à la fin : *...FECIT A PARTU VIRGINIS MDXXII*. C'est bien, ici, comme l'a dit le poète Toscana :

Le lieu que le monde a surnommé *la Grotte*.  
Elle cache en son riche sein  
Ce que la belle Italie a de plus précieux ;  
C'est la magnanime Isabelle d'Este  
Qui l'a construite et splendidement ornée.  
Cinq chambres la composent, mais deux d'entre elles  
Ont été destinées à abriter les choses de l'Art...

Nous sommes, cette fois, sans doute possible, sur le sol et sous

le ciel où nos tableaux du Louvre vécurent leur jeunesse. Ici, à droite de la fenêtre, était l'*Incoronazione* ou Cour d'Isabelle d'Este, de Lorenzo Costa, la *Lotta di Amorini e di Ninfe*, du Pérugin, ici, était le *Parnasse* de Mantegna, qu'on appelait aussi *Venere con Vulcano ed Orfeo* ; ici, était la *Virtù che scaccia i Vizii*, de Mantegna, enfin peut-être, ici, et certainement près d'ici, et sûrement dans le même palais, l'*Antiope* du Corrège et la *Mise au Tombeau* du Titien.

Si quelque chose des visages demeurait dans les lieux où les âmes ont vécu fortement et si le souvenir suffisait à les réaliser devant nous, comme un rais de soleil les impondérables corpuscules suspendus dans l'air, nous verrions paraître, ici, la tête pleine de Baldassare Castiglione, du Louvre, la tête osseuse et aiguë de Machiavel, du Bargello, le crâne dénudé et la barbe flottante de Pietro Bembo, le front fuyant de l'Arioste, la ronde frimousse de Niccolo da Corregio, la solennelle coupole du Titien, le divin profil de Léonard, le museau secret de Ludovic le More, la mâchoire prognathe de Charles-Quint... Tout ce qui a aimé, tout ce qui a souffert, tout ce qui, au seuil du xvi<sup>e</sup> siècle, a deviné la nature plus complexe ou désiré l'humanité meilleure, a passé ici, a médité devant nos tableaux du Louvre, a regardé danser nos Muses, rêver notre Apollon, dégringoler nos petits Amours aux ailes de libellules, converser nos philosophes, combattre notre Minerve, contre les Vices ou contre Vénus. Ces ébauches d'une vie idéale animèrent ces ruines.

Nous pourrions donc les y suspendre par l'imagination, mais quelle vie y mèneraient-elles ? Elles y seraient isolées, dépaysées, perdues. Du temps d'Isabelle d'Este, ces salles étaient pleines à déborder de marbres, de bronzes, de camées, de cristaux, de livres précieux, presque tous mythologiques. Tout parlait la langue des Dieux. Les dalles elles-mêmes du Cortile, faites de faïences colorées, étaient de petits tableaux symboliques. On posait le pied, tantôt sur des brandons arrangés en tour de Babel, avec cette mystérieuse inscription : ΑΜΗΜΟC, où les familiers de la maison d'Este savaient lire *amomos*, ou *immaculatu*, tantôt sur le gantelet de fer entouré de cette devise : *buena fede non es mudable*, tantôt sur la mèche de brandon allumée et la colombe, avec la devise : *vrai amour ne se change*, tantôt sur le soleil flamboyant et dardant, de tous côtés, ses pointes avec la devise *per un dexir*... On maniait les éditions nouvelles d'Alde

Manuce, on caressait des matières ivoirines, marmoréennes, ligneuses, cristallines, — un régal du toucher. Nous sommes bien dans le lieu géographique, mais toute l'ambiance esthétique a disparu... Quand on lève les yeux sur les parois de la *Scala*, vainement on cherche les manuscrits qui enchantaient l'Arioste ou Bembo, et quand on cherche, du pied, le fameux *pavimento* de faïence, couvert des devises des Gonzague, on ne trouve que du trèfle : il est dans un hôtel du boulevard Haussmann... Restituer l'art au sol qui l'a produit n'a un sens que si on lui restitue, du même coup, toutes les moissons de la même saison, tous les jaillissemens de la même source. Le remettre, là, quand tout est mort de ce qui l'avait fait naître, quand tout a passé de ce qui vivait de lui, c'est un simulacre vain : c'est rallumer, sur l'emplacement d'un temple rasé, un feu inutile...

Mais patience! Le hasard qui s'amuse à reconstruire comme à détruire a, peu à peu, rassemblé les plus belles épaves d'Isabelle à Paris et les pousse insensiblement vers le Louvre, comme vers le port. Les mythologies de Mantegna, du Pérugin et de Costa, achetées par le cardinal de Richelieu peu après le sac de Mantoue, à quoi elles avaient échappé, et transportées au château du Plessis sont, de là, venues au Louvre. En 1797, *la Vierge de la Victoire*, enlevée par nos troupes à la chapelle de la Via San Simone, est venue les rejoindre. Les êtres qui entourèrent la grande marquise, qui firent partie de sa « collection d'âmes » se rapprochent aussi. Le portrait de son ami Baldassare Castiglione, par Raphaël, est au Salon Carré, tout près du lieu où n'est pas *la Joconde*. Le portrait d'une de ses admiratrices, la belle Lucrezia Crivelli, maîtresse de Ludovic le More, est dans la salle du bord de l'eau sous le nom de *Belle Ferronnière*. Le buste de sa sœur Béatrice d'Este est au rez-de-chaussée, dans la salle du bord de l'eau, dite « de Michel-Ange. » La voici enfin, elle-même, dans ce Paris qu'elle a tant désiré voir, dans ce Louvre dont elle a si souvent entendu parler, respirant cette atmosphère de sociabilité sans laquelle elle ne pouvait vivre. La seconde vie qu'un portrait donne à son modèle est quelquefois celle qu'il a rêvée.

---

---

# LA POUDRE B ET LA MARINE

---

## I

Le 5 mars 1899, à 2 h. 20 du matin, les habitans des communes voisines de la poudrière navale de Lagoubran, près de Toulon, étaient éveillés en sursaut par un roulement semblable à un formidable coup de tonnerre et accompagné d'un tremblement très prononcé du sol. Sur la poudrière avait paru une grande lueur subite. Le gaz s'éteignit dans les rues partout à la fois, jusque dans Toulon. Un immense nuage de fumée noire et fétide plongea dans une obscurité profonde tout le quartier de Lagoubran d'où s'échappaient des cris et des gémissemens étouffés. La poudrière venait de sauter, avec 180 000 kilos d'explosifs.

La caserne des artificiers située à quelque distance envoya les premiers secours ; on alluma de grands feux sous la voûte pour éclairer les travailleurs. Les dégâts étaient énormes. De la poudrière il ne restait rien. A la place précédemment occupée par la partie Est du bâtiment s'ouvrait un vaste entonnoir de 50 mètres de diamètre qui descendait à 5 mètres au-dessous du niveau de la mer. L'explosion faisait 70 victimes. Les deux sentinelles placées hors du mur d'enceinte à une centaine de mètres de la poudrière avaient été tuées sur le coup. Les maisons d'habitation, à 200 ou 300 mètres, ne formaient qu'un monceau de décombres sous lesquels gisaient les habitans. Les toits des hangars et leur façade, à 600 et 800 mètres, étaient renversés. Il y avait des vitres brisées, des cloisons abattues, des



toitures endommagées, dans un rayon de 3 kilomètres. Enfin le bruit et la commotion portèrent, dit-on, jusqu'à Nice. Sur la colline voisine et jusqu'à 2 kilomètres du lieu de l'explosion le sol était jonché de lamelles de poudre B qui n'avaient subi aucun commencement de combustion.

L'enquête menée par le service des Poudres et Salpêtres conclut à la possibilité d'une combustion spontanée des poudres B, sans attribuer à cette hypothèse une haute probabilité. L'explosion était certainement due à la mise en feu subséquente des approvisionnements de poudre noire, qui éclatent beaucoup plus brusquement. Mais l'hypothèse d'un attentat ne fut pas écartée. Elle fut même considérée comme seule plausible par l'enquête de l'artillerie de marine. On était d'ailleurs au lendemain de Fachoda : beaucoup d'esprits, pour cette cause, admettaient plus facilement une intervention criminelle. Le doute subsiste encore; et depuis lors les si nombreuses attaques de sentinelles aux portes de poudrières n'ont pu que contribuer à y maintenir une partie de l'opinion.

Il n'y eut donc pas, au cours des années suivantes et malgré le douloureux retentissement de cette catastrophe, d'inquiétudes formelles dans le pays au sujet de la poudre B.

Le 12 mars 1907, le cuirassé d'escadre *Iéna* était à sec dans le bassin de radoub, à Toulon. On y faisait des travaux. Les ouvriers de l'arsenal quittaient le bord à midi, pour le déjeuner. Ce jour-là donc, un peu après une heure, avant qu'ils ne fussent revenus mais alors que l'équipage du cuirassé avait repris le travail, chaque homme étant à son poste habituel, une grande flamme jaillit sur le pont, vers l'arrière, en forme de gerbe rouge, jaune et blanche, parsemée de petites flammèches bleues. Le feu sortait aussi par les hublots du navire, par les orifices des monte-charges et des manches à air. Au bout de quelques secondes se produisirent deux détonations rapprochées : l'une sourde, l'autre retentissante; puis, d'intervalle à intervalle, d'abord de dix en dix minutes, puis de minute en minute, d'effroyables explosions projetant violemment des débris dans le bassin et tout alentour.

Dans les ateliers voisins, criblés de morceaux de tôle, de balles, de fragmens de projectiles, se déclaraient des commencemens d'incendie. Des éclats pesant jusqu'à 4 et 5 kilos venaient tomber sur l'arsenal et la ville de Toulon.

L'incendie, qui courait le long du bateau, s'y propageait rapidement, s'opposant au sauvetage et atteignant successivement les diverses soutes à projectiles. Le plus pressé eût été de faire fonctionner les pompes à incendie, mais, nous l'avons dit, le bateau était à sec. L'enseigne de vaisseau Roux s'efforça dès le premier moment d'ouvrir les portes du bassin pour faire entrer l'eau. Malheureusement, les vannes ne fonctionnaient pas. S'obstinant dans sa tentative, sur ce terre-plein fauché par la mitraille, le jeune officier périt en héros sans pouvoir réussir. Et il fallut que la *Patrie* démolît les portes à coups de canon.

Il ne restait plus de l'*Éna* qu'une coque percée à jour, éventrée sur les deux flancs, des ponts tordus, des cheminées déchiquetées, des machines détruites. L'équipage comptait, avec 33 blessés, 117 morts, dont 8 officiers, et parmi eux le capitaine de vaisseau Adigard, commandant du cuirassé.

Il n'y eut qu'une voix parmi les officiers de vaisseau pour accuser la poudre B. Mais l'enquête technique ne put conclure, faute d'accorder les convictions, opposées de ses membres marins et de ses membres artilleurs. Quant à la direction centrale de l'Artillerie de marine, venant appuyer de tout son pouvoir celle des Poudres et Salpêtres, elle prit hâtivement parti contre l'hypothèse des marins. Des deux grandes commissions parlementaires, l'une, celle du Sénat, accepta au contraire cette hypothèse comme la seule justifiée, tandis que la commission émanant de la Chambre des députés restait dans le doute. Néanmoins l'une et l'autre demandaient des réformes profondes dans le service des poudres et des progrès de la technique. L'opinion publique réclamait avec elles.

Les documens portés à sa connaissance par ces différentes enquêtes révélaient le peu de sécurité de la poudre B, contrairement aux affirmations officielles. On y voyait relevés des accidens imputables à une combustion spontanée : à la poudrerie du Pont-de-Buis en août 1893, à Alger en septembre 1894, sur le cuirassé *Amiral-Duperré* en mai 1896, à la poudrerie de Saint-Médard en juin, à celle du Bouchet en juillet de la même année et à Tunis en août, à Saïgon en 1897, au Bouchet en novembre 1898, à Nice et à Villefranche en août et octobre 1899, à Angoulême en juillet 1900, sur le *Vauban* en septembre, sur le *Descartes* en octobre, à Marseille en juin 1901, à la poudrerie du Ripault en septembre, à Versailles en juin 1903 et à

Constantine en août, sur le *Forbin* en avril 1904 et sur le *Charlemagne* en décembre, à Orangea près de Diégo-Suarez en février et en novembre de la même année et à Antsirane également en février, à Tunis en juin 1905.

Enfin les tirs et les exercices d'escadre avaient été fertiles en incidens. Ils avaient révélé des irrégularités extrêmes dans la portée des projectiles et dans la force des charges théoriquement semblables. On voyait paraître des inflammations prématurées de gargousses, des déculassemens avec mort d'hommes. Le pays attendait qu'on fit quelque chose.

Il crut bientôt avoir reçu satisfaction, on se détourna peu à peu vers d'autres objets. Une haute commission technique, présidée par un membre de l'Institut, avait été nommée. Des mesures réglementaires nouvelles avaient été décidées dans la marine. Des ministères avaient été renversés. Les services poudriers se portaient garans de leur produit dans les conditions de conservation fixées par eux. La quiétude s'était répandue jusque dans les états-majors navals.

On sait comment, le 25 septembre dernier, la catastrophe de la *Liberté* devait donner tort à cet optimisme. C'était en rade de Toulon, peu après le branle-bas du matin; à 5 h. 30 on aperçoit des flammes montant des fonds, s'échappant par les sabords de l'avant. La fumée asphyxiante qui envahit les batteries empêche de faire fonctionner les vannes de noyage des soutes. Quatre petites explosions se font entendre et, malgré les efforts de l'équipage, vingt minutes plus tard, une dernière et formidable explosion projetait sur la rade une pluie de fer mêlée de membres humains. La moitié des poudres du cuirassé, soit environ 100 tonnes, avait seule sauté. L'avant du bateau était replié sur lui-même, recouvrant l'arrière. La *Liberté* ne formait plus qu'un chaos de ferraille tordue et déchiquetée. Les bâtimens voisins avaient été sérieusement atteints. Des pièces énormes d'acier avaient volé dans toutes les directions: une coupole de tourelle tout entière était allée retomber à plusieurs centaines de mètres. Et la catastrophe faisait 226 victimes, sans compter les blessés.

Alors, comme après l'*Éna*, des voix s'élevèrent, — moins nombreuses, il est vrai, — pour prendre la défense de la poudre B. Dans le premier moment, on envisagea la possibilité d'un attentat. Un ancien ministre de la Marine incrimina l'im-

prudence du personnel ou son indiscipline. Mais au Conseil général du Finistère, appelé à voter des secours pour les familles des victimes, un des conseillers généraux, en même temps directeur d'une des poudreries de l'État, M. Maissin, accusa le service poudrier de fabriquer sciemment et de donner à la marine des produits déplorables. Et cependant, après cet aveu, après la déclaration immédiate de l'amiral Bellue, commandant en chef l'escadre, et le rapport péremptoire de la commission d'enquête réfutant toutes les hypothèses autres qu'une inflammation spontanée de la poudre B, on discute encore; aux yeux du pays, l'obscurité semble redescendre avec la contradiction sur un problème si brusquement éclairé par la grande lueur tragique de la catastrophe.

On comprend qu'il y ait pour la marine, pour les hommes destinés à vivre sur une poudrière flottante et à combattre pour le salut de leur pays avec les munitions qu'elle porte, une question primant toutes les autres, une question de la poudre B.

## II

Qu'est-ce que la poudre B ?

Autrefois on chargeait les armes à feu avec de la poudre noire, mélange de charbon, de soufre et de salpêtre. C'est pourquoi le service poudrier constitué en l'an V prit le nom de service des Poudres et Salpêtres. La poudre noire est *brisante*, c'est-à-dire qu'elle explose brusquement, en développant d'un coup toute sa pression. On l'emploie encore à l'intérieur des obus, qu'il y a justement intérêt à faire voler en éclats. Dans une cartouche de fusil ou dans une gargousse de canon sa soudaineté est un inconvénient. Les pressions ne peuvent pas monter au delà d'une certaine limite sous peine de détruire la bouche à feu. Le poids de la charge de poudre noire est donc étroitement limité, et la vitesse du projectile aussi.

Lorsqu'on voulut imprimer à la balle du nouveau fusil français, qui allait être le fusil Lebel, une vitesse supérieure afin d'en pouvoir réduire le calibre, on chercha une poudre *progressive*, c'est-à-dire développant d'une façon moins instantanée les gaz qu'elle peut engendrer et les pressions qui en résultent. On s'adressa au coton-poudre, déjà connu depuis un demi-siècle, expérimenté non sans accidens en Autriche, mais qu'on



n'avait pas jusque-là réussi à rendre sans danger. On cherchait à l'étranger comme en France. En 1884, M. Vieille trouva le moyen de donner au coton-poudre, matière pulvérulente, la cohésion nécessaire : la poudre B était créée. On s'aperçut alors qu'elle ne faisait presque aucune fumée, avantage considérable qu'on n'avait pas cherché, mais qui assurait la rapidité du tir et permettait de dissimuler les troupes. M. Vieille venait de nous procurer une supériorité indiscutable sur nos rivaux. Le coton-poudre B, disait dès le début le général de la Rocque parlant seulement de l'artillerie de marine, décuple la valeur du canon ; elle la centuple, corrigeait-il quelques années plus tard.

Le coton-poudre s'obtient en traitant le coton par un mélange d'acide nitrique et d'acide sulfurique : c'est un coton où un certain nombre d'atomes d'hydrogène sont remplacés par autant de groupes nitrés. Quels que soient les soins apportés à sa fabrication, son caractère est d'être un produit instable. A haute température, cette instabilité en fait, par la violence de la décomposition, un explosif ; mais à froid elle existe encore. Le coton-poudre dégage, en faibles quantités, mais d'autant plus activement qu'il fait plus chaud, des gaz divers, résultats derniers d'une sorte de combustion interne. Et tous les cotons-poudres connus en sont là. C'est en quelque sorte pour eux une véritable fonction normale, sans danger si elle est modérée par des dispositions convenables. Au cas contraire, elle est de nature à amener des élévations de température et même des inflammations spontanées. Les divers gaz qui se dégagent à l'état naissant forment en effet des produits nitreux dont le contact avec le coton-poudre en accélère la décomposition suivant une progression très rapide. Ces produits nitreux sont acides. Si l'on imprègne la substance d'un élément basique, ils seront neutralisés, accaparés par ce dernier dès leur formation, et n'agiront plus sur le coton-poudre. On introduit à cet effet du carbonate de chaux dans les eaux de lavage. Tant qu'il existe une réserve de neutralisation, le coton-poudre, tout en se modifiant sans cesse comme font toutes les matières d'origine vivante, n'est pas exposé à une décomposition tumultueuse.

Le coton-poudre n'est pas la poudre B. Il en est seulement la matière première. Il existe en France deux usines fabriquant le coton-poudre : l'une au Moulin-Blanc, près de Brest, l'autre à Angoulême. Les poudreries proprement dites en sont dis-

tinctes ; elles sont au nombre de cinq, toutes aux mains de l'État, en vertu du monopole, comme d'ailleurs les fabriques de coton-poudre. L'une se trouve à Sevran-Livry, près Paris, les autres au Ripault, près Tours, à Saint-Médard-en-Jalles, près Bordeaux, au Pont-de-Buis (Finistère), enfin au Bouchet (Seine-et-Oise), celle-ci dirigée par l'Artillerie. Le coton-poudre humide est une pâte solidifiée. Sec, il a l'aspect d'une poudre blanche, sorte de farine. Dans les deux cas il constituerait un explosif extrêmement brisant, celui même qui est employé dans l'intérieur de nos torpilles. L'invention de M. Vieille a consisté à l'enrober dans un agglutinant, qui est le collodion. Ce collodion se forme dans la masse même du coton-poudre par l'action d'un dissolvant, mélange d'alcool et d'éther. Le coton-poudre, en effet, n'est pas un corps chimiquement homogène : c'est probablement une juxtaposition intime de cotons diversement nitrés, de trinitro-celluloses et de binitro-celluloses. Ces dernières se dissolvent dans le mélange alcool-éther pour donner le collodion, matière gélatineuse qui emprisonne la trinitro-cellulose. Le tout forme une pâte qu'on dessèche, qu'on lave et qu'on comprime au travers de filières la débitant en rubans. De la farine primitive on a fait une nouille ou un macaroni. La fabrication de la poudre B est calquée, dans ses procédés mécaniques, sur l'industrie des pâtes alimentaires.

En France, on aboutit seulement à des lamelles, plus ou moins minces suivant le calibre de l'arme où elles doivent être employées. Les plus épaisses, destinées au canon de 305 millimètres, ont jusqu'à un demi-centimètre d'épaisseur. Ces lames, qui ressemblent à de la colle à bouche, sont réunies en fagots réguliers qui constituent les élémens des charges ou gargousses.

Les poudres ainsi formées évoluent, tout comme le coton-poudre qui les compose. A l'intérieur de ces lames compactes, les gaz produits par sa combustion lente se meuvent difficilement et risquent d'accumuler sur un point les actions dangereuses. Mais le dissolvant qui a servi à gélatiser le coton-poudre se trouve utile ici pour produire une neutralisation supplémentaire. Car il est impossible de purger, en cours de fabrication, la poudre de tout ce qui s'y était incorporé de ce dissolvant en excès. Au début, on y vit un inconvénient auquel il fallait se résigner ; on ne tarda pas à s'apercevoir que c'était au contraire un avantage parce que ce résidu, en terme technique le « dis-

solvant résiduel, » arrête au passage et réduit sur place les produits nitreux de la décomposition. Tant qu'il subsiste de l'éther dans la poudre, elle est ainsi préservée d'un échauffement qu'on pourrait appeler normal.

Mais il en est d'anormaux, résultant du manque d'homogénéité de la masse. Les matières traitées ensemble dans une poudrerie pour faire partie d'un même lot de poudre B, qui portera un baptême unique et constituera officiellement une unité réglementaire comprenant souvent jusqu'à 40 tonnes d'explosif, passent par fractions séparées dans plusieurs appareils différents, à des momens successifs, de sorte que l'opération peut durer trois mois. On y incorpore d'ailleurs des poudres antérieures, parfois de plusieurs années. L'unité du lot est ainsi une fiction. Elle répond à cette seule condition que toutes les gargousses correspondantes donnent les mêmes résultats balistiques. Il est donc évident que le lot n'a pas été, dans toutes ses parties, soumis à des actions identiques. Le coton-poudre qui en est la base manquait lui-même d'homogénéité. Il en résulte des différences entre les charges extraites du même lot, entre les brins d'une même charge, entre les points voisins d'un même brin. Chacun évolue à sa façon ; certaines parties prennent de l'avance sur les autres, et, à égalité d'âge, sont réellement plus vieilles, plus près de leur mort, de la décomposition finale. En particulier, les impuretés du coton qui a servi de point de départ à toute la fabrication paraissent se traduire par des réactions locales donnant, au bout d'un certain temps, sur les brins de poudre, des taches de couleurs variables. Ces taches sont le siège de productions nitreuses qui les transforment en abcès verdâtres. Ces abcès s'étendent, provoquent des élévations de température considérables qui arrivent à dépasser les 180 degrés nécessaires pour l'inflammation de la poudre.

Toutes ces actions, nous l'avons dit, sont favorisées et puissamment accélérées par la chaleur. On a donné comme un résultat d'expérience, qu'une élévation de température, de seulement 10 degrés, rendait trois fois plus rapide la décomposition du coton-poudre ; et en vertu d'une loi générale de chimie, applicable aux explosifs, la loi de Van-t-Hoff, lorsque la température extérieure croît en progression arithmétique, la durée de décomposition totale devrait décroître en progression géométrique.

Mais l'influence de la température est encore moins néfaste

que celle de l'humidité. Une goutte d'eau condensée sur la paroi des soutes et qui tombe sur une gargousse, ou simplement la vapeur toujours répandue dans les fonds des bateaux, suffiraient à provoquer un échauffement spontané, extrêmement prompt, des poudres B. On a relevé à cet égard une entière analogie entre sa décomposition et l'échauffement des foins. Pour se mettre à couvert de cette influence désastreuse de l'humidité, on a dû enfermer toutes les poudres marines dans des récipients étanches à parois métalliques. On ne peut cependant pas se flatter de les avoir placées ainsi dans la même condition que celles de l'armée de terre, qui sont conservées dans une atmosphère sèche, sous l'abri de magasins bien aérés. Les soutes étroites, tassées au fond des bateaux contre la paroi des chaufferies et au milieu d'un lacs de tuyaux brûlans, participent forcément de la chaleur régnant autour d'elles.

A bord enfin, les poudres sont soumises à des mouvemens incessans qui ne peuvent que hâter leurs réactions internes. On sait quelles trépidations secouent en permanence les bateaux modernes, trépidations si fortes qu'à certaines allures, il est parfois difficile d'y lire. Pour toutes ces raisons, la poudre B, plus stable aux mains de l'armée de terre, devient instable au service de la marine. Il faut noter d'ailleurs qu'elle n'est pas tout à fait la même ici et là. Les gros canons de marine emploient les poudres épaisses dont la guerre n'a pas besoin. Or, l'épaisseur des lames colloïdales s'oppose à l'évaporation des réactifs en excès. Au centre, la proportion des dissolvans resterait ainsi beaucoup trop grande; il faut dès lors, pour en enlever la majeure partie, ajouter à la dessiccation des trempages à l'eau chaude qui altèrent le produit.

Finalement, il arrive ce dont nous avons aujourd'hui trop d'exemples : dans une caisse fermée ou à l'intérieur d'une cartouche métallique un brin avarié qui se décompose répand des vapeurs nitreuses qui pénètrent toute la charge. Elle s'échauffe jusqu'à s'enflammer. La poudre B brûle lentement : ce n'est pas une explosion ; mais la pression des gaz fait ouvrir l'enveloppe. On entend parfois de l'extérieur la cartouche qui fuse ; de longs jets de flammes, comme projetés par des chalumeaux, en sortent et viennent lécher les cartouches voisines dont elles portent rapidement la paroi au rouge. Dans les gargousses, dans les caisses, dans les soutes, l'air est mélangé d'éther, lentement



sorti de la poudre, à mesure que son dissolvant résiduel s'évapore. Il s'y trouve donc un mélange détonant qui s'enflamme et communique le feu à tous les objets combustibles. Les cartouches partent les unes après les autres; la soute se remplit de flammes, ses parois de fer deviennent incandescentes; et quand la température est assez élevée, une décomposition totale violente les défonce, portant l'incendie dans les soutes voisines et partout sur le bateau. Cet intervalle laissé à l'équipage pour tenter d'étouffer le fléau, ce répit bien court et bien chanceux, on a pu le mesurer; il est de 20 minutes environ; c'est le temps qui sépare, sur l'*Iéna* comme sur la *Liberté*, les premières détonations intérieures de l'explosion finale.

## III

Savoir, c'est pouvoir : la connaissance des phénomènes n'a d'autre intérêt que de servir à se mettre à l'abri des dangers à venir. La sécurité, si nous l'obtenons désormais, nous aura coûté assez cher, au prix de Lagoubran, de l'*Iéna* et de la *Liberté* : il serait inexcusable de ne pas tirer de ces cruelles leçons tout le profit qu'elles comportent. On n'avait pas attendu les premiers accidens pour prendre des précautions. Néanmoins, il fallut ceux qui, de 1893 à 1896, marquèrent la vieillesse des premiers lots de poudre B fabriquée vers 1886 ou depuis lors, pour montrer la nécessité de pousser plus loin la prudence. On chercha donc un moyen de prolonger la vie de la poudre. Puisque le dissolvant résiduel forme, tant qu'il subsiste, la garantie de la stabilité chimique, on songea à faire appel à un dissolvant s'évaporant moins vite que l'alcool. La simple addition d'un élément approprié : urée, aniline, diphénylamine, etc., permettait d'aboutir au résultat : l'inventeur de la poudre B, M. Vieille, s'en tint à l'alcool amylique, doué d'un moindre pouvoir stabilisateur, mais qui présentait l'avantage de nécessiter de moindres changemens dans la fabrication, et d'utiliser, d'une part, les études déjà faites, d'autre part, le stock existant. Les poudres fabriquées à partir de ce moment sont désignées par les lettres AM, suivies d'un chiffre qui indique le pourcentage d'alcool amylique. Celui-ci, pris au début dans la proportion de 2 pour 100, a été porté à 8 pour 100 dans les poudres AMS, dont les premières sont de 1903.

En même temps qu'on s'efforçait de stabiliser la poudre, on prescrivait des mesures plus rigoureuses pour sa conservation. Il faut dire qu'à l'origine la confiance avait été complète. On ignorait encore qu'elle reposait sur les résultats d'expériences de trop courte durée, et trop limitées aux conditions d'un laboratoire pour supporter l'extension qu'on avait cru pouvoir en faire. Le service des Poudres affirmait donc que ses produits ne nécessitaient aucune précaution particulière. Et l'illustre Berthelot, consulté en 1888, répondait « qu'aucun des faits observés jusqu'à ce jour n'autorisait à mettre en doute la conservation de la poudre B dans les conditions ordinaires ou extrêmes de la pratique. » En 1896 encore, le service des Poudres et Salpêtres croyait livrer à la marine des produits, « susceptibles de résister sans altérations ni même abaissement de résistance aux conditions les plus dures de la conservation à bord. » Néanmoins, l'Artillerie de terre, moins confiante dans les expériences théoriques, multipliait les études dans ses magasins et les mesures de surveillance. L'Artillerie de marine, chargée de rédiger les réglemens concernant la flotte, crut devoir, elle aussi, entrer dans cette voie : elle prescrivit la visite annuelle des munitions, et leur surveillance sur échantillon, grâce à l'emploi d'une caisse-témoin, destinée à être placée dans l'endroit le plus chaud de la soute. La visite devait être faite par les soins seulement de l'Artillerie de marine; aux officiers de vaisseau il est interdit, sauf circonstance particulière définie par le règlement, d'ouvrir une seule caisse, fût-ce la caisse-témoin. La visite consiste à ouvrir une caisse à munitions de-ci, de-là, une sur 500 par exemple, et à y prélever quelques fragmens de poudre; elle comporte uniquement une opération effectuée sur ces fragmens, opération qu'on appelle une épreuve de stabilité. Nous allons voir ce qu'est cette épreuve; mentionnons seulement que quelques années plus tard, en 1901, un nouveau règlement, encore en vigueur au moment de l'explosion de l'*Téna*, et dont les principales dispositions subsistent toujours, accentuait encore les mesures de déliance. Il portait que les poudres seraient visitées et soumises à l'épreuve quand elles auraient subi, même une seule fois, une température supérieure à 35 degrés ou supporté pendant trois mois plus de 30 degrés journallement. Enfin la caisse-témoin, qui ne doit être ouverte qu'en cas de besoin, était accompagnée d'un flacon contenant un

échantillon de la poudre et soumis à un examen attentif des officiers canonniers à chaque trimestre. On suppose ainsi que toutes les poudres d'un même lot, installées semblablement à bord, évoluent en même temps et d'une façon homogène dans toute leur masse. On se contente donc de surveiller le flacon ; s'il donne des signes d'altération, on ouvre la caisse-témoin ; et c'est seulement si elle corrobore ce renseignement inquiétant qu'on descelle une des caisses de munitions proprement dites.

Enfin, on séparait en principe les poudres B et les poudres noires en les installant dans des locaux distincts. Après l'explosion de l'*Téna*, cette prescription comportera l'éloignement réciproque des deux espèces de soutes.

Les épreuves de stabilité dont nous avons parlé résultent d'études faites par le service des Poudres dès 1886, et perfectionnées par la suite à l'usine du Bouchet par le service de l'Artillerie. Elles consistent à chauffer une petite quantité de la poudre aux environs de 110 degrés, et à voir combien de temps elle met pour se décomposer. En réalité, l'expérience se fractionne en plusieurs chauffages successifs laissant à la poudre des repos. C'est un moyen de classer différentes catégories de produits, suivant leur résistance, à un vieillissement artificiel. Mais on ne s'est pas borné à étudier l'action de températures si éloignées de celles que la poudre doit avoir à supporter à bord : on a refait des expériences à 75 degrés, puis à 40 degrés. Malheureusement, dans le premier cas, elles durèrent plusieurs semaines, et, dans le second, plusieurs années. Il était donc indispensable de s'en tenir aux épreuves à 110 degrés pour les vérifications courantes en service. M. Vieille et ses collaborateurs crurent pouvoir établir une loi de corrélation qui permettait d'inférer de ces épreuves à 110 degrés la durée probable de la poudre aux différentes températures, et, par conséquent, une limite de sa résistance dans la pratique. Cette loi est la suivante : autant d'heures aura données la poudre à 110 degrés, autant elle eût donné de jours à 75 et de mois à 40.

Sur la foi de ce principe, l'Artillerie de marine décidait la mise en observation des poudres ayant donné aux épreuves de stabilité moins de quatre heures. Néanmoins, comme l'histoire des premiers lots de poudre B avait montré leur décadence au bout d'un certain temps, on prescrivait aux commandans des

bateaux de signaler les munitions âgées de plus de six ans.

On en était là quand la catastrophe de l'*Iéna* vint jeter une terrible suspicion sur l'efficacité des mesures prises. Avant l'accident, le malheureux commandant Adigard et beaucoup d'autres officiers de marine s'étaient officiellement plaints, à diverses reprises et dans des termes prophétiques, des signes d'instabilité donnés par les poudres à bord et les avaient rattachés à la chaleur excessive des soutes. On s'empessa, après la catastrophe, d'organiser la réfrigération de ces dernières. Elles ne devaient pas dépasser 30° ; on abaissa cette limite à 25° pour les bâtimens à mettre en chantiers. Les dispositions ont été prises à cet effet pour les cuirassés du type *Danton* et les navires postérieurs. A chaque fois que la question revient devant eux, les services producteurs réclament un nouvel abaissement du maximum toléré : ils voudraient des bateaux construits pour les poudres, pour s'épargner de faire des poudres appropriées aux bateaux.

#### IV

Tout cela n'a pas empêché l'explosion de la *Liberté*. Mieux encore : on avait pensé d'abord qu'on devait l'attribuer à des poudres anciennes, suspectes, embarquées pour peu de temps à fin de consommation rapide en exercices : elle a été reconnue imputable à des poudres relativement récentes datant de 1906 et à 8 pour 100 d'alcool amylique, c'est-à-dire les mieux garanties que la marine eût encore reçues pour constituer son stock de combat. Le fait démontre l'inanité des précautions antérieures et prouve qu'elles reposent sur une base erronée ; il donne raison aux voix compétentes qui depuis longtemps, et depuis l'*Iéna* surtout, proclamaient la nécessité de revenir à des conceptions moins théoriques. Ces exigences nouvelles, elles émanent des services utilisateurs, des hommes de pratique soumis aux responsabilités matérielles : artilleurs de terre et marins. Les artilleurs, émancipés dès 1896 par la possession d'une poudrerie à eux, celle du Bouchet, les ont satisfaites en ce qui concerne leur matériel. Les marins, tenus dans la dépendance par une organisation des services publics mal conçue, n'ont pu qu'adresser à leurs ministres successifs de vaines protestations et des cris d'alarme sans écho.



L'histoire de cette longue lutte entre deux tendances d'esprit opposées, également sincères et désintéressées, mettant en contradiction le plus souvent des caractères d'une élévation toute pareille, est instructive au plus haut point. Il faut souhaiter que notre pays profite de la lumière qu'elle jette sur quelques-unes de ses institutions. Elle éclaire en tout cas profondément la question de la poudre B, et permet d'envisager les solutions nécessaires à la sécurité de la marine.

Elle se résume dans la conséquence des situations respectives faites par la loi aux différens corps techniques destinés à collaborer à une même œuvre de préparation militaire.

Les précautions prescrites par la marine ont été radicalement insuffisantes, parce que la stabilité de la poudre B n'est pas susceptible d'être réduite en formules générales, que celles-ci soient fondées sur sa durée, sur les températures subies par elle ou sur des épreuves de stabilité fractionnaires. La pratique a fait voir qu'entre des fragmens d'un même âge et parfois à l'intérieur d'une même gargousse, il pouvait exister des différences considérables dans l'état de conservation : ce dernier n'est donc pas une question d'âge. Les observations recueillies par l'Artillerie de terre ont aussi montré l'absence de toute différence appréciable entre des poudres ayant subi en magasin pendant des temps prolongés des conditions de température très différentes : ce n'est donc pas une question de température. Quant aux épreuves de stabilité, l'auteur même de la méthode, M. Vieille, ne les a jamais données que comme un procédé pour se renseigner très grossièrement sur la durée probable des poudres, surtout utile pour classer entre eux les produits de la fabrication, et dans le cas seulement où ils sont de même nature. Il a toujours reconnu que la loi de corrélation entre 110, 75 et 40 degrés n'était qu'approximative et qu'on n'en pouvait tirer aucune conclusion trop précise. En fait, l'épreuve pratiquée sur le même lot et parfois sur diverses parties du même brin par les mêmes expérimentateurs, peut donner des résultats variant de cinquante à cent cinquante heures ; et entre les mains d'expérimentateurs différens, les divergences sont encore plus considérables. C'est ainsi, par exemple, que le contenu d'une soute, appartenant à un même lot, débarqué d'un bateau après avoir donné douze heures aux officiers d'artillerie navale au port de débarquement, et immédiatement expédié à

Gâvres, ne donnait plus, à d'autres officiers du même corps, que cinquante minutes.

La poudre B forme un mélange hétérogène comparable, comme on l'a dit, à la récolte d'un champ de blé, où chaque grain peut avoir ses tares et poursuit sa vie propre. Le seul procédé de surveillance et de conservation efficace est un triage brin par brin de toute la masse. C'est ce qu'a compris le service de l'Artillerie de terre. Dès 1898, il adoptait comme règle la visite semestrielle des gargousses, visite complète, effectuée non plus sur des échantillons ou des caisses-témoins, mais sur les charges même de combat, en proportion telle que toutes les munitions aient été examinées dans l'intervalle de trois années. D'autre part, l'Artillerie s'était préoccupée de rendre plus facile, au cours de ces visites, le discernement des brins avariés ou proches du moment de leur évolution où leur résistance s'affaiblit de notable façon. Elle accueillit pour cette raison les propositions faites en vue d'introduire dans le dissolvant une certaine quantité d'un réactif nouveau, la diphénylamine. Cette substance a l'avantage de donner aux lames colloïdales de coton-poudre une coloration brune dès que leur résistance diminue sensiblement; et la coloration s'accroît au fur et à mesure de leur transformation. Sans attacher au procédé une foi absolue, l'Artillerie y voyait un moyen nouveau beaucoup plus sensible et plus rapide et en général beaucoup plus juste que les autres de faire le tri entre les élémens sains et les élémens douteux. Elle put en outre constater que la diphénylamine augmentait de beaucoup la résistance des poudres aux épreuves de stabilité et vraisemblablement, autant que l'expérience en a pu jusqu'ici faire la preuve, la durée des munitions. Elle adopta donc le nouveau stabilisateur en 1907. En 1910 seulement, la Commission mixte des poudres de guerre suivit cet exemple en ce qui concerne les approvisionnemens de la marine; et celle-ci recevait en magasin, quelques jours avant l'explosion de la *Liberté*, les premiers lots de poudre à la diphénylamine (désignée par les lettres B O).

L'insuffisante garantie assurée par les formules générales n'en doit évidemment pas empêcher l'emploi: comme on dit, deux sûretés valent mieux qu'une. Il ne saurait donc être mauvais de soumettre à un examen plus attentif les poudres les plus âgées, d'organiser la réfrigération des soutes et d'y con-

server des flacons-témoins, ou de faire l'épreuve de stabilité au cours des visites. L'erreur de la marine consiste à s'être entièrement fiée à ces précautions accessoires. Elle l'a fait sur la foi des deux services compétens, celui des Poudres et Salpêtres, qui dépend du ministère de la Guerre, et celui de l'Artillerie navale qui représente auprès de lui le ministère de la Marine. Théoriciens les uns et les autres, ingénieurs et artilleurs suivaient le penchant résultant de leur formation d'esprit en s'efforçant de raisonner sur des entités homogènes et en tablant pour cela, faute de mieux, sur des moyennes. En particulier, la considération des températures extérieures et celle de l'épreuve par la chaleur devaient attirer toute l'attention des ingénieurs poudriers parce qu'ils sont des savans : elles ont, en effet, le caractère de données expérimentales exactement mesurables suivant les procédés de laboratoire. Ce sont choses qu'on peut chiffrer et traduire en formules. Elles mettaient aussi, il faut le dire, aux mains des poudriers des élémens précis avec lesquels ils pouvaient se lancer dans la production et réaliser cette grande œuvre de l'armement nouveau qui nous a procuré pendant quelques années une indubitable supériorité militaire. Ajoutez à cela la tendresse naturelle de l'inventeur pour son invention, cette indulgence qui l'empêche de douter des qualités que d'autres, souvent des incompetens, discutent : vous aurez les raisons premières du malentendu entre le service des Poudres et les marins.

Ce malentendu n'aurait eu ni la durée, ni la gravité qu'il a prises si le consommateur et le producteur s'étaient trouvés en contact direct. Mais ils ne communiquent que par un intermédiaire, celui de l'Artillerie de marine. On conçoit aisément le respect des artilleurs navals pour les créateurs de la poudre B, pour ces bienfaiteurs du pays, pour ces savans, membres de l'Institut ou professeurs à l'École polytechnique, qui se portaient garans de la poudre, comme MM. Berthelot, Vieille et Sarrau. L'Artillerie de marine, recrutée à Polytechnique, contenait une assez forte proportion de queues de promotions. Entre 1901 et 1910, ce malheureux corps se voyait en outre dans un état de désorganisation complet : le rattachement des troupes coloniales à l'armée de terre, lequel d'ailleurs lui créait un lien nouveau avec les ingénieurs des poudres, le faisait dépendre à la fois de deux ministères. Une carrière ballottée entre la vie

coloniale dans la brousse et les travaux de balistique marine rue Royale, recevait son avancement de la rue Saint-Dominique: ce n'était pas sans inconvénients pour elle. Aussi ne trouvait-on plus de candidats; le corps était au-dessous de ses effectifs et beaucoup trop réduit pour les besoins de son service. Il se sentait diminué, méconnu, incertain: cela ne faisait qu'ajouter à sa faiblesse vis-à-vis des poudriers. Chargés d'ailleurs de recevoir les poudres et, par suite, de contrôler les produits de la fabrication, les artilleurs se voyaient, au nom d'un secret national, tenus soigneusement à l'écart de cette fabrication. Ils ne pouvaient juger la poudre que sur les conditions fixées par les poudriers eux-mêmes.

La confiance était donc de rigueur. Elle était d'autant plus facile que ces polytechniciens, initiés à une haute culture scientifique, trouvaient de l'autre côté, comme contradicteurs, de simples marins, issus d'une École navale aux études bien arriérées et plongeant encore par un passé tout récent dans les traditions de la marine à voiles. Certains rapports de campagnes tenaient plus du navigateur que du militaire, et les réclamations des commandans, quelquefois peu réfléchies, excitaient trop souvent les dédains des corps techniques. Et puis, il fallait agir, satisfaire à un service urgent et surchargé. Il était commode, il était tentant de s'emparer de ces formules absolues, de ces moyennes, de ces méthodes élégantes et rapides pour juger, étiqueter et répartir les milliers de caisses de munitions dont on avait la gestion. Il faut avoir ces raisons présentes à l'esprit pour comprendre comment les artilleurs de marine emboîtèrent le pas au service poudrier, et le firent avec ce manque de nuances qui convient à des disciples n'ayant pas reçu les grands secrets, avec aussi la décision tranchante des hommes d'action. Ils affirmèrent donc beaucoup plus nettement que M. Vieille et soutinrent plus énergiquement la valeur probante des épreuves de stabilité.

Là est le nœud de cette situation singulière. Malgré les scrupules et les exemples de l'Artillerie de terre, malgré les plaintes et les protestations des marins, l'Artillerie navale, dont le siège est fait, défend la poudre B lors de l'*Iéna*, comme lors de Lagoubran, parce que les épreuves de stabilité ont été régulièrement suivies et n'ont pas prédit le danger. Après l'*Iéna*, le ministre de la Marine provoque une refonte du règlement sur



la surveillance et la conservation des poudres à bord. Croit-on que la parole est aux marins? Elle est à l'Artillerie navale, qui va chercher ses inspirations auprès du service poudrier. Si bien que le nouveau règlement, appliqué depuis 1908, n'est qu'une affirmation plus rigoureuse que jamais de la valeur des épreuves; et c'est sur elles, en dernière analyse, qu'il fait jusqu'à ce jour reposer toutes les règles de sécurité concernant les munitions de la Marine.

## V

Après la *Liberté*, on ne peut plus croire au dogme de l'homogénéité par lots. Après l'affaire Maissin, on ne peut plus croire à la bonne fabrication des poudreries françaises. Toujours aveuglés par leur confiance dans les épreuves de stabilité, les poudriers ont pensé, ont écrit que les poudres au même indice d'alcool amylique présentaient les mêmes garanties, si elles avaient résisté pendant le même nombre d'heures à 110°, quelles que fussent les impuretés de la matière première et l'histoire des munitions en cause. En particulier, ils crurent pouvoir faire emploi de cotons de qualité douteuse, et laisser à un personnel de manœuvres les manipulations et la surveillance matérielle de matières enfermées pourtant en elles des forces si redoutables. Aussi vient-on de trouver dans les munitions débarquées après l'explosion de la *Liberté*, les choses les plus étranges: résidus de cigarettes, bouts d'allumettes, etc. Dans un flacon-témoin du cuirassé *Bouvet*, dont la poudre venait du Pont-de-Buis, vivait grassement un ver blanc. On admit enfin le radoubage et le remalaxage. Le radoubage consiste dans une humectation nouvelle par l'alcool, le remalaxage en une remise en pâte par action du dissolvant alcool-éther, avec renouvellement de toutes les opérations subséquentes de la fabrication. Comme le consommateur regardait d'un mauvais œil l'une et l'autre de ces pratiques, il fut décidé qu'une marque portée sur l'étiquette et comprenant les lettres *Rem* ou *Ral* désignerait à une surveillance spéciale les poudres remalaxées ou radoubées en leur entier. Cette surveillance spéciale consistait tout simplement à exiger vingt heures aux épreuves de stabilité au lieu de douze ou de quinze.

Mais la raison d'économie, économie assez mal placée en

l'espèce, qui avait fait admettre ces dangereux procédés de restauration, détermina des mesures moins justifiables encore. On prit l'habitude d'incorporer à des produits récents, au sortir de fabrication, de vieilles poudres ainsi radoubées ou remalaxées. Et, n'en étant pas fier, le fournisseur indélicat qu'était l'administration militaire osa dissimuler une aussi grave modification. Il inscrivit sur les caisses contenant des mixtures si suspectes la seule date des élémens neufs qui s'y trouvaient mêlés.

De sorte que l'âge officiel n'était qu'un véritable trompe-l'œil. Ainsi, à bord de la *Liberté*, il aurait existé des poudres de 1886 repassées en fabrique en 1890, 1895, 1903 et 1907. On attribua d'ailleurs aux lots, pour baptême, l'époque non de leur fabrication mais d'une opération administrative pouvant en différer d'un an, comme la commande ou la livraison. On conçoit donc la faible valeur pratique des prescriptions ministérielles obligeant à signaler les munitions âgées de plus de six ans, ou même de l'initiative prise par M. Delcassé, enjoignant de débarquer toutes celles de plus de quatre ans.

Pour avoir le droit ou le pouvoir d'en agir avec un pareil sans-gêne, il fallait que le service des Poudres détint un monopole d'État. A nulle industrie libre il n'eût été permis de cumuler les trois fonctions d'auteur du cahier des charges, de fournisseur et de contrôleur. Les vices inévitables du monopole paraissent encore mieux dans les malfaçons qui, à la poudrerie du Pont-de-Buis en particulier, vinrent aggraver la situation. Le seul contrôle exercé au nom de la marine et bien superficiellement, puisqu'il n'atteint que les produits terminés, ressortit à l'Artillerie de marine qui doit prendre livraison des poudres en caisses. L'opération se passe aux poudreries. Toute caisse admise doit être plombée au moyen d'une pince appartenant à la marine. On prétend que ces pinces étaient souvent laissées entre les mains du personnel fabriquant et que, par toutes sortes de fraudes, on faisait accepter des produits inacceptables. Il est certain que les directeurs de poudrerie, privés de tout contact avec la marine, ne devaient envisager que comme des réalités bien lointaines et bien indistinctes les conséquences de leurs malfaçons dans la vie du bord. Quant à l'officier d'artillerie, il ne met pas le pied dans les escadres et n'a pas à faire emploi des munitions ; il ne sentait donc pas sa responsabilité pratiquement engagée dans l'exactitude du contrôle dont

il avait charge : peut-être cela lui rendait-il plus facile une certaine insouciance.

Par ailleurs, les poudriers savaient être agréables au gouvernement toutes les fois qu'en évitant une dépense ils donnaient satisfaction à la tendance de nos pouvoirs publics à lésiner sur les frais de défense nationale. Une industrie d'État subit l'influence des motifs politiques. Les protections politiques y jouent aussi un grand rôle. Elles paraissent être intervenues en plus d'une occasion et avoir favorisé les licences d'un personnel à qui la politique était permise. Sa situation à la tête d'une population ouvrière lui donnait un rôle électoral, et l'on s'intéressait plus sans doute à son attitude sociale, dont le retentissement se traduisait par des scrutins, qu'à son attitude professionnelle qui ne préparait que des catastrophes.

Nous n'en avons pas fini avec le monopole. Après lui avoir reproché ce qu'il a fait, il faut encore lui reprocher ce qu'il a omis. Depuis l'invention de la poudre sans fumée, les progrès, dans ce domaine, ont été chez nous rares et lents : on a peu travaillé et en peu d'endroits. Si l'Artillerie de terre n'avait pas obtenu une poudrerie, les études théoriques admises à influencer sur notre armement seraient restées enfermées dans l'unique laboratoire central des Poudres et Salpêtres. A l'étranger, au contraire, où la découverte française avait suscité une émulation des plus vives, on n'a pas cessé de beaucoup travailler.

Les étrangers ne surent pas tout de suite retrouver l'invention de M. Vieille. Quand ils voulurent imiter notre poudre sans fumée, au lieu de faire appel au coton-poudre, c'est-à-dire à la nitro-cellulose, ils s'adressèrent à la nitro-glycérine. Leurs poudres, fabriquées d'abord par le chimiste suédois Nobel, sous le nom de cordites, balistites, lyddites, etc., furent au début très inférieures à la nôtre, beaucoup plus brisantes : elles lui sont devenues équivalentes par l'ensemble de leurs qualités. On y a incorporé du coton-poudre ; on a peu à peu diminué le pourcentage de nitro-glycérine jusqu'à 10 ou 15 p. 100 seulement. A mesure qu'elles se rapprochaient de notre poudre B, ces poudres s'amélioraient : c'est une raison pour nous de ne pas changer à la légère le type de la nôtre. Mais en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, on les faisait avec beaucoup plus de soin qu'en France. On y emploie des cotons parfaitement purs et des produits chimiques de première qualité, laissés

de côté chez nous parce qu'ils coûtent cher. On en surveille tous les détails avec une attention extrême. Il faut dire que partout c'est l'industrie privée qui fabrique et qui vend à l'État. Elle exporte en même temps et fait ainsi vivre, aux dépens des pays importateurs, un grand nombre d'ouvriers. Nos poudreries n'en occupent pas assez; aussi restent-elles généralement incapables de fournir à la marine les quantités que celle-ci demande. Le stock de mobilisation reste incomplet. En 1910, le département demandait 2 150 tonnes et n'en a reçu que 750. Comment aurait-il pu rebuter les munitions suspectes, n'ayant pas de quoi les remplacer? On accuse les poudres étrangères de coûter cher; la centaine de millions engloutis avec l'*Iéna* et la *Liberté* remonte quelque peu le prix des nôtres.

Sur un point, les étrangers nous ont dépassés. Leurs poudres, d'une forme plus pratique que la nôtre, brûlent mieux. Nous faisons des nouilles, eux des macaronis, des brins perforés dont la combustion est plus rapide et plus régulière. Invités à pousser les recherches de ce côté, nos bureaux, fixant au contraire une barrière au progrès, ont interdit de tirer dans nos canons avec une densité de chargement notablement supérieure à 0,5; nos rivaux, grâce aux poudres tubulaires, peuvent atteindre 0,75; d'où gain dans la puissance des bouches à feu et la vitesse des projectiles.

## VI

Après l'*Iéna*, on nomma une haute commission technique qui existe toujours et n'a encore rien produit. Les deux enquêtes parlementaires formulèrent des conclusions qui ne reçurent pas de sanction pratique. Il importe cette fois que la leçon de tant de catastrophes soit entendue, et qu'on fasse ce qu'il y a à faire. Il faut encore qu'on le fasse entièrement: un simple geste esquissé pour la galerie pourrait abuser l'opinion, il ne tromperait pas le personnel naval, et les réalités de la vie maritime en montreraient bien vite l'insuffisance. On ne ruse pas avec le danger.

La première mesure nécessaire est la visite scrupuleuse, fagot par fagot et brin par brin, de toutes les charges actuellement à bord ou dans les magasins de la marine, et leur mise en surveillance semestrielle jusqu'au moment où les poudreries



auront pu les remplacer par des produits à l'abri du soupçon. La seconde est l'adoption pour le service normal de règles inspirées de celles que suit l'armée de terre. D'après ce qu'on a vu plus haut, il ne paraît pas nécessaire de maintenir dans la suite une limite d'âge très basse. On sera sans doute amené cependant à en fixer une, mais sans doute voisine de dix ans plutôt que de quatre. Le même esprit de précaution engagera à rendre plus effective, sans y attacher trop d'importance, la réfrigération des soutes, par exemple en entretenant une circulation d'eau dans l'épaisseur de leurs cloisons. Il faudra enfin s'efforcer d'améliorer immédiatement les moyens de noyage de ces soutes en augmentant la section des tuyaux qui y sont employés et en facilitant dans tous les cas l'accès des dispositifs de commande. Il ne faut pourtant pas se faire illusion sur les difficultés du problème à résoudre : dès qu'un certain nombre de cartouches ont fusé, les gaz dégagés dans la soute y produisent une pression croissante et bientôt considérable qui opposera toujours à l'envahissement de l'eau un obstacle malaisé à vaincre.

Pour la fabrication, il conviendra de lui imposer l'emploi de cotons irréprochables et de réactifs purs : peu importe si le prix des poudres en est augmenté. Les fabriques allemandes vendent, a-t-on dit, leurs produits 18 francs le kilo. Les nôtres nous coûtent environ 8 francs. Comment s'étonner que l'État, à ce prix, nous donne de la camelote ! On connaît ses allumettes et son tabac. Partout, mais principalement quand il bénéficie d'un monopole, il fait plus cher à valeur égale, ce qui veut dire à prix égal moins bon. On sait pourquoi. Nous citerons en particulier la fabrique de coton-poudre d'Angoulême qui doit user de l'eau bourbeuse de la Charente et pendant de longues années demanda vainement un filtre pour la purifier. Or la qualité des eaux est un des élémens qui influent le plus sur celle du coton-poudre. Le filtre coûtait 10 000 francs.

Quand on aura astreint nos poudreries à employer des matières de choix et à les travailler avec tout le soin désirable, elles seront en état de produire, comme leurs concurrentes étrangères, des poudres tubulaires présentant le bel aspect et l'homogénéité qu'arrive à donner partout l'industrie privée. Il faudra que sur ce point nos ingénieurs consentent à s'inspirer des progrès étrangers.

Mais le meilleur moyen, sinon le seul de les stimuler, est de les mettre en concurrence avec les initiatives libres. Le monopole est pour le progrès un péril qui n'a que trop fait ses preuves. Le rapport du général Gaudin sur l'affaire Maissin signale l'inertie du service des Poudres et son parti pris d'écartier sans examen toutes les critiques comme toutes les propositions d'amélioration émanant non seulement du dehors, mais encore de son propre sein. Aucun moment d'ailleurs ne serait plus que celui-ci favorable à la création d'usines privées : la marine se voit dans la nécessité de renouveler d'urgence tout son stock de munitions reconnu suspect ; c'est un énorme travail supplémentaire auquel nos poudreries d'État auraient d'autant plus de peine à suffire que les besoins créés par la simple augmentation normale de la flotte semblaient jusqu'ici dépasser leurs moyens. Toutefois, la suppression du monopole ne signifie pas la disparition des poudreries publiques et pas davantage, à notre avis, celle du corps qui les dirige. Celui-ci a sa fonction propre et sa compétence trop spéciale pour ne pas garder son utilité. Que l'Artillerie de terre et la Marine aient chacune un établissement à elle, leur permettant des recherches autonomes, c'est fort bien ; mais ni l'une ni l'autre ne saurait fournir à toute sa consommation, à moins de transformer en chimistes une part importante d'un personnel militaire qui a d'autres aptitudes et un autre rôle. On a reproché aux poudriers comme aux ingénieurs d'artillerie navale leur origine polytechnicienne : en réalité, les erreurs mises en évidence par les accidens de la marine font le procès non des études poursuivies à Polytechnique, mais du fonctionnarisme scientifique et du monopole d'État. La valeur des personnes insérées dans ces organisations vicieuses n'est pas en cause, et dans le cas de la poudre B ne fait doute pour personne. Les ingénieurs des poudres seront les premiers à demander aujourd'hui les réformes qui s'imposent. Loin de les tenir en injuste suspicion, il conviendrait d'élargir leurs moyens d'étude, de les envoyer en mission à l'étranger, de faire faire à chacun d'eux un stage de quelques semaines en escadre et de les appeler soit annuellement, soit à l'occasion de tout bateau nouveau, à se rendre compte des dispositions intérieures des navires.

On les mettra de la sorte en contact avec la marine et les marins. N'empêche qu'il faut envisager l'attribution d'une pou-

drierie à la Marine, celle du Pont-de-Buis par exemple, qui est peu éloignée de Brest (tout près de Châteaulin). Seulement, de nombreuses difficultés surgiraient si on voulait la faire diriger par le personnel maritime. Des spécialistes sont indispensables. Il suffit d'en détacher quelques-uns du corps des Poudres et Salpêtres pour les soumettre à l'autorité de la rue Royale; ce qui n'empêchera pas de leur adjoindre des ingénieurs d'artillerie navale spécialisés. Dans tous les cas, la poudrerie rentrerait dans le service de l'Artillerie navale. La fin du monopole obligera d'ailleurs cette dernière à assumer un contrôle effectif des poudres commandées à l'industrie ou aux usines d'État, contrôle portant sur toutes les phases de la fabrication. Ce contrôle qui s'étendrait à la poudrerie navale devrait être exercé par des ingénieurs d'artillerie ayant assez vécu de la vie des escadres pour en comprendre les nécessités.

Les rapprochemens que nous venons de prévoir entre producteurs et consommateurs resteraient encore insuffisans, si l'influence de ces derniers ne se faisait pas sentir par voie d'autorité. Mais l'autorité suppose une compétence. Il semblera donc indispensable qu'un certain nombre d'officiers de marine, deux au moins, prennent part au contrôle et fassent auparavant un stage dans les usines. Les moyens d'autorité peuvent être les suivans. D'abord, le service d'Artillerie navale peut avoir à sa tête un officier navigant, un amiral. Bien des propositions ont été faites pour soumettre chez nous, à l'imitation de l'Angleterre, les grands services techniques à la direction d'officiers de marine; mais le terme de « direction » lui-même fait apparaître les obstacles : un service technique ne saurait être *dirigé* dans son détail que par un technicien : il peut seulement l'être de haut par un militaire. C'est la formule de ces attributions de présidence qui reste à trouver, en ce qui concerne notre marine.

Pour que les nécessités révélées par la pratique au personnel navigant soient toujours prises en considération dans la rédaction des réglemens et cahiers des charges, il faut enfin que ce personnel occupe, dans les conseils et comités relatifs aux poudres, une place proportionnée à son rôle. C'est ce qui n'est pas. Des trois organes de ce genre adjoints au ministère de la Guerre et chargés de préparer les décisions de principe, l'un, la Commission mixte de fabrication des poudres et explosifs de guerre, présidée par M. Vieille, comprend cinq officiers de

l'armée, dont un général, quatre ingénieurs des poudres, trois ingénieurs d'artillerie navale et un seul et unique marin, simple lieutenant de vaisseau. Les autres, où à côté de l'armée l'Institut, le ministère des Travaux publics et celui des Finances sont représentés, comptent chacun un ingénieur d'artillerie navale et point de marins. Le bon sens eût prescrit de tout autres proportions. Les services d'utilisation doivent pouvoir non seulement faire entendre leur voix, mais encore la faire écouter, et disposer pour cela, dans les votes qui les intéressent, d'un nombre de suffrages moins restreint.

Tous ces progrès dans l'organisation rendront certes plus aisé l'accord des diverses spécialités techniques ayant à coopérer au même résultat, ou moins insolubles les conflits entre elles : ils ne feront pas disparaître ces conflits sans une action gouvernementale qui a manqué dans le passé. Si elle eût existé, les défauts du système administratif n'eussent pas empêché des ministres soucieux de l'intérêt national de se faire juges entre les services, de trancher leurs différends à la lumière du bon sens, et de coordonner dans la pratique les rouages insuffisamment liés. Mais il aurait fallu des esprits moins occupés des petites questions parlementaires. Les plaintes de la marine n'ont trouvé ni appui, ni audience. Rien ne la préservera de nouveaux malheurs si nos gouvernemens continuent à ne pas gouverner. Comme elle n'a pas de voix dans le concert électoral, il lui faut, en son ministre, un tuteur qui l'aime et la défende.

À ce prix, et quand on leur aura fait leur place et donné les moyens de la tenir, quand leurs représentans auront reçu la préparation indispensable pour pouvoir discuter avec leur fournisseur, les marins sauront, comme ont fait les artilleurs, imposer aux poudres les conditions nécessaires. Ils sauront obtenir l'essai des hautes densités de chargement et des vitesses initiales égales à celles des artilleries étrangères, adapter les munitions aux soutes et aux circonstances de la vie en mer, et même, espérons-le, écarter de leur héroïque personnel les dangers inutiles. Pour les autres, personne à bord n'y pensera plus, dès qu'on les reconnaîtra pour inévitables. Cela passera dans les risques du métier. Mais ceux-ci sont assez nombreux pour que la poudre B ne vienne pas plus longtemps en ajouter de gratuits.



---

---

# L'ÉMEUTE DE TUNIS

ET

## LE RÉVEIL DE L'ISLAM

---

Un peu partout, sur les murs de nos places et de nos gares, même les plus humbles, on peut voir de superbes affiches en couleurs, qui, de très loin, requièrent impérieusement l'attention. Cela représente une ville de féerie enveloppée dans toutes les flammes et toutes les pourpres du couchant, avec des maisons vermeilles, un minaret octogone coiffé d'un toit pointu, et, au premier plan, des chameaux pleins de dignité, qui défilent d'un pas circonspect de figurans bien stylés; — ou, rangés sur le quai d'un port, entre deux palmiers, des hommes au teint basané, noblement drapés dans les plis de leurs burnous, ou encore une dame brune, accroupie devant les créneaux d'une terrasse, en veste brochée et culotte de gaze pailletée d'argent, derrière laquelle une petite négresse brandit un parasol; — et, les uns et les autres contemplant avec l'expression la plus sympathique, ou un air de tendre mélancolie, un beau paquebot blanc et rouge voguant sur les flots paisibles d'une mer toute bleue. Cette ville en or, qui semble faite uniquement pour le plaisir des yeux, c'est Tunis, — et ces aimables et magnifiques personnages qui considèrent leurs hôtes d'Europe avec un si affectueux intérêt, ce sont nos bons et loyaux sujets d'Algérie et de Tunisie.

Évidemment, — du moins j'aime à le croire, — personne

ne prend à la lettre cette imagerie tendancieuse, qui a d'ailleurs son analogue dans toute une littérature, et qui, secrètement, doit flatter, au fond de nos âmes occidentales, un vieil instinct romanesque, rebelle à toutes les ironies de la réalité. Mais, l'autre jour, dans cette même Tunis, subitement bouleversée par une émeute sanglante, je ne pouvais m'empêcher d'y songer et de sentir le contraste violemment grotesque de ces images avec la situation, lorsque j'assistais à l'affolement général des touristes, qui, sur la foi des agences et des guides, étaient partis pour l'Orient bénin de la Place-Clichy et qui se trouvaient jetés tout à coup en pleine sauvagerie africaine. Comme disent les enfans, ce n'était plus de jeu. Un des partenaires du divertissement promis se dérobaît, avec une mauvaise foi insigne, aux règles convenues. Les agences avaient donc menti, et les romanciers qui exaltent l'hospitalité et l'esprit chevaleresque de l'Islam, et aussi, chose plus grave, les gros livres officiels qui vantent la sécurité du pays, les dispositions pacifiques des indigènes et les bienfaits de notre protectorat ?

\*  
\* \*

Mais les touristes n'étaient pas seuls à crier leur déconvenue. Le pire, c'est que la stupeur régnait partout, aussi bien chez les citadins et les colons européens que dans les milieux officiels. On eût dit le réveil soudain d'un volcan depuis longtemps endormi. En tout cas, si cette alerte n'a pas les suites fâcheuses qu'on peut redouter, elle aura été aussi chaude qu'inattendue.

La veille, nous nous étions couchés dans tout l'éblouissement du plus merveilleux clair de lune qui ait jamais enchanté ville orientale. Et voilà que, le lendemain, dès l'aube, un brouhaha sinistre emplissait les rues. Les attroupemens se formaient au milieu de la chaussée. Des gens se mettaient à courir tout à coup, au bruit des fusillades lointaines. Les fenêtres s'ouvraient précipitamment, des figures inquiètes se penchaient aux balcons. On se demandait : « Qu'est-ce qu'il y a ? qu'est-ce qu'il y a ?... »

— C'est la révolution ! me dit, en haussant les épaules, un vieux cocher alsacien, qui fumait placidement sa pipe devant la porte de l'hôtel.

La révolution ! Quel gros mot ! S'agissait-il d'un soulèvement en masse des indigènes ? Pour m'en éclaircir, je m'achemine au plus vite vers la Résidence générale. Mais une brusque panique me barre immédiatement la route. Des coups de revolver éclatent. Une femme de colon français me crie :

— Sauvez-vous ! Vous ne savez pas de quoi les Arabes sont capables !

La foule terrorisée s'enfuyait vers les maisons. Entraîné par la bousculade, je me jette dans le vestibule de l'hôtel, dont les domestiques sont en train de verrouiller la porte. Les voyageurs grimpent quatre à quatre les escaliers des étages, pour se réfugier dans leurs chambres ou sur les terrasses. Il fallait voir les visages décomposés. Le comique de la scène, c'est que les plus ardents à se barricader étaient deux marchands de photographies musulmans qui tremblaient à l'idée que des bandes italiennes pouvaient forcer le local, tandis que nous tremblions d'être assommés par leurs coreligionnaires.

Et puis nous en fûmes quittes pour la peur. Dix minutes après, les groupes de curieux recommençaient à circuler dans la rue, l'hôtel rouvrait ses portes, et des nouvelles lamentables nous arrivaient coup sur coup des quartiers indigènes, où Italiens et Arabes étaient en train de s'égorger. Nous apprîmes l'échauffourée du cimetière de Djellaz, cause occasionnelle de l'émeute, la déroute et l'assassinat des agens de police, la charge des zouaves et finalement le massacre organisé dans les rues populaires de la vieille ville. Impossible de bouger de chez soi. Les principales artères sont barrées par la troupe, et il est recommandé aux Européens de ne pas s'aventurer dans Médina et les faubourgs. Nous ne pouvons juger du carnage que par le passage intermittent des civières qui transportent dans les hôpitaux les morts et les blessés.

Cependant des détails particulièrement horribles, — et confirmés plus tard par les journaux, — nous étaient apportés par des passans en fuite. Des femmes italiennes avaient été abattues à coups de hache, dans leurs maisons, — lâchement assassinées par des énergumènes. Deux vieillards qui conduisaient la voiture des petites sœurs des pauvres, — deux Italiens, il est vrai, — ont été assaillis, précipités à bas du siège : l'un est mort, l'autre grièvement blessé. Tout près de chez nous, un grand nègre s'est rué sur une fillette italienne que sa mère

ramenait au logis, et, froidement, de ses deux doigts écartés, il lui a crevé les yeux. Continuellement, on annonçait de nouveaux morts, tant du côté des Italiens que du côté des Arabes.

Ces récits, colportés de bouche en bouche et sans doute grossis, excitaient des fureurs pareilles dans les deux camps, et ne laissaient pas que d'alarmer extrêmement tous les Européens sans distinction. On sortait par groupes compacts, pour mieux se défendre. Presque tous les hommes étaient armés de cannes ou de matraques, — des matraques énormes, grosses comme une tête d'enfant et garnies de clous aigus. Quelques colons, venus de l'intérieur, se promenaient avec un fusil en bandoulière. Les Arabes, méprisants et taciturnes, le visage impénétrable et les yeux baissés, marchaient à pas rapides, sans regarder personne : mais ils semblaient prêts aux pires violences. Les Italiens, assoiffés de vengeance, se montraient plus bruyans et plus agressifs. Ils vociféraient, criaient des menaces, en faisant le moulinet avec leurs matraques. Les adolescents, les enfans eux-mêmes avaient une attitude des plus crânes, parfois très imprudemment provocatrice. Je me rappelle avoir vu, au coin d'une rue déserte, un petit cordonnier sicilien, qui, d'un air de déli, serrait contre sa cuisse un tranchet fraîchement affilé. Chaque fois que des gendarmes ou des agens ramenaient un émeutier ou un assassin, les menottes au poignet, des bandes de jeunes voyous les poursuivaient en poussant des huées et des clameurs de mort. Et il fallait entendre les conversations qui s'échangeaient entre ouvriers italiens. La plupart étaient licenciés, les patrons ayant fermé les chantiers, par crainte d'agressions très probables. L'un d'eux, au milieu de la rue El-Djézira, à deux pas du quartier indigène, déblatérerait devant une demi-douzaine de camarades : « Que les Français nous laissent faire, et nous nous chargeons de nettoyer la ville ! A mort les Arabes ! Nous les tuons tous, jusqu'au dernier, *jusqu'aux petits qui sont dans le ventre de leurs mères !* » Ces rodomontades féroces disent assez à quel ton on était monté, et que la contagion de la sauvagerie africaine avait gagné même des Européens habituellement paisibles.

Nous passâmes une journée d'angoisse. La nuit s'annonçait pire, des rumeurs de massacre général se remettant à courir avec insistance. Un journal publia le texte d'une chanson qu'on



apprenait, paraît-il, aux petits enfans, dans les écoles musulmanes, et qui se chantait dans les rues :

Puissent les musulmans, les religieux,  
Les croyans de Dieu,  
Abdul-Hamid le Sultan  
Tuer les Italiens!

Au milieu de ce tumulte et de ce frémissement de révolte, nous n'avions pour nous reconforter que le spectacle de quelques maigres patrouilles, cinq ou six artilleurs ou chasseurs d'Afrique qui, de loin en loin, passaient, d'un air morne, et qui avaient mission de nous défendre contre une population de plus de 100 000 musulmans. Nous étions tous fort mal à l'aise.

Le lendemain s'acheva dans un énervement toujours mêlé de crainte. Les agressions et les assassinats continuaient un peu partout. Les Juifs prenaient d'assaut les trains en partance pour La Goulette. On prétendait que, dans les provinces, au Kef, à Sousse et à Kairouan, des soulèvemens se dessinaient. Des fonctionnaires en vue, qui habitent les quartiers indigènes, n'osaient pas rentrer chez eux, par peur d'un coup de fusil anonyme, au coin d'une ruelle, et l'on dut hospitaliser à la Résidence le consul général d'Italie, particulièrement désigné aux fureurs populaires. Enfin, la Résidence elle-même était gardée par un piquet de tirailleurs : c'était le plus humiliant pour nous.

Bien que le mouvement fût surtout anti-italien, des Français se voyaient fréquemment molestés ou assaillis. Il est vrai qu'après les avoir battus ou blessés, certains agresseurs leur demandaient s'ils étaient Français ou Italiens. On cite même le cas d'un Arabe qui, après avoir attaqué, par méprise, un de nos compatriotes, s'excusa de l'erreur grande et poussa même la platitude jusqu'à lui baiser la main. Toutefois, comme on ne porte pas sa nationalité écrite sur sa figure, pour éviter des désagréables confusions, les Européens se tenaient très cois dans leurs logis.

Trois jours après l'émeute, — et malgré l'arrivée de quelques renforts, — la sécurité paraissait toujours aussi précaire. Je me résolus cependant à partir pour Carthage. J'y trouvai le calme qui convient aux ruines et à la majesté de ce grand paysage historique. Au Musée Lavigerie, le directeur,

l'aimable et savant P. Delattre, qui voulut bien m'entretenir, me prodigua les paroles rassurantes. Quelques jeunes Pères Blancs, qui rentraient de Tunis, nous crièrent, en passant sous le préau :

— C'est fini ! Tout est tranquille !

Et puis, comme je sortais du couvent, j'aperçus un agent de police et quelques soldats qui venaient se mettre en faction au sommet de la colline de Byrsa. Je demandai ce que signifiait cet appareil belliqueux. Un prêtre, qui me suivait, me dit :

— Il paraît que les Arabes de Sidi-Bou-Saïd vont attaquer Carthage, à quatre heures ! On vient d'avertir, par téléphone, le receveur des postes !

Était-ce donc vrai ? Comme au temps de Salammbô, les Barbares étaient en marche contre Carthage ?... Pourtant, rien de suspect ne se décelait aux alentours ! Pure imagination sans doute, ou simple menace prise au sérieux par des gens épouvantés ! Il n'y avait, au bas de la colline, qu'une noce indigène, qui s'avavançait dans un tapage assourdissant de noubas et de tambourins.

Mais, quand nous arrivâmes en gare de La Goulette, une bande d'Arabes cerna le tramway électrique, en brandissant des matraques. Les portières claquaient, les glaces s'abaissaient fébrilement : « Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce que c'est encore ? »

— C'est la révolution ! me dit le conducteur du train, un Italien, qui était blême de peur.

Au bout de dix minutes de clameurs et d'effroi, le train démarra je ne sais comment, tandis que le conducteur, mal remis de son émotion, nous contait :

— Hier, *ils* nous ont tiré des coups de fusil. Le wattman a failli être tué ! Tous les voyageurs se couchaient sous les banquettes !...

Là-dessus, nouvel affolement dans le wagon. Chacun cherchait un abri derrière les portes de communication. Certains voulaient descendre, exigeaient qu'on arrêtât le train. Ce fut ainsi jusqu'à Tunis.

Sans doute, nous pouvions lire sur les murs de la ville le texte en trois langues d'un décret promulgué par Son Altesse le Bey, « possesseur du Royaume de Tunis, » lequel prohibait les attroupemens sur la voie publique et le port des armes « apparentes ou secrètes. » Mais, pour assurer l'exécution de ce beau

décret, il y avait bien 800 hommes à la disposition de l'autorité militaire. Le premier jour de l'émeute, on affirme qu'ils n'étaient pas plus de 250. 250 hommes de troupes pour tenir en respect une population de 200 000 âmes! C'est à faire frémir!... Et, pendant que nous supputions les tristes chances de l'émeute, la Résidence télégraphiait à Paris, réclamait des secours. Après trente-six heures, on attendait encore la réponse du gouvernement français!

\*  
\* \*

Quel avait été, sinon le motif, du moins le point de départ de ce mouvement de rébellion, on le sait suffisamment aujourd'hui, en France, pour que j'y insiste trop longuement. Rappelons en gros que l'immatriculation votée par la municipalité tunisienne d'un cimetière de la ville, — le cimetière de Djellaz, — avait froissé, dans la communauté musulmane, les sentimens religieux de l'élite et surexcité le fanatisme des masses.

La municipalité eut tort. Elle-même le reconnut, puisque au dernier moment elle revient sur son vote. Malheureusement, il était un peu tard. Quoi qu'il en soit, elle avait commis une lourde faute. En matière de tolérance religieuse, nous devons éviter, avec les indigènes, jusqu'à l'ombre du soupçon. Peut-être faudrait-il savoir soi-même ce que c'est que le sentiment religieux pour le respecter chez les autres. Comment veut-on que des politiciens ou des gens d'affaires, à l'esprit simpliste et aux procédés sommaires, puissent jamais comprendre les délicatesses ou les susceptibilités de consciences aussi éloignées que possible de la leur?

Cependant, au premier abord, la municipalité tunisienne ne paraît pas si coupable. De quoi s'agissait-il, en somme? D'assurer à la communauté musulmane la propriété légale et dûment enregistrée de son cimetière. Il semble que les dévots auraient dû s'en réjouir. Mais les choses ne sont pas si simples. En réalité, il s'agissait bien plus de *délimiter* un terrain que d'en reconnaître juridiquement les légitimes possesseurs. Les Arabes n'ont qu'un sentiment confus de la propriété; ils répugnent à la rigidité inflexible de notre cadastre. En ce qui concerne ce cimetière, fondation pieuse et conséquemment intangible en droit musulman, il est certain que les limites en étaient un peu

flottantes et qu'on y enterrait les gens au petit bonheur, partout où il y avait des places libres. Rien de plus choquant qu'un tel désordre pour nos esprits d'Occidentaux. Avant de trop crier contre la municipalité de Tunis, saisissons bien qu'au fond elle s'est comportée à la française ou à l'européenne et qu'en somme elle a prétendu mettre un terme à un abus contraire à tous nos principes de droit. Faute d'être renseignés exactement sur les coutumes et la psychologie des indigènes, nous eussions sans doute procédé comme elle.

Les choses se compliquent encore, quand on essaye de scruter les dessous de l'affaire, quand on en examine les tenans et aboutissans. Délimiter un cimetière musulman et en garantir les titres de propriété n'est point, après tout, un crime si monstrueux. Mais il paraît que, sur le terrain usurpé par les morts arabes et reconquis par le cadastre du Protectorat, il était question de faire passer une route et, sur cette route, un tramway. Vilaine affaire ! Des arrière-pensées de spéculation envenimaient ainsi une simple opération cadastrale. Si l'on songe que le scandale de certaines spoliations retentissantes est encore tout frais dans la mémoire des indigènes, on comprendra ou on excusera leur émotion, à la nouvelle qu'un lieu sacré allait être morcelé et profané par des Chrétiens.

N'appuyons pas trop, néanmoins, sur ces considérations secondaires, quelle qu'en soit l'importance. Il est évident, aujourd'hui, que l'immatriculation du cimetière de Djellaz n'a été, dans la pensée des Musulmans tunisiens, qu'un prétexte pour tomber sur les Italiens, et, d'une façon générale, — après l'occupation du Maroc et de la Tripolitaine, — pour protester contre les empiétemens des nations chrétiennes en terre d'Islam.

Que le mouvement ait été surtout anti-italien, cela n'est pas douteux. On pourra tout au plus soutenir que ce sont les Italiens qui ont commencé l'attaque. Une enquête aurait révélé, nous apprennent certains journaux, que c'est un Italien qui tira le premier sur les Arabes massés autour du cimetière. Mais d'autres enquêtes ont établi que ces vêpres tunisiennes étaient préméditées, que la rumeur en courait depuis plusieurs jours dans les quartiers populaires et qu'enfin des sommes d'argent considérables avaient été distribuées aux meneurs de l'émeute.

Discuter sur ces points de détail, toujours contestables, serait pur dilettantisme. Le vrai, c'est que cette rébellion couvait



depuis longtemps, que les causes en sont plus ou moins complexes, et que, dans ses manifestations, elle a été, en somme, une explosion de haine contre les étrangers.

\*  
\* \*

Pour s'en convaincre, il suffisait d'ouvrir les yeux et de regarder les figures dans les rues de Tunis.

Chez tous les indigènes, quels qu'ils fussent, l'habituelle expression de mépris et de répulsion pour l'Européen s'était singulièrement accentuée. Les têtes se redressaient. Sur tous les visages, il y avait un frémissement d'orgueil et de joie mal contenue. Dans les couloirs des administrations, les chaouchs eux-mêmes vous répondaient avec arrogance ou vous toisaient avec dédain. Le lendemain de l'émeute, un haut fonctionnaire me disait : « Depuis hier, je ne reconnais plus mes employés ! Leurs regards, comme leurs attitudes, sont changés. On dirait qu'une étincelle électrique les a touchés. Une effervescence plus ou moins déguisée les agite, comme si un mot d'ordre venait de passer dans tous mes bureaux. Je sens, chez tous mes subalternes indigènes, une connivence, un mauvais vouloir général, pour ne pas dire une hostilité déclarée. »

La peur des représailles tempérerait heureusement cette hostilité. Les Arabes armés de matraques, qui rasaient les murs de la ville européenne, cachaient souvent, sous une apparente impassibilité, leur terreur d'être arrêtés par la police, ou assassinés par des bandes italiennes. Le double jeu des physionomies, qui exprimaient alternativement la férocité et l'humilité feinte, était un spectacle des plus saisissants. Je me rappelle la singulière mimique d'un portefaix qui était appuyé contre une colonne de réverbère, devant une terrasse de café. De temps en temps, d'un geste négligent, l'homme palpait sous sa veste une arme cachée, revolver ou couteau. Intrigué par ce manège, un consommateur l'appela. Le portefaix s'avança avec un air soumis de bon domestique, comme pour recevoir une commission :

— Qu'est-ce que tu caches là, sous ta veste ?

Immédiatement, l'individu détala, serrant son arme contre sa poitrine et lançant au Roumi un de ces regards de haine qui voudrait tuer et qui s'exaspère de son impuissance. En un clin

d'œil, l'inimitié irréductible de la race avait fait éclater son masque de fausse indifférence.

Avouons-le franchement : nous avons tous peur les uns des autres, et c'était le côté comique de ce drame. Chaque fois que des Européens croisaient des indigènes sur le trottoir, ceux-ci comme ceux-là s'écartaient prudemment avec la vague appréhension de recevoir un mauvais coup. Les Musulmans avaient beau nous répéter qu'ils n'en voulaient qu'aux Italiens, nous n'en étions pas bien sûrs, surtout quand nous comptions ceux des nôtres qu'ils avaient mis à mal par erreur. Le sentiment très net de notre insécurité rendait tout le monde très circonspect. J'ai habité dix ans l'Afrique du Nord : pour la première fois de ma vie, j'ai éprouvé l'angoisse de m'y sentir en terre ennemie.

Les autorités en avaient tellement conscience qu'elles firent enterrer presque clandestinement les victimes françaises et italiennes, redoutant avec raison de ne pouvoir maîtriser une nouvelle émeute causée par des manifestations européennes. Les vieux colons en suffoquaient de colère et d'humiliation. Sous le coup du premier ressentiment, devant les tombes ouvertes, un orateur prononça des paroles violentes, que personne pourtant ne trouva excessives, parce qu'en ce moment-là elles traduisaient la pensée de tous : « On a rampé, dit-il, autour des murs de la ville : c'est une honte, une ignominie ! Ce qu'il fallait, c'était traverser la ville arabe, baïonnette au canon, et montrer aux indigènes que seuls, ici, les Français ont le droit de commander (1). » Tous nos compatriotes m'ont répété la même chose à peu près dans les mêmes termes. Ils n'en revenaient pas. Jamais bouleversement pareil ne s'était vu. Chacun se lamentait : « Comment ! Après trente ans de protectorat, après un loyal essai de politique arabophile, voilà où nous en sommes ! C'est à désespérer des Tunisiens ! »

Ils exagéraient peut-être, je voudrais le croire. Mais ce qui me paraît évident, au lendemain d'un long voyage à travers l'Algérie et la Tunisie, c'est qu'un nouvel état d'esprit, encore inconnu il y a dix ans, commence à s'y affirmer, à s'y préciser dans ses tendances. La crise de ces derniers jours n'a fait que le trahir brusquement. Ce ne sont pas seulement les figures des indigènes qui sont changées, mais leurs dispositions à notre

(1) *La Tunisie française* du 9 novembre 1911. Discours de M<sup>e</sup> Girier.

égard, et aussi notre situation, comme celle de tous les Européens dans toute l'Afrique du Nord.

\* \* \*

D'abord, il y a un fait immédiat qui domine, aujourd'hui, tous les autres : la guerre italo-turque. Nécessairement, elle devait avoir sa répercussion dans nos provinces africaines. Il fallait s'y attendre. Or notre gouvernement n'a rien prévu. Le mois dernier, au début des hostilités, quand je demandais à nos administrateurs algériens s'ils ne constataient point quelque indice de rébellion chez les Arabes, ils me répondaient avec sérénité que tout était tranquille. Les gens d'administration ont un grand défaut, c'est de se préserver soigneusement de tout contact avec ceux qu'ils administrent, cantonnés qu'ils sont dans leurs paperasses. Et puis ils manquent de poésie, je veux dire qu'ils ne dépassent point le fait présent et que les âmes sont, pour eux, un profond mystère. Pourtant, quiconque a un peu vécu avec les Arabes se défie instinctivement de la mobilité de leur caractère et de l'imprévu de ses manifestations. Chez nous autres, gens de vieille civilisation, on peut prédire presque à coup sûr, d'après des prodromes certains, la naissance et la marche d'un mouvement populaire. Avec le Barbare, on ne sait jamais. Il convient donc, avec lui, d'être toujours sur ses gardes.

Dans le cas de la guerre italo-turque, cette vigilance s'imposait particulièrement. Nul Algérien n'ignore que les nouvelles se répandent avec une rapidité déconcertante, même à travers les régions les plus désertes du Sud. Pas n'est besoin de télégraphe ni de téléphone. Et cette parole humaine, qui, de bouche en bouche, franchit si vite des distances énormes, a un effet autrement persuasif et troublant qu'un petit carré de papier placardé dans une salle de dépêches. Chemin faisant, elle traverse les cafés maures, véritables assemblées populaires, toutes frémissantes de passion, malgré leur aspect pacifique, les poses nonchalantes ou assoupies des cliens. Elle y excite des commentaires exaltés.

Qu'on s'imagine l'effet produit, en ces milieux surchauffés, par l'agression soudaine et, — il faut bien le dire, — brutale des Italiens contre Tripoli. La Tunisie et la Tripolitaine sont pays voisins. Les relations sont constantes et très étroites de

l'un à l'autre. Il existe fréquemment des liens de parenté entre Tunisiens et Tripolitains. Comment s'étonner, après cela, qu'à Tunis et dans toute la Régence, le récit plus ou moins amplifié ou défiguré des représailles italiennes contre les Arabes de Tripoli ait soulevé de telles fureurs et allumé dans tous les cœurs musulmans le désir fou de la vengeance ?

Il est trop certain, malheureusement, que des atrocités ont été commises au cours de ces représailles. N'en faisons pas un trop grand crime à leurs auteurs : c'est la guerre avec toutes ses horreurs. Il est facile d'épiloguer là-dessus dans la quiétude du cabinet. Dans le feu de l'action, et quand on se sent traqué par un ennemi invisible, aussi féroce que perfide, on est excusable de perdre la tête et de frapper au hasard. Les Arabes, après avoir promis fidélité à l'envahisseur, après les proclamations amicales et si humaines du général Caneva, n'avaient peut-être pas la même excuse.

Quoi qu'il en soit, il était inévitable, en ces conjonctures, que les Musulmans de l'Afrique du Nord fissent cause commune avec leurs coreligionnaires de Tripoli. Encore une fois, on a eu le tort, dans les sphères officielles, de ne pas le prévoir. Cependant des symptômes non équivoques auraient dû frapper les moins sagaces. Jamais nos journaux n'ont été plus lus, ni plus passionnément commentés par les indigènes que depuis le commencement de la guerre italo-turque. Eux si soumis d'ordinaire, ils étaient devenus insolens et provocateurs. A Alger, — chose inouïe, — je vis insulter des touristes qui traversaient la haute ville. Vraiment, il ne fallait pas être bien perspicace pour s'apercevoir que tous ces gens-là ne pensaient qu'à Tripoli. Dès le lendemain de mon arrivée, dans le cimetière d'El-Kettar, qui domine si pittoresquement le vallon de Bab-el-Oued, je fus accosté par un guide, un ancien tirailleur, décoré de notre médaille militaire, qui me dit, avec une platitude et une dissimulation inimaginables :

— Ah ! les Arabes ! quels abrutis ! Ils croient que les Turcs vont chasser les Italiens ! Mais c'est les Italiens qui vont chasser les Turcs à coups de pied au... derrière !

Et il riait d'un mauvais rire, en me regardant.

A Tunis, la police savait que des officiers turcs avaient traversé la ville, qu'ils avaient parlé dans les mosquées et exhorté leurs coreligionnaires à la vengeance. Ils étaient très



habilement déguisés : ce qui rendait la surveillance difficile. En pleine émeute, je vis entrer, un soir, dans la salle à manger de notre hôtel, un homme au teint bruni, aux traits énergiques et durs, en molletières de feutre et gros veston de velours, que je pris d'abord pour un colon français. Comme je le dévisageais, le patron me toucha l'épaule et me dit :

— Vous voyez ce paysan?... Eh bien, c'est un général turc ! Je le connais : il arrive de Tripoli !

Après ce qui venait de se passer, inutile d'ajouter que nous le considérâmes sans bienveillance.

Mais le plus inquiétant, c'est que les indigènes étaient parfaitement renseignés sur la faiblesse numérique de nos garnisons tunisiennes. Ils ne se cachaient pas pour le crier bien haut. Le chaouch d'un de nos compatriotes, qui se trouvait alors à la campagne, lui déclara, le jour même de l'émeute, avec une expression de triomphe :

— Il paraît que tous vos soldats sont au Maroc !

Quand on me rapporta ce mot, je me rappelai amèrement les discours que me tenait, en 1906, feu Mustafa Kamel, le chef du parti Jeune-Égyptien, lors de l'affaire d'Akaba :

— Les Anglais?... ils sont, ici, 3 000 hommes ! Nous n'en ferons qu'une bouchée !

\*  
\* \*

En Tunisie, cette émotion causée par la guerre italo-turque devait avoir un retentissement bien plus profond et bien plus dangereux que dans le reste de l'Afrique du Nord, étant donné le grand nombre d'Italiens qui sont fixés dans la Régence. Pour la plupart Siciliens, ils habitent souvent les mêmes quartiers, quelquefois les mêmes maisons que les indigènes. Dans les provinces, on m'assure que les gourbis chrétiens voisent avec les gourbis musulmans, que des unions mixtes se nouent entre colons italiens et fellahs tunisiens. Les uns et les autres sont irascibles, prompts à jouer du couteau. Ils se comprennent, parlent l'arabe, s'injurient en une langue commune. On devine aisément que, dans une telle promiscuité, les commentaires sur les événements de Tripoli ne pouvaient que dégénérer bientôt en rixes sanglantes. A l'origine des troubles, il y avait des rancunes de palier à assouvir.

Depuis des semaines, l'atmosphère de la rue était d'ailleurs extrêmement orageuse. Devant les vitrines des journaux, qui affichaient des photographies et des dépêches relatives à la guerre italo-turque, des rassemblemens se formaient du matin au soir. Indigènes et Italiens, les coudes contre les coudes, suivaient d'un œil anxieux, sur la carte de la Tripolitaine, les évolutions des petits drapeaux qui symbolisaient l'avance ou le recul des deux armées en présence. Je laisse à penser dans quels sentimens les uns et les autres assistaient à ce duel muet du drapeau tricolore de Savoie et du drapeau vert du Prophète. L'effervescence devint telle que l'autorité dut interdire ce dangereux affichage. Mesure tardive et bien inefficace ! A un pareil degré d'animosité, il était fatal qu'on en vint aux mains.

\*  
\* \*

Mais qu'on ne s'illusionne point chez nous sur la signification véritable de ces faits. Derrière les Italiens, c'est nous, avec tous les Européens, qui sommes visés. Là-dessus, il n'y a qu'une voix parmi la population étrangère de Tunis. La haine du Chrétien ou, d'une façon générale, du Roumi se réveille dans les âmes musulmanes, sinon plus intense qu'autrefois, du moins plus précise dans ses griefs, plus habilement conduite et suggestionnée par ceux qui aspirent à diriger les masses islamiques.

Les événemens récents y ont sans doute contribué : envahissement du Maroc par les Français et les Espagnols, agression des Italiens contre Tripoli. Mais les causes de ce nouvel état d'esprit chez les indigènes sont bien plus anciennes que ces événemens, et les conséquences en sont beaucoup plus graves.

Jusqu'en 1880 environ, l'Afrique du Nord n'a été guère pour nous qu'une zone d'occupation militaire, et, pour notre armée, qu'une sorte de champ de manœuvres, où les razzias, les engagemens partiels se succédaient périodiquement, à peu près, comme sous la domination turque. Peu importait en somme, aux Arabes que le beylick fût aux mains des Français ou des Turcs, puisqu'il fallait toujours subir un maître. Ils se tenaient tranquilles, pourvu qu'on leur garantit le libre exercice de leur

culte et qu'on ne gênât pas trop leurs habitudes. Les colons d'alors n'étaient pas très nombreux. C'étaient, en général, de pauvres diables, dont les modestes entreprises ne bouleversaient point le pays. Mais, après 1880, surtout après l'introduction de la vigne, notre système de colonisation s'est modifié. La grande exploitation agricole et industrielle a commencé la conquête complète et définitive du sol. Le Roumi n'était plus l'étranger, l'hôte de passage, ou le garnisaire errant, mais le véritable maître de la terre, et un maître de plus en plus avide et envahissant. Une ère nouvelle s'ouvrait pour notre colonie et, en même temps, par un contre-coup inévitable, les dispositions des indigènes à notre égard évoluaient dans un sens de plus en plus hostile.

Nous ne voulons pas le remarquer ou, quand nous le remarquons, nous croyons désarmer cette hostilité en accordant à nos sujets africains toutes les concessions et toute la tolérance possibles. Au premier abord, il semble qu'ils n'ont pas à se plaindre de nous. Depuis quelques années, nous leur avons témoigné un intérêt insolite, nous leur avons prodigué les écoles et les mosquées, nous les avons traités comme ne le sont point nos catholiques de France; nous avons même essayé de relever l'art et les industries indigènes, à peu près abandonnés ou abâtardis depuis des siècles : leurs broderies, leurs tapis, leur architecture, nous avons essayé de faire revivre tout cela. Quand je contempiais, dans les rues d'Alger, ces médersas, ces zaouïas, ces édifices publics nouvellement construits, — tout cet étalage un peu inquiétant de style néo-mauresque, — je me demandais ce qu'auraient pensé les vieux colons, en voyant leur ville se travestir à l'arabe : un revenant de 1830 aurait cru qu'Alger était reconquise par les Turcs.

Le gouvernement de nos colonies africaines vient de traverser une période d'arabophilie incontestable. Ces sentimens amicaux, interprétés par les indigènes comme des signes de faiblesse, ont donné les fruits qu'ils devaient donner : la rébellion et l'émeute.

Nos politiciens et nos littérateurs qui viennent flâner dans les souks ou les cafés maures, écouter les doléances des mécontents entre deux bons diners, s'étonnent ou s'indignent de cet état de choses. Ils ne veulent pas comprendre l'hostilité foncière et, en quelque sorte, nécessaire, qui divise l'indigène et l'Européen.

Leur point de vue est faux, parce qu'il n'est ni national, ni pratique. Si, au lieu d'être le touriste qui passe, ils étaient le colon qui réside, ils jugeraient sans doute autrement.

Il ne faut pas craindre de le répéter, puisqu'en France, on a tant de peine à l'admettre : les Arabes ne peuvent nous avoir et ne nous ont effectivement aucun gré de tout ce que nous faisons pour eux. Du moment que nous sommes les maîtres chez eux, ils nous considèrent comme des ennemis, — des ennemis qui, tantôt, les écrasent par fanatisme et tantôt les ménagent par faiblesse.

Pour ce qui est du peuple, il est trop clair qu'il ne peut que nous détester. Nous l'exaspérons, en l'arrachant à sa paresse séculaire, en l'obligeant à travailler pour vivre, du travail pénible et continu de l'ouvrier ou du manœuvre européen ; nous l'affaiflions, en augmentant le prix des vivres dans des proportions fantastiques à ses yeux. Nous le dérangeons dans son train de vie et ses habitudes, avec nos autos, nos tramways, nos chemins de fer, nos usines. Tous ses instincts répugnent à notre administration et à notre législation. Du dernier de nos gardes champêtres ou de nos gardes forestiers aux représentans de notre haute magistrature, il hait tous nos fonctionnaires. Notre conception rigoureuse de la propriété, les règles fixes de notre cadastre, il les abomine. Enfin notre fiscalité lui apparaît comme un odieux brigandage. En Tunisie, les impôts continuent à être perçus par des agens indigènes. On m'assure que ceux-ci volent effrontément leurs compatriotes. Des agens français seraient forcément plus honnêtes. Mais les Arabes n'en veulent à aucun prix. Ils préfèrent être exploités par des coreligionnaires, parce qu'ils savent que ceux-ci se laissent plus facilement corrompre. L'Arabe n'a pas le sentiment de la justice. La grâce et la faveur sont, pour lui, les grands moyens de gouvernement de l'autorité divine ou humaine.

Quant à la bourgeoisie éclairée et lettrée, elle ne considère, au fond, qu'une chose dans notre domination : c'est qu'elle a perdu ses places et ses prébendes, qu'elle ne peut plus vivre dans l'oisiveté de grasses sinécures. Ils en sont tous là. Pressez un peu un Jeune-Turc, un Jeune-Égyptien, un Jeune-Tunisien, lorsqu'il récrimine contre l'occupation européenne, vous constaterez en fin de compte que son plus gros grief contre nous, c'est son exclusion des hauts emplois largement appointés. Il



n'oublie qu'un point, c'est que, la plupart du temps, il est encore incapable de les remplir.

Si même nous les écoutions, si nous leur céditions tout ce qu'ils exigent, ils se dispenseraient sûrement de la reconnaissance. Il faut qu'ils soient les maîtres dans la place. Ils veulent tout ou rien. Et s'ils étaient les maîtres, leurs pays seraient à peu près inhabitables pour nous.

\*  
\* \*

Ces rancunes et ces haines trouvent un excitant terrible dans le fanatisme religieux. Pour le Musulman, la religion est tout. De toutes les choses africaines, que nos libres penseurs et nos politiciens radicaux-socialistes ne peuvent pas comprendre, celle-là est peut-être la plus incompréhensible.

Ils sont très mal placés pour apprécier un tel état d'esprit. Ou bien ils s'imaginent qu'avec beaucoup de tolérance, on apaisera les susceptibilités de la foi musulmane; ou bien ils regardent l'Islam comme une superstition caduque appelée à disparaître ou à évoluer peu à peu au contact des sciences et des philosophies occidentales. Cela, c'est l'opinion dominante dans les milieux arabophiles. On y caresse vaguement l'espoir d'une sorte de modernisme islamique. Mais c'est fermer les yeux à la réalité : l'Islam n'a point bougé depuis son institution. Il ne bougera point. Il est incapable d'évolution. Il n'a même pas la souplesse d'adaptation du catholicisme, qui fait que celui-ci s'accommode à toutes les circonstances et à tous les milieux, qu'il se plie à toutes les nécessités de la pratique. De cette souplesse j'avais, l'autre jour, un exemple entre mille, lorsque, à Saint-Louis de Carthage, je voyais les Pères Blancs du cardinal Lavigerie célébrer les vêpres sous le costume musulman et, à la sortie de la basilique, converser dans leur langue avec les Arabes du voisinage. Sans hésiter, ils ont pris le burnous et la chéchia, l'Évangile n'ayant pas besoin, pour être prêché, d'un uniforme national ou religieux. Au contraire, un imam, — que dis-je, un simple portefaix, — se ferait plutôt tuer que d'abandonner le turban ou la coiffure coranique.

Le vrai, c'est que nous sommes en présence d'âmes contemporaines des premiers siècles de l'hégire. Un Sidi-Okba, s'il revenait au monde, les trouverait tels qu'il a connu leurs

ancêtres. Nous ne pouvons pas plus les pénétrer que nous ne pénétrerions l'âme d'un soldat de Charlemagne ou de Godefroy de Bouillon. Le Chrétien, comme le Juif, est toujours, pour eux, l'être impur, l'ennemi de Dieu, dont on peut tout au plus tolérer la présence, mais qu'on ne doit admettre à aucun prix dans la grande famille musulmane. L'égalité des droits entre tous les hommes est, à leurs yeux, une maxime impie, dépourvue de sens. Pour empêcher l'Infidèle de commander en maître sur une terre d'Islam, tous les procédés sont bons, même les plus sauvages, même ceux dont l'usage est perdu, chez nous, depuis longtemps, et remonte aux pires époques de barbarie : le massacre en pleine paix, considéré comme moyen de gouvernement et de sanctification, les raffinements de cruauté les plus monstrueux (1), la propagation clandestine des épidémies, l'empoisonnement des sources. Tout récemment, lors des émeutes de Tunis, on a arrêté, aux environs de Béja, des Arabes qui s'apprêtaient à corrompre les puits. En temps ordinaire, une guerre sournoise et sans trêve se poursuit contre tout ce qui touche à nos traditions et à nos croyances. Le fanatisme des masses s'acharne particulièrement contre les ruines romaines ou chrétiennes. C'est un véritable scandale pour quiconque a le respect de notre passé africain. D'un bout à l'autre de l'Algérie, à Cherchell, à Tipasa, à Tébessa, j'ai constaté le même vandalisme systématique. A Tébessa surtout, les ruines antiques sont devenues inabordables, tellement les Arabes y ont accumulé d'immondices. Une bonne moitié des remparts byzantins, la basilique chrétienne tout entière en sont couvertes. Ces vénérables reliques se désagrègent lentement, au milieu d'une pestilence insupportable.

Évidemment, les Musulmans cultivés réprouvent, devant l'Européen, ces excès du populaire : ils s'entendent si bien à flatter nos manies, surtout lorsqu'ils ont affaire à ce qu'on appelle, là-bas, un « nouveau débarqué ! » Comme les souverains étrangers, qui portent des toasts, dans nos déjeuners officiels, ils s'empressent de nous servir les clichés de notre phraséologie laïque et républicaine. Mais ils se gardent bien de

(1) Comme il est toujours bon d'être édifié sur ces matières, je signale instamment une brochure écrite avec la plus grande impartialité, au lendemain des massacres d'Adana, et qui est un tissu d'horreurs : *Arméniens et Jeunes-Turcs, les Massacres de Cilicie*, par A. Adossidès, Stock, Paris, 1910.

heurter, au moins ouvertement, les sentimens fanatiques de la masse : ils savent trop ce qu'il leur en coûterait et aussi ce qu'ils ont à gagner en les respectant. L'unique moyen d'action qu'ils puissent avoir sur le peuple ignorant et crédule, c'est l'appel au sentiment religieux.

C'est aussi, pour les Musulmans, l'unique moyen d'union. Seule la religion est capable de rassembler en un faisceau compact toutes les forces éparses de l'Islam. On affecte de traiter avec dédain les menées panislamistes des Jeunes-Turcs et des Jeunes-Égyptiens : il n'en est pas moins vrai que, grâce à leurs efforts, il existe aujourd'hui un lien de solidarité internationale, qui ne fera que se resserrer avec le temps, entre les innombrables fidèles du Prophète. Bien plus que nos opérations militaires dans leurs pays, nos projets de colonisation méthodique, d'exploitation industrielle et agricole depuis l'Égypte jusqu'au Maroc, tout ce vaste plan de conquête économique et politique a fini par réveiller en eux l'instinct de conservation, et cet instinct s'affirme sous sa forme la plus puissante et la plus redoutable : l'union des âmes dans la foi.

Désormais, les Musulmans de tous les pays proclament leur volonté bien arrêtée de cesser leurs divisions intestines, pour se retourner tous ensemble contre nous. Cela devient un mot d'ordre d'un bout à l'autre de l'Islam, ils ne veulent plus porter les armes contre les Musulmans leurs frères. Il y a quelques mois, le maire d'Alger, M. Charles de Galland, prit l'initiative de convoquer, en séance extraordinaire, les notables indigènes de la ville, pour les consulter sur une mesure sensationnelle, dont il était question dans les milieux gouvernementaux : l'imposition du service militaire obligatoire à nos sujets musulmans d'Algérie. Presque tous s'y montrèrent énergiquement opposés. Des discours violens furent prononcés. Un des orateurs reprocha à l'administration française de n'avoir pas tenu les promesses faites au début de la conquête et de n'avoir point respecté les croyances religieuses des Algériens : « Les Musulmans, conclut-il, n'ont pas marchandé leurs sacrifices à la France : ils sont prêts à faire encore celui-là, pourvu que les garanties du culte leur soient assurées. » Et comme le maire lui demandait en quoi consistait, pour lui, ces garanties, il répondit ceci : « *Les garanties nécessaires se résument en celle de ne pas contraindre les musulmans à combattre leurs coreligionnaires.* »

La déclaration est catégorique. Quelles que soient les précautions oratoires dont elle s'enveloppe, telle est bien, au fond, la pensée de la majorité musulmane. Si cette propagande d'union religieuse continue, nous allons voir se dresser contre nous, de l'Inde au Maroc, un bloc formidable de populations islamiques qui ne veulent ni de nos mœurs, ni de nos idées, ni surtout de notre domination. Dans un temps qui n'est peut-être pas très lointain, la Chrétienté opposée à l'Islam redeviendra une réalité. Après s'être battus si longtemps pour de grossiers intérêts matériels, on recommencera peut-être à se battre pour des idées.

Même si l'émeute de Tunis avait été moins sanglante qu'elle ne le fut, elle aurait encore servi à mettre en lumière, comme un symptôme des plus alarmans, ce nouvel état d'esprit, qui tend à se généraliser dans toute l'Afrique du Nord.

\*  
\* \*

En résumé, entre nos sujets musulmans et nous, il n'y a pas d'entente à espérer sur le *statu quo*, qu'ils subissent la mort dans l'âme. Jamais ils n'entreront dans la cité française. En face d'eux, comme à l'époque romaine, nous ne représentons que l'*Empire*, la puissance militaire et administrative du vainqueur : c'est un rude échec pour nos rêves d'assimilation, ou même de collaboration fraternelle. Notre rôle est, en grande partie, un rôle de parade, souvent lourd à soutenir, mais qui nous vaut, au demeurant, quelques bénéfices et aussi de faire une certaine figure dans le monde : ce qui n'est pas si méprisable.

Résignons-nous donc à savoir que les Arabes nous regardent comme des ennemis et, puisqu'ils ne croient qu'à la force, donnons-leur l'impression qu'elle est et restera de notre côté. Ajoutons-y, pour l'adoucir, et parce que nous le devons, une vertu qu'ils ne connaissent guère et que nos administrateurs les plus arabophiles ne pratiquent pas toujours eux non plus : la justice.

LOUIS BERTRAND.



---

---

QUELQUES ÉPISODES

DE LA

JEUNESSE D'UNE MIRABEAU

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS (1)

---

I

Il s'agit de la jeunesse d'une sœur de Mirabeau, sa cadette d'un peu plus de trois ans. Elle était née le 4 septembre 1752, au château du Bignon près de Nemours. On l'appelait familièrement Louise. La chronique de son temps l'a souvent mise en vedette sous son titre de femme, marquise de Cabris. Mais on retiendra plus volontiers, sans doute, le surnom, — *Rongelime*, — dont son bourreau de père l'a marquée d'un trait de plume indélébile, pour sa ressemblance, disait-il, au serpent de la fable.

Rongelime était d'une grande beauté, mais plus imposante que touchante. Elle semblait créée pour la conquête et la domination. Tête hardie, machinante, et d'une fixité rare dans ses

(1) La plupart de ces documens proviennent de la riche collection de *papiers Mirabeau*, formée par le fils adoptif du tribun, Lucas de Montigny, et conservée jusqu'à ce jour chez les héritiers de son nom, de ses talens et de sa libéralité. Seuls de nos devanciers, MM. de Loménie en ont eu une connaissance complète. Cependant, ils n'ont pas cru devoir les produire, ni même en signaler l'existence autrement que par allusion; et nous aurions imité, sans doute, leur délicate réserve, s'ils l'avaient observée plus complètement. Mais leur discrétion a été entamée, et l'impartialité des quelques pages consacrées à M<sup>me</sup> de Cabris dans leur grand ouvrage sur *les Mirabeau* a été assez altérée, à la fois par la forte

desseins, caractère altier, tempérament fougueux, elle introduisait partout avec elle l'intrigue, le tumulte, souvent le scandale; et cependant, à travers les aventures les plus compromettantes, elle savait se gouverner si adroitement, garder un front de dignité si fier, se réclamer de principes si généreux, qu'elle faisait aisément croire à l'honnêteté de ses mobiles. Elle n'en avait pas, d'ailleurs, de foncièrement mauvais. Le soin qu'elle prenait de cacher ses égaremens n'était pas qu'un feint respect de la vertu. Quand elle eut dissipé les superfluités de sa jeunesse, comme un vin versé de trop haut qui éclabousse, et dont la coupe ne garde rien, M<sup>me</sup> de Cabris s'affligea de sa sécheresse et de son vide, et s'appliquant à remplir ses devoirs, elle prouva qu'elle était capable des plus difficiles qualités d'abnégation, de constance, de courage.

La suite d'épisodes que nous allons conter la montre assurément sous son jour le moins favorable; elle y trouvera pourtant un commencement de réhabilitation. Et puis, dans cette période de sa vie, elle est si intéressante par l'ascendant extraordinaire qu'elle exerça sur son frère le futur tribun! Entre elle et lui, l'amitié et la haine ne furent pas communes. Ce fut une crise passionnelle, comme une rudimentaire et crue ébauche du *René* de Chateaubriand. Le « cas » est le même au fond. Toutefois, que de dissemblances dans les caractères et dans les formes!

Mirabeau semble s'être épris de sa sœur aussi vivement qu'Amélie s'éprit de son frère. Et voilà déjà une notable interversion des responsabilités et des rôles. Mais il y a plus. Chez René, une profonde sensualité se spiritualise et s'épure presque

impression ressentie à la lecture de ces documens et par le parti pris d'en passer le texte sous silence. Ils ne se sont pas souciés, puisqu'ils les écartaient, de les vérifier avec rigueur et d'en déterminer la portée avec exactitude. Ils ont adopté simplement, sur cet article pénible, l'opinion du marquis de Mirabeau, comme étant la plus croyable, venant d'un père. Mais il n'y avait pas d'opinion moins digne de foi dans une question où ce père terrible estimait qu'il était vital pour lui de détruire sa fille par tous les moyens, le déshonneur non excepté. Une révision de ce jugement défavorable s'imposait à nous d'autant plus que, dans notre biographie de *la Comtesse de Mirabeau*, publiée naguère ici même, nous avons été abusé à notre tour par la concordance des diatribes du marquis de Mirabeau et des imputations de Mirabeau lui-même contre M<sup>me</sup> de Cabris. Nous n'avions entendu que deux cloches; il y en avait au moins trois à faire sonner; et pour cette fois, enfin, aucune ne se taira. — Nous devons le surplus de notre documentation à M. le marquis de Clapiers, à qui, dans une autre partie de cet ouvrage, nous exprimerons plus amplement notre gratitude. — D. M.

à force de scrupules, de délicatesse et de poésie; un nouveau génie français, le génie moderne, encore inquiet et souffrant de l'opération sanglante qui l'a dégagé, non pas ennemi de sa filiation dans le passé, mais contraint de rompre avec elle, non pas enthousiaste de ses perspectives d'avenir, mais déterminé à les parcourir, clairvoyant s'il regarde derrière ou devant lui, incertain s'il cherche en lui-même, confesse les méprises de son cœur avec la pudeur d'un chrétien, la réserve d'un homme bien né et les artifices d'expression d'un styliste achevé. Mais un Mirabeau personnifiait une société finissante qui voulait, avant de se dissoudre, aller à l'extrémité de ses forces bonnes et mauvaises. Qu'il y mettra peu de ménagemens ! avec quelle violence il s'y portera ! C'est que, on ne l'a nulle part observé, en ces dernières années de l'ancien régime, le cadre social était seul verrouillé; le corps de la nation, de la tête aux pieds, était pléthorique. La Révolution fut comme un coup de sang, la crise d'un excès de santé. On était raffiné et subtil dans la politesse, en société; mais on était gaillard, brutal et même grossier de façons, de langage, d'appétits, entre soi, chez soi. Les esprits étaient frivoles, déréglés, anarchiques, mais hardis, lumineux et puissans. Les cœurs, en apparence secs ou corrompus, n'étaient pas non plus sans ressort; s'ils ne donnaient plus un battement aux affections ordinaires de l'homme, ils s'ouvraient tout grands aux passions exceptionnelles ou supérieures de l'humanité. On vivait très vieux en usant jusqu'au bout, par tous les bouts, sans déclin visible, des facultés nobles. On ne plaignait ni sa vie, ni sa mort. Les vices mêmes étaient vigoureux. Ainsi, bon pour René qui sort à peine de la grande catastrophe et qui appréhende partout la colère divine, de n'oser interroger le cœur d'Amélie, de n'oser soulever le voile sous lequel elle lui dérobe sa tendresse coupable ! Mais la toilette d'une jeune femme du xviii<sup>e</sup> siècle la déshabille à demi déjà; et si quelque gaze gêne encore le regard incestueux de son frère, il la déchire. Que craindrait-il ? Il croit que le ciel est vide, il sent que le sol est près de l'engloutir.

## I. — UN MARIAGE MAL ASSORTI

Le marquis de Mirabeau, dit l'*Ami des Hommes*, avait eu six ou sept filles; il lui en restait trois. Il faisait peu de cas

d'elles avant leur âge nubile ; mais cet âge venu, il ne les quittait plus des yeux jusqu'à leur établissement. Le tour de l'ainée, Marie, était passé ; un peu disgraciée par une stature colossale et sujette à des accès de démence, elle était confinée pour la vie au couvent des Dames dominicaines de Montargis, où elle portait déjà le voile blanc des novices. Suivait Caroline dont le parti était connu. Louise, la dernière, était donc près de soutenir le redoutable examen paternel. Le marquis ne la connaissait guère par lui-même, bien qu'il s'en fût séparé il y avait peu de temps, et qu'elle eût grandi auprès de lui jusqu'en sa onzième année entre ses deux frères, le comte Gabriel et le chevalier Boniface. Il s'en était rapporté sur son compte aux dires de la douairière de Mirabeau, sa mère, de M<sup>me</sup> de Pailly, sa maîtresse, de la petite comtesse allemande, veuve de son frère Alexandre, et de M<sup>me</sup> Poisson, la gouvernante de sa marmaille. M<sup>me</sup> Poisson résumait le mieux l'opinion commune sur Louise en disant d'elle : « Point de milieu ; ou excès en bien, ou en mal. » La petite comtesse allemande ajoutait seulement : « Il n'y a de trop que l'alternative. » Quant à la mère de la petite, elle n'avait plus voix au chapitre. La marquise de Mirabeau vivait reléguée en Limousin, son pays natal, pour raison d'inconduite.

Louise avait été mise au couvent, à Montargis, depuis moins de quatre mois, lorsque, sans avis préalable, sa sœur Caroline fut envoyée à Aigueperse chez sa grand-mère maternelle, la marquise de Vassan, fiancée le lendemain de son arrivée, et mariée le surlendemain au jeune marquis du Saillant. Jamais demoiselle ne fut moins avertie du sort qu'on lui avait ménagé, et jamais aucune n'eut moins lieu de s'en plaindre. Le 18 octobre 1763, jour où l'évêque de Limoges bénissait cette union promise au plus rare bonheur, le marquis de Mirabeau en fit part à son frère le bailli. Après s'en être félicité, il lui apprenait que, « sur le bruit de cette affaire, » son ami M. de Saint-Cézaire, gentilhomme du pays de Grasse, lui avait demandé s'il avait encore une fille à marier : « J'ai répondu qu'il neme restait que ma Louise, qui n'a que onze ans et qui sera, je crois, de bon aloi. Sur ce, il m'a marqué qu'il me voulait préparer un sien voisin, homme de château aussi, et tout au plus passant les hivers à Grasse, ce qui vaut Brive où règnent les Saillant. Ce jeune homme a quinze ans à présent et un père de soixante-dix. Il lui connaît sa terre qui lui rend 27 000 livres de rente. Il



s'appelle le marquis de Cabris... Je l'ai remercié et je lui ai dit d'aviser au sujet, et que c'était là le point. » M. de Saint-Cézaire était bien renseigné, et bien placé pour l'être. Il avait un fils, lieutenant de vaisseau, marié à l'une des cinq filles de ce vieux marquis de Cabris.

Que la terre était déjà petite ! A Malte, où le bailli de Mirabeau se trouvait alors, vivaient justement dans sa familiarité plusieurs chevaliers originaires de Grasse, qui lui avaient, eux aussi, parlé du jeune Cabris comme d'un enfant bien élevé et très fortuné : « Parbleu, s'il veut, avait dit le bailli, je lui donnerai une nièce à moi ! » Mais les chevaliers avaient objecté que les demoiselles élevées à Paris effrayaient les gens de château : « Ah ! pardieu, avait reparti le bailli, celle-là n'y a jamais mis le nez... Mon frère serait bien fâché que nul de sa race eût les bons airs de Paris ! » Et la conversation de tourner court. L'objection gênait le bailli. La conviction lui aurait manqué pour démontrer que Louise n'était point une fille de « l'infâme Babylone moderne. » Lui-même, tout le premier, il avait fait souvent à son frère la remarque désobligeante qu'il venait d'essuyer : « Je t'avoue, lui avait-il écrit en 1756, que je suis toujours plus fâché de te voir établi à Paris ; tes filles deviennent par là plus difficiles à établir. Il est très vrai qu'il n'y a plus d'honneur que dans les châteaux, et que ceux qui les habitent en sont persuadés. J'ai jeté quelques propos à cet égard vis-à-vis de bons, anciens et très honnêtes gentilshommes de nos montagnes. Je vois que l'éducation prise à Paris, même auprès, fait trembler tous ceux à qui il reste quelque trace d'honneur. » A quoi le marquis répliquait qu'il était bien obligé de prêcher l'amour de la province, l'attachement des seigneurs à leurs terres et à leurs vassaux, le mépris des charges de cour, non dans le désert des campagnes, mais à la ville ; qu'au surplus, Paris n'inspirait pas moins d'envie que de mépris aux châtelains restés dans leurs châtelainies ; et qu'enfin, les fils de ceux-ci viendraient à ses filles de partout, attirés par le bruit de son nom et de son crédit qui auraient été de nul prestige, s'il ne s'était transplanté des bords de la Durance sur ceux de la Seine. De fait, un de ces mêmes chevaliers de Malte s'en vint à plusieurs reprises entretenir le bailli de ce mariage suggéré par M. de Saint-Cézaire, et s'offrir pour en entamer les pourparlers.

Quand le bailli fut rentré en Provence, il mit en mouvement

un autre officieux, le marquis de Clapiers-Saint-Jean, lieutenant de vaisseau retraité, qui était le cousin de M. de Cabris. Bien que marié et père de quatre enfans, M. de Clapiers rêvait d'abandonner sa famille pour vivre au château de Mirabeau, dans l'ombre du bailli, à le louer et à le servir comme un dieu. Il n'y avait pas d'être plus négociateur par nature ; et son sobriquet de *Mon Bon*, mi-louangeur mi-satirique, peignait bien sa nature liante, tendre et subordonnée, mais un peu caillette et mouche du coche. Il ne tarda guère à remporter un avantage marqué. C'était une réponse du vieux marquis de Cabris nettement favorable en principe à l'union proposée. De son côté, le marquis de Mirabeau en était toujours plus entiché ; ce petit Cabris lui semblait « un parti immense ; » et comme M. de Clapiers lui avait prêté quinze mille livres par une suite de sa dévotion au bailli, il s'était écrié : « Ce procédé a décrété dans mon cœur qu'ils auront ma fille coûte que coûte ! » Ce n'était pas un vain serment, il eut l'occasion de le prouver aussitôt. M. de Clapiers venait d'apprendre qu'il y avait de la folie chez les Cabris et qu'une sœur du jeune homme en avait ressenti des « influences. » La réalité était bien pire : M. de Cabris père, après sa mère et avant sa fille, avait eu la tête dérangée pendant une bonne partie de son existence ; mais il était guéri, on n'en parlait plus.

A cette révélation, l'Ami des Hommes feignit de ne plus songer à ce parti pour sa Louise et de s'en aller chercher ailleurs. Le bailli le ramena d'un mot. Son chevalier de Malte était venu lui expliquer que « l'accident » de M<sup>lle</sup> de Cabris avait eu des causes « absolument personnelles, » que « cela » avait été très léger, qu'elle était maintenant dans tout son bon sens : « Cet homme, concluait le bailli, connaît bien mieux cette maison que M. de Clapiers. Le jeune homme est tant pour le corps que pour l'esprit de la meilleure espérance. » — « Je suis bien aise, lui répondit l'Ami des Hommes, de savoir ce que tu me mandes sur l'article qui nous avait tant effrayés. » Et il ne s'en informa pas davantage. L'idée de croiser la folie de deux races (car la douairière de Mirabeau était à présent folle furieuse, comme sa petite-fille) avait pourtant de quoi rebuter un père dont c'était la prétention de ne travailler qu'en vue de sa postérité la plus lointaine.

Il semblait qu'ainsi on dût aller vite. Mais le jeune homme

était bien jeune, il n'avait pas fini ses études de droit, on débattit tout à loisir les clauses du contrat, et quand on les eut fixées, on différa encore le mariage pendant une année sous divers prétextes. D'avril 1765 où les premières négociations avaient eu leur premier succès, on arriva de la sorte au mois d'avril 1769, où les familles, qui n'avaient encore noué aucunes relations directes, jugèrent à propos d'échanger les ratifications et les complimens d'usage.

Pour une jeune fille aussi belle et aussi bien douée que Louise, il y avait eu souvent du dépit, presque de la honte, à demeurer au couvent passé quinze ans, comme une promise en l'air. Mais trop fière pour se plaindre, elle avait pris le tour de confier en pleurant, à la religieuse qui l'instruisait, qu'elle songeait tout de bon à prendre le voile comme son aînée. Prévenu, le marquis s'en vint la voir. Il la trouva d'une grande taille, bien faite, l'air fort noble, et d'une figure plus intéressante qu'il n'est ordinaire à cet âge.

J'ai vu, manda-t-il ensuite au bailli, j'ai vu dans ses yeux et dans son maintien trace de cette mélancolie douce qui montre que la vigne est en fleur. — J'espère, lui répondit le bailli (26 septembre 1768), que cette velléité de se faire religieuse ne sera pas une vocation plus décidée que celle de M<sup>me</sup> du Saillant, et ma foi, si elle voyait le drôle que je lui propose, je crois qu'elle pourrait y regarder à deux fois. Il est, ma foi, comme on dit ici, fait à profit, et a l'air de parler très clairement aux dames, quoique très sage et très retenu. Mais il a des épaules et des jambes qui font honneur à son visage, quoique joli.

Aussitôt les complimens échangés, le bailli invita ce prétendu à le venir voir. Il ne l'avait encore qu'entrevu à Aix. Il lui découvrit, mais en beau, de l'air et de la figure de feu Vauvenargues le moraliste, que le marquis de Mirabeau avait tant chéri (les Vauvenargues comme les Cabris étaient de la maison de Clapiers). « C'est le même caractère adouci et ramené à la sociabilité, » ajoutait le bailli. La réputation de l'étudiant était excellente. Il parlait du « vilain droit » en vrai gentilhomme qui ne pensait pas que la chicane fût un état pour la noblesse. Enfin, il témoignait d'une vive impatience de voir sa promise, non sans avouer de bonne grâce qu'il se mêlait à sa curiosité un peu de celle de voir Paris, et que se marier si jeune (il avait dix-neuf ans) ne lui avait d'abord pas souri, mais que cette

contrariété s'était tournée en désir sur le bien qu'on lui avait dit de M<sup>me</sup> de Mirabeau et du fameux Ami des Hommes. Il comptait alors que son mariage pourrait avoir lieu en juin ou juillet. Mais août passa; et en septembre arriva une lettre du vieux marquis qui alléguait, pour reculer encore, un dérangement de la santé de sa femme et les ménagemens dus à celle de son fils, que l'ardeur de la saison et l'incommodité des chaises de poste risquaient d'éprouver! Or, tout était prêt au Bignon pour la noce et pour le festin, les invitations étaient lancées, Louise était là, ainsi que son frère Boniface et le ménage du Saillant qui devaient avoir regagné ensemble le Limousin dans la première semaine d'octobre, au plus tard, pour les ventes après vendanges : « Oh ! grommelait l'Ami des Hommes, le moyen que ce départ ne soit pas un coup de poignard pour une jeune personne infiniment sensible, instruite depuis longtemps, qui raisonne dans sa tête et qui n'est pas d'âge à penser que le froid ou le chaud de Provence fasse quelque chose à un homme de vingt ans! » Il avait de l'humeur; il eut de l'alarme au courrier suivant.

On se croyait d'accord sur le contrat; et voici que M. de Cabris père demandait des sûretés nouvelles pour l'acquittement d'une somme de 30 000 livres que le bailli avait promis de compter à Louise, quand et comme il pourrait, pour rendre sa dot égale à celle de M<sup>me</sup> du Saillant à qui sa grand'mère et marraine Vassan avait, en la mariant, donné somme pareille. M. de Cabris voulait au moins « un billet momentané; » mais le bailli n'en pouvait souscrire d'aucune sorte, et il se tenait pour très offensé de la demande. Comme religieux profès, il était mort civilement et ne possédait rien qu'en voyage. Quelqu'un s'interposa et régla cette difficulté. « Eh ! monsieur, disait elle-même M<sup>me</sup> de Cabris à son vieux époux, nous ne sommes pas à cela près! M. le bailli ne peut contracter en aucune manière, il fera ce qu'il pourra. — Eh bien ! concéda le bonhomme à son fils, quand M. le bailli vous donnera quelque chose, vous irez le manger à Paris. » Cette concession faite, il tomba malade et menaça ruine d'esprit comme de corps. Son fils n'osa plus le quitter; et M<sup>me</sup> de Cabris dut solliciter de l'Ami des Hommes un nouveau délai « au nom de l'Être suprême, » en offrant les assurances les plus fortes qu'elle n'aurait jamais d'autre bru que M<sup>me</sup> de Mirabeau. Il fallut encore en passer par



là, remettre à novembre. Les du Saillant et Boniface, ne pouvant attendre, partirent.

Le marquis de Mirabeau s'en félicita tout à coup; ce départ ne rompait qu'à temps entre ses deux filles, Louise et Caroline, une intimité dangereuse pour son repos domestique. C'était sa maîtresse, M<sup>me</sup> de Pailly, qui lui avait dessillé les yeux à cet égard. Elle avait deviné juste.

Ame active et entreprenante, exaltée par son idéal d'harmonie et de justice, et d'année en année plus sensible à la disgrâce ignominieuse de sa mère qu'une lettre de cachet tenait écartée depuis huit ans de son foyer et de ses enfans, Louise avait conçu le dessein d'intervenir, aussitôt mariée, dans cette querelle meurtrière de ses parens et de ramener entre eux, par sa médiation désintéressée, une paix honorable et avantageuse à chacun. Elle comptait sur l'approbation de son mari, comme sur le concours de son frère aîné et de son oncle, tous deux ennemis jurés de M<sup>me</sup> de Pailly; et d'abord, elle s'était assuré le suffrage de Caroline, qu'elle avait obtenu sans peine, tant il y avait de bonté et d'honnêteté dans son dessein, et de mollesse, de docilité bovine, dans le caractère folâtre de M<sup>me</sup> du Saillant. Mais l'Ami des Hommes regarda cette entente comme une trahison envers lui. Eh quoi! sa Louise qu'il avait tant chérie et prônée, pour l'établissement de laquelle il se saignait à blanc, il la devait regarder comme un serpent auquel il faudrait un jour écraser la tête d'un coup de talon? Soit, il en ferait le sacrifice. Toutefois, au moment d'éloigner cette vipère à huit cents lieues, il jugea inutile de lui laisser voir sa répulsion; il se contenta de la faire épier et de se tenir sur ses gardes.

A la fin, Jean-Paul de Cabris, le futur, annonça son départ de Grasse pour le 23 octobre, et comme disait le bailli, les éléphans du roi Darius se mirent en marche. En vérité, disait-il encore, il semble que ce soit moi qu'on marie à la lenteur dont tout cela va! Jean-Paul venait seul; ses parens étaient trop caducs, et ses trois beaux-frères, ainsi que ses sœurs, étaient trop occupés sans doute pour l'accompagner. En passant par Aix, il se joignit au bailli et à M. de Clapiers, chargés d'être ses mentors jusqu'au Bignon. Chemin faisant, ceux-ci ne lui découvrirent encore que d'heureuses dispositions.

Jean-Paul montrait toute sorte de délicatesses et de pré-

venances d'intention ; il ne péchait qu'à l'instant de les mettre en actes par une bizarre et continuelle rêverie qui était ce qui frappait le plus en lui après les agrémens de son extérieur ; et tant que duraient ces absences, il avait l'air de l'apathie, de la taciturnité, de la froideur. « Heureusement, pensait le bailli, mon frère a la langue bien pendue ; car son gendre, sans être triste, est aussi réservé qu'il faut pour ne pas étourdir son prochain. » Était-ce timidité, crainte d'une déception, défiance de soi ? L'Ami des Hommes vu de Grasse, si petite ville qu'on n'y eût pas trouvé une voiture à louer, pouvait paraître un personnage bien solennel à affronter ! Et déjà le bailli, avec sa mine longue, son dos rond, ses cheveux blancs et ses manières cérémonieuses, était bien grave, sinon bien distant... Mais non, rien de cela. Au vrai, M. de Cabris était, quoique si bel homme, un fils de vieux, — *un autumnado, uno testo pas finido*, comme on disait là-bas, — étouffé d'esprit et de caractère par un excès de précautions, de soins, de contraintes. Bien pis encore, c'était un exemplaire en diminutif du *Distrait* de Regnard, plutôt qu'un pensif et un sauvage à la Vauvenargues :

On dit qu'il est distrait, moi je le prends pour fou.

Nos trois Provençaux arrivèrent à destination le 17 novembre. L'accueil fut d'une cordialité plus démonstrative que chaude. On eût dit que les imaginations, brillamment enluminées de part et d'autre par les prestiges de l'incertitude et de l'espérance, se décoloraient et tombaient à plat devant la réalité, pareilles aux brouillards de cette saison, argentés et bleus de loin, et qui se résolvent de près en un peu d'eau grise et froide. Les vents et les gelées avaient dépouillé aussi tout l'or et tout le vert du Bignon et changé en une grenouillère le joli lieu frais et riant que c'était deux mois auparavant. Les appartemens trop vastes et remeublés sommairement sentaient le déshabité ; l'air y avait moisi dans l'abandon ; et la compagnie, strictement réduite à quelques membres de la famille, à demi endeuillée encore par la mort récente de la douairière de Mirabeau, se démenait sans parvenir à remplir et à décongeler tout ce vide ; elle ne parvenait pas mieux à déridier et à dégourdir son jeune héros, sous ces voiles mouillés de l'extrême automne.

Jean-Paul se taisait, baïllait aux fenêtres ou tournait le dos

à son idole pour prendre une gazette sur une table et s'abimer dans sa lecture comme par une trappe. Louise, un peu hautaine et gourmée à force de stature et de dignité, gênée par cette indifférence ennuyée et muette, mais belle, éclatante, fraîche à peindre, « rongeaît des clous. » L'amalgame ne s'opérait pas. Comment la trouvait-il? Peut-être ni belle ni jolie, à cause d'une certaine vigueur d'expression, d'une certaine raideur de maintien, qui ne voulaient être pourtant que décence et que noblesse : beauté de tragédie, non d'idylle. Interrogé par son cousin, Jean-Paul dit qu'il était content du premier aspect. Louise, interrogée par son père, dit qu'elle était contente du moment qu'il l'était. Les fiançailles eurent lieu le lendemain ; et le surlendemain matin, le mariage fut béni dans la petite chapelle du château, avant la messe, selon le vœu de M<sup>me</sup> de Cabris. Elle avait écrit à l'Ami des Hommes : « L'on fait quelquefois des mariages le soir et l'on ne dit la messe que le lendemain matin. Je vous prie d'avoir la bonté que l'on observe que la messe se dise après le mariage. Nous ne saurions prendre trop de précautions pour attirer les bénédictions du Seigneur sur nos enfans. »

Le marquis de Mirabeau répondit à M. et M<sup>me</sup> de Cabris en leur faisant part de la célébration par une lettre modérée et comme rabattue de ton : « J'espère, y disait-il, que les jours que la Providence destine à cette union ressembleront à celui-ci qui n'est ni bruyant ni même gai que de cette satisfaction qui fait le concert des familles honnêtes. » Il fut plus explicite avec M. de Saint-Cézaire sur cette inertie et ces inattentions de son gendre, qui le tarabustaient ; il lui disait :

Nos enfans sont mariés de cette nuit, mon cher maître, et arrangés à cette heure-ci comme s'ils l'étaient depuis trois ans. M<sup>me</sup> Louise est un chef-d'œuvre dans les occasions, je n'en étais pas en peine. Nature l'a bien servie, et elle avait ici de bons *avertisseurs*. A l'égard de mon nouveau gendre, je crois que ce sera un rare corps. Il est fort content, dit-on, mais il n'a été ni plus haut ni plus bas un moment que l'autre, l'air ouvert, naturel et noble, et simple et distrait... Il m'embrasse de bon cœur quand il y songe. En tout cas, je les crois bien assortis ensemble. Il ne me paraît pas un homme fort susceptible d'engouement, et tant qu'il restera quelque chose à conquérir à Louise, elle fera feu des quatre pieds de la perfection. Au reste, je n'aurais jamais osé espérer trouver un jeune homme de cet âge si formé. Que Dieu les bénisse !

## II. — UNE LIAISON DANGEREUSE

Trois jours après ce mariage à froid, le nouveau ménage regagna la Provence entre ses mentors ; le bailli et M. de Clapiers le suivaient jusqu'à Grasse afin d'y guider ses débuts. Quelle contrariété pour Jean-Paul, si curieux de Paris, d'en avoir approché de si près pour n'y pas entrer ! Mais on lui fit voir Montargis et le couvent des Dominicaines où les perfections de sa femme avaient fleuri. Il fallait répondre par une grande hâte à l'impatience légitime de M. et M<sup>me</sup> de Cabris. Un concours de peuple nombreux attendait la fille de l'Ami des Hommes à la porte principale de la ville. Louise fut très admirée ; sa raideur majestueuse fit dire aux bonnes femmes « qu'elle semblait la Vierge de la paroisse ; » et de l'avis de tous, ses beaux-parens, à sa vue, avaient rajeuni de dix ans.

Néanmoins, c'étaient encore de bien vieilles gens. Quoique la douairière eût un quart de siècle de moins que son mari, elle était affligée d'un embarras de la parole qui lui ôtait tout l'esprit qu'on lui pouvait croire, et elle avait la tête si branlante qu'elle ne mangeait plus en compagnie. Le marquis, aussi froid et taciturne que son fils, touchait à la décrépitude ; valide à peine de deux jours l'un, prédisant à tout propos sa fin prochaine, il avait l'estomac soulevé de « vents » si incommodes qu'ils paraissaient devoir l'emporter bientôt, en effet. Auprès d'eux se tenaient la plupart de leurs filles, gendres et petits-enfans : le marquis de Lombard-Gourdon, veuf de leur aînée, père d'un joli garçon de dix-huit ans et d'une fille plus jeune ; M<sup>me</sup> de Saint-Cézaire, dont le mari était en mer, et ses deux bambins, les idoles de leur grand'maman ; et M. de Gras, conseiller au parlement d'Aix, avec sa jeune femme récemment accouchée. La figure de M<sup>me</sup> de Gras était tourmentée de tics déplaisans ; sa tête n'était pas très forte. Mais M<sup>me</sup> de Saint-Cézaire était vive, enjouée, spirituelle. Jean-Paul avait encore deux autres sœurs, toutes deux absentes : l'une religieuse ursuline à Pont-Saint-Esprit, et l'autre, la folle, dont il était séant de ne point parler ; elle vivait non loin, au château de Cabris, sous la garde d'une servante. Au demeurant, toute cette maison respirait l'honnêteté et la bonté ; mais il était prudent de n'y avancer qu'avec précaution, les habitudes y étant devenues



casanières, vétilleuses, intangibles, et, pour tout dire, fort ressemblantes à des manies.

En peu de jours, Louise eut pénétré le fond des caractères et délibéré sa conduite avec une sûreté et un bonheur qui séduisaient chacun. Contente de tout et de tous, elle écrivait le 30 décembre à sa sœur Caroline : « Quelque soin que tu aies toujours pris de m'annoncer du bonheur, tu n'as jamais pu le prédire au point où il est. » Jusqu'aux oliviers qui avaient à ses yeux le plus beau vert du monde ! M. de Clapiers s'applaudissait de son ouvrage ; « et moi, disait le bailli, cela me met du baume dans le sang. »

Mais après l'étourdissement de ce qu'elle appelait « le tourbillon de l'arrivée, » Louise déchantait. Elle serait tombée de l'activité dans la nonchalance, de la déception dans le découragement, si son amour-propre ne l'avait retenue. Elle voulait coûte que coûte réussir sous les yeux de son oncle, afin de s'attirer la confiance et l'applaudissement de son père. Elle avait beau faire cependant, elle ne pouvait aimer cet entourage morose et glacial. D'instinct, elle chercha du soutien dans l'affection de MM. de Lombard-Gourdon, ses beau-frère et neveu ; mais elle s'y porta avec un empressement si vif que le bailli lui représenta que le père était veuf, que le fils était de son âge, et que les soupçons vont vite en petite ville oisive. En vérité, ce faux pas vérifiait trop tôt l'opinion d'une vieille dame retirée aux Dominicaines de Montargis, qui répétait que « c'était faire les funérailles de l'esprit et des agrémens que de les envoyer en province. »

Certes, un grand théâtre comme Paris eût mieux convenu à Louise ; mais elle ne le regrettait pas. Elle ressentait davantage la privation d'un attachement irréprochable et propre à tromper l'appétit de son cœur, en donnant pâture à son intelligence. Parce qu'elle entendait ne pas céder aux conseils licencieux du siècle, elle n'avait pas un besoin moins vif de donner cours à son imagination et à sa sensibilité refoulées. Et voilà justement qu'à l'heure où elle souffre de cette angoisse du vide, débarque à Toulon un jeune officier de la légion de Lorraine, retour de l'expédition de Corse où il s'est distingué, âme ambitieuse de renom, génie précoce, cœur passionné, fait pour s'élever à tout, étonnant par la variété des talens et des connaissances, superficiel encore, mais le fonds si riche ! optimiste, sûr de lui, irrè-

sistible, — et rebuté, méconnu pourtant par les siens à cause d'une enfance fouguese et vicieuse qu'il déplore; scélérat de conduite peut-être, mais séduisant de procédés, vertueux et délicat même d'intentions et de principes, éloquent et adroit pour le meilleur comme pour le pire; en quête, lui aussi, d'une amitié qui le consolât de l'amour, où il pût prodiguer son cœur et sa tête et trouver en retour une protection, une aide positive, avec le secret dans les confidences. « Hélas! gémit-il, que mon père daigne me connaître! Je sais qu'il me croit le cœur mauvais, mais qu'il me mette à l'épreuve! » Son oncle, qui le vouait naguère aux supplices, s'émerveille de le revoir ainsi transformé, le recueille dans sa maison, intercède pour lui et s'écrie : « Je ne sais s'il diffère des plus grands hommes autrement que par la position. » Mais l'Ami des Hommes répond en s'en écartant : « Plus il me craint, moins je dois m'en laisser approcher. » Ces accents arrivent jusqu'à Louise et la remplissent d'émotion. Elle vole en pensée au secours de son frère. Car c'est lui, Gabriel, son aîné, le compagnon et presque le seul ami de son enfance; c'est le comte de Mirabeau, démarqué par son père sous le nom de Pierre-Buffière. Elle entre aussitôt en correspondance avec lui. Ils se verront d'ailleurs avant peu, au château de Mirabeau, où leur père a projeté de venir lui-même avec le ménage du Saillant et M<sup>me</sup> de Pailly. Toutefois, Louise souhaite et appréhende en même temps pour son frère cette grande réunion de famille. Saura-t-il s'y contenir et s'y ménager le rapatriement de l'enfant prodigue? Elle lui connaît une antipathie au moins égale à la sienne pour la maîtresse de l'Ami des Hommes; elle sait encore que le comte redoute et déteste en son beau-frère du Saillant un complaisant de M<sup>me</sup> de Pailly, un détracteur de leur malheureuse mère, un administrateur trop intéressé de la personne caduque et des biens immenses de la vieille marquise de Vassan, leur grand'mère. Elle lui adresse donc ces conseils, le 24 juillet 1770 :

Je t'ai toujours dit qu'il viendrait un temps où tu serais heureux, tu mérites de l'être. Il me tarde d'être auprès de toi, j'ai bien des choses à te dire. Je dissiperai les peines que je puis avoir en te les contant; je serai heureuse parce que je trouverai chez toi du sentiment. Tu auras selon les apparences mon beau-frère et M<sup>me</sup> de Pailly. Te sens-tu assez de force pour dissimuler les sentimens que tu leur as voués? En amie, je te conseille de ne leur marquer d'éloignement qu'en leur prouvant que tu te passes d'eux, Adresse-toi à mon père en droite ligne lorsque tu en veux

quelque chose. Oblige-le de te juger, de décider en dernier ressort avant d'avoir pu consulter. Fais-toi peu connaître aux autres et beaucoup à mon père. Affecte de n'avoir pas plus d'esprit qu'eux, et devant mon père, fais-le paraître dans tout son éclat, accompagné de jugement et de bon sens... Si tu es la semaine prochaine à Mirabeau, je t'y verrai. Que je t'embrasserai de bon cœur !

Quand Louise et Gabriel s'étaient quittés jadis au Bignon, à peine adolescens, elle pour entrer au couvent, lui pour parfaire son éducation à Paris, il avait treize ans sonnés, et il promettait déjà d'être dans l'âge viril un homme de forte stature, d'un port de tête fier et charmant, malgré ses coutures et ses trous de petite vérole, et d'une physionomie exubérante de puissance, de génie, de passion. Il n'avait pas été difficile à sa sœur de suivre en pensée son développement, de manière à le revoir sans trop de surprise après tant d'années. Mais sait-on jamais quelle créature sortira de la chrysalide d'une grande fillette ? En retrouvant Louise dépouillée de cette enveloppe ingrate, dans toute la fraîcheur de la jeunesse, dans le plein éclat de la femme achevée, Pierre-Buffière fut ébloui, troublé, dominé. Ce furieux débauché n'avait guère encore poursuivi sous le nom d'amour que son plaisir, et guère jugé de la beauté que d'après le tempérament. Il eut soudain la révélation d'un idéal où la perfection des formes elle-même n'est rien, sans le trait qu'y donne une âme supérieure. Quelque dix ans plus tard, en un temps où il écrivait couramment que « le moindre vice » de Louise était « d'être une Messaline et une prostituée, » Mirabeau se retraçait encore de cette rencontre avec elle en août 1770 une image ravissante comme au premier jour. Après avoir expliqué à Sophie de Monnier comment l'Ami des Hommes avait eu et perdu des enfans presque tous susceptibles d'aller au bien et peut-être au grand, il disait :

Je n'en excepte pas la Cabris dont l'esprit a une étendue et une sagacité peu communes, même chez les hommes les plus distingués par leurs talens, et qui avait, avec tout l'éclat de la plus brillante jeunesse, les yeux noirs les plus éloquens, la fraîcheur d'Hébé, cet air de noblesse que l'on ne trouve plus que dans les formes antiques, et une taille comme je n'en ai point vu depuis d'aussi belle ; qui avait, dis-je, avec tout cela, cette souplesse, cette grâce, cette magie de séduction qui n'appartient qu'à son sexe. Quelque dépravées que j'aie depuis trouvé son âme et sa raison, je persiste à croire qu'à dix-sept ou dix-huit ans, cette perversité était encore à une profondeur immense ; et je ne doute point qu'un homme d'honneur et sensé, amoureux d'elle, n'eût pu contenir sa tête et redresser

son cœur ; car son imagination est bien l'unique théâtre de ses opinions, de ses sentimens et peut-être aussi de ses sensations ; mais son impétuosité, sa mobilité, sa fécondité, prodiguaient alors les ressources. Cette femme étonnante était susceptible de générosité par amour-propre, de sensibilité par illusion, de constance, de fidélité même par opiniâtreté. Tout cela fût devenu habitude, et l'habitude, même pour les génies les plus actifs, devient une chaîne bien difficile à briser.

D'après ce portrait enchanteur, et surtout d'après cette remarque précise qu'à dix-sept ou dix-huit ans, — l'âge que Louise avait au mois d'août 1770, — *sa perversité était encore à une profondeur immense*, il paraît superflu de se demander si Mirabeau, à ce moment même, ne fit pas dégénérer en un égarement coupable cette vive et tendre admiration réciproque. Mais il s'en est targué par la suite, et il en était bien capable, ayant hérité de sa mère un délire des sens, une *folie physique*, dont il avait donné maintes preuves dès l'enfance. Son aveu, écrit de sa main, a trouvé créance partout en son temps, et l'Ami des Hommes, aux mains duquel ce papier était venu à tomber, a jugé comme nous qu'il se rapportait bien aux circonstances du seul séjour que son fils aîné et sa fille eussent jamais fait ensemble dans son château de Mirabeau. Au surplus, à cette époque, l'éducation séparait les enfans de si bonne heure qu'ils ne se reconnaissaient pas sans peine cû se retrouvant jeunes gens. Ainsi, la question se pose, et nous l'écarterions en vain : elle ne cesserait plus de s'imposer.

On peut y répondre tout de suite à l'honneur de Louise. Elle n'eut pas même conscience d'un danger couru dans l'intimité de son frère. Le bailli, quoique méfiant et fort attentif, n'en soupçonna rien non plus, sa correspondance presque journalière avec l'Ami des Hommes en témoigne. Celui-ci n'avait pas donné suite à son projet de réunir toute sa famille à Mirabeau. Il n'était donc pas là, non plus que sa maîtresse et les du Saillant. Mais Louise avait auprès d'elle son mari qui ne la quittait pas ; et M. de Clapiers, qui se faufilait dans toutes leurs parties de jeux ou de promenades, n'y voyait rien que de très plaisant. Le flegme de M. de Cabris et la pétulance de Pierre-Buffière formaient un contraste qui amusait chacun. Et le bailli d'écrire au marquis le 10 août :

Ta fille fait la liaison de tout cela. Elle aime son mari de bonne amitié et sans que cela ait l'air de la jeune femme. Son mari l'aime et paraît la



respecter comme une bonne amie et une bonne tête. Il a plus d'esprit qu'on ne lui en croit d'abord, et Pierre-Buffière, qui en a comme dix diables, lui en a trouvé beaucoup plus tenant à la profondeur qu'au brillant. J'ai mis toute cette bande joyeuse à son aise pour qu'ils prennent plaisir à être ici, et puis pour les connaître mieux. J'étudie surtout le Pierre-Buffière; je lui crois le cœur bon; il est polisson et plus jeune qu'on ne l'est à son âge. C'est un singulier contraste que celui de son enfantillage avec des réflexions et des écrits qui sembleraient de Locke.

Une semaine après, quand Pierre-Buffière et Louise, séparés brusquement, se furent, chacun de son côté, éloignés du bailli, celui-ci reprenait : « Pierre-Buffière a, je crois, très bien connu Louise; elle lui a beaucoup fait perdre son temps ici, et je ne voulais pas sur cela les gêner. » Quoi! le pieux et honnête bailli n'aurait pas voulu gêner une intimité suspecte à ses yeux, — est-ce croyable?... Louise, il est vrai, aurait pu feindre d'aimer son mari, ne fût-ce que pour mieux dissimuler une inclination inavouable. Mais c'est à son frère lui-même qu'elle protestait en confidence de sa sincérité dans cette affection de devoir; et Pierre-Buffière, bien loin de l'inquiéter dans ces sentimens-là, déplorait seulement à part lui qu'une si belle créature appartint à un demi-fol qui la négligeait. Il se déclarait lui-même plus épris que jamais d'une demoiselle de condition très médiocre qu'il avait connue à Saintes du temps qu'il y tenait garnison, avant son expédition de Corse. Il disait, il croyait peut-être, s'en être allé guerroyer à cause d'elle, pour se soustraire à l'autorité blessante de son colonel dont cette fille avait dédaigné les avances. Il entretenait toujours avec elle une correspondance suivie, et il priait Louise d'en être à l'avenir l'intermédiaire et la dépositaire, afin que son père n'en pût rien surprendre. Louise accepta de lui rendre ce service; elle approuva même cette liaison romanesque, tout en prévoyant que son frère aurait à la rompre avant peu pour faire certain mariage fortuné auquel il se laissait volontiers pousser par une belle cousine et voisine de château, la marquise de Limaye. Cette dame avait jeté les yeux pour lui sur la plus riche héritière de Provence, la fille unique du marquis de Marignane.

Inopinément, sur ces entrefaites, le bailli reçut de la marquise de Mirabeau une lettre de remerciement pour ses sollicitudes envers son fils, dont elle se plaignait doucement de n'avoir pas eu signe de vie depuis un an. Le bailli demanda

à l'Ami des Hommes la permission pour son neveu de répondre à sa mère. Mais, au lieu de l'accorder, le marquis ordonna au bailli de lui envoyer Pierre-Buffière incontinent à Aigueperse, sans qu'il pût prendre le temps de faire ses adieux à sa sœur et à son beau-frère de Cabris. Il fut ponctuellement obéi... Pierre-Buffière quitta le château de Mirabeau à la dérobée, au petit jour; et ce fut seulement d'Aix, en y arrivant, qu'il écrivit à Louise une lettre d'explications confuses et sommaires. Le motif de cette brusque séparation se devine : l'Ami des Hommes avait pris peur. Il supposait, non sans raison, que la lettre de sa femme au bailli avait été écrite à l'instigation de Louise, et que c'était l'amorce d'une ligue nouvelle contre sa liaison avec M<sup>me</sup> de Pailly. Il brisait cela net, en évitant à Pierre-Buffière les faiblesses et les engagemens d'un dernier entretien avec sa sœur.

A cet instant, si Louise et son frère se sont trop aimés, quels vont être le désespoir et l'anxiété, les plaintes et les reproches de la délaissée ! N'en trahira-t-elle rien dans ses premières effusions ? écrira-t-elle au fugitif sans déceler au moins un doute, une surprise de passion alarmée ? Mais non, Louise répond tout de suite au billet que Pierre-Buffière lui a dépêché d'Aix ; et c'est d'abord, il va de soi, pour s'étonner et s'affliger de sa disparition inattendue ; mais elle reprend aussitôt avec lui, sur un ton charmant de confiance et de liberté, la suite de leurs propos interrompus. Voici cette lettre. *Il* y désigne M. du Saillant, elle M<sup>me</sup> de Pailly, et l'initiale *V*, ou l'expression *notre estimable amie*, la demoiselle de Saintes :

De Mirabeau, ce 24 août 1770.

Tu demandes si je pense à toi, mon bon et tendre ami. J'y pense, et cela même pour te faire le petit reproche d'être parti sans me le dire. Cependant, tu as agi sagement d'épargner des adieux qui n'auraient pu être que pénibles. Mais du moment que mon oncle m'eut dit ton départ, il me vint cent choses dans l'idée qu'il me semblait avoir oublié de te dire. Ta lettre d'Aix m'a fait autant de plaisir que tu peux l'imaginer... Je ne peux pas trop t'expliquer ce que j'ai été depuis hier, presque toujours dans ma chambre. Mon mari me dit qu'il était fâché de ne t'avoir pas embrassé, je l'étais bien plus que lui encore. J'ai beau lui parler, il ne peut jamais être que mon mari. Tu m'entends : je ne peux mettre mon âme en liberté je ne trouve rien pour lui tenir tête. Tu m'as fait grand mal, mon cher ami, t'en serais-tu douté ? Je ne dis pas comme M<sup>lle</sup> de M\*\*\* : « Je me marierai si vous me trouvez un homme comme mon frère. » Mais je dis :

« J'aimerai mon mari quand il ressemblera à mon frère. » Souvent cette idée révolte celle que je m'étais faite, qu'un des devoirs les plus essentiels d'une femme est d'aimer son mari. Mais lorsque je vois que j'ai cru pendant huit mois l'aimer, que je le crois encore, je suis tranquille. Il est certain que l'amitié ne peut provenir que d'une sympathie de caractères ; or, elle ne se trouve pas en nous. D'un autre côté, vivre continuellement avec un homme non aimé serait un supplice ; ce n'en est pas un pour moi, au contraire ; un geste, un rien de sa part m'affecte ou me cause de la joie, selon qu'il exprime un sentiment que je crains ou que je désire. Je veux lui plaire. Comme je te l'ai dit, personne d'étranger ne me paraît plus aimable que lui. Je l'aime donc ? oui, mon ami, je l'aime, mais non pas d'une amitié dictée par la confiance comme celle que j'ai pour mon frère. Ce sont ces belles idées-là qui m'occupaient et m'attendrissaient hier au matin. Je te voyais partir ; j'avais contracté la douce habitude de dire ce que je pensais, de trouver sentiment pour sentiment, âme pour âme, cœur pour cœur ; je me trouvais manquant d'âme après ton départ. Depuis, je me suis reproché d'avoir paru devant toi occupée plus de moi que du bonheur que tu dois avoir de te retrouver avec mon père : me l'auras-tu pardonné, mon cher ? Je compte sur ton amitié pour me donner le plus grand détail de ta réception, de la tendresse de mon père, du froid grave de *il*, du sérieux de *elle*, tout en t'embrassant et te tutoyant. Marque-moi tout, jusqu'aux plus petites circonstances, mon bon ami. Tu n'oublieras pas d'écrire à *notre estimable amie* de m'adresser, passé le 10 du mois prochain, ses lettres pour toi à Grasse. Le dépôt de celles que tu m'as confiées m'a bien flattée ; les cœurs sensibles sentent seuls le plaisir et la douceur de ces procédés. Que j'en aurai à te les remettre lorsque je te verrai ! J'espère que celle dont elles te viennent aura toujours les mêmes droits à ton estime et peut-être à ton cœur, si les événemens ne t'obligent pas d'en sacrifier une part à des devoirs sacrés. Mon oncle me charge de te faire mille amitiés. Ton beau-frère t'embrasse de bien bon cœur... Pour moi, qui ne peux rien imaginer qui me plaise davantage que de causer avec mon bon ami, je ne finis plus. Adieu. Mes espérances de grossesse subsistent. Je me porte bien. Respect, compliment à tout le monde. Mais dis-toi à toi-même que ta meilleure amie est ta sœur, et qu'elle n'aimera jamais personne autant que toi.

Cette correspondance se poursuit avec fréquence et sans changer de sujet ni de ton pendant un certain temps. Puis elle s'espaça en se refroidissant, du fait de Mirabeau qui voulait complaire en tout à son père. Il fit bien pis : il laissa tomber un paquet de ces lettres de Louise aux mains de M. du Sallant, qui les remit au marquis de Mirabeau ; et Louise se trouva condamnée sans recours dans l'esprit des siens par cette imprudence assez semblable à une trahison, tandis que son frère en recevait le prix tel qu'il avait pu l'escompter : son père le chargea de négocier seul et à son avantage exclusif l'accom-

modement avec sa mère que Louise lui avait offert d'essayer à deux ou à trois. Il y échoua, mais il n'en fut pas moins bien récompensé, à la fois par une commission de capitaine de dragons *a la suite* et par sa présentation à la Cour. La seule compensation de Louise fut de régner désormais sans partage dans les conseils de sa mère qui, moyennant des subsides pour plaider contre l'Ami des Hommes, lui promettait d'inscrire sur son testament toutes les reconnaissances possibles : autant en emportait le vent.

En juin 1772, Mirabeau épousa M<sup>lle</sup> de Marignane. Il y avait alors plus de six mois qu'il vivait à Aix ou aux environs pour y faire sa cour, sans s'être rapproché franchement de Louise et sans l'avoir vue. Elle assista pourtant avec Jean-Paul à ses noces. M. de Saint-Cézaire, le lieutenant de vaisseau et beau-frère de M. de Cabris, y représentait l'Ami des Hommes absent, avec tous ses pouvoirs. Mirabeau s'étant porté contre ce galant homme à des récriminations suivies de voies de fait, Louise condamna sévèrement sa brutalité, et ils se séparèrent brouillés là-dessus. Cette brouille dura deux années.

Dans cet intervalle, l'existence de Louise ne connut pas moins d'agitations que celle de son frère. Le vieux marquis de Cabris était mort en janvier 1771, légua à son fils tous ses biens, et le 3 mai suivant, Louise avait mis au monde une fille. Jean-Paul avait mis à profit ce double événement pour s'émanciper de toutes les manières. On ne le voyait plus distrait, apathique et inoccupé comme naguère. Par malheur, son effervescence subite le rendait irascible, agressif et désordonné. Il tournait le dos à ses sœurs et beaux-frères qui lui réclamaient, peut-être indûment, il est vrai, de gros supplémens de légitime ; il secouait avec rudesse l'autorité maternelle ; il s'attaquait à ses pauvres vassaux ; il allait se dissiper grossièrement à Paris ; il attisait la guerre entre le marquis et la marquise de Mirabeau, en prêtant à celle-ci vingt mille livres qu'il prétendait récupérer ensuite sur le bailli, en lui réclamant l'acquittement immédiat des trente mille livres promises à sa femme en la mariant, dans les conditions qu'on se rappelle ; il entreprenait la construction ruineuse d'un nouvel hôtel dont l'emplacement était à dessein choisi pour couper de ses jardins et de sa belle vue sur la mer le vieil hôtel paternel où la douairière de Cabris continuait d'habiter ; enfin, Jean-Paul s'abandonnait à tant et à



de si vilains excès de tous les genres qu'au printemps de 1774, sa fortune, son honneur et sa liberté faillirent sombrer à la fois dans un scandale abominable.

Avec l'aide de l'architecte et du décorateur de son nouvel hôtel, deux Italiens à peu près illettrés dans notre langue, auxquels il adjoignit un compatriote, son barbier, M. de Cabris avait affiché sur les murs de Grasse, et répandu en copies ou en placards dans toute la province, une suite de couplets obscènes où les dames de Grasse et leurs maris, — le premier magistrat de l'ordre judiciaire en tête, — étaient atrocement diffamés. Un long et pénible procès s'ensuivit. Finalement, il en devait coûter à M. de Cabris plus de cinquante mille écus et le peu qui lui restait de raison pour désintéresser les victimes et apaiser le bruit de cette affaire. Mais avant d'atteindre à ce résultat, le plus satisfaisant possible vu l'indignité et la gravité de son acte, M. de Cabris avait rendu intenable à Louise la vie commune, en s'acoquinant d'une maîtresse qui n'était autre que la femme du barbier son complice; il l'avait installée à demeure dans sa maison.

Peu de mois après l'apposition de ces affiches diffamatoires, alors que l'esclandre était encore dans son vif, un soir d'août 1774, fort tard, un homme qui ne voulait point se nommer se présenta à la porte du nouvel hôtel de Cabris où Louise vivait seule avec sa fille et sa domesticité, tandis que Jean-Paul se tenait retiré dans son château voisin. Ce visiteur demandait un entretien immédiat par un billet non signé et d'une tournure mystérieuse, mais dont l'écriture n'était nullement déguisée. Son incognito n'était que pour la livrée et pour les étrangers. Bien loin de chercher à troubler, à inquiéter Louise, il craignait pour lui-même les suites de sa longue mésintelligence avec elle. Louise l'accueillit pourtant sans hésitation et lui donna un gîte pour la nuit. C'était Mirabeau. Après des excuses et des effusions précipitées, il conta son histoire. Louise en savait le commencement, premières déceptions d'un mariage sans amour comme sans raison, déboires d'argent, énormes emprunts usuraires, poursuites des créanciers, lettres de cachet mettant le malheureux prodigue à l'abri des décrets de prise au corps pour dettes, enfin procédure en interdiction, intentée devant le Châtelet de Paris à la requête du marquis de Mirabeau. La suite en était un imbroglio encore plus noir, dont on connaît le détail; nous

l'avons relaté naguère, ici même (1). Rappelons-en l'essentiel. Il y avait peu de jours que Mirabeau avait surpris une correspondance qui ne lui laissait aucun doute sur l'infidélité de sa femme; mais il lui avait pardonné; et non content, il n'avait pas voulu qu'on attribuât à son ressentiment la rupture d'un mariage projeté entre le mousquetaire Gassaud, séducteur de la faible comtesse, et une fille du marquis de Villeneuve-Tourrettes. Ayant donc rompu son ban qui le confinait à Manosque, Mirabeau s'était rendu au château de Tourrettes, situé à deux lieues de Grasse; et il en venait après y avoir renoué les fiançailles. Au moment de reprendre la route de Manosque, à cheval comme il était venu, il n'avait pu oublier que sa randonnée le rapprochait d'une sœur toujours chérie, presque aussi éprouvée et aussi méconnue que lui. Il comptait la trouver d'autant plus accessible à la compassion qu'elle lui était attachée non seulement par cette solidarité du malheur, mais par une identité certaine d'intérêts, de visées et de sentimens.

Cependant, pour rentrer si droit dans le cœur ulcéré de Louise, il avait fallu que Mirabeau s'y ménagât un autre truchement que son infortune; il avait fallu même que ce truchement fût là, présent à l'entretien, pour couper court aux paroles récriminatoires et sceller la réconciliation. Il est temps de le nommer: c'était l'amant de Louise, un bel officier de vingt-trois ans, ami d'enfance de M. de Cabris. Mirabeau, qui le tutoyait, avait dû faire sa connaissance dans l'expédition de Corse. Denis de Jausserandy-Briançon, seigneur de Verdache, avait plus de figure que de naissance et de bien; mais il était apparenté à de bonnes maisons, et sa réputation était excellente. Entré tout jeune au service, il y avait débuté par faire en Corse les deux campagnes de 1769 et 1770, à la tête de trente volontaires; un coup de feu dans une embuscade lui avait brisé la clavicule droite, et le grade d'aide-major au régiment Royal-Roussillon avait été sa récompense. Il était récemment passé mousquetaire dans la deuxième compagnie. Au total, un brillant casse-cou, de caractère faible et violent. Louise le subjuguait toutefois si bien qu'elle avait pu garder sa liaison avec lui parfaitement couverte à tous les yeux. Mirabeau allait faire éclater ce secret.

(1) Cf., dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre 1906, *la Comtesse de Mirabeau*, II, p. 588 et suivantes. — Cette publication a été développée, sous le même titre, en un volume édité par la librairie Perrin.

Le lendemain, sur la fin d'un déjeuner pris à la campagne, dans le voisinage, chez une tante de M. de Briançon, Mirabeau se prit de querelle avec un vieux gentilhomme, le baron de Villeneuve-Mouans, qui l'avait calomnié ainsi que Louise, à propos des affiches diffamatoires de M. de Cabris, et il le roua de coups. Le battu porta plainte en assassinat; et l'instruction ouverte sur cette plainte ayant impliqué Louise et M. de Briançon comme complices de l'agresseur, dès ce jour, la malignité publique ne les sépara plus. M. de Cabris, déjà « libertin par ennui, » comme Almaviva, en devint aussitôt « jaloux par vanité. » Les rapports avec sa femme s'aigrirent au point qu'elle et lui ne furent plus d'accord que pour se séparer. M. de Cabris eût voulu un divorce complet, une séparation réglée dans les formes. Mais Louise s'y refusait; elle ne désirait qu'un éloignement à l'amiable et momentané. Six mois se passèrent là-dessus en débats, en querelles, en esclandres parfois.

Les suites de sa rixe avec le baron de Villeneuve-Mouans avaient été dures pour Mirabeau. Il avait envoyé sa femme chez son père pour implorer une punition douce et l'anéantissement de la procédure engagée. L'Ami des Hommes le fit incarcérer au château d'If, en rade de Marseille. Louise parvint à le voir sur ce rocher, malgré les défenses. Elle fut assez heureuse, comme il s'était épris de la cantinière de la forteresse et avait résolu de s'en évader avec elle, pour l'en dissuader. La cantinière s'enfuit seule, et M. de Briançon la recueillit. Mais le cantinier, son mari, porta plainte. Alors, le marquis de Mirabeau obtint de faire transférer son fils au château de Joux, en Franche-Comté, pour le mettre hors de portée de sa sœur, à laquelle il imputait toutes ces folies tapageuses. Ses mesures furent déjouées, quoique bien prises; avant de se rendre à Pontarlier, Mirabeau trouva moyen de passer huit jours, libre sur parole, à Grasse et dans ses environs, et d'y concerter avec Louise sa conduite dans les affaires de leur mère, qui entraient dans la crise. Le frère et la sœur se dirent adieu, en se jurant un accord, un dévouement et une amitié à toute épreuve. M. de Briançon s'en porta garant. « Tu seras mon Pylade, » lui avait dit Mirabeau en l'embrassant. Mais ils ne furent pas dix ans sans se rejoindre.

## III. — L'ENLÈVEMENT DU COMTE DE MIRABEAU

A la plainte en assassinat du baron de Villeneuve-Mouans, Mirabeau et Louise avaient opposé une plainte en diffamation dont ils avaient convenu de ne se désister pour aucune considération. Cependant, Louise en fit bientôt le sacrifice à son père qui le lui demandait instamment, et M. de Briançon fut chargé d'en aviser Mirabeau. Celui-ci se fâcha, accusa sa sœur de perfidie et rompit avec elle. Mais dans les premiers jours de l'année suivante (1776), il dut renouer de lui-même. Abandonné par sa femme, leurré par son père, désespérant de recouvrer de sitôt sa liberté et son état, il s'était livré, après des combats méritoires, à sa passion naissante pour la jeune marquise de Monnier. Le 13 décembre, ces amans furent « heureux. » Leur vertige fut court. Sophie, simple et crédule, droite et invincible dans ses affections, ne s'était pas donnée pour se reprendre. Mirabeau, mis en demeure de rentrer au château de Joux et de ne plus en redescendre à Pontarlier sans l'autorisation du commandant de ce château, disparut dans la nuit de l'Épiphanie et se tint d'abord caché dans la petite ville. Du fond de ses retraites précaires, il appela sa mère et Louise à son secours. L'une et l'autre lui répondirent sur-le-champ avec un dévouement entier. Mais l'influence de Louise devint tout de suite prépondérante.

Louise commença par prêcher à son frère l'abandon de tous projets extrêmes. Que n'imitait-il plutôt sa conduite à elle? Sa liaison avec M. de Briançon n'éprouvait-elle pas des gênes et des contradictions? Elle n'en avait pas moins su ménager les apparences et maintenir M. de Cabris dans une séparation de fait qu'il devait être bien plus facile à Sophie d'imposer à un mari rendu presque inexistant par son âge et ses infirmités.

Vous êtes malheureux, mon cher frère, lui écrivit-elle de Grasse le 31 janvier 1776 : le malheur vous donne un droit sûr à l'indulgence d'une sœur tendre et sensible. Je vous plains, je voudrais vous secourir, je voudrais me sacrifier pour vous sauver d'une perte que je vois presque inévitable... et comment le puis-je? Je sens que tu t'es fait un tort irréparable. J'ignore le détail de tes projets. La lettre de ton amie est froide et sage; elle m'aurait rassurée si je n'avais pas éprouvé que l'instant qui suit celui d'un délire extrême est souvent calme. Ce n'est que la réflexion qui nous fait reconnaître les sottises de l'amour; notre premier mouvement est toujours de nous applaudir et de jouir du triomphe imaginaire d'être élevé



par l'amour au-dessus du sort et des hommes. Je crains donc que le cœur de ton amie, aussi prévenu que le tien, ne se soit égaré en t'égarant, sans avoir vu le précipice ouvert sous tes pas. Je crains qu'elle-même ne puisse t'en tirer. Enfin, que ne crains-je pas? Que n'as-tu relu la lettre que je t'écrivais à Marseille quand tu voulais fuir ta première prison? L'amitié t'y conseillait; hélas! tu devais l'en croire, ses conseils ne varient point, ta situation n'avait point changé... Mais, me direz-vous, comment résister au malheur d'être renfermé éloigné d'une amante chérie? Croyez-vous donc vous être assuré un port stable auprès d'elle? Croyez-vous pouvoir être heureux?... Songez-y vous-même, mon père a beaucoup d'amis en Suisse; vous y serez guetté et recherché. Peut-être vous conviendrait-il mieux de passer dans les États de Savoie, de vous rapprocher de moi par Nice et de mener vos affaires de là. Avant que vous receviez cette lettre, votre mère se sera jetée aux pieds du ministre et aura dit en votre faveur tout ce que l'amour maternel et la justice pourront lui dicter. Mais surtout, faites parvenir promptement vos mémoires (au ministre), je frémis du retard. Vous devez prévoir dans ce mémoire tout ce que votre père dira contre vous; vous devez y répondre, peu ménager votre femme, vu l'abandon où elle vous a laissé, afin de diminuer la prévention que sa présence à Paris chez son beau-père, votre persécuteur, laisse contre vous; vous devez surtout insister sur la dureté d'un père qui, voyant son fils sous un injuste décret de prise de corps (1) pendant dix-huit mois, ne fait aucune démarche pour le défendre et sollicite des ordres pour lui ôter la liberté de se défendre lui-même contre un tel déshonneur et si peu mérité. Vous répondrez à la plainte de la dissipation que votre père vous ayant fait interdire en justice, il ne pouvait pas craindre que vous vous dérangeassiez de nouveau. Vous demanderez de n'être poursuivi dorénavant que par la justice du Roi et d'être sauvé de la haine implacable d'un père qui se plaît à perdre le chef d'une famille, un chef qui est père, et qui était digne par sa probité et son zèle pour sa patrie de courir une autre carrière et de remplir les devoirs d'homme et de citoyen... Surtout, de l'activité... et peut-être à force de peines pourrions-nous réparer en partie une sottise qui me cause bien de l'inquiétude. Peut-être feriez-vous bien d'écrire par la voie de Bourgogne ou de Lyon à votre femme pour l'avertir encore une fois de son devoir... Mon digne ami (M. de Briançon) va voler à ton secours si je peux lui trouver de l'argent. Je resterai seule et bien malheureuse. Songe à ta sûreté. Songe à réparer tant de sottises consécutives; il est temps de commencer une carrière plus sage et plus heureuse. Hélas! je frémis en pensant quelle est ta position actuelle. Mon ami, pourquoi votre sœur fut-elle loin de vous dans ce moment? Adieu; soyez bien convaincu de toute ma tendresse. Qu'elle vous soutienne et vous console.

Mais à choses faites, conseils sont pris. Briançon-Pylade ne parvint à rejoindre Mirabeau que vers le 12 mars, à Dijon. Il l'y trouva prisonnier sur parole depuis le 29 février. Il n'était

(1) Décret rendu par le juge de Grasse sur la plainte en assassinat déposée par M. de Villeneuve-Mouans.

pourtant pas trop tard pour le secourir, le sauver. En suivant Sophie dans cette ville où M. de Monnier l'avait renvoyée pour qu'elle y fût sous la surveillance étroite de sa famille, et en s'y laissant arrêter, Mirabeau n'avait pas contrevenu aux avis prudents de sa sœur autant qu'il semble et qu'on l'a cru. Il avait provoqué délibérément, croyons-nous, son arrestation. En donnant sa parole de ne point s'échapper, il s'était lié lui-même bras et jambes, de manière à différer le plus possible l'enlèvement de Sophie, sans se donner aux yeux de sa maîtresse le vilain coup d'œil de manquer à ses engagements envers elle ; cette habileté lui permettait en outre d'attendre les moyens de s'y soustraire définitivement. Il conjurait les ministres, — en particulier, M. de Malesherbes, apparenté à sa mère, et le comte de Saint-Germain, ministre de la Guerre, — de l'admettre à se justifier devant un tribunal de commissaires, ou de le laisser reprendre du service actif dans un corps de troupes, sous l'œil de chefs impartiaux.

Par malheur, M. de Saint-Germain fit la sourde oreille, et M. de Malesherbes démissionna. La nouvelle de cette démission fut « un coup de foudre » pour Mirabeau. Il se regarda « comme sacrifié » au crédit et à la vengeance de son père qui, de fait, sollicitait sa détention perpétuelle dans une forteresse. Il ne vit plus son salut que dans l'évasion, et gagna les Verrières-Suissé, dans la nuit du 24 au 25 mai. Sa maîtresse s'appretait à l'y suivre ; elle en fut empêchée. Mirabeau se jeta alors en Savoie, dépisté sans cesse par un exempt à la solde des parens de Sophie. Le 8 juin, la mère de celle-ci, M<sup>me</sup> de Ruffey, signalait à l'Ami des Hommes que son fils se cachait à Thonon sous le nom de comte de Montehevrey. Deux jours auparavant, le fugitif avait, de son côté, fait connaître à Louise et à Briançon sa retraite ; il leur récrivit le 12, dans le même objet, mais avec plus d'anxiété, à la suite d'une visite que venait de lui faire le commandant de Thonon :

O Louise ! ô Pylade ! s'écriait-il, qu'ajouterai-je à mes lettres ? Mon sort s'aggrave à tous les instans. Je n'ai point de nouvelles. Il me semble que je n'en dois point avoir de vous encore : mais de Sophie ?... Tout mon être se dissout. Je ne sais que résoudre et je ne puis attendre... Cependant, rien au monde que la force ne me fera quitter ce pays que je n'aie des nouvelles positives... Ciel, ô ciel ! quelle sera la fin de tout ceci ? je ne dois pas la hâter... Ah ! Sophie, quel sacrifice je fais à l'amour !

Ces derniers mots disaient assez clairement qu'il se débattait toujours contre les suggestions et les entraînemens de sa passion, et que les voix de la raison et de la prévoyance pouvaient se faire entendre de lui. Cette passion était sincère, mais exaltée surtout par les obstacles, les incertitudes, les souffrances ; il restait possible de la calmer en la distrayant. Pour s'en rendre mieux maîtresse, Louise avait feint jusqu'alors de la servir et de l'approuver ; mais à présent, ce jeu eût été le plus dangereux ; elle devait sauver Mirabeau de lui-même, en le mettant hors de portée d'enlever Sophie.

Il y avait alors deux mois que Louise, sous des prétextes de santé, était venue, du consentement de son mari, se fixer à Lyon, dans ce couvent de la Déserte où, moins de dix ans plus tard, devait croître et briller comme une reine des lys l'enfance mystique et pleine de grâces de Juliette Bernard, la future M<sup>me</sup> Récamier. Elle avait laissé sa fille Pauline à la garde de la douairière de Cabris, et ne s'était fait accompagner que d'un couple de domestiques dévoués corps et âme, et de mœurs faciles. M. de Briançon avait pris une chambre dans le voisinage. Louise l'y visitait à sa guise, ayant la liberté de sortir chaque jour et de coucher hors des grilles. Au reçu de la première lettre de son frère, sans avoir reçu celle du 12, elle se jeta donc sur la route de Lyon à Genève, à franc étrier, escortée seulement de Pylade. Ils ne firent qu'une halte, mais singulière, dans une petite localité du Dauphiné voisine de Belley, au château de la Balme. C'était la propriété et la résidence d'une demoiselle de vingt-trois ans, Jeanne de la Tour-Boulieu, cousine, amie et confidente de Louise. M<sup>lle</sup> de la Tour-Boulieu connaissait personnellement aussi le comte de Mirabeau pour l'avoir beaucoup vu à Saintes quand il y était en garnison. Elle fut si curieuse de le revoir homme fait, dans tout le prestige d'une passion infortunée, que, non satisfaite de consentir à lui donner asile à la Balme, elle accepta d'être de l'expédition qui l'y amènerait.

En selle ; et voilà ce trio de têtes aventureuses et romanesques surprenant Mirabeau à Thonon, le dimanche 16 juin. Quel réconfort dans sa détresse et son esseulement ! Certes, il aimait uniquement Sophie... Mais il faisait des réflexions si amères et si décisives sur les dangers de sa réunion avec elle ! il voyait si clairement la folie de sacrifier pour elle ses droits et ses ambi-

tions les plus légitimes de gentilhomme et de citoyen, de fils, d'époux et de père! car il avait un fils. Au reste, dans ce cruel conflit de son amour et de son intérêt, c'étaient ses sens et son imagination en délire qui le torturaient le plus. Jeanne de la Tour-Boulieu, dûment fiancée et bien résolue à ne pas compromettre son mariage dans cette équipée, avait beau ne lui proposer que de la compassion et un refuge, touchée aux larmes, elle était si touchante à son tour, qu'il s'élança avec sa fougue ordinaire dans ses bras, l'étourdit de ses effusions de gratitude, l'encensa, la pressa... Même une rouée aurait eu peine à se défendre de ses embrassemens, et Jeanne avait plus de sensibilité et d'imagination que d'expérience; elle succomba. Louise avait laissé à Lyon sa femme de chambre et Saint-Jean, son valet, en leur recommandant de dire, si on les questionnait, qu'elle était allée dans le Bugey visiter une tante de sa cousine. Cette précaution permit à celle-ci de jouer le rôle de la soubrette dans les hôtelleries afin de n'y être pas reconnue, et M. de Briançon fit le laquais.

Les deux couples ainsi arrangés quittèrent Thonon pour Genève, et se dissipèrent pendant quelques jours en excursions et en parties joyeuses. Mirabeau se faisait appeler à présent le chevalier de Vassan, sous lequel il était on ne peut plus reconnaissable, puisque ce nom était celui de sa mère. Deux limiers réputés, lancés de Paris quinze jours plus tard par le marquis de Mirabeau, furent informés de ce coup manqué et l'excusèrent; eux-mêmes commirent une bévue analogue. La présence de trois personnes, dont deux femmes, aux côtés de Mirabeau, les dérouta en leur faisant croire qu'il était venu s'égayer à Genève avec des filles et un compère de rencontre, grâce aux rouleaux de louis d'or soustraits par Sophie à son vieux mari. Ils savaient, comme toute la police de Paris et du royaume, qu'une fameuse actrice de la Comédie-Française, M<sup>lle</sup> Raucourt, était depuis le 4 juin banqueroutière et fugitive, et ils la connaissaient personnellement très bien, au moral et au physique. Il y avait des années que l'abomination de sa vie privée et sa réputation de tragédienne tenaient M<sup>lle</sup> Raucourt en vedette dans la capitale. Ils la reconnurent sans hésitation dans le signalement qu'on leur fit de M<sup>me</sup> de Cabris qui ressemblait beaucoup, en effet, à cette folle. Pour les mieux confirmer dans leur erreur, on leur rapportait que Mirabeau et sa compagne



avaient festoyé partout sans compter, et fait chez des bijoutiers toute sorte d'achats et d'échanges. Or, la Raucourt avait soustrait à ses créanciers le plus possible d'objets précieux; elle avait intérêt à s'en défaire par la vente ou le troc; et sauf à la scène où elle jouait les Hermiones, c'était une coquine fort gaie. Dans le fait, M<sup>me</sup> de Cabris avait vendu quelques-uns de ses diamans, ainsi que des bijoux et dentelles appartenant à Sophie de Monnier; et Mirabeau avait fait confectionner des chaînes, bagues et bracelets en cheveux, ainsi que plusieurs cachets à nobles ou tendres devises, dont il était grand amateur.

Surveillée, serrée de près et sujette à prendre l'alarme facilement, la petite troupe rebroussa tout à coup chemin et vint se terrer, le lundi 24 juin, au château de M<sup>lle</sup> de la Tour-Bouliou. Elle y demeura paisiblement jusqu'au dimanche où Mirabeau et Briançon prirent des bateliers pour les conduire à Lyon. Ils débarquèrent en aval de cette ville, au port de Grange-Rouge, non sans bruit. Une douzaine de bateliers les assaillirent et les lapidèrent à propos de quelque mécompte dans le règlement du voyage. Mirabeau déchargea sur eux par deux fois son pistolet à quatre coups, qui rata, et il se vit arracher cette arme. Il se dégagea non sans peine à coups de pied et de poing, tandis que Briançon, qui avait provoqué cette bagarre, se dérobaît au nombre par la fuite. Après s'être rejoints sains et saufs, ils faillirent en découdre entre eux, l'un ayant accusé l'autre de lâcheté. Mais nécessité n'a pas de rancune; elle les réconcilia.

Un traiteur de la place du Plâtre, qui tenait tout proche, rue Pizay, un hôtel garni sans enseigne, leur loua ici, moyennant 72 livres payées d'avance, un petit logement à deux lits que M<sup>me</sup> de Cabris et M<sup>lle</sup> de la Tour-Bouliou ne tardèrent pas à venir occuper avec eux pendant quelques jours. Le traiteur leur envoyait à manger par une servante qui ne s'étonnait pas d'être toujours retenue à la porte, qu'on lui entre-bâillait seulement; le local n'en voyait pas d'autres. La rue Pizay n'était pas une rue mal famée; elle avait toutefois un branchement, appelé la rue du Petit-Pizay, où la basse galanterie prenait et prend encore aujourd'hui ses quartiers. On allait de là en quelques minutes au couvent de la Déserte et au bord du Rhône. Le fidèle valet Saint-Jean et un gendarme, M. de Curieux, ami de Briançon, faisaient bonne garde aux environs. Ils apportèrent

tout à coup l'avis que Mirabeau allait être appréhendé. C'était encore l'intrépide et opiniâtre exempt payé par la famille de Ruffey qui avait retrouvé sa piste. Les limiers du marquis de Mirabeau battaient toujours la campagne en Savoie et en Suisse.

On était au vendredi 12 juillet. Auparavant, Mirabeau avait convenu avec sa sœur qu'il gagnerait Paris, qu'il s'y réfugierait chez un des Noailles parens et partisans de sa mère, et que de cet asile qu'on n'oserait violer, il réclamerait bruyamment un tribunal de commissaires pour recevoir ses justifications et prononcer entre son père et lui ; déjà la marquise de Mirabeau était avertie de cette arrivée imminente de son fils. Ce plan de Louise était bon et sage. Sophie vivait toujours chez son mari, et celui-ci ne portait aucune plainte ; de ce côté, Mirabeau n'avait donc à se défendre de rien ; et en continuant de soutenir avec force qu'il ne projetait ni n'avait projeté jamais d'enlever M<sup>me</sup> de Monnier, il s'engageait, par ces protestations mêmes, à n'en pas risquer de longtemps l'aventure. Or, que lui reprochait-on de plus ? Ses dissipations antérieures ? mais il était maintenant interdit ; ses violences contre M. de Mouans ? il les avait expiées assez durement au château d'If ; son évasion de Pontarlier et de Dijon ? peccadille : un ministre, M. de Malesherbes, la lui avait conseillée assez clairement, en disant à sa mère qu'un prisonnier n'était pas coupable de chercher par tous les moyens à recouvrer sa liberté, et que toute la faute, s'il s'échappait, incombait à ses gardiens. Mais cette alerte soudaine força Mirabeau à prendre sur-le-champ d'autres dispositions. Il eut peur que ses lettres à sa mère n'eussent été interceptées, et qu'on ne l'arrêtât, lui aussi, sur le chemin ou à l'entrée de la capitale. Le plus sûr était de prendre une direction tout opposée, celle de la Provence, et d'aller se cacher à Lorgues, où M. de Briançon était né, possédait une maison, avait des amis et s'offrait à l'accompagner. Restait un troisième chemin vers l'Est, qui eût ramené Mirabeau à proximité de Sophie. Il n'en fut pas question. Mirabeau concourait de son plein gré à la manœuvre de sa sœur, qui visait à multiplier les obstacles et à mettre la plus grande distance possible entre sa maîtresse et lui. Sophie était de temps en temps menacée d'une lettre de cachet ; elle faisait tout pour se l'attirer. Elle internée, c'était Mirabeau libre. Il prit ainsi le chemin de Lorgues avec Briançon. En faisant une

diligence incroyable, talonnés d'ailleurs par l'exempt qui ne les lâcha que dans les montagnes du Var par crainte de leurs pistolets, ils arrivèrent à destination dans la soirée du 16 juillet.

Les limiers du marquis de Mirabeau ne parvinrent à Lyon que huit jours après. Ils perdirent deux jours de plus à surveiller les entours de M<sup>me</sup> de Cabris, prudemment rentrée au couvent de la Déserte. Ils finirent par arrêter arbitrairement son valet Saint-Jean et par arracher à cet homme le secret de la retraite de Mirabeau. Ils coururent à Lorgues aussitôt, le 26 juillet au soir, non sans laisser Saint-Jean au séquestre dans la forteresse de Pierre-Scise, sur la Saône, de peur qu'il n'allât donner l'éveil à M<sup>me</sup> de Cabris. Ils savaient celle-ci de force à les devancer au gîte. Pour venir de Grasse à Lyon, à cheval, elle n'avait mis que quatre jours.

Briançon avait introduit Mirabeau dans une maison amie située sur la place principale de Lorgues, et cette installation faite avec tout le mystère convenable, il était allé se montrer à Grasse. Ici, pour donner le change, il avait dit qu'il venait faire juger le procès toujours pendant de M. de Villeneuve-Mouans. Un avocat de Draguignan avait bien été commis, en novembre 1774, pour instruire et rendre sentence dans cette affaire au défaut des juges de Grasse, qui tous avaient déclaré s'abstenir; mais il y avait huit mois que ce juge-subrogé, contrarié, moqué, dégoûté, ne s'occupait plus de rien. Briançon le fit sommer d'avoir à reprendre et clore son information sous trois jours. L'avocat-juge obtempéra; mais son greffier, mis à la recherche des parties, ne rencontra plus personne, ni querellant ni querellés. Briançon le premier s'était esquivé. Il avait rejoint à Lorgues Mirabeau qui s'impatientait et qui commettait maintes incartades, comme de se promener en plein jour sur la terrasse et dans le jardin de ses hôtes en chantant à pleine voix. L'émouvante beauté de son organe et l'étrangeté non moins frappante de sa figure excitaient la curiosité générale. Un notaire du canton l'avait formellement reconnu.

Hélas! lorsque le malheureux s'était tenu coi et renfermé, le besoin de tromper l'ennui de ces accablantes journées d'été passées à volets clos et la manie d'écrire lui avaient inspiré une distraction plus funeste que ces promenades et ces chants. Il avait écrit pour Sophie des pages innombrables, où il notait le tohu-bohu de ses sentimens et de ses impressions, de ses

desseins et de ses rêves. Les effusions amoureuses y tenaient une grande place, il va de soi ; mais le tour en aurait été assez banal sans un élément inattendu qui en renouvelait l'intérêt. Revivant en pensée les récents plaisirs de ses parties carrées à Genève, à la Balme, à Lyon, où il est admissible que, dans cette saison chaude, Louise eût imprudemment négligé de retenir devant lui un dernier voile de pudeur ; inspiré aussi, c'est probable, par d'indiscrètes confidences de Briançon sur les attraits particuliers de sa maîtresse, Mirabeau s'était trouvé, en outre, incité par Sophie elle-même, qui lui avait fait des confidences analogues, à lui dépeindre M<sup>me</sup> de Cabris comme une dépravée, à lui tracer des charmes les plus intimes de cette sœur trop belle la description la moins réservée, à lui exprimer enfin des remords d'avoir porté jusqu'au crime sa passion pour elle. Ce n'était là qu'une de ces impostures dont il fut longtemps coutumier et qui toutes ont eu pour cause première un accès de sa *folie physique*, un désordre de ce que son apologiste et fils adoptif, Lucas de Montigny, a nommé « le fatal phémonène de sa constitution. » Ce monstre exaspéré par la solitude, cet Hercule consumé par son feu intérieur, ne surmontait l'effervescence de son imagination qu'en en décrivant les délires ; et il se complaisait dans ces peintures avec l'abandon, la faiblesse, le bizarre amour-propre mi-chagrin et mi-vaniteux d'un malade qui se croit un être supérieur parce que son mal est exceptionnel. Ce Mirabeau-là, plutôt soupçonné que connu, n'a pas été assez étudié ; cette étude changerait en pitié toute notre aversion.

Mais ne retiendrons-nous rien de sa fausse confiance ? Toujours s'est retrouvé, au fond de ses fables, comme un résidu de vérité qui servait à les soutenir et à les accréditer. L'imagination de Mirabeau ne créait pas ; elle cousait le plus souvent des lambeaux d'emprunt, souvent disparates, sur une trame quelconque, en suivant le dessin que lui fournissaient l'occasion ou son intérêt à mentir. Ainsi, de cette lettre coupable à Sophie, il est à propos de retenir un portrait de M<sup>me</sup> de Cabris peu flatté, mais encore très ressemblant. Tantôt Mirabeau présentait à Sophie, sous les traits adorables de sa sœur, les perfections qu'il souhaitait de lui voir acquérir ; et tantôt, pour mieux faire l'éloge de Sophie, il lui dénigrait Louise. Nous avons déjà reproduit l'image séduisante ; voici l'autre face de M<sup>me</sup> de Cabris. Après avoir loué sa bouche « encore superbe, » son



bras et sa jambe que Sophie « avait mieux, » et son pied que Sophie avait « moins bien, » Mirabeau écrivait (lettre inédite à Sophie de Monnier, datée de Lorgues le 20 juillet 1776) :

Souviens-toi que... le délire de l'amour a lui-même sa délicatesse. Souviens-toi aussi, mon épouse adorable, que telle femme qui paraît la plus belle en société est bien loin d'être la plus agréable pour son amant. Si la balance entre Louise et toi est au moins égale au physique (ce qu'assurément je ne trouve pas, même comme juge impartial), oh ! combien tu la fais pencher au moral ! Louise a sans contredit des éclats d'esprit tout à fait imposans, une facilité d'élocution que tu n'as pas et qui tient à la hardiesse que tu n'as pas non plus et que je suis bien loin de te désirer. Louise a des idées fortes, presque toutes de réminiscence. Elle n'a jamais le mot propre, parce qu'elle ne pense jamais avec précision, avantage infini que tu ne dois qu'à la nature, parce qu'au sortir de l'enfance tu as été enterrée dans une petite ville. Louise a de la sagacité, mais nulle finesse. Tū en pétilles (tu entends bien que je parle de celle d'esprit ; celle de l'âme est bien méprisable). Elle n'a aucune repartie. Tu l'écraserais en ce genre. Tu es quelquefois un éclair. Elle dira mille mots avant que d'avoir produit une pensée, et si celle-ci naît, elle sera noyée dans du verbiage. Ta divine timidité te permet-elle de laisser échapper une idée, elle a l'expression qu'elle comporte, précise, énergique, sans affectation, sans prétention ; mais tout est senti, accentué, prononcé (je parle au moral, car, au physique, tu bredouilles bien fort, belle dame). Tu as toujours l'esprit de ce que tu dis. Louise est toujours tout d'une pièce ; en un mot, elle étonnera souvent, et toi rarement ; mais tu séduiras, tu iras au cœur. Elle jamais. Elle perdra à la réflexion. Tu gagneras infiniment à être méditée. En un mot, mon amie, quoique bien tombé (et Louise l'est étonnamment aussi), tu peux me prendre pour juge en ce genre, car ce que j'ai eu le plus longtemps, c'est de l'esprit, et la nature m'en avait donné beaucoup. Il y a autant de distance entre elle et toi que du ciel à la terre. Louise a de l'esprit, Sophie a du génie. Comme cela se voit surtout dans vos lettres ! Les siennes à son amant sont des bavardages mille fois répétés, pillés de tous les romans, et on ne saurait plus secs, quoique délayés dans tant de paroles qu'on en est surchargé. Les tiennes ne ressemblent qu'à toi. Otez quelques fautes de français que tu éviterais si tu étais huit jours sous mes yeux, elles sont, sincèrement parlant, le monument le plus singulier et le plus neuf que j'aie encore vu. Tout est de feu et tout est simple ; et chez Louise, tout est trivial et gigantesque, froid et boursoufflé. Quant à l'âme, ô ma fanfan, mon incomparable et unique amie, je n'en parlerai pas. Permets-moi de n'en pas parler. Ce parallèle m'humilierait, car j'aime encore Louise. Elle est femme et très femme. Pour toi, tu n'es d'aucun sexe et tu es de tous, car tu as les grâces et les qualités et les vertus de tous deux sans avoir les défauts d'aucun. Louise fut trop souvent inconséquente, légère, peut-être son amant aurait-il le droit de dire méprisable. Dans quel moment cessas-tu d'être un objet d'adoration pour le tien ? Dans quel moment t'es-tu démentie ? *Je me pique*

*d'aimer plus qu'elle*, dis-tu ; mais ne vois-tu pas que cette passion telle que nous la connaissons est le dernier degré des forces humaines ; qu'elle exige toutes les facultés de l'âme la plus énergique et la plus puissante ; qu'elle met en jeu tous les ressorts de l'esprit ? Que dis-je l'amour est l'étincelle du génie, c'est le feu vivifiant que Prométhée déroba aux cieux. Crois-moi, Sophie qui a la supériorité en ce genre ne peut que l'avoir en tous... Personne au monde n'est plus difficile à vivre que Louise, et personne n'est aussi doux et prévenant que Sophie. Rends-toi donc justice, ô ma bien-aimée, ne m'appauvris pas en dépréciant mon épouse. Si cette Louise t'était si supérieure, ne connais-tu pas quelqu'un qui l'eût toujours aimée ? Si elle t'était égale, ne te doutes-tu pas que ce quelqu'un l'eût fixée

Du surplus de cette lettre, quinze ou vingt fois plus longue au total que le fragment qui précède, il nous importe de retenir encore un bref passage relatif à l'opposition, sourde ou déclarée, que M. de Briançon faisait aux projets de fuite à l'étranger, en Angleterre, dans lesquels Mirabeau et Sophie s'efforçaient de l'associer avec M<sup>me</sup> de Cabris :

Amie bonne, ce sentiment-là est bien digne de ton âme, de voir le suprême bonheur dans une retraite cachée à tout l'univers, où l'on puisse être le tout de son amant. Oh ! comme ta phrase m'a fait tressaillir ! Pylade me recommande tant de te faire peur de ce projet, parce que, dit-il, il faut toujours grossir les objets ! Quoi ! ne voient-ils donc pas que la vraie félicité consiste dans l'amour ? Tout ce qui distrait celui-ci trouble celle-là. Ma bien-aimée, depuis que je me suis donné tout entier à toi, cette existence solitaire et uniquement consacrée à l'amour a été mon rêve. Puissions-nous bientôt le réaliser ! Mais tu ne peux imaginer quel plaisir j'en ressentis, en voyant qu'en cela aussi nous pensions de même ; car il est plus simple qu'un homme qui a tout vu, tout connu, qui est blasé sur toutes les jouissances, veuille se donner tout entier à l'amour qu'il ressent pour la première fois ; mais tu as tant d'objets de curiosité, toi, ma fanfan, que tu as mille fois plus de mérite que moi à ce dévouement.

Mirabeau mit ces pages à la poste, par le courrier du lendemain 21 juillet, à l'adresse d'une amie de Sophie, à Pontarlier, en y ajoutant une feuille blanche qui n'était blanche que d'apparence, car elle contenait des recommandations tracées au jus de citron. Il en annonça en même temps l'envoi à Sophie par une autre lettre du même jour, mais adressée à une autre personne dont il était sûr. Ce surcroît de précautions, de détours, fut précisément ce qui perdit la lettre principale et ce qui força Mirabeau à prendre tout à coup le parti funeste qu'il avait écarté jusqu'alors, en se conformant aux directions de sa sœur.

---

---

# LA CRISE DE L'ÉTAT MODERNE <sup>(1)</sup>

---

## DE L'APOLOGIE DU TRAVAIL

A

## L'APOTHÉOSE DE L'OUVRIER

(1750-1848)

---

I

JUSQU'À 1789

---

Si la transformation psychologique de l'ouvrier, la formation du « mythe » de la classe ouvrière, et la transposition de valeur politique et sociale qui en est résultée, sont, comme on n'en saurait douter, parmi les causes les plus efficaces de la crise de l'État moderne, il s'agit maintenant de montrer quelle a été, au cours des cent ou cent cinquante dernières années, — période décisive de la crise, — l'évolution de l'idée du travail, et quelle aussi l'évolution du personnage de l'ouvrier. Autrement dit, il s'agit de faire voir ce que, depuis cent ou cent cinquante ans, on a pensé de l'ouvrier dans les autres classes de la société, ce qu'il a pensé de lui-même, comment il en a été changé, et comment tout l'État en a été changé. Qui voudrait écrire exactement et minutieusement cette histoire, il lui faudrait des volumes. Pour nous, qui ne voulons que comprendre, afin de ne pas agir à l'aventure, un résumé très bref nous suffira.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1911.

## I

Rien à reprendre à cette formule : « Il semble que, dans la seconde moitié et vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, on ait tout à coup découvert le peuple et le travail. » C'est la vérité même, que confirment naturellement les quelques exceptions qui peuvent être invoquées, Montchrétien, Boisguillebert, Vauban. Lorsque Taine remarque qu'auparavant, « on n'avait aucune idée juste du paysan, de l'ouvrier, du bourgeois provincial, qu'on ne les apercevait que de loin, demi-effacés, tout transformés par la théorie philosophique et par le brouillard sentimental (philosophie toute récente d'ailleurs et sentiment encore tout frais), » il n'indique peut-être pas assez combien ce sentiment était frais et cette philosophie récente, ni qu'auparavant, avant la théorie, on ne les apercevait pas du tout, ni qu'avant le brouillard, c'était la nuit du néant. Jusqu'aux environs de 1750, et sauf toujours quelques exceptions, mais en général, à l'ordinaire et pour le commun de la nation, ils n'étaient matière ni de philosophie, ni de science d'État, ni de littérature, ni seulement de conversation; et qu'ils le devinssent peu à peu, cela précisément marquait ou annonçait une profonde perturbation sociale. D'abord, du brouillard, en effet : à travers les douces larmes, mêlées sans doute de pleurs d'ennui, que vous tirent tant de bons sauvages, la masse pâleuse des romans de Gabriel Foigny et de Vairasse d'Alais, de Claude Gilbert, de Lesconvel et de Tyssot de Patot, et de l'abbé Desfontaines, et de l'abbé Terrasson, et de l'abbé Perneti; ces *Aventures de Jacques Sadeur* (1676), cette *République des Sévarambes* (1677), cette *Histoire de l'île de Calejava* (1700), cette *Relation historique du prince de Montberaul dans l'île de Naudely* (1709), ces *Voyages et aventures de Jacques Massé* (1710), ce *Nouveau Gulliver* (1730); d'autre part, cette fade antiquité tout en sucre, les *Séthos* et les *Cyrus*, et, j'en demande bien pardon à des ombres illustres, le *Télémaque*, de Fénelon (écrit en 1693-1694, imprimé en 1699), l'histoire des Troglodytes, dans les *Lettres persanes*, de Montesquieu (1721); au théâtre, l'*Arlequin sauvage* et *Timon le misanthrope*, de Delisle; — pour notre xvii<sup>e</sup> et notre xviii<sup>e</sup> siècles, les anciens ne sont-ils pas un peu les premiers des bons sauvages? — (même date, 1721); l'*Île des Esclaves*, de Marivaux (1725), et



son *Indigent philosophe* (1728) ; en outre, les grosses colonnes, la lourde pile des dissertations, essais, cours, systèmes et mémoires : le *Système d'un gouvernement en France*, de La Jonchère (1720), le *Mémoire sur les pauvres mendiants*, de l'abbé de Saint-Pierre (1724), avec, çà et là, diverses rêveries dans les quinze tomes de ses *Œuvres* (1738) ; l'*Essai philosophique sur le gouvernement civil*, de Ramsay (1727), le *Cours de sciences sur des principes nouveaux et simples*, du P. Buffier (1732), l'*Essai sur les principes du droit et de la morale*, de Richer d'Aube (1743) ; par là-dessus, comme si l'on eût craint que notre propre fonds fût trop maigre, des traductions : en 1715, par Nicolas Gueudeville, qui avait déjà sur la conscience certains *Dialogues entre un sauvage et le baron de la Hontan* (1704), une traduction libre de l'*Utopie* de Thomas Morus ; en 1745, la traduction, par Laplace, de l'*Oroonoko* de Mrs Afra Behn (1698) ; en 1746, la traduction, par Miltz et le chevalier de Saint-Germain, des *Mémoires de Gaudentio di Lucca*, de Simon Berington ; surtout, n'allons pas oublier la traduction, en 1740, de la *Fable des Abeilles*, de l'Anglais Mandeville, d'où s'envolent des « frelons » que nous reverrons plus tard obstinément rôder autour de la tête de Saint-Simon ; et ce n'est pas tout, mais le tout serait fort peu de chose, et, à la vérité, cela n'est quelque chose que parce que cela nous conduit à 1748 où paraît l'*Esprit des lois*, à 1749 où Jean-Jacques Rousseau assène à l'Académie de Dijon le *Discours sur les Lettres et les Arts*, où le libraire Lebreton lance le prospectus de l'*Encyclopédie*.

C'est bien peu de chose, ce « couplet » de la *Coquette du village*, de Du Frény (1715), que je retrouve dans mes notes, à son rang chronologique, et que je cite en courant, à titre d'échantillon. Lucas se plaint :

Je sis si las, si las de labourer ma vie !  
 Labourer pour stici, labourer pour stila !  
 J'ai labouré trente ans ; après trente ans me v'la.  
 Labourer pour autrui, c'est un ptit labourage.  
 Faut labourer pour soi, c'est ça qui donn' courage.  
 Pour égaliser tout, faudrait-il pas, morgoi !  
 Que les autr' à leur tour, labourissent pour moi !

Dans cette plainte, et sous la puérilité de cette fausse pay-

saunerie, il y a du moins une espérance, en tout cas un vœu, et même un germe de résolution, en tout cas une aspiration ou une tendance. La résolution s'accroît, et se ponctue d'un geste révolutionnaire, avec l'*Arlequin-Deucalion*, de Piron (1722). Le nouveau, — et étrange, — Deucalion jette des cailloux pour créer des hommes, et quand le laboureur paraît, il lui dit : « Tu es mon aîné, et le premier de ces drôles-là, comme le plus nécessaire à leur vie. Laboure; en profitant de ta peine, ils te mépriseront; moque-toi d'eux, ... vis et meurs dans l'innocence; » à l'artisan : « Serviteur à monsieur l'artisan. Marche après ton aîné, toi, comme le siècle d'argent suivit le siècle d'or. Il sera nécessaire, tu ne seras qu'utile. Vivant dans les villes, tu seras plus près de la corruption; ne t'y laisse pas aller : travaille en conscience et vends de même, tu seras heureux. » A l'homme d'épée qui paraît ensuite, il jette à bas son chapeau en lui disant : « Chapeau bas devant ton père, quand tes deux aînés sont dans leur devoir. » Et cette dernière phrase a tout l'air de venir d'une coutume du compagnonnage. Mais d'où qu'elle vienne, il n'importe; l'important est que, dans ce petit morceau, et dans ce morceau du genre léger, — monologue en trois actes et en vers, — la hiérarchie sociale est renversée. Où est le classement des conditions et professions, tel que le fixèrent Jean Domat ou Charles Loyseau (1) ?

Voilà le ton. Le reste est à l'avenant, le roman comme le théâtre, et la littérature philosophique ou grave ou sérieuse comme la littérature facile. J'ai déjà dit ce qu'il y a chez Pascal, chez La Bruyère, chez Fénelon, chez les premiers économistes : une certaine impatience de l'inégalité, un commencement de réhabilitation des arts mécaniques. J'ai dit aussi, antérieurement, ce qu'il y a dans l'*Esprit des lois*. Il y a l'amorce d'une apologie du travail; il y a, en germe ou en puissance, et le droit de travailler et le droit de choisir librement son travail; il y a le droit à l'assistance contre l'invalidité et contre la vieillesse; et peut-être un peu plus encore. Il y a un aperçu, du reste erroné, une échappée de vue plutôt, sur le rôle futur des machines et les maux qui en découleraient. Il y a le pressentiment, sinon la préoccupation des questions naissantes ou à naître qui seraient les questions du lendemain. Je ne crois pas

(1) Pour toute cette partie, je me suis beaucoup servi de l'excellent ouvrage de M. André Lichtenberger : *le Socialisme au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

qu'il y ait davantage, ni que, de ce qui pourtant y est, il y ait rien de très arrêté. C'est moins exprimé que sous-entendu. Mais justement, d'une lecture attentive, on emporte l'impression que c'est « dessous » ou que c'est « derrière. » On ne touche plus là la certitude pleine, ni la pleine satisfaction. Au loin, des formes d'avenir se profilent qui seront autres que les formes du présent et du passé. Ce ne sont assurément que des traits perdus. Toutefois l'œil et la main ont eu un tressaillement. Ils ne sont pas demeurés posés sur l'immuable.

Le même pressentiment de la grandeur du travail, la même préoccupation du sort de l'ouvrier se fait jour dans les *Notes prises au Harz*, en 1729, et dans les cinq *Mémoires sur les mines*, dont quatre sont de 1731, et le cinquième, postérieur de vingt ans, de 1751. Cette fois, c'est une véritable « enquête » où les moindres détails sont notés, une série de monographies dignes, quelque rapides qu'elles soient, de servir de modèles; et que Montesquieu, dans l'instant même qu'il mettait en train l'*Esprit des lois*, ait employé ses loisirs de voyage à se documenter avec ce soin sur des points aussi menus, aussi insignifiants pour la plupart de ses contemporains, c'est bien la preuve que ce pressentiment, cette préoccupation sont, comme ils y devaient être, sous son œuvre. Que s'il lui arrive d'y insérer des réflexions (et par parenthèse une observation intéressante sur ce qui se passe à la Chine « où l'on ne veut pas que beaucoup de gens s'assemblent dans un même lieu, ce qui fait qu'il y est défendu d'ouvrir les mines, » on en peut seulement conclure, mais on le savait surabondamment, qu'il a subi, ainsi que tout son temps, cette influence des « Lettres édifiantes, » des jésuites, et en général des missionnaires, qui fit tant pour la préparation de la « théorie du bon sauvage » et qui, sans qu'il s'en doutât, commanda la pensée ou le délire de Rousseau, du *Discours sur les Arts* au *Contrat social* et à *Émile*, de 1749 à 1762. Mais le souci de la documentation positive, qui attache Montesquieu à l'étude des conditions du travail et de la vie aux mines de Rammelsberg ou de Lautenthal, et dont il serait impertinent de penser qu'il ne fut qu'une curiosité de touriste désœuvré, qu'est-ce donc, si ce n'est comme l'appel du monde moderne, ou, pour ne pas enfler les mots, si ce n'est, jusque dans les fondations de l'*Esprit des lois*, l'esprit de l'*Encyclopédie*?

Bien que l'*Encyclopédie* soit en quelque sorte placée sous l'invocation du chancelier Bacon, et que ses auteurs, dans le *Discours préliminaire*, « reconnaissent ce grand homme pour leur maître, » ce n'est pas seulement, et même ce n'est pas surtout parce qu'ils ont taillé d'une autre façon « l'arbre encyclopédique de la connaissance humaine » qu'ils s'écartent de lui et qu'ils s'en distinguent. Ce n'est pas non plus parce qu'au lieu de ne s'intéresser comme lui aux arts mécaniques qu'en tant qu'ils pouvaient servir « à l'institution de la philosophie, » ils les ont considérés en eux-mêmes et estimés pour leur valeur propre. Avant l'*Encyclopédie*, les ouvrages techniques, les manuels de tel ou tel art, de tel ou tel métier, ne faisaient pas absolument défaut. Mais justement ou bien ils étaient trop techniques, ou bien ils ne l'étaient pas assez; le plus souvent ils ne l'étaient pas assez. L'écrivain n'avait fait qu'« effleurer la matière, en la traitant plutôt en grammairien et en homme de lettres qu'en artiste, » c'est-à-dire en homme du métier. Il fallait quelque chose de moins sec et de moins vague, « de plus riche et de plus ouvrier, » c'est l'expression qu'emploie Diderot, et il conclut : « *Tout nous déterminait donc à recourir aux ouvriers.* »

Des ouvriers, « les plus habiles de Paris et du royaume, » allaient par conséquent devenir, chacun pour son art, les instructeurs, les informateurs des encyclopédistes, qui, eux-mêmes, sous leur direction, afin de mieux comprendre et faire comprendre, allaient mettre la main au métier; et trois ou quatre deviendraient, à ce titre, leurs collaborateurs. Le *Prospectus* ou le *Discours préliminaire* nomment, à côté de M. J.-B. Le Roy, horloger, « l'un des fils du célèbre M. Julien Le Roy, » de M. Prévost, inspecteur des verreries, de M. Longchamp, brasseur, de M. Buisson, fabricant de Lyon, de M. La Bassée, passementier, de M. Douet, gazier, de M. Pichard, marchand fabricant bonnetier, de M. Fournier, fondeur de caractères d'imprimerie, qui sont évidemment des « maîtres » ou des « entrepreneurs, » des « patrons », des « bourgeois, » M. Mallet, potier d'étain à Melun, M. Barrat, « ouvrier excellent en son genre, » — la bonneterie, — MM. Bonnet et Laurent « ouvriers en soie. » Une pareille collaboration entre gens de lettres et gens de métier, voilà encore qui bouleversait les rangs de la hiérarchie sociale, voilà qui était original et neuf. Mais ce qu'il y a de



vraiment nouveau dans l'*Encyclopédie*, — que le système suive de plus ou moins près celui de Bacon, et que l'idée de la publication soit plus ou moins directement empruntée à l'Anglais Ephraïm Chambers, — c'est le souffle; ce qu'il y de vraiment original, d'émouvant au sens étymologique du mot, c'est l'accent, le son de la voix; car, peut-être avions-nous déjà entendu quelques-unes de ces paroles, mais celles-là mêmes que nous avons entendues n'avaient pas encore sonné ainsi.

Il n'est pas jusqu'à ce thème, en apparence si innocent, la réhabilitation des arts mécaniques, qui, jusque sous la plume habituellement plus émoussée de D'Alembert, ne se fasse par endroits offensif, presque agressif. Le *Discours préliminaire* rappelle le long dédain où l'esprit a tenu le corps, comme une revanche des temps brutaux où les forces du corps avaient écrasé étouffé les talents de l'esprit. Et il tire de là tout ce développement :

Les arts mécaniques dépendans d'une opération manuelle, et asservis, qu'on me permette ce terme, à une espèce de routine, ont été abandonnés à ceux d'entre les hommes que les préjugés ont placés dans la classe la plus inférieure. L'indigence qui a forcé ces hommes à s'appliquer à un pareil travail, plus souvent que le goût et le génie ne les y ont entraînés, est devenue ensuite une raison pour les mépriser, tant elle nuit à tout ce qui l'accompagne. A l'égard des opérations libres de l'esprit, elles ont été le partage de ceux qui se sont crus sur ce point les plus favorisés de la nature. Cependant, l'avantage que les arts libéraux ont sur les arts mécaniques, par le travail que les premiers exigent de l'esprit, et par la difficulté d'y exceller, est suffisamment compensé par l'utilité bien supérieure que les derniers nous procurent pour la plupart. C'est cette utilité même qui a forcé de les réduire à des opérations purement machinales, pour en faciliter la pratique à un plus grand nombre d'hommes. Mais la société, en respectant avec justice les grands génies qui l'éclairent, ne doit point avilir les mains qui la servent. La découverte de la boussole n'est pas moins avantageuse au genre humain que ne le serait à la Physique l'explication des propriétés de cette aiguille. Enfin, à considérer en lui-même le principe de la distinction dont nous parlons, combien de savans prétendus, dont la science n'est proprement qu'un art mécanique : et quelle différence réelle y a-t-il entre une tête remplie de faits sans ordre, sans usage, sans liaison, et l'instinct d'un artisan réduit à l'exécution machinale ?

Le mépris qu'on a pour les arts mécaniques semble avoir influé jusqu'à un certain point sur les inventeurs mêmes. Les noms de ces bienfaiteurs du genre humain sont presque tous inconnus, tandis que l'histoire de ses destructeurs, c'est-à-dire des conquérans, n'est ignorée de personne. Cependant c'est peut-être chez les artisans qu'il faut aller chercher les preuves les plus admirables de la sagacité de l'esprit, de sa patience et de

ses ressources. J'avoue que la plupart des arts n'ont été inventés que peu à peu, et qu'il a fallu une assez longue suite de siècles pour porter les montres, par exemple, au point de perfection où nous les voyons. Mais n'en est-il pas de même des sciences? Combien de découvertes, qui ont immortalisé leurs auteurs, avoient été préparées par les travaux des siècles précédens, souvent même amenées à leur maturité, au point de ne demander plus qu'un pas à faire! Et pour ne point sortir de l'Horlogerie, pourquoi ceux à qui nous devons la fusée des montres, l'échappement et la répétition, ne sont-ils pas aussi estimés que ceux qui ont travaillé successivement à perfectionner l'algèbre? D'ailleurs, si j'en crois quelques philosophes, que le mépris qu'on a pour les arts n'a point empêchés de les étudier, il est certaines machines si compliquées, et dont toutes les parties dépendent tellement l'une de l'autre, qu'il est difficile que l'invention en soit due à plus d'un seul homme. Ce génie rare dont le nom est enseveli dans l'oubli n'eût-il pas été bien digne d'être placé à côté du petit nombre d'esprits créateurs qui nous ont ouvert dans les sciences des routes nouvelles?

Mais ce n'est qu'un avertissement, qu'une escarmouche dans la bataille qui s'engage, de plus en plus àpre à mesure qu'à travers les difficultés la petite troupe des encyclopédistes avance. Il semble qu'au fur et à mesure que le bruit s'élève autour d'eux, leur voix monte. Les premiers articles (sauf l'article *Art*, de Diderot, qui n'est pourtant encore que la glorification, après la réhabilitation, des arts mécaniques; mais Diderot avait naturellement le verbe haut et fort), dans les premières lettres, l'article *Artisan*, l'article *Artiste*, l'article *Bourgeois* sont neutres et pour ainsi dire grammaticaux :

*Artisan*, s. m. Nom par lequel on désigne les ouvriers qui professent ceux d'entre les arts mécaniques qui supposent le moins d'intelligence. On dit d'un bon cordonnier que c'est un bon *artisan*, et d'un habile horloger que c'est un *artiste*.

*Artiste*, s. m. Nom que l'on donne aux ouvriers qui excellent dans ceux d'entre les arts mécaniques qui supposent l'intelligence.

*Bourgeois*... Le bourgeois est celui dont la résidence ordinaire est dans une ville.

Passons maintenant à l'article *Épargne*. On y lit : « Ce serait une vue bien conforme à la justice et à l'économie publique, de ne pas abandonner le plus grand nombre de sujets à la rapacité de ceux qui les emploient et dont le but principal, ou pour mieux dire unique, est de profiter du labeur d'autrui, sans égard au bien des travailleurs. » A l'article *Journalier*, qui est de Diderot, on peut lire : « Ouvrier qui travaille de ses

main, et qu'on paye au jour la journée. Cette espèce d'hommes forme la plus grande partie d'une nation : c'est son sort qu'un bon gouvernement doit avoir principalement en vue. Si le journalier est misérable, la nation est misérable. » L'article *Travail*, où l'on sent la même griffe, est plus qu'une apologie; c'est un dithyrambe, une hymne en deux strophes : « *Travail*, occupation journalière à laquelle l'homme est condamné par son besoin, et à laquelle il doit en même temps sa santé, sa subsistance, sa sérénité, son bon sens et sa vertu peut-être. L'homme regarde le travail comme une peine, et conséquemment comme l'ennemi de son repos; c'est, au contraire, la source de tous ses plaisirs et le remède le plus sûr contre l'ennui... Le travail du corps, dit M. de la Rochefoucauld, délivre des peines de l'esprit, et c'est ce qui rend les pauvres heureux. La mythologie, qui le considérait comme un mal, l'a fait naître de l'Érèbe et de la Nuit. »

Les articles *Journée*, *Ouvrier*, *Salaire*, *Travailleur* ne contiennent guère que des définitions. L'article *Mercenaire* est un peu guindé : « *Mercenaire*, se dit de tout homme dont on paie le travail. Il y a dans l'État des métiers qui sembleroient ne devoir jamais être mercenaires : ce sont ceux que récompense la gloire ou même la considération. » Mais écoutez l'article *Peuple*. Je dis bien : écoutez, car il parle plus qu'il n'est écrit. Pas moyen de ne point le citer, ni de l'abrégier malgré sa longueur. On y entend le cri des temps qui vont venir, et, si l'on regarde en arrière, on y mesure d'un seul coup d'œil tout le chemin parcouru depuis Domat, depuis la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Il faut donc le donner presque sans coupure. Aussi bien est-ce, en raccourci, presque toute l'*Encyclopédie*, qui est une bonne part de la Révolution; ici la grande crise s'ouvre, elle est ouverte :

...Autrefois, en France, le *peuple* étoit regardé comme la partie la plus utile, la plus précieuse, et par conséquent la plus respectable de la nation. Alors on croyoit que le *peuple* pouvoit occuper une place dans les états généraux, et les parlemens du royaume ne faisoient qu'une raison de celle du *peuple* et de la leur. Les idées ont changé, et même la classe des hommes faits pour composer le *peuple* se rétrécit tous les jours davantage. Autrefois le *peuple* étoit l'état général de la nation, simplement opposé à celui des grands et des nobles. Il renfermoit les laboureurs, les ouvriers, les artisans, les négocians, les financiers, les gens de lettres et les gens de loix. Mais un homme de beaucoup d'esprit, qui a publié, il y a près de vingt ans, une dissertation sur *la nature du peuple*, pense que ce

corps de la nation se borne actuellement aux ouvriers et aux laboureurs. Rapportons ses propres réflexions sur cette matière, d'autant mieux qu'elles sont pleines d'images et de tableaux qui servent à prouver son système.

Sous le couvert de cet homme de tant d'esprit, une ironie qui badine et se joue, qui ne frappe qu'en flattant, fait passer de dures vérités :

Les gens de loix, dit-il, se sont tirés de la classe du *peuple*, en s'ennoblissant sans le secours de l'épée : les gens de lettres, à l'exemple d'Horace, ont regardé le peuple comme profane. Il ne seroit pas honnête d'appeller *peuple* ceux qui cultivent les beaux-arts, ni même de laisser dans la classe du peuple cette espèce d'artisans, disons mieux, d'artistes maniérés qui travaillent le luxe; des mains qui peignent *divinement* une voiture, qui montent un diamant *au parfait*, qui ajustent une mode supérieurement, de telles mains ne ressemblent point aux mains du *peuple*. Gardons-nous aussi de mêler les négocians avec le *peuple*; depuis qu'on peut acquérir la noblesse par le commerce, les financiers ont pris un vol si élevé, qu'ils se trouvent côte à côte des grands du royaume. Ils sont faufiletés, confondus avec eux; alliés avec les nobles, qu'ils pensionnent, qu'ils soutiennent, et qu'ils tirent de la misère : mais pour qu'on puisse encore mieux juger combien il seroit absurde de les confondre avec le *peuple*, il suffira de considérer un moment la vie des hommes de cette volée et celle du peuple.

Panneau de droite du diptyque : le financier, pris comme symbole, pas très loin de celui de La Bruyère, mais moins mélancolique que celui de La Fontaine, et s'amusant à fond pour les besoins de la cause :

Les financiers sont logés sous de riches plafonds; ils appellent l'or et la soie pour filer leurs vêtemens; ils respirent les parfums, cherchent l'appétit dans l'art de leurs cuisiniers : et quand le repos succède à leur oisiveté, ils s'endorment nonchalamment sur le duvet. Rien n'échappe à ces hommes riches et curieux; ni les fleurs d'Italie, ni les perroquets du Brésil, ni les toiles peintes de Masulipatam, ni les magots de la Chine, ni les porcelaines de Saxe, de Sève (*Sèvres*) et du Japon. Voyez leurs palais à la ville et à la campagne, leurs habits de goût, leurs meubles élégans, leurs équipages lestes, tout cela sent-il le *peuple*? Cet homme qui a su brusquer la fortune par la porte de la finance, mange noblement en un repas la nourriture de cent familles du peuple, varie sans cesse ses plaisirs, réforme un vernis, perfectionne un lustre par le secours des gens du métier, arrange une fête et donne de nouveaux noms à ses voitures. Son fils se livre aujourd'hui à un cocher fougueux pour effrayer les passans; demain il est cocher lui-même, pour les faire rire.

Ah ! non, « cela ne sent point le peuple » ou ne le sent plus :



le vernis a recouvert l'argile, la dorure cache le bois. Mais le panneau de gauche n'en paraît que plus noir :

Il ne reste donc dans la masse du *peuple* que les ouvriers et les laboureurs. Je contemple avec intérêt leur façon d'exister; je trouve que cet ouvrier habite ou sous le chaume, ou dans quelque réduit que nos villes lui abandonnent, parce qu'on a besoin de sa force. Il se lève avec le soleil, et, sans regarder la fortune qui rit au-dessus de lui, il prend son habit de toutes les saisons, il fouille nos mines et nos carrières, il dessèche nos marais, il nettoie nos rues, il bâtit nos maisons, il fabrique nos meubles; la faim arrive, tout lui est bon; le jour finit, il se couche durement dans les bras de la fatigue.

Le laboureur, autre homme du *peuple*, est avant l'aurore tout occupé à ensemercer nos terres, à cultiver nos champs, à arroser nos jardins. Il souffre le chaud, le froid, la hauteur des grands, l'insolence des riches, le brigandage des traitans, le pillage des commis, le ravage même des bêtes fauves, qu'il n'ose écarter de ses moissons par respect pour les plaisirs des puissans. Il est sobre, juste, fidèle, religieux, sans considérer ce qui lui en reviendra. Colas épouse Colette, parce qu'il l'aime; Colette donne son lait à ses enfans, sans connaître le prix de la fraîcheur et du repos. Ils grandissent, ces enfans, et Lucas, ouvrant la terre devant eux, leur apprend à la cultiver. Il meurt, et leur laisse son champ à partager également; si Lucas n'étoit pas un homme du *peuple*, il le laisseroit tout entier à l'aîné. Tel est le portrait des hommes qui composent ce que nous appelons *peuple*, et qui forment toujours la partie la plus nombreuse et la plus nécessaire de la nation.

La fin de l'article est employée à combattre « cette maxime d'une politique infâme, » que de tels hommes, les ouvriers et les laboureurs, le peuple, « ne doivent point être à leur aise, si l'on veut qu'ils soient industriels et obéissans. » Il s'achève à filer des précautions oratoires pour mettre le prince du bon côté, — du côté de l'*Encyclopédie*; — faire de lui le premier champion des droits du peuple contre les prétentions de l'aristocratie plus ou moins antique, plus ou moins authentique; et l'exhorter enfin à garnir le pot du paysan, chaque dimanche, de la poule d'Henri IV, élevée, — c'est le progrès, — à la dignité d'« oie grasse. » Mais la phrase essentielle, le point culminant du morceau, vers lequel il tend tout entier, demeure cette phrase où je m'arrête : « Tels sont ces hommes (l'ouvrier, le laboureur) qui composent ce que nous appelons *peuple*, et qui forment toujours la partie la plus nombreuse et la plus nécessaire de la nation. » Là est sa nouveauté, la nouveauté de l'*Encyclopédie* elle-même, et, si je l'ose dire, sa vertu, sa vigueur créatrice, sa

force pour faire d'une idée une force. « En conséquence, note Brunetière, toute littérature, drame ou conte, va devenir désormais une littérature « pratique, » c'est-à-dire sociale, sociologique, populaire, ouvrière de progrès, inspirée de l'intérêt public, réformatrice, en attendant qu'elle devienne révolutionnaire (1). »

## II

Premièrement, ce qu'on a un peu sévèrement nommé « la littérature ennuyeuse. » Mais peut-être vaut-il mieux (la chronologie, en tout cas, l'exigerait) expédier d'abord ce qui nous reste à ajouter sur Rousseau (2), du *Discours sur l'origine de l'inégalité des conditions parmi les hommes* au *Contrat social* et à *Émile*, de 1755 à 1762. D'ailleurs, puisque, dans l'*Encyclopédie*, l'article *Économie politique* est de lui (1755), c'est une transition toute trouvée entre les encyclopédistes et les économistes, qui ne peuvent, et ne semblent pas avoir désiré, le réclamer ni les uns ni les autres.

Il ne les unit point, n'étant pas de ces génies ou de ces caractères faits pour unir, et il ne reste point entre eux dans un juste milieu, étant de ces génies et de ces caractères faits pour se porter aux extrêmes. Mais les deux sentiments qui coulent et circulent, au début en petits filets, cachés, souvent perdus et comme souterrains à travers le xvi<sup>e</sup> et le xvii<sup>e</sup> siècles, et puis en vastes nappes qui s'étendent au soleil à travers le xviii<sup>e</sup> : d'une part, l'instinct d'égalité, surtout sous sa forme négative, l'impatience de l'inégalité; et, d'autre part, une tendance de plus en plus accusée à la réhabilitation des arts manuels; ces deux courans de plus en plus forts, de plus en plus rapides, Jean-Jacques Rousseau les recueille, les capte, les lance en flot hurlant et destructeur contre les classes et les ordres, contre la hiérarchie et les distinctions, contre toutes les cloisons et tous les compartimens de la société... C'est alors qu'on entend fulminer l'anathème : « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *ceci est à moi* et trouva des gens

(1) *Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 294. — *Les Origines de l'esprit encyclopédique*, huitième leçon.

(2) Voyez *l'Organisation du travail*. Introduction générale, t. 1<sup>er</sup>, p. 71 et suivantes.

assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile (1). Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnées au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne (2) ! » C'est alors qu'on entend tonner des apostrophes farouches et magnifiques : « Jeune homme, imprime à ton travail la main de l'homme, etc. » C'est alors qu'à grand fracas on entend craquer les planchers et tomber les étages de la vieille bâtisse sociale : « Il y a une estime publique attachée aux différens arts *en raison inverse* de leur utilité réelle. Cette estime se mesure directement sur leur inutilité même, et (*ironiquement*) cela doit être. » Voilà d'où viennent, jusque dans les métiers, « ces importans qu'on n'appelle pas *artisans*, mais *artistes*. » On gardera bien Émile d'entrer avec plus de respect dans la boutique d'un orfèvre que dans celle d'un serrurier. Au rebours de l'usage, on l'habitua à classer, selon leur utilité pour tout le monde, les travaux et les ouvriers : jugez par là comment il classera les travailleurs et les oisifs : il dit, lui, les *fripons* : « Le fer doit être à ses yeux d'un beaucoup plus grand prix que l'or et le verre que le diamant : de même il honore beaucoup plus un cordonnier, un maçon, qu'un Lempereur, un Leblanc, et tous les joailliers de l'Europe ; et il donnerait toute l'Académie des Sciences pour le moindre confiseur de la rue des Lombards (3). » Rien n'est au-dessus, ni même au niveau d'un métier utile. Apprenez un métier, même si vous ne devez pas en avoir besoin. « Vous ne serez jamais réduit à travailler pour vivre ? Eh ! tant pis, tant pis pour vous ! Mais n'importe, ne travaillez point par nécessité, travaillez par gloire. Abaissez-vous à l'état d'artisan pour être au-dessus du vôtre (4). » La vallée de larmes qu'est la terre se changera aussitôt en un vallon d'idylle, et comme les relations des hommes seront charmantes, et comme la vie sera heureuse, et comme l'humanité elle-même sera meilleure ! « Vous entrez dans la première boutique du

(1) Cf. Pascal, *Pensées*, 4<sup>re</sup> partie, art. 9, § 53.

(2) *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (1753 ; *Œuvres*, t. IV, édit. Lefèvre, 1819.

(3) *Emile*, livre III.

(4) *Ibid.*

métier que vous avez appris : « Maître, j'ai besoin d'ouvrage. — Compagnon, mettez-vous là, travaillez. » Avant que l'heure du dîner soit venue, vous avez gagné votre dîner. Si vous êtes diligent et sobre, avant que huit jours se passent, vous aurez de quoi vivre huit autres jours : vous aurez vécu libre, sain, vrai, laborieux, juste (1). » Ce que penseront ensuite l'élève de Rousseau, et tous les fils ou neveux d'Émile qui seront, au second degré, ses élèves, Taine le fait tenir en trois points ; et c'est assez, car la pensée est courte : « En fait d'arts, il n'y a de tolérables que ceux qui, fournissant à nos premiers besoins, nous donnent du pain pour nous nourrir, un toit pour nous abriter, un vêtement pour nous couvrir, des armes pour nous défendre. — En fait de vie, il n'en est qu'une saine, celle que l'on mène aux champs, sans apprêt, sans éclat, en famille, dans les occupations de la culture, sur les provisions que fournit la terre, parmi des voisins qu'on traite en égaux et des serviteurs qu'on traite en amis. — En fait de classes, il n'y en a qu'une respectable, celle des hommes qui travaillent de leurs mains, artisans, laboureurs, les seuls qui soient véritablement utiles, les seuls qui, rapprochés par leur condition de l'état naturel, gardent, sous une enveloppe rude, la chaleur, la bonté et la droiture des instincts primitifs (2). » Pour ce qui est de la vie des champs, il n'est pas certain que Jean-Jacques, malgré ses goûts ou plutôt malgré ses passions rustiques, préfère le laboureur à l'artisan ; au contraire, il écrit : « De toutes les conditions, la plus indépendante de la fortune et des hommes est celle de l'artisan. L'artisan ne dépend que de son travail ; il est aussi libre que le laboureur est esclave, car celui-ci tient à son champ, dont la récolte est à la discrétion d'autrui (3). » Mais il est parfaitement certain, en revanche, qu'il préfère le maréchal, le serrurier, le forgeron au maçon et au cordonnier ; ces derniers néanmoins au perruquier et au tailleur ; ces derniers encore au doreur, au brodeur, au vernisseur ; ces derniers à leur tour au musicien, au comédien, au faiseur de livres, au poète (où sont-elles maintenant, « les quatre facultez de gens de lettres ? ) ; et il préfère le menuisier à tout le reste. Émile sera donc menuisier ;

(1) *Émile*, livre III.

(2) *Les Origines de la France contemporaine*, édit. in-16. *L'Ancien régime*, II, 37.

(3) *Émile*, livre III.



mais pas un menuisier pour rire, un amateur : « Il ne prendra pas un maître de rabot une heure par jour, comme on prend un maître à danser ; non, nous ne serions pas des apprentis, mais des disciples, et notre ambition n'est pas tant d'apprendre la menuiserie que de nous élever à l'état de menuisier. Je suis donc d'avis que nous allions toutes les semaines une ou deux fois au moins passer la journée entière chez le maître, que nous nous levions à son heure, que nous soyons à l'ouvrage avant lui, que nous mangions à sa table, que nous travaillions sous ses ordres, et qu'après avoir eu l'honneur de souper avec sa famille, nous retournions, si nous voulons, coucher dans nos lits durs (1). » Allons-y donc ; nous voilà tous menuisiers pour un demi-siècle ; et, dans le demi-siècle qui va suivre, voilà tous les petits saint-simoniens menuisiers ; voilà tout le monde ouvrier. Justement, ce Saint-Simon, Claude-Henri, le comte, lorsqu'il sut que M<sup>me</sup> de Staël était veuve, lui proposa de l'épouser, pour qu'ils pussent, à eux deux, lui, homme extraordinaire, et elle, femme extraordinaire, faire un enfant incomparable. Un peu de la même façon, le beau et fatal menuisier, le pâle et sublime Amaury du *Compagnon du Tour de France* est l'enfant que Jean-Jacques, homme sensible, a fait, intellectuellement, — avec l'aide du temps, — à George Sand, femme sensible. Ainsi Rousseau a bien été le père de tous les romantismes, — cette paternité-là ne saurait lui être contestée ; — non seulement du romantisme littéraire, ce qui ne serait que curieux, mais du romantisme politique et social, ce qui est grave.

Les économistes, quant à eux, ne méritent pas le même reproche : ils ne furent point sensibles. On a dit de leur science qu'elle était sans entrailles, mais je ne le répéterai pas, incapable que je suis de me représenter ce que pourraient bien être « les entrailles d'une science, » et sûr de demeurer convaincu, si par miracle j'y réussissais, que la science doit en effet être sans entrailles. La vérité est que les économistes, s'ils virent la misère autour d'eux, ne le dirent pas, et que, s'ils en furent

(1) *Emile*, livre III. — Cette prédication ardente fit des prosélytes. Cf. Livre XII des *Confessions*, à l'année 1764 : Un jeune officier du régiment de Limousin, M. Séguier de Saint-Brisson « m'écrivit dans la suite à Motiers ; et, soit qu'il voulût me cajoler, ou que réellement la fête lui tournât de l'*Emile*, il m'apprit qu'il quittoit le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenoit le métier de menuisier. » M. de Saint-Brisson renonça du reste à ce projet, sur le conseil de Rousseau lui-même.

émus, ils ne le montrèrent pas. Mais la virent-ils ? Quelques-uns d'entre eux, les premiers en date, Boisguillebert, Vauban, oui, sans doute. Et regardèrent-ils l'homme ? Il le fallut bien, ceux du moins qui s'intitulèrent les amis des hommes. Cependant, pour beaucoup, ce fut être assez tendrement les amis des hommes que de leur apporter l'évangile de la richesse, et de le leur tendre à tous, avec une froideur indifférente. — Laissez faire, laissez passer. Lâchez les rênes, déchaînez la libre concurrence ; la vie reconnaîtra les siens. L'harmonie sortira automatiquement de la variété même des compétitions, et tout sera sinon bien, du moins au mieux. Il suffit de ne gêner personne en rien. — Les économistes proclament du reste hautement l'éminente valeur du travail, s'ils ne reconnaissent pas à tout travail la même valeur. Le chef de l'école, le docteur Quesnay (1), jouant sur le sens du mot *produire*, pose en principe que la terre seule « produit » et que, par suite, la seule classe productive est « celle qui fait renaître par la culture du territoire les richesses annuelles de la nation, qui fait les avances des dépenses des travaux de l'agriculture, et qui paye annuellement les revenus des propriétaires des terres. » Comment, après cela, le laboureur s'arrange avec le tailleur qui fait son vêtement, et comment tous les hommes labourent, en une certaine manière, « parce que tous tendent à ménager le temps du laboureur ; » pourquoi cependant quiconque n'est pas laboureur ne formera jamais qu'une classe « stérile, » ou « stipendiée, » ou « subordonnée, » c'est le mystère, au demeurant assez simple, que confesse « la secte, » et c'est peut-être un joli sujet de méditation ou de dissertation, mais la production ne fait-elle pas un peu trop négliger le producteur, qui déjà ne veut plus être négligé ? Le livre de la physiocratie, on peut dire : sa Bible, c'est *L'ordre naturel et essentiel de sociétés politiques*, de Mercier de la Rivière (1761). Mais s'il est cru à la lettre, appris et récité en versets par les initiés, au dehors il soulève des doutes que tout de suite exprime l'abbé de Mably (1768).

Et ce ne sont pas seulement des « doutes » que Mably oppose

(1) *Opera varia. — Tableau économique. — Maximes générales du gouvernement. — Dialogue sur les travaux des artisans.* — Édition, par Dupont de Nemours, de la *Physiocratie ou Constitution naturelle des gouvernements* (1768 ?). Sur les physiocrates, voyez le très important ouvrage de M. Georges Weulersse, *le Mouvement physiocratique en France de 1756 à 1770*, deux vol. in-8 ; Paris, 1910, Alcan ; surtout, *Conclusion générale*.

à « l'ordre naturel et essentiel des sociétés. » Ce sont des avertissemens qui ressemblent à des menaces. Mercier de la Rivière a écrit : « Le peuple, envieux de l'état des grands propriétaires, est souvent tenté de regarder comme une injustice l'inégalité du partage entre eux et lui, et cette opinion tend à l'aveugler sur le choix des moyens propres à établir entre eux et lui une sorte d'équilibre. » — « Vous me permettrez de remarquer, riposte l'abbé de Mably, que cette opinion est au contraire très propre à éclairer le peuple sur les moyens d'établir une sorte d'équilibre, ou, si vous le voulez, une moins grande différence entre lui et les riches (1). » Menaces qui se font plus directes dans le *Dialogue sur les droits et devoirs du citoyen* : « Il y a, dans nos États modernes, une foule d'hommes qui sont sans fortune, et qui, ne subsistant que par leur industrie, n'appartiennent en quelque sorte à aucune société; tout ce que je puis faire pour votre service (continue en souriant l'un des interlocuteurs, milord Stanhope, — et ce sourire est plein de choses), c'est que ce droit si effrayant de réformer ne devienne pas un devoir pour ces espèces d'esclaves du public, que leur ignorance, leur éducation et leurs occupations serviles condamnent à n'avoir aucune volonté. » Ah! s'ils n'étaient pas, par cette servitude, plongés et maintenus dans l'abrutissement, affectés d'une « maladie de l'esprit » telle que le luxe qui devrait les révolter, presque toujours les éblouit! Mais leurs yeux se dessilleront, et il n'en ira plus de la sorte dans la cité de l'avenir qui lentement va se bâtir au centre de l'île déserte. Là, le classement social se fera différemment, les valeurs sociales seront rectifiées. Là « ce ne serait point aux inventeurs des arts que je décernerais des récompenses, mais aux laboureurs dont les champs seraient les plus fertiles; au berger dont le troupeau serait le plus sain et le plus fécond, au tisserand le plus laborieux (2). »

Il n'empêchera, assurément, que les disciples de François Quesnay, l'abbé Baudeau (3), Le Trosne (4), continuent à chanter l'antienne rituelle, à diviser les travaux et les arts en *productifs* et en *stériles*, et du reste, dans tous les arts, pro-

(1) *Doutes proposés aux philosophes économistes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1768). *Œuvres complètes*, t. XI. Desbrière, l'an III de la République.

(2) *Droits et devoirs du citoyen*. — *Œuvres complètes* de Mably, t. XI.

(3) *Introduction à la philosophie économique* (1771).

(4) *De l'intérêt social* (1777).

ductifs ou stériles, à se préoccuper moins du producteur que du produit. Toutefois, quoique couverte ou détournée, ou plutôt enveloppée dans la considération du produit, et toujours gouvernée par la recherche de l'accroissement de la richesse, il serait injuste de dire que cette préoccupation leur est entièrement étrangère. Elle n'est même pas non plus tout à fait absente des *Dialogues sur les blés* de ce spirituel abbé Galiani dont la tête napolitaine fut à la fois pleine et légère; au moins sut-il apprécier comme il convenait l'importance des manufactures et, par contre-coup, l'utilité, la nécessité, la dignité sociale de l'ouvrier. Avec Necker (1775), la note vibre davantage et tremble un peu : on voit bien qu'il est, comme Rousseau, citoyen de Genève; mais cette émotion, qui ne va pas sans quelque phraséologie, est plus inattendue chez le banquier que chez le philosophe : peut-être n'en est-elle aussi que plus significative : « Vivre aujourd'hui, travailler pour vivre demain, voilà l'unique intérêt de la classe la plus nombreuse des citoyens. » La dureté de leur sort, ce qu'il a de borné et de précaire, n'est pourtant pas sans compensation, sans consolation. Et lesquelles? Frugales, certes, et champêtres, et administrées par la bonne Nature! On peut, par la concurrence, réduire l'homme de travail à n'avoir que du pain pour sa récompense, mais on ne peut « lui enlever ni ces besoins renaissans qui donnent de la saveur au plus simple aliment, ni cette soif ardente qui l'appelle avec plaisir auprès d'une fontaine, ni ce sommeil qui délasse doucement son corps fatigué, ni le spectacle de la nature qui le réjouit à son réveil, ni ce mouvement qui le distrait, ni cette curiosité qui l'agite, ni ce sang embrasé délice de ses sens, ni cette espérance enfin qui colore l'avenir, adoucit le présent, et relève le courage. » Autant dire : « Bienheureux les affamés parce qu'ils ont faim, bienheureux les vagabonds parce qu'ils couchent à la belle étoile, bienheureux ceux qui n'ont rien parce qu'ils jouissent mieux du doux rêve d'avoir un jour quelque chose! » Ce sont les béatitudes du savetier, mais chantées par le financier, et l'on aimerait que le savetier les chantât lui-même! De ce couplet, ne retenons que l'intention, et puisque nous avons passé par-dessus *Origine et progrès d'une science nouvelle*, de Dupont de Nemours, qui n'est en somme qu'un cahier d'élève, notes prises sous la dictée (1768), allons tout droit au chapitre de la *Défense de l'usure* (1787) où Bentham, ayant bousculé tout



le classement superficiel des juristes et tout le classement artificiel des physiocrates, dessine d'un trait sec, précis et profond les deux classes qui se sont toujours disputé le monde, se le disputent encore et probablement se le disputeront longtemps : l'une, qui possède les instrumens de travail, et qui ne veut ou ne peut les employer ; l'autre, qui le veut et qui le peut, ou qui voudrait et qui pourrait les employer, mais ne les possède pas. « Jusqu'à présent, la première de ces deux classes s'est constamment réservé une part du travail de la seconde en lui cédant l'usage des instrumens dont elle était en possession. Cette part qu'elle s'est réservée a toujours été proportionnée à sa puissance politique ; elle a toujours été en diminuant, à mesure que l'existence sociale de la classe des travailleurs a grandi et que son influence politique s'est étendue. » Et nous voici venus ou revenus au cœur même de notre sujet : nous touchons de nouveau les deux élémens, les deux facteurs qui coopèrent à « la crise de l'État moderne ; » nous les tenons en liaison, en union, en fonction l'un de l'autre. C'est ici un écrit d'économiste qui nous les dénonce, mais quand il y avait eu, en la personne de Turgot, un économiste au pouvoir, leur jeu ne lui avait pas échappé ; la preuve en est dans cet écrit officiel et public, dans cet écrit d'État, l'édit de février 1776, qui n'est rien, s'il n'est un effort vers la conciliation du droit et du moyen de travailler (1).

### III

Après « la littérature ennuyeuse, » ce qu'on est convenu d'appeler la littérature amusante, le roman, le théâtre. Pour grouper autour de son chef toute l'école physiocratique, nous avons dû brusquer les dates et en brouiller la succession. Peut-être devrions-nous maintenant faire une place au drame bourgeois de La Chaussée et aux contes de Diderot, ce qui signifie au théâtre dans le genre des drames de La Chaussée et au roman

(1) Je ne reviens pas sur Morelly et je n'insiste pas sur Mably, parce que j'en ai assez longuement parlé au tome 1<sup>er</sup> de *l'Organisation du travail*, Introduction générale, II. *Les Idées*, p. 69, 77. De même pour Vauvenargues, Helvétius, d'Holbach, Ducloux, Saint-Lambert, Volney, et en général les « philosophes » ou les « moralistes. » Voyez les deux ouvrages de Jules Barni et la thèse de M. Marius Roustan, *les Philosophes et la Société française au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Lyon, 1906 ; A. Rey.

dans le genre des contes de Diderot, lesquels ne sont pas les derniers à devenir « sociaux, sociologiques, populaires, ouvriers de progrès, inspirés de l'intérêt public, réformateurs, et, en puissance, révolutionnaires. » Mais je ne prendrai qu'un exemple, et je le prendrai dans Sedaine, à cause de ses origines et de son premier métier, parce qu'il est permis de supposer qu'il exprime non seulement ses sentimens personnels, mais ceux de son milieu, et que son œuvre, sous ce rapport, est moins une œuvre qu'un témoignage.

Le personnage principal du *Philosophe sans le savoir* (1765), M. Vanderk, est un commerçant, qui a un magasin, un bureau, une caisse. Ses commis ne mangent [pas avec lui, mais ils mangent comme lui. (« Que la table des commis soit servie comme la mienne. ») Près de lui est un homme de confiance, une manière d'intendant, Antoine, dont la fille est « la bonne amie » de M<sup>lle</sup> Vanderk. Il est regrettable que la valeur représentative de ce personnage, comme type du marchand, de l'homme de négoce dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, soit affaiblie par toute une histoire romanesque, qui fait que M. Vanderk n'est pas M. Vanderk, mais, sous ce nom, — à lui légué en même temps que sa fortune par un « bon Hollandais » propriétaire d'un bateau sur lequel il avait pris passage, — un gentilhomme, « chevalier, ancien baron de Savières, de Clavières, etc., obligé de s'expatrier à la suite d'un duel malheureux. On peut donc croire qu'il a apporté, dans le monde où il a vécu, les sentimens du monde qu'il a quitté, et qu'il anoblit sa profession du souvenir de sa naissance. Mais l'idée qu'il s'en fait est très haute. La voici. Son fils vient d'avoir une querelle dans un café avec un jeune fat qui parlait mal des commerçans (inutile de nous embarrasser des complications de l'intrigue). Il en est encore tout chaud : « Les commerçans... les commerçans,... c'est l'état de mon père et je ne souffrirai jamais qu'on l'avilisse. » Alors M. Vanderk père, après avoir commémoré solennellement ses ancêtres : « Si vous pensez que j'ai fait par le commerce une tache à leur nom, c'est à vous de l'effacer ; mais, dans un siècle aussi éclairé que celui-ci, ce qui peut donner la noblesse n'est pas capable de l'ôter. » Rappelons nous ici Montesquieu et Turgot (1), et pensons — il ne se fera

(1) Voyez *l'Organisation du travail*, t. 1<sup>er</sup>, p. 67, note, et p. 45-46.

plus attendre que deux ans, — à l'arrêt du Conseil du 30 octobre 1767 : « Veut et entend Sa Majesté qu'ils (les marchands en gros) soient réputés vivant noblement... et jouissent... de l'exemption de la milice pour eux et leurs enfans et du privilège de porter l'épée (1). » Mais, sur un mot de Vanderk fils : « Le préjugé est malheureusement si fort ! » M. Vanderk père s'exalte, il vaticine presque :

Un préjugé ! un tel préjugé n'est rien aux yeux de la raison. — M. VANDERK FILS. Cela n'empêche pas que le commerce ne soit considéré comme un état. — M. VANDERK PÈRE. Quel état, mon fils, que celui d'un homme qui d'un trait de plume se fait obéir d'un bout de l'univers à l'autre ! Son nom, son seing n'a pas besoin, comme la monnaie d'un souverain, que la valeur du métal serve de caution à l'empreinte, sa personne a tout fait ; il a signé, cela suffit. — M. VANDERK FILS. J'en conviens, mais... — M. VANDERK PÈRE. Ce n'est pas un temple, ce n'est pas une seule nation qu'il sert ; il les sert toutes, et en est servi, c'est l'homme de l'univers. — M. VANDERK FILS. Cela peut être vrai ; mais enfin, en lui-même, qu'a-t-il de respectable ? — M. VANDERK PÈRE. De respectable ! Ce qui légitime dans un gentilhomme les droits de la naissance ; ce qui fait la base de ses titres ; la droiture, l'honneur, la probité. — M. VANDERK FILS. Votre conduite, mon père. — M. VANDERK PÈRE. Quelques particuliers audacieux font armer les rois, la guerre s'allume, tout s'embrase, l'Europe est divisée ; mais ce négociant, anglais, hollandais, russe ou chinois, n'en est pas moins l'ami de mon cœur ; nous sommes sur la superficie de la terre autant de fils de soie qui lient ensemble les nations, et les ramènent à la paix par la nécessité du commerce : voilà, mon fils, ce que c'est qu'un honnête négociant. — M. VANDERK FILS. Et le gentilhomme donc, et le militaire ? — M. VANDERK PÈRE. Je ne connais que deux états au-dessus du commerçant (en supposant encore qu'il y ait quelque différence entre ceux qui font le mieux qu'ils peuvent dans le rang où le ciel les a placés) : je ne connais que deux états, le magistrat qui fait parler les lois et le guerrier qui défend la patrie.

Je sais bien que M. Vanderk a une sœur qui s'aigrit, pauvre et dédaigneuse, au fond de quelque manoir du Berri, qui ne consent à venir au mariage de sa nièce que parce qu'elle « épouse un homme de qualité » bien que de robe, et qui n'y vient encore qu'à la condition de passer « pour une parente éloignée, pour une protectrice de la famille. » Je sais aussi que, dans *Les femmes vengées ou les feintes infidélités*, du même Sedaine (1775), lorsque « la présidente » feint, par

(1) Cf. Roger Picard, *les Cahiers de 1789 et les Classes ouvrières*, p. 34.

manière de jeu, de s'en laisser conter par « un artiste, » M. Riss, le mari, qui voit la scène d'un cabinet voisin, s'écrie, pensant à sa dignité (c'est-à-dire à sa qualité) avant de penser à son honneur :

Dieu, quel affront pour la magistrature !  
Un peintre !

Et redoublant, la minute d'après :

Il la tutoie ! Un peintre !

Enfin, quand M. Riss soupire : « Mon cher cœur... »

Mon cœur ! un barbouilleur de toile,  
A la femme d'un président !

Un pareil mot, dans un pareil moment, prouve que le sentiment de la hiérarchie sociale est fortement ancré dans l'âme, mais il ne le prouve pas pour toutes les âmes ; le président, et la vieille M<sup>lle</sup> de Savières, Clavières, etc., sont, dans le dessein de l'auteur, des personnages ridicules, ceux dont les travers doivent amuser le public, ceux qui sont mis là en guise de repoussoir. Les personnages sympathiques, au contraire, ce sont les deux Vanderk, père et fils. Ce sont eux qui expriment la vraie opinion de la classe, de la société, du temps ; l'opinion la plus générale, qui plaît et caresse le mieux, qui est à la mode, qui a la vogue : et cette opinion, c'est que, pour la classe moyenne au moins, mais pour cette classe tout entière, c'en est fini de l'inégalité des classes.

#### IV

Néanmoins, ce n'est encore que « la classe moyenne ; » artiste-peintre, commerçant en gros ou négociant, c'est « la bourgeoisie. » Or, n'est-ce pas du « peuple » que l'*Encyclopédie* a dit « la classe la plus nombreuse et la plus nécessaire de la nation ; » et ne l'a-t-elle pas défini : « l'ouvrier et le laboureur ? » L'*Encyclopédie méthodique*, qu'entreprend en 1781 le libraire Panckoucke et dont la publication en 166 volumes durera jusque vers 1830 (1), continue, développe des points

(1) *Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières*, par une société de gens de lettres. Paris, Panckoucke, et Liège, Plomteux (1782-1792) ; puis, Paris, Agasse



spéciaux, et parfois corrige la première, la grande *Encyclopédie*, où des gens de métier avaient sans doute collaboré, mais qui demeurait pourtant une œuvre de philosophes. La préface mise en tête de la série de huit volumes où il est traité des arts et métiers, tout en rendant hommage à l'intention de Diderot, ne dissimule ni les lacunes ni les fautes de l'exécution, ni les « confusions » ni les « erreurs », et en tire même un des motifs de l'entreprise nouvelle. « Il n'y a encore, peut-on y lire, aucune collection, quelles que soient les grandes tentatives faites ailleurs, où les arts et métiers mécaniques soient plus complets, plus développés et mieux présentés. Elle renferme la description de plus de 300 arts et métiers dont les procédés sont en général décrits avec assez de soin dans le texte, et exposés sous toutes leurs formes dans des planches nombreuses et très soignées. Cependant, il faut convenir que, malgré les justes éloges que l'on a donnés à la partie des arts et métiers, on y trouve les défauts presque inséparables de la difficulté des premières recherches, et de l'embarras d'une foule d'objets qu'il falloit en quelque sorte défricher et faire sortir des ténèbres dont ils étoient enveloppés. » Au demeurant, l'hommage rendu à l'effort de Diderot est si sincère que la préface des *Arts et métiers* de l'*Encyclopédie méthodique* consiste presque toute dans la simple reproduction de l'article *Art* de l'*Encyclopédie*; et c'est ce qui m'a fait réserver pour cette place les quelques lignes que j'en voulais citer, afin de montrer que l'influence de l'*Encyclopédie* s'est prolongée et exercée par d'autres œuvres que l'*Encyclopédie* elle-même; qu'elle a décidément créé un état d'esprit, et que cet état d'esprit tend avec persévérance à créer un état de société très différent de l'ancien. « Cette distinction, avait écrit Diderot, et l'*Encyclopédie méthodique* le répète trente ans après, en 1782 (la distinction entre les *arts libéraux* et les *arts mécaniques*), quoique bien fondée, a produit un mauvais effet, en avilissant des gens très estimables et très utiles, et en fortifiant en nous je ne sais quelle paresse naturelle qui ne nous portoit déjà que trop à croire que donner une application constante et suivie à des

[1792-1832, 102 livraisons ou 337 parties, formant 166 volumes et demi de texte, in-4°, et 51 parties renfermant ensemble 6 439 planches. — Les *Arts et Métiers* emplissent à eux seuls 8 tomes en 16 parties et 1 509 planches; les *Manufactures*, 3 tomes en 6 parties; l'*Economie politique*, 4 tomes en 8 parties.

expériences et à des objets particuliers, sensibles et matériels, c'étoit déroger à la dignité de l'esprit humain; et que, de pratiquer ou même d'étudier *les arts mécaniques*, c'étoit s'abaisser à des choses dont la recherche est laborieuse, la méditation ignoble, l'exposition difficile, le commerce déshonorant, le nombre inépuisable, et la valeur minutielle. » Préjugé qui faisait que les villes se remplissaient « d'orgueilleux raisonneurs et de contemplateurs inutiles » et les campagnes « de petits tyrans ignorans, oisifs et dédaigneux. » Plus que jamais *l'utilité* devient le criterium de la valeur et le régulateur de la valeur sociale, mais ce n'est plus la même utilité, et ce ne sont plus les mêmes qui sont utiles. « Mettez dans un des côtés de la balance les avantages réels des sciences les plus sublimes et des *arts* les plus honorés, et dans l'autre côté ceux *des arts mécaniques*, et vous trouverez que l'estime qu'on a faite des uns et celle qu'on a faite des autres n'ont pas été distribuées dans le juste rapport de ces avantages, et qu'on a bien plus loué les hommes occupés à faire croire que nous étions heureux que les hommes occupés à faire que nous le fussions en effet. Quelle bizarrerie dans nos jugemens! Nous exigeons qu'on s'occupe utilement, et nous méprisons les hommes utiles. » Mais on pense bien que, pour Diderot, la réhabilitation n'est pas assez, qu'il va jusqu'à la glorification des arts mécaniques, et d'abord, pour mieux glorifier l'art, c'est la mécanique elle-même qu'il glorifie : quel honneur ces machines, chaque jour portées à leur perfection, ne font-elles pas à l'esprit humain?

Dans quel système de physique ou de métaphysique remarque-t-on plus d'intelligence, de sagacité, de conséquence, que dans les machines à filer l'or, faire des bas, et dans les métiers de passementiers, de gaziers, de drapiers ou d'ouvriers en soie? Quelle démonstration de mathématique est plus compliquée que le mécanisme de certaines horloges, ou que les différentes opérations par lesquelles on fait passer ou l'écorce du chanvre ou la coque du ver avant que d'en obtenir un fil qu'on puisse employer à l'ouvrage? Quelle projection plus belle, plus délicate et plus singulière que celle d'un dessin sur les cordes d'un temple, et des cordes du temple sur les fils d'une chaîne? Qu'a-t-on imaginé, en quelque genre que ce soit, qui montre plus de subtilité que de chinier des velours? Je n'aurois jamais fait si je m'imposois la tâche de parcourir toutes les merveilles qui frapperont dans les manufactures ceux qui n'y porteront pas des yeux prévenus ou des yeux stupides...

Diderot (et, avec lui, l'*Encyclopédie méthodique*) vante de

même l'imprimerie, la poudre à canon, l'aiguille aimantée; puis, après l'art, l'artisan; il lui tend la main et le relève :

Rendons enfin aux artistes la justice qui leur est due. Les *arts libéraux* se sont assez chantés eux-mêmes; ils pourroient employer maintenant ce qu'ils ont de voix à célébrer les *Arts mécaniques*. C'est aux arts libéraux à tirer les arts mécaniques de l'avilissement où le préjugé les a tenus si longtemps; c'est à la protection des lois à les garantir d'une indigence où ils languissent encore. Les artisans se sont crus méprisables, parce qu'on les a méprisés. Apprenons-leur à mieux penser d'eux-mêmes.

Peut-être serait-il intéressant de remarquer que Diderot appelle de ses vœux la concentration du travail, sinon dans une seule fabrique, du moins dans un même lieu, et ainsi prépare la voie à la forme moderne de l'industrie, avant ce tout-puissant agent de concentration que sera la machine à vapeur :

Pour la célérité du travail et la perfection de l'ouvrage, elles dépendent entièrement de la multitude des ouvriers rassemblés. Lorsqu'une manufacture est nombreuse, chaque opération occupe un homme différent. Tel ouvrier ne fait et ne fera de sa vie qu'une seule et unique chose; tel autre, une autre chose: d'où il arrive que chacune s'exécute bien et promptement, et que l'ouvrage le mieux fait est encore celui qu'on a à meilleur marché. D'ailleurs, le goût et la façon se perfectionnent nécessairement entre un grand nombre d'ouvriers, parce qu'il est difficile qu'il ne s'en rencontre quelques-uns capables de réfléchir, de combiner et de trouver enfin le seul moyen qui puisse les mettre au-dessus de leurs semblables; le moyen ou d'épargner la matière, ou d'allonger le temps, ou de surfaire l'industrie, soit par une machine nouvelle, soit par une manœuvre plus commode. Si les manufactures étrangères ne l'emportent pas sur nos manufactures de Lyon, ce n'est pas qu'on ignore ailleurs comment on travaille là; on a partout les mêmes métiers, les mêmes soies et à peu près les mêmes pratiques; mais ce n'est qu'à Lyon qu'il y a 30 000 ouvriers rassemblés, et s'occupant tous de l'emploi de la même matière.

Mais cela nous ferait un peu dévier de notre objet; nous y allons au contraire en droit fil, si nous remarquons seulement que, par sa direction, et de quelque manière par le sentiment dans lequel elle est rédigée, l'*Encyclopédie méthodique* n'est que la suite, le redoublement de l'autre; ainsi qu'on peut le voir aux articles même médiocres, — et il en est en effet de très médiocres; — par exemple, à l'article *Atelier* (1), dès qu'on ouvre

(1) Cf. au tome III (publié en 1788), les articles *Industrie*, *Manufactures*, *Pauvres*, et l'article *Travail*, au même tome III, p. 695. En rapprocher l'article *Économie politique et diplomatique*, qui est de Demeunier.

le premier des trois volumes *Manufactures, arts et métiers*, dont l'auteur est M. Roland de la Platière, avocat en Parlement, inspecteur général des manufactures de Picardie, etc. ; ni plus ni moins que le futur ami des Girondins, le futur ministre Roland : Roland, le mari de M<sup>me</sup> Roland. Et, du coup, le lien est visible entre l'*Encyclopédie* et la Révolution.

## V

Il reste à dire un mot des « publicistes, » et je voudrais commencer par le plus illustre d'entre eux, par leur roi, par Voltaire. Mais on sait que le châtelain de Ferney eut en petite estime le peuple, que, du haut de sa seigneurie toute neuve, il considéra toujours comme un troupeau d'assez vilains animaux, et qu'il ne faut pas moins que la sottise crédule des démocraties pour vouloir contre l'évidence faire de lui un « démocrate. » Cependant, comme, dans une œuvre aussi étendue que la sienne, il est impossible qu'il ne se rencontre pas un peu de tout, et qu'au surplus elle fourmille de contradictions en prose et en vers, voici une strophe, d'intention égalitaire, mais d'inspiration peu désintéressée, tirée de l'ode où il chante les vertus genevoises. « C'est là, s'écrie-t-il, leur diadème (à ces républicains, aux citoyens de Genève) :

C'est là leur diadème, ils en font plus de compte  
 Que d'un cercle à fleurons de marquis ou de comte  
 Et des larges mortiers à grands bords abattus,  
 Et de ces mitres d'or aux deux sommets pointus.  
 On ne voit point ici la grandeur insultante  
   Portant de l'épaule au côté  
   Un ruban que la vanité  
   A tissu de sa main brillante,  
   Ni la fortune insolente  
   Repoussant avec fierté  
   La prière humble et tremblante  
   De la triste pauvreté.  
 On n'y méprise point les travaux nécessaires :  
 Les états sont égaux et les hommes sont frères.  
 Liberté ! Liberté ! Ton trône est en ces lieux (1).

Ne soyons pas si simples, que nous prenions plus au sérieux

(1) Cf. Jules Barni, *Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. 1<sup>er</sup>, p. 227.



que le poète lui-même ce délire pindarique. Et passons tout de suite à des écrivains de moindre qualité, dont les coups moins sonores, mais plus soutenus, finirent, sur ce point, par porter davantage. De tous ces « précurseurs, » le plus intéressant, sinon le seul intéressant pour nous, est Linguet. Tous les autres nous ressassent jusqu'au dégoût la fable du bon sauvage et de l'homme corrompu par les lois ; ils refont, avec moins de talent ou sans talent, le *Discours sur l'origine de l'inégalité des conditions* ; ils répètent, en les gâtant, les imprécations de Jean-Jacques. Linguet seul ou à peu près seul sort des vagues généralités, et serre d'assez près son sujet, — ou plutôt le nôtre ; — lui seul aborde « le problème ouvrier, » et, en cela, lui seul est moderne. A ce titre, on a eu raison de le ranger mieux encore parmi les prédécesseurs de Karl Marx que parmi ceux de Charles Fourier ou de Pierre Leroux (1). Sa *Théorie des lois civiles* (1767), aussi bien que ses *Annales politiques, civiles et littéraires*, journal plusieurs fois suspendu, mais qui eut un succès énorme, auprès du Roi lui-même (1777-1792), tous les écrits de Linguet abondent en idées hardies et en images pittoresques. Il n'y va pas, comme on dit, par quatre chemins. Il écrit sans ambages : « Les lois sont destinées surtout à assurer les propriétés ; or, comme on peut enlever beaucoup plus à celui qui a qu'à celui qui n'a pas, elles sont évidemment une sauvegarde accordée au riche contre le pauvre ; c'est une chose dure à penser, et pourtant bien démontrée, qu'elles sont en quelque sorte une conspiration contre la plus nombreuse partie du genre humain. C'est contre ceux qui ont le plus grand besoin de leur appui que sont dirigés leurs plus grands efforts (2). » Il ne sait guère glisser ; en vrai journaliste, il appuie : « La nature avait prodigué sur la terre les richesses en tout genre pour l'avantage général et commun des hommes. La société a restreint ce privilège. Elle a voulu que la plus grande partie d'entre eux ne fût que l'instrument de la jouissance des autres (3). » Mais, par un singulier mélange, le réformateur audacieux qu'est Linguet se révèle, à certains égards, et dans une certaine mesure, traditionaliste, ou, si c'est trop dire, fataliste, d'une espèce de pessimisme résigné. Quand il les a dénoncés et blâmés, il prend son parti des maux qui

(1) André Lichtenberger, *le Socialisme utopique*, in-16, 1898. Alcan.

(2) *Théorie des lois civiles*, Londres, Paris, 2 vol. in-12, t. 1<sup>er</sup>. p. 195.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 367-369.

existent, puisqu'ils ne peuvent pas ne point exister. Chaque fois que la société fait un riche, du même coup elle fait un pauvre, et c'est inévitable. « L'état social étant contre nature, c'est une nécessité qu'il y ait des maux que le peuple est destiné à sentir, comme il l'est à être rongé par la vermine. »

Seulement le salariat, pire que le servage, pire que l'esclavage, fait le pauvre de jour en jour plus pauvre. Ces « journaliers, » ces « manouvriers » qui peuplent les villes et les campagnes où « ils gémissent sous les haillons dégoûtans » dont est faite « la livrée de l'indigence, » qui sont sans contredit « une très nombreuse, et la plus nombreuse portion de chaque nation, » qu'ont-ils gagné effectivement à la suppression de l'esclavage? « Je le dis avec autant de douleur que de franchise : tout ce qu'ils ont gagné, c'est d'être à chaque instant tourmentés par la crainte de mourir de faim (1)... » Quoique leur travail soit « la source de l'abondance, » ils n'y ont jamais de part; ils n'ont que la part qu'il plaît à leurs maîtres de leur laisser.

Avec le temps, la société se trouva divisée en deux portions, l'une des riches, des propriétaires de l'argent, qui, l'étant aussi par conséquent des denrées, s'arrogèrent le droit exclusif de taxer le salaire du travail qui les produisait, et l'autre des journaliers isolés qui, n'appartenant plus à personne, n'ayant plus de maîtres, ni par conséquent de protecteurs intéressés à les défendre, à les soulager, se trouvèrent livrés sans ressources à la discrétion de l'avarice même qu'ils enrichissaient. Pressés par la faim, ils couraient, comme les Égyptiens du temps de Joseph, à ces greniers dont elle gardait la porte. Ils firent avec elle un traité bien plus onéreux que l'esclavage, un traité qui ne leur laissa de la liberté que ce qu'elle a d'accablant en leur enlevant toutes les consolations de la servitude. Ils se soumièrent à ne retirer du travail le plus opiniâtre qu'une solde à peine suffisante pour leur conserver la vie pendant le jour qu'ils y sacrifient, et à ne pouvoir l'exiger le lendemain, si personne n'empruntait leurs bras encore languissans des fatigues de la veille; ils se soumièrent à prélever sur cette somme déjà si modique leur entretien personnel, la nourriture de leurs femmes et de leurs enfans, les frais inséparables des maladies et de tous les actes civils.

Sans ressources, sans réserves, et subissant déjà « les escroqueries de l'opulence, » obligés de « payer de siècle en siècle beaucoup plus cher » leur vile subsistance, ils supportent en outre les charges de l'État, et pour eux tout va de mal en pis.

(1) *Théorie des lois civiles*, II, p. 463 et suiv.

L'insuffisance même de la paye du journalier est une raison pour la diminuer. Plus il est pressé par le besoin, plus il se vend à bon marché. Plus la nécessité est urgente, moins son travail est fructueux. Les despotes momentanés qu'il conjure en pleurant d'accepter ses services ne rougissent pas de lui tâter, pour ainsi dire, le pouls, afin de s'assurer de ce qui lui reste encore de forces; c'est sur le degré de sa défaillance qu'ils règlent la rétribution qu'ils lui offrent; plus ils le sentent près de périr d'inanition, plus ils retranchent de ce qui peut l'en préserver: et les barbares qu'ils sont lui donnent bien moins de quoi prolonger sa vie que de quoi retarder sa mort. Tel est cependant l'état dans lequel languissent en Europe, depuis le don empoisonné de la liberté, les dix-neuf vingtièmes de chaque nation (1).

« C'est l'impossibilité de vivre autrement qui force nos journaliers à remuer la terre dont ils ne mangeront pas les fruits et nos maçons à élever des édifices où ils ne logeront pas (2)... » Les contrats ne sont pas librés, et il y a dérision à prétendre qu'ils peuvent l'être; car il faut manger. Forcé de manger, et privé de manger s'il ne gagne pas au jour le jour sa maigre nourriture, l'ouvrier moderne se voit précipité plus bas dans la misère que l'antique esclave qui, du moins, était nourri.

Le manouvrier libre ne se paie que comme un homme, c'est-à-dire très peu de chose; mais l'esclave coûte presque autant qu'un cheval, ce qui le rend bien autrement précieux, et qui donne une tout autre cherté aux fruits de son travail, car, nous ne cesserons de le redire, malgré les glapissements des volières philosophiques, ce qui peut arriver de plus favorable à tout être portant la figure d'homme, mais condamné à gagner sa vie par l'emploi de ses bras, c'est d'être élevé à peu près au rang d'un bidet.

Non pas au rang, mais au-dessous de la bête de somme. « D'après les proportions relatives établies entre tous les objets de consommation, le manouvrier pouvait vivre partout, comme il vit, bien entendu, c'est-à-dire un peu plus mal que les chevaux, parce que ces animaux ne paient ni leur bourrelier ni leur maréchal, et que ce n'est pas sur leur ration qu'on prend de quoi raccommoder le chariot (3). » Et pourtant: « Tout être vivant a un titre pour exiger des alimens: ses dents et son estomac; voilà sa patente, il la tient de la plus respectable des chancelleries (4). » Il se peut que ce titre dorme, et, en fait, il

(1) *Annales*, t. I, p. 98-99.

(2) *Théorie des lois civiles*, I, 274.

(3) *Réponse aux docteurs modernes*, II, p. 186-187.

(4) *Annales*, VII, 203-206.

est certain qu'il dort depuis longtemps ; mais il ne se périmé pas et chaque accroissement de misère le renouvelle. Or, nulle part, à en croire Linguet, le manouvrier n'est aussi misérable qu'en France, parce que non seulement il y forme « la classe la plus nombreuse et la plus maltraitée, » mais parce que cette classe y est « dépourvue des moyens de se faire entendre (1). » C'est un miracle que le désespoir n'ait pas encore fait « tourner la tête à cette multitude immense de créatures humaines qui, s'endormant le soir, ne savent si le lendemain elles auront l'occasion de gagner de quoi manger du pain (2). » Mais c'est un miracle que les petites lois d'État ne réussissent pas toujours contre la grande loi de nature : « La grande loi, la plus sacrée de toutes les lois, c'est *le salut du peuple*. La première de toutes les propriétés, c'est celle de la vie. Il n'y a plus de droits, il ne peut plus y en avoir dès qu'elle est compromise par la faim, et, dans ce cas terrible, les cris des malheureux iraient appeler la foudre pour enfoncer ces magasins impitoyables, si l'administration trop aveugle s'obstinait à les défendre (3). »

Et voilà la tempête prédite, si déjà le vent ne se lève et ne gronde le tonnerre. Nous franchirons d'un pied rapide le double fatras amoncelé dans les tomes sans nombre de Restif de la Bretonne et de Sébastien Mercier. La pièce la plus curieuse qui nous soit venue de Restif de la Bretonne est peut-être cette généalogie dérisoire où, à travers un tissu d'inepties, auxquelles il faut prendre garde d'attacher une importance quelconque, je ne sais si je ne me trompe, mais il me semble entrevoir comme une instinctive et obscure conception de la société, comme une loi de mouvement et d'équilibre social, d'après un certain rythme, ascension, constance, décadence, — élévation, maintien, chute ; — et le cycle recommence, de telle sorte que les soixante-sept générations de Restif auraient passé, du sérénissime empereur Pertinax (calembour sur la traduction latine du nom de Restif) à notre homme, Nicolas-Edme, par toutes les conditions imaginables : le trône, l'agriculture et le soin des bestiaux, la noblesse, le brigandage, la domesticité, la vie de cour, la littérature, les emplois serviles, les soins du corps, la guerre, le

(1) *Annales*, XV, 38 et 39.

(2) *Théorie des lois civiles*, II, 483-484.

(3) *Journal politique et littéraire*, I, 232.



vagabondage et la mendicité, la marchandise, la judicature et les conseils du Roi, le haut commerce, la propriété rurale, le culte et les charges inférieures. Encore une fois, c'est absurde, et cela ne signifierait rien, si cela ne signifiait du moins qu'on a définitivement perdu le sens de l'immobilité et de l'inégalité sociale. Mais Restif de la Bretonne nous le « signifie » bien plus directement, presque brutalement, à deux ou trois reprises. Pour lui, la hiérarchie des professions est toute brouillée, quoiqu'il lui reste quelque petit scrupule. Son « savetier du coin, » son « père Lavale, » dit, par exemple : « Mon état est honnête, puisqu'il est utile à l'État, mais il n'est pas honorable (1). » Seulement, c'est un savetier, et Restif est un typographe ! Les hommes continuent ainsi à voir des hommes au-dessous d'eux quand ils ne veulent plus en voir au-dessus ; ils n'ont guère que cette façon-là de ne point souffrir d'inégalité. D'ailleurs, c'est le père Lavale qui parlait tout à l'heure ; ce n'est pas Restif. Pour Restif, quand c'est lui qui parle, « la librairie est un état égal à l'avocat et au notaire. » Rien n'est « bas, » rien n'est « vil, » tout est « honnête, » et tout doit devenir « honorable. » — « Il pourrait se trouver quelqu'un qui me reprocherait la prétendue bassesse de mes personnages. Le corps de la nation n'est pas vil, voilà ma réponse. Les marchands, les artisans, les artistes ne sont pas vils : ils sont *considérables*, estimables, importants, utiles, nécessaires, indispensables. Il est bon d'en occuper les citoyens qui lisent, de les habituer à considérer cette partie des membres de l'État comme des êtres absolument semblables à eux (2). » Et en note : « Il est incontestable qu'il y a des gens à Paris, dans le xviii<sup>e</sup> siècle, qui traitent certaines conditions de viles ! Qui sera vil ? Le laboureur, le maçon, le couvreur, le charpentier, le tailleur, le cordonnier ? Non, ces gens-là ne sauraient être vils ; car rien de nécessaire n'est vil. Qui donc sera vil ? Je le sais bien : celui qui les trouve vils. » Et encore : « A mes yeux, toutes les conditions sont remplies par des hommes, quoi qu'en disent MM. les ducs, les marquis, les comtes et les barons, et toutes sont dignes d'être observées ; mais on m'a reproché d'être bas dans le choix de mes personnages. Je dois me laver de cette inculpation, et voici ma

(1) *La Fille du savetier du coin*, dans les *Contemporaines du commun*, édition Assézat, p. 41.

(2) *Les Contemporaines du commun*, édition Assézat, préambule.

réponse : « Celui ou celle qui pensent ainsi, par là même sont au-dessous des plus bas de mes héros (1). »

Quant à Sébastien Mercier, admirateur et disciple du « hibou, » du noctambule Restif de la Bretonne, il fait et refait, dans le *Tableau de Paris*, la peinture déjà tant faite, et qui sera tant refaite encore, en tons violemment contrastés, de l'opulence et de l'indigence. Sa manière peu originale ne vaut pas qu'on en donne plus d'un échantillon : prenons, au hasard, celui-ci (Mercier veut prouver que la pauvre est plus misérable, dans les villes, de tout le luxe qui l'entoure) :

Un Lapon, en naissant, a du moins pour apanage un renne; on lui assigne un second renne quand les dents lui percent. Mais je vois des enfans qui viennent au monde sans pouvoir dire avoir une *pomme* en propriété.

Les bêtes sauvages ont leurs tanières; et tel malheureux, pressé tyranniquement par les lois mêmes, qui ont fait des propriétés exclusives du moindre pouce de terre ou d'un misérable plancher, n'a pas de quoi reposer sa tête. Il ne pourra habiter un grenier entr'ouvert que sous le bon plaisir d'un maître superbe; des propriétaires le pousseront depuis l'extrémité de la ville jusqu'au milieu des champs; tout est pris, tout est envahi.

L'homme, dans nos gouvernemens, en recevant son corps de la nature, n'obtient point des lois civiles une place en propre pour y respirer. On lui accorde l'espace d'un tombeau; mais celle d'un berceau lui est interdite.

Beaucoup d'hommes n'ont, à la lettre, que leurs bras pour le service du maître à qui ils sont vendus. Qui ne possède rien est nécessairement l'ennemi de ceux qui possèdent.

Le pauvre n'a presque point de ressources; il faut qu'il soit malade pour qu'on ait soin de lui. On l'enterre pour rien lorsqu'il est mort, parce que son cadavre infecterait. On le recueille lorsqu'il agonise. Ne vaudrait-il pas mieux prévenir sa maladie, au lieu de ne lui donner des secours que lorsqu'il est près de son terme?

La foule des nécessiteux augmente chaque jour. Le jeu de ces vastes et dangereuses machines qu'on appelle opérations du ministère, leur rouage,

(1) *Les Contemporaines mêlées ou Aventures des plus jolies femmes de l'âge présent* (édition Assézat : *Les Contemporaines mêlées*, introduction). Ce ne sont que des « morceaux choisis, » mais qui suffisent — amplement! — à se former une idée du tout. Si l'on avait le courage de fouiller les quatorze ou quinze volumes de polissonneries réunies sous le titre de Monsieur Nicolas, on y trouverait les élémens d'une très instructive monographie de l'ouvrier typographe en province et à Paris vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle; durée et conditions du travail, salaires, logement, nourriture, genre de vie, etc. Ce n'était pas le lieu de l'entreprendre.

dans leur épouvantable frottement, écrase toujours et sans pitié la partie plus faible (1)...

Aussi l'État est-il divisé en deux classes : « en gens avides et insensibles, et en mécontents qui murmurent (2). » De l'une de ces deux classes à l'autre, la haine s'envenime. Haine longue et lente, comme la misère elle-même : « Le luxe dévorateur, tout en mangeant l'espèce humaine, soutient au-dessus de leur tombeau (quelle image !) tous les hommes qu'il extermine : ils meurent par degrés, et non tout à coup (3). » En attendant qu'ils meurent, ils vivent pitoyablement :

Le cordonnier, le maçon, le tailleur, le portefaix, le journalier, etc., paient le vin, le bois, le beurre, le charbon, les œufs, etc., à un bien plus haut prix que le duc d'Orléans et le prince de Condé. Ce n'est point là assurément le chef-d'œuvre de la société. On ne songe point à diminuer ces abus qui empêchent le peuple d'être nourri. L'homme qui a 3 millions de revenus, a les comestibles à bien meilleur marché. Le vin qu'il boit est excellent, et ne lui coûte pas plus cher que le vin que l'homme du peuple est obligé d'acheter au cabaret. Car il faut apprendre à l'étranger qu'à chaque repas l'homme du peuple achète au cabaret sa chétive ration de vin, n'ayant le plus souvent ni cave, ni carafon, ni argent pour en avoir une petite provision. *Au plus pauvre la besace*. Plus on est indigent, plus l'indigence vous mine et vous ronge (4).

Ah ! oui, la haine s'amassait dans les cœurs, faite de douleur, de rancune et d'envie. « Quand nous considérons les riches de votre siècle, dit le même Mercier dans *l'An 2440*, les égouts, je crois, ne charrioient point de matière plus vile que leurs âmes, » Et l'on rêvait de futures revanches. En l'an 2440, le juste avenir est arrivé.

La poésie n'a conservé que cette trompette véridique qui doit retentir dans l'étendue des siècles, parce qu'elle annonce, pour ainsi dire, la voix de la postérité. Formés sur de tels modèles, nos enfans reçoivent des idées justes de la véritable grandeur ; et le râteau, la navette, le marteau, sont devenus des objets plus brillans que le sceptre, le diadème, le manteau royal, etc. (5).

(1) *Tableau de Paris*, t. VIII, p. 15-17.

(2) *Ibid.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 39, ch. xv. *Au plus pauvre la besace*.

(3) *Ibid.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 70, ch. xxiv. *Crainte fondée*.

(4) *Ibid.*, t. III, p. 210. *Le regrat*.

(5) *L'an 2440, Rêve s'il en fut jamais*. Édition de 1786, p. 88-89. La première est de 1770, et l'ouvrage avait été commencé en 1768. Une autre édition est datée de Londres, 1775. — Cf. Marius Roustan, *les Philosophes et la Société française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, en particulier au chapitre viii, *les Philosophes et le peuple*.

Toutes les valeurs sociales, politiques, économiques ou morales, sont transposées. Que feront « les saints, ceux qui prétendent à un plus haut degré de perfection, ceux qui s'élèvent au-dessus de la faiblesse humaine ? »

Ils cureront les égouts, les puits, transporteront les immondices, s'assujettiront aux emplois les plus bas, les plus abjects ou les plus dangereux, comme de porter au milieu d'un incendie le secours des pompes, de marcher sur des poutres brûlantes, de s'élançer dans les eaux pour sauver la vie à un malheureux prêt à périr, etc. Tout pour la patrie, rien pour eux... Les uns sont cloués au chevet du lit des malades, et les servent de leurs mains; d'autres descendent dans les carrières, en détachent, en arrachent les pierres : tour à tour manœuvres, pionniers, portefaix, etc. (1).

Au livre onzième des *Confessions*, Jean-Jacques Rousseau a écrit, sous la date de 1761, une dizaine d'années avant Sébastien Mercier : « Je reçois des lettres anonymes assez singulières, et même des lettres signées qui ne l'étoient guère moins. J'en reçus une d'un conseiller au Parlement de Paris, qui, mécontent de la présente constitution des choses et n'augurant pas bien des suites, me consultoit sur le choix d'un asile à Genève ou en Suisse pour s'y retirer avec sa famille. » Et en 1762, au troisième livre d'*Émile* : « Nous approchons de l'état de crise et de l'ère des révolutions. »

Avec Restif de la Bretonne, avec Mercier, la Révolution n'est plus seulement toute proche, elle est faite : peu à peu, trait par trait, la société moderne se dégage : l'ouvrier monte à l'horizon de ce siècle qu'il va emplir de son nom, de son bruit et de ses gestes ; dans un monde nouveau, un nouveau prince nous est né.

CHARLES BENOIST.

(1) *L'an 2440*. Édition de 1786, p. 144.



---

---

# HENRY HOUSSAYE

---

Entre plusieurs portraits d'Henry Houssaye, j'en retiens deux. L'un est un médaillon dont s'illustre l'édition de luxe d'*Aspasie, Cléopâtre et Theodora*; l'autre est une simple photographie que reproduisait, au lendemain de sa mort, le *Carnet de la Sabretache*.

Le médaillon est grec. Celui qu'Arsène Houssaye appelait, en 1869, Henry-Alcibiade, y est drapé du *pallium*: le profil se détache d'une beauté tout antique, les boucles de la chevelure encadrant un front d'ivoire, l'œil fortement enchâssé sous l'arcade proéminente, le nez d'une ligne droite et pure, la barbe d'or allongeant noblement le visage et effleurant de sa double pointe effilée les premiers plis du manteau, tandis que, de la tunique échancrée, le cou se dégage sans raideur, rond et mince. C'est un modèle pour Phidias. On devine le jeune homme vêtu de la tunique de fine laine blanche et du *pallium* de pourpre brodé d'or dans lesquels lui-même nous a peint Alcibiade traversant l'Agora au moment où Socrate l'aborde. Quiconque a connu, même lorsque s'argentaient sa barbe et ses cheveux, l'historien d'Athènes, l'évoque facilement en ce costume qui, sur tout autre, serait un prétentieux accoutrement.

L'autre portrait est celui du sous-lieutenant Houssaye dans sa tunique un peu fatiguée de soldat, la main effleurant le sabre, la *croix* sur la poitrine, la figure mélancolique sous la visière droite du képi bas. C'est le Houssaye du *siège*, celui qui, après s'être si bien battu dans les tranchées, versait de grosses larmes devant Paris capitulant. C'est le futur historien de 1814 et de *Waterloo*.

Les deux images vont se dresser successivement devant nous. Si différentes qu'elles paraissent, ne croyons point qu'elles évoquent deux personnages très distans.

Certes entre le jeune helléniste que nous verrons revenir d'Athènes, ivre de la plus noble volupté, et le jeune soldat qui remettra, quelques mois après, frémissant de colère, l'épée au fourreau, il y a eu plus d'une année de vie. Ne nous y trompons point cependant : le charme d'Henry Houssaye, — homme et écrivain, — c'est qu'à travers les avatars de sa carrière et les complexités de sa nature, il resta fidèle aux deux causes qui, à l'aurore même de sa belle existence, avaient sollicité son âme, fait battre son cœur et inspiré sa plume : la cause de la Beauté et celle de la Patrie.

Si des études fort différentes occupèrent ses jours, — de 1867 à 1910, — lui faisant en quelque sorte deux vies successives, l'historien de Napoléon ne brûla jamais ce que, sur l'Acropole, il avait adoré. Sortant des combats de 1871, il reprendra la plume pour consacrer de nouveaux volumes à la bien-aimée Hellade et même, lorsque, longtemps après la guerre, un hasard l'aura, pour notre fortune, jeté dans l'étude de l'histoire impériale, Homère restera ouvert, à côté du *Mémorial*, sur sa table de travail.

Son âme généreuse qui s'était, devant le Parthénon, épanouie au contact de la grande Beauté, ne s'en déprendra pas. Pré-maturément épurée, fortifiée par l'épreuve de la Patrie, elle se transformera sans rien renier. A la lueur des combats, Houssaye aura simplement découvert une beauté supérieure à cette splendeur de l'art pur qu'en 1869, il proclamait supérieure à toutes : celle qui jaillit des grandes actions et des sacrifices héroïques. La constante noblesse de ce cœur fait l'unité de cette vie, en apparence disparate, et de ce caractère complexe.

\*  
\* \*

Caractère complexe : lui-même se découvrait et avouait « des sentimens contradictoires. » Et nous les lui connaissions. Il était aristocrate d'esprit et démocrate de sentiment, de goût raffiné et de cœur simple et, portant dans le « monde » un masque légèrement sceptique et comme un peu railleur, il se révélait, dans les entretiens familiers, homme de foi, passionné jusqu'à la violence.

Ces « sentimens contradictoires » se traduisaient par des opinions très nuancées (s'il avait le *cœur bleu*, ainsi que le dit justement M. Frédéric Masson, il l'avait assez large pour n'être à certains jours que « du parti de la France, ») et il les expliquait par ses origines disparates. Les *Housset* (l'orthographe du nom s'était modifié) étaient, confiait-il à M. Paul Acker, des « aristocrates, » des « réactionnaires. » Ces *terriens* de Picardie, — les *Housset* cultivaient, écrit l'historien lui-même, « la bonne terre » à Bruyères, dans l'Aisne, — descendaient d'un intendant d'Ancien Régime et restaient attachés aux choses d'autrefois. « Mais, ajoutait Houssaye, mon grand-père Maillefer, commissaire du Directoire, était de souche populaire et ma grand-mère maternelle, une élève de Prud'hon, avait épousé le chef d'escadron Bourgeois, aide de camp de Hullin, dit *Bouffe-la-Balle* et, en 1815, *Brigand de la Loire*. »

Ceux qui, avec raison, attachent grand intérêt à l'hérédité, feront, en toute cette ascendance, une place d'honneur à la grand-mère paternelle de l'historien de 1814. C'est Arsène Houssaye qui, cette fois, nous présente cette « bleue » que son petit-fils a lui-même beaucoup connue. « Comme beaucoup de femmes de son temps, écrit Arsène, ma mère avait l'idolâtrie de Napoléon parce qu'elle était romanesque et qu'il représentait son idéal épique. » Un jour de 1814 précisément, cette fille de républicains devenus bonapartistes s'aventura, enceinte du futur Arsène Houssaye, sur le champ de bataille de Laon, et, s'il faut en croire son fils, se jetant devant Napoléon « et lui montrant son sein, » elle lui cria : « Sire, mon mari se bat pour vous et il y a un soldat là. » Cette dame était bien de style Empire.

Ce qu'il y a d'assurément vrai, c'est qu'Arsène Houssaye fut élevé par sa mère dans le culte du « Héros, » auquel il resta fidèle, — ses *Confessions* en témoignent assez. Henry, de très bonne heure le confident de son père, a déclamé, dès l'enfance, l'*Ode à la Colonne*. Ne lui cherchons donc pas trop obstinément, dans les redoutes de Paris assiégé en 1871, un chemin de Damas.

\*  
\* \*

Que ce capiteux Arsène Houssaye ait exercé sur son fils quelque influence et surtout qu'elle se soit exercée dans le sens héroïque, voilà qui paraîtra invraisemblable. De fait, le futur

historien eut le bon sens d'emprunter seulement à son père ce que celui-ci, entre pas mal de défauts brillans, pouvait présenter d'aimables qualités.

Brillant conteur, enragé mondain, Arsène Houssaye semble, aussi bien, un paradoxe vivant entre son père, rude agriculteur qui l'avait voulu mettre à la charrue, « altier, avec des colères de lion, » et son fils, historien qui, dès dix-sept ans, prendra au sérieux et presque au tragique la mission de l'écrivain. Cet homme de lettres prodigieusement fécond (seule l'*Histoire du 41<sup>e</sup> fauteuil* surnage, parce que l'idée en fut amusante) avait, lui, rarement pris au sérieux le passé, encore moins le présent, « ayant eu pour maîtres dans l'art de vivre, dit-il, d'Orsay et Morny : » séduisant, galant, superbe de prestance et charmant de traits, il était une fleur éclatante épanouie sur le vieil arbre solide et rugueux des *Housset*, fortement enraciné depuis des siècles dans le meilleur sol de France. La fleur se fit fruit : le fruit, ce fut l'œuvre d'Henry Houssaye.

Arsène Houssaye s'en montrait fier. Énumérant à la fin de sa vie, non sans un orgueil mêlé de mélancolie, les innombrables œuvres sorties de son infatigable et légère plume, il ajoute : « *J'oubliais un livre, le meilleur. Celui-là a pour titre : Henry Houssaye. C'est mieux encore de faire des hommes que des volumes.* »

Il avait fait un homme, et un homme qui, si supérieur qu'il fût à l'aimable écrivain dont il sortait, s'enorgueillissait de l'avoir comme père. Il y avait entre eux commerce d'enthousiaste tendresse. Lorsque, le 12 décembre 1895, Henry Houssaye prendra séance à l'Académie, ses premiers mots seront pour s'affliger de ne pas trouver, pour l'accueillir sur les bancs de la Compagnie, l'homme de lettres abondant qu'elle avait écarté. Tous les regards cherchaient le vieillard qui, plus qu'octogénaire, venait de faire son entrée au bras d'une gracieuse Antigone et que la joie redressait. Cette joie, je l'imagine volontiers après avoir feuilleté la correspondance qu'échangeaient le père et le fils, — quelque trente-cinq ans plus tôt. Le père s'y montre aussi fier du talent naissant de son fils que de sa beauté. « Je t'embrasse sur ta gerbe de cheveux, » lit-on en bas des courts billets d'Arsène Houssaye. Quant au fils, « il portait à son père, a dit un éminent témoin de la vie de Houssaye, une tendresse raisonnable, attentive, vigilante, et c'était lui qui, avec



des soins filiaux, remplissait le rôle paternel. » Fort différent de son père, il ne cessa de l'admirer. Un jour que nous parlions des Dumas, il me dit : « Le *Père prodigue*, c'est une belle pièce; mais il faut donner tort au fils. Un père peut être prodigue; il n'y a que son fils qui ne doit pas s'en apercevoir. » Le propos, — dans cette bouche, — me frappa. Arsène Houssaye ne fut jamais aux yeux de son fils un « père prodigue. »

\*  
\* \* \*

Le 14 août 1859, Henry Houssaye, qui avait onze ans (il était né le 24 février 1848, en pleine journée de barricades), fut mené par son père sur un balcon du boulevard des Italiens : les troupes d'Italie rentraient victorieuses sous une pluie de fleurs. « Ce fut, écrira-t-il, la journée des armes et des fleurs. » Quarante ans après, en effet, l'historien, dans un article vibrant, — comme tous ceux qu'il écrivait, — évoquait l'émotion qui saisit son âme d'enfant. Les grenadiers surtout lui retournèrent le cœur : « Avec leurs longues capotes bleu foncé, leurs buffleteries blanches croisées sur la poitrine, leurs bonnets à poil, ils donnaient la vision des grognards de l'Empire. »

Enthousiasme rétrospectif, diront les sceptiques. Non pas : Arsène Houssaye lui-même ignorait sans doute que ce petit bonhomme, « caporal de huitième au lycée Napoléon, » s'intéressait plus que tout autre à cette apothéose, s'étant fait en secret l'historien de la campagne. Qu'on ne se récrie pas ! L'un des manuscrits les plus singuliers parmi ceux qu'une pieuse sollicitude a fait passer sous mes yeux, est un cahier d'écolier, sur la couverture duquel une main enfantine a tracé ces mots : *Guerre de l'Indépendance italienne*. Plus bas, cette fois de la forte écriture que nous avons connue, je lis cette autre mention : « Écrite avec la plus belle insouciance de l'orthographe par Henry Houssaye âgé de onze ans. » Le collégien, enflammé de patriotisme, dépouillait, depuis quatre mois, le *Moniteur* et, jour par jour, notait les victoires ; parfois il mettait une note personnelle dans ces éphémérides, écrivant qu'à Palestro, nos soldats s'étaient élancés sur les Autrichiens « comme des lions affamés. » Le « caporal de huitième » dissertait, avec un sérieux imperturbable, des alliances et de la force du « Quadrilatère. » Il s'entraînait, ce petit caporal.

C'était dès lors, — si je lis bien les lettres du père, — un

enfant expansif et terriblement tapageur, ainsi qu'il convient. Par certains traits de sérieux cependant, il étonnait Arsène Houssaye qui, veuf, avait essayé de ne pas assombrir de tristes souvenirs le cœur de « son garçon. » Celui-ci, cependant, voulut « garder la religion de la tombe qui se rouvrirait (1). » Ce n'était pas le style de l'hôtel Houssaye et de ses redoutes travesties. A dix-sept ans, cet « éphèbe charmant » eût pu se laisser entraîner par le tourbillon; le professeur Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie, devait, chose un peu bizarre, quelques années après, en le couronnant, féliciter le jeune homme d'avoir su s'arracher « à la séduction du monde. » De fait, on apprit un beau jour avec surprise que ce joli garçon passait ses journées et maintes soirées plongé dans les auteurs grecs que Philoxène Boyer, devenu son précepteur, lui avait appris à lire et à chérir. Audacieusement, ce jeune homme de dix-sept ans publiait une *Histoire d'Apelles*. « Qui ça, Apelles? » durent se dire bien des habitués des fêtes vénitiennes de l'avenue Friedland; car certains, de la Grèce, ne connaissaient guère que la belle Hélène remarquablement incarnée, en cette année 1867, par M<sup>lle</sup> Schneider, des Variétés.

\*  
\*  
\*

Henry Houssaye, dans les dernières années de sa vie, exprimait le regret d'avoir publié l'*Histoire d'Apelles*. Ayant, depuis, appris à penser et à écrire dans un tout autre style, il déplorait en cette publication un péché de jeunesse. A quel âge en commettrait-on, sinon à dix-sept ans?

Il avait raison et tort. Le premier livre d'un historien est bien rarement un excellent livre. Les uns y mettent trop de sentimens mal éprouvés, les autres trop d'érudition mal digérée. On peut être un très grand poète à vingt ans, un très grand romancier à trente : l'histoire demande non seulement l'expérience de la documentation, mais celle de la vie; comment donc serait-on un grand historien avant quarante ans? L'*Histoire de la Révolution* d'Adolphe Thiers est une œuvre de jeunesse,

(1) « Henry n'a pas fait une seule action sérieuse dans la vie, lit-on dans les *Confessions* d'Arsène Houssaye, sans aller demander conseil au tombeau. La veille de partir pour la guerre, il a fait tout un voyage pour aller s'agenouiller dans la chapelle de Bruyères. Quand il a eu la croix, il n'a pas voulu la porter sans avoir fait le même voyage. »

mais ce sont les critiques justifiées dont elle fut l'objet qui indisèrent, nous le savons, le jeune Marseillais à discipliner sa plume et tout d'abord son cerveau. Thiers écrivit à quarante-cinq ans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*; il ne l'eût peut-être pas écrite avec la maîtrise qu'on sait, s'il n'eût pas, à vingt ans, publié un médiocre livre.

Il en fut de même pour Houssaye; il n'aperçut les défauts de son style et ne les corrigea qu'en en faisant très tôt l'expérience. Il est de fait que, lisant récemment l'*Histoire d'Apelles*, je croyais rêver. Cela est pourtant bien signé Henry Houssaye.

Il ne nous reste rien de l'œuvre du peintre Apelles, sauf d'incertaines répliques, et la chronique est presque muette sur sa vie. Écrire l'histoire d'un artiste en ces conditions, c'était, suivant l'expression d'un historien fort averti, « une gageure. » Ayant à sa disposition peu de témoignages, Houssaye est amené à les accepter tous; et d'ailleurs quelle critique peut apporter un adolescent dans le choix des textes? Voilà pour le fond.

Quant à la forme, c'est pire. Henry Houssaye avait été élevé dans un milieu romantique, — arrière-romantique. Cet historien dont l'œuvre précisément se recommandera plus tard par la sobriété du style, était trop *hugolâtre* pour ne pas tomber, au début de sa carrière, dans l'enflure propre aux disciples hypnotisés par le maître. Il l'était allé visiter à Guernesey; il avait vu ce « fameux salon rouge » dont il a parlé; il en était sorti transporté. Il restera d'ailleurs fidèle au culte qui y était pratiqué, si j'en crois une lettre bien postérieure à Hugo dont la minute est restée dans les papiers d'Houssaye. J'y lis : « Les romanciers cherchent à donner la vie à leur héros par de petits moyens. Vous faites les vôtres vivans par *votre seule puissance créatrice, surhumaine, presque divine.* » Cette lettre dut beaucoup plaire à Hugo : tout au plus put-il estimer qu'il s'y trouvait un *presque* de trop.

En 1867, le style de Houssaye se ressent de cette *hugoldrie*. Il est à l'excès déclamatoire. Voici par exemple que les Hellènes substituent le culte des divinités de l'Olympe aux religions barbares reçues des vieux ancêtres : « Fuyez, divinités horribles à formes sinistres et burlesques, inspirant une terreur comique, s'écrie le jeune historien. Évanouissez-vous, abstractions quintessenciées, symboles obscurs, subtilités mystiques. Tombez, idoles informes, créatures hybrides, gigantesques

horreurs, monstruosités sacrées ! Voici la sublime phalange des Dieux grecs qui descend lentement des cimes dorées de l'Olympe. »

Doit-on cependant regretter avec Houssaye lui-même que l'*Histoire d'Apelles* ait été écrite ? Je ne sais. Tout d'abord l'œuvre témoigne d'un travail de recherches dont la preuve se trouve dans les références que, suivant une méthode à laquelle il restera fidèle, le jeune historien accumule. D'autre part, l'œuvre qui est, en apparence, une simple biographie, doit être tenue réellement pour un très curieux essai sur l'histoire de l'art grec et l'on y trouve des pages vraiment bien venues. Enfin, si le style est outré, il révèle une bien riche nature. Houssaye dut à cette abondance romantique des débuts et à cette liberté de composition une aisance extrême. « Quand j'ai commencé d'écrire, disait-il, *je poursuivais le mot rare... Depuis bien longtemps, je ne poursuis plus que le mot juste.* Si même il me vient un mot rare, je m'efforce de le remplacer par un autre. Je crois qu'on peut tout dire, et avec une extrême précision, à l'aide d'un vocabulaire très restreint. » Rien de plus vrai ; mais la recherche des « mots rares, » lorsqu'on est jeune, prépare fort souvent à trouver plus tard « les mots justes. » Connaître, comme Hugo, le plus de mots possible, c'est amasser un riche trésor où puiser. A y bien regarder, Houssaye accumulait lui aussi des richesses qui, un jour, lui permettraient de n'être jamais sec dans la concision, ni pauvre dans la simplicité.

L'*Histoire d'Apelles* méritait d'arrêter : elle permet de mesurer, en dernière analyse, ce qu'un homme d'esprit peut tirer de leçons de ses propres avatars.

\*  
\* \*

« Voici la sublime phalange des Dieux grecs qui descend lentement des cimes dorées de l'Olympe. »

Le jeune homme qui écrivait ces lignes n'avait pas encore vu les « cimes dorées de l'Olympe. » L'invocation à Aphrodite, — cette *Kypris Anadyomène* dominant l'œuvre d'Apelles, — c'était dé l'avenue Friedland qu'elle partait. Mais l'*Histoire d'Apelles* n'avait pas paru en librairie que, déjà, son auteur, frémissant de passion, courait vers l'Acropole, comme les jeunes gens de



son âge courent à un rendez-vous d'amour. Il allait faire sa prière à Pallas Athéné.

Le 19 septembre 1868, Henry Houssaye, du pont du bateau, considérait, au soleil couchant, avec une émotion indicible, les côtes de l'Hellade ; le lendemain, à cinq heures du matin, il apercevait, sous la caresse du soleil levant, Athènes, la chère Athènes dont, il y a peu de mois, j'ai vu le nom rallumer une étincelle dans son regard presque éteint. D'avance il l'adorait ; elle dépassa son attente et porta son amour au paroxysme.

Dès la veille, son œil d'artiste avait embrassé d'une caresse les côtes du Péloponèse et ces chaînes de montagnes « modélées comme par Phidias. » « L'harmonie, écrivait-il, l'harmonie en tout, voilà la grande règle de l'art, de la poésie et de la politique des Grecs. De même que les premiers sculpteurs ont copié pour les frontons des temples divins les légères inclinaisons des versans des montagnes, de même la grande race des Hellènes a pris pour règle toute la magistrale harmonie que lui montraient les paysages. »

Après avoir fendu une « mer d'améthyste, » il débarquait au Pirée et, au trot de petits chevaux rapides, ne courant pas encore assez vite à son gré, il gagnait la ville de ses rêves entre cinq et six heures du matin. « La route est belle. On suit les ruines des *Longs Murs* construits par Thémistocle ; on passe à travers des bois d'oliviers et des vignes verdoyantes qui s'étendent à perte de vue. On a devant soi le *Temple de Thésée*, l'*Acropole* avec le *Parthénon*, l'*Erekhtheion*, le *Temple de la Victoire sans ailes* et les *Propylées*, enfin le *Mont Lycabète* et, à l'arrière-plan, l'*Hymète*, le *Parnès*, le *Penthélique*..... Je ne veux pas, écrit-il à son père, te parler de ces admirables choses avant de les avoir vues ; je ne les ai encore qu'entrevues au galop de deux coursiers rivaux de ceux d'Hippolyte. »

Il était pris : lorsque, le lendemain, son compagnon de voyage lui parla d'un voyage projeté à Constantinople, il rejeta la proposition avec une sorte de scandale. Quitter Athènes, pensée sacrilège !

Dès lors, le voici battant la ville avec une ivresse joyeuse et presque délirante. Il monte à l'Acropole avec une sorte de respect touchant qui se peint en termes dévotieux. Jamais pèlerin ne mit tant de piété recueillie à s'agenouiller devant les reliques saintes. Parvenu au sommet « par le splendide escalier des Pro-

pylées, » il embrasse d'un coup d'œil « émerveillé » les ruines de la Victoire Aptère, de la Pinacothèque « où l'on exposait les tableaux de Polygnote, de Zeuxis, de Mikon et de Parrhasios, » et ce Parthénon qui, dégradé, dépouillé, souillé, « est encore la plus admirable, la plus idéalement parfaite des créations humaines... Les descriptions les plus enthousiastes et les plus belles, celles de Lamartine, de Chateaubriand et de Théophile Gautier restent encore de beaucoup au-dessous de la vérité, ajoute-t-il; je crois qu'il est téméraire, impossible de faire la description du Parthénon éclairé par le soleil d'Athènes qui, non content de l'avoir déjà peint des plus chaudes couleurs de la palette des Ziem, des Titien, des Corrège et des Rubens, lui donne, tous les jours, dans sa marche de l'Orient au couchant, mille tons divers et mille aspects nouveaux. »

Il souffre, — c'est la marque du vrai amour, — de voir avec d'autres l'objet de sa flamme. Il se promet de « retourner tout seul au Parthénon avec ses yeux et sa pensée. »

Telle est son ivresse que tout lui sourit en ce pays béni des dieux, — même les habitans. Il veut qu'ils soient les descendans authentiques des vieux Hellènes; ils leur ressemblent, proclame-t-il, par la bonhomie de leurs façons (« ces mœurs grecques sont adorables, ») par leurs habitudes égalitaires (son tailleur Lambikis « est à tu et à toi avec le roi Georges... de même que Cléon, au temps d'Aristophane, était corroyeur et gouvernait la Grèce ») par la beauté de leurs femmes (« les beaux yeux sont communs ») et par « un goût inné pour la politique... comme au beau temps de l'Agora et du Pnyx. » Tout l'enchanter et l'accueillir des ministres aux prénoms antiques le grise presque autant que les « vins excellens de Santorin, de Patras et de Samos. »

S'il s'arrache à Athènes, c'est pour aller « de lieu sacré en lieu sacré : » Salamine, Nauplie, le lac de Lerne où il évoque Hercule, les cavernes de Tyrinthe, le trésor des Atrides où il ressuscite dans un décor « de grandeur sinistre » les crimes de la famille. Certes on court le pays, « la main sur les crosses de ses revolvers, » mais qu'on ne médise pas des brigands : ceux qu'il a vus prisonniers lui ont paru « charmans. » Ainsi se révèle la vraie passion qui fait adorer un visage jusque dans ses verrues.

Le voici qui court encore la plaine et les ruines de Corinthe, la plage d'Égine. A Mégare, il est resté saisi devant la beauté des

femmes : « Le type de la Vénus de Milo... » « Sur 80, il y en a 80 de bien faites, d'idéalement bien faites. » Les hommes eux-mêmes sont admirables. « Hier j'ai rencontré un boiteux en fustanelle et je l'ai regardé avec étonnement. A Paris, un boiteux semble tout naturel. »

Il revint d'Athènes dans un état d'exaltation extrême, adorant les dieux de l'Olympe. Le ciel de Paris lui parut presque celui de la terre d'exil. Il ne s'y attarda pas, revint en Grèce et y retrouva ses extases.

\*  
\* \*

Il devait rester un philhellène autant qu'un helléniste passionné. De sa visite à l'Agora, il avait rapporté l'idée, le plan, les élémens d'une *Vie d'Alcibiade*. Il s'y plongera. Il projetait encore une *Histoire d'Athènes à Athènes* « bien plus facile à écrire, dit-il, que l'*Histoire de Rome à Rome*. » Au surplus Rome, vue au retour, lui a déplu : les Romains antiques sont pour lui des « barbares, » tout comme ils l'étaient pour les Grecs du II<sup>e</sup> siècle. Toutes les fois qu'il parle de Rome (nous avons dix articles de lui sur les Romains), c'est avec une sorte de rancune, de la Rome républicaine « qui fut sans équité et sans pitié » aux Césars, « des monstres ! » D'ailleurs cette ville de Rome sans « eurythmie » est devenue « un manteau d'arlequin, » entre les mains des prêtres qui ont chassé les dieux de l'Olympe. Au fond, il a contre ces Romains la haine des Grecs opprimés, d'Aratus et de Philopœmen vaincus ; et c'est le même sentiment qui l'anime contre les Turcs auxquels il ne pardonnera jamais la servitude trop longue de l'Hellade.

Jamais religion ne pénétra plus un fidèle. Il a du fanatique les susceptibilités ombrageuses. En octobre 1871, il accusera formellement les auteurs de la *Belle Hélène* et d'*Orphée aux Enfers*, en persiflant les héros et les dieux antiques, et Jules Vallès, « en envoyant le vieil Homère aux Quinze-Vingts, » d'avoir livré la nouvelle Athènes pervertie aux Barbares germains. Dès 1869, il montrait de l'humeur à About. C'est le seul sujet sur lequel, homme d'esprit, il n'entendra jamais raillerie. Étendant à tout ses goûts et dégoûts, il concédait que Paris se devait estimer heureux de ressembler par certains côtés à Athènes, encore que les courtisanes y fussent fort inférieures à la belle Bacchis dont il évoque quelque part « la tombe de

marbre rose; » et la religion chrétienne lui paraît avoir assombri le monde en n'admettant pas la femme dans la Sainte-Trinité. Telle est son exaltation qu'elle inquiète Arsène Houssaye qui, tendrement, le rappelle (lui qui prêchait peu) au culte du pays de France, aux souvenirs familiaux et même aux vieilles croyances. « Cher Henry, trois fois Grec!... » écrit-il. Mais peut-être trouve-t-il, — lui le Parisien le plus Parisien de Paris, — que c'est Athènes qui, — rétrospectivement, — se doit féliciter d'avoir ressemblé quelque peu à Paris: « Henry-Alcibiade » exagère.

« Henry-Alcibiade » était en Grèce quand les bruits de guerre le ramenèrent en France. Les Barbares étaient aux portes de la nouvelle Athènes.\*

A cette heure, la griserie grecque avait positivement jeté Henry Houssaye dans un dilettantisme passager qui, aussi bien, cadrerait fort bien avec ce qu'on a appelé « l'état d'âme de 1867. » Chose curieuse, à ce jeune homme qui, dès onze ans, s'enthousiasmait pour nos victoires jusqu'à les célébrer naïvement sur son cahier de collégien, la Grèce, qui certes a tout un côté d'héroïsme guerrier, n'était apparue que comme un adorable reposoir de Beauté. L'Olympe et le Parnasse l'avaient sollicité, et il n'était pas allé aux Thermopyles. En 1867, il avait terminé son *Apelles* par une phrase qui en dit long sur le *pacifisme* ambiant, surtout si l'on songe à quelle bonne race appartenait l'écrivain et à quel degré il devait un jour porter le culte des héros.

« Homère, Phidias, Apelles, s'écriait l'effervescent adolescent..., vos gloires sont plus pures que celles de Miltiade, d'Épaminondas et d'Alexandre. Les âmes des guerriers *qui n'ont créé que la mort* s'agitent dans l'atmosphère terrestre, évoquant des souvenirs de deuil et de destruction... *Sur la plume, sur le ciseau, sur le pinceau, il n'y a pas, comme sur l'épée, de sinistres taches de sang. La guerre gouverne un instant les hommes, l'Art illumine éternellement l'Humanité.* »

C'est l'honneur d'Houssaye que de s'être aperçu, à la lueur des combats héroïques, qu'au service d'un pays aimé, l'épée ne se souille pas en s'ensanglantant, et de l'avoir désormais crié très haut.

\*  
\* \*

Le 24 juillet, Houssaye était nommé sous-lieutenant de



mobiles : 4<sup>e</sup> bataillon de la Seine. Quelques mois après, on se battait sous Paris assiégé. Le colonel Champion, commandant la première brigade, choisissait le jeune homme comme aide de camp. Ses futurs compagnons d'armes ne l'avaient pas vu tout d'abord arriver sans méfiance. L'un d'eux, M. Bosquillon de Jarcy, m'écrit : « Lorsqu'il fut présenté à notre colonel au Palais du Luxembourg..., j'avoue qu'il me fit une impression fâcheuse. Grand, mince, fluet même, timide et très réservé, il était loin d'avoir l'air d'un foudre de guerre... Hé bien ! nous nous étions trompés. Cet adolescent aux cheveux bouclés..., cet adolescent à l'allure timide et presque efféminée était un rude compagnon que rien ne rebutait, ni le froid intense, ni les privations, ni le manque de sommeil, et il était au contraire le premier à aller, la nuit, surveiller et reconforter les hommes qui grelotaient de froid dans les tranchées... *Houssaye était un brave garçon et un garçon brave.* »

Ce témoignage, si rondement formulé par un homme qui s'y connaît en courage, est corroboré par les courts billets qu'Henry Houssaye adressait à son père, « du quartier général d'Ivry. » Ce n'est plus le style des lettres de Grèce, ou, du moins, Houssaye a passé momentanément de l'Attique à la Laconie. C'est un Spartiate ; disons mieux : c'est un soldat de France. Alerté, vaillant, dur à lui-même, bon compagnon et de joyeuse humeur, la défaite l'irrite, mais ne l'abat pas. Sans doute il ne dissimule pas à son père que, chargé de porter un ordre à un bataillon isolé, il a été, le long d'une « maudite route, » « *tiré comme un lapin,* » mais si le bataillon se repose quelques jours, il trouve cela « d'une monotonie insupportable, » et si la bataille recommence, il exulte : « *La fête continue aujourd'hui.* » Bon fils d'ailleurs, s'il s'exalte au danger, il entend rassurer son père. « Ne t'inquiète pas trop, j'ai mon étoile... Ne dois-je pas finir l'*Histoire* d'Alcibiade ? Et je t'aimerai encore longtemps. »

M. Frédéric Masson, qui se battait dans un bataillon voisin, a raconté à quelles affaires Houssaye avait été mêlé sous le haut commandement de l'amiral Pothuau. C'est à celle de la Gare-aux-Bœufs, — très meurtrière, — que, portant à travers la mitraille un ordre de son chef, il conquiert cette *croix* dont l'espoir le faisait frémir de joie, le 30 novembre. M. Bosquillon de Jarcy se le rappelle au feu ; il évoque une scène de gentille crânerie : une petite colonne gravit sous des rafales de boulets

la pente du fort d'Ivry; en tête l'amiral qui, un instant, s'arrête pour tirer de sa poche un cigare; et, empressé, mais aussi calme que dans un fumoir, le lieutenant Houssaye frotte une allumette et, d'une main qui évidemment ne tremble pas dans cette tempête de fer, offre du feu à son grand chef. Celui-ci dut plus d'une fois par la suite envier au monde des lettres le soldat du fort d'Ivry. « Courage inné et sang-froid extraordinaire, » écrit mon témoin.

Le 29 janvier 1871, Houssaye rentrait dans Paris : c'était fini; la ville capitulait. L'historien a écrit sur ces journées une des pages les plus émouvantes que je connaisse. « A peine abandonnait-on le cantonnement, qu'on vit déboucher des tranchées ennemies, comme de longs serpens noirs, les colonnes prussiennes... Ils avaient hâte de jouir du triomphe et de pénétrer l'arme au bras dans ces retranchemens qu'ils n'avaient jamais voulu aborder la baïonnette en avant. Et nous avions nos fusils, et nos cartouchières regorgeaient, et nous abandonnions notre poste et nous fuyions devant eux. *Ceux qui ont vu cela gardent au cœur une haine impérisable.* » Ce n'est point là de la littérature : « Je ne puis m'empêcher de revoir encore, à l'heure actuelle, la physionomie d'Houssaye, m'écrit encore son compagnon d'armes : il était livide, le nez pincé, les lèvres exsangues, sa main tenait fébrilement les rênes de son cheval et une grosse larme roulait dans ses yeux. » Nous venons de voir tomber cette larme sur le papier.

Il pleurait d'être vivant : que de fois il m'a dit qu'il regrettait de n'être pas mort, — en 1870 ou plus tard, — de la mort du soldat ! Et comme l'helléniste n'était jamais loin, il ajouta un jour : « La mort du soldat, mon ami : εὐχάρτος (l'heureuse mort) ! »

Mais s'il n'était pas mort, son âme s'était trempée à l'épreuve et son esprit mûri. Il n'était pas exalté, il était remué jusqu'au tréfonds de l'être. En décembre 1871, dans un article sur l'Allemagne, il ménageait peu le vainqueur, disant l'affreuse désillusion que causaient aux *intellectuels* de l'époque « les petits-neveux de Goethe, » vrais barbares. Mais il ne déclama pas et soudain, en homme qui a appris à réfléchir, il tirait la vraie leçon de l'événement. L'Allemagne avait vaincu grâce à « la discipline : » par cette discipline « la France, si elle s'y veut assujettir, vaincra un jour l'Allemagne. » Il ajoutait cette simple parole « *La discipline, c'est le devoir.* »

Tel nous le voyons au lendemain de la guerre, tel il restera. Militariste, oui, mais militariste sans illuminisme : avant tout, faire que le soldat aime son métier et que le pays aime ses soldats, établir la discipline nationale, la faire aimer et honorer. « Si je reconnais avec les philosophes pacifistes, écrit-il dans une lettre dont la minute est sous mes yeux, qu'il y a vingt façons de bien servir, je pense aussi que le soldat est celui qui la sert de la façon la plus rude, la plus désintéressée et la plus efficace. Trop de jeunes gens regardent le service militaire uniquement comme une servitude. A ceux-là il faut rappeler que c'est un honneur. A tous, il faut faire sentir l'utilité et la grandeur du rôle où les appelle la Patrie. *Haut les cœurs*, dites-vous. *Il faut dire aussi : Haut les yeux ! Il faut mettre la fierté dans l'âme inconsciente et timide des conscrits.* J'admire ce vieux sergent qui, passant l'inspection de ses hommes, disait à une recrue : « Ayez donc le regard assuré ! Fixez-moi dans le blanc des yeux. *Faites-moi trembler, f..... ! Vous êtes soldat !* »

Nous retrouvons tous en ces lignes le Houssaye des dernières années. Mais il les eût signées en 1871. Il continua de lire Homère, mais il aima Paul Déroulède ; son peintre favori ne fut plus Apelles avec ses Aphrodite, mais Édouard Detaille : le *Rêve* troubla désormais plus d'une de ses nuits.

\*  
\* \*

Rien n'est plus contraire à la vérité, cependant, que de représenter Houssaye roulant dès lors de grands projets d'histoire nationale. Comme l'a fait observer M. Frédéric Masson, si Houssaye eût, à cette époque, pensé écrire sur Napoléon, il n'eût pas attendu dix-sept ans pour le faire. Il est juste toutefois d'admettre que l'état d'âme créé, ou plutôt *réveillé* chez lui par la guerre, le prédisposait à se faire un jour l'historien de nos batailles.

L'histoire moderne, en tout cas, ne le sollicitait pas : si, au lendemain de la guerre, il entend raconter un siège de Paris, il ne songe ni à 1814, ni à 1815. Il dédie à l'amiral Pothuau un opuscule intitulé : *Le Premier Siège de Paris : an 52 avant l'Ère Chrétienne*, où il se déclare, bien entendu, pour le Gaulois Camulogène contre le Romain Labiénus. La conclusion de l'ouvrage, traversée d'un beau souffle, est évidemment inspirée par une pensée mélancolique : « Les flammes avaient détruit Lutèce,

mais les vétérans de César n'avaient pas planté sur les ruines fumantes de la ville leur aigle victorieuse. Les Parisiens avaient bien mérité de la Patrie : ne pouvant défendre leur ville, ils l'avaient brûlée ; ne pouvant vaincre, ils étaient morts. »

C'était aller chercher bien loin, — en l'an 52, — de fortifiantes leçons. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres fit bon accueil au livre qui, en dépit de son caractère de quasi actualité, était, dit un des rapports de la savante Compagnie, « plein d'érudition. » Houssaye restait donc un « antiquaire, » mais un antiquaire que la passion patriotique travaillait.

En réalité, Alcibiade l'attendait sur sa table de travail. Les notes étaient prises ; le décor, il l'avait brossé à Athènes même et les acteurs s'agitaient dans sa tête, en pleins combats du siège : « Il faut que j'achève *Alcibiade* », avait-il, d'Ivry, écrit à son père.

Il l'acheva en 1872. Peut-être se sentait-il néanmoins lui-même une âme renouvelée : il tint à s'en expliquer dans sa préface : « Ce livre que nous avons commencé à Athènes, deux ans avant la Guerre, a été souvent interrompu et souvent repris. Nous ignorons si les événemens politiques auxquels nous avons assisté et la vie de soldat que nous avons menée ont pu nous faire voir plus juste sur plusieurs points de l'histoire d'Athènes. Nous savons seulement que rien n'a modifié nos idées sur la *République Athénienne*. »

Il disait vrai. Tout en s'attachant à cet Alcibiade, si prenant par ses qualités et plus encore par ses défauts, et à cette vie que Montaigne estimait « la plus riche que je scache à estre vescu entre les vivans, » ce personnage singulier n'est, au fond, qu'un prétexte pour Houssaye à revenir sur Athènes, sa Constitution, ses mœurs, ses hommes, son histoire ; et à cet égard, Alcibiade est un héros singulièrement bien choisi : « Vivante personnification de son temps, » il est plus : une sorte de représentant et comme de synthèse vivante de la Grèce antique. Descendant des vieux héros, membre de l'antique famille Alcéméonide, neveu de Périclès, mêlé à toutes les luttes de l'Agora, puis à celles qui déchirèrent le monde hellénique du Pont-Euxin à la Sicile, élève de Socrate et camarade de Platon, ami des grands artistes de l'âge, champion des Jeux Olympiques, orateur, magistrat, soldat, diplomate, chef de la République dont il est par ailleurs le plus dépravé des citoyens, maître des élégances,



amant de toutes les femmes, courtisanes et femmes de roi, ce don Juan, qui fut disciple des philosophes et généralissime des flottes, permet évidemment à un historien de sortir à toute heure des bornes d'une étroite biographie. Houssaye se fait ici l'historien d'Athènes : toute l'Athènes de ce fiévreux <sup>v</sup>e siècle tient dans ces deux volumes.

On ne peut établir aucune comparaison entre l'*Apelles* et l'*Alcibiade*. *Alcibiade* est un vrai ouvrage d'histoire. Certes les hellénistes peuvent, après quarante ans d'investigations en Grèce, relever dans l'œuvre des erreurs et des lacunes : elle eut sa valeur, comme une forte et attachante synthèse des travaux alors en honneur. On n'y rencontre d'autre part aucune des fautes de goût qu'on avait relevées dans *Apelles*. Houssaye s'appliquait, à lui tout le premier, cette *discipline* qu'il rêvait pour la nation : son romantisme était resté, frappé à mort, ainsi que son passager dilettantisme, dans les tranchées du siècle.

Ce qu'il faut cependant observer encore, c'est qu'il reste fidèle, ainsi qu'il l'a dit, au culte de la Beauté. Si Alcibiade le séduit, c'est que les statuaires grecs lui faisaient poser les Éros. Cet homme est un demi-dieu en qui s'incarne pour Houssaye l'Athènes bien-aimée : tout en reconnaissant les erreurs et les crimes de ce demi-dieu, son biographe entend qu'il ait été supérieur en toutes choses : ne se récrie-t-il pas lorsqu'il entend prétendre qu'Alcibiade est allé recevoir des leçons de volupté à Abydos ? « Alcibiade, écrit fièrement l'historien, quel que fût le degré de dépravation des Abydiennes, n'avait pas à prendre leurs leçons. Loin d'en recevoir d'elles, il leur en eût plutôt donné. » Cet orgueil de biographe me plait.

L'ouvrage rencontra bon accueil. L'Académie française le couronna, lui octroyant le prix triennal Thiers. « Prix de bon augure pour une vocation historique, » proclamait Patin. Jamais l'auteur des *Tragiques Grecs* ne rendit un aussi heureux oracle. Tous les lauréats du prix Thiers ne peuvent, hélas ! avoir la prétention de donner, autant qu'Houssaye, raison au clairvoyant secrétaire perpétuel.

\*  
\* \*

Houssaye alla rendre visite à Thiers. Il m'a souvent raconté que l'illustre historien du *Consulat et de l'Empire* l'engagea vivement à se cantonner dans l'histoire grecque, ajoutant qu'en

ce qui concernait les temps modernes et particulièrement la période de 1789 à 1815, « il n'y avait plus grand'chose à glaner. » Cette scène est de toutes les époques.

L'historien d'Alcibiade n'entendit que trop alors celui de Napoléon. Je ne peux me consoler qu'Houssaye n'ait pas, *Alcibiade* terminé, porté sur quelque partie de notre histoire nationale ses investigations. Mais la Grèce l'enlaçait vraiment. Elle se présentait maintenant sous les traits, — à la vérité bien séduisants, — de trois femmes. Celles-ci représentaient trois époques de l'Hellénisme : Aspasia, c'est Athènes ; Cléopâtre, c'est Alexandrie ; Théodora, c'est Byzance. D'un coup d'œil, — charmé, — on allait, avec ce guide informé, du lit de Périclès à celui de Justinien.

L'exergue résumait l'histoire des trois femmes : *Eros imperat*, l'Amour commande. Mais ce livre, rempli de charmantes ou tragiques pages et de notes savantes, m'irrite extrêmement. En ce qui concerne Aspasia, Houssaye ne pouvait guère que se répéter avec art, et ses études spéciales sur la Grèce antique ne le préparaient nullement, par ailleurs, à écrire en quelques mois des pages très neuves sur Cléopâtre et Théodora. A la vérité, — et cela est une excuse suffisante, — il trouvait un extrême plaisir à les écrire, ressaisi de cette « griserie » qui montait à son cerveau des textes grecs, — même de ceux de la décadence. Laisant à Aspasia le sceptre, « muse du siècle de Périclès, » on le sentait cependant avec Antoine sous le charme captivant de la fille des Ptolémées, « la plus belle des femmes, περιεχλλιστάτη γυναικῶν, » et avec Justinien (et tant d'autres) sous la prise de cette fille de bateleurs passée Impératrice qui, à Ravenne, exerce encore sur les pèlerins sa séculaire fascination : « Telle beauté, dit Procope, que personne ne saurait l'exprimer. »

Le côté « artiste » de ces trois biographies de luxe lui plaisait d'autant plus qu'il vivait, depuis 1872, — non plus à Athènes, mais à Paris, — dans une atmosphère d'art et de beauté.

Il avait, dans sa prime jeunesse, pensé manier le pinceau et avait, tout comme un autre, installé un atelier. Il avait, en 1872, passé de la pratique à la critique. C'est en qualité de critique d'art qu'il avait vu, la même année, en 1874, s'ouvrir devant lui « les portes d'ivoire, » — ainsi que s'exprime M. Frédéric Masson, — du *Journal des Débats* et de la *Revue des Deux Mondes*.

Ce lui furent deux « maisons. » Il a, en recevant à l'Aca-

démie M. Francis Charmes, dit quel attrait il avait jadis trouvé au vieux logis de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois et dans ce cercle de grands hommes de lettres que les jeunes rédacteurs entendaient avec un intérêt passionné, dissertar et discuter. Quant à la *Revue des Deux Mondes*, où il débuta par des études d'art, il y resta « comme chez lui, » me dit-il un jour. Hier, elle donnait à ses lecteurs les dernières pages qu'a écrites sur *Iéna* la plume encore si ferme de l'historien.

Articles de littérature, de critique, d'histoire, de beaux-arts pourraient remplir dix volumes. Il n'en édita que trois recueils. *L'Art français depuis dix ans* retient. On y trouve exposés les principes (assez intransigeans) du critique. Très dur pour le naturalisme et l'impressionnisme, « deux termes du charlatanisme, » il leur opposait le vrai réalisme, celui des antiques. Au fond, il était extrêmement classique, « regrettant les mythologies et les scènes antiques qui comportent le nu. » Ses passes d'armes, — car là comme ailleurs il se passionnait, — ne confirment pas seulement ce que nous savons de son culte pour l'art grec; elles sont une nouvelle preuve de cette faim de discipline, — si je peux dire, — qui l'avait possédé après 1871. Naturalisme et impressionnisme lui paraissaient des doctrines quasi insurrectionnelles et il eût volontiers affirmé que le naturalisme notamment avait bien pu amener Courbet à coiffer le bonnet rouge et à renverser la Colonne. Cette faim de discipline, elle allait se satisfaire pleinement. Un hasard tout à coup l'amenait au maître des grandes disciplines. Un hasard, oui, si l'on s'en tient aux apparences. Mais y a-t-il des hasards? La semence vole au gré du vent, mais elle ne germe et ne porte de fruits que sur les terrains prêts à la recevoir.

\*  
\* \*

Le 1<sup>er</sup> août 1885, la *Revue* publiait un article intitulé : *La Capitulation de Soissons en 1814* et signé de Henry Houssaye.

Cet article fatidique était sorti de circonstances en apparence, je le répète, fortuites.

Quelques mois auparavant, une étude qui portait le titre : *Les Commentaires des soldats*, et qui présentait les fameux *Cahiers de Coignet*, avait montré l'historien d'Alcibiade apte à sympathiser avec les troupiers de l'Empereur, — de tout son cœur. Un de ses compatriotes de l'Aisne en avait été frappé.

« J'ai lu, lui avait-il écrit, un article de la *Revue* qui me prouve que vous comprenez *les vieux de la vieille*, » et il lui avait offert de lui communiquer d'assez curieux documens sur la capitulation de Soissons en 1814. Houssaye accepta, pensant simplement trouver là matière à une courte étude qui ne l'arracherait que pour quelques semaines à un livre projeté sur *La loi agraire à Sparte*.

La capitulation de Soissons est un des événemens capitaux de la campagne de 1814 : le général qui commandait dans cette ville, — un Moreau, — eût attendu quelques heures avant de rendre la place, que le sort de la campagne changeait et par conséquent, — qui sait ? — le sort de l'Europe. Houssaye en resta saisi. Pour *situer* l'événement, il étudia *grosso modo* la campagne. Il lui parut qu'elle était à récrire. Il ne pensa pas à le faire, mais voulut en avoir le cœur net. Pour la première fois, il alla aux Archives. « Lorsque je lus et palpai ces papiers écrits de la main même des acteurs du drame, disait-il, et dont certains griffonnés sur le champ de bataille semblaient encore sentir *l'enivrante fumée de la poudre*, j'ai subi une sorte d'hallucination : *je les voyais apparaître*. Le garçon de salle dut m'avertir que l'on fermait, car, perdu dans mon rêve, je n'avais plus la notion de ce qui m'entourait. »

Il revint aux Archives, il y dévora avidement des papiers. Il y évoqua des ombres. Au-dessus de toutes les autres s'en dressait une : celle de l'Empereur. Elle ne l'avait pas hanté jusque-là. Il avait toujours rendu hommage au génie : il ne semble pas que, sauf lorsqu'il avait feuilleté Coignet, il eût senti battre son cœur pour le grand homme. Depuis 1871, la figure de Napoléon subissait une éclipse, pâissant fort injustement, aux yeux mêmes des patriotes, de l'effroyable aventure où venait de tomber la dynastie impériale et où la France avait failli sombrer avec elle.

Ce fut chez Houssaye cependant le patriote qui s'émut. En 1814, l'Empereur ne lui apparut point tel qu'il était aux yeux de tant de gens : « l'incorrigible guerrier » de Thiers menant par sa manie guerrière la France aux abîmes. Napoléon n'avait été, en 1814, que le défenseur du sol envahi. Contre l'Europe entière il l'avait disputé pied à pied, pouce par pouce, au prix d'un miraculeux effort ; et derrière lui, l'historien apercevait, le soutenant, l'acclamant, mettant en lui leurs espoirs, les petites gens de France, paysans, ouvriers, troupiers. Ce n'était



pas l'Empereur nimbé de lauriers, couronné d'or, drapé de velours et d'hermine du sacre. C'était, sous le « petit chapeau » amolli par la pluie et dans la redingote grise fatiguée par la campagne, un chef populaire autour duquel se groupaient les patriotes sans distinction de nuance. Tout ce que le cœur d'Henry Houssaye renfermait de passion patriotique et guerrière s'émouvait et s'exaltait. Il n'aima peut-être pas alors *tout l'Empereur* : il aimait celui-là à ce moment-là. En tout cas, le trouvant abordable, il l'aborda. Il l'interrogea, l'interpella comme jadis sa grand'mère Houssaye sur le champ de bataille de Laon. « N'allait-il pas rejeter sur le Rhin ces envahisseurs, Prussiens, Kaiserlicks, Cosaques? N'allait-il pas en nettoyer le sol de France? »

L'Empereur interrogé le regarda. On sait quel frisson d'amour, d'admiration, de haine ou de crainte, ce regard peut, cent ans après sa mort, faire passer dans nos moelles.

Il y a dans *Servitude et grandeur militaires* de Vigny une scène que connaissent bien les fervens de l'Empereur : « ... Bonaparte se baissa vers moi et, me prenant dans ses bras, m'éleva jusqu'à sa bouche et me baisa le front. La tête me tourna. *Je sentis qu'il était mon maître et qu'il élevait mon âme à mon père...* Il m'avait soulevé libre et quand ses bras me redescendirent doucement sur le pont du navire, *ils y laissèrent un esclave de plus.* » Henry Houssaye avait reçu sur le front le baiser de l'Empereur.

Par ailleurs, la campagne elle-même de 1814 le passionnait. Cet homme était soldat dans l'âme, il l'avait montré; il se trouva qu'il n'était pas seulement né pour être soldat, mais chef d'état-major. Tactique et stratégie l'attachèrent : il aperçut les desseins, pénétra les plans, suivit les mouvemens, comprit la victoire et la défaite, en analysa les causes et sentit que sa vraie vocation jusque-là méconnue était là. Et il prépara un 1814 qui, trois ans après, voyait le jour.

Dès les premières pages du livre, il dit nettement, franchement, quel était l'esprit de l'œuvre : « Nous avons consciencieusement cherché la vérité. Au risque de froisser toutes les opinions, nous avons voulu ne rien omettre, ne rien voiler, ne rien atténuer. Mais impartialité n'est point indifférence. Dans ce récit où nous avons vu avant tout la France, la grande blessée, nous n'avons pu ne pas tressaillir de pitié et de colère.

Sans prendre parti pour l'Empire, nous nous sommes réjoui des victoires de l'Empereur et nous avons souffert de ses défaites. *En 1814, Napoléon n'est plus le souverain. Il est le général, il est le premier des soldats français.* Nous nous sommes rallié à son drapeau en disant comme le vieux paysan de Godefroy Cavaignac : « *Il ne s'agit plus de Bonaparte. Le sol est envahi. Allons nous battre!* »

L'ouvrage parut au printemps de 1888. Le succès en fut prodigieux. Le volume, bourré cependant de notes, de références, de renvois aux cotes d'archives, le volume où des chapitres entiers consacrés à la stratégie napoléonienne nécessitaient l'emploi des cartes et exigeaient la vue de l'échiquier, le volume, d'apparence compacte et de style sévère, fut enlevé comme un roman. Jamais ouvrage d'histoire ne connut pareille fortune : au bout de quelques mois, les éditions se succédaient ; le nombre de ces éditions atteint aujourd'hui soixante-six, mais vingt furent tirées en bien peu d'années. Et ce devait être la fortune des volumes suivans qui tous dépassent actuellement soixante éditions, *Waterloo* atteignant le chiffre insolite soixante-dix mille. De la table des salons mondains à celle des élèves de l'École de Guerre, la date fatidique *1814* s'aperçut. Houssaye resta, le premier, saisi de son succès.

Ce succès obligeait : le public réclamait « la suite. » On ne voulait pas rester sur le départ pour l'île d'Elbe. *Il* était revenu ; on voulait *le* voir revenir, triompher derechef, se battre derechef, et savoir la fin du drame.

L'historien avait déclanché un mouvement. Frédéric Masson a dit, parlant avec une éloquence passionnée devant la tombe ouverte où allait reposer Henry Houssaye, quel fut ce mouvement prodigieux d'études napoléoniennes et que Houssaye en fut « l'initiateur. » C'est le témoignage que celui-ci eût le plus prisé et, de fait, ce généreux hommage revêt une autorité singulière. L'« initiateur » se devait de garder sa place dans cet immense « atelier » où, s'inspirant de lui ou simplement travaillant à côté de lui, un monde d'écrivains et de savans se mettaient au grand ouvrage. Houssaye écrivit *1815* : trois volumes qui ont pour sous-titres : *Les Cent Jours*, — *Waterloo*, — *La Terreur Blanche*.

Lorsque l'œuvre, née presque d'un hasard, mais où une nation avait en quelque sorte enfermé l'écrivain, fut achevée, il

se trouva que ce *1814*, qui avait d'abord paru un volume se suffisant à lui-même, n'était que le prologue d'un drame splendide.

\*  
\* \*

L'œuvre se présente en effet ainsi qu'une de ces trilogies grecques que Houssaye connaissait si bien.

Ce prologue, *1814*, est déjà d'une incomparable grandeur. Le lion qui a porté la terreur jusqu'aux lointaines capitales est forcé dans ses terres : l'Empereur d'Occident qu'on a vu se battre dans les Sierras de Castille et sur les bords de la Moskowa, est menacé entre Marne et Seine. Alors il est redevenu le soldat, rien que le soldat. Quel soldat ! Aucune de ses campagnes ne vaut celle-là ! Et c'est le soldat de la nation qui, debout, faisant front, relève, replante le drapeau à chaque instant abattu. Il faut que, derrière lui, les coupe-jarrets conspirent pour que tout à coup, frappé dans le dos par la trahison, le héros tombe. Alors, c'est l'abdication, la relégation de César dans l'île de Sancho Pança, pendant qu'en France la première restauration, par l'acharnement même qu'elle met à l'outrager, prépare fatalement le retour du Dieu.

Nous connaissons par ce prologue tous les personnages du drame, quand, sur le premier acte de la trilogie elle-même, *1815*, la toile se lève : *Lui* d'abord, les maréchaux fatigués, les politiciens traîtres, les soldats admirables depuis les jeunes colonels jusqu'aux grognards révoltés et jusqu'aux petits *Marie-Louise* d'hier, la Nation exaspérée qui gronde contre le « retour des seigneurs, » le gouvernement impopulaire qui tente, comme le dira Musset, de rouler la nation vaincue « dans un linceul blanc. »

Le premier acte de la trilogie, c'est le *Vol de l'Aigle*, le retour vraiment miraculeux de l'île d'Elbe, la marche merveilleuse d'un Dieu sortant du tombeau au milieu des dévots que sa vue jette dans la frénésie, précipite dans ses bras, prosterne à ses pieds, tandis que, dans la coulisse, les « traîtres » déjà dressent leurs pièges où prendre l'oiseau impérial.

Le second acte, c'est *Waterloo* qui remplit un volume : la « morne plaine » d'Hugo s'emplit une fois de plus, devant nos yeux, de « sombres bataillons. » Les terribles scènes qui se succèdent nous font passer par des espoirs fous et de tragiques anxiétés. Et après la charge où Ney brise la cavalerie épique,

c'est la mort de la Vieille Garde. Le poète lui-même n'a pas su mieux que l'historien au cœur chaud, mais à la langue si simple, nous faire passer un frisson par le corps, lorsque traquée « comme à l'hallali courant, le sanglier parmi la meute, » la Garde meurt sous nos yeux, paraphant de son sang la dernière page de l'illustre épopée.

La chute de l'Aigle constitue le troisième acte. Frappé à Waterloo, c'est les ailes brisées qu'il reparait à Paris. Point de refuge assuré dans cet aire. Déjà les rets sont tendus. D'un coup de son bec encore ou de ses serres, il pourrait les rompre. Il préfère ne pas s'engager dans une lutte obscure et basse. Il laisse l'aire à qui la lui dispute. Il s'élève d'un coup d'aile désespéré, planant très haut, dirigeant son vol vers l'Océan où le filet anglais, finalement, le ramasse.

L'épilogue, c'est « la France crucifiée. »

Et ainsi se termine le drame. Avais-je tort de dire que c'est là une véritable trilogie antique semblable à celles dont, aux côtés de Périclès, d'Aspasie, d'Alcibiade, Houssaye avait jadis suivi les scènes au *Théâtre de Bacchus*. Mais que les drames mêmes d'Eschyle et de Sophocle paraissent, en dépit de leur grandeur, inférieurs à cette tragédie ! Si la « Fatalité » joue son rôle dans l'histoire des Atrides, — petits princes de la petite Hellade jetés les uns contre les autres, — avec quels sentimens plus poignans nous voyons cette Fatalité dominer le drame où sombre le grand Empereur, où la grande France semble sombrer. Elle est là, cette Fatalité, comme inéluctable ; de sa main, elle paraît bien conduire les peuples et les princes, faire plier le génie et fléchir les âmes, déjouer les plans des uns et servir les projets des autres. Elle jette une note eschylienne dans le drame qui va de Montmirail au *Bellérophon*.

Le chœur antique est là aussi. C'est la foule, c'est l'armée. Bien avant qu'on nous engageât à écrire pour la démocratie, Houssaye composait pour elle. Nous sommes, avec lui, loin des temps où un général seul se détachait du tableau d'une bataille, où un homme d'État semblait avoir vécu seul au-dessus d'une nation. Houssaye a voulu que la masse parlât et qu'on la vit agir.

Les maréchaux joueront leur rôle, mais derrière eux l'armée des humbles soldats surtout et, sous les ministres qui délibèrent, voici les faubourgs qui remuent. Houssaye interroge les



petites gens : grognards et conscrits, artisans des faubourgs, paysans des marches de l'Est. Il lui plaît tant d'entendre les émules de Coignet grogner, plaisanter, gronder, pleurer, rugir, de les voir marcher, combattre, mourir. Et voici, avec la nation soulevée, tout un peuple en marche : entendez-vous ce chœur formidable qui s'enfle démesurément au-devant de l'Empereur revenant. Et l'autre chœur, celui des soldats de France qui, à Waterloo, tombant, agonisant sur les aigles brisées, crie comme l'autre : *Vive l'Empereur!*

\* \* \*

Si Henry Houssaye fait parler l'opinion, je le répète, c'est qu'il l'interroge avec une scrupuleuse conscience que n'obscurcit jamais un intérêt passionné. Nous sommes aujourd'hui habitués à voir l'historien ne négliger aucune source. Houssaye nous a, dans cette voie, tous précédés, et c'est lui qui a montré la voie. Il a voulu que se confessassent à lui les policiers de Savary et de Fouché, les agens de Talleyrand, les maréchaux, les chambellans, les ouvriers « fédérés, » les préfets, les troupiers, les paysannes. Les *Journaux de marche des vieux de la vieille* autant que les papiers d'état-major l'éclairent et le guident de Champaubert aux Quatre-Bras, les rapports de police le font pénétrer des salons du faubourg Saint-Germain aux cabarets du faubourg Saint-Antoine. Et il n'est pas jusqu'aux *cours* de la Bourse et aux recettes de nos théâtres qui ne lui paraissent précieux documens, capables de le renseigner sur l'état des esprits et presque des cœurs.

De cette masse de documens nouveaux jaillit un flot de nouvelle lumière. Elle jaillit d'elle-même, encore que le talent si sobre cependant de l'écrivain serve l'historien informé. Lui intervient peu ; mais on sent un cœur qui se comprime ; parfois un cri d'indignation, de joie ou de douleur s'échappe : ce sont alors quelques mots brefs, mais d'autant plus terribles. Relisons le récit de la soirée où, à l'Opéra, on chanta : *Vive le roi Guillaume et ses guerriers vaillans!* Comment l'historien, — ici, — eût-il pu se contenir ? Cependant il est presque toujours impartial. Il sait blâmer l'Empereur, montrer ses erreurs. Les Bourbons lui sont antipathiques, — en 1814 et 1815 ; — mais le jour où, forcé de signer le traité qui dépouille la France, le duc de Richelieu, leur ministre, un émigré rentré, pousse un grand

cri déchirant de douleur, Houssaye le récompense d'un regard amical. Quiconque n'a pas manqué à la patrie a droit à sa sympathie. Mais le plus souvent il se refuse le droit de juger, presque de raconter, laissant parler les témoins et les faits. Pas de déclamation ; pas de théories ; pas de grandes peintures ni de portraits voyans. Peignant à petites touches, innombrables, pressées, en apparence menues, il semble un Meissonier de l'histoire. Soudain l'œuvre finie, il se trouve cependant avoir brossé une immense fresque épique, resplendissante de couleur et pleine de grandeur.

\* \* \*

1814 avait paru en 1888 ; *la Terreur blanche* est de 1903. Ce furent quinze ans d'un fiévreux labeur : car, préparant le volume attendu, sans cesse il réétudiait les volumes parus. Je sais par expérience que le plan de Waterloo resta étalé sur sa table bien après que le livre eut vu le jour : je l'y ai encore revu, il y a quelques mois, quand déjà Houssaye semblait tout à *Iéna*.

Ce qui était prodigieux, c'est qu'en effet, s'il s'appliquait au labeur de l'heure, il ne s'y absorbait pas. Le 6 novembre 1894, l'Académie l'avait désigné pour le fauteuil de Corneille et de Victor Hugo, que la mort de Leconte de Lisle venait de laisser libre. Il s'y était assis, le 12 décembre, avec une joie qu'il ne dissimulait pas. C'est qu'il avait pensé jeune à l'Académie « comme au sortir de l'école, les Saint-Cyriens pensent aux étoiles de général. » Lorsque, plus beau que jamais, droit, ferme, le regard fier, il entra, sous l'uniforme brodé, au son des tambours, sous la Coupole, il semblait bien en effet un maréchal, pénétrant dans une ville conquise après une belle campagne.

Mais avec les « étoiles, » il accepta les charges. Que de fois je le vis, en face d'une pile de livres « candidats aux prix, » se prendre la tête dans les mains ! « Lire, c'est déjà beaucoup. Mais étudier pour choisir avec équité ! Il y en a dix d'excellens là dedans et vingt de bons ! » Il faisait son « métier d'académicien » avec la régularité du bon soldat qui a sa consigne.

Par ailleurs, président de la *Société des Gens de lettres*, président de la *Société des écrivains militaires*, vice-président de la *Sabretache*, vice-président de la *Société des Amis du Livre*, car il était bibliophile, il n'acceptait jamais l'honneur sans la

charge et semblait toujours tout à tous. Ajoutons que, lisant tout ce qui paraissait non seulement sur 1814 et 1815, non seulement sur l'Empire et la Révolution, mais encore sur l'histoire militaire de la France (sa bibliothèque de travail aux livres souvent fatigués en témoigne), il ne se détachait pas de ces premières amours qu'avait été l'Hellade. Il avait succédé à Renan à la tête de la *Société des Études grecques* en 1892 et restait digne de cet autre bâton de maréchal. A propos de Leconte de Lisle, il avait encore célébré magnifiquement, à l'Académie, ces Grecs qui « non seulement avaient créé les plus beaux monumens de l'art et de la pensée, ... » mais « aussi créé cette chose inconnue avant eux et oubliée après eux pendant 12 ou 15 siècles, la Liberté. » Un jour je le trouvai replongé dans l'*Anthologie* ; un autre jour, il me lut dans le texte vingt vers de l'*Illiade* en les commentant avec l'enthousiasme, — c'est tout dire, — qu'il apportait à louer le Victor Hugo de l'*Ode à la Colonne*. Il continuait à suivre dans le monde ses héros et héroïnes : lorsque M. Guglielmo Ferrero nia que l'amour d'Antoine pour Cléopâtre eût changé la face du monde, il se mit à rompre des lances pour « le nez de Cléopâtre. »

Enfin il aimait s'entretenir avec les confrères et était accueillant aux amis. « Il estimait, a délicatement dit M. René Doumic, que sa journée faite, l'écrivain honnête homme doit secouer la poussière des livres, relever la tête, déridier son front et causer librement avec ses amis. »

\*  
\* \*

C'était un délicieux ami, d'une fidélité sans défaillance, avec des délicatesses dont le souvenir, au moment où j'écris, m'émeut d'inexprimable façon. Il a, en prononçant le discours des prix de vertu, parlé de ces « hommes-Providence » qui « par un heureux conseil ou un appui momentané à un jeune artiste, à un jeune historien, lui préparent une existence féconde et glorieuse. » Le cher bon maître ! Ce qu'il a été de fois, pour un débutant intimidé, l'homme-Providence ! Il tendait une main largement ouverte : sa poignée de main, déjà, vous donnait courage et confiance. Il eût d'un regard, — en 1910 comme il l'avait fait en 1870, — jeté des soldats à l'assaut. Il en jeta à l'assaut de la science. On lui apportait une page, on la lui lisait ; il écoutait, son regard si fin posé sur vous et qui déchif-

frait la physionomie du lecteur, tandis que, de toute son attention, il l'écoutait. « Mais, c'est bon, ça ! » Ce mot-là suffisait : on avait de l'ardeur au travail pour des semaines. C'était Napoléon tirant l'oreille au conserit.

Mais ce qui était surtout communicatif, c'était le spectacle qu'il donnait aux apprentis historiens. On le trouvait, entre les rayons de sa vaste bibliothèque de style impérial, — acajou aux bronzes dorés, — devant le bureau qui, si large qu'il fût, était toujours encombré de notes, de livres et de ces grandes pages bâtonnées de sa forte écriture, tout frémissant d'ardeur et je dirai de plaisir devant le travail fait, et si plein de son sujet qu'il vous entraînait, vous *emballait*. Que de fois il m'a forcé à m'asseoir à côté de lui dans les conseils de Napoléon, sous la tente de l'Empereur où j'aurais juré qu'il venait de m'introduire ; il m'a fait tirer avec les Marie-Louise, il m'a fait charger derrière Ney. Je sortais éberlué de son cabinet. Comme tous les grands historiens, Houssaye était un visionnaire, mais qui, après avoir contrôlé ses visions, savait vous les faire partager. Je l'ai vu se lever, frémissant d'enthousiasme ou de colère : passant ses mains dans sa chevelure blanchie, il s'agitait et, lui qui ne déclamait jamais dans ses livres, il tonnait ou exultait. Un jour, me parlant de Fouché, il me dit : « L'Empereur eût dû le faire pendre, ce coquin ! » et il eut un geste désolé, comme si l'événement eût été de la veille. Aussi bien, ses livres, écrits d'un style si simple, évoquent de telle façon les scènes et les acteurs qu'il paraît impossible qu'il ne *vit* pas se dérouler ces scènes et agir les acteurs. « L'historien, a-t-il écrit, ne doit pas seulement raconter les événements, il doit aussi faire revivre les passions qu'on n'a plus. » Lorsque, avec Houssaye, nous suivons Napoléon, marchant du golfe Jouan à Paris, c'est avec l'anxiété haletante de gens qui ignorent tout du dénouement. Lorsque, à Rochefort, l'Empereur se va livrer aux Anglais, nous nous surprenons à désirer que quelque hasard heureux le détourne de son projet. Michelet contait qu'entrant chez un ami, il le trouva plongé dans un rêve, un livre ouvert devant lui et les yeux remplis de larmes. « Enfin, rapporte l'historien, revenant à lui-même : « Elle est donc morte ! dit-il. — Qui ? — La pauvre Jeanne d'Arc ! »

Houssaye a su certainement créer chez beaucoup de ses lecteurs ces surprenantes hallucinations.



Au demeurant, n'ayant rien d'un halluciné, il était parfois narquois, de sens rassis, capable même de fortes espiègleries. Une de ses mystifications est célèbre : il l'a racontée dans un petit article du *Bulletin du Bibliophile*, en 1902, intitulé, je crois : *Napoléon le Grand par Victor Hugo*. A cette occasion, il contait comment, ayant à tapisser une porte de sa bibliothèque avec des dos de livres simulés, il y avait inscrit des *Comptes mélancholiques* de Balzac, un *Moi et Eux* de George Sand, un *Manuel du Démolisseur* d'Henri Rochefort, l'*Éloge des Jésuites* de Michelet, et, entre dix autres, *De l'influence des Goncourt sur la Littérature française* par Edmond de Goncourt. Après tout, ajoutait-il, « combien de livres dont on se contente de voir le dos. » Il avait de ces côtés de gaminerie malicieuse.

Et ce que la vie l'amusait, — si parfois elle l'indignait ! Avec quelle délicate ironie il contait et avec quelle joie il écoutait conter !

\*  
\* \*

A la fin de sa vie, Houssaye était troublé : le sort du pays l'inquiétait. Il était littéralement arrivé, pour la France, à un paroxysme d'amour. Il en adorait le passé guerrier, tout le passé : car il était capable de louer en termes aussi magnifiques un Racine et un Corneille, un Berthelot et un Pasteur, un Hugo et un Lamartine qu'un Condé, un Turenne, un Marceau, un Murat, un Ney, un Bugeaud, un duc d'Aumale, un grenadier Coignet de la Grande Armée, un sergent Sans-Souci des armées royales. Un jour, représentant l'Académie aux fêtes du troisième centenaire de Corneille, il démontrait que la France, dans tous les temps héroïques, avait été « la collaboratrice » du poète. « *Cessons donc de l'appeler Romain. Ayons plus de suite. Appelons Corneille un Français, un très grand Français.* »

Cette France, il ne se consolait pas de la voir diminuée, entamée, restant, malgré tout, sous le coup de la défaite et de l'amputation. Un jour que je lui avais conté quelle émotion j'avais éprouvée à parler de Lasalle à Metz, il me manifesta le désir d'y aller conférer lui aussi. Je l'accompagnai. Il parla dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de *Napoléon et des Poètes*. Lorsqu'il déboucha devant ces six cents Français quand même, au milieu desquels se voyaient d'autre part des officiers prussiens bien sanglés dans leur uniforme, je le vis positive-

ment changer de visage et crus, à entendre ses premiers mots étouffés, qu'il ne pourrait continuer. Il parla : sa voix s'éleva ; il lut les odes d'Hugo après les vers de Lamartine sur *Lui* ; il fut magnifique. Il achevait de lire l'*Ode à la Colonne* : « Oui, nous l'irons chercher !... » quand, soudain, dans les rues, sonna la *retraite* prussienne. Il se tut et, de nouveau, nous le vîmes blêmir : il semblait un mort. Je suis sûr que son cœur, un instant, cessa de battre. En sortant, il me dit simplement : « Mon ami, l'épreuve était trop forte. Si j'avais votre âge, je me serais dit : C'est bon : je reviendrai ici entendre sonner les clairons français. Mais moi, moi... Jamais plus je ne les entendrai ici, les clairons français. » S'il m'est donné un jour d'entendre sonner dans Metz les clairons français, je penserai au bon Français qui, jamais, lui, ne les aura plus entendus sonner.

\*  
\* \*

A Metz je l'avais trouvé las. Il l'était de n'avoir vu, et, après tout, de n'avoir conté que des défaites. Il avait alors voulu se réfugier dans la victoire et, tout en préparant l'*Histoire des quatorze armées de la République en 1793*, il écrivait un *Iéna*.

Je dirai ailleurs dans quelles conditions ce livre, interrompu environ aux deux tiers de sa rédaction, verra le jour. Avant qu'il fût très avancé, mon maître le parla devant moi. De sa main prématurément glacée qui prenait la couleur et le froid du marbre, la plume maintenant s'échappait. Il voulait cependant que le plan du livre fût connu, compris, — et l'esprit qui le guidait.

Je le vois encore dans les tout premiers jours de 1910 : il venait de me lire le récit de la bataille d'Iéna qui est encore si net. « Il faut que je continue, dit-il, parce qu'Iéna, voyez-vous, c'est une grande, une belle bataille, mais pour moi *Iéna*, ce n'est pas la bataille d'un jour : depuis la déconfiture et la mort du prince de Prusse à Saalfeld jusqu'à la capitulation de Blücher derrière Lubeck, il y a une bataille continue de trente-six jours, et c'est ça que je veux raconter... La poursuite, mon ami, la chasse, la rasle de cette armée, de cette nation, de cette monarchie de Prusse, quelles pages à écrire ! Vous vous rappelez le mot de Heine : « *Napoléon n'eut qu'à siffler et la Prusse n'existait plus.* » Il s'animait en parlant ; son œil qui, depuis des mois, se voilait trop souvent, s'allumait, et sa main qui com-

mençait à trembler, sa main se raffermissait, semblant jeter l'épervier et ramener la proie.

\*  
\* \*

Ainsi se consolait-il du présent par le passé. Son cerveau surmené se peuplait de visions glorieuses : il me décrit Napoléon entrant à Berlin : « Je le vois ! » — il le voyait. Réellement il était payé d'une vie de labeur historique par d'enthousiasmes spectacles.

Il me parla encore de la Grèce : « Il faut y aller, » me dit-il. Et puis : « Mais non, il faut commencer par là. On y a de grandes jouissances. Seulement la grande beauté, ce n'est pas encore là qu'on la trouve : c'est finalement dans l'âme d'un soldat, mon ami, d'un soldat qui, pour un sou par jour, se fait casser la tête pour la France. »

Il résumait ainsi la philosophie que la vie lui avait enseignée. La Beauté, nous l'avons vu, l'avait grisé d'une ivresse déjà bien noble lorsqu'il avait aperçu les chaînes harmonieuses de l'Hellade, la mer violette de l'Attique, et les marbres dorés de la ville. Longtemps il en était resté comme envoûté, adorateur fanatique des déesses olympiennes. Puis, au brutal, mais heureux contact des événements, son cœur de Français, Français de vieille race et de sang pur, Français fils de terriens et de soldats de France, s'était embrasé d'un bien autre amour. De longues années, il avait continué à célébrer les séductions de la Grèce, mais soudain, mis en présence de soldats incomparables défendant le sol envahi de la Patrie et du plus grand de tous, il s'était dégagé des liens charmans qui semblaient l'enlacer, et l'historien de la Beauté était devenu l'historien de la Patrie : magnifique carrière.

Henry Houssaye, rendu à son pays, l'a servi par la plume comme il l'avait servi et l'eût encore servi par l'épée. Au fait, sa plume vaut une épée : c'est en nous courbant sur nos passagers désastres que nous apprendrons comment la France s'en relève; et c'est en nous contant nos victoires — toutes nos victoires — qu'on nous enseignera à en remporter d'autres. C'est ce que voulait Henry Houssaye.

LOUIS MADELIN.

---

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

COMÉDIE-FRANÇAISE : *La Brebis perdue*, pièce en trois actes par M. Gabriel Trarieux. — GYMNASE : *L'Amour défendu*, comédie en trois actes par M. Pierre Wolff. — THÉÂTRE-ANTOINE : *Le Bonheur*, comédie en trois actes par M. Albert Guinon. — THÉÂTRE SARAH-BERNHARDT : Reprise de *Lucrèce Borgia*.

On vient de nous conter, à la Comédie-Française, une assez pénible aventure. Encore faut-il savoir gré à l'auteur, M. Trarieux, d'en avoir reculé la date à quelque soixante ans en arrière. Cela a l'inconvénient de donner un je ne sais quoi de désuet au dialogue et de falot aux personnages. Mais il importait surtout d'atténuer ce que, dans un cadre d'aujourd'hui, l'impression aurait eu de trop désobligeant.

Dans Limoges vivait, au temps de Louis-Philippe, un couple mal assorti. Mariée, contre son gré, à un M. Graslin, vieil homme avare, morose, et que sa disgrâce physique rend même assez repoussant, Véronique est la beauté la plus réputée du Limousin. Sa maison est des mieux fréquentées et l'on y rencontre tout ce qui compte dans le chef-lieu. D'abord S. G. Monseigneur l'évêque ; et cela va sans dire, puisque nous sommes à la Comédie-Française. Il y avait un prélat dans *Primerose* ; il y en a un dans *la Brebis perdue*, accompagné d'un premier vicaire et renforcé d'un curé de campagne : un nombreux clergé est attaché à l'établissement. La magistrature, le corps médical, toutes les notabilités de l'endroit sont pareillement assidues à l'hôtel Graslin, où les attire le charme de Véronique. Partout où la maîtresse de maison est une jolie femme, les visiteurs accourent, et dans chaque visiteur il y a, plus ou moins, un adorateur. C'en est



un, respectueux et platonique, que le vieux Grossetête, content d'envoyer à Véronique l'hommage discret et parfumé de fleurs, amoureusement cultivées dans ses serres. L'avocat général Granville et le médecin Roubaud en sont d'autres, moins discrets, et prêts à s'enhardir sur un signe. Mais Véronique, tout au contraire, les décourage très catégoriquement. Nous connaissons le monde et le théâtre. Nous ne sommes pas tentés un instant de dire : « Voilà une honnête femme. » Nous songeons à part nous : « Cette femme aime un autre homme. Qui aime-t-elle ? »

Nous le saurons bientôt. Car on ne peut reprocher à cette pièce qu'on y fasse languir la curiosité du spectateur. A peine l'évêque, le médecin, le magistrat et l'horticulteur ont-ils laissé désert le salon de M<sup>me</sup> Graslin, celle-ci, promenant une lampe devant la fenêtre, avec toute la grâce que M<sup>me</sup> Bartet ne peut manquer de mettre à un tel geste, fait un signal évidemment convenu et attendu. Nous allons connaître l'amoureux de Véronique. Sur ces entrefaites, la bonne annonce qu'un certain Tascheron, Jean-François, un garçon du pays, fils d'ouvriers, ouvrier lui-même, demande à être introduit. Que vient faire ce rustre ? Car c'en est un et qui le paraît doublement dans ce cadre d'élégance. Quelques mouvemens saccadés en guise de gestes ; quelques sons rauques pour tout langage. Ce fils du peuple exagère ; il en a trop mis : on dirait d'un homme des bois... Et c'est l'amant de Véronique !

Je ne puis vous dire à quel point cette découverte nous est désagréable. Véronique ! une personne si considérée dans Limoges ! Je sais bien que le département n'y fait rien et qu'on peut citer des exemples. De temps en temps, la chronique scandaleuse nous apprend qu'une grande dame a eu des bontés pour son valet de chambre. Au moins, on ne nous demande pas de nous attendrir sur ces cas de basse sensualité. La faute s'y aggrave de malpropreté. Comment une femme si délicate, physiquement et moralement, peut-elle s'être abandonnée à ce brutal ? Mais c'est cette brutalité même qui lui donne du plaisir. Elle y insiste. Passons !... Pour la joie de vivre seule avec Tascheron, et d'ailleurs parce qu'elle est enceinte de ses œuvres, Véronique va fuir, le soir même, avec son amant, vers les Amériques. Il faut de l'argent pour toute espèce de fugue. Jean-François se fait fort d'en tirer d'un certain père Pingret. Ses explications sont embarrassées. Nous concevons des inquiétudes sur l'opération projetée.

Nous ne nous étions pas trompés : l'opération a consisté à voler

Pingret et l'assassin. La servante étant accourue aux cris, Tascheron a dû commettre un second meurtre. Après quoi, aidé de Véronique, et avec un mouchoir qu'elle lui a prêté, il enveloppe et emporte les pots remplis d'or. Puis il efface sur le sol l'empreinte des pas de sa complice. Du sang et de la boue. Ce n'est pas même le « beau crime » qu'eût admiré J.-J. Weiss : c'est le crime ignoble.

A la suite de ces émotions, si contraires à son état, Véronique fait une fausse couche : on l'aurait faite à moins. Autour de sa chaise longue, on cause de ce crime qui passionne tout Limoges. Elle se mêle, avec l'ardeur qu'on peut imaginer, à la discussion. Elle essaie d'endoctriner tantôt le président du jury et tantôt l'avocat général, pour obtenir à Tascheron le bénéfice des circonstances atténuantes. Il va sans dire que cet assassin nous est donné pour sublime. Pas un mot ne lui échappe qui puisse désigner sa complice. Il est essentiellement l'escarpe qui se tait pour ne pas compromettre une femme du monde. Je suis assez de l'humeur de certains vieux magistrats que cette chevaleresque attitude impressionne médiocrement. Tandis que Véronique s'inquiète de sauver les jours de celui qui a tué par amour pour elle, l'évêque songe à sauver l'âme de celui qui va mourir. Il faut obtenir de lui aveu et repentir. Tâche ardue à laquelle un seul prêtre dans le diocèse peut réussir, un saint homme, le curé Bonnet. C'est ainsi que le « curé de village » fait son entrée dans la pièce. Oserai-je dire — et j'en demande pardon à l'Église — combien il m'est indifférent que l'âme de Tascheron soit sauvée ou ne le soit pas? Cela diminue d'autant mon admiration pour l'apôtre campagnard à qui est dû cet important résultat. Ainsi tout le pathétique, semé à profusion dans cet acte, passe à côté de nous. Pas un instant, notre sensibilité n'est surprise. Nous assistons impassibles et gênés à cette vaine gesticulation.

Et cela va durer encore tout un acte. Ce nom que Tascheron n'a pas voulu livrer, l'avocat général l'a trouvé, en étudiant l'affaire. Et savez-vous quel est sur ce magistrat l'effet de cette trouvaille? Il propose à Véronique de l'épouser. Car Graslin est mort au cours du procès : il est mort, on ne sait pourquoi ni comment, parce que tel a été le bon plaisir de l'auteur. C'est un fait que les héroïnes des crimes passionnels sont accablées de demandes en mariage ; encore ces demandes n'émanent-elles pas ordinairement du parquet. A son tour, Tascheron meurt, non pas sur l'échafaud qu'il a si bien mérité, mais dans sa prison où il s'étrangle. On meurt beaucoup dans cette pièce dont c'est ici la quatrième victime, sans compter l'enfant

mort-né. Alors Véronique éprouve le besoin de se confesser publiquement. Elle fait venir l'évêque, le curé Bonnet, le médecin et divers habitués de son salon ; et elle leur fait le récit du crime. A quoi bon ? et pourquoi perd-elle une si belle occasion de se taire ? Puis le curé Bonnet l'emmène à Montégnac, patrie de Tascheron, où elle se consacrera aux bonnes œuvres. Tout cela est incohérent, heurté, brutal et surtout si dénué d'intérêt !

Le plus fâcheux de l'affaire est que cette noire intrigue est tirée, plus ou moins librement, d'un roman de Balzac. Faute d'avoir relu la veille *le Curé de village*, et bien que le roman soit l'un des plus réputés de *la Comédie humaine*, on se demande si Balzac serait donc ici le premier coupable. Après tout, c'est possible. Il y avait en lui, à côté du puissant observateur des mœurs, un passionné d'inventions mélodramatiques, qui se souvenait d'avoir écrit *Jeanne la Pâle* et *Argow le Pirate*, quand il s'appelait Horace de Saint-Aubin et lord R'hoone. Un vieux levain de romantisme ne cessa de fermenter chez le grand romancier réaliste. Et le père de Vautrin ne se guérit jamais d'une secrète complaisance pour les forçats libérés ou non. Enfin c'était l'âge d'or du socialisme humanitaire, où chaque héroïne de George Sand se mourait d'amour pour un jeune prolétaire aux reins solides.

Relisons donc *le Curé de village*. Nous ne manquerons pas d'y admirer, au passage, la richesse des élémens mis en œuvre par le romancier : l'étude savoureuse de la vie de province, le grouillement d'humanité, les types accusés en plein relief, Sauviat, l'ancien porte-balle qui a gagné sou à sou une fortune, Graslin, le manieur d'argent, le curé Bonnet, âme d'apôtre dans sa frêle enveloppe, et Farrabesche, le réfractaire devenu gardien de l'ordre pour expier quelques gentillesses datant de l'époque où il opérait avec une bande de chauffeurs. Mais voici la remarque essentielle. L'art du romancier a consisté, au lieu de nous livrer tout de suite l'affreux secret, à prolonger le mystère jusqu'aux dernières pages du livre. Nous savons qu'un drame a ravagé la vie de Véronique et que son âme souffre d'une plaie secrète. C'est sa souffrance qu'on nous met sous les yeux et c'est à sa longue expiation qu'on nous fait assister. Comme il arrive chez Balzac, l'infini de la misère intérieure s'exteriorise par l'expression de visage de la sainte qu'est devenue Véronique. « Le visage avait alors une teinte jaune semblable à celle qui colore les austères figures des abbesses célèbres par leurs macérations. Les tempes attendries s'étaient dorées. Les lèvres avaient pâli... Dans le coin des yeux, à la

naissance du nez, les douleurs avaient tracé deux places nacrées par où bien des larmes secrètes avaient cheminé. Les larmes avaient effacé les traces de la petite vérole et usé la peau... Les joues étaient creuses et leurs plis accusaient de graves pensées, etc. » Retirée à Montégnaç, la veuve du riche Graslin devient la bienfaitrice du canton. Elle a pour guide et constant auxiliaire dans cette œuvre de bienfaisance et de régénération le curé Bonnet, en sorte que nous pouvons lier intime connaissance avec ce héros de la charité chrétienne. Il ne suffit même pas à Balzac que Véronique se soit rachetée par des années de sacrifice et de dévouement, il faut encore qu'elle soit transfigurée par l'approche de la mort. Alors seulement, par une confession publique renouvelée de la primitive Église et qui ne détonne pas dans ce milieu d'ascétisme, à la minute où l'aube du pardon divin se lève pour la pécheresse, nous recevons de ses lèvres défaillantes l'aveu de la faute ancienne. Une erreur du cœur et des sens, une déviation du sentiment maternel a jeté la malheureuse dans un abîme de honte et de regrets...

Non, en vérité, ce n'est plus ici l'œuvre de Balzac. Du roman il n'est resté que la trame, du tableau que les dessous, du portrait qu'une armature faussée. Ces adaptations qui sont des déformations sont toujours regrettables, où qu'on nous les présente.

Tout l'effort de l'interprétation retombait sur la seule M<sup>me</sup> Bartet. Le rôle de Véronique, continûment poussé au drame, ne lui convenait guère. Elle y a mis tout son talent et s'en tire à son honneur. M. Paul Mounet a bien fait sentir ce qu'il y a de creux et de sonore dans le rôle du curé Bonnet. L'ensemble reste terne.

Est-ce bien M. Pierre Wolff qui jadis, en des pièces d'un réalisme outrancier, nous peignait les mœurs des filles et de leurs filles? Est-ce lui qui, plus récemment, dans une série d'œuvres tendancieuses, esquissait la morale de l'amour libre? Est-ce lui qui fut l'apologiste du ruisseau, et le psychologue d'une humanité réduite à l'instinct? On en doute quand on entend sa nouvelle pièce *l'Amour défendu*, qui semble tirée de *l'Astrée* si ce n'est des Amadis et qui, représentée à l'Hôtel Rambouillet, eût fait se pâmer d'aise toute la société précieuse. Nous sommes assez loin de cet état d'esprit; c'est pourquoi on a généralement contesté à M. Pierre Wolff la donnée même de sa pièce.

La voici telle qu'elle nous est exposée au premier acte. A Nice, par un chaud après-midi, dans un salon, sur une chaise longue,



Madeleine Verneuil est endormie. Jean Derigny entre, s'approche d'elle, effleure son front d'un baiser et s'esquive. Le mari, Pierre Verneuil, a tout vu. Jean Derigny est, naturellement, son meilleur ami, son camarade d'enfance, le compagnon dont il n'a jamais douté. Il apprend ainsi que son meilleur ami aime sa femme ! Cet amour est-il déclaré, est-il partagé, est-il coupable ? Il était nécessaire que nous fussions renseignés sur ces points importants. Et M. Pierre Wolff n'a pas manqué de nous en instruire dans une scène courte et claire entre Madeleine et Jean : ils s'aiment et ne sont pas encore coupables ; ils sont au bord de la faute ; ils savourent l'émotion qui précède les grands crimes. Mais de tout cela, le mari ne sait rien. Quel parti va-t-il prendre ?

C'est ici que les donneurs de conseils n'ont manqué ni à M. Pierre Wolff, ni à Pierre Verneuil. Il s'en est trouvé autant que de critiques, ce que M. Wolff s'est empressé de noter malicieusement. Il s'en trouvera autant que de spectateurs. C'est ici affaire de tempérament. Les uns seront pour la violence et les autres pour la douceur. Pierre peut questionner son ami ou sa femme. Il peut se battre avec son ami ou battre sa femme. Ce sont autant de formes de l'amour. Et chacun, en donnant son conseil, a livré sa propre confession. Je comprends que M. Pierre Wolff ait goûté un plaisir d'ironie à constater cette diversité des humeurs et qu'il ait saisi cette occasion de dire son fait à la critique. Je comprends aussi que l'idée ne lui soit pas venue de s'attribuer aucune part dans cette incertitude du spectateur. Et pourtant ! Dans une pièce un peu solide, le caractère de chaque personnage doit être établi de telle façon qu'il commande ses décisions et ses actes. Mais sur le caractère de Pierre, aussi bien que sur celui de Madeleine, ou encore de Jean, nous savons moins que rien. Pierre est pour nous un inconnu. C'est un mari quelconque, qui aime sa femme et craint de n'en être plus aimé ; rien ne nous renseigne sur la conduite qu'il va tenir : toutes les hypothèses sont permises. Si différentes d'ailleurs qu'elles puissent être, elles aboutiront sans doute à la même conclusion : Pierre s'efforcera d'éloigner son ami.

C'est précisément au parti contraire qu'il a recours. Au lieu d'éloigner Jean, il le rapproche de Madeleine. Quelqu'un s'éloigne, mais c'est lui-même. Dans une conversation avec Jean Derigny, il invoque leur vieille amitié et leur commun dévouement. C'est à ces sentimens rares qu'il fait appel pour lui confier sa femme, au moment où il part. Il a des raisons de croire qu'elle est près de lui échapper.

Que Jean l'étudie, et qu'il décide. Sur un mot de lui, Pierre reviendra, ou il s'écartera pour toujours... Cette résolution étant la seule à laquelle personne n'eût pensé, et celle au surplus contre laquelle proteste le plus vigoureusement le bon sens, elle a paru parfaitement invraisemblable, inadmissible et même absurde.

Elle n'est que romanesque. Pierre Vernenil croit à la bonté de la nature humaine. Il ignore ou il ne veut pas savoir que l'amour a sa morale qui lui est particulière et consiste à tenir pour permis tout ce que défend la morale. Il a le goût de l'exceptionnel et du paradoxal qu'il prend pour le sublime. C'est le dernier des optimistes.

Mais la situation étant ainsi posée, et qu'on la trouve d'ailleurs ingénieuse ou extravagante, il reste à savoir ce que l'auteur en a tiré, et ce que valent les deux actes suivans. Je remarque d'abord que ces deux actes sont un peu vides. Un rôle, celui d'un vieux fêtard sympathique, y tient beaucoup de place, et c'est un rôle de remplissage. Tout l'essentiel du second acte tient en deux scènes. La première met en présence Madeleine et Jean. Celui-ci, qui a été sincèrement ému par la confiance de son ami, tâche de s'en rendre digne. Et le seul moyen qu'il ait trouvé, c'est de disparaître, lui aussi ! Depuis quinze jours, on ne l'a plus revu. Madeleine ne comprend rien à cet accès de discrétion se produisant justement à l'instant où l'absence du mari leur serait une occasion si commode ! C'est une personne à l'esprit simpliste et qui ne s'embarrasse pas de vains scrupules. Elle accable de ses reproches Jean, terriblement gêné et dans la situation la plus fautive qui soit, entre l'ami qu'il voudrait ne pas trahir et la femme qu'il voudrait posséder. L'attitude des deux amoureux, la colère passionnée de la femme toute à son amour, l'embarras de l'homme pour qui l'amour n'est pas tout [au monde et ne supprime pas toutes autres considérations, est d'ailleurs d'une observation juste et d'un dessin finement nuancé. L'autre scène est encore une scène de reproches, que subit encore l'infortuné Jean Derigny, et, cette fois, de la part de la mère de Madeleine. Cette mère, voyant sa fille souffrir et dépérir, s'oublie jusqu'à reprocher à Jean sa réserve. C'est choquant et cela sonne faux.

La situation est devenue intenable. Elle l'est pour tout le monde : pour Madeleine, qui a pris le parti de s'éloigner, — tout le monde s'éloigne dans cette pièce et ils passent leur temps à se fuir les uns les autres, — et s'en est allée à Saint-Raphaël, faire une retraite dans une chambre d'hôtel ; pour la mère de Madeleine, qui bout ; mais surtout pour Jean, qui se demande avec angoisse s'il est

plus vertueux ou plus ridicule, plus généreux ou plus sot. C'est pourquoi il envoie à Pierre la formule de rappel. Celui-ci revient, comme on revient vers un bonheur qu'on a senti fragile et décevant. C'est un terrible ennemi que le doute, et une fois qu'il est entré dans une âme, les plus beaux raisonnemens n'y feront rien : toutes les joies sont empoisonnées. Inquiet, en dépit de lui-même, Pierre, à son arrivée, ne trouve que trop de sujets à confirmer ses craintes. L'accueil de Jean est d'une gaieté contrainte, d'une cordialité factice. Mais c'est sur le visage de Madeleine qu'il va lire son arrêt. Toutes les souffrances de la passion se lisent sur ce visage émacié et fiévreux. Quoi ! c'est pour le mettre en présence d'un tel spectacle qu'ils l'ont rappelé ! Il accable de reproches l'ami félon. Mais celui-ci n'a pas de peine à se disculper ; il a tenu sa parole, il a tout fait, sauf ce qui était impossible : changer le cœur de Madeleine. Devant l'évidence, Pierre se résigne. Il connaît son devoir ; car il y a un devoir selon la littérature amoureuse, et il consiste à ne jamais se mettre en travers de la passion. Donc il partira, — encore une fois ! — et ce ne sera plus un faux départ, mais l'adieu définitif. Et Madeleine et Jean seront très heureux.

Pierre Verneuil s'appelait Jacques dans le roman de George Sand. Il passait, en ce temps-là, pour le type du mari délicat. Nous serions plutôt d'avis aujourd'hui qu'il est le modèle des maris maladroits. S'il est fort malheureux, il faut avouer qu'il a fait tout ce qu'il fallait pour cela : il a, de toutes ses forces, aidé à sa destinée. Pour un tel résultat, était-ce la peine de prendre tant de détours, et d'arranger une comédie si compliquée ? C'est aussi bien l'objection que nous adressons à la pièce de M. Pierre Wolff. Tout ce déploiement d'ingéniosité aboutit à moins que rien. D'une donnée qu'il avait choisie exceptionnelle et rare, l'auteur n'a pas su tirer parti.

Nous attendions une autre comédie, et nous étions d'autant plus en droit de l'attendre que c'est celle même dont Pierre Verneuil avait dans sa tête agencé le scénario. Ça aurait été la conversion des amoureux, les merveilleux effets de la confiance, le triomphe du mari généreux. Au lieu de fuir Madeleine, Jean se serait acquitté de sa mission auprès d'elle avec un machiavélisme vertueux. Au lieu d'affecter à son égard une froideur soudaine et inexplicquée, il ne lui aurait pas caché la profondeur du sentiment qu'il éprouve pour elle. Mais peu à peu il l'aurait amenée à comprendre qu'aimer une femme, ce n'est pas seulement lui demander un peu de plaisir, mais ce peut être aussi veiller sur elle et la guider vers la meilleure destinée. Madeleine est

mariée à un des hommes les plus nobles qu'il y ait au monde, car, pour avoir cette foi dans la loyauté d'autrui, il faut avoir soi-même l'âme très haut placée. Elle l'a méconnu jusqu'ici. Mais l'amour peut naître de l'admiration : il y en a des exemples dans le théâtre de Corneille. Et par une progression de sentimens qui aurait été le triomphe d'un dramaturge psychologue et le régal du spectateur délicat, l'honnête amant aurait ramené la femme au mari...

Vous n'y croyez guère. M. Pierre Wolff non plus. C'a été son tort. Puisqu'il était entré dans la convention romanesque, il devait y rester. Mais il ne s'y est pas trouvé à l'aise, manque d'habitude apparemment, et il s'est empressé d'en sortir. L'optimiste avait tracé le scénario, c'est le réaliste qui l'a exécuté. La pièce commence sur un certain mode et se continue sur un autre. Elle change de caractère, en cours de route, et nous laisse déçus.

M. Huguenet a été mal servi par le rôle de Pierre Verneuil, rôle ingrat et où il y a peu de place pour les qualités de bonhomie de l'excellent comédien. M. Garry a beaucoup de tenue et de correction dans le personnage embarrassé de Jean Derigny. M<sup>lle</sup> Lély a eu des momens de véritable émotion dans le rôle passionné de Madeleine.

Tout passe et se démode, hors le vrai. Nous sommes à cent lieues du romanesque et du romantique; on vient de le voir. Mais nous ne sommes guère moins éloignés de la convention opposée; et on s'en rend compte, en écoutant *le Bonheur* de M. Albert Guinon. Vous souvenez-vous du genre de comédie qui fit fureur jadis, au Théâtre-Libre? La règle en était que les personnages, au lieu de dissimuler les mauvais côtés de leur nature, faisaient étalage de leur perversité. Ils disaient tout haut et à tout le monde ce que, d'ordinaire, on s'avoue à peine à soi-même. Cela s'appelait la « comédie rosse, » était outrageusement faux et passait, vers 1890, pour être la vérité même. M. Albert Guinon, dont les premiers succès datent de cette époque, est resté fidèle à cette mode ancienne. Vingt ans de fidélité, c'est beaucoup, en littérature. *Le Bonheur* est tout à fait une pièce jetée dans ce moule d'autrefois. Cela explique un certain malentendu qui s'est produit entre l'auteur et le public. Si, les premiers soirs, on s'est mépris sur les intentions de M. Guinon et sur la portée de sa pièce, ce n'est pas du tout que cette pièce soit, comme on l'a dit, mal construite, mais c'est que les personnages y parlent un langage dont nous n'avons plus la clé.

Colette est une charmante femme que son mari aime sincèrement,



mais un peu distraitemment. Elle a des loisirs dont profitent, pour lui faire une cour assidue, divers soupirans, parmi lesquels René Liverdun et Dubois Mantel se distinguent par des mérites différens : le premier plus jeune et plus séduisant, mais le second plus sérieux et surtout plus riche.

Sur ces entrefaites, le mari vient à mourir. Colette est libre. Elle compte bien refaire sa vie. Elle va d'abord au plus pressé, qui est de prendre un amant : René Liverdun. Il y a promesse de mariage, cela va sans dire. Les deux amoureux font toute sorte de projets en vue de ce mariage attendu et espéré. Ils esquissent le tableau de leur future félicité. Et à mesure qu'ils ont l'imprudence d'en préciser les traits, ils s'aperçoivent qu'ils n'ont pas un goût en commun, pas une de ces affinités qui font le charme de la vie quotidienne, et qu'ils ont été désignés par un décret nominatif de la Providence pour ne pas s'accorder. A ce moment, Liverdun père prévient Liverdun fils qu'il ait à ne pas compter sur ses libéralités : il mènera avec Colette une vie de petit ménage. C'est le dernier coup. Dans une scène très vigoureuse, Colette et René se jettent à la tête leurs quatre vérités : ils peuvent être amans, quelle folie de croire qu'ils puissent jamais être époux ! C'est alors qu'ils songent l'un et l'autre à Dubois Mantel. Il a, lui, tout ce qu'il faut pour faire un mari excellent et de tout repos. Ainsi complétant Dubois Mantel par Liverdun, le mari par l'amant, Colette possédera tout le bonheur auquel une femme est en droit de prétendre.

Voilà donc la formule du bonheur : c'est le ménage à trois ! Tel est l'idéal que nous propose l'auteur !... On s'est récréé... On n'avait pas fait attention que, loin de nous donner ses personnages en exemple, ou même de réclamer pour eux aucune indulgence, M. Guinon n'a prétendu qu'à nous mettre sous les yeux, sans réticences et sans concessions, leur laideur morale. Il ne nous présente pas le ménage à trois comme la forme perfectionnée du mariage, mais comme une solution acceptée avec cynisme par nombre de nos contemporains. Il a mis, dans cette analyse des plus vilaines âmes, un très réel talent, une âpreté d'observation ironique et morose. Pour prendre rang de chef-d'œuvre, il n'a manqué au *Bonheur* que d'être représenté vingt ans plus tôt.

M<sup>me</sup> Mégard a eu bien de la grâce, et parfois de la force, dans le rôle de Colette. M. Paul Capellani a de l'élégance dans celui de René Liverdun. Nous louerons surtout M. A. Dubosc pour la sûreté et la finesse avec laquelle il a composé le personnage de Dubois Mantel.

Le théâtre Sarah-Bernhardt vient de reprendre *Lucrèce Borgia*. On ne s'attend pas que la pièce en vieillissant se soit améliorée, ni qu'elle semble aujourd'hui moins absurde, moins déclamatoire et moins mélodramatique. Le théâtre de Victor Hugo est définitivement classé. Tout l'intérêt de cette reprise était dans l'interprétation du rôle de Lucrèce. Hâtons-nous de dire que M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt y a été admirable. Elle y a remporté un des plus beaux succès de sa carrière. On lui a fait une ovation.

Tout de suite elle a conquis le public par la façon savante, infiniment nuancée, dont elle a lu, au premier acte, la lettre, cette lettre de sa mère que Gennaro porte toujours sur lui. Qui n'a pas entendu M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, ne sait pas ce que c'est que lire une lettre où une mère a mis tout son cœur aimant et douloureux. Depuis ce moment, la partie était gagnée. Et nous n'avons plus songé qu'à goûter l'extraordinaire variété de ressources que l'artiste a déployée comme aux plus beaux jours. La voici, après l'injure dont elle vient demander vengeance à Alphonse d'Este, hautaine, impérieuse, emportée; mais quand il s'agit de conjurer le danger qu'elle a elle-même suscité, elle se fait si câline, si séduisante, si enveloppante! Et encore, quand elle supplie Gennaro de prendre ce contrepoison qui lui sauvera la vie, elle nous fait si bien sentir l'angoisse de celle qui n'est plus que la mère affolée, et pour qui rien au monde n'existe que le salut de cette tête si chère! Pourtant c'est le quatrième acte qui nous réservait la plus forte émotion artistique. Dans cette atmosphère de mélodrame: « Vous êtes tous empoisonnés, messeigneurs! » et: « Gennaro, je suis ta mère! » M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt a trouvé le moyen d'être naturelle, — oui, naturelle, — et vraie. Il faut aller l'entendre et la remercier pour cette joie qu'elle seule aujourd'hui pouvait nous donner.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

Quoique les Chambres fonctionnent depuis trois semaines, on ne se préoccupe pas beaucoup de leurs travaux : toute l'attention continue de se porter sur la politique extérieure. Rien de plus naturel : comment s'intéresser beaucoup, par exemple, malgré l'importance des sujets traités, à la discussion de la question des poudres à la Chambre ou à celle de l'administration de l'Ouest-État au Sénat ? Il en résulte, avec une évidence aveuglante, que l'État est un détestable fabricant et un encore plus mauvais administrateur industriel, s'il est possible. Mais tout le monde le savait et les faits que M. Daniellou a entassés sur la tribune de la Chambre et M. Jénouvrier sur celle du Sénat ont seulement confirmé une opinion très générale. Ce qui enlève aussi de leur gravité à ces débats, c'est leur conclusion uniforme : le gouvernement est chargé de réparer le mal qu'il a fait. Il ne manque pas de le promettre, bien entendu ; il avoue loyalement ses torts et fait modestement son *mea culpa* ; il est le premier à reconnaître les malfaçons que tout le monde dénonce : cela suffit, les Chambres lui accordent leur confiance. Que la bonne volonté du gouvernement soit sincère, nous en sommes convaincus ; la question est de savoir si elle sera efficace et c'est ici que nos doutes commencent. Pour qu'elle le fût en effet, il faudrait avouer qu'on s'est trompé du tout au tout, renoncer à l'administration directe des chemins de fer par l'État, supprimer résolument le monopole des poudres. Mais on s'arrête à des demi-mesures en s'engageant à faire mieux. Alors l'attention publique se fatigue et se porte sur d'autres objets.

Quant au budget, il faut rendre à la Chambre la justice qu'elle s'y acharne avec une grande activité. Elle a même pris des mesures de précaution contre elle-même en décidant que, dans la discussion

des articles, les discours ne pourraient durer qu'un quart d'heure. Celui qui met un frein à la fureur des flots semblait seul capable d'arrêter l'inondation d'éloquence parlementaire sous laquelle la tribune a presque sombré l'année dernière : cependant la Chambre s'est juré d'y réussir, et son effort a produit quelques résultats. On serait même tenté de dire que si la discussion du budget a été interminable l'année dernière, elle est bâclée cette année-ci : il faut prendre la moyenne des deux années pour obtenir une durée satisfaisante. Malgré tout, il sera très difficile de voter définitivement le budget avant le 1<sup>er</sup> janvier, car rien ne sert de courir, il aurait fallu partir à point. Les Chambres ont été réunies, en octobre, huit ou quinze jours après la date habituelle, et le renouvellement triennal du Sénat, qui doit avoir lieu le 7 janvier, obligera le tiers des sénateurs à se mettre en campagne dès les premiers jours de décembre. La séance extraordinaire d'automne aura été raccourcie par les deux bouts : comment pourrait-elle produire un rendement complet ? Résignons-nous à un donzième provisoire.

L'inconvénient ne sera pas bien grand : il y en aurait un très sérieux, au contraire, à ce que les Chambres se séparassent avant d'avoir voté le traité avec l'Allemagne. C'est d'ailleurs une perspective que personne n'envisage comme vraisemblable, mais il faut bien constater que, si la Chambre va très vite dans la discussion du budget, sa Commission des affaires extérieures met une lenteur extrême à étudier le traité, à l'examiner longuement sous toutes ses faces, à multiplier les interrogatoires des ministres, tantôt de celui des Affaires étrangères, tantôt de celui des Colonies, tantôt du président du Conseil, sans se décider à prendre un parti. Un jour pourtant la Commission a paru faire un grand pas : elle a nommé un rapporteur. Mais nous ne savons pas encore ce que ce rapporteur rapportera. Situation singulière ! D'habitude, une commission nomme son rapporteur quand elle a terminé ses travaux et fixé ses résolutions : aujourd'hui, par une interversion hardie, on commence par nommer le rapporteur et on s'occupe ensuite de lui fournir l'objet à rapporter. Cette méthode nouvelle ne se recommande par aucun avantage : elle fait jouer au rapporteur un rôle subalterne et témoigne très fâcheusement des embarras d'une commission qui veut avoir l'air de faire quelque chose alors qu'elle n'a encore rien fait de décisif. A mesure que son incertitude se prolonge, celle du pays augmente, celle de l'Europe aussi, ce qui est regrettable et pourrait devenir dangereux.



La question posée est cependant très simple. Le traité avec l'Allemagne est aujourd'hui connu. Il a été l'objet de beaucoup de critiques dont quelques-unes sont justes, dont quelques autres le sont moins, et dont quelques autres encore ne le sont pas du tout. Notre diplomatie n'a sans doute pas la prétention d'avoir fait un pur chef-d'œuvre, comme en font très à leur aise, dans l'isolement favorable du cabinet, ceux qui, négligeant les origines de la question, sa complexité initiale, les complications qui s'y sont introduites depuis, la résolvent idéalement en ne tenant compte que des intérêts français. Autant tracer des lignes géométriques à travers l'espace vide ! Malheureusement, la diplomatie a d'autres obligations. Nous avons regretté, quant à nous, qu'on ait imprudemment soulevé et voulu résoudre la question marocaine : mais on l'a fait, et il est un peu tard aujourd'hui pour reculer devant des conséquences qui ne pouvaient pas être très différentes de ce qu'elles sont. Le traité avec l'Allemagne est soumis à la ratification des Chambres : celles-ci doivent-elles le ratifier ? Si, comme nous le croyons, la majorité de la Commission est d'avis qu'elles le doivent, pourquoi ne pas le dire tout de suite ? Les hésitations, les tergiversations sont ici du plus déplorable effet. Le *Journal des Débats* était bien inspiré lorsqu'il conseillait à la Chambre de voter le traité en silence. Quoiqu'elle prêtât à des objections, cette attitude aurait été plus digne que celle qui consiste à tourner indéfiniment autour d'un breuvage amer qu'on finira par boire tout de même.

La Commission des affaires étrangères de la Chambre des députés a d'ailleurs beaucoup travaillé : elle a fait un très grand effort pour s'éclairer elle-même et pour éclairer le pays sur les parties restées obscures des obligations que nous avons contractées. Le résultat a été la divulgation de plusieurs traités secrets conclus il y a sept ans et depuis, les uns avec l'Angleterre, les autres avec l'Espagne, en vue du règlement de la question marocaine. Le pays qui, il faut bien le dire, ne connaissait rien de la question marocaine, ni de la manière dont elle pouvait être résolue, a été extrêmement surpris, déçu, irrité, de voir se succéder sous ses yeux tous ces traités dont chacun lui enlevait un lambeau du Maroc. Pour lui, le Maroc était avant tout Tanger et le rivage de la Méditerranée qui fait suite à l'Algérie, c'est-à-dire précisément ce qui lui échappait. — Eh quoi ! a-t-on demandé, sous un gouvernement démocratique et républicain comme le nôtre, un ministre peut donc engager le pays sans le lui dire, au moyen de traités qu'il enferme soigneusement au fond d'un tiroir ? — Mon

Dieu, oui ; la Constitution l'y autorise. « Le président de la République, dit-elle, négocie et ratifie les traités. Il en donne connaissance aux Chambres aussitôt que l'intérêt et la sûreté de l'État le permettent. » C'est la règle générale : des exceptions sont faites pour « les traités de paix, de commerce, les traités qui engagent les finances de l'État, ceux qui sont relatifs à l'état des personnes et au droit de propriété des Français à l'étranger : » ceux-là « ne sont définitifs qu'après avoir été votés par les deux Chambres. » Enfin « nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une loi. » Qu'on relise tous les traités publiés depuis quelques jours, on verra qu'aucun d'entre eux n'avait besoin de la ratification des Chambres et que le gouvernement était libre de choisir le moment où il leur en donnerait connaissance. Sans doute on a fait beaucoup de traités secrets, et il est naturel que leur divulgation presque simultanée ait produit une impression pénible ; mais si on en a un peu abusé, ce n'est pas une raison pour en condamner sommairement le principe et l'usage. On fera toujours des traités secrets, et un gouvernement se mettrait dans un état d'infériorité notoire, s'il s'interdisait d'en conclure, tandis que les autres continueraient. Il y a en effet quelquefois des inconvéniens à prévoir tout haut certaines éventualités qui peuvent se produire ou ne pas se produire, arriver plus tôt ou seulement plus tard, des éventualités qu'il y a intérêt à retarder et qu'on précipiterait, au contraire, autour desquelles on déchaînerait de nombreux appétits si on en parlait publiquement, prématurément, imprudemment ; mais il y aurait des inconvéniens d'un autre genre à ne pas prévoir ces éventualités et à ne pas se mettre d'accord entre pays intéressés sur ce qu'on fera le jour où elles surviendront. L'exemple actuel est très explicite à ce point de vue. Certains symptômes permettaient de croire que l'Empire marocain se disloquerait un jour ; pouvait-on le dire sans appeler tout le monde à la curée, et la France, l'Angleterre et l'Espagne n'avaient-elles pas cependant le droit de se concerter en prévision de l'événement ? Qui leur reprocherait de n'avoir pas voulu être prises au dépourvu ? Qui leur ferait un grief d'avoir déterminé d'avance ce qu'elles feraient en pareil cas ? Évidemment un traité pareil ne pouvait pas être divulgué, et non moins évidemment il y avait intérêt à le conclure. Un gouvernement qui se priverait de cette faculté diminuerait sa puissance d'action prévoyante dans le monde, et les autres ne manqueraient pas de s'en prévaloir contre lui. Il n'y a donc pas lieu de reprocher au gouvernement de la Répu-

blique d'avoir fait des traités secrets ; mais ces traités, on peut les prendre en eux-mêmes et se demander ce qu'il faut en penser.

L'impression première qu'ont éprouvée en les lisant ceux qui ne connaissaient pas les élémens constitutifs de la question marocaine a été franchement mauvaise : pour les autres, ces traités n'ont pas été une révélation, d'abord parce qu'ils en connaissaient le plus souvent, sinon les termes, au moins le sens général, ensuite parce que, à supposer qu'ils ne l'eussent pas connu, ils l'auraient facilement deviné. Quand M. Delcassé a fait ces traités, il ne les a pas soumis aux Chambres, ce qui était son droit, mais il n'en a pas fait mystère, il en a même beaucoup parlé ; les journaux, les revues en ont parlé à leur tour ; le monde diplomatique a su qu'ils existaient ; ils ont été le thème de nombreuses conversations, et, s'ils sont restés secrets pour le public, c'est en vérité parce que le public ne sait ni écouter, ni entendre, ni comprendre le bruit qui se fait autour de sujets qui ne lui sont pas familiers, — et aussi parce qu'il oublie très vite.

A supposer d'ailleurs qu'on n'eût pas connu ces traités, il suffisait, nous l'avons dit, de savoir l'histoire et la géographie pour en deviner le sens. Lorsqu'il a commencé à être clair que la politique de M. Delcassé consistait essentiellement à résoudre la question marocaine, les gouvernemens de l'Europe se sont partagés en trois catégories. La première a compris ceux qui estimaient avoir comme nous des intérêts primordiaux au Maroc, la seconde ceux qui ont vu là une occasion et un moyen d'obtenir des accroissemens pour compenser les nôtres, la troisième les indifférens qui se sont placés de l'un ou de l'autre côté suivant leurs sympathies et les tendances habituelles de leur politique. Dans la première catégorie étaient l'Angleterre et l'Espagne, dans la seconde, l'Italie et l'Allemagne, dans la troisième, les autres. La politique des premiers et des seconds s'est développée suivant les circonstances à travers des incidens qu'il est inutile de rappeler, car ils sont présens à toutes les mémoires : au surplus, nous n'entendons parler pour le moment que de l'Espagne et de l'Angleterre, qui ont eu de tout temps des intérêts marocains, une politique marocaine, et qui incontestablement avaient quelque chose à dire et à faire le jour où la question du Maroc a paru devoir être réglée pour un long avenir.

L'Espagne d'abord. Le Maroc est pour elle affaire politique et affaire sentimentale. Le Maroc est la continuation de son territoire dont il n'est séparé que par un bras de mer, comme il est pour nous la continuation de notre Algérie. De plus, dans ce Maroc inconnu,

mystérieux, et par cela même très attirant, l'imagination espagnole a toujours rêvé un empire, et elle s'y est attachée avec une force croissante à mesure que des désastres privaient le pays de Charles-Quint et de Philippe II de ses colonies, si nombreuses, si brillantes autrefois, si réduites aujourd'hui. L'Espagne devait donc s'éprendre avec toute la puissance d'un désir national, longtemps entretenu et récemment exacerbé, de l'idée d'avoir au moins une partie du Maroc le jour où une autre puissance aurait le reste : aussi n'y a-t-il pas lieu de se dissimuler que nous nous serions fait d'elle une ennemie irrécyclable, si nous ne nous étions pas prêtés à ce que sa revendication avait de légitime. Or, l'inimitié de l'Espagne serait pour nous, à la longue, un mal plus grand que la possession d'une partie plus étendue du Maroc ne serait un bien et un avantage.

Nous avons enfin un dernier motif d'entrer en arrangement avec elle : il était en Angleterre. Nous ne voudrions pas employer ici d'expressions trop fortes, mais, vraiment, pouvait-il entrer dans l'esprit d'un homme de bon sens, connaissant, comme nous l'avons dit plus haut, l'histoire et la géographie, que l'Angleterre, aussi longtemps qu'elle serait à même de l'empêcher, nous laisserait nous établir sur la côte méditerranéenne du Maroc? La liberté d'entrer dans la Méditerranée et d'en sortir est pour elle une question vitale, et cette liberté serait singulièrement compromise, non pas dans le présent sans doute, mais dans un avenir indéterminé, si une grande, une très grande puissance comme la France, qui a déjà dans cette mer des ports qui s'appellent Toulon, Marseille et Bizerte, occupait Tanger en face de Gibraltar et tout le rivage marocain autour de Tanger. Jamais une éventualité pareille ne s'est présentée comme acceptable à l'esprit d'un gouvernement anglais, et pas plus aujourd'hui qu'il y a en Angleterre un ministère radical qu'hier où il y avait un ministère conservateur. L'Angleterre est notre amie; elle nous a donné dans ces derniers temps assez de preuves de sa fidélité et de sa loyauté pour que nous n'en doutions pas; mais il faudrait ne pas la connaître pour croire que ses bons sentimens à notre égard pourraient aller jusqu'au sacrifice de ses intérêts essentiels et permanens.

Au moment où M. Delcassé a pris en main la question marocaine avec les intentions que l'on sait, notre bonne fortune a voulu que l'Angleterre inclinât à se rapprocher de nous. Les modifications survenues dans l'équilibre du monde par le prodigieux développement de la puissance allemande l'avaient amenée à com-



prendre, à sentir la nécessité d'y apporter des contrepoids, et ses regards s'étaient tournés de notre côté, comme les nôtres se tournaient du sien. C'est pourquoi les deux pays, après tant de rencontres périlleuses qui ont failli plus d'une fois dégénérer en frottemens graves, se sont mis d'accord pour régler à l'amiable les difficultés pendantes entre eux et liquider d'un seul coup tout le passé. L'occasion était bonne : M. Delcassé en a profité et il a obtenu de l'Angleterre qu'elle se désintéressât du Maroc, moyennant des compensations en Égypte et à Terre-Neuve. Mais le désintéressement britannique ne pouvait pas s'étendre au rivage septentrional du Maroc. L'Angleterre, dans sa politique marocaine qui avait été longtemps rivale de la nôtre, avait eu l'Espagne pour amie et pour cliente; elle avait pris avec l'Espagne quelques-unes de ces dispositions secrètes qui se réalisent ou ne se réalisent pas suivant les circonstances; ni moralement, ni politiquement elle ne pouvait l'abandonner. De là est venu pour elle le désir, la volonté, peut-être le devoir de s'intéresser à nos arrangemens avec l'Espagne, arrangemens qui ont été faits sous son égide, un peu avec sa participation. Qu'on relise les traités secrets récemment publiés : qu'ils aient été faits avec l'Angleterre ou l'Espagne, ils s'inspirent tous des considérations qui précèdent. Leurs dispositions de détail peuvent varier; encore ne le font-elles pas beaucoup; le fond en est identique et il témoigne de la persévérance avec laquelle l'Angleterre met une politique toujours la même au service d'intérêts qui ne sont pas moins immuables. Ce serait une erreur de croire que l'Angleterre suive en toutes choses une politique de ce genre; sa politique, toute réaliste, s'inspire le plus souvent des circonstances du jour; elle est mobile, quelquefois flottante; ce pays qui passe pour froid et tenace est extrêmement impressionnable, au point qu'il est souvent difficile de prévoir la veille sa politique du lendemain; il est généralement contraire au caractère britannique de prendre des résolutions d'avance pour des éventualités qui ne se sont pas encore produites. Il y a toutefois dans la politique de l'Angleterre un petit nombre de vérités passées à l'état de dogme et autour desquelles tout le reste gravite : ce sont des points fixes qui ont la solidité du roc. Le fait que le Nord du Maroc ne doit pas appartenir à la France, qu'il ne doit pas être fortifié, que Tanger doit être internationalisé est une de ces vérités contre lesquelles rien ne prévautra aussi longtemps que l'Angleterre sera ce qu'elle est, et comme il y en a sans doute pour très longtemps et que cela est d'ailleurs

désirable, c'est aussi une vérité dont nous devons nous accommoder.

On comprend dès lors que l'Angleterre n'abandonne pas l'Espagne dans la crise actuelle. Sans doute elle lui donnera des conseils de modération, et ces conseils seront écoutés. Nous sommes convaincus qu'une entente également honorable pour les deux parties est possible entre l'Espagne et nous, et que l'Angleterre y aidera comme elle l'a fait autrefois, à la condition cependant qu'il ne s'agisse pas de revenir, dans leurs parties essentielles, sur les arrangements de 1904 et de déposséder l'Espagne de ce qu'il y a de meilleur dans les territoires que nous lui avons librement attribués. On répond à cela qu'il sera extrêmement difficile d'organiser, au Maroc, un système politique dans lequel notre protectorat s'étendra sur tout le pays, tandis que l'influence et, pour dire les choses par leur nom, l'action politique de l'Espagne s'étendra sur une large région de ce même pays. Sans nul doute il y a là une difficulté, et nous ne nous chargeons pas d'en improviser la solution, mais, si on la cherche avec le sincère désir de la trouver, on la trouvera. On dit aussi que, d'après notre traité avec l'Allemagne, le premier chemin de fer à construire au Maroc est celui de Tanger à Fez, et qu'il est fâcheux que ce chemin de fer passe sur le territoire espagnol : c'est une seconde difficulté, mais elle est beaucoup moins grave que la première et comment serait-elle insoluble pour nous qui avons fait et qui administrons une partie notable des chemins de fer espagnols en Espagne même, sans avoir jamais de conflit avec les autorités du pays ? N'oublions pas, au surplus, qu'il s'agit seulement de la construction du chemin de fer de Tanger à Fez, et non pas de l'exploitation qui demeure un service d'État, et pourquoi ne pas le dire franchement ? au Maroc, désormais, l'État, c'est nous. Tout s'arrange quand on le veut bien de part et d'autre : tout s'arrangera entre l'Espagne et la France.

Il faut d'ailleurs, pour atténuer nos regrets de ce qui nous échappe, le comparer à ce qui nous reste. La partie du Maroc attribuée à l'Espagne est la plus intéressante à ses yeux parce qu'elle est, comme nous l'avons dit, le prolongement de son territoire, mais elle est d'une faible étendue relativement à la nôtre, et elle n'est pas la meilleure. Ne parlons pas du Rif, qui est un morceau osseux et difficile à prendre : il n'y a en réalité de désirable dans la partie abandonnée à l'Espagne que cette région de Larache et d'El-Ksar que nos journaux lui ont disputée si âprement. Ce n'est pas là le vrai Maroc, ce n'en est que la bordure. La partie la plus belle, la plus riche, la plus utile du pays est celle qui s'étend des montagnes à l'Océan et

dont la Chaouïa, que nous connaissons bien aujourd'hui, est vraisemblablement le morceau le plus précieux. Là est l'avenir du Maroc, le nôtre par conséquent si nous savons nous emparer de ces vastes provinces par une pénétration habile et prudente, les pacifier, les administrer. Laissons donc à l'Espagne ce qui doit lui revenir ; laissons-le-lui, non pas sans regrets, certes, mais avec un renoncement sincère et avec le sentiment de faire à la fois acte de bonne amitié et de bonne politique. Nous avons intérêt à ce que l'Espagne soit pour nous, en Afrique comme en Europe, une voisine satisfaite. Ceux qui ont conçu le projet d'étendre notre protectorat au Maroc tout entier, ont fait un beau rêve, malheureusement irréalisable. Il ne suffisait pas de mettre cela dans notre traité avec l'Allemagne pour en faire une réalité. On peut même se demander si nous avons été bien inspirés en demandant à l'Allemagne d'introduire cette clause dans notre traité ; mais qu'elle l'y ait admise en effet, et avec un secret empressement sans doute, nous n'en sommes pas surpris. Si, au moment de conclure avec nous, l'Allemagne a entrevu le moyen de nous brouiller peut-être avec l'Espagne et de nous refroidir avec l'Angleterre, il est naturel qu'elle s'en soit servie. Nous espérons bien que ce double but ne sera pas atteint, mais que l'Allemagne se le soit proposé, c'est ce qui résulte de faits dont nous avons maintenant à dire un mot.

On sait que le traité franco-allemand a eu le privilège de produire un égal mécontentement des deux côtés du Rhin : il a été très attaqué au Reichstag, il le sera sans doute aussi au Parlement français, l'opinion dans les deux pays s'est montrée pour lui très sévère. Les Allemands sont généralement convaincus qu'il est un échec pour eux, et la plupart des Français ne sont pas, en ce qui les concerne, d'un autre sentiment : concilie qui pourra ces contradictions. La différence, au point de vue constitutionnel, est que le traité n'a pas besoin d'être soumis au Reichstag, tandis qu'il doit l'être à notre parlement. Le gouvernement impérial a renoncé, il est vrai, à cet avantage pour l'avenir, mais il a prétendu le conserver intact pour le présent, et il y a même mis une certaine fierté d'accent. Les choses étant ainsi, nous assistons à un phénomène singulier : le gouvernement français n'a encore rien dit à la Chambre, tandis que le gouvernement impérial a subi une interpellation et a déjà fait de grands discours au Reichstag ; quant aux deux ministres des Affaires étrangères, ils ont été entendus l'un et l'autre par une commission, mais M. de Selves a parlé jusqu'ici le moins possible, tandis que

M. de Kiderlen a été intarissable et a même fait à ses auditeurs les confidences les plus imprévues : on aurait pu croire que c'était lui qui était le ministre d'une démocratie où le gouvernement n'avait pas de secrets pour son peuple. Mais M. de Kiderlen n'est pas assez naïf pour n'avoir pas parlé à bon escient ; il savait fort bien l'effet qu'il voulait produire. Il a commencé par faire tout un historique de la question, qui a été loin de manquer d'intérêt. Il a rappelé qu'en 1880, au moment de la Convention de Madrid, le prince de Bismarck avait adressé un rapport à l'Empereur et y avait soutenu la thèse que l'Allemagne ne pouvait que souhaiter de voir la France s'engager au Maroc. On sait que la politique de Bismarck consistait à nous encourager dans notre expansion coloniale ; mais celle de ses successeurs a été bien différente ; nous les avons trouvés devant nous comme des obstacles. Il a donc fallu négocier avec eux. Avons-nous autrefois refusé de le faire ? Les journaux allemands nous l'ont reproché et nous avons cru nous-mêmes que nous avions été un peu lents à prendre les déterminations nécessaires : cependant M. de Kiderlen reconnaît qu'après le voyage de l'Empereur à Tanger, en 1905, M. Delcassé a essayé d'ouvrir une négociation directe. Après M. Delcassé, M. Rouvier a exprimé à diverses reprises, officiellement et officieusement, son désir d'une entente : c'est même alors pour la première fois qu'on a parlé du Congo. Pourquoi l'Allemagne s'est-elle dérobée à ces suggestions, à ces propositions même ? Elle était alors férue de l'idée d'une conférence dont l'exécution lui a d'ailleurs mal réussi. L'Acte d'Algésiras lui a pesé, et M. de Kiderlen avoue qu'elle a attendu, non sans quelque impatience, l'occasion de déclarer qu'il n'existait plus. Notre marche sur Fez la lui a fournie ; elle s'en est emparée.

Tout cela est intéressant, mais anecdotique et ne nous apprend rien de bien nouveau. Où ses confidences sont devenues plus curieuses, c'est lorsque M. de Kiderlen a parlé de l'Angleterre. Il a commencé par dire qu'en 1899, M. Chamberlain avait songé à un partage qui eût donné Tanger à l'Angleterre et un port de l'Océan à l'Allemagne, mais qu'on n'en était jamais venu à de véritables négociations : nous le croyons sans peine, et d'ailleurs, quelle que fût son importance, M. Chamberlain, qui n'était ni ministre des Affaires étrangères, ni président du Conseil, n'avait pas qualité pour engager ces négociations. La révélation de M. de Kiderlen, — car cette fois c'en est une, — ne peut avoir pour but que de nous inspirer rétrospectivement des défiances envers nos amis actuels.



Mais où l'art subtil de son discours apparaît le mieux, c'est lorsqu'il parle des rapports de l'Allemagne et de l'Angleterre au moment le plus aigu de la dernière crise, c'est-à-dire à la veille et au lendemain du jour où M. Lloyd George a prononcé son fameux discours. L'Allemagne avait alors, en ce qui concerne les concessions territoriales qu'elle nous demandait au Congo et au Gabon, des exigences si excessives, si exorbitantes que le gouvernement anglais, les sentant inadmissibles pour nous, désira avoir une conversation avec l'ambassadeur d'Allemagne et le pria de se rendre au Foreign Office. Sir E. Grey déclara au comte Wolff-Metternich que, si l'entente ne se produisait pas entre Paris et Berlin, la conversation commencée à deux se continuerait à trois, et, en attendant, il demanda ce que la *Panther* faisait et ferait à Agadir. Les journaux allemands assurent que le comte Wolff-Metternich a répondu avec une grande fermeté : il semble, au moins au début, avoir été plutôt dilatoire et évasif ; puis, M. Lloyd George ayant prononcé son discours, il est revenu au Foreign Office pour donner l'assurance que les intérêts anglais n'avaient rien à redouter de l'action allemande. Toute cette partie de la déposition de M. de Kiderlen semble avoir eu un double objet, qui a été d'ailleurs partiellement atteint : réveiller l'irritation de l'opinion allemande contre l'Angleterre accusée de s'être mêlée de ce qui ne la regardait pas, et agir sur cette partie de l'opinion anglaise qui, non seulement pacifique, mais pacifiste, est tentée aujourd'hui de trouver que M. Asquith et sir E. Grey ont dépassé la mesure et exposé l'Angleterre à des complications graves, sans qu'aucun intérêt britannique fût vraiment menacé. On a raconté, et le fait est exact, que le gouvernement anglais avait pris des mesures militaires qui, pour être purement préventives, n'en avaient pas moins été poussées assez loin, au point même qu'une question a été posée à ce sujet à la Chambre des Lords et qu'on s'est demandé si la sécurité de l'Angleterre aurait été assurée contre un débarquement éventuel, quand le pays aurait été dégarni des troupes de l'armée active transportées sur le Continent. Il a fallu que lord Haldane, l'ancien ministre de la Guerre, donnât à ce sujet des explications que les alarmistes seuls n'ont pas trouvées rassurantes. Tous ces traits divers, qui forment les élémens d'une campagne contre sir E. Grey, sont partis du discours de M. de Kiderlen à la commission du budget du Reichstag. La vengeance, dit-on, est le plaisir des dieux : quelle joie n'éprouverait-on pas en Allemagne, si sir E. Grey était obligé à donner sa démission comme l'a été autrefois M. Delcassé ! Les jour-

naux allemands ont fait eux-mêmes ce rapprochement maladroit contre lequel ils protestent aujourd'hui, après réflexion. Il n'est nullement probable que l'Angleterre commette la faute qui a pesé longtemps et lourdement sur la conscience de la France et que nous ne commettrions plus aujourd'hui. Au reste, il s'agit moins de faire tomber un ministre, que de changer une politique et de l'orienter dans un sens conforme aux instincts pacifistes du radicalisme, ou du moins d'une partie du radicalisme anglais. Quel affaiblissement de l'entente cordiale serait ce désaveu du passé ! On en est là et, au moment où nous écrivons, toutes les oreilles allemandes se tournent vers Londres pour entendre ce qui va y être dit. Une grande discussion sur les Affaires étrangères a été annoncée, en effet, à la Chambre des Communes : elle a été fixée au lundi 27 novembre, et ce n'est pas seulement l'Angleterre et l'Allemagne qui l'attendent. Tout le monde en sent l'importance, tout le monde s'apprête à en suivre les péripéties. Malheureusement, l'heure à laquelle nous écrivons, pour nous conformer aux nécessités de la mise en pages de la *Revue*, ne nous permettra pas d'en parler aujourd'hui.

Nous ne le ferons même pas personnellement dans quinze jours ; le soin en reviendra à un autre. Des obligations absolues nous forcent en effet de prendre un congé d'un mois ; mais nos lecteurs n'y perdront pas, car M. Charles Benoist veut bien nous suppléer. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'il s'est chargé provisoirement de cette tâche qu'il a remplie, comme toutes les autres, avec compétence et autorité.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.

---

---

# MÉMOIRES DE CRISPI<sup>(1)</sup>

---

## LES ORIGINES DE LA TRIPLICE

---

M. Th. Palamenghi-Crispi, ancien membre du Parlement italien, a bien voulu nous donner communication de l'un des principaux chapitres d'un ouvrage en plusieurs volumes, édité par ses soins, et qui va paraître prochainement en Italie sous le titre de : *Mémoires et documens* relatifs à la biographie de Francesco Crispi. Ainsi qu'on pourra le voir, c'est bien la genèse historique de la Triple Alliance qui nous est, pour la première fois, dévoilée dans cette série de documens au jour le jour. Ces fragmens du Journal intime de Crispi, lettres écrites ou reçues par lui, constituent pour nous le récit complet d'une importante « mission » politique dont le prétexte officieux et le véritable objet ressortiront d'ailleurs assez clairement de la lecture des trois premières lettres de la série.

### I. — LA MISSION

*M. Melegari, ministre des Affaires étrangères,  
à M. S. E. F. Crispi, président de la Chambre des Députés.*

Rome, 23 août 1877.

Très honoré monsieur le Président,

Dès l'année 1861, M. Mancini a proposé à S. Exc. le baron Ricasoli, alors président du Conseil des ministres, de commencer une série de démarches auprès des divers gouvernemens euro-

(1) *Copyright* by Th. Palamenghi-Crispi. — Tous droits de reproduction réservés pour tous pays.

péens, afin de se mettre d'accord sur la stipulation d'un code international destiné à régler la condition juridique des citoyens des pays respectifs, ainsi que les droits civils dont pourront jouir ces citoyens par rapport aux législations en vigueur dans les divers États. Les circonstances, à ce moment, n'ont point permis de donner suite à un tel projet. Mais le gouvernement italien, ne s'inspirant que de sentimens de civilisation et de progrès, n'a pas hésité à sanctionner, dans son propre Code civil de 1865, à l'article 3, le principe de l'admission de tous les étrangers à jouir, en Italie, des droits civils attribués aux citoyens du royaume.

Cependant, pour que ce principe pût vraiment devenir fécond en conséquences utiles et générales, on ne saurait trop désirer qu'il fût sanctionné par les législations des autres États, et réciproquement garanti au moyen d'accords internationaux...

Et puisque Votre Excellence a l'intention de visiter les capitales de plusieurs grands États européens, je lui serais reconnaissant si, dans ses entretiens avec les personnages influens et compétens avec lesquels Votre Excellence se trouvera en rapports, Elle voulait bien rechercher si ces gouvernemens seraient disposés à reprendre les négociations jadis interrompues. Votre Excellence a pris tant de part à la rédaction des lois qui règlent les rapports civils en Italie que, mieux que personne, Elle saura faire ressortir l'utilité de nos propositions.

En remerciant d'avance Votre Excellence de ce qu'elle pourra faire, je profite de l'occasion pour lui renouveler l'assurance de ma haute considération.

MELEGARI.

*Turin, 26 août.* — Le matin, à 11 heures, visite au Roi.

*Turin, 27 août.* — A 10 heures du matin, nouvelle visite au Roi.

Turin, 27 août 1877.

Mon cher Depretis (1),

Comme je te l'ai télégraphié, je partirai pour Paris ce soir

(1) L'honorable Depretis, ami personnel de Crispi, était alors président du Conseil des ministres italien.



à 8 h. 50. A la gare, je rencontrerai Bargoni, qui me remettra ta lettre.

Le Roi m'a fait appeler, et je suis resté longtemps avec lui... Il n'a nul espoir d'une combinaison pouvant résulter de la présente guerre d'Orient. Il croit, lui aussi, qu'il est trop tard, et qu'il n'y a plus là de place à prendre pour nous. Toutefois, il me recommande de faire tout le possible pour nous permettre d'entrer dans l'affaire avec quelque profit. Son langage a été tout différent pour l'autre tentative, celle qui constitue l'objet véritable de mon voyage. Le Roi sent vivement le besoin de couronner sa carrière par une victoire pouvant donner à notre armée la force et le prestige qui lui manquent aux yeux du monde. C'est là un langage de soldat, et je le comprends. Le même désir enflammait notre pauvre Bixio, mort si misérablement sans avoir pu combattre une dernière fois pour la gloire de notre pays!

J'ajouterai que le Roi a pleinement raison. Si, en 1866, les généraux ne nous avaient pas manqué, et si nous avions été victorieux en Vénétie et sur l'Adriatique, les Autrichiens n'oseraient pas parler et écrire de nous comme ils le font. L'armée italienne aurait en Europe l'autorité qui présentement lui fait défaut, et la parole de l'Italie revêtirait une importance plus grande auprès des divers Cabinets.

Efforçons-nous donc, s'il est possible, de combler cette lacune; et, puisque nous nous croyons de bons diplomates, faisons-nous valoir afin que notre patrie puisse prouver, à ceux qui ne la respectent pas suffisamment, qu'elle est quelque chose dans le monde.

Je t'écrirai aussitôt que je pourrai te donner des nouvelles de Paris... Ton tout dévoué.

F. CRISPI.

Le soir à 8 h. 50, je pars pour Paris, après avoir reçu la lettre suivante de Depretis.

PRÉSIDENTE DU CONSEIL  
DES MINISTRES

Rome, 27 août 1877.

Excellence,

J'ai fait connaître à S. M. que Votre Excellence aviez la bonté d'accepter la mission qui vous était confiée par le ministère, et dont

l'objet était de rouvrir des démarches auprès des principales puissances afin de faire prévaloir, dans leurs législations respectives, les principes libéraux déjà sanctionnés dans notre Code civil italien. Mais le désir de notre auguste souverain est que, profitant de son voyage à l'étranger, Votre Excellence assume, en outre, une mission spéciale et confidentielle auprès du gouvernement de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne.

Le gouvernement allemand, ces temps derniers, a sondé le gouvernement italien touchant la possibilité de l'établissement d'une union plus intime entre les deux États, et le ministre des Affaires étrangères d'Italie n'a pas hésité à exprimer son adhésion au projet d'une union de commune défense. Aujourd'hui, S. M., pleinement d'accord avec le soussigné, éprouve le besoin de resserrer d'un lien plus étroit les rapports amicaux de l'Italie avec l'Allemagne, et désire que Votre Excellence fasse connaître à S. A. le prince de Bismarck combien il serait à propos d'en arriver à un accord concret et complet au moyen d'un traité d'alliance qui, appuyé sur les intérêts communs des deux États, pourvût à toutes les éventualités...

Votre Excellence connaît pleinement les principes qui dirigent la politique italienne, et il serait superflu de les lui rappeler. L'Allemagne et l'Italie n'ont pas d'intérêts contraires, et les deux nations doivent être également résolues à défendre l'édifice de leur unité nationale ainsi que leurs libertés politiques et civiles. Pour l'Italie, l'objet principal est celui de mettre à l'abri de toute agression ennemie les biens inestimables que nous avons acquis, et les principes sur lesquels est fondée son existence.

Que Votre Excellence s'efforce d'exprimer et d'expliquer, tout confidentiellement, à S. A. le prince de Bismarck les désirs de S. M. ainsi que de son gouvernement, et de lui attester en même temps notre reconnaissance pour la bienveillance qu'il a toujours témoignée à l'égard de l'Italie.

Que Votre Excellence veuille recevoir l'expression de ma haute estime, et me croire toujours son très dévoué.

A. DEPRETIS.

## II. — PARIS

*A M. Depretis, président du Conseil des ministres.*

Paris, 2 septembre 1877.

Excellence,

J'ai été reçu hier par le ministre des Affaires étrangères.

L'heure tardive ne m'a point permis de rapporter immédiatement à Votre Excellence notre longue conversation, qui a roulé sur divers sujets relatifs aux deux pays.

Le duc Decazes a commencé par me remercier de notre attitude à l'occasion de la question faite à la Chambre par le député Savini. J'ai répondu que Chambre et Gouvernement n'ont rien fait que leur simple devoir, car il ne pouvait assurément pas être permis qu'à la tribune italienne on discutât et critiquât les affaires intérieures de la France; et j'ai exprimé l'opinion que les ministres français, à Versailles, auraient agi de la même façon envers nous.

S. Exc. en est venue de là à m'entretenir de la nécessité d'un accord complet entre les deux nations; et sur ce point Elle a insisté longuement, en s'efforçant de me démontrer de quelle façon la France ne pouvait avoir pour nous que des sentimens d'amitié. Au delà des Alpes, — m'a dit S. Exc., — se trouve une nation à laquelle la France est liée par des intérêts économiques, moraux et politiques; et ce serait un vrai crime de troubler l'harmonie qui doit exister entre les deux peuples. S. Exc. a cependant mentionné, comme un élément de dissension possible, l'existence chez nous d'un parti qu'elle a appelé « prussien : » mais elle l'a fait très gracieusement, en me laissant apercevoir son désir que cette opinion ne laissât dans mon esprit aucune impression désagréable.

A mon tour, j'ai déclaré tout de suite que, dans notre pays, nous étions Italiens; que tous sans distinction de parti, — et en exceptant seulement les cléricaux, — nous n'avions d'autre intérêt que celui de la nation; et, que ce serait une erreur de présumer que nous pussions ou voulussions gouverner en suivant les conseils ou en subissant l'influence d'un gouvernement étranger quelconque. En ce qui concerne la France, tout nous porte à éprouver pour elle et à lui témoigner une sincère amitié:

les traditions de la civilisation, l'éducation, les études, les lois, le commerce, nous unissent à elle, et rien ne sera jamais fait de notre part pour rompre le lien qui unit naturellement les deux nations.

S. Exc. a alors repris en me disant qu'elle ne parvenait pas cependant à s'expliquer l'objet de nos armemens, et surtout des fortifications de Rome décidées dans ces derniers temps ; puis Elle est revenue de là au thème des intentions tout à fait pacifiques de son ministère, et m'a affirmé que, en France, aucun des partis capables d'être appelés au gouvernement ne commettrait la folie de faire la guerre à notre pays. Les temps sont passés, — a ajouté le ministre, — où nous portions nos idées dans les autres pays avec les armes. Depuis nos désastres, nous avons appris qu'il y a d'autres moyens à employer pour faire valoir dans le monde nos propres opinions.

Là-dessus, j'ai cru devoir expliquer la conduite de notre gouvernement, et j'ai dit que tout ce que nous faisons aujourd'hui n'avait rien d'exceptionnel. L'Italie a besoin de paix, parce qu'elle a besoin d'accomplir ses réformes administratives et financières, de développer et de consolider ses institutions publiques. Pour ce qui est de l'armée, nous nous bornons à en transformer et à en compléter l'armement, et il nous faudra encore bien des années pour atteindre ce but. Les fortifications de Rome, d'autre part, ne sont nullement un fait spécial, mais font partie d'un ensemble de dispositions pour la défense territoriale de l'État. J'ai rappelé que, depuis la constitution du royaume, une commission avait été nommée, sous la présidence de S. A. R. le prince de Carignan, chargée d'étudier un système de fortifications qui répondit aux conditions nouvelles de la Péninsule. J'ai dit que ces études étaient déjà terminées, que depuis plusieurs années notre Parlement avait voté les sommes nécessaires, mais que rien encore n'avait été fait, et que jusqu'aujourd'hui, restaient intactes les fortifications élevées par les princes déchus avec des intentions et des objets contraires à l'ordre actuel des choses. Puis j'ai montré que les fortifications de Rome rentraient dans notre plan général de défense nationale, et j'ai conclu que la France n'avait nul motif de s'alarmer, tous ces travaux n'étant aucunement une démonstration hostile à son égard, et ne pouvant pas être interprétés comme tels.



S. Exc. a paru se rendre à mes argumens ; et lorsque je l'ai vue aussi bien disposée, j'ai cru l'occasion favorable pour transporter notre entretien sur un autre sujet, celui de l'application à nos concitoyens, sur le territoire de la République, des dispositions de l'article 3 de notre Code civil.

J'ai expliqué l'objet et les origines de cet article, raconté les tentatives entamées naguère pour en faire accueillir les principes en France, au moyen d'une convention internationale ; et enfin j'ai fait allusion à la jurisprudence de nos Cours suprêmes, qui, dès maintenant, avaient commencé à appliquer aux Français en Italie l'article XIV du code Napoléon. Je n'ai pas omis non plus d'établir que, sûrement, un traité sanctionnant un tel progrès produirait chez nous un excellent effet.

Le ministre m'a écouté avec une attention bienveillante, et s'est déclaré prêt à négocier. Il m'a dit qu'il allait rechercher les précédens et les étudier, afin que nous pussions, une autre fois, nous entretenir à fond de la question et aboutir à une conclusion. Lui aussi, il reconnaît la nécessité que l'article 3 de notre Code civil soit admis en France en faveur des Italiens ; et il m'a promis de mettre tout en œuvre pour que notre demande se trouve satisfaite.

Dans ces paroles de S. Exc. apparaissait clairement le désir de prouver, par des actes nouveaux, que la France nous est et nous sera amie ; et c'est encore à cette fin que S. Exc. m'a parlé de l'empressement avec lequel son gouvernement avait consenti à la signature du traité de commerce. Elle m'a dit que, d'ailleurs, nous nous reverrions bientôt.

J'ai été pleinement satisfait de l'attitude du duc Decazes et de l'ensemble de ses paroles. Il faudrait vraiment le supposer un bien grand simulateur pour douter de son langage. Il n'a fait que se louer de notre gouvernement ainsi que de notre peuple, et s'est montré plein d'admiration pour notre Roi. Il m'a dit que nous avions fait preuve d'une grande sagesse politique, et que notre conduite avec le Vatican avait été correcte. Là-dessus je crois devoir rapporter à Votre Excellence une opinion qu'il a exprimée devant moi et dont l'importance n'échappera pas à votre sagacité. Le duc Decazes s'est dit convaincu, — et m'a déclaré l'avoir répété à ses collègues, — que, à la mort du Pape, le conclave fonctionnerait au Vatican avec toute la plénitude de

sa liberté. Il a ajouté que tel serait aussi l'avis du cardinal Guibert, depuis son retour de Rome.

Et maintenant je termine cette longue lettre en me disant, de Votre Excellence,

Le très dévoué et affectueux ami.

F. CRISPI.

Paris, 5 septembre 1877.

Mon cher Depretis (1),

Le 2 du mois courant, je t'ai envoyé une lettre officielle, à laquelle fait suite et complément la lettre ci-jointe. Je l'ai écrite de telle façon que tu pourras, si tu veux, après en avoir pris copie, la remettre au ministre des Affaires étrangères. Et maintenant, laissons de côté le patois officiel, et causons en vieux amis et patriotes !

J'ai vu les principaux hommes politiques d'ici, et notamment Gambetta, avec qui je suis resté longtemps, et avec qui j'ai diné le 3 de ce mois. J'ai pu ainsi me faire une opinion exacte des choses françaises, et en connaître, autant que possible, les intentions.

La France traverse une crise terrible, dont il est difficile de prévoir la fin. Le gouvernement actuel représente une minorité imperceptible ; mais il reçoit l'inspiration d'un comité bonapartiste, audacieux et sans scrupules ; et il a dans son sein une paire d'individus, eux aussi, audacieux et sans scrupules.

Les républicains se disent assurés de la victoire aux prochaines élections générales ; et la même opinion a été exprimée devant moi, il y a deux jours, par certains conservateurs qui m'ont déclaré franchement : *Nous serons battus*. Je doute que ces convictions se maintiennent après la mort de M. Thiers, arrivée avant-hier ; ou tout au moins je doute que l'importance de la victoire républicaine puisse être telle qu'on la prévoyait avant cette fatale catastrophe. Mais si la défaite du gouvernement se produit pourtant, que verrons-nous à la réunion des Chambres ?

M. Thiers me disait, dans notre entretien du 31 août, qu'après cette réunion, les ministres et le Président de la République donneraient leur démission, et qu'alors les deux Chambres,

(1) Cette lettre, d'un caractère tout intime, s'accompagnait d'une lettre officielle qu'on trouvera plus loin.

réunies en Congrès national, nommeraient un nouveau président. Gambetta, précédemment, m'avait dit la même chose.

Mais en adviendra-t-il ainsi maintenant que la mort de Thiers fait disparaître le candidat dans lequel avaient pleine confiance les conservateurs qui ont accepté la République ? Les républicains répondent que oui, et, à lire leurs journaux, on en déduirait que, après la très grave perte que vient de subir le pays, tout continuera régulièrement et suivant leurs désirs.

Je l'espère et le souhaite : mais ma foi est bien ébranlée. Et si les ministres et le président ne veulent pas se démettre ?

Les républicains déclarent qu'ils refuseront de voter le budget.

Et si le gouvernement fait un coup d'État ?

Thiers ne le craignait point, et parce que l'armée ne s'y prêterait pas, et parce que Mac Mahon en est incapable, par pauvreté d'intelligence et de moyens personnels. Gambetta ajoute que, au cas d'un coup d'État, l'armée se diviserait en deux camps, et qu'il pourrait en résulter la guerre civile.

Quoi qu'il en soit, et quels que puissent être les événements, considérons-les de notre point de vue italien :

Les républicains et les réactionnaires affirment pareillement qu'ils veulent être amis avec l'Italie, et qu'ils ne tenteront rien contre elle. Je le crois pour ce qui est des premiers, j'en doute pour ce qui est des seconds.

J'en doute pour ce qui est de ceux-ci parce que le comité dont s'inspire l'Élysée est clérical, et parce que l'organe des réactionnaires est *le Figaro*, qui a tant insulté notre pays et notre Roi...

Je ne dis pas que dès demain ils nous feront la guerre, parce que tous les partis politiques, sans exception, ont une peur salutaire du prince de Bismarck, qui, croient-ils, ne nous laisserait pas seuls. Mais il n'en est pas moins certain qu'ils en chercheraient l'occasion, et saisiraient le moindre prétexte pour commencer une querelle avec nous.

Et voici ce qu'il m'a été donné de constater : dans toutes les classes de la nation s'est enracinée l'opinion que l'Italie veut faire la guerre à la France. J'ai combattu cette opinion devant tous ceux qui me l'ont manifestée ; mais force m'a été de comprendre que ceux qui ont été les premiers à la répandre ont eu en tête de se préparer ainsi un motif auprès du peuple français,

pour légitimer la guerre au cas où eux-mêmes, un jour, nous attaqueraient. En tout cas il est sûr que les Français continuent leurs armemens, et que tous les établissemens privés fabriquent des armes de tous genres pour le ministère de la Guerre. Pensons donc à nos intérêts, et tenons-nous prêts pour toutes les éventualités!

Réponds-moi à Londres, par l'entremise de l'Ambassade, ne serait-ce que pour me donner la certitude que mes lettres te sont bien arrivées.

A toi de cœur.

F. CRISPI.

*A M. Depretis, président du Conseil des ministres.*

Paris, 5 septembre 1877.

Excellence,

Avant de quitter Paris, je me sens en devoir de vous rendre compte de la suite de mes relations avec le gouvernement français.

Le duc Decazes, le lendemain de notre entrevue, est venu me rendre visite. J'étais absent, et ainsi nous n'avons pas pu nous voir. Ce même jour, le 31 août, j'étais allé à Saint-Germain-en-Laye, chez M. Thiers, qui, comme Votre Excellence a pu l'apprendre par les dépêches, est mort avant-hier.

Le ministre des Affaires étrangères, se trouvant forcé de quitter Paris, a envoyé l'un de ses secrétaires à M. Ressmann, le premier secrétaire de l'ambassade italienne, pour se dégager de la promesse à moi donnée au sujet des négociations demandées relativement à l'article 3 de notre Code civil. Ressmann et ledit secrétaire se sont vus le 2 septembre, et se sont entretenus du sujet en question.

S. Exc. le duc Decazes m'a fait savoir que, ayant examiné avec soin ce que nous demandions, il a dû se convaincre que l'application de l'article 3 de notre Code civil aux Italiens en France ne pourrait se faire que par une réforme introduite dans la législation française, et qu'à cela serait indispensable le concours du Parlement. Pour l'heure, le ministre ne saurait s'occuper de cette réforme; plus tard, on en pourrait parler, mais il conviendrait pour cela que l'Italie prit l'initiative des négociations par les voies officielles.



Le duc Decazes n'est pas un simulateur, mais un homme faible. Selon toute vraisemblance, il aura parlé de la chose avec M. de Broglie, ministre de la Justice, qui présentement a tout autre chose en tête que le Code civil.

Je profite de cette occasion pour me dire de nouveau, etc.

F. CRISPI.

Paris, 9 septembre.

Mon cher Depretis,

J'ai reçu hier ton télégramme, dont la traduction donne ceci : « J'approuve complètement tout ce que tu as fait et je crois bon que, sans aller à Londres, tu te rendes sur-le-champ à Berlin. »

Mardi, à 3 heures du soir, je partirai pour Berlin, où j'arriverai le lendemain à 7 h. 45 du soir. Si je le juge nécessaire, à mon retour je passerai par Bruxelles et Londres. Je me réglerai sur les nécessités de la situation.

Je serais parti encore plus tôt, si je n'avais pas été un peu indisposé. Depuis huit jours j'ai été dérangé de telle façon que j'ai dû recourir à un médecin. Aujourd'hui je vais mieux, et j'espère pouvoir faire le voyage sans incommodité.

Ici, hier, la journée s'est passée très tranquillement. On craignait que les funérailles de Thiers ne fournissent prétexte à des désordres. Le calme du peuple fut vraiment admirable. Quelques cris de *Vive la République! Honneur à Thiers! Vive Gambetta!* et tout a procédé dans l'ordre.

Si le Parisien perd l'habitude de courir aux barricades, et prend celle de se conduire en obéissance aux lois, la cause de la liberté triomphera en France, et deviendra un gage de paix pour l'Europe. Aux funérailles ont pris part tous les représentants étrangers, comme aussi ton ami soussigné, par invitation spéciale de la famille Thiers.

Si tu veux m'écrire, adresse tes lettres à Berlin, à l'ambassade italienne.

Mes hommages à ta femme, et crois-moi toujours ton bien affectueux

F. CRISPI.

9 septembre. — Déjeuner chez Émile de Girardin. Gambetta y est venu.

*A Sa Majesté le roi d'Italie.*

Paris, le 11 septembre 1877.

Sire!

Avant de quitter Paris, je me sens tenu de rendre compte à Votre Majesté de la première partie de mon voyage, et, tout au moins, de lui résumer les impressions que j'en emporte.

Je suis arrivé dans cette ville le 28 août, à 6 heures de l'après-midi, et j'en repartirai demain. J'ai vu le ministre Decazes et les principaux hommes politiques français, dynastiques et républicains.

Tous rendent justice à la loyauté et à la grande sagesse de Votre Majesté, à la bonté et à l'intelligence de notre peuple. Tous estiment que les Italiens sont doués d'un grand bon sens politique, et heureux d'avoir un Roi qui a su comprendre leurs aspirations et qui, parmi tant de difficultés, les a admirablement conduits à bon port. Mais au fond de ce splendide tableau apparaît un point noir, sur lequel il convient que soit appelée notre attention.

Les Français se défient de nous, et, en même temps, nous soupçonnent de nous défier d'eux.

Ils se défient de nous, et plus d'un croit, ou feint de croire, que l'Italie a l'intention de faire la guerre à la France. S. Exc. le ministre Decazes lui-même ne m'a pas exprimé clairement cette opinion, mais il m'a parlé avec beaucoup d'intérêt de nos armemens et des fortifications de Rome, et a paru regarder ces fortifications comme ayant un objet anti-français.

Dans mes entretiens avec ledit ministre et avec les autres personnes qui m'ont parlé de ce sujet, j'ai déclaré que l'Italie a besoin de paix, et que, en réorganisant l'armée et en nous fortifiant, nous n'avons nullement l'intention de faire la guerre, mais bien de pourvoir aux moyens de défense de notre territoire.

Le roi d'Italie, ai-je dit et répété, fidèle aux traités et aux conventions internationales, n'a jamais donné ni ne donnera jamais l'exemple d'un manquement à son devoir; mais, fort de son droit, il exige seulement que celui-ci soit respecté.

Les Français soupçonnent que nous nous défions d'eux; et, pour dissiper les doutes qu'ils croient pouvoir exister dans notre

esprit, ils s'efforcent de nous témoigner la meilleure amitié. Le duc Decazes a été très explicite sur ce sujet; il m'a dit et répété qu'aucun des partis politiques qui peuvent prétendre au gouvernement de l'État ne commettrait la folie de faire la guerre à l'Italie. Il y a bien, a-t-il ajouté, les partis extrêmes qui peut-être oseraient la tenter : mais ceux-là n'ont aucune chance de gouverner, et puis ils n'auraient personne pour les suivre dans le pays.

Je suis également de l'opinion du duc Decazes, et je crois vraiment que la France, en ce moment, ne suivrait pas ces partis, auxquels S. Exc. elle-même se rattache d'ailleurs, comme je n'ai pas besoin de le rappeler à Votre Majesté; mais, dans l'histoire de ce pays, l'inconnu est un monstre dont nous devons toujours avoir peur, et comme la France ne peut jamais être sûre du lendemain, la prudence nous impose de penser à nos intérêts futurs.

La France subit en ce moment une crise dont la solution est encore incertaine. Républicains et gouvernans se disent sûrs de leur fait; et les uns et les autres emploient tous les moyens en leur pouvoir pour remporter la victoire.

Je ne m'occuperai pas de l'hypothèse d'un succès des gouvernans actuels. Ses conséquences sont faciles à prévoir : Mac Mahon irait jusqu'en 1880, achevant ainsi son septennat, avec le projet de demander, durant la dernière année de sa présidence, une revision de la Constitution dans un sens monarchique. Mais je veux examiner surtout le cas où la victoire viendrait aux républicains.

Si les républicains étaient victorieux, quelle serait la conduite de ceux qui ont été les auteurs de l'acte du 16 mai? Feraient-ils un coup d'État? Et, s'ils le tentaient et y réussissaient, qui en recueillerait les bénéfices?

Le Cabinet est composé d'orléanistes et de bonapartistes; et si tous conspirent d'accord pour la destruction de la République, chacun des partis travaille pour le triomphe de sa dynastie préférée.

Dans le pays, cependant, le parti qui a la plus grande vitalité après les républicains est le parti bonapartiste, qui est aussi le plus audacieux. Mais peu importe cela; et comme il faut que l'un des deux succombe, au cas d'un coup d'État, le plus fourbe des deux saura bien se défaire de son compétiteur.

Or, celui des deux qui vaincra, — et nous supposerons que, après sa victoire, il pourra assumer sans obstacle le gouvernement de la France, — celui-là devra son triomphe à l'armée et au clergé. L'armée et le clergé, étant les deux forces dont se sera prévalu le vainqueur, auront des exigences auxquelles il faudra donner satisfaction.

Ce que demande le clergé, tous le savent : le retour au passé, et ce retour a pour première condition le rétablissement du pouvoir temporel du Pape. L'armée, à son tour, voudra reconstituer, par une victoire, son prestige perdu dans la dernière guerre avec l'Allemagne.

Et il est facile de comprendre que le terrain qui convient le mieux à la réaction, et où elle croit pouvoir trouver un succès facile, ce terrain est notre Italie.

Toutes ces conjectures où je me livre s'évanouiraient si la France renonçait à ses mauvaises habitudes, se mettait à constituer un régime de liberté, et abandonnait pour toujours le vilain jeu des révolutions et des coups d'État, dont rien ne peut résulter de stable et de durable, — la violence, en notre temps, ne pouvant plus être un bon mode de gouvernement. Mais nous, cependant, nous devons nous régler et prendre nos mesures comme si était possible la confirmation des hypothèses formées par moi. Malheur à nous, si un changement en France ne nous trouvait pas prêts à défendre le trône italien et l'indépendance nationale !

Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que les républicains tiennent pour impossible un coup d'État. Ils sont d'avis que Mac Mahon manque de l'intelligence et des moyens moraux nécessaires pour un acte aussi audacieux, et que d'ailleurs l'armée ne s'y prêterait pas. Tel était également l'avis de M. Thiers, que j'ai vu le 31 août, trois jours avant sa mort, et qui m'a parlé très respectueusement de Votre Majesté.

J'ai rempli mon devoir en rapportant tout cela. Durant les vingt-neuf années de son règne, Votre Majesté a su, avec son intelligence et son courage, surmonter des difficultés bien plus graves que celles que j'ai prévues, et éviter des périls bien plus grands. Sa raison, son expérience, lui suggéreront ce qu'il conviendra de faire en prévision des événemens, après avoir entendu les conseillers responsables de la Couronne.

Que Votre Majesté me permette, maintenant, de clore la



présente lettre, en me disant, avec toute soumission et tout affectueux respect... etc.

F. C.

### III. — BERLIN ET GASTEIN

*12 septembre.* — Départ pour Berlin, *via* Bruxelles, à 2 h. 45. Nuit à Bruxelles.

*14 septembre.* — Arrivée à Berlin à 7 heures du matin. A midi et demie, visite au baron Holstein, du ministère des Affaires étrangères, et de là au comte de Bulow, secrétaire d'État. Le comte de Launay, ambassadeur d'Italie, vient me trouver à 3 heures et demie. Nous visitons le Reichstag. J'écris au président Bennigsen.

*15 septembre.* — Rod. de Bennigsen me télégraphie de Hanovre : *Je viendrai cette nuit Berlin, pour avoir l'honneur et le plaisir d'être avec vous.*

Je vais avec Launay chez Leonhardt, ministre de la Justice du royaume de Prusse, qui nous renvoie, pour plus de compétence, à Friberg, président de la Commission allemande de justice. Je parle à celui-ci de l'adoption en Allemagne de l'article 3 du Code civil italien. Il serait ravi de l'admettre; mais, seul, Bismarck est à même de surmonter les difficultés.

Je pars à 8 heures du soir pour Munich, de la gare d'Anhalt. A minuit, je suis à Leipzig.

*16 septembre.* — J'arrive à Munich à midi et demie. J'en repars une heure après pour Salzbourg, où je passe la nuit à l'Hôtel de l'Europe.

*17 septembre.* — Départ à 9 h. 45 du matin pour Lend; de là à Gastein, où j'arrive à 6 heures.

Arrivé à Wildbad à 6 heures du soir, j'en avise le prince de Bismarck, en lui envoyant une carte de visite, et puis, immédiatement après, un billet ainsi conçu :

Hôtel Straubingen, 6 h. 40 du soir.

*Altesse,*

*Dans le doute que vous n'avez pas encore reçu ma carte, je vous écris ces quelques lignes pour vous prier de vouloir bien*

*me fixer l'heure dans laquelle je pourrai avoir l'honneur de vous voir* (1).

*En attendant, etc.*

Le prince de Bismarck envoie aussitôt son secrétaire pour s'excuser de ne pouvoir pas venir en personne, à cause de sa mauvaise santé, et pour me faire savoir qu'il peut me recevoir sur-le-champ.

Le prince de Bismarck demeure sur la rive droite, dans une modeste maison appartenant à l'hôtel Straubingen, où nous arrivons en quelques minutes. On me fait monter au premier étage. Le prince est dans son cabinet, qui donne sur le palier, vis-à-vis de l'escalier. Dans la pièce se voient quelques sièges, une table, un magnifique poêle de porcelaine; et, étendu tout près de son maître, un superbe chien. Sur la table repose un petit pistolet à crosse blanche.

Dès que la porte s'ouvre, le prince se lève et vient au-devant de moi en m'offrant la main.

— Je suis heureux, Altesse, de pouvoir faire votre connaissance personnelle.

— Nous nous connaissons de longtemps!

— Oui, Altesse; mais c'est aujourd'hui seulement que j'ai le bonheur de vous voir et de vous serrer la main. Étant venu en Allemagne, je ne pouvais en repartir sans vous avoir offert les saluts de mon roi, et je vous remercie cordialement de m'avoir autorisé à venir vous trouver jusqu'ici.

— Quelles nouvelles m'apportez-vous d'Italie? Avez-vous été en France? Que dit-on à Paris?

— A Rome, on se préoccupe de la probabilité d'une guerre, au cas où les prochaines élections politiques françaises donneraient la victoire au parti réactionnaire. Et puis nous ne sommes plus aussi sûrs de l'Autriche, dont la conduite n'est pas du tout amicale à l'égard de notre gouvernement. Vous nous avez fait dire, par la baronne Keudell, que vous voudriez resserrer de plus en plus les liens d'amitié avec notre pays; et c'est pourquoi je suis venu, sur l'ordre du Roi, pour vous parler de plusieurs choses.

La première est d'un intérêt tout particulier pour l'Italie et l'Allemagne; les autres sont de nature internationale.

(1) Tous les mots imprimés en italique sont en langue française dans le texte original.

Je commence par celle qui ne regarde que nous et vous.

Je ne sais pas s'il ne conviendrait pas de retoucher notre traité de commerce de décembre 1865. Je suis absolument convaincu que, après l'ouverture du Gothard, les relations entre nos pays seront plus fréquentes, et que, par suite, il sera utile de mettre les citoyens des deux pays dans des conditions telles qu'ils ne trouvent pas d'obstacles à leur commerce et à tous les actes de la vie privée. A cette fin, mon gouvernement désirerait que Votre Altesse acceptât un traité par lequel les Allemands en Italie et les Italiens en Allemagne seraient placés dans un état de véritable égalité avec les nationaux dans l'exercice des droits civils.

Passons maintenant à des sujets d'un intérêt plus grand, et sur lesquels je m'expliquerai en peu de mots.

Je suis chargé de vous demander si vous seriez disposé à stipuler avec nous un traité d'alliance éventuelle, pour le cas où nous serions contraints à nous battre avec la France ou avec l'Autriche.

Mon Roi voudrait, en outre, se mettre d'accord avec l'Empereur pour la solution de la Question d'Orient.

— J'accepte de tout cœur la proposition d'un traité qui mette les Italiens en Allemagne et les Allemands en Italie sur le même niveau que les nationaux, et qui établisse pour les uns et les autres une égalité parfaite dans l'exercice de leurs droits civils. Toutefois, je ne puis le faire sans en avoir d'abord parlé à mes collègues. Un traité de ce genre me convient d'autant plus que ce serait une manifestation publique de notre accord avec l'Italie.

Passons maintenant au reste.

Vous connaissez nos intentions. Si l'Italie était attaquée par la France, l'Allemagne s'en estimerait solidaire, et s'unirait à vous contre l'ennemi commun. Pour un traité à cette fin, nous pourrions nous entendre. Mais je me plais à espérer que la guerre ne sera pas rendue nécessaire, et que nous pourrions maintenir la paix. La République ne peut vivre en France qu'à la condition d'être pacifique; et, si elle cessait de l'être, elle courrait risque de se perdre. A mon avis, la guerre ne serait possible qu'au cas d'un retour de la monarchie.

Les dynasties, en France, sont nécessairement cléricales, et parce que le clergé y est inquiet et puissant, et parce que le Roi,

afin de faire illusion au peuple, a besoin d'être batailleur : d'où il résulte que les dynasties sont contraintes de chercher querelle aux voisins. Il en a été ainsi toujours, en tous les temps, et vous en trouveriez maints exemples, à commencer par le règne de Louis XIV.

Pour l'Autriche, la position est tout autre. Je ne puis supposer le cas où l'Autriche nous serait ennemie ; et je vous dirai franchement que je ne veux pas même prévoir cette éventualité.

Demain, je dois me rencontrer avec le comte Andrassy, et, en causant avec lui, je veux l'assurer en confiance que je n'ai d'engagemens avec personne, et que je lui serai ami.

La guerre russo-turque a été faite contrairement à toutes prévisions, et cependant l'Autriche n'a pas eu besoin de passer la frontière. J'espère que ce besoin ne viendra pas pour elle, et que la lutte sera circonscrite entre les deux combattans, et pourra rester localisée. Nous tenons à ce que l'Autriche et la Russie soient amies, et nous chercherons à les maintenir telles.

On peut discuter les diverses hypothèses suivant lesquelles il convient de résoudre la Question d'Orient ; et l'on peut aussi déterminer certains critères pour procéder d'accord. Mais il faut convenir que l'armée russe n'a pas été heureuse jusqu'ici, et qu'on ne saurait prévoir quand arrivera la fin de la guerre.

Le Tsar aura encore à faire de grands efforts. Si l'armée russe était finalement vaincue, le Tsar pourrait avoir des ennuis chez lui.

Quoi qu'il en soit, c'est une affaire qui le regarde : mais je dois vous avouer que, dans cette Question d'Orient, l'Allemagne n'a aucun intérêt, et que, pour nous, n'importe quelle solution sera toujours acceptable, pourvu qu'elle ne trouble pas la paix européenne.

— J'admire votre franchise, — répondis-je, — et je puis vous assurer que moi-même, à votre place, je ne parlerais pas autrement.

Il reste donc entendu que nous ferons une convention pour assurer aux Allemands en Italie et aux Italiens en Allemagne l'exercice des droits civils, de la même façon qu'en jouissent les nationaux. A cette convention pourrait servir de base l'article 3 du Code civil italien, qui accorde ce bénéfice aux étrangers.



Nous sommes également d'accord pour ce qui concerne la France.

Pour le reste, permettez-moi maintenant de vous soumettre quelques questions :

Croyez-vous que l'Autriche vous soit toujours amie ? Pour le moment, elle a besoin de vous, elle-même se trouvant forcée de réparer les dommages subis en 1866, et vous seul pouvant lui assurer la paix sans laquelle il lui serait impossible de remettre l'ordre dans ses finances et de reconstituer son armée. Mais l'Autriche ne peut pas voir d'un bon œil le nouvel Empire d'Allemagne.

Vous dites que l'Allemagne n'a aucun intérêt dans la Question d'Orient. Soit, et cependant vous devez vous rappeler que le Danube est, pour une bonne partie, un fleuve allemand ; il baigne Ratisbonne, et c'est par la voie du Danube que les marchandises allemandes vont à la Mer-Noire.

Nous autres, Italiens, nous ne pouvons pas nous désintéresser comme vous de la solution de la Question d'Orient. Les bruits qui courent nous font craindre que nous n'ayons à en subir du dommage. Si les grandes puissances se mettaient d'accord pour s'abstenir de toute conquête dans les provinces balkaniques, et convenaient que le territoire enlevé aux Turcs doit être laissé aux populations qui l'habitent, nous n'aurions rien à redire. Mais on affirme que la Russie, pour s'assurer l'amitié de l'Autriche, aurait offert à celle-ci la Bosnie et l'Herzégovine. Or, l'Italie ne pourrait permettre que l'Autriche occupât ces territoires.

Comme vous le savez, en 1866, le royaume d'Italie est resté sans frontières du côté des Alpes orientales. Si l'Autriche obtenait de nouvelles provinces, qui la rendissent plus forte dans l'Adriatique, notre pays se trouverait resserré comme dans des tenailles, et serait exposé à une invasion facile toutes les fois que cela conviendrait à l'empire voisin.

C'est vous qui devriez nous aider dans cette occasion. Nous sommes fidèles aux traités, et ne réclavons rien aux autres. Vous devriez, demain, dissuader le comte Andrassy de tout désir de conquêtes en territoire ottoman.

— L'Autriche, répondit le prince, suit en ce moment une bonne politique, et je suis convaincu qu'elle y persistera. Un seul cas pourrait se produire qui aurait de quoi rompre tout

accord entre l'Autriche et l'Allemagne : c'est une différence entre les politiques des deux gouvernemens en Pologne.

En Pologne existent deux nations : *la noblesse et le paysan*, de nature diverse, de caractère et d'habitudes dissemblables. La noblesse est inquiète, factieuse ; le paysan est tranquille, laborieux, sobre. Or, l'Autriche garde ses faveurs à la noblesse.

S'il se formait un mouvement populaire, et que l'Autriche lui vint en aide, nous devrions nous y opposer. Il nous est impossible de permettre la reconstitution d'un royaume catholique sur nos frontières. Ce serait une France du Nord. Aujourd'hui, nous avons une France ; en ce cas, nous en aurions deux, qui naturellement seraient alliées, et nous nous trouverions au milieu de deux ennemis.

La résurrection de la Pologne nous nuirait encore pour d'autres motifs : elle ne pourrait avoir lieu sans la perte d'une partie de notre territoire. Or, il nous est impossible de renoncer à Posen et à Dantzig, parce que l'Empire allemand resterait alors découvert du côté de la frontière russe, et perdrait ses débouchés dans la Baltique.

L'Autriche sait qu'elle ne peut pas retourner en arrière, et sait aussi que nous sommes des amis loyaux. Elle est à présent dans une bonne voie, et n'a pas intérêt à l'abandonner. Si elle changeait, si elle se faisait protectrice du catholicisme, nous changerions, nous aussi, et alors, en conséquence, nous serions avec l'Italie. Pour le moment, rien ne permet de supposer que cela arrive.

Ne cherchons pas, par des soupçons, à fournir à l'Autriche un prétexte pour changer de politique. Il sera toujours temps de pourvoir aux événemens.

Le Danube ne nous regarde pas. Il n'est navigable que depuis Belgrade ; à Ratisbonne, il n'y a que *quelques radeaux*.

La Bosnie, ainsi que toute la Question d'Orient, ne touche pas aux intérêts allemands. Si elles pouvaient devenir une cause de querelle entre l'Autriche et l'Italie, nous en serions désolés, parce que nous verrions combattre deux amis que nous désirons voir en paix.

Au reste, si l'Autriche prenait la Bosnie, l'Italie pourrait prendre l'Albanie ou quelque autre territoire turc sur l'Adriatique.

J'espère que les relations de votre gouvernement avec celui

de Vienne deviendront amicales, et même, avec le temps, cordiales. Que si, cependant, vous vous engagez contre l'Autriche, j'en serai désolé; mais nous ne ferons point la guerre pour cela!

En cet instant, la porte s'ouvre, et je vois entrer le comte Herbert de Bismarck avec une liasse de télégrammes. Il les donne à son père, qui, après les avoir lus, indique les réponses à y faire; et le comte s'en va.

Presque immédiatement après se présente la princesse de Bismarck, qui apporte à son mari une eau gazeuse minérale.

Je me lève; et le prince:

— Ma femme!

Je présente mes complimens à la princesse, qui ne tarde pas à se retirer, lorsque le prince a fini de boire. Demeurés seuls de nouveau, je reprends la parole:

— Je comprends fort bien votre attitude à l'égard de la cour de Vienne, et je l'admets.

Permettez-moi, pourtant, de vous faire observer que l'unité germanique n'est pas encore achevée. De 1866 à 1870, vous avez fait des miracles: mais maintes populations allemandes restent encore en dehors du territoire de l'Empire, et certainement, tôt ou tard, vous saurez les attirer à vous.

Le territoire autrichien, en particulier, ne paraît pas vous déplaire. Vous venez ici tous les ans, et ce Gastein qui forme, avec les Alpes, la vraie frontière de l'Allemagne, a pour moi une signification symbolique. Ce pourrait bien être aussi une prédiction...

— Ah! non, vous vous trompez! Je suis venu ici, pareillement, avant 1866. Et d'ailleurs, écoutez:

Nous avons à gouverner un grand Empire, un Empire de 40 millions d'habitans, avec de vastes frontières. Cela nous donne beaucoup à faire, et nous ne voulons point, par ambition de conquêtes nouvelles, risquer de perdre ce que nous possédons. L'œuvre à laquelle nous nous sommes consacrés absorbe tout notre temps et toute notre pensée.

Nous avons bien des difficultés à surmonter. Le Roi, à son âge, ne peut pas recevoir de grandes secousses. Il a fait énormément pour l'Allemagne, et mérite bien de se reposer.

Nous avons, dans notre territoire, plusieurs princes catho-

liques, une reine catholique, et même française, un clergé inquiet, qu'il faudra soumettre à des lois spéciales pour l'obliger à se tenir tranquille. Nous sommes intéressés au maintien de la paix. Si même l'on nous offrait quelque province catholique de l'Autriche, nous la refuserions.

C'est ainsi qu'on a insinué que nous désirons la Hollande et le Danemark.

Mais qu'en ferions-nous ? Nous avons déjà assez de populations non allemandes pour ne plus en désirer d'autres. Avec la Hollande nous sommes en bons termes, et nos relations avec le Danemark ne sont pas mauvaises. Aussi longtemps que je resterai ministre, je serai avec l'Italie : mais, tout en étant votre ami, je n'ai pas l'intention de rompre avec l'Autriche.

En 1860, je me trouvais à Pétersbourg ; mais j'étais avec vous de cœur. Je suivais le détail de vos succès, et m'en réjouissais infiniment, parce que vos succès convenaient à mes idées.

Après tout cela, je dois vous répéter que notre désir est de vous voir amis de l'Autriche. Dans la solution de la Question d'Orient, on peut trouver un moyen d'accord, en vous autorisant à prendre, par compensation, une province turque sur l'Adriatique, tandis que l'Autriche prendrait la Bosnie.

— Une province turque sur l'Adriatique ne saurait nous suffire. Nous ne saurions qu'en faire.

Nous n'avons pas de frontières du côté de l'Orient : l'Autriche s'étend au delà des Alpes, et peut entrer dans notre royaume quand il lui plaira. Nous ne réclamons rien aux autres ; nous serons fidèles aux traités : mais nous voulons avoir la sécurité chez nous.

Dites bien cela au comte Andrassy !

— Non, je ne veux pas toucher à la question de la Bosnie, et bien moins encore à celle de vos frontières orientales. Laissons cela pour l'instant ! Je ne veux pas aborder de sujet qui pourrait déplaire au comte Andrassy, attendu que je désire conserver son amitié.

— C'est bien ! faites comme vous le jugerez bon !

Et maintenant, dites-moi un peu : vous tenez à la paix, et vous espérez que celle-ci pourra durer.

Nous avons à aborder l'hypothèse d'une victoire possible, en France, du parti réactionnaire, et d'un retour possible de la



monarchie. Contre cette éventualité, nous avons convenu qu'il était nécessaire de prendre nos mesures.

Mais faisons une autre hypothèse :

Si les élections générales françaises donnaient la victoire aux républicains, est-ce que vous ne pourriez pas trouver le moyen de vous entendre avec eux ?

Cette demande, je ne la fais pas au hasard.

J'ai vu à Paris le député Gambetta, qui a beaucoup d'influence dans son pays. Nous avons longuement parlé des conditions politiques de la France, et de la nécessité de la paix européenne, même au seul point de vue de la consolidation de la République. Je ne lui ai point caché que je me proposais de me rendre auprès de vous, et c'est lui qui m'a manifesté le désir d'un accord avec vous, et qui a voulu que je vous en entre-tinsse.

Je comprends fort bien qu'une alliance entre la France et l'Allemagne n'est pas encore possible, parce que les esprits, là-bas, sont trop *aigris*, à la suite des défaites subies. Mais il y a un point sur lequel vous pourriez vous entendre, et où l'Italie vous suivrait : c'est celui du désarmement.

— Une alliance avec la France, répondit Bismarck, serait absolument sans objet pour nous. Le désarmement des deux pays ne serait pas possible. Nous avons déjà traité ce sujet, avant 1870, avec l'empereur Napoléon, et, après de longues discussions, il nous fut démontré que le projet d'un désarmement ne pouvait pas s'effectuer en pratique. On n'a pas encore trouvé, dans le dictionnaire, les mots qui fixent les limites précises du désarmement et de l'armement. Les institutions militaires sont différentes dans les divers États; et quand vous aurez mis les armées sur le pied de paix, vous ne pourrez pas dire que les nations qui auront adhéré au désarmement se trouvent dans des conditions égales d'offensive et de défensive. Laissons ce sujet à la Société des amis de la paix !

— Et, donc, repris-je, bornons-nous à un traité d'alliance pour le cas où la France nous attaquerait !

— Oui, je vais prendre les ordres de l'Empereur pour traiter, par voie officielle, de l'éventualité d'une alliance.

L'heure étant déjà fort avancée, et tous les sujets que j'avais à traiter se trouvant épuisés, je me levai pour prendre congé.

— Resterez-vous encore à Gastein ? me demanda le prince.

— Non, Altesse! Tout séjour ici serait inopportun. Je n'ai pas donné mon nom, ni à l'hôtel de l'Europe à Salzbourg, ni ici à l'hôtel Straubingen.

— Alors, au revoir!

— Au revoir!

*Munich, 19 septembre.* — Il y a à Munich un envoyé extraordinaire, et un ministre plénipotentiaire du roi d'Italie. En vérité, je ne comprends pas la raison d'être d'une représentation diplomatique de l'Italie en Bavière. Depuis la constitution du grand Empire, les petits princes allemands n'ont plus aucune voix au chapitre de la politique européenne. Toutes les négociations se font à Berlin; et c'est le grand chancelier qui pense et agit dans l'intérêt de tous les peuples et de tous les États allemands...

De Munich j'ai télégraphié au Roi et au président du Conseil les résultats de mon entrevue avec le prince de Bismarck.

Au Roi, avec lequel j'ai un chiffre en français, j'ai télégraphié ceci :

*J'ai parlé avec Bismarck. Il accepte traiter alliance défensive et offensive dans le cas où la France nous attaquerait. Il prendra les ordres de Sa Majesté l'Empereur pour traiter officiellement. Je retourne à Berlin, toujours aux ordres de Votre Majesté.*

Ma dépêche à l'honorable Depretis fut rédigée dans les termes suivants :

« J'ai eu Gastein une entrevue de deux heures avec Bismarck. Il accepte de traiter d'une alliance éventuelle, pour le cas où la France nous attaquerait. Il accepte l'article 3 du code civil comme démonstration politique. Il refuse un traité éventuel contre l'Autriche. Question d'Orient n'intéresse pas Allemagne. Prendra ordre de l'Empereur pour traiter officiellement. Écrivez-moi à Berlin. »

A 3 h. 15 je suis parti de Munich.

*Berlin, 20 septembre.* — Arrivé ici à 7 h. 45.

Le comte de Launay vient me voir, et m'apporte deux télégrammes du Roi... L'un est du 17, en réponse à ma lettre de Paris du 11, l'autre est du 20, en réponse à ma dépêche de Munich.

Le premier est ainsi conçu :

*« Merci pour votre lettre, qui m'a fait beaucoup de plaisir parce que je vois que vos idées sont parfaitement d'accord avec les miennes. Je remarque cependant que vous ne me parlez pas des aspirations ministérielles. »*

*« Faites-moi le plaisir de me télégraphier si je dois écrire quelque chose au prince de Bismarck, ou si vous ferez de vous-même sans moi. Je vous souhaite bonne réussite dans tout, et me fie entièrement à votre expérience et habileté. Bien des amitiés. »*

VICTOR-EMMANUEL. »

Le second télégramme contient simplement ceci :

*« Je vous remercie. Tâchez d'avoir quelque document positif pour pouvoir traiter. »*

VICTOR-EMMANUEL. »

Depretis ne s'est pas enhardi à répondre à ma dépêche de Munich, qui cependant devait l'avoir vivement préoccupé. C'est dans la soirée du 20 qu'il m'a télégraphié :

« J'ai reçu hier ta dépêche. »

*Berlin, 21 septembre.* — N'étant point satisfait du télégramme que j'ai reçu hier de Depretis, je lui ai télégraphié ce qui suit :

*« J'ai reçu ta laconique dépêche, S. M. le Roi s'est montré beaucoup plus aimable que toi. Prends bien garde que Launay ne sait rien des projets d'alliance contre la France. »*

... A une heure après-midi, je me rends chez M. de Holstein. Il m'apprend que le prince de Bismarck doit rentrer à Berlin.

Il me demande quelles impressions j'ai rapportées de mon voyage à Gastein. Je lui réponds que j'en suis enchanté, et que j'espère, lors du prochain retour du prince dans la capitale, pouvoir me confirmer dans les convictions que j'ai retirées de mon entretien avec S. A. pour le bien de nos deux nations.

M. de Holstein est d'avis qu'il me sera difficile de revoir le prince de Bismarck. Cette fois, en effet, S. A. sera très occupée, et aura malaisément le temps de me recevoir. Néanmoins, elle pourra faire une exception en ma faveur...

Tard dans la soirée, je reçois de Rome la dépêche suivante, envoyée par Depretis en réponse à ma dépêche du matin :

« Mon laconisme habituel est encore grandement accru par la

maladie, qui depuis huit jours me condamne au lit. Mais tu dois interpréter mon silence comme un témoignage de ma prudence, qui ne reconnaît pas ton œuvre dans le résultat de l'entretien que tu m'as rapporté. En effet, tu y laisses en suspens une grave question, et la plus urgente de toutes. Il faudra que tu trouves le moyen de revenir et d'insister là-dessus. Il me paraît que l'on devrait comprendre que, dans la Question d'Orient, il est impossible de rester indifférent à une solution qui accroîtrait la puissance de l'Autriche.»

Je réponds immédiatement par un télégramme ainsi conçu :

« Profondément désolé d'apprendre ta maladie. Accroissement éventuel de l'Autriche a été traité et pourra être repris. Pourtant, il faudra traiter de la question à Vienne et à Londres. »

22 septembre. — J'ai vu M. de Holstein, et l'ai prié de vouloir bien me faire savoir si et quand je pourrais voir le prince de Bismarck.

23 septembre. — Je reçois la lettre suivante de M. de Holstein :

*Monsieur le président,*

*Le prince part dans l'après-midi de demain, lundi, plus tôt qu'il n'en avait eu l'intention. Cependant il espère vous voir encore. Peut-être aurez-vous l'obligeance de venir me trouver un peu avant une heure. A une heure, le prince compte être libre. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentimens de très haute considération.*

HOLSTEIN.

... 24 septembre (1). — A une heure, visite au prince de Bismarck.

Suivant le conseil du baron de Holstein, je monte à l'appartement du grand chancelier. A peine me présenté-je sur le seuil, que le prince se lève pour venir au-devant de moi. Nous nous serrons affectueusement la main, et je dis :

(1) Le 23 septembre, Crispi note, dans son Journal, qu'un grand banquet vient d'avoir lieu à l'hôtel Kaiserhof de Berlin, un banquet organisé en son honneur par un groupe de parlementaires allemands des partis « libéraux, » et qui, pour la première fois, lui a fourni l'occasion d'affirmer publiquement ses propres sympathies et celles du gouvernement italien à l'égard de l'Allemagne.



— Je n'ai pas voulu quitter Berlin sans vous avoir vu!

— Et moi, me répond le prince, je suis venu tout exprès à Berlin pour vous donner la réponse promise.

Pour ce qui est de la réciprocité entre les deux pays, au point de vue de la jouissance des droits civils, sur la base de l'article 3 de votre code, nous sommes prêts à conclure le traité.

Envoyez-moi l'autorisation régulière, et nous arrangerons tout.

— Cela n'est pas la seule chose que je désire, et que demande mon Roi. Que me direz-vous du projet d'alliance entre le royaume d'Italie et l'empire d'Allemagne au cas où l'un ou l'autre serait attaqué par la France?

— Je n'ai pas encore vu le Roi, et ce n'est point là une chose dont je puisse lui écrire. Il faut que j'en parle avec lui, et reçoive ses ordres de vive voix.

— Mais qui donc en Allemagne est plus puissant que Bismarck? Si vous êtes décidé, si vous estimez que ce que je propose est utile pour les deux pays, votre Roi n'a aucun motif de vous être contraire.

— Pour ma part, je suis prêt à négocier. Faites-moi envoyer l'ordre, et nous nous mettrons d'accord pour la stipulation du traité.

— Mais sur quelles bases? Quels devront être les principes régulateurs? Et que ferons-nous pour l'Autriche?

— Je vous ai dit que, pour la France, je suis prêt à traiter; pour l'Autriche, non. Notre position n'est pas la même à l'égard des deux pays. L'état actuel de la France est incertain. Dans la lutte entre Mac Mahon et le Parlement, on ne sait pas qui sera vainqueur. Le maréchal Président, par sa proclamation électorale, s'est fort compromis, et nous ne savons pas si des prochaines élections générales ne sortira pas une Chambre monarchiste. Un roi ne se pourra maintenir qu'avec l'armée, qui exigera la revanche...

— Et j'ajouterai que ce roi devra s'appuyer également sur le clergé, qui exigera la restauration du pouvoir temporel du Pape.

— Eh bien! de la part de l'Autriche nous ne pouvons craindre aucun de ces dangers; et aussi nous convient-il de la garder pour amie. Je vais encore plus loin: je ne veux pas

même présumer qu'elle puisse nous devenir ennemie. Du reste, si elle changeait de politique, ce que je ne crois pas, nous aurions toujours le temps de nous entendre.

— Soit, limitons-nous donc à la France! Mais sur quelles bases devra s'élever notre traité?

— L'alliance aura à être défensive et offensive; et cela, non point parce que je désire la guerre, — que je ferai tout le possible pour éviter, — mais en raison de la nature même des choses. Imaginez, par exemple, que les Français rassemblent 200 000 hommes à Lyon. L'objet qu'ils auraient en vue serait manifeste. Or, devrions-nous attendre qu'ils nous attaquent?

— C'est fort bien! Je rapporterai au Roi vos idées, et nous vous enverrons les mandats réguliers pour la stipulation des deux traités.

— Pour le traité sur la réciprocité de l'exercice des droits civiques dans nos deux pays, vous pourrez envoyer les pouvoirs à votre ambassadeur. Mais pour l'alliance, je préférerais traiter moi-même avec vous.

— C'est entendu. Je parlerai de ce sujet à S. M. le Roi, et prendrai ses ordres.

— J'ai vu Andrassy, et lui ai dit que vous étiez venu chez moi, et que le gouvernement italien désire vivre en bonne amitié avec l'Autriche. Il en a été très heureux et m'a chargé de vous saluer. Dans la suite de notre causerie, je lui ai dit que l'Italie ne voudrait pas que l'Autriche prit pour soi la Bosnie et l'Herzégovine.

Les affaires russes vont mal; et, pour cette année, la campagne est finie. L'Autriche n'a aucune intention de bouger.

Vous feriez bien de voir Andrassy. Vous trouveriez en lui un excellent ami.

— Permettez-moi, Altesse, de vous entretenir encore d'un sujet qui est d'un intérêt vital pour l'Italie!

Pie IX est très vieux, et, par conséquent, ne tardera pas à partir de ce monde. Nous aurons donc un conclave pour la nomination du nouveau pape. Il est vrai que vous, gouvernement protestant, vous n'êtes pas dans la position des gouvernements catholiques pour vous préoccuper de la future élection du pontife romain: mais vous avez, en Allemagne, des populations catholiques et un clergé catholique, et vous ne pouvez pas vous désintéresser de ce qui adviendra au Vatican.

— A moi il importe très peu de savoir qui pourra être le successeur de Pie IX. Un pape libéral serait peut-être encore pire qu'un pape réactionnaire. Le vice réside dans l'institution même; et l'homme, quel qu'il soit, quelles que soient ses opinions et ses tendances, ne peut avoir que peu ou pas d'influence dans l'action du Saint-Siège. Au Vatican, le maître véritable, c'est la Curie.

— Cela n'est que trop vrai; et vous avez dû en faire l'épreuve dans la lutte acharnée que vous avez engagée depuis 1870 contre le clergé catholique. Nous autres, Italiens, nous vous sommes bien reconnaissans de cette lutte.

— Mais moi, je ne puis pas en être pareillement reconnaissant au gouvernement italien.

*Vous avez emboîté le Pape dans du coton; et personne à présent ne peut plus l'atteindre.* Depuis le mois de mars 1875, nous avons attiré l'attention du gouvernement italien sur les dangers que constitue, pour les autres puissances, la loi sur les garanties du Saint-Siège. Depuis lors, la question est restée ouverte.

— Comme vous le savez, j'ai combattu cette loi lorsqu'elle est venue en discussion, au Parlement.

Après un échange d'idées de moindre importance, nous nous sommes affectueusement séparés en nous disant au revoir...

25 septembre. — J'ai écrit la lettre suivante au roi d'Italie :

Berlin, 25 septembre 1877.

Sire,

En explication de mon télégramme du 10 courant et de celui d'aujourd'hui, je crois devoir rapporter à Votre Majesté la manière dont j'ai rempli, auprès de S. A. le prince de Bismarck, la mission qui m'avait été confiée par Votre Majesté d'accord avec le président du Conseil des ministres.

Les thèmes de la mission, qui ont été aussi les objets de mes entretiens avec le prince de Bismarck, — entretiens ayant eu lieu le 17 à Gastein et le 24 à Berlin, — étaient les suivans :

1° Alliance éventuelle avec l'Allemagne pour le cas d'une guerre avec la France ou avec l'Autriche.

2° Accords pour la solution des diverses questions qui

pourraient surgir en conséquence de la guerre turco-russe en Orient.

3<sup>e</sup> Égalisation des Allemands et des Italiens pour l'exercice des droits civils dans chacun des deux États.

Le prince s'est montré absolument négatif pour ce qui était d'un traité contre l'Autriche. Mais, au contraire, il a accueilli volontiers le projet d'un tel traité contre la France, tout en exprimant l'espoir que cette dernière puissance saurait se tenir tranquille, et ne voudrait pas rompre la paix européenne.

J'ai déclaré, moi aussi, que nous entretenions la même espérance : mais j'ai fait observer, — et le prince a été de mon avis, — que, au cas d'un triomphe du parti réactionnaire dans les prochaines élections politiques, et d'une chute possible de la République, le gouvernement qui succéderait à celle-ci serait absolument forcé de recourir à la guerre pour se remettre des défaites de 1870 et pour acquérir de l'autorité dans son pays.

Quant à ce qui est de la conduite de l'Autriche à notre égard, le prince m'a dit qu'il la déplorait, et m'a exprimé le désir de voir s'établir un accord bien cordial entre les deux gouvernements.

Comme, cependant, je lui faisais observer que, s'il est vrai que l'Autriche a besoin de la paix depuis 1866, elle ne saurait oublier les dommages subis par elle, et ne pourrait manquer d'éprouver, dans un avenir plus ou moins lointain, la nécessité de reprendre sa position en Allemagne, S. A. a répondu qu'elle voulait croire à l'impossibilité d'une telle hypothèse. Une seule cause de division pourrait exister entre les deux empires, ce serait le cas où l'Autriche voudrait encourager par son attitude un mouvement en Pologne. L'Autriche, m'a dit le prince, favorise les ambitions de la noblesse polonaise. Mais il a ajouté que, néanmoins, les choses n'en sont pas du tout au point de susciter le moindre péril. « Laissez-moi, a-t-il dit, avoir foi en ce gouvernement. Que si un jour venait où mes prévisions fussent déçues, nous aurions toujours le temps de nous entendre, et pourrions alors stipuler une alliance. »

Ma conviction est que le prince veut se tenir étroitement en amitié avec l'Autriche; et j'ai cru pouvoir déduire de ses paroles que, entendant lui-même être d'accord avec le Cabinet de Vienne, il désirerait que, nous aussi, nous le suivissions dans cette politique. La lointaine hypothèse d'une rupture entre



les deux empires ne m'a point paru troubler le moins du monde l'esprit de S. A. Pour ce qui était de l'Italie, il m'a déclaré franchement que, si elle rompait avec l'Autriche, il en serait désolé, mais que l'Allemagne ne nous aiderait point contre son amie.

Touchant les choses d'Orient, le prince m'a déclaré que l'Allemagne s'en désintéresse, et que, en conséquence, S. A. acceptera n'importe quelle solution, pourvu qu'elle ne trouble pas la paix européenne.

J'ai aussitôt répondu que l'Italie, elle, ne peut pas se dire désintéressée de la question. J'ai parlé alors des bruits qui couraient relativement à des changemens territoriaux, et des propositions russes tendant à faire prendre par l'Autriche la Bosnie et l'Herzégovine, de façon à s'assurer son amitié.

A ce propos, j'ai rappelé les conditions où nous nous trouvons depuis le traité de paix de 1866, et comment tout accroissement de territoire pour l'Autriche serait préjudiciable à notre pays. Nos frontières, ai-je dit, sont ouvertes du côté de l'Orient ; et si l'Autriche se renforce dans l'Adriatique, nous serons resserrés dans des tenailles, et perdrons toute sécurité.

J'ai ajouté : « Vous devriez nous aider dans cette occasion. Nous sommes fidèles aux traités, et ne demandons rien aux autres. Vous devriez, demain, dissuader le comte Andrassy de tout désir de conquêtes en territoire ottoman. »

Le prince m'a répondu qu'il ne voulait à aucun prix parler de tout cela à Andrassy, ces sujets risquant de déplaire au grand chancelier autrichien. Il croit cependant qu'un accord serait possible, et il propose que, au cas où l'Autriche obtiendrait la Bosnie et l'Herzégovine, l'Italie prit pour soi l'Albanie, ou une autre terre turque sur l'Adriatique.

Dans notre entrevue d'hier, après que nous eûmes causé à nouveau des divers sujets traités à Gastein, le prince, au moment de prendre congé de moi, m'a dit qu'il avait parlé au chancelier autrichien de notre opposition à ce que l'Autriche prit la Bosnie et l'Herzégovine. Et puis il a ajouté : « Allez vous-même à Vienne ! je suis sûr que vous pourrez vous entendre avec le comte Andrassy ! »

Un voyage à Vienne sera, en effet, nécessaire pour mieux connaître les intentions d'Andrassy sur le problème oriental, et pour voir si un accord avec l'Autriche serait possible. Je ferai ce

voyage après être allé à Londres, où je me rendrai dès demain, ainsi que je l'ai télégraphié à Votre Majesté.

Au sujet de l'égalisation des Allemands et des Italiens dans chacun des deux États pour l'exercice des droits civils, le prince n'a fait aucune objection, et a accueilli volontiers notre demande. Il m'a parlé d'un traité que l'Allemagne avait avec la Suisse, touchant, je crois, les citoyens de Neuchâtel; et il désirait que nous le prissions pour base de ce qui devrait être stipulé entre l'empire d'Allemagne et le royaume d'Italie.

Pour le traité éventuel d'alliance contre la France, le prince m'a dit qu'il allait prendre les ordres de l'Empereur. Pour le traité concernant l'exercice des droits civils, il désire que les choses se fassent au plus vite, et que, en conséquence, Votre Majesté en donne les pouvoirs au comte de Launay.

D'autres sujets de moindre importance ont encore été discutés entre nous, les 17 et 21 courant: mais je remets d'en parler pour ne pas étendre à l'excès les limites de cette lettre. J'en ferai une exposition spéciale à Votre Majesté à mon retour en Italie, dans l'audience que Votre Majesté daignera m'accorder.

Toujours aux ordres de Votre Majesté, je suis... etc.

27 septembre. — Avant de quitter Berlin, j'envoie le télégramme suivant :

*A Sa Majesté l'empereur d'Allemagne à Baden-Baden.*

Étant sur le point de dire adieu à l'Allemagne, j'éprouve le vif regret de n'avoir pas pu présenter en personne mes hommages à Votre Majesté, ainsi que l'obligation de remercier vivement Votre Majesté comme chef suprême de la grande nation, pour les témoignages de sympathie accordés à l'Italie par le noble peuple allemand.

FRANCESCO CRISPI.

Je pars de Berlin à 10 h. 45 du soir, de la station de Potsdam.

## IV. — LONDRES

28 septembre. — Londres. J'arrive à la station de Cannon-Street à 4 heures du matin.

Rome, 26 septembre 1877.

Mon cher Crispi,

Ma santé s'est gâtée à Stradella. C'était un de mes accès d'arthritisme habituels, mais que j'avais négligé, et qui avait été mal soigné par le médecin. Dans trois ou quatre jours, je pourrai me considérer comme en pleine convalescence.

Ton voyage aura eu ce résultat notable que la diplomatie a commencé à nous connaître, à nous rendre justice, et à traiter ouvertement avec nous. Trop longtemps nous avons été des conspirateurs pour l'unité de notre pays, respectés seulement comme des délégués du parti libéral : désormais nous obtiendrons d'être appréciés comme des hommes de gouvernement. Lorsque tu seras ici, nous nous entendrons pour rendre fructueux et sûr le résultat de ta mission.

Aujourd'hui, voici certaines nouvelles qu'il est bon que tu connaisses pour régler l'époque de ton retour à Rome :

Et tout d'abord, pour ce qui est des affaires intérieures :

Zanardelli a offert sa démission parce que je lui avais télégraphié que le retard dans la stipulation des conventions était une calamité. Mais je lui ai répondu en des termes modérés, et j'ai obtenu son consentement à poursuivre les négociations. J'espère donc encore pouvoir les conclure sans avoir à traverser une crise.

— Mais voici un autre ennui.

Cialdini est venu à Rome, et s'est montré fort mécontent de Mezzacapo ainsi que de Nicotera ; il a même parlé de sa démission à brève échéance (1). Cette démission de Cialdini nous ferait beaucoup de mal ; et, en conséquence, si à ton retour tu passes par Paris, tu feras bien de le voir, et de le persuader de ne pas nous enlever son appui...

Pour en venir aux affaires extérieures, il est bon que tu

(1) Le général Cialdini était alors ambassadeur d'Italie à Paris.

saches que De Launay a écrit à Melegari au sujet de ta visite à Bismarck, et lui a fait connaître les paroles dites par Bismarck à Andrassy. Ces paroles sont désormais devenues pour nous un programme, à la réalisation duquel il faudra nous employer. D'autre part, nous ne connaissons pas la réponse d'Andrassy, et il est certain qu'à Vienne nos exigences rencontreront une très vive opposition. Aussi faudra-t-il, de notre part, beaucoup d'habileté, beaucoup de fermeté, et aussi un peu de chance pour réussir.

Les observations faites par toi à Bismarck sur ce sujet, il faudra que tu les fasses avec grande prudence à Derby. Avec l'Angleterre nous avons maints intérêts communs, et aucun intérêt contraire. Très vif est notre désir de nous maintenir en parfait accord avec elle. Et tel est aussi notre intérêt, puisque, au cas où nous serions engagés dans une guerre, l'amitié de l'Angleterre serait la sécurité de nos places fortes aussi bien que de nos grandes villes.

En t'entretenant avec les hommes d'État anglais, tu pourras aborder un sujet délicat, mais qui ne devra être développé que s'il se présente une occasion propice, et toujours en y employant une prudence extrême.

Dans ces derniers temps, nous avons été mal jugés par une partie de la presse anglaise. On y a exprimé le soupçon d'une alliance de l'Italie avec l'Autriche, alliance qui n'a jamais existé dans la pensée de personne. Tout récemment, le Foreign Office a publié un décret sur les passeports que les sujets anglais étaient invités à retirer lorsqu'ils voulaient se rendre en Italie. Cette annonce est un outrage immérité à l'Italie et à son gouvernement, qui toujours ont accueilli et toujours accueilleront les sujets britanniques avec la plus grande sympathie. Et puis, est-ce que nous ne sommes pas les adversaires du Saint-Siège, qui est le plus ancien ennemi de l'Angleterre? Or, bien des personnes en Italie croient que tous ces bruits dépendent en grande partie d'une seule et même personne. Le fait est que nous n'avons pas le bonheur de posséder les sympathies du présent ambassadeur anglais à Rome, qui est un ami intime de nos adversaires politiques.

Sur ce point, comme aussi sur celui de quelques mots dits par toi là-dessus à notre ambassadeur de Londres, je m'en remets à ta prudence.



Je te serai bien reconnaissant si, de Londres, tu veux bien me télégraphier ce que l'on y pense des résultats des prochaines élections françaises. Ces pronostics me seront utiles, aussi, au point de vue financier.

Et je te prie encore de me télégraphier ton itinéraire, pour que je puisse me régler sur lui, ainsi que le jour où nous pourrons espérer de te voir à Rome. La situation parlementaire ne peut manquer d'être bonne, attendu que la situation des finances l'est certainement : mais ce n'est là qu'un côté du problème que nous devons résoudre ; et, pour consolider au pouvoir le parti libéral, il faudra encore bien des efforts et bien des fatigues.

Crois-moi toujours ton bien affectueux. A. DEPRETIS.

*P.-S.* — Télégraphie-moi la réception de cette lettre, pour ma tranquillité.

J'ai aussitôt répondu par la dépêche suivante :

« Ai reçu ta lettre, te télégraphierai mon retour aussitôt que j'aurai vu Derby. »

Londres, 3 octobre 1877.

Mon cher Depretis,

J'ai reçu hier ta lettre...

Je verrai Cialdini à mon passage par Paris ; ou bien si je dois hâter mon retour, je tenterai de le voir en Italie. Nous causerons avec lui de l'armée et de la défense du pays...

Je n'ai pas pu cacher à Launay ce qui s'était passé avec Bismarck. Comme je te l'ai télégraphié, je me suis seulement abstenu de lui rien dire des démarches en vue d'une alliance contre la France. J'ajoute qu'il m'a toujours apporté, pour me les faire lire, ses lettres et télégrammes, avant de les expédier.

Il est absolument indispensable que j'aille à Vienne, et que je voie Andrassy. Le parti militaire autrichien est résolu à profiter de la première occasion pour occuper la Bosnie.

Le gouvernement allemand ne s'y oppose pas, mais n'a pas déclaré ouvertement qu'il y consentait. Ici aussi, suivant ce que m'en a dit Menabrea (1), on n'y était pas opposé : mais quand

(1) L'ambassadeur italien à Londres.

on a su que nous autres, Italiens, ne pouvions pas permettre cette annexion sans une compensation territoriale du côté des Alpes, on a fini par nous donner raison.

Dans un tel état de choses, un langage franc et résolu, une déclaration assurant l'Autriche de notre consentement et de notre aide moyennant des conditions nettement déterminées, devra nous être profitable, et ne pourra aucunement nous nuire.

Or, je me sens le pouvoir de faire cette déclaration; et, si tu le veux bien, je prendrai pour mon retour la voie de Vienne. Si tu es d'un autre avis, je rentrerai sur-le-champ en Italie. J'attends là-dessus une réponse télégraphique de toi dès le reçu de la présente lettre.

Disraeli est malade. Derby est à Liverpool, et j'attends un mot de lui pour savoir le jour où je pourrai le voir. Je lui ferai les observations opportunes sur le sujet dont je viens de te parler, et je ne doute pas de sa réponse favorable. Il me sera bien facile de lui parler de tout cela, car je sais d'avance qu'il est bien disposé.

La presse anglaise ne nous a pas été amie, et la faute en est un peu à vous, parce que vous n'avez pas eu d'égards pour elle, et l'avez laissée sous l'influence des modérés. Or, dans ce pays, les journaux sont très puissans, et il faut toujours en tenir compte.

Je ferai au Foreign Office les déclarations que tu me prescris...

Tu recevras les renseignemens que tu me demandes sur les élections générales françaises. Et tu connaîtras mon itinéraire dès que tu m'auras télégraphié en réponse à la présente lettre.

Je suis heureux d'apprendre que l'état des finances est bon. Avec de bonnes finances nous pourrons faire de grandes choses. Pour le reste, tu peux m'en laisser le soin. A la Chambre tout procédera régulièrement.

Je te serre cordialement la main. Ton bien affectueux

F. CRISPI.

5 octobre. — A une heure, entrevue avec lord Derby. Mon voyage en Allemagne. Convention pour la réciprocité des droits civils. Sympathies réciproques. La France et l'Allemagne : défiance mutuelle. D... me demande l'opinion de Bismarck; je réponds qu'il ne fera point la guerre s'il n'y est pas contraint. La France : alliés. *Statu quo* territorial. Changemens en Orient;

je fais appel à la justice des Puissances. Derby : « Prenez l'Albanie ! » Notre situation vis-à-vis de l'Autriche, puissance limitrophe.

Je télégraphie au Roi :

*J'ai été avec le ministre des Affaires étrangères. Il a trouvé justes nos observations contre l'occupation par l'Autriche d'une province ottomane, et, le cas échéant, il en tiendra compte. Il n'a fait aucune objection lorsque je lui ai dit que, dans ce cas, nous aurions droit à prétendre à une compensation sur les Alpes.*

Je télégraphie à Depretis : « J'ai été chez Derby, suis très satisfait de mon entretien avec lui. Il accepte de traiter pour l'article 3 du Code civil, et tiendra compte de nos objections touchant l'éventualité d'un accroissement de l'Autriche sur l'Adriatique. »

*7 octobre. — Je reçois le télégramme suivant du Roi : Je vous remercie de votre dépêche. Je souhaite que les espérances ministérielles se réalisent. Je vous prie de me dire quand vous serez de retour.*

VICTOR-EMMANUEL.

Je réponds : *Je serai de retour le 22 ou 24 courant. Je vais partir pour Vienne, où j'attends les ordres de Votre Majesté.*

## V. — VIENNE ET BUDA-PESTH

*12 octobre. — Arrivée à Vienne à 9 h. 30 du soir.*

*13 octobre. — Lettre de Depretis :*

Mon cher Crispi,

... Dans la conférence que tu auras avec Andrassy, en plus de l'article 3 viendront certainement en discussion le traité de commerce et l'agrandissement possible de l'Autriche par l'annexion de la Bosnie.

Sur le traité de commerce, il sera bon d'exprimer notre désir de reprendre et de conduire à bonne fin les négociations en cours... Efforce-toi de persuader à Andrassy que, sauf sur

deux ou trois points d'une importance essentielle pour nous, nous désirons vivement nous mettre d'accord avec l'Autriche.

Quant à l'autre question, tu verras à expliquer la position exacte de notre gouvernement.

L'Italie a besoin de paix, et désire conserver des relations amicales avec les pays voisins. Nos sympathies sont pour Andrassy, pour son ministère, et pour le parti libéral qui le soutient. Nous sommes disposés à faire tout effort pour maintenir les bonnes relations avec lui; mais c'est un fait que nous serions hors d'état de dominer l'opinion en Italie, si l'Autriche procédait à un agrandissement de son territoire sans compensation pour nous. Telle est la vérité. Ce qui arriverait ensuite en Italie est difficile à prévoir : mais il est évident que le ministère actuel ne pourrait pas demeurer à son poste...

Je télégraphie à Depretis : « Ai reçu ta lettre. Andrassy est à la campagne. Je serai à Pesth le 20.

*14 octobre.* — J'ai reçu de Depretis le télégramme suivant : « J'attends ta lettre. Et, en attendant, je dois te faire savoir qu'il est arrivé ici une recommandation très pressante de Launay, afin qu'à Vienne nous usions de la plus grande prudence. Si tu réussis à avoir un entretien avec Andrassy, efforce-toi de rester dans les généralités, en exprimant notre sympathie, mais en demeurant sur la plus grande réserve pour toute question qui pourrait s'élever entre les deux États. Nous désirons pouvoir procéder d'accord dans la Question d'Orient... »

Vienne, 15 octobre 1877.

Mon cher Depretis,

Comme je te l'ai télégraphié avant-hier, la position, ici, est très difficile. La presse, les hommes politiques, le ministère, la Cour, tous nous sont hostiles. Ce qui nous a valu cette antipathie, je ne saurais te le dire : je me borne à constater un fait, et qui est de la plus grande importance.

Robilant, qui m'a rapporté tout cela, m'a dit que les Autrichiens nous tenaient pour la cause de tous leurs malheurs. C'est nous qui avons éveillé l'esprit de nationalité en Autriche, et nous encore qui l'entretenons avec nos prétentions sur l'Illyrie et sur le Trentin. Sans nous, la guerre de 1866



n'aurait pas eu lieu, dont le résultat a été d'exclure l'Autriche de la Confédération germanique. Nous pourrions provoquer le démembrement de l'empire autrichien, si nous insistions pour réclamer le territoire italien que cet empire possède au delà des Alpes.

Je n'ai pas besoin de l'expliquer l'injustice d'une telle accusation... Mais, les choses étant ainsi, mon premier devoir a été de calmer les colères et de reconquérir à l'Italie les sympathies des libéraux autrichiens.

J'ai reçu la visite des rédacteurs de divers journaux, entre autres du propriétaire de la *Nouvelle Presse Libre* et celui du *Tageblatt*, qui sont les plus répandus de tous, ici et au dehors. A tous, j'ai demandé le motif de la guerre qu'ils faisaient depuis deux ans à notre ministère. Le directeur de la *Presse* m'a répondu que ce motif était que Melegari n'avait pas une politique bien nette dans la question d'Orient, comme aussi que sa conduite semblait nous faire prendre parti pour la Russie. Et tous, ensuite, tout en se disant amis de l'Italie, m'ont fait comprendre qu'ils se défiaient de nous.

Pour la Question d'Orient, j'ai dit que nous avons été et étions toujours parfaitement neutres, sans prendre parti pour aucun des belligérans. Quant à ce qui est de l'Autriche, j'ai ajouté que nous étions ses amis et voulions nous maintenir en accord avec elle sur tout ce qui pouvait favoriser nos intérêts communs. J'ai voulu m'étendre un peu là-dessus, et ai soutenu la thèse du maintien nécessaire et de la consolidation de l'Empire d'Autriche, considéré par nous comme un élément de civilisation vis-à-vis de l'Orient...

Hier soir, en recevant ton télégramme, je me suis rendu chez le ministre de la Justice et le baron Orczy, — ce dernier le bras droit du comte Andrassy et son représentant au ministère des Affaires étrangères. Devinant ta pensée, je me suis conduit avec eux de la façon même que tu désirais. Robilant, qui assistait à ma conversation avec le baron Orczy, n'a pu s'empêcher de m'exprimer son approbation la plus complète.

Le comte Andrassy est dans ses terres de Hongrie. Certains disent qu'il a ajourné son départ de vingt-quatre heures dans l'attente de mon arrivée; d'autres, au contraire, affirment qu'il a hâté son départ pour m'éviter. Le comte Robilant est d'avis que ni l'une ni l'autre des deux versions n'est exacte.

Andrassy sera à Pesth dès le 17, et je pourrai facilement le voir en allant dans cette ville. Ayant désormais annoncé mon projet de faire ce voyage, et l'ayant écrit à mes amis d'Italie, je ne puis plus changer de propos sans susciter des soupçons et sans donner prétexte à des conjectures malveillantes. Mais je l'assure que mon attitude sera des plus réservées et que je ne compromettrai nullement notre politique.

Aussitôt après mon excursion à Pesth, je rentrerai en Italie.

Il ne me reste qu'à te serrer la main. Ton bien affectueux

F. CRISPI.

*18 octobre.* — Parti de Vienne à 8 h. 30 du matin, j'arrive à Pesth à 5 h. 30 du soir.

*20 octobre.* — A 4 h. 30 du soir, je fais visite au président du conseil hongrois, M. Tisza... Tisza a l'apparence d'un presbytérien. Son visage est impassible, avec d'énormes lunettes lui recouvrant les yeux. Il ne discute pas, mais émet des sentences. Sur la question des droits civils, on devine qu'il n'en comprend que peu ou rien. Il voudrait un traité international européen...

*21 octobre.* — A midi et demie, je me rends chez Andrassy. Question des droits civils. Traité de commerce.

— Je ne me suis nullement alarmé de votre voyage à Gastein, me dit Andrassy, j'ai laissé parler les journaux.

— Vous n'aviez aucune raison de vous alarmer, puisque le prince de Bismarck vous a parlé de ce voyage et vous a dit quelles étaient mes idées. Je n'ai rien dit dont vous pussiez prendre ombrage.

Andrassy me parle de sa politique avec l'Italie. L'ultramontanisme, les vieilles opinions, ne sont pas dans l'intérêt de l'Autriche-Hongrie. S'il avait été Italien, il aurait fait comme nous. Nécessité, à présent, de nous tenir amis et de ne pas troubler l'accord par des exigences pratiquement irréalisables. Il ne croit pas aux journaux, est convaincu de notre bonne foi. Il ajoute :

— Ce n'est pas toujours que le principe de nationalité est applicable partout, et la langue n'est nullement la règle pour établir la nationalité : on ne fait pas la politique avec une

grammaire. La nationalité est constituée d'élémens divers : avant tout la topographie, puis les conditions économiques qui valent à alimenter la vie des populations. Vous prendriez Trieste, — que d'ailleurs nous ne vous donnerions pas, — vous ne pourriez pas vous y maintenir un seul jour : vous seriez maudits. J'ai écrit une note sur ce sujet, que je vous ferais lire si je l'avais ici et où je développe ces idées. Et puis, il faut parler franchement : voulez-vous d'autres territoires ? dites-le ! C'est une politique que je comprends. La question...

— Je m'accorde avec vous sur les principes. La langue n'est pas le seul élément de la nationalité, et, si nous la prenions pour règle, nous devrions devenir hostiles à maints États et leur faire la guerre. Or, notre politique est toute de paix. Nous voulons rester en bons termes avec nos voisins, établir avec eux des accords sur la base des intérêts communs et respecter les traités. Nous n'attaquerons personne : nous nous bornerons à nous défendre, si nous sommes attaqués. Nous avons été révolutionnaires pour faire l'Italie : nous sommes conservateurs pour la maintenir. Vous seul pouvez nous comprendre, ayant été, vous aussi, un révolutionnaire.

— J'ai été pendu en effigie.

— Eh bien ! vous savez que, quand l'indépendance et la liberté d'un pays ont été acquises par des sacrifices, ceux qui ont fait ces sacrifices ne veulent plus, par des aventures téméraires, mettre en danger les biens obtenus. Fiume, c'est là une imputation ridicule ; les ports sont des débouchés nécessaires pour le commerce ; celui qui les possède doit posséder aussi le territoire d'où viennent les produits. Que pourrions-nous faire de Fiume ?

L'opinion publique est interprétée par le parlement et par le gouvernement. Or, avez-vous à vous plaindre de leur attitude ? Il est nécessaire que les deux États soient amis, et les deux gouvernemens d'accord.

— J'ai fait toujours cette politique, et pendant les six années où j'ai été ministre, et depuis cinq ans que je suis chancelier ; je ne me soucie ni des journaux ni des parlemens. Je délie l'impopularité ; je sais ce qui est nécessaire aux intérêts de l'Empire. Une politique d'hostilité contre vous serait contraire aux intérêts de l'Autriche-Hongrie. Aussi longtemps que je serai ministre, je ne m'y résignerai jamais.

— Concluons sur tout cela. Traité de commerce, relations civiles.

— Doucement! la politique a peu à faire avec les relations commerciales. Développement de cette thèse : exemple de l'Allemagne.

— Oui, c'est aussi mon avis : mais regardons les conséquences! Je ne dis pas que le traité de commerce doive se faire les yeux fermés. Je pense qu'il convient de commencer par traiter pour aboutir à une conclusion. L'arrêt des négociations ferait une impression détestable.

— Fort bien, c'est entendu.

— Accord sur la Question d'Orient? Pertes d'argent et d'hommes. Renaissance périodique de la question : nécessité de la résoudre à jamais. Impossible de déterminer le comment, et si ce qu'il convient d'établir est le *statu quo* territorial.

— Sur ce point encore, rien à décider d'une façon absolue; il faut attendre le jour où les Puissances se réuniront en Congrès.

— Fort bien. Voudriez-vous cependant donner un territoire à la Russie?

— Non, pas cela! mais pour tout autre réarrangement, il faut attendre le jour opportun.

— Parfait! là-dessus encore notre désir est de nous trouver d'accord avec vous.

Je reçois ce télégramme du roi d'Italie :

*Je vous prie de venir loger à mon palais à Turin. Mercredi, je vous ferai dire l'heure où j'aurai le plaisir de vous voir. Bien des amitiés. — VICTOR-EMMANUEL.*

A 9 h. 30, départ pour Vienne.

23 octobre. — Arrivée à Vérone le matin à 7 h. Arrivée à Turin. Entrevue avec le Roi.

F. CRISPI.



---

---

# MADELEINE JEUNE FEMME <sup>(1)</sup>

---

## DEUXIÈME PARTIE <sup>(2)</sup>

---

### V

— Mais, dis-je un jour, en souriant, à mon mari, je m'aperçois que vous n'avez que de mauvaises fréquentations !...

Je ne voulais pas dire qu'il ne voyait qu'un monde invouable, mais que, étant célibataire, il n'avait pas songé à se ménager les gens qu'on aime, une fois marié, à réunir à sa table. Et c'est un choix qu'il n'est pas si aisé d'improviser.

Voyait-il l'entourage de sa mère et de sa sœur ? Et quel était, d'ailleurs, cet entourage ? Impossible de le faire parler là-dessus ; ce voile tendu sur son passé ne me fut découvert que par lambeaux qui tombèrent d'année en année. Les amis des Voulasne, voilà quels étaient ses amis. Eh bien ! les allait-il renier, ou se disposait-il à me les faire adopter ? Le loisir nous manquait déjà pour méditer ou discuter ensemble cette question, car, sans plus tarder, les amis des Voulasne nous priaient à dîner.

La plupart de ces messieurs étaient des industriels, des fabricans ; il y avait un parfumeur, un chemisier, quelques gens de Bourse, un commissaire-priseur, et parmi les intimes des Voulasne, des oisifs tout simplement. Leur éducation, en général, avait été rudimentaire ; ils étaient à peu près illettrés,

(1) *Copyright by Calmann-Lévy, 1911.*

(2) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre.

informés tout au plus des livres qui faisaient scandale, et n'ayant lu, d'un bout à l'autre, que les gauloiseries d'Armand Silvestre. Mais, comme tout Paris, ils connaissaient le théâtre. Ils me faisaient, à moi, l'effet d'être mal équarris, mais ils étaient pleins d'une grosse vie, d'un fort appétit, et leur audace était sans bornes. Leurs femmes étaient ou élégantes, et alors tout toilettes, ou franchement sacrifiées, réduites à néant, telle la pauvre M<sup>me</sup> Grajat, pour qui j'éprouvais une pitié profonde à cause de la vie désordonnée de son mari et de la misérable mine qu'elle faisait au milieu des papotages sur les couturiers, les courses, les coulisses, et toutes les sortes d'histoires amoureuses.

Grajat avait été un des témoins de mon mari lors du mariage ; il était un de ses plus vieux amis, son « grand confrère. » Grajat était un homme d'une cinquantaine d'années, mais d'aspect encore jeune, très robuste, grand, bel homme, avec des cheveux gris épais et drus comme un poil de brosse, des yeux d'un bleu céleste, angélique, inquiétans, l'encolure d'un taureau, des mains de terrassier. Officier de la Légion d'honneur, inspecteur des travaux de la Ville, une fortune faite, il avait de l'argent dans cinq ou six théâtres, et une liaison affichée avec une « artiste » du Palais-Royal. Il était un « adjudicataire » important des travaux de l'Exposition universelle qui se préparait, et il avait procuré à mon mari quelques reconstitutions historiques, qui devaient, affirmait Grajat, surtout en ma présence, lui rapporter sinon de gros bénéfices, — car je ne sais quelle combinaison lui barrait le Pactole, — du moins beaucoup d'honneur, et la croix.

Il venait dîner à la maison une fois par semaine. Mon mari invitait avec Grajat quelques-uns de ses anciens camarades. Nous ne pouvions guère être plus de huit à table, car notre salle à manger était celle d'un ménage de poupée, et je n'avais, pour servir, qu'une petite femme de chambre, à la grande humiliation du maître de maison qui, plus que la croix, peut-être, ambitionnait les moyens d'avoir un domestique en livrée.

Entre ces messieurs, il n'était question, dans ce temps-là, quand ce n'était pas du général Boulanger, que de l'Exposition universelle. Il était question de l'Exposition universelle, non pas à un point de vue général, au point de vue du pays, par exemple, ou des sciences, ou des arts, ni même de l'architec-

ture, mais au point de vue des affaires personnelles de tel et tel d'entre eux, en concurrence ou en conflit avec tel ou tel autre, et cela tout le temps du moins que la réunion était dominée par la personne considérable de Grajat. Il est vrai que si la personne considérable de Grajat n'était plus là, elle laissait une trace indélébile sur laquelle tous marchaient à la queue-leu-leu, suivant comme une piste la direction de l'aîné qui avait, en toutes ses entreprises, réussi.

Leur langage m'étonna longtemps par le contraste qu'il offrait avec celui des hommes que j'avais écoutés autour de ma famille. Ni mon grand-père ni mon père n'agissaient en vue de gagner de l'argent ; ils avaient une profession dont ils s'acquittaient presque religieusement, en sachant se contenter de ce qu'elle rapportait ; et leur esprit était tourné de telle sorte que l'intérêt national, général, ou l'intérêt moral, occupât en toutes circonstances le premier plan. Je n'oserais affirmer qu'eux ou leurs semblables se conformaient sans défaillance à cette belle règle, mais la règle était plantée devant chez eux comme un drapeau qu'ils devaient saluer et saluaient pour peu qu'ils eussent seulement trois pas à faire. C'est quelque chose que la forme ! Je n'ai pas la naïveté de croire qu'il n'y eût point, de leur temps, et même autour d'eux, des esprits du genre Grajat ; j'en avais connu moi-même, à Chinon, en petit ; mais ces gens-là, après au gain, égoïstes, grossiers en affaires, étaient tenus, d'un commun accord, pour appartenir à une caste inférieure.

Il semblait bien que ni Grajat ni ses pairs ne fussent tenus en suspicion par personne à Paris : avec sa rosette large comme celle de vieux généraux, Grajat présidait des commissions, entraît chez les ministres, avait une fois piloté le chef de l'État !... Il discourait dans les cimetières, il toastait dans les banquets et, par sa situation à la tête de puissantes œuvres de bienfaisance, était en rapports amicaux avec de grandes dames réactionnaires. Avec le président, avec les ministres, avec les grandes dames, quel pouvait donc être l'entretien de Grajat ? Eh ! mais, comme chez moi, il était d'intérêts particuliers, de détails techniques, de moyens de mener à bien telle ou telle entreprise. Grajat était un « entrepreneur, » et sans qu'il eût jamais à s'élever au delà, tout le monde pouvait avoir besoin de son génie borné aux opérations fructueuses.

Toute considération d'un ordre plus élevé eût entravé son

élan. C'était un homme utile, indispensable peut-être, et tous ces messieurs, ses amis, qui se trouvaient autour de lui, à ma table, étaient aussi des hommes utiles, indispensables peut-être, à sa suite, et des hommes dont il serait un peu présomptueux à moi de dédaigner le rôle, oui, mais dont le rôle, pour moi, fille et petite-fille d'hommes voués à la vie morale, était et devait demeurer, en dépit de tout, entaché d'infériorité.

Si encore quelqu'un d'eux se fût élevé jusqu'à la conscience de son rôle, l'eût situé à sa place, eût dit qu'il ne se tenait que pour l'ouvrier d'une grande maison, d'une grande maison dont la destinée auguste est d'abriter la vie morale de l'homme, je n'aurais pas songé à les voir si bas, c'est probable, parce que le goujat qui comprend la supériorité que l'architecte a sur lui s'égale peut-être à l'architecte, et parce que l'architecte qui sait par quelles raisons il collabore à la pensée humaine ou à la vie d'un peuple n'est inférieur ni au philosophe ni au poète. Mais aucun de ces messieurs, autour de Grajat, n'a jamais dit un mot qui pût me laisser seulement soupçonner qu'il pensait à rien hormis à ses honoraires, à ses affaires.

Nous retrouvions le même état d'esprit chez les Kulm, chez les Lestaffet, chez les Baillé-Calixte, d'autres amis encore des Voulasne, mais avec cette différence que les femmes, dans ces maisons, tenant une grande place et prétendant à l'élégance, chacun s'y efforçait aux belles manières, s'y parait de son mieux, on pourrait dire : s'y endimanchait tous les jours; avec cette différence aussi que, ces maisons étant opulentes, attiraient une clientèle nombreuse où les débris d'une société ancienne et plus polie se mêlaient, quêtant des emplois lucratifs, chantant, dansant, faisant mille pitreries, allant jusqu'à aimer pour obtenir une bouchée de pain.

J'ai vu là de petits freluquets de bonne famille dont le manège faisait pitié quand il ne donnait pas mal au cœur. Nés d'un milieu plus fin, ils jugeaient et méprisaient celui-ci, ricanaient dans les coins, « se tordaient, » — selon leur expression, — en présence des libertés inouïes qu'ils voyaient prendre ou prenaient eux-mêmes, impunément, dans un cadre qui, par les détails matériels et une contrefaçon de l'étiquette, rappelait celui des salons très distingués et pudibonds où ils s'étaient ennuyés ferme. Quelques-uns semblaient hésiter, au début, s'ils contribueraient à forcer la note du ridicule, quittes à



s'esquiver après un esclandre, ou s'ils domestiqueraient au contraire cette société à demi barbare où l'on pouvait s'ébaudir sans se heurter à plus de préjugés que dans le monde de la galanterie, et à combien meilleur compte ! Ils n'hésitaient pas longtemps.

La première fois que je dînai chez M<sup>me</sup> de Lestaffet, j'avais pour voisin de table un petit monsieur qui portait à sa bague un écusson surmonté d'un tortil, et qui, pour m'éprouver, je suppose, voyant que j'étais « nouvelle, » me cita simplement, d'un ton neutre, et le monocle fiché dans l'orbite, les propos que la maîtresse de la maison lui avait tenus lors de leur première entrevue, il y avait de cela quinze jours à peine. Je n'étais, hélas ! pas taillée pour lui décocher du tac au tac le mot qu'il eût fallu pour clore hermétiquement la bouche d'égot qu'il ouvrait sur moi ; mais la figure que je fis fut probablement plus éloquente qu'aucune répartie n'eût pu l'être, et il se confondit en excuses, avouant d'ailleurs le mépris secret qu'il professait, lui comme la plupart de ses camarades et amis, pour les femmes sans pudeur ; mépris qui, disait-il, « n'a d'égal que notre acharnement, dès qu'elles montrent sur ce chapitre une défaillance, à les pousser et rouler, vautrées, dans le borbier. » Singulier plaisir, mais dont la leçon est profonde, et que j'eusse retenue pour mon usage, si mon naturel écœurement à tout propos de ce genre n'eût suffi à me garantir d'y prêter jamais l'oreille. Ce jeune homme qui s'appelait le baron de la Vieuchèze, n'a jamais cessé depuis lors de se montrer des plus corrects avec moi, mais il était beaucoup plus assidu près de M<sup>me</sup> de Lestaffet, et s'il la roulait dans « le borbier » toutes les fois qu'on le voyait lui glisser, de son air impassible et falot, après avoir assujéti son monocle, des mots qui la faisaient pouffer, elle devait être à ses yeux, à la fin d'une soirée, peu alléchante !

Trois semaines après le diner dont je parle, le petit baron entra comme employé « à l'essai, » sans titre aucun et sans appointemens, dans l'usine de produits chimiques que Lestaffet possédait à Saint-Denis. On sut que, les premiers temps, n'ayant pu se maintenir aux « écritures, » il faisait les commissions et les courses à bicyclette ; mais peu à peu, comme manipulateur, il réussit, ôta sa bague, son écusson et son tortil, et s'abîma les mains ; de ces mains-là du moins, il put manger, les jours où il ne dînait pas en ville. J'en ai vu beaucoup dans son cas,

Il y avait quelque chose de plus tragique que burlesque dans ces pénétrations forcées d'un monde en un autre, et le rire s'arrêtait quand on connaissait les dessous de ces métamorphoses.

M<sup>me</sup> de Lestaffet était d'origine hongroise, disait-on. Elle avait conservé, de ce premier chapitre, incertain, de sa biographie, un accent léger et charmant qui convenait à sa bouche. Elle avait une physionomie peu expressive, mais extrêmement séduisante; à vingt-cinq ans elle devait être bien jolie ! Mais son charme de bel animal était encore très puissant sur les hommes. Kulm, lui, un homme de Bourse. Sa femme. — j'appris cela, en un seul repas, à côté du baron de la Vieuchèze, — appartenait à une honorable famille parisienne; elle avait eu, jeune fille, une aventure beaucoup trop retentissante avec un écrivain qui l'avait jetée, toute nue, dans un de ses ouvrages. Elle montrait une figure chiffonnée, un nez de trottin, des dents de souris, des yeux de gavroche crevant de malice. Ces messieurs se racontaient avec stupeur ses audaces. Elle avait le goût vulgaire et s'en flattait. « Avec elle, disaient ces messieurs, à la bonne heure, on est à l'aise ! »

Quant à M<sup>me</sup> Baillé-Calixte, née Calixte, elle était fille d'un restaurateur connu. C'était une femme très instruite, la plus intelligente et de beaucoup, dans ces réunions. Elle avait pour son mari, et pour la situation de son mari, qu'elle confondait avec lui, un dévouement sans limites. Toutes ses inclinations, on le voyait, — on le voyait trop, dans ce monde-là, — étaient pour la vie bourgeoise la plus traditionnelle et conventionnelle, mais, une fois admis le principe qu'une femme peut servir son mari et la situation de son mari, elle ne concevait plus aucun discernement, aucun choix dans les moyens d'atteindre cette fin. Elle adoptait cette société non par penchant; mais par vertu, elle l'adoptait de propos délibéré, et elle en adoptait toutes ses suites, ayant la terreur d'y être suspecte, d'y paraître déplacée; elle eût dû contribuer à la vie du ménage en acceptant une place dans un magasin, elle ne s'y fût pas tenue plus correctement, c'est-à-dire avec une plus complète soumission aux exigences, fussent-elles exorbitantes, de la maison. Son mari, non moins remarquable, venait de donner toute l'ampleur d'une industrie à la fabrication des bicyclettes, il avait une foi d'apôtre dans le succès prochain des moyens mécaniques de

locomotion. M<sup>me</sup> Baillé-Calixte suivait son mari, et « travaillait » avec son mari, dans les milieux où celui-ci trouvait des hommes, des capitaux, et tout un public neuf, pour seconder ses entreprises. M<sup>me</sup> Baillé-Calixte, cette excellente mère de famille, qui avait été la nourrice de ses quatre enfans, qui élevait ses filles avec un soin et des scrupules inouïs, adoptait le ton de M<sup>me</sup> Kulm et de M<sup>me</sup> de Lestaffet, se laissait dire des choses « colossales, » et parfaitement serrer de près par les jeunes gens, dans l'angoisse qu'on l'accusât d'avoir des mœurs rétrogrades, enfin, professait, avec une éloquence de brevet supérieur, ces théories anarchistes et cette philosophie de courtisanes, qui commençaient à s'insinuer à cette époque, parmi nous.

Elle était, en un point, semblable aux Voulasne, qui apprenaient par cœur des chansonnettes pour le seul plaisir d'imiter les cabotins, mais sans être touchés aucunement par leur contenu; elle émettait des professions de foi, elle empruntait les manières de son groupe, rompue, comme tant de gens que j'ai vus depuis, à faire de sa vie deux parts distinctes, l'une pour soi et son chez soi des jours ordinaires, l'autre pour les relations, où l'on joue la comédie, en arrivant à oublier d'ailleurs qu'on la joue.

Les Voulasne, eux, eux seuls, en tout cela, s'amusaient franchement et s'amusaient en toute innocence. Pour eux, point de soucis d'affaires, nulle ambition, pas davantage de coquetterie, de flirts, ni de vice non plus à satisfaire. Cousins entre eux, ils avaient joué l'un avec l'autre depuis l'enfance. C'étaient des gens, lui comme elle, dont les parens avaient, de longue date, amassé une fortune par le vieux procédé français du bas de laine, sans laisser soupçonner autour d'eux qu'ils pussent être autres que de petits rentiers vivant convenablement rue de Turenne, dans le vieux quartier du Marais, sur un budget annuel qui ne dépassait pas dix mille francs. Et ils fussent demeurés là, toute leur vie, c'est probable, sans relations que quelques vieux amis de famille, dont étaient les Du Toit, si M. Chauffin ne leur eût démontré un beau jour, de connivence avec Grajat, qu'ils pourraient être logés dans un hôtel, et dans le plus riche quartier futur de Paris, tout en faisant une magnifique opération, le prix du terrain devant tripler en dix ans, et l'hôtel, tout construit, à demi meublé, étant laissé par-dessus compte. Aussitôt transplantés, installés, et guidés

par Chauffin ami des plaisirs, ces bonnes gens avaient ouvert les yeux à la vie comme des enfans à leur premier voyage. Changé le quartier, changée l'habitation, changés les témoins ordinaires de leur petite existence, et, surtout, décédés les derniers parens ascendans, il n'avait pas fallu plus de cinq ou six ans pour que le ménage adoptât le train de vie qui aujourd'hui était le sien. Tous deux, d'un naturel enjoué, heureux, un peu puéril, avaient lâché leurs anciens jeux, comme un gamin qu'on met dans une pension nouvelle, et ils appartenaient dorénavant, eux, leur hôtel, leur hospitalité, à qui saurait leur indiquer de nouvelles façons de se divertir. Plus que personne, ils étaient disposés à se laisser éblouir par tout ce qui prenait un air de fête; et, sans profession, sans soucis, ils se croyaient, eux, perpétuellement à la fête, rien qu'à la fête, tout entiers à la fête. Ah! que leur façon d'y prendre part et de n'en rien voir, en bon public, sinon la face agréable et bonne, était touchante! Je commençais à leur rendre justice. C'étaient vraiment d'excellentes gens.

Lors d'un certain dîner chez les Kulm, on vit pour la première fois, je m'en souviens, une ombre ternir le front des excellens Voulasne. Et la chose était si insolite qu'elle ne put passer inaperçue de personne. Nous en savions la cause; d'autres la devinèrent : leur fille, Isabelle, contrariée dans son amour pour Albéric Du Toit, menaçait de faire une maladie, sinon pis. Elle refusait de boire et de manger, refusait réunions, parties de plaisir, refusait de s'habiller, refusait même de quitter le lit; elle faisait grève. Les parens, dénués totalement d'autorité, n'ayant jamais accompli un acte de répression, et, gâtés par la facilité des relations de parens à enfans tant qu'il ne s'agit entre eux que de plaisirs et tant que les plaisirs sont des jeux, se montraient plus décontenancés que si leur fille se fût compromise. Ces bonnes gens, qui ne croyaient certainement pas appliquer un principe à la vie, étaient en proie à un courroux tout pareil à celui de ma grand'mère Coëffeteau, lorsque je m'étais avisée, moi, d'aimer un jeune homme sans son assentiment : ils obéissaient, comme tout le monde, à de vieilles idées, et entre autres à celle qui veut que l'autorité s'exerce de haut en bas. Cet ordre étant détruit, si près d'eux, ils ne comprenaient plus rien à rien, donnaient leur langue au chat. Henriette hochait la tête, à tout propos, comme



si, des jours à venir, aucun ne fût plus fait pour elle ; Gustave, morne et boudeur, en voulait à tous de son désagrément domestique, comme un grand gamin qu'il était ; et ce qui l'affectait, je crois, davantage, c'était que sa femme avait décidé, pour éloigner Isabelle des Du Toit, de partir pour le Midi, précipitamment, devant la saison et le groupe d'amis qui servaient à y tuer le temps en leur compagnie. Il y avait, en outre, trois ou quatre « premières » en perspective, dont on parlait beaucoup, et un « dîner de têtes » chez les Baillé-Calixte, pour le Mardi-Gras. J'ai vu, depuis ce temps-là, mon cousin Gustave bien indifférent à des malheurs publics et privés ; je ne l'ai jamais vu défait et déprimé qu'à la pensée de ce dîner de têtes auquel il allait manquer ! Il eût été assez léger, lui, pour consentir à tout mariage d'Isabelle, quelles qu'en fussent les conséquences lointaines, mais qui lui eût permis de ne pas quitter Paris demain et de préparer sa « tête » pour le prochain carnaval. Mais sa femme, meilleure ménagère de l'avenir, essayait de lui faire entendre que ce n'était pas un gai dîner qu'il manquerait, une fois uni aux Du Toit, mais dix, mais vingt dîners, car ils étaient gens à vous accommoder subrepticement à l'eau bénite, témoin Isabelle, en quelques mois rendue par eux, même à distance, méconnaissable !...

J'étais, quant à moi, fort embarrassée, parce qu'Henriette non seulement m'autorisait à lui parler de son ennui, mais me comblait de ses confidences. Ce mariage n'était pas, évidemment, de ceux qu'on juge tout indiqués, étant donné la dissemblance des mœurs dans l'une et dans l'autre famille ; mais il était assez bien assorti quant aux fortunes, et enfin, Isabelle était amoureuse... Je ne pouvais me défendre d'en souhaiter la réalisation, personnellement, puisque les Du Toit me plaisaient et puisque j'eusse donné beaucoup pour que leur influence balançât celle des Kulm, des Lestaffet, et des Grajat et C<sup>ie</sup> ! Mon mari, lui, flattait sans vergogne les désirs de ses cousins. M<sup>me</sup> Baillé-Calixte trouva moyen d'être initiée aux chuchoteries. On s'aperçut que les Kulm et les Lestaffet savaient tout. Puisqu'il en était ainsi, pourquoi ne pas tenir franchement conciliabule ? Henriette Voulasne espérait précisément que l'opinion de ces messieurs déciderait son mari à boucler ses malles au plus vite.

A notre grand étonnement, Grajat, le dernier informé, au seul nom des Du Toit, entama, d'emblée, avec la décision fou-

droyante qui lui était coutumière, la louange du président, de sa femme, de son fils, de toute sa famille. Il ne prenait l'avis de personne, lui; il se moquait de se jeter à la traverse des intentions de M. ou de M<sup>me</sup> Voulasne; il avait, en cela comme en toutes choses, son idée à lui; quelle était-elle? Nous devons le savoir un jour. En tout cas, chacun pouvait remarquer qu'il mettait, à parler des Du Toit, le feu qu'il employait à traiter une affaire. Mon mari le tira par la manche, le pinça, l'attira à part, lui souffla qu'il contristait gravement ses cousins. Tous les témoins étaient fort incommodés de cette brutale et indécente ingérence, dans une discussion de caractère intime et provoquée par une confidence. Mais l'inconvenance même excitait presque le sourire; certains disaient: « Ce Grajat!... cet animal de Grajat!... » Peut-être affectait-on de le trouver comique pour excuser l'excès de sa liberté. Je crois aussi, quand je me remémore cette scène, que c'était moi toute seule, qui imaginais des susceptibilités et des froissemens possibles, alors que ni les personnes présentes ni les Voulasne eux-mêmes n'étaient choqués sérieusement par le plaidoyer inqualifiable de Grajat. Il se produisit, dans les esprits, un phénomène que j'ai observé maintes fois depuis, dans ce monde qui faisait fi des délicatesses d'épiderme, c'est qu'une opinion violente et violemment exprimée les pénétrait comme un caillou lancé dans la glaise. L'insensibilité de l'enveloppe, ne provoquant rien d'analogue à la réaction des chatouilleux, la force la plus hostile, pourvu qu'elle fût un peu rude, et bien assénée, s'imposait à eux comme à des êtres stupides. J'ai été souvent, par de tels exemples, étonnée, indignée, atterrée. Tous ces gens avaient de la santé, de la vigueur, un élan de vie merveilleux; ils semblaient très forts; eh bien! leur organisme excellent, livré à ses seules ressources, était d'une insigne lâcheté. Ils capitulaient vite, faute d'arguments moraux. La sortie de Grajat, qui, sans froisser profondément la compagnie, avait du moins paru incongrue, par le fait seul qu'elle durait, et qu'elle promettait de se maintenir sur le même ton péremptoire, se gagna des sympathies, voire des alliances. Les grandes capacités de M. Du Doit me furent ce soir-là révélées; son crédit, son influence au Palais, et l'on disait même dans certains cercles politiques importans, nous apparurent avec éclat. Pour certains de ces messieurs, sans cesse à l'affût des puissances, la révélation des ressources que pouvait

offrir la parenté du président Du Toit était d'un effet sûr; mais de cela les Voulasne, seuls, se moquaient, enfans insoucians, sans besoins, sans affaires, et qui, d'ailleurs, avaient eu à eux les Du Toit, de tout temps. Eh bien! les Voulasne subirent le mouvement que suscitait la volonté brutale de Grajat; Gustave, j'en suis sûre, par l'attrait immédiat de son diner de têtes; et Henriette elle-même, par la pudeur d'oser dire, en face d'une manifestation si bruyamment favorable aux Du Toit, ce qui était sa pensée, à savoir : « Les Du Toit sont trop ennuyeux!... » Elle avait cru que cette raison, tous la comprendraient à demi-mot, que tous l'adopteraient, en bons camarades ordinaires de jeux, et que les trouble-fête seraient repoussés à l'unanimité. Point du tout! Voilà que, les intérêts se mêlant de la partie, les camarades de jeux se faisaient aussi sérieux que les Du Toit eux-mêmes! Henriette, l'innocente Henriette en était abasourdie tout d'abord; puis, en très peu de temps, si pauvre était sa résistance, qu'on la vit rougissante, humiliée, presque honteuse... Alors, vraiment! tout le monde était d'avis qu'Isabelle fût unie aux Du Toit?... Elle semblait, et son mari comme elle, nous regarder d'en bas, comme font les enfans. Elle et son mari regardèrent leur ami Chauffin. M. Chauffin fit signe qu'il s'en lavait les mains.

Je crois que ce fut la seule fois qu'il m'arriva d'approuver Grajat; tout malotru qu'il fût, je lui donnai mon assentiment, car il semblait avoir accompli une action juste. Sans que l'on fût autorisé à rien préjuger de ce que feraient en définitive les Voulasne, il n'en était pas moins que certains mots avaient été prononcés, et la force de certains mots prononcés est telle, qu'ils demeurent comme affichés sur les murs : on les retrouve et ils vous hantent.

La fin de la soirée fut plus douce aux Voulasne que ne l'avait été son début. Gustave recouvra sa belle humeur; on put parler devant lui des « têtes, » ce qu'on évitait auparavant pour ne point lui causer trop de peine. Lui-même en parla; il dit, timidement encore : « Si je suis là à Carnaval... » Henriette, tarabustée, était un peu confuse, un peu pareille à une fillette de qui l'on aurait contrarié le caprice; et cette mine de soumission à plus fort qu'elle lui convenait si bien! L'envie me prenait de jouer près d'elle le rôle de sœur aînée, quoiqu'elle eût le double de mon âge, et de la consoler en lui démontrant que

ces Du Toit n'étaient pas après tout des croquemitaines...

Mais enfin, il y avait aussi une pointe de comique dans l'attitude de nos chers cousins. Moi, je ne pus m'empêcher de rire, aussitôt dans la voiture qui nous ramenait à la maison. Mon mari fut très étonné. Il ne comprenait le rire qu'à de certaines plaisanteries destinées, par une convention admise, à produire ce résultat; mais la bizarrerie ou la cocasserie d'un geste imprévu ou des caractères qui se révèlent, ne déformait pas un pli à son sérieux. Rire des Voulasne, il y était d'autant moins disposé qu'il suivait leur évolution, ou plutôt, qu'il obéissait plus étroitement à la direction de Grajat. Grajat lui avait beaucoup parlé, en particulier, vers la fin de la soirée. Que lui avait-il pu dire, pour que le mariage d'Isabelle Voulasne et d'Albéric Du Toit fût devenu chez nous comme un commandement de Dieu? Les raisons de Grajat étaient si mystérieuses que je me permis de dire à mon mari :

— Grajat?... Grajat a tout simplement voulu m'être agréable, à moi personnellement, car il savait ma sympathie pour les Du Toit...

Mon mari ne pris pas beaucoup cette allusion aux galanteries dont Grajat, en effet, me comblait depuis le jour de mon mariage, mais me comblait avec une liberté, une outrance, qui les rendait bénignes, insignifiantes.

J'aurais voulu qu'on m'accordât que j'avais bien jugé, du premier coup, les Du Toit, puisque, après moi, un homme comme Grajat les déclarait si précieux à posséder parmi ses proches. Sotte que j'étais! les raisons qu'avait Grajat de prôner les Du Toit étaient d'une autre qualité!...

En attendant, et sans pénétrer ces dessous, me voilà d'accord avec Grajat, obligée de tenir Grajat pour un sauveteur, à lui manifester ma reconnaissance, à me montrer son alliée dans une entreprise conforme à mes vœux! Grajat, malgré ses galanteries, se souciait assez peu, je crois, que je lui fisse bonne ou mauvaise figure; on eût même dit que mon hostilité secrète le piquait favorablement; il me taquinait davantage ou me prodiguait plus de grâces, à sa façon, quand je lui opposais cette froideur glaciale qui me valut de lui le surnom de « Banquise. » Lorsqu'il nous emmenait au théâtre, ou nous en ramenait, dans sa voiture, il ne manquait pas de dire : « La voiture de M<sup>me</sup> la Banquise est avancée, » et c'était un mot qui déri-



dait mon mari. Toutefois, comme je me défendais moins de ses loges ou de ses fauteuils depuis que nous menions même campagne, nous allions, grâce à lui, souvent avec lui, au moins deux fois la semaine au théâtre. Je serais mal venue à le regretter, car cela ne m'était ni désagréable, ni inutile, et s'il est vrai que sans son intervention nous serions allés tout de même au théâtre, je n'aurais cependant pas vu le quart des pièces que je connus à cette époque-là, car nous étions très économes.

Il va sans dire qu'un Grajat, même galant, n'allait pas me demander quels spectacles je préférais. Pour mon mari, d'ailleurs, tout coupon était le bienvenu, où qu'il vous donnât le droit d'aller, du moment qu'il était de faveur.

Moi, que je fusse donc restée la semaine entière à la maison pour aller le dimanche en matinée aux Concerts : de tout Paris, ce qui m'attirait davantage ! J'avais tant aimé, tant travaillé la musique, tant fondé d'espairs sur elle, tant savouré par elle de beaux plaisirs ! Dès l'ouverture de la saison, j'avais témoigné à mon mari mon désir ; nous étions allés tous les deux au Concert Lamoureux. Une de mes plus belles journées ! Quelle émotion en partant, le long du chemin, et en entrant dans cette salle de cirque où l'on voyait les pupitres, les basses, les harpes et les gros chaudrons des timbales, comme au fond d'un bassin tari, encerclé de gradins circulaires ! J'avais entendu pour la première fois à l'orchestre la *Symphonie pastorale*, et un pianiste universellement célèbre. Je n'étais séparée de mes idées d'idéalisme effréné que par quelques mois ! Tout l'appétit de beauté que l'on m'avait inspiré dans mon enfance et dans ma jeunesse, m'étrangla tout à coup. Je sentis la petite secousse du hoquet, et puis il me fallut prendre mon mouchoir pour m'éponger les yeux... Oh ! je ne me donne point pour une femme capable de comprendre jusqu'au ravissement le sublime de Beethoven, ni le génie qu'un admirable jeu répandait sur nous comme les gouttelettes troublantes d'une pluie d'été ; non, je crois bien que je n'étais point de taille à prétendre si haut, mais au fond de moi, comme de beaucoup d'autres, les œuvres d'art, bien ou mal comprises, sont le signe, le symbole, l'évocation de cette idée de beauté, non étrangère à la plupart, dont la force d'attraction est étonnante et qui nous subjugué ou nous affole, jusque par son sem-

blant, ses images truquées, jusque par son seul nom écrit sur une page indigne d'elle... Il ne faut pas se moquer des pauvres gens qui admirent mal à propos, pour peu que leur enthousiasme soit vrai; c'est que leur instinct est sensible à l'appel pressant du beau; mais il se peut que leur oreille ne soit pas assez fine pour discerner le point précis d'où vient la voix. Non, je n'ai pas la présomption de me croire de plus pure essence qu'aucune autre, mais l'idée de beauté, sous quelque forme qu'elle se soit jamais présentée à moi, m'a toujours soulevée; littéralement, mon pied quitte le sol, la vie ne m'est plus de rien, — tout au moins, je me l'imagine, — et je crois sincèrement que je subirais le martyre pour affirmer la joie radiieuse dont je me sens possédée.

J'étais bien gênée de larmoyer devant mes voisins, et sous l'œil de mon mari qui me dit, à l'entr'acte :

— La musique ne vous est pas bonne, Madeleine...

Il fut convaincu que la musique m'était néfaste parce qu'elle me causait des émotions trop vives. Il était l'adversaire déclaré de toute émotion; nul moyen de le tirer de là. J'eus donc, presque en même temps, la révélation de ce qui eût pu me procurer à Paris le plus d'agrément, et de l'obstacle insurmontable qui m'en allait priver. Assurément, mon mari n'était pas un homme à m'interdire de faire ou d'entendre de la musique, mais il possédait désormais un motif plausible de ne pas se prêter à la satisfaction de ces penchans; il ne reviendrait pas volontiers aux concerts du dimanche, sous le prétexte de ménager ma santé; y retourner, moi, sans lui, me séparer de lui le seul jour de la semaine où il fût libre, était-ce raisonnable? était-ce bien?... était-ce possible? D'ailleurs, la question des places de faveur trancha tout: quand, à un théâtre quelconque, on a une loge sans bourse délier, on ne se demande pas si l'on va payer deux fauteuils très cher au Concert Lamoureux. Mon mari m'avait épousée sans dot. Il ne me l'eût pas rappelé, mais c'était à moi à éviter qu'il en fût tenté jamais.

Va donc pour les théâtres auxquels Grajat s'intéresse! Va pour les pitreries qui font le bonheur des Voulašne!... Un vent impitoyable abattait autour de moi tous les sommets dont la vue exalte et tous les grands refuges où le meilleur de moi eût eu besoin de courir s'abriter. La musique, comme la prière, ce devaient être pour moi deux choses à cultiver dans le parti-

culier et presque dans le secret, aux heures pour ainsi dire perdues, où mon rôle de femme ne m'appellerait pas à quelque une des obligations propres au monde dont je faisais partie. Bon gré, mal gré, une femme appartient tout entière au cercle, au monde, à l'esprit de son mari.

Dans mes momens de mélancolie, qui n'étaient pas rares, je pensais que le meilleur avenir que je pusse me souhaiter, c'était d'être une M<sup>me</sup> Baillé-Calixte. Le dévouement à mon mari et à la fortune de mon mari demeurait le premier de tous mes devoirs; je n'avais pas la moindre idée de m'y soustraire. J'espérais avoir comme M<sup>me</sup> Baillé-Calixte des enfans qui compléteraient la raison d'être de ma vie. Quant au reste de mes aspirations, eh bien! mon Dieu, toute ma jeunesse n'avait-elle pas été consacrée autant à les refréner qu'à les susciter dans mon cœur? Mais mon cas s'aggravait d'une complication qui n'embarrassait pas celui de M<sup>me</sup> Baillé-Calixte, et c'était que mon mari avait une plus grande exigence que le sien : il voulait, comme le sien, que je fisse bonne figure dans un monde pour lequel je n'étais certainement pas née, mais il tenait en outre à ne point me laisser perdre le type qu'il aimait, lui, le type de la femme irréprochable, le type de ce qu'on nommait encore, dans ce temps-là, « la femme comme il faut. » Ce n'était pas, chez lui, une exigence de forme tyrannique et qui se traduit par des paroles précises ni violentes, mais c'était une exigence plus tenace que celles qui s'expriment, c'était une exigence que je sentais fondamentale, instinctive, peut-être même presque inconsciente, et qui, non satisfaite, ouvrirait le sol sous notre maison, lézardant les murailles, rompant tout équilibre et provoquant l'éroulement total.

Avec sa complaisance pour le goût de bouibouis des Voulasne, pour les spectacles pimentés de son ami Grajat, se douterait-on de la préférence de mon mari? C'était de voir et de me faire voir, en quelque pièce qu'elle jouât, M<sup>lle</sup> Bartet, de la Comédie-Française, qui incarnait à ses yeux l'idéale figure de la femme distinguée. Pour aller voir M<sup>lle</sup> Bartet, il payait ses fauteuils; il l'allait voir sans hésitation, si par hasard Grajat, les Voulasne ou son monde ordinaire lui manquaient. « Que faisons-nous ce soir?... Si nous allions voir jouer Bartet?... » Alors, par exemple, je partageais son plaisir. J'aimais autant que lui M<sup>lle</sup> Bartet, mais je faisais attention à la pièce, et je pré-

tendais même discuter les rôles de M<sup>lle</sup> Bartet. Pour lui, toute pièce où jouait M<sup>lle</sup> Bartet était bonne, et il en revenait invariablement à ceci : « C'est égal, quelle femme exquise ! » J'aimais, je l'avoue, à le voir admirer cette femme, en effet vraiment exquise, et je me disais : « Pour qu'il l'admire, il faut qu'il comprenne ou sente et apprécie tout ce que cette artiste met de profond, de délicat et même de subtil dans le ton de sa voix, dans la réserve de ses attitudes et dans tout ce qu'elle laisse à deviner de son âme pudique et ardente. Celui qui est capable de s'enthousiasmer pour une si totale absence de mauvais goût, quel goût ne doit-il pas avoir ? Et celui qui a ce goût-là, comment ne serait-il pas éccœuré de ce que nous voyons en fait de spectacles ou en fait de gens, tous les jours ? Pendant longtemps j'ai voulu croire que mon mari avait, lui aussi, une pudeur de montrer quelque chose de délicieux, en lui-même. Pendant longtemps j'ai imaginé que sous son enveloppe, non pas vulgaire, mais si mate et si impénétrable, peut-être cachait-il une sensibilité effarouchable et d'autant plus charmante. Et mon esprit, pendant combien de temps ! a fait le tour de cette énigme, avec angoisse, avec un espoir acharné, infatigable !...

Je me souviens de lui avoir fait remarquer, un jour :

— Mais des femmes comme les héroïnes qu'incarne M<sup>lle</sup> Bartet, c'est une puissante vie intérieure qui les fait, c'est une vie morale très élevée qui leur donne tant d'attraits en leur permettant de si bien parler de ce qui se passe en elles ; des femmes si intéressantes, ce sont des femmes chez qui il se passe beaucoup de choses ; il leur faut de la retenue, mais aussi de la passion, des émotions, noblement réfrénées, mais qui résultent de conflits terribles, et il faut, par-dessus tout cela, l'usage d'un monde où l'esprit soit délié et cultivé, soit honoré par tous et mis au premier plan !...

Il ne disait pas non, il ne disait pas oui ; il avait trop de mal à analyser les caractères et jusqu'à ses propres sentimens. Il possédait aussi cette disposition commune à beaucoup d'hommes, qui les incline à croire qu'une femme est ce qu'elle est, une fois pour toutes, comme une perdrix rouge est une perdrix rouge, un lapin blanc un lapin blanc. On rencontre, lorsqu'elle a dix-huit ans, une jeune fille bien élevée, toute parée des charmes de ce qu'elle ignore, de ce qu'elle croit, de ce qu'elle espère, et on l'épouse comme on ferait emplette d'une



marchandise garantie bon teint. Mais nous pouvons changer, au gré des vents, au fur et à mesure que change notre régime. Une femme n'est jamais bien élevée; on l'élève sans cesse; mais on ne prend pas garde qu'on l'élève mal dès qu'on cesse de poursuivre son éducation. Ah! si les hommes savaient combien nous aimons, la plupart d'entre nous, que l'on nous influence, et que l'on nous guide!...

## VI

Il s'agissait bien d'influences morales! Pour mon mari comme pour tous ceux qui l'entouraient, il s'agissait uniquement, à ce moment-là, de l'Exposition universelle qui allait s'ouvrir et sur laquelle, — c'était vraiment curieux, — tous comptaient comme sur un événement destiné à bouleverser le monde, tout au moins à apporter à la situation de chacun une modification incalculable. Pour des hommes si positifs, ils ne manquaient ni d'une certaine emphase, ni, j'ose le dire, de certaines illusions. Ce qu'ils attendaient de cette Exposition me semblait être un peu l'issue d'un conte de fées; mais enfin, moi, j'arrivais à Paris, je ne savais rien de ce qui y est possible ou non, et surtout à des hommes d'affaires. On venait d'élever la Tour Eiffel, on n'avait jamais rien construit de si haut, et la réalisation de cette entreprise échauffait les esprits et leur laissait croire qu'ils assistaient à l'aurore de temps nouveaux, favorables à toutes les variétés du grandiose. Grajat avait « mis la main, disait-il, sur l'Alimentation. » Il voyait, et il nous faisait voir, depuis des mois, les cinq parties du monde assemblées à Paris, agglomérées au Champ-de-Mars, assises à table, buvant et dévorant!... Pour moi, née à Chinon, et familiarisée dès mon enfance avec les mangeailles de Gargantua, cette vision anticipée d'une réfection de toutes les nations n'était pas pour me paraître insensée, et me frappait même, je l'avoue, comme quelque accomplissement de paroles prophétiques. En outre, n'était-il pas question d'un banquet des 36 000 maires? Il fallait entendre le grand, gros, puissant Grajat citer des nombres de couverts de table, de bouteilles, de tonneaux de vin ou de bière, et énumérer des noms de communes de France qui affluaient à sa mémoire, trois ou quatre minutes durant, sans qu'il reprît haleine, ce qui produisait un effet énorme!

Mon mari, grâce aux concessions obtenues par son cher Grajat sur le terrain de l'Exposition, avait assumé un travail de galérien. Depuis six mois, quatre employés supplémentaires étaient à sa solde dans les bureaux ; il courait Paris tout le jour, en fiacre, pour les « Pavillons Grajat ; » il renvoyait ses propres affaires à l'année suivante, — ou aux calendes grecques, hélas ! car il en perdait ainsi la plupart. Il fut si occupé dans les deux mois qui précédèrent l'ouverture, que nous dûmes renoncer à accompagner Grajat au théâtre. Et je m'émerveillais : « Mais comment Grajat peut-il trouver le temps, lui, de mener sa vie ordinaire ? C'est que Grajat se reposait sur quelques-uns de ces messieurs à lui dévoués, comme mon mari, et qui faisaient sa besogne.

N'en venions-nous pas à refuser des invitations jusque chez les Voulasne ! Ce fut Grajat qui, à ce propos, vint nous rappeler nos devoirs : « Ah ! mais, ah ! mais, Serpe allait-il à présent négliger ses cousins ? » Nous ne savions seulement plus où en était le mariage d'Isabelle !...

Et en effet, depuis des semaines, dans le feu de l'Exposition, qui d'ailleurs embrasait tout le monde, l'évolution de ces péripéties matrimoniales, nous n'avions pas trop cherché à la suivre. Ce que nous savions, c'est que les Voulasne n'étaient point partis pour le Midi, c'est que le bon Gustave avait pu assister à son dîner de têtes, c'est que les deux jeunes amoureux avaient dû puiser en quelque occasion une raison d'espérer, car Isabelle sortait, dansait, avait délaissé sa bouderie.

Sans la moindre considération pour les motifs qui nous avaient tenus à l'écart des Voulasne, et qui n'étaient autres que les travaux extraordinaires par lui-même imposés, Grajat, un beau jour, secoua mon mari d'importance, et sous le prétexte qu'il abandonnait la cause d'Isabelle. Que de tendresses pour Isabelle !... Mais, au cours de l'algarade, je pus surprendre quelques mots qui rappelaient nettement à mon mari que le mariage d'Isabelle était plus important que ses travaux.

Ah ! par exemple !... Outre que j'étais piquée de voir mon mari, pourtant si résistant, si peu docile, se laisser houspiller comme ne l'eût pas souffert un petit employé, je me pris à soupçonner les calculs les plus tortueux autour de ce mariage.

Tout doucement, en lui versant une tasse de thé, je me souviens que je dis à notre tyran :

— Monsieur Grajat, vous avez un tant pour cent sur cette affaire, c'est bien sûr ! Mais il faut que ce soit avec le diable que vous ayez traité, puisque ni la famille du jeune homme, ni celle de la jeune fille ne tiennent au mariage ?

Il me regarda d'un air singulier où il y avait beaucoup d'étonnement, et il dit :

— Mais, c'est qu'elle ne rit pas ! Elle vous insulte avec tout son sang-froid, la coquine...

— Avec tout mon sang-froid, monsieur Grajat.

Je l'avais gêné. Il modifia brusquement sa tactique : sans renoncer à son plaidoyer, il lui donna un tour badin et ne quitta plus le ton de la blague. Mais il était touché, il se sentait pénétré par quelqu'un qui échappait à sa domination, et que ce quelqu'un fût moi, la femme inexpérimentée par définition, la provinciale, il en demeurerait stupéfait, hébété un peu. Il ne pouvait pas me croire assez de finesse pour mettre à jour ses intentions secrètes, mais il en accusa, — je le sus plus tard, — ce qu'il appelait mon « jésuitisme, » c'est-à-dire mon éducation religieuse. C'était pour lui une sorte de seconde vue, acquise par le simple frottement des genoux sur la planche du confessionnal, et qui supplée même à l'intelligence, pour la découverte des dessous ténébreux.

Mon mari nia, dès que nous fûmes en tête à tête, tout dessein suspect de la part de Grajat. Quel dessein ? Que pouvais-je supposer ? Quel intérêt « une puissance comme Grajat » pouvait-elle avoir à joindre les Voulasne aux Du Toit ? N'étais-je pas folle ? Il me laissa entendre aussi que c'était pour lui chose pénible que de me voir soupçonner son ami.

Nous eûmes quelques petits différends à ce propos, mais ce qui contribua le mieux à les apaiser, en donnant à Grajat au moins une bonne raison d'être intervenu, c'est qu'il était grand temps pour nous de retourner chez nos cousins ; c'est que les Voulasne ne comprenaient absolument pas que nous ayons pu avoir un motif de les négliger. Tous les travaux, toutes les nécessités du monde n'y faisaient rien : nous avions manqué aux plaisirs ordinaires des Voulasne ; et ils nous le passaient beaucoup moins que si nous les eussions abandonnés dans les plus grands malheurs. Nous n'avions point été du dîner de têtes ! Comment ? par quelles raisons humaines expliquer pareille abstention ? Des travaux, des travaux !... Ces mots-là

sonnaient creux aux oreilles des Voulasne. Qu'on ne les imagine pas, cependant, nos cousins fâchés, ni froissés même ! ce n'étaient point des gens susceptibles, et la rancune était chose bien grave pour eux. Ils étaient seulement désolés, moins peut-être pour eux que pour nous, et c'était tout à fait gentil de leur part. Ils étaient désolés pour nous que nous nous fussions privés d'une petite fête qui leur était si agréable ; tous les arguments eussent échoué à leur faire seulement concevoir que ce qui leur était à eux si agréable pût l'être moins à quelque autre. Ils étaient désolés comme de bons amis qui voient que vous vous perdez volontairement ou par sottise ; ils ne nous en voulaient pas, mais ils nous prenaient en pitié ; ils nous estimaient moins.

De sorte que mon mari eut le droit de me dire :

— Sans l'intervention de Grajat !...

Sans l'intervention de Grajat en effet, nous risquions non seulement de nous déconsidérer aux yeux de nos cousins, mais de ne point nous aviser que nos cousins laissaient tout simplement dépérir Isabelle !... Ils ne le faisaient pas par cruauté, par obstination, mais par étourderie, mais faute de loisir, oui, vraiment, faute de loisir pour s'occuper de quoi que ce fût hors de leurs incessans plaisirs ; par une habitude déjà contractée, aussi, de voir leur fille aînée un peu amaigrie, un peu pâle, un peu nonchalante, un peu triste.

Lorsque Isabelle avait eu la force de se rebeller, de manifester bruyamment son dépit, ses parens s'étaient alarmés ; mais une prompte dépression physique ayant ramené la pauvre jeune fille à un calme apparent, peut-être à une résignation muette, non moins douloureuse, ils s'étaient laissé tranquilliser, — bien facilement ! bien volontiers ! — par cette paix relative ; et ils disaient à tous, comme à nous-mêmes quand nous leur demandâmes des nouvelles particulières d'Isabelle : « Isabelle?... mais elle va très bien ! » Du jour où notre cousin Gustave n'avait plus été menacé de quitter Paris et de manquer son dîner de têtes, le monde lui était réapparu sous des couleurs si pures et si riantes, qu'il ne concevait pas que sa fille pût le voir sombre ou troublé. L'optimisme, lorsqu'il s'implante dans une âme, est si vigoureux, si vivace, si envahissant ! L'impétuosité pour les plaisirs, c'est comme une horde de barbares, un torrent débordé, une coulée de lave ! Cette nature neuve et presque



primitive des Voulasne était pour moi un sujet non seulement d'étonnement, mais d'effroi. Je la sentais capable de tout dévaster plutôt que de faire halte un instant sur son chemin de fleurs. Depuis combien de générations ces gens-là et leurs ancêtres n'avaient-ils pris aucun agrément dans leur vieille maison du Marais ? Depuis combien de temps plutôt, ce manque d'expansion heureuse, uniquement dû à la timidité puérile, à la terreur du « qu'en-dira-t-on, » n'avait-il eu comme dérivatif aucune foi ardente, ou tout au moins comme régulateur, aucune discipline tombée de haut ?

C'étaient de très vieux Parisiens, et sédentaires, mais sans la moindre mémoire de leurs origines ; ils avaient conservé des mœurs publiques la soumission à certaines cérémonies extérieures du culte, comme le baptême, le mariage, les obsèques ; mais, et sans qu'aucun principe adverse semblât introduit dans leur famille, ils étaient totalement dépourvus d'idées religieuses. Je remarquais fort ces particularités, parce que, malgré moi, je comparais toutes choses à ce que j'avais vu dans ma famille et dans ma province. Nous étions, nous aussi, des gens ignorans des plaisirs ; mais nous les méprisions, sachant pourquoi ; et c'était devenu pour nous une seconde nature de les tenir pour vils et pour vains ; nous avions des compensations ! eux, non.

Le dépérissement d'Isabelle, qui nous frappa dès notre entrée chez les Voulasne, nous enhardit, mon mari et moi, à aborder le sujet du mariage. À aborder ce sujet, nous étions très autorisés par les confidences reçues six semaines auparavant, et par la discussion mémorable lors du dîner Lestaffet. Eh bien ! aborder un sujet sérieux, fût-ce un sujet les intéressant de si près, avec Gustave et Henriette Voulasne, était la chose du monde qui, dès qu'on était en leur présence, dès qu'on les avait reconnus, paraissait la plus absurde, la plus chimérique, la plus folle à entreprendre. C'était, au beau milieu de sa récréation, aller empoigner un petit garçon par le col et lui parler des vertus théologiques. Non que l'on eût crainte d'être accueilli par une ruade, mais on se fait toujours scrupule d'interrompre une partie commencée et qui va si bien !

D'abord, il fallut les prendre à part, écarter Chauffin, ne pas parler devant les jeunes filles. Déjà notre air soucieux faisait très mal. Ils causaient de l'Exposition, des premières ascensions à la Tour, de l'immense kermesse qui allait durer dix

mois. C'était comme une gigantesque réjouissance organisée pour eux. Le nombre de tickets pris par eux d'avance était considérable... Nous, nous pensions à la pauvre Isabelle qui se mourait d'amour.

Mon mari, le premier, osa dire :

— Je trouve Isabelle bien pàlotte...

Alors moi, je sautai à pieds joints par la brèche :

— Et ce mariage?...

Une toupie ronflant, fière de son élan, de sa rondeur et de sa stabilité, qui heurte soudain le pied de la table, vacille, change de couleur, trébuche en bougonnant et tombe sur le côté : voilà, à ma question, l'un et l'autre de nos deux cousins.

Leur premier mouvement fut de chercher à fuir ; puis, de l'œil, l'un comme l'autre, ils appelaient au secours : l'ami Chauffin, leurs deux filles elles-mêmes, avec qui, tout à l'heure, on était là si tranquille ! Mais point de Chauffin, point de jeunes filles ; nos pauvres cousins, nous les tenions ! Mon mari, même, m'étonnait par sa décision ; il fallait qu'il obéit aux injonctions de Grajat pour forcer ainsi ses chers Voulasne.

Une fois prise, Henriette ne lit pas du tout la mauvaise tête. Elle me dit :

— Figurez-vous que les Du Toit ont fait leur demande!...

Elle m'annonça cela d'un air quasi souriant, et qui laissait entendre que la demande officielle des Du Toit l'avait, après tout, flattée.

— Eh bien ! dis-je, eh bien !... Et il y a longtemps de cela?...

Elle dit, un peu honteuse :

— Ne m'en parlez pas !... Il y a bien trois semaines...

— Eh bien?... eh bien?...

— Eh bien ! demandez à Gustave qui ne peut pas prendre une décision !

— Eh bien ? eh bien ? fimes-nous, mon mari et moi, tournés du côté de Gustave.

Gustave se taisait, baissait l'oreille. Son attitude encourageait sa femme à lui endosser la responsabilité de la négligence, mais en même temps vous désarmait : il avait l'air trop accablé.

— Allons ! fis-je, voyons, mes chers cousins, nous étions tous tombés d'accord l'autre soir, que ce mariage était excellent

sous tous les rapports... Et les jeunes gens s'aiment. Isabelle en souffre, c'est évident...

Ici les deux parens protestèrent. Ni l'un ni l'autre ne consentaient à admettre que leur fille pût souffrir. Les parens croient volontiers qu'en vertu d'un privilège souverain, ils ne peuvent, en aucun cas et quoi qu'ils fassent, nuire à leur propre chair.

Gustave se trouva ragaillardé par cet accord inopiné avec sa femme et il formula la pensée qu'il roulait innocemment dans son esprit depuis que nous lui parlions du mariage de sa fille.

— Je voudrais bien, dit-il, que l'on m'indiquât sur le cadran les cinq minutes, oui, les cinq, où, depuis trois semaines, j'aurais pu réfléchir à une affaire de cette importance!

Sa candeur et sa sincérité étaient pures. Comme tous les gens qui n'ont absolument rien à faire, il n'avait pas une minute à lui. Mais cette constatation était si comique que nous ne pûmes nous retenir de rire, même mon mari, même Henriette!

— Eh bien! voyons, mon cousin, lui dis-je, ces cinq minutes, nous les avons devant nous, j'espère, car vous n'allez pas nous mettre à la porte!... Si nous les employions à réfléchir ensemble... Ah! vous allez nous trouver indiscrets?...

Du tout, du tout! il ne nous trouvait pas indiscrets, et ma proposition même lui rendait un réel service. Nous reprîmes la conversation que nous avions eue chez les Lestaffet. Nous aboutîmes aux mêmes conclusions : contre ce mariage, aucune objection sérieuse. Mais Gustave disait :

— Isabelle est folle, folle à lier! Chez les Du Toit, mais c'est aller s'enterrer toute vive!

— Elle a déjà adopté l'esprit de la famille!

— L'esprit, l'esprit! disait Gustave.

Et il ouvrait de gros yeux hagards comme si je lui eusse parlé d'une chose de l'autre monde. Et il conclut :

— Il n'y a pas d'esprit qui consiste à s'embêter du matin au soir!

Le parti adopté par Isabelle demeurait pour les deux parens incompréhensible. A cela près, ils n'avaient rien à lui reprocher. J'avais cru, tout d'abord, que l'instinctive défense contre

les Du Toit était chez les Voulasne simplement égoïste, et qu'ils craignaient, selon l'expression même d'Henriette, l'envahissement de leur maison par ces « empêcheurs de danser en rond ; » mais non ! les Voulasne étaient convaincus que c'était sacrifier leur fille que la confier à une famille où l'on ne savait pas s'amuser. Il y avait une certaine bonté dans leur négligence à s'occuper de ce mariage, une bonté ingénue, puérile, leur genre de bonté à eux.

Impossible, en tous cas, lors de cette séance, de leur arracher le « oui » qui eût fait tant de bien à Isabelle. Ce fut sous cette impression assez désolante que nous dûmes quitter nos cousins ce jour-là.

Huit jours après, une rencontre tout à fait fortuite avec M<sup>me</sup> Du Toit m'apprenait que le mariage était décidé.

Comment ! Que s'était-il passé ?

Une simple entrevue entre le président et nos cousins, une entrevue au cours de laquelle ceux-ci, sans dire positivement non, sans dire positivement oui, opposaient des raisons dilatoires tellement peu fondées, que M. Du Toit, qui connaissait son monde, s'avisa de dire aux Voulasne : « Mais enfin, ce mariage ne serait pas, bien entendu, pour demain !... Prenons notre temps !... Qui nous empêcherait d'en fixer la date ?... Voyons... par exemple à la fermeture de l'Exposition ?... Je dis : *après* la fermeture... » Ces quelques mots produisaient l'effet d'un talisman. Le visage des Voulasne se rassérénait ; aussitôt, les Voulasne consentaient à tout. M. Du Toit avait deviné que ce qu'ils redoutaient le plus, c'était, pour les pourparlers, pour les préparatifs, pour les emplettes, pour les formalités du mariage, d'être privés, ne fût-ce que vingt-quatre heures, des plaisirs de l'Exposition !

Je me vois encore entrant avec mon mari et les Voulasne pour la première fois à l'Exposition, avant l'ouverture officielle. C'était par la porte du quai d'Orsay ; rien n'était terminé ; il y avait des Aïssaouas, des Sénégalais, et toutes sortes de créatures, noirâtres, luisantes et grêlottes, qui pataugeaient dans la boue, empaquetées dans des châles démodés et des couvertures, et dont les yeux d'exilés faisaient peine à voir, comme ceux des pauvres bœufs qu'on aperçoit dans leurs fourgons sur les voies de garage. Et à partir du moment où nous eûmes



franchi cette porte, il me semble que toute l'année ne fut plus qu'une foire, immense et partout répandue, qu'un mouvement de tous les objets posés sur le sol de Paris, qu'un bruit étourdissant, qu'un tumulte où la tête se perd...

Au monde que nous fréquentions, rien ne pouvait plus parfaitement convenir que cette cohue, que cette trépidation, que ce bariolage de couleurs, destinés à ne recevoir, durant une moitié d'année, aucun apaisement, aucun répit. Une occasion extraordinaire de se mouvoir sur place sans se quitter de vue les uns les autres, et d'avoir à parler de choses nouvelles, concrètes, faciles à juger sans se casser le front; un moyen de voir l'Étranger sans voyage et de satisfaire, en masse, ce goût de l'exotisme et cette curiosité de « l'homme le plus près possible de la bête » qui m'avait frappée et étonnée dès mon arrivée à Paris. Je n'éprouve pas, moi, ce goût-là; mes parens, en vieux chrétiens, conservaient pour l'animal un certain dédain et suspectaient les peuplades primitives à cause de leurs mœurs, ignorées d'eux, il est vrai, mais qui ne sauraient être bonnes, n'étant pas policées. Les Parisiens que je voyais avaient l'esprit tout à rebours; un même coup de vent les inclinait presque sans exception vers ce qu'ils nomment les êtres « conformes à la nature; » ils adoraient les bêtes et tout ce qui leur ressemble, et leur disposition était de voir en « l'homme sauvage » un modèle, parce que, — et bien à tort, à ce qu'il me semble, — ils se le figuraient vivant sans lois, et abandonné aux seules impulsions de l'instinct. Et puis, chacun avait l'idée qu'il allait contempler quelque chose de merveilleux; entre la Tour Eiffel et la Galerie des Machines, ces colosses tout à fait inédits, les fontaines lumineuses rejaillissaient sur les imaginations; on regardait, regardait tout le jour en piétinant des kilomètres de galeries, on regardait avec des yeux ahuris, dans l'attente de je ne sais quelle trouvaille, un peu plus fiévreux à mesure que venait la fatigue; et, parmi tant de produits et de si divers, des désirs insensés vous prenaient de posséder les objets les plus saugrenus, les plus inutilisables, ou d'obéir à l'appel de musiques inouïes, les plus barbares et même les plus désagréables, jusqu'à ce qu'on en vint à tomber d'inanition dans quelque czarda à l'atmosphère poivrée, dans quelque kiosque de cacao hollandais, ou aux pieds d'un groupe de Lautars, dont l'orchestre vous tirait tous les nerfs du corps, un à un.

C'est là que j'ai vu, plus que jamais encore, hommes et femmes sembler tout attendre du secours matériel des choses, et en attendre principalement une certaine volupté qui ne saurait en être l'effet normal, mais que l'attraction multiple, enchevêtrée et tintamarresque de la Grande Foire, exaltée, exaspérée par la foule humaine, aboutit presque à vous procurer, suivant la méthode qui vaut l'extase aux derviches tourneurs ou l'insensibilité au corps transpercé des sorciers d'Afrique.

Il semblait, autour de nous, que personne n'eût plus rien à faire qu'à passer ses jours à l'Exposition. Chacun avait fourni un grand effort; parmi nos connaissances, presque aucune qui n'eût quelques gros intérêts dans ce qu'on nommait « l'affaire, » et l'on n'avait plus désormais qu'à se rendre sur place, voir « l'affaire » en effervescence et bouillonnant et écumant à grand tapage. Mon mari ne me parlant de ses travaux que dans la mesure exacte où il me croyait apte à les comprendre, ne m'avait point du tout éclairée sur la part qui pouvait être la sienne dans les entreprises de Grajat. Nous déjeunions ou nous dinions dans des établissemens où notre privilège était de ne pas faire queue avec le commun des mortels, de pénétrer par une porte de derrière, de ne payer que le juste prix, et de jouir, par-dessus le marché, des plus accueillans sourires du gérant. Je reconnaissais bien dans ces salles la décoration familière aux ateliers Serpe, un goût prédominant pour la Renaissance française, et de ces motifs de Blois, de Chambord ou d'Azay qui illustraient si fréquemment chez nous tous les bouts de papier et les marges des journaux de la veille; mais les questions d'argent ne hantaient si peu l'esprit, que jamais l'idée ne me fût venue d'un intérêt possible pour nous dans l'affluence de ces dîneurs. Cependant, mon mari s'échauffait beaucoup, et, à mesure que le « succès » de l'Exposition devenait plus certain, il s'abandonnait davantage à ses projets favoris d'avenir : il se voyait déjà servi par un valet de chambre, ce qui le poussait à molester ma malheureuse bonne, un peu rustaude; et il se livrait à une certaine facétie, la seule d'ailleurs que je lui eusse jamais vu commettre, et à laquelle je me laissais prendre chaque fois. Penché au balcon de notre appartement, il me disait tout à coup :

— Je la vois venir... là, voici!...

— Qui ça?... quoi donc?

— Votre voiture, Madeleine!

La voiture qu'il m'avait promise bien avant notre mariage! Ma foi, je n'y pensais jamais. Lui, il vivait dans l'attente du moment où un domestique mâle, — une femme de chambre ne l'eût point du tout satisfait dans cet office, — viendrait annoncer : « La voiture de Madame est avancée... » Oh! que c'est curieux, ce goût du confortable et des objets reconnus « de luxe! » Lorsqu'il s'est emparé de vous, il vous a capté tout entier. Mon mari ne doutait pas, ne douta jamais un instant que mes déboires intimes, mes ravalemens silencieux, — du moins ceux qu'il pouvait soupçonner, — ne dussent être compensés et au delà par cette voiture qu'il voulait voir sortir du succès de l'Exposition.

Je me souviens qu'écrivant à cette époque-là à ma grand-mère et lui peignant les merveilles de l'Exposition, vues à travers les esprits de mon entourage, je ne pouvais m'empêcher de penser que, de Chinon, elle allait trouver tout cela bien exagéré. Les termes de ma lettre s'efforçaient d'atténuer, de mettre au point. Mais, en amoindrissant ainsi les choses, j'avais le sentiment de manquer de confiance, d'abandon et d'élan, ainsi qu'on me le reprochait à mots couverts dans nos environs. C'était mon provincialisme, mon héritage d'esprit conservateur pessimiste, « étroit, » disait-on, qui me bridait, me mettait des œillères, m'interdisait l'éblouissement. J'avais aussi tant de fois entendu dire à mon grand-père que le courrier de Paris est toujours de quelques degrés au-dessus ou au-dessous de la vraisemblance, et de cela quel exemple avions-nous eu pendant les deux années que mon frère était étudiant au quartier Latin! Les leçons de prudence ne me manquaient pas.

Nous suivions Grajat comme un triomphateur. Bien qu'il fût accaparé par ses comités, par la visite de quelque illustre étranger, par le Shah de Perse, par le banquet des maires, par mille et une réunions ou cérémonies dont il rapportait quelques rayons de plus à son auréole, il ne se passait presque pas de jour que nous ne le rencontrions pour nous laisser étourdir davantage. Et moi, la prudente honteuse, comme je me sentais plus à l'aise, abandonnée à la fascination qu'exerçait cet homme, que recroquevillée dans mon doute! Ne commençais-je pas à le juger moins antipathique, à trouver des excuses à son

matérialisme, des compensations à ses manières de malappris? Il participait du prestige de l'Exposition que nous confondions un peu avec lui-même; il bénéficiait, même à mes yeux, de l'entraînement général vers tout ce qui s'agite, bruit, étonne ou simplement réussit. Nous le trouvions généralement aux environs des Javanaises qu'il aimait beaucoup, ou bien dans la rue du Caire où se rencontrait aussi tous les jours ma belle-sœur Emma.

Emma, que je n'avais jamais tant vue depuis les débuts de mon mariage, était dans un état d'exaltation touchant au délire. Son affairément avait de la drôlerie; pour cette femme qui ne voulait admettre aucune idée d'obligation, l'Exposition constituait une tâche sainte, qu'il lui fallait accomplir sans merci; une implacable volonté la contraignait à épuiser les sections pièce à pièce. En trois semaines, elle avait complètement brisé sa bonne femme de mère qui désormais se refusait à sortir, de sorte qu'Emma vagabondait seule, s'instruisant, disait-elle, s'initiant à la mécanique, aux arts industriels, à la marine, à la guerre, traversant entre temps nombre de quasi-aventures qu'elle rassemblait et nous racontait en descendant enfin, fourbue, d'une course de trois quarts d'heure sur les petits ânes égyptiens. Était-ce la promenade à âne qu'elle aimait? Elle perdait complètement la tête lorsqu'elle se mettait à parler des âniers.

C'étaient, pour la plupart, d'assez beaux adolescents à peau brune qui lançaient à toutes les femmes, à peu près indifféremment, des regards de complicité polissonne. Je crus d'abord qu'Emma les admirait, devant moi, pour taquiner ou son frère, correct, ou moi-même, de qui la « bonne tenue » était proverbiale. Mais son enthousiasme devint bientôt de la frénésie; elle écornait « ses devoirs » d'Exposition pour arriver plus tôt rue du Caire; de ses âniers elle nous rebattait les oreilles; jusqu'à devenir pour nous franchement insupportable. Un jour, Grajat se fâcha, tout cru, lui disant son fait.

Les Kulm, qui se trouvaient là, comme les Voulasne, comme M. Chauffin, connaissaient les vivacités coutumières de Grajat; mais, tout de même, celle-ci dépassait les bornes. Mon mari fut mal à l'aise, et d'autant plus qu'Emma l'accusait de permettre qu'on la « trainât dans la boue. » Apaiser Grajat parut à tous évidemment chose impossible, le premier mouvement commun ayant été, d'ailleurs, de lui donner raison; mais atténuer la ré-



voltante rudesse du traitement qu'il infligeait à Emma, personne n'y parut songer. En riant, chacun convenait qu'en effet Emma abusait du « leitmotiv » des àniers. Parti peu élégant, peu généreux; Emma était assommante, mais enfin c'était une femme et Grajat un étranger pour elle... J'étais indignée, contre mon mari surtout; je ne me contenais plus; j'allais prononcer le premier mot de la défense d'Emma, en regardant mon mari, lorsque je lus, oui, positivement, je lus dans ses yeux abattus soudain et si profondément en détresse, je lus qu'il me suppliait de me taire parce que je ne comprenais rien à la vie qui m'environnait et que j'étais seule, ici, à ignorer une situation qui donnait à Grajat le droit de traiter Emma avec une certaine familiarité et le droit d'être irrité plus que quiconque de son engouement pour les àniers!

Grajat ne s'apaisa pas, ne s'excusa point. Il se leva sous le prétexte de parler à l'une des innombrables personnes qui en passant le gratifiaient d'un coup de chapeau, et il nous faussa compagnie.

La plus effondrée ne fut pas Emma, mais moi, à cause de la situation que je venais de découvrir.

D'un coup, se décelèrent, rétrospectivement, tous les efforts que l'on avait faits pour me la laisser ignorer. Mon mari! que de stratagèmes n'employait-il pas, pour m'épargner une rencontre avec sa sœur! Elle avait eu, je crois, l'habitude, avant mon mariage, de venir chez son frère, au moins à des époques régulières et pour toucher une rente que mon mari faisait à sa vieille mère. À peu près tous les mois, dans les débuts, j'avais vu Emma se présenter ainsi après le déjeuner, échanger avec nous quelques paroles, puis solliciter de son frère cinq minutes d'entretien. Tout à coup, sans cause apparente, ces visites avaient cessé. Ma belle-mère, même par deux fois, tout à fait contrairement à sa coutume, était venue, après le déjeuner, seule, et avait pareillement sollicité de son fils cinq minutes d'entretien... Mais plus d'Emma. Pourquoi?... Je me souvins de certains diners, d'un entre autres, chez les Voulasne, auquel mon mari, à ma grande surprise, m'avait proposé de nous dérober; le lendemain, j'apprenais qu'Emma était du diner. Emma dînait très rarement chez les Voulasne. Et j'apprenais que Grajat en était aussi. Même aventure, exactement, chez les Kulm, au mois de janvier, le soir du fameux vote boulangiste

à Paris. Mon mari avait dit : « Je veux être dans la rue dès huit heures... Je veux voir afficher les résultats. » Nous avons esquivé le dîner. Emma en était, Grajat aussi.

J'avais cru, moi, que tant de soins pour m'écartier d'Emma n'étaient dus qu'à ce « mauvais genre » que mon mari lui reconnaissait, qu'il lui passait moins à elle qu'à toute autre, et dont il était froissé à un degré chez lui rarement atteint.

Mon Dieu, à la rigueur, soupçonnais-je Emma de ne pas attendre un second mariage avec toute la patience et la dignité d'une veuve austère ; mais que ce fût avec Grajat que se trompât cette impatience, non ! une telle idée ne me fût pas venue. Et cette idée me déplaisait si fort que, de tous mes dégoûts, je crus ressentir alors le plus grand. Moi qui étais auparavant si indulgente pour cette pauvre Emma, à cause de ses malheurs conjugaux, à cause même du dédain de son frère pour elle, à cause, peut-être, de sa sympathique beauté, voilà qu'Emma me produisait, à présent, un effet de répulsion, et, en même temps qu'elle, voilà que je réprouvais tous les gens qui admettaient, abritaient, encourageaient d'aussi singulières amours... Je ne pus me contraindre ; en rentrant à la maison je dis à mon mari tout mon écœurement. Il fit l'étonné ; il nia des lèvres ce qu'il m'avait involontairement confessé du regard ; il m'affirma que mon idée était sans fondement aucun.

— Eh bien ! alors, lui dis-je, vous deviez défendre votre sœur quand un homme la rudoyait !

— Vous connaissez Grajat, dit-il ; interrompre Grajat, c'est déchaîner toutes ses foudres !...

— Il ne s'agissait pas d'aboutir à interrompre Grajat, mais de faire, vous, ce que vous deviez !

Mon mari me regarda, hébété : faire quelque chose qui ne doit pas aboutir, c'était pour lui un langage absolument incompréhensible. Je continuais quand même :

— Votre sœur devait être défendue, publiquement au moins... Vous avez tous assisté à cette scène, Dieu me pardonne ! comme à une querelle conjugale... C'est une abomination.

— En admettant, me dit mon mari, que vos imaginations aient un objet, lorsqu'on se trouve désarmé devant des choses qu'on réprouve, mieux vaut faire le silence autour d'elles, ne pas les signaler...

— Oui, oui, je sais, c'est moyennant ces principes que vous en arrivez, dans votre monde, à innocenter puis à implanter les turpitudes. On ferme les yeux, on se bouche les oreilles, on est sourd, on est muet; on ignore; mais c'est « donnant, donnant, » à la condition qu'on vous rende la pareille; et quand vous êtes bien assurés de l'impunité, comme vous n'écoutez aucun commandement intérieur, il vous faudrait être des anges pour ne point vous conduire comme des brutes...

Mon mari avait une aversion instinctive de toute discussion : il me dit doucement :

— Madeleine, votre façon de parler me rappelle celle de votre grand'mère.

— Grand'mère! grand'mère!... mais, vous l'approuviez fort, il me semble, lorsque vous teniez tant à épouser une jeune fille bien élevée!... Pauvre grand'mère! si elle venait ici, et si elle voyait le monde au milieu duquel vous me faites vivre, elle en mourrait!...

Il hocha la tête :

— Votre grand'mère vous a tenu cachées, pendant que vous étiez jeune fille, bien des turpitudes, comme vous dites, qui ne valaient pas mieux que celles dont vous vous courroncez si fort. Je regrette d'avoir à vous l'apprendre, ma chère Madeleine, mais, autour de vous, à Chinon, tout près de vous, votre ami Vaufrenard, en six années de séjour provincial, — et séjour d'été seulement, notez bien! — a mis à mal trois personnes de la ville, dont, ce qui est pis, une demoiselle... une salariée, il est vrai!... Tout le monde le savait, le disait, s'en indignait même, mais se pressait chez M. Vaufrenard : votre grand'mère tout la première...

— Oh!...

— Votre aimable vieux maître, le violoncelliste...

— Ah! par exemple, je vous défends d'insulter M. Topfer!

— Je n'insulte pas M. Topfer. M. Topfer est un parfait honnête homme. Mais M. Topfer, si timide, si doux, fut l'amant de M<sup>me</sup> Vaufrenard!... L'excellente dame s'en cachait à peine les jours où le vieil artiste faisait pleurer la compagnie aux accens de son instrument.

— C'est affreux! Taisez-vous! ne me gêtez pas mes bonnes gens d'autrefois!... Mais les Vaufrenard, d'abord, étaient de Paris...

— ... Et M. Topfer d'Angers!... Soit! L'innocence de Chinon reste sauve. Gardons-la!

— Oh! je sais bien qu'à Chinon aussi, il y avait des personnes qui passaient pour avoir une conduite fâcheuse : quand ce ne serait que votre ami, à vous, par qui je vous ai connu, M. Segoing, le conseiller général...

— M. Segoing était un personnage digne de figurer dans les livres de Rabelais ! Votre grand'mère le savait. C'est cependant la parole de M. Segoing, la seule parole du seul M. Segoing qui m'a valu la confiance de votre grand'mère et de votre mère, deux femmes qui ont vécu parfaitement pures, elles, au milieu d'une société qui, comme toutes les sociétés, ne l'était généralement pas, votre grand'mère en grommelant, tonitruant, prêchant, votre maman, sans rien dire, avec une bonté égale pour ses pareilles et pour les autres... Si votre grand'mère venait ici, elle tempêterait, c'est probable ; mais elle ne mourrait pas!

Combien de fois dans ma vie, à la suite de mes grandes indignations, — que je tiens peut-être de ma grand'mère, — j'ai été ramenée ainsi à une sorte d'indifférence raisonnable et dont le goût est fade et médiocre, par la constatation des faits ! Les faits sont là : le monde est ainsi !

Je dis à mon mari :

— Enfin, vous trouvez cela très bien, chez les personnes qui ne vous tiennent pas de près ; n'empêche que vous rougissez de votre sœur, — oh ! ne vous en défendez pas ! — et n'empêche que vous m'avez tenue éloignée d'elle comme de la peste !

Il fronça les sourcils, sembla écarter de la main une vision désagréable et me dit :

— Les gens sont ce qu'ils sont, vous pouvez être mieux qu'eux, j'imagine !

Cette parole-là était assez pour me remettre. Mais je demeurai abasourdie des révélations qui m'avaient été faites sur mes chers vieux amis de Chinon. M. Vaufrenard ! M<sup>me</sup> Vaufrenard ! mon idéal vieil ami Topfer ! ils n'avaient pas toujours eu la conduite la plus irréprochable !... Quelles illusions se font les jeunes filles ! Je croyais, après huit mois de mariage et de vie à Paris, avoir perdu toutes les miennes ; eh bien ! non, il en restait encore quelques-unes à m'arracher. Maintenant, c'était fait.



Je remarquai une chose : — oh ! non sur-le-champ, mais longtemps après, en songeant à l'incident provoqué par Emma, — un si violent soulèvement moral, qui, à toute autre époque, eût déterminé chez moi une longue crise, fut promptement apaisé. C'est que nous étions en pleine Exposition Universelle, en pleine foire!... Le tourbillon me roula, m'emporta de nouveau, malgré moi, dès le lendemain, et je fus presque aussitôt sans connaissance, sans mémoire...

Nous ne fîmes jamais rien pour éviter Emma, rue du Caire ; mais nous n'y rencontrâmes plus Grajat. Depuis le jour de l'algarade fameuse, il ne reparut pas aux endroits où Emma se pouvait trouver. Son absence était remarquable et trop significative. Jusque par ses abstentions ce malotru manifestait son indécence. Mon ressentiment alla si fort contre lui, que je ne pensais presque plus à maudire ma belle-sœur. Elle était, elle, bien indifférente à l'absence de son amant ; elle continuait à raffoler de ses âniers ; elle continuait à nous ennuyer sans ménagemens, par sa loquade amoureuse et sa manie obstinée de rechercher les « beaux garçons. » Mais cela lui était si naturel, et on la savait là-dessous si bonne fille, si incapable d'aucun souci qui ne fût pas celui d'aimer les hommes, que l'on songeait plutôt à la plaindre.

L'indulgence que j'avais pour elle était un peu celle que l'on a pour une bonne bête de chien dont certaines particularités vous répugnent, mais que l'on reconnaît si gentil, à part ça.

Et, depuis que Grajat l'évitait, nous avions une occasion nouvelle de voir Emma : c'était elle qui, comme par le passé, revenait chaque premier du mois trouver son frère, après le déjeuner, et lui demander les quelques minutes d'entretien.

Un jour, — c'était le premier juillet : je l'ai noté, car ce fut pour moi un jour mémorable, — elle tomba ainsi sur Grajat qui était resté à déjeuner avec nous, à la suite de pourparlers sans fin avec mon mari. Il n'y eut de gêne que pour moi, qui m'imaginai qu'il y en avait pour eux. Je pensais : « Dieu de Dieu ! si j'avais été la maîtresse d'un homme, me retrouver ainsi face à face avec lui!... » Mais que de choses représentait pour moi cette idée : avoir été la maîtresse d'un homme ! Une passion éperdue, une fusion des esprits, des cœurs et des corps ; mille souvenirs subtils, troublans ; de la honte, de l'orgueil, des extases, ah ! que sais-je !... Rien de tout cela. Pas une goutte de

sang sous la joue, pas un clin d'œil supplémentaire, nulle émotion de part ni d'autre, apparemment. Ils avaient tout oublié ; à moins qu'ils n'eussent rien qui fût digne de mémoire...

En vérité, Emma ne parut préoccupée que de la façon dont elle s'y prendrait pour arracher son frère à Grajat, accapareur redoutable. Et, comme son frère se souciait peu de l'aparté qu'elle sollicitait, elle ne l'eût pas obtenu, je crois, si Grajat n'eût prêté la main.

Grajat qui, pourtant, semblait avoir tant à dire à mon mari, l'abandonna tout à coup à Emma, en venant à moi me raconter des balivernes. Emma empoigna son frère par la manche et l'entraîna. Nous entendîmes :

— Je voudrais deux minutes d'entretien...

Il y avait une petite pièce entre le salon et la chambre à coucher, qui était réservée à notre enfant futur, et, en attendant, servait de lingerie et se prêtait à ces colloques mensuels de famille.

C'était la première fois que je me trouvais seule à seul avec Grajat, ou bien le remarquai-je parce qu'il m'était redevenu depuis quelque temps plus odieux. Il me dit à brûle-pourpoint :

— Il est extraordinaire, votre mari, avec sa voiture!... Il s'imagine qu'il va avoir demain le moyen de s'offrir une voiture au mois... Comme ça, sans risquer un maravédis, sans coup férir, en traçant des épures... Allez donc!... La caille rôtie qui vous choit dans le bec, n'est-ce pas?... Mais c'est inouï! C'est d'un jobardisme à faire pouffer!... Ah çà! vous y tenez donc bien?

— Moi?... A quoi?

— A cette voiture. Parbleu! une femme n'est tout à fait jolie qu'environnée de luxe. Qu'est-ce qui vous manque à vous, pour...

— Mais, monsieur, il ne me manque rien; je ne demande rien; ce n'est jamais moi qui ai parlé de voiture; je n'ai pas été accoutumée au luxe, je m'en passe parfaitement!

— Taratata!... A d'autres! « J'ai été accoutumée... Je n'ai pas été accoutumée... » Il s'agit bien de ça! Personne n'est accoutumée à la médiocrité; on s'accoutume tout de suite au superflu. Moi, je vais plus loin; je dis que le luxe est dû à une jolie femme; moi, je ne m'accoutume pas à la voir s'en passer... Le désir de votre mari, tiens! si je le comprends! Quel est le

bougre qui ne l'aurait pas à sa place?... Mais c'est quant aux moyens de le réaliser; c'est quant aux moyens de faire le bonheur de sa femme... de sa jolie femme...

— Monsieur Grajat, je vous en prie!...

— Mais!... Je disais donc, c'est quant aux moyens que je le trouve, votre mari,... comment disais-je?... un peu... jeune... Votre mari, il est bon que vous le sachiez, ma petite, votre mari, en affaires, est un timoré, un couard...

— Vous pourriez ménager vos expressions en parlant à sa femme, d'autant plus que je me doute que « couard » appliqué à lui, dans votre bouche, veut dire qu'il est encore honnête...

— Ça y est! injuriez-moi!... Kss! kss!... Un peu de rage vous va diablement bien! Pardieu, je le sais de longtemps que vous êtes une femme de feu!... Quel brasier sous ces dehors candides!... fichtre! Mais, savez-vous que votre mari est un niais... — en affaires!... en affaires!... Entendons-nous... — Vous êtes, vous, une femme adorable... Oui, quand vous devriez m'écorcher la figure de vos ongles roses, a-do-able!...

Il se recula un peu de moi, parce qu'il crut, sérieusement, que j'allais, comme une chatte, l'éborgner de mes griffes. Mais je n'étais pas si prime-sautière que les femmes auxquelles il se frottait d'habitude. Je ne sais ce qu'exprimait mon visage, et il est fort possible que c'est son impassibilité complète qui était précisément insolite et inquiétante. Bien souvent j'ai bondi, mais dans des occasions qui n'en valaient pas la peine. Ici, le choc était tellement violent; la surprise, l'indignation, l'horreur telles, que ma dépense intérieure ruinait toute la partie mécanique de nous qui correspond avec le dehors. Je me sentais paralysée, pétrifiée, et, ce qu'il y avait d'assez curieux, étrangère à la scène présente, tant il me paraissait inconcevable que j'y eusse part. Je voyais, en témoin, avec une parfaite lucidité, le monstre qui me parlait, son gilet blanc tendu sur sa corpulence, sa grosse gourmette d'or barrant son gilet blanc, son teint d'aubergine, sa moustache poivre et sel, en poils de blaireau, et je sentais son souffle empesté par le cigare, alcoolisé par deux petits verres de chartreuse. Et je me voyais, aussi, très bien, moi, médusée. Il me parlait en me regardant la poitrine.

Je crois qu'il était un peu ému, lui aussi, car il n'avait tout de même pas coutume de parler comme il le faisait à des femmes comme moi. Je le voyais, je le sentais, je l'entendais,

mais il y eut un moment où le sens de ses paroles m'échappa, soit qu'elles fussent réellement incohérentes, soit que tous mes efforts fussent concentrés à ne pas perdre connaissance ou à me demander ce que j'allais faire. Mais il se pencha un moment vers moi, et, dans l'odeur de la chartreuse, j'entendis nettement :

— Eh bien ! Mais, cette voiture, vous l'aurez quand vous voudrez ! Il ne tient qu'à vous...

Je filai, droit devant moi, en me meurtrissant une jambe contre le coin de la table. Il était temps ; sa grande main d'équarisseur me toucha, par derrière... Je filai. Mon mari et Emma durent le retrouver seul dans la salle à manger. Moi, je tombai, dans ma chambre, honteuse, mais honteuse !...

Mon principal dépit venait de ce que je n'avais pas su me défendre autrement que par la fuite, et les mots m'arrivaient maintenant en foule, avec lesquels j'eusse pu tourner en dérision chacune de ses paroles, réduire cette scène à la comédie, l'achever de la façon la plus tranquillement bouffonne, lui soustraire ainsi toute importance, tandis qu'avec mon sérieux, mes grands airs, et ma trop apparente blessure, ne laissais-je pas par hasard à cet homme un peu l'impression de m'avoir violentée ?...

J'avais à peine dix mois de mariage... Moins d'un an auparavant, j'étais une jeune fille de Chinon, tout de frais sortie du Sacré-Cœur, la plus mal informée des réalités de la vie, la plus profondément imprégnée d'idéalisme, la plus passionnément vouée aux idées de perfection et de pureté !... J'avais quitté ma petite ville pour Paris, ville incomparable, ville unique, ville de toutes les lumières ; et moins de dix mois avaient suffi à m'y enlizer assez avant, au milieu des seuls intérêts matériels, pour que le principal ami de mon mari me touchât de ses doigts obscènes et m'offrît de m'entretenir comme une fille !... Cet homme, quoique manquant de finesse, était remarquablement intelligent, adroit, prudent jusqu'en ses audaces, mon mari lui rendait d'importans services, enfin cet homme me connaissait !... Et il avait cru la chose possible !... A un homme d'une telle expérience, doué d'une telle connaissance des hommes, il n'avait pas paru extraordinaire que je pusse devenir, après dix mois de mariage, sa maîtresse, pour avoir une voiture !... O souvenir immaculé de mon père ! O vertu antique de ma grand'mère Coëffeteau ! O candeurs de mon cher couvent ! Grandeur et dignité chrétiennes !... De si furieux contrastes me heurtaient,



me frappaient à me laisser endolorie et toute rompue de courbatures.

Pareille secousse pour l'entreprise galante d'un goujat? dira-t-on, que d'embarras! que d'affaires! et que de prétention! Oui, mon émoi peut sembler ridicule, peut sembler excessif à plus d'une femme d'aujourd'hui, moins compliquée que nous n'étions. Mais nous étions compliquées. Notre esprit, notre cœur et j'oserais dire notre chair même étaient imprégnés d'idées, et de cette idée entre autres, que nous étions respectables; respectables, non tant à cause de notre chétive personne et par une vanité sotté, mais à cause de la famille dont nous détenions l'honneur, à cause des mœurs dont nous représentions la fleur; et, par-dessus tout, à cause de la grâce divine qui nous avait touchées. En nous manquant, on offensait quelque chose ou quelqu'un de bien plus grand, de bien plus précieux que nous; et si notre sensibilité était tant émue, c'était par le ricochet d'une sorte de sacrilège. Que voulez-vous? Nous étions ainsi faites, ou l'on nous avait faites ainsi.

La blessure morale, comme toujours chez moi, fut la première et la plus vive. Après, en ramassant mes lambeaux, je me souvins que les quatre minutes d'entretien avec Grajat m'avaient appris en outre que les « affaires » de l'Exposition n'allaient point être pour mon mari aussi brillantes que le pauvre homme l'attendait; et, ce qui était pire, que Grajat, homme d'affaires par excellence, tenait mon mari pour peu capable, contrairement à tout ce qu'il avait jusqu'ici laissé croire. Dès que les affaires ne sont point aussi bonnes qu'on les croit, quelles chances ne court-on pas qu'elles soient beaucoup plus mauvaises! Cela m'inquiétait pour mon mari qu'une déconvenue de ce genre devait certainement abîmer, plus que pour moi. Mon mari, je le savais, quoiqu'il ne m'en dit rien, faisait vivre son père, sa mère, et fournissait un peu débonnairement de l'argent à sa sœur, gaspilleuse; et son rêve à lui était la fortune!...

En pensant à tout cela, j'étais demeurée dans ma chambre, et essayais de me remettre la figure en état. Mon mari entra, faisant la mine de quelqu'un qui vient d'essayer une visite importune. Il me dit seulement :

— Je l'ai reconduite. Elle m'a chargé de vous faire ses amitiés...

— Eh bien ! et votre ami ? Je l'ai laissé tout seul, je vous avoue...

— Grajat ? Il est parti.

— Le tête-à-tête avec le personnage, ma foi, n'est pas prudent, vous savez...

L'étrange chose : j'avais pris le parti de ne pas dire à mon mari ce qui s'était passé entre Grajat et moi dans la salle à manger, et ma première parole, éclairée par l'expression de tout mon visage que je voyais dans la glace, lui donnait à entendre ce qui s'était passé. Je voyais pareillement dans la glace le visage de mon mari. A n'en pas douter, il comprenait... Son visage s'immobilisa, un instant court, mais appréciable : il réfléchit le temps voulu pour adopter une attitude, et il me dit :

— C'est un mufle.

Il n'ajouta à cela pas un mot. Il avait coutume, lorsqu'il venait ainsi dans ma chambre avant de me quitter pour l'après-midi, de me donner un baiser, ordinairement dans le cou ; il ne me le donna pas, ce qui me prouva qu'il était très préoccupé, soit par son entrevue avec sa sœur, soit par ce que je venais de lui révéler. Il dit seulement : « C'est un mufle. » Mais ce fut tout. Il n'était pas surpris outre mesure ; il n'éprouvait pas d'indignation qui valût un mot de plus. Grajat était un « mufle. » C'était une vérité désormais constatée : nous aurions désormais pour intime ami un « mufle » avéré. J'entendis mon mari choisir sa canne au milieu des cannes et des parapluies, ouvrir et refermer la porte sur le palier.

Cela me fut plus pénible que l'audace de Grajat.

Cette porte refermée entre mon mari et moi ! Cette porte derrière laquelle il descendait, allant à ses affaires, sans avoir ajouté un mot, elle me fit l'effet, tout à coup, d'une clôture solide, bien établie, depuis longtemps en construction, achevée à l'instant même, et dont l'achèvement me consternait cependant. Oh ! ce bruit de porte fermant hermétiquement ! le cliquetis de la chaîne de sûreté remuée... J'ai voulu un moment la rouvrir, cette porte ; j'ai eu la démangeaison de rappeler mon mari, de lui crier : « Non, non ! ne vous en allez pas sans ajouter un mot ! ne partez pas pour vos affaires sans m'avoir dit que cela vous bouleverse de savoir que votre ami, « muflé » tant qu'on voudra, se soit conduit en « muflé » avec votre femme... avec votre femme, entendez-vous ? avec votre femme que vous tenez tant à

conserver impeccable !... Voyons ! si vous tenez tant à cela, c'est qu'il y a en vous un être moral... A la différence de votre ami, de presque tous vos amis, hélas ! il y a en vous un être moral... Oh ! j'en suis sûre ; je veux en être assurée ; c'est parce que je vous crois un être moral, que je suis fermement attachée à vous... Ne me laissez pas supposer le contraire ! Oh ! revenez, revenez, mon mari, mon ami, afin de ne pas me laisser supposer le contraire !... » Mais il était parti. J'allai au balcon, dans l'espoir de le voir se retourner vers moi et me faire un petit signe encore... Oh ! comme j'aurais interprété favorablement le moindre petit signe. Mais il était parti.

Je restai quelque temps accoudée à ce balcon où j'avais, à mon arrivée, pour la première fois, humé l'air de Paris, d'où j'avais interrogé, — avec quelles transes ! avec quels frissons ! — ce monde inconnu, liévreux, attrayant et effrayant aussi pour une nouvelle venue. Il était, à présent, trois fois plus nombreux qu'à l'automne, ce monde, et ses allées et venues, ses croisements, ses arrêts, ses remous, étaient plus mystérieux que ceux d'une fourmilière. Mais, tel qu'il était, à l'automne dernier, il m'impressionnait par un certain air de supériorité, que je lui prêtai, sur tout ce que j'avais vu jusque-là. Aujourd'hui... mais aujourd'hui, n'étais-je pas portée à tout interpréter dans un sens défavorable, parce que j'étais très ennuyée, très accablée, sinon malade, car à mon balcon, positivement, j'avais l'impression du vertige ?... Et le cœur me tourna...

Je dus rentrer précipitamment, parce que le cœur me tournait. Non, ce n'était pas pour moi le moment de me mettre à juger le monde, et Paris ! Je demeurai, je m'en souviens, une grande heure, prostrée, presque sans connaissance et rêvant que je faisais la traversée de Calais à Douvres dont ces messieurs parlaient souvent. Quoi d'étonnant, à la suite de la double secousse soufferte après le déjeuner ?... Et l'odeur répugnante de la chartreuse et du cigare me poursuivait sur le paquebot roulant bord sur bord...

Tout à coup, je me sentis soulagée, comme si j'avais mis pied à terre, et, en même temps, je ne sais quel vieux courage à moi, depuis longtemps éteint, semblait-il, se ranima et prit possession de moi. En me redressant sur ma chaise longue, je décidai brusquement de secouer mes ennuis, de mépriser mes misères et de tirer de moi, avec l'aide de Dieu, de quoi dominer

ma situation, quelle qu'elle fût. Je m'étonnais de moi-même ; sans doute il avait fallu une épreuve tout à fait vive pour me remettre d'aplomb.

Je me trouvais très suffisamment en train, quoique bien fatiguée et la mine un peu meurtrie, pour aller vers cinq heures et demie à notre rendez-vous accoutumé, rue du Caire. J'y retronverais mon mari, il y avait chance que sa sœur n'y fût pas aujourd'hui, — l'entretien avec son frère n'ayant pas paru bien tourner, — et Grajat n'y venait plus.

Mon étonnement fut grand, lorsque j'approchai du concert des Lantars, de reconnaître, avant tout autre, Grajat assis et causant, à une petite table, avec quelqu'un qu'il cachait de son buste géant. J'allais retourner sur mes pas quand j'aperçus qui ? aux tables voisines : M<sup>me</sup> Du Toit, son fils Albéric et leur parent, M. Juillet, de qui j'avais gardé si excellent souvenir. Mon mari était avec eux ainsi que les Voulasne, Isabelle assise à côté de son fiancé : et c'était M. le président Du Toit qui causait, à une petite table, à part, avec l'entrepreneur Grajat !...

Nous n'avions jamais rencontré les Du Toit à l'Exposition. Ils ne l'ignoraient pas assurément, mais ce n'étaient pas des gens à modifier en rien leur vie réglée, sous prétexte qu'il y avait des baraques au Champ-de-Mars et aux Invalides. Ma surprise, que je n'avais aucune raison de contenir, parut elle-même surprendre les uns et les autres ; il y eut pour moi tout de suite apparence que cette réunion était concertée, et la présence de Grajat, qui n'avait pas paru ici depuis des semaines, confirmait l'impression. Je pressentais depuis si longtemps que Grajat voulait conquérir le président Du Toit !... Grajat parlait à M. Du Toit sur un ton bien éloigné de sa façon ordinaire, le président écoutait Grajat avec une bien sérieuse attention, mais, Dieu ! qu'il fronçait les sourcils !...

D'instinct, je cherchai à m'asseoir près de M<sup>me</sup> Du Toit et de M. Juillet que j'étais franchement heureuse de retrouver. Tous les deux me plaisaient. M<sup>me</sup> Du Toit, qui m'avait séduite dès notre première entrevue, était de plus, à mes yeux, aujourd'hui, auréolée de l'histoire de sa vie que mon mari m'avait contée. M<sup>me</sup> Du Toit, dans sa jeunesse, s'était éprise éperdument d'un homme qui, sur le point de se fiancer à elle, avait obéi brusquement à une irrésistible vocation religieuse ; à trente ans,



il abandonnait une carrière brillamment commencée, une grande fortune et l'amour, pour aller, pendant trois années de noviciat à la Compagnie de Jésus, laver la vaisselle, balayer les ordures et briguer, comme d'autres les rubans et les places, la faveur des missions les plus redoutables. Il avait atteint assez promptement le comble de ses vœux et avait été martyrisé au Thibet. La fiancée, trahie pour une si grande cause, n'avait pas épousé M. Du Toit par amour; elle n'en avait pas moins eu la vie la plus droite, la plus pure et, semblait-il, la plus sercine, malgré la perte de trois enfans; et même elle dissimulait à peine, sous un visage naturellement grave, la flamme, discrète comme une veilleuse d'église, mais aussi perpétuellement entretenue, d'un culte intime, fidèle, profond et fier, d'où elle tirait certainement des joies peu communes.

Je fus flattée que M. Juillet manifestât du plaisir à me voir. Cinq minutes de causerie avec lui me firent oublier la présence de Grajat. M. Juillet avait quelque chose de charmant dans l'imagination; c'était le premier homme spirituel que je voyais; mais son esprit, il semblait n'en user que pour faire agréer les choses sérieuses, si justes, si élevées, qu'il avait constamment à dire; son esprit était une excuse; il disait de lui-même: « Dieu! que je dois être ennuyeux!... » Et moi, naïve, je lui répondais: « Oh! non, oh! non, » avec un accent de conviction qui le faisait sourire. Ennuyeux! Ah! certes, non, je ne le trouvais pas ennuyeux. Un homme qui ne parlait ni affaires, ni argent, ni mécanique, ni moyen de transports, ni goinfreries, ni buveries, ni bestialités, ou qui, à l'occasion même de ces sujets traités autour de lui, savait d'un tour preste vous ramener de ce qu'il y a en eux de trompeur et d'éphémère, à ce qu'il y a en nous de fondamental et même d'éternel: non, non, il n'était pas pour moi ennuyeux! Il répondait à mes plus lointains, à mes plus secrets désirs: entendre un homme parler bien, me ravir l'âme en l'embellissant. Je soupçonnais en lui un philosophe, un moraliste, un poète peut-être, quoiqu'il parlât peu de lui et jamais de ce qu'il faisait. Et, en effet, sa famille se plaignait de ce qu'il ne fit rien. Il disait de lui: « Moi? je ne serai jamais qu'un ancien élève de l'École. » Il avait renoncé à l'enseignement, sous le prétexte qu'il était incompatible avec l'indépendance de caractère. Cependant, dans sa conversation, il niait énergiquement l'indépendance et il blâmait avec sévé-

rité sa recherche. Il y avait, en lui, comme on le voit, des contradictions. Mais il disait lui-même que ni le monde ni l'homme ne peuvent s'expliquer que si l'on admet des vérités contradictoires. Il piquait votre curiosité sans vous satisfaire, mais il vous avait menés par deux ou trois chemins, si curieux ou si beaux que l'on ne demandait qu'à demeurer en route. Il y avait en lui quelque chose d'énigmatique qui ne vous laissait plus en repos. C'était un homme singulier.

Enfin, je lui dus de bien terminer une journée si mal commencée et de ne même pas m'inquiéter de ce colloque confidentiel, interminable, entre Grajat et le président Du Toit, qui faisait à distance, je le voyais bien, trépigner et blêmir mon mari. En toute autre occasion, Dieu sait si je me fusse mis martel en tête!

M. Juillet m'avait dit : « Vous devriez lire. » — « Quoi donc? » — « Quels livres avez-vous sous la main? » Je lui dis, en riant et croyant qu'il allait se moquer, que j'avais en tout et pour tout les trois livres de Sermons et les petits Traités de morale de Nicole, que mon mari m'avait donnés. Il s'écria : « Mais il n'y a presque rien de mieux! Les avez-vous lus? » — « Non. »

Que nous sommes drôles! Nous pouvons avoir entre les mains des trésors, si quelqu'un en qui nous ayons toute confiance ne nous avertit que ce sont des trésors, nous les regarderons à peine. Mon mari m'avait donné quelques petits livres, « comme ouvrages de dévotion; » je ne les avais pas ouverts. M. Juillet, qui venait de causer une demi-heure avec moi, me conseillait de les lire, et j'avais hâte d'être rentrée à la maison pour en entreprendre la lecture, et je me promettais de passer une bonne soirée...

M. Juillet avait ajouté : « Il ne faut pas lire pour son agrément : on risque de ne pas lire longtemps ou de s'empêtrer dans les romans d'aventures. Il faut s'accoutumer à lire les livres forts, et le plaisir qu'on y éprouve, après initiation, est cent fois supérieur à celui que donnent les livres agréables. »

Tout arrive en même temps, dit-on. Mon grand-père, ma grand-mère et maman, venant à Paris visiter l'Exposition, arrivèrent à la maison le jour même et à l'heure précise où mon

mari reçut une « assignation à comparaitre devant le tribunal, etc., conjointement avec le sieur Grajat, etc. » Je revenais de les prendre à la gare d'Orléans, et je les poussais dans l'antichambre obscure, quand ma bonne, ahurie, me dit à l'oreille que la concierge venait de monter une « feuille de papier bleu, » remise par un huissier. Mon grand-père, ancien magistrat, eut l'oreille fine pour entendre le mot « huissier » et me dit : « Ton mari a un procès?... » Je ne savais pas de quoi il s'agissait; je n'eus que le temps de courir cacher la feuille bleue. Mon mari rentra avant que je n'eusse pu seulement la lire. Je la lui remis, à la dérobée, en lui demandant : « Qu'est-ce qu'il y a?... encore Grajat?... » Il me dit : « Rien du tout, absolument rien! » Mais il ne quittait pas sa face blême depuis le jour du colloque de Grajat avec le président Du Toit. Ma famille le trouva bilieux, surmené de travail. Elle me trouva, moi, étourdie, préoccupée. Mon mari se refusait obstinément à me dire en quoi consistait ce procès. Je lui disais : « Oh! moi, j'ai vu venir ça de longtemps : rappelez-vous la soirée où votre Grajat a maçonné le mariage d'Isabelle avec le jeune Du Toit : pourquoi tenait-il si fort à ce mariage? Allez-vous me dire qu'il agissait dans l'intérêt de la jeune fille? Allons donc! il voulait s'allier, lui, Grajat, votre ami, avec le président Du Toit, indissolublement, en prévision d'affaires qui devaient bientôt traîner devant les tribunaux... » Mon mari disait : « Vous êtes folle, Madeleine! » Le « vous êtes folle, Madeleine » fut désormais sa réponse à toutes mes fiévreuses hypothèses, et Dieu sait si j'en fis, des hypothèses! Je fis celle-ci aussi, qu'il ne voulait point me parler tant que mes parens étaient là, de peur que je les prisse pour confidens; et cela me gâtait le plaisir que j'avais à les recevoir. D'autre part, mieux valait peut-être qu'ils fussent à Paris durant cette crise, parce que leur présence m'absorbait au moins tout le jour. Je leur servais de guide à l'Exposition. Je la connaissais, l'Exposition! Ils étaient flattés tous les trois, de me voir si documentée; mais rien, des progrès que j'avais pu faire, ne les surprenait, parce que, pour eux, la science de mon mari devait être sans bornes : c'était une opinion qui datait du jour où il leur avait été présenté et où il avait parlé, une heure durant, sur l'architecture. Ils s'étonnaient qu'il n'eût point été décoré au 14 juillet : mais il devait y avoir une « promotion de l'Exposition... » Qui donc

leur avait fait espérer cela, grand Dieu ? Ce ne pouvait être que moi-même, dans une de ces lettres de toute jeune mariée, où l'on annonce comme exécutés tous les rêves de son mari... Deux choses seulement les chiffonnaient : la première était que l'on n'eût point encore trouvé pour mon frère Paul la situation promise ; la seconde était qu'on ne m'entendit jamais appeler mon mari par son petit nom « Achille » et que nous n'eussions, lui et moi, pas commencé à nous tutoyer. Ma grand'mère revint là-dessus principalement, tous les jours.

Maman couchait dans notre chambre de réserve ; les grands parens dans l'appartement de leurs amis, les Vaufrenard, faubourg Saint-Honoré. Cela donnait lieu à des complications de rendez-vous, à de folles allées et venues. Ah ! l'on s'en donnait de la peine ! Pour comble de malheur, je n'allais pas bien ; deux fois j'avais failli me trouver mal à l'Exposition, et j'avais de nouveau éprouvé ma traversée de Calais à Douvres. Maman, loin de s'alarmer, souriait, et elle me dit : « C'est peut-être un excellent signe... » Moi, j'attribuais cela à la fatigue et à mon tourment secret touchant les damnées affaires de Grajat.

Il fallut bien aller présenter mes parens aux cousins Voulasne, bien que j'eusse grande appréhension d'une rencontre de gens si dissemblables. Cette appréhension, je n'étais pas seule à la ressentir, évidemment, car lorsque nous nous présentâmes à l'hôtel de la rue Pergolèse, malgré rendez-vous pris, Monsieur et Madame étaient sortis avec M<sup>lle</sup> Isabelle, convoqués par un petit bleu de M<sup>me</sup> Du Toit. Je ne crus guère au petit bleu, mais je reconnaissais bien là mes cousins, incapables, mais absolument incapables de s'astreindre à la moindre formalité qui ne fût de pur agrément. A quoi bon, après tout, les confronter avec mes bons vieux, rompus, eux, au contraire, absolument, à toute espèce de formalités, et si étrangers aux plaisirs que le nom seul leur en était suspect ? Grand-père et grand-mère pinçèrent le nez, à la porte de ces fameux cousins Voulasne, dont ils avaient tant entendu parler, mais ils furent moins froissés qu'ils ne l'eussent été ailleurs, parce que l'hôtel, dès l'abord, les impressionna beaucoup, et ils connaissaient par ouï-dire la fortune des Voulasne. Mes parens étaient d'un monde extrêmement délicat sur la question argent, et qui se fût fait scrupule de réaliser un gros bénéfice ; mais ils étaient admiratifs et béats devant la richesse acquise.



Ce fut Pipette qui nous reçut, en présentant les excuses de « Gustave et d'Henriette » d'une façon, ma foi, fort gentille. Je me souvins que la première fois que j'avais gravi ces mêmes marches de l'escalier Voulasne, j'avais pensé à l'effroi de ma grand'mère au cas où jamais elle entendrait cette jeune fille traiter ses parens comme des camarades. Eh bien ! ma grand'mère était là ; Pipette s'adressant à elle, disait : « Gustave et Henriette, » et ma grand'mère faisait bonne mine, faisait même des frais pour cette petite ! Pipette, devinant la curiosité des gens de province, leur fit faire « le tour du propriétaire. » Salons, galerie, billard, etc., et les mena jusqu'à sa chambre pour leur montrer ses accessoires de cotillon, ses ustensiles de sport : patins, skys norvégiens, raquettes de tennis, etc. Et grand'mère s'extasiait ! Quand nous sortimes de l'hôtel, elle avait oublié la dérobade des cousins Voulasne ; elle déclarait leur habitation magnifique, et leur « cadette » une enfant gâtée, c'était évident, mais « qui devait avoir un cœur d'or... »

— Je ne m'y trompe pas, ajouta-t-elle.

La visite de l'hôtel Voulasne, pour ma grand'mère ; l'union toute proche de cette famille avec celle du président Du Toit pour mon grand-père, inspirèrent à ma famille un optimisme curieux et une tranquillité parfaite touchant notre situation, à nous. Qu'ils étaient amusans à Paris, mes chers vieux ! Enclins, dans leur province, par habitude d'économies outrancières, à croire à la détresse générale, et à tendre le dos à la catastrophe sans cesse prédite par les journaux d'opposition, le frôlement soudain d'une opulence réelle et bien assise, joint à ce grand simulacre de prospérité universelle qu'était l'Exposition, leur causait une espèce d'ébriété innocente.

Mais ce qui contribua à leur laisser de leur voyage une impression tout à fait heureuse, ce fut la certitude que leur donna maman, à la suite d'une visite que nous fîmes ensemble chez le médecin, qu'ils auraient dans sept ou huit mois un arrière-petit-enfant.

A cette nouvelle, le monde entier prit aussi pour moi une autre figure.

RENÉ BOYLESVE.

*(La troisième partie au prochain numéro.)*

---

---

UNE CORRESPONDANCE

DE

SULLY PRUDHOMME

---

LETTRES A UNE AMIE (1)

(1865-1880)

Lundi, 25 septembre 1865.

Madame,

C'est aujourd'hui dimanche, je suis seul à la maison, toute ma famille est à la messe, un peu pour le bon Dieu, et un peu, je crois, pour son plaisir. Les messes de Châtenay sont le rendez-vous hebdomadaire des toilettes de la saison, la vanité s'y prélassé et les langues y vont bon train; les aumônes y sont proportionnelles à l'importance de la quêteuse, aussi la grande

(1) Ces lettres sont extraites d'une Correspondance inédite de Sully Prudhomme, qui sera publiée dans une édition de luxe en deux volumes, tirés à 120 exemplaires non mis dans le commerce, par la Société du *Livre contemporain*. Elles embrassent, de 1865 à 1880, une des périodes les plus actives et les plus glorieuses de la vie du poète. Les sujets les plus variés y sont abordés, poésie, critique littéraire, philosophie, art, sociologie, et elles contiennent les renseignements les plus précieux sur les œuvres et la méthode de travail de Sully Prudhomme. Elles furent adressées à une femme d'une rare distinction d'esprit, dont l'auteur des *Solitudes* goûtait tout particulièrement les conseils, M<sup>me</sup> Emile Amiel, mariée à un professeur de l'Université auquel on doit deux études sur Erasme et sur Juste Lipse. M<sup>me</sup> Amiel était la grand-mère de M<sup>me</sup> Louis Barthou. Nous remercions M. Louis Barthou, dépositaire de cette importante correspondance, de nous avoir permis de lui emprunter les extraits que nous publions.

préoccupation du brave curé est-elle de se procurer une main aristocratique et un sourire gracieux pour faire la quête. Nous autres philosophes, nous nous en amusons, et ce qui nous surprend le plus dans ces petites scènes, c'est la parfaite naïveté des acteurs; nous admirons comme la nature est ingénieuse à reprendre ses droits et comme la femme est toujours femme, le prêtre toujours homme, le monde toujours monde.

Mon préambule s'est démesurément prolongé, je voulais dire que, tous les miens étant dehors et moi tout seul, je profite de ce loisir pour causer un moment avec mes amis; je viens de dépêcher plusieurs lettres, et je réservais celle-ci pour me dédommager des autres qui ne sont pas toutes récréatives, mais voici déjà l'heure du retour de la messe, l'heure du déjeuner, et j'aurai à peine le temps de vous dire les choses les plus intéressantes à savoir : qu'on meurt de chaleur ici comme partout et qu'à peine trouve-t-on l'énergie suffisante pour lire *la Lanterne*. Concevez-vous que par un temps pareil il y ait des boulangers et des journalistes? Je n'en reviens pas. Quant à moi, je suis obligé de m'adresser les plus violentes invectives pour me mettre à la besogne, car il le faut; je veux donner à l'imprimeur mon *Lucrece* avant de partir en voyage, et je n'ai pas achevé la préface. Rien ne va, cette préface sera démesurément longue et pâteuse, et peut-être vais-je me décider à la supprimer. Une paresse bénigne, la plus redoutable, m'envalhit; je me donne toujours un prétexte fallacieux pour différer de prendre la plume; c'est ceci, cela, une lecture commencée, Goldoni, par exemple. Quelle ingénuité, quelle franche immoralité dans la Comédie italienne! Tout y est vif et sincère, c'est-à-dire touchant ou scandaleux, comme dans la nature. Je suis porté à croire que c'est le peuple français qui a inventé l'indifférence et l'ennui, en un mot, le moyen terme, le juste milieu.

Je viens de recevoir l'*Intermezzo* de Heine, traduit par Mérat et Valade en vers français; c'est très bien fait. André Lefèvre m'a fait remettre aussi son nouveau volume *L'Épopée terrestre*, je vous en recommande la préface. Mais lisez-vous ces choses-là? En avez-vous le temps? Du moins je pense que vous en avez le goût. Il faut l'avouer bien bas, bien bas, la vie n'est intéressante que par ce qu'on nomme l'inutile.

Peut-être en est-il autrement pour ceux qui sont heureux, et

trouvent dans leur chemin même ces fleurs que d'autres ne rencontrent jamais que hors du leur.

Voici venir les pensées noires, il est grand temps de clore ces lignes décousues.

Veillez agréer, Madame, pour vous et les vôtres, l'expression de mes sentimens dévoués et respectueux.

Châtenay, dimanche 5 juin 1870.

Madame et excellente amie.

Je voudrais répondre avec un peu de gaieté ou du moins sans tristesse à votre aimable lettre, mais je suis tout affligé d'un accident qui n'a, il est vrai, d'importance réelle que pour moi, mais ne laisse pas d'être pénible. Je me hâte de vous conter la chose pour dissiper tout de suite votre bienveillante inquiétude.

J'avais préparé pour Lemerre une édition nouvelle des *Stances*. J'avais remanié le classement des pièces, mis à toutes des titres et j'en avais corrigé, émondé et amélioré plusieurs; tout cela à grand'peine et avec beaucoup de temps. J'ai emporté ce travail à la campagne par une fatalité bien funeste! Il paraît que tout le recueil s'est effeuillé et dispersé de ma poche en descendant du wagon, et pendant que je m'arrêtais chez un marchand pour acheter du papier (celui-ci même), les innombrables voyageurs pour Robinson et Sceaux ramassaient les feuilles du livre, montaient en voitures, chars, charrettes, etc., et se dispersaient avec ma pauvre besogne.

Me voilà donc obligé de recommencer tout à nouveau, car il était impossible de rassembler la gerbe éparse. Cette aventure avait, je lui dois cette justice, un côté comique, et tout autre que moi pouvait en rire. J'ai rencontré une grosse femme qui devait être une bouchère en partie fine, tenant à la main un débris de mon naufrage, elle m'a dit que tout le monde avait pris quelques pages, et ainsi ma poésie va pénétrer dans les masses de la façon la plus inopinée. Me voyez-vous au milieu de la rue de Sceaux regardant filer les joyeuses cargaisons d'amoureux avec mes pages imprimées ou manuscrites, mes notes, etc. J'étais bien comme la poule qui voit partir à la nage tous les canards dont elle a couvé les œufs.



En somme, j'en suis extrêmement contrarié. Je vais retourner demain à Paris pour voir si j'ai gardé les brouillons de mes corrections, et me mettre à reformer cette édition qui est nécessaire, au dire de Lemerre, depuis quelque temps déjà. Il n'a plus de volumes des *Stances*; je n'en ai qu'un chez moi, et je vais être obligé d'en redemander un à quelqu'un de mes amis, parce que je préfère combiner les feuilles de deux volumes, plutôt que de recopier entièrement ce livre dans un ordre différent.

Parmi les meilleures petites misères de la vie humaine, je vous recommande celle-là.

N'attendez de moi aujourd'hui aucun autre récit que celui de mes *Stances* au vent; j'ai la faiblesse de ne pouvoir, pour le moment, penser à autre chose, sinon à notre promenade prochaine à l'Exposition où je serai heureux de vous conduire directement aux bons endroits qui sont parfois de petits coins bien modestes. Vous iriez de vous-même aux belles choses, mais il vous faudrait faire plus de chemin dans un pays bien encombré. Quand vous me donnerez votre jour et votre heure, adressez-moi votre lettre à Paris, je vous prie; elle me trouvera ou me suivra plus sûrement, je prévois que je n'irai guère à Châtenay. A bientôt, je l'espère.

Veuillez agréer, Madame et excellente amie, l'expression de mes sentimens respectueux et dévoués.

Paris, 27 mars 1871.

Madame et excellente amie,

J'ai reçu votre lettre affectueuse du 15, datée de Tullins; je croyais pouvoir y répondre sans retard et longuement, lorsque les événemens publics et les accidens de ma vie sont venus troubler tous mes desseins. A peine étais-je délivré de mon mal d'yeux (dont je n'ai d'ailleurs souffert qu'une huitaine de jours), que je voulus profiter du calme, apparent, hélas! de Paris, pour aller chercher ma sœur à Clermont. Je partis le jeudi 16 de ce mois; à ce moment-là on s'amusa beaucoup des promenades de la populace de Belleville à la colonne de Juillet, et des canons de Montmartre. J'en avais ri aussi; j'avais vu, de mes yeux, des

gamins rouler un énorme canon dans la rue Lepic; ils m'avaient crié une ordure qui voulait dire : » Pousse par derrière! » C'était très drôle; je m'abstenais de pousser, mais je me moquais de cette farce, car je crois bien que les angoisses du siège nous avaient tous rendus fous, aveugles, ineptes, et que le bonheur de respirer enfin nous ôtait le sentiment du plus prochain péril. L'histoire expliquera sans doute les désastres de la France par un cas pathologique, par une sorte de ramollissement général du cerveau; ce sera notre seule excuse.

Me voici donc le 16 à Clermont. Triste voyage! J'ai vu des Allemands à toutes les gares jusqu'à Gien; je n'ai pu admirer ces hommes gras, courts, aux hanches épaisses, d'une propreté strictement militaire qui n'exclut pas ce qui dégoûte dans l'excès de carnation. J'ai retrouvé ma sœur et mon petit neveu bien portans tous deux, et je comptais prendre du repos auprès d'eux, dans cette paisible ville de Clermont, dont l'air est vif et pur. Je fis, dès mon arrivée, quelques excursions et je sentais déjà se dissiper les brouillards de ma pensée malade, devant les simples et grands profils des montagnes qui s'allongent les unes vers les autres sans se heurter, comme unies par une caresse immobile. J'étais assez enchanté de ce spectacle pour oublier presque la morsure que nous éprouvons tous au cœur depuis la capitulation, cette honte aiguë que je n'avais jamais sentie de ma vie. Tout à coup nous arrive un étrange télégramme de Thiers, laissant deviner que des événemens formidables se passaient à Paris; dès lors je n'eus pas de tranquillité, mon anxiété alla croissant, et tout le fruit que j'attendais de mon séjour là-bas fut perdu. Cependant mon beau-frère écrivait à ma sœur de bien se garder de revenir, et il me confiait en termes les plus pressans la protection de sa femme et de son enfant, qui, grâce à Dieu, n'avaient aucun danger à courir; mais vous n'ignorez peut-être pas que mon cher beau-frère est d'une excessive sensibilité. Après toutes sortes de luttés intérieures, je pus quitter Clermont et revenir à mon poste parisien, jeudi dernier, laissant ma sœur et mon petit neveu dans une ville archi-conservatrice et dans la compagnie d'amis excellens qui nous répondent d'eux. Mon retour ici a été des plus fatigans à cause de la lenteur du train et de ses retards à chaque station. Quand je suis arrivé, la garde nationale de l'ordre et l'autre se regardaient comme deux duellistes en position; à la limite des arrondisse-

mens les factionnaires de l'un et de l'autre camp s'observaient; c'était sinistre. J'achetai mélancoliquement un képi et me rendis au poste de la rue d'Aumale où l'adjudant-major de la compagnie de mon quartier me promit un fusil; puis, quand le lendemain matin je revins au poste, je ne vis que trois gardes nationaux et nous apprîmes bientôt que notre maire avait pactisé avec l'émeute et que les élections de la Commune auraient lieu immédiatement; chacun s'en alla chez soi: et voilà tout le résultat de mon retour dans cette horrible ville, en attendant que de nouvelles alarmes viennent encore secouer mon inutile personne. Mes nerfs ne s'habituent pas à ces épreuves qui les irritent sans aucun emploi de mes forces et de mon intelligence.

Je suis avec exactitude un traitement qui me soulage, mais qui ne me vaut pas l'étonnante vertu du grand air des montagnes. En quelques jours j'avais repris bonne mine, et déjà je suis moins bien. J'ai fait beaucoup de choses absolument contraires à ma nature, depuis un an, et je commence à en être tout à fait las. Mon caractère très faible a dû se roidir si souvent qu'il est rompu comme un arc forcé, c'est-à-dire indifférent; aucun acte héroïque ne l'a relevé; j'ai accompli obscurément une série de devoirs ingrats. Affreuse année qui m'aura initié à des douleurs dont je n'avais pas la moindre idée. Vos lettres, bien que trop tardivement lues, ont été pour moi d'un véritable secours moral, car j'y ai senti mes propres souffrances, et c'est dans la sympathie que les forces de cœur se retrempent. Je voudrais pouvoir y répondre plus entièrement, mais j'écris avec quelque peine; j'ai la tête troublée par la tempête d'idées que soulève cette subite révolution qui remet en question l'existence de l'unité française; je ressemble à un homme qui serait obligé de parler sous une douche...

Clermont, 8 mai 1871.

Madame et excellente amie,

... Votre dernière lettre, outre le plaisir qu'elle m'a causé par cette *Antiope* que j'avais cherché vainement à me procurer ici, m'a beaucoup intéressé par les réflexions dont elle est remplie. Votre conclusion est un peu plus optimiste que de raison, je

suis loin de trouver que tout soit pour le mieux dans ma vie, et c'est pourquoi je songe à m'étudier moi-même, et à m'imposer une discipline qui utilise le mieux possible les forces qui me restent. Vous avez plus de confiance que moi dans mes facultés ; je ne remarque pas qu'elles produisent selon leurs premières promesses et je l'attribue au peu de solidité et de suite de mes résolutions pratiques, à l'instabilité perpétuelle de mon installation ; je suis toujours comme en camp volant alors cependant que je devrais et pourrais donner une assiette durable à mon existence. Je ne parle pas seulement de cette dernière année qui n'a été tranquille pour personne, mais je jette un coup d'œil sur ma jeunesse entière et je reconnais que je l'ai consacrée à une foule d'expériences, ou du moins à des efforts vers un idéal terrestre mal déterminé, qui ont échoué et doivent au moins me profiter à titre d'épreuves. Je cherche donc quel est le désir auquel je puis rapporter en moi les divers mobiles de mes actes ; si c'est le désir du succès et de la réputation, n'est-il pas évident que je dois modifier complètement mon genre de vie, me répandre infiniment plus et consentir aux moyens ordinaires et indispensables de parvenir ; si c'est le désir d'un bonheur paisible composé de jouissances intimes de l'art et des joies d'un intérieur sans troubles, je dois fixer mon avenir par le choix d'une femme et d'une résidence retirée. Mais quelle grosse affaire ! Il est doux, quoique funeste, de se laisser porter par le flot des jours ; on est disposé à n'entreprendre, on ne se propose que des buts rapprochés, on prend pour but ce qu'on rencontre, ce qui est plus aisé que de chercher la voie qui mène où l'on a résolu d'aller. Que de maux m'auraient été épargnés, que d'heures économisées, si mes pauvres parens avaient seulement soupçonné qu'un jeune homme a besoin d'une direction et s'ils avaient compris celle qui me convenait ! Ils n'auraient pas laissé ma sensibilité sans objet. Ils m'auraient empêché de gaspiller le fonds naturel de l'âme qui, une fois dépensé, ne se reforme plus. On peut abandonner une doctrine pour une autre, mais on ne rebâtit jamais sur le sol mouvant fait des ruines de l'espérance et de l'illusion. Ce qui m'éloigne du mariage, c'est la difficulté de trouver une jeune fille que la pensée n'ennuie pas, qui n'ait pas besoin du monde, que l'abstraction n'effraie pas, et qui sache s'accommoder parfois du silence. Puis, je me rends justice, je



suis d'une nature indolente et tyrannique qui doit être intolérable aux caractères vifs et décidés. Je ne résiste pas beaucoup, mais par je ne sais quelle composition lente j'arrive à ne point donner satisfaction ; ma volonté ne s'impose pas, mais elle ne s'aliène jamais, et ma faiblesse est corrigée par mon égoïsme. Je suis porté à la tendresse, mais non au sacrifice ; quand on a prise sur moi, c'est qu'en général la chose dont il s'agit m'est, comme une multitude d'autres, parfaitement indifférente. Ce qu'on peut le plus sûrement exploiter en moi, c'est ma répugnance à lutter et ma peur immédiate de faire de la peine, qui du reste n'est pas sans affinité avec mon égoïsme. Mes seules qualités sociales, douceur, facilité à sympathiser de goûts, indulgence infinie, discrétion, sont des dérivés de mon indifférence qui est vraiment épouvantable ; je pousse l'orgueil jusqu'à la modestie dont le voile me sert bien moins à cacher mon fort que mon faible. Je connais tous les vides, et je les avoue sans crainte à qui me connaît, car j'espère que mes intimes y discernent ce qui est né avec moi de ce qui est le résultat de ma douloureuse enfance et de ma jeunesse manquée. Non, certes, je ne suis pas né indifférent, je ne puis songer sans attendrissement à ma bonté native, à ma soif d'aimer et de me dévouer égale à mon immense curiosité. Le collègue m'a communiqué tous les défauts attachés aux deux mobiles du régime scolaire, qui sont la peur du maître, et d'être le premier de tous. Mes premiers pas dans le monde m'ont successivement détaché des objets où j'avais mis ma foi et mon bonheur. Il y a donc dans ma personne compliquée un moi très supérieur au moi actuel. C'est ce moi que je voudrais dégager, ressusciter, appeler à jouir à son tour de la vie. Et ce n'est point dans des joies intermittentes et empoisonnées que ce moi peut se reconquérir, c'est dans le bonheur, un bonheur adapté à sa primitive nature, non par une partie souvent rompue d'occasions, mais par une condition assise et stable. Or le mariage rend cette condition possible, mais il ne la réalise que si d'autres conditions préalables de sympathie et de conformité d'esprit sont assurées. Ce grand jeu ne me tente pas assez pour que j'ose en courir les risques, de sorte que je sens m'échapper la seule solution qui s'offre aux difficultés de ma vie, et j'en veux une à tout prix.

Je m'aperçois que je noircis beaucoup de papier pour la

satisfaction toute personnelle de parler de moi, pardonnez-le-moi en faveur de la confiance dont je vous donne si naïvement la preuve. Les réflexions, dans la retraite à laquelle je suis condamné, prennent un caractère plus sérieux qu'elles n'ont eu jamais au milieu des agitations de Paris ; l'esprit de réforme s'empare de moi avec une incroyable énergie, et il me semble que je touche à quelque phase critique de ma destinée...

Clermont, 1<sup>er</sup> juin 1871.

Madame et excellente amie,

... Je vois avec chagrin qu'il n'y a pas d'amélioration dans votre état, et, à vrai dire, le drame qui vient de se passer à Paris n'était pas de nature à vous tranquilliser l'esprit. Nous en sommes atterrés ; pour moi, je suis épouvanté de la profondeur du mal social dont les événemens nous font mesurer l'étendue et nous révèlent le caractère. Nous avons affaire à des monstres, mais je pense avec effroi que je serais un de ces monstres si l'éducation et l'aisance ne m'avaient classé dans le monde comme je le suis ; aussi je place la cause de cette catastrophe beaucoup plus dans le régime défectueux du salariat que dans la mauvaise nature des individus. La corruption est à peu près la même dans les différentes classes sous des formes diverses, ce n'est qu'une question de propreté tout extérieure qui me touche fort peu. La misère engendre l'infamie en ne permettant que des jouissances à bon marché, le luxe l'engendre aussi en facilitant des plaisirs d'autant plus vicieux qu'ils sont plus raffinés. La bourgeoisie et la classe supérieure, c'est-à-dire tout simplement plus riche et plus audacieuse, devraient bien distinguer dans tous ces crimes la part de responsabilité qui leur revient au lieu de se ruer dans une lâche réaction où se complait la mollesse des caractères. Ils vont encore supprimer la question sociale qui est *la seule* dont il faille avant tout s'occuper, et substitueront une camisole de force à la moralisation. Les horribles gueux qui ont poussé le peuple savaient bien qu'il a un vague instinct d'une grande iniquité sociale, mais ils se sont bien gardés de lui apprendre que cette iniquité n'est pas immédiatement remédiable, parce que les réformes brusques en dépayasant toutes les classes, sans

les avoir acclimatées à leur sort nouveau, n'aboutissent qu'à la ruine générale.

Mon impression est en résumé la suivante : les commu-neux formaient un troupeau de misérables devenus enragés au contact de quelques bêtes féroces ; mais cette disposition à la rage a été causée par le peu de souci que nous avons eu d'améliorer la condition du peuple. La charité et la hausse des salaires n'ont été que des expédients ; c'est un rapport plus efficace entre le capital et le salaire qu'il s'agit de découvrir et d'admettre. Mais, hélas ! ces problèmes sont étouffés pour long-temps ; l'indigence nous rendra les mêmes services qu'auparavant ; elle forcera l'ouvrier à reprendre l'outil aux conditions que nous lui ferons.

Je suis plein d'horreur pour la Commune, mais je ne puis me défendre d'une espèce de dégoût pour le triomphe joyeux et sans dignité de certains journaux. Tout cela est si triste, si affreusement triste ! Qui peut avoir la conscience en paix aujourd'hui, si ce n'est l'ouvrier laborieux et juste, assez bien doué pour avoir résisté aux suggestions de l'envie et de la pauvreté, assez intelligent pour avoir pu rester honnête entre les conseils d'un Pyat et les exemples d'un Bonaparte ? Un tel ouvrier est le seul homme en France qui ait encore le droit de lever la tête. Pour moi, rêveur débile, je suis honteux, je sens que je jouis des fruits d'une injustice ancienne et constitutionnelle dont les gens de ma classe n'ont pas conscience, mais dans laquelle je suis lire maintenant ; j'apprendrais ma ruine avec le chagrin de l'égoïsme, mais sans avoir l'impudeur de m'en plaindre, puisque je ne dois pas ma fortune à mon travail. Si nous n'avons pas l'énergie, ayons au moins la sincérité.

1876.

Madame et excellente amie,

Les raisons que vous avez bien voulu donner à M<sup>me</sup> Ackermann de mon apparente indifférence sont les vraies. J'ai plusieurs fois résolu d'aller la voir sans arriver à le faire, d'autres obligations sont nées pour moi, je suis toujours en retard pour les politesses à faire et les réponses à rendre, ma correspondance est devenue trop lourde et mes amis sont négligés pour

des importuns dont je ne sais pas me défaire. Je n'aurai pas occasion de voir M<sup>me</sup> Ackermann chez M. Paulin Paris, je ne vais que chez son fils, et je redouterais d'accroître le nombre excessif déjà de mes engagemens. J'ai fait des rencontres intéressantes. Taine m'a présenté à Flaubert et à Tourguenef, que je ne connaissais ni l'un ni l'autre. Flaubert a l'air d'un grand et gros cuirassier nonchalant; il a l'œil doux, d'un bleu agréable, mais comme aviné. Il a dû être beau; son cynisme est une pose, mais il n'est pas impertinent, il y mêle une certaine bonhomie. Nous avons causé; il tient par-dessus tout au style, la littérature facile lui fait horreur, il est fort long à travailler; il place son idéal dans la pure plastique, mais il n'est hostile à aucun idéal, pourvu qu'il soit revêtu d'une forme sensible artistique. Le mépris de l'humanité respire dans tout ce qu'il dit, il a dit devant moi que la découverte d'une turpitude humaine lui cause autant de plaisir que si *on lui donnait de l'argent*; singulière expression d'un sentiment non moins singulier. Ce contraste entre son culte pour le beau style et certaines crudités de mots est pénible. Il m'a dit qu'il ne trouvait pas quatre prosateurs sachant leur métier, tandis qu'il y a chez les rimeurs même secondaires une science complète de la poétique. Mes vers lui plaisent (pouvait-il me dire autre chose?) Il me l'a dit dans un coin en me pressant la main, et m'a donné son adresse. Marc Monnier m'a rapporté que je lui ai été sympathique. En quoi? Cela m'intrigue, peut-être a-t-il été touché de mon souci des épithètes justes. Il n'en faudrait pas davantage. Tourguenef est un homme grand, tout blanc, sauf les sourcils, grande barbe et longs cheveux, d'un parler doux, sans familiarité ni prétention; je ne lui ai pas parlé, je ne l'aurais osé, car il connaît mieux que moi les lettres françaises, et je n'aurais rien su lui dire de la littérature russe. Ces présentations aux hommes éminens sont des douches salutaires pour la vanité du cerveau, on en sort avec une grande modération d'estime pour soi-même. Depuis quelque temps, M<sup>me</sup> Arnould-Plessy a pris mes vers en affection et les dit volontiers; elle les dit bien, mais je les sens plus simples. Lemerre me dit que mon *Zénith* fait heureusement son chemin d'après les rapports qui lui sont faits sur le nouveau *Par-nasse* par sa clientèle. Je sais toutefois que les endroits faibles n'échappent pas aux experts, et j'aurai bien des retouches



à y faire dans le sens que vous me signalez. Pour le moment, je n'y ai aucunement l'esprit; j'avais des idées de poèmes en tête, puis la stérilité a succédé à cet entrain passager dû à des impressions favorables. Quelle fragilité dans les ressorts de la pensée! Je serais honteux de ne vous parler que de mes élucubrations et de mes affaires, si vous n'aviez la bonté de me le permettre, et je le ferais même plus souvent, n'était la grosse part que je consacre malgré moi à des correspondances qui ne me donnent que de l'ennui; je reçois quantité de volumes de vers, de brochures et de lettres.

Veillez présenter mes respects au Conseiller et agréer l'expression de mes sentimens respectueux et bien dévoués.

Harlem, 26 août 1876, vendredi soir (*sic*).

Madame et excellente amie,

Je vous ai promis de vous donner des nouvelles de mon voyage; c'est de Harlem que je vous écris; nous y sommes depuis avant-hier dans la soirée. Nous avons quitté Paris, Lafenestre et moi, lundi dernier à 7 h. 20 du matin: nous avons pris Lefebvre à Compiègne, et nous sommes allés directement à Bruxelles. Delaunay n'a pu venir avec nous, il était appelé par sa famille à Nantes. J'ai été souffrant et fatigué au début de mon voyage, je commence à me remettre ici. Je suis parti en assez mauvais état; si je n'avais écouté que ma propre disposition, j'aurais attendu encore, mais sans doute j'aurais renoncé à rejoindre les autres, et je m'applaudis maintenant d'avoir persévéré. J'ai l'estomac détraqué depuis une dizaine de jours, je mange peu et je combats très difficilement mon état nerveux et les inconvéniens ordinaires de ma misérable santé. Mes compagnons ont de meilleures jambes que moi; malgré leur complaisance, ils s'oublient, vont leur train et me lassent vite. Je n'ose pas trop me séparer d'eux, de peur de les faire renoncer à leurs plans en ma faveur; de là quelques fatigues pour moi. Les sels anglais, que vous m'avez conseillés pour me ravigoter le cerveau, font merveille; plusieurs fois j'ai eu besoin de me réveiller les esprits, car je suis sujet à des faiblesses subites qui me causent des traises terribles quand je ne suis

pas chez moi ; la lassitude en est cause, surtout dans les musées où il faut regarder attentivement tout debout, ce qui me porte à la tête et me fait croire que je vais défaillir. Jusqu'à présent, je m'en suis assez bien tiré, mais il faut que je ménage mes forces ; je sens, à côté des autres, combien j'en ai perdu ; comparaison qui m'attriste. Nous avons visité les musées de Bruxelles et d'Anvers, puis avant-hier nous sommes allés d'Anvers à Rotterdam par l'Escaut et la Meuse en bateau à vapeur. Le trajet a été des plus heureux, le temps admirable ; nous avons vu Dordrecht au soleil couchant, on ne pouvait souhaiter une lumière plus belle et plus favorable. Cette promenade a duré de 9 h. et demie du matin à 7 h. et demie du soir ; nous avons filé le soir même pour Harlem qui est notre centre d'excursion. Rotterdam nous est apparue seulement au passage, à la lueur du gaz et des étoiles, mais c'était fort beau et d'une originalité frappante pour moi. Voilà quel a été notre itinéraire. Vous pensez bien que je ne l'ai que tracé, je me suis laissé conduire, j'ai suivi mes compagnons dont l'un, Lefebvre, connaissait déjà la Hollande et était renseigné sur toutes choses ; je n'ai à m'occuper de rien, ou plutôt de moi seulement ; occupation qui n'est pas petite, car je ne suis ni ingambe, ni bien portant, et j'ai souci de ne pas me plaindre pour ne point gâter le plaisir d'autrui. En somme, je souffre physiquement, mais, moralement, je suis dédommagé plus que je ne saurais dire. J'avais mal vu Rubens, lors de mon premier passage à Bruxelles et à Anvers, il y a quelque quinze ans, au retour d'un voyage sur les bords du Rhin. Rubens n'est décidément pas mon peintre, non que je sois insensible à son génie, car la *Mise en croix*, la *Descente de croix*, d'Anvers, et le tableau où il s'est peint avec sa famille, celui-ci surtout, m'ont tout à fait saisi ; le coloris en est bien plus fin que celui des toiles du Louvre, et tout aussi puissant ; c'est un bouquet de nuances qui ravit les yeux. Mais, en général, je ne trouve pas vraies les chairs de Rubens, le ton en est arbitraire, souvent d'un jaune relevé de bleu et de rouge exagérés dans le clair-obscur, je n'ai jamais vu cela dans la nature ; le dessin doit être juste, cependant il me déplaît ; les muscles forment des nodosités désagréables, je n'en sens pas le jeu ; la force est rendue par la masse de matière charnue et non par la dureté de la fibre et du tendon, comme si la puissance ne se mesurait qu'au poids de la viande ; l'énergie

nerveuse semble inconnue à ce peintre, et c'est pourtant la plus expressive. Les lignes peuvent être bien conçues au point de vue de la composition, ce sont de belles arabesques, mais au point de vue de la beauté corporelle, je les trouve tourmentées, tous les genoux sont cagneux. Le corps du Christ est construit comme celui des bourreaux, une âme délicate n'y saurait habiter ; j'aime mieux, à tout prendre, le Christ efflanqué des primitifs italiens. D'après l'éloge enthousiaste que fait Fromentin de la *Communion de saint François*, je m'attendais à autre chose et à mieux. Toutefois, le tempérament de Rubens y est à l'aise. Il y a là des moines brutaux et violemment attendris qui devaient être réussis, car la mélancolie et la distinction, qualités chrétiennes des primitifs, en sont bien absentes.

En somme, c'est le tableau du coup de lance, et le tableau de famille qui m'ont le plus frappé ; ils m'ont délecté la rétine d'une manière inexprimable.

Mais ce qui a été entièrement une révélation pour moi, ce sont les Franz Hals d'ici. Comment se fait-il qu'un pareil peintre ne soit pas plus souvent cité ? Le peu que j'appréciais dans Ribot, je m'aperçois que c'était du Hals, et encore du Hals des derniers jours ; et maintenant que j'ai vu le Hals du bon temps, j'ai Ribot en horreur, comme un profanateur. La véracité de ce peintre est prodigieuse ; je n'avais rien vu qui en approchât, même en Italie, car il faut bien distinguer ici l'art de la poésie. Dans tout grand peintre italien il y a un mélange profond de l'un et de l'autre, et j'entends par la poésie d'une peinture ce que l'artiste ajoute à la nature aussi bien dans le coloris que dans la composition ; la couleur est en effet sujette à interprétation : chaque peintre, selon son tempérament, interpose entre lui et l'objet un prisme qui modifie avec harmonie les tons réels. Pour Hals, il semble que le problème consiste à transporter sur la toile les tons donnés par le modèle, en maintenant tous leurs rapports réels ; c'est accepter toutes les difficultés de l'imitation, au lieu de les simplifier ou de les éliminer par l'adoption d'un procédé ou d'un parti. Pendant sa longue carrière, depuis son premier tableau jusqu'à son dernier, Hals fait en quelque sorte le siège de la vérité par des approches successives, et il ne perd la sincérité qu'à la fin de sa vie lorsqu'il est trop affaibli pour satisfaire aux exigences de son propre idéal ; alors il renonce à rendre la complexité infinie des tons

réels et se borne à combiner le noir, le rouge et le blanc ; c'est à ce moment que notre Ribot l'imite. Mais entre les deux extrémités de son talent, il y a une période où il ne diffère pour ainsi dire pas de la nature. J'en suis émerveillé. Faire voir la chair comme elle est, sur un fond qui n'est pas artificiellement sombre, qui est aéré et transparent, ce doit être bien difficile ; Hals mène de front deux qualités que je n'ai guère vues réunies, à savoir la précision absolue du dessin et en même temps la richesse et le charme du coloris. J'ai cru remarquer que l'harmonie des couleurs comporte une certaine indétermination du trait, parce qu'elle tend à supprimer les limites qui sont le dessin même ; cela n'est-il pas vrai du Corrège, de Rembrandt ? Il y faut chercher la ligne dans la commune et vague limite des tons. Dans Hals, tout est à la fois très distinct et très lié. Le mot *charme* que j'ai employé pour caractériser son coloris n'est pas juste ; il satisfait l'œil plutôt qu'il ne le charme ; il ne lui demande aucune concession, parce qu'il lui rend tout ce qu'il y a dans l'objet, mais il ne le flatte pas non plus. Ce réalisme n'est nullement vulgaire ; les physionomies sont comprises, non forcées ; beaucoup sont extrêmement fines, et profondes aussi. Je parlerais sans fin de ce peintre, faute d'arriver à l'expression exacte de ce que j'en pense. Je l'admire sans réserve, car je n'exige pas de lui de hautes conceptions ; rien dans son milieu ne s'y prêtait, et d'ailleurs, il n'y a rien de plus haut que l'intelligence de la nature, dans quelque ordre que ce soit.

Notre petite navigation d'Anvers à Rotterdam m'a fait voir de près et lentement le paysage habituel de la Hollande ; j'en suis enchanté, je comprendrai beaucoup mieux les paysagistes. Le feuillage est, en général, très foncé et détaillé à l'œil sur le ciel ; je croyais que les Hobbema avaient beaucoup poussé au noir ainsi que les Ruysdaël, j'ai pu constater qu'ils ont moins noirci que je ne le pensais, le principe de leur coloration est dans la nature qu'ils représentent ; cela m'a fait grand plaisir à reconnaître, car j'avais toujours été gêné par la tonalité sombre de ces tableaux. Nous irons demain à Amsterdam, nous y verrons Rembrandt dans son beau.

Aujourd'hui samedi (car je continue ce matin ma lettre commencée hier soir), Lafenestre est à la Haye, et Lefebvre fait une copie de Hals au musée, je vais le rejoindre tout à l'heure ;



je ne quitterai pas Harlem aujourd'hui, je me repose, j'en ai besoin. La ville est d'une propreté proverbiale.

La propreté à ce degré est une manie : on voit les domestiques laver les façades des maisons du haut en bas, avec des pompes portatives ; les vitres luisent comme de l'acier poli. On n'ose pas cracher dans les rues. Les environs sont délicieux, on y rencontre à chaque instant des motifs de paysages qui rappellent les tableaux connus. Vous savez tout cela, je n'y insiste pas, et je termine ce bavardage trop long, qui vous a donné mes impressions d'ignorant pour vous distraire, nullement pour vous renseigner.

Harlem, jeudi (*sic*), 31 août 1876.

Madame et excellente amie,

J'ai reçu hier, à huit heures et demie du soir, la lettre que vous m'avez adressée et qui porte sur le timbre de Dijon la date du 29 ; je vous donne ces renseignemens pour que vous sachiez comment me sont remises les lettres. J'ai été ravi d'avoir cette gracieuse visite, je dis visite, car l'écriture est un peu de la personne ; on le sent surtout à l'étranger. Notre voyage se passe assez bien ; le temps est très variable ; il y a des grains et des coups de soleil qui se succèdent sans cesse ; il pleut surtout la nuit.

Nous voilà fixés à Harlem, nous en partirons samedi matin, Lefebvre y restera deux jours de plus pour finir sa copie de Hals et nous rejoindra à la Haye. Il ne nous accompagne pas dans nos excursions, il a déjà fait le voyage et n'est venu ici que pour faire sa copie. Nous sommes déjà allés deux fois à Amsterdam et nous n'avons pu tout voir encore ; je m'y suis tellement fatigué, la première fois, que je n'ai pu, le lendemain, suivre Lafenestre à la Haye, mais nous y retournerons lundi.

Je suis dans un continuel malaise, quoique fort bien installé ; le changement de régime et d'habitudes me rend plus sensibles mes misères ordinaires. L'art est si intéressant dans ce pays qu'on peut bien souffrir un peu pour le connaître. Je trouve enfin un art *représentatif*, sinon aussi poétique qu'on pourrait

le souhaiter ; cette fidélité à la nature, cette bonne foi, et l'incroyable habileté qui la sert, m'enchantent. Rien de théâtral, rien de vague ; toujours la difficulté est abordée de front et vaincue dans son intégrité par la profonde justesse de l'observation et par une patience d'étude infatigable. Un seul génie a trahi cette tradition et cette méthode, c'est Rembrandt, et tout en l'admirant comme on le doit, je lui en veux pour cela. Seul, il ne sait pas prendre la nature telle qu'elle s'offre aux yeux, il substitue, pour ainsi dire, une lumière qui est dans son propre regard à la bonne lumière solaire ; il en a le droit et il en tire un parti prodigieux, mais je ne puis m'empêcher de croire qu'il s'est rendu ainsi le travail plus facile, car l'éclairage de ses tableaux est un perpétuel effet de torche. On finit par ne plus savoir s'il fait jour ou s'il fait nuit dans ses compositions ; c'est littéralement ce qui arrive pour la *Ronde de nuit* qui, paraît-il, ne se passe pas du tout la nuit. Mais comment croire que des visages ainsi éclairés le sont par le soleil ? Le relief et l'éclat, dans le fameux chef-d'œuvre, sont tels que les toiles environnantes tombent dans une platitude insupportable comme si une grande étincelle électrique illuminait tout à coup la salle ; voilà un résultat indéniable ; aucun peintre sans doute n'y atteindra, qu'il veuille représenter la lumière du soleil ou la lumière artificielle d'un flambeau. A ce point de vue, il importe peu de savoir si la scène que Rembrandt a peinte est diurne ou nocturne ; qu'elle soit l'une ou l'autre, l'effet est étonnant et fait tout évanouir alentour ; on dirait qu'il n'y a qu'une toile dans la salle et que les autres ne sont que le papier des murs. L'admiration vouée à cette œuvre est donc parfaitement motivée, on ne l'a pas surfaite puisqu'elle demeure sans pareille. Mais qui dit sans pareille ne dit pas sans égale. Éclairer est une qualité rare et essentielle chez un peintre, mais ce qu'il éclaire n'est pas moins important que la lumière même qu'il crée. Or la lumière merveilleuse de la *Ronde de nuit* se distribue sur des personnages qui déplaisent. Le petit lieutenant du premier plan est ridicule ; sa tête et son cou font le tiers de sa hauteur ; le dessin est indécis partout : il n'y a pas un type de Hals qui ne soit plus intéressant que ceux de ce tableau, mieux étudié, surtout plus vrai. En somme, l'admiration est arrachée par une qualité maîtresse qu'on sent n'être pas au service d'une heureuse composition. Oserais-je dire cela ? L'aurais-je même

senti si je n'avais lu Fromentin ? Je crois que j'aurais éprouvé un malaise indéfinissable et que je me serais accusé de ne pas comprendre la belle peinture. J'ai vu d'autres Rembrandt, et j'ai malgré moi regretté d'attacher une extrême importance à des qualités qui ne sont pas les siennes ; sans cela, j'en aurais joui davantage. Jamais je n'ai vu les chairs aussi dorées par la lumière qu'il les fait ; chez lui la couleur, chaude plus que radieuse, n'a pas une variété égale à sa puissance. Rembrandt n'imité pas la lumière naturelle, il en crée une qui la vaut, qui la surpasse, si l'on veut, mais enfin le plaisir qu'on en ressent n'est pas celui qu'on demande aux œuvres d'imitation, c'est en cela qu'il se sépare profondément de ses prédécesseurs, tous attachés à la représentation scrupuleuse et même servile de la réalité ; son art est plus haut, plus grand, plus inventif, plus poétique en un sens, mais il y a dans le vrai un tel charme, une telle force que les yeux, ravis par sa palette, ne sont pas pour cela dégoûtés du coloris fidèle et du dessin exact des maîtres qu'il a dépassés. J'ai vu hier à Amsterdam des Steen délicieux et des Pierre de Hooghe, des Metz, qui ne laissent rien à désirer, si l'on y cherche la naturelle expression de la vie et du jour réel, et pourquoi y chercherait-on autre chose ?

Rembrandt ne s'en tient jamais à ce modeste idéal. Son tableau des *Syndics* ou des *Drapiers* est extraordinaire ; les têtes sortent du fond de manière à faire oublier qu'il y a une toile où elles sont peintes. Tout le reste est d'ailleurs perdu dans une nuit impénétrable, qui est sans doute l'œuvre du temps autant que de l'artiste ; on dirait une scène de décapités parlans. Ces hommes vivent, mais un peu étrangement, ils inquiètent, ils ont quelque chose d'halluciné, malgré la lourdeur de leur chair ; la pâte, amassée en paquet, leur fait une maladie de peau. Impossible de ne pas admirer leur vigueur et leur éclat, impossible de les croire de ce monde.

Pardonnez-moi tout ce pathos, je ne sais comment rendre ce que j'ai éprouvé devant cette peinture impérieuse. Je n'ai pas le temps d'analyser davantage ; je vais partir tout à l'heure pour la Haye avec Lafenestre. Je suis très paresseux, prendre la plume me coûte infiniment, car je n'en sais que faire pour donner une définition de ce que je vois. J'essaye de ne pas me laisser influencer par les jugemens d'autrui, mais j'ai peur de n'y pas réussir et je me défie de mon goût, qui n'est nullement

formé. Je n'attache donc aucune importance à mon opinion personnelle, je sais par expérience qu'un art s'apprend plus encore qu'il ne se devine, et j'ai tout à apprendre.

Harlem, vendredi (*sic*), 2 septembre.

Madame et excellente amie,

Je profite de quelques minutes de loisir pour compléter ma lettre d'avant-hier, sur Rembrandt. J'ai été hier à la Haye, j'ai vu la *Leçon d'anatomie* et divers autres Rembrandt, et j'en ai été ravi. Je n'y ai pas trouvé plus de lumière que dans ceux d'Amsterdam, mais à peu près autant, avec un procédé plus simple et, il me semble, plus aisé, moins tendu. Il y a là une petite *Suzanne au bain* merveilleuse et des portraits splendides; c'est la plus belle époque du peintre, celle où il n'isolait pas encore sa principale qualité pour la faire valoir à outrance. Je persiste à trouver le jour qu'il donne à ses personnages artificiel et trop fauve, mais c'est un jour d'une puissance inimitable: on le voit bien par les tentatives de ses élèves. Je tiens beaucoup à constater que les autres maîtres, qui n'ont pas obtenu d'aussi grands effets, ne les ont peut-être pas rencontrés dans la nature et ne sont pas pour cela des artistes inférieurs; Rembrandt ne cherche pas à lutter avec la lumière blanche qui avive le ton local sans l'altérer, en le jaunissant. Cependant, le cadavre de la *Leçon d'anatomie* est très éclairé et en même temps très pâle, c'est la première fois que j'ai vu ces deux caractères réunis dans le coloris de ce peintre. Aussi je m'étonne que Fromentin (nous avons appris sa mort hier avec la plus grande stupeur) ait traité si sévèrement cette toile admirable.

Nous avons rencontré à la Haye Dubufe et sa famille; nous leur avons fait les honneurs de Harlem. Il est très frappé de Hals, nous venons de voir ensemble deux portraits de premier ordre de ce maître, dans l'hôpital des vieillards de la ville, il les a examinés, critiqués et commentés avec une science de praticien bien intéressante pour moi. Il y en a un des deux qu'il regarde comme un chef-d'œuvre digne du Titien. Je ne sais si vous connaissez le bon moment de Hals; le Hals des derniers jours ne ressemble guère à celui des premiers.



Demain nous retournerons à Amsterdam où nous retrouverons Dubufe. J'étais très curieux de connaître l'impression que ferait à un peintre aussi peu hardi la facture décidée et tout d'un jet de Hals. La justesse, en peinture, s'impose, on conteste la fantaisie ou l'idéal d'un artiste, on est obligé de saluer sa véracité. Malheureusement, la poésie fait défaut, il n'y a pas grand'chose pour le rêve; aussi je ne prétends pas que Hals soit un peintre délicieux comme Véronèse ou Corrège, ou Titien, mais il n'est au-dessous d'aucun autre par le génie proprement pictural.

Harlem, lundi 4 septembre 1876.

Madame et excellente amie,

Notre séjour à Harlem prend fin demain matin, nous y sommes restés un peu plus que nous ne voulions. Les musées d'Amsterdam en sont cause. Nous avons besoin d'y retourner plusieurs fois. Ne me prenez pas au mot pour tout ce que je vous ai dit de Rembrandt. Mes premières impressions ont été précipitées et parfois contradictoires; je suis maintenant un peu plus maître de moi. Je n'avais pas encore vu la galerie Six, à Amsterdam. Les portraits que j'y ai vus m'ont paru supérieurs à ce que je connaissais de Rembrandt, la lumière en est très belle et très sage en même temps, c'est-à-dire tout simplement vraie. En outre, j'ai revu avant-hier les *Syndics des Drapiers* par un coup de soleil passager après la pluie, les fonds se sont illuminés, et les figures se sont détachées tout entières au lieu de s'y confondre en partie comme je les avais vues d'abord, ce qui isolait complètement les visages. La scène m'a paru plus vivante encore. Mais je n'ai pu arriver à effacer tout à fait dans mon esprit les traces de l'impression première de la *Ronde de nuit*. Je suis agacé de ne rien comprendre à la composition et, bien que l'effet soit étonnant, l'indétermination de l'heure laisse mon imagination dans un malaise invincible. Je ne puis pas arriver non plus à admettre pour une carnation réelle, dans beaucoup de portraits de Rembrandt, l'amas de petits moellons de couleur que son pinceau juxtapose: enfin je ne puis prendre, sans défiance, des jaunes d'or pour des surfaces lumineuses; c'est un artifice qui ne donne pas le change aux yeux, quand on

a bien regardé des visages à la lumière solaire; en réalité, le soleil ne dore pas les chairs, il en rend les tons plus ardents, il les épure au lieu de les compliquer. Je crois que les peintres sont obligés de jaunir les tons pour les éclairer, c'est un pis aller que Rembrandt a exagéré, tandis que le génie consiste plutôt, ce me semble, à faire rayonner le ton sans l'altérer, comme on le voit dans les portraits de la galerie Six, dans la *Leçon d'anatomie* et dans la *Suzanne* de la Haye. Les peintres de genre hollandais ont, pour la plupart, subi à cet égard l'influence de Rembrandt, mais le sentiment de la vérité, qui est leur unique objectif, les a préservés de toute exagération; l'art de ces peintres est inouï; je ne sais plus comment je pourrai trouver le moindre plaisir à regarder la peinture de genre moderne, depuis que j'ai vu les Pierre de Hooghe et les Terburg; il y en a ici de merveilleux. Plus je m'instruis en étudiant ces chefs-d'œuvre, plus je sens la profondeur et la complexité de l'art de peindre et moins j'ose en parler. Aussi je vous répète que je ne fais aucun cas de mes propres impressions; si j'avais été organisé pour la peinture, j'aurais peint; ce que j'en dis n'est pas de mon cru, quelque bonne foi que j'y mette; cela me vient de tous côtés et j'imagine ensuite avoir trouvé moi-même mes jugemens. On reconnaît sa compétence en un art à l'assurance qu'on se sent dès qu'on est ému; je n'ai nullement cette assurance, une réflexion d'autrui modifie mon opinion avec mon point de vue, ce qui ne m'arrive jamais pour la poésie. Enfin, en peinture, je sais que j'ignore, et cela suffit pour ôter toute indépendance à mon goût. Je suis déjà moins docile en sculpture, j'y suis moins aisément traître à mes propres admirations.

Gand, vendredi soir, 1876.

Ma chère et excellente amie,

J'ai revu hier à Anvers les plus belles choses. Il y a un portrait de Rembrandt, aussi lumineux que possible. De temps en temps, nous trouvons, dans les musées, de beaux échantillons de peinture italienne; le charme, la grâce, la facilité de cette peinture fait un tort singulier aux plus solides qualités des

œuvres flamandes et hollandaises. Je vous assure que le Titien de la Haye, une femme toute nue pour qui un seigneur joue de l'orgue par un beau et sombre soleil couchant, *n'est nullement primé* par aucun Rembrandt. Cela donne à réfléchir. Où il y a de la beauté (chimère ignorée du Hollandais) on ne peut s'empêcher de sentir une supériorité de premier ordre qui ne se laisse jamais oublier, surtout quand la couleur même est substantielle. C'est avec délices qu'on rencontre ces belles formes au milieu des types décidément vulgaires que représentent les tableaux d'ici.

Je suis plus convaincu que jamais que les qualités proprement picturales sont la *condition nécessaire* d'une œuvre, mais n'en sont pas la *condition suffisante*. Une troisième visite à la *Leçon d'anatomie* a été pour moi moins favorable que la seconde, uniquement parce que j'avais eu l'imprudence de garder un peu de Titien dans les yeux. Rembrandt supprime le trait, la ligne par le trait, ce qui est conforme à la nature, où il y a des limites et pas de trait, mais il ne conserve pas toujours le dessin, c'est-à-dire la ligne précise, même sans le trait. Cela m'explique à la fois ce que j'admire en lui et ce que je sens n'y être pas parfait. Les Italiens (sauf bien entendu les primitifs) suppriment aussi le trait visible, mais ils dessinent néanmoins avec une précision suffisante, on pourrait modeler avec de la glaise leurs figures, on éprouverait des difficultés à le faire pour les figures de Rembrandt; le dessin y a l'indécision de ligne des visages un peu grêlés. C'est mon critérium ordinaire pour savoir si une forme est dessinée. Je suis encore bien troublé de ce que j'ai vu, et n'en puis parler comme je voudrais.

Paris, vendredi 15 septembre 1876.

Madame et excellente amie,

... J'aurais été ici lundi matin si je n'avais passé la journée de dimanche à Gand pour assister, sur les vives instances de M. de Verchor, à la troisième représentation de la fête de l'anniversaire de la pacification de Gand. Il pleuvait à torrent le matin, mais le temps s'est amélioré vers deux heures et il a pleinement favorisé le défilé des huit chars énormes et de leurs

cortèges, qui composaient un ensemble des plus imposans. Je vous envoie un programme de cette solennité, c'est une de mes plus vives impressions de voyage ; la ville a fourni 100 000 francs et des sociétés privées 100 000 francs aussi, pour monter les chars et habiller les cortèges. La ville était encombrée de populations venues des environs et des autres villes ; la police n'apparaissait pas, elle était faite par la foule elle-même, l'ordre était partout observé ; l'enthousiasme n'empêchait en rien la discipline de la fête ; il régnait une émotion civique, toute spontanée, grave et profonde, dont j'ai été attendri. De pareilles manifestations n'ont rien de commun avec nos anciennes fêtes du 15 août, où l'Administration se charge de tout et craindrait d'abandonner quelque chose à l'initiative privée. Cet immense défilé se détachait sur un fond de vieilles maisons et d'anciennes églises (car il en reste encore beaucoup à Gand), de sorte qu'on pouvait se croire transporté dans le passé, d'autant plus que les costumes, portés deux fois déjà, avaient fait leurs plis et ne sentaient nullement la mascarade. Quel spectacle instructif pour un peintre de genre ! Les types flamands semblaient avoir retrouvé dans ces costumes leurs cadres véritables ; c'était une série de vieux tableaux en marche, et j'y ai reconnu bien des Hals. Les jeunes gens des meilleures familles de la ville avaient formé le personnel des cortèges ; il en résultait beaucoup de bonne grâce et de distinction dans l'attitude des cavaliers, montés sur leurs propres chevaux. Partout la décence et la conviction : c'était patriotique. J'ai su que la pensée secrète des organisateurs de la fête était d'intliger un échec au parti clérical, fort puissant ici, en obligeant l'autorité réactionnaire à fournir des soldats pour représenter des hommes d'armes et à tolérer l'exhibition des tortures de l'Inquisition. Le char de l'Inquisition était effrayant à voir : un bûcher était simulé tout en flammes avec des tourbillons de fumée, et deux mannequins attachés à un poteau y brûlaient dans d'affreuses contorsions, un cortège suivait portant les divers instrumens de supplice en usage alors. Les cléricaux ont déclaré qu'ils ne sortiraient pas pendant le défilé, si l'on y maintenait ce char ; on l'y a maintenu, et ils le regardaient à travers leurs persiennes.

Vous désirez savoir comment se composait notre société de touristes et quelles ont été nos relations. Je crois vous avoir dit que nous étions trois, Lafenestre, Lefebvre et moi, Delaunay



nous ayant manqué au dernier moment. Je vous ai dit aussi qu'à Harlem, nous étions en relation avec une famille bourgeoise, où nous avons diné, et qui nous a pilotés avec une extrême complaisance. Ces gens-là parlent la langue qu'on veut, hollandais, italien, français ou espagnol, au choix ; c'est très commode, mais bien humiliant pour nous qui ne savons guère que notre langue.

A Gand, c'est le fils du bourgmestre qui nous a fait les honneurs de la ville, avec une générosité presque embarrassante. Je l'avais invité à dîner, mais il a été souffrant ce soir-là, et je le soupçonne fort d'avoir voulu m'épargner des frais, car le lendemain matin il était à notre disposition pour nous montrer la ville. Il nous a menés chez un orfèvre qui depuis cinquante ans travaille à une collection de curiosités anciennes ; il n'a que des pièces authentiques de premier choix ; nous y avons pris le plus vif intérêt : c'est une collection des plus rares, mais elle n'est pas publique et l'on n'est reçu à la visiter que sur présentation ou recommandation de quelqu'un de la ville. Dimanche soir nous sommes allés prendre le thé chez M. et M<sup>me</sup> de Verchor, et ils nous ont ensuite conduits au Casino, qui est un cercle fondé pour réunir les familles moyennant 20 francs par personne et par an ; on y donne des soirées, des concerts, des bals qui conservent, grâce aux mœurs du pays, le caractère des réceptions particulières, quelque chose de simple, de libre et d'honnête, qui nous a beaucoup étonnés ; la soirée était très belle, et sous les étoiles on dansait par groupes épars, dans le jardin entièrement illuminé ; les danseurs se mêlaient aux promeneurs au milieu d'une joie paisible tout à fait étrangère à nos allégresses françaises. J'ai été surpris de trouver, à deux pas de la France, un tempérament si différent du nôtre. On paraît nous aimer, mais sans la moindre illusion sur notre valeur ; quelques-uns de nos concitoyens nous font le plus grand tort à l'étranger par une affectation de manières et une présomption ridicules. De Verchor nous racontait à quel point l'un de nos peintres (le plus poseur, à vrai dire) s'était rendu intolérable par sa sottise, prétendant qu'il ne pouvait faire un portrait sans pincer de temps en temps la guitare ; on lui a procuré une guitare à tout prix, et vous voyez ce peintre lâchant, toutes les cinq minutes, sa palette pour sa guitare, afin de s'inspirer. Malgré tout son talent, il a fait deux portraits déso-

lans (au modeste prix de 10 000 francs pièce), ce qui l'a achevé dans l'estime de nos voisins. Ai-je besoin de vous nommer ce peintre ? Quelques sots de ce genre suffisent pour laisser à l'étranger des impressions définitives, bien difficiles à effacer par ceux qui les suivent...

Vendredi, septembre 1876.

Madame et chère amie,

Ce que vous me dites du peu de fondement sérieux de mon spleen m'a facilement convaincu, car après avoir exprimé fort amèrement ma mélancolie, je me suis repenti d'en avoir entretenu avec tant d'importance une amie bien plus légitimement soucieuse que moi. Dans l'ordre matériel, sauf l'état de ma santé, je n'ai à me plaindre de rien, et comme je n'imagine pas de détresse plus odieuse, sinon plus grave, que celle de la vie matérielle, je comprends que mes confidens, affligés de ce genre d'ennui, me donnent peu de compassion; ils souffrent d'embarras, dont le moindre inconvénient est de les priver de leur liberté de mouvement et de pensée, ce qui est le pire mal, à mon avis; à vrai dire, mes confidens sont peu nombreux, car je trouve qu'on ne peut se plaindre qu'en proportion de la confiance qu'on a de ne pas ennuyer; et combien ne faut-il pas aimer quelqu'un pour supporter de lui l'expansion de ses maus-sades tristesses? C'est donc parce que j'ai foi dans votre sympathie que j'ose la mettre à si rude épreuve; le mot sympathie ici n'est pas banal, il signifie une aptitude spéciale à entrer dans les pensées et les sentimens d'autrui, quand ces pensées et ces sentimens seraient regardés comme absurdes par des indifférens. Aussi, que d'absurdités je vous dis, dans lesquelles je me plais à exagérer mes impressions pour mieux les accuser! En somme, je serais ridicule de me dire malheureux, au sens ordinaire de ce mot; comment peut-on être malheureux quand on ne manque de rien du nécessaire et qu'on trouve des affections? Pourtant, je suis sincèrement triste, et quand je m'interroge à fond sur ce point, je reconnais que ce mal a pour causes l'influence de mon état nerveux et de ses suites sur toutes mes entreprises, et aussi mon besoin et ma défiance incurable de la société de la femme,

qui, en dernière analyse, se résout en une passion de l'indépendance qui m'a plusieurs fois coûté cher. Je me rends parfaitement compte, à mesure que l'ivresse de la jeunesse m'abandonne, qu'il ne peut y avoir pour moi qu'une situation compatible avec mon état actuel, qui est l'affaissement physique et une constante préoccupation intellectuelle : c'est un mariage de raison, mais, à d'autres égards, rien ne m'est plus antipathique ni n'est plus éloigné de ma pensée. En un mot, mon idéal de jeune homme a survécu chez moi à l'activité de la jeunesse, de sorte que je n'ai plus le courage de mes désirs. Le funeste « à quoi bon ? » me vient à l'esprit quand je sens combien je suis peu capable de réaliser mes vœux et de satisfaire mes passions. Ce manque d'équilibre se manifeste dans toute ma vie et peut en donner la clef. Je désire et je ne veux pas ; toute ma conduite est là ; je raisonne où, sans doute, il ne faudrait que sentir et agir. Qu'y faire, puisque le mal est dans la volonté même ? Dans ce moment-ci, mon existence est tout intérieure et j'ai le loisir de m'analyser. Il y a une chose qui m'affecte beaucoup, c'est la responsabilité que j'assume par mon inertie même qui, en définitive, ne crée que du chagrin à ceux qui m'aiment. Je voudrais n'entraîner personne dans l'orbite de ma vie, mais les attractions réciproques échappent à cette philosophie ; je ne suis donc pas plus capable de solitude que d'association. J'éprouve la plus grande répugnance à m'expliquer par écrit sur tout cela, j'aime beaucoup mieux en parler, car alors, je peux me reprendre, à moins que je n'exprime les choses dans des vers où j'ai pris le temps de bien les exprimer comme je les sens.

Une autre cause de ma tristesse, c'est la fâcheuse direction que prennent mes études ; je perds le goût de la poésie, je la trouve de plus en plus puérile, comparée aux austères travaux de la science ; les plus grands génies littéraires me semblent des enfans auprès du génie scientifique qui, au lieu d'imiter et de défigurer la nature sous prétexte de la transfigurer par l'idéal humain, l'étreint corps à corps, telle qu'elle est, et lui ouvre, doigt par doigt, ses mains fermées pour en arracher des lambeaux de vérité. Voilà le vrai combat. Mais ce n'est pas avec des idées pareilles qu'on progresse en littérature. Je ne fais presque plus de vers ; je rougis de les faire vides, et quand je veux les remplir jusqu'au bord d'un contenu substantiel, j'ai

tant de peine à les achever que j'en suis malade. Certes, ce n'est pas la matière poétique qui manque; la science même est en effet la plus haute matière poétique considérée au point de vue du drame intellectuel de ses héroïques conquêtes, mais qu'est-ce que cela fait au public abêti par des vulgarisations niaises? Je suis donc extrêmement perplexe. De plusieurs côtés on se plaint que je ne publie plus rien. Quand je lis les vers qui réussirent au théâtre, à part ceux de Coppée qui sont irréprochables et d'un art exquis, je sens que je les ferais beaucoup meilleurs. mais qu'est-ce que cela fait au public si l'action manque? Et où mon âme rêveuse et dégoûtée puiserait-elle l'action, qui est la réalité à sa plus haute puissance? D'autre part, mon instruction première est trop incomplète pour que je puisse pousser un peu loin aucune science. Ne me croyez pas présomptueux à cet égard, hélas! je n'ai aucune illusion, je me connais une grande faculté d'analyse, mais personne n'en dirige l'emploi, et je ne sais pas utilement l'appliquer...

5 février 1877.

Madame et excellente amie,

... Vous craignez que je ne me partage trop, et que c'en soit fait pour moi des plaisirs de l'intimité. Il est vrai que j'ai beaucoup plus de camarades que d'intimes, et de connaissances sympathiques que d'amitiés sérieuses. L'intimité, comme je l'entends, ne m'est presque pas praticable; une pudeur singulière m'empêche de confier ce que j'ai le plus à cœur; je n'ai pas un ami à qui je dise le fond de mon sentiment sur l'amour, si ce n'est d'une manière abstraite; la moindre fausse interprétation, la moindre raillerie en cette matière m'est odieuse, et comme les trois quarts des sujets de conversation entre hommes sont fournis par la femme, vous voyez que le champ de l'expansion est assez restreint pour moi. Je parlerais plus volontiers de ces choses au premier venu qui me plairait parce que la politesse bannit le mépris des sentimens d'autrui. Je ne sais pas comment on peut prendre sur soi de raconter une aventure d'amour à un homme qui est pétri d'une autre chair et d'un autre sang que soi-même, et qui peut exprimer sur



le profil d'un nez une opinion capable de bouleverser tout le frêle édifice de la *crystallisation* dont parle Stendhal. Personne peut-être ne m'aura connu tel que je suis dans le quinzième dessous. N'éprouvant aucune curiosité à l'endroit des sentimens d'autrui, je me crois autorisé à garder les miens, je sais que moi-même je ne connaîtrai jamais personne. Un roman qui serait tout à fait sincère serait d'une lecture trop douloureuse, ou bien l'on n'y verrait que des invraisemblances...

Je donne à copier la partie achevée de mon travail sur le lien social ; j'y fais bien des corrections encore, et il en serait ainsi jusqu'à la fin de mes jours, si j'attendais que je fusse entièrement satisfait pour le mettre au net. Toute mon agitation intellectuelle et physique n'est pas de trop pour me distraire du dégoût que mon isolement chez moi m'inspire. Je suis attiré par le coin du feu, car ma lassitude est extrême, mais ce coin vide, je ne puis le remplir seul ; les coins sont d'immenses déserts quand le rêve les creuse. Il y a toute une part de la vie sociale qui m'est et me sera toujours inconnue, je m'en console par des compensations, qui ne sont pas des équivalens, mais que je n'aurai pas le courage ou la folie d'échanger pour ce qui me manque ; je n'ai plus ni la souplesse ni la foi qui font un conjoint passable, légitime ou non. Résigné, je n'en suis pas moins triste. Ma conduite rend si invraisemblable mon besoin de tendresse et de compagnie que je n'en parle guère, craignant la moquerie ou l'incrédulité. Cependant je ne suis pas heureux, et les succès littéraires ne m'attachent pas autant que je l'aurais cru à la vie. L'infinité de l'univers est toujours présente à ma pensée et ne me permet pas la moindre illusion sur toute œuvre humaine ; je ne suis pas dupe de l'entraînement général des vivans, qui est une sorte d'ivresse à laquelle j'assiste, ivre moi-même, mais à la façon de ceux qui ont le vin lucide et triste et voient distinctement une échéance et un exploit à travers les fumées de la taverne. Il n'y a rien de sérieux que le sentiment du terme...

26 février 1877.

Madame et excellente amie,

... Ce que vous me dites de la vie provinciale est aisé à com-

prendre, et la compassion que m'inspirent les âmes un peu vivantes qui s'y engloutissent est très sincère et très profonde. Le sentiment de leur puissance d'action et de pensée devient un supplice pour les exilés du centre intellectuel, tandis que pour nous ce sentiment est un bienfaisant aiguillon et une source de jouissance. Il me semble que l'ennui est le sentiment de l'activité sans emploi, aussi n'est-il connu que des gens qui ont des facultés un peu éveillées ; les imbéciles, n'ayant besoin que de végéter pour se sentir vivre entièrement n'y sont guère exposés, car on peut végéter partout ; les esprits supérieurs ne le connaissent pas non plus quand ils peuvent créer, car la réflexion qui engendre l'œuvre est aussi possible à peu près partout ; mais il arrive que certaines conditions de vie domestique ou professionnelle leur interdisent même la possession intime et l'exercice de leur intelligence. Alors ils ne s'ennuient pas seulement, ils s'exaspèrent et se consomment. Il paraît qu'on peut échapper à cette maladie morale en cherchant la perfection dans tout ce qu'on fait, même dans les insignifiants labeurs. Je sais qu'en m'appliquant à bien écrire, quand j'étais clerc de notaire, j'arrivais à prendre mon mal en patience ; mais cet expédient est de peu de durée ; c'est un jeu, comme de tâcher de réussir à mettre dans le noir à la cible ; on ne peut pas jouer toujours, et il faut continuer à faire la chose ennuyeuse alors qu'elle a perdu même le mince intérêt d'une difficulté bête qu'on s'étudie à vaincre. L'ennui est donc un état bien pénible et parfois irrémédiable ; l'activité est comme une meule qui tourne toujours, et si on ne lui donne rien à moudre, elle éprouve une sensation négative de travail à vide, qui est un martyre. Je vois que vous vous inquiétez de la composition de mon poème. Il faut que je vous rassure un peu, bien que je sois en présence d'obstacles que je n'ai pas tous surmontés. Ce nom d'*André* m'avait aussi plu comme étant le prénom d'André Chénier, qui a conseillé *de faire des vers antiques sur des pensers nouveaux*, et qui avait commencé un poème sur la nature, où il tentait l'application de la poésie à l'expression de la vérité. Je me proposais même d'expliquer ce choix dans une note en écartant, bien entendu, toute prétention à faire parler André Chénier lui-même, ce qui ne serait que ridicule. Je laisserai peut-être le *poète* tout simplement, bien qu'il ne prenne la parole que pour formuler précisément ce qui répugne à l'inspiration poétique. Depuis que

je vous ai lu ma première ébauche, elle est devenue méconnaissable. J'ai trouvé une division rationnelle et claire. Dans un premier chant, que j'intitule *Immolations*, je me borne à constater ce fait que la vie d'une espèce n'est possible que par l'immolation d'une autre à ses besoins. Dans le deuxième chant, intitulé *Servitudes*, je relève tous les procédés machiavéliques employés par la nature pour la multiplication des individus dans l'espèce, et c'est le fondement du lien social. Les instincts de maternité, de choix dans l'accouplement (amour, beauté), de respect des individus les uns pour les autres, jusqu'à un certain point, dans une même espèce (les loups ne se mangent pas entre eux, etc.), tous ces instincts asservissent les instincts directement égoïstes qui tendent à détruire pour se nourrir; ils sont indirectement égoïstes, ils font en quelque sorte passer l'égoïsme par autrui avant de revenir au moi seul. Le troisième chant, intitulé *Aveux et Scrupules*, est un examen de conscience; l'homme applique les découvertes qu'il vient de faire dans le domaine de la nature, à sa condition même. Quatrième chant: *La Conscience*. Après avoir reconnu que le concept de justice, tel qu'il existe dans la pensée humaine, ne trouve nulle part d'application dans l'univers, et que toutefois l'espèce humaine ne peut se développer en bien sans ce concept, il se sent refoulé en lui-même et réduit à s'attacher au sentiment invincible qu'il trouve en son cœur d'une justice au moins utile à la prospérité de l'espèce humaine et spéciale à cette espèce. Hymne à la conscience (c'est l'idée de Prudhon: l'immanence de la justice dans l'homme). Cinquième chant; j'en suis à ce chant, le quatrième est entièrement ébauché, les trois premiers sont faits. Ici j'ai une série de sonnets encore incomplète sur l'état social selon la justice, où je prouve que le cœur, organe de sympathie nous aidant à pénétrer autrui, nous permet de mieux apprécier ce qui lui est dû, et par conséquent est aussi un organe de la justice; idée à laquelle j'attache la plus grande importance et qui modifie la définition ordinaire de la justice, ou plutôt qui en permet l'application avec moins d'imperfection. Enfin, je compte finir par ma série de sonnets: *A la France*, antérieurement publiée, mais appropriée au poème par une intercalation de vers de huit pieds. J'estime que j'ai fait fort plus de la moitié de l'ouvrage; il y a 1200 vers de faits. C'est un vrai poème. Voilà où j'en suis. Je travaille avec une extrême

ardeur, et je suis si bien en train de rimer que je fais, pour me récréer, de petites pièces. Mais la fatigue vient et je commence à avoir besoin de repos...

Dimanche, 2 septembre 1877.

Madame et excellente amie,

... Je relis la *Philosophie de l'Inconscient* de Hartmann. Je ne sais si vous avez quelque idée de cet ouvrage ; il y a des chapitres que vous lirez avec intérêt. Il a tout simplement débaptisé et démarqué la Providence, et il l'appelle l'Inconscient. Il suppose que, sous la trame visible et superficielle du monde, une volonté unique, diversifiée à l'infini dans ses effets, dirige tous les individus vers les fins respectives des espèces ; cette volonté agit conformément à un type du monde qui est une idée, et elle est inconsciente ainsi que cette idée même ; mais elle tend à conquérir la conscience et les créations individuelles sont les étapes du progrès qu'elle fait. Cette métaphysique, qui n'est pas bien aisée à concevoir, car on ne se figure pas clairement ce que peut être une idée inconsciente, explique toutefois une multitude de mystères, tels que l'instinct, l'amour, et toutes les sensations obscures. Ce qu'il y a de remarquable dans cet ouvrage, c'est que l'auteur, d'une érudition extraordinaire, puise ses argumens et ses exemples dans les données incontestables de sciences positives. C'est la première fois que la thèse des causes finales, si discréditée malgré Janet, trouve un appui scientifique. Le Darwinisme en reçoit un horizon sérieux ; de là, en Allemagne, une débandade intellectuelle que je me propose de suivre de près, car rien n'est plus curieux. Et c'est Schopenhauer qui, de loin, est cause de tout cela, car le premier, il a eu l'idée de donner à la *Volonté* le rôle souverain dans la nature ; mais il a puisé moins abondamment dans les sciences positives et il rêvait davantage. Hartmann ne laisse pas grand'chose au caprice de l'esprit, bien qu'il arrive aux résultats les plus paradoxaux. De pareilles œuvres font bien sentir l'abîme qui sépare le génie allemand du nôtre. A cette seconde lecture, je comprends bien des passages autrement qu'à la première, et je conçois une plus haute idée de la valeur de cette



théorie, mais je ne m'y livre nullement, comme je l'eusse fait sans aucun doute à vingt ans. Ce spectacle de l'univers se donnant à l'étreinte anxieuse du génie philosophique avec la plus grande indifférence, comme un lutteur massif demeure debout et se laisse palper vainement par un adversaire plus vif que fort, ce spectacle est très passionnant, et je m'y plais toujours...

Mercredi, 12 septembre 1877.

Madame et excellente amie,

C'est encore moi, pardonnez-moi la multiplicité de mes lettres ; c'est un bon sentiment qui excuse mon indiscretion ; outre le plaisir que j'ai toujours à causer avec vous, je me figure à tort ou à raison qu'une lettre est une distraction pour vous. Je ne sais si celle-ci vous trouvera debout, assise, ou encore couchée ; puisse-t-elle être lue sans fatigue ! Je voudrais qu'elle fût amusante ou du moins gaie, mais je n'ai pas le secret de faire sourire les convalescens quand je suis moi-même attristé de ne pas les voir guéris. Je me rappelle qu'au plus fort de la seule grande maladie que j'ai faite, je trouvais dans l'affaiblissement de mes forces physiques une sorte de délice, quand je ne souffrais pas ; la dispense de toute activité, l'affranchissement de toute obligation, l'éloignement de tout bruit, me disposaient admirablement à penser, non point à inventer, car le cerveau trouve ses conditions d'énergie dans la santé même, mais au moins à rêver aux plus grands objets. J'en ai un bien plus haut à proposer à vos méditations contemplatives, c'est ce qui a été donné par l'Académie pour matière au concours de poésie de l'année 1879 ; le sujet est celui-ci : « Poésie de la science, » sujet sublime ! Vous l'avez peut-être vu annoncé dans votre journal, Sarcey en a parlé dans un article que je n'approuve pas, car il semble critiquer l'Académie de prétendre éveiller des inspirations qui ont depuis longtemps devancé son appel. Il cite, à ce propos, des vers de Hugo, d'André Lefèvre dans sa traduction de Lucrèce, et de moi dans ma pièce à Musset. On ne devrait pas se moquer de l'Académie quand elle daigne suivre le mouvement littéraire de son temps, et c'est trop d'exiger d'elle qu'elle en donne l'inspiration puisqu'elle

représente le passé par l'âge de la plupart de ses membres. Mais je doute fort qu'elle ait prévu combien le sujet qu'elle propose aux candidats de son prix est révolutionnaire. Que fera-t-elle si la meilleure pièce est anti-chrétienne? Si les concurrents se bornent tous à célébrer les résultats industriels de la science, qui à vrai dire sont poétiques, par la délivrance de l'esprit désormais débarrassé des lourdes chaînes du travail manuel et enrichi d'un loisir que l'antiquité n'achetait que par l'esclavage des trois quarts du genre humain, ils auront plutôt chanté l'utilité que la poésie essentielle de la science. S'ils prennent pour thèse la lutte gigantesque de l'esprit humain avec l'inconnu, comme cette lutte date de la naissance de la curiosité, ils n'auront pas caractérisé la *Science*, ils auront plutôt fait à la philosophie les honneurs du sujet proposé.

Enfin ils peuvent, avec plus de nouveauté et d'intérêt, s'attacher à peindre l'émotion particulière que donne la science proprement dite, et qui est, ce me semble, le *sentiment de la sécurité dans le savoir* grâce à la méthode toute moderne de Bacon. Ce sentiment de sécurité dans le savoir, les anciens ne l'ont connu que fort peu dans la branche à peine cultivée alors de la physique exacte. Quand Archimède crie son *Eurêka!* on sent que sa joie vient de *la rigueur* de la démonstration découverte. Jamais Aristote ni Platon n'ont eu l'occasion de s'écrier : « J'ai trouvé! » Hélas! ils sentaient qu'ils aspiraient plus qu'ils ne conquéraient. L'enthousiasme d'Archimède comme de Képler, sous une forme religieuse et mystique, est au plus haut point poétique. Il y aura encore un point de vue à ne pas négliger, c'est la poésie de la science en tant qu'elle est la seule *conciliatrice des hommes sur la terre*. En effet, la science n'admet que des vérités démontrées, c'est-à-dire indiscutables et accessibles à toute intelligence qui s'y applique ; *elle définit et prouve*. Or il n'y a plus de querelles possibles sur des matières où tout est défini et prouvé. Quand donc la sociologie, selon le rêve de Comte, sera devenue une science organisée, on sera obligé de tomber d'accord sur une foule de questions sociales et politiques aujourd'hui litigieuses, il sera devenu, non seulement insensé, mais encore ridicule, de contester des droits qui sont au contraire mis en doute aujourd'hui par un grand nombre d'hommes qui abusent du peu de rigueur des théories politiques pour maintenir tous les abus sans révolter suffisamment

la raison, bien qu'ils indignent le cœur. La science plie toutes les volontés sous le joug impersonnel, et nullement humiliant, de la Vérité. Les caractères s'en ressentiront aussi, de plus en plus favorablement; car l'orgueil du savant est le moins dangereux de tous : ou la vérité découverte le justifie, ou l'erreur reconnue l'anéantit. Je ne puis m'étendre sur cette vue, je vous signale seulement les conséquences morales; vraiment poétiques, du développement scientifique, dont le terme suprême en est la *concorde*.

Il faut convenir qu'on pourra faire de beaux poèmes là-dessus. Mais le plus beau n'aura pas été fait encore. La poésie la plus vivante de la science proprement dite, c'est-à-dire de la science moderne, c'est sa rencontre avec le Christianisme dans l'âme même du savant. La voix tour à tour terrible et caressante de l'Église, qui, dès notre enfance, s'est donné pour écho la voix maternelle, nous laisse à tout jamais dans l'âme une vibration difficile à éteindre. On a eu beau détruire et oublier même le dogme, il nous en reste le vague et puissant charme d'une hymne dont on ne se rappelle plus une note, mais dont l'impression lointaine subsiste. La science froide et sûre en face d'un spectre religieux qui ne veut pas lui céder la place, voilà le *drame* moderne de la pensée humaine; là est le poème, mais je me demande comment fera l'Académie pour le couronner...

Adieu, Madame et excellente amie, je n'ai pas le temps d'en écrire davantage ni même de bien me relire et je n'ai que la place de vous dire que je vais assez bien, que je dine ce soir chez Doucet, et que je vous envoie mes amitiés respectueuses à vous et aux vôtres.

1878.

Madame et excellente amie,

Vous ne pouvez donc pas sortir de tous vos ennuis de médication et entrer enfin en pleine convalescence? C'est déplorable et bien douloureux! Pour moi, j'en ai fini avec ma grippe, mais il m'en reste une facilité à prendre froid que je surveille pour ne pas retomber dans quelque rhume. Je sors avec les précautions nécessaires. C'est ainsi que je suis allé hier à Passy voir Cuvillier-Fleury, à qui je devais faire visite dimanche

dernier. Il m'a reçu très bien et m'a présenté à sa femme, puis nous sommes restés seuls dans son cabinet de travail pendant une heure. Il m'a comblé de bonnes paroles et m'a signalé dans mes deux petits volumes (que sa femme avait eu soin de lui mettre sous la main avec des signets de papier aux bons endroits), il m'a signalé, dis-je, quelques pièces, choisies d'ailleurs un peu à tort et à travers. Il n'entend absolument rien à l'art de la versification; des assonances lui suffisent; la rime de Voltaire le satisfait; c'est un vieux classique fermé aux belles nouveautés de notre prosodie, mais qui, d'ailleurs, a raison de ne pas admettre les excès. Son ignorance de notre génération est sans limites; il soupçonne seulement qu'il existe un Coppée; j'ai été obligé de le mettre sur la voie à ce sujet; il m'a demandé si je n'étais pas le poète dont Salvandy avait loué les vers à l'Académie dans une circonstance qu'il ne se rappelle pas bien... Enfin il avait totalement perdu le souvenir de mon prix Vitet; pour se rafraîchir la mémoire, il a consulté le dernier rapport de la séance publique de l'Académie et a paru prendre connaissance pour la première fois du passage qui me concerne et il a déclaré qu'il le trouvait beaucoup trop effacé; il me considère comme célèbre et il admire mes poésies parce qu'il y trouve la bonne tradition française, du relief dans la simplicité d'expression. Enfin j'ai une peur affreuse qu'il ne m'ait pris pour Béranger enfant. Au demeurant, gentilhomme plein de la grâce des vieillards d'esprit; il m'a promis de me rendre visite et il s'est excusé de ne pouvoir me faire lui-même un article dans les *Débats* à cause de sa retraite de critique, mais il se propose de me recommander à un des critiques de la maison, afin que mes ouvrages soient étudiés soigneusement.

Il m'a parlé de Virgile et d'Horace. Il a fait convenir Nisard des manques de transition (!!!) qui existent dans certaines odes d'Horace. Il lit trois pages de latin chaque matin pour se sustenter l'esprit. Il cite beaucoup; il m'a accueilli avec une phrase de Virgile d'une gracieuse allusion. En sortant de chez lui, j'ai secoué un peu de poudre fine qui semblait avoir couvert toute ma personne et je me suis assuré que nous étions en 1878. Je suis allé ensuite chez Gaston [Paris], et j'y ai trouvé tous ses habitués du dimanche, entre autres Boissier, fertile en anecdotes académiques, et Taine. Il n'y a jamais eu d'académicien plus heureux d'être immortel que Boissier; cela prouve qu'il n'y a aucun rap-



port entre la gravité du caractère et celle de l'esprit; et que, par conséquent, il faut des académies pour satisfaire la vanité des écrivains qui en devraient être le plus exempts.

Taine n'est pas tout à fait d'accord avec Gaston sur la philosophie de mon poème; et j'ai discuté là-dessus avec lui hier: il ne m'a pas convaincu. Dans la première partie, je fais dire au chercheur qu'il n'y a pas d'action désintéressée, que si l'on va au fond des plus hauts instincts, tels que l'amour maternel, on trouve que la nature, pour arriver à assurer la conservation de l'enfant, n'a pas compté sur le dévouement pur, et qu'elle a trouvé plus sûr de faire de l'enfant une extension *du moi* de la mère, afin que celle-ci s'aimât en l'aimant; en un mot, la nature n'exige pas d'action méritoire pour obtenir les résultats nécessaires au salut de l'espèce: elle trouve bien plus sûr d'intéresser indirectement l'individu au bien d'autrui, et ainsi l'égoïsme et ses dérivés président à toute l'économie de l'espèce. Alors la *Voir* se récrie et prétend qu'il y a des dévouemens purs. Taine soutient que le désintéressement consiste à *vouloir le bien d'autrui quand même on y trouve un intérêt*. Moi, je prétends que le motif d'action, dès qu'il est conçu par l'agent comme un intérêt personnel, l'action dùt-elle profiter à autrui, l'empêche d'être désintéressée.

L'impuissance de la raison à donner toute l'explication des phénomènes moraux fait le sujet même de mon poème; il faut que les affirmations du cœur, c'est-à-dire de la conscience, viennent compléter les conditions posées par la raison. Je défie la raison de prouver qu'il existe des droits et des devoirs. Toute la philosophie antique et la moderne y ont échoué, et cependant personne de bonne foi ne soutient que les actions sont indifférentes. Taine, devant ces grands problèmes, a pris le parti d'en nier la difficulté, même de les supprimer. C'est ainsi qu'il s'imagine avoir défini le beau, quand il a donné les conditions sans lesquelles il n'y a pas de beauté. La belle affaire! Je sais bien que je ne sens pas le beau quand il n'y a pas ordre, unité dans la variété, observation des lois du type, etc., mais tout cela n'est pas le beau, c'en est la condition; un artiste qui suit ces règles-là fait fort bien, mais il n'a qu'édifié la charpente de son œuvre qui sera belle par l'addition d'un rien qui est tout; si l'on change la ligne d'une bouche d'un dixième de millimètre, elle cesse d'être belle. Quoique toutes les lois de l'anatomie et de la

symétrie de l'unité dans la variété, etc., soient encore respectées, cette différence infiniment petite dans la courbure des lèvres contient l'infiniment grand du charme esthétique. Voilà où est le vrai problème, le seul difficile. Tout le reste n'est que de la Saint-Jean. De même le dévouement pur consiste dans une abstraction complète de son intérêt propre, et non dans une satisfaction de soi pour le bien d'autrui, car cette satisfaction est encore un mobile d'intérêt. Or comment peut-il agir sans motif de préférence et comment une préférence peut-elle être entièrement désintéressée? Voilà ce que la raison ne résout pas, et c'est tout le problème sur lequel le cœur n'hésite pas. Le cœur est un instrument de connaissance dont les renseignements doivent être considérés comme de la même valeur que ceux de la raison, bien que les intuitions soient irréductibles aux procédés de la raison. Et cela est si vrai que nous ne *croyons* rien définitivement tant que le cœur proteste.

Taine va faire paraître, au commencement de mars, le premier volume de la seconde partie de son ouvrage sur les *Origines de la France contemporaine*. Il a bien voulu me communiquer les épreuves ; je suis en train de les lire, mais je ne suis pas assez avancé dans cette lecture pour pouvoir vous en parler. M. Coran m'a écrit un billet très aimable à propos de ma décoration, laquelle, entre parenthèses, n'a pas encore été annoncée à l'*Officiel* ; ce sera, paraît-il, vers le 18 février que la fournée sera publiée. Je n'ai nulle impatience. Léon [Bernard-Derosne] est toujours bien embarrassé. Je profiterai de la visite que j'aurai à faire à Bardoux au sujet de ma croix, pour lui recommander Léon ; Bardoux a été un des patrons du *Courrier de France* et il a été très touché des appréciations et portraits qu'on y a faits de lui, et dont Léon était l'auteur. S'il pouvait lui procurer quelque correspondant en province, ce serait excellent. Je n'y compte guère, car il est harcelé de sollicitations. Albert, à qui j'avais écrit à Alger, m'a répondu par une lettre intéressante que je vous envoie pour vous distraire. J'ai bien reçu les papiers que je vous avais communiqués. Je voudrais vous écrire bien plus souvent, parce que je vous aime beaucoup, mais je suis accablé de correspondance forcée, et dès que j'ai un peu de loisir, la tentation de travailler l'emporte. Vous me le pardonnerez parce que vous vous intéressez à mon travail. J'aurai ce soir des nouvelles de ma géométrie que mon dernier critique a dû achever

de lire et revoir. J'ai toutes sortes de choses en train qui chôment, surtout des études philosophiques. Je voudrais habiter une maison hollandaise, silencieuse et un peu sombre, où je n'aurais d'autre compagnie que celle de quelques amis très savans et très discrets ; je ne serais pas fâché non plus d'y avoir la société d'une bonne femme qui viendrait, de temps en temps, m'embrasser et regarder ce que j'écris par-dessus mon épaule ; mais ces conditions de bonheur ne sont pas de ce monde.

Vous me dites : « A bientôt ! » Vos *bientôt* sont d'une bonne longueur ; jamais je n'aurais eu plus de plaisir à causer avec vous que cet hiver, et la malchance vous a clouée chez vous. Du moins, je pense à vous bien souvent, je peux même dire tous les jours, puisque tous les jours je m'occupe de choses qui excitent votre curiosité et votre goût pour l'étude et les lettres.

Mille amitiés et respects.

Paris, 4 février 1878.

Madame et excellente amie,

... Je suis tellement chagrin de vous savoir toujours souffrante que je n'ai pas le cœur à vous parler de moi ; je trouve cela bête à la fin. Ce qui m'y décide, c'est que vous y trouvez une distraction, à cause des incidens qui accompagnent mes faits et gestes, puis je tâche par quelques digressions plus ou moins philosophiques d'effacer un peu ma personnalité. Il me sera difficile d'y réussir tout à fait cette fois, car il s'agit d'une conférence faite précisément sur moi jeudi dernier à la salle des Capucines. Je n'en avais pas été prévenu, je ne l'ai su que la veille et mes amis le savaient avant moi ; ce sont même eux qui ont fourni à Sarcey mes volumes dans le grand format, parce qu'il se plaignait de ne pouvoir lire aisément dans l'édition petit format. Il a fait un grand éloge de mon attitude à l'égard de la critique, disant que je ne me préoccupe que de mon art. Je vous répète ce qu'on m'a rapporté, car je n'assistais pas à la conférence. Il a fait des citations assez bien choisies. Les éloges l'ont emporté de beaucoup sur les critiques ; il m'a reproché seulement de ne pas toujours amener à la clarté l'expression de mes idées abstraites, mais il n'a pas blâmé mon

penchant pour la poésie philosophique ; au contraire, il trouve que j'excelle à rendre les conceptions philosophiques ; il a loué la pureté de mon style. « C'est, a-t-il dit, du Racine de notre temps, Racine élevé à l'école de Victor Hugo. » Il a plaisanté la froideur platonique (?) de mes amours ; il trouve que je sens en homme né riche qui n'a pas eu de luttes cruelles à soutenir et que, par suite, je n'ai pas de violence passionnée. Je suis un *équilibré*. Il a commis des erreurs biographiques, n'ayant point de détails précis sur ma vie et s'étonnant fort que mon nom ne soit pas dans Vapereau. Léon m'a dit qu'il avait touché lourdement aux choses délicates, mais que la plus grande sympathie avait animé ses appréciations, qu'il s'était même servi à plusieurs reprises du mot *génie*, et qu'il n'a fait que juste les réserves nécessaires pour donner plus d'autorité à ses louanges. En somme, bon résultat. Dreyfus m'avait demandé le manuscrit de mon poème pour qu'il y jetât les yeux. Il l'a annoncé comme très étrange ; il n'a pu en parler avec étendue, car il n'avait eu qu'à peine le temps de le feuilleter.

J'ai passé une heure chez Gaston hier ; Taine y était ; j'avais lu la moitié de ses épreuves ; il m'a demandé mon impression et je lui ai dit qu'il serait accusé d'être un déterministe (fataliste) inconséquent. En effet, il règne un ton de malveillance dans son exposé des excès populaires peu compatible avec l'aveu qu'il a fait des excès de puissance et des abus du régime féodal. Dans son premier volume, il a parfaitement analysé les causes des désordres futurs, ces causes étant toutes dans les fautes et les crimes des classes dominantes ; on s'étonne qu'il déverse la responsabilité sur les classes inférieures dont l'ignorance et la férocité ne sont, au fond, que l'œuvre du régime tombé. Je lui ai dit qu'il eût fallu choisir entre sa philosophie, qui est fataliste et par conséquent indifférente à la qualité morale des actions, et sa répugnance pour les procédés révolutionnaires. Il y a inconséquence de la part d'un déterministe à blâmer ce qu'il a expliqué par des conditions fatales. Il m'a répondu que, dans sa pensée, il concilie très bien le déterminisme avec la responsabilité. Mais je n'ai été nullement satisfait de la manière dont il prétend opérer cette conciliation que Spinoza lui-même n'a pas même tenté de chercher.

Je lui ai reproché aussi son hostilité contre les idées générales, comme si toute action particulière ne dérivait pas d'une



idée générale que l'agent se fait du bien et du mal. Une théorie du droit social était nécessaire au moment où toute notion de justice était oblitérée dans les esprits des classes supérieures, et Rousseau a bien véritablement retrouvé les titres de l'humanité. Il est vrai que la simplicité des formules est dangereuse dans l'application aux réalités de la vie sociale, mais les formules ne sont pas moins vraies, et celui qui les trouve n'est pas responsable de l'imprudence de ceux qui les appliquent à tort et à travers. Rousseau n'est pas plus responsable des excès révolutionnaires qu'Euclide ne l'est de la chute des édifices construits d'après ses théorèmes.

18 mars 1878.

Madame et excellente amie,

Je pense que vous recevrez, à peu près en même temps que ce billet, un paquet des bonnes feuilles de mon poème, car enfin il est chez le brocheur, et dans une huitaine de jours il paraîtra...

Toutes les petites pièces en vers de huit pieds ne sont pas aussi lyriques que je l'aurais voulu ; il s'y trouve encore trop de raisonnemens en certains endroits. Ces défauts me blessent et m'empêchent de relire mon travail avec plaisir ; ils me sautent aux yeux. Je ne sais vraiment que penser de l'ensemble ; je suis devenu incapable de m'en faire une idée nette. Gaston me disait hier qu'il en attend beaucoup plus de succès que moi. Dieu l'entende ! J'ai vu Taine chez lui ; son livre a été enlevé tout de suite comme par enchantement, et il est content des appréciations qu'il en reçoit. On est tenu en respect par le grand nombre des faits groupés et qu'il est impossible de nier et d'interpréter autrement que lui ; on convient aussi qu'il en a fait un choix impartial. La critique n'y trouve pas à mordre ; aussi n'est-ce qu'aux tendances manifestes de l'écrivain qu'elle s'attaquera. J'ai tout relu ; je garde l'impression que les choses se sont passées comme l'ancien régime les avait préparées, qu'il y a eu des brutes parce qu'il en avait fait, et que les violences de la Révolution ont moins atteint la vitalité et la santé de notre race que les oppressions lentes, sourdes et constantes que nos

aïeux avaient dû subir. C'est par millions qu'il faudrait compter les existences sacrifiées, supprimées ou étiolées que l'ancien régime a coûtées à la France...

Ce n'est certes pas l'intérêt des discussions métaphysiques qui me rend aussi mondain que vous me le dites : « Vous ne pouvez vous passer du monde ; vous savez que Léon et moi avons les mêmes idées là-dessus. » Non, je ne le sais pas, car si l'un de mes amis me disait que j'aime le monde, je reconnaîtrais à ce signe qu'il n'a jamais pénétré ni compris ma nature. Les obligations du monde sont le plus odieux embarras de ma vie ; Léon dit que je ne sais pas m'y prendre pour m'en défaire ; il peut avoir raison, bien qu'il ne m'ait jamais donné une solution applicable à un cas déterminé ; en général, c'est vite dit : « Refusez ! » Mais en particulier, les exceptions se multiplient et finissent, dans une vie comme la mienne, par composer une tyrannie intolérable. J'accepte qu'on me trouve maladroit, mais qu'on me prête la passion du monde, c'est inconciliable avec mes affirmations constantes ; je dis que je *préfère toujours* une soirée de travail ou de lecture à n'importe quelle autre. Quel intérêt ai-je à le dire si je ne le pense pas ? Le récit que je vous fais des caresses et des complimens que je reçois du monde vous donne à penser que je m'y délecte au point de ne pouvoir m'en passer ; j'ai donc tort de vous conter tout cela ; je me nuis dans votre estime, et pourtant je ne vous fais part de ma vie du soir que pour vous distraire, parce que vous aimez à être au courant de mes succès et aussi des faits et gestes des personnages intéressans. Pour moi, je constate avec satisfaction que je réussis et avec la plus vive inquiétude que, réussir, c'est perdre son temps et sa liberté. Peut-être pensez-vous aussi que j'écris par passion environ quatre lettres par jour sans jamais arriver à mettre ma correspondance au courant et que je ne peux pas me passer de lire les nombreux volumes qui me sont adressés avec des dédicaces. En effet, il me serait si facile d'être impoli et ingrat envers tout le monde. Mais c'est une habitude à prendre, et j'y procède encore lentement. Du reste, je perds mon encre à vous exprimer ce que je sens à cet égard. Vos préjugés sur mon caractère sont établis à jamais ; quand je vous dis que je n'aime pas le monde, vous préférez croire que je mens plutôt que d'entrer dans les difficultés de ma situation. Cela m'afflige ; toute personne qui ne comprend pas ce que j'aime et

qui se méprend à ce point sur mes goûts, ne saurait sympathiser entièrement avec moi ; cela fait des lacunes dans l'amitié, et j'en souffre...

Nanterre, 21 octobre 1879.

Madame et excellente amie,

... J'ai lu un peu ici ; je vais achever les leçons que Sainte-Beuve a faites en Belgique sur Chateaubriand, en deux volumes. Il [s'y trouve autant de notes que de texte ; c'est rempli de documens curieux sur les écrivains du commencement de ce siècle. Que nous sommes loin de ce temps !

Combien la mélancolie hautaine, poseuse, et le style apprêté de Chateaubriand sont passés de mode ! Quand on pense à l'énorme popularité dont il a joui et au peu qui lui en reste, on reconnaît que la sincérité seule assure la durée des œuvres, parce que la sincérité est le gage de la vérité des sentimens, qui seule a son prix dans tous les temps. Cette lecture m'enseigne que l'imagination, si riche qu'elle soit, ne suffit pas à soutenir un ouvrage ; elle est trop factice, trop sujette à subir les excitations passagères d'une époque, pour agir sur les hommes des époques suivantes ; ce qui a paru autrefois sublime ou touchant ne nous semble plus que déclamatoire ou précieux ; l'imagination s'était substituée à l'honnête expression des sentimens vrais. Les œuvres qui ne sont point belles par autre chose que le style restent comme des monumens littéraires dont l'intérêt est surtout historique. On admire le style de Chateaubriand, mais il me semble que rien d'important pour l'intelligence n'est demeuré de tous ses écrits, rien non plus de cher au cœur.

Certainement, la littérature a produit des ouvrages merveilleux, mais je vous avoue que c'est par l'expression de la vérité qu'elle me semble le plus digne d'intérêt ; les ouvrages de la science sont, à mes yeux, bien supérieurs aux œuvres d'imagination ; je ne connais pas une œuvre littéraire qui approche, pour moi, des découvertes de Newton. Il y a un abîme, à mes yeux, entre la valeur d'une invention poétique et celle d'une invention scientifique. *L'Iliade* et *l'Odyssée* ne me paraissent

être que des jeux d'enfant, comparés à la découverte du carré de l'hypoténuse et de la rotation de la terre. Remarquez que Molière lui-même, si grand dans les lettres, n'a fait que nous révéler des traits de notre propre caractère, traits que, grâce à lui, nous *reconnaissons* en nous ou en autrui; nous les connaissons sans les avoir dégagés et remarqués; mais le savant de génie nous révèle ce que nous ne connaissions d'aucune manière; il nous *apprend* quelque chose au lieu de se borner à nous faire reconnaître ce que nous savions implicitement déjà. Oui, en vérité, les littérateurs qui ne sont que littérateurs me semblent des enfans auprès des savans. Il n'y a peut-être pas dans toute l'œuvre de Hugo une seule beauté aussi sublime que le calcul de Leverrier assignant sa place dans le ciel à une planète inconnue. Mais je sens que je suis peut-être injuste et inexact en prêtant à tout le monde l'amour de la vérité, qui, chez la plupart, est bien inférieur à l'amour de la beauté. C'est que je ne suis pas assez artiste. Puis, je vous dis tout ce qui me passe par l'esprit, et sans doute la réflexion m'en ferait beaucoup rabattre...

SULLY PRUDHOMME.



---

# NOTES SUR LA VIE MAROCAINE

---

Les Marocains ont réussi pendant des siècles à s'isoler presque complètement du reste du monde : ils s'étaient bien réservé la possibilité d'aller chercher au dehors les produits ou les denrées qui leur étaient nécessaires ; mais, n'usant pas de réciprocité à l'égard de l'étranger, ils lui avaient à peu près interdit l'accès de leur territoire. Tandis que l'influence de l'Europe se propageait dans les contrées les plus lointaines en Amérique et en Asie, elle était arrêtée aux portes mêmes du vieux continent par un peuple barbare, qui gardait avec son organisation familiale et sociale ses mœurs et ses préjugés.

Les événemens récents vont modifier cette situation : de gré ou de force, le Maroc va cesser de faire bande à part. A l'heure où nous allons entreprendre la transformation matérielle et morale de ce pays très neuf, il est intéressant de se demander si, dans l'œuvre civilisatrice qui commence, les Marocains seront nos adversaires irréductibles ou nos collaborateurs.

Nous allons inviter nos lecteurs à pénétrer avec nous sous la tente des nomades, dans les gourbis des villageois berbères, chez l'ouvrier pauvre et le petit bourgeois des villes, et enfin dans la somptueuse demeure du grand seigneur enrichi au service du maghzen. Nous interrogerons successivement des représentans de toutes les classes sociales à Figuig, chez les Angads et les Zaërs, dans le Rif et dans la Chaouia. Tous nous diront l'appréhension très vive qu'ils éprouvent à la pensée de l'évolu-

tion qu'il s'agit d'accomplir, des coutumes et des traditions très chères auxquelles ils seront amenés à renoncer s'ils veulent vivre de notre vie. C'est qu'un abîme infranchissable, mais en apparence seulement, sépare les Marocains d'aujourd'hui des peuples européens. Je rencontrais, il y a quelques mois, à Madrid un Rifain attaché à la mission marocaine. Fort intelligent, parlant facilement notre langue, il me dit avec la plus grande franchise ce qu'il pensait des projets de transformation de son pays. Voici ses paroles à peu près textuelles : « Actuellement nous sommes encore les maîtres chez nous. Notre pays pourrait peut-être ressembler à l'Europe, avoir des villes, des chemins de fer, des monuments, des usines ; — mais tout seuls nous ne sommes pas en état de réaliser un semblable programme. Si vous nous apportez votre concours, vous travaillerez pour votre agrément personnel, et non pour le nôtre. Vous ne tarderez pas à nous exproprier et bientôt vous deviendrez les maîtres de la montagne et de la vallée, tandis que nous les habitans, les premiers propriétaires du sol, nous serons comme des invités dans notre propre maison. Nous n'aurons alors d'autre ressource pour vivre que de devenir des ouvriers à vos gages. »

Mon interlocuteur avait bien exposé la nature du malentendu qui subsiste à l'heure actuelle entre les Marocains et nous : ses compatriotes, pensait-il, figés dans leurs habitudes économiques et leurs mœurs sont réfractaires à toute évolution, par conséquent, la transformation du Maroc s'accomplira sans eux et contre eux. Nous allons constater par notre enquête que cette opinion était trop pessimiste : le Marocain possède de sérieuses qualités, — l'intelligence et l'aptitude au travail. Mieux informé, il entrera spontanément dans la voie nouvelle et s'adaptera sans trop de difficulté à la vie européenne.

Au Maroc comme en Algérie, les nomades et les sédentaires vivent côte à côte, en médiocre intelligence parfois : ils ne sont pas de même race, ils pratiquent un genre de vie très différent, ils ont enfin sur la propriété des idées absolument opposées : tandis que le sédentaire est attaché au sol qui lui appartient, le nomade pasteur serait partisan de la propriété collective et voudrait faire des terrains de parcours et des pâturages une sorte de patrimoine commun.

Avant que la France n'eût pris pied dans le Nord de l'Afrique, les nomades organisateurs des caravanes et producteurs du bétail étaient les véritables maîtres du pays. C'est par leur intermédiaire que des relations commerciales très suivies avaient lieu entre le Soudan et les riches contrées de la côte barbaresque, ils étaient les pourvoyeurs des marchés d'esclaves.

Le commerce avec le Soudan diminua sensiblement d'importance le jour où, par le fait de notre présence dans les ports algériens, la marchandise humaine ne trouva plus de débouchés. Tandis que les nomades perdaient de ce fait une source importante de bénéfices, ils voyaient se restreindre chaque jour de plus en plus les terres en friches qui leur avaient servi jusque-là de pâturages, car au Maroc l'agriculture prit tout à coup une grande extension.

La transformation économique du pays, la division et le partage de la propriété qui en sont les conséquences amènent à l'heure actuelle les nomades à changer de conditions d'existence et à se fixer au sol, à y prendre racine en quelque sorte. Ceux d'entre eux qui, irréductiblement attachés à la tradition, ont voulu continuer la vie libre sous la tente, deviennent des parasites et, à ce titre, sont peu à peu rejetés par la communauté marocaine sédentaire qui est devenue plus puissante et plus riche.

Je vais, par les observations recueillies au cours de ma récente mission, prendre sur le fait l'évolution qui commence pour aboutir dans un avenir probablement encore lointain à la disparition du nomadisme.

\*  
\* \*

Sur le chemin qui mène de Beni-Ounif à Figuig, tout près de Zenaga, nous rencontrons un campement de nomades très pauvres, qui ont planté leurs six tentes sur un terrain rocailleux, dominé par un marabout blanc. Hadj Mohammed ben Amali, le chef de famille, a une quarantaine d'années : il a trois femmes et une négresse capturée au cours d'une razzia récente ; ses deux fils ont chacun deux femmes. Je compte un total de dix-sept enfans de six mois à quinze ans. Deux serviteurs ou associés complètent cette colonie de trente nomades. Le groupe que nous avons sous les yeux fait partie d'une tribu

dont les familles se sont éparpillées autour de Beni-Ounif. Un chameau étique, trois mulets et trois ânes suffisent pour porter le matériel de campement, les ustensiles de cuisine et le mobilier très sommaire de la petite communauté.

Les cinq hommes et un fils de quinze ans possèdent chacun un fusil et un bon cheval. Un troupeau de quarante moutons et cinq vaches est visiblement insuffisant pour assurer la subsistance de ces trente individus. La principale industrie de ces nomades, qui n'ont pas de terres, qui ne se louent pas comme ouvriers, ne peut être que la maraude : ils vont la nuit voler du bétail ou récolter des légumes et des fruits dans les jardins des ksour.

Ce matin, les habitans de Zenaga ont invité nos hôtes à ne pas séjourner dans le pays. A Figuig, les propriétaires de jardins me disent qu'ils monteront la garde ce soir dans les tours en pisé qui, plantées dans les propriétés sur la lisière de la palmeraie, permettent d'en surveiller les abords. On ne redoute pas seulement Hadj Mohammed, mais les 50 rôdeurs nomades arrivés en même temps que lui et qui errent dans le pays.

Les femmes plantent les tentes, vont chercher de l'eau, du bois, et sont en outre chargées de la surveillance et de l'entretien du troupeau : ce sont elles qui travaillent la laine et fabriquent les burnous. Tout le ménage, l'entretien et le renouvellement des vêtemens, du campement, du mobilier constitué par quelques tapis, des ustensiles en bois et en terre, est de leur ressort. Dans les déplacements, les femmes voyagent à pied, tandis que les hommes sont à cheval.

Ceux-ci ne font aucun travail : chaque soir ils se partagent en deux groupes : l'un qui reste aux tentes, surveillant et protégeant les femmes et le troupeau, l'autre qui part en maraude.

Cette famille représente bien le prolétariat du nomadisme, — ces gens-là ne possèdent ni un coin de terre, ni les moyens de transports, chameaux et mulets en nombre suffisant pour être organisateurs de caravanes. Ils ne produisent rien et n'achètent rien ou presque rien. Ce sont des parasites. Leur existence tend à devenir de plus en plus précaire et misérable : pourchassés par les habitans des villes et des villages, reçus la nuit à coups de fusil par les propriétaires qui font bonne garde, ils n'auront bientôt plus d'autre ressource pour vivre que le travail. Les aptitudes de la race lui permettent-elles une transformation



aussi radicale? Un exemple très curieux, qu'il nous sera permis de généraliser, va nous donner une réponse affirmative.

Nous rencontrons à Oudjda Ali-ben-Maïmoune, âgé de cinquante-cinq ans, qui est précisément un ancien nomade de la catégorie que je viens de décrire. Après une jeunesse orageuse, des meurtres nombreux, des razzias fructueuses, Ali-ben-Maïmoune s'est rangé. Fatma, que nous voyons à ses côtés, a fixé le volage qui avait eu successivement six épouses, dont deux sont mortes et les autres ont été répudiées. Fatma, bien conservée malgré ses quarante printemps, est une femme intelligente et une bonne maîtresse de maison. Le ménage a un fils marié, âgé de dix-neuf ans, Mohammed, vivant avec ses parens, une fille de dix-sept ans, mariée depuis deux ans à Taza, une fille de douze ans et une fille de sept ans.

Ali-ben-Maïmoune, se trouvant par suite d'héritage propriétaire de deux maisons, de quatre magasins, ainsi que de champs qu'il loue et d'un jardin potager, qu'il cultive, a un revenu régulier de 1800 francs. Ce serait déjà l'aisance pour des gens qui dépensent très peu, mangent deux fois de la viande par semaine et ne boivent que de l'eau; mais Ali-ben-Maïmoune ajoute à ce revenu le produit d'un petit commerce auquel il se livre à ses momens perdus. Il va acheter à Géryville, Tiaret et Tlemcen des couvertures qu'il revend à Oudjda.

Notre Fra Diavolo converti, qui, avant trente-cinq ans, n'avait guère travaillé, car la maraude n'est pas un travail, s'est transformé tout à coup en petit rentier, vivant bourgeoisement, cultivant son jardin, et faisant un peu de commerce. Il n'a même plus de fusil.

Il me dit quelle satisfaction il éprouve aujourd'hui en dormant sans souci, quand le soir la porte de la rue est close, tandis qu'autrefois, sous la tente, il vivait dans une alerte perpétuelle, reposant peu et se nourrissant mal.

Cet homme, qui a pratiqué le vol à main armée, n'a pas pour cela la mentalité de nos apaches : il considérait le brigandage comme un sport très noble, personne ne lui ayant appris à discerner le bien du mal. Ce sont les circonstances et non une évolution morale qui l'ont amené à adopter un nouveau genre d'existence.

Depuis qu'il a quitté la tente, il a fait un séjour en Oranie,

où, très fidèle à ses contrats de travail, il a été partout, — lui, l'ancien brigand, — considéré comme un homme de confiance. On lui a, pendant un an, attribué les fonctions de gardien de caisse dans une banque d'Oran, et aujourd'hui, c'est chez lui que les voisins, partant en voyage, déposent leurs économies.

Le service des affaires indigènes, confirmant ces observations, me cite d'autres faits du même genre prouvant que le cas d'Ali-ben-Maïmoune n'a rien d'exceptionnel.

\* \* \*

Nous allons passer à une catégorie de nomades vivant dans une condition plus relevée. Le 14 juillet dernier, je me trouvais à Rabat où El Gebeli, Marocain très connu dans la région, me transmet l'invitation à déjeuner des habitans d'un douar zaër installé à 25 kilomètres de la ville, sur la rive gauche de l'oued bou Regreg. El Gebeli m'affirma que, quoique vivant en état d'hostilité avec nous, les Zaërs respecteraient en ma personne le caractère sacré de l'hôte qui, par une fiction chevaleresque, est considéré comme un membre de la tribu, dès qu'il a passé le seuil d'une de ses tentes.

Nous franchissons, Gebeli et moi, la double enceinte de Rabat. La femme et le fils de mon guide nous accompagnent, ainsi qu'un serviteur. Je dois ici ouvrir une parenthèse et dire un mot de ce très intéressant ménage. Une jeune fille russe, poitrinaire au dernier degré, — au dire des médecins, — s'était retirée à Alger, pour y mourir, il y a huit ans. Elle rencontra un jeune Marocain européanisé par un long stage dans l'armée italienne : il lui plut et elle l'épousa, très persuadée qu'elle lui donnait à peine quelques mois de vie accordés par des médecins au diagnostic infallible.

Les médecins s'étaient-ils trompés, ou bien le mariage marocain serait-il un remède nouveau et infallible contre la tuberculose? C'est elle aujourd'hui qui nous accompagne à cheval et va faire une promenade de 50 kilomètres. En huit ans, elle a transformé en gentleman accompli le fils du gardien de la principale mosquée de Rabat. Pas un nuage n'a, en huit ans, troublé cette union entre deux conjoints pourtant bien dissemblables : une Slave polyglotte très instruite et très femme du monde, et un Marocain qui, fier de son origine arabe, se com-

porte néanmoins en homme civilisé et a adopté, dans son mariage, notre genre de vie, notre langage, et, — ce qui est mieux, — nos mœurs.

Au sortir de Rabat, nous nous engageons sur un plateau très dénudé. Ça et là quelques champs de maïs non encore cueilli sont surmontés par le mirador en branchages des gardiens de récoltes : dans le bled, il faut en effet protéger les moissons contre les passans qui, sans respect pour la propriété, laisseraient paître leurs troupeaux dans les champs cultivés et dédaigneraient l'herbe maigre du pâturage banal. Des buissons de lentisques, des palmiers nains, de nombreuses fleurs de toutes les variétés possibles, donnent au bled marocain un aspect très riant que je ne rencontrais pas, il y a quelques jours, dans les solitudes sahariennes autour de Figuig. Très loin devant nous, on aperçoit une forêt aux arbres clairsemés, — à droite à 10 kilomètres l'Atlantique. Nous croirions cheminer dans un désert, si de loin en loin on n'apercevait pas des groupes de tentes, des douars de la tribu des Arabes. Des pasteurs avec leurs troupeaux se tiennent à proximité. Mon compagnon me devançant au galop va parlementer avec les nomades qui sortent à notre approche de leur village en toile, et nous continuons notre route.

Le terrain devient ondulé, puis nettement accidenté. Nous cheminons maintenant sur le territoire des Zaërs : nous voici au bord d'un ravin profond débouchant dans la vallée sinueuse de l'oued bou Regreg, dont j'aperçois les eaux à un kilomètre à peine. Une douzaine de douars sont pittoresquement établis sur le plateau qui domine ce paysage un peu trop dépourvu d'arbres, mais néanmoins très riant. Huit ou dix Marocains tenant à la main le fusil, dont ils ne se séparent jamais, sont sortis de leurs tentes et nous observent. Gebeli, me devançant une dernière fois au galop, s'est fait connaître, et mes nouveaux amis viennent au-devant de moi, souriant et la main tendue.

Six tentes de forme aplatie et d'une couleur brun foncé, qui les rend presque invisibles à courte distance, sont disposées à une vingtaine de mètres les unes des autres. Quelques chevaux, des mulets et des ânes sont entravés et attachés à des piquets à côté d'elles. Trois Zaërs apportent un grand tapis roulé dans la plus large des six tentes, qui a 20 mètres de long sur 9 mètres de large. Elle est séparée en deux compartimens par une sorte

de velum au-dessus duquel j'entrevois des femmes préparant le couscouss, des brebis et un veau.

Nous nous asseyons les jambes croisées, — en tailleur, — dans la partie de la tente qui sert maintenant de salon pour devenir tout à l'heure la salle à manger. Un Zaër monté sur une mule est allé chercher au fond du ravin un grand mouton roux qu'on me présente, pour le mettre à mort aussitôt après et le dépouiller.

En attendant que le repas soit prêt, mon hôte prépare devant nous, sur un réchaud, ce bon thé à la menthe très sucré, que les Marocains boivent à toute heure de la journée. Il me présente ses deux fils : l'ainé El Mati est marié et rangé ; le plus jeune Salam, qui a dix-sept ans, court toutes les nuits et va voler du bétail ou des chevaux dans la tribu voisine. Zahra, une aïeule au dos courbé, passe et repasse devant la tente : « Tu serais mieux sous la terre maintenant que tu n'as plus la force de travailler, » lui dit peu galamment mon hôte. Zahra, comme toutes les vieilles Marocaines, a une expression aigrie et haineuse qui contraste avec la physionomie avenante des jeunes femmes qui se montrent autour de nous à visage découvert. Elles seraient jolies, si le hâle et le henné n'avaient par trop bruni leur peau, et si le rude labeur qui leur est imposé n'avait amaigri leurs visages et leurs corps souples et nerveux.

Nous sommes chez des propriétaires qui cultivent leurs champs et élèvent du bétail. Ils ne quittent presque jamais leur terre : je me demande pourquoi, dans ces conditions, ils ne préféreraient pas à la tente un gourbi ou une maison, qui les protégeraient mieux des ardeurs du soleil ou du froid. Il est vrai que la tente permet à ses habitans de rester très mobiles, de se dérober par la fuite après un mauvais coup, de dissimuler leur présence dans un pays où il faut éviter d'attirer l'attention de la tribu pillarde qui passe, ou des fonctionnaires du maghzen récoltant l'impôt.

Mes hôtes sont dans une situation aisée : l'année est bonne, le bétail et le grain vont donner une plus-value sensible, mais chez les nomades on ne fait pas d'économies, on dépense au jour le jour l'argent qui rentre. On se nourrira bien, on achètera des armes de luxe, on renouvellera la provision de cartouches, et si, l'an prochain, la récolte est mauvaise, on se résignera à faire maigre chère. Ces alternatives de prospérité et de



misère caractérisent bien la vie du nomade : il a une réserve de quelques douros enterrés dans sa tente pour les cas imprévus. Si, malgré tout, la misère persiste, quelques hommes prennent le parti d'aller travailler pendant une saison en Oranie, et ils reviennent au bout de quatre mois rapportant presque tout leur salaire.

Cette année, mes hôtes craignent d'être impliqués dans la responsabilité collective encourue par leur tribu à propos du guet-apens de la forêt de la Mamora. Le général Ditte et un escadron de chasseurs d'Afrique ont été traîtreusement attaqués entre Salé et Méhédiâh par un parti zaër. Mes nouveaux amis m'assurent que les coupables sont des rôdeurs professionnels n'ayant ni feu ni lieu, mais qu'eux, cultivateurs et éleveurs de bétail, se garderaient bien d'attaquer les Français. Ils me demandent d'intervenir en leur faveur et de présenter au commandement leur soumission. Tout à l'heure, une vingtaine de représentans des douars voisins viendront à leur tour m'exprimer les mêmes sentimens et formuler la même demande. Je n'avais aucun titre pour intervenir, comme négociateur. Je me bornai à faire au général Moinier la commission dont je m'étais du reste très volontiers chargé.

Pendant le repas est prêt ; on apporte dans un plat en bois des beignets et du beurre très frais, des pains arabes tout chauds. Une peau de bouc pendue à la porte contient de l'eau puisée à la source voisine. Malgré mon respect pour la couleur locale, j'ai sorti d'une sacoche un couvert, une assiette, un verre, tandis que les Zaërs vont manger avec les doigts, et boire tous à la même tasse. Gebeli ne peut m'imiter parce qu'en se comportant en civilisé il perdrait tout son prestige, mais sa femme, qui tient à conserver ses prérogatives d'Européenne, a sorti son couvert.

Rien n'est plus exquis que le méchoui, le mouton rôti et croustillant qu'on nous apporte tout entier. Deux ou trois chiens, qui m'avaient accueilli par une mimique hargneuse à l'arrivée, se glissent derrière moi et s'apprivoisent tout à fait au moment où mon hôte remplit mon assiette. Il me serait impossible, malgré un appétit robuste, de manger l'énorme part qui m'est offerte, si je n'étais aidé par mes amis à quatre pattes, à qui je passe à la dérobée quelques morceaux qu'ils croquent discrètement. Le couscous au mouton bouilli est apporté. C'est la fin

du repas. Mon hôte s'assied alors et mange après nous. Quand il a fini, c'est le tour de ses fils et des hôtes venus par un hasard facile à expliquer : ils savaient qu'une diffa avait lieu et ils sont arrivés à propos. Quand ils ont mangé, on passe les os à demi dépouillés aux femmes, puis... c'est le tour des chiens. Nous recommençons à prendre du thé : Kaddor, un réfugié d'une tribu lointaine, est venu, à la suite d'un assassinat commis par lui, demander protection à mes hôtes. C'est lui qui prépare le thé. Il raconte le drame à la suite duquel il a dû fuir la vengeance d'une famille. Chacun fait ensuite le récit peu édifiant de ses hauts faits. Mes hôtes sont évidemment des gens paisibles en principe, mais dans le bled, comme en Europe, l'occasion fait le larron. Je suis au milieu de gens qui, possédant des terres, de l'argent, du bétail, ont. — en dépit de leurs méfaits, — un peu plus de respect que les nomades de Figuig, pour le bien d'autrui.

Si par une police bien faite et en moralisant un peu ces Zaërs, qui ne sont pas inaccessibles aux bons sentimens, on essayait de les transformer en villageois paisibles, on arriverait sûrement à un résultat satisfaisant.

Il faudrait d'abord leur donner une autre notion du travail et de sa répartition, leur apprendre que l'homme n'est pas un guerrier toujours aux aguets pour attaquer ou se défendre, mais que son intelligence et ses bras sont un capital dédaigné à tort chez les nomades.

Les femmes, traitées comme de véritables bêtes de somme, sont soumises à un labeur écrasant et ne sont même pas épargnées quand les infirmités de leur sexe ou la maternité les affaiblissent : c'est pourquoi elles vieillissent de bonne heure et meurent relativement jeunes, tandis que les hommes conservent jusqu'à un âge parfois très avancé la souplesse, la vigueur et les prérogatives de la jeunesse.

Absorbées par une besogne matérielle au-dessus de leurs forces, les femmes n'ont ni le temps, ni l'instruction très sommaire nécessaires pour élever leurs enfans. Ceux-ci sont abandonnés à leurs instincts bons et mauvais, sans qu'aucun enseignement moral leur apprenne à discerner le bien du mal.

Le spectacle des grandes personnes dans un groupe de tentes, où nul ne peut avoir le moindre secret intime, est très démoralisant pour eux.

Ces constatations seraient peu encourageantes, si je n'avais eu l'occasion de relever un fait qui est tout à l'honneur de ces primitifs : quand, vivant au jour le jour, ils subissent par le fait d'une mauvaise saison les atteintes de la misère, ils la supportent avec stoïcisme. Si la misère persiste trop longtemps, ils ont recours au grand remède : le travail. Ils s'expatrient et vont chercher au loin le nécessaire et le superflu que le sol natal leur a refusés.

Parmi les milliers d'ouvriers marocains qui viennent travailler en Oranie, un bon tiers provient des régions sahariennes encore inexplorées. J'ai rencontré dans un jardin d'Oran des ouvriers provenant directement du Draa où ils menaient quelques semaines auparavant l'aventureuse existence du coupeur de route, du djicheur. Quand ces bandits viennent chez nous, ils se soumettent à nos lois, à nos usages, et observent scrupuleusement les clauses de leur contrat de travail. Leur adaptation à la vie européenne ne saurait donc présenter aucune difficulté sérieuse.

\*  
\* \*

Nous allons rendre visite maintenant à l'aristocratie nomade. Le caïd des Angads, Mohammed Bouterfass, m'a invité à venir passer quelques jours dans son douar. Je pars un matin d'Oudjda, et non loin du champ de bataille d'Isly, près d'un marabout, je suis accueilli au douar nézaouir par le grand seigneur arabe, qui vient lui-même me tenir l'étrier pendant que je descends de cheval. Des serviteurs apportent une tente qu'on dresse aussitôt et des tapis moelleux. Mon hôte m'accueille par ces phrases si jolies de la politesse arabe : « Ma visite comptera dans sa vie comme un jour de fête... Maintenant que je me suis assis à son foyer, je puis le considérer comme un frère... »

Bouterfass a très grand air : il me présente ses fils, qui tout enfans lors de l'arrivée des troupes françaises à Oudjda, ont chevauché pendant le combat à côté de leur père, recevant ainsi le baptême du feu. Les Angads sont en effet nos amis de la première heure.

Riches cultivateurs, éleveurs de bétail, propriétaires de maisons à Oudjda, ils vivent dans l'aisance. Depuis longtemps ils sont en relations avec la France, parce que, chaque année,

ils viennent au sud d'Aïn-Sefra à l'époque de la floraison saharienne, pour faire paître leurs troupeaux. Ce n'est pas sans regret qu'ils s'éloignent alors de leurs champs et de leurs silos. De temps en temps, des défections se produisent dans le camp nomade et des familles entières émigrent à Oudjda et Taourirt pour s'y fixer.

Bouterfass me parle avec mépris des riches caïds qui mènent la vie amollissante des villes. « Quand je dors, me dit-il, je n'ai au-dessus de la tête que les feloudj de ma tente et puis le ciel. » Il s'est entouré de tout le confort compatible avec la mobilité. On devine que ses fils et lui sont bien nourris et ignorent les fatigues et les veilles du nomade pauvre.

Les femmes du douar vêtues avec beaucoup de recherche ne sont pas brunies par le grand air et le soleil. Vouées à l'oisiveté ou aux devoirs de la maternité, elles sont l'ornement de ce joli campement nomade.

Toutes sont rentrées à mon approche, non sans m'avoir laissé un instant admirer leurs beaux yeux et leurs cheveux noirs.

Nous avons successivement interrogé toutes les catégories de nomades et partout nous avons constaté une évolution, une aspiration bien marquée vers la vie sédentaire.

La tente est en effet la plus inconfortable des demeures : elle expose ses habitans à toutes les intempéries des saisons, elle ne leur permet aucun bien-être matériel. Le nomade ne peut posséder ni mobilier, ni matériel de chauffage, d'éclairage, de cuisine, ni surtout ces mille riens qui chez nous représentent tant de chers souvenirs. Il faut qu'en un instant la famille errante puisse charger tout ce qu'elle possède sur quelques animaux de bât pour continuer sa route.

La tente est encore la demeure perpétuellement ouverte qui ne garde aucun secret intime. Aussi sera-t-elle tôt ou tard remplacée par la maison avec sa porte bien close et ses chambres commodes. La civilisation a endigué la vie errante et accumulé mille obstacles sur son parcours; il n'y aura bientôt plus de place en ce monde pour le nomade.

\*  
\* \*

Dans les villages et dans les villes où nous allons pénétrer



maintenant, la sécurité inconnue dans le bled est garantie par la protection mutuelle que se donnent les habitans. L'activité et les forces de l'homme n'y sont pas absorbées par cette veille stérile à laquelle doit s'astreindre le nomade toujours aux aguets. Nous y trouverons donc des mœurs, une vie sociale, une répartition du travail plus conformes à nos idées.

A égale distance de Melilla et d'Alhucemas, à l'Ouest de la presqu'île des trois Fourches, apparaît sur la côte le village d'Asanen, ancien repaire de pirates, dont les 3 000 habitans sont à la fois pêcheurs et cultivateurs. Demandez quelle est, parmi les 350 familles qui composent le village, la plus patriarcale, celle où les préceptes du Coran sont le plus rigoureusement observés, et tout le monde vous dira sans hésitation : « Allez chez ben Tahar, c'est un sage, c'est un homme juste ! »

Ben Tahar est un vieillard très bien conservé de soixante-quinze ans ; il nous présente ses deux femmes, Yamina, âgée de cinquante-cinq ans, et Maïmouna, qui compte trente-cinq printemps. Il a sans doute été marié bien des fois, car son fils aîné âgé de quarante-cinq ans provient d'une union antérieure. Dans le cimetière, ce grand champ de pierres qu'on aperçoit à flanc de coteau derrière le village, d'autres épouses de ben Tahar dorment du dernier sommeil ; ne lui demandez ni leur nom, ni leur nombre, car vous embarrasseriez le mari insouciant et volage.

Maïmouna, l'épouse préférée, habite la chambre de ben Tahar, à qui elle a donné dix enfans, tandis que Yamina en a eu trois seulement. L'épouse de cinquante-cinq ans est reléguée à l'autre bout de la maison et sert de nourrice sèche aux enfans de sa rivale. Maïmouna, qui dès son entrée en ménage fit attribuer à la pauvre Yamina une position modeste et subordonnée, ne redoute plus cette rivale devenue épouse honoraire : ce qu'elle craint c'est de se voir supplantée un beau jour par une femme plus jeune, par quelque fillette de quatorze ans que le hasard aura mise sur le chemin de son vieux mari.

Voici l'âge des fils de ben Tahar : quarante-cinq ans, dix-huit ans, douze ans, neuf ans, six ans, quatre ans et deux ans. On ne parle pas des cinq filles qui ne comptent pas. Le fils aîné de ben Tahar, Mohammed, habite la maison avec sa femme et un bébé. Huit vieilles femmes pauvres, servant de domestiques, font partie de la famille, ainsi qu'un berger et deux ouvriers.

La maison a extérieurement la forme d'un grand rectangle de 45 mètres sur 30. Huit chambres de mêmes dimensions disposées sur les quatre côtés du rectangle entourent une cour intérieure. Toutes ces chambres reçoivent le jour par une porte donnant sur la cour. La maison n'a aucune fenêtre sur l'extérieur.

Ben Tahar occupe avec Maïmouna la première chambre à gauche en entrant ; le ménage de Mohammed vit dans la pièce voisine, Yamina avec les enfans occupe la troisième chambre, les vieilles domestiques les quatrième et cinquième chambres, les grands fils et les domestiques la sixième. Les septième et huitième chambres sont réservées aux hôtes de passage.

Le bétail est le soir abrité dans la cour.

Comme mobilier, nous trouvons des tapis, des nattes et des coussins, pas de draps de lit, pas de linge de corps. Des malles, remplaçant nos commodes et nos armoires, contiennent les bijoux, les souvenirs de famille. L'argent est enterré dans une cachette que connaissent seuls le maître de maison et son fils aîné.

Les femmes ne sont pas voilées ; elles jouissent d'une certaine liberté apparente, vont au marché, mais on leur interdit toute visite dans la ville espagnole où les hommes sont souvent appelés pour leurs affaires. Toute leur existence se passe donc dans le paysage désolé, sans ombrages, que nous trouvons autour d'Asanen, et elles ne savent du monde que ce qu'on peut en apprendre en allant de loin en loin au marché de Sok-el-Had. La famille ben Tahar tire ses revenus du jardinage, de la culture, de l'élevage du bétail, des ruches, de la pêche et du métier de maquignon auquel s'adonne de temps en temps le chef de famille.

Ben Tahar possède un champ de dix hectares qui, cultivé par des procédés sommaires, donne un revenu annuel de 1 500 à 2 200 francs. Le troupeau se composait le jour de ma visite de 40 moutons, 25 chèvres, 3 vaches, 2 veaux et produisait 300 à 400 francs de bénéfice annuel. Il faut ajouter pour mémoire quelques poulets étiques, le jardin et la pêche. J'évalue les dépenses de cette famille de 25 personnes à 2 200 francs par an, les recettes varient entre 3 000 et 4 000 francs. Ces Rifains sont donc très à leur aise, étant donné leur extrême sobriété et la simplicité de leurs goûts. Ils pourraient

en travaillant davantage accumuler des économies, constituer de petites fortunes, mais à quoi bon ? Ils ne sauraient que faire de leur argent.

On ne trouve, dans notre village de 3 000 habitans, ni un magasin, ni même cette boutique si achalandée qu'on rencontre dans le moindre hameau français et où un épicier vend toutes les catégories possibles de marchandises, quincaillerie, papeterie, mercerie, sans se spécialiser dans les denrées alimentaires. Dans le village maure, tout le monde est à la fois acheteur et vendeur des produits du jardin, de la basse-cour et du champ. On évite les petites transactions entre voisins et c'est à jour fixe, au marché du dimanche qui se tient à une quinzaine de kilomètres d'Asanen, que les familles font leurs emplettes.

Le jour de marché est un jour de congé, une dérogation à la monotonie de la semaine. On y rencontre des amis, des parens, on y conclut des mariages, on y ourdit parfois des complots contre l'envahisseur européen. Pour les femmes qui ne voyagent jamais et passent leur existence dans un village perdu, le marché est la fenêtre entr'ouverte sur le monde. Allons à notre tour au Sok-el-had, et nous y surprendrons bien des secrets de la vie marocaine.

Nous quittons Melilla un dimanche matin, à l'heure où, dans la brumeuse Armorique, les paysans en costume national et les Bretonnes au bonnet gentiment enrubanné, suivent en devisant le chemin ombragé qui de leur demeure mène à l'église ; à l'heure où, dans la toute proche Andalousie, de jolies femmes, coquettement coiffées de la mantille, vont à la messe en échangeant avec leurs compagnons, maris ou novios, ces propos galans toujours les mêmes, douce chanson qu'on murmure partout du pôle à l'équateur. Il est neuf heures du matin, nous descendons le dernier contrefort occidental du Gourougou qui, coiffé d'un nuage léger, comme un voile, domine avec la majesté du Puy de Dôme un paysage désolé. La vallée du Rio de Oro est à nos pieds. La rivière au lit desséché qui vient aboutir à Melilla a sur ses deux rives une quantité d'affluens sans eau comme elle. Le terrain est raviné et mouvementé ; sur le sol pierreux, quelques buissons de cactus reposent un peu la vue en donnant de loin l'illusion de la verdure et de la fraîcheur. Un soleil éclatant fouille tous les recoins du paysage, mettant en relief le long ruban des pistes qui descendent des

coteaux, s'enchevêtrent dans la vallée pour aboutir toutes à un plateau dénudé surplombant la rivière. C'est dans ce grand champ dénudé de 15 à 20 hectares de superficie que la foule venue de 20 kilomètres à la ronde s'est donné rendez-vous. Nous dépassons des Maures montés sur des mules. Des femmes au rein cambré par l'habitude de porter des fardeaux les suivent à pied en poussant des ânes pesamment chargés.

Les vendeurs, hommes et femmes, sont déjà assis par terre à côté des denrées qu'ils vont offrir. Il n'y a ni allée, ni abri sur le champ de foire. Tous les emplacements sont également bons ; les marchands et marchandes se sont installés au hasard au premier endroit venu, laissant à peine entre eux et leurs voisins la place nécessaire pour circuler. Des conversations animées s'engagent entre les divers groupes : on perçoit un murmure, un brouhaha produit par les causeries à demi-voix, par le bêlement des chèvres et des moutons. Personne ne crie ou ne parle haut. Un peu à l'écart sur la pente se trouve la boucherie ou de nombreuses bêtes écartelées sont suspendues à des cordes tendues sur des perches.

Des troupeaux de bœufs, de moutons sont parqués à l'écart sous la garde de petits Marocains portant sur la tête à demi tondue une crête de cheveux crépus.

Dans une baraque en planches, on débite du thé à la menthe. Tout à côté, un juif au fez noir et au cafetan classique est assis derrière un étalage de bijoux et de broches en clinquant. Plus loin le médecin maure aceroupi sous une petite tente, cumulant ses fonctions médicales avec le métier de coiffeur, rase ou saigne suivant leur désir ses cliens. La consultation coûte un sou ; la saignée, remède fréquemment appliqué, « quatre sous. »

Voici le temple de Thémis, une baraque en bois où siège le caïd.

Les villages tributaires du marché de Sok-el-Had ont une population de 20 000 habitans, 2 500 familles sont représentées sur le marché le jour de notre visite et ont acheté pour 30 ou 40 francs chacune. Le mouvement de fonds du marché représente donc une somme de 70 000 francs environ.

On ne procède pas par échange ; l'acheteur paye comptant et parfois revend lui-même un article au vendeur. On trouve sur le marché de la viande, des fruits, des légumes, du poisson



en abondance, du bétail, quelques burnous, des tapis et tous les articles d'épicerie.

L'inspection de ce marché, ainsi que celle du Sok-el-Arba, marché du mercredi, du Sok-el-Jemis, marché du jeudi, font ressortir l'abondance de numéraire l'aisance des habitans. Quand d'autre part on les observe, on constate qu'ils limitent leur travail de manière à équilibrer à peu près leurs recettes et leurs dépenses. Ils pourraient produire davantage, mais que feraient-ils de l'argent disponible? Ils ignorent les placemens, et savent que les trésors enterrés attirent les brigands. La propriété n'étant pas protégée, personne n'a le sens de l'épargne.

On ne trouve pas de pauvres à Asanen, mais on n'y rencontre pas non plus de riches. Or les ressources locales permettraient la constitution assez rapide de fortunes parfois considérables et ces capitaux indigènes faciliteraient la transformation de la région. De même dans les villes : Tetouan, Tanger, Salé, Rabat, on y rencontre deux catégories d'ouvriers. D'abord des immigrés, venus pour travailler pendant deux ou trois ans et amasser le petit capital nécessaire pour s'établir dans leur pays d'origine. Ils adoptent les professions faciles, qui ne nécessitent aucun apprentissage compliqué; tels sont les porteurs d'eau, presque tous originaires du Draa, les portefaix venus du Sous ou des environs de Marrakesch, les gardiens de magasin qui sont souvent des Bérabers du Tafilelt. Les boutiques n'étant pas attenantes en général à la maison d'habitation du commerçant, celui-ci paye un gardien qui chaque soir couche en travers de la porte et reprend sa liberté le matin. L'Espagne a une institution analogue, les veilleurs de nuit, les sérénos. L'ouvrier professionnel est charron, menuisier, corroyeur, batelier; il est presque toujours marié. Dans ces petits ménages il n'y a qu'une femme, elle sert de ménagère, garde la maison, entretient les vêtemens, prépare les repas. Sa condition ressemble beaucoup à celle des femmes de nos ouvriers.

Les commerçans marocains obéissent aux mêmes règles professionnelles que les commerçans européens. Ils sont assistés par leur femme qui souvent, — j'ai vu le cas à Rabat, — sait prendre une décision importante en l'absence de son mari. Ce rôle joué par la femme est difficilement compatible avec la polygamie; aussi les petits négocians sont-ils généralement

monogames. Mais si le commerce réussit, l'argent surabondant amène avec lui la démoralisation, la dissociation de la famille. Le négociant enrichi s'entoure de femmes et récompense l'activité dépensée à son service par la compagne des mauvais jours en lui donnant dix, vingt, et jusqu'à cinquante rivales.

\*  
\* \*

Rendons maintenant visite aux membres de l'aristocratie marocaine enrichis par les fonctions publiques souvent héréditaires dans les familles.

On admet généralement que le caïd de Tetouan gagne 150 000 francs par an, celui de Rabat 120 000 comme celui de Mekinès, celui de Salé 100 000. Or les caïds ne sont guère que les maires des grandes villes. Les cadis chargés de la justice gagnent un peu moins. Les directeurs des services publics réalisent tous d'énormes bénéfices. Dans ces conditions, toutes les fonctions, même les plus modestes, étant infiniment plus rémunératrices que dans les pays civilisés sont extrêmement recherchées. Ce renseignement préalable était nécessaire pour faire comprendre qu'on rencontre un peu partout des Marocains millionnaires.

Deux questions viennent à l'esprit quand on fait cette constatation : les services rendus par le pacha, le caïd, le cadi, sont-ils en rapport avec leur rémunération ? Non évidemment, car le plus grand désordre règne dans l'administration et dans les services publics.

Pouvons-nous laisser subsister des pratiques incorrectes à notre sens, quoique admises comme légitimes par les administrés marocains eux-mêmes, pratiques grâce auxquelles les fonctionnaires réalisent en peu d'années de scandaleuses fortunes ? Non encore : une semblable tolérance serait absolument contraire à nos principes.

Dans ces conditions l'aristocratie marocaine verra évidemment avec regret la révolution administrative qui sera la conséquence forcée de notre tutelle, tandis que les gens du peuple et de la petite bourgeoisie se rallieront à nous sans arrière-pensée, parce que nous apportons plus d'ordre et de sécurité.

Nous aurions grand tort néanmoins de dédaigner l'appui que peuvent nous donner les familles aristocratiques, toujours

influentes : les riches Marocains aiment le pouvoir et les honneurs ; bien dirigés, ils seront encore à l'avenir d'utiles fonctionnaires, si on obtient, en passant l'éponge sur le passé, qu'ils renoncent désormais aux bénéfices quelque peu scandaleux qui étaient jadis leur apanage.

Enfin, ils sont détenteurs de capitaux importants, et, à ce titre, ont un rôle à jouer dans la transformation économique du pays. Ce sont eux qui doivent guider leurs compatriotes dans leur évolution. Sont-ils prêts à jouer un semblable rôle ? Telle est la dernière question à laquelle nous allons essayer de répondre, en pénétrant avec toute la discrétion possible dans leur intimité. Entrons d'abord chez le pacha de C... ; c'est un homme de trente ans, au physique avenant et sympathique. Il est intelligent et parle un peu notre langue apprise au cours d'un voyage à Paris, Berlin, Pétersbourg. Connait-il pour cela l'Europe et sa civilisation ? Hélas ! non. Télémaque voyageant pour s'instruire avait à ses côtés le sage Mentor. Le ministre des Affaires étrangères a bien donné un guide à notre pacha pour l'initier à notre vie raffinée, mais ce guide semble avoir été beaucoup plus préoccupé d'amuser son élève que de l'instruire. Le grand seigneur marocain ne connaît pas nos musées, ne sait rien de notre vie artistique. On ne lui a pas montré nos productions industrielles, il n'a pas la moindre notion de nos œuvres sociales : en revanche, il connaît les cabarets de Montmartre beaucoup mieux que n'importe lequel de ceux qui me lisent.

Ce qui l'a frappé, ce sont les grandes réceptions, la pompe officielle, et encore de ce côté je constate chez notre voyageur des erreurs de jugement que personne n'a rectifiées. Pressé de questions, il a fini par me dévoiler toute sa pensée sur la société française qu'il croit être très corrompue. La vue d'une femme en toilette de soirée l'offusque et le ravit ; — il serait tenté, s'il n'était notre hôte, de la saisir et de l'emporter au fond des bois... Un fait — scandaleux — dont il a été le témoin, l'a éclairé sur notre mentalité. Invité un jour à un bal du ministère de la Guerre, le jeune pacha se promenait dans les salons quand il avisa une serre vivement éclairée : un peu au delà de la porte un massif de plantes vertes forme paravent. Il veut entrer, mais l'officier qui l'accompagne lui prend le bras et l'emène ailleurs. Il a aussitôt un soupçon. « Que me cache-t-on ? »

pense-t-il. Il revient à la serre : une fois encore on l'en écarte sous je ne sais quel mauvais prétexte. Cette fois il a compris.

J'ai beau raisonner le pacha; le sourire sceptique avec lequel il accueille mes explications prouve qu'il garde sa conviction inébranlable : des scènes de débauche se passent dans les soirées du ministère, et, par une pudeur facile à comprendre, on a voulu les lui cacher.

Passons chez un ancien ministre, que je ne nommerai pas en raison des détails que je donnerai à son sujet. Appelons-le Ahmed. C'est un homme de quarante ans à la physionomie ouverte, au regard vif et intelligent. Chargé jadis de négocier en Europe un emprunt de 60 millions, il en prit, dit-on, 20 à titre de commission, et, même au Maroc, ce chiffre parut exagéré.

Pour le moment, il est rentré dans la vie privée.

Ahmed passe pour un homme très vertueux parce que chaque année il se joint au pèlerinage de la Mecque. Arrivé en Asie Mineure, il interrompt son pieux voyage pour se rendre à Constantinople et surtout à Brousse d'où il ramène de jolies Circassiennes achetées très cher. Il s'est ainsi constitué une ravissante collection de jolies femmes, qu'il m'a été donné d'admirer. Invité à déjeuner chez lui, j'étais reçu par mon hôte sur le seuil de sa porte. Trois coups de marteau très espacés annonçaient au personnel féminin qu'il fallait disparaître. On laisse aux femmes le temps matériel nécessaire pour s'éclipser, et nous entrons : toutes sont restées en rangs serrés dans la cour entourée de colonnades et, après s'être laissé voir, se sauvent en prenant des airs mutins.

Ahmed, lui aussi, connaît Paris. Il y est venu avec douze de ses femmes et une suite nombreuse d'esclaves et de cuisiniers. Il avait loué un hôtel rue des Mathurins et personne ne se douta de la présence de ce harem bien authentique au milieu de Paris. Ahmed comprend bien qu'en France, et à Paris surtout, il est en présence d'une activité servie par une organisation matérielle extraordinaire. Mais il n'essaie pas d'en pénétrer les secrets. Vêtu en Roumi, portant avec aisance l'habit, il visite nos théâtres et les cabarets de Montmartre, puis repart sans avoir appris davantage.

Moulay-Ali, chériff d'Ouazzan, n'a pas l'extérieur austère qu'on s'attendrait à trouver chez un saint de l'Islam, un descendant



authentique de Mahomet. Cette origine illustre lui donne une influence considérable. D'autre part, sa mère est Anglaise et lui a transmis beaucoup de ses idées, son sens pratique surtout. Demi-Européen, Moulay-Ali n'a pas adopté nos mœurs, bien que le confort britannique soit installé dans son *home* : le chériff reste un partisan très fervent de la polygamie.

Je présenterai encore le caïd de Médiouna, qui passa deux jours suspendu par les mains et par les pieds au plafond d'une prison. Ce fut un ordre du général d'Amade qui le rendit à la liberté et peut-être à la vie. Depuis lors, Filali s'est très aisément consolé de cette mésaventure : pendant qu'il me reçoit, j'entends et je vois passer, portés par des nourrices noires, une vingtaine d'enfans de deux mois à deux ans. Il a soixante ans : il a cent femmes. Quand il avait vingt ans et vivait de la modeste rente que lui donnait son père, il n'en n'avait qu'une.

Faut-il citer encore deux Marocains de soixante-cinq ans, qui, amis d'enfance et ayant chacun une fille de quatorze ans, n'imaginent rien de mieux que de se donner l'un à l'autre leurs enfans en mariage, de sorte que chaque fillette devient la belle-mère de son père ?

J'ai cru devoir donner ces quelques détails sur les personnages qui, par leur naissance et leur fortune, sont désignés pour guider le peuple marocain vers de nouvelles destinées. Il faut convenir qu'ils ne sont vraiment pas préparés à remplir cette mission d'éducateurs. Ils connaissent notre civilisation, mais ils n'en ont pris ni les principes moraux, ni les progrès matériels. L'argent est un levier puissant : ils s'en servent pour acquérir et entretenir des harems !

La polygamie, voilà donc l'obstacle le plus sérieux à l'évolution du peuple marocain : elle a pour corollaire obligé l'esclavage. Bien des légendes ont cours chez nous sur la vie des ménages polygames. Beaucoup de gens pensent que la femme musulmane accepte la polygamie sans révolte, et que l'esclave généralement bien traitée est souvent satisfaite de sa condition.

Certes, quand toute dignité est avilie chez les malheureuses auxquelles on prend sans les consulter leur âme et leur corps, elles acceptent avec résignation l'inévitable et murmurent le mot du fataliste : « Mektoub, » — *C'était écrit*. Mais si dorée que soit leur cage, elles ont parfois au fond du cœur la vocation naturelle de la vie de famille et une aspiration vers la liberté.

N'est-il pas immoral que des vieillards riches possèdent cent femmes ou même davantage? Ces femmes, privées en fait du mariage et vouées à la claustration du harem, sont pour la plupart des filles du peuple. Voilà pourquoi, dans le monde qui travaille, tant de jeunes gens ne peuvent pas trouver de compagnes et vivent dans le célibat avec toutes ses funestes conséquences.

Pour faire l'éducation économique des Marocains, il faudrait leur apprendre à dépenser autrement qu'ils ne le font l'argent gagné, leur donner le goût des arts, du confort moderne, de notre vie intellectuelle. Mais une semblable éducation est-elle possible dans une société polygame? Notre vie sociale avec ses réceptions familiales et mondaines ne peut exister dans un pays où la séparation des sexes est rigoureusement pratiquée, où les prescriptions religieuses interdisent la musique et la peinture, où l'architecture elle-même est bannie par la jalousie des maris qui veulent des maisons sans fenêtres. On ne trouve au Maroc aucun luxe dans la toilette, dans l'ameublement, parce que les accessoires élégans, qui font l'agrément de notre vie, n'ont pas leur raison d'être sans relations sociales.

Chez nous, la femme inspire souvent les poètes par sa beauté, sa grâce; au Maroc, il n'y a pas de poésie, parce qu'en perdant la liberté, la femme a été privée de son principal attrait.

\*  
\* \*

Nous avons successivement passé en revue toutes les classes de la société et constaté les réelles qualités de ce peuple marocain, actif, intelligent, apte à tous les travaux. Il produit peu parce qu'il est sobre et que ses goûts sont modestes à l'excès, peut-être aussi parce qu'il ignore l'économie et ne sait que faire de l'argent. En lui apportant la sécurité, nous lui donnerons le sens de l'épargne; par une éducation facile à entreprendre nous lui inculquerons la notion et le goût du confort européen; mais pour parachever cette éducation économique, on devra au préalable l'amener à rendre à la femme la place qu'elle doit occuper au foyer domestique et dans le monde.

Collaboratrice et associée de l'homme, la femme est dans son rôle en dépensant pour le bien de tous les revenus communs

de la famille ; or cette tâche implique l'initiative et par suite la liberté.

L'évolution dans les idées, qui amènera l'émancipation de la femme musulmane, n'est pas, contrairement à ce qu'on croit, en opposition avec les préceptes du Coran. La polygamie est en effet simplement une coutume, inscrite peut-être en marge du Coran et codifiée par lui, mais elle n'a aucun caractère obligatoire ; le mariage pour les Musulmans est un contrat purement civil. On conçoit très bien dans ces conditions que la transformation économique des Marocains les amène peu à peu à adopter spontanément notre genre d'existence et, par une conséquence très logique, nos mœurs, sans pour cela renoncer à leur foi religieuse.

Nous devons compléter nos observations en comparant les Marocains sous le double rapport des aptitudes physiques et intellectuelles à notre peuple qui assume la tâche délicate de les civiliser.

Un jour, entre Nador et Selouan, je rencontrai une équipe de terrassiers marocains conduits par un officier du génie espagnol. Au cours de notre conversation, il constata la réelle supériorité des travailleurs indigènes sur les Italiens, ou même les Espagnols.

Un instant plus tard, sur la ligne de chemin de fer de l'Afra, un ingénieur français me faisait une remarque identique : « Je préfère le manœuvre et l'ouvrier marocain à n'importe quel ouvrier européen parce qu'il est plus robuste, aussi adroit, plus docile et moins exigeant comme salaire. » Mon interlocuteur ajouta qu'il avait formé des indigènes à s'acquitter de tâches délicates : il a des aiguilleurs, des chefs d'équipe et même des mécaniciens marocains. Mais leur utilisation s'arrête là. Si nous prenons une comparaison dans la hiérarchie militaire, je dirai que, pour constituer l'armée des travailleurs au Maroc, on trouve en abondance la main-d'œuvre, les soldats, les chefs d'équipe représentés par les sous-officiers, mais qu'on n'y rencontre pas le personnel directeur, les officiers. Il y a là-bas une aristocratie qui ne peut jouer un semblable rôle parce que l'instruction générale lui fait défaut. Nous trouvons le travail individuel bien organisé ; l'ouvrier marocain se sert de nos outils. Mais nous ne rencontrons pas la machine avec le travail collectif coordonné par des ingénieurs indigènes pourvus d'un

bagage technique suffisant. Les Marocains ignorent l'outillage industriel perfectionné.

Cette constatation permet de tracer notre programme : nous nous garderons d'imiter les Espagnols qui, important à Melilla de la main-d'œuvre, ont eu la prétention de faire, du Rif déjà très peuplé, une colonie de peuplement. Les ouvriers espagnols ne pourront lutter contre leurs concurrens rifains qui se contentent d'un salaire quotidien de 1 fr. 25. Nous donnerons aux Marocains l'élément dirigeant qui leur fait défaut, les ingénieurs, les contremaitres, les chefs de culture.

Dans une société bien organisée, il faut que toute profession utile à la communauté puisse recruter facilement son personnel : on a besoin de cantonniers pour casser des cailloux sur la route et d'ingénieurs pour tracer le réseau routier. L'instruction donnée à chacun doit être dosée suivant ses aptitudes et sa profession : or en France, avec les idées qui ont cours, nous finirons par avoir bientôt plus d'ingénieurs que de cantonniers.

Puisque nous sommes appelés à présider à la transformation du peuple marocain, n'allons pas, dans notre intérêt d'abord et dans le sien ensuite, détruire chez lui l'équilibre social en distribuant à tort et à travers l'instruction supérieure ; ne prodiguons pas les brevets dont les titulaires, restant sans emploi s'ils sont nombreux, deviennent des mécontents et des déclassés.

A l'heure où nous commençons une page blanche dans le livre tout neuf des destinées marocaines, inspirons-nous des leçons de notre propre histoire et de celle de l'Europe pendant ces dernières années.

COMMANDANT G. REYNAUD.



---

---

# QUELQUES ÉPISODES

DE LA

# JEUNESSE D'UNE MIRABEAU

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

---

## II <sup>(1)</sup>

---

### IV. — L'ENLÈVEMENT DE SOPHIE DE MONNIER

On trouvera relatées ici pour la première fois les circonstances de l'événement le plus fameux de la vie passionnelle de Mirabeau.

En même temps qu'elle éloignait son frère à deux cents lieues de Pontarlier, M<sup>me</sup> de Cabris tâchait d'endormir les soupçons de Sophie de Monnier, à qui sa politique de tergiversations et de saccades semblait louche, à la fin : « Mais, mon ami, écrivait Sophie à son Gabriel, le 1<sup>er</sup> août, Louise est donc fausse ? Que de contrariétés dans sa conduite !... Eh bien ! qu'elle n'y vienne pas, dans notre retraite... » Louise avait commencé par refuser de s'associer à leur exode en Angleterre, continué par y mettre des conditions impraticables, et fini par s'en rapporter à la décision de Pylade. Il avait fallu ainsi des semaines et des mois pour l'amener par degrés à ce demi-consentement. Chaque fois qu'elle avait gagné quelque chose sur Louise, Sophie l'avait

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre.

aussitôt reperdu avec Briançon. Maintenant, celui-ci disait qu'il en passerait par où Louise voudrait ; et Louise, en conséquence, feignait de ne plus s'opposer à rien. Elle mandait à Sophie le 29 juillet : « Mon ami vous marque que c'est à moi à décider de votre sort ; ah ! Sophie, n'est-ce pas vous dire que vous pouvez être assurée du bonheur ? Ma réponse va être que je consens à tout, hélas ! Je conserverai mon ami, que me manquera-t-il ? Nous serons tous heureux, comptez-y... » La crédule Sophie laissa là-dessus tomber tous ses doutes : « Elle a accepté la proposition de Pylade avec empressement, annonçait-elle à Mirabeau le 6 août. Je t'envoie sa lettre à ce sujet, elle fera plaisir à Briançon, parce qu'elle est remplie d'amour pour lui et qu'il paraît qu'elle n'a pas hésité un moment. »

Jamais Louise n'avait été, au contraire, plus près de regagner ses pénates. La raison de son mari venait de sombrer, dans le chagrin de s'être prêté à une transaction ruineuse qui terminait sa déplorable affaire des affiches. N'allait-on pas interdire M. de Cabris ? et si on l'interdisait, à qui seraient confiées sa curatelle et la tutelle de sa fille unique, la petite Pauline ? Louise entendait revendiquer pour elle cette double administration, qui lui eût garanti à la fois l'indépendance et la fortune. Si on ne l'interdisait pas, Louise pouvait craindre qu'elle absente, la douairière de Cabris et ses filles ne fissent signer au malheureux fol à leur avantage un testament qui exclurait sa femme de ses libéralités et qui même exhérédait Pauline de toutes les substitutions de biens auxquelles cette enfant était nommée. Crainte fondée ; M. de Cabris signa, en effet, un tel testament le 6 août. Mais Louise n'en sut rien. Sa belle-mère, par de douces protestations, fut assez heureuse pour la rassurer sur toutes les conséquences possibles de l'accès de folie de Jean-Paul. L'avenir n'en restait pas moins inquiétant. Tout en ne voyant plus de motifs à son retour immédiat en Provence, Louise devait se tenir alerte et regarder plus que jamais comme une sotte billevesée tout dessein d'expatriation à la suite de son frère et de Sophie. Elle n'avait point, elle, de persécuteurs à fuir. Ce qu'elle eût déserté en fuyant quand même, c'étaient des ressources régulières et sûres, son indépendance entière et la perspective toute proche d'une grosse fortune à gérer au nom de son mari et de sa fille, — et pour gagner quoi ? un rivage inconnu, peut-être inhospitalier, où son frère, traqué partout, l'assujetti-

rait et la condamnerait à vivre d'expédiens ! Non, non, si elle ne pouvait empêcher deux insensés de courir pareille aventure, au moins n'en partagerait-elle pas les risques. Mais elle était assez tranquille sur cet article : Mirabeau, bien prêché et bien averti, n'était pas si fol que de retourner de lui-même à l'abîme dont elle l'avait écarté. Il n'y avait plus de danger pour lui que dans les recherches des limiers du marquis de Mirabeau, les sieurs Muron et de Bruguières, mis sur sa trace par l'indiscrétion du pauvre Saint-Jean. Or, Briançon veillait sur place ; il saurait bien les dérouter.

Il les dérouta vraiment, malgré leur déguisement en négocians voyageurs. Mirabeau eut le temps de changer de retraite. Il passa de la maison de ville de ses hôtes dans leur bastide voisine de Lorgues. Muron et de Bruguières crurent qu'il avait gagné Gênes pour, de là se rendre en Angleterre sur quelque vaisseau marchand. Ils hésitaient à courir après lui, lorsqu'un affidé de Sophie et de Mirabeau, qui fuyait une lettre de cachet, s'en vint juste à point traverser leur piste. On leur fit de cet aventurier un signalement qui correspondait si bien à celui de leur gibier qu'ils prirent le change et se lancèrent à sa poursuite. Ils apprirent bientôt que l'homme s'était embarqué à Villefranche à destination de l'Angleterre : cela concordait de mieux en mieux ; mais il leur était défendu de continuer leur chasse sur les mers, et ils rebroussèrent chemin pour regagner Lyon, avouant leur échec et n'espérant plus grand'chose que d'une étroite surveillance des entours de M<sup>me</sup> de Cabris. Un arrêt de trois jours qu'ils firent à Aix pour se reposer permit à Briançon de les devancer et de préparer Louise à leur réapparition. La sécurité de Mirabeau était complète, pour quelque temps au moins. Toutefois en le laissant seul à Lorgues, Briançon avait eu la précaution de lui demander sa parole de ne pas bouger et de ne rien entreprendre qu'au su et avec l'assentiment de sa sœur. Mirabeau lui donna cette parole en toute bonne foi, peut-on croire. Sa correspondance avec Sophie prouve que celle-ci ne s'attendait pas à le revoir avant le milieu de septembre au plus tôt, et non pas à Pontarlier, qu'elle était sur le point de quitter avec son mari, mais à Nans-sous-Sainte-Anne, bourg dont le marquis de Monnier était seigneur, et où il avait décidé de prendre ses vacances comme d'habitude.

Un projet antérieur de rassemblement à Lyon, aux environs

du 25 août, avait dû être abandonné en raison de l'interception de la lettre qui en exposait les voies et moyens. Le marquis de Mirabeau avait cette lettre dans les mains. Il en avait transmis le contenu à ses limiers dans des instructions qu'ils trouvèrent à Lyon en y revenant. Il leur recommandait expressément de ne point faire la faute de perdre de vue M<sup>me</sup> de Cabris, après avoir commis celle de laisser son fils prendre le large. Muron et de Bruguères obéirent avec d'autant plus de docilité que le retour de M. de Briançon à Lyon, précédant le leur, faisait présager celui de leur proie manquée, si même Mirabeau n'était pas déjà dans le voisinage, après avoir débarqué à Toulon ou à Marseille.

Les policiers eurent d'abord l'honnêteté de se souvenir que le valet Saint-Jean languissait toujours dans la forteresse de Pierre-Scise et qu'ils avaient en poche des ordres pour sa liberté, avec deux ou trois louis pour l'indemniser de sa détention arbitraire. L'ayant mis dehors, ils s'en firent accompagner pour perquisitionner chez maître Pylade. Louise s'y rencontra. Tout en opérant, ils menacèrent si fort et si ferme que, quoique peu faciles à intimider, ces amans leur donnèrent soudain le spectacle du plus vif accès de tendresse et d'émoi, aussitôt consigné mot pour mot dans un rapport destiné à la collection déjà riche de l'Ami des Hommes. Prendre des informations contre sa fille rentrait dans la mission de ses agens; il n'y attachait pas moins de prix qu'à la capture de son fils: « Il ne nous convient pas, expliquait-il au bailli de Mirabeau (22 août), de laisser couvrir une nouvelle Saint-Vincens, aussi vilaine folle et tout autrement scélérat; celle-ci est l'âme de toute cette ligue de brigands; la mère même sera démantelée quand elle ne l'aura plus; et par cent raisons que tu as devinées de plus loin que moi, je ne tiendrai la clef du désordre et du scandale domestique que quand je tiendrai celle-ci. »

Il parut à Muron et à de Bruguères que l'intimidation leur réussirait. Revenant bientôt à la charge, ils représentèrent à M<sup>me</sup> de Cabris, avec le ton et l'autorité de leur emploi, qu'en ne leur découvrant pas la cachette de son frère, elle devenait la cause des malheurs qu'il se préparait et qu'elle en encourrait la peine: « L'enlèvement de M<sup>me</sup> de Monnier, disaient-ils, s'exécuterait malgré les soins qu'elle avait pris de l'empêcher, au lieu que si Mirabeau était arrêté, il n'aurait à réparer que le tort léger de son évasion. » Louise fit mine d'être ébranlée, et



Briançon, d'être « converti crainte des conséquences. » Il donna aux policiers l'adresse des lieux qui renfermaient Mirabeau à Lorgues. Ils y volèrent. Mais Louise les avait joués par cette feinte trahison. Le secret qu'elle leur avait livré n'avait plus aucune importance ; une lettre de Mirabeau venait de l'aviser qu'il délogeait et rejoignait Sophie par Turin, les Alpes et la Suisse, malgré sa parole donnée à Pylade de ne rien tenter sans le consentement exprès de sa sœur.

Quelles raisons Mirabeau invoquait-il pour justifier son coup de tête ? Ce ne pouvait être l'espèce d'approbation anticipée que Louise avait donnée à Sophie par sa lettre du 29 juillet ; il n'en avait pas connaissance ; Sophie ne lui en fit part que le 6 août ; et le 9, il décidait son départ, il l'exécutait dans la nuit du 13. Or, il fallait près de dix jours au courrier pour aller de Pontarlier à Lorgues. Il y a tout lieu de supposer que ces raisons étaient identiques à celles que Mirabeau fournit constamment par la suite, identiques à celles qu'il développa en particulier dans un mémoire à son père rédigé au donjon de Vincennes en 1777, et qui ont trouvé créance partout, grâce à leur vraisemblance, à leur pathétique, à leur romanesque, et aussi, grâce aux difficultés de leur vérification. C'est en dire assez pour avoir envie de les relire ; mais il y a un motif bien plus fort de les reproduire : et c'est leur fausseté. Mirabeau disait à son père, pour se justifier d'avoir enlevé Sophie (1) :

M<sup>me</sup> de Monnier persécutée par une cabale... se vit sans refuge et sans espoir. Elle sut qu'une lettre de cachet était demandée. La terreur s'empara d'elle, et l'amour s'en aida : elle invoqua la liberté ou la mort. Oui, j'en atteste cette infortunée, qui serait bien plus capable de s'immoler pour moi que de se justifier à mes dépens, elle réclama mon assistance et mes sermens... Devais-je les trahir ? Non, je ne le devais pas. Après l'avoir conduite sur les bords de l'abîme, je ne devais pas l'y précipiter... Déshonorée par la folie de sa famille, perdue par la faiblesse de l'homme dont elle portait le nom, elle eût encore été la victime de ma légèreté, et n'eût connu de moi que mes désirs ou ma perfidie !... Ah ! l'idée seule m'en fait horreur. Je courus, je volai, je traversai les Alpes, etc.

Voyons cela. — Qui ne voudrait lire cette lettre désespérée de Sophie, entendre son appel suprême, « la liberté ou la mort, » pour donner avec plus de cœur son applaudissement, son indulgence tout au moins, à ce mouvement impulsif de

(1) Cf. *Lettres originales de Mirabeau*, écrites du donjon de Vincennes, recueillies par P. Manuel (Paris, 1792), t. I, p. 397.

Mirabeau *courant, volant*, arracher sa maîtresse au péril qui la terrifiait? Malheureusement, une telle lettre n'exista jamais, bien que Sophie eût souvent offert à son Gabriel de la lui écrire *après coup*; pour l'aider à se laver de l'accusation capitale de rapt d'une femme mariée. Les lettres écrites par Sophie dans cette période critique sont toutes en original dans nos mains. Il n'y en a point qui témoignent d'inquiétudes et d'impatiences assez vives pour ressembler à de la détresse. Toutes expriment naturellement un désir extrême et une détermination invincible de se réunir à Mirabeau coûte que coûte; et par exemple, l'une d'elles, en date du 1<sup>er</sup> août, s'achève sur ces mots: « Oh oui! mon enfant, il faut que cela finisse ou je n'y tiens plus, ta santé et la mienne n'y résisteraient pas; je te le répète: Gabriel ou la mort! » Mais le surplus de cette lettre même, et les lettres antérieures, et les suivantes, démontrent que Sophie jouissait alors de plus de tranquillité et d'assurance qu'elle n'en avait connu depuis longtemps, en dépit de quelques alertes, telles que la saisie récente par son mari d'un ballot de hardes adressé à Louise et d'une lettre à son Gabriel où, dit un prêtre qui la lut, on découvrait « beaucoup d'intrigues criminelles. » En avisant Mirabeau, ce 1<sup>er</sup> août, de cette saisie malencontreuse, Sophie ne laissait voir aucune alarme; mais elle observait simplement: « La peine que cela me donne pourra bien m'empêcher de faire partir l'autre paquet. Le marquis [M. de Monnier] a dit au curé L\*\*\* qu'il retirait la parole qu'il avait donnée d'écrire pour la lettre de cachet, parce que mon aversion pour le couvent était telle que je l'avais assuré que je m'y poignarderais, que j'étais capable de le faire et qu'il ne le voulait pas. » Elle se moquait des faiblesses et de la crédulité de ce vicillard dans sa lettre du lendemain: « Je te dirai, enfant chéri, que j'ai repris au marquis l'adresse de mon paquet, qu'il conservait apparemment parce qu'elle était de mon écriture. Que de bonté à lui! Sa fille [M<sup>me</sup> de Valdahon] lui a si bien fait prendre l'habitude d'être attrapé qu'il le sera toute sa vie, sans même avoir affaire à des gens très fins... » Et le 6 août, elle rapportait une autre conversation du marquis de Monnier avec un prêtre, au cours de laquelle il avait réitéré l'assurance, qu'il lui avait donnée à elle-même, « que pour une lettre de cachet, jamais il ne la demanderait. » Sur quoi, Sophie ajoutait: « Il est certain qu'il est bien fourbe s'il médite quelque chose. »

C'est seulement à la date du 20 août, pour la première fois, que cette correspondance de Sophie révèle quelque attente, quelque certitude de l'approche imminente de Mirabeau. Sophie venait de recevoir le billet du 9 par lequel il l'avertissait de son départ de Lorgues. Elle en était bouleversée, mais de douleur, non de joie. Car ce billet n'avait pas l'accent d'un amant emporté vers sa maîtresse par la terreur de la retrouver morte ou captive; mais c'était un furibond parti à contre-cœur et reprochant, menaçant, invectivant à tort et à travers, qui l'avait écrit. Et Sophie, stupéfaite, de lui répondre, en reprenant un à un tous ses griefs :

*Tu n'es pas cause de mon chagrin... Mais je n'ai pas dit non plus que tu en fusses cause. Je n'ai pas dit au marquis que je ne t'aimerais plus, que j'éteindrais ma passion; non, mon ami, je n'ai pas pu le lui dire; mon cœur s'est serré, je disais tout bas : Sophie adore Gabriel; peu s'en est fallu que je ne le dise aussi tout haut... Je ne sais pas ce que tu entends par les *jours d'affaires*, et te prie de me l'expliquer; comme je ne peux point entendre aisément de toi des choses dures, tu voudras bien parler plus clairement. Je croyais que Gabriel estimait assez son épouse pour n'avoir pas de soupçon offensant. Hélas! que ne me laissais-tu mourir avec la certitude de ton amour et de ton estime, cette mort eût été douce auprès de ce que je souffre; mais il en est temps encore : rends-moi ton cœur... Mais je ne l'ai pas perdu; mon ami m'aime, il m'aimera toujours. Cependant, comment interpréter ces phrases : *Je proteste à Sophie que si elle va chez la D\*\*\*, elle ne me reverra plus de sa vie... M. de Monnier a sans doute des moyens de faire la paix sur lesquels il compte... Je ne puis passer à Aix, tous ces détails sont mes affaires* (n'est-ce que les tiennes !). *Si Sophie va chez les S\*\*\*, elle peut se dispenser de tous ces embarras* (embarras, mon ami !) *et pleurer sur son amant...* O Gabriel, comment as-tu le courage de m'écrire tout cela, toi qui un moment avant parles de ma sensibilité ?...*

Ainsi, alors même que, pour obéir à une nécessité inéluctable, il quittait sa retraite de Lorgues, Mirabeau hésitait encore à se réunir à Sophie et il ne lui en annonçait pas formellement la résolution; il la lui laissait seulement conjecturer... Mais sa situation nouvelle ne lui ouvrait pas d'autre issue, on va le voir; il devait fatalement s'y diriger. Quels étaient donc ses vrais mobiles ?

Ils nous sont découverts par deux ou trois lignes, fort insignifiantes en apparence, des lettres de Sophie en date des 1<sup>er</sup> et 2 août, dont nous avons cité déjà des fragmens. Sophie elle-même, en les traçant, ne se doutait point qu'elles décideraient de son sort. Les voici. Elle écrivait le 1<sup>er</sup> août :

Je reçois, mon tendre amant, ta lettre du 2 juillet. Tu n'y parles d'une grande que tu viens de mettre à la poste avec une feuille blanche. Je ne l'ai pas reçue, mais j'ai cru comprendre par la suite de ta lettre que tu l'aurais adressée à la Ch. B\*\*\*. En ce cas, je ne l'aurai que fort tard ou demain, et je ne pourrai t'y répondre que par la poste de lundi.

Elle reprenait le lendemain :

Mon bon amour, je suis dans la plus vive inquiétude au sujet de la lettre que tu m'annonces qui contenait la feuille blanche. J'ai passé à la poste : j'ai parlé à la Ch. B\*\*\*, elle n'a rien reçu... J'espère encore jusqu'à samedi, mais s'il n'y a rien, nous aurons tout à craindre qu'elle ne soit perdue. Aussi, quelle mauvaise idée tu as eue d'employer une autre adresse pour celle-là pendant que la nôtre est si sûre !

Le samedi ni les jours suivans ne devaient rien apporter à Sophie. Cette « grande lettre avec une feuille blanche » était arrivée à son adresse, mais elle avait été livrée à la famille de Ruffey ; et elle n'était autre, nous l'avons reconnue, que la longue fable des rapports incestueux de Mirabeau avec M<sup>me</sup> de Cabris ! Mirabeau ne s'exagéra pas le danger de cette interception en le jugeant funeste pour lui s'il demeurait à Lorgues plus longtemps. Il ne pouvait deviner en quelles mains cette maudite lettre était tombée : avait-elle été saisie au départ, ou à l'arrivée ? remise par *la Ch. B\*\*\** soit au marquis de Monnier, soit aux parens de Sophie qui ne manqueraient pas de la communiquer, comme les précédentes, à l'Ami des Hommes. — ou bien arrêtée par l'indiscrétion du directeur de la poste de Grasse, ami de Briançon, et envoyée à celui-ci ? Hypothèses également plausibles ; et dans le doute, Mirabeau devait se comporter comme si les unes et les autres, quoique s'excluant, s'étaient réalisées à la fois. De toute façon, il avait livré à des ennemis impitoyables le secret de sa retraite, le plan de ses projets criminels et l'aveu du pire des forfaits, puisqu'il offensa aussi atrocement la nature que l'honneur. Il n'y avait plus d'alternative pour lui que sa capture à bref délai, suivie d'une détention perpétuelle, ou la fuite... Mais fuir où ? On le rejoindrait en France partout, tôt ou tard. A Lyon, il lui faudrait peut-être se couper la gorge avec Pylade, vengeur de sa sœur outragée. A Paris, où son père, les ministres et la police étaient d'accord pour l'ensevelir vivant, personne ne voudrait plus donner asile à un misérable convaincu par ses propres écrits de rapt, de vols et d'inceste. Son salut était dans les pays étran-



gers ; mais comment s'y soutiendrait-il au début, sans ressources, sans amitiés et sous un nom d'emprunt qui le rendrait suspect?... Contraint de perdre ensemble et tout à coup patrie et famille, épouse et fils, ambitions et fortune, renoncerait-il en outre à une maîtresse riche et disposée à tout pour le consoler? Sophie n'était tout à l'heure qu'un pis aller ; elle devenait à présent son secours, son refuge, sa compensation unique. Il se débattit un instant contre ce destin ; et céda.

Muron et de Bruguières en arrivant à Lorgues trouvèrent ainsi le gîte vidé ; mais ils ne furent pas peu surpris de voir que Briançon les y avait précédés. Il importait à celui-ci de ne pas laisser saisir, à défaut de Mirabeau, les lettres compromettantes que Sophie non prévenue allait continuer d'adresser à Lorgues. Pour leur prouver sa bonne foi, Briançon fit voir aux limiers bredouilles, comme si Mirabeau la lui avait laissée sur sa table en partant et qu'il vint seulement de la découvrir, la lettre où le fugitif annonçait sa marche vers Pontarlier et en détaillait l'itinéraire. Muron et de Bruguières reprirent aussitôt espoir d'après ces révélations. Cependant, un reste ou un renouveau de méfiance professionnelle, joint au calcul qu'en se rendant en poste à Pontarlier par la voie de France, ils gagneraient de vitesse Mirabeau qui avait à faire par les Alpes un tiers de chemin de plus, détermina ces habiles gens à repasser par Lyon. Ici, M<sup>me</sup> de Cabris leur confirma les indications de Pylade, non sans réprover hautement le parti qu'avait pris son frère. En faisant la plus grande diligence, Muron et de Bruguières parvinrent à Pontarlier le 28 août. Mais dès le samedi 24, un peu avant minuit, Sophie avait rejoint aux Verrières-Suisse son Gabriel qui y était arrivé de la veille.]

Mirabeau s'était fait suivre de Lorgues aux Verrières par un homme déterminé, ancien serviteur de Briançon, qui lui avait servi d'escorte et de guide. Son coup fait, il le renvoya en Provence par Lyon avec une lettre pour M<sup>me</sup> de Cabris. Il y réclamait à sa sœur l'argent et les hardes de Sophie, ainsi que les papiers à lui appartenant, dont elle était dépositaire ; et il feignait d'espérer encore qu'elle viendrait avec Briançon les lui rapporter, pour partager ensuite les hasards de sa carrière en Hollande, où il n'attendait plus que cette restitution pour se rendre. Louise lui répondit simplement qu'elle déplorait sa folie qui lui fermait pour jamais les portes de France, et qu'elle

l'exhortait à tenir une conduite plus prudente hors de sa patrie que dedans, car son père le poursuivrait et saurait le saisir partout. Elle lui renvoya aussi ce qu'il réclamait, hormis les papiers. C'étaient principalement des lettres qu'il avait échangées avec Sophie depuis le début de leurs tribulations, et que ne voulant ni détruire ni exposer sur lui aux risques d'une arrestation, il avait confiées à Louise en quittant Lyon. Louise s'y trouvait trop compromise pour s'en défaire juste à l'heure où le souci de sa propre sûreté lui commandait de nier hautement qu'elle eût pris aucune part au rapt de Sophie. Mirabeau, on l'entend, cria à l'infidélité. Assuré par la réponse de sa sœur qu'elle ne savait rien de l'affreuse imputation dont il l'avait noircie, il n'hésita pas à lui reprocher en particulier un important mécompte d'environ 170 louis ; puis il leva le camp, le 15 septembre au soir, sans attendre des explications qui ne devaient, au reste, jamais lui être fournies, attendu que la lettre par laquelle il les exigeait s'en était allée, elle aussi, grossir le dossier de l'Ami des Hommes, à présent formidable. Et cet heureux père, — car il se réjouissait de tout ce qui pouvait accabler ses enfans rebelles, — se disposait d'ores et déjà à en faire un usage conforme à ce qu'il appelait ses « idées finales. »

Ces idées-là tendaient de plus en plus droit à la réclusion de Louise par lettre de cachet. La capture de Mirabeau passait au second plan. Provisoirement, le marquis de Mirabeau n'avait plus rien à redouter, calculait-il, d'un homme que le bruit de son crime obligeait, où qu'il fût, à faire le mort ; au contraire, Louise demeurait libre de l'attaquer de face ou par derrière, tant que la puissance maritale la protégeait. Il s'agissait donc de faire interdire M. de Cabris pour démenche et de confier sa curatelle à toute autre qu'à sa femme. Alors celle-ci retomberait, comme mineure, sous la puissance paternelle, et l'Ami des Hommes se flattait qu'elle ne lui échapperait plus. En attendant que cette procédure fût entamée, un bon moyen de paralyser Louise était de la faire [in]culper de complicité, avec Briançon, dans les méfaits de son frère : rapt d'une femme mariée et vols d'argent et d'effets au préjudice du mari trompé. Une sœur de Sophie, la chanoinesse de Ruffey, en prit l'initiative. Elle s'en vint à Lyon supplier le lieutenant criminel d'ouvrir une information d'office contre M<sup>me</sup> de Cabris.

Mais, comme dit le fabuliste, « tel cuide engeigner autrui qui souvent s'engeigne lui-même. » L'Ami des Hommes avait espéré que cette offensive donnerait au moins assez de fil à retordre à sa fille pour le débarrasser d'elle pendant quelque temps. L'effet immédiat fut tout contraire. Pour échapper aux interrogatoires et rompre des coups dangereux, Louise abandonna le couvent de la Déserte et vint se réfugier dans celui de sa mère, à Paris. Elle aurait pu, semble-t-il, pour plus de sécurité, rejoindre son mari au château de Cabris. Mais on n'y désirait pas son retour, et elle y aurait trouvé divers désagrémens, tels qu'un arrêt, prononcé sur ces entrefaites, le 2 octobre, qui la condamnait à des réparations très humiliantes envers le baron de Villeneuve-Mouans. Son frère, ainsi que M. de Briançon et la tante de celui-ci, M<sup>me</sup> de la Tour-Roumoules, sous les yeux de laquelle s'était produite l'agression de Mirabeau, n'étaient pas condamnés moins sévèrement par cette sentence rendue « nonobstant opposition et appellation quelconques. »

## V. — L'IMPOSTURE DÉSAVOUÉE

La marquise de Mirabeau vivait à l'abbaye royale de Saint-Antoine, dans une demi-réclusion non dépourvue de commodités. Elle y voyait beaucoup de monde ; elle en sortait même quelquefois pour aller visiter ses juges, en compagnie de son chevalier servant, un certain marquis de Lanséguë, ancien conseiller au parlement de Toulouse et petit-fils de Campistron. Lanséguë mangeait d'ordinaire avec elle, à sa grille. Briançon, que la marquise appelait « mon gendre, » y eut désormais aussi son couvert. Cela faisait comme un petit conseil de famille siégeant en permanence. Mais l'accord était loin d'y régner. Les assiduités affichées de Lanséguë déplaisaient à Louise. Elle reprochait de plus à cet ancien magistrat de pousser sa mère à des violences inutilement tapageuses et de ne lui donner pour avocats et conseils que des hommes jeunes, inexpérimentés, désireux par-dessus tout de faire un éclat sur leurs noms obscurs. Une transaction entre ses parens, conclue sans bruit, hors du Palais, n'eût-elle pas été plus avantageuse en tous sens ? C'était l'évidence même. D'ailleurs, Louise entendait amener toute seule un tel accommodement, en tenant la balance égale entre les

parties. Elle leur croyait de grands torts réciproques. Elle aimait sa mère sans l'estimer, et elle estimait son père sans l'aimer. En réglant sa conduite sur ces sentimens, elle eût entrepris sans délai de soustraire la marquise à la direction de Lanséguë si, au moment de l'essayer, elle n'avait eu à défendre sa propre dignité.

L'Ami des Hommes, pour mater au plus vite cette fille qui prétendait lui faire la loi, avait préparé les ministres, — presque tous ses amis, — à décerner contre elle une lettre de cachet, en leur montrant sous le manteau, suivant un procédé qui lui réussissait depuis dix ans contre sa femme, un dossier accablant dont la lettre incestueuse de Mirabeau était à présent la pièce capitale. Son étonnante confiance était venue aux oreilles de la marquise, sans doute par l'indiscrétion d'un ministre à elle tout dévoué, M. de Sartine. Louise convainquit aisément sa mère de son innocence ; mais ce n'était pas l'essentiel. L'essentiel était d'anéantir l'effet de ce papier odieux, et d'abord de le découvrir, de s'assurer de son authenticité, de se rendre compte s'il signifiait vraiment ce qu'on lui faisait dire. On ne savait rien au juste de sa provenance, sinon que les inspecteurs de police Muron et de Bruguières l'avaient reçu de la famille de Sophie de Mounier en passant à Dijon, au retour de leur expédition manquée, et l'avaient rapporté à l'Ami des Hommes pour unique trophée. Louise se mit à la recherche de Bruguières et le retrouva. Il lui fit une description et une analyse si détaillées de ce document, que c'était à peu près comme si elle le voyait. Elle ne put plus douter de sa gravité ; et Briançon écrivit sur-le-champ à Mirabeau pour lui en deman-

der raison. Mirabeau fut bien aise d'être loin, au reçu de la diatribe de Pylade. Mais, en la relisant avec attention, il observa que Briançon commençait par déclarer qu'il avait en mains la lettre incriminée, et finissait par dire qu'il comptait seulement la voir avant peu : donc, il ne l'avait vue ni lue, elle n'était pas sortie du portefeuille de l'Ami des Hommes, et comme elle déshonorait également sa famille et celle de Sophie, il était invraisemblable qu'on la produisît jamais publiquement, ni qu'on la soumit aux confrontations d'écriture indispensables pour en faire une pièce probante en justice. Il n'y avait qu'à en nier l'existence et à l'arguer de faux par moyen subsidiaire. En consé-



quence, Mirabeau n'opposa aux sommations de Pylade que de vagues et doucereuses dénégations, en affectant d'être bien tranquille et de ne pas comprendre de quoi on lui parlait. Mais la marquise de Mirabeau reprit la querelle à son compte. Elle jetait feu et flamme contre ce fils dénaturé. Elle le somma à son tour de s'expliquer sans ambages. Or, depuis qu'en enlevant Sophie, il s'était barré toute perspective de fortune du côté de son père et de sa femme, Mirabeau avait dû recourir au crédit de sa mère et la flagorner en toute occasion, de manière à capter sa confiance en attendant son héritage. Quand elle ordonnait de ce ton, il fallait au moins avoir l'air de lui obéir. Mais Mirabeau pouvait-il faire autre chose que lui répéter ses dénégations à Pylade ? Il les lui paraphrasa dans une lettre du 4 novembre 1776, datée d'Amsterdam, dont voici l'important pour nous :

Je viens, ma très chère mère, de recevoir votre lettre du 24 octobre... Quel crime ai-je donc commis depuis quinze jours qui change votre style au point de vous empêcher de m'appeler votre fils et de faire sortir de votre plume ces mots : *Je ne saurais ni vous estimer ni vous aimer... Je punirai le coupable quand il suivra sa tête* (1)... Je le connais, mon crime. M. de Briançon est arrivé à Paris. J'ai répondu à son étrange lettre, je le devais à la profonde amitié que j'ai pour lui. Tout autre qui n'eût pas eu sur moi les mêmes droits n'eût pas dû s'attendre que je pusse entrer en discussion d'imputations évidemment fausses, calomnieuses, énoncées du ton le plus insultant. Daignez la lire, cette lettre ; elle renferme la justification d'après laquelle vous ne ferez que *suspendre l'opinion que vous avez de mon âme*. J'ai répondu au sujet des lettres prétendument écrites à M<sup>me</sup> de Monnier que *je défais qu'on les montrât* (cela est court, et sans autre réplique que celle de me convaincre de mensonge par les lettres originales), qu'on devrait me faire l'honneur de ne pas me croire assez imbécile pour être la dupe des *copies de lettres* remises au ministre. Quand ce fait serait vrai, je défie pour la millième fois une âme vivante de montrer écrites de ma main des choses que je n'écrivis jamais. Toutes les déclamations relatives à cet objet ne m'affecteraient donc pas le moins du monde, parce que je ne puis croire qu'on s'irrite si fort sans preuves de choses si peu vraisemblables, si je ne voyais qu'on vous a persuadé tout ce qu'on a voulu, qu'on a surpris votre religion au point de vous engager à m'imposer des conditions inacceptables, pour dire sans doute après : « Il ne veut faire qu'à sa tête ; abandonnez-le, il le mérite. » Pour finir ce qui concerne ma sœur, j'ajouterai ici que j'offre de faire des sommations légales à M<sup>me</sup> de Ruffey d'avoir à se rétracter et faire réparation, ou fournir mes prétendues lettres originales. J'aurais déjà fait cette démarche si je n'avais cru devoir vous la soumettre. Voilà ce que je puis dire à cet égard...

(1) C'est-à-dire, on le comprend, *quand il en irait de sa tête*.

Dans la suite de ce plaidoyer, Mirabeau repoussait avec véhémence les « ordres » que sa mère lui avait réitérés de renvoyer Sophie chez « son respectable mari » dont elle avait méconnu « les vertus et la modération. » Il se défendait aussi d'avoir jamais engagé sa maîtresse à empoisonner M. de Monnier. Ce n'est pas notre sujet d'éclaircir cette dernière imputation. Mais il est à propos d'en tenir compte. A ce moment même, le marquis de Mirabeau tirait parti d'une imputation toute semblable, à ceci près que c'était M. de Cabris que Mirabeau aurait conseillé à sa sœur d'empoisonner, après l'avoir fait tester convenablement ! Le portefeuille de l'Ami des Hommes renfermait une lettre (1) suivant laquelle Jean-Paul avait autrefois surpris dans le secrétaire de Louise ce conseil assassin écrit par son frère, et qu'elle était venue à bout « de lui faire jeter au feu à force de caresses et par mille belles protestations. » Mais l'esprit de Jean-Paul en demeurait frappé. Même loin de sa femme, dès que la peur du poison le reprenait, il n'osait plus manger que des œufs et des fruits. On pouvait donc jouer de cette peur à coup sûr, l'occasion le vérifia tout de suite.

Jean-Paul avait quitté Grasse en compagnie de son frère de lait et il avait pris la route de Paris pour se réunir à sa belle-mère et à sa femme. Ce départ, auquel sa famille ne put le faire renoncer, contraria surtout le marquis de Mirabeau qui vivait assez tranquillement dans « son panier de verdure » du Bignon. Louise était vulnérable loin de son mari; elle allait devenir intangible à ses côtés. « Tu vois, manda-t-il au bailli, le 28 octobre, tu vois quel surcroît de renfort. Si ce voyage a lieu, compte qu'ils le feront tester et disposer de bonne manière, et puis il ira se reposer tout à fait. » Mais Jean-Paul n'avança pas loin. A Aix, on lui remit des lettres anonymes au vu desquelles il tourna bride, terrorisé. Ces lettres lui exposaient un dessein arrêté de l'empoisonner à Paris, après quoi Briançon épouserait sa femme. L'avertissement du marquis de Mirabeau au bailli avait opéré sur-le-champ.

Les dénégations de Mirabeau sur le fait principal de l'inceste avaient calmé, satisfait sa mère. La marquise ne demandait qu'à être convaincue et à retourner au plus vite à ses propres affaires qui étaient dans la crise. (Elle sollicitait alors

(1) Nous n'en possédons que l'extrait sans signature et en copie fait pour le bailli de Mirabeau par le marquis.

du parlement de Paris la confirmation d'une sentence de séparation de corps que le Châtelet avait prononcée à son avantage, mais par défaut, dans les premiers jours de cette année 1776, et dont le marquis défaillant interjetait appel.) Mais Louise et Briançon exigeaient du calomniateur un démenti plus catégorique, et la marquise dut consentir à le lui demander, mais doucement, car elle avait besoin de lui. Elle était même disposée à lui rendre son affection, son estime et ses libéralités, pourvu qu'en retour ce bon fils voulût bien écrire pour elle des mémoires meurtriers contre l'Ami des Hommes. L'idée d'une pareille collaboration révoltait Louise. Elle se déclara résolue à l'empêcher par tous les moyens, et elle en avait d'infaillibles. Elle n'ignorait pas que les libelles de son frère contre son père devaient être introduits en fraude à Paris sous le couvert du ministre de Sartine. Elle n'avait qu'à dénoncer cette singulière connivence. Elle pouvait aussi livrer l'adresse de Mirabeau en Hollande. Elle en était fort sollicitée, quoique indirectement, par le policier de Bruguières qui s'était mis en tête d'arrêter Mirabeau, et qui comptait sur la furieuse rancune et sur l'intempérance de langue de Briançon pour arriver à ses fins. Son attente fut remplie : Briançon travaillé à souhait parla, parla trop... Quelle aubaine !

Le lieutenant-général de police, M. Lenoir, informé aussitôt, autorisa Bruguières à profiter de sa découverte et à se rendre au Bignon pour en faire part à l'Ami des Hommes. Mais la première mission du policier, manquée à grands frais, le recommandait mal. L'Ami des Hommes le renvoya s'aboucher à Dijon avec la famille de Sophie de Monnier. Ce contretemps donnait du répit à Mirabeau ; mais il endormit sa vigilance en lui laissant croire qu'il était en terre d'asile inviolable. Il céda sans plus de difficultés aux incitations d'attaquer son père, dont sa mère l'obsédait ; et pour en terminer avec l'affaire de sa sœur, il démentit son imposture dans les termes explicites que la marquise exigeait de lui sans plus de retard. Il lui récrivit de Rotterdam, le 21 novembre :

J'ai reçu, ma très chère maman, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 10 novembre. Quelque sèche qu'elle soit encore, elle m'a paru bien plus analogue à votre bonté que la précédente. Elle a été jusqu'à mon cœur. J'ai senti que le vôtre parlait toujours pour moi, quel que soit le voile de sévérité sous lequel vous croyez devoir vous enve-

lopper... Je ne croyais pas que ce fût moi qu'on pût accuser de tergiverser dans tout ceci ; je croyais avoir dénié assez formellement toutes les lettres odieuses qu'on m'imputait. Il me semblait que c'étaient ceux qui tantôt disaient avoir vu la lettre, peu de lignes après espérer de la voir bientôt, dans la même page tenir de vous des confidences que vous ne pouvez pas avoir faites ; il me semblait, dis-je, que ceux-là pouvaient à bon droit être soupçonné de n'être pas de bonne foi. Il me semble en outre qu'il faut avoir envie de faire des contes absurdes pour circonstancier un prétendu compte rendu d'un frère parlant à sa maîtresse de sa sœur. En vérité, nous avions autre chose à faire qu'à parler des *signes* d'une autre femme dont nous ne nous sommes jamais entretenus qu'avec la plus tendre et la plus chaude amitié. Ma chère maman, j'ai souvent vu que les gens qui avaient tort criaient bien haut pour qu'on ne criât pas. Ceci n'a pas besoin de commentaire pour ceux à qui je l'adresse, ainsi je n'en fais pas. Mais je dis, puisqu'on m'y force, que je ne vois pas ce qu'on m'a tant sacrifié, en quoi *on s'est tant compromis*. Je vois d'une part d'immenses projets, toujours évanouis en fumée ; de l'autre, le refus le plus formel de se mêler de *tout ce qui pourrait compromettre* ; et sur le tout, des plaintes très odieuses, très calomnieuses, très vagues, et un silence profond lorsqu'on voit qu'il devient difficile de me répondre. Peut-être, si j'opposais *procédés* à *procédés*, trouveriez-vous que mon amitié ne craint le parallèle d'aucune autre pour l'activité, l'audace et surtout la constance ; mais on ne persuade pas les entêtés volontaires. Ainsi je n'espère plus ramener l'ami qui ne veut plus l'être.

Louise ne fut pas encore désarmée. Plus son frère se déclarait incapable d'une si noire calomnie, plus elle le jugeait impardonnable de l'avoir commise. D'ailleurs, tous les démentis de Mirabeau n'anéantissaient pas sa lettre infâme, ni n'empêchaient l'Ami des Hommes de continuer à s'en servir contre sa fille. Pour cette fois, cependant, la marquise de Mirabeau abandonna Louise à son ressentiment et rejeta son conseil impérieux de tenir le Hollandais à l'écart ; elle se croyait à moins de deux mois du jugement de son procès ; elle avait besoin d'une plume habile, prompte, redoutable et déterminée à ne faire merci ni à père ni à parens. Et bref, la marquise était trop violente et trop près de sa cause pour discerner les ménagemens obligés, pour entrer dans les considérations de mesure, de convenance, de dignité, où Louise l'empêtrait. Cette opposition de méthode et de sentimens prit vite entre ces deux femmes un tour de mésintelligence si bruyante que leur couvent en fut importuné. L'abbesse invita les disputeuses à le quitter. Elles s'accordèrent pour résister à cette invitation. Mais leurs aigres propos, bien loin de s'adoucir, les entraînèrent un jour



à des voies de fait, où Louise eut la malchance d'être la plus forte ; on releva la marquise sous ses pieds. Pour le coup, on leur donna congé tout de bon. Un commissaire vint à la grille du parloir signifier à M<sup>me</sup> de Cabris son expulsion. Cette formalité sommaire la souleva de fureur. Elle agrippa l'homme à travers les barreaux, et en le secouant à l'étrangler, elle ne put retenir la grille de s'abattre. « Cela donna le temps à la magistrature de se sauver, » rapporta au bailli l'Ami des Hommes, tenu au courant des moindres mouvemens de « ses folles. » Louise délogea ensuite de bonne grâce. Elle alla s'installer au couvent des Annonciades de Popincourt, tandis que sa mère, autorisée par le parlement à prendre un logement en ville, se retirait auprès de M. de Lanséguë.

Le 12 mai suivant, le parlement de Paris rendit son arrêt. Le marquis de Mirabeau eut procès gagné tout d'une voix, — « avec dépens, clause inusitée en pareil cas, » faisait-il observer, triomphant. La malice de ses juges le guettait pourtant en certain endroit. Leur arrêt ordonnait implicitement, par voie de conséquence, la réunion de ces époux incompatibles ; ils l'avaient prononcé en se frottant les mains et en disant : « On nous rendra compte de la première nuit. » On n'en rendit compte qu'au Roi, mais ils en surent bien quelque chose. Ce fut la fable de Paris.

Le soir même du prononcé, la marquise envahit l'hôtel Mirabeau, rue de Seine, flanquée de deux notaires au Châtelet, du marquis de Lanséguë, de sa logeuse et d'un laquais. Elle s'y ancrâ pendant une semaine, malgré la résistance des gens du marquis, bouleversant la maison et ameutant le quartier par des scènes inouïes d'extravagance. Le marquis s'était vivement réfugié à la campagne avec Caroline du Saillant, malade d'émotion. Louise ne parut pas ; mais elle avait l'œil au cadran. Dans la nuit du 19 au 20 mai, des exempts vinrent enlever de force la marquise et la conduisirent, la scellèrent plutôt, au couvent des Dames de Saint-Michel, où elle s'entendit défendre toute communication de vive voix ou par écrit avec âme qui vive. Cette opération n'avait pas exigé moins de quatre lettres de cachet. L'Ami des Hommes en avait obtenu en même temps deux autres pour faire exiler de Paris la logeuse de sa femme et M. de Lanséguë. Mais ce n'était rien encore : le succès le combla. Dans cette journée du 20 mai, il reçut de Hollande l'avis que Bruguères avait arrêté son fils et Sophie... C'était une pêche

miraculeuse ! Lui, pourtant, n'y regarda qu'avec une moue dédaigneuse : Louise et Briançon lui échappaient toujours. Devait-il relancer le filet tout de suite ? il le voulait : on l'en empêcha. L'opinion fit peur à son entourage. Paris était effaré, scandalisé, par cette profusion d'ordres du Roi. On pariait que le parlement s'en mêlerait.

Le marquis demeura une semaine encore à la campagne pour laisser tomber ce haro. Il s'y sentait bien tranquille et ne bougeait pas ; son ami Maurepas, dont le rapport avait entraîné l'adhésion du Roi à ces mesures, se portait garant de leurs conséquences. Mais dès son retour à Paris, dans les premiers jours de juin, il eut lieu de regretter son inertie. Entre temps, l'heure de Louise avait sonné. Elle était rentrée en scène. Après avoir forcé le secret où sa mère étouffait d'impuissance et de rage, elle remuait en faveur de la malheureuse et la Cour, et la ville et le parlement. Or, cette maille du secret rompue, tout risquait de se défilier. Le marquis manda aussitôt au bailli (3 juin 1777) :

J'ai trouvé au bout de huitaine d'absence force ébranlement et un *impegnò* auquel je vais tâcher de mettre ordre. Regardant ce serpent Rongelime comme le principe de toutes les catastrophes et comme celle qui a perdu à forfait sa mère et son frère, je voulais constamment la faire du moins renvoyer à son couvent de Lyon, choisi de l'aveu de son mari, et faire chasser de Paris son Briançon fort recommandé à la police. Du Saillant s'y est toujours opposé, disant que j'avais sans cela assez à faire, que ce serait une Saint-Barthélemy, que je n'avais que faire de me mêler de celle-là, etc. Quoique je pensasse qu'il y avait dans son opinion un peu de fausse peur, attendu que Briançon a dit l'année passée aux exempts qui couraient après le frère que s'il arrivait quelque chose à la sœur, je ne périrais jamais que de sa main, cependant j'ai cédé à son avis... Du Saillant assurait que cette femme, ne voyant plus sa mère depuis l'hiver, prendrait son parti quand elle la verrait enfermée. Je hochais la tête et attendais. A peine étais-je parti pour Roissy qu'elle a demandé à voir sa mère. M. de Maurepas, qui n'était point prévenu, a dit qu'il était difficile d'empêcher une fille de voir sa mère, et on l'a permis. De là, avec une M<sup>me</sup> de Vassan, elle est venue chez M. Lenoir. Enfin la voilà en plein tracas, jouant le rôle de bonne fille, écrivant à cent personnes, etc. Alors du Saillant a été bien honteux et bien effaré, et puis moi moins. Mais cependant, je ne sens pas moins qu'on m'a fait troquer l'avantage d'une offensive en règle et naturelle, contre une défensive où je trouverai des difficultés. Je demande que ne pouvant montrer aucun aveu de sa famille pour son retour (à Grasse), elle soit renvoyée au couvent de la Déserte qu'elle avait choisi à Lyon avec la permission de son mari, et que Briançon, vrai gibier de police, soit chassé d'ici. Je déclare que le mari étant devenu faible de cerveau et sa maison en pleine anarchie, je demeure tuteur

naturel de ma fille encore mineure, et que j'ai droit de demander qu'elle soit renvoyée d'un train de vie déshonorant aux mesures consenties par son mari. Voilà une nouvelle besogne entamée entre tant d'autres. Heureusement que m'en tenant toujours dans mon idée à mon point radical, je n'ai pas perdu de vue les démarches de cette femme, et j'ai même toujours tenté, quoiqu'en vain, de remuer la famille (de Cabris)... Je n'espère pas trop rien tirer de cette famille qui n'est qu'un détachement battu. Mais au moins faut-il nécessairement parer à un coup de Jarnac très possible. Cette femme est assez remuante et son mari assez imbécile pour qu'elle en pût tirer quelque lettre qui autorisât son séjour ici, auquel cas je n'aurais rien à dire, et nous ne jouirions jamais d'aucune sorte de repos ni d'honneur.

Louise s'attendait, en effet, à recevoir d'un jour à l'autre une telle autorisation de son mari : elle la lui avait demandée ; mais elle se croyait assez couverte déjà par une lettre datée du 31 mars 1776, veille de sa séparation d'avec lui, dans laquelle M. de Cabris la pressait instamment d'aller vivre auprès de sa mère persécutée et malade, à Paris : « Vous y seriez, lui disait-il, plus décemment qu'à Lyon. » Elle ne ralentit donc pas ses démarches, au contraire. Le 4 juin, dans une scène orageuse, elle fit violence à sa mère et lui arracha sa procuration générale. A peine l'eut-elle obtenue qu'elle en usa, avec une habileté et une sagesse supérieures, pour faire place nette, écarter tous les conseillers de violence, et révoquer, annuler, toutes les plaintes que la marquise avait portées contre l'Ami des Hommes à l'occasion de son brutal enlèvement du domicile conjugal où les juges l'avaient renvoyée. Louise signifia ces actes à tous les intéressés le 6 juin ; et le 7, ce brin d'olivier dans la main, elle invita le lieutenant de police, M. Lenoir, à soumettre au marquis de Mirabeau un projet d'accommodement qui ne stipulait au profit de la marquise qu'une liberté relative, avec une pension de 4 000 livres et la jouissance de ses biens paraphernaux représentant un revenu de la même somme. Le marquis rejeta ces propositions modérées avec mépris. Son gendre du Saillant le suppliait d'y souscrire. Mais il répondit à tout et à tous « que quand Rongelime lui apporterait une donation des biens maternels aux enfans et héritiers naturels, acte par lui autorisé et contrôlé, et le consentement de sa mère à demeurer close toute sa vie, condition *sine qua non*, encore ne voudrait-il pas recevoir ces choses de la main de cette créature, et qu'enfin, avant tout, il voulait qu'elle fût renvoyée à son domicile naturel... »

Ce même jour, 7 juin, Mirabeau et Sophie arrivés de Hollande à Paris sous la conduite de l'inspecteur Bruguières, se faisaient des adieux déchirans. Sophie, muette, sombre, détournant les yeux, était dirigée dans une maison de correction de la capitale, et Mirabeau, hurlant, gémissant, en larmes, était conduit au donjon de Vincennes dans une calèche qu'il inondait de son sang; cette hémorragie le sauvait de l'apoplexie. Misérable épave... Il unissait dans les mêmes imprécations sa sœur jadis trop aimée, Briançon qui l'avait livré, et son père... Mais s'il avait prévu quelles revanches lui étaient réservées, il eût dédaigné de donner un regard, une plainte, à son sort actuel, pour sourire à son avenir. Cette médiation que l'Ami des Hommes refusait d'accepter de Louise, il s'aviserait bientôt d'en proposer l'essai à ce fils honni, tout en le maintenant en prison; puis il lui rendrait son affection, il récrirait son testament en sa faveur, il le nommerait au bénéfice de la donation éventuelle des biens maternels; enfin, il le remettrait en liberté et il lui pardonnerait tout, tandis que Rongelime ne connaîtrait plus jamais que sa vengeance et que son exécration... Elle était libre encore, il est vrai, alors que son frère entra en prison; mais un ordre d'exil était sur le point de lui être notifié; et des mesures plus graves, telles que sa réclusion et l'interdiction de son mari, étaient préméditées, résolues contre elle. Le 20 juin, elle reçut un ordre du Roi qui la renvoyait au couvent de la Déserte. Elle protesta, mais obéit. M. de Briançon ne la suivit pourtant pas. Il croyait qu'elle ne tarderait guère à reparaitre, ainsi qu'elle en faisait le serment en pliant bagages.

Dès son arrivée à Lyon, Louise appela son mari auprès d'elle. Elle demanda aussi au ministre la révocation de son ordre d'exil. Ceci lui fut accordé très vite, le 4 juillet, sous la condition, toutefois, qu'elle ne rentrerait pas à Paris sans une permission expresse du Roi. Mais M. de Cabris, apeuré, malade, alité, lui répondit négativement le 2 juillet: « Ne pourriez-vous pas venir dans mon château? suggérait-il. Pour ce qui me concerne, certaines lettres me font trembler. Qu'il me serait doux, important et agréable d'avoir une conférence de vive voix avec vous! Mesurez l'impatience avec laquelle j'attends votre réponse décisive. »

Tandis qu'elle délibérait sur le parti à prendre, le bailli de Mirabeau, stimulé, stylé, documenté à souhait par l'Ami des



Hommes, et bien secondé par l'officieux M. de Clapiers, dit Mon-Bon, faisait circuler et signer en Provence un mémoire sévère, destiné au ministre Amelot, où il incriminait pas à pas la conduite de sa nièce depuis son mariage pour démontrer que sa famille et celle de M. de Cabris étaient dans le cas de solliciter un ordre du Roi qui la confinât au couvent de la Déserte de Lyon, avec interdiction d'en sortir et d'y recevoir aucune visite, aucune correspondance, sans contrôle. La douairière de Cabris, mue par le désir d'avoir une postérité mâle, avait d'abord rejeté ce mémoire. Mais elle écrivait maintenant : « Je le signerai, j'engagerai mon fils à le signer. » Les beaux-frères de Jean-Paul, MM. de Gourdon, de Gras et de Saint-Cézaire n'en voulaient pas assumer l'initiative; mais ils promettaient de signer après les autres. Des Clapiers en nombre, — le marquis de Vauvenargues, frère du moraliste, en tête, — s'apprétaient à suivre leur cousin Mon-Bon, « le plus zélé de tous, » au dire du bailli.

C'est là, cher frère, exposait ce dernier à l'Ami des Hommes (11 juillet), c'est là le meilleur parti à tirer de cette besogne-là; car il serait difficile de faire interdire un homme qui, tout imbécile qu'il est, se réduisant à jouer au petit palet avec ses habitans, ne laisse pas de transiger avec eux et de faire des affaires assez avantageuses par la confiance qu'il a en un habile homme qui lui sert de conseil. Sa tête, très faible en elle-même, n'est pas jusqu'à extravaguer actuellement, et ce n'est qu'un homme vil par la tête et le cœur, mais sans rien qui ressorte assez pour le faire tomber sous la formalité prescrite à ce sujet; et bien loin de guetter ses bons intervalles qui, dans le réel, sont nuls, il faudrait guetter ses mauvais qui, quoique éternels, ne le sont pas au point de répondre de travers à un juge.

Mais, ce 11 juillet, Louise abandonnait la Déserte où on se flattait de la reclure. Le 20, elle tombait à Grasse et de là ricochait à Cabris, comme une pierre du ciel dans une grenouillère. Il était temps : le faible Jean-Paul allait signer le mémoire du bailli, la lettre de cachet s'ensuivait infailliblement. Au lieu de cela, ce furent des complimens et des embrassades de tous à la ville, et des feux de joie, des arquebusades et des acclamations au village, en l'honneur de *Madame la jeune*, comme les vassaux de Louise l'appelaient. Plus un ennemi en vue. Jean-Paul donnait tout le premier l'exemple de serrer dans ses bras avec émerveillement cette redoutable déesse qui partout rassemblait les nuages sur son front, et les dissipait d'un regard. Tout à fait raffermi par sa présence, il descendit de

son château à Grasse le lendemain ; et sans égard aux prières, aux larmes, aux résistances de la douairière, il lui enleva sa fillette, Pauline, à qui cette reprise, il faut bien le dire, fit l'effet d'une délivrance.

#### VI. — LA FIN D'UNE LIAISON DANGEREUSE

Le bailli étoit ami de son repos et n'avoit nul goût pour les querelles de famille. Il auroit voulu que, si Louise se tenoit tranquille désormais, l'Ami des Hommes la laissât en paix. Mais celui-ci n'en démordait plus, et Louise, on doit en convenir, le bravait de loin comme de près. A peine rentrée dans son château, elle avoit engagé M. de Cabris à dénoncer aux ministres l'injustice et l'illégalité des rigueurs dont elle venoit d'être l'objet de la part de son père, au mépris de l'autorité maritale. Un peu plus tard, elle et Jean-Paul avoient encore envoyé leur procuration à Paris afin que, devant toutes les juridictions, on poursuivît en leur nom le triomphe de la marquise de Mirabeau et la punition de son persécuteur. Mais ce qui rouvrit carrière à la vindicte un moment différée de l'Ami des Hommes fut un incident sur lequel il ne comptait plus guère : M. de Cabris eut un accès de démence bien caractérisé, qui dura trois jours, du 23 au 26 septembre. Le pauvre homme débuta par se porter un furieux coup de couteau dans la cuisse, puis il lacéra ses livres et ses estampes, jeta son argent par les fenêtres et ses meubles à la tête des gens, menaça de mort sa femme, sacrifia un chien, et enfin, harassé, repentant, supplia qu'on le mit en prison, en demandant, pour toute grâce, qu'on y brûlât de l'encens. La douairière de Cabris fit constater dûment ce misérable état de son fils ; puis, avec le concours du bailli de Mirabeau, rejeté bon gré mal gré lui dans ce conflit, elle engagea une procédure en interdiction qui aboutit sur la fin de l'année à une sentence conforme à sa demande. Louise fut exclue de la curatelle de l'interdit ainsi que de la tutelle de sa fille ; elle étoit replacée sous la puissance de son père ! Elle appela aussitôt de ce « prononcé de village » devant le parlement d'Aix. Mais ici comme à Grasse, ses juges étoient gagnés d'avance. Elle conquit en vain, par une défense aussi vaillante qu'adroite, les suffrages du barreau et de l'opinion publique. Le parlement confirma la sentence d'interdiction et valida les dispositions de l'assem-

blée de parens qui avait confié l'administration des biens et de la personne de Jean-Paul à la douairière de Cabris. Mais le pire fut que, peu de jours avant le prononcé de cet arrêt, Louise fut arrachée du lit conjugal et des bras de sa fille par la maréchaussée, en vertu d'une lettre de cachet, et conduite sous escorte au couvent des Ursulines de Sisteron. En apparence, c'était le mémoire de son oncle, remis en circulation et signé par tous les parens intéressés à sa détention, qui avait décidé les ministres à la frapper. Mais dans le vrai, l'Ami des Hommes, tout en ne s'associant pas en nom à cette plainte, l'avait à lui seul fait aboutir, en tirant habilement parti auprès de ses bons amis, les ministres Maurepas et Amelot, de la lettre incestueuse de son fils. Ceci avait levé tous les obstacles.

L'ordre du Roi s'exécuta le 24 février 1778, au petit jour. Louise ne devait recouvrer sa liberté que plus de trois ans après. Elle ne se résigna pas un seul moment à cette captivité outrageante et imméritée. Mais ses plaidoyers furent d'abord étouffés par le silence concerté des ministres. Puis les mois s'écoulant, ses partisans, étonnés de son impuissance à se justifier, ajoutèrent foi plus volontiers à la version du bailli et de la famille de M. de Cabris, d'après laquelle Louise était punie pour des crimes dont il valait mieux pour elle-même qu'on ne parlât point. Mais on en parlait, bien entendu, sous le sceau du secret, à tous les bavards qui prenaient ensuite le public pour confident.

Les griefs ouvertement allégués contre M<sup>me</sup> de Cabris par ses deux familles auraient assez bien justifié sa détention s'ils avaient été tous fondés. Mais elle en pouvait sans peine détruire les uns, affaiblir les autres. On lui reprochait notamment d'avoir dilapidé la fortune de son mari, provoqué le double scandale des affiches diffamatoires et de l'agression du baron de Villeneuve-Mouans, couru les grands chemins avec un amant, engagé son frère à une mésalliance, et participé au rapt de Sophie après avoir recélé l'argent et les effets soustraits au marquis de Monnier. Elle n'en avait pas tant sur la conscience. Et c'était pour prévenir l'effet de ses dénégations et de ses preuves, qu'on donnait crédit, à voix basse, à la fable de ses relations criminelles avec Mirabeau. De ceci, Louise ne pouvait se défendre ni même parler, puisqu'elle n'eût trouvé personne pour lui opposer franchement cette accusation, pour l'articuler par

écrit. Elle était forcée de s'en tenir à la réfutation des griefs avoués et consignés dans le mémoire qui la dénonçait aux ministres, mémoire qu'au surplus on ne lui communiquait même pas.

Lorsqu'elle fut lasse à son tour de ressasser en vain cette réfutation aux oreilles fermées des magistrats, du gouvernement et de sa parenté, Louise porta sa cause, en mars 1779, devant l'opinion publique, — « ce juge des juges, » disait Mirabeau. Elle rédigea un mémoire qui fut imprimé et distribué à profusion dans Paris. Il y fit sensation. De l'aveu du marquis de Mirabeau qui s'y connaissait, vogue pareille ne s'était pas vue depuis l'invention des pantins et des ramponneaux. Tous les oisifs de la capitale se jetèrent comme à la curée sur ce nouveau scandale Mirabeau. Des grandes dames de la Cour, de l'entourage même de la Reine, disaient qu'elles achèteraient fort cher l'honneur d'appartenir à M<sup>me</sup> de Cabris pour avoir celui de se mêler de ses affaires. La puissante coterie des Noailles, qui jamais ne lâchait les siens, intéressait la maison royale en faveur de la touchante et fière captive de Sisteron. Enfin, de notables magistrats du parlement d'Aix, de ceux-là mêmes qui avaient approuvé ou confirmé la sentence d'interdiction de M. de Cabris (et notamment le procureur général Le Blanc de Castillon, la première autorité du pays après le premier président et intendant de Provence), s'indignaient hautement de ce que, sans attendre leur arrêt, et alors que M<sup>me</sup> de Cabris était en instance devant eux pour la cause la plus honorable, on eût décerné et exécuté une lettre de cachet contre elle. Quant aux avocats signataires de ce mémoire irrésistible, gens réputés et honorés comme les premiers de leur ordre par la science et par les vertus, ils juraient de défendre leur cliente jusqu'à la mort. Ce gros tapage se soutint deux mois. Puis il s'apaisa, s'éteignit. L'été avait fait le vide à Paris et à Versailles. On y parlait d'autre chose. A la rentrée, tout était à recommencer sur nouveaux frais. Mais que tenter? Aussi longtemps qu'elle n'aurait pas fait sortir de l'ombre l'imputation d'inceste qui déconsidérerait par avance toutes ses démarches, Louise étoufferait elle-même dans cette ombre empoisonnée : tous ses amis s'accordaient à le lui prédire. Son silence affecté sur cet article équivalait à un aveu. Elle y persista néanmoins, mais elle essaya de s'en expliquer. Sur la fin de cette année 1779, elle fit courir de mains en mains un petit



mémoire manuscrit, en forme de réponse à une amie qui était censée lui demander cette explication. Elle y disait :

J'ai fait serment de ne jamais parler du comte de Mirabeau au public. Il m'est déjà trop dur de poursuivre son nom dans la personne de son oncle. D'ailleurs, sa position actuelle le mettant dans l'impuissance de se défendre m'impose la loi de ménager un malheureux dont il n'y a plus rien à redouter... Le bailli a trop bien combiné les moyens de me nuire pour ne pas profiter de la délicatesse qui m'impose silence sur son neveu ; il a pu facilement la pressentir ; l'homme le moins vertueux connaît assez le code des honnêtes gens pour prévoir leur marche et lire dans leur âme. Le méchant seul est impénétrable. Comment pourriez-vous exiger de moi, mon amie, que je m'arrêtas à l'infâme trafic que le bailli fait contre moi des lettres plus infâmes encore de son neveu ? Qu'il les colporte tant qu'il voudra, elles feront sa honte et ne pourront jamais m'incriminer. En effet, ou ces lettres sont écrites après coup et dans un état d'esclavage qui, mettant un coupable dans la dépendance directe de celui qui le punit, le force à subir ses lois ; ou elles ont été réellement écrites dans le temps que, par un dernier effort, je sacrifiais ma tranquillité et ma répugnance intérieure pour éviter la chute du comte de Mirabeau. S'il a été capable d'écrire à cette époque des horreurs contre son unique protectrice, quel crédit doit-il trouver, et quels supplices peuvent punir un tel monstre ? Je connais une lettre (dont je puis disposer, quoiqu'elle soit adressée à un tiers), elle fut envoyée de Rotterdam à la fin de l'année 1776 (1) : le comte de Mirabeau y nie formellement d'avoir jamais rien écrit contre moi, et défie qu'on lui produise ni lettres, ni autres preuves de cette horrible ingratitude. Celles que le bailli emploie sont écrites de France dans les premiers mois de la même année : quand il me les produira, ma réponse sera prête, et j'ignore comment il se lavera de l'infamie qu'entraîne l'usage de tels moyens, surtout quand ils sont employés de mauvaise foi. Le bailli n'ignore point les vices de son neveu ; bien plus, il ne les a laissés ignorer à personne dans le temps où une passion dominante n'absorbait point encore toutes ses idées et ses sentimens. Comment ose-t-il fonder ses calomnies, ses séductions et ses persécutions sur des lettres du comte de Mirabeau qui, s'il les a écrites dans un temps de liberté, a surpassé par ce seul trait toutes les noirceurs connues ?...

Ces argumens avaient [plus d'accent que de force probante : Louise s'en rendit compte à leur peu de succès. Ses derniers partisans lui conseillaient maintenant d'entrer en composition avec son père, d'en appeler doucement, respectueusement, à sa clémence et à sa justice mieux informée, et d'amener d'abord le bailli à s'interposer. Louise hésita ; elle espérait encore que Linguet voudrait se charger de renouveler, en l'amplifiant, le

(1) C'est la lettre de Mirabeau à sa mère, datée du 21 novembre, dont nous avons reproduit plus haut le passage essentiel.

bruit de son premier mémoire. Mais Linguet avait alors sur les bras une grosse querelle particulière avec le puissant maréchal de Duras ; il ne se souciait pas d'attaquer le régime des lettres de cachet ; il avait assez à faire d'éviter d'en être sous peu la victime. Il engagea donc M<sup>me</sup> de Cabris, lui aussi, à préférer une marche silencieuse, à entrer dans la voie des pourparlers amiables et des accommodemens ; et cette dérobade imprévue déterminait Louise à céder. Elle prit pour médiateur un de ses cousins, le jeune comte de Gruel. Mais il y avait un préalable obligé ; Louise devait préparer son père à l'arrivée du négociateur par une lettre de soumission formelle. Elle se contraignit aussi à l'écrire. La réponse du marquis, en date du 25 avril 1780, fut une rebuffade dure de ton, mais si verbeuse que ce verbiage l'affaiblissait en donnant prétexte à une réplique. Louise ne manqua pas de la lui faire (1<sup>er</sup> juin 1780). Au total, son père lui reprochait d'avoir été mauvaise fille, mauvaise épouse, mauvaise mère, mauvaise sœur. Elle anéantit un à un ces griefs, à l'exception du dernier, le principal, au sujet duquel elle se contenait provisoirement à dire :

Quant à l'acquiescement de mes devoirs de sœur, je n'ai qu'un mot à répondre, le voici : je suis instruite des propos qui courent dans le monde et des prétendues preuves dont on les appuie. Au moment où j'ai reçu la lettre du 25 avril dernier dont vous avez honoré votre fille, j'allais déposer chez un notaire et me faire donner expédition en forme probante des pièces originales et irrécusables que j'ai à produire sur tous les points possibles concernant M. le comte de Mirabeau, pour tous les temps et principalement pour l'année 1776, annonçant en même temps les motifs qui me forçaient à faire ce dépôt humiliant. Aujourd'hui que mon père daigne devenir mon juge, j'ai l'honneur de vous demander la permission de vous faire présenter ces pièces, qui portent avec elles une conviction irrésistible, par le comte de Gruel, syndic de la noblesse du Haut-Dauphiné, notre très proche parent...

Cette tournure adroite et ferme embarrassait le marquis. Il ne voulait ni d'un adoucissement du sort de Rongelime, ni de ses justifications qui auraient émoussé, brisé, l'arme dont il ne frappait à coup sûr qu'à la condition de la tenir cachée et de s'en servir dans l'ombre. Il se reprocha d'avoir donné lieu à cette réplique par sa propre réponse :

Ce fut une bêtise, écrivit-il au bailli (29 juillet 1780), car elle s'en sert comme d'un programme pour m'écrire le plus impudent et le plus insolent manifeste, d'une longueur énorme pour une lettre, mais qui est visible-

ment fait pour être injurieux et imprimé. C'est où je l'attends. Je suis fait à ses impuissantes attaques. Elle n'en deviendra que mieux l'horreur et l'effroi de tous les honnêtes gens... Je dédaignerai désormais de la démentir... De mon temps, elle n'échappera qu'à bonnes enseignes ; après moi, elle justifiera les mesures d'honneur et de devoir prises pour la ravir à de justes supplices, et la Providence finira par la faire manger aux chiens... Si Mons de Gruel m'arrive, nous aurons bientôt tout dit.

Gruel n'en partit pas moins en ambassade, accompagné de Briançon qui s'en était venu prendre à Sisteron les dernières instructions de Louise. Leur arrivée fit un peu de peur à l'Ami des Hommes ; elle coïncidait avec l'annonce d'une reprise des procès de sa femme contre lui. Il n'ignorait pas non plus que la police, dont le chef, M. Lenoir, ne l'aimait pas, avait comploté de mettre en liberté à la fois, bon gré mal gré lui, sa femme, son fils et sa fille. Pour déjouer ce complot, le marquis se servit de Mirabeau lui-même, en lui faisant croire, grâce à des rapports savamment adultérés, que sa mère et sa sœur projetaient la révélation au public de ses plus hideux forfaits, et que par ce moyen, alors qu'il espérait sortir bientôt de sa geôle de Vincennes, elles l'y replongeraient infailliblement.

Tout le monde sait que Mirabeau avait pris, du fond de cette geôle, sur la police chargée de l'y étouffer, le plus singulier ascendant. Le premier commis du secret, Boucher, qu'il appelait « son bon ange, » lui donna promptement l'assurance que les mémoires de sa mère ne sortiraient pas de leur cachette, qu'on éloignerait Gruel, par intimidation, des environs de Paris et de la Cour, et que Briançon serait invité à cesser toutes ses intrigues, sous peine d'exil. Bien mieux, sur ces entrefaites, la marquise de Mirabeau fit savoir qu'elle consentait à négocier un arrangement avec le marquis, par l'intermédiaire de son fils prisonnier comme elle ! A ces bonnes nouvelles, Mirabeau triompha, et l'Ami des hommes ressentit un peu de son allégresse. Mais... il y avait un mais. Tandis que Boucher faisait part à Mirabeau de ces notables avantages, son chef, M. Lenoir, avertissait M<sup>me</sup> de Cabris, en lui prescrivant une discrétion absolue, que la mission de ses deux agens à Paris n'avait pris fin de la sorte qu'après avoir eu tout le succès qu'elle s'en était proposé. La famille royale, intéressée à ses malheurs, venait d'instituer un « petit commissariat privé » pour recevoir ses justifications et les confronter aux griefs de

son père; le ministre Sartine le présidait; lui-même, Lenoir, en était le rapporteur. Boucher ne s'en doutait même pas. En cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, sans doute, il était le premier commis du secret, moins le secret.

Ce petit commissariat avait été formé le 14 octobre. M<sup>me</sup> de Cabris lui fit tenir, en date du 22, un plaidoyer décisif et sans phrases oiseuses. C'était un bordereau, à peine commenté, de diverses lettres originales de son frère; sa justification en ressortait clairement. Louise entraît d'un front serein dans ce vilain fouillis; elle en sortait de même après l'avoir débrouillé. Le sentiment exalté du droit foulé en sa personne, la vue claire de son but et la certitude enfin acquise de sa réhabilitation, la dirigeaient, la dominaient toute. Ses raisonnemens établis, ses preuves énumérées et produites, elle concluait :

D'après cela, que le marquis de Mirabeau ose encore accuser sa fille; qu'il s'obstine à la présenter comme une femme incestueuse, ainsi qu'il l'a fait devant témoins l'année dernière! Il était réservé à ce père d'accuser à la fois sa fille, premièrement d'avoir un amant (ce qui n'est pas soumis à sa juridiction), et dans le même temps, à la même heure et sous ses yeux, de vivre criminellement avec son frère, et de s'aider au même instant à placer dans le lit de ce frère une femme pour laquelle il nourrissait la plus violente passion.

A cet assemblage hideux de tant d'horribles et délirantes accusations, à ces contradictions physiques qui seules détruiraient toute l'atrocité de l'imputation, on répond par des preuves dont la volonté et l'intérêt du marquis de Mirabeau n'anéantiront pas l'existence.

M<sup>me</sup> de Cabris fut à Thonon. Elle ramena son frère en France. Elle ne protégeait donc pas de fait sa fuite et ses égaremens. Le comte de Mirabeau passa quelques jours à Lyon sous les yeux, sous les auspices de sa sœur et de plusieurs autres personnes. La marquise de Cabris l'envoya en France à deux cents lieues de M<sup>me</sup> de Monnier. Elle ne voulait donc pas le garder à son profit, et elle retourna à son couvent. La conduite de M<sup>me</sup> de Cabris prouve clairement qu'elle espérait que le temps et l'éloignement calmeraient la tête du comte, et qu'il lui serait facile alors de le ramener à la raison...

Quel est donc le véritable crime de la marquise de Cabris, ce crime qu'on voulait punir? C'est d'avoir demandé à M. le bailli de Mirabeau l'acquittement de 30 000 livres qu'il lui devait sur parole et qu'il a refusé de payer; d'avoir prêté 20 000 francs à la marquise de Mirabeau, de s'être tenue auprès d'elle pendant son procès, d'avoir sollicité sa liberté pendant sa détention; c'est surtout d'avoir envoyé de Provence, conjointement avec son mari, une procuration en date du 13 septembre 1777 pour faire demander secours au parlement de Paris en faveur de leur mère et belle-mère.

La marquise de Mirabeau défendue par son gendre et sa fille aurait



obtenu justice et liberté. On a craint qu'elle n'allât finir ses jours avec eux, qu'elle ne leur laissât son bien : c'est alors qu'on a juré d'anéantir l'existence civile du marquis de Cabris pour le double avantage d'arrêter ses poursuites en faveur de sa belle-mère et de tirer sa femme de sa puissance dans la persuasion qu'elle retomberait sous celle de son père, et qu'on pourrait la punir d'avoir osé secourir sa mère. C'est de là qu'on est parti pour répandre contre la marquise de Cabris les plus affreuses calomnies et que son père lui a imputé des atrocités dont il s'est cru en droit de demander justice aux ministres du Roi, abusés par l'auteur de ces calomnies et par des mémoires appuyés de la signature des parens surpris...

La marquise de Cabris a l'honneur de supplier les ministres du Roi de faire communiquer sa défense à M. son père, si on veut lui communiquer aussi les plaintes qu'il a portées. Elle certifie que le marquis de Mirabeau ne se montrera pas, qu'il esquivera par quelque tournure le jugement dont l'autorité serait forcée de le frapper, alors qu'elle reconnaîtrait qu'il l'a trompée pour servir sa vindicte particulière, etc.]

La cause était donc gagnée? Sans doute. Et pourtant, ce fut Mirabeau qui sortit de prison le premier, le 13 décembre 1780. Son élargissement était la récompense de sa parfaite soumission aux volontés de l'Ami des Hommes. Ainsi, le crédit de celui-ci semblait l'emporter encore une fois sur toutes les puissances contraires; et les ennemis de M<sup>me</sup> de Cabris pouvaient croire qu'elle finirait toujours « par retomber à plat sur le fumier de ses crimes, » selon la prédiction paternelle. Dans le vrai, Louise était redevable de cette déconvenue à la chute du ministre Sartine, qui avait un peu dérangé, sans le dissoudre, le petit tribunal chargé de la blanchir. D'autre part, le gouvernement avait arrêté en principe de ne remettre M<sup>me</sup> de Cabris en liberté qu'après le jugement du procès en séparation de corps et de biens que sa mère soutenait de nouveau devant le parlement; et le marquis de Mirabeau avait eu l'adresse de faire reporter à la Chandeleur ce procès inscrit d'abord au rôle de décembre. Grâce à cette remise, il avait gagné six mois de répit, et non pas deux seulement; car de si grosses affaires n'étaient jamais jugées avant la Pentecôte. En carnaval et jusqu'au carême, les parlementaires ne réglèrent que les brouilleries; ils « déblayaient. »

Dans cet intervalle, un incident fâcheux parut compromettre plus sérieusement la victoire de M<sup>me</sup> de Cabris. Sa belle et intrépide cousine, la marquise de Limaye, qui travaillait sans relâche depuis trois années à la réconcilier avec son oncle et avec son père, avait ajouté foi entière à l'annonce, propagée par Louise elle-même, de la révocation de sa lettre de cachet pour

Noël ou le nouvel an au plus tard ; et la sage pensée lui était venue de soustraire la recluse des Ursulines à l'étourdissement de ses premiers pas au dehors en la recueillant, dès sa sortie, dans son château voisin de celui de Mirabeau. A cheval, habillée et bottée en homme, et suivie d'un seul laquais, malgré l'insécurité des grands chemins, M<sup>me</sup> de Limaye avait pris à la fin de décembre la route de Sisteron. En passant, elle rendit visite au bailli de Mirabeau pour sonder ses sentimens à l'égard de sa nièce. Le bailli l'avertit qu'elle courait à une déception, que Rongelime était plus serrée que jamais dans sa prison et que l'accès de son parloir était interdit à tous venans, quelle que fût leur qualité. M<sup>me</sup> de Limaye se regimba, soutint que ce parloir ne devait jamais être fermé pour une femme comme elle, et prit congé, piquant des deux. Elle n'était pas loin quand un présage plus désagréable l'arrêta : elle tomba de cheval et se blessa. Mais, quoique fort endolorie, elle s'obstina à renfourcher sa bête. Le 30 décembre, à la nuit tombante, elle battait la porte des Ursulines de Sisteron. La sœur tourière la connaissait bien et lui était toute dévouée, ainsi qu'à M<sup>me</sup> de Cabris. Elle lui refusa néanmoins l'entrée. Irritée par l'obstacle, M<sup>me</sup> de Limaye se jeta contre la porte qu'on lui tenait close et la secoua si fort que la serrure et un arc-boutant sautèrent ; mais elle ne put aller plus avant. Regagnant alors son auberge, elle en fit apporter une échelle au couvent, l'appliqua sous une fenêtre peu élevée, força le contrevent, brisa une vitre, tourna l'espagnolette et pénétra, tandis qu'on remportait l'échelle. Après des tâtonnemens et des appels, elle rencontra dans les couloirs une religieuse de ses amies ainsi que la femme de chambre de M<sup>me</sup> de Cabris, qui la conduisirent auprès de celle-ci. Louise coucha sa cousine dans son lit, la pansa, la calma ; et le lendemain matin, elle tenta de la faire sortir. Mais la supérieure avait fait barricader toutes les issues. M<sup>me</sup> de Limaye était prisonnière.

Cette supérieure, récemment élue, avait été bien choisie, d'après les conseils du bailli de Mirabeau et de l'évêque de Sisteron, son ami. On était allé la chercher au couvent de Pont-Saint-Esprit où M. de Cabris avait une sœur religieuse. C'était une maîtresse femme. Pour échapper à toute suggestion opposée à ses vues de rigueur, elle avait amené avec elle son directeur-aumônier, un capucin qui logeait à portée d'elle, chez les missionnaires. Elle ne manqua pas de voir dans l'esclandre causé par

M<sup>me</sup> de Limaye un coup de la Providence pour la débarrasser de M<sup>me</sup> de Cabris dont la garde lui pesait, et elle porta plainte sur l'heure. Quand Louise vint la supplier de permettre à sa cousine de sortir sous des habits de femme qu'elle lui prêterait, les officiers de justice étaient attendus d'un instant à l'autre pour constater l'effraction et en prendre l'auteur comme sur le fait. Mais Louise, devinant l'abbesse, la déjoua. Elle fit évader M<sup>me</sup> de Limaye par la sacristie et la chapelle, en forçant la grille du chœur. Les magistrats ne virent plus que des bris de clôture sans importance. La supérieure n'en exigea d'eux qu'avec plus d'instance une information, et force leur fut de l'ouvrir, bien qu'à contre-cœur, tandis que les ministres en étaient instruits par une autre plainte. Quel parti l'Ami des Hommes n'allait-il pas tirer de cet incident? Comment y parer? Louise, alarmée, se hâta d'envoyer une relation des faits à Briançon, afin qu'il se mît d'accord avec le lieutenant de police Lenoir pour étouffer cela.

A cette lecture, Briançon perdit tout sang-froid. Depuis la libération de Mirabeau qui était venu, le 19 décembre, prendre logis et pension à Paris chez son bon ange Boucher, Briançon n'avait cherché qu'une occasion de saisir le comte à la gorge et de tirer de lui une explication de son imposture contre Louise. De son côté, Mirabeau s'évertuait à le faire chasser de Paris par la police, à lui faire interdire au moins, pour complaire à son père, toute correspondance avec Sisteron « sous peine de Bicêtre. » L'affaire de M<sup>me</sup> de Limaye améliora comme par magie ces dispositions réciproques. Briançon donna rendez-vous à Mirabeau dans un café par un billet plutôt suppliant que menaçant; et Mirabeau, sur le conseil de Boucher, s'y rendit avec le vif désir d'amadouer son ennemi. Leur situation à tous deux les prédisposait d'ailleurs à s'entendre.

Mirabeau revenait de Versailles, où son père l'avait envoyé pour contrecarrer l'activité des partisans de sa mère et de sa sœur, et sa mission avait échoué. M. de Maurepas l'avait averti « sur un certain ton » que le Roi en avait assez et voulait que liberté fût rendue à la marquise de Mirabeau aussitôt son procès commencé. D'autre part, l'avocat de la marquise annonçait l'intention de flétrir dans sa plaidoirie le pacte scandaleux qui obligeait Mirabeau, pour prix de sa rentrée en grâce chez son père, à solliciter partout contre sa mère et sa sœur, à se faire leur délateur et leur bourreau. L'avocat s'en tiendrait-il là?...

A la vérité, ce pacte existait ; mais Mirabeau n'avait pu encore obtenir de revoir son père. Celui-ci ne communiquait avec lui que par un intermédiaire et il le laissait à peu près sans ressources battre le pavé de Paris et de Versailles. Il l'y tenait comme en laisse, sous une nouvelle lettre de cachet, affublé d'un nom pis que vulgaire, d'un nom de dérision : *M. Honoré!* Pour Briançon, sa détresse n'était pas moins extrême que son désarroi. Il avouait ne posséder plus que trente-cinq louis, et il jurait que, cette somme épuisée, il retournerait à Sisteron un pistolet dans chaque main : de l'un, il casserait la tête à Louise, et de l'autre, à lui. Il laissa copie à Mirabeau du procès-verbal de l'effraction de M<sup>me</sup> de Limaye, en le conjurant d'apitoyer l'impitoyable Ami des Hommes, et bref, d'assoupir cette affaire. Nouvelle entrevue le lendemain. Mirabeau, stylé par son père et conseillé par son propre intérêt, proposa la soumission de sa sœur, en observant qu'un seul moyen lui avait réussi à lui-même pour sortir de Vincennes, à savoir un profond repentir exprimé avec suite et résignation. Briançon le pria de dicter les lettres qu'il fallait. Mais si Louise sentait ces choses-là, objecta Mirabeau, elle n'avait pas besoin d'un maître à écrire. Il fournit pourtant ces modèles, que Louise transcrivit presque mot pour mot, en y mettant la date du 7 février 1781. Au reste, elle n'obtint rien par cette voie : l'Ami des Hommes ne l'y avait fait engager par son fils et par d'autres personnes que pour la contenir et, finalement, la leurrer :

Elle ferait cent pénitences publiques et autant de miracles, écrivait-il au bailli le 1<sup>er</sup> février, que je ne serais pas sa dupe... Mais comme il ne s'agit que de gagner du temps, je crois qu'il ne serait pas mal de lui faire dire par quelqu'un de ses adhérens ou intermédiaires qu'elle gâte elle-même ses affaires, qu'elle aurait besoin de se contenir pour un temps et de faire dire du bien d'elle dans ce couvent dont la supérieure est fort écoutée du ministre et de l'archevêque de Paris, et qu'elle donnerait par là le moyen à ses amis de la servir auprès des siens, qu'à faute de cela, elle sera transférée, mais ayant à lutter contre des préventions et des ordres précis.

Au lieu de lui valoir un adoucissement de son sort, l'intervention de son frère fut pour Louise un sujet de vif désagrément. M<sup>me</sup> de Limaye avait des raisons personnelles et très fortes de détester Mirabeau. Elle regarda comme une défaillance le fait de s'être servi de lui ; et avec la pétulance et la franchise de son caractère, elle ne sut pas dissimuler sa désapprobation. Louise



eut à se défendre d'avoir compromis son indépendance ou sa dignité dans ces relations que M<sup>me</sup> de Limaye aurait dû être la dernière à lui reprocher, puisqu'elle l'avait mise dans le cas de les renouer. Une délicatesse si chatouilleuse n'était pas seulement inopportune; elle manquait de générosité comme d'à-propos. M<sup>me</sup> de Limaye l'aurait-elle eue pour elle-même, étant sous les verrous depuis trois ans comme Louise? Celle-ci eut la bonté de ne pas le lui demander :

Je regretterai éternellement avec vous, lui [répondit-elle le 18 mars, que mon affaire n'ait pu se finir entre vos mains et celles de notre commun et respectable] ami M. de Castillon [P. G. au Parlement d'Aix]. Mais ces regrets ne peuvent pas me conduire à me faire aucuns reproches à cet égard... Je ne pouvais obtenir de commissaires que de l'autorité. Ma famille avait intérêt et volonté de m'en refuser toujours. D'ailleurs, l'essentiel était qu'il existât un rapport de mon affaire dans les bureaux ministériels; cet objet est rempli. Voilà pour le fond. Personne ne sent mieux que moi combien la forme est devenue déplaisante dans ces derniers temps... La loi impérieuse de la nécessité et surtout l'approbation de M. de Castillon ont pu seules me déterminer à consentir celle qu'on a choisie. Rien ne pourra sans doute changer les sentimens repoussans que j'ai éprouvés au moment même de ce consentement. Quant au malheur de contracter une obligation envers une personne que vous méprisez, je ne le connaîtrai jamais. Cette personne travaillant à améliorer mon sort remplirait un devoir premier dont l'abandon suffirait pour déshonorer l'homme le plus intact. Dans les circonstances présentes, son intérêt, celui d'un protecteur M. Lenoir] dont il sent plus que jamais le besoin, sont ses premiers moteurs; et quand il dépend de moi de le replonger dans l'abîme dont il sort à peine, quand son sort est visiblement entre mes mains, je ne crois pas lui devoir beaucoup parce qu'il cherche à caresser la main qui le menace. Au reste, je ne l'ai point cherché, je l'ai fui aussi longtemps que je le pouvais sagement et décemment. Encore aujourd'hui, je lui refuse un encouragement de ma main... Vous connaissez l'homme, ma chère cousine, vous connaissez ses procédés à mon égard: je me flatte que vous connaissez aussi mon cœur également incapable d'une vengeance préméditée et de l'oubli de certains genres d'offenses. D'après ces connaissances, il est cruel à vous de me présenter comme l'obligée de la personne. J'espère que cet instant passé, nous resterons chacun à notre place, sans que l'un ose faire un pas pour se rapprocher, ni l'autre se voie forcée à reculer. On a élevé une barrière insurmontable entre nous, mon père l'a posée, le public en a connu les motifs, une rétractation de la part de l'accusateur ne suffirait plus à l'honneur de l'accusée. On a pu me donner en spectacle, mais il dépend de moi de ne jamais jouer de rôle qui me rende vile à mes propres yeux et répréhensible à ceux de mes amis. On peut ajouter au droit que j'ai de me plaindre, il est impossible qu'on me donne des regrets quand j'ai suivi les conseils de la sage amitié. Cette vérité, bien établie, je puis attendre tranquillement.

Louise aurait pu ajouter qu'elle était en possession d'administrer à tous les incrédules une preuve péremptoire de sa sincérité dans ces sentimens-là. Non contente de ne rien aliéner de sa liberté de jugement à l'égard de son frère, tout en recourant à ses bons offices, elle avait forcé celui-ci à préciser son rôle et à reconnaître ses initiatives dans leur rapprochement tout accidentel et momentané. Il ne s'y était pas refusé. Au fait, en échange de cette reconnaissance, il avait acquis la certitude que Louise renoncerait à pousser à l'extrême ses avantages contre lui et qu'en particulier, elle laisserait dormir dans les bureaux ministériels « l'horrible dépôt, » — comme disait son père, — des calomnies dont il l'avait souillée et accablée. A la demande de Briançon, il lui avait remis un papier ainsi conçu :

Pour ma sœur de Cabris.

Je donne très volontiers à ma sœur la déclaration qu'elle desire que c'est par mon conseil qu'elle a écrit à mon père et à mon oncle des lettres de soumission et de tendresse suppliante, sur la parole que je lui ai donnée qu'il était aussi impossible qu'on arguât de ces lettres la moindre imputation contre elle, que mon père est en effet incapable d'en faire un usage qui puisse nuire à sa fille. Il est louable et ne peut jamais être honteux de s'en remettre à la clémence d'un père et de lui demander comme une grâce cela même que l'on croit une justice. Les lettres rappelées dans cette déclaration sont écrites de Sisteron en date du 7 février 1784. Ce sont jusqu'ici les seules qui aient été écrites à ma sollicitation instante, laquelle n'a jamais eu pour motif que la conviction intime où je suis que c'est là le seul moyen décent et sûr de rétablir la paix dans ma famille. A Paris, ce 24 février mil sept cent quatre-vingt-un.

LE COMTE DE MIRABEAU.

Telle fut sa dernière correspondance avec Louise. Elle ne cessa pas de se servir de lui, mais en repoussant avec fermeté l'opprobre de son amitié. Et des semaines, des mois s'écoulèrent encore sans solution. Enfin, le 18 mai 1784, le parlement de Paris prononça, au bénéfice de la marquise de Mirabeau, sa séparation de corps et de biens d'avec l'Ami des Hommes. La marquise était libre désormais. L'autorité royale, « éclairée par ce jugement, » la fit élargir sans conditions. Et comme cette méchante et même vilaine épouse avait un bon cœur de mère, le premier usage qu'elle fit de sa liberté fut de s'appuyer de sa parenté la plus imposante pour présenter à la Cour une requête-

tendant à la délivrance de sa fille. « Au train des choses, rapporta le marquis au bailli (26 mai), je pouvais en prévoir l'effet. Je rugis intérieurement et sentis une portion de caractère féroce se débattre en moi à l'idée de voir ici cette créature affichant l'intrigue et la prostitution. Je méditai, je griffonnai, et finalement, Dieu m'a fait la grâce d'en revenir d'esprit et de cœur à ce que mes amis m'ont tous recommandé en m'embrasant... » Et c'était de ne plus s'opposer à rien, de laisser venir. Il rouvrit les bras à son fils, lui accorda le pardon le plus solennel et le plus complet de toutes ses fautes et l'installa à demeure dans son hôtel, pendant que l'ordre suivant courait la poste, à l'adresse des Dames Ursulines de Sisteron :

« De par le Roi : Chères et bien amées, nous vous mandons et ordonnons de mettre en liberté la dame marquise de Cabris que vous détenez par nos ordres dans votre maison. Si n'y faites faute; car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le 28 mai 1781. » Signé : LOUIS, et plus bas : AMELOT.

L'abbesse reçut cet ordre par les mains du subdélégué de Sisteron. La ville en eut connaissance la première. En un clin d'œil, plusieurs centaines de personnes furent rassemblées sous les fenêtres du couvent, réclamant à grands cris la sortie immédiate de la libérée, objet depuis trois ans de la vénération et de l'amour de tout le canton. La supérieure résista; le subdélégué dut user de son autorité pour la faire céder. Pendant que se débattait ce petit conflit, Louise se tenait dans sa chambre devant son écritoire; et là, sans que sa main trahit aucune émotion, elle traçait de sa petite écriture rectiligne, serrée et nouée comme du point de chaînette, des billets pour son père et son oncle dont elle attendait les ordres, leur disait-elle, pour régler ses pas. On vint l'interrompre pour la prier de se laisser voir par une fenêtre et de calmer ainsi le tumulte croissant. Elle n'y consentit pas, mais on l'entraîna. En la voyant portée, on la crut très malade; sa vue rendit l'émotion délirante. Elle obtint un peu de silence pour remercier la foule, l'inviter à se disperser et lui annoncer qu'elle ne sortirait que le lendemain. On ne lui obéit que pour aller préparer, à moins de cent pas de là, sur la place de la cathédrale, un feu de joie, des illuminations et des concerts. Dès le soir, et durant plusieurs jours, la montagne et la vallée retentirent de l'explosion des boîtes

d'artifice et des arquebusades, de l'accord des tambours, cuivres, flûtes et violons. Après les àubades et les sérénades, les musiques s'en allaient jouer des airs lugubres autour du couvent des Ursulines et de la maison des Missionnaires d'où le capucin, directeur de l'abbesse, n'osait plus sortir. Il ne comptait plus les brocards et les avanies d'une jeunesse exaltée, qui promettait de lui faire un mauvais parti. Louise entendit aussi des harangues; il y en eut du maire et des consuls de la ville. Jusqu'aux cloches qui sonnèrent pour des messes d'actions de grâces! Seule, l'abbesse des Ursulines ne désarmait point. M<sup>me</sup> de Cabris s'étant présentée à la grille du couvent pour y faire ses remerciemens aux religieuses qui l'avaient soutenue dans son épreuve, elle lui fit refuser le parloir: cette idole du monde lui semblait le charivari en personne. Mais bien au contraire, Louise avait le plus ferme propos de vivre avec tout l'effacement possible dans la maison honorable et distinguée qui lui donnait l'hospitalité. Cette retraite était le meilleur moyen de démentir les méchans pronostics de ses ennemis et de déconsidérer, s'il en était besoin, leurs anciens griefs. Elle y réussit parfaitement, en dépit des pièges et de la tentation. Au long des six mois qu'elle passa encore à Sisteron ou dans les environs avant d'aller rejoindre sa mère à Paris, M. de Briançon ne fit pas mine de se rapprocher d'elle une seule fois.

\*  
\* \*

Rongelime avait usé le fer [de ses barreaux. Mais quelle disgrâce! il ne lui restait presque plus de dents; et sa vie, écoulée déjà plus qu'à moitié, était pour jamais déflourie comme son visage. Cette jeune femme — moins de trente ans! — ne paraissait plus qu'une femme encore jeune. A cet âge où l'existence, d'ordinaire, jouit de sa plénitude, Louise ne se relevait des ruines du passé que pour entrer dans un avenir frappé de stérilité par tant de poussière et de décombres. Épouse, elle n'avait pour ainsi dire plus de mari; mère, plus d'enfant; femme, plus d'état ni de fortune; et ses deux familles la repoussaient, après l'avoir dépouillée de tout, de l'honneur même. Il ne lui était possible de recouvrer les restes de ces biens fort diminués qu'en s'engageant dans une suite interminable et ruineuse de procès. Cette marche ne lui fit pas



peur. Après cinq années de lutte devant toutes les juridictions, tant régulières qu'exceptionnelles, du royaume, elle reconquit son mari et sa fille, la belle et convoitée Pauline, et jusqu'à sa mort, survenue en 1807, elle ne cessa plus de garder un attachement exemplaire à ses devoirs les plus pénibles, les plus rebutans. Un témoin longtemps prévenu contre elle, le fils adoptif de Mirabeau, Lucas de Montigny, a dû convenir que « l'âge mûr de M<sup>me</sup> de Cabris avait effacé les torts de sa jeunesse, » et qu'elle succomba bien avant la vieillesse, « épuisée par les soins pieux qu'elle prodiguait à la seule personne qui eût le droit de lui faire des reproches, à un époux devenu pauvre, infirme, et dont la démence longtemps paisible avait pris avec l'âge le caractère de l'aigreur, quelquefois de la fureur. »

M<sup>me</sup> de Cabris ne se réconcilia jamais avec Mirabeau. Elle écrivait, en 1781, qu'il lui faisait l'effet d'un homme ivre qui ne sait pas rentrer chez lui. Depuis lors, rien ne put lui faire croire que c'était par la bonne porte et par l'escalier d'honneur qu'il s'était élevé au sommet de la gloire et de la puissance. Mais toujours fière du nom de Mirabeau, elle s'interdisait de l'avilir en précipitant le tribun, d'un mot comme elle seule pouvait le dire, de ces hauteurs surprenantes dans la fange de sa jeunesse. Elle l'abandonnait simplement à sa Némésis intérieure, qui ne manquait pas de le tourmenter quelquefois. « L'horrible dépôt » de ses impostures contre elle n'était-il pas toujours enfoui dans les bureaux de la police ? et ne l'avait-il pas grossi, durant son séjour à Vincennes, d'autres noirceurs non moins affreuses contre la Reine, M<sup>me</sup> de Lamballe et quelques autres grandes dames ? Ce dossier pouvait sortir et s'étaler au jour d'un moment à l'autre... Quel sujet d'anxiété pour Mirabeau, quelle servitude ! Le gouvernement le tenait par là ; et l'on comprend mieux sans doute à présent les répugnances de Marie-Antoinette à confier à cet homme l'impossible salut de la maison de France !

---

# POÉSIES

---

## LE PREMIER BAL

LÉGENDE ATTIQUE

Les Hommes ignoraient la musique et le chant,  
Le rythme, écho du cœur, qu'on sent battre en marchant,  
Par qui, de sons réglés, la strophe se compose,  
Comme fait, par l'accord des nuances, la rose.  
Ils ignoraient la danse aimable, aux pas légers,  
Que guide, à ses refrains, la flûte des bergers,  
Ne sachant que hurler en balançant leurs têtes,  
Et trépigner en grimaçant, tels que les bêtes.  
En vain, à temps égaux, la source distillait,  
Dans les rochers, le clair babil de son filet,  
Et sous l'aile du vent palpitaient les ramées :  
Leurs oreilles étaient, comme leurs cœurs, fermées,  
Et, dans la nuit, l'hymne amoureux du rossignol  
Montait, sans qu'un soupir le suivit en son vol.  
Joie et douleur glissaient sur eux sans leur rien dire.  
L'invincible Aphrodite en perdait son sourire  
A voir des couples, sains et jeunes, échanger  
Au hasard, un baiser farouche et passager  
Avec des cris affreux, des coups et des blessures  
Comme tigres en rut sous les jungles obscures.  
... Las de traîner, sans but, leur sottise à pas lourds,  
Les Hommes s'ennuyaient dans la lenteur des jours.  
Apollon eut pitié de ces brutes obtuses.  
Un matin, au printemps, il convoqua ses Muses

Et, les faisant parer comme pour un concert,  
 Aux grands dieux assemblés sur le Parnasse offert,  
 Leur dit : « Filles, prenez tous vos luths et cithares ;  
 Il faut apprivoiser aujourd'hui ces Barbares. »  
 Puis l'on fit route au long des cavernes et trous,  
 Où, pèle-mêle et disputant leur gîte aux loups,  
 Les sauvages avaient dormi la nuit dernière.  
 Tous, réveillés au bruit, sortaient vers la lumière.

Le Dieu, sur un sommet, s'est dressé, radieux,  
 Secouant dans l'azur l'or clair de ses cheveux,  
 Et, frappant sur sa lyre, entonne, à voix profonde  
 Le salut de la Vie à la Terre féconde  
 Où les mois, les saisons, les naissances, les morts,  
 Se succèdent sous l'œil vigilant des dieux forts.  
 Il chante le printemps et l'été, chers au pâtre,  
 L'automne sous la vigne et l'hiver devant l'âtre  
 Avec tous les plaisirs, les travaux, les pensers  
 Qu'assurent aux vivans leurs retours cadencés.  
 A ces accords vibrans de la voix et des cordes  
 Un frisson inquiet suspend le pied des hordes :  
 Tous, l'oreille tendue et les yeux éblouis,  
 Noyés sous ce torrent de rayons et de bruits,  
 Se prosternent, d'abord, adorant, sans comprendre  
 Comment un Dieu si beau, qu'il est si doux d'entendre,  
 Succède au Dieu caché qui tonnait autrefois.

Mais, dès qu'aux sons des luths mêlant aussi leurs voix,  
 S'élançant, à leur tour, les Muses enhardiés,  
 Et, pour scander aux yeux l'essor des mélodies,  
 Ont frappé, d'un pied souple et vif, le vert gazon,  
 La foule se redresse ! Et c'est à l'horizon,  
 Soudain, comme un reflux d'êtres nus et hirsutes,  
 Accourant en désordre, avec bonds et culbutes,  
 Cris et ricanemens pareils à des abois  
 Dont s'effare l'écho surpris au fond des bois,  
 Le tumulte, pourtant, diminue à mesure  
 Qu'il s'approche, et que, sous une extase plus pure  
 S'éveille, par degrés, dans le charme des sens,  
 L'âme qui sommeillait en ces corps innocens.

Muets, ravis, beaucoup s'assoient là, sans rien dire.  
 Quelques femmes s'essaient, gauchement, à sourire  
 Comme là-haut ces sœurs des pays inconnus,  
 Dont les voiles dorés étonnent leurs seins nus :  
 Pour sauter en mesure et s'agiter comme elles,  
 Leur torse s'assouplit en des posés nouvelles,  
 Leurs bras se tendent vers les beaux adolescents ;  
 Et des couples s'en vont, trébuchans et glissans,  
 Bientôt suivis, dans leurs élans de courses folles,  
 Par les enfans, rythmant aussi leurs cabrioles,  
 Tandis que les chasseurs, s'échappant des halliers,  
 Pour voir ce qui se passe oublie les sangliers.  
 Eux aussi, les voilà, brûlés d'étranges flammes ;  
 Qui pensent, tout à coup, à se choisir des femmes  
 Dont les lèvres en fleurs et les bras caressans  
 Ne soient plus, comme hier, ouverts à tous passans ;  
 Chacun d'eux a saisi celle qu'il croit plus belle,  
 Et l'entraînant d'un bond hardi, tourne avec elle  
 Dans la ronde en gaité qui s'allonge et s'étend,  
 S'étend sans cesse et se bouscule, en répétant,  
 Comme elle peut, les chants et refaisant les gestes  
 Qu'elle entend et voit faire aux messagers célestes.  
 Et plus le soleil monte aux cieux lourds et brûlans,  
 Plus leur ivresse est douce aux danseurs chancelans.

Les Déesses, d'abord, fières de leurs conquêtes,  
 S'applaudissaient d'avoir ému ces pauvres têtes :  
 Elles savent qu'ayant une fois dégusté  
 Le nectar d'harmonie et le vin de beauté,  
 Il n'est troupeau si vil d'abjectes créatures  
 Qui veuille retourner vers les fanges impures  
 Où s'abreuyaient, dans leur ignorance du mal,  
 Les monstrueux désirs de l'instinct bestial.  
 Fallait-il tant d'efforts pour ces métamorphoses ?  
 N'ont-elles pas, d'un coup, versé trop fortes doses  
 D'un philtre plus puissant que tous ceux de Circé ?  
 Déjà la chaleur tombe et le jour a baissé,  
 Sans que la sarabande, imprudente et ravie,  
 Cesse de démener son heureuse folie



A travers la campagne, en laissant, sur le bord  
Des chemins, tomber ceux que leur fatigue endort.  
Les Immortelles même allaient se sentir lasses,  
Quand leur maître leur dut crier de faire grâces  
A tous ces affolés par des plaisirs nouveaux  
Trop brusques et trop vifs pour leurs faibles cerveaux.

Hélas ! Elles ont beau s'arrêter et se taire,  
En vain l'apaisement du soir descend sur terre ;  
Rien n'y fait. Haletans, meurtris, boiteux et lourds,  
Il en est qu'on entend au loin chanter toujours,  
Oublieux du repos, du manger et du boire.  
L'enchantement dura jusque dans la nuit noire,  
Semant les monts, les prés, les plages et les bois,  
De corps agonisans et de cadavres froids  
Sur lesquels flotte encor le suprême sourire  
D'une sublime extase et d'un joyeux martyr...  
Les Muses, en pleurant, durent compter les morts.

Zeus, bon père, dit-on, pour calmer leurs remords,  
Voulut bien ranimer les défunts, et leur rendre  
Une autre vie, avec une ivresse plus tendre.  
C'est l'âme de ces morts qui vibre aux corps chantans  
Des cigales qu'on voit, tant que rit le beau temps,  
S'agiter, en choquant leurs cymbales sonores,  
Aux branches des lauriers, cyprès et sycomores,  
Sans boire et sans manger, et sans rien souhaiter  
Qu'un soleil éternel pour le toujours fêter.  
Ce sont (car les Neuf sœurs obtinrent que, comme elles,  
Ces chanteuses d'amour devinssent immortelles)  
Celles que l'on entend encor sous tous les cieus  
Où survit de l'Hellade un rêve harmonieux,  
Aux bois de l'Esterel comme aux rocs du Parnasse,  
Troupe toujours en joie, éveillée et loquace,  
Comme aux jours chauds où, sous les platanes feuillus,  
Dans le cours d'une eau fraîche allongeant leurs pieds nus,  
Platon, Phèdre et Socrate écoutaient leur histoire,  
Les priant de porter aux Filles de mémoire  
Leurs sermens d'amour pur et leurs respects pieux,  
Pour que leur nom devînt, par elles, glorieux.

## UNE TOUFFE D'HERBE

J'étais assis à l'ombre et je regardais l'herbe,  
L'herbe haute en été, fraîche, épaisse et superbe  
Avec ses mille fleurs d'or. azur, vermillon,  
Frémissantes sous les baisers du papillon,  
Tandis qu'au-dessus d'elle incessamment tournoie  
Le cercle bourdonnant des moucherons en joie.  
Dans ce fouillis touffu mes yeux, avec stupeur,  
Inquiets et braqués comme ceux du trappeur  
Sondant la forêt vierge aux ravins des Antilles,  
Découvraient, à travers les confuses brouilles,  
Grimpant, rampant, courant ou volant, sans répit,  
Pour vivre ou s'éjourir, parmi les longs épis,  
Graines et fruits pendus aux minces folioles,  
Tout un peuple affairé d'étranges bestioles,  
Plus varié de taille, habits, forme et couleurs  
Que le monde charmant des oiseaux et des fleurs.  
Et plus mon regard plonge, et s'enfonce, et circule,  
En ce dédale vert, plus je vois qu'y pullule,  
Comme aux jours de labeur en nos vastes cités,  
Une foule en rumeur d'ouvriers agités,  
Tous plus ou moins armés pour l'œuvre ou la bataille,  
De becs, griffes et crocs, outils faits à leur taille,  
Se hâtant, comme nous, par des instincts divers,  
Vers quelque but, utile ou vain, juste ou pervers.  
Pas un qui ne besogne, et trime, et se démène,  
Les naïfs en tremblant, mais les malins, sans peine,  
Perçant la brousse et se renversant sur le dos  
Pour charroyer plus lestement leurs lourds fardeaux,  
Gymnastes exercés, sautant d'un geste alerte  
Sur la branche, ou glissant par l'écorce entr'ouverte,  
Les uns, rêveurs et lents, les autres agressifs  
S'embusquant dans le sable, ainsi qu'aux noirs récifs  
Des pillards de la mer à l'affût d'un naufrage,  
Afin de détrousser le plus faible au passage :  
Chez tous, même égoïsme et même activité  
Que dans notre anxieuse et triste humanité.

Quels combats à l'entour d'une graine brisée,  
 D'une goutte en suspens qu'oublia la rosée,  
 Pour étancher des soifs ou grossir des butins!  
 Combats dont les héros qui, pour nous, sont des nains,  
 Semblent sans doute à des batailleurs plus infimes  
 D'invincibles géans, monstrueux et sublimes!

Où commence, où finit la Vie, avec l'effort  
 Pour la garder, malgré la souffrance et la mort?  
 Dans ce fourmillement pas un animalcule  
 Qui ne pense, puisqu'il se dirige et calcule.  
 A quel degré de l'être, en la création,  
 Cessent donc, avec l'âme, instinct et passion?  
 Derrière ces milliers d'insectes mal visibles,  
 Que de milliers encor sont plus imperceptibles,  
 Condamnés cependant à lutter et vouloir,  
 Mais qui n'auront jamais pu même apercevoir  
 L'Homme trop grand pour eux et dont l'étrange forme  
 Leur est, en se mouvant, un phénomène énorme,  
 Terrible, insaisissable à leurs yeux hébétés!

Hélas! nos sens, à nous, sont-ils moins limités?  
 Savons-nous s'il n'est pas dans l'Univers immense  
 D'autres vivans cachés pour nous, d'une autre essence,  
 Si différens de nous qu'impuissans à les voir  
 Ou les toucher, nous ne saurions les concevoir  
 Ou, n'y retrouvant rien à notre ressemblance  
 Ne pouvons en saisir que la vaine apparence,  
 Et qui, pourtant, plus grands, plus complets et plus forts,  
 Mêlés à notre vie, agissent sur nos sorts?  
 Nous nous croyons, c'est vrai, devenus raisonnables :  
 Les Dieux heureux qu'aux jours fleuris des jeunes fables  
 L'Homme écoutait parler dans les eaux et les bois,  
 Ont, avec leurs beaux corps, perdu toutes leurs voix,  
 Et du ciel où leurs chants ne se font plus entendre  
 Les Anges du Seigneur ont cessé de descendre.  
 Pourtant, pourtant! Là-haut, où nous ne croyions voir  
 Que des astres muets et sans yeux se mouvoir,  
 Peut-être, accomplissant des tâches volontaires,  
 Veillent, dans tous leurs feux, des âmes de lumières,

Pour qui des millions de siècles sont un jour,  
 Et qui versent, sur nous, par pitié, leur amour !  
 Entre eux et nous, dans cette insondable étendue  
 Qui semble dépeuplée à notre courte vue,  
 Ne peut-il pas flotter d'autres êtres pensans  
 Trop vagues et subtils pour atteindre nos sens  
 Qu'on prend pour des lueurs, des souffles, des nuages,  
 Mais qui parlent parfois en de si clairs langages  
 Qu'ils nous semblent aussi fixer sur nous des yeux ?

Et voici que, sondant le sol, l'air et les cieus,  
 De près, de loin, je vois la vie universelle,  
 Grand foyer dont chaque homme est la brève étincelle,  
 M'envelopper de son énigme, et m'assaillir ;  
 Et muet, haletant, je me sens tressaillir...  
 Par instans n'est-ce pas, dans le vent qui me frôle,  
 Quelqu'un de ces esprits qui me touche l'épaule,  
 Un de ces chers esprits que nous nommons les morts,  
 Et qui déjà peut-être ont vêtu d'autres corps,  
 Ou, libérés et purs de l'entrave charnelle,  
 Nous invitent, près d'eux, à la paix éternelle ?  
 Puis, qui sait ? Si c'était Lui-même, l'Ignoré,  
 Le plus mystérieux et le plus désiré,  
 L'esprit par qui tout vit, les êtres et les choses,  
 En qui tous les effets trouvent toutes leurs causes,  
 Lui qui tourne, un moment, vers ce coin d'univers  
 Où sourit son soleil parmi les rameaux verts,  
 Ses yeux de créateur doux pour sa créature !...  
 Je tremble, et, dans ce grand travail de la nature,  
 Par la soif d'infini me sentant ressaisir,  
 Je n'ose plus penser et redoute d'agir.

GEORGES LAFENESTRE.



---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## A PROPOS DU CENTENAIRE DE LA MORT D'HENRI DE KLEIST (1)

---

Durant l'été de l'année 1811, le jeune poète et dramaturge allemand Henri de Kleist, qui était resté à Berlin avec l'espoir d'obtenir enfin un emploi, militaire ou civil, avait eu tout particulièrement à souffrir de la solitude. Il avait vu partir en vacances sa cousine, la comtesse Marie de Kleist, — dont il s'était mis en tête récemment de devenir amoureux, bien que cette excellente personne eût déjà dépassé la cinquantaine, — et son ami le journaliste catholique Adam Muller, le seul homme qu'à présent il jugeât digne de sa confiance, et qui d'ailleurs, avec son mélange d'originalité intellectuelle et d'entregent pratique, ne pouvait manquer d'être, pour un songe-creux tel que lui, un conseiller et un guide infiniment précieux. Partis également ses principaux compagnons des dîners Chrétiens-Allemands, petite société très fermée d'écrivains et d'hommes du monde, équivalant un peu à notre futur Cénacle : d'opinions éminemment « loyalistes » en politique et révolutionnaires en littérature. Il y avait là notamment de jeunes poètes, comme Clément Brentano et Achim d'Arnim, avec lesquels Henri de Kleist s'entretenait volontiers, et dont il nous apprend lui-même, dans une de ses lettres, que leur absence de Berlin, pendant cet été de 1811, avait encore contribué à lui rendre plus sensible le poids de sa détresse matérielle et morale. Si bien que le pauvre garçon en était réduit à passer presque

(1) Voyez, sur *Henri de Kleist*, la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1859.

toutes ses soirées chez un modeste fonctionnaire berlinois appelé Vogel, ami de son ami Adam Muller, et mari d'une femme qui, à défaut d'autres attraits, avait du moins celui d'être une musicienne infatigable. Le fait est qu'Henri de Kleist, dès l'enfance, avait toujours adoré la musique. Lui-même jouait fort agréablement de la clarinette, mais surtout il aimait à entendre chanter une voix féminine; et l'on raconte qu'un soir, précisément au cours de cet été de tristesse et de solitude, un air italien chanté par Henriette Vogel l'avait enivré de plaisir à tel point qu'il s'était écrié : « Cela est beau à se faire sauter la cervelle ! »

Or, il se trouvait qu'Henriette Vogel, à peine âgée d'une trentaine d'années, souffrait d'un mal qui, plus d'une fois déjà, lui avait inspiré le désir de se tuer. L'autopsie pratiquée sur elle au lendemain de sa mort a démontré qu'elle avait le sein rongé par un cancer; et depuis de longs mois, sous l'influence de la douleur corporelle, sa petite âme de bourgeoise mélomane se complaisait dans des rêves lugubres, qui du reste n'allaient pas l'empêcher de se montrer jusqu'au bout une ménagère parfaite, veillant avec un soin scrupuleux au bien-être de son mari et de son enfant. Dans le testament écrit par elle quelques heures avant de mourir en compagnie d'Henri de Kleist, nous la voyons encore demander que l'on n'oublie pas d'acheter à son mari, pour ses étrennes, une « jolie tasse gris pâle; » et minutieusement elle indique les dimensions, la forme de la tasse, ainsi que l'adresse du magasin où on l'achètera. Peut-être, cependant, l'acuité cruelle de ses propres souffrances avait-elle fini par transformer chez elle en un sentiment de communion plus intime et plus tendre la pitié que devait avoir aussitôt provoquée, dans son cœur maternel, le spectacle de l'angoisse tragique et désespérée d'Henri de Kleist : car il semble bien résulter, d'une lettre de Kleist, que celui-ci l'avait pour maîtresse depuis quelque temps déjà avant que tous les deux prissent la résolution de se réfugier ensemble dans la mort, — par où s'expliquerait mieux, en effet, la manière dont on assure qu'ils ont pris solennellement cette résolution.

Toujours est-il qu'un certain soir de l'automne de 1811, — au début de novembre, suivant toute probabilité, — Henriette Vogel a rappelé au poète l'exclamation que lui avait arrachée, trois mois auparavant, un bel air italien chanté devant lui. « Consentiriez-vous, si je vous en priais, — lui a-t-elle dit, — à me rendre le plus grand service d'amitié qui puisse être rendu à quelqu'un? » C'était là une question à laquelle Henri de Kleist, plus que personne au monde, était forcé de

répondre par l'affirmative, avec ce tempérament de rêveur (ou, plus exactement, de joueur) héroïque que nous révèlent à la fois son œuvre et toute l'étrange et navrante aventure de sa vie. « Eh bien ! a dit alors Henriette Vogel, ce service que j'attends de vous, c'est de me tuer ! Les souffrances que me fait endurer mon mal me sont devenues intolérables, et il m'est impossible de vivre plus longtemps ! » Puis, comme si elle se ravisait, mais en fait pour être plus sûre de parvenir à ses fins : « Mais non, à quoi vais-je penser en vous demandant cela ? Ne suis-je pas folle de supposer que vous allez consentir à une chose de ce genre ? Il y faudrait un homme, et je sais trop qu'il n'en existe plus sur la terre !... — Pardon, vous pouvez compter sur moi ! — a aussitôt répondu Henri de Kleist. Je suis un homme, et qui tient sa parole. »

Et il a tenu sa parole, comme l'on sait. Toute l'Allemagne a pieusement célébré, le 21 novembre passé, le centième anniversaire du « service d'amitié » rendu par lui à Henriette Vogel en lui trouant le cœur d'un coup de pistolet, avant de « se faire sauter la cervelle. » Reste seulement à savoir comment et pourquoi ce jeune poète de trente-quatre ans a pu se décider à sacrifier ainsi une vie qui, pour pesante et douloureuse qu'elle ne pût manquer de lui apparaître, ne lui en demeurait pas moins passionnément chère, — bien plus chère, sans aucun doute, que l'insignifiante petite créature à laquelle il semblait l'avoir sacrifiée. Car assurément l'amour n'a été pour rien dans sa résolution : non plus qu'il n'avait pu jamais jouer un rôle bien sérieux dans toute l'existence antérieure d'un écrivain que sa nature contraignait fatalement à n'aimer que soi-même, ou, plutôt encore, à n'aimer que les chimères de son cerveau toujours en travail. On a découvert, il est vrai, une sorte d'hymne ou de dithyrambe en deux strophes où Henriette Vogel et lui, durant les semaines de folle exaltation qui ont précédé leur mort, s'étaient amusés à accumuler une foule d'images traduisant l'excès, — tout « cérébral, » — de leur affection réciproque. La première strophe, écrite par Kleist, commençait ainsi : « Ma Riette, mon petit cœur, ma petite colombe, mon bien et mon trésor, mon château, mon domaine, ma prairie et mon vignoble, soleil de ma vie, soleil, lune, et étoiles, mon ciel et ma terre, mon passé et mon avenir !... » Après quoi M<sup>me</sup> Vogel, à son tour, reprenait sur le même ton : « Mon Henri, mon parlerre de jacinthes, ma mer de délices, mon matin et mon soir, ma harpe éolienne, ma rosée, mon arc-en-ciel, » etc. Mais en regard

de ce passe-temps un peu ridicule, — qui fait songer aux divertissemens de deux condamnés à mort dans leur cellule, — tous les endroits des dernières lettres de Kleist où il fait mention d'Henriette Vogel prouvent assez combien celle-ci lui était indifférente, sauf pour elle, peut-être, à s'être complaisamment laissé décevoir par les quelques mots de tendresse qu'elle obtenait de lui. C'est ailleurs, évidemment, que doit être cherchée la cause authentique du suicide d'Henri de Kleist; et il va sans dire que tous les biographes du poète ont cru la trouver dans un désespoir trop pleinement justifié par dix années d'incessans et lamentables échecs.

Que ces échecs aient été rendus inévitables par le caractère d'Henri de Kleist, son humeur farouche, son impatience de la moindre servitude, sa profonde ignorance de toute réalité, cela ne les empêche pas d'avoir été, à coup sûr, suffisamment douloureux pour pousser au désespoir l'âme la mieux trempée. Dans une notice nécrologique publiée au lendemain de la mort de Kleist, Adam Muller affirmait que son ami était mort de la découverte de son impuissance à se faire apprécier du public allemand. Oui, et il y avait eu aussi, s'ajoutant chez lui à la constatation de son insuccès littéraire, la désolation plus expresse encore que devait lui avoir causée son impuissance absolue à se mettre en possession du moindre gagne-pain. Après avoir refusé longtemps de vivre d'autre chose que du revenu de ses œuvres, le poète, pendant ses deux dernières années, avait humblement sollicité un emploi. Il avait dirigé un petit journal, qui bientôt, pour subsister, avait dû devenir une feuille « officieuse; » et l'infortuné avait même été réduit à certains procédés qui auraient aujourd'hui de quoi discréditer sa mémoire, si l'effroyable détresse où il était plongé ne lui avait, plus ou moins, enlevé toute conscience de la portée de ses actes. Et puis son journal était mort, et toutes les recommandations qu'il avait mendrées n'avaient pu réussir à lui procurer ni une place, ni le plus faible secours. Il s'en était allé implorer la pitié de ses sœurs, à Francfort-sur-l'Oder, sa ville natale : ses sœurs l'avaient traité comme un va-nu-pieds, la honte de sa famille, et l'avaient renvoyé sans lui rien offrir.

Impossible d'imaginer une situation plus affreuse : mais tout ce que nous connaissons du tempérament de Kleist ne nous en rend pas moins assez difficile d'admettre que, sur un homme tel que celui-là, les humiliations et les coups de la vie réelle aient pu exercer assez d'action pour l'amener à se donner la mort. Le projet, la mise au point d'un roman ou d'un drame auraient toujours suffi à lui faire



oublier les pires souffrances d'un monde que, de tout temps, il s'était accoutumé à mépriser de très haut : sans compter que maintes personnes influentes et riches, émues de son malheur ou séduites par son génie, lui témoignaient un intérêt de plus en plus vif, dont la preuve nous est encore fournie par les démarches qu'a tentées sa cousine, la comtesse Marie de Kleist, pour lui faire parvenir une grosse somme d'argent, au moment où déjà il s'était, en quelque sorte, évadé de terre, et ne songeait plus qu'à se nourrir du rêve charmant de sa prochaine envolée dans la mort. Cet argent, que sa riche et généreuse cousine a vainement tâché à lui remettre. — sans pouvoir découvrir la retraite où il s'était caché pour échanger avec Henriette Vogel des « billets doux » de collégien en vacances, — cet argent était à lui, et lui avait été donné par une de ses sœurs : ce qui nous permet de supposer que, de ce côté-là non plus, toute espérance ne lui avait pas été aussi absolument fermée qu'il s'était complu à l'imaginer. Mais je jurerais que, si même cet argent lui était parvenu, et si même le ministre Hardenberg lui avait accordé un emploi formellement promis, — emploi que le retour à Berlin de son influente cousine aurait sans doute bientôt réussi à lui procurer, — Henri de Kleist ne s'en serait pas moins obstiné à « rendre le service » promis naguère par lui, de son côté, à l'insignifiante petite bourgeoise torturée par les souffrances de sa maladie. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas le désespoir qui a tué cet écrivain romantique, ni le désespoir ni l'amour, ni peut-être l'honneur, et son attachement à s'acquitter d'une promesse solennelle : mais bien l'enthousiasme où l'a sur-le-champ transporté la perspective d'une aventure audacieuse, et singulière, et « romantique » entre toutes, dépassant en imprévu dramatique jusqu'aux inventions les plus étonnantes de sa *Penthésilée* et de sa *Bataille d'Arminius*, de sa *Catherine de Heilbronn* et de son *Prince de Hombourg* !

*Le prince de Hombourg*, la dernière en date de ces pièces de Kleist, surtout, nous révèle avec une netteté singulière la conception très originale que ce puissant dramaturge se faisait de la vie. Le jeune prince de Hombourg, neveu et élève favori du Grand Électeur de Brandebourg, a valu à celui-ci, par son courage et son génie militaire, une importante victoire sur l'armée suédoise : mais il n'a décidé ainsi du sort de la bataille qu'en désobéissant, de la manière la plus expresse, aux ordres qu'il avait reçus de son maître ; et celui-ci, après l'avoir remercié autant qu'il convenait, s'est cru tenu de

l'envoyer en prison. Le jeune prince est, d'ailleurs, absolument certain de sa grâce prochaine. A l'un de ses amis, qui vient le voir dans sa cellule, il affirme gaiement que, sans nul doute, le Grand Électeur va s'empresser de lui rendre la liberté, maintenant que son passage devant un conseil de guerre a satisfait les « formes » légales. En vain son ami, tâchant à le tirer de cette illusion, lui annonce par degrés que le conseil de guerre l'a condamné à mort, et que la sentence a été ratifiée par le souverain, et que même, déjà, on s'occupe à creuser la fosse où sera enfoui son cadavre : rien de tout cela ne réussit à détruire l'optimisme souriant du jeune héros. Mais comme, ensuite, l'ami lui apprend que le roi de Suède a consenti à faire la paix si l'Électeur lui donnait pour femme sa belle parente et pupille, la princesse Nathalie, qui précisément, la veille, s'était fiancée avec le triomphateur de Fehrbellin, celui-ci devine (ou se figure) qu'en effet son maître a résolu de le laisser mourir, pour se débarrasser de l'obstacle constitué par ses fiançailles à la nouvelle union projetée. S'éveillant brusquement de son rêve, il pâlit, il tremble, il ne voit plus que le spectre de la mort s'élançant sur lui. « Je suis perdu ! » murmure-t-il entre ses dents, qui claquent de peur. Du moins il veut tenter un dernier effort : il obtient de ses geôliers l'autorisation de se rendre auprès de sa tante, la Grande Électrice.

Il trouve celle-ci tristement assise dans sa chambre en compagnie de la pauvre Nathalie : toutes deux se lamentent d'une condamnation dont la Grande Électrice a vainement essayé d'atténuer la fatale rigueur. Et alors a lieu une scène extraordinaire, sans équivalent, je crois bien, dans aucun drame ancien ou moderne. Le brillant héros de Fehrbellin se traîne misérablement aux genoux de l'Électrice, la suppliant de ne pas le laisser périr. Son amour passionné de la vie a effacé de son cœur toute trace de ses traditions de dignité et d'honneur. « Je renonce à tout, dit-il, pourvu qu'on me permette de vivre ! N'oubliez pas de faire savoir à l'Électeur que je ne désire plus du tout épouser Nathalie ! Dans ma poitrine toute tendresse est éteinte. Qu'on la donne en mariage au roi de Suède ! Moi, je me retirerai dans mon petit domaine, au bord du Rhin ; et là je mènerai la vie obscure d'un paysan ! » Longtemps il implore et s'avilit de cette manière ; et lorsque la jeune princesse follement aimée de lui tout à l'heure encore, celle qu'en sa présence il vient de sacrifier lâchement à sa peur de mourir (ou plutôt à son besoin « animal » de vivre), lorsqu'elle lui promet d'intervenir une fois de plus en sa faveur, il lui baise les pieds comme un vil mendiant, tout entier à l'unique espoir d'une grâce possible,

sans l'ombre d'un regret ni d'un remords pour l'abîme de cruelle déception où il l'a plongée.

Voici maintenant Nathalie aux genoux du Grand Électeur! Hélas! que peuvent toutes ses larmes, et celles de l'Électeur lui-même, devant l'inexorable volonté de la loi et de la discipline? Mais, tout d'un coup, l'Électeur apprend de la jeune princesse avec quelle passion affolée le prince de Hombourg s'accroche à la vie : aussitôt l'expression de son visage s'adoucit, et le voilà qui rassure et console Nathalie, en lui promettant la grâce du prisonnier! « Tenez, lui dit-il, allez lui porter ce billet; et sûrement il profitera à l'instant de la liberté que je viens de lui offrir! » Après quoi, nous voyons Nathalie, rayonnante de joie, pénétrer dans la cellule du prince de Hombourg; et, de nouveau, nous assistons à une scène d'un imprévu et d'une force dramatique incomparables :

HOMBOURG, *s'élançant au-devant de Nathalie*. — Eh bien! parlez vite, que m'apportez-vous? Vite! que va-t-il m'arriver?

NATHALIE. — Rien que de bon, rien que d'excellent! Vous êtes gracié, libre! Voici une lettre de sa main qui le confirme!

HOMBOURG. — Ce n'est pas possible! Non! c'est un rêve!

NATHALIE. — Lisez! lisez la lettre! Vous verrez vous-même ce qui en est!

HOMBOURG, *lisant*. — « Mon cher prince de Hombourg, lorsque je vous ai fait arrêter, pour votre désobéissance à mes ordres, je croyais simplement accomplir mon devoir, et avais compté à coup sûr que vous m'approuveriez. Mais que si, au contraire, vous êtes d'avis qu'une injustice a été commise à votre égard, en ce cas, je vous en prie, dites-le-moi d'un mot, et tout de suite je vous renverrai votre épée! » (*Un silence. Le prince regarde Nathalie comme pour la questionner.*)

NATHALIE, *qui d'abord avait pâli, mais dont le visage a repris soudain une expression joyeuse*. — Eh bien! vous voyez, lui-même vous l'écrit. Rien qu'un seul mot de vous, et c'est la liberté! O cher ami, quel bonheur! (*Elle lui prend la main et la serre tendrement.*)

HOMBOURG. — Ma chère Nathalie!

NATHALIE. — Oui, c'est pour moi un bonheur si parfait! Vite, tenez, voici une plume! Prenez-la, et écrivez!

HOMBOURG. — Et la lettre est signée, oui, tout est bien en règle?

NATHALIE. — Signée d'un F, sa griffe ordinaire! N'est-ce pas que vous êtes heureux? Oh! la bonté de mon tuteur est infinie, je le savais bien! (*Aux gardes.*) Approchez une chaise de la table, vite; le prince va écrire!

HOMBOURG. — Il dit que, si vraiment je suis d'avis...

NATHALIE, *l'interrompant*. — Mais oui! Allons, vite, mettez-vous là! Je vais vous dicter la réponse!

HOMBOURG, *après s'être assis devant la table, et avoir pris la plume*. — Tout de même, il faut encore que je jette un coup d'œil sur cette lettre!

NATHALIE, *lui arrachant la lettre des mains.* — A quoi bon? N'avez-vous pas vu tout à l'heure, en passant, la tombe creusée pour vous recevoir? Les instans pressent! Allons, rasseyez-vous, et écrivez!

HOMBOURG, *en souriant.* — En vérité, on se figurerait, à vous entendre, que la mort est une panthère déjà toute prête à s'élançer sur moi!

NATHALIE, *après s'être détournée pour pleurer.* — Écrivez, je vous en supplie, si vous ne voulez pas que je me fâche!

HOMBOURG, *déchirant une lettre commencée, et la jetant sous la table.* — Non, ce début est trop inepte! (*Il prend une autre feuille.*)

NATHALIE, *qui a ramassé le papier à terre.* — Comment? Que disiez-vous? Mais au contraire, cela était excellent!

HOMBOURG. — Bah! c'était le ton d'un vil coquin, et non pas d'un prince! Il m'est venu à l'idée une formule bien meilleure! (*Un silence. Puis Hombourg se retourne, et veut reprendre la lettre de l'Électeur.*) Au fait, qu'est-ce donc qu'il dit exactement, dans sa lettre?

NATHALIE, *essayant de retenir le papier.* — Mais rien, rien de particulier!

HOMBOURG. — Laissez-moi voir!

NATHALIE. — Mais vous l'avez lue!

HOMBOURG. — N'importe! Je veux simplement voir comment je dois répondre! (*Il déplie la lettre, et la lit.*)

NATHALIE, *à part.* — Mon Dieu, il est perdu!

HOMBOURG. — Regarde donc, Nathalie! Ceci est singulier, en vérité! As-tu bien lu cette phrase?

NATHALIE. — Non! Quelle phrase?

HOMBOURG. — C'est à moi-même qu'il laisse le soin de décider!

NATHALIE. — Mais oui, sans doute!

HOMBOURG. — Voilà, en vérité, qui est grand, et tout à fait digne de lui!

NATHALIE. — Oh! sa grandeur d'âme, je te l'ai dit, est sans limites! Mais, à ton tour, fais ton devoir, et écris ce qu'il te demande! Cette phrase, vois-tu, n'est qu'un prétexte, une simple formalité indispensable. Aussitôt qu'il aura un mot de ta main, rien ne subsistera plus de toute l'affaire!

HOMBOURG, *déposant la lettre sur la table.* — Non, ma chérie, il faut que je réfléchisse encore là-dessus jusqu'à demain!

NATHALIE. — Insensé! Qu'est-ce que tu inventes là? Quel scrupule incompréhensible...

HOMBOURG, *se relevant impétueusement de sa chaise.* — Non, je t'en supplie, ne me demande rien! C'est que, vois-tu, tu n'as pas bien pesé le contenu de sa lettre! Que l'on m'ait fait une injustice, il m'est impossible de lui écrire cela! Et si tu exigeais à tout prix de moi une réponse immédiate, aussi vrai qu'il y a un Dieu, je devrais lui écrire: « Ce que vous m'avez fait n'était que trop juste! » (*Après une longue scène muette, pendant laquelle il a encore, une ou deux fois, regardé la lettre de l'Électeur.*) Au fait, pourquoi hésiter? Je le sais dès maintenant, ce que je dois écrire! (*Il reprend la plume.*)

NATHALIE, *éperdue de douleur.* — Mon doux ami! Certes, j'admire les sentimens qui se sont emparés de ton cœur! Mais il y a une chose que je puis te jurer: c'est que le bataillon est déjà commandé qui demain, à l'aube, doit exécuter la sentence du Conseil de guerre. Et que si tu n'écris



pas sur-le-champ ce que l'Électeur exige de toi dans cette lettre, je te garantis que lui, malgré toute son affection et sa pitié pour toi, il laissera s'accomplir la sentence!

HOMBOURG, *qui n'a pas cessé d'écrire pendant qu'elle parlait.* — N'importe!

NATHALIE. — N'importe?

HOMBOURG. — Ma signature : « Hombourg, de la prison de Fehrbellin! » Voilà, c'est fini! François! (*Il ferme la lettre et la scelle de son cachet.*)

NATHALIE. — Dieu de bonté!

HOMBOURG, *au serviteur.* — Va porter cette lettre à Son Altesse, mon maître! (*A Nathalie.*) Je veux que la dignité avec laquelle il s'adresse à moi ne rencontre pas en moi un partenaire indigne! La conscience de ma faute est là, dans ma poitrine, et parle trop haut pour que je puisse affecter de ne pas l'entendre. Que si l'Électeur ne se sent pas en état de me pardonner à moins que je nie cet aveu de ma faute, en ce cas je ne veux rien savoir de sa grâce!

Des « coups de théâtre » analogues se retrouvent dans presque toutes les autres pièces d'Henri de Kleist, nous faisant voir le même mélange étonnant d'attachement passionné à la vie et de mépris de la mort. C'est comme si les personnages du poète, après avoir déployé un courage, une habileté, — ou, comme dans le *Prince de Hombourg*, une lâcheté, — infinies pour arracher aux pièges de la destinée l'incalculable trésor de leur existence, étaient toujours prêts à sacrifier ce trésor pour le moindre caprice de leur fantaisie. Et il me semble qu'un état d'esprit comme celui que reflètent ces créations littéraires du jeune écrivain romantique suffit pleinement à nous expliquer son aventure du 21 novembre 1811. Certes, la longue série de ses déboires, l'insuccès continu de ses pièces et ses vains efforts pour obtenir un emploi, tout cela a contribué à détendre et à affaiblir le lien qui l'attachait au monde réel : mais de tout temps ce lien avait été très fragile, et la lecture des lettres intimes de Kleist, tout de même que celle de ses drames et de ses nouvelles, nous conduit plus d'une fois à nous demander par quel prodige ce grand enfant de génie a réussi à atteindre l'âge de trente-quatre ans. A mainte reprise, durant les années précédentes, nous avons l'impression que ce serait assez du moindre coup de vent pour anéantir un « idéologue » aussi foncièrement incapable de tâter du pied la solidité du terrain sur lequel il court, s'élançant à la folle poursuite de telle ou telle chimère : triomphe théâtral ou exploit politique, conquête d'une gloire disproportionnée à ses forces ou encore d'un amour non moins étranger à toutes les conditions de notre humanité. Nous serions presque tentés de bénir la Providence de n'avoir pas envoyé beaucoup plus tôt, sur le chemin d'Henri de Kleist, une Henriette Vogel l'obligeant à se

tuer, simplement afin de lui prouver qu'il « était un homme. » Et lors que enfin la véritable Henriette Vogel le provoque à la mort par un mot de défi, nous comprenons aussitôt que rien au monde ne saurait désormais empêcher l'auteur du *Prince de Hombourg* d'aller jusqu'au bout de son héroïque et folle gageure. Est-ce que son prince de Hombourg lui-même, avec le caractère qu'il lui a prêté, est-ce que nous ne sentons pas qu'au moment le plus honteux de son rôle, au moment où il étale devant l'Électrice son désir de vivre et sa résolution de tout sacrifier à ce lâche désir, volontiers cependant il s'interromprait de ses supplications pour « se faire sauter la cervelle, » si la belle princesse Nathalie s'avisait de lui demander cela comme « le plus précieux service d'amitié que quelqu'un pût lui rendre? »

Un grand enfant : telle est, en effet, l'image que nous offre d'Henri de Kleist le seul portrait que nous connaissions, une miniature exécutée à Berlin en 1801. Mais il est trop évident que derrière ces traits ingénus et sourians doit se cacher une âme dont le miniaturiste berlinois n'a rien pu saisir, et qu'ainsi son portrait est pour nous sans valeur. Se souvient-on encore du temps, — déjà si lointain! — où un incident judiciaire avait suffi à partager toute l'opinion française en deux camps ennemis? Un de nos plus adroits et amusans caricaturistes avait alors imaginé de créer un personnage « représentatif, » qu'il avait appelé l'« Intellectuel, » et qui, avec son énorme tête sur un corps rudimentaire, nous apparaissait aussi « typique » en théorie que parfaitement impossible dans la vie réelle. Ce personnage impossible a pourtant existé, une fois au moins, dans l'histoire de la littérature moderne; et c'est irrésistiblement cette image fantaisiste de l'*Intellectuel* qui surgit devant nos yeux, lorsque nous lisons la série des lettres intimes d'Henri de Kleist. Jamais peut-être, en aucun temps, il n'y a eu d'homme aussi exclusivement « cérébral, » concentrant à tel point toutes les énergies de son être dans l'unique vie de sa pensée, sauf d'ailleurs à vivre cette vie tout « abstraite » avec autant de passion effrénée qu'en peuvent apporter les plus exaltés des poètes à ressentir ou à épancher les plus brûlantes émotions de leur cœur.

Officier dans l'armée prussienne, le jeune gentilhomme n'a point de cesse qu'il n'ait dépouillé une « livrée » qui ne lui parle que d'humiliant « esclavage. » « Les exploits de la discipline militaire, écrit-il, provoquent en moi un mépris sans limites. Les officiers m'apparaissent autant de bourreaux, les soldats autant d'esclaves; et dans

les parades de mon régiment je ne puis voir qu'un symbole vivant de la tyrannie. » Sitôt délivré, il suit les cours de l'université de sa ville natale, avec un programme d'études tracé à l'avance, et qu'il s'efforce d'appliquer point par point. Et comme le développement de ses réflexions philosophiques l'a amené à tenir pour désirable l'état de mariage, le voici qui demande la main d'une jeune fille de Francfort, la première venue, sans que l'amour soit pour rien dans les motifs de ses fiançailles avec la douce et insignifiante Wilhelmine de Zenge ! Après quoi il se met en devoir de « former » sa fiancée, remplissant ses lettres de prescriptions pédagogiques invraisemblables, réglémentant à la fois les lectures, les pensées, et les sentimens de la jeune fille, avec la ténacité impitoyable d'un dompteur qui aurait entrepris de « dresser » un chien ou un singe « savans. » Et puis, tout d'un coup, en 1801, une catastrophe tragique vient à jamais bouleverser l'existence de notre « intellectuel. » Lui qui, jusque-là, n'avait voulu admettre jamais d'autre pouvoir que celui de sa « raison, » il découvre, dans les écrits de Kant, que sa « raison » ne possède aucune valeur absolue, et ne lui apprend rien sur la réalité des choses. Pendant deux années, il demeure littéralement anéanti, sous le choc effroyable de cette découverte. Et c'est ainsi qu'il se décide enfin à devenir poète, ou, pour mieux dire, auteur de pièces en vers : seule, la création d'un monde imaginaire aura de quoi occuper désormais son cerveau, l'empêcher de succomber au désespoir où l'a mis, pour toujours, la révélation de son impuissance métaphysique.

Ses pièces, depuis la *Famille Schröffenstein* jusqu'au *Prince de Hombourg*, se ressentent naturellement de cette origine, et de l'« intellectualisme » anormal de leur auteur. Elles manquent à un degré extraordinaire de « poésie, » malgré l'élégante et solide facture de leurs vers ; et j'en connais peu d'autres où règne une atmosphère aussi étouffante, comme si le dramaturge ne soupçonnait même pas l'avantage qu'il y aurait pour lui à ouvrir, en quelque sorte, les fenêtres du palais où se déroulent ses rêves, pour y laisser pénétrer un coin de ciel bleu, un souffle rafraîchissant d'air pur, et l'écho léger du chant des oiseaux dans les bois d'alentour. Mais que, d'autre part, ces pièces soient admirables d'invention et de force dramatique, les plus « réelles » et les plus « tragiques » tout ensemble du théâtre allemand, c'est ce que personne aujourd'hui ne saurait contester. Chacune d'elles contient des scènes qui, comme celles que j'ai citées du *Prince de Hombourg*, rachètent leur défaut d'abandon et de beauté poétiques par l'originale vigueur des caractères, l'imprévu des

situations, la netteté impeccable du contour littéraire. Et il y a même, dans l'une de ces pièces, *Catherine de Heilbronn*, une figure de jeune fille que l'intelligence extraordinaire de l'auteur a réussi à revêtir, artificiellement, d'un charme irrésistible de douceur et de pureté virginales, de telle façon que la petite Catherine, avec sa résignation souriante à la force d'amour surnaturelle qui s'est emparée de tout son être, prend à bon droit sa place, dans notre souvenir, à côté des plus touchantes héroïnes jaillies du cœur enflammé d'un Goethe ou d'un Richard Wagner.

Des qualités analogues se retrouvent dans les « nouvelles » d'Henri de Kleist, justement regardées par la critique allemande comme des modèles de simplicité et de précision narratives. Mais s'il est certain que l'œuvre dramatique du jeune écrivain brandebourgeois restera toujours, désormais, au premier rang de la scène nationale, je ne crois pas que le public allemand s'accoutume jamais à lire et à goûter ses nouvelles. On y devine trop que l'auteur ne perçoit et ne sent qu'avec son cerveau : impassible, au fond, en présence des péripéties douloureuses qu'il combine et raconte avec tout l'art d'un Mérimée romantique. C'est décidément au théâtre qu'Henri de Kleist pouvait le mieux tirer profit de tous les avantages que lui offraient l'étonnante richesse de son invention et cette fièvre intellectuelle, — cette « encéphalite, » suivant l'heureuse expression de Renan, — qui de tout temps l'avait dévoré. Tel qu'il a été, l'Allemagne a raison d'admirer en lui le plus original de ses dramaturges ; et il ne nous faut pas moins que le souvenir du mélange naïf de joie et d'orgueil avec lequel il a lui-même couru au-devant de la mort, pour nous faire paraître excusable l'enthousiasme déployé par ses compatriotes, ces jours derniers, à fêter le centenaire d'une catastrophe qui, le 21 novembre 1811, les a privés sans doute d'une longue série de nouveaux *Prince de Hombourg* et de nouvelles *Catherine de Heilbronn*.

T. DE WYZEWA.



---

---

# LES LIVRES D'ÉTRENNES

---

Si l'on devait juger de l'esprit d'un pays par ce qu'il aime et recherche, on verrait que le nôtre, malgré les apparences, est resté fidèle à son même idéal de noblesse et de beauté, qu'il a gardé sa foi pour tout ce qui a fait sa grandeur et sa force dans le passé et l'élève, au-dessus des intérêts pratiques et mesquins, de cet élan généreux qui lui a toujours valu et lui vaut l'admiration et la jalousie. C'est à son goût assurément que répond le libre choix des éditeurs de ces publications nouvelles où sont résumées l'histoire de notre France, les plus belles manifestations de son génie, de son art, de sa science et de sa littérature, de ses inventions et de ses découvertes depuis les origines jusqu'à nos jours, des Primitifs et du Moyen âge à l'époque contemporaine, vaste domaine en quelque sorte enchanté où l'on peut cueillir les plus beaux récits, les plus beaux faits qui aient germé dans les régions sereines de la pensée.

Le culte de ses traditions nous vaut, dans une même année, l'édition complète de *l'Histoire de France* de M. Ernest Lavisse et la *Jeanne d'Arc* de M. Gabriel Hanotaux. C'est à la librairie Hachette qu'en revient l'honneur, et, tout en poursuivant l'achèvement de ces deux monumens d'érudition, *l'Histoire de l'Art dans l'Antiquité* et le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, elle continue d'augmenter nos richesses d'art.

*Les plus belles gravures françaises du XVIII<sup>e</sup> siècle* (1) évoquent avec toutes ses grâces, ses élégances et ses raffinemens, l'esprit d'un

(1) Hachette.

temps où l'on était pressé de jouir dans un séduisant décor. Les estampes exécutées à cette époque, sont, pour la plupart, des modèles d'esprit et de délicatesse, comme celles des Nanteuil, des Edelinck, des Audran, au siècle de Louis XIV, sont des modèles de sévère beauté et surpassent les gravures de toutes les écoles, dans le genre de l'histoire et du portrait, par la vigueur de la touche et la science de l'effet, la suavité de l'exécution, le style sobre et ferme.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le XVII<sup>e</sup>, mais dans un mode différent, est l'époque de l'extrême efflorescence de la gravure. Il n'est pas de période plus glorieuse dans l'histoire de l'estampe. Les grandes planches décoratives de Charles-Nicolas Cochin, Freudeberg et de Moreau le Jeune, les dessins pleins de vie des Saint-Aubin, des Ponce, des Martini, des Helman, des Dequevauviller, les compositions d'après Boucher, Fragonard, Lawrence, Baudouin, Trinquesse, Aubry, Eisen, Borel, Greuze, les vignettes de Philippe Choffard, toutes ces productions donnent assurément l'idée d'une société très libre dans sa morale, non certes la plus solidement ordonnée, mais la plus élégante, la plus brillante, la plus humaine, la plus ouverte qui fut jamais aux séductions délicates de l'art comme aux audaces généreuses de l'esprit, modèle de la politesse, du bon goût, au milieu de toutes les douceurs de la vie facile. Les estampes du XVIII<sup>e</sup> siècle sont innombrables, mais, sur dix mille gravures peut-être dont on pourrait dresser la liste, — et dont les épreuves répétées sont le plus souvent grossières, les contrefaçons sèches et maladroites, dont les retirages en couleur pour dissimuler la fatigue des cuivres, présentent aussi peu d'intérêt pour l'amateur que pour l'historien de l'art, — deux ou trois cents à peine peuvent suffire à caractériser le génie de l'époque. C'est cette anthologie gracieuse entre toutes que contient ce recueil vraiment unique en son genre.

De leur visite aux collections publiques de l'Europe entière ainsi qu'aux fameuses collections de lady Lovelace, du baron Edmond de Rothschild, du prince Kotchoubey, de M. Guy Campbell, MM. Lawrence et Dighton n'ont retenu que les pièces capitales de la gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle, les pièces d'une délicatesse raffinée, d'une exécution technique irréprochable, d'après les dessins des plus savans compositeurs d'alors. On retrouvera, entre autres reproductions magnifiques, la série complète des estampes du célèbre et rarissime recueil attribué à Restif de la Bretonne, *le Monument du costume*; on aura là réunis les chefs-d'œuvre de l'estampe galante : *le Billet doux*, de Nicolas de Launay, son délicieux *Heureux moment* et *Qu'en dit l'abbé?*

tous trois d'après Lawrence, ses fameux *Hasards heureux de l'escarpolette*, d'après Fragonard, et de son frère Robert, *les Touchans adieux*, d'après Moreau le Jeune ; de Moreau le Jeune et Simonet, d'après Baudouin, ce *Coucher de la mariée* que Diderot attaqua dans une de ses plus mordantes diatribes, *Au moins soyez discret, Comptez sur mes sermens*, du même ; *l'Amour frivole*, d'après Boucher ; *le Jour, la Nuit*, d'après Eisen ; *le Lever, le Boudoir, la Visite inattendue, le Souper fin, le Coucher, le Vrai bonheur*, et tant d'autres petites merveilles, qui nous retracent avec un goût parfait la vie galante, les costumes, les appartemens, les bibelots et les meubles d'une aristocratie raffinée, nous font pénétrer dans l'intimité de ces jolies femmes pudiquement provocantes, ou nonchalamment étendues, avec des poses gracieuses et révélatrices, dans leur abandon plein de promesses : compositions exquises dont les hardiesses spirituellement atténuées et les nudités correctes et gracieuses ou modérément voilées n'ont jamais blessé personne. Quant à l'exécution, elle répond à la fois aux progrès actuels de l'art des fac-similé, où l'estampe s'est rajeunie en retrouvant, aux rayons du soleil, une vigueur et un éclat nouveaux, et aux exigences des amateurs, qui veulent être exactement renseignés, comme des nombreux collectionneurs qui décoorent leurs murs ou remplissent leurs cartons de ces images charmantes entre toutes.

Toutes ces planches, d'une technique irréprochable, sont accompagnées d'un avant-propos historique, de copieux index et d'un catalogue raisonné, avec le détail de leurs différens états, des pièces reproduites, la description des estampes, les indications de dates, tirages originaux, l'indication des collections qui les renferment. Ce texte, véritable document d'érudition, a été revu avec le plus grand soin par M. Seymour de Ricci.

Il y avait bien longtemps déjà qu'en France l'Estampe, le portrait et la gravure étaient parvenus à la perfection quand, vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, la vieille Angleterre, demeurée si longtemps en arrière pour la culture des arts, allait, sous George III, secouer sa torpeur grâce à l'influence des Joshua Reynolds, des Lawrence, des Romney, des Hoppner et d'une foule d'élèves, qui, suivant l'exemple des maîtres, tendront vers le même idéal de beauté saine et de grâce. C'est alors qu'à côté du grand art et du portrait à l'huile largement traité prendra place l'art moins grandiose, mais très pur et très charmant du pastel qui, autant et mieux que les gazettes et les pamphlets, synthétise une périodique unique de la vie de société et fait com-

prendre une époque. Les Russell et les Gardner, sans pouvoir être comparés à La Tour, à Perronneau, à Chardin, ni prétendre rivaliser avec eux, créeront des œuvres très différentes des leurs, mais d'une grande originalité : ils rendront le charme des grandes dames et des actrices, ils seront les poètes de l'enfance. M. R. M.-Sée, dans son résumé des *Pastels anglais* (1) (entre 1750 et 1830), s'est proposé de donner une idée générale de ce groupe d'artistes, dont les plus célèbres seulement sont bien connus en France, mais dont beaucoup d'autres méritent d'être appréciés. A côté des maîtres comme Ozias Humphrey, Cotes, Downman, voici Pierre Romney, Gainsborough et Lawrence. Chinnery, Benwell, Locke, Pack et Catherine Read, Albinia, comtesse de Buckinghamshire, ainsi que lady Diana Beauclerk et le marquis de Townshend étaient capables d'œuvres charmantes ; les académiciens John Constable, Cosway, Cipriani, Hamilton, Kauffmann, John Opie et William Peters s'exercèrent tous avec succès dans l'art du pastel.

Aujourd'hui que les Anglo-Saxons goûtent de plus en plus notre XVIII<sup>e</sup> siècle, M. R. M.-Sée a pensé qu'il sied de remémorer par un juste retour le mérite de talents délicats qui ont illustré leur pays. C'est grâce à sa persévérance et à celle de M. Robert Dell, on s'en souvient, qu'une exposition, éminemment représentative de l'art anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle, a été organisée naguère à Paris. On a pu y voir des œuvres exquises au pastel, au crayon, à la gouache, dont quelques-unes sont reproduites dans ce livre. M. R. M.-Sée s'est aidé pour le faire des documents que l'éminent et érudit G. Williamson a pu rassembler en écrivant les mémoires de certains de ces peintres, trop oubliés ou passés de mode, et qu'à son tour il a prétendu remettre à leur véritable place en présentant l'œuvre de ces pastellistes, si délicieusement illustrée, dans ces exactes reproductions, en noir et en couleurs. On peut placer à côté de cet album *le Meuble et la Décoration en Angleterre de 1680 à 1800* (2) où l'Angleterre produisit des pièces de haut style, celles des Chippendale et des Sheraton, celles des frères Adam et d'Hepplewhite, auxquelles les ébénistes contemporains demandent parfois, encore aujourd'hui, leurs modèles. Les planches et les gravures contenues dans cet ouvrage constituent un véritable musée du meuble anglais.

On a souvent comparé le génie français au génie grec et fait ressortir les qualités d'harmonie et d'équilibre, de charme et de goût

(1-2) Hachette.



qui rapprochent nos artistes du xviii<sup>e</sup> siècle des Athéniens de la grande époque, dans leur commun idéal d'égayer et d'embellir la vie, par le spectacle de tout ce qui peut plaire aux yeux et divertir la pensée de même que les dessins et les figures des vases de la Grèce nous initient à ses mœurs. Dans ce domaine de l'imagination et de l'art que nous allons parcourir, quelle admirable voie s'est ouverte sur le monde antique, ininterrompue et sacrée, reliant le présent au passé que chaque découverte semble rapprocher davantage.

Avec *l'Histoire de l'art dans l'Antiquité* (1), qui, au même titre que *l'Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, de Maspéro, fait honneur à l'érudition française et restera un des monuments les plus considérables de ce temps-ci, nous remontons aux sources mêmes de l'art, en Égypte, Chaldée, Assyrie, Phénicie, Judée, Asie Mineure, Perse et Grèce. La tâche de nous décrire cette terre classique du Beau ne pouvait être confiée à un archéologue plus érudit, à un écrivain plus compétent que M. Georges Perrot en collaboration avec M. Chipiez. Après les trois volumes où se trouvent décrits l'Art Mycénien dans la Grèce primitive, le Temple dans la Grèce de l'Épopée, la Sculpture dans la Grèce archaïque, ce nouveau volume, le neuvième de ce riche et savant ouvrage, est entièrement consacré, dans la Grèce archaïque également, à l'étude de la glyptique, de la numismatique et de la céramique, à l'art de graver des images sur les gemmes, les cachets et les monnaies, d'orner et de peindre des vases d'argile : amphores, hydries, lécythes, cratères, ou de façonner des figurines dans le bronze.

Sur les monnaies grecques, leurs matières et les procédés de fabrication, leurs noms, les types, les marques et les légendes, sur les poteries noires, *le Dessin des animaux* (2), et les vases monochromes à reliefs, le façonnage et l'épigraphie, les formes, les couleurs, les caractères généraux de la céramique ionienne, ou des colonies ioniennes en Égypte, à Daphnæ et Naucratis; de la poterie rhodienne, des coupes de Cyrène, ou de la prédominance du type corinthien dont l'introduction à Rhodes a dû commencer bien avant que parvinssent les premiers vases attiques à figures noires, comme sur ceux des autres vases péloponésiens d'Argos, de Sicyone, d'Égine, les détails rares et précieux abondent.

L'induction que l'on peut tirer des fouilles se trouve confirmée par l'histoire. Par la qualité de leurs produits, les ateliers d'Athènes

(1) Hachette. — (2) Laurens.

ont tenu le premier rang, mais pour la quantité des argiles façonnés sur le tour et cuits à la flamme, les ateliers de Corinthe n'ont pas eu de rivaux.

Quant à la peinture grecque, de ce qu'elle fut pendant les siècles qui s'écoulèrent entre l'invasion dorienne et les commencemens de l'Empire romain, en l'absence totale du témoignage des monumens mêmes de cet art, ce n'est guère que d'après la décoration des vases peints, les plaques funéraires ou votives d'argile, les sarcophages en terre cuite, du genre de ceux que la nécropole de Clazomène a fournis aux musées d'Europe, d'après les gravures en pierres fines, et celles exécutées sur les coins des monnaies, qu'on peut se faire une idée de la diversité des sujets. Certaines peintures de vases, qui imitaient jusqu'à la couleur, et reproduisaient l'effet et l'aspect d'ensemble, peuvent donc nous servir à comprendre et interpréter les témoignages des auteurs anciens qui se rapportent aux tableaux de Polygnote, de ses devanciers Boularchos, Eumares d'Athènes, et Cimon de Cleones, ses contemporains Micon et Panœnos, comme ses successeurs Parrhasios et Zeuxis. Dans les fouilles mêmes, comme celles d'Olympie et de Delphes, nulle part on n'a vu apparaître les traces du décor que le pinceau avait jadis étendu sur les champs qui lui avaient été ménagés par l'architecte (1). Quand on a perdu de vue les ruines des édifices de la Grèce mycénienne, il faut, pour retrouver de la peinture murale, prendre le chemin de l'Italie et visiter les caveaux des nécropoles étrusques, puis descendre jusqu'au siècle d'Auguste, étudier les fresques qui décorent à Rome, sur le Palatin, la maison de Livie, et surtout, près de Naples (2), celles qui ont dû leur conservation aux épaisses couches de cendres que le Vésuve a répandues sur les villes qu'il a recouvertes comme Pompéi (3) en l'an 79 après J.-C. Des tableaux peints sur bois, pas un n'est arrivé jusqu'à nous. Ils n'ont pas eu, pour les défendre contre toutes les chances de destruction, les sûres retraites des tombes de la vallée du Nil, aujourd'hui menacées par les barrages établis, et la merveilleuse sécheresse du sable qui les recouvre; ils n'ont pas eu la même fortune que les tablettes qui, collées sur les caisses de momies, nous ont gardé les portraits des hommes et des femmes de l'Égypte ptolémaïque et romaine.

Ce n'est pas seulement en politique que les Anglais sont heureux et triomphans. En art et en littérature, ils ne sont pas moins favorisés

(1-2) Henri Laurens. — (3) Ch. Delagrave.

en France et l'entente est complète. Les noms de Shakspeare et de Dickens y remplissent le théâtre et la librairie où le public et les éditeurs français ont apporté à ces deux représentans du génie anglo-saxon leur tribut d'admiration. Tandis qu'on mettait à la scène *M. Pickwick* et *David Copperfield*, paraissaient des éditions d'un grand luxe, c'étaient, chez Hachette, *les Papiers posthumes du Pickwick-Club* (1) avec les illustrations, en couleurs très pittoresques et très vivantes, très comiques et d'une originalité si marquée de Cecil Aldin, — *Les Joyeuses Commères de Windsor* (2), avec des dessins amusans et variés d'une incroyable verve et d'une composition très habile de Hugh Thomson.

Les aventures de *M. Pickwick*, le récit si comique de ses voyages autour de Londres, dans le dessein de connaître l'humanité et de la faire connaître au Club qu'il a fondé et qui porte son nom, resteront comme le modèle de l'humour et du flegme anglais, et, de ce côté-ci de la Manche, tout autant que de l'autre, le lecteur s'amusera toujours aux fantaisies nées de cette verve infiniment pittoresque et bouffonne, qui l'entraîne dans les milieux les plus étranges à travers les visions les plus fantastiques, aux inventions nées de cette imagination si vive et si lucide qu'elle anime sans effort les objets inanimés, et, sous une apparence de bonhomie, découvre la mesquinerie des ambitions des hommes et la vanité des grandeurs de ce monde. Dans son héroïsme grotesque, le chef de *Pickwick-Club* est sympathique pour son énergie physique, sa bonne humeur, son optimisme et sa séduction qui, durant la plus aventureuse expédition en compagnie de ses plus fidèles disciples, *Winkle le sportsman*, *Snodgrass le poète*, *Tupman* dont le principal état, en dépit de son âge, est l'état d'amoureux, de *Sam Weller*, ce *Scapin bavard et familier*, audacieux et fidèle, lui permettent de triompher à son honneur, sinon sans dommages, de toutes les difficultés et des embûches, même de celle que lui tend sa gouvernante, *M<sup>me</sup> Bardelle*, qui voudrait le forcer à l'épouser. Les tableaux les plus variés animent les étapes de ce long et difficile voyage. Il n'est pas un trait de la vie anglaise qu'ils ne nous montrent au cours du chemin : voici l'aimable et violent *M. Wardle*, au teint de brique, sa sœur toujours jeune de cœur, romanesque et sensible, sa vieille et brave femme de mère. C'est dans l'hospitalière maison de *M. Wardle* que *M. Pickwick* et ses amis vont passer les fêtes de *Christmas*, assister à la célébration du

(1-2) Hachette.

mariage de Bella, tandis que les jours, où l'on boit et on mange en abondance, s'écoulent confortablement, à la satisfaction des hôtes et des joyeux convives, et que les nuits sont bonnes. Certaines scènes, d'une gravité bouffonne, en diligence, à l'hôtel du Taureau à Rochester, dans d'innombrables auberges, aux noces de M. Trundle sont irrésistibles. Ici, c'est l'atroce misère sous les brouillards de Londres, la fumée des usines, le tribunal, la prison. Jusqu'à des histoires de revenans, il y a de tout dans ce mélange bien anglais, comme celui qu'on voit dans leurs plus opulens magasins.

Pour rendre par le crayon et le pinceau ces types si bien observés, merveilleusement approfondis et si représentatifs de la société anglaise, M. Cecil Aldin était bien l'artiste qu'il fallait, le trait un peu appuyé répond à la plaisanterie parfois un peu lourde de Dickens et souligne son intention, et ses dessins laissent une impression ineffaçable. On retrouve sous son pinceau les personnages, tels que Dickens les a fait vivre avec son talent de caricaturiste, toute cette galerie d'originaux, fripons et fort braves gens, avec leurs vices et leurs vertus. On y revoit, avec les détails exacts et frappans, toutes les parties et toutes les couleurs du tableau évoqué par ce prestigieux créateur, et rien n'est plus savoureux, pour nous Français surtout, que l'originalité, la nationalité de cette imagerie anglaise ou l'ironie révèle les petits travers de la race et du caractère anglais dont le fond est le manque de bonheur.

De Dickens également, paraît chez Flammarion une non moins riche édition de *M. Pickwick* (1), traduit par M. Georges Duval, ornée des fines et très amusantes aquarelles de Frank Reynolds, où la variété, la maîtrise et l'éclat donnent à chacune de ces compositions la valeur d'un véritable tableau de genre.

C'est enfin chez le même éditeur, et par le même traducteur, *le Marchand de Venise* (2) où sir James D. Linton, avec le talent que l'on sait et dans la manière et l'esprit de Pécole anglaise, a donné de très habiles et très délicates interprétations de Shylock, de Jessica et de Lancelot, de Portia et de Nerissa, d'Antonio et de Bassanio, de Gratiano et de Lorenzo. Il y a dans ces planches une très heureuse recherche de style et de mise en scène. Inspirée de la médiocre nouvelle de *Pecorone* de ser Giovanni Fiorentino, qui sent son moyen âge de la manière la plus déplaisante et la plus barbare, la pièce de Shakspeare, lumineuse comme les toiles de Véronèse et du Titien, est la peinture

(1-2) Ernest Flammarion.



de ce que la magnifique Venise a jamais eu de plus noble, de plus gai et de plus poétique.

Dickens est plus que jamais à la mode à la veille du centième anniversaire de sa naissance, parce qu'il a toujours pris garde de froisser les âmes délicates, parce qu'il n'y a pas d'écrivain qui sache mieux toucher et attendrir, que les larmes qu'il verse sont vraies et que la compassion est leur source unique. S'il reste le plus railleur, le plus comique et le plus bouffon des auteurs anglais, ayant gardé de sa misérable enfance une certaine vulgarité, et si sa plaisanterie n'est pas toujours de choix, du moins il a cru et fait sentir qu'il n'y a de vraie joie que dans les émotions du cœur, que l'humanité, la pitié, le pardon sont ce qu'il y a de plus beau dans l'homme. Cette imagination étrange cette bonté morale et ce besoin de sympathie sont encore et demeureront les raisons de son succès et de sa popularité.

Au moment où le sort de la Perse se débat entre la Russie et l'Angleterre, tandis que cette lutte risque de ruiner ce qui reste des antiques monumens dans ce pays en état d'anarchie, il est superflu d'attirer l'attention sur cet ouvrage précieux de M. René d'Allemagne, *Trois mois de voyage en Perse* (1), qui trouve un regain d'actualité que n'a pas cherché le savant érudit et lettré. Depuis plusieurs mois, il parcourt une région où se sont croisées les civilisations les plus anciennes, où se sont heurtés tous les peuples. Qui n'a présente à l'esprit l'incomparable description qu'a donnée ici même des hauts plateaux de l'Iran Pierre Loti, abordant au seuil des solitudes sur la rive brûlante de ce golfe Persique où l'air empli de fièvre est à peine respirable, partant de là pour cette marche pénible le long de cette muraille tantôt bleue, tantôt rose qui semble nous suivre, et franchissant le rebord de cette Perse qui git à 2 ou 3000 mètres d'altitude sur les immenses plateaux d'Asie, pour faire cette chevauchée « par les sentiers mauvais dans le vent âpre et froid des solitudes extrêmes à travers les plateaux d'Asie les plus élevés et les plus vastes du monde, qui furent les berceaux des humanités et sont devenus aujourd'hui des déserts? Qui n'entend encore son appel enchanteur : « Qui veut venir avec moi voir la saison des roses à Ispahan? »

Pierre Loti avait traversé la Perse du Sud au Nord pour remonter vers Ispahan. C'est du Nord-Est à l'Ouest que M. René d'Allemagne, parti de la région du Khorassan, a exploré en zigzag jusqu'au pays des Bakhtiariis à l'Ouest d'Ispahan. Tout le long de la route, il note

(1) Hachette.

sans cesse ses observations, collectionne et photographie, relève des traits de mœurs des souvenirs historiques, amassant une quantité énorme de matériaux précieux. L'ouvrage en 4 volumes contient à la fois un récit de voyage infiniment varié et vivant, une étude d'ensemble de la Perse, sur la vie, l'état économique, administratif et religieux, avec un piquant chapitre sur les femmes persanes et une étude étendue sur l'art. Architecture et mobilier, céramique et verrerie, damasquinerie, tapis, broderies, brocarts, et velours, livres à miniatures et reliures apparaissent aux yeux éblouis en une suite de reproductions dont la profusion — plus de 1 000 clichés dans le texte, 245 planches hors texte, dont 35 en couleurs, — sont des modèles de phototypie.

Le Moyen Age (1) de M. Armand Dayot, qui a mené à bonne fin son œuvre de reconstitution historique, complète l'*Histoire de France par l'image*, dont nous avons parlé au cours de la publication des dix albums précédents. C'est le dernier de cette brillante série, — illustrée, au prix de recherches infinies, dans les vieux manuscrits, les documents rares, — qui va de l'invasion romaine des premiers siècles jus qu'à l'invasion allemande de 1870, du siège de Paris, à la Commune et dont nous n'avons pas à faire l'éloge après l'avoir fait à maintes reprises.

L'étude la plus instructive que l'on puisse faire de notre beau pays par le texte, les cartes en noir et en couleurs et par l'image qui en est à chaque page le plus vivant commentaire, on la trouvera dans *la France, Géographie illustrée* (2) de M. P. Jousset. L'ouvrage, qui formera deux volumes, sera le pendant de *la France illustrée* (3), publiée récemment avec tant de succès dans la même collection. Les cartes constituent un véritable atlas spécialement fait pour l'ouvrage. Par sa figuration, sa documentation cartographique, c'est, en même temps qu'une œuvre originale, un guide sûr et agréable. C'est aussi une véritable et surprenante révélation des beautés de notre pays qu'on ne connaît pas assez, et dont une illustration abondante et choisie, 371 reproductions photographiques, 28 planches hors texte, les unes et les autres d'une exécution parfaite, nous montre les sites et les monuments les plus intéressants. Le tome premier qui vient de paraître, consacré au Massif Central, aux bords de la Loire, à la Bretagne, aux Pyrénées, au littoral de la Méditerranée, est un livre d'étrennes aussi attrayant qu'instructif. *La Belgique illustrée* (4) par M. Dumont-Wilden est un ouvrage établi dans les mêmes conditions

(1) Ernest Flammarion. — (2-3-4) Librairie Larousse.

avec le même luxe, 570 reproductions photographiques et une trentaine de cartes.

L'*Histoire monumentale de la France* (1) contient de nombreuses monographies de ses plus curieux édifices.

On vit en France dans une atmosphère d'art. Il n'y a guère de ville qui n'ait son musée, son église, ses antiques demeures, ses manoirs ou ses châteaux ornés de tableaux ou de sculptures. En les faisant connaître dans ces collections variées et d'une exécution si soignée, qui s'enrichissent en une seule année, les *Grands édifices de la France* (2), du *Mont Saint-Michel* (3), du *château d'Anet* (4), des cathédrales de *Lyon* (5), de *Bourges* (6), d'*Albi* (7), de *l'Église de Brou* (8); — les *Villes d'art célèbres* (9), d'*Athènes* (10) et de *Naples et son golfe* (11), de *Londres* (12), et de *Dresde* (13); — les *Grands Artistes* (14), de *Mantegna* (15), *Cellini* (16), *Botticelli* (17), les *Primitifs français* (18), *Téniers* (19); — les *Richesses d'art de la Ville de Paris* (20), du volume sur les *Musées municipaux* (21); — les *Grandes Institutions de la France* (22), de l'ouvrage si bien compris et si solide de M. Camille Enlart, le *Musée de sculpture comparée du Trocadéro* (23); — les *Manuels d'histoire de l'art* (24), de *l'Architecture* (25); — les *Musées et collections de France* (26), le *Musée de Tours* (27); les *Grands Musées* (28), le *Musée de Saint-Pétersbourg* (29), aucun éditeur n'aura plus et mieux contribué que l'éditeur Henri Laurens à propager le goût de l'art qui, en préparant à une étude plus sérieuse et plus approfondie des belles œuvres, a aussi un côté pratique, puisqu'en se généralisant il apporte à nos artisans et dessinateurs des ressources, à nos industries essentiellement françaises des modèles toujours aussi recherchés, et contribue à lui conserver la faveur sur les marchés d'Europe où nos produits de luxe gardent une supériorité incontestée.

A l'histoire de l'Art se rattache la nouvelle série des *Galerias d'Europe* (30) et des *Maîtres contemporains* (31) qui déroule sous nos yeux les chefs-d'œuvre des peintres de tous les temps et d'aujourd'hui. — le deuxième volume de la *Peinture française II: les Primitifs* (32) qui, ainsi que nous l'avons dit quand a paru le premier fascicule, répond au désir des plus éminens critiques de voir reconstituer le premier chapitre des Annales de l'Art français. Fra Angelico (33), Titien (34), Rubens (35), dont, à l'occasion du Centenaire de Théophile Gautier, on reproduit le poème sur le passage du *Thermoo-*

(1) Hachette. — (2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31) Henri Laurens. — (32) Librairie centrale d'art et d'architecture. — (33-34-35) Hachette.

don (1), avec les six cartons gravés par Lucas Vosterman : *l'Architecture baroque en Italie* (2), album avec 313 reproductions présentées par M. Corrado Ricci. Mais si l'on veut compléter toutes ces études d'art et connaître en entier l'œuvre de tous les artistes, de tous les temps et de toutes les écoles, peintres, sculpteurs, graveurs et dessinateurs, il faut les étudier dans l'excellent *Dictionnaire des peintres et sculpteurs* (3) aussi savant que précis publié par un groupe de spécialistes sous la direction de M. Bénézit.

Un livre bien fait pour frapper l'imagination de la jeunesse et beaucoup lui apprendre est celui de MM. Daniel Bellet et Will Darvillé sur *les Plus grandes Entreprises du monde* (4). Ils ont établi une comparaison éloquente entre certaines œuvres cyclopéennes de l'antiquité et nos grands travaux modernes ; ils énumèrent et exaltent les conquêtes de l'homme sur la nature ; ils étudient les grandes œuvres de l'humanité, les productions du génie industriel.

Dans la situation présente, après tout ce qu'on apprend de la révolution chinoise, il suffira d'attirer l'attention sur la dernière impératrice-douairière de Chine, *Tseu-Hi* (5), femme astucieuse et cruelle, mais vraiment grande par l'intelligence, la décision et la volonté, qui, de 1852 à 1908, à travers plusieurs règnes successifs, marqués par les troubles les plus graves : la révolte des Tai Ping, la campagne anglo-française, le soulèvement des Boxers, disposa des destinées de l'Empire du Milieu. Le récit très animé et vivant que nous font, de cette époque agitée, les historiens anglais Bland et Blackhouse, est dominé par la figure hautaine de Tseu-Hi, la « vieille Bouddha » qui résume dans sa vie, pour un peuple de 400 millions d'âmes, plus d'un demi-siècle d'histoire.

*Le Japon fleuri* (6) de M. Walter Tyndale repose de toutes ces scènes de guerre, de conspiration et de carnage. Mieux que toutes les peintures japonaises, ses aquarelles nous font connaître les paysages de Moji, de Kobé, de Kyôto, de Shôji, de Kofou, Hakoné, Nikkô, Tokyô, Atami. Aussi poétiques que ces doux noms, on les voit surgir sous le rayonnement de la lumière et dans la transparence de l'atmosphère, où flambent ses couleurs éclatantes, et vibrent ses ombres qui s'opposent et se mêlent dans une exquise harmonie. La sensation exacte du Japon, de ses jardins égayés d'azalées et de chrysanthèmes, de ses lacs idylliques, de ses étangs où nagent les fleurs de lotus et d'iris sur la verdure des eaux, de ses sombres forêts que domine la

(1) Eugène Fasquelle. — (2) Hachette. — (3) Roger et Chernoviz. — (4) Ernest Flammarion. — (5) Hachette. — (6) Pierre Roger.



cine sacrée du Foujiyama, des abords des temples de Bouddha, du sanctuaire d'Inari et autres sanctuaires villageois et rustiques, dont l'aspect rappelle ceux de notre Bretagne, on l'éprouvera en admirant les 24 planches en couleurs, d'après les aquarelles de M. Walter Tyn-dale. Le choix des sujets, la variété du sentiment et la merveilleuse intensité et justesse de coloris avec lesquelles il les a rendus sont d'un artiste. Tout lui est une occasion, au cours de ses promenades, de célébrer les formes et les couleurs. On ne peut se lasser de regarder ses peintures en écoutant ses captivans récits.

L'étude la plus instructive qu'on puisse faire de la *Conquête de l'Algérie* (1), de la longue et difficile expédition qui nous valut notre plus belle colonie, on la trouvera dans le récit animé où M. Jules Mazé, l'auteur de tant de livres excellens, fait revivre d'une façon saisissante nos soldats d'Afrique et leurs chefs dans ces expéditions incessantes et cette lutte chevaleresque où la valeur trouvait à toute minute à s'exercer contre d'intrépides adversaires. Ces soldats et ces chefs n'étaient-ils pas les descendans et les dignes émules des derniers combattans de *la Campagne de Russie* (2), des guerriers de la Grande Armée, de ceux qu'a immortalisés le récit de Ségur et dont le principal héros repose aux *Invalides* (3).

Dans *Trente Siècles de guerre navale* (4), l'imagination s'ajoute à la réalité et joue son rôle pour relier par la trame légère du roman les divers épisodes historiques que M. G. Clere-Rampal évoque et résume d'après les témoignages les plus autorisés. C'est un véritable traité d'archéologie navale depuis la galère de Ramsès III jusqu'aux cuirassés, aux dreadnoughts et aux « Danton » d'aujourd'hui et même à ceux de demain.

Parmi les œuvres d'imagination qui sont entrées dans la circulation générale des œuvres de l'humanité et qui ne vieilliront point par cette bonne raison qu'elles sont trop vieilles et qu'elles tiennent à l'épopée, la jeune génération appréciera, dans cette *Collection des Grandes œuvres* les quelques scènes les plus fameuses tirées de *l'Illiade* (5), et traduites élégamment quoique fidèlement à son usage, puisqu'elle n'apprend plus le grec et qu'il n'y aura bientôt plus que les jeunes filles qui liront le latin. Une simple, solide et précise introduction de M. T. de Wyzewa les mettra au courant de l'œuvre d'Homère et de la question homérique et, par les vingt-quatre épisodes illustrés par Clement-Goutier, ils pourront juger de cette épopée

(1) Mame. — (2) Didot. — (3-4) Ch. Delagrave. — (5) Laurens.

immortelle. C'est également à M. T. de Wyzewa que l'on doit l'édition de *Gargantua* (1), avec les illustrations en couleurs de Louis Morin.

En attendant que les jeunes gens puissent lire dans la langue de nos aïeux, dans le vieux français si souple aux mots naïfs, aux tours vifs et gracieux les Chansons de geste, M<sup>me</sup> Marie Bulls nous apporte sous le titre de *Contes héroïques de la douce France*, un abrégé de deux rapsodies que colportaient trouvères et ménestrels, les deux poèmes touchans et gracieux de *Flore et Blanchefleur* et de *Berthe aux grands pieds* (2) et *Roland, le vaillant paladin* (3), le premier composé au milieu, le second à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Aussi longtemps que les belles qualités de la langue française seront appréciées ailleurs que sur les boîtes à bonbons, on recommencera les éditions de *Saint-Simon* (4), de *Voltaire* (5), de *Beaumarchais* (6), *Stendhal (le Rouge et le Noir)* (7).

Dans les romans, contes moraux et honnêtes qui auront toujours la faveur de la jeunesse, il faut signaler ceux de la librairie Hetzel qui réunit, cette année, en un volume de choix *Trois romans pour tous* (8), aussi variés de ton que relevés par le charme du style et agréables à lire : *l'Histoire d'un enfant* que P.-J. Stahl, avec son goût délicat et son tact si sûr, a tirée du *Petit Chose* d'Alphonse Daudet, *Romain Kalbris*, d'Hector Malot et *l'Île au trésor*, de Stevenson ; — *Au delà des mers* (9), où l'on a également groupé trois récits empruntés aux scènes de la vie de collège d'André Laurie. Citons encore le *Voltigeur hollandais* (10), ce fameux navire enchanté, qui au XVIII<sup>e</sup> siècle sillonnait les côtes des Pays-Bas et semait la terreur sur son passage ; *la Revanche d'Absalon* (11), d'Albert Cim ; — *Loin des yeux, près du Cœur* (12), de Pierre Maël ; *Grognaards et conscrits* (13), par Georges de Lys, nouvelles militaires d'un enthousiasme et d'un élan entraînants, qui vont de l'épopée napoléonienne à nos jours, et qui feront vibrer le patriotisme de tous les lecteurs, *Eugénie Grandet* (14), le célèbre roman de Balzac. — N'ayons garde d'oublier enfin, de M. Jacques des Gachons, *la Mare aux gosses* (15), de M. Joseph Ageorges, *les Contes du moulin brûlé* (16), *le Bonheur de Simone*, de M. Georges Beaume (17) ; *Jehan le Meneur de loups* (18), de Jean Floride et, dans la littérature générale des recueils hebdomadaires ou des journaux illustrés, le *Saint Nicolas* (19), le *Journal de la jeunesse* (20) et *Mon Journal* (21). Mentionnons, de Jérôme

(1) Laurens. — (2-3-4-5-6-7) Larousse. — (8-9) Hetzel. — (10-11-12) Hachette. — (13) Roger et Chernoviz. — (14) Flammarion. — (15) Fontemoing. — (16) Librairie universelle. — (17) Mame. — (18-19) Delagrave. — (20-21) Hachette.

Doucet, *les Fils de François I<sup>er</sup>* (1), *le Petit roi du masque noir* (2), *les Sondeurs d'abîme* (3).

Ceux qui aiment les romans d'aventures trouveront à se satisfaire dans *les Voleurs de foudre* (4), par Paul d'Ivoi, — *les Aviateurs des Andes* (5), de Marc Janin, — *Au-dessus du continent noir* (6), du capitaine Danrit, — *le Record du Tour du monde* (7), de Léon Berthaut, avec les dessins de Robida, — *le Dominateur de la Malaisie* (8). Ceux qui préfèrent les *Vieilles chansons* pourront goûter le charme délicieusement suranné des mélodies de nos pères dans le recueil *Vieilles chansons, Pour les cœurs sensibles* (9), illustré d'un pinceau gracieux par M. Brissaud, — le voyage au *Pays des Chansons* (10), de Georges Montorgueil, avec les brillantes aquarelles de Job.

Mais quelle œuvre d'imagination pourrait être comparée à ce qui est, à ce qui se découvre aujourd'hui ?

Dans cette voie illimitée de toutes parts, puisqu'elle a non plus seulement le monde inexploré, mais le ciel pour domaine, où l'on risque à chaque minute sa vie, la France a conquis et garde la première place. Le rêve d'évoluer comme les oiseaux dans l'atmosphère, nos aviateurs l'ont réalisé. Dans le substantiel et savant ouvrage où il a résumé l'histoire de *l'Aérostation et de l'Aviation* (11) M. Max de Nansouty cite ces prophétiques paroles, prononcées en 1870 par le savant anglais Glaisher, directeur du Bureau météorologique de Greenwich : « Il n'y a point de frontière dans le règne de l'idée, et les conquêtes de l'esprit humain appartiennent à tous les peuples du monde. Cependant chaque nation civilisée est appelée à donner son contingent dans la grande œuvre de l'étude de la nature et à choisir les branches qui appartiennent à son génie. C'est la France qui a donné au monde les ballons. C'est à la France qu'il appartient de développer la conquête de Charles et de Mongolfier. »

Elle n'a pas failli à sa mission, et l'aurore du xx<sup>e</sup> siècle aura vu ses dirigeables évoluer dans le ciel, puis, à l'exemple des frères de Wright, s'envoler dans l'espace et descendre des nues ses aéroplanes qui, plus lourds que l'air, auront pris audacieusement sur lui leur point d'appui, pour s'élever dans un merveilleux coup d'aile au-dessus de la mer et de l'horizon et venir atterrir comme l'intrépide Louis Blériot dans le pays même, voisin et ami, où se réalisait ce qui semblait irréalisable. Par quelle voie est-on arrivé à rendre possible l'illusion, on l'apprendra dans ce savant travail, à la portée

(1-2-3) Delagrave. — (4-5) Boivin. — (6) Flammarion. — (7) Mame. — (8) Delagrave. — (9) Plon. — (10-11) Boivin.

de tous, illustré de 750 gravures, où l'auteur arrive à la description actuelle des ballons libres et de leur grément, des parachutes des dirigeables, des aéroplanes, de leur matériel, de leurs accessoires. On y trouve l'exposé des grands records d'aéroplanes, des meetings d'aviation, des circuits qui ont passionné le monde entier, comme celui du vaillant André Beaumont (l'enseigne de vaisseau J. Conneau) : *Mes trois grandes courses* (1), dont on trouvera le récit entraînant et émouvant, fait par l'aviateur lui-même.

*Le triomphe de la navigation aérienne* (2), un autre héros de l'air, le comte Henry de la Vaulx l'a célébré à son tour dans un livre enthousiaste, précis et complet, et le regretté colonel Renard, prématurément enlevé à la science et à la France, un précurseur, un de ceux qui ont le plus contribué à créer la navigation aérienne dirigeable, et qui, il y a vingt-cinq ans seulement, ne pouvait encore émettre que des souhaits en sa faveur, pourrait, — au terme de cette année qui vit vraiment éclore l'aviation militaire, — voir aujourd'hui constituée cette escadre volante à laquelle, avec Dupuy de Lôme, avec Giffard et avec les frères Tissandier, il a tant contribué. Son frère, le commandant Paul Renard, qui fut son collaborateur, expose les principes de l'Aéronautique (3) et son évolution. Les prouesses de nos officiers aviateurs et des pilotes aériens ne se comptent plus. Depuis les premiers vols accomplis en 1908, quel chemin parcouru : le premier meeting de Reims, le circuit de l'Est, pour aboutir au rôle de l'aéroplane pendant les dernières manœuvres ! Il a fait ses preuves. Par le nombre et la valeur de cet état-major héroïque, autant que par son organisation, notre armée aérienne est la première de toutes. Étant de celles où le péril compte le moins, ses expériences feront franchir à l'aéroplane, quand on aura résolu le problème si ardemment recherché de la stabilité, les phases meurtrières du progrès et des incertitudes. Déjà, on a pu le constater à Tripoli, avant d'être un moyen de conquête, il est un engin de destruction. Mais deviendra-t-il jamais le moyen de transport en commun que rêvent ses adeptes ? Dans les perspectives infinies que la science ouvre au génie de l'homme, avec la puissance que tiennent en réserve de nouveaux gaz comme l'hélium, on ne saurait dire qu'il n'y parviendra pas. *Quo non ascendam ?* est devenu leur devise. Ils la justifieront.

J. BERTRAND.

(1) Hachette. — (2) Jules Tallandier. — (3) Ernest Flammarion.



---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

Quelque confiance que veuille bien mettre en moi l'indulgente amitié de M. Francis Charmes, je ne me dissimule point combien sont grandes les difficultés de la tâche qu'il me laisse, pour un très court intérim, dans des circonstances où j'ai profondément à cœur d'exprimer son opinion autant que la mienne. Cette opinion sur les grandes affaires qui en ce moment tiennent le monde attentif et presque anxieux, je la connais par de longues conversations, je suis certain de ne pas la trahir, j'espère ne pas la déformer, et il ne me reste qu'à prier le lecteur, à l'ancienne mode, d'excuser, faute d'expérience et d'habitude de ma part, les défaillances probables ou possibles de l'auteur.

A la veille du jour, lundi 27 novembre, où sir Edward Grey, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, allait exposer, devant la Chambre des Communes, les principes, les actes et les intentions de la politique britannique, la curiosité s'était faite plus vive; il s'y était mêlé en Allemagne beaucoup de colère, en France un peu d'émotion, en Angleterre même un soupçon d'inquiétude. Outre-Rhin, il n'eût pas fallu solliciter longtemps tous les journalistes de l'Empire pour leur faire dire que le sort de l'Europe dépendrait des paroles que prononcerait à Londres le ministre du roi George. Malgré sa franchise si apparente que, sur plus d'un point, elle pouvait sembler affectée ou outrée, — à cause, peut-être, de sa crudité même, — le petit récit d'histoire contemporaine que M. de Kiderlen-Waechter avait pris soin de faire courir, le 24, sur les fils faussement confidentiels de l'agence Wolff n'avait pas endormi les vieilles rancunes : il avait éveillé de nouveaux mécontentemens, et la révélation ajoutait au mystère plutôt qu'elle ne le dissipait. D'abord, pourquoi cette révélation elle-

même ? Une quinzaine auparavant, le 10 novembre, le chancelier en personne, M. de Bethmann-Hollweg, avait nettement assuré que, dans tout ce qui s'était passé cet été entre Londres et Berlin, l'honneur de l'Empire n'avait été ni engagé ni compromis, et, d'un bout à l'autre de l'Allemagne, les gens raisonnables avaient été très heureux de l'en croire. Que voulait dire maintenant M. de Kiderlen-Waechter ? Il y avait donc eu quelque chose ? Qu'est-ce donc qu'il y avait eu ? Après que M. de Bethmann-Hollweg s'était tu, et depuis le 10 novembre, que s'était-il produit pour qu'il fit ou laissât parler, par l'intermédiaire d'une agence, M. de Kiderlen-Waechter, qui, dans un pareil cas, s'il eût parlé sans l'agrément de son chef, aurait manqué gravement à son devoir, à sa fonction et à son chef ? Le sens allemand, ou plus exactement prussien, de la hiérarchie se refusait à admettre une faute aussi grossière ; mais tout cela n'était guère apaisant.

C'est là-dessus qu'à l'heure annoncée, et au milieu d'un solennel silence, très pâle parmi les visages colorés où la Chambre des Communes s'honore de peindre la belle santé britannique, très calme sous les yeux qui l'écoutaient en quelque sorte autant que les oreilles, sir Edward Grey s'est levé. On peut dire de son discours qu'il fut en plusieurs points, mais en deux parties. Dans la première, sir Edward Grey rétablit en détail la chronologie de ses conversations avec le comte Wolff-Metternich, ambassadeur de l'Empire allemand à Londres ; chronologie à laquelle M. de Kiderlen-Waechter avait, par négligence, fait de légers accrocs. Ainsi M. de Kiderlen-Waechter avait avancé que, prévenu le 1<sup>er</sup> juillet de l'arrivée de la *Panther* à Agadir, le gouvernement de Sa Majesté britannique, jusqu'au 21, jusqu'au discours de M. Lloyd George, n'avait formulé aucune observation. Sir Edward Grey a rectifié, en précisant : « Le lundi 3 juillet, je priai l'ambassadeur d'Allemagne de me venir voir. Je lui déclarai que, le premier ministre et moi, nous avons considéré la situation comme si grave qu'elle devait être examinée par le Cabinet. Ne pouvant en dire plus long, en attendant la décision du Cabinet, je tenais néanmoins à faire savoir immédiatement au gouvernement allemand qu'à notre avis la situation était sérieuse et importante. » Si ce n'était pas là une observation, il devient difficile de savoir ce que les mots signifient. Dès le 3 juillet, le gouvernement de M. Asquith se saisit de la question marocaine, ou du moins de la question de l'envoi d'un navire allemand dans le port d'Agadir, comme d'une « question de Cabinet. » Le lendemain, mardi 4 juillet, second entretien de sir

Edward Grey et du comte Wolff-Metternich. « Je dis, le Cabinet ayant délibéré (c'est le ministre anglais qui parle), que nous ne pouvions nous désintéresser du Maroc, ni de nos intérêts dans ce pays et de nos obligations envers la France. Une situation nouvelle, ajoutais-je, lui a été créée, — au gouvernement britannique, — par l'envoi du navire allemand à Agadir. Ses développemens futurs pourront affecter les intérêts anglais plus directement que par le passé. Nous ne pouvons reconnaître des arrangemens nouveaux conclus en dehors de nous. A partir de ce moment, s'ouvre une période de silence. »

Pour le rappeler en passant, cette « période de silence » est assez bien dans les traditions ou dans les usages de la Wilhelmstrasse. C'est un vestige de la manière bismarckienne : tonner très fort, puis se taire pour écouter rouler les échos et jouir de l'effet. Un silence pareil avait coupé, par exemple, en juin 1904, trois longues semaines durant, la crise franco-allemande préalablement portée à son point aigu. Mais ici, voici quelle est, entre l'Allemagne et l'Angleterre, au matin du 21 juillet, la situation diplomatique. Sir Edward Grey a, depuis dix-sept jours, averti le comte Wolff-Metternich, qui a dû en faire part à son gouvernement : 1° que le Cabinet anglais a délibéré de l'affaire; 2° qu'il ne saurait se désintéresser du Maroc; 3° qu'il a et conserve dans ce pays des intérêts; 4° qu'il entend tenir ses obligations envers la France; 5° qu'il n'acceptera pas, pour l'avenir, qu'on s'arrange à part et en dehors de lui. Toutes distinctions faites et toutes nuances gardées, c'est la situation de 1904 retournée, par un chassé-croisé où l'Angleterre a pris la place de l'Allemagne et l'Allemagne la place de l'Angleterre. La crise de mai et juin 1904 avait été en effet provoquée par le fait, ou elle avait éclaté sous le prétexte, que l'Allemagne avait été mise à l'écart de l'accord anglo-français du 8 avril sur le Maroc. Procédé qu'elle avait jugé aussi cavalier dans la forme que dommageable en ses conséquences. A présent, venant d'elle, de l'Allemagne, par un retour des choses qui n'était pas plus juste, l'Angleterre ne le trouvait pas plus galant. Et elle allait le dire tout haut, mais non sans prévenir. Le 21 juillet, sir Edward Grey convoqua une deuxième ou troisième fois M. de Wolff-Metternich. « Hier, lui dit-il, une cession du Congo français a été demandée, cession qui est impossible. Les négociations continuent, nous en souhaitons le succès. Si elles échouent, la situation sera tout à fait embarrassante... Si les conversations avec la France n'aboutissent pas, nous aurons à protéger nos intérêts, à devenir partie dans la discussion. De toute manière, sir Edward Grey avertissait l'am-

bassadeur d'Allemagne qu'il ne conclue pas, de ce que le gouvernement anglais se taisait, que l'Angleterre se désintéressait absolument et du Maroc et de ce qui, au sujet du Maroc, se préparait entre l'Allemagne et la France. » A ce langage mesuré, mais ferme et clair, le comte Wolff-Metternich ne répliqua rien, ou peu de chose. Or, ce même jour, 21 juillet, M. Lloyd George avait promis d'assister à un grand banquet à Mansion-House. Quand un ministre assiste à un de ces banquets, ce n'est pas généralement, ou du moins ce n'est pas seulement pour dîner. « Il me consulta, poursuit sir Edward Grey, il me consulta ainsi que M. Asquith sur ce qu'il devait dire. Tous les trois nous convinmes que l'opinion publique serait égarée si un ministre du tout premier rang ne faisait aucune allusion aux affaires étrangères dans un pareil moment. Le chancelier de l'Échiquier s'exprima en termes très généraux ; son discours ne contient aucune menace, il n'y eut pas de « Bas les mains ! » Il ne dit pas que l'Allemagne réclamait des satisfactions incompatibles avec les intérêts anglais ; il dit simplement que, si les intérêts anglais étaient affectés, nous ne pouvions pas être traités comme ne comptant pas dans le monde. »

Cette fois, il tonnait à Londres, et ce n'étaient plus les échos du tonnerre allemand qui revenaient à Berlin. Le 24, l'ambassadeur d'Allemagne, sortant de sa retraite spontanément, je veux dire « d'ordre de son gouvernement, » qui sortait enfin de son silence, se rendit, sans y être appelé, chez sir Edward Grey. Qu'était-ce que ce bruit ? Et quel malentendu ! « Pas un homme, jura-t-il, n'a été débarqué à Agadir. Jamais l'Allemagne n'a eu l'intention d'établir là une base navale. C'était pure hallucination, et le gouvernement allemand regrettait que ses desseins eussent été de la sorte travestis par ses ennemis. » — « Bien, riposta, ou à peu près, sir Edward Grey. On va me demander au Parlement ce qui se passe à Agadir. Puis-je dire, d'après le gouvernement allemand, que nul homme n'a débarqué ? » L'ambassadeur pria sir Edward Grey de ne faire de sa communication aucun usage public jusqu'à ce qu'il eût pris l'avis de son gouvernement. Cet avis ne tarda guère. Dès le lendemain, 25 juillet, le comte Wolff-Metternich le porta au Foreign-Office. C'était un « non » catégorique. Et le commentaire dont il était accompagné, le style dans lequel ce commentaire était écrit, le ton sur lequel il fut lu étaient plus catégoriques encore. Il serait trop faible de dire que le gouvernement allemand n'avait pas été content du discours de M. Lloyd George, ou même qu'il en avait été mécontent. Mais, lorsqu'il est plus que mécontent, le gouvernement allemand le laisse aisément



deviner. Son ambassadeur fut chargé de le faire voir au ministre britannique des Affaires étrangères, et il s'acquitta de cette tâche de telle façon que, bien que très maître de lui, à l'ordinaire, et réputé pour un homme qui se possède admirablement, sir Edward Grey eut à son tour un sursaut de vivacité. « Le ton de ce document était excessivement rude, et je jugeai nécessaire de déclarer que le discours du chancelier de l'Échiquier ne me paraissait donner motif à aucune plainte, que la surprise suscitée par sa publication en Allemagne prouvait combien il était opportun. Sans un semblable avertissement, on aurait pu croire, en effet, que nous consentions à rester à l'écart des négociations. » Ici, le choc. « Le gouvernement allemand a dit, continua sir Edward Grey, qu'après le discours du chancelier de l'Échiquier, sa dignité ne lui permettait plus de s'expliquer sur ce qui se passait à Agadir. Le ton de la communication qui m'est faite rend incompatible avec ma dignité de m'expliquer sur le discours du chancelier. » Il n'est, comme on dit, que de « causer ! » L'effet de ce dialogue bref, mais franc, fut salutaire, et quand le 27, ayant sans nul doute, dans l'intervalle, transmis à Berlin une « phonographie » de l'entrevue aussi fidèle que sait l'enregistrer la mémoire spéciale d'un diplomate, le comte Wolff-Metternich reprit le chemin du Foreign-Office, son humeur était toute radoucie. L'Allemagne espérait que sir Edward Grey était pleinement rassuré, qu'il tenait pour certain que les pourparlers avec la France n'affectaient point les intérêts britanniques, et que, dans sa loyauté reconnue, il le déclarerait au Parlement, « sans rien dire toutefois de notre communication confidentielle. » En revanche, qu'il veuille bien déclarer publiquement son grand désir d'une entente franco-allemande. Une pareille affirmation aiderait beaucoup à obtenir un résultat favorable. « Si les vœux de l'Angleterre vont à la paix, qu'elle exerce une influence calmante sur l'opinion française qui, grâce à la révélation de demi-vérités, a été portée à un état d'excitation considérable. » Peut-être M. de Wolff-Metternich a-t-il cru que, dans ces phrases pourtant transparentes, il enfouissait profondément sous les mots la pensée allemande, et que le jeu était invisible. L'opinion française, voilà la menace : quant à l'Allemagne, que voulait-elle ? Non point, évidemment, « ambitionner des rapports intimes avec la France ; mais faire disparaître les points de conflit, d'abord dans la sphère coloniale, particulièrement en Afrique, et là supprimer au moins un sujet de querelle chronique. » Toujours parfaitement courtois, sir Edward Grey se fit un plaisir de charmer l'ambassadeur allemand par son empressement à l'en croire :

« La Chambre remarquera combien le ton de cette communication était amical, non seulement pour nous, mais pour la France. Je marquai aussitôt que je l'appréciais. » Après quoi, il y eut bien encore quelques récriminations de la part du comte Wolff-Metternich, et quelques réparties du secrétaire d'État, mais officieuses et pour ainsi dire amicales. L'ambassadeur, qu'inquiétait « l'excitation » de l'opinion française, déplora, par surcroît, l'« égarement » de l'opinion anglaise. — Mais qu'est allée faire la *Panther* à Agadir, port fermé, et la meilleure base navale du Maroc sur l'Atlantique? Le geste a été violent! « L'opinion publique anglaise a fort naturellement mobilisé. » Et puis, pourquoi l'Allemagne, du 4 au 24, pendant vingt mortelles journées, est-elle subitement devenue muette? Pourquoi, lorsqu'elle a recouvré l'usage de la parole, a-t-elle obstinément exigé que l'Angleterre eût l'air d'être devenue sourde? Au surplus, tout est bien qui finit bien. Finissons-en. Et finissez le plus tôt possible avec la France. De même que M. Lloyd George avait eu justement à parler le 21, il se trouva que M. Asquith eut à parler dans l'après-midi du 27, et que, comme il avait fourni sa matière et réglé son diapason au chancelier de l'Échiquier, l'ambassadeur d'Allemagne le fournit encore, ou le régla au premier ministre. C'est là-dessus que sir Edward Grey arrêta devant les Communes la première partie de son discours; mais, parce qu'il faut à tout récit, conte ou histoire, une moralité, il leur proposa celle-ci : « Le secrétaire d'État allemand a dit au Reichstag que jamais l'idée de s'établir au Maroc n'avait existé en Allemagne : — Je l'ai dit, a-t-il ajouté, à un pangermaniste connu; malheureusement, il ne m'a pas cru! — Après notre déclaration du 4 juillet, si ces vues du gouvernement allemand nous avaient été communiquées sous une forme aussi nette, bien des malentendus auraient été évités. »

Sir Edward Grey en est ensuite venu à des considérations de politique générale, qui l'ont conduit à déterminer la position de l'Angleterre, et ç'a été la deuxième partie de son exposé. On ne l'attendait pas avec moins de curiosité que la précédente : elle n'a ni déçu ni dépassé ce qu'on en pouvait attendre. L'attitude de l'Angleterre entre la France et l'Allemagne est commandée, conditionnée par cette simple raison, mais par ce double fait, qu'il y a la France et qu'il y a l'Allemagne. Il y a même, plus loin, la Russie. Envers la France : « Le gouvernement précédent a changé les difficiles relations que nous avions avec la France en relations d'amitié cordiale. Nous avons conservé intacte l'amitié qui a été ainsi conclue. Lord Lansdowne dési-

rait étendre cette réconciliation à la Russie; nous avons été dans la direction ainsi marquée. Des relations difficiles, une fois de plus, ont été changées en des relations d'amitié. Notre entente avec la France et avec la Russie est en elle-même une garantie que ni l'une ni l'autre de ces nations ne se laissera aller à une politique agressive contre l'Allemagne, leur voisine comme la nôtre. » La Double-Entente subsiste donc, et même elle s'est développée en Triple-Entente. Elle est de direction pacifique. Tout de suite il importe d'écartier les malentendus, ou, si l'on le veut, de décourager les illusions: c'est pour ce type de l'honnête homme qu'est sir Edward Grey un devoir impérieux d'honnêteté. D'une main aussi ferme que celle dont il en maintient le principe et en consacre la durée, il trace les limites de l'entente cordiale. « Le concours que nous pouvons donner à la France et à la Russie, à une heure difficile, dépend entièrement du sentiment du Parlement et de l'opinion publique à ce moment. La France et la Russie savent que l'opinion publique anglaise ne les soutiendrait pas dans une guerre d'agression contre l'Allemagne. » C'est révéler suffisamment que l'entente cordiale n'est qu'une entente *cordiale*, dont la permanence est faite de la permanence des *sentimens* réciproques, sans engagements formels, sans stipulations ni obligations positives qui vailent pour toutes les circonstances et quelle que soit en tout moment l'inclination, la disposition de l'opinion publique; qui soit aussi solide malgré elle ou contre elle qu'avec elle et par elle. Mais cette révélation n'en est pas une. Elle n'en serait une que pour ceux qui auraient été capables de s'imaginer que, parce qu'il y a, aux yeux de l'Angleterre, une France et une Russie, il pourrait ne plus y avoir premièrement, préalablement, principalement, perpétuellement, et souverainement, l'Angleterre.

A l'égard de l'Allemagne, « sa force lui garantit qu'elle sera respectée et lui est un légitime sujet de fierté. Mais l'opinion publique allemande doit penser qu'il y a un revers à la médaille. Si la nation qui a la plus grande armée de l'univers veut acquérir par surprise une forte marine (une autre traduction dit tout bonnement, et je regrette de n'avoir pas sous la main le texte même: une nation qui possède la plus grande armée du monde et une très bonne marine), cette nation-là « doit tout faire pour dissiper les soupçons qui, dans chaque pays, ne peuvent manquer de s'éveiller. L'Allemagne bâtit une puissante flotte: elle ne doit pas s'étonner de certaines inquiétudes (l'autre traduction dit: il est naturel que la croissance continue de cette force fasse naître la crainte que l'Empire allemand nourrisse des desseins

agressifs contre d'autres nations). Je ne crois pas à l'existence de ces desseins agressifs. Mais il est naturel que ses actes soient surveillés par les autres pays (la seconde traduction porte ici : tout ce que désire l'Angleterre et les autres nations voisines de l'Allemagne, c'est de vivre avec elle sur un pied d'égalité). »

La politique de l'Angleterre, au jugement de sir Edward Grey, ne doit être ni offensive, ni associée à une politique offensive, mais elle ne peut davantage être enchaînée à la formule : En aucune circonstance, quelle que soit la provocation à laquelle soit sujet un de nos amis, nous ne devons lui prêter d'assistance. Encore une fois, si ce n'est pas une politique d'alliances, c'est une politique d'amitiés. Et cela suffit pour que ce ne soit plus la politique du « splendide isolement, » ce qu'elle ne peut plus être, parce que s'isoler aujourd'hui, si splendidement que ce soit, dans l'Europe telle qu'elle est faite, serait liguier tous les autres contre soi. Se poser, dans cette Europe contemporaine, en face des autres nations et en marge de tous leurs groupemens ou de tous leurs systèmes, serait se constituer de soi-même à l'état de danger public. C'est alors qu'il faudrait « construire des cuirassés, non plus pour faire équilibre à une coalition de deux puissances, mais pour faire équilibre à toutes les marines de l'Europe unies contre nous. » Par conséquent, des amitiés et, par conséquent, fidélité aux amitiés éprouvées. S'isoler, se retirer dans son île, derrière son « canal, » ne gagnerait même pas à l'Angleterre l'amitié de l'Allemagne. Ce n'est pas en désertant les vieilles amitiés que l'on peut acquérir de nouvelles amitiés, tout au moins de nouvelles amitiés dignes de ce nom. Concluons-en donc de nouvelles, mais non aux dépens des anciennes. « Je désire tout faire, prononce lentement sir Edward Grey, pour améliorer nos relations avec l'Allemagne, mais les amitiés dont nous jouissons aujourd'hui durent depuis quelques années, et la condition essentielle de toute amélioration dans les relations anglo-allemandes est que nous n'ayons pas à sacrifier une de ces amitiés déjà anciennes. »

Au surplus, pour l'Angleterre même, ses ambitions coloniales ont à peu près touché leurs bornes. C'est du moins l'avis de sir Edward Grey. « La sagesse recommande à ce pays désormais de s'étendre aussi peu que possible, surtout en Afrique. » Des rectifications de frontières, à l'occasion, oui, sans doute, mais pas, mais plus de politique d'expansion. Si de grands changemens territoriaux viennent à se produire dans les parages où l'Angleterre est établie, elle ne s'in-



terdit, cela va de soi, ni toute acquisition, ni tout échange; mais si d'autres gros changemens territoriaux (n'est-ce pas la réponse à un passage assez énigmatique, et troublant par l'énigme même, — à moins, ce qui s'est vu, que l'énigme ne fût rien du tout, — du discours de M. Caillaux à Saint-Calais?), si d'autres grands changemens se produisent en Afrique, et s'ils peuvent s'opérer à l'amiable par des négociations, nous ne serons pas de la partie. Si l'Allemagne, particulièrement, en concluant des arrangemens amicaux avec d'autres pays, peut s'étendre en Afrique, nous ne nous mettrons pas en travers de son chemin. » Le chien britannique ne se couchera pas dans la mangeoire du cheval allemand pour l'empêcher de manger son avoine; — c'est le seul trait d'humour de ce long exposé d'un ton si constamment soutenu, et il n'arrive qu'à la fin, lorsque sir Edward Grey, les sourcils détendus, n'a plus à distribuer que des sourires. L'Allemagne a tenu à obtenir l'accès au Congo et à l'Oubanghi: très bien! l'Angleterre n'y fait point obstacle. Le chancelier de l'Empire allemand laisse entendre que son pays veut être puissant, mais ne veut pas être agressif: parfait! si c'est vraiment l'esprit de la politique allemande, sir Edward Grey espère que « d'ici deux ou trois ans, toutes les craintes de guerre européenne se seront évanouies, non seulement entre l'Allemagne et l'Angleterre, mais entre ces deux pays et leurs amis respectifs. » La querelle marocaine va désormais être rayée des préoccupations de la diplomatie, et les relations anglo-allemandes vont en prendre une meilleure tournure, c'est le chancelier de l'Empire qui l'annonce: à merveille! « Je salue sa déclaration, car elle s'applique à la France aussi bien qu'à l'Angleterre. » Avec les difficultés marocaines, disparaît, pour l'Allemagne et pour le Royaume-Uni, la nécessité d'être dans des camps opposés. Restent quelques arrangemens à intervenir entre la France et l'Espagne, où l'Angleterre est témoin, ou garant, sinon partie. Mais, depuis 1904, l'accord franco-anglais a été observé, à l'avantage des deux gouvernemens et des deux peuples, dans son esprit et dans sa lettre. « J'ai confiance que le fait que nous avons, durant sept ans, en compagnie de la France, traversé un grand nombre de tempêtes suffira pour perpétuer entre la France et nous les relations de confiance mutuelle et de bonne volonté. »

C'est tout le discours de sir Edward Grey, dont on me pardonnera d'avoir refait si longuement l'analyse, mais ce n'est pas tout à fait tout. Pour le placer tout à fait dans son jour, pour le mettre au point, si l'on ose le dire, mathématiquement, quelque précis qu'il ait été

par lui-même, il faudrait en rapprocher non seulement la déclaration complémentaire de M. Asquith à la même Chambre des Communes, mais les déclarations de lord Morley et surtout de lord Lansdowne à la Chambre des Lords. M. Asquith a souligné : « Je tiens à dire que, durant les négociations franco-allemandes, nous n'avons eu en vue que deux objets : sauvegarder au besoin les intérêts britanniques et nous conformer aux obligations de nos traités... Tant que des intérêts britanniques n'étaient pas en jeu, — et nous n'avons jamais douté que ce n'était pas le cas, — nous avons souhaité une issue rapide et heureuse des négociations. » Cela pour hier, et ceci pour aujourd'hui ou pour demain : « Nous nous sommes inspirés et nous nous inspirerons de la nécessité de maintenir en toute circonstance et dans toute leur force les amitiés que nous avons ; mais ces amitiés n'ont pas un caractère exclusif et jaloux. Nous ne prenons sa part de soleil à personne. » Même note chez lord Morley, avec un rapide retour en arrière : « Il est absurde d'affirmer que l'arrangement de 1904 est dirigé contre l'Allemagne. » L'Angleterre avait en 1904 conclu un marché avec la France : Maroc contre Égypte, etc. Elle avait touché, elle paye. « L'honneur est une chose qui a sa valeur dans les relations internationales. » De même encore lord Lansdowne : « L'arrangement de 1904 n'a jamais été une coalition de deux puissances contre une troisième, et, comme on l'a prétendu, il n'a jamais tendu à diviser l'Europe en deux camps... On a prétendu aussi que les articles secrets de l'accord nous entraînaient à donner à la France beaucoup plus que notre appui diplomatique. La publication des articles secrets a fait justice de ces assertions. » Assurément il n'est pas impossible que l'appui diplomatique entraîne, selon les cas, « un appui plus étendu. » Mais selon les cas, et ce sont autant de questions d'espèces. L'amitié politique n'est ni folle ni aveugle. « Si votre ami se lance dans une affaire stupide, il est bien naturel qu'on le laisse à ses difficultés ; mais si des difficultés proviennent de ce qu'il a respecté loyalement les termes de la convention, on peut bien espérer qu'on ne le laissera pas livré à ses seuls moyens. » Ce texte est assez clair pour se passer de glose, et venant de qui il vient, d'un des initiateurs de l'entente cordiale, il est décisif et définitif. Nous ne l'illustrerons que d'un souvenir. Ainsi parlait, — sauf la seconde hypothèse de l'alternative, qui, il est vrai, a bien son prix, — ainsi parlait à Florence, en 1870, le ministre du roi Victor-Emmanuel : « Si mon ami veut se jeter par la fenêtre, répondait-il aux instances françaises, j'essaie de l'en dissuader. Si, malgré mes conseils, il

s'échappe et il l'ouvre, j'essaie de le retenir. Mais si, m'échappant, il se précipite, je ne me crois pas forcé de le suivre. » L'apologue a du moins cette qualité qu'il n'est pas obscur, et que, pour l'avoir compris, il suffit de l'avoir entendu.

Le chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg, n'a pas voulu, soit au point de vue purement allemand, soit à un point de vue plus général, que l'esprit restât sous l'impression des paroles de sir Edward Grey. Dans la séance que le Reichstag a tenue le matin du 5 décembre, il s'est, doit-on dire : défendu, en attaquant un peu, et c'est, comme le ministre d'État anglais l'avait noté, une chose jusqu'ici insolite, que ces manières de polémiques entre hommes d'État. Ce que M. de Bethmann-Hollweg repousse par-dessus tout, c'est l'apparence même d'avoir cédé, en juillet, aux représentations, aux objurgations anglaises. Non, l'Allemagne n'a pas cédé, si elle a cru devoir observer les formes ; mais la main de fer était bien, le chancelier ne permet pas qu'on s'y méprenne, sous le gant de velours, d'ailleurs percé au bout des doigts. « Si nous avons répondu publiquement à l'Angleterre, si nous avons révélé au monde la protestation que nous fîmes parvenir au Cabinet de Londres, nous n'aurions pas rendu notre chemin vers le but plus court ou plus aisé. » Puis, reprenant le mot de sir Edward Grey : — S'il venait un jour où un ministre anglais ne pourrait parler comme le fit M. Lloyd George, ce jour-là l'Angleterre aurait cessé d'exister comme grande nation, — M. de Bethmann-Hollweg s'écrie : « Je réclame le même droit pour l'Allemagne ! » Et non sans amertume : « Le premier faux pas eut lieu en 1904, quand l'Angleterre et la France disposèrent du Maroc sans tenir compte des intérêts de l'Allemagne. » De ce faux pas, et de tous les faux pas qui l'ont suivi, quelles auraient pu être les conséquences ? Quelle aurait pu en être la conséquence extrême ? Avons-nous ou n'avons-nous pas été, l'été dernier, tout près de la guerre ? Question devenue heureusement oiseuse. Prenons garde plutôt aux deux ou trois ans que demande encore sir Edward Grey pour proclamer la paix de l'Europe sûre et consolidée. Prenons garde aux périétés qui peuvent, dans son âge tendre, traverser la formation et nouer la croissance d'une amitié nouvelle, en engageant ou mettant à l'épreuve les anciennes amitiés. « Les relations entre les deux pays, entre l'Allemagne et l'Angleterre, conclut M. de Bethmann-Hollweg, ne pourront être en accord avec ce désir (le désir de vivre en paix) que dans la mesure où le gouvernement anglais sera prêt à

exposer d'une manière positive dans sa politique ce besoin de meilleures relations. » — Messieurs les Anglais, ne tirez pas les premiers! — « Pour le peuple allemand, au cours d'une crise grave et dangereuse, il a eu confiance. Il ne doit pas être abattu, il ne doit pas être provocant. Souhaitons que ce peuple reconnaisse aujourd'hui ce qu'il se doit à lui-même. » Par cette phrase, dont j'ai légèrement interverti l'ordre, le chancelier allemand nous rappelle qu'il va bientôt y avoir des élections au Reichstag; peut-être, dès le lendemain du « coup d'Agadir, » ne nous en sommes-nous pas toujours assez souvenus.

En somme, puisque les Communes anglaises et le Reichstag allemand ont déjà parlé, et que, comme de juste, sir Edward Grey a parlé en anglais, et M. de Bethmann-Hollweg en allemand, il nous reste à parler dans les Chambres françaises, et à y parler en français. Peu s'en est fallu qu'on n'y parlât pas du tout. Un député, M. Lucien Hubert, dans des vues certainement excellentes, a proposé que l'on votât à la muette cet accord franco-allemand négocié pendant trois mois à la sourdine. L'idée, qui d'abord avait séduit, a paru, à la réflexion, impraticable. On parlera donc, en tâchant seulement de ne point mêler à la discussion un tas de choses qui y seraient par trop grossièrement cousues. Ce sont de bonnes dispositions, et dont on ne peut que se féliciter. La Commission des affaires extérieures, à qui quelques-uns ont reproché sa curiosité, au demeurant insatisfaite, a montré la voie. Son rapport est un chef-d'œuvre de circonspection. Mais les annexes en seront très commodes, et il contient deux cartes bien lisibles du Maroc et du Congo.

Me plaindrai-je de la Providence qui, si elle fait des quinzaines vides, a fait celle-ci toute pleine? Tripoli, les Dardanelles, la Perse, la Chine nous sollicitaient à l'envi. Mais, réduits à choisir, nous avons choisi au plus près ce qui nous touche de tout près. Et voici que le débat à la Chambre va s'ouvrir, et qu'en présence de l'Angleterre, la conversation franco-espagnole est ouverte.

CHARLES BENOIST.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.



---

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXI<sup>e</sup> ANNÉE

---

TABLE DES MATIÈRES

DU

SIXIÈME VOLUME

---

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

---

Livraison du 1<sup>er</sup> Novembre.

	Pages.
LE FRISSON SACRÉ, troisième partie, par JEAN BERTHEROY. . . . .	5
EN COLONNE AU MAROC. — IMPRESSIONS D'UN TÉMOIN. — III. LE RETOUR EN CHAOUÏA, par PIERRE KHORAT . . . . .	51
LE PROJET DE BUDGET DE 1912, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY. . . . .	82
LA JEUNESSE D'UN LIBÉRAL CATHOLIQUE. — CHARLES DE MONTALEMBERT, par CLAUDE BORINGE. . . . .	107
LES BOURBONS A TURIN PENDANT LA RÉVOLUTION, ET LE <i>Diario</i> INÉDIT DE CHARLES-FÉLIX, DUC DE GÉNEVOIS, par le vicomte DE REISET. . . . .	143
A MAJORQUE ET A MINORQUE. — ESQUISSE DE GÉOGRAPHIE HUMAINE, par M. JEAN BRUNHES. . . . .	175
POÉSIES. — A LA CÔTE D'Émeraude, par M <sup>me</sup> la duchesse DE ROHAN. . . . .	197
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Primrose</i> , A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — <i>Sa fille</i> , AU VAUDEVILLE; — <i>Le Typhon</i> , AU THÉÂTRE SARAH-BERNHARDT, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. . . . .	205
REVUE MUSICALE. — CHABRIER MUSICIEN COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. . . . .	229

Livraison du 15 Novembre.

LE FRISSON SACRÉ, dernière partie, par JEAN BERTHEROY. . . . .	241
LES ARMÉES FRANÇAISES ET ALLEMANDES EN 1870, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT, par M. le général DELANNE. . . . .	286
ALFRED DE VIGNY ET LA NATURE, D'APRÈS LES FRAGMENTS INÉDITS DES <i>Mémoires</i> , par M. ERNEST DUPUY. . . . .	315

	Pages.
UNE CROISIÈRE DANS LA MÉDITERRANÉE, par M. FERDINAND DE NAVENNE. . . . .	342
L'ANAPHYLAXIE. — ÉTUDE DE BIOLOGIE GÉNÉRALE, par M. le professeur CHARLES RICHEL. . . . .	375
LES MASQUES ET LES VISAGES AU LOUVRE. — I. DEVANT UN PORTRAIT D'ISABELLE D'ESTE, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. . . . .	394
LA DÉFENSE DES FORÊTS, par M. PAUL DESCOMBES. . . . .	427
REVUES ÉTRANGÈRES. — LES SOUVENIRS D'UN POSITIVISTE ANGLAIS, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. . . . .	469

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Décembre.

MADELEINE JEUNE FEMME, première partie, par M. RENÉ BOYLESVE. . . . .	481
LES MASQUES ET LES VISAGES AU LOUVRE. — II. DEVANT LES TABLEAUX D'ISABELLE D'ESTE, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. . . . .	526
LA POUDE B ET LA MARINE, par M. GEORGES BLANCHON. . . . .	554
L'ÉNEUTE DE TUNIS ET LE RÉVEIL DE L'ISLAM, par M. LOUIS BERTRAND. . . . .	579
LA JEUNESSE D'UNE MIRABEAU, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS : I, par M. DAUPHIN MEUNIER. . . . .	599
LA CRISE DE L'ÉTAT MODERNE. — DE L'APOLOGIE DU TRAVAIL A L'APOTHÉOSE DE L'OUVRIER (1750-1848). — I. JUSQU'À 1789, par M. CHARLES BENOIST, de l'Académie des Sciences morales et politiques. . . . .	633
HENRY HOUSSAYE, par M. LOUIS MADELIN. . . . .	667
REVUE DRAMATIQUE. — <i>La Brebis perdue</i> , A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — <i>L'Amour défendu</i> , AU GYMNASÉ; — <i>Le Bonheur</i> , AU THÉÂTRE-ANTOINE; — <i>Lucrece Borgia</i> , AU THÉÂTRE SARAH-BERNHARDT, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. . . . .	698
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. . . . .	709

#### Livraison du 15 Décembre.

LES ORIGINES DE LA TRIPLICE. — <i>Mémoires</i> DE CRISPI. . . . .	721
MADELEINE JEUNE FEMME, deuxième partie, par M. RENÉ BOYLESVE. . . . .	763
LETTRÉS A UNE AMIE (1865-1880), par SULLY PRUDHOMME. . . . .	808
NOTES SUR LA VIE MAROCAINE, par le commandant G. REYNAUD. . . . .	851
QUELQUES ÉPISODES DE LA JEUNESSE D'UNE MIRABEAU, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS : II, par M. DAUPHIN MEUNIER. . . . .	875
POÉSIES, par M. GEORGES LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux-Arts. . . . .	912
REVUES ÉTRANGÈRES. — A PROPOS DU CENTENAIRE DE LA MORT D'HENRI DE KLEIST, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	919
LES LIVRES D'ÉTRENNES, par M. JOSEPH BERTRAND. . . . .	931
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. CHARLES BENOIST, de l'Académie des Sciences morales et politiques. . . . .	947







TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 526 250

